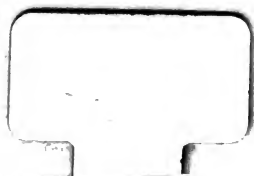

HDI
HW 23A3 I





DICTIONNAIRE

HISTORIQUE.

TOME IX.

IMPRIMERIE D'HIPPOLYTE TILLIARD,
RUE DE LA HARPE, N° 78.

DICTIONNAIRE

HISTORIQUE,

OU

HISTOIRE ABRÉGÉE

DES HOMMES QUI SE SONT FAIT UN NOM PAR LEUR GÉNIE, LEURS TALENTS, LEURS VERTUS, LEURS ERREURS OU LEURS CRIMES, DEPUIS LE COMMENCEMENT DU MONDE JUSQU'A NOS JOURS;

PAR L'ABBÉ F.-X. DE FELLER.

SEPTIÈME ÉDITION,

ENRICHIE D'UN GRAND NOMBRE D'ARTICLES NOUVEAUX, INTERCALÉS PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE; CORRIGÉE SUR LES OBSERVATIONS DE NOS MEILLEURS BIOGRAPHES, ET ORNÉE DU PORTRAIT DE L'AUTEUR.

TOME NEUVIÈME.

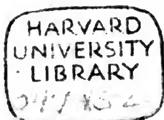


PARIS.

MÉQUIGNON-HAVARD, LIBRAIRE-ÉDITEUR,

RUE DES SAINTS-PÈRES, N° 10.

M DCCC XXVIII.


HARVARD
UNIVERSITY
LIBRARY

DICTIONNAIRE

HISTORIQUE

DE FELLER.

HONORAT, ou HONORÉ (Saint), treizième archevêque d'Arles, et fondateur du monastère de Lérins, d'une famille illustre des Gaules, sans qu'on sache précisément de quel pays, naquit peu après la première moitié du IVe siècle. Son père était païen ; il voulut inspirer à son fils le goût du monde, mais il ne put y réussir. Honorat embrassa le christianisme, et passa dans la Grèce, où il se consacra à la solitude et aux bonnes œuvres. Saint Venance, son frère, le compagnon de son voyage et de sa retraite, étant mort à Métone (aujourd'hui Modon dans la Morée), Honorat retourna en France. Il choisit l'île de Lérins, pour y vivre loin des créatures, et uniquement occupé du Créateur. Ses vertus ne purent rester long-temps cachées ; une foule de personnes vinrent se mettre sous sa conduite. Il leur fit bâtir un monastère vers 410, les édifia, les instruisit, et les quitta malgré lui pour occuper le siége d'Arles en 426. Il s'y distingua autant par ses vertus vraiment épiscopales que par ses lumières, et y mourut en 429. Il avait écrit plusieurs *Lettres*, dont on doit regretter la perte, après l'éloge qu'en fait saint Hilaire d'Arles, son disciple.

HONORAT, septième évêque de Marseille, né vers l'an 420 ou 425, était disciple de saint Hilaire d'Arles. Il a écrit la *Vie* de ce prélat. On la trouve dans le Saint Léon du P. Quesnel, avec le Saint Prosper, imprimé à Rome, 1752, in-8°. Il avait aussi composé des *Homélies* et plusieurs *Vies de saints*, qui ne sont point parvenues jusqu'à nous.

HONORÉ, le *Solitaire* ou d'*Autun*, parce qu'il était théologal de l'église d'Autun, se rendit célèbre par ses ouvrages, sous le règne de l'empereur Henri V, vers l'an 1120. Nous avons de lui : 1° *De prædestinatione et gratia*, dont l'édition la plus exacte est de 1621 ; 2° *De luminaribus Ecclesiæ*. C'est un recueil d'écrivains ecclésiastiques. 3° Un traité de l'office et des cérémonies de la messe, intitulé : *De gemma animæ* ; 4° *Libellus de hæresibus* ; 5° *Series romanorum pontificum usque ad Innocentium II* ; 6° *Sinopsis mundi*, autrefois attribué

à saint Anselme. La plupart ont été imprimés séparément ; il s'en trouve quelques-uns dans la Bibliothèque des pères.

HONORÉ, de Cannes, petite ville de Provence, auprès d'Antibes, capucin du XVIIe siècle, prêcha avec succès à la cour et à la ville. Son éloquence était celle d'un apôtre, sans vains ornements, et sans tout ce fard sous lequel plusieurs prédicateurs couvrent l'Évangile. Le P. Bourdaloue était un de ses admirateurs.

HONORÉ DE SAINTE-MARIE (Blaise), plus connu sous le nom de *Pierre Vauzelle*, né à Limoges en 1651, prit l'habit de carme déchaussé en 1671, et mourut à Lille en 1729, après avoir occupé toutes les places de son ordre. Ce religieux, aussi vertueux que savant, a publié plusieurs écrits, dont les principaux sont : 1° *Réflexions sur les règles et sur l'usage de la critique, touchant l'histoire de l'Eglise, les ouvrages des pères, les Actes des anciens martyrs, la vie des saints*, etc., avec des *Notes historiques*, *chronologiques*, Lyon, 1712 et 1720, en 3 vol. in-4° ; traduites en latin, Venise, 1768, in-fol. Cet ouvrage est rempli de recherches et de dissertations curieuses, savantes, et la plupart sur des points importants ; mais l'auteur manque quelquefois lui-même de critique, quoiqu'il donne de bonnes règles sur cela, principalement dans son premier volume, qui est le plus estimé. 2° La *Tradition des pères* et *des auteurs ecclésiastiques sur la contemplation*, avec un *Traité* sur les motifs et la pratique de l'amour divin, 3 vol. in-12. Cet ouvrage a été traduit en italien et en espagnol. 3° Un *Traité des indulgences du jubilé*, in-12 ; 4° des *Dissertations historiques et critiques des ordres militaires*, Paris, 1718, in-4° ; 5° une *Apologie de la constitution* Unigenitus, 1720, 4 vol. in-12, sans nom d'auteur, ni le lieu de l'impression ; 6° *Observations dogmatiques, historiques, critiques, des œuvres de Jansénius, Saint-Cyran, Arnauld, Quesnel*, etc., Ypres, 1724, in-4° ; 7° *Dissertations sur la constitution Unigenitus*, Bruxelles, 1727, in-4° ; 8° *Vie de saint Jean de la Croix*, Tournai, 1727 ; 9° *Dénonciation de l'Histoire ecclésiastique de Fleury au clergé de France*, 1726, et Malines, 1727. Sa critique concerne principalement ce que Fleury a dit de l'Eglise romaine, de l'autorité et de la dignité des papes, de la déposition des évêques, de l'érection et translation des siéges épiscopaux, des appels au souverain pontife, de la soumission due aux canons de la discipline, des croisades, de la juridiction des évêques. *Voyez* HOUSTA.

HONORIA (Justa Grata), fille de Constance de Nysse, qui fut associé à l'empire par Honorius, et de Placidie, sœur de ce même prince, naquit à Ravenne en 417. Sa mère l'éleva avec beaucoup de soin. Elle reçut à l'âge de 16 ans le titre d'*Auguste* ; mais elle déshonora peu de temps après cette dignité, en s'abandonnant à Eugène, chambellan de l'empereur, dont elle devint enceinte. Chassée du palais impérial, elle fut envoyée à Constantinople, où elle fut gardée très étroitement. Se croyant condamnée à une captivité perpétuelle, elle fit remettre au féroce Attila une bague en gage de sa foi, et l'invita à la réclamer comme son épouse. Sa correspondance avec le roi des Huns ayant été découverte, elle

fut mariée à un obscur plébéien, et reléguée au fond de l'Italie, où elle termina ses jours. L'époque de sa mort n'est pas connue, mais on ne doit la placer qu'après l'année 453.

HONORIUS, empereur d'Occident, second fils de Théodose le Grand, né à Constantinople en 384, partagea l'empire après la mort de son père, en 395, avec Arcadius son frère, qui fut empereur d'Orient. [Sous son règne, les Barbares firent à plusieurs reprises des irruptions dans les Gaules et jusque dans l'Italie. Stilicon, à qui Théodose avait confié la régence, les repoussa d'abord plusieurs fois, mais ensuite, voyant que l'empereur écoutait d'autres conseils que les siens, il forma le dessein de le détrôner.] Après avoir vaincu Radagaise, qui était entré en Italie avec 40,000 hommes, il résolut de se servir des Barbares, et surtout des Goths, conduits par Alaric, pour exécuter ce projet. L'empereur, informé des trahisons de Stilicon, le fit tuer par Héraclien en 408. (*V.* STILICON, HÉRACLIUS). Dès la même année, Alaric, général des Goths, mit le siége devant Rome, qu'il leva ensuite, dans l'espérance d'un accommodement : mais cette négociation n'ayant pas eu le succès qu'on en attendait, Alaric revint l'assiéger l'année suivante, et obligea les habitants de cette ville à recevoir Attale, préfet de Rome, pour empereur. Tandis que l'empire était ainsi ravagé, Honorius restait tranquille à Ravenne, et manquant ou de courage ou de forces pour s'opposer à ces barbares, il languissait dans une oisiveté déplorable. Ce malheur ne fut pas l'unique : divers tyrans s'élevèrent dans l'empire; Honorius s'en défit par ses capitaines (car pour lui il était incapable d'agir). Il mourut d'hydropisie à Ravenne, en 423, âgé de 38 ans, sans avoir eu d'enfants, quoiqu'il eût été marié deux fois, à Marie et à Thermancie, filles de Stilicon. Ce fut un prince timide, qui n'osa rien entreprendre, il ne vit le danger qu'avec effroi, l'évita toujours; et il se laissa conduire et tromper; il ne commanda jamais aux peuples que pour obéir à ses ministres. Honorius ne sut former de dessein, et n'en put comprendre ni exécuter aucun. C'est de son règne que date la décadence de la puissance romaine; l'empire, attaqué de toutes parts par les Barbares, vit ses barrières impuissantes pour les contenir. Il se rendit cependant recommandable par les lois qu'il fit en faveur de l'Église; et, s'il n'eut point les talents d'un grand politique, il eut les vertus d'un prince religieux. Une faute essentielle qu'il commit fut de rendre un édit de tolérance qui, mettant pour ainsi dire en problème la religion catholique (principale force de l'empire sous son père Théodose), détruisit en quelque sorte l'ensemble de ses vastes états, en désunissant les esprits et les cœurs. C'est au moins à cette loi de tolérance qu'un historien, aussi judicieux qu'éloquent, rapporte la crise subite et tout-à-fait imprévue où se trouva la couronne du fils, après le règne constamment glorieux du père. Nous rapporterons ce passage, que la révolution de France et les suites immédiates de l'édit qui établit l'indifférence des cultes, rendent particulièrement remarquable. « *Honorius variis cir-* » *cumsessus ac pene oppressus*

» *angustiis, ut ardua res imperium est, semel hanc legem uti parum caute, ita nimis ex facili tulit :* Propter sacrorum cultum quisquis hic erit, nulli damnum, neve pæna statuantur. Religionem sive publice, sive privatim ex proprio genio singuli sibi habento. Constructa a patribus delubra, priscosque ritus, qui volent, frequentanto; qui secus volent, haud frequentanto. *Cujusmodi licentia, incredibile dictu! ut imperii fortunam turbavit, ut indulgentia ista publicam pacem vexavit. Quippe labefactatis quam primum, et concussis admodum veris ritibus, statim populus audaci ac plane impio fastu nihil deinceps in religione sacrum inausumve, nihil de immortalibus firmum certumve habere cæpit. Utque in pejora proniores sumus, multi qui rebus divinis iniati, et quos tædebat jam asperiora professos, extemplo melioribus ausi sunt sacris nuncium facere, et inverecunda fronte a cælo cæptisque majorum profugere, omniaque qua publice, qua privatim, sursum deorsum permiscere. Quocirca pace, otio, felicitate jam eversa, uno quasi partu innumera per orbem universum nata sunt mala; factionum immanitas, optimatum rebellio, sacrorum ludibrium, aliaque plura, quæ brevi ultimam stragem diluviemque imperio portendebant.* » Cet empereur eut pour successeur Valentinien III.

HONORIUS Ier, né dans la Campagne de Rome, pape après Boniface V, en 625, mort en 637, fit cesser le schisme des évêques d'Istrie, engagés à la défense des *Trois Chapitres* depuis plus de 70 ans. (*Voyez* Sbas Vigile.) Il prit un soin particulier des Eglises d'Angleterre et d'Écosse, et gouverna l'Eglise universelle avec autant de zèle que de prudence. Sa gloire eût été sans tache, s'il ne s'était laissé surprendre par l'artificieux Sergius, patriarche de Constantinople, chef du monothélisme. Cet hérétique lui écrivit une lettre pleine de déguisement, dans laquelle il lui disait qu'on était convenu de garder le silence sur la dispute des deux opérations en J.-C. Il lui insinuait en même temps que quelques pères avaient enseigné une seule opération. Honorius, ne se défiant pas de ces ruses, lui écrivit une *Lettre* dans laquelle il lui disait : « Nous confessons » une seule volonté en J.-C., » parce que la Divinité a pris, » non pas notre péché, mais notre nature, telle qu'elle a été » créée, avant que le péché l'eût » corrompue. » Et plus bas : « Nous devons rejeter ces mots » nouveaux qui scandalisent les » Eglises, de peur que les simples, choqués de l'expression » des deux opérations, ne nous » croient nestoriens ou eutychiens, si nous ne reconnaissons en J.-C. qu'une seule opération. » Cette lettre, qui favorisait les vues de Sergius, n'est point adressée à tous les fidèles, comme le sont la plupart des lettres dogmatiques des papes; mais seulement à ce patriarche de Constantinople. Il ne paraît pas qu'Honorius, quoique coupable de négligence et de précipitation, puisse être regardé comme partisan du monothélisme. On peut voir sur ce sujet la Dissertation très approfondie du P. Merlin, qui le justifie victorieusement par des raisons soli-

des et des autorités respectables. Bellarmin et Baronius ont justifié le sens personnel d'Honorius, et non pas le sens naturel et grammatical de son assertion : d'où il ne s'ensuit rien contre l'infaillibilité de l'Église dans les faits dogmatiques, comme l'a prouvé M. Havelange, dans son savant et orthodoxe ouvrage : *Ecclesiæ infallibilitas in factis dogmaticis*. (*Voyez* le Journ. hist. et litt., 1er avril 1790, p. 530.) On trouve le nom d'Honorius à la fin du 6e concile général, parmi ceux des hérétiques qui y ont été condamnés ; mais François Marchesius, prêtre de l'Oratoire, dans son ouvrage intitulé *Clypeus fortium*, 1680, a prouvé d'une manière assez satisfaisante, que le nom d'Honorius y a été ajouté par un conciliabule des Grecs, après que les actes du concile avaient été approuvés par le pape Agathon. On a d'Honorius des *Lettres* dans les Conciles du P. Labbe, et une *Epigramme* dans la bibliothèque des pères.

HONORIUS II, de Bologne, appelé auparavant le *cardinal Lambert*, évêque d'Ostie, fut créé pape le 21 décembre 1124, d'une manière assez extraordinaire. Après la mort de Calixte II, les cardinaux élurent Thibaud, cardinal du titre de Saint-Anastase, qui prit le nom de *Célestin*; mais tandis qu'on chantait le *Te Deum* en action de grâces de cette élection, Lambert fut proclamé par le parti de Robert Frangipani, qui était extrêmement puissant. Célestin, pour épargner un schisme à l'Eglise, renonça volontairement au pontificat. Honorius, connaissant l'irrégularité de son élection, voulut en faire autant sept jours après; mais les cardinaux et les prélats romains la confirmèrent. Il confirma à son tour l'élection de Lothaire à l'empire, et condamna les abbés de Cluny et du Mont-Cassin, accusés de diverses fautes. Il mourut au monastère de Saint-André, le 14 février 1130. On a de lui quelques *Lettres* qui ne contiennent rien de remarquable. Innocent II lui succéda.

HONORIUS III (Censio Savelli), Romain de naissance, fut pape après Innocent III en 1216. Il confirma l'ordre de Saint-Dominique, et fit prêcher inutilément des croisades pour le recouvrement de la Terre-Sainte. Ce pape, mort en 1227, était savant pour son siècle; il a laissé plusieurs ouvrages. C'est le premier pontife qui ait accordé des indulgences dans la canonisation des saints. C'est lui aussi qui, vers l'an 1220, défendit d'enseigner le droit civil à Paris : défense qui subsista jusqu'en 1679, que l'on y établit une chaire pour cette faculté. On a publié sous son nom : *Conjurationes adversus principem tenebrarum et angelos ejus*, Rome, 1629, in-8°, peu commun. Ce pontife eut pour successeur Grégoire IX.

HONORIUS IV (Jacques Savelli), Romain, monta sur le trône pontifical le 2 avril 1285, succédant à Martin IV, et mourut en 1287, après avoir purgé l'État de l'Église des voleurs qui l'infestaient. Il se signala par son zèle pour les droits de l'Église romaine et pour le recouvrement de la Terre-Sainte. Il conçut l'idée de quelques établissements utiles pour accélérer le progrès des lettres, très négligées dans son siècle. Il avait voulu fonder à Paris un collé-

ge, où l'on pût apprendre les langues orientales; mais cette fondation n'eut pas lieu. Il était très incommodé de la goutte, cependant il gouverna avec fermeté. Il disait que *quoique ses membres fussent malades, son esprit se portait bien*. Nicolas IV. lui succéda.

HONORIUS, antipape. *Voyez* CALADOÜS.

HONTAN (N., baron de la), naquit vers 1666 en Gascogne près le Mont-de-Marsan. Il fut d'abord soldat au Canada, ensuite officier. Envoyé à Terre-Neuve en qualité de lieutenant de roi, il se brouilla avec le gouverneur, fut cassé, et se retira en Portugal et de là en Danemarck. Il est principalement connu par ses *Voyages dans l'Amérique septentrionale*, dans lesquels il prétend faire connaître les différents peuples qui y habitent, leur gouvernement, leur commerce, leurs coutumes, leur religion, etc. Ils sont en deux vol. in-12; imprimés à La Haye en 1705, et écrits d'un style embarrassé et barbare. Le vrai y est totalement confondu avec le faux, les noms propres estropiés, la plupart des faits défigurés. On y trouve des épisodes entiers qui sont de pures fictions; tel que le *Voyage sur la Rivière-Longue*. L'auteur s'y montre d'ailleurs aussi mauvais français que mauvais chrétien.

HONTHEIM (Jean-Nicolas de), né à Trèves le 27 janvier 1701, doyen de Saint-Siméon, évêque de Myriophite *in partibus*, et suffragant de l'archevêque-électeur, mort le 2 septembre 1790, dans son château de Mont-Quintin, au duché de Luxembourg, s'est fait connaître par son goût pour l'érudition, et a publié plusieurs ouvrages dans ce genre: *Historia trevirensis diplomatica et pragmatica*, Augsbourg et Wurtzbourg, 1750, 3 vol. in-fol. Recueil de diplômes et divers écrits relatifs au droit public, civil et ecclésiastique du pays de Trèves, avec des observations et des notes pleines de recherches, mais écrites d'un style dur, embarrassé et incorrect, et empreintes d'une critique peu équitable envers ceux dont il avait recueilli le plus de lumière. 2° *Prodromus historiæ trevirensis diplomaticæ et pragmaticæ, exhibens origines treviricas*, Augsbourg, 1757, 2 vol. in-fol. C'est un supplément de l'ouvrage précédent, ou plutôt un préambule, et qui, dans l'ordre chronologique des faits, aurait dû le précéder. L'auteur traite de l'état du pays de Trèves au temps des Romains et au-delà. Mais le plus fameux de ses ouvrages est la compilation qui a paru sous le nom de *Justinus Febronius*, ayant pour titre: *De præsenti statu Ecclesiæ liber singularis*, et porté successivement à 5 gros vol. in-4°, dont un cénobite a publié un abrégé en français en 2 vol. in-12. L'auteur a donné en 1778 une *Rétractation* de cet ouvrage, divisée en trois parties, dont la première contient les erreurs, la seconde la réfutation, la troisième le langage catholique: elle est en général très bien rédigée, excepté qu'il mêle quelquefois des matières peu importantes à celles qui le sont infiniment. Mais quelque temps après il donna un *Commentaire* de cette *Rétractation*, qui fit croire qu'elle n'avait pas été bien sincère. Quoi qu'il en soit, le *Liber singularis*, dont il est

parlé dans d'autres articles (1), que le pape Clément XIII et la plupart des évêques d'Allemagne ont anathématisé dès qu'il parut, a fait tant de bruit dans le monde, les ignorants l'ont tant prôné, les ennemis de l'Eglise l'ont si avidement accueilli, il a servi à autoriser tant d'opérations funestes à la foi, à la hiérarchie et à la discipline de l'Eglise catholique, qu'il est essentiel d'en parler avec quelque détail, et de détromper surtout ceux qui ont paru croire que les principes de Febronius, si toutefois il en a, étaient ceux de l'Église gallicane. La manière dont le clergé de l'Eglise de France parle de cet ouvrage, de cette Eglise qu'on regarde comme la plus libre, la plus affranchie des prétentions *ultramontaines*, doit être en ce point de la plus grande importance. Je copie les Mémoires du clergé, année 1775, pag. 870. *Dénonciation du samedi* 18 *novembre* 1775, *à* 9 *heures du matin*, *CXXV*e *séance* (*monseigneur le cardinal de la Roche-Aymon*, *président*). « Monseigneur l'archevêque de Paris a dit qu'il avait reçu une lettre de monseigneur l'archevêque-électeur de Trèves, concernant un livre connu depuis quelques années dans ses états, et qui a pour titre : *Justini Febronii, jurisconsulti, de statu Ecclesiæ, et legitima potestate romani pontificis, liber singularis*; qu'il paraissait par cette lettre, que l'auteur de cet ouvrage s'étayait du suffrage du clergé de France dans plusieurs opinions contraires à l'enseignement de l'Église gallicane; que si l'assemblée l'agréait, on en ferait la lecture. — Après la lecture de cette lettre, monseigneur l'archevêque de Paris a dit que pour répondre aux vœux de monseigneur l'électeur, et mettre l'assemblée, qui touche à la fin de ses séances, à portée de prendre à cet égard un parti digne de sa sagesse, il avait fait faire un extrait de quelques assertions de cet auteur; qu'il remettait cet extrait sur le bureau avec un exemplaire de l'ouvrage. — Sur quoi messeigneurs et messieurs du bureau de la religion et de la juridiction, ont été priés d'examiner avec soin la doctrine contenue dans ces assertions, et de faire part à l'assemblée de leurs vues à cet égard. » — *Rapport, et délibération, jeudi* 7 *décembre* 1775, *à* 9 *heures du matin*, *CXL*e *séance*. « Messeigneurs et messieurs les commissaires pour la religion et la juridiction ont pris le bureau, et monseigneur l'archevêque de Toulouse a dit que la commission s'étant occupée, conformément aux ordres de l'assemblée, de la lettre écrite par monseigneur l'archevêque-électeur de Trèves à monseigneur l'archevêque de Paris, sur le livre de Febronius, avait applaudi, comme elle le devait, au zèle de monseigneur l'électeur de Trèves; et que, partageant ses justes alarmes, elle se serait empressée de chercher tous les moyens de lui donner la satisfaction qu'il désirait; mais que la fin prochaine des séances ne permettant pas de se livrer à un examen approfondi de cet ouvrage, elle croyait devoir se borner à proposer à l'assemblée de prier monseigneur le cardinal de la Roche-Aymon de faire connaî-

(1) *Voy.* les articles Isidore Mercator, Dominis (Marc-Antoine de), Puffendorf, Marsile de Padoue, Sarpi, Housta, Falkemberg, Antoine Pereira (à la fin de l'article) Pereira de Castro, Neller, etc.

tre à monseigneur l'électeur les sentiments dont elle est pénétrée pour sa personne, et de lui marquer : 1° Que l'assemblée, touchée comme elle doit l'être de la confiance que lui témoigne monseigneur l'électeur, aurait désiré seconder de tout son pouvoir le zèle qui l'anime, pour repousser loin de son diocèse tout ce qui peut altérer la pureté de la foi et l'intégrité de la doctrine; mais que touchant à la fin de ses séances lorsque la lettre de monseigneur l'électeur lui a été communiquée, elle n'a pu se livrer à l'examen approfondi du livre de Febronius; 2° Que cet ouvrage est *à peine connu* en France d'un petit nombre de théologiens, et que *loin d'y avoir aucune autorité*, il passe parmi ceux qui le connaissent pour favoriser les opinions nouvelles, pour être *inexact sur les objets de la plus haute importance*, et surtout pour s'écarter du langage dont le clergé s'est toujours fait une loi lorsqu'il a été dans le cas de s'expliquer sur la *primauté d'honneur et de juridiction* qui appartient au successeur de saint Pierre, et sur l'autorité de l'Eglise de Rome, *centre de l'unité et mère et maîtresse de toutes les Eglises;* 3° Que la doctrine du clergé de France, sur tous ces objets, consignée dans les déclarations et expositions de ses assemblées, est *le désaveu le plus formel* qu'il soit possible d'opposer à ceux qui osent sans fondement s'appuyer de son autorité; qu'il faudrait, pour s'en prévaloir, tenir le même langage que lui, d'après la doctrine des pères et des anciens canons; et que pour tirer avantage du silence de l'Eglise de France, il faudrait que l'ouvrage de Febronius y fût assez connu et répandu pour avoir mérité de fixer son attention. — L'avis de la commission a été approuvé, et son éminence a dit qu'elle se conformerait incessamment aux désirs de l'assemblée.» — On voit, par cet extrait, quelle est l'étrange erreur de ceux qui confondent les libertés de l'Eglise gallicane avec le traité de l'anarchie ecclésiastique de Febronius, Zaccaria, Mamachi, Trautwein, l'abbé Pey dans le traité de l'*Autorité des deux puissances*, et d'autres savants, ont poursuivi le tortueux sophiste dans tous ses détours : je ne puis rendre compte de ces réfutations diverses, mais je joindrai ici une lettre du célèbre apologiste de la religion, l'abbé Bergier, qui par l'érudition, la force de raisonnement, la lumineuse critique avec lesquelles il a confondu les ennemis du christianisme, avait acquis un droit particulier de dire son sentiment sur toutes sortes d'erreurs religieuses et de mauvaises productions. Cette lettre donne du livre et de l'auteur une idée claire et vraie, telle qu'elle résulte de la lecture réfléchie de l'informe compilation. Voici ce qu'il écrivait en 1775 à un des plus sages princes de l'Allemagne. « Il est assez étonnant que le *Traité* du gouvernement de l'Église et de la puissance du pape par Febronius fasse du bruit dans quelques états de l'Allemagne; soit pour le fond, soit pour la forme, ce livre ne m'a jamais paru capable de faire impression sur des hommes instruits et qui se piquent de raisonner. Ce que l'auteur a dit de vrai est emprunté des théologiens français, particulièrement de M. Bossuet, dans sa Défense de la déclaration du clergé de France de

1682; ce qu'il a dit de faux et d'erroné est tiré des protestants, des jansénistes, ou des canonistes qui cherchaient à chagriner la cour de Rome dans des temps de troubles. Ces divers matériaux, qui n'étaient pas faits pour aller ensemble, ont été compilés assez maladroitement par Febronius; il a rapproché des lambeaux qui s'entre-détruisent; comme il ne part jamais de principes universellement avoués, il tombe continuellement en contradiction; il nie dans un endroit ce qu'il affirme dans un autre; il soutient une opinion dans le temps même qu'il fait profession de la rejeter: ce serait assez de comparer seulement les titres des chapitres et des sections de son ouvrage, pour voir ou qu'il ne s'entend pas, ou qu'il n'est pas d'accord avec lui-même. — Après avoir d'abord un peu biaisé, il avoue que le pouvoir des clefs donné par J.-C. à saint Pierre (*Matth.*, c. 16, v. 18) doit s'entendre de *la primauté* de saint Pierre et de *ses successeurs dans le siége de Rome* (tome 1, pag. 28). Il convient que cette primauté est prouvée par l'Ecriture et par la tradition (pag. 145). Ensuite il soutient que J.-C. a donné ce pouvoir des clefs à toute l'Eglise et non à saint Pierre (pag. 54). Qu'a-t-il donc donné à saint Pierre par les paroles citées dans saint Matthieu? Nous n'en savons rien. — Selon Febronius, la primauté a été donnée à saint Pierre et *à ses successeurs*, par ces paroles de J.-C.: *Je vous donnerai les clefs du royaume des cieux* (pag. 28). Et selon lui-même, dans le chapitre suivant, elle a été accordée à l'évêque de l'Eglise de Rome, non par J.-C., mais par saint Pierre et par l'Église (pag. 154). Mais si les évêques de l'Eglise de Rome sont les successeurs de saint Pierre, ont-ils eu besoin de recevoir de l'Église ce qu'ils avaient déjà reçu de J.-C.? Les droits de saint Pierre leur ont passé par succession, comme les droits des apôtres ont passé aux autres évêques. En suivant Febronius, nous ne savons plus ni par quelle personne la primauté a été accordée, ni à qui elle a été donnée. — Nous savons encore moins en quoi elle consiste. Selon la sect. 2 du ch. 2, tom. 1, pag. 151, le bien de l'unité (il fallait dire *la nécessité de l'unité*) est le fondement de cette primauté, voilà pourquoi elle est perpétuelle; cela est vrai, et c'est ce qui prouve qu'elle vient de J.-C. Selon la sect. 4 (pag. 169), quoique le pape puisse faire des lois, elles ne sont obligatoires que par l'accession de l'*unanimité* du consentement; quoique ses décisions sur la foi et sur les mœurs soient d'un grand poids, elles ne sont pas irréformables. Ailleurs, il compare la primauté du pape entre les évêques à celles du premier président d'un parlement. Dans le chap. 2, sect. 11 (tom. 1, pag. 238), et dans le chap. 5, sect. 4 (tome 11, page 149), il soutient que le souverain pontife a *une grande autorité* sur toutes les Églises, *mais point de juridiction proprement dite.* — Il n'est pas aisé de deviner en quoi consiste une grande autorité sans juridiction, comment une autorité qui n'est pas obligatoire, peut servir à maintenir l'unité de l'Eglise; de quel poids peut être une décision qui n'oblige point; en quoi la prééminence d'un premier président peut contribuer à maintenir l'unanimité de sentiment dans sa compagnie. Pour que son avis fasse loi, il

suffit que la pluralité l'embrasse; pour donner la même force à la décision du pape, il faut l'*unanimité* du consentement; le pape est donc fort au-dessous d'un premier président. — Cette doctrine n'est pas celle des théologiens catholiques. Tous soutiennent que le successeur de saint Pierre a sur toute l'Eglise, non-seulement la primauté, mais la juridiction; que ce privilége est de droit divin, puisque J.-C. l'a donné à saint Pierre et à ses successeurs; que l'Eglise ne peut le transporter à un autre siége, et qu'il ne peut être transmis que par succession. L'opinion contraire de Febronius (tom. 1, p. 154 et 163) est donc une erreur et une contradiction. — Il a fait plus. Il dit (tom. 1, pag. 168) que Jésus-Christ, en donnant les clefs *à toute l'Eglise en corps*, a voulu que le droit de ces clefs fût exercé *sous le bon plaisir de l'Eglise* par les évêques et les pasteurs. Selon cette décision, les évêques ne tiennent point de Jésus-Christ leur autorité et leur juridiction sur les fidèles, ils l'ont reçue des fidèles mêmes, et ne peuvent l'exercer que *sous le bon plaisir* de ceux-ci. C'est la doctrine de Wiclef et de Jean Hus; doctrine que Febronius fait cependant profession de rejeter au commencement de cette section (pag. 165). — Son grand dessein est de prouver que le gouvernement de l'Eglise n'est point monarchique. Qu'est-il donc? aristocratique ou démocratique? Selon les principes de Febronius, on doit dire qu'il est démocratique, puisque les évêques, les pasteurs, les gouverneurs de l'Eglise, reçoivent leur juridiction ou le pouvoir des clefs, non de Jésus-Christ, mais du corps de l'Eglise ou des fidèles, et ne peuvent l'exercer que *sous le bon plaisir* de ceux-ci. Les théologiens catholiques, même les Français, rejettent cette doctrine comme hérétique et condamnée au concile de Constance; ils disent que le gouvernement de l'Eglise n'est pas *purement monarchique*, mais tempéré par l'aristocratie; ils soutiennent que la juridiction des évêques, ou le pouvoir des clefs, est de droit divin, qu'ils en ont hérité des apôtres, qu'il a été donné à ceux-ci par Jésus-Christ et non à l'Eglise ou au corps des fidèles. — Febronius l'a reconnu lui-même (chap, 7, sect. 1re, tom. 3, pag. 1 et suiv.), en se contredisant toujours. Il dit, d'après l'Evangile, que Jésus-Christ a envoyé les apôtres, comme il avait été envoyé lui-même par son père; qu'un successeur entre dans les droits de son prédécesseur, à moins qu'on ne puisse montrer que ces droits ont été légitimement restreints; que chacun des apôtres, dont les évêques sont les successeurs, *a reçu du Seigneur* son apostolat par une vocation immédiate *avec tous les droits qui y sont adhérents*, etc. Febronius devait donc prouver que ces droits ont été légitimement restreints pour les successeurs malgré l'ordre de Jésus-Christ, puisque ces successeurs ont besoin de recevoir le pouvoir des clefs du corps de l'Eglise. — Chap. 6, sect. 3 (tom. 2, pag. 368), il rejette comme peu solide l'opinion de ceux qui pensent que la plus grande partie des évêques adhérents à une décision du pape hors du concile établit un jugement irréfragable, et en dernier ressort; il prétend montrer le contraire par l'histoire des jansénistes (pag. 378), c'est-à-

dire, qu'il canonise la résistance de ces réfractaires, et soutient qu'on ne peut les regarder comme hérétiques, tant qu'ils n'auront pas été condamnés par un concile général. Ici il fait profession d'abandonner l'opinion de M. Bossuet, donne la torture aux passages de saint Augustin et des autres pères, met hardiment son sentiment particulier en opposition avec la croyance générale de l'Eglise. — Pour couronner ce chef-d'œuvre, il nous enseigne gravement la méthode de faire un schisme en règle (chap. 9, sect. 4, tom. 3, pag. 285). Il dit que si un pape s'opposait aux décrets d'un concile national, et séparait un royaume de sa communion, il faudrait pourvoir cette Eglise nationale d'un chef *extraordinaire et pour un temps*; en agir envers un pape canoniquement élu et reconnu, comme on fit à l'égard de Benoît XIII pendant le grand schisme d'Occident. En effet, cela suit évidemment des principes de Febronius. Si le chef de l'Eglise a reçu son autorité de l'Eglise elle-même, et non de Jésus-Christ, il est clair que l'Eglise peut la lui ôter quand elle le jugera à propos. — Je pense, mon prince, que c'en est assez pour mettre cet ouvrage absurde à sa juste valeur; il ne peut avoir échappé à la censure que par le mépris qu'on en a fait. Un auteur qui se réfute lui-même n'a pas besoin d'autre condamnation. Il n'est pas une seule section dans laquelle on ne puisse montrer des erreurs, des contradictions ou des sophismes. C'est une compilation sans ordre, sans justesse, sans logique, aussi mal arrangée que mal écrite; l'auteur, quel qu'il soit, ne s'est pas entendu lui-même. Il ne peut plaire qu'à ceux qui ont sucé des principes d'anarchie et de révolte contre l'Eglise dans les leçons ou dans les écrits des protestants. Ceux qui s'imaginent que ce sont là les sentiments du clergé de France n'ont jamais lu d'autres théologiens français que les jansénistes; ils ne connaissent pas seulement la Défense de la déclaration du clergé par M. Bossuet. » Cette lettre, écrite au duc Louis-Eugène de Wurtemberg, est datée de Paris, le 12 octobre 1775. Ce que M. Bergier y dit des contradictions de Febronius, et de sa réfutation par lui-même, est vrai à un point qui passe toute vraisemblance, pour quiconque n'a pas eu le temps de s'ennuyer en feuilletant cette lourde rapsodie. L'on y rencontre à chaque page le *oui* et le *non* prononcé de la manière la plus tranchante (1). Le lecteur attentif qui voit tout cela, ne sait que penser; il craint l'illusion et se défie de ses yeux: il finit par déplorer l'aveuglement où les passions précipitent l'esprit de l'homme. — Si à cet amas de contradictions on ajoute une mauvaise foi dans les citations qui passe toute crédibilité (2), un ton d'injure et de

(1) Pour ne pas donner trop d'étendue à cet article, nous renvoyons pour ce groupe de contradictions, au *Jugement d'un protestant*, pag. 15 et suiv.; au *Coup d'œil sur le congrès d'Ems*, pag. 111; au *Journ. hist. et littér.*, 15 décembre 1790, pag. 652 et suivantes, où tous les passages sont rapportés tout au long, avec l'indication précise des tomes et des pages.

(2) Il faudrait un livre entier pour apprécier toutes ses citations; je dirai seulement que lui-même ne savait ce qu'il citait, quels auteurs, quels livres il produisait sur la scène. Cela est si vrai, que citant sans cesse Psaff, Puffendorf, Fra-Paolo, des écrivains de toutes les sectes et de toutes les factions, il proteste, avec une contenance qui prête à rire, qu'il a mis toute son attention à ne jamais citer de protestants, ni d'auteurs que tous les chrétiens ne reconnussent pas pour des hommes graves et pieux. *Non fuerunt in aciem deducti nisi viri graves et pii quos omnes ecclesia pro talibus agnoscunt*, tom. 1, Append. 3, pag. 86. *Studio abstinui a scriptoribus protestantibus*, ibid., pag. 41. On voit qu'il oublie lui-même de moment à autre le contenu de son livre. Clément XIII dit dans son bref du 14 mars 1764, au prince Clément de

grossièreté que le vrai savoir et *mens conscia recti* n'emploient jamais (1), et enfin un style et un latin tels que le plus scolastique écrivain n'a jamais employés (2), on ne pourra comprendre comment dans la bonne Germanie, ce *Liber* réellement *singularis* a pu causer un engouement qui a persuadé aux gens d'Ems qu'ils pouvaient, sans rien risquer, se livrer à un tel guide. Mais ce phénomène n'a rien d'étonnant pour quiconque connaît comment se font les réputations, et que le meilleur moyen de s'en faire une sûrement et promptement, est de s'attacher à quelque faction puissante et bavarde; or, c'est ce qu'a fait Febronius, en flattant la nombreuse cohorte des ennemis du saint-siége, et particulièrement les jansénistes. « Parmi les esprits factieux (dit le plus grand orateur de la France), être leur adhérent, c'est le souverain mérite, n'en être pas, c'est le souverain décri. Si vous êtes dévoué à leur parti, ne vous mettez pas en peine d'acquérir de la capacité et de la probité. Votre dévouement vous tiendra lieu de tout le reste. Caractère particulier de l'hérésie, dont le propre a toujours été d'élever jusqu'au ciel ses fauteurs et ses sectateurs, et d'abaisser jusqu'au néant ceux qui osaient l'attaquer et la combattre. La manière des hérétiques était de s'ériger eux-mes premièrement, et puis leurs partisans et leurs associés, en hommes rares et extraordinaires. Tout ce qui s'attachait à eux devenait *grand*, et ce seul titre, d'être dans leurs intérêts, était un éloge achevé. » (1) — Mais puisque Febronius a solennellement rétracté ses erreurs, pourquoi en rappeler le souvenir et approfondir ses torts? Pourquoi? parce que, malgré sa rétractation, les ennemis de l'Eglise en font leur guide et leur garant; parce que, malgré sa rétractation, les perturbateurs du repos de l'Eglise d'Allemagne ne cessent de le copier, et de se régler sur ses plus répréhensibles assertions; parce que, sur sa rétractation, il a

Saxe, alors évêque de Ratisbonne: *Omnia ex hæreticorum et sanctæ sedi infensissimorum hominum libris conquisivit, absurdissima quævis de suo adjecit.*

(1) Il est incroyable avec quel dédain, quelle morgue fastueuse et insultante, Febronius traite ses adversaires les plus sages et les plus modérés. On trouve quelques échantillons de son éloquence injuriante dans le *Coup d'œil sur le congrès d'Ems*, pag. 116; dans le *Journ. histor. et littér.*, 15 décemb. 1790, pag. 656.

(2) On peut voir un petit catalogue de ses expressions favorites et ridiculement anti-latines, dans le *Journal histor. et littér.*, 15 décembre 1790, pag. 657; *Coup d'œil sur le congrès d'Ems*, pag. 116.

(1) On a varié beaucoup sur les motifs qui peuvent avoir déterminé Febronius à se dévouer à cette pénible et rebutante compilation. Les uns ont cru qu'il y avait été poussé par un mécontentement particulier, reçu de la cour de Rome; d'autres ont pensé qu'ayant toujours eu une très forte envie d'obtenir un évêché dans les Pays-Bas autrichiens, il avait cru se ménager la protection du gouvernement, en détruisant la hiérarchie ecclésiastique, pour mettre l'Église sous le pouvoir temporel (ce qui ne peut manquer d'arriver, quand une fois la puissance pontificale sera anéantie). Quoi qu'il en soit, l'amour de la vérité nous oblige de dire que nous avons trouvé dans les Pays-Bas des lettres circulaires adressées par Febronius à des chanoines de différentes cathédrales, qui, comme l'on sait, donnent leurs suffrages pour la nomination des évêques. Celle que nous avons sous les yeux, et qui est signée de la main de Febronius, est conçue en ces termes: « Monsieur, les assurances que son altesse » royale le duc de Lorraine, et son excellence le » comte de Cobenzel, ont eu la bonté de me donner, » en considération des services que j'ai eu autrefois » l'occasion de rendre à l'auguste maison d'Autriche, » de vouloir appuyer ma très humble requête pour » un des évêchés desdits pays, m'ont déterminé à me » mettre au nombre des compétiteurs pour l'évêché » d'Anvers. Je ne peux y parvenir que moyennant les » suffrages de messieurs les chanoines de la cathé- » drale. J'ose, monsieur, vous prier de m'accorder le » vôtre, malgré que je n'aie pas l'avantage de vous » être connu. J'espère que l'épiscopat, dont depuis » dix ans je remplis toutes les parties dans un des plus » vastes diocèses de l'Europe, me servira de témoi- » gnage de la capacité requise pour l'évêché que je » demande par votre suffrage, monsieur. Je connais » tout le poids du bien que vous pouvez me faire dans » cette recherche, et *je vous prie de compter sur l'é-* » *tendue de ma reconnaissance, qui ne sera pas infé-* » *rieure au service* que, j'espère, vous ne me refuse- » rez pas en cette occasion. Je ne desire rien tant que » de faire votre connaissance, et de vous convaincre » de la plus parfaite considération, avec laquelle je » suis, monsieur, votre très humble et très obéissant » serviteur, DE HONTHEIM, évêque de Myriophite, » suffragant de Trèves. » Trèves, 12 juillet 1758.

fait un *Commentaire* qui, à la vérité, la confirme quant au fond, et devrait ôter à des écrivains de bonne foi l'envie de se prévaloir de ses égarements, mais qui, par des explications tortueuses et un combat pénible entre l'égoïsme et la franchise de la confession, a donné lieu de croire qu'il y avait dans son cœur autant d'inconstance que dans son esprit (1). Quoi qu'il en soit, je finirai ce qui regarde l'auteur par une lettre de son souverain spirituel et temporel, qui dès l'an 1765 s'était déjà déclaré franchement sur la nature de la maussade compilation (2); qui paraît même par ses bons et sérieux avis, avoir contribué à la rétractation de l'auteur, et qui, sans prévoir sans doute qu'un de ses envoyés signerait un jour à Ems le résultat de l'ouvrage rétracté, s'exprimait ainsi en 1781 sur le *Commentaire* de la rétractation, en écrivant au pape Pie VI : « Très saint père, j'ai reçu, avec la vénération qui leur est due, les lettres pleines de bienveillance qu'il a plu à votre sainteté de m'adresser en date du 13 octobre, et j'ai vu avec la plus grande satisfaction que son jugement sur le Commentaire de Febronius était parfaitement conforme à celui que j'en avais porté. Quant aux ordres qu'il lui a plu de m'intimer par les mêmes lettres, je les aurais certainement remplis avec autant de promptitude que de bonne volonté, si je n'avais craint (crainte, à mon avis, bien fondée) que la réprimande ou l'avertissement dont elle me chargeait envers M. de Hontheim ne devînt plus nuisible qu'utile à la religion. Car il me paraît indubitable, ou que la rétractation que M. de Hontheim a faite de ses erreurs n'était qu'une feinte, ou qu'il s'est repenti aussitôt de l'avoir faite. Et en effet, s'il avait agi avec cette *sincérité germanique* dont il se vante dans la formule même de sa rétractation, se serait-il vivement affligé de voir ses nouveaux sentiments communiqués au sacré collége des cardinaux et même à l'univers entier? Aurait-il négligé dans la lettre circulaire qu'il a mise à la tête des actes consistoriaux publiés par mon ordre dans ce diocèse, les observations que je lui avais faites, et qui ne pouvaient déplaire ni paraître déplacées à un homme sincèrement repentant? Aurait-il débité faussement qu'il avait été atterré par les menaces de votre sainteté, et fait passer cette calomnie

(1) Quel que soit ce *Commentaire*, il ôte tout subterfuge à ceux qui, après la rétractation, voudraient encore défendre les erreurs de l'auteur, puisque l'aveu de ces erreurs subsiste dans le Commentaire, quoique d'une manière faible et tergiversaute. L'épigraphe, prise de Sénèque, suffit pour leur faire sentir la mauvaise foi de leur procédé. *Rectum iter quod sero cognovi, et lassus errando, cæteris monstro.*

(2) Le prince Clément de Saxe, alors évêque de Ratisbonne et de Freysingen, aujourd'hui archevêque-électeur de Trèves, en instruisant le peuple que Dieu avait confié à sa sollicitude pastorale, parlait de Febronius comme d'un homme qui visait à saper par le fondement l'Église catholique, et particulièrement le siége de son premier pontife. *Beatissimi Petri apostolicam sedem penitus evertere, et petram supra quam Christus Dominus ædificavit Ecclesiam suam, omni adhibito conatu, tentat suffodere.* Le même prélat ne fait point difficulté d'appeler le livre de Febronius une *production diabolique*, PARTUS SATANÆ, et le range avec les livres les plus détestables qui tendent à anéantir la piété et à détruire toute religion. *Teterrimi libri inundant agrum Domini, suffocant sementem Evangelii, veræ pietatis et religionis sensa extinguunt.* L'expérience a fait voir qu'il n'y avait rien de trop dans ce passage; la décadence presque générale de la religion en Allemagne, doit être particulièrement attribuée à la secousse que Febronius a donnée à la hiérarchie, au mépris qu'il a inspiré pour le chef de l'Église, à ses calomnies contre le siége de Rome, à ses efforts pour ourdir un schisme, etc. Dans le même temps, en parlant du même auteur, s'exprimaient de la même façon l'évêque et prince de Constance, l'évêque et prince d'Augsbourg, l'évêque et prince de Liége, l'archevêque-électeur de Cologne, et autres prélats allemands, parfaitement d'accord sur ce point avec le pape Clément XIII, avec l'Église gallicane (comme nous l'avons fait voir), et avec tout l'univers catholique.

jusqu'à la cour impériale? Aurait-il gardé un silence perfide sur les bruits malicieusement répandus touchant l'acte de sa rétractation; bruits cependant bien flétrissants pour sa réputation, puisqu'ils le dénonçaient, ou comme un lâche déserteur de la vérité, ou comme un imbécille? Aurait-il fait imprimer à mon insu, sous le prétendu titre de *Commentaire*, une production plus abominable encore que mal désignée? je dis mal désignée, car qui donnerait la dénomination de *Commentaire sur une rétractation* à un ouvrage qui ne paraît entrepris que pour énerver la rétractation même; à un ouvrage qui, au lieu de lumières, répand de nouvelles ténèbres sur l'esprit du rétractant, et qui, bien loin d'établir par des arguments solides les vérités catholiques, opposées aux erreurs abjurées, si solennellement reconnues dans l'acte d'abjuration, en réduit de nouveau plusieurs dans la catégorie des propositions douteuses, l'auteur s'appuyant, selon sa coutume, sur l'autorité des autres, parce qu'il sentait toute l'ignominie dont il se serait couvert en les combattant en son propre nom; à un ouvrage enfin si différent de la rétractation que, tandis que celle-ci a été bien reçue de tous ceux qui aiment sincèrement l'Eglise, l'autre n'a pu mériter que les éloges des hérétiques? Je n'ai pas manqué néanmoins de témoigner à mon suffragant combien une pareille conduite était peu digne d'un homme de bien; de plus, je l'ai souvent et sérieusement averti de son devoir, et j'ai fait tous mes efforts pour le ramener dans le droit chemin: mais j'ai cru qu'il serait dangereux avec un homme d'un esprit vain et artificieux comme sont ordinairement les novateurs, de pousser les choses trop loin, surtout dans un temps où il voyait les puissances mêmes favoriser ouvertement un système qu'il avait abjuré du moins extérieurement. Au reste, abstraction faite de ma conduite envers M. de Hontheim, je crois que, vu le caractère de son esprit et les circonstances de ces temps malheureux, il est plus sûr de ne pas exiger de lui des déclarations ultérieures. Car, outre qu'il est incertain avec quelle attention, quelle sincérité et quelle constanee il obéira aux ordres de votre sainteté, les explications, quelque orthodoxes qu'elles puissent être, ne paraîtront dans la bouche de Febronius, esprit versatile et toujours opposé à lui-même, qu'une contradiction nouvelle; tandis que d'autres, répandant la calomnie à leur gré, publieront qu'elles ont été arrachées par force et par crainte à un vieillard faible et déraisonnant. Cependant votre sainteté ne pouvant dissimuler la publicité du *Commentaire*, je crois que, crainte que son silence ne soit pris pour une approbation tacite, il conviendrait, peut-être même serait-il nécessaire de le condamner ouvertement, et d'y ajouter une exhortation paternelle, pour que (vu qu'il a perdu par ses variations perpétuelles la confiance publique, et le moyen de persuader que ses sentiments sont orthodoxes, quand même ils le seraient) il ne cesse de déplorer, avec les larmes amères de la pénitence,

les troubles excités dans l'Eglise qu'il ne peut appaiser, et les scandales qu'il ne peut réparer. J'ai cru, très saint-père, devoir exposer ces choses dans la simplicité de mon cœur; mais que ce soit sauf le jugement plus éclairé de votre sainteté, et sans préjudice de l'obéissance filiale que je lui porte : car mon intention n'a été nullement de censurer ses ordres ou de chercher un prétexte spécieux pour les éluder; mais seulement de lui faire connaître des détails qui, n'étant connus à personne comme à moi, demanderaient peut-être une manière d'agir différente de celle que votre sagesse et votre prudence vous indiquent pour la meilleure. Il me reste maintenant à attendre ce qu'il vous plaira de m'ordonner, recommandant et ma personne et les peuples commis à mes soins à votre faveur paternelle, et demandant, avec la plus profonde vénération, la bénédiction apostolique de votre sainteté, etc. *Ehrenbreitstein*, *le* 17 *novembre* 1781.»—En même temps le même archevêque-électeur écrivit à monseigneur Bellisomi, archevêque de Thyane, nonce apostolique à Cologne, la lettre suivante. « Vous verrez par la copie de la lettre que je vous prie de faire passer à sa sainteté, que je trouve du danger à faire barbouiller de nouveau du papier à M. de Hontheim, qui par ses continuelles contradictions s'est mis dans l'impossibilité de faire à l'avenir aucun bien, quelquechosequ'il écrive, quoiqu'il soit encore dans le cas de faire du mal, surtout dans les temps critiques où nous vivons. Si vous voulez, monsieur, renforcer de vos réflexions celles que j'ai l'honneur de faire à sa sainteté, je ne doute point qu'elle ne se borne à lui témoigner son mécontentement au sujet du Commentaire, et cela pour des raisons générales, et sans entrer dans le détail des propositions répréhensibles, qu'il ne manquerait pas de vouloir justifier, ou qu'il soutiendrait au moins sous main, lors même qu'il les désapprouverait par écrit, comme il a fait pour les changements que sa sainteté lui a ordonné de faire à sa profession de foi. Au surplus, monsieur, quelle que puisse être sa déférence aux avis du saint-père, comptez qu'on dira toujours (et il sera peut-être le premier à le dire) que cette déférence est l'effet des menaces dont on aura usé envers lui, une pareille calomnie dût-elle de nouveau le faire passer pour un lâche ou pour un imbécille. Il faut donc, à mon avis, traiter M. de Hontheim comme on traite un homme qui s'est mis dans l'impossibilité de réparer ses scandales. On lui met devant les yeux les maux qu'il a faits, on lui prêche d'en faire pénitence, on le recommande à la miséricorde divine. Il paraît du reste que le Commentaire est tombé dans un parfait oubli. Puisse-t-il y reposer à jamais! Je suis avec la plus parfaite estime, monsieur le nonce, etc. *Ehrenbreitstein, le* 17 *novembre* 1781. » — A ces divers témoignages, nous en joindrons un particulièrement recommandable; c'est celui d'un protestant, d'un philosophe, qui rapporte particulièrement au livre de Febronius la séduction et la corruption du clergé autrichien. « Le clergé, dit-il dans ses ob-

servations sur Vienne, porte dans son sein un serpent qui lui causera la mort : ce serpent est la philosophie, qui, sous l'apparence de la théologie, s'est glissée même jusqu'au trône épiscopal. Un grand nombre de jeunes ecclésiastiques sont infectés du poison de ce serpent, dans les universités. Ils savent tous qu'il y a un Febronius dans le monde, et quelques-uns seulement le connaissent comme un hérétique; cependant, comme la cour le favorise évidemment, ils sont très portés à se réconcilier avec lui. Les bellarministes, qui possèdent tous les grands bénéfices, forment encore, il est vrai, le plus grand nombre; mais s'ils se voient en danger une fois de perdre leurs bénéfices, ou si les 25,000 avocats des états impériaux, qui ont fait depuis long-temps leur provision d'arguments, ont ordre d'aller à la charge, ils ne feront vraisemblablement que fort peu de résistance. » (*Voyage en Allemagne, par le baron de Riesbeck*, traduit de l'anglais, tom. 2, pag. 107.) Après le compte aussi détaillé que véridique et impartial, que nous avons rendu de cet ouvrage informe et anti-catholique, l'équité demande que nous rendions, à plusieurs égards, justice aux bonnes qualités de l'auteur : poli, honnête, prévenant, officieux, d'un commerce agréable et intéressant; prêtre, évêque, recommandable par ses mœurs et par son exactitude à remplir son ministère, il était personnellement un contraste sensible et frappant de son livre avec lui-même. Il se peut que sa *Rétractation* ait été en partie l'effet d'une influence étrangère et impérieuse; mais dans le *Commentaire*, qui est si souvent, à quelques égards, une espèce de rétractation de cette même rétractation, on voit que la vérité le presse, et qu'il voudrait y tenir, sans trop paraître opposé à ce qu'il a écrit contre elle. Quelques années avant sa mort, disant la messe le jour de Saint-Pierre, dans son château de Mont-Quintin, arrivé à l'Evangile et lisant ces paroles : *Tu es Petrus et super hanc petram ædificabo Ecclesiam meam*, etc., il se trouva mal, et fut obligé de quitter l'autel (1); effet sans doute d'une réminiscence cruelle, mais salutaire, qui fait supposer avec raison que son cœur ne s'était pas entièrement fermé à l'affection que tout enfant de l'Eglise catholique porte à ce grand siége, centre de l'union et de l'unité, où l'autorité de J.-C. se déploie par l'organe de son vicaire, d'une manière si imposante et si magnifique, si consolante pour les vrais fidèles, et si nécessaire pour étouffer dès leur naissance les hérésies et les schismes.

HONTIVEROS (Dom Bernard), bénédictin espagnol, professeur de théologie dans l'université d'Oviédo, puis général de sa congrégation en Espagne, et enfin évêque de Callahorra, mourut en 1662. On a de lui un Traité contre les casuistes relâchés, intitulé : *Lacrymæ militantis Ecclesiæ*.

HONTORST (Gérard). *Voyez* HOMTORST.

† HOOD (Samuel), amiral anglais, naquit en 1735 à Butleigh, dans le Sommerset. Il s'embarqua, dès l'âge le plus tendre, à bord d'un vaisseau de guerre, et

(1) Cette anecdote est très certaine. Le rédacteur de cet article la tient de la bouche du respectable ecclésiastique qui lui servait la messe.

fut élevé au grade de capitaine au commencement de la guerre de sept ans. Il obtint bientôt après le commandement de *La Vestale*, frégate de 32 canons, avec laquelle il s'empara de la frégate française *La Bellone*. En 1780, il fut nommé baronnet et amiral. Il se trouvait alors à la tête de la station de Boston; opposé au comte de Grasse, il le combattit d'abord avec quelque succès, et commandait ensuite en second sous sir Brydges, depuis lord Rodney, dans les combats mémorables du 14 avril, où le comte de Grasse fut fait prisonnier. Après la paix de 1783, il fut créé pair d'Irlande et ensuite lord de l'amirauté. Lorsque la guerre se ralluma avec la France, l'amiral Hood fut envoyé dans la Méditerranée, où, avec le secours des royalistes du midi, et des flottes espagnole et napolitaine, il s'empara de Toulon. Les généraux Dioppet et Dugommier, secondés par Buonaparte, alors officier d'artillerie, le forcèrent bientôt d'évacuer la place. Mais avant de la quitter, l'amiral Hood voulut y laisser des traces de son séjour : il ordonna à sir Sydney Smith de brûler tous les vaisseaux de guerre qui étaient dans le port; et cet ordre de destruction fut exécuté avec autant de zèle que ces mêmes Anglais en mirent quelques années après à incendier à Copenhague la marine danoise. Après cet exploit, l'amiral Hood alla bloquer le port de Gênes, d'où il fit voile vers l'île de Corse, dont il s'empara à la seconde attaque; mais les Français l'en expulsèrent presque aussitôt; et alors l'amiral Hood se retira en Angleterre, où il est mort en 1816.

HOOFD ou HOOFT (Pierre), historien et poète hollandais, naquit à Amsterdam en 1581, et mourut à La Haye en 1464. On a de lui : 1° des *Comédies*, des *Epigrammes* et d'autres *Poésies*, moins lues que ses ouvrages historiques; 2° *Histoire des Pays-Bas*, depuis l'abdication de Charles-Quint jusqu'en 1588, dont on a donné une bonne édition en 1703, en 2 vol. in-fol. Cet ouvrage contient un détail circonstancié des intrigues du cabinet et du mouvement des armées; l'auteur y voit souvent les choses à sa façon, et n'est pas toujours d'accord avec les historiens les mieux instruits. 3° Une *Histoire de Henri IV*, roi de France, Amsterdam 1727, in-fol., et 1638, in-4°; 4° Une *Histoire des Médicis*, en flamand, 1649; 5° les *OEuvres de Tacite*, traduites en hollandais, Amsterdam, 1684, in-fol., avec figures.

HOOGHE (Romain de), dessinateur et graveur hollandais, florissait à la fin du XVIIe siècle. Il avait une imagination vive, qui l'a souvent égaré. Il ne mérite guère d'éloge pour la correction du dessin, et pour le choix de ses sujets, qui sont la plupart peu assortis aux bonnes mœurs, et qui ne donnent pas une grande idée de celles de l'auteur. On a cependant de lui plusieurs estampes dignes d'un artiste sage, telles que les figures de l'*Histoire du vieux et du nouveau Testament* de Basnage, 1704, in-fol.; celles de la *Bible*, avec des explications hollandaises, 1721; celles des *Hiéroglyphes des Egyptiens*, Amsterdam, 1735, petit in-fol., etc.

HOOGSTRATE. *Voyez* HOCHSTRAT.

HOOGSRATEEN (David van), né à Roterdam en 1658, enseigna les humanités à Amsterdam, et y fut co-recteur du collége. Il se noya en 1724, ou plutôt il mourut au bout de huit jours des suites d'une chute dans le canal du quai de Gueldre, où il tomba, aveuglé par un brouillard épais. On a de lui : 1° des *Poésies latines*, en 2 vol. in-8°, qui furent peu connues hors de son collége; 2° des *Poésies flamandes*, en 1 volume in-4°; un *Dictionnaire flamand et latin;* 4° des *Notes* sur Cornélius Népos et sur Térence; 5° une *Edition* de Phèdre, in-4°, à l'usage du prince de Nassau, dans laquelle il a imité les *ad usum delphini;* 6° une bonne *Edition* des Poésies de Janns Broukhusius, in-4°.

HOOK, ou HOOKE (Robert), mathématicien anglais, né en 1635 à Frishwater, dans l'île de Wight, fut membre de la société royale de Londres, et professeur de géométrie en cette ville. Il perfectionna les microscopes, et fit plusieurs autres découvertes dans la physique, l'histoire naturelle et les mathématiques. Il prétendit avoir eu la première idée du ressort spiral qui sert à régler le balancier des montres. Huyghens s'en attribuait l'invention; mais il prétendit que ce secret avait été divulgué par Oldembourg, secrétaire de la société royale, auquel il intenta un procès : il parut avoir raison contre Huyghens, et le confondit par les dates; mais il n'eut pas le même avantage contre l'abbé Hautefeuille. Il présenta en 1666, à la société royale, un plan sur la manière de rebâtir la ville de Londres, qui avait été détruite par le feu; il plut extrêmement à cette compagnie; le lord-maire et les aldermen le préférèrent à celui des intendants de la ville; et c'est en grande partie sur ce plan que Londres fut rebâtie. Hook fut ensuite l'un de ses intendants, par acte du parlement, charge dans laquelle il amassa de grands biens. Il mourut en 1703, âgé de 67 ans. On a de lui plusieurs ouvrages en anglais; les principaux sont : 1° la *Miscroscopie ou description des corpuscules observés avec le microscope*, in-fol., Londres, 1667; *Essai de mécanique*, in-4°. On a imprimé, après sa mort un vol. in-fol. d'autres *OEuvres* de cet auteur. Sa vie est à la tête de ce recueil. [Il imagina, dit-on, trente manières de voler dans l'air, ou de se donner sur terre et dans l'eau un mouvement très rapide; mais la plupart de ces découvertes ne sont pas parvenues jusqu'à nous. Il s'appliqua aussi avec succès à l'astronomie, et fit des observations sur les planètes de Jupiter, de Saturne et ses satellites où il crut voir des taches mobiles. Il s'occupa d'une espèce de *télégraphe*, et montra des talents en architecture dans les plans qu'il donna pour le nouveau Bethléem de Londres, de l'hôpital de Hokton, de l'hôtel Montaigu, du collége des médecins, et d'un théâtre. Outre les ouvrages déjà indiqués, il en publia d'autres snr l'astronomie, la physique, etc.] — Il faut le distinguer de Luce-Joseph HOOKE, auteur d'une bonne *Histoire romaine* en anglais, en 4 vol. in-4°, *et des Observations sur le sénat romain*, 1758, in-4°. Son fils, docteur de la maison et société de Sorbonne, soutint avec honneur la réputation de son père. Il est auteur d'un *Cours* de théologie, dirigé

particulièrement vers la défense des dogmes chrétiens contre les erreurs modernes : *Religionis naturalis et revelatæ principia in usum academicæ juventutis*, dont il a paru déjà deux éditions; la seconde est corrigée et augmentée, Paris, 1774, 3 vol. in-8°. Quelques critiques, en donnant d'ailleurs des éloges à l'ouvrage, ont cru y voir quelques assertions peu propres à maintenir l'ordre dans la hiérarchie.

†HOOKE (Nathaniel), historien anglais, né vers 1690. Il était catholique et très attaché à la maison des Stuart. Intime ami de Pope, ce fut lui qui introduisit auprès de cet illustre poète un prêtre catholique pour le confesser dans sa dernière maladie. Il mourut en 1764, et a laissé : 1° *Histoire romaine, depuis la fondation de Rome jusqu'à l'anéantissement de la république*, Londres, de 1730 à 1764, 4 vol. in-4°. Cet ouvrage, qui est le meilleur de Hooke, eut beaucoup de succès, et on le cite encore en Angleterre. Chacun des volumes est précédé de *Discours et Réflexions critiques*, qui pourraient former un ouvrage à part (*voy.* Hooke, ci-après); 2° *Observations sur le sénat romain*, Londres, 1758, in-8°, ouvrage très estimé; 3° *Relation de la conduite que la duchesse douairière de Marlborough a tenue à la cour depuis qu'elle y entra jusqu'à l'an* 1770, La Haye, 1762, in-8°. Nathaniel Hooke écrivait avec élégance et pureté, il avait une vaste érudition, et figura parmi les bons littérateurs de son époque. Il était mal partagé du côté de la fortune, et c'est pour cette raison qu'il permit à son fils, Luce-Joseph, d'aller faire ses études en France et d'y demeurer. Cette résolution tourna à l'avantage de ce dernier, qui forme le sujet de l'article suivant.

† HOOKE (Luce-Joseph), docteur en Sorbonne, et fils du précédent, naquit à Dublin, en 1716. A l'exemple de plusieurs Irlandais, il vint faire ses études à Paris, suivit ses cours au séminaire de Saint-Nicolas-du-Chardonnet, y prit sa *licence*, et fut reçu docteur de Sorbonne en 1736. Quatre ans après, il fut nommé professeur de théologie dans cette maison célèbre; et, le 18 novembre 1751, il présida la fameuse *thèse* de l'abbé de Prades. Il l'avait déjà signée sans la lire, conjointement avec le syndic et le grand-maître des études. Elle fut soutenue en présence de toute la licence, de huit docteurs, en qualité de censeurs, et de Hooke, qui présidait. On en attaqua et on en défendit plusieurs points, mais personne ne parut s'apercevoir du véritable esprit de la thèse. Hooke prit même la parole dans la proposition relative aux miracles, sur laquelle le répondant était demeuré court : il défendit en outre et sur ce point, la doctrine de la thèse. Ce fait est rapporté par les *Nouvelles ecclésiastiques* de 1752, page 35. Hooke revint bientôt de son erreur, et la thèse mieux examinée fut déférée à l'assemblée de *prima mensis* de décembre. Le syndic Dugard essaya d'abord de l'excuser; mais Hooke déclara positivement qu'il rétractait sa signature : ce furent les docteurs Lelarge et Lerouge qui, les premiers, déférèrent la thèse. Les députés chargés de l'examiner firent leur rapport le 15 décem-

bre, et la faculté jugea la thèse condamnable, suspendit de Prades, tandis que les députés furent chargés de noter les diverses propositions. Au *prima mensis* de janvier, et qui eut lieu le 4, Hooke et de Langle, grand-maître des études, tout en condamnant la thèse, avouèrent leur négligence, et déposèrent chacun leur déclaration par écrit : celle de Hooke était en latin ; elle est imprimée dans sa lettre à l'archevêque de Paris, en 1763. Il y avouait aussi sa négligence, cherchait à s'excuser, et faisait sa profession de foi, en dix-sept articles, sur les points condamnés dans la thèse, et il renvoyait en même temps à son ouvrage des *Principes de la religion naturelle et révélée* pour s'assurer de sa doctrine. Après quelques discussions, la faculté décida que les trois signataires de la thèse, savoir : le syndic, le grand-maître des études et Hooke, seraient repris publiquement dans l'assemblée du 5 avril. Ils le furent en effet, et ils reçurent cette admonition avec des marques de repentir : un plus sévère châtiment les attendait. Le cardinal de Tencin, proviseur de Sorbonne, provoqua une lettre de cachet du 3 mai 1752, par laquelle et par son ordre, l'abbé Hooke fut destitué de sa chaire de théologie et remplacé par le docteur Lecorgne de Launay. Ce fut en vain que le syndic de la faculté de théologie, les autres docteurs, les professeurs de Navarre, écrivirent au cardinal en sa faveur. Hooke reçut, en outre, l'ordre de quitter la Sorbonne. Cette mesure ne semblera pas trop rigoureuse si l'on considère que la thèse en question, admise d'abord par négligence, et puis révoquée, était un sujet de scandale, non-seulement à Paris, mais dans toute la France ; et que cette malheureuse affaire prêta des armes aux philosophes, si nombreux et si actifs à cette époque, pour tourner en ridicule la Sorbonne et la religion. Cependant, deux ans après, Prades fut rétabli. Alors le docteur Hooke s'empressa d'écrire au cardinal Valenti, ministre d'état de Benoît XIV, ainsi qu'au cardinal de Tencin ; et il obtint la révocation de la lettre de cachet, mais il ne recouvra pas sa chaire ; le roi lui accorda néanmoins une pension. Le docteur Hooke s'empressa de publier sa déclaration du 4 janvier 1752, qu'il avait lue à l'assemblée de la faculté, et qui se trouve à la suite de l'extrait des conclusions de la faculté de théologie sur le même sujet ; cette édition pourtant n'est pas la même que celle que publia la faculté, et qui a pour titre : *Acta sacræ facultatis parisiensis circa Joannem-Martinum de Prades, adjunctis instrumentis*, Paris, Garnier, 1754, in-4°. En attendant, Hooke se mit sur les rangs pour succéder au docteur Lefèvre, professeur de Sorbonne, et, le 22 avril, eut lieu l'élection présidée par M. de Beaumont, archevêque de Paris. L'archevêque portait à la chaire le docteur François Petit-Jean. Au troisième tour de scrutin, Hooke eut une voix de plus que son compétiteur ; mais M. de Beaumont refusa de conclure pour Hooke, qui se fit installer par le docteur Lefèvre. Non content de cela, il s'adressa au parlement, qui admit sa requête et confirma l'élection par un arrêt

du 6 mai 1762. La Sorbonne se déclara aussi en faveur de Hooke, et nomma députés, pour suivre cette affaire, les docteurs Villevielle, Riballier, et Ladvocat. Ils appelèrent *comme d'abus*, contre l'archevêque : une consultation de soixante-quatre pages fut signée le 5 juillet, et en faveur de Hooke, par les avocats Mey, Lherminier, Cellier, de la Monnoye, Piales et Gerbier; d'autres avocats en signèrent une autre contre, le 4 décembre, et on y répondit, au nom de la Sorbonne, par un *Mémoire* de vingt pages. De semblables procédés ne pouvaient que blesser sensiblement M. l'archevêque; la Sorbonne tint donc une nouvelle assemblée pour délibérer *sur l'appel comme d'abus*, que les trois docteurs avaient interjeté en faveur de Hooke : la majorité fut d'avis qu'on les désavouât; mais Hooke, qui jamais ne s'était montré si actif, appela le lendemain *comme d'abus* en son propre nom, ce qui provoqua un nouvel arrêt, du 12 août 1763, qui le maintenait dans sa place. M. de Beaumont fit alors défendre dans les séminaires, de suivre les leçons de Hooke, et son école se trouva déserte. Il adressa à l'archevêque, le 27 décembre 1763, une lettre de dix-sept pages, et qu'il publia, dans laquelle il disait en substance : « Qu'on n'avait à lui reprocher qu'une négligence dans l'affaire de Prades, mais qu'il l'avait expiée par tout ce qui s'était passé; et que, puisqu'on usait d'indulgence envers le principal coupable, on ne devait pas se montrer sévère envers celui que l'on ne pouvait taxer que d'imprudence..... » Hooke y accusait ensuite l'archevêque d'humilier et de tourmenter la Sorbonne, à cause de l'estime qu'elle lui avait témoignée. A la suite de cette lettre, on trouve des pièces justificatives, qui sont à peu près les mêmes que Hooke avait déjà produites. Le parlement fit mention de cette affaire dans ses fameuses *Remontrances* (contre l'archevêque) du 29 février 1764. Cette discussion entre la Sorbonne et l'archevêque de Paris produisit un nouveau scandale, ou, pour mieux dire, il y avait douze ans que ce scandale durait. Sur ces entrefaites, Hooke fut un des commissaires nommés par la faculté de théologie pour examiner l'*Emile* de Rousseau; les autres docteurs étaient Legrand, de Nans de Saint-Sulpice, et le père Bonhomme, cordelier : tous firent un projet de censure contre le livre indiqué. On lut le projet au *prima mensis* d'août 1762, et on le discuta les jours suivants. Le travail de Hooke fut loué dans les *Nouvelles ecclésiastiques*, mais on y prétend qu'il fut altéré par ses collègues. Quoi qu'il en soit, l'abbé Ladvocat, qui occupait, en Sorbonne, la chaire d'hébreu, fondée par le feu duc d'Orléans, étant mort en 1765, Hooke obtint cette place, heureux de quitter la chaire de théologie, qui ne lui causait que des désagréments. Il n'occupa sa nouvelle chaire que peu d'années, et il fut nommé, en 1769, conservateur à la bibliothèque Mazarine. Lors de la révolution, en 1791, Hooke, n'ayant pas voulu prêter le serment *civique*, perdit sa place. Il se retira à Saint-Cloud, et y mourut le 12 avril 1796, âgé de quatre-vingts ans. « La faculté de théologie,

» dit un écrivain, lui confia les » plus importantes commissions » en matière de doctrine, et » elle adopta plus d'une fois, » dans la préparation de ses cen- » sures, le travail et les recher- » ches de cet habile théologien.» On a de lui : 1° *Religionis naturalis et revelatæ principia*, Paris, 1754, 3 vol in-8°, réimprimés en 1774, avec des augmentations et par les soins de D. Brewer, bénédictin anglais. Le premier volume contient la théologie naturelle et des éléments de morale et de jurisprudence; le second traite de la religion révélée, soit mosaïque, soit chrétienne; le troisième renferme les principes de la religion catholique, qui sont plutôt un traité de l'Église. Au commencement du premier volume, on trouve une lettre de Hooke, du 1er mars 1773, à son ami D. Brewer; et à la fin de l'ouvrage on lit *la Règle de la foi*, par Véron. 2° *Mémoires du maréchal de Berwick*, avec des notes, 1778, 2 vol. in-12. 3° Hooke, a traduit en français *Discours et Réflexions critiques de Nathaniel Hooke*, son père, 1770 à 1784, 3 vol. in-12 ; *L'Ami de la religion et du roi* dit (T. 32, pag. 169) : « Celui qui remplaça » Hooke dans la place de biblio- » thécaire, fut Gaspar Michel, » plus connu sous le nom de » l'abbé Leblond, et dont M. Bar- » bier fait l'éloge. Leblond, qui » est mort à l'Aigle, en Norman- » die, le 17 juin 1809, était ami » de Dupuis, et eut beaucoup de » part à la publication du livre » de l'*Origine de tous les cultes* ; » c'est dire assez quels étaient les » sentiments de cet abbé, un des » plus ardents à abandonner son » état, habitué des clubs, et que » l'on croit auteur de recueils » licencieux. »

HOOKER (Richard), théologien anglais, natif d'Excester, est connu par un ouvrage intitulé *la Police ecclésiastique*, dans lequel il défend les droits de l'Eglise anglicane. Il mourut en 1600, âgé de 46 ans. On a de lui des *Sermons* et d'autres écrits estimés en Angleterre.

HOOPER (George), écrivain anglais, né à Grimley, dans le comté de Worcester, en 1640, habile dans les mathématiques, dans les langues et les sciences orientales, devint évêque de Bath et de Wells, et refusa l'archevêché de Londres. Il était chapelain du roi Charles II en 1685, et mourut en 1727. Son *Traité du carême*, en anglais, in-8°, est curieux. Celui *des mesures des anciens*, Londres, 1721, in-8°, ne l'est pas moins ; et l'un et l'autre sont remplis d'érudition.

HOORNEBEEK (Jean), professeur de théologie dans les universités d'Utrecht et de Leyde, né à Harlem en 1617, et mort en 1666, a laissé plusieurs ouvrages de théologie, et des traités contre les sociniens, les Juifs et les idolâtres; les principaux sont : 1° une *Réfutation du socinianisme*, 1650 à 1664, en 3 vol. in-4°. Il aurait pu se passer d'y attaquer les catholiques, qui ont des principes infiniment plus sûrs et mieux fondés que les protestants pour combattre les sociniens avec avantage; car dès qu'on rejette une fois l'autorité de l'Eglise et la tradition, il est impossible de confondre quelque hérésie que ce soit. (*Voy.* LENTULUS Scipion.) 2° Un *Traité pour la conviction des Juifs*, Leyde, 1655, in-4°. Sa haine contre

les catholiques lui fait faire encore contre eux des sorties qui l'éloignent de son but. 3° Un *Traité contre les infidèles*, *les hérétiques* (entre lesquels il a soin de placer les catholiques), etc., Utrecht, 1658, in-8°. Il fut attaqué par Arnold de Poelenburg, remontrant. 4° *Union des calvinistes et de ceux de la confession d'Augsbourg*, Amsterdam, 1663, in-4°. Ouvrage qui fut réfuté par Abraham Calovius, ministre de Wittemberg. 5° *Théologie pratique*, Leyde, 1663, 2 vol. in-4°. Compilation de quelques auteurs anglicans. Ces ouvrages sont en latin, d'un style obscur et diffus.

HOPHRA (Pharaon). *V.* APRIÈS.

HOPITAL. *Voyez* HOSPITAL.

HORACE, ou HORATIUS, surnommé *Coclès* (*le borgne*), parce qu'il avait perdu un œil dans un combat, descendait d'un de ces trois guerriers (*voyez* les HORACES) qui se battirent contre les Curiaces. Porsenna ayant mis le siége devant Rome l'an 507 avant J.-C., chassa les Romains du Janicule, et les poursuivit jusqu'à un pont de bois, dont la prise entraînait celle de la ville même. Ce pont n'était défendu que par trois hommes, Horace Coclès, T. Herminius et Sp. Largius. Comme ils prévirent qu'ils seraient accablés par le nombre, Horace conseilla à ses compagnons de rompre le pont derrière lui, tandis qu'il défendrait l'entrée. Ils suivirent son conseil, malgré le péril où ils l'exposaient. Horace, de son côté, exécuta ce qu'il avait promis. Conservant la présence d'esprit dans le plus grand danger, dès qu'il sentit le pont rompu, il s'élança tout armé dans le fleuve. Un coup de pique qu'il avait reçu à la cuisse en combattant, et le poids de ses armes, ne l'empêchèrent pas de gagner l'autre bord du Tibre. Publicola fit ériger à ce héros une statue dans le temple de Vulcain.

HORACE (Quintus Horatius Flaccus), naquit à Venouse, dans la Pouille, le 8 décembre de l'an de Rome 688, selon la chronologie de Varron, 66 ans avant J.-C. Son père, simple affranchi, lui connut des talents; et, quoique d'une fortune médiocre, il n'oublia rien pour les cultiver. Il l'envoya à Rome, où son esprit et ses succès le lièrent avec les jeunes gens de la première distinction. A l'âge de 22 ans, il alla étudier la philosophie à Athènes. Brutus, l'un des meurtriers de César, passant par cette ville, l'emmena avec lui, et lui donna une place de tribun des soldats dans son armée. Le jeune philosophe s'étant trouvé peu de temps après à la bataille de Philippes, prit la fuite, jeta son bouclier, et promit de ne plus remanier les armes. Les lettres depuis l'occupèrent tout entier. Virgile et Varius, charmés des ouvrages de ce poète naissant, en montrèrent quelques-uns à Mécène. Ce protecteur, cet ami des gens de lettres, voulut voir Horace, le prit en affection, le présenta à Auguste, qui le combla de bienfaits et de caresses. Cet écrivain, à la fois misanthrope, courtisan, épicurien, mourut le 27 novembre de l'an de Rome 745, âgé de 57 ans. Les ouvrages qui nous restent de lui sont : 1° des *Odes*. Horace semble s'être fait un caractère particulier, composé de celui de Pindare et d'Anacréon. On ne peut nier qu'il n'égale, qu'il ne surpasse même ce dernier par la volupté de son pinceau; mais il se reconnaît lui-même fort inférieur au

premier. On peut dire néanmoins qu'il marche à côté de Pindare, dans cette même *Ode*, où il se met au-dessous de lui. C'est là qu'il le compare à un torrent impétueux, qui, gonflé par les pluies, franchit ses bords, et précipite avec fureur ses eaux immenses et profondes. Pour lui, il veut ressembler à l'abeille qui voltige sur quelques fleurs; il dit presque comme la Fontaine: *Je suis chose légère* (*operosa parvus carmina fingo*). Il se distingue par sa facilité soignée, et par cet art de passer sans peine d'un sujet et d'un ton à l'autre: moral, énergique, voluptueux, indigné, tendre, enjoué, satirique, c'est de tous les poètes celui qui représente plus de diverses situations de l'esprit. Aussi est-il celui qui a le plus de lecteurs. « Je plaindrais moins ceux qui » ignorent le latin, a dit un » homme de goût, si je ne pen- » sais qu'ils sont privés de lire » Horace; car il faut absolument » le lire dans sa langue, comme » la Fontaine dans la nôtre. Mais » je sentirais une grande peine » en entendant un homme de » lettres avouer qu'il ne sait pas » beaucoup de vers d'Horace par » cœur. Ils ont le don de se gra- » ver dans la mémoire, don ré- » servé à peu de vers, et pour » le dire à peu près comme Ho- » race, à ceux qu'Apollon *a par-* » *fumés d'un peu de son nectar* » (*quinta parte sui nectaris im-* » *buit*). » 2° Des *Satires* et des *Épîtres*. Elles n'ont rien au premier abord qui frappe le lecteur; les vers en sont négligés, et dépouillés de tout l'éclat et de toute la douceur de l'harmonie poétique. On dirait que c'est de la prose; mais c'est une prose assaisonnée de cette finesse d'expression, de cette fleur de plaisanterie, de cette aimable négligence qui plaît plus que tous les ornements. On souhaiterait seulement que l'auteur se fût tenu aux tableaux vrais et touchants qu'il trace dans ses Épîtres, de la vertu et de la justice, de l'amitié et de la modération, au lieu de tourner ses traits contre cette foule de versificateurs qu'il ridiculise et qu'il insulte dans ses satires. 3° L'*Art poétique*. C'est l'école du goût. Horace fit pour les Romains ce qu'Aristote avait fait pour les Grecs, et ce que Boileau fit depuis pour la France. Il abrégea les préceptes de ce philosophe, et les mit à la portée des grands seigneurs de Rome, qui se mêlaient alors de faire des vers. On trouve dans son ouvrage les principes fondamentaux de l'art d'écrire et de l'art de versifier. Il est fâcheux que l'ordre et la liaison des idées ne s'y fassent pas sentir davantage; il est absolument sans méthode. On doit le regarder plutôt comme une épître légère que comme un poème didactique. Horace et Virgile mangeaient souvent à la table d'Auguste, placés à ses côtés: le premier avait une fistule lacrymale, et l'autre l'haleine fort courte. Auguste, en plaisantant là-dessus, disait quelquefois: *Ego sum inter suspiria et lacrymas* (Me voilà entre les soupirs et les larmes). Horace était maigre et fort mince, quoique Suétone ait inféré de ces paroles: *Je suis un pourceau du troupeau d'Epicure*, qu'il était gras. Ces expressions peignent plutôt ses mœurs que sa figure; car il paraît que celles d'Horace n'étaient pas des plus réglées. Ses poésies sont pleines d'images qui blessent la pudeur, et qu'on n'a pu voiler qu'en les effaçant entièrement. Si les ma-

ximes d'une philosophie sage et profonde l'ont fait appeler *le Poète de la raison*, il est dans plus d'un endroit celui de la folie et du libertinage. Quoique sa métaphysique ne valût pas souvent mieux que ses mœurs, il condamna la facilité avec laquelle il s'était laissé entraîner dans l'impiété épicurienne, et confessa ne pouvoir résister à l'impression de la Divinité :

Parcus deorum cultor et infrequens,
Insanientis dum sapientiæ,
Consultus erro : nunc retrorsum,
Vela dare, atque iterare cursus
Cogor relictos.

Par le même retour à la raison, il condamne la volupté, et convient de la tristesse et des regrets qui en sont le fruit.

Sperne voluptatem, nocet empta dolore voluptas

[Après la première fougue de la jeunesse, Horace aima la tranquillité et la retraite. Il passait des mois entiers dans la belle terre aux environs de Tibur, dont lui avait fait présent Mécène; et n'en sortait que pour complaire à son bienfaiteur et aux instances d'Auguste. Il avait des amis dans les personnes les plus marquantes de Rome, parmi lesquels il faut citer Cicéron, Agrippa, Pollion, Virgile, Varius, Tibulle, etc. Il tarda long-temps, avant de prodiguer dans ses vers des éloges à Auguste; cet empereur s'en plaignit lui-même au poète, qui, après la mort de Brutus et de Sextus Pompée, se soumit comme les autres à la fortune d'Octave, et ne fut plus avare de louanges. Ses ouvrages sont partagés comme il suit : les *Odes*, quatre livres; — un livre d'*Epodes*; — le poème *Séculaire*, écrit par ordre d'Auguste; — les *Satires*, deux livres; — *Épîtres*, idem. L'*Art poétique* est compté dans les Épîtres. Les plus belles *Éditions* de ce poète sont celle de Bodoni, Parme, 1791, in-fol; et celle de Didot l'aîné, à Paris, 1799, in-fol (1).]

HORACES (Les) : c'est le nom de trois frères Romains qui combattirent contre les trois Curiaces, Albains, sous le règne de Tullus Hostilius, l'an 669 avant J.-C. Deux des Horaces furent tués; celui qui restait seul contre les trois Curiaces, joignant l'adresse à la valeur, assura l'avantage aux Romains. Comme les différentes blessures que les Curiaces avaient reçues ne leur laissaient que des forces inégales, il se mit à fuir : les ayant séparés par cet artifice, il retomba sur eux, et les terrassa l'un après l'autre. Horace rentrant à Rome, tua sa sœur, qui paraissait affligée de la mort d'un des Curiaces auquel elle avait été fiancée. Ayant été condamné à mort par les deux commissaires que Tullus avait nommés pour le juger, il en appela au peuple, qui commua sa peine. Il fut condamné à passer sous le joug (c'était une porte composée de deux fourches, qui en soutenaient une troisième : on y faisait passer par ignominie les prisonniers faits en guerre); mais en même temps on lui érigea un trophée, et l'on y suspendit les dépouilles des trois Curiaces. Il y a dans l'histoire grecque un événement si semblable à celui-ci, que l'on a soupçonné que les Romains ou les Grecs ont été jaloux d'orner leur histoire d'un trait qui appartenait à celle d'un autre peuple. (*Voyez* CRITOLAUS.)

(1) On estime aussi les éditions revues par Dacier, le père Sanadon, Gresner et M. Vanderbourg, Paris, 1802. La traduction en vers, par M. Daru, a de très beaux morceaux, et celle de M. Vanderbourg, en prose, est estimée. On a donné plusieurs éditions d'Horace, où les auteurs ont retranché les passages trop libres : ces éditions sont recherchées dans les colléges.

Quelques auteurs ont cru que les Romains avaient fait cette espèce de plagiat dans l'histoire des Grecs; d'autres ont pensé que les Grecs, plus exagérateurs encore, et plus amis du merveilleux que les Romains, avaient inséré dans leurs Annales un trait de l'histoire de ceux-ci. Quoi qu'il en soit, si les Romains ou les Grecs n'ont fait qu'adopter cet événement, il n'en prouve pas moins jusqu'où ils portèrent le fanatisme de la gloire, et de quels affreux exploits ce fanatisme est capable; de là ces deux vers si connus d'un tragique :

Rendez grâces aux dieux de n'être pas Romains,
Pour conserver encor quelque chose d'humain.

HOR-APOLLON (*Horus-Apollo*), grammairien, professa les belles-lettres à Alexandrie et à Constantinople sous Théodose le Grand. On a de lui une *Explication des hiéroglyphes*, publiée en grec et en latin en 1727, in-4°, avec des Notes par Jean-Corneille de Paw. M. Requier a donné une traduction des *Hiéroglyphes*, en 1779, in-12.

HORATI (Charles), religieux observantin, missionnaire à la Chine depuis 1698 jusqu'en 1733, est connu par les ouvrages suivants : 1° une *Relation de ses voyages*, Rome, 1759, en italien, estimée; 2° *Grammaire et Dictionnaire de la langue chinoise*, avec une *Relation des coutumes et des cérémonies chinoises*. 3° *Explication de la philosophie et des livres sacrés des Chinois*, Rome, 1759. Ce dernier ouvrage offre beaucoup d'érudition; on peut même dire qu'elle est quelquefois prodiguée à expliquer des choses qui ne méritent pas qu'on y emploie tant de science.

HORATIUS. *V*. HORACE COCLÈS.

HORBIUS (Jean-Henri), natif de Colmar en Alsace, fut fait ministre à Hambourg en 1685. Ayant donné dans les rêveries de Bourignon et de Poiret, il fut chassé de Hambourg en 1693, et mourut près de cette ville le 26 janvier 1695, après avoir publié : *Historia origeniana*, des *Sermons*, etc.

HORIAH (Nicolas), né à Nagy-Aranios en Transylvanie, se mit à la tête d'une horde de Valaques, engagea à la révolte un grand nombre de villages de cette nation, et entreprit d'exterminer les nobles et les ecclésiastiques. Les massacres et incendies commencèrent en 1784, et s'étendirent jusque dans le bannat de Temeswar, où ce peuple est également répandu. On ne peut se faire une idée des horreurs dans tous les genres exercées par ces brigands, ni indiquer avec précision les causes de cette insurrection subite et terrible. On sait seulement que la première idée en était venue aux Valaques à la foire de Salathna. On leur y avait montré une patente écrite en lettres d'or, qui les autorisait à exterminer la noblesse: un comte de Salins, qu'on dit avoir exhibé cette patente, n'a pas reparu depuis. Les diverses conjectures formées sur cet événement sont de nature à ne pouvoir trouver place dans cet ouvrage. Les hussards siculiens (peuple qui habite la partie orientale de la Transylvanie) se saisirent enfin de Horiah, qui fut exécuté avec Glosca (*voyez* ce nom) à Carlsbourg, le 28 février 1785. On a gravé leurs portraits, qu'on trouve dans le Journal hist. et litt., 15 mars 1785.

HORMISDAS (Saint), né à Frosinone dans la campagne de Rome, fut élu pape après Symmaque le 28 novembre 514. Il eut la consolation d'éteindre le schis-

me causé par les erreurs des eutychéens, et tint un concile à Rome en 518. La crainte de favoriser les partisans de cette hérésie le fit résister aux sollicitations des moines scythes, qui demandaient l'approbation de la fameuse proposition : *Unus de Trinitate passus est in carne*, quoiqu'elle présentât un sens orthodoxe, comme le déclara ensuite le pape Jean II. (*Voyez* ce nom.) Il fut un modèle de modestie, de patience et de charité, et mourut en août 523. Ce pontife veilla avec une attention infatigable sur toutes les Églises, instruisit le clergé sur les vertus propres à cet état et sur la psalmodie. Nous avons de lui plusieurs *Lettres*. Dans la 160e, qui est adressée à Salluste de Séville, son vicaire en Espagne, on voit combien grande était l'autorité que les papes exerçaient dans l'Église, long-temps avant le prétendu *Isidore Mercator*. Il eut pour successeur saint Jean Ier.

† HORMISDAS IV, 22e roi de Perse, monta sur le trône l'an 579. Il était fils du grand Chosroès Ier, si souvent vainqueur des Romains, qui régnaient alors à Constantinople. Son père lui laissa un vaste empire, qui comprenait une grande partie de l'Asie, et l'on voyait à sa cour de Madaïn ou Ctésiphon des ambassadeurs turcs, huns, khazares, thibétains, indiens, éthiopiens et romains. Chosroès devait sa puissance, moins à ses victoires, qu'aux grands moyens et à la profonde sagesse de son ministre Bouzourdj-Mihir, célèbre dans tous l'Orient. Le courage et les talents que possédait Hormisdas l'avaient fait préférer à ses frères aînés, et on croyait qu'il suivrait les traces glorieuses de son père; mais il trompa ces flatteuses espérances par sa cruauté et son orgueil. Chosroès, avant de mourir, avait consenti à vendre aux Romains la forteresse de Dara, en Mésopotamie, et l'empereur Tibère lui cédait en échange la Grande-Arménie, l'Albanie, l'Ibérie et l'Arzamène. Hormisdas manqua à ce traité, et demanda aux Romains une somme énorme qu'ils s'étaient engagés à payer, comme subside, pendant cinquante années, et dont ils n'avaient acquitté que sept. Pour toute réponse, Tibère fit partir pour la Mésopotamie une armée sous le commandement de Maurice et de Narsès, Arméniens, et d'une ancienne famille royale de Perse. Hormisdas, de son côté, envoya à leur rencontre une nombreuse armée sous les ordres d'Adarman. Quoique trahi par Mondar, prince des Arabes et auxiliaire des Romains, Maurice alla à la rencontre d'Adarman, et le défit entièrement. Malgré cette victoire, Tibère voulait faire la paix avec le roi de Perse, et lui envoya à ce sujet un ambassadeur; mais Hormisdas, pendant les négociations, forma une autre armée, qu'il confia à Thamchosroès, un des plus illustres généraux de son père. Cette armée fut encore battue par Maurice, et le général persan trouva la mort dans la mêlée. De retour à Constantinople, Maurice obtint pour récompense la fille de Tibère, auquel il succéda dans la même année 582. En attendant, le caractère tyrannique d'Hormisdas lui avait attiré la haine de ses peuples, et il ne connaissait aucun frein depuis la mort de son sage ministre Bouzourdj-Mihir. Fier de son savoir, et voulant juger tout et arbitrairement par lui-même, il

suspendit les tribunaux; au milieu des grands de sa cour, il rendait ses arrêts en costume royal et la couronne sur la tête; ce qui le fit appeler *Tadj-Dar* (ou Porte-Couronne). On lui avait prédit dans sa jeunesse, qu'il perdrait l'empire par la rébellion de ses sujets, et cette crainte superstitieuse le rendait plus cruel encore. Il n'osait pas se montrer en public, et se défiait de tous ceux qui l'entouraient, ou qui occupaient de grandes places. Ce qui restait des conseillers de son père, les généraux, les nobles les plus distingués, les gens de lettres, dont il était jaloux, furent, après de longs supplices, condamnés à mort. Le triste château de l'*Oubli* était rempli de prisonniers, et les eaux du Tigre furent couvertes de cadavres. Le chef des prêtres lui-même ne fut pas respecté; il périt sous la hache du bourreau. Enfin il parut vouloir surpasser en cruauté les Néron, les Caligula, les Commode et autres monstres, fléaux de l'espèce humaine. Des provinces entières se révoltèrent contre le tyran; les Romains le harcelaient de toutes parts, et son empire, naguère si florissant, devint un vaste tombeau qu'on arrosait de larmes. Après plusieurs échecs, la plupart causés par des trahisons, les Romains, conduits par le général Héraclius, père de l'empereur de ce nom, défirent les Persans, et revinrent à Constantinople chargés d'un riche butin. Hormisdas avait encore à soutenir une guerre sanglante contre les Turcs; et les Khazares, ayant franchi le Caucase, avaient envahi l'Arménie et menaçaient la Médie, tandis que l'empereur de Constantinople envoyait une autre armée contre les Perses, commandée par Bahram. Ceux-ci furent mis en déroute par Romain, gouverneur de la Colchide. Furieux de ce revers, Hormisdas destitua Bahram, et ayant écouté facilement les ennemis de ce général, il lui envoya un vêtement de femme et un fuseau. Bahram se présenta, dans ce costume humiliant, devant ses soldats qui l'adoraient: ils se révoltèrent et proclamèrent Chosroès, fils d'Hormisdas. Ils étaient d'autant plus indignés, qu'ils venaient de partager les triomphes de leur général contre les Turcs, dont l'armée était forte de quatre cent mille hommes. Bahram avait tué de sa main un de leurs chefs, battu à plusieurs reprises le fils du kan de cette nation, toujours barbare, et pris la ville d'Avisel, où il le fit prisonnier. Sûr du dévoûment de ses soldats, et connaissant l'horreur qu'Hormisdas inspirait à tous ses sujets, Bahram fit frapper des monnaies au nom de Chosroès. Dans cette audacieuse démarche, il n'avait d'autre but que d'armer le père contre le fils: ses espérances ne furent pas trompées. Hormisdas, d'après les médailles frappées, la rébellion de Bahram, et le mécontentement général, ne douta plus que son fils ne conspirât contre lui. Il voulut le faire arrêter; mais Chosroès, averti à temps, le prévint et se réfugia à Artebil dans l'Atropatène. Le tyran fit tomber sa colère sur les deux oncles maternels de Chosroès, et sur les personnes attachées à ce prince, et les chargea de fers. Barham, à la tête de ses soldats et des rebelles d'Arménie et de Mésopotamie, s'avançait du côté d'Ecbatane, capitale de la Mé-

die. Le roi envoya une armée contre lui; mais le général qui la commandait fut assassiné par des officiers, qui, avec une grande partie des troupes, allèrent se joindre à Bahram. Après avoir rassemblé à la hâte le peu de soldats fidèles qui lui restaient, Hormisdas quitta Ecbatane, où il avait établi sa cour, et alla se renfermer dans Ctésiphon. Le peuple, le voyant presque sans défense, se révolta entièrement, entraîna dans sa rébellion les soldats, et tous ensemble brisèrent les portes des prisons, délivrèrent les oncles de Chosroès, qui se mirent à la tête des insurgés, et les conduisirent au palais d'Hormisdas. Ce monarque, ne pouvant plus s'abuser sur le sort qui l'attendait, montra néanmoins un courage qui n'accompagne pas toujours les tyrans. Revêtu de toutes les marques de la dignité suprême, il s'assit sur son trône, et environné de ses gardes et de ses courtisans, il attendit les révoltés. Le plus furieux de tous était Bindouich, un des oncles de Chosroès. Quand le roi l'aperçut : « Par quel ordre, lui dit-il, » es-tu sorti de ta prison? Pour» quoi cette audace? Que signifie » cette troupe avec laquelle tu » oses paraître devant mes yeux?» Hormisdas ne reçut pour toute réponse que des outrages : ses gardes et ses courtisans restent immobiles. Bindouich s'élance alors sur Hormisdas, l'accable d'injures et de coups, lui arrache la couronne, le fait traîner dans un cachot, et proclame roi Chosroès, son neveu, et fils aîné d'Hormisdas. Le roi détrôné fit prier le lendemain les grands de son royaume de s'assembler et d'examiner sa conduite, et il parut devant eux chargé de chaînes. Par un discours adroit, il cherche à faire excuser ses actions les plus atroces, peint des couleurs les plus noires Bindouich et son propre fils Chosroès; et, voyant le peu d'effet que produisent ses paroles, il consent à descendre du trône; mais il propose pour lui succéder son plus jeune fils. Bindouich prit alors la parole, fit un tableau effrayant des crimes d'Hormisdas, et excite de nouveau la fureur des grands et du peuple. Hormisdas, naguère si puissant, si orgueilleux, est frappé, foulé aux pieds, par les plus vils de ses sujets; par un raffinement de barbarie, dont ce tyran avait tant de fois donné l'exemple, on envoie chercher celui de ses fils qu'il avait désigné pour son successeur; les factieux l'amènent avec sa mère, qu'ils traînent par les cheveux. On égorge le fils en sa présence, on fait scier sa mère par le milieu du corps. Pour terminer cette horrible tragédie, on crève les yeux à Hormisdas avec un fer chaud. En même temps qu'on reconduisait l'infortuné roi à la prison, on dépêche des courriers à Chosroès, qui, arrivé à Ecbatane, blâma ouvertement l'atroce conduite de ses oncles et des grands du royaume. Il alla visiter son père, le délivra aussitôt, et lui donna un appartement auprès du sien. Hormisdas ne put s'empêcher d'être touché de la noble conduite de son fils; il ne lui demanda que de venir passer, chaque jour, quelques instants avec lui, de lui procurer un homme instruit pour lecteur, et de punir ses deux oncles. Chosroès ne put consentir à la dernière demande de son père : au moment où le général Bahram, maître de presque tout

l'empire, était à peu de distance de la capitale, il avait besoin de ses deux oncles, qui avaient une grande influence sur le peuple, les soldats et les grands du royaume. Peu de jours après, le nouveau roi envoya de riches présents à Bahram, lui écrivit de sa propre main une lettre dans laquelle il l'engageait à faire cesser la rébellion, et lui promettait en ce cas les emplois les plus illustres. Bahram, qui avait jeté le masque, répondit que Chosroès ne pouvait être considéré comme roi, d'après la manière dont il s'était emparé du trône; que, s'il consentait d'en descendre et de lui céder l'empire, il lui donnerait le gouvernement d'une province; mais que s'il osait résister, il éprouverait le sort d'Hormisdas. Chosroès rassembla une armée, bien inférieure en nombre à celle de Bahram, et alla se camper sur la rivière Neharwan, qui se jette dans le Tigre. Les eaux de cette rivière séparaient les deux armées. Chosroès et Bahram eurent une entrevue qui ne produisit aucun résultat. Le combat s'engage: Bahram, puissamment secondé par sa sœur Gourdych, espèce d'Amazone d'une rare valeur, mit en déroute l'armée royale, et pendant dix heures en fit un horrible carnage. Chosroès eut à peine le temps de se sauver à Ctésiphon, où, ne pouvant résister à un ennemi si redoutable, son père lui conseilla d'aller reclamer de l'empereur Maurice les moyens de recouvrer sa couronne. Chosroès, avec un petit nombre de sujets fidèles et ses deux oncles, se rendit secrètement à Circesium, première ville romaine, et s'y fit connaître pour le roi des Perses. Mais ses oncles, qui craignaient toujours Hormisdas, revinrent à Ctésiphon, s'introduisirent secrètement dans sa prison, le massacrèrent et se retirèrent en Arménie. C'est ainsi que ce monarque trouva la dernière punition de ses crimes et le terme de ses souffrances. Chosroès ayant obtenu les secours des Romains, remonta sur le trône, mit à mort Bahram, et régna avec gloire, (*Voy*. Chosroès II).

HORNEIUS (Conrard), né à Brunswick en 1590, fut professeur de philosophie et de théologie à Helmstadt, et y mourut en 1649, à 59 ans. Son principal ouvrage est: *Philosophiæ moralis, sive civilis doctrinæ de moribus libri quatuor*, in-8°. Cet ouvrage est moins le fruit de ses méditations que de ses compilations.

HORN (Le comte de). *Voyez* EGMONT.

HORNIUS (George), né en 1620 à Greussen dans le Haut-Palatinat, professeur d'histoire, de politique et de géographie à Harderwick; d'histoire et des langues savantes à Leyde, en 1654, mourut dans cette ville en 1670. On a de ce savant: 1° une *Histoire ecclésiastique* en latin, jusqu'en 1666, traduite en français. Elle a été continuée jusqu'en 1704. Cet ouvrage est assez bien fait, excepté les endroits où il est question du protestantisme. 2° L'*Histoire d'Angleterre*, sous les années 1645 et 1646, in-8°, Leyde, 1648; 3° *De originibus americanis*, in-8°, 1652; 4° *Geographia vetus et nova*: ouvrage savant, mais confus; 5° *Orbis politicus*, in-12; 6° *Historia philosophica*, en sept livres, 1655, in-4°; 7° une *Edition* de Sulpice Sévère, avec des notes, in-8°; 8° *Arca Noe*, Leyde, 1668, ou *Histoire des monarchies*. Cet ou-

vrage est plein de recherches curieuses sur l'origine de chaque monarchie, etc. 9° *Dissertatio de vera ætate mundi*, 1655, in-4°, contre Isaac Vossius. C'était un homme versé dans l'étude de l'Ecriture sainte, d'une vaste lecture; mais il se reposait trop, en écrivant, sur sa mémoire, qui n'était pas toujours fidèle. Sur la fin de ses jours, son esprit avait des accès de folie, et cet accident venait, dit-on, d'une perte de 6000 florins, qu'il fit à La Haye avec un alchimiste.

HORREBOW, ou HERREBOW (Pierre), célèbre astronome danois, né en 1679 et mort en 1764, âgé de 85 ans, eut dans le cours d'une si longue vie vingt enfants et trente-quatre petits-enfants. Il professa avec distinction, pendant plusieurs années, la philosophie, les mathématiques et l'astronomie. On a de lui un traité intitulé *Copernicus triumphans*, 1727; ouvrage dans lequel il y a plus d'enthousiasme que de raisonnement et d'observations exactes. Il y donne pour une démonstration absolue du mouvement de la terre la prétendue parallaxe annuelle des étoiles, rejetée aujourd'hui par tous les astronomes. Il est vrai que cette erreur lui est commune avec quelques hommes célèbres; mais personne ne l'a répandue avec tant de chaleur et de confiance. Ceux qui ont dit qu'Horrebow a prétendu parler de l'aberration des étoiles, telle que Bradley l'a déduite de la propagation successive de la lumière, n'ont pas compris le *Copernic triomphant*. Les ouvrages de Horrebow ont été réunis et publiés à Copenhague, 1740-1741, 3 vol. in-4°. [Ils sont au nombre de sept, et roulent sur l'astronomie, excepté les deux suivants : *Consilium de nova methodo Paschali*, etc.; et, *Elementa philosophiæ naturalis.*]

HORROX (Jérémie), astronome anglais, né à Toxteth dans le comté de Lancastre, en 1619, mourut à l'âge de 23 ans, après avoir donné un traité intitulé : *Venus in sole visa*, Dantzick, 1662, in-fol. Cette Vénus a été vue souvent depuis sur la face du soleil, et ce n'a jamais été sans beaucoup plus de bruit que de fruit.

HORSTIUS (Jacques), né à Torgau, en 1537, médecin ordinaire de l'archiduc d'Autriche en 1580, professeur en médecine à Helmstadt, et directeur de l'université en 1595, a laissé beaucoup d'écrits sur la science qu'il avait professée : 1° *Compendium medicarum institutionum*; 2° *Herbarium*, 1630, in-8°; 3° un *Commentaire* sur le livre d'Hippocrate : *De corde*; 4° *De noctambulonibus*; 5° *De dente aureo pueri silesii*, in-8°; 6° *Disputationis catholicæ de rebus secundum et præter naturam*; 7° *Epistolæ philosophicæ et medicinales*, in-8°; et divers autres *Traités* où l'on trouve de bonnes choses. Il mourut en 1600.

HORSTIUS (Grégoire), surnommé l'*Esculape d'Allemagne*, neveu du précédent, naquit à Torgau, en 1578, et mourut en 1636, après avoir exercé et enseigné la médecine avec un succès égal. On a de lui plusieurs ouvrages sur cette science, recueillis par Grégoire Horstius, son fils, sous le titre d'*Opera medica*, Gouda, 1661, 3 vol. in-4°.

HORSTIUS (Jean-Daniel), fils du précédent, né à Giessen, professeur de médecine à Marbourg, et médecin du landgrave de Hesse-Darmstadt, mourut en

1685, à Francfort-sur-le-Mein, où il s'était retiré. C'est lui qui procura l'édition de *Zacchiæ quæstiones medico-legales*, Francfort, 1666, in-fol., et celle de *Riverii opera medica*, 1674, in-fol. Il publia aussi un grand nombre d'ouvrages qui lui appartiennent; ils sont peu estimés. — Son frère, Grégoire Horstius, médecin et professeur de physique à Ulm, sa patrie, mort en 1661, recueillit la plupart des ouvrages de médecine composés par Grégoire Horstius, son père, et les fit imprimer. Il a aussi composé quelques ouvrages.

HORSTIUS (Jacques Merlo), curé de *N.-D. in Pasculo*, à Cologne, né vers la fin du XVI[e] siècle à Horst, village du diocèse de Ruremonde (ce qui lui fit donner le nom de *Horstius*), et mort en 1644, est auteur de plusieurs livres de piété, solides et pleins d'onction. Les principaux sont : 1° *Enchyridion officii divini;* 2° *Paradisus animæ christianæ*, traduit et défiguré sous le titre d'*Heures chrétiennes, tirées de l'Ecriture et des saints pères*, par Nicolas Fontaine, secrétaire de MM. de Port-Royal. Cette version fut interdite dans plusieurs diocèses en France. 3° *Septem tubæ orbis christiani*, Cologne, 1635, in-8°. C'est un recueil de petits ouvrages des saints pères, propres à rétablir et à faire fleurir la discipline ecclésiastique dans le clergé. 4° Une *Edition* des Commentaires d'Estius sur les Epîtres de saint Paul, Cologne, 1631; 5° une *Edition* des Œuvres de saint Bernard, Cologne, 1641, 2 vol. in-fol., avec des notes. Edition supérieure à toutes celles qui avaient paru jusqu'alors. Les notes de Merlo sur les *Lettres* de ce saint père, ont passé avec celles de D. Mabillon, dans la traduction française de ces *Lettres*, par Bourgoin de Villefore, Paris, 1715; 6° une *Edition* du livre de l'Imitation de J.-C., et des autres Opuscules de Thomas à Kempis, Cologne, 1643, 2 vol. in-12. L'abbé Bellegarde les a donnés en français, Paris, 1698. Cet ouvrage a reparu à Paris, 1804, in-16, sous ce titre : *De vera sapientia*. Ce vertueux et savant prêtre consacrait à l'étude tous les moments que lui laissaient ses fonctions pastorales.

HORTA (Garcie d'), ou du Jardin, professeur de philosophie à Lisbonne, en 1534, et premier médecin du comte de Redondo, vice-roi des Indes, publia des *Dialogues* en portugais *sur les simples* que l'on trouve en Orient, 1574, in-8° et in-fol. Ils ont été traduits en latin par Charles Clusius, 1605, fig. 36, en français, par Antoine Colin, apothicaire de Lyon, 1619, in-8°, et commentés par Jacques de Bont, médecin de Leyde. On en a aussi une version italienne, Venise, 1605, in-8°. L'original et les versions sont recherchés.

HORTENSIUS (Quintus), orateur romain, né l'an 640 de Rome, plaida dès l'âge de 19 ans avec le succès qu'il aurait pu attendre dans un âge plus avancé, et tint le premier rang dans le barreau jusqu'à ce que Cicéron parût. Son geste aurait été parfait, s'il ne l'eût gâté par des mouvements affectés. Ses ennemis lui donnaient le nom de *Dionysia*, célèbre danseuse de ce temps là. Il quitta le barreau pour prendre les armes, devint tribun militaire, préteur, et enfin consul l'an 70 avant J.-C. Il mourut environ 21 ans après, avec la réputation d'un bon citoyen, d'un sage sénateur et d'un hom-

me magnifique. Il avait amassé de grands biens, dont il savait se faire honneur. On dit qu'à sa mort on trouva 10,000 muids de vin dans ses caves. Les plaidoyers de cet homme illustre ne sont pas parvenus jusqu'à nous; ils ne soutenaient pas, au jugement de Quintilien, le nom qu'il s'était fait : cependant Cicéron parle de son éloquence avec éloge. On avait encore de lui des *Poésies galantes* et des *Annales*.

HORTENSIUS (Lambert), né à Montfort, dans la seigneurie d'Utrecht, l'an 1500, fut ainsi nommé parce qu'il était fils d'un jardinier; il fut préfet du collége de Naërdem en Hollande. Il faillit périr dans la prise de cette ville en 1572, et vit égorger sous ses yeux son fils naturel. Il mourut en 1573, flottant entre le luthéranisme et la religion catholique. On a de lui des *Satires*, des *Epithalames*, et d'autres ouvrages en latin, dont les plus connus sont : 1° sept livres *De bello germanico*, sous Charles-Quint, Bâle, 1540, in-4°; 2° *De tumultu anabaptistarum*, 1548, in-4°; 3° *De secessionibus Ultrajectinis*, 1642, in-fol.; 4° des *Commentaires* sur les six premiers livres de l'Énéide de Virgile, et sur la Pharsale de Lucain; 5° des *Notes* sur quatre comédies d'Aristophane.

HORTENSIUS (Martin), né à Delft en 1605, fameux astronome, ami et coopérateur de Lansberg, mourut en 1639, dans la fleur de son âge. On peut voir dans les *Lettres* de Gassendi l'estime qu'il faisait d'Hortensius. On a de lui une dissertation *De Mercurio sub Sole viso et Venere invisa*, et deux harangues : *De utilitate et dignitate matheseos*, et *De oculo ejusque præstantia*.

HOSIER. *Voyez* Hozier.

HOSIUS (Stanislas), cardinal, né à Cracovie en 1504, et élevé en Italie, devint secrétaire du roi de Pologne, chanoine de Cracovie, évêque de Culm, et enfin évêque de Warmie. Le pape Pie IV l'envoya vers l'empereur Ferdinand, qui fut si charmé de son esprit et de ses vertus, qu'il lui dit, en l'embrassant, *qu'il ne pouvait pas résister à un homme dont la bouche était le temple, et la langue l'oracle du Saint-Esprit*........ Hosius était chargé d'engager ce prince à faire continuer le concile de Trente; il obtint tout ce qu'il voulut. Pie IV l'en récompensa, en 1561, par le chapeau de cardinal, qu'il n'accepta que malgré lui. Ce pontife lui ordonna ensuite d'aller rouvrir le concile de Trente, comme son légat, avec les cardinaux de Mantoue et Seripand : commission qu'ils remplirent avec beaucoup de succès. Hosius passa en Pologne, se retira dans son évêché, et s'acquit une si grande réputation par son zèle et par ses ouvrages, que le pape Grégoire III l'appela à Rome, et le fit pénitencier de l'Eglise romaine. Il mourut de la mort des justes à Caprarola, près de Rome, en 1579, à 76 ans. Les écrivains catholiques lui donnèrent à l'envi les noms de *Colonne de l'Eglise* et d'*Augustin de son temps*. Les protestants n'eurent point d'adversaire plus redoutable. Il écrivit plusieurs ouvrages contre eux, recueillis à Cologne, 1584, en 2 vol, in-fol. et traduits dans presque toutes les langues de l'Europe. Les principaux sont : 1° *Confessio catholica fidei christianæ*; 2° *De communione sub*

utraque specie; 3° *De sacerdotum conjugio;* 4° *De missa vulgari lingua non celebranda*, etc. Stanislas Rescius a écrit la *Vie* de ce cardinal.

HOSIUS. *Voyez* Osius.

HOSPINIEN (Rodolphe), ministre zuinglien, né à Altorf, village du canton de Zurich, en 1547, mort en 1626, à 79 ans, était tombé en enfance depuis près de trois ans. Ses préventions contre les dogmes et la discipline de l'Eglise catholique lui firent enfanter plusieurs ouvrages où, avec beaucoup de savoir, il y a encore plus de déclamations. Ils ont été recueillis à Genève en 1681, en 7 vol. in-fol. Les principaux sont : 1° un *Traité des temples*; 2° une *Histoire sacramentaire*; 3° un *Traité des moines*; 4° une *Histoire des jésuites*, etc., en latin, 1619, in-fol. On y trouve rassemblé tout ce que les ennemis de ces religieux avaient dit avant lui sur les règles, les constitutions, les progrès et la politique de cet ordre célèbre.

HOSPITAL ou Hôpital, (Michel de l'), chancelier de France, naquit en 1505 à Aigueperse en Auvergne, d'un médecin, fils (à ce qu'on prétend) d'un Juif d'Avignon. Sorti des écoles de la jurisprudence, il occupa des charges honorables dans la robe; et en faisant la cour au cardinal de Lorraine en même temps qu'il promettait à la reine-mère de s'opposer aux guerres, il parvint à la place de chancelier de France. Dans un temps où les huguenots menaçaient le royaume d'une subversion entière, il entreprit de les appaiser en les ménageant. Lorsque la malheureuse conspiration d'Amboise éclata en 1560, il fut d'avis que, pour appaiser le soulèvement des esprits, on pardonnât à ceux que le fanatisme avait égarés, sans faire attention que l'impunité les avait jusque là encouragés. Il donna la même année de cette conjuration l'édit de Romorantin, pour empêcher l'établissement de l'inquisition. Tout cela ne fit que hâter la guerre civile : il fit des efforts pour l'éteindre avant l'embrasement général; mais c'étaient les efforts d'un homme qui manquait d'une volonté bien décidée pour arrêter le mal dans sa source. En favorisant les nouvelles sectes, en n'empêchant pas les huguenots de se multiplier et de se répandre, il préparait lui-même le germe d'une division interminable. Il manquait d'ailleurs de cette activité, de cette force d'esprit et d'action qui sait mettre en mouvement les moyens de salut. Il parut presque toujours attendre la paix du royaume de l'assemblée des états, et il n'en put tirer un parti vraiment utile. Vainement il les harangua à Orléans au commencement du règne de Charles IX, à Saint-Germain-en-Laye en 1561, au colloque de Poissi, tenu la même année, à l'assemblée de Moulins en 1566. Content d'étaler dans ces occasions une éloquence prolixe et maladroite, il laissait dégénérer l'assemblée en cohue tumultueuse ou en caquetage scandaleux, dont l'unique résultat était de constater la frivolité et l'impuissance de l'administration. La reine Catherine de Médicis, qui avait contribué à l'élévation du chancelier, voyant que les choses n'en allaient pas mieux, et que sous main il favorisait les protestants, le fit exclure du conseil de guerre. L'Hospital, sentant que sa présence était importune, se retira en 1568 dans sa

maison de campagne de Vignai, près d'Etampes. Quelques jours après, on lui fit demander les sceaux; il les rendit, en disant que *les affaires du monde étaient trop corrompues pour qu'il pût encore s'en mêler.* Il s'était choisi cette devise pleine de l'orgueil stoïcien :

Si fractus illabatur orbis,
Impavidum ferient ruinæ.

Cependant cette force d'ame ne se soutint guère; il eut même la faiblesse de demander une augmentation de pension à Charles IX, qui se vantait *de lui avoir pardonné.* Il mourut en 1573, âgé de 68 ans. On croyait qu'il était huguenot dans l'ame, quoiqu'il fût catholique au dehors. De là ce proverbe, ou plutôt cette raillerie qui était de son temps dans la bouche de tout le monde : *Dieu nous garde de la messe du chancelier!* parce qu'on était persuadé qu'il n'y croyait pas trop. Quelques personnes jugeaient qu'avec sa mine austère, son *visage de saint Jérôme,* comme on l'appelait à la cour, et sa morale extrêmement sévère, il n'était, à proprement parler, ni huguenot ni catholique. Quelques historiens ajoutent que s'il avait été le maître de sa croyance, il aurait professé le judaïsme comme son aïeul. On peut lui imputer en grande partie les maux qui affligèrent la France durant son administration, et long-temps après, parce qu'il fut l'auteur de la politique frauduleuse et ambiguë qui apprit à Catherine de Médicis à balancer un parti par l'autre; à combattre les Guises par les Coligny, à les flatter tour-à-tour, à les fortifier successivement du nom et de l'autorité du trône. C'est lui qui est l'auteur de l'*Edit de Moulins.* Il parla beaucoup dans l'assemblée tenue dans cette ville en 1566. Il y proposa des réglements pour l'administration de la justice, qui furent applaudis, et qui n'ont jamais été exécutés. C'est encore à lui qu'on doit l'*Édit* qui ordonne que l'année civile commencerait au premier janvier. Il nous reste du chancelier de l'Hospital : 1° des *Poésies latines,* Amsterdam, 1732, in-8°, qui ne sont pas sans mérite, mais que Chapelain a trop louées en les mettant immédiatement après celles d'Horace; 2° des *Harangues prononcées aux états d'Orléans,* 1561, in-4°, écrites sans goût, et qui ne sont qu'un tissu de métaphores prises de la médecine. Le poète valait mieux en lui que l'orateur. 3° des *Mémoires,* contenant plusieurs *Traités de paix, apanages, mariages, reconnaissances, foi et hommage,* etc., depuis l'an 1228 jusqu'à 1557, vol. in-12, Cologne, 1572. Dans un Recueil de pièces servant à l'histoire (Paris, 1623, in-4°), on trouve de lui un *Discours* des raisons et persuasions de la paix en 1568, et son *Testament,* qui est curieux, mais plein d'égoïsme et de vanité. En 1776, l'académie française a proposé pour sujet de son prix l'éloge de ce chancelier; mais la pièce qui remporta le prix fut vivement censurée par la Sorbonne. Un homme d'esprit a recherché à cette occasion les causes de la réputation de l'Hospital, et des efforts qu'on a faits pour l'étendre et la rendre plus brillante. « D'où vient, dit il, » la renommée de l'Hospital, » tandis que son administration » ne présente que faiblesse et

» inconséquence? D'abord, de la » reconnaissance des protestants, » qui ne pouvaient s'empêcher » de lui savoir gré de s'être » quelquefois déclaré leur pro- » tecteur au milieu d'une cour » où ils ne voyaient que des en- » nemis, et de leur avoir donné » sa fille; ils le regardèrent de- » puis comme le martyr de ses » ménagements pour eux. Les » écrivains opposés à la cour de » Rome, même parmi les ca- » tholiques, ont confirmé les » éloges qu'il avait reçus des » protestants. Les partisans de » cette cour n'ont pas cru que » l'encens adressé à la mémoire » d'un homme mort dans l'or- » thodoxie, en apparence, pût » la compromettre sérieusement; » ils ont payé les égards qu'il » avait eus pour elle pendant sa » vie, par le repos où ils ont » laissé ses cendres. D'ailleurs, » quelques-unes de ses lois lui » ayant survécu, et étant même » devenues une partie essen- » tielle de notre jurisprudence, » les parlements, qui n'avaient » eu pour lui, pendant sa vie, » ni estime, ni déférence, se » sont accoutumés, à force de » l'entendre citer, à respecter » son nom. Enfin les philoso- » phes de nos jours l'ont affilié » à leur communion de tolé- » rance, ou plutôt d'indiffé- » rence pour les cultes reli- » gieux : ils ressemblent aux » R. P. carmes, qui revendi- » quent pour leur ordre tout » ce que le monde a produit » d'illustre depuis Adam; nos » rabbins lettrés, de même, ne » veulent pas qu'il échappe à » leur légende un seul nom re- » vêtu d'un peu d'éclat. Ils n'ont » pas manqué en conséquence » de charger leurs diptyques » de celui du chancelier de » l'Hospital. »

HOSPITAL, sieur du Fay (Michel Hurault de l'), petit-fils, et filleul du précédent, fut successivement chancelier de Henri, roi de Navarre, et ensuite de France; ambassadeur en Hollande et en Allemagne, où il lui ménagea des secours et des alliances; maître des requêtes et gouverneur de Quillebœuf, et mourut en 1592. On a de lui deux Discours, faisant partie de *Quatre Discours sur l'état présent de la France*, imprimés en 1593; et une Réponse en latin aux Discours du pape Sixte V, sur la mort du roi Henri III, sous le titre de *Sixtus et Anti-Sixtus*, 1590, in-8° et in-4°; et l'*Anti-Espagnol*, qui se trouve dans les Mémoires de la ligue, et séparément. (Arnauld d'Andilly, dans ses Mémoires, attribue ce livre à son père Antoine Arnauld.)

HOSPITAL (Guillaume-François-Antoine de l'), marquis de Sainte-Mesme, naquit en 1661, d'une famille différente de celle du chancelier, et de la même dont étaient Nicolas, Louis, et Louis-Marie-Charles, maréchaux de France. Après avoir servi quelque temps en qualité de capitaine de cavalerie, il fut obligé de quitter le service à cause de la faiblesse de sa vue, si courte qu'il ne voyait pas à dix pas. Les mathématiques le possédèrent tout entier. L'académie des sciences de Paris lui ouvrit ses portes en 1693, et il justifia ce choix par son livre de l'*Analyse des infiniments petits*, publié en 1696, in-4°. Cet ouvrage, dans lequel il dévoile si bien tous les secrets de l'infini géométrique, et de l'infini de l'in-

fini, le fit regarder comme un des premiers mathématiciens de son siècle. Il s'occupait d'un ouvrage plus étendu, lorsqu'il fut emporté par une apoplexie en 1704, âgé de 43 ans. Depuis sa mort, on a publié de lui en 1707 un *Traité des sections coniques*, in-4°.

HOSSCH, ou DE HOSCHE (Sidronius), jésuite, né à Merckhem, village voisin de Dixmude en Flandre, en 1596, mort à Tongres en 1653, s'est illustré par ses *Poésies latines*, recueillies en 1656, in 8°. Elles ont été imprimées plus de trente fois depuis, entre autres chez Barbou, à Paris, 1723. Il a su allier deux choses qui ne vont guère ensemble, l'élévation et l'élégance du style, l'exactitude et la richesse de la poésie. Le pape Alexandre VII, qui cultivait aussi les muses latines, faisait un grand cas des vers d'Hossch. M. Deslandes, avocat au parlement de Paris, en a donné une *traduction* libre en vers français, imprimée avec le texte latin, Paris, 1756, « C'est par nécessité, dit Baillet, plutôt que par bienséance, que j'ai cru devoir marquer le temps de la naissance et de la mort, aussi-bien que la qualité et le pays de *Sidronius Hosschius*, de peur qu'on ne s'y trompât en le croyant né aux siècles les plus heureux de Rome florissante, sous prétexte qu'il égale les premiers d'entre les anciens poètes latins qu'elle a produits, et que ses écrits semblent nous porter à le confondre avec eux. » *Baillet, Jugement des ouvrages des savants.*

HOSTASIUS, de Ravenne en Italie, était un soldat de l'armée commandée par Odet de Lautrec. Il signala son courage au siége de Pavie, fait par les Français en 1527, en entrant le premier dans cette ville, et demanda pour récompense à son général, une statue équestre de cuivre, qui était élevée dans la place. On dit que c'était la statue de l'empereur Antonin, qui avait été autrefois transportée de Ravenne à Pavie pour la sauver du pillage des Lombards. Le général lui accorda sa demande; mais les bourgeois de Pavie refusèrent absolument de laisser enlever cette figure, et aimèrent mieux donner à ce soldat une *couronne d'or massif*. Il l'accepta, et la fit attacher dans l'église de Ravenne, pour être à la postérité un témoignage de sa valeur.

HOSTE, ou L'HOSTE (Jean), né à Nanci, enseigna le droit et les mathématiques à Pont-à-Mousson sur la fin du XVIe siècle. Henri, duc de Lorraine, charmé de son esprit vaste et pénétrant, le fit intendant des fortifications et conseiller de guerre. Ses principaux ouvrages sont : 1° *Le Sommaire et l'usage de la sphère artificielle*, in-4°; 2° *La Pratique de géométrie*, in-4°; 3° *Description et usage des principaux instruments de géométrie*; 4° *Du cadran et carré*; 5° *Rayon astronomique*; 6° *Bâton de Jacob*; 7° *Interprétation du grand art de Raymond Lulle*, etc. On désirerait dans quelques-uns plus d'ordre et de méthode; et, depuis lui, on a mieux fait et mieux écrit. Il mourut en 1631.

HOSTE (Paul L'), jésuite, né à Pont-de-Vesle dans la Bresse en 1652, se rendit habile dans les mathématiques. Il accompagna pendant douze ans les maréchaux d'Estrées et de Tourville, et le duc de Mortemart dans leurs expéditions navales, et devint en-

suite professeur de mathématiques à Toulon, ou il mourut le 23 février 1700, âgé de 49 ans. Il est principalement connu : 1° par un *Traité des évolutions navales*, in-fol., 1697; réimprimé à Lyon, 1727, in-fol., avec des corrections et des augmentations. Cet ouvrage n'est pas moins historique que technique, et contient ce qui s'est passé de plus considérable sur mer pendant les cinquante ans qui l'ont précédé. Le P. L'Hoste le présenta à Louis XIV, qui le reçut avec bonté, et donna à l'auteur 100 pistoles et une pension de 600 livres. On trouve, à la suite de ce livre, 1° un *Traité de la construction des vaisseaux*, fruits des conférences de l'auteur avec le maréchal de Tourville ; 2° un Recueil des *Traités de mathématiques les plus nécessaires à un officier*, 3 vol. in-12, Paris, 1692.

HOSTILIUS, poète latin, composa des *Annales* en vers. Priscien en cite un, que voici, et qui, par sa dureté, ne prévient pas en faveur du chronologiste poète.

Sæpe greges pecudum ex hyberneis partibus pulsi.

Cet Hostilius est peut-être le même que celui dont Tertullien parle dans son *Apologétique*, en disant : « Quand vous voyez jouer » les pièces bouffonnes de Lentu- » lus et d'Hostilius, dites-moi si » ce sont vos farceurs ou vos » dieux qui excitent les risées » que vous faites?» *Apologét.* 15.

HOSTILIUS MANCINUS, général de l'armée romaine, mit le siége devant Numance ; mais les assiégés, ayant fait une sortie, lui enlevèrent son camp, et le contraignirent à faire une paix honteuse, que les Romains ne voulurent point ratifier. Ils le renvoyèrent à Numance les mains liées derrière le dos.

HOSTUS (Matthieu), antiquaire allemand, né en 1509, fut professeur de langue grecque, et mourut à Francfort-sur-l'Oder, en 1587, à 79 ans. Ses ouvrages sont : 1° *De numeratione emendata, veteribus latinis et græcis usitata ;* 2° *De re nummaria veterum, Græcorum, Romanorum et Hebreæorum*, Francfort, 1580, in-8° ; 8° *De monomachia Davidis et Goliæ ;* 4° *De multiplici assis usu ;* 5° *De sex hydriarum capacitate* ; 6° *Inquisitio in fabricam arcæ Noe*, Londres, 1660, in-fol.

HOTMAN (François), *Hotomanus*, célèbre jurisconsulte français, né à Paris en 1524 d'un conseiller au parlement, professa le droit à Lausanne, à Valence et à Bourges. Son goût pour le calvinisme l'engagea à se retirer à Genève, et de là à Bâle, où il mourut en 1590, âgé de 66 ans. On l'accuse d'avoir été trop avide d'argent, et trop enclin à faire valoir sa prétendue indigence. C'est une charlatanerie qui lui a été commune avec quelques philosophes de notre siècle. Ses ouvrages ont été recueillies en 1599, in-fol., en 3 vol., par Jacques Lectius, qui a orné ce Recueil de la *Vie* de l'auteur, composée par Nivelet. Les écrits les plus connus de cette compilation sont : 1° *Brutum fulmen*, satire lourde et plate au sujet de l'excommunication du roi de Navarre ; 2° *Franco-Gallia*, 1573, in-8°, en français, 1574 ; ouvrage dans lequel il assure que la monarchie française est élective et non héréditaire. Les principes dangereux qu'il établit dans ce traité, lui ont fait attribuer le *Vindiciæ contra tyrannos* de Junius Bru-

tus. On voit par tout cela que c'est un précurseur de la révolution de 1789. 3° *De furoribus gallicis et cœde admiralis*, Edimbourg, 1573, in-4°; 4° *De consolatione e sacris litteris*, Lyon, 1593, et Amsterdam, 1649, in-8°; 5° *Commentarius in quatuor Institutionum juris civilis libros*, Lyon, 1588. — Il ne faut pas le confondre avec Jean HOTMAN, son neveu, presque aussi fanatique que lui, dont on a : 1° un *Traité du devoir de l'ambassadeur*, Dusseldorf, 1603, et Paris, 1604, in-8°; 2° la *Vie de Gaspard de Coligny de Châtillon, amiral de France, tué en* 1572, composée en latin, et imprimée en 1575, in-8°. Elle a été traduite en français. C'est l'éloge plutôt que l'histoire de cet homme si fatal au repos de la France. 3° *Anti-Chopinus*, satire indécente et injurieuse pour des personnes respectables, qui fut brûlée par arrêt du conseil. (*Voyez* CHOPIN.) On imprima à Paris, chez Guillemot, en 1616, in-8°, des *Opuscules* en français, de François, Antoine et Jean Hotman. [Hotman fut attaché au roi de Navarre, qui l'employa dans plusieurs missions. Catherine de Médicis l'envoya en Allemagne, afin de faire servir à ses vues les protestants, comme elle le faisait des catholiques.]

HOTTINGER (Jean-Henri), célèbre orientaliste et théologien protestant, naquit à Zurich en Suisse, l'an 1620. Après avoir fait quelques voyages, il professa l'histoire ecclésiastique, la théologie et les langues orientales dans sa patrie, et ensuite à Heidelberg. Hottinger y fit revivre les études, et gagna l'estime de l'électeur. On le rappela à Zurich en 1661, et on le chargea de plusieurs affaires. L'académie de Leyde le demanda, en 1667, pour être professeur de théologie. Hottinger se préparait à partir, lorsqu'il se noya malheureusement avec une partie de sa famille dans la rivière de Limath, qui passe à Zurich, le 5 juin 1667. On a de lui 1° *Historia orientalis de muhammetismo, saracenismo, chaldaismo*, etc., 1660, in-4°; 2° *Bibliothecarius quadripartitus*, in-4°; 3° *Dissertationes miscellaneæ*, in-8°; 4° *Historia ecclesiastica*, 9 parties, in-8°; 5° *Promptuarium, sive Bibliotheca orientalis*, in-4°. L'érudition ne manque pas dans ces ouvrages, et l'esprit du protestantisme encore moins, mais quelquefois l'ordre et le goût. Le style en est obscur et embarrassé. Il convenait de prix avec un libraire pour l'impression d'un livre, et travaillait à mesure qu'on imprimait. Avec cette méthode, on fait beaucoup d'ouvrages, mais il est difficile qu'on en fasse de bons. Il avait publié vingt ouvrages sur les peuples anciens, et notamment sur les Mahométans et les Hébreux. La *Vie* de ce savant a été écrite en latin par Jean-Henri Heidegger. Son fils, Jean-Jacques HOTTINGER, mort à Zurich en 1735, a laissé un grand nombre d'ouvrages relatifs à la science théologique, qu'il professait suivant les maximes de sa communion.

HOUBIGANT (Charles-François), né à Paris en 1686, prêtre de l'Oratoire en 1704, également pieux et savant, a donné : 1° une bonne *Edition* de la Bible hébraïque, avec des notes et une version latine, Paris, 1753, 4 vol. in-fol. Cette version est faite sur le texte original, et quant aux livres qui ne sont

point dans le canon des Hébreux, il les a traduits d'après le grec. On en admire avec raison le style, qui est élégant, énergique et d'une grande clarté; mais on a blâmé avec justice l'auteur de s'être arrogé le droit de corriger le texte hébreu, et de manquer également de respect pour les anciennes versions authentiques. 2° Une *Traduction latine* du Psautier, faite sur l'hébreu, 1748, in-12; 3° celle de l'ancien Testament (déjà imprimée avec sa Bible hébraïque), 1753, 8 vol. in-8°. On a fait à ces deux ouvrages les mêmes reproches qu'au premier. C'est un défaut assez commun des hellénistes et des hébraïsants, de raisonner sur les Livres saints d'une manière trop grammaticale, de combattre les interprétations reçues par des subtilités alphabétiques, étymologiques, etc., qui dérogent autant à la dignité du sens qu'aux autorités les plus respectables. « Aussitôt que le texte » hébreu paraît difficile, dit » M. l'abbé Contant de la Molette, le P. Houbigant lui » coupe tête, bras et jambes; il » en fait un tronc mort. Trop » souvent il ajoute, il retran» che, il transpose. Peu lui im» porte que les textes polyglot» tes et les anciens manuscrits » réclament contre lui : rien » n'est capable de l'arrêter dans » sa course rapide; il frappe » d'estoc et de taille tout ce qui » s'oppose à son passage..... Ce » n'est pas avoir assez de res» pect pour leurs écrits, que de » transposer l'ordre des mots, » sous prétexte même que cette » transposition formerait un sens » plus net et plus naturel. On » peut le remarquer dans une » note; mais il n'est pas permis » de faire ce changement dans le » texte, comme a fait le P. Hou» bigant. Il a porté l'audace jus» qu'à corrompre le texte origi» nal dans une édition furtive » qu'il a donnée du Psautier hé» breu, où il a introduit toutes » ses conjectures. On jugera par » ce seul trait du caractère de » l'auteur..... Il n'aurait pas fait » toutes ces corrections arbitrai» res, s'il eût plus approfondi la » langue sainte, et s'il l'eût com» binée avec les autres langues » orientales, avec qui elle a tant » d'affinité...... Quoique nous » ayons confronté avec soin l'ou» vrage du P. Houbigant avec » les variantes de tous les ma» nuscrits hébreux ou samari» tains de l'univers, que Kenni» cott vient de publier, nous » n'avons pas été assez heureux » pour en trouver une qui don» nât du poids à la moindre de » ses corrections arbitraires. — » Nous préférons, ajoute le même » critique, la Vulgate telle qu'elle » est à la version de ce savant; » elle est plus littérale, et dans » bien des endroits où elle s'é» loigne de l'hébreu d'aujour» d'hui, elle est calquée sur d'an» ciens manuscrits qui avaient » de meilleures leçons. Il en est » de même du nouveau Testa» ment que de l'ancien. Les ma» nuscrits grecs, d'après lesquels » travaillait l'interprète latin, » étaient excellents, et souvent » supérieurs à notre grec im» primé. Les plus habiles des » protestants, qui certainement » ne sont pas suspects dans la » matière présente, donnent les » plus grands éloges à la Vulgate » et à son auteur. » (*Voy.* Bukentop, Castro de Léon, saint Jérome.) 4° *Racines hebraïques* : c'est un dictionnaire hébreu-

français, 1732, in-8°. 5° *Examen du Psautier des capucins*, 1764, petit in-8° : bonne critique dont il eût pu profiter pour lui-même. (*v.* VILLEFROY.) ; 6° une *Version française* des Pensées de Forbes, écrivain anglais, in-8° ; 7° *Prolegomena in Scripturam sacram*, 1746, in-4° ; 8° *Version* des Sermons de Sherlock, 1768, in-8° ; 9° de la Méthode de Lesley contre les déistes et les Juifs, 1770 ; 10° *Conférence entre un Juif, un protestant et un docteur de Sorbonne*, 1770, in-8°. Ce savant mourut à Paris le 31 octobre 1783, à l'âge de 98 ans. Depuis quelque temps il était devenu aveugle et rentré en enfance. Il avait cependant de bons moments. Une chose singulière, c'est que quand on frappait son oreille d'un objet dont il s'était occupé, il se mettait à en parler lui seul d'une manière plus machinale que réfléchie. C'était une espèce de carillon ; on touchait tel ressort, et l'air se jouait. On l'entendait à tout instant marmoter hébreu, grec, syriaque, chaldéen, etc. ; quelquefois tout cela était embrouillé, d'autres fois il discutait très bien. On le consultait encore, parce qu'on savait que sa mémoire tenait toujours ses idées ensemble, et que ses idées étaient souvent justes par une impression profonde et habituelle. [M. Adry, ancien bibliothécaire de la maison de Saint-Honoré, a publié dans le *Magasin encyclopédique* du mois de mai 1806, une *Notice* sur la vie et les écrits du Père Houbigant.

HOUBRAKEN (Arnold), peintre et graveur à l'eau-forte, né à Dordrecht en 1660, s'appliqua à l'étude des belles-lettres, particulièrement de la poésie et de la mythologie, convaincu que ces connaissances contribueraient à le perfectionner dans son art et influeraient sur ses compositions. Outre ses tableaux, on a de lui, *Le grand Théâtre*, ou *La Vie des peintres flamands*, La Haye, 1754, 3 vol. in-8°. Cet artiste mourut à Amsterdam en 1719.

HOUDARD DE LA MOTTE (Antoine), plus connu sous le nom de La Motte, né à Paris en 1672 d'un riche marchand chapelier, étudia d'abord en droit, et quitta le barreau pour la poésie. Son goût pour la déclamation et pour les spectacles l'entraîna vers le théâtre. Dès sa première jeunesse il s'était plu à représenter les comédies de Molière avec d'autres personnes de son âge. Il n'avait encore que 21 ans lorsqu'en 1693 on représenta sa première pièce au théâtre italien. A peine sa réputation commençait-elle à se former dans le monde, qu'il se retira à la Trappe. Mais le célèbre abbé de Rancé, le jugeant trop jeune pour soutenir les austérités de la règle, peut-être aussi lui trouvant une disposition à l'inconstance, lui refusa l'habit et le renvoya 2 ou 3 mois après. Revenu à Paris, il se livra de nouveau au théâtre, auquel il consacra une partie de sa vie, quoiqu'il pensât sur le danger de cet amusement comme la plupart des bons casuistes. Il travailla d'abord pour l'Opéra, et c'est peut-être en ce genre qu'il a le mieux réussi. Il est du moins plus poète et meilleur versificateur dans ses ouvrages lyriques que dans ses tragédies. Sa poésie a plus d'images et de sentiment, sa versification plus de douceur et d'harmonie, et son pinceau est plus moelleux. De tous les

ouvrages qu'il donna ensuite, le plus célèbre est sa *Traduction de l'Iliade d'Homère*, publiée en 1714, et qui paraît aujourd'hui effacée par celle de M. Rochefort. Le discours dont il accompagna sa version est écrit avec autant de finesse que d'élégance, mais Homère y paraît bien petit. On y condamne le dessein de son poème, la multiplicité de ses dieux et de ses héros si vains et si babillards, la bassesse de ses descriptions, la longueur et la monotonie de ses récits, etc. Ce discours fit naître le traité de madame Dacier : *Des causes de la corruption du goût*. Cet ouvrage, dicté en grande partie par la pédanterie et la prévention, est semé à chaque page de grossièretés et d'injures. La Motte répondit par ses *Réflexions sur la critique*, ouvrage plein de sel et de raison, d'agrément et de philosophie. L'opinion de La Motte, que *tous les genres d'écrire, traités jusqu'alors en vers, et même la tragédie, pouvaient l'être heureusement en prose*, fut le signal d'une nouvelle guerre. Ce poète, après avoir passé toute sa vie à faire des vers, finit par les décrier; il traita la versification de folie, ingénieuse à la vérité, mais qui n'en était pas moins folie. Il compara les grands versificateurs « à des faiseurs d'acrostiches, et à un charlatan qui » fait passer des grains de millet » par le trou d'une aiguille, sans » avoir d'autre mérite que celui » de la difficulté vaincue. » Pour familiariser le public avec ses idées, il fit un *OEdipe* en prose, qu'il fit contraster avec son *OEdipe* en vers; mais ses tentatives ne servirent qu'à faire naître des épigrammes. La Motte se consolait de tous ces traits de satire, en philosophe qui préfère la paix et l'amitié à la brillante fumée de la réputation. On ne connaît aucun ouvrage satirique ni malin sorti de sa plume, pas même une seule épigramme, quoiqu'on en ait fait plusieurs contre lui. Ceux qui lui imputent les fameux *couplets*, qui, en 1708, révoltèrent la cour et la ville, paraissent ne pas faire attention que cette atrocité n'était pas dans son caractère. (*Voyez* ROUSSEAU Jean-Baptiste, et SAURIN Joseph.) La Motte mourut à Paris en 1731, âgé de près de 60 ans, d'une fluxion de poitrine. [Depuis 20 ans, il était aveugle, perclus de tous ses membres, et ne se nourrissait que de lait et de légumes. Sa douceur était inaltérable... Un jour, conduit par un domestique, au milieu d'une foule, il marcha sur le pied d'un jeune homme qui lui donna un soufflet: *Monsieur* lui dit-il, *vous allez être bien fâché; je suis aveugle*. Il était un excellent lecteur; ses poésies, déclamées par lui, paraissaient des chef-d'œuvres.] Ses *OEuvres* ont été recueillies à Paris en 1754, en 11 vol. in-12. Les principaux ouvrages de cette collection sont : 1° quatre *Tragédies*: *Les Machabées*, *Romulus*, *Inès de Castro*, et *OEdipe*; 2° des *Comédies*, parmi lesquelles on distingue le *Magnifique*, qui s'est toujours soutenu, et que l'on redonne assez souvent; 3° des *Opéras* assez médiocres. Il condamna dans la suite ce genre d'écrire, comme fatal aux bonnes mœurs; dans son *Ode* sur la fuite du monde, il appelle le théâtre une *vive école de passions*. 4° Des *Odes* imprimées pour la première

fois en 1770. On y trouve moins de feu dans le style, moins de choix dans les expressions, moins d'harmonie dans les vers, enfin moins de génie que dans celles de Rousseau, mais il y a peut-être plus de profondeur et de pensées. Ses *Odes galantes* n'ont pas cet avantage, comme le titre l'indique assez. 5° Vingt *Églogues* : la plupart avaient remporté le prix aux Jeux-Floraux. Ses bergers sont un peu trop ingénieux, mais moins que ceux de Fontenelle, et ils n'en valent que mieux. Les délices et l'innocence de la vie champêtre y sont peintes avec plus de vérité et avec autant d'agrément. 6° Des *Fables*, imprimées in-4° avec de belles estampes, et in-12, en 1719. Cette naïveté sublime qui fait le charme de celles de La Fontaine ne s'y trouve que rarement. On sent que celui-ci écrivait dans son propre caractère. La Motte veut être simple et naïf comme lui, et n'y réussit presque jamais. Ses fables sont peuplées d'êtres métaphysiques, comme *don Jugement*, *dame Mémoire*, etc. Le mérite de Lamotte est d'avoir tracé avec autant d'esprit que de justesse les fonds et les dessins de ses Fables. Il en avait inventé une partie, et heureusement réformé celles qui n'étaient pas de son invention. 7° Plusieurs *Discours* en prose, sur la *poésie en général* et sur l'*ode en particulier*; sur l'*églogue*, sur la *fable*, sur la *tragédie*; on reconnaît dans tous le philosophe et l'homme d'esprit, quoique ces discours ne soient que l'apologie déguisée de ses différents ouvrages. 8° Des *Discours académiques*, et un *Éloge funèbre de Louis le Grand*; 9° *Plan des preuves de la religion*, écrit excellent. La Motte était très capable de remplir ce plan; il avait beaucoup médité sur la religion, quoique dans une mauvaise épigramme on l'accusât de n'y pas croire: on sait que les incrédules cherchent toujours des complices. 10° Un petit roman intitulé *Salneld et Garaldi, nouvelle orientale*, en prose. Le sentiment et l'esprit caractérisent cette bagatelle. 11° Des *Psaumes*, des *Hymnes*, des *Cantates* et des *Proses* en vers. Il y a de l'esprit dans tous ces ouvrages, et beaucoup plus que ces genres n'en comportent. C'est en partie ce qui les rend inférieurs aux *cantiques* sacrés de Racine, de Rousseau, et de Le Franc de Pompignan. Tous ces différents ouvrages sont peu lus aujourd'hui. « La Motte, » dit l'auteur *de la Décadence* » *des lettres*, écrivait purement » et froidement : son style est » sans couleur, sa poésie inani- » mée; on y trouve plus de phi- » losophie que de verve, et la » philosophie est le poison lent » de l'imagination. » *Voyez* son Éloge historique dans les *Mémoires* pour servir à l'Histoire de M. de Fontenelle, par Trublet, Amsterdam, 1761, in-12; mais il faut se souvenir que c'est un *Éloge*.

HOUDRY (Vincent), jésuite, né à Tours le 22 janvier 1631, et mort à Paris en 1729, âgé de 98 ans, était d'un tempérament excellent. Quoiqu'il eût passé sa vie à lire et à écrire, il n'eut jamais besoin de se servir de lunettes, même dans l'âge le plus avancé. Il avait beaucoup de facilité pour la chaire, pour la composition et la poésie. Ses ouvrages les plus connus sont : 1° la *Bibliothèque des prédicateurs*, Lyon, 733, 22 vol. in-4° : la *Mo-*

rale a 8 vol., et le supplément 2; les *Panégyriques*, 4 vol., et le supplément 1; les *Mystères*, 3 vol. et le supplément 1; les *Tables*, 1 vol.; les *Cérémonies de l'Église*, 1 vol.; l'*Eloquence chrétienne*, 1 vol. Il y a du bon dans cette vaste compilation, mais il y a peut-être autant de mauvais. L'auteur y cite les prédicateurs anciens et modernes, mais il n'a pas toujours fait usage des meilleurs. Il copie trop souvent d'insipides livres de dévotion. 2° *Ars typographica, carmen*, et d'autres poésies; 3° un *Traité de la manière d'imiter les bons prédicateurs*, in-12; 4° des *Sermons* en 20 vol., écrits d'un style lâche et languissant.

HOULIÈRES (Antoinette du Ligier de Lagarde, veuve de Guillaume de Lafon, seigneur des), naquit à Paris vers 1634. La nature avait rassemblé en elle les talents de l'esprit et les grâces de la figure. [Elle possédait le latin, l'italien et l'espagnol, et eut pour maître dans les vers le poète Hesnaut. Son mari, lieutenant-colonel, était attaché au grand-Condé, et le suivit à Bruxelles lors de la guerre de *la Fronde*. Son épouse vint le rejoindre dans cette ville, et le peu de ménagement qu'elle montra à demander les appointements dûs à son mari causa sa détention au château de Vilvorde, d'où son époux l'enleva, aidé de quelques troupes à ses ordres.] Madame des Houlières se fit une petite cour, mais ce ne fut pas celle du bon goût. Elle protégea Pradon contre Racine. Lorsque la *Phèdre* de ce dernier parut, elle fit, au sortir de la première représentation, ce sonnet si connu:

Dans un fauteuil doré, Phèdre tremblante et blême,
Dit des vers où d'abord personne n'entend rien, etc.

On sait la vengeance que Racine et Boileau tirèrent de ce sonnet. Madame des Houlières mourut le 17 février 1694, à l'âge de 57 ans, d'un cancer à la poitrine, dont elle souffrait depuis 12 ans. Elle était de l'académie des *Ricoverati* de Padoue, et de celle d'Arles. Ses *Poésies* ont été rassemblées en 2 vol. in-8°, en 1724, et réimprimées en 1747, en 2 petits vol. in-12. On trouve dans ce recueil: 1° des *Idylles*, les meilleures que nous avons dans notre langue. Elles offrent des images champêtres, une poésie douce et facile, le ton de la nature, des badinages ingénieux, une morale en général sage et utile, et, par un contraste bien propre à humilier l'esprit humain, quelquefois épicurienne. L'auteur n'est pas exempte du reproche de plagiat: l'*Idylle des moutons*, par exemple, est pour ainsi dire copiée mot à mot d'un ancien poète; madame des Houlières en a été quitte pour changer quelques mots et quelques tours surannés. Cependant cette assertion, répétée par tous les dictionnaires historiques, n'est pas entièrement vraie; le président Bouhier, l'abbé d'Artigny et Goujet, la justifient du reproche de plagiat. (*V.* COUTEL.) 2° Des *Églogues*, inférieures à ses Idylles; 3° des *Odes*, encore plus faibles que les Églogues; 4° *Genseric*, tragédie, qui pèche par le plan, et par le style traînant, fade et incorrect; 5° des *Épigrammes*, des *Chansons*, des *Madrigaux*. On pourrait réduire toutes les poésies de Madame des Houlières à 50 pages, encore il ne faudrait pas être extrêmement difficile. « Les femmes, dit un » critique, portent leur loquacité naturelle, leur verbosité

» abondante, pressée, intarissa- » ble, dans tout ce qu'elles veu- » lent dire avec prétention; et » quand elles sont atteintes de » la manie du bel-esprit, elles » composeraient de gros volu- » mes sur des riens, ou bien sur » des objets sérieux, qui dans » un amas de paroles devien- » draient des riens. » (*Voyez* LA FAYETTE, GEOFFRIN, GRAFFIGNY, SUZE, TENCIN.) — Sa fille, Antoinette-Thérèse DES HOULIÈRES, morte en 1718, à l'âge de 55 ans, a fait aussi quelques *poésies*, qu'on peut voir dans les *Mémoires historiques* sur la vie de l'une et de l'autre.

HOULLIER, ou plutôt HOLLIER (Jacques), médecin de Paris, natif d'Etampes, est auteur de plusieurs ouvrages dont Boërhaave faisait grand cas. C'est lui qui forma le célèbre Louis Duret. Il mourut en 1562.

HOUSSAIE. *Voy.* AMELOT.

HOUSTA (Baudoin de), augustin, né à Tubise, bourg de Hainaut, s'est distingué dans son ordre par ses lumières et ses vertus; il en occupa les premiers emplois, et mourut à Enghien en 1760. On a de lui un ouvrage intitulé : *Mauvaise foi de M. Fleury, prouvée par plusieurs passages des saints pères, des conciles et d'autres ecclésiastiques, qu'il a omis, tronqués, ou infidèlement traduits dans son histoire*, Malines, 1733, 1 vol. in-8°. Ce livre, peu agréable pour la forme et la manière d'écrire, contient un assez grand nombre d'observations critiques; il y en a plusieurs d'inutiles et d'inexactes, mais il y en a aussi de solides et de bien prouvées, auxquelles le défenseur de M. Fleury (le sieur Osmond du Sellier, appelant, capucin profès, nommé autrefois *le P. Tranquille de Bayeux*) n'a rien trouvé à opposer. Si le P. de Housta montre quelquefois un peu d'humeur, s'il croit découvrir de la *mauvaise foi* dans des passages où peut-être il n'y a que de l'inattention ou de la négligence, il faut convenir, d'un autre côté, que l'illustre historiographe a donné occasion à des reproches fondés; que sa critique a été quelquefois caustique et amère, et qu'il a porté un regard sévère sur des choses qui se présentaient naturellement sous un aspect favorable. Il n'est que trop vrai encore que des compilateurs modernes qui n'avaient ni son érudition, ni son jugement, ni son zèle pour l'orthodoxie, ont employé son ouvrage et son nom pour porter la confusion dans le droit canonique et civil, et troubler la paix précieuse qui unissait l'empire et le sacerdoce. *Voyez* HONORÉ de Sainte-Marie.

HOUTEVILLE (Claude-François), né à Paris en 1688, membre de l'académie française, demeura environ 18 ans dans la congrégation de l'Oratoire, et fut ensuite secrétaire du cardinal Dubois, qui l'aima et l'estima. L'académie française lui donna la place de son secrétaire perpétuel en 1742; mais il n'en jouit pas long-temps, étant mort dans la même année, âgé d'environ 54 ans. Il était abbé de Saint-Vincent du Bourg-sur-Mer. Son ouvrage le plus connu porte ce titre : *La vérité de la religion chrétienne prouvée par les faits, précédée d'un discours historique et critique sur la méthode des principaux auteurs qui ont écrit pour ou contre le christianisme depuis son origine*, in-4°, 1722; et réimprimé

en 3 vol. in-4°, et en 4 vol. in-12, en 1741. La première édition était très inférieure aux suivantes; on y voyait partout l'écrivain ingénieux, mais moins souvent le philosophe, le théologien et l'homme de goût. L'abbé Houteville, voulant paraître neuf dans un sujet usé, s'était paré du clinquant des précieuses ridicules de Paris, des expressions nouvelles, des chutes épigrammatiques du siècle. On crut, au premier coup d'œil, que son ouvrage était plus propre à faire des incrédules qu'à les convertir. Il en parut plusieurs critiques; la meilleure est celle qui a pour titre : *Lettres de M. l'abbé de.... à M. l'abbé Houteville*, Paris, 1722, in-12. Ces lettres, au nombre de 18, sont pour le fond du P. Claude-René Hongnant, jésuite, mort en 1745; mais elles sont retouchées pour le style par l'abbé des Fontaines, qui y ajouta la critique du style dans deux lettres qui sont à la fin du même recueil.

HOVE (Pierre van), né le 25 août 1726, à Réthi dans la Campine, à quatre lieues de Turnhout, se fit remarquer de bonne heure par ses heureuses qualités, son application et ses talents. Entré dans l'ordre de Saint-François à Louvain, il fut fait en 1759 lecteur de l'Ecriture sainte, et devint bientôt l'émule du savant Guillaume Smiths, et son successeur dans la traduction de la Vulgate en langue belgique; il acheva celle du Pentateuque. Son travail rendu public dans les OEuvres posthumes du premier, lui mérita la reconnaissance de tous les gens de lettres. Bien différent des malheureux *hermeneutes*, qui affligent aujourd'hui l'Eglise d'Allemagne, il eut toujours devant les yeux la dignité et la sainteté du livre sur lequel il travaillait, et ne hasarda jamais d'y déroger par des pédanteries grammaticales, indignes d'un savant, et surtout d'un docteur catholique. Il mourut à Anvers le 21 septembre 1790, lecteur en théologie, et préfet du *musée de philologie sacrée*. Ce religieux joignit à une vie utilement laborieuse, la pratique constante de tous les devoirs de son état, et de toutes les vertus chrétiennes.

† HOWARD (John), philanthrope anglais, naquit en 1756 à Hackney. Une frégate sur laquelle il s'était embarqué pour passer en Portugal ayant été capturée par un bâtiment français, Howard fut jeté en prison, et c'est dès lors qu'il conçut, à ce qu'on dit, tant de pitié pour les prisonniers. Il voyagea dans toute l'Europe dans le seul but de visiter les hôpitaux et les prisons, afin de proposer aux souverains les moyens d'améliorer ces lieux. Sa bonté ne se bornait pas à ses semblables; un malheur arrivé au plus chétif animal l'affligeait sensiblement, et il avait destiné pour ses chevaux invalides un vaste terrain où ils trouvaient à se nourrir et à s'abriter; aussi ce sentiment de compassion était-il dégénéré en manie. Il fuyait la société, ne se nourrissait que des mets les plus grossiers; il portait de préférence du linge et des vêtements humides, et avant de se mettre au lit il restait pendant une demi-heure enveloppé d'une toile grossière qu'il trempait dans l'eau la plus froide qu'il pouvait trouver. Quelles que fussent ses singularités, on ne saurait trop apprécier l'utilité des travaux d'Howard, qui ont provoqué une réforme si essentielle dans l'ad-

ministration des prisons. Il a laissé un grand nombre d'ouvrages dans lesquels il se propose toujours le soulagement de l'humanité souffrante. Nous citerons: 1° *État des prisons en Angleterre et dans le pays de Galles, avec des observations préliminaires, et un tableau de quelques prisons étrangères*, 1777, in-4°, traduit en français, 1788, 2 vol. in-8°; 2° *Supplément à l'ouvrage précédent avec le récit des voyages de l'auteur en Italie*, 1780, augmenté dans l'édition de 1784; 3° *Histoire des principaux lazarets de l'Europe, etc.*, avec *des observations nouvelles sur quelques prisons et hôpitaux étrangers, et des remarques additionnelles sur celles de la Grande-Bretagne et de l'Irlande*, 1789, traduit en français par T.-P. Bertin, 1801, in-8°. On y a joint le Traité de Méad sur la peste. 4° *Nouveau Code des lois pénales du grand-duc de Toscane* (Léopold II), 1789. Howard mourut le 20 janvier 1790, à la suite d'une fièvre maligne, qu'il avait prise en visitant un malade. Il était d'un caractère brusque, mais son cœur était sensible et généreux. Il était lié avec le célèbre Burke, et avec John Aikin. Le premier a prononcé son éloge, et le second a publié un Tableau du caractère et des services publics de J. Howard, 1791, in-8°, traduit en français par Boulard, avec le titre de *Vie de Howard*, Paris, 1796, in-12. Delille, dans le poëme de *la Pitié*, a chanté la philanthropie d'Howard.

HOWEL (Jacques), laborieux écrivain anglais, mort en 1666 à 72 ans, fut secrétaire d'ambassade et secrétaire du conseil pendant les guerres civiles. Il possédait le latin, le grec, et parlait sept langues vivantes. Ses dépenses excessives le firent enfermer dans une prison, où il fut obligé de travailler pour vivre. Ses ouvrages en anglais sont: 1° l'*Histoire de Louis XIII*; 2° *La Forêt de Dodone*, traduite en français, Paris, 1652, in-4°; 3° *De la prééminence des rois de France, d'Espagne et d'Angleterre*, traduit en latin, Londres, 1664, in-8°; 4° des *Poésies*, 1663, in-8°, etc. Après avoir été zélé royaliste, il embrassa le parti de Cromwel, et fut néanmoins historiographe du roi après son rétablissement sur le trône. On sent assez quel degré de véracité on doit attendre d'un historien de cette trempe.

HOYUS (André), professeur royal en grec à Douai, natif de Bruges, s'acquit une grande réputation par ses *Poésies latines*, 1587, in-8°, et par son *Ezechiel paraphrasi poetica illustratus*, 1598, in-4°. On a encore de lui: *De pronuntiatione græca*, 1620, in-8°, et d'autres ouvrages. Il mourut au commencement du XVIIe siècle, âgé de plus de 80 ans.

HOYNCK. *V.* PAPENDRECHT.

HOZIER (Étienne d'), gentilhomme provençal, capitaine de la ville de Salon, né en 1547, est auteur de plusieurs *Pièces de vers*, imprimées tant en français qu'en provençal. Il travailla beaucoup sur les anciennes chartes, et a composé des *Chroniques*, assez bien faites pour le temps où il vivait. Il mourut à Aix en 1611. — Son fils, Pierre d'HOZIER, né à Marseille en 1592, mort à Paris en 1660, est auteur d'une *Histoire de Bretagne*, in-fol., et de plusieurs *Généalogies*. — Charles-René d'HOZIER, fils du précédent, mort à Paris en 1732, a donné le *Nobiliaire de Champagne*, Châlons, 1673,

et d'autres *Ecrits* sur la noblesse de France.

HUARTE (Jean), natif de Saint-Jean-Pied-de-Port, dans la Navarre française, s'acquit au XVIe siècle de la réputation, par un ouvrage espagnol, intitulé : *Examen de ingenios para las sciencias*. Ce livre a été traduit en italien, en latin et en français. On estime l'édition de Cologne, in-12, de 1610.

HUBENS (Jacques-Joseph de), doyen de la célèbre église collégiale de Saint-Martin à Liége, mort dans cette ville le 25 mai 1780, à 68 ans, s'est fait connaître dans presque toutes les provinces catholiques par son zèle pour l'adoration du Saint-Sacrement. Pour étendre non-seulement dans toute l'Europe, mais jusque dans les deux Indes, l'*Association de l'adoration perpétuelle*, il n'a épargné ni fatigues, ni dépenses, ni sollicitations, ni aucun des moyens qu'une piété active peut imaginer et employer. On lui doit la publication d'un grand nombre d'ouvrages de piété. C'était un homme singulièrement recommandable par la simplicité et l'innocence de ses mœurs, la douceur et la tranquillité de son caractère On a remarqué comme une circonstance singulière, qu'il est mort le jour même où le grand objet de son zèle recevait dans toute l'étendue de l'Église catholique les honneurs du plus glorieux triomphe; jour auquel il avait constamment souhaité de mourir, et auquel il était parvenu à se persuader qu'il mourrait en effet. Un théologien distingué a fait à son sujet un beau discours sur ce passage du quatrième livre de l'imitation de J.-C. : *O vere ardens fides eorum! Probabile existens argumentum sacræ præsentiæ tuæ.*

HUBER (Samuel), était originaire de Berne, et professeur en théologie à Wittemberg vers l'an 1592. Luther avait enseigné que Dieu déterminait les hommes au mal comme au bien. Ainsi Dieu seul prédestinait l'homme au salut ou à la damnation; et, tandis qu'il produisait la justice dans un petit nombre de fidèles, il déterminait les autres au crime et à l'impénitence. Huber ne put s'accommoder de ces principes; il les trouva contraires à l'idée de la justice, de la bonté et de la miséricorde divine. Il enseigna que Dieu voulait le salut de tous les hommes, que Jésus-Christ les avait tous rachetés, et qu'il n'y en avait pas un pour lequel Jésus-Christ n'eût satisfait. De sorte que les hommes n'étaient damnés que par leur propre volonté, et en abusant de leur liberté. Cette doctrine raisonnable fit chasser Huber de son université. On a de lui l'*Explication* des chapitres 9, 10 et 11 de l'Épître aux Romains, in-8°.

HUBER (Ulric), né à Dockum en 1636, devint professeur en droit à Franeker, président de la cour suprême de Frise, et mourut en 1694, après avoir eu de grands démêlés avec le célèbre Périzonius. On a de lui : 1° *De Jure civitatis*; 2° *Jurisprudentia frisica*; 3° *Specimen philosophiæ civilis*; 4° *Prælectiones juris civilis*, dont on a donné une belle édition à Louvain, en 1766, en 3 vol. in-4°, avec des notes où le fanatisme de l'auteur est souvent redressé avec autant de modération que

de raison. Ces notes sont de M. Le Plat, qui depuis a paru moins éloigné des idées de Huber sur l'Église catholique et ses pontifes.

HUBER (Marie), née à Genève, morte à Lyon, le 13 juin 1753, âgée d'environ 59 ans, est connue par plusieurs ouvrages qui ont eu quelque cours, entre autres par des *Lettres sur la religion essentielle à l'homme*, 1739 et 1754, 6 parties in-12. Cet ouvrage a essuyé de justes censures. L'auteur se borne au pur déisme. Mademoiselle Huber était protestante. Elle avait assez d'esprit pour sentir l'inconséquence des principes de sa secte, et crut se tirer d'embarras en se jetant de plein gré dans les erreurs où ils conduisent. [Marie Huber publia aussi : *Systèmes des théologiens anciens et modernes, conciliés par l'exposition des différents sentiments sur l'état des ames séparées des corps*, 2e édition, 1739, in-12. Elle attaque, dans cet ouvrage, le dogme des peines éternelles, ce qui lui attira des justes et nombreuses critiques des catholiques et des protestants.]

HUBERT (Saint), evêque de Maëstricht, succéda à saint Lambert en 697, selon le P. Roberti et le P. Fisen; mais selon les agiographes d'Anvers, en 709. Il transféra le corps de son saint prédécesseur de Maëstricht à Liége, et le plaça dans l'église qu'il fit bâtir à l'endroit même où il avait subi le martyre : il y transféra en même temps le siége épiscopal. Il convertit à la foi un grand nombre d'infidèles dans les Ardennes; ce qui lui mérita le nom d'*Apôtre* de ce pays. Il mourut à Tervueren en Brabant, le 30 mars 727. Son corps fut porté à Liége et déposé dans l'église collégiale de Saint-Pierre. En 817, on le transféra, avec la permission de l'évêque Walcandus et de l'empereur Louis le Débonnaire, à l'abbaye d'Andain en Ardennes, qui porte aujourd'hui son nom. C'est dans ce monastère que l'on mène ceux qui ont été mordus des chiens enragés. Le P. Le Brun a tâché de prouver que quelques pratiques observées à cet égard étaient superstitieuses, mais le P. Roberti, jésuite, en a pris la défense. Les pères Martenne et Durand les ont aussi justifiées dans leur Voyage littéraire, t. 3, p. 146. Du reste, plusieurs de ces observances, qui pouvaient paraître inutiles ou suspectes, ont été retranchées dans les derniers réglements donnés aux pélerins de Saint-Hubert en 1775. (*Voyez* Roberti.) La ville de Liége regarde saint Hubert comme son fondateur et son premier évêque. Il y a un ordre militaire des chevaliers de Saint-Hubert, institué par Gérard V, duc de Clèves et de Gueldre, en mémoire de la victoire que ce prince remporta en 1444, le jour de Saint-Hubert, sur la maison d'Egmont, qui lui disputait ses états. Les chevaliers portaient dans l'origine un collier d'or, orné des attributs des chasseurs, et auquel était attachée une médaille représentant saint Hubert; mais une partie des états que possédaient autrefois les ducs de Clèves étant passée à l'électeur palatin du Rhin, les chevaliers portent depuis un collier d'or avec une croix et l'image de saint Hubert.

HUBERT (Matthieu), prêtre

de l'Oratoire, né à Châtillon dans le Maine, mort à Paris en 1717, à 77 ans, remplit les chaires les plus brillantes des provinces, de la capitale et de la cour, avec beaucoup de succès. Le P. Bourdaloue l'entendait lorsqu'il pouvait; et le jésuite mettait l'oratorien au nombre des premiers prédicateurs de son temps. Le P. Hubert méritait encore son estime par sa tendre piété, et surtout par sa profonde humilité. Il disait que « Massil» lon, son confrère, devait prê» cher aux maîtres, et lui aux » domestiques. » Une personne de distinction lui ayant rappelé dans une grande compagnie qu'ils avaient fait leurs études ensemble : « Je n'ai garde de » l'oublier, lui répondit Hubert : » vous aviez alors la bonté de » me fournir des livres et de me » donner vos habits. » Ses *Sermons*, publiés à Paris en 1725, en 6 vol. in-12, ont satisfait les gens de goût et les personnes pieuses. « Sa manière de raison» ner (dit le P. de Monteuil, » éditeur de ce recueil) n'avait » point cette sécheresse qui fait » perdre quelquefois l'onction » du discours; et sa façon de » s'exprimer ne tenait rien de » cette élocution trop étudiée » qui l'affaiblit à force de la » polir. »

HUBNER (Jean), professeur de géographie à Leipsick, et recteur de l'école de Hambourg, mourut dans cette ville le 21 avril 1731, à l'âge de 63 ans. On a de lui une *Géographie universelle, où l'on donne une idée abrégée des quatre parties du monde*. C'est le titre de la traduction qu'on en a faite de l'allemand en français, à Bâle, 1757, 6 vol. in-12. La méthode de l'auteur est claire et facile. L'ouvrage est assez exact pour la partie de l'Allemagne (encore cela n'est-il pas général); mais il l'est beaucoup moins pour les autres pays; défaut qui lui est commun avec tous les auteurs qui parlent des régions qu'ils ne connaissent pas. On doit porter le même jugement de son *Dictionnaire géographique*, 1 vol. in-8°, dont on a fait plusieurs éditions; la dernière est de Leipsick, 1781, très gros in-8° de 3045 pages, avec des planches.

HUBY (Vincent), né à Hennebon en Bretagne l'an 1608, se fit jésuite en 1625, et mourut le 22 mai 1693 à Vannes, où on lui a élevé un mausolée en marbre. Son zèle infatigable pour toutes les fonctions du saint ministère et sa tendre piété l'ont rendu cher à ceux qui sont animés du même esprit. Il le communiquait, non-seulement par ses discours, son exemple, mais aussi par de petits livres de piété qu'il composait et qu'il distribuait. On estime particulièrement ses *Considérations propres à faire naître et à entretenir l'amour divin dans nos cœurs*, et sa *Retraite*. On a donné une édition de ses *OEuvres* à Paris, 1765. Il avait introduit dans le diocèse de Vannes l'adoration perpétuelle du Saint-Sacrement, et établi plusieurs maisons de retraite. Sa *Vie* a été écrite par Pierre Phonamie, dans le Recueil des *Vies* des fondateurs des maisons de retraite, Nantes, 1698, in-12.

HUDDE (Jean), bourgmestre d'Amsterdam, grand politique, savant mathématicien, mort à Amsterdam en 1704, à l'âge de 64 ans, est auteur de quelques *Opuscules* estimés. François Scho-

ten les a insérés dans son Commentaire sur la Géométrie de Descartes.

HUDSON (Henri), pilote anglais, a donné son nom à une baie, au nord du Canada, qu'il a découverte en 1610, découverte qui avait d'abord paru de la plus grande importance, parce qu'elle semblait promettre un passage par le nord dans la mer Pacifique; mais l'inutilité des tentatives faites à ce sujet ont fait renoncer à l'espérance de réussir. On trouvera quelques détails sur le voyage de Hudson, dans les tomes 10 et 11 des *Petits Voyages de Debry*.

HUDSON (Jean), né à Widehap, dans la province de Cumberland, vers l'an 1662, professa avec beaucoup d'applaudissement la philosophie et les belles-lettres à Oxford. Son mérite le fit choisir en 1701 pour succéder à Thomas Hype dans la charge de bibliothécaire de la bibliothèque Bodleïenne, et en 1712 pour occuper la place de principal du collége de la Sainte-Vierge à Oxford. Il remplit ces deux emplois avec distinction jusqu'à sa mort, arrivée en 1719, à 57 ans. La république des lettres lui doit de savantes *Editions* de Velleïus-Paterculus, de Thucydide, de Denys d'Halicarnasse, de Longin, d'Esope, de Josèphe, des petits géographes grecs, Oxford, 1698 à 1712, 4 vol. in-8°. Toutes les autres éditions d'Hudson sont in-fol., et imprimées à Oxford en différentes années.

† HUEL (Joseph-Nicolas), prêtre du diocèse de Toul, curé et doyen de Rouceux, près de Neufchâteau en Lorraine, naquit le 17 juin 1690 à Mattaincourt, près de Mirecourt, et fut nommé à la cure de Rouceux le 8 janvier 1726. Il avait été lié avec l'abbé de Saint-Pierre lorsqu'il faisait ses étude théologiques à Paris, et avait pris de lui le goût des projets. Il en forma un grand nombre, dont quelques-uns étaient assez utiles. Il a composé plusieurs volumes de ces projets, qui sont restés manuscrits entre les mains de sa sœur, religieuse à Montmartre. C'est lui qui fit rendre les arrêts du 4 septembre 1741 et du 11 septembre 1742, par lesquels il est ordonné que les grandes routes de la Lorraine et du Barrois seront plantées de noyers, châtaigniers, ormes, frênes, à trois toises de distance d'un arbre à l'autre. Il voulut lui-même donner l'exemple, en faisant une plantation de noyers sur la route de Neufchâteau à Nancy. Le produit de ces arbres devait être employé à la dotation d'une école de filles dans la paroisse de Rouceux. Huel, en 1762, présenta au conseil du roi Stanislas le projet d'un canal de communication entre la Méditerranée et l'Océan germanique, dont le point de contre-pente devait se trouver à Monthureu-le-Sec, entre Mirecourt et Darney. On assure que l'exécution en était très praticable. Non-seulement Huel répandait avec profusion ses *Mémoires* en France, il les faisait encore passer dans les cours étrangères; et la réputation d'homme de bien, dont il jouissait, ne se bornait point à son pays. Le duc de Wurtemberg, lorsqu'il venait à Paris, se détournait de sa route pour visiter le modeste presbytère de Rouceux. Huel, en sa qualité de doyen, porta souvent la parole dans les synodes diocésains. Frappé de l'incertitude des si-

gues de la mort, et effrayé du danger des enterrements précipités, il fit arrêter dans une de ces assemblées, « que les curés n'enterreraient aucun de leurs paroissiens qu'il n'eût demeuré deux nuits entières sur un lit, le visage découvert, les mains et le reste du corps libres, etc. » Cette sage délibération et le discours par lequel le curé Huel l'avait provoquée ont été insérés dans le journal de Nancy, 1781, supplément n° 6. On a d'Huel, *Essai sur les moyens de rendre les religieuses utiles en supprimant leurs dots*, Neufchâteau, 1750, petit in-8°, sans nom d'auteur. Cet ouvrage, le seul qu'il ait fait imprimer (1), composé dans d'excellentes intentions, fut accueilli favorablement d'une partie du public, mais il excita l'animadversion de la cour souveraine de Nanci, qui le supprima. L'imprimeur fut décrété; Huel se nomma, et offrit de faire à son ouvrage les changements qui seraient jugés nécessaires. On ignore ce qui causa cet orage : ce ne peut être ni le projet d'abolir les dots qui ont toujours été réprouvées par l'Église, ni celui de rendre toutes les religieuses utiles, qui n'a en lui rien de condamnable. On ne peut justifier la sévérité de la cour souveraine qu'en supposant que le livre contenait quelque chose de répréhensible, que le curé pourtant offrait de supprimer. Le procureur-général s'opposa à la réimpression, même avec ces changements. Huel mourut dans sa cure le 3 septembre 1776. C'était un homme d'esprit, instruit, très ardent, et vivement épris de la passion du bien public.

(1) Le *Dictionnaire des anonymes*, tom. 4, pag. 232, lui attribue un *Essai sur la crainte de la mort*, in-12. Il ne cite ni la date ni le lieu de l'impression. Les détails de cet article sont dus à M. F. de Neufchâteau.

HUERGA (Cyprien de la), religieux espagnol de l'ordre de Cîteaux, enseigna l'Ecriture sainte dans l'université d'Alcala, et mourut en 1560. On a de lui de savants *Commentaires* sur quelques livres de l'Ecriture sainte, savoir : 1° sur Job, 2° sur les Psaumes, 3° sur le *Cantique des Cantiques*, etc.

† HUERTA (Vincent-Garcia de la), poète espagnol, naquit à Zafra en Estramadure, le 24 janvier 1729. Il se déclara le chef du parti qui défendait la gloire des anciens classiques espagnols contre don Ignace de Luzan, qui était à la tête du parti des innovateurs, c'est-à-dire de ceux qui voulaient introduire l'école française dans le théâtre et dans la poésie espagnole. La Huerta prétendait qu'on pouvait suivre les anciens auteurs sans tomber dans leurs défauts, et le prouva en publiant trois excellents ouvrages; son églogue des *Pêcheurs* (1760), son poème de *Jupiter conservateur*, lu à la distribution des prix, et sa tragédie de *Rachel*. Elle occupe une place distinguée parmi les tragédies régulières que possède la littérature espagnole, comme l'*Ataulphe*, *Virginie*, *Numance*, et celles des nouveaux auteurs classiques, *Cienfuegos*, *Moratin*, *Quintana*, etc. La *Rachel* eut un succès prodigieux, et fut traduite en italien, en anglais et en allemand. La Huerta fut nommé bibliothécaire royal en 1759, et membre de l'académie espagnole en 1762. Ses autres ouvrages sont : 1° *Bibliothèque militaire espagnole*, Madrid, 1760, in-8°; 2° *OEuvres poétiques*, ib., 1778, 2 vol.; 3° *Théâtre espagnol*, ib., 1785,

1788, 16 vol. in-4° ou in-8°. Il a réuni dans ce recueil les pièces régulières de l'ancien théâtre de sa nation. Dans sa préface, il s'élève contre Voltaire, Signorelli, Linguet, etc., qui ont critiqué ce théâtre, peut-être sans assez connaître la langue espagnole, et toujours avec trop de rigueur. Huerta a traduit la *Zaïre* de Voltaire; il est mort à Madrid en 1797.

HUESCAR, ou HUASCAR, roi du Pérou, fut massacré par son frère cadet et bâtard Atabaliba, qui usurpa la souveraineté et fit mourir tous les descendants de Manco-Capac. Les Espagnols, dont Huescar avait imploré le secours, vengèrent sa mort sur le cruel et perfide Atabaliba, dans le courant de l'année 1533. *Voyez* ce nom.

HUET (Pierre-Daniel), évêque d'Avranches, né à Caen en 1630, acheva son cours de belles-lettres à 14 ans, étudia en philosophie sous le père Pierre Membrun, jésuite, et devint en peu de temps géomètre, mathématicien, théologien, antiquaire et poète. Il alla à Paris en 1650, où il prit du goût pour la philosophie dans les Principes de Descartes, et pour l'érudition, dans la Géographie sacrée de Bochart. Il accompagna ce dernier en Suède, en 1652, où Christine lui fit l'accueil dont elle honorait les savants les plus distingués. De retour dans sa patrie, il institua une académie de physique, dont il fut le chef, et à laquelle Louis XIV fit sentir les effets de sa libéralité. En 1670, le grand Bossuet ayant été nommé précepteur du dauphin, Huet fut choisi pour sous-précepteur. C'est alors qu'il forma le plan des éditions *ad usum delphini*; éditions qu'il dirigea en partie. Ses services furent récompensés par l'abbaye d'Aunai en 1678, et en 1685 par l'évêché de Soissons, qu'il permuta avec Brulart de Syllery, nommé à celui d'Avranches. Les travaux de l'épiscopat ne purent ralentir ses travaux littéraires. Comme il se tenait continuellement enfermé dans son cabinet et dans sa bibliothèque, ses domestiques craignant de l'interrompre, répondaient à ceux qui venaient lui parler d'affaires, qu'il étudiait: « Eh! pourquoi, dirent » un jour de bonnes gens, le » roi ne nous a-t-il pas donné » un évêque qui ait fait ses étu- » des. » Voyant que le temps qu'il voulait donner au travail l'empêchait de remplir les devoirs de l'épiscopat, il se démit de cet évêché, et obtint à la place l'abbaye de Fontenay, près de Caen. Il se retira peu de temps après chez les jésuites de la maison professe à Paris, auxquels il légua sa bibliothèque: il y vécut partageant ses jours entre l'étude et la société des savants, jusqu'à sa mort, arrivée en 1721, à 91 ans. Il était de l'académie française. L'érudition chez Huet n'était ni sauvage ni rebutante. Humain, affable, prévenant, d'une conversation aisée et agréable, il instruisait les savants, et savait plaire aux ignorants mêmes. Sa politesse découlait de son caractère; c'était la douceur d'un littérateur indulgent. Ce prélat a beaucoup écrit en vers et en prose, en latin et en français. Ses principaux ouvrages sont: 1° *Demonstratio evangelica*, Paris, 1679, in-fol.; c'est l'à l'époque de la 1re édition

de cet ouvrage fameux. Elle renferme plusieurs passages que Huet retrancha dans la seconde, donnée aussi à Paris en 1690, in-folio. Celle-ci est cependant plus ample malgré les retranchements, et c'est pourquoi les curieux réunissent les deux éditions. Celle de Naples en 1731, en 2 vol. in-4°, a été faite sur celle de Paris, 1690. Cet ouvrage est un prodige d'érudition, et suffirait seul pour donner l'immortalité à son auteur. Ceux qui ont dit qu'il était faible en raisonnements avaient peut-être quelque intérêt à le trouver tel. Ils n'ont pas considéré que c'était une démonstration historique, un argument de fait, un groupe d'événements, de prophéties, de figures; un tableau de rapports si multipliés, si visibles; un ensemble si bien lié dans toutes ses parties, que la démonstration se forme d'elle-même, sans qu'il soit besoin de la réduire en forme dialectique. 2° *De claris interpretibus, et de optimo genere interpretandi*, La Haye, 1683, in-8°; 3° une *Edition* des Commentaires d'Origène sur l'Ecriture sainte, Rouen, 1668, 2 vol. in-fol., en grec et en latin; Cologne, 1685, 3 vol. in-fol.; 4° un savant traité de l'*Origine des romans*, in-12, à la tête de celui de *Zaïde*. Il regardait ce genre de livres, quand ils sont sagement écrits, « comme » propres à tromper l'homme » par l'appât du plaisir, adoucir » la sévérité des préceptes, par » l'agrément des exemples, et » corriger ses défauts en les con- » damnant dans les autres. » 5° *Quæstiones alnetanæ de concordia rationis et fidei*, Caen, 1690, in-4°; 6° *Traité de la faiblesse de l'esprit humain*, Amsterdam, 1723, in-12; traduit en latin, Amsterdam, 1738, et en allemand, par Christian Gross, Francfort, 1724, avec des notes où le commentateur prétend réfuter le texte. Ce Traité est une traduction de la première partie de *Quæstiones Alnetanæ*. Quelques savants ont cru y voir une espèce de plagiat des Hypothèses pyrrhoniennes de Sextus Empiricus; mais les deux ouvrages sont très différents. Voltaire (Siècle de Louis XIV) dit que ce Traité a fait beaucoup de bruit, et a paru à quelques-uns démentir sa *Démonstration évangélique;* mais un critique moderne, remarque que ceux-là n'ont sans doute pas fait attention que l'on trouve les mêmes principes dans les préliminaires de la Démonstration. Le dessein de Huet est de montrer que le système des anciens sceptiques, réduit à de certaines bornes, n'est pas si déraisonnable qu'on le croit communément; qu'il n'est point opposé aux preuves de la religion, qui resterait démontrée quand même le doute se répandrait sur la plupart des sciences humaines, et qu'enfin les démonstrations morales ne le cèdent point aux démonstrations mathématiques; 7° *De la situation du paradis terrestre*, Amsterdam, 1701, in-12; 8° *Histoire du commerce et de la navigation des anciens*, in-12, réimprimée à Lyon, chez Duplain, in-8°, en 1763. Ces deux derniers ouvrages renferment une érudition immense. Le premier satisfit les curieux, et le second les bons citoyens. 9° *Commentarius de rebus ad eum pertinentibus*, 1718, in-12; 10° des *Poésies* latines et grec-

ques, des *Odes*, des *Élégies*, des *Églogues*, des *Idylles*, des *Pièces héroïques*, et son *Voyage en Suède*, Utrecht, 1700, in-12. Quelques-uns lui attribuent un *Poème sur le sel*, mais il est de Joseph Thoulier d'Olivet. Les vers de ce prélat respirent l'antiquité; la latinité en est aussi pure qu'élégante. 11° *Censura philosophiæ cartesianæ*, in-12; critique qui suppose autant de connaissances dans la bonne physique que de justesse dans le raisonnement. L'auteur dévoile et détruit plusieurs erreurs de Descartes. 12° *Origines de Caen*, Rouen, 1706, in-8°; 13° *Diane de Castro*, 1728, in-12. Il orna de *Notes* le *Manilius ad usum delphini*, donné par du Fay. L'abbé de Tillader fit imprimer, après la mort d'Huet, 2 vol. in-12 de *Dissertations* et de *Lettres*, presque toutes de ce prélat. (*Voyez* son Éloge au-devant de l'*Huetiana*, in-12, recueil qui renferme des Pensées diverses et des Poésies : il a été publié par l'abbé d'Olivet, son ami et son confrère d'académie, à qui le savant évêque l'avait confié.) On trouve des détails sur sa vie dans d'autres éloges de ce prélat qui se trouvent dans le recueil de l'académie de Caen pour 1766. Huet est un des trois prélats qui ont le plus honoré le siècle de Louis XIV par leurs lumières. Le mérite de Fénelon et de Bossuet balance depuis longtemps les suffrages : pourquoi ne placerait-on pas avec eux, dans cette espèce de concurrence, l'illustre évêque d'Avranche? Son savoir a peut-être moins de grâces françaises, mais il a plus de grâces grecques et latines; il a moins d'éclat, mais peut-être plus de profondeur, et certainement plus de variété et d'étendue. L'usage modeste et sans prétention qu'il en a fait, le silence et la retraite qui l'ont dérobé aux yeux des hommes, semblent ajouter encore aux titres de sa gloire

HUFNAGEL (Georges), naquit à Anvers en 1545, et mourut en 1600. Ses parents voulurent en faire un architecte, mais la nature en fit un peintre. L'empereur Rodolphe employa son pinceau à représenter toutes sortes d'animaux, genre dans lequel il excellait. Cet artiste s'est encore acquis quelque réputation dans la poésie allemande et latine. Il eut un fils qui se distingua comme lui dans la peinture.

HUGBALDUS, religieux bénédictin, florissait vers l'an 880, et composa en l'honneur de Charles le Chauve un poème *De laude calvorum*, dont tous les mots commençaient par un C. Ce pénible ouvrage lui acquit moins de considération que ses connaissances théologiques, et son application à l'Écriture sainte et à diverses sciences. Trithème en parle en ces termes : *Hugbaldus, monachus elvonensis, natione Gallus, vir tam in divinis scripturis quam in sœcularibus litteris eruditissimus in musica, poetica, philosophia, oratoria et cœteris artibus, nulli eo tempore secundus.* [Il a écrit plusieurs *Traités sur la musique*, et entre autres sur l'*Harmonie* ou *Diaphonis*; il est le premier qui en ait parlé.]

HUGHES (Jean), né dans le Wiltshire, en 1677, était d'un tempérament valétudinaire, qui l'obligeait à ne s'occuper

que des arts agréables, tels que le dessin, la poésie et la musique. Il termina sa vie en 1720, à 42 ans. Il est regardé par les Anglais comme un de leurs plus agréables écrivains. Ses *Poésies* ont été publiées en 1739, 2 vol. in-12. On y trouve une *Ode au Créateur de l'univers*, qui passe pour un des plus beaux morceaux lyriques anglais; et le *Siége de Damas*, tragédie pleine d'esprit, de détails touchants et de situations intéressantes. Cet auteur, ami et compatriote d'Addisson, eut beaucoup de part au *Spectateur anglais*, ouvrage périodique très estimé, si on en retranche les injures contre l'Église romaine.

HUGO. *Voyez* HUGON.

HUGO, ou HUGUES (Herman), jésuite, né à Bruxelles, en 1588, mort de la peste à Rhinberg en 1629, est auteur d'un traité savant *De militia equestri antiqua et nova*, Anvers, 1630, in-fol., avec des planches en taille-douce. Il s'est aussi distingué sur le Parnasse latin par ses *Pia desideria*, etc., Paris, 1654, in-32, à l'instar des Elzevirs, avec des figures d'un goût singulier, mais qui expriment des vérités saintes, et nourrissent les sentiments d'une tendre piété. Ce recueil, contenant 45 pièces, est divisé en trois livres. Le premier a pour titre : *Gemitus animæ pœnitentis;* le deuxième, *Vota animæ sanctæ;* le troisième, *Suspiria animæ amantis*. Ce sont divers passages de l'Ecriture mis en action, et exprimés par des emblèmes qui en rendent le sens plus sensible, et le souvenir plus durable. L'auteur commente ces passages par de longues paraphrases en vers élégiaques qui semblent contraster un peu avec l'onction et la simplicité sublime de ses divins modèles. Il versifie assez bien; il est même souvent poète; mais il n'est pas inspiré de la muse de David. On a encore de lui : 1° *Obsidio bredana ductu Ambros. Spinolæ perfecta*, Anvers, 1629, in-fol. Il avait été présent à ce siége formé par le célèbre Ambroise Spinola en 1625. Cet ouvrage a été traduit en espagnol. 2° *De prima scribendi origine et universæ rei litterariæ antiquitate*, Anvers, 1617, in-8°; ouvrage savant et très bien écrit.

HUGO (Charles-Louis), Lorrain, chanoine prémontré, docteur en théologie, abbé d'Estival, évêque de Ptolémaïde, mourut à Estival en 1739, à l'âge de 72 ans. On a de lui : 1° les *Annales des Prémontrés*, Nancy, 1756, en 2 volumes in-fol., en latin; elles sont pleines de recherches. On y trouve la description et le plan des monastères, et l'histoire de l'ordre. Quelques inexactitudes font tort à cet ouvrage, dont les deux tomes se relient ordinairemen en un seul volume. 2° la *Vie de saint Norbert, fondateur des Prémontrés*, Luxembourg, 1704, in-4°, la meilleure que l'on ait, quoiqu'elle ait essuyé quelques critiques; 3° *Lettres à l'abbé de Lorko*, en défense de cette *Vie*, Nancy, 1725; 4° *Sacræ antiquitatis monumenta historico-dogmatica*, 1705; 5° *Traité historique et critique de la maison de Lorraine*, in-8°, Nancy, sous le titre de Berlin, 1711. Dom Hugo se cacha sous le nom de *Baleicourt*, pour donner un plus libre cours à sa plume. Cet ouvrage est plein

de traits hardis qui déplurent en France : il fut flétri par arrêt du parlement en 1712. L'année d'après, il fit imprimer un autre ouvrage sur la même matière, intitulé : *Réflexions sur deux ouvrages concernant la maison de Lorraine*, in-8°; ces deux ouvrages ne se trouvent pas communément rassemblés. On a encore de lui une *Réfutation du système de M. Faydit*, Luxembourg, 1699, in-12. Ce prélat avait de l'érudition et de la vivacité; ses ouvrages prouvent l'une et l'autre. [Pour avoir une connaissance plus étendue des ouvrages de Hugo, on peut consulter la *Bibliothèque de Lorraine* de dom Calmet, col. 512 et suiv.]

† HUGO (le général J.-L.-S.), naquit à Paris le 15 novembre 1773. A l'époque de la révolution il prit le parti des armes et s'y distingua. Elevé au grade d'adjudant-général, il suivit en Espagne Joseph Buonaparte, qui le décora d'un *ordre* nouveau, qui eut une existence éphémère que la royauté de celui qui le conférait. Nommé gouverneur de la ville d'Avila, M. Hugo leva, en 1809, un régiment de chasseurs à cheval, qui suivit le sort des autres régiments espagnols formés dans la péninsule; c'est-à-dire, qu'après s'être laissés équiper et armer, ils désertaient à la première occasion favorable pour aller joindre leurs compatriotes, insurgés contre le gouvernement des Buonaparte. L'année suivante, le général Hugo s'empara de la ville de Cifuentes, et remporta quelques succès près de Badajoz, il parvint, après un combat meurtrier à déloger les Espagnols d'une forte position, à Hita, les contraignant à se replier vers le Tage. Napoléon le rappela en 1813, le créa général de brigade, et commandant de Thionville, qu'il défendit avec talent et courage contre les Alliés. Lors de la restauration (1814), Louis XVIII le conserva dans son grade et lui accorda la croix de Saint-Louis. Le retour de Napoléon de l'île d'Elbe ramena les Alliés en France, et le général Hugo, qui se rangea, à ce qu'il parait sous les drapeaux de l'ex-empereur, fut encore chargé de la défense de Thionville, que les Prussiens vinrent attaquer. Il les repoussa avec intrépidité, et sut contenir la garnison qui, ne déférant pas aux ordres réitérés du roi, de se rendre, voulait s'ensevelir sous les ruines de la place, dont la conservation est due à la fermeté de caractère de ce général. Ayant passé aux États-Unis en 1816, il y demeura quelques années, revint ensuite en France et mourut à Paris le 1er janvier 1828, âgé de 55 ans.

HUGOLIN (Barthélemi), canoniste de Lombardie, mort en 1618, est auteur de plusieurs ouvrages en latin qui sont estimés. Il présenta son *Traité des sacrements* (Rimini, 1587, in-fol.) au pape Sixte V, qui le récompensa en pontife libéral.

HUGON (Pierre), jésuite suisse, né à Lucerne vers 1587, entra dans la société en 1606, âgé de 19 ans. Après avoir enseigné dans différents colléges, il se livra à la prédication, et continua cet utile et pieux exercice pendant 36 ans. Envoyé supérieur à Amberg dans le Haut-Palatinat, il y contribua beaucoup à la propagation de la religion catholique. Revenu dans sa pa-

trie, il fut recteur du collége de Fribourg, et y mourut, à la suite d'un catharre, le 19 décembre 1651. Il a laissé une *Vie* latine de Nicolas van der Flue (*Nicolai de Rupe*), ermite célèbre par une abstinence de 27 ans, Fribourg, 1636, in-12, réimprimé avec des notes par les bollandistes, dans les *Acta sanctorum*, tom. 3, p. 298, pour le mois de mars; 2° *Apologie de la religion catholique romaine*, en allemand, Fribourg, 1651; 3° *Manuel des catholiques*, en allemand, Ingolstadt, etc.

HUGUES (Saint), né en 1053 d'une famille illustre, évêque de Grenoble en 1080, reçut saint Bruno et ses compagnons, et les conduisit lui-même à la grande Chartreuse. Il mourut en 1132, avec la joie d'avoir donné à l'Église une pépinière de saints. On a de lui un *Cartulaire*, dont on trouve des fragments dans les Œuvres posthumes de Mabillon, et dans les Mémoires du Dauphiné, d'Allard, 1711 et 1727, 2 vol. in-fol.

HUGUES DE CLUNY (Saint), né à Semur en Briennois, l'an 1024, était d'une maison distinguée, qui descendait des anciens ducs de Bourgogne. Ayant rejeté les vues d'ambition que sa naissance pouvait lui inspirer, il se consacra à Dieu dans l'ordre de Cluny. Son mérite et sa piété l'en firent élire abbé, après la mort de saint Odilon en 1040. Il gouverna cette grande famille avec autant de zèle que de prudence. Une mort sainte vint terminer ses travaux en 1109, à 85 ans. A l'aide des libéralités d'Alphonse IV, roi de Castille, il fit bâtir l'église qui subsiste encore à Cluny. Cet ordre fut de son temps au plus haut point de sa splendeur, mais il commença à déchoir après sa mort. Il ne nous reste de lui que sept *Lettres* entre un grand nombre qu'il avait écrites; des *Statuts* et *Réglements*, où l'on voit la vie que l'on menait dans le célèbre monastère dont il était le chef; et quelques ouvrages ascétiques, pleins d'onction et de piété. On trouve ces pièces dans la *Bibliotheca cluniacencis*, pag. 491 et suiv.

HUGUES-CAPET, chef de la troisième race des rois de France, était comte de Paris et d'Orléans. [La noblesse de sa maison était très ancienne, et se perdait dans la nuit des temps: il descendait de Charlemagne, et comptait déjà parmi ses aïeux deux rois élus par les suffrages des grands. A cette époque, le pouvoir politique n'était exercé que par les grands vassaux de la couronne, au nombre de huit, savoir: le duc de Gascogne, le duc d'Aquitaine, le comte de Toulouse, le duc de France, le comte de Flandre, le duc de Bourgogne, et le duc de Normandie, duquel la Bretagne relevait. L'héritier légitime de la couronne, Charles, duc de la Basse-Lorraine, fut exclu sous le prétexte qu'il s'était fait vassal du roi de Germanie, et Hugues-Capet fut proclamé roi de France à Noyon en 987. Battu d'abord par Charles, qui prit Laon, seul domaine de la couronne à cette époque, Hugues s'empara ensuite de cette ville, et fit prisonniers Charles et Arnould, archevêque de Reims, parent de Charles. Il les fit conduire à Orléans. Un concile déposa Arnould parcequ'il avait secondé les vues de Charles, après avoir reçu son archevêché d'Hu-

gues; mais Rome s'opposa à la décision du concile, et ces débats durèrent jusqu'à la mort d'Hugues-Capet. Ce prince fixa sa demeure à Paris, et fit de son palais une église : c'était celle de Saint-Barthélemi, en la Cité. Il mourut en 996, à 57 ans, après en avoir régné dix. Son fils Robert, qu'il s'était associé six mois après son élection, lui succéda.]

HUGUES LE GRAND, comte de Paris, appelé aussi *Hugues-l'Abbé*, ou *Hugues le Blanc*, était fils de Robert, roi de France, et de Béatrix de Vermandois. Il fut surnommé *le Grand* à cause de sa taille et de son courage; *le Blanc*, à cause de son teint, et l'*Abbé*, parce qu'il s'était mis en possession des abbayes de Saint-Denis, de Saint-Germain-des-Prés, et de Saint-Martin de Tours. Il fit sacrer roi à Laon, Louis IV, dit d'Outremer (*voy.* ce nom), en 936; prit Reims; donna du secours à Richard Ier, duc de Normandie, contre le même Louis IV; lui fit en son nom une guerre opiniâtre pour le comté de Laon, qu'il lui fallut enfin céder au roi, et fut créé, par Lothaire, son successeur, duc de Bourgogne et d'Aquitaine. Il mourut le 16 janvier 956.

HUGUES, né en 1065, abbé de Flavigni au commencement du XIIe siècle, s'étant vu enlever son abbaye par l'évêque d'Autun, qui la fit donner à un autre, supplanta à son tour, à l'instigation de l'évêque de Verdun, saint Laurent, abbé du monastère de Saint-Vannes, dont il avait été moine, et garda cette dignité jusqu'en 1115; depuis ce temps, son existence est ignorée. Il est auteur d'une *Chronique* en deux parties. La première est peu intéressante, et remplie de fautes; la seconde est très importante pour l'histoire de l'Eglise de France de son temps. Elle est connue sous le nom de *Chronique de Verdun*. On la trouve dans la *Bibliotheca manuscriptorum* du P. Labbe.

HUGUES DE FLEURY, moine de cette abbaye vers la fin du XIe siècle, a laissé : 1° deux livres *De la puissance royale et de la dignité sacerdotale*. Il tâche de marquer les limites des deux pouvoirs, spirituel et temporel, contre les empereurs qui se les arrogeaient tous les deux, et les papes qui semblaient quelquefois toucher au temporel. On le trouve dans le tome 3 des *Miscellanea* de Baluze. 2° Une petite *Chronique*, publiée par Duchesne, depuis 669 jusqu'en 1109, Munster, 1638, in-4°. Elle est courte, mais bien digérée, et contient en peu de mots beaucoup de choses. Ce moine est encore surnommé *de Sainte-Marie*, du nom d'un village dont son père était seigneur. Il mourut vers l'an 1120. Le style de cet auteur est clair, précis et plus pur que la plupart des ouvrages composés à la même époque.

HUGUES DES PAYENS (*de Paganis*), de la maison des comtes de Champagne, uni avec Geoffroi de Saint-Omer et sept autres gentilshommes, institua l'ordre des Templiers, et en fut le premier grand-maître. Ces neuf chevaliers se consacrèrent au service de la religion en 1118, entre les mains de Gormond, patriarche de Jérusalem, promettant de vivre dans la chasteté, l'obéissance et la pauvreté. Le premier devoir qui leur fut imposé par les

évêques était de garder les chemins, pour la sûreté des pélerins. Comme cette nouvelle milice n'avait ni église ni logement, Baudouin II, roi de Jérusalem, leur accorda un appartement dans le palais qu'il avait auprès du temple; de là leur vint le nom de *Templiers*. Saint Bernard leur donna une *règle* approuvée par le concile de Troyes en 1128. Elle leur prescrivait l'habit blanc, et la croix rouge, la récitation de l'office divin, l'abstinence les lundis et mercredis, et presque toutes les observances monastiques. Deux siècles après leur fondation, ces chevaliers, qui faisaient vœu de combattre pour J.-C., furent accusés de le renier; et l'ordre fut aboli en 1312. (*Voyez* MOLAY.) Hugues des Payens mourut en 1136, regretté de tout ce qu'il y avait de chrétiens zélés en Palestine.

HUGUES DE SAINT-VICTOR, chanoine régulier de la maison de ce nom, à Paris, y professa la théologie avec tant d'applaudissement, qu'on l'appela un *second Augustin*. Les uns le font Saxon, et disent qu'il embrassa la vie religieuse à Hamersleben en Saxe; d'autres prétendent qu'il était d'Ypres. Il mourut à Paris le 3 février 1140, à 44 ans. Ses ouvrages, écrits avec beaucoup de force et de dignité, ont été imprimés à Cologne en 1617, 3 vol. in-fol. C'est la bonne édition. On les a réimprimés à Rouen en 1648, 2 vol. in-fol. Ils contiennent un grand nombre de pièces qu'on lui a attribuées mal à propos, comme l'a prouvé Casimir Oudin dans son Commentaire des écrivains ecclésiastiques, tom. 2. Les traités *De arrha animæ* et *De sapientia Christi*, sont certainement de Hugues. Ch. G. Derling a publié une Dissertation *De Hugone a Sancto-Victore*, Helmstadt, 1745, in-4°.

† HUGUES DE FOSSES (le Bienheureux), en latin *Hugo Fossensis*, parce qu'il était de Fosses, bourg et abbaye autrefois du pays de Liége, maintenant du comté de Namur, était né de parents nobles, à la fin du XIe siècle, et fut le premier abbé général de Prémontré, saint Norbert n'ayant jamais pris ce titre. Il avait été élevé et formé à la piété et aux lettres dans le monastère de Fosses. Étant entré dans l'état ecclésiastique, et ayant été promu à la prêtrise, il devint chapelain de Burchard, évêque de Cambray et chanoine de cette église. Saint Norbert, qui parcourait le Cambrésis et les pays voisins en missionnaire, apprit en passant à Valenciennes que Burchard s'y trouvait. Ils s'étaient vus à la cour de l'empereur, et avaient été liés. Norbert crut devoir une visite au prélat, et fut introduit près de lui par Hugues, comme un simple prêtre, qui portait même les livrées de la pauvreté. Reconnu et reçu par Burchard en présence de Hugues avec des marques de vénération. Celui-ci eut la curiosité, lorsque Norbert fut sorti, de savoir qui était cet ecclésiastique qui, sous un vêtement si humble, obtenait un accueil si respectueux. « C'est, lui dit Burchard, Norbert, parent de l'empereur, naguère son favori, comblé alors de biens et de richesses, qu'il a quittés pour se vouer à Dieu; autrefois courtisan envié, aujourd'hui modèle d'hu-

milité, de pénitence et de zèle. C'est à son refus que je dois mon évêché. » Hugues fut si touché de ce grand exemple, qu'il alla trouver le saint, et lui demanda la permission de le suivre et de s'associer à ses travaux apostoliques. Devenu disciple de Norbert, Hugues ne le quitta plus; il fut le premier des douze chanoines qui embrassèrent l'institut de Prémontré en 1120. Ce fut sur lui que saint Norbert, appelé à l'archevêché de Magdebourg, jeta les yeux pour lui succéder à Prémontré. Hugues, en 1128, se trouva à la tête de la nouvelle colonie, et elle prospéra tellement sous son gouvernement, qu'avant de mourir, il vit à son chapitre général plus de 100 abbés. Il assista en 1145 à une assemblée tenue à Chartres pour la croisade de Louis le Jeune. L'évêché de cette ville étant vacant, lui fut offert. Il le refusa. Il mourut en odeur de sainteté en 1161, et non en 1154, comme le dit le P. Le Paige, et fut inhumé dans l'église de Prémontré. Il fut question dans le chapitre général de 1660, de procéder à sa canonisation; sa dépouille mortelle fut exhumée; mais ce projet différé, sans jamais avoir été abandonné, n'a point eu son exécution. Hugues de Fosses est auteur des ouvrages suivants : 1° les *Premières constitutions de l'ordre de Prémontré*, approuvées par Innocent II, Célestin II et Eugène III; 2° une *Vie de saint Norbert*, que Surius et les bollandistes ont insérée dans leur Recueil. 3° le *Livre des cérémonies de l'ordre de Prémontré*, appelé *Ordinaire*, dont l'usage s'est conservé dans l'ordre avec quelques changements faits par les chapitres généraux. On lui a attribué le livre des *Miracles de Notre-Dame de Soissons*, un traité intitulé *De gratia conservanda*, et quelques autres ouvrages qui ne paraissent point lui appartenir.

HUGUES D'AMIENS, archevêque de Rouen, un des plus grands et des plus savants prélats de son siècle, mourut en 1164. On a de lui trois *Livres* pour prémunir son clergé contre les erreurs de son temps, et quelques autres ouvrages. On trouve les premiers à la fin des OEuvres de Guilbert de Nogent, publiées par dom d'Achery; et les autres dans les Collections de D. Martenne et Durand.

HUGUES DE BERCY, poète provençal du XIIIe siècle, est le premier qui nous ait laissé une description de la boussole, dans un poème intitulé *Bible Guyot*; satire où il décrit les vices de son siècle. Il compare le pape à l'étoile polaire, autour de laquelle tournent toutes les autres étoiles, et qui fixe les regards par sa dignité immobile : sur quoi il parle de l'aiguille aimantée, qui regarde constamment cette étoile, et décrit la boussole telle qu'elle est aujourd'hui. *Voyez* GIOJA.

HUGUES DE SAINT-CHER, ainsi nommé parce qu'il vint au monde près de l'église de ce nom, aux environs de Vienne en Dauphiné; dominicain du XIIIe siècle, docteur de Sorbonne, cardinal-prêtre du titre de Sainte-Sabine, reçut la pourpre des mains d'Innocent IV en 1244. Ce pape et Alexandre IV son successeur le chargèrent des affaires les plus épineuses. Ce fut pour lui une occasion de faire

éclater sa sagesse, sa modération, son esprit, sa fermeté. Il mourut à Orviette en 1263. On lui fit une épitaphe dans laquelle on disait qu'*à sa mort la sagesse avait souffert une éclipse*. On a de lui plusieurs ouvrages sur l'Écriture ; le plus important est une *Concordance de la Bible*, Cologne, 1684, in-8°. Hugues de Saint-Cher a la gloire d'avoir imaginé le premier ce genre de travail, par le moyen duquel on trouve sans peine tel passage de l'Écriture qu'on souhaite : en quoi il a rendu un service essentiel aux théologiens, aux prédicateurs, et à quiconque s'occupe de la lecture et de l'étude des Livres saints. On a encore de lui : 1° *Speculum Ecclesiæ*, Paris, 1480, in-4°; 2° des *Commentaires sur l'Ecriture sainte;* 3° *Correctorium Bibliæ,* non imprimé, et dans la bibliothèque de la Sorbonne : c'est un recueil de variantes extraites des manuscrits hébreux, grecs, latins, de la Bible.

HUGUES DE PRATO, d'une ville de ce nom, en Toscane, se fit dominicain en 1276, et mourut à Prato le 4 décembre 1322. il se fit une grande réputation par ses *Sermons*, imprimés en partie (à ce que l'on croit) à Louvain, en 1484, et partie à Heidelberg, en 1485, réimprimés à Anvers en 1614. Ils se ressentent de la grossièreté du siècle de l'auteur.

HULDRIC (Jean-Jacques), ministre protestant, né à Zurich en 1683, mort en 1731, était un homme savant. Il publia en 1705, in-8°, à Leyde, un ouvrage recherché et peu commun : c'est l'*Histoire de* JÉSUS-CHRIST, telle que les Juifs la racontent. Huldric la tira d'un vieux manuscrit hébreu, la traduisit en latin, et l'enrichit de notes qui font voir la fausseté et le ridicule des contes juifs, touchant le divin fondateur du christianisme. Il a donné encore au public *Miscellanea tigurina*, 3 vol. in-8°. Zimmermann a écrit sa *Vie*; elle se trouve dans un recueil de pièces imprimé à Zurich, 1732, in-4°

HULSEMANN (Jean), savant théologien luthérien, naquit à Esens en Frise, l'an 1602. Après avoir voyagé en Allemagne, en France, en Hollande, il devint professeur de théologie, et surintendant à Leipsick, et mourut en 1661. Son principal ouvrage est une *Relation*, en allemand, *Colloque de Thorn*, où il avait été envoyé en 1645, à la tête des luthériens, et dont il donne, comme on l'imagine bien, l'avantage à son parti.

HULSIUS (Levinus), natif de Gand, s'est rendu célèbre par ses connaissances dans la géographie, les mathématiques, et dans la science des médailles. On a de lui : 1° XII *Cæsarum ac* LXIV *ipsorum uxorum ac parentum effigies ex antiquis numismatibus*, Francfort, 1596, in-4°. 2° *Series numismatum imperatorum Rom. a Julio Cæsare ad Rudolphum II*, Francfort, 1603. Ces recueils sont rares. 3° *Transylvaniæ, Moldaviæ et Valachiæ descriptio.* 4° *Chronologia Hungariæ, etc., usque ad annum* 1597, 5° *De usu quadratiet quadratis geometrici*, etc. Il mourut à Nuremberg en 1605.

HULSIUS (Antoine), théologien protestant, né à Hilde, village du duché de Berg, mort professeur à Leyde en 1685, à 70

ans, est auteur d'un ouvrage savant, intitulé : *Theologia judaica*, publié en 1653, in-4°.

HUMBERT II, dernier dauphin de Viennois, né en 1312, succéda en 1333 à Guignes VIII, son frère. Il épousa en 1332 Marie de Baux, alliée à la maison de France, dont il n'eut qu'un fils unique. Le chagrin qu'il ressentit de la mort de cet enfant et le ressentiment qu'il conserva des affronts que lui avait fait essuyer la maison de Savoie, lui inspirèrent la résolution de donner ses états à celle de France. Cette donation, faite en 1343 au roi Philippe de Valois, fut confirmée en 1349, à condition que les fils aînés des rois de France porteraient le titre de dauphins. C'est ainsi que le Dauphiné fut réuni à la couronne. Philippe donna à Humbert, en reconnaissance de ce bienfait, 40 mille écus d'or et une pension de dix mille livres. Ce prince entra ensuite dans l'ordre des Dominicains. Le jour de Noël 1351, il reçut tous les ordres sacrés successivement aux trois messes, des mains du pape Clément VI. Ce pontife le créa patriarche d'Alexandrie, et lui donna l'administration de l'archevêché de Reims. Humbert passa le reste de ses jours dans le repos et dans les exercices de piété, et mourut à Clermont en Auvergne, le 22 mai 1355, à 43 ans. Il fut bon religieux et bon évêque. Allard a écrit son *Histoire*, Grenoble, 1688, in-12 ; on peut encore consulter l'*Histoire des hommes illustres de l'ordre de Saint-Dominique*, par Tournon, tom. 2. [Il s'était distingué dans la guerre des Croisades, et avait établi à Grenoble un conseil de justice qui donna naissance au parlement du Dauphiné, et il y fonda aussi une université.] — Il ne faut pas le confondre avec HUMBERT DE ROMANS, cinquième général des Dominicains, qui succéda en 1254 au P. Jean le Teutonique, et qui mourut le 14 juillet 1277. On a de lui une *Lettre sur les vœux de religion*, imprimée en Allemagne dès le XVe siècle, et à Hagneau l'an 1508. On lui attribue aussi *De eruditione religiosorum*; mais ce traité est du P. Peraldus, dominicain. Possevin croit qu'il est l'auteur du *Dies iræ*, que d'autres attribuent au cardinal Malabranca. (On peut voir diverses opinions sur ce sujet, dans les Notes de Merati sur Gavandus, partie 1re, titre 5.)

† HUMBERT (Pierre), savant et pieux religieux, né en Franche-Comté en 1677. Sa vertu et ses talents le firent nommer premier supérieur du couvent des minimes de ce diocèse. Il y établit une exacte discipline, y fit refleurir les bonnes études, et rendit cette communauté le modèle de toutes les autres. Il ne borna pas à cela ses pieuses sollicitudes : considérant que l'habitant des campagnes, par sa vie continuellement active et son peu de lumières, avait besoin plus que tout autre de recevoir les instructions spirituelles, il consacra presque toute sa vie à ce saint ministère ; et on reconnaissait, par le bon ordre qui y régnait, et les sentiments chrétiens des habitants, les hameaux et les villages qui étaient sous la direction du père Humbert. La douceur de son caractère et une patience inaltérable le ren-

daient très propre à cette bonne œuvre. La sobriété d'une vie sans reproche et des mœurs pures lui firent parcourir une longue carrière, et il mourut à Beaupré, près Besançon, en 1779, à l'âge de quatre-vingt-douze ans. Il a publié un grand nombre de livres ascétiques, qui eurent beaucoup de succès. Nous nous bornerons à citer les ouvrages suivants, qui sont tous écrits d'un très bon style : 1° *Instruction pour les jeunes gens*, in-12; 2° *Pensées sur les plus importantes vérités du christianisme*, in-12. On a souvent réimprimé ces deux ouvrages. Le dernier surtout est très connu sous le titre *d'Instruction sur les principales vérités de la religion, adressée par l'évêque de Toul aux fidèles de son diocèse*. 3° *Exercices de la vie chrétienne, où l'on donne des instructions abrégées pour remplir tous les devoirs de la religion*, Besançon, 1750-1752, in-12; 4° *Plan de réforme pour les Missels*, 1758, in-12; 5° *Instructions sur les égarements de l'esprit et du cœur humain, ou sur les vices capitaux et leurs remèdes*, Paris, 1770; 6° *Cantiques spirituels*, in-12. Cet ouvrage excellent, dans son genre, a eu plusieurs éditions.

HUME *Voyez* Home.

HUME (David), né en 1711, à Édimbourg en Écosse, d'une famille noble, mais peu riche, fut d'abord destiné au barreau; mais, ne possédant le talent de la parole qu'à un degré médiocre, il quitta la jurisprudence pour cultiver la littérature et la philosophie du jour. Il eut en 1746 la place de secrétaire du général Saint-Clair, qu'il accompagna dans l'expédition du port de Lorient. Il fut attaché au lord Herford, pendant son ambassade à la cour de France, en 1765; et, sous le ministère du général Conwai, il obtint l'emploi de sous-secrétaire. Enfin il renonça entièrement aux affaires publiques pour se livrer à une vie douce et indépendante. Il mourut en 1776, à l'âge de 65 ans. Le désir de la renommée littéraire le dominait, et il lui sacrifia tous les genres de principes et de vérités. On a de lui : 1° *Traité sur la nature humaine*, qui parut en 1737. Hume, avide de renommée, ne l'avait composé que pour se faire remarquer; mais, comme il le dit lui-même, « l'ouvrage tomba au » sortir de la presse, et mourut » en naissant, sans avoir même » excité un murmure parmi les » dévots. » 2° Des *Essais philosophiques*, pleins de réflexions absurdes et de sophismes contre les dogmes fondamentaux de la religion, traduits en français, Hollande, 1758, 2 vol. in-12; 3° une *Histoire d'Angleterre*, qu'on a aussi traduite en français en 18 vol. in-12, où l'on désire plus d'exactitude, de véracité et d'impartialité, surtout en ce qui concerne les cruautés de Henri VIII, d'Elisabeth et de Jacques contre les catholiques. Elle est d'ailleurs écrite d'une manière assez désagréable, d'un style dur et repoussant. Aussi ne réussit-elle pas d'abord; et, dans les premiers mouvements de sensibilité, l'auteur prit la résolution de se retirer dans quelque ville de province en France, de changer de nom, et de renoncer pour jamais à la gloire littéraire; mais les philo-

sophistes y ayant reconnu leurs maximes et leurs petits artifices, eurent soin de lui donner de la vogue. Ce qui prouve surtout la mauvaise foi de l'écrivain, c'est l'assurance avec laquelle il répète les calomnies de Buchanan contre Marie Stuart, que Cambden, quoique partisan et protégé d'Élisabeth, a franchement défendue contre l'iniquité de sa bienfaitrice. Il a laissé quelques ouvrages posthumes : tels sont des *Dialogues sur la religion naturelle*, et sa *Vie*, composée par lui-même, dont on a imprimé une traduction française, par M. Suard, à Paris, en 1777. C'est le fruit d'un égoïsme qui, dans un autre temps, n'aurait pas paru bien philosophique, mais qui est devenu le caractère de la philosophie du jour. On y voit une morgue insultante contre les critiques de ses ouvrages, un étalage puéril des suffrages qu'il a obtenus, et enfin de ces petits détails personnels qu'une ame tant soit peu forte ne se permet jamais. (*Voyez* la fin de l'art. ADRIEN, empereur.) Préludant aux *Confessions* de Jean-Jacques Rousseau, le philosophe Hume ne manque pas de se glorifier des faveurs des dames : il assure n'*avoir pas lieu d'être mécontent de la manière dont il en a été traité*. Cet éloge historique, fait par Hume lui-même, finit par une lettre d'un de ses amis, qui déclare que Hume *est l'homme le plus parfait et le plus vertueux que la nature humaine puisse produire*. Leland a consacré six lettres de son *Examen des Déistes* à exposer et à confondre les diverses erreurs de Hume. » Il relève sa mauvaise foi, dit un auteur, et fait ressortir ses artifices. » Hume est en effet un des écrivains incrédules des plus dangereux ; il attaque rarement de front. Sa métaphysique subtile tend à saper la religion. Il affecte beaucoup de calme et d'impartialité, mais on s'aperçoit que son sang-froid cache beaucoup de malice ; il étend les nuages de son scepticisme sur l'existence de Dieu, le libre arbitre, l'immortalité de l'ame, et il justifie le suicide. La vertu, selon lui, ne consiste que dans l'approbation générale ; et, fort de cette découverte, il donne ce nom à l'éloquence, au goût, et même à la force. [Les autres ouvrages de Hume, sont : 4° *Recherches sur les principes de la morale* ; 5° *Histoire naturelle de la religion* ; 6° *Dialogues sur la religion* ; 7° *Essai sur le suicide et l'immortalité de l'ame* ; 8° *Discours politiques*, etc. Tous ces écrits ont été réfutés, et notamment celui sur la *nature humaine*. Hume, ami de J.-J. Rousseau, l'emmena avec lui en Angleterre, et lui avait obtenu une pension du roi Georges III ; mais l'orgueilleux Genevois se croyant humilié par les bienfaits de Hume, le quitta brusquement et lui écrivit une lettre insolente qui donna lieu à une polémique de pamphlets de part et d'autre, où la *tolérance philosophique* ne jouait pas le rôle principal. En réponse à la lettre de Rousseau, Hume publia d'abord son exposé *de la Contestation qui s'est élevée entre M. Hume et M. J.-J. Rousseau*.]

HUMIÈRES (Louis de Crevant d'), maréchal de France, d'une ancienne maison originaire de Tours, se distingua par sa valeur en diverses rencontres. Il épousa Louise de la Châtre, qui ne contribua pas peu à le faire

parvenir à la dignité de maréchal de France. Le bâton lui fut accordé à la prière du vicomte de Turenne, qui ne put résister aux charmes et à l'esprit de la marquise d'Humières. C'est à cette occasion que Louis XIV ayant demandé au chevalier de Grammont s'il savait qui il venait de faire maréchal de France, celui-ci répondit: *Oui, sire, c'est madame d'Humières*. Humières mourut à Versailles en 1694.

HUMILITÉ (Sainte), née à Faënza en 1226, d'une bonne famille; ayant engagé son mari à vivre dans la continence, elle fonda, 9 ans après son mariage, les *religieuses de Vallombreuse*, et mourut le 31 décembre 1310, à 84 ans. Elle était parvenue à cet âge malgré les austérités extraordinaires qu'elle avait pratiquées.

HUMPHREY (Laurent), théologien anglais, né à Newport-Pannel, dans le duché de Buckingham, vers 1527, mourut doyen de Winchester en 1590. Il était fort versé dans les matières théologiques, et il serait parvenu aux premières dignités, si son attachement au calvinisme ne l'en avait fait éloigner. On a de lui plusieurs ouvrages de controverse et de littérature. On trouve dans les premiers bien des calomnies contre l'Eglise romaine; dans les autres, il y a peu de goût et de philosophie. Les principaux sont: 1° *Epistola de græcis litteris, et Homeri lectione et imitatione*, à la tête d'un livre d'Adrien Junius, *Cornucopia*, Bâle, 1558, in-fol.; 2° *De religionis conservatione et reformatione de quê primatu regum*, Bâle, 1559, in-8°; 3° *De ratione interpretandi auctores*, in-8°; 4° *Optimates, sive De nobilitate, ejusque origine*, in-8°; 5° *Jesuitismi pars prima et secunda*, in-8°; 6° *Pharisæismus vetus et novus*, in-8°.

HUNGARIA (Bernardin de), ainsi nommé parce qu'il était du royaume de Hongrie, se fit capucin, et passa en qualité de missionnaire en Afrique. Il en remplit les fonctions avec beaucoup de zèle dans le royaume de Loango, et eut la satisfaction de voir ses travaux couronnés de grands succès: il baptisa le roi et la reine de cette vaste contrée. Ses missions ne se bornèrent pas à cette province, il pénétra fort avant dans l'intérieur de l'Afrique, pour gagner des ames à J.-C. Revenu à Loango, il y mourut immédiatement après avoir célébré le saint sacrifice de la messe, le 18 juin 1664. On a de cet homme apostolique l'*Histoire de son voyage et de sa mission*, avec une *Relation des mœurs des habitants du Loango*. L'abbé Proyart a donné une Histoire de ce pays, Paris, 1776, in-12, réimprimée en 1819, in-8° et in-12.

HUNIADE (Jean Corvin), vaivode de Transylvanie, et général des armées de Ladislas, roi de Hongrie, naquit au commencement du XVe siècle, et fut un des plus grands capitaines de son siècle. [Il descendait, du côté de son père, des célèbres Valériens, patriciens de Rome; et du côté de sa mère, il avait pour aïeux des empereurs de Constantinople. Il fit ses premières armes dans les guerres d'Italie, et Commines, dans ses *Mémoires*, le préconise sous le nom du chevalier *blanc de Valakie*. Ladislas, roi de Pologne dut à ses soins et son crédit (en 1440) la couronne

élective de la Hongrie. [Il combattit en héros contre les Turcs, et gagna des batailles importantes en 1442 et 1445, contre les généraux d'Amurat, qu'il obligea de se retirer de devant Belgrade, après un siége de 7 mois. Il ne signala pas moins son courage l'année d'après à la bataille de Varna, où Ladislas fut tué, et qui fut si fatale à la chrétienté. Nommé gouverneur et régent de la Hongrie, il rendit son nom si redoutable aux Turcs, que les enfants mêmes de ces infidèles ne l'entendaient prononcer qu'avec frayeur, et l'appelaient *Janius laen*, c'est-à-dire *Jean le scélérat*. Il fut néanmoins vaincu par les Turcs en 1448; mais il eut plus de bonheur dans la suite. Il empêcha Mahomet II de prendre Belgrade, que ce sultan avait assiégé l'an 1456; et il mourut à Zemplin, le 10 septembre de la même année. Attaqué d'une fièvre ardente, il demanda les sacrements avec une foi vive; et, rempli de sa force accoutumée jusqu'en expirant, il se fit porter à l'église pour y recevoir le saint viatique, disant qu'il n'était pas convenable que le maître vînt trouver le serviteur. Jean Capistran, son admirateur sincère et son ami fidèle en toutes les rencontres, ne le quitta point dans ses derniers moments, et le soutint par de tendres exhortations. Il fit son *Eloge funèbre*, d'un style qui annonce l'affliction la plus profonde. Toute l'Europe fut inconsolable de la mort de ce héros. Le pape Calixte III l'apprit en versant des larmes, et célébra pour lui le saint sacrifice avec la plus grande solennité dans la basilique de Saint-Pierre. Mahomet parut affligé lui-même, et dit, les yeux tristement baissés: « Jamais prince, depuis qu'il est des hommes, n'eut de capitaine semblable, et je n'ai plus sur qui je puisse venger dignement la honte de ma défaite. » Huniade laissa deux fils, dont le plus jeune devint roi de Hongrie. *Voy.* MATHIAS CORVIN.

HUNNÆUS (Augustin), né à Malines en 1522, s'appliqua aux langues savantes, fut professeur en théologie et chanoine de Saint-Pierre, docteur et recteur de l'université de Louvain, où il mourut le 7 septembre 1577. Il écrivait bien en latin, et possédait les langues grecque et hébraïque. Il travailla à débarrasser la philosophie de l'école du barbarisme qui l'enveloppait. Nous avons de lui plusieurs ouvrages sur cette science. Il a donné aussi quelques *Editions* de la Somme de saint Thomas, revues sur des manuscrits fort anciens; la meilleure est celle d'Anvers, 1575, en 4 vol. in-fol. Le travail de Hunnæus a beaucoup aidé ceux qui ont publié le même ouvrage depuis. Cet auteur a eu part à l'édition de la Polyglotte d'Anvers.

HUNNERIC, ou plutôt HUNÉRIC II, roi des Vandales en Afrique, succéda à son père Genséric en 477. Ce prince était infecté des erreurs de l'*arianisme*. [Cependant il ne se déclara pas d'abord contre les catholiques, et Alexandre, ambassadeur de Valentinien III, dont Hunéric avait épousé la fille, obtint de ce dernier le rétablissement du siége épiscopal de Carthage, vacant depuis vingt-quatre ans. Ce fut Eugène qui l'occupa, et ses travaux apostoliques eurent un si grand succès, qu'ils éveillèrent la jalousie des *ariens*. Ceux-ci excitèrent

Hunéric à persécuter les catholiques de la manière la plus emportée et la plus barbare. Il bannit 4966 ecclésiastiques; il publia divers édits contre eux, et fit mourir jusqu'à 40,000 catholiques par des tourments inouïs, à la persuasion des évêques ariens. [Parmi les tortures qu'on inventa dans cette occasion, on remarque la barbare pratique, qu'on retrouva onze siècles après chez les sauvages du nouveau Monde, d'arracher la chevelure. On employait pour ce supplice une espèce de tourniquet en bois, auquel on attachait les cheveux de la victime, qui souvent perdait les yeux, et plus souvent encore la vie. Théodoric, frère d'Hunéric, ses enfants, le patriarche des ariens, et tous ceux contre lesquels il avait conçu quelques soupçons furent les victimes de sa cruauté : il employait indifféremment le fer et le feu pour la satisfaire.] On connaît l'histoire incontestable de ces martyrs qui continuèrent à parler après qu'il leur eut fait couper la langue. (*Voyez* Victor de Vite.) Ce furieux mourut la huitième année de son règne, l'an 484. Victor de Vite dit qu'il fut mangé des vers qui sortaient de toutes les parties de son corps. Grégoire de Tours écrit qu'étant entré en frénésie, il se mangea les mains. Isidore ajoute que ses entrailles sortaient de son corps, et qu'il eut la même fin qu'Arius, dont il avait voulu établir la secte par tant de massacres. On ne peut nier que ce tyran ne méritât de mourir d'une mort horrible; et il est facile de concilier ces différents récits, en supposant que Hunéric fut frappé à la fois de ces maux divers, qui n'ont entre eux aucun genre d'opposition, et qui s'accordent au contraire très naturellement.

HUNNIUS (Gilles), ministre luthérien de Wittemberg, mort en 1603, à 53 ans, a beaucoup écrit contre les calvinistes. On cite surtout son *Calvinus judaisans*, Wittemberg, 1595, in-8°.

HUNNOLD (François), né dans le pays de Nassau, entra chez les jésuites, et se distingua par ses *Sermons*, qui sont peut-être les meilleurs parmi ceux qui ont été faits en Allemagne vers le commencement du XVIIIe siècle. Ils sont en 6 vol. in-fol., d'abord imprimés à Cologne et à Augsbourg. Les éditions en ont été multipliées dans différentes provinces de l'Allemagne. On lui reproche de s'écarter quelquefois des plans qu'il annonce, et de ne choisir pas toujours bien les exemples qu'il apporte en preuve des vérités qu'il avance. Il mourut à Trèves en 1746.

HUR, fils de Caleb, petit-fils d'Esron, était époux de Marie, sœur de Moïse, si l'on en croit Josèphe. Lorsque Moïse envoya Josué combattre contre les Amalécites, il monta sur la montagne avec Aaron et Hur. Pendant qu'il élevait les mains, priant le Seigneur, Aaron et Hur lui soutinrent les bras, afin qu'ils ne retombassent point, et que Dieu ne cessât d'être favorable aux Israélites. Preuve frappante de l'efficace de la prière dans les combats, et combien elle doit être persévérante et confiante pour assurer le secours du Dieu des armées.

HURAULT (Philippe), comte de Chiverni (on lit aussi *Gheverni*), conseiller au parlement de Paris, ensuite maître des requêtes de l'hôtel, épousa une fille du président de Thou. Ce magistrat

lui céda la charge de chancelier du duc d'Anjou, qui étant monté sur le trône de France, sous le nom de Henri III, le nomma garde-des-sceaux en 1578. Ses liaisons avec les ligueurs le firent disgracier dix ans après, mais Henri IV le rappela. Ce ministre mourut en 1599, à 72 ans, avec la réputation d'un homme de bien. Il a laissé des *Mémoires*, écrits avec une impartialité rare dans ces temps de divisions et de troubles. Ils sont connus sous le nom de *Mémoires d'état de Chiverni*. La meilleure édition est celle de 1636, in-4°. On lit dans le même volume des *Instructions politiques et morales*, qui sont plus estimées que les Mémoires.

HURÉ (Charles), d'abord professeur d'humanités dans l'université de Paris, ensuite principal du collége de Boncourt, naquit à Champigny-sur-Yonne, d'un laboureur, en 1639, et mourut en 1717. Nous avons de lui : 1° un *Dictionnaire de la Bible*, en 2 vol. in-fol., 1715, beaucoup moins parfait et moins étendu que celui de dom Calmet; 2° une *Edition latine* du nouveau Testament, avec de courtes notes, en 2 vol. in-12; 3° la *Traduction française* du nouveau Testament, et de ses notes latines, augmentées, Paris, 1702, 4 vol. in-12. Cette traduction est celle du P. Quesnel, un peu retouchée; 4° *Grammaire sacrée, ou Règles pour entendre le sens littéral de l'Écriture sainte*, Paris, 1707, in-12. Quoique Huré fût lié avec les partisans de Jansénius, il n'adoptait point leurs opinions sur tous les points.

HURTADO de Mendoze (Gaspard), né en 1575, à Monejar, reçut le bonnet de docteur en théologie à Alcala, et se fit ensuite jésuite à l'âge de 32 ans. Il enseigna la théologie à Murcie, à Madrid et à Alcala. Étant à la cour de Madrid, il y produisit de grands fruits par ses discours et par sa piété. Il mourut à Alcala, doyen de la faculté de théologie, l'an 1647. On a de lui une *Théologie* en 8 vol.

HURTADO de Mendoze (Thomas), célèbre théologien de Tolède, enseigna à Rome, à Alcala et à Salamanque, avec beaucoup de réputation, et mourut en 1659. On a de lui une *Philosophie selon la doctrine de saint Thomas*, production peu estimée. On fait plus de cas de ses *Resolutiones orthodoxo-morales*, Cologne, 1653, in-fol. Il est encore auteur d'un traité *De unico martyrio*, contre celui *De martyrio per pestem* du jésuite Théophile Raynaud, qui lui répondit en soutenant que si la charité a ses martyrs comme la foi, celui qui prodigue sa vie au service des pestiférés mérite également le nom de martyr : c'était cependant dans le fond une question de mots qui ne touchait à rien d'essentiel; car il s'agissait de savoir si la seule mort pour la foi constituait le martyre. Anciennement, ce mot n'était employé qu'en ce cas; mais l'usage et des raisons d'analogie ont fait reconnaître aussi des martyrs de la justice, de la charité, de la chasteté, etc.

HUS (Jean), fut ainsi appelé du lieu de sa naissance, Huss ou Hussenitz, en Bohême, où il naquit en 1370, de parents de la lie du peuple. Ses intrigues autant que ses talents le tirèrent de l'obscurité dans laquelle il était né; il devint recteur de l'université de Prague, et confesseur de

Sophie de Bavière, épouse de Venceslas, roi de Bohême, sur laquelle il eut beaucoup d'ascendant. L'hérésiarque Wiclef avait débité depuis peu ses erreurs; Jean Hus lut ses livres, et en prit le poison. Il adopta toutes les déclamations du rêveur anglais contre l'Église romaine; il prétendit que saint Pierre n'avait jamais été chef de cette Eglise. Il soutint que l'Église n'était composée que de prédestinés; que les réprouvés n'en peuvent être les membres, et qu'un mauvais pape n'est pas le vicaire de J.-C. On dénonça ses opinions au pape Jean XXIII, et on le cita à comparaître vers l'an 1411. Il ne comparut point. On assembla cependant le concile de Constance. L'empereur Sigismond, frère de Venceslas, roi de Bohême, l'engagea à aller se défendre dans ce concile. L'hérésiarque bohémien y vint en 1414, avec toute la confiance d'un homme qui n'aurait eu rien à se reprocher. Dès qu'il fut arrivé, les Pères l'entendirent. A la fin de la 2e audience, il offrit de se rétracter, *pourvu qu'on lui apprît quelque chose de meilleur que ce qu'il avait avancé.* Cette proposition cachait un orgueil et une opiniâtreté insurmontables. L'empereur, les princes, les prélats, eurent beau lui demander cette rétractation : caresses, menaces, excommunication, châtiments, rien ne put l'engager à se soumettre. L'hérésiarque, persistant toujours dans ses erreurs, fut condamné, dans la 15e session, à être dégradé, et ses livres à être brûlés. Après la cérémonie de la dégradation, on mit sur sa tête une mitre de papier, haute d'une coudée, en forme pyramidale, sur laquelle on avait peint trois diables avec cette inscription : L'HÉRÉSIARQUE. Dès ce moment l'Eglise se dessaisit de lui, et le livra au bras séculier. Le magistrat de Constance, à qui l'empereur l'avait remis, le condamna à expirer dans les flammes. Les valets de ville se saisirent aussitôt de lui, et, après l'avoir fait passer devant le palais épiscopal pour voir brûler ses livres, ils le conduisirent au lieu du supplice. Son obstination l'y suivit : il criait au peuple que *s'il était condamné, ce n'était pas pour ses erreurs, mais par l'injustice de ses ennemis.* Enfin, après qu'on l'eut attaché au poteau, et qu'on eut préparé le bois, l'électeur palatin et le maréchal de l'empire l'exhortèrent encore à se rétracter : il persista; et l'électeur s'étant retiré, on alluma le feu. Un gros tourbillon de fumée, poussée par le vent contre son visage, l'étouffa dans l'instant, en 1415. Ses cendres furent soigneusement ramassées, et on les jeta dans le Rhin, de peur que les sectateurs de ce fou ne les recueillissent pour en faire des reliques. Æneas Sylvius dit que les *hussites* raclèrent la terre dans l'endroit où il avait été brûlé, et qu'ils l'emportèrent précieusement à Prague. Jean Hus laissa des *Commentaires* sur divers morceaux de l'Ecriture sainte, et plusieurs *Traités dogmatiques et moraux*, dont quelques-uns furent écrits pendant sa prison. La conduite du concile à l'égard de cet enthousiaste, muni d'un sauf-conduit de l'empereur, fit beaucoup murmurer dans le temps. Bien des gens en sont encore étonnés aujourd'hui; mais il faut faire attention, 1° que le concile ne décerna contre lui que la dégradation; que tout ce qui s'est

fait au-delà est l'ouvrage de la puissance civile; 2° que ce sauf-conduit ne lui avait été donné par l'empereur que pour venir se justifier au concile, et à condition de s'y soumettre, si sa doctrine était jugée hérétique, comme Jean Hus le publiait lui-même dans ses affiches; 3° qu'il était contre toutes les règles de la sagesse, de la religion, de la bonne politique, d'exposer les peuples à la séduction d'un fanatique, qui déclarait lui-même vouloir dogmatiser tant qu'il aurait un souffle de vie. On remarque que le concile condamna les propositions de Jean Hus, sans les qualifier chacune en particulier; exemple qui suffirait, s'il était seul, pour réfuter ceux qui, dans ces sortes de condamnations, exigent des qualifications individuellement déterminées. L'hérésie de Jean Hus, comme presque toutes les hérésies, produisit une guerre civile. [Ziska, disciple de Hus, à la tête de plusieurs milliers de forcenés, désola, non-seulement la Bohême, mais presque toute l'Allemagne. Enfin, l'empereur Sigismond mit une armée en campagne, qui battit et dispersa les *hussites*, commandés alors par Procope, successeur de Ziska. On croit qu'il en existe encore dans la Moravie et la Bohême, parmi les individus qui prennent le nom de *frères Moraves*.] L'édition des ouvrages de cet hérésiarque, faite à Nuremberg, en 2 vol. in-fol., 1558, redonnée en 1615, et qui comprend sa *Vie* et celle de Jérôme de Prague, est recherchée par ceux qui s'intéressent à la mémoire de ces deux hérétiques. La *Vie* de Jean Hus a été aussi écrite en allemand, par A. Zitte, Prague, 1709, 2 vol. in-8°, et par Tischer, Leipsick, 1804, in-8°.

HUSZTI (André), fut longtemps professeur de belles-lettres à Coloswar ou Clausenbourg en Transylvanie; mais ayant été cité par le synode de la confession helvétique, à cause de sa mauvaise vie, et n'ayant point comparu, il fut privé de son emploi et excommunié par ce synode l'an 1442. Il mena pendant quelque temps une vie errante, et embrassa enfin la religion catholique; ce qui lui procura un emploi honorable à Alba Julia, aujourd'hui Carlsbourg. La sainteté de cette religion ne réforma point ses mœurs; il continua à vivre dans la crapule : on le chassa, et il erra de nouveau jusqu'à sa mort, arrivée l'an 1755. On a de lui : 1° *Jurisprudentia hungarico-transylvanica*, Hermanstadt, 1742, in-4°, très estimée; 2° *Dacia vetus et nova*. C'est une histoire de la Transylvanie, appuyée sur des monumens peu authentiques. 3° *Commentarii de rebus Hunnorum*. Ces deux derniers ouvrages sont manuscrits. Le P. Pray, savant jésuite, fait un grand éloge de ces *Commentaires*, et dit en avoir beaucoup profité pour ses *Annales Hunnorum*.

HUTCHESON (François), originaire d'Écosse, né en 1694 dans le nord de l'Irlande, fut appelé en 1729 à Glascow pour y professer la philosophie. Il y remplit ce poste avec distinction jusqu'en 1747, qu'il mourut à 53 ans. On a de lui : 1° un *Système de philosophie morale*, publié après sa mort à Glascow, en 1755, in-4°, par François Hutcheson, son fils, docteur en médecine, et traduit en français par M. Eidous, Lyon, 1770, 2 vol. in-12. Cet ouvrage est plein de

vues neuves, justes et profondes. 2° *Recherches sur les idées de la beauté et de la vertu*, etc. Hutcheson établit dans cet ouvrage le *sens moral* par lequel nous distinguons le bien du mal. 3° *Essai sur la nature et sur la conduite des passions et des affections, avec des éclaircissements sur le sens moral*, 1728. Cet ouvrage soutint la réputation de l'auteur, qui avait du talent pour la métaphysique. C'était un philosophe chrétien, qui joignait à un génie plein de sagacité les vertus que la religion inspire. Il donnait chaque dimanche un *Discours* sur l'excellence et la vérité du christianisme. [On trouve une *Notice* sur la vie de Hutcheson, composée par le docteur Leechman, à la tête du *Système de la philosophie morale*, imprimé à Glascow, 1755, 2 vol. in-4°.]

HUTTEN (Ulric de), poète latin, né dans le château de Steckelberg le 20 avril 1488, servit en Italie dans l'armée de l'empereur Maximilien, qui lui conféra la couronne poétique. L'impétuosité de son caractère lui fit des ennemis presque partout. Il mourut d'une maladie honteuse en 1523, à 36 ans, après avoir mené une vie inquiète et agitée. Il publia le premier, en 1518, deux livres de Tite-Live qui n'avaient point encore vu le jour. Il a aussi travaillé aux *Epistolæ obscurorum virorum*. (*Voyez* Gratius.) On a encore de lui : 1° *De Guaiaci medicina*, in-8°, réimprimé dans le recueil des *Traités* de la maladie vénérienne, Leyde, 1728, 2 vol. in-fol. L'auteur, dans son Épître dédicatoire, avoue qu'il a eu long-temps à souffrir de cette maladie. 2° Des *Poésies*, qui parurent à Francfort en 1538, in-12; 3° des *Écrits* contre le duc de Wurtemberg, très rares, et imprimés à Steckelberg, 1519, in-4°. Ils roulent sur l'assassinat de son cousin Jean Hutten, grand maréchal de sa cour, dont la femme était aimée du duc. Il a publié deux autres pièces en vers sur cette mort, insérées dans les *Vitæ summorum virorum*, Cologne, 1735, in-4°. 4° Des *Dialogues* en latin *sur le luthéranisme*, 1520, in-4°, qui sont au nombre des livres rares : après avoir long-temps balancé, il se déclara entièrement pour cette secte. On peut voir sa *Vie*, par Burchard, Wolfenbutel, 1717, in-12; dans le tome quinzième des Mémoires de Nicéron; et dans une *Notice* que M. Lobstein a publiée sur sa vie et ses ouvrages, dans le Magasin encyclopédique, année 1805, tom. Ier.

HUTTERUS (Elie), théologien protestant du XVIIe siècle, est auteur de plusieurs ouvrages; le principal est une *Bible polyglotte*, qui est très rare, Hambourg, 1596, 3 vol. in-fol. — Il ne faut pas le confondre avec Léonard Hutterus, né à Ulm en 1563, mort professeur de théologie à Wittemberg en 1616, dont on a un ouvrage fanatique, *Ilias malorum regis pontificio-romani*, 1609, in-4°.

HUYGHENS de Zuylichem (Chrétien), *Hughenius*, vit le jour à La Haye, en 1629, et était fils de Constantin Huyghens, gentilhomme hollandais, connu par de mauvaises poésies latines, qu'il a très bien intitulées : *Momenta desultoria*, 1655, in-12. Chrétien montra dès son enfance d'heureuses dispositions pour les mathématiques. Après avoir parcouru le Danemarck, l'Allema-

gne, l'Angleterre, la France, il fut fixé à Paris par une forte pension que Colbert lui fit donner, et par une place à l'académie des sciences. Il découvrit le premier un anneau et un troisième satellite autour de Saturne. On lui est redevable des horloges à pendule; mais c'est à tort que quelques auteurs lui attribuent, et qu'il a voulu s'attribuer lui-même la *cicloïde*, inventée pour en rendre toutes les vibrations égales. Le *Traité* qu'il donna sur cette découverte vit le jour à Paris en 1674, in-fol. (*Voyez* HAUTEFEUILLE et HOOK.) Huyghens était confiant dans ses vues, et croyait facilement avoir fait quelque découverte. Il prétendit avoir imaginé des montres propres à déterminer les longitudes en mer. Il est aisé de voir combien il se trompa, par les tentatives faites postérieurement sans beaucoup de succès. (*Voyez* HARRISON.) Il mourut à La Haye en 1695, à 66 ans. Ses ouvrages ont été rassemblés dans deux recueils; le premier intitulé: *Opera varia*, Leyde, 1724, 2 vol. in-4°; et le deuxième: *Opera reliqua*, Amsterdam, 1728, en 2 vol. in-4°. C'est à tort qu'on a dit que son *Traité de la pluralité des mondes* avait servi de canevas à l'ouvrage de Fontenelle sur le même sujet. Celui-ci fut publié en 1686, et le livre d'Huyghens ne parut qu'en 1698, c'est-à-dire douze ans après. Il fut traduit en français par Dufour, ordinaire de la musique du roi, 1702, in-12. Il est assez mal écrit; et quand on examine sans préoccupation les arguments de l'auteur, on s'aperçoit sans peine qu'ils ne valent pas mieux que son style. Puisqu'il est démontré que ni l'homme ni aucun animal connu ne saurait subsister hors de la terre; qu'ils seraient brûlés dans Vénus et Mercure, glacés dans Jupiter et Saturne; que la lune n'a point d'atmosphère, ou du moins qu'elle est insuffisante à la respiration et à la vie des êtres terrestres, etc. (*voy.* WILKINS Jean), le grand argument de l'analogie ne subsiste plus, et toutes les conséquences qu'on tire en faveur de la pluralité des mondes sont anéanties. La physique d'ailleurs, surtout celle de Newton, nous indique des causes finales très suffisantes de l'existence de ces globes, sans recourir à des habitants imaginaires. « Tant que les » planètes, dit M. de Buffon, qui » pèsent sur le soleil, en circulant » autour de lui, dureront, il » brillera et remplira de sa splen- » deur toutes les sphères du » monde. Cette source féconde » de lumière et de vie ne tarira, » ne s'épuisera jamais, parce que » dans un système où tout s'at- » tire, rien ne peut se perdre ni » s'éloigner sans retour... C'est » du sein même du mouvement » que naît le repos de l'univers. » etc. » On peut voir diverses réflexions physiques, astronomiques et théologiques sur cette matière dans les *Observations philosophiques* sur le système de Newton, le mouvement de la terre, et la pluralité des mondes, Paris, 1778; Liége, 1788, *Entret.* quatrième et cinquième.

HUYGHENS (Gommare), né à Lier dans le Brabant, en 1631, professa la philosophie avec distinction à Louvain, et mourut en 1702, à 71 ans, président du collége du pape Adrien VI. Il était intimement lié avec Arnauld et Quesnel, dont il défendit la la cause avec enthousiasme. On

a de lui: 1° *Methodus remittendi peccata*, 1674 et 1686, in-12, traduit en français, aussi in-12; 2° *Conferentiæ theologicæ*, 3 vol. in-12; 3° des *Thèses sur la grâce*, in-4°; 4° un *Cours de théologie*, publié sous le titre de *Breves observationes*: il est pourtant en 15 vol. in-12. Tous ces ouvrages sont empreints de l'esprit de la secte où Huyghens s'était engagé.

HUYSUM. *Voy.* Van Huysum.

HYACINTHE, fils de Pierius et de Clio. Apollon et Zéphire l'aimèrent passionnément. Zéphire fut un jour si piqué de le voir jouer au palet avec Apollon, qu'il poussa le palet à la tête d'Hyacinthe, et le tua. Apollon le métamorphosa en fleur, qu'on nomma depuis *Hyacinthe*.

HYACINTHE (Saint), religieux de l'ordre de Saint-Dominique, né à Sasse en Silésie l'an 1183, prit l'habit des mains de ce saint fondateur à Rome en 1218. De retour dans son pays, il y fonda divers monastères de son ordre, alla prêcher la foi dans le Nord, où il convertit un grand nombre d'infidèles et de schismatiques, et mourut le 15 août 1257 à Cracovie, dont son oncle avait été évêque.

HYACINTHE de l'Assomption. *Voyez* Montargon.

HYACYNTHE. *Voyez* Saint-Hyacinthe.

HYAGNIS, père de Marsyas, qui fut vaincu par Apollon, inventa, selon Plutarque, la *flûte* et l'*harmonie phrygienne*, environ 1500 ans avant J.-C.

HYAS, fille d'Ethra, fut dévorée par un lion. Elle avait sept sœurs, qui en moururent de douleur; mais Jupiter les changea en étoiles pluvieuses. Ce sont les *Hyades* chez les Grecs, et les *Suculæ* chez les Latins.

HYDE (Edouard), comte de Clarendon, né en 1608 dans le Wiltshire, fut grand chancelier d'Angleterre. Il se distingua par ses talents comme jurisconsulte, et sa capacité dans les affaires. Il fut très attaché aux rois Charles Ier et Charles II, et eut part à leurs prospérités et à leurs disgrâces. [Après la mort de Cromwell, Hyde contribua plus que tout autre au rétablissement de Charles II, qu'il avait d'abord suivi dans son exil. Ce monarque le nomma pair et baron, le combla d'autres honneurs. Sa fille, Anne Hyde, avait pendant ce temps contracté avec le duc d'Yorck (depuis Jacques II) un mariage secret qui fut reconnu par Charles I. Les deux filles, Anne et Marie, qui naquirent de cette union, régnèrent sur l'Angleterre, mais ayant fait échouer le mariage du roi avec Mlle. Stuart, Hyde fut disgrâcié.] Il passa en France, et mourut à Rouen l'an 1674. On a de lui: 1° une excellente *Histoire des guerres civiles d'Angleterre*, depuis 1641 jusqu'en 1660, 3 vol. in-fol., à Oxford, 1704, en anglais; et à La Haye, en 6 vol. in-12, en français; 2° divers *Discours au parlement*, et d'autres ouvrages, dans lesquels il fait paraître les sentiments d'un honnête homme et d'un bon citoyen. Il eut beaucoup de part à la *Polyglotte* d'Angleterre.

HYDE (Thomas), orientaliste né à Billingslei en Angleterre, l'an 1636, fut professeur d'arabe et d'Hébreu à Oxford, et bibliothécaire de la bibliothèque *Bodleïenne*, dont il donna le *Catalogue* in-fol., imprimé à Oxford en 1674. Il s'est fait un nom par son traité de la *Religion des anciens Perses*, in-4°, Oxford,

1700. Cet ouvrage est en latin, et renferme beaucoup d'érudition, mais il est écrit d'une manière assez confuse. La première édition est rare; mais on l'a réimprimé en 1760, in-4°. Hyde mourut en 1703, chanoine d'Oxford. On a encore de lui : 1° *De ludis orientalibus*, Oxford, 1694, 2 vol. in-8°; 2° la *Traduction latine* de la Cosmographie d'Abraham Peritsol, imprimée en hébreu et en latin, Oxford, 1691, in-4°; 3° *De herbœ Cha collectione, cum Epistola de mensuris Chinensium*, Oxford, 1588, in-8°. Grégoire Sharpe a donné le recueil de ses Dissertations, avec sa *Vie*, Oxford, 1767, 2 vol. in-4°. [Parmi les autres ouvrages de cet auteur il faut citer : 4°, *un Catalogue*, en latin, *des Étoiles fixes*, extrait des *Tables astronomiques* dressées par Ouloreg-Bey, petit-fils de Tamerlan et d'après ses propres observations; 5°. *Quatuor evangelia et acta apostolorum lingua malaica, caracteribus europeis*, 1677; 6° la *Lithurgie turque* (en latin), d'après Boovi; 7° *Veterum Persarum* et *Mazarum religionis historia*, Oxford, 1700, etc.

HYGIN (Saint) fut chargé du gouvernement de l'Eglise après la mort du pape saint Thélesphore, l'an 139, et mourut en 142. Ce fut de son temps que Valentin et Cerdon allèrent à Rome. Les deux *Décrétales* qu'on lui attribue sont supposées, et ce qu'on dit de son martyre n'est nullement certain.

HYGIN (C. Jules), grammairien célèbre, affranchi d'Auguste et ami d'Ovide, était d'Espagne selon les uns, et d'Alexandrie selon d'autres. On lui attribue : 1° des *Fables*, *cum notis variorum*, Hambourg, 1674, in-8°, et dans les *Mythographi latini*, Amsterdam, 1681, 2 vol. in-8°, qui se joignent aux auteurs *cum notis variorum*, et qui ont été réimprimées à Leyde, 1742, en 2 vol. in-4°; 2° *Astronomiœ poeticœ libri* IV, Venise, 1482, in-4°. Ces ouvrages sont curieux, mais le style n'est pas celui du siècle d'Auguste : c'est ce qui a fait dire à plusieurs critiques qu'ils sont de quelque écrivain du Bas-Empire.

HYLARET (Maurice), né à Angoulême en 1539, prit l'habit de cordelier en 1551, et se distingua comme théologien et comme prédicateur : pendant les troubles que les huguenots excitèrent dans le royaume, il se déclara pour la ligue catholique contre celle des protestants. Il mourut en 1591, à 52 ans. On a de lui des *Homélies* en latin, publiées en différents temps à Paris et à Lyon, en 5 vol. in-8°.

HYLLUS, fils d'Hercule et de Déjanire. Après la mort de son père, il épousa Iole; mais Eurysthée le chassa, aussi-bien que le reste des Héraclides. Il se sauva à Athènes, où il fit bâtir un temple à la *Miséricorde*, dans lequel les Athéniens voulurent que les criminels trouvassent un refuge assuré.

HYMÉNÉE, ou HYMEN, divinité qui présidait au mariage. Il était fils de Bacchus et de Vénus. On le représente sous la figure d'un jeune homme blond, tenant un flambeau à la main, et couronné de roses. On appelait aussi de ce nom les vers qu'on chantait pour les noces.

HYMÉNÉE d'Éphèse, converti aux premières prédications de saint Paul, embrassa depuis l'erreur de ceux qui niaient la résurrection de la chair, et fut excommunié par cet apôtre l'an 63

de J.-C. On ne sait ce qu'il devint depuis.

HYPACIE, ou Hypacia, fille de Théon, philosophe et mathématicien d'Alexandrie, s'occupa des mêmes sciences que son père, et s'y distingua tellement, qu'on lui donna la chaire de professeur que le célèbre Photin avait occupée à Alexandrie. Sa réputation se répandit partout, et on vint de toutes parts l'entendre. Elle était d'une rare beauté, et tous les préfets d'Égypte recherchèrent son amitié. Oreste surtout fut très étroitement lié elle. Comme saint Cyrille et ce préfet étaient brouillés, et que celui-ci ne voulait pas se raccommoder avec le saint évêque, le peuple d'Alexandrie, dont l'imagination était très facile à échauffer, crut que c'était par le conseil d'Hypacie, qui était païenne comme lui. La populace conçut contre elle une haine implacable, qui s'aigrit de plus en plus, et un jour qu'elle sortait de sa maison ou qu'elle allait y rentrer, on la tua à coups de pots cassés et de tuiles l'an 415. Tous les gens de bien, saint Cyrille surtout, furent affligés de cette scène d'horreur. *Voy.* la *Vie* d'Hypacie, par M. l'abbé Gouget, *Mém. de litt.*, tom. 5. Mais l'auteur est trop louangeur et crédule) [Nous ne connaissons que les titres seuls de quelques-uns des écrits d'Hypacie, savoir : un *Commentaire sur Diophante ;* un *Canon astronomique;* un *Commentaire sur les coniques ;* les noms mêmes des autres ne sont pas venus jusqu'à nous. Hypacie avait fréquenté les écoles d'Athènes : elle en établit une dans Alexandrie, et compta parmi ses disciples Synésius, depuis évêque de Ptolémaïs. Les mœurs de cette femme célèbre étaient pures ; elle ne voulut jamais se marier, pour se livrer entièrement à l'étude.]

HYPÉRIDE, Athénien, orateur, disciple de Platon et d'Isocrate, gouverna la république d'Athènes, et défendit la liberté de sa patrie. Des députés d'Antipater, admis à l'audience de l'Aréopage, parlèrent de ce prince comme du plus honnête homme du monde. « Nous savons, ré» pondit Hypéride, que votre » monarque est un honnête » homme ; mais nous savons » aussi que nous ne voulons pas » d'un maître, quelque hon» nête qu'il soit. » Après la malheureuse issue du combat de Cranon, il fut pris et mené à Antipater, qui le fit mourir. Ce républicain, que l'on compte parmi les dix célèbres orateurs grecs, avait composé un grand nombre de *Harangues* qui ne sont pas parvenues jusqu'à nous, à l'exception d'une seule, qui donne une idée avantageuse de son style. Il excellait à peindre les mœurs; il était fleuri, plein de douceur et de grâce, et passait pour être un orateur parfait, Longin pense qu'il ne lui a manqué que le sublime. Ce fut lui qui plaida pour *Phryné,* accusée d'impiété; mais la beauté de cette courtisane fit plus d'effet sur les juges que l'éloquence d'Hypéride.

HYPÉRIUS (Gérard-André), professeur de théologie à Marpurg, naquit à Ypres en 1511, de parents catholiques, parcourut la France, l'Angleterre, l'Allemagne, où il prit du goût pour les nouvelles opinions, et mourut en 1564. On a de lui deux traités, in-8° : l'un, *De recte formando theologiæ studio ;* l'autre, *De formandis concionibus*

sacris. Ils furent estimés dans leur temps. Il y a affecté de se taire sur les matières controversées par les hérétiques. Le P. Laurent de Villa-Videntio, augustin espagnol et docteur de Louvain, a donné une édition de ces ouvrages corrigés. On a encore de lui des *Traités théologiques*, en 2 v. in-8°, Bâle, 1570 et 1571; et des *Commentaires* sur saint Paul, Zurich, 1582 et 1584, 3 vol. in-fol., remplis d'invectives contre l'Eglise catholique.

HYPERMENESTRE, fut la seule des 50 filles de Danaüs, roi d'Argos, qui ne voulut point obéir à l'ordre cruel que Danaüs avait donné à toutes ses filles de tuer leurs maris la première nuit de leurs noces. Cette princesse sauva la vie à Lyncée, son époux, au péril de la sienne. Horace dans l'ode *Mercuri nam te docilis magis tro*, fait de son action généreuse un tableau plein d'intérêt et de vie.

HYPERYON, Titan, fils de Cœlus, il fut chargé, dit-on, de conduire le char du Soleil : ce qui l'a fait regarder par quelques-uns comme père du Soleil, et par d'autres comme le Soleil lui-même.

HYRCAN Ier (Jean), souverain sacrificateur et prince des Juifs, succéda à son père Simon Machabée, tué en trahison par Ptolémée, son gendre. Ce traître avait été gagné par Antiochus Sidètes, roi de Syrie. Après avoir massacré son beau-père, il voulut faire égorger son beau-frère Jean Hyrcan; mais celui-ci fit arrêter et punir de mort les assassins. Ce fut alors que le perfide Ptolomée appela Antiochus dans la Judée. Hyrcan, enfermé dans Jérusalem, y fut assiégé par le roi de Syrie. Après un siége long et opiniâtre, durant lequel Antiochus donna des aliments aux assiégés, que la famine tourmentait, et fournit même des vases précieux, des parfums et des victimes pour la fête des tabernacles, la paix fut conclue. Les conditions furent que les Juifs lui remettraient leurs armes avec les tributs qu'ils recevaient de Joppé et des autres villes hors de la Judée. Après la mort d'Antiochus, Hyrcan profita des troubles de la Syrie pour venger son pays. Il prit plusieurs villes en Judée, subjugua les Iduméens, démolit le temple de Garizim, s'empara de Samarie, et mourut l'an 106 avant Jésus-Christ.

HYRCAN II, fils aîné d'Alexandre Ier, succéda à son père au pontificat chez les Juifs, l'an 78 avant J.-C., et selon le droit d'aînesse il devait lui succéder à la couronne. Son frère Aristobule la lui disputa après la mort d'Alexandra leur mère, qui avait gouverné neuf à dix ans, et la lui ravit les armes à la main. Par un traité qui suivit cette victoire, l'an 66 avant J.-C., Hyrcan se contenta de la dignité de grand-prêtre; mais depuis il eut l'imprudence d'aller mendier le secours d'Arétas, rois des Arabes, qui assiégea Aristobule dans le temple. Ce dernier ayant gagné Scaurus, lieutenant de Pompée, fit lever le siége et défit Arétas et Hyrcan, à qui Pompée, Gabinius et ensuite César laissèrent la grande sacrificature. Hyrcan tomba ensuite entre les mains de son neveu Antigone, qui lui fit couper les oreilles. Enfin s'étant laissé persuader par Alexandra sa fille, mère de Marianne, femme d'Hérode, de se retirer vers les Arabes, ce dernier prince le

fit mourir à l'âge de 80 ans, l'an 30 de Jésus-Christ.

HYRÉE, paysan de la Béotie en Grèce, eut l'honneur de loger dans sa cabane Jupiter, Neptune et Mercure. Ces dieux voulant le récompenser du bon accueil qu'il leur avait fait, lui donnèrent le choix de demander ce qu'il voudrait, avec assurance de l'obtenir. Il borna ses souhaits à avoir un fils, qui fut Orion. Nous omettons les autres circonstances de l'histoire de ces trois hôtes de Hyrée. Quelques savants ont cru y voir une altération de l'histoire des trois anges auxquels Abraham donna l'hospitalité, et qui lui promirent un fils. Il est d'ailleurs certain que la mythologie ne paraît souvent qu'une copie défigurée de l'Ecriture sainte. *Voy*. Ophionée.

I.

IAHN. *Voyez* Jahn.

IAMBE, fille de Pan et d'Echo, fut servante de Métanire, femme de Céleüs, roi d'Eleusine. Personne ne pouvant consoler Cérès, affligée de la perte de sa fille Proserpine, elle sut la faire rire par ses bons mots, et adoucir sa douleur par des contes plaisants dont elle l'entretenait. On lui attribue l'invention des *vers ïambiques*.

IAPIX, fils de Dédale, conquit une partie de la Pouille ou Apulie, ce qui fit donner le nom d'*Iapigie* à cette contrée d'Italie.

IASIUS, fils de Cérite, roi de Toscane ou Etrurie, disputa, après la mort de son père, à son frère Dardanus, la succession du trône, et fut la victime de cette querelle jalouse. Le père d'Atalante, laquelle se signala à la chasse du sanglier de Calydon, s'appelait aussi *Iasius*. Tout cela appartient à l'histoire des temps fabuleux.

† IBARRA (Joachim), habile imprimeur espagnol, né à Saragosse en 1725, vint jeune à Madrid, où il fit ses études avec honneur. Il suivit la profession de son père, et acquit bientôt une grande réputation. Son papier est d'une belle qualité, ses caractères, sans fatiguer la vue, ne sont pas moins beaux que ceux des imprimeurs les plus renommés, et son encre peut résister sans altération à l'injure du temps. Ses éditions les plus renommées sont : la *Bible*, le *Missel mozarabe*, le *Don Quichote*, et surtout le *Salluste espagnol*, traduit par l'infant don Gabriel, frère de Charles III. Ce livre est très rare : il a été vendu à Dijon en 1810, 2000 livres. Ibarra a laissé des enfants qui suivent les traces de leur père. Il est mort le 23 novembre 1785.

IBAS, evêque d'Edesse dans le v[e] siècle, fut d'abord nestorien, et ensuite orthodoxe. Il écrivit lorsqu'il était encore dans l'erreur à un Persan nommé Maris, une *Lettre* qui fut quelque temps après une source de disputes. Il blâmait dans cette *Lettre* Rabulas son prédécesseur d'avoir condamné injustement Théodore de Mopsueste, auquel il prodiguait toutes sortes de

louanges. Dans le siècle suivant, Théodore, évêque de Césarée en Cappadoce, conseilla à Justinien, pour donner la paix à l'Eglise, de condamner les écrits de Théodore de Mopsueste, les anathèmes que Théodore avait opposés aux anathèmes de saint Cyrille, et la *Lettre* d'Ibas. C'est ce qu'on appela l'*affaire des trois chapitres*, qui divisa l'Eglise d'Orient pendant 60 ans environ. Ce prince les fit condamner dans le ve concile général, tenu à Constantinople l'an 553; mais la personne et la foi d'Ibas n'y furent point flétries. La condamnation de cette lettre éprouva même des difficultés, parce qu'on prétendit qu'elle avait été approuvée par les légats du pape dans le concile de Chalcédoine; mais les légats ne s'étaient arrêtés qu'à la manière dont Ibas s'exprimait touchant son attachement à la foi et sa soumission aux décisions de l'Eglise, et n'avaient pas prétendu approuver tous les détails de cette lettre: *Lecta Ibœ epistola, novimus eum esse orthodoxum.* Le pape Vigile s'exprimait encore plus clairement, en disant qu'Ibas corrige à la fin de sa lettre tout ce qu'elle peut avoir de défectueux: *Si quid erravit, id sub finem corrigit.* C'est donc l'orthodoxie personnelle de cet auteur, et point celle de sa *Lettre*; qui avait été reconnue au concile de Chalcédoine. *Voyez* Pélage Ier, Vigile. Honorius Ier.

IBERNON (André), Espagnol, religieux de Saint-François, de la réforme de Saint-Pierre d'Alcantara, né l'an 1534, se distingua par sa charité, son abnégation, et toutes les vertus de son état, qui le firent béatifier par le pape Pie VI en 1791.

IBRAHIM, empereur des Turcs, fut tiré de prison en 1640, pour être mis sur le trône après la mort de son frère Amurat IV, dont il eut tous les vices, avec plus de faiblesse et nul courage. (*Voyez* Hussein.) Ce fut cependant sous son règne que les Turcs conquirent Candie. Une aventure singulière attira les armes ottomanes sur cette île. Six galères de Malte s'emparèrent d'un grand vaisseau turc, et vinrent avec leur prise mouiller dans un petit port de l'île nommée Calismène. On y trouva un enfant qu'on crut être un fils du grand-seigneur; ce qui parut le prouver, c'est que le kislar-aga, chef des eunuques noirs, avec plusieurs officiers du sérail, était dans le navire, et que cet enfant était élevé par lui avec des soins et des respects. Cet eunuque ayant été tué dans le combat, les officiers assurèrent que l'enfant appartenait à Ibrahim, et que sa mère l'envoyait en Egypte. Il fut long-temps traité à Malte comme fils du sultan; mais ayant été instruit dans la foi chrétienne, il se fit dominicain. (*Voyez* Osman.) On l'a connu long-temps sous le nom du P. Ottoman; et les frères-prêcheurs se sont toujours glorifiés d'avoir eu le fils d'un sultan dans leur ordre. La Porte ne pouvant se venger sur Malte, qui de son rocher inaccessible bravait la puissance turque, fit tomber sa colère sur les Vénitiens. Elle leur reprochait d'avoir, malgré les traités de paix, reçu dans leur port la prise faite par les galères de Malte. La flotte turque aborda en Candie. On prit la Canée en 1645. Ibrahim, livré à la mollesse et aux plaisirs du sérail, n'eut aucune part à cette conquête. Les

janissaires, ne pouvant plus souffair un maître si faible, le déposèrent (et le firent même étrangler, à ce que disent quelques historiens) en 1648.

IBYCUS, poète lyrique grec, florissait vers l'an 540 avant J.-C. On dit qu'il fut assassiné par des voleurs, et qu'en mourant il prit à témoin une troupe de grues qu'il vit voler. Quelque temps après, un des voleurs ayant vu des grues, dit à ses compagnons : *Voilà les témoins de la mort d'Ibycus.* Ces paroles ayant été rapportées aux magistrats, les voleurs furent mis à la question, avouèrent le fait, et furent pendus. D'où vient le proverbe : *Ibyci grues.* Ce poète avait laissé des ouvrages, dont il ne nous reste que des fragments, recueillis avec ceux d'Alcée par Henri Étienne.

ICARE (*Icarus*), fils de Dédale, prit la fuite avec son père, de l'île de Crète, où Minos les persécutait. On prétend que, pour se sauver plus promptement, ils inventèrent les voiles de vaisseau, et que celui d'Icare fit naufrage. Ce fait a donné lieu aux poètes de feindre que Dédale avait ajusté des ailes avec de la cire à Icare son fils, et que ce jeune homme s'étant trop approché du soleil, la cire se fondit, et qu'il tomba dans la mer, qui fut depuis nommée la *mer d'Icare* ou *Icarienne*, comme Ovide le dit dans ses Tristes :

Icarus Icarias nomine fecit aquas.

On connaît ces beaux vers d'Horace :

Tentavit vacuum Dædalus aera
Pennis non homini datis.
Cœlum ipsum petimus stultitia.

Voyez Dante et Olivier de Malmesbury.

ICTINUS, célèbre architecte grec, l'an 430 avant J.-C., bâtit plusieurs temples, entre autres celui de Minerve à Athènes, et celui d'Apollon secourable, dans le Péloponèse. Ce dernier édifice passait pour un des plus beaux de l'antiquité; mais en fait de temples, les anciens n'ont jamais rien eu de si grand ni d'aussi magnifique que nos temples chrétiens. *Voyez* les Temples anciens et modernes, par l'abbé May, pag. 8 et 18. — *Journ. hist.* et *litt.*, 15 juin 1780, pag. 280.

IDACIUS, évêque espagnol dans le ve siècle, laissa une *Chronique* qui commence à la première année de l'empire de Théodose, et qui finit à la 11e de celui de Léon, en 467. On lui attribue encore des *Fastes consulaires*, imprimés plusieurs fois. Le P. Sirmond a publié ces deux ouvrages à Paris, en 1619, in-8°.

IDATHYRSE, ou Indathyrse, roi des Scythes européens, succéda à son père Saülie, et refusa sa fille en mariage à Darius fils d'Hystaspe, roi de Perse. Ce refus causa une guerre très vive entre ces deux princes. Darius marcha contre Idathyrse, avec une armée de 700,000 hommes; mais ses troupes ayant été défaites, il fut obligé de repasser dans la Perse. Idathyrse est nommé *Jancire* par Justin, l. 2, c. 6.

IDE (Sainte), comtesse de Boulogne en Picardie, née l'an 1040, de Godefroi le Barbu, duc de Lorraine, épousa Eustache II, comte de Boulogne. Elle en eut Eustache III, comte de cette ville, le célèbre Godefroi de Bouillon, Baudouin, qui succéda à son frère au royaume

de Jérusalem, et plusieurs filles, dont l'une épousa l'empereur Henri IV. Elle mourut saintement le 13 avril 1113. *Voy.* Godefroi de Bouillon.

IDIAQUEZ (François), décédé à Bologne le 1er septembre 1790, en odeur de sainteté, âgé de 79 ans, était le fils aîné de l'illustre maison des ducs de Grenade d'Ega, dont il abandonna de bonne heure et les honneurs et les richesses, pour entrer dans la société des jésuites. Il fut recteur du noviciat, du séminaire et du collége de Villagarcie, ensuite de celui de Salamanque, puis provincial de la province de Castille. Malgré les instances de sa famille, il ne voulut jamais abandonner ses frères, dont il fut toujours le vrai père, et qu'il suivit partout dans leur disgrâce et dans leur exil, vivant dans un parfait mépris du monde et dans l'exercice de tous les vertus. [On a de lui une *Traduction latine* des pensées de Bouhours, et un opuscule sur la vie intérieure de Palafox; il a aussi laissé quelques ouvrages manuscrits.]

IDIOT, ou *le savant* Idiot, auteur que l'on a souvent cité ainsi, avant que le P. Théophile Raynaud eût découvert que Raymond Jordan, prévôt d'Uzès en 1381, puis abbé de Celles au diocèse de Bourges, était le véritable auteur des ouvrages qui se trouvent dans la *Bibliothèque des pères*, sous le nom d'*Idiot*. Raynaud les a publiés à Paris, l'an 1654, in-4°. Cette collection contient 6 livres *de Méditations, un Traité de la B. V. Marie*, un autre *Traité de la vie religieuse*, et *l'OEil mystique*.

IDMON, fameux devin parmi les Argonautes, était fils d'Apollon, un des chefs de l'armée des Grecs d'Astérie. Il mourut dans son voyage, comme il l'avait prédit.

IDOMÉNÉE, roi de Crète, était au siége de Troie. Après la prise de cette ville, il s'embarqua pour s'en retourner dans son royaume, et fit vœu, pendant une tempête, de sacrifier la première chose qui se présenterait à lui s'il en échappait. Ce prince se repentit bientôt d'avoir fait un tel vœu; car il rencontra son fils dès qu'il arriva à terre, et l'immola. Ce sacrifice fut cause d'une peste si cruelle, que ses sujets indignés le chassèrent. Il alla fonder un nouvel empire dans la Calabre, y bâtit la ville de Salente, et rendit son peuple heureux. L'aventure d'Idoménée a fourni le sujet d'une tragédie à Crébillon, et d'un bel épisode à Fénelon dans son *Télémaque*.

IDOTHÉE, fille de Prothée, enseigna à Ménélas le moyen d'obliger son père de lui découvrir un expédient pour sortir de l'île où il était retenu avec ses compagnons à son retour de Troie, et ce qui devait lui arriver. — Idothée fut aussi le nom d'une des nymphes qui prirent soin de l'enfance de Jupiter.

†IETZELER (Christophe), architecte et mathématicien suisse, naquit, en 1734, à Schaffousse, où son père était pelletier. Il suivit d'abord ce commerce; mais le hasard lui ayant fait tomber entre les mains un livre de mathématiques, le désir lui vint d'apprendre cette science, et il se rendit à Berlin, où il eut pour maître le célèbre Euler, sous lequel il fit de

rapides progrès. Ietzeler voyagea plusieurs années dans l'Europe, et de retour à Schaffouse, il y fut nommé architecte, obtint ensuite la chaire de mathétiques au gymnase de la même ville. Il y fonda une maison d'orphelins, et employa pour ce charitable objet presque toute sa fortune. Il en publia le *plan*, ainsi qu'une *description du nouveau pont de Schaffouse*. Cet homme recommandable mourut dans sa patrie, en 1791, à l'âge de cinquante-sept ans, laissant d'honorables souvenirs de sa probité, de ses talents et de sa bienfaisance. La maison qu'il a fondée prospère toujours, et plusieurs personnes riches ont contribué après sa mort, et continuent encore, à faire fleurir cet établissement si utile aux pauvres et si honorable pour l'humanité.

† IFFLAND (Auguste-Guillaume), acteur et auteur allemand, naquit à Hanovre le 18 avril 1759, et reçut une éducation soignée. Ses parents le destinaient à une profession honorable, lorsqu'ayant vu représenter la *Rodogune* de Corneille, il se décida à suivre la carrière du théâtre. Son père et toute sa famille s'y étant vivement opposés, le jeune Iffland quitta secrètement sa ville natale, et se rendit à Gotha, où il débuta en 1777. Son jeu plut au poète Gotter, qui le prit en affection, et lui donna des leçons. Le débutant en profita, et fit de tels progrès, qu'il fut admis dans la troupe de l'électeur palatin, dont la cour était à Manheim. Devenu auteur, sa première production fut une tragédie intitulée *Albert de Thurneissen*, qui eut beaucoup de succès. Il donna ensuite plusieurs autres pièces, soit comiques, soit tragiques, qui obtinrent des applaudissements. En 1790 il fit représenter, pour le couronnement de Léopold II, père de l'empereur actuel, son *Frédéric d'Autriche*, qui lui attira la bienveillance de Léopold. Un certain esprit d'indépendance s'étant manifesté dans l'Allemagne, ce prince employa, pour le comprimer, les talents dramatiques d'Iffland; et le poète donna sa comédie des *Cocardes*, qui faisait allusion à la *Cocarde tricolore*, que les anarchistes avaient adoptée en France. La pièce eut un succès prodigieux, et l'auteur reçut un riche présent de la part de l'empereur. Mais les Français s'étant emparés de Manheim, Iffland, qui s'était prononcé publiquement contre leurs principes, fut obligé de s'enfuir à Weimar: de cette ville, et à la demande du roi de Prusse, il passa à Berlin, où il eut la direction des spectacles de la cour; il y mourut le 20 septembre 1814, âgé de cinquante-cinq ans. Iffland est du petit nombre des poètes dont les succès ne furent jamais interrompus. Émule de Kotzbuë, il en partagea la renommée, et acquit, de plus, le titre de *Molière de l'Allemagne*, mais il y a une énorme distance de l'immortel Molière à l'auteur allemand. *Le Théâtre* d'Iffland, dernièrement réimprimé, forme plus de 20 volumes: une si prodigieuse abondance n'est jamais favorable à un auteur. Il a publié sur la *Déclamation* quelques ouvrages dont madame de Staël fait beaucoup d'éloges dans ses *Lettres sur l'Allemagne*.

IGNACE (Saint), disciple de

saint Pierre et de saint Jean, fut ordonné évêque d'Antioche, l'an 68, après saint Evode, successeur immédiat de saint Pierre en ce siége. Il gouverna son Église avec le zèle qu'on devait attendre d'un élève et d'un imitateur des apôtres. Rien n'égala l'ardeur de sa charité, la vivacité de sa foi, et la profondeur de son humilité. Toutes ces vertus parurent avec éclat dans la troisième persécution qu'éprouva le christianisme sous le règne de Trajan. Ignace parut et parla devant l'empereur avec toute la grandeur d'âme d'un héros chrétien, et reçut de la bouche même de ce prince, qu'on ne cesse de nous donner pour un modèle de justice et d'humanité, l'arrêt d'une mort cruelle et barbare. Envoyé d'Antioche à Rome pour y être exposé aux bêtes, il vit saint Polycarpe à Smyrne, parcourut différentes Églises, écrivit à celles qu'il ne put visiter, encourageant les forts et fortifiant les faibles. Lorsqu'il fut arrivé à Rome, il s'opposa aux fidèles qui voulaient l'arracher à la mort. Entendant les lions qui, pressés de la faim, rugissaient après leur proie : « Je suis, dit-» il, le froment de Jésus-Christ, » pour être moulu par les dents » des bêtes, et devenir un pain » pur : *Frumentum Christi sum;* » *dentibus bestiarum molar, ut* » *panis mundus inveniar.* » Exposé à deux lions, il les vit venir sans trembler, leur servit de pâture, et rendit son âme à Dieu l'an 107 de J.-C. Les fidèles eurent soin de recueillir ses ossements pour les porter à Antioche. Nous avons de lui 7 *Épîtres*, qu'on regarde comme un des plus précieux monuments de la foi et de la discipline de la primitive Église. Elles sont écrites avec beaucoup de chaleur, de force et d'élévation, et sont adressées aux Smyrnéens, à saint Polycarpe, aux Ephésiens, aux Magnésiens, aux Philadelphiens, aux Tralliens et aux Romains. C'est dans cette dernière qu'il exprime vivement son désir du martyre, et sa crainte d'être épargné par les lions, *comme ils ont*, dit-il, *respecté d'autres martyrs*. Il va jusqu'à dire qu'il les provoquera : *Quod si venire noluerint, ego vim faciam, ego urgebo ;* et craignant le scandale de cette disposition, il rassura les chrétiens par le témoignage de sa conscience : *Ignoscitis filioli, quid mihi prosit, ego scio.* Ce que l'on peut dire à ce sujet, c'est que les saints envisageaient leur arrêt de mort comme sanctionné par Dieu même; et sans plus raisonner sur la loi de la conservation personnelle, ils ne songeaient qu'à le subir le plus tôt et le plus sûrement possible. (*Voyez* Apolline.) C'est dans la même épître qu'on lit ces belles paroles : *Nunc incipio Christi esse discipulus, nihil de his quæ videntur, desiderans, ut Jesum-Christum inveniam. Ignis, crux, bestiæ, in me veniant : tantum ut Christo fruar.* Les meilleures éditions que nous ayons de ces épîtres, sont : celle de Cotelier dans ses *Patres apostolici*, en grec et en latin, Amsterdam, 1698, in-fol., avec des dissertations d'Usserius et de Pearson; et celle de 1724, donnée par Le Clerc, et augmentée des remarques de ce savant. M. l'abbé Guillon a aussi donné, dans sa *Bibliothèque choisie des Pères de l'Église grecque et latine* (1),

(1) Chez Méquignon-Havard, rue des Saints-Pères, n. 10

un choix des pensées les plus remarquables qu'elles contiennent. Outre ces sept épîtres, il y en a quelques autres sous le nom de saint Ignace ; mais elles sont supposées.

IGNACE (Saint), fils de l'empereur Michel Curopalate, monta sur la chaire patriarcale de Constantinople en 846. Il y brilla par ses lumières et ses vertus. Le zèle avec lequel il reprenait les désordres de Bardas, tout puissant à la cour d'Orient, irrita tellement ce courtisan, qu'il fit mettre à sa place Photius, ordonné contre toutes les lois, en 857. Cet indigne successeur du saint patriarche assembla un concile à Constantinople en 861 pour le condamner. Il s'y trouva 318 évêques, parmi lesquels on comptait deux légats du pape, qui demandèrent qu'on fît venir Ignace. L'empereur Michel, dit l'*Ivrogne*, le *Néron* de l'empire d'Orient, le persécuteur de l'homme apostolique, et le protecteur de l'eunuque intrus, n'y consentit qu'à condition qu'Ignace paraîtrait en habit de moine. Il eut à y souffrir les insultes et les outrages les plus cruels, tant de la part du prince, que de celle des légats, qui, contre les ordres exprès du pape, se rendirent coupables de la prévarication la plus odieuse; et du reste de l'assemblée, qui, n'ayant pu obtenir qu'il donnât sa démission, le dépouilla de ses habits, et le renvoya couvert de haillons. La cruauté de Michel ne fut pas satisfaite de cet affront public. Il le fit enfermer dans le tombeau de Copronyme, et le livra à trois hommes barbares pour le tourmenter. Après l'avoir défiguré à force de coups, ils le laissèrent long-temps couché presque tout nu sur le marbre, au plus fort de l'hiver. Pendant les 15 jours qu'il y fut, dont il passa la moitié sans manger, ils imaginèrent mille supplices différents pour vaincre sa constance. N'ayant pu y réussir, l'un d'eux lui prit la main de force, et lui fit faire une croix sur le papier, qu'il porta ensuite à Photius. Celui-ci y ajouta ces mots : « Ignace, indigne patriarche de Constantinople, je confesse que je suis entré irrégulièrement dans le siége patriarcal, et que j'ai gouverné tyranniquement. » L'empereur le fit relâcher sur ce prétendu aveu, et lui permit de se retirer au palais de Pose, que l'impératrice, sa mère, avait fait bâtir. L'illustre persécuté en appela au pape Nicolas Ier, qui, indigné de la conduite de ses légats, déclara nulle sa déposition et l'ordination de son persécuteur. Le saint évêque n'en vécut pas moins dans l'exil. Mais lorsque Basile le Macédonien fut monté sur le trône impérial, il rappela Ignace et exila Photius, l'an 867. Le 4e concile général de Constantinople, assemblé deux ans après à cette occasion, anathématisa celui-ci, et avec lui tous ceux qui ne voulurent pas abandonner sa cause. Ignace ne survécut pas long-temps à son triomphe. Cet illustre vieillard mourut en 877, à 80 ans. Trois jours après, Photius, qui avait flatté Basile par une fausse généalogie, reprit possession de la chaire patriarcale. C'est sous le patriarcat d'Ignace que le christianisme commença à s'établir en Russie, mais il n'y fit de grands progrès que dans le siècle suivant. *Voyez* WLODOMIR.

IGNACE DE LOYOLA (Saint), né

au château de ce nom en Biscaye, l'an 1491, de parents nobles, fut d'abord page de Ferdinand V. Il porta ensuite les armes sous le duc de Najara contre les Français, qui voulaient retirer la Navarre des mains des Espagnols. Le siége ayant été mis devant Pampelune en 1521, le chevalier biscayen fut blessé d'un éclat de pierre à la jambe gauche, et d'un boulet de canon à la droite. Une *Vie des saints*, qu'on lui donna pendant sa convalescence, lui fit naître le dessein de se consacrer à Dieu. La galanterie romanesque l'avait occupé jusqu'alors. Né avec une imagination vive, il la porta dans la religion. Les mœurs de son pays et de son temps jetèrent sur les commencements de sa dévotion une apparente singularité. Quand il fut guéri, il se rendit à Notre-Dame de Montserrat, se retira ensuite dans une grotte près de Manrèze, où il s'abandonna à toutes les rigueurs de la pénitence, et partit pour la Terre-Sainte, où il arriva en 1523. Le pieux pélerin, de retour en Europe, étudia, quoique âgé de 33 ans, dans les universités d'Espagne. Son zèle et sa piété, qui prenaient quelquefois un air extraordinaire, lui suscitèrent des traverses. Il passa à Paris en 1528, et recommença ses humanités au collége de Montaigu, mendiant son pain de porte en porte pour subsister, et s'exerçant dans toutes les pratiques de l'humilité et de la mortification chrétienne. S'il parut quelquefois donner dans l'excès en ce genre, c'est, dit un homme judicieux, que les saints, dans la première ferveur de leur conversion et de leur pénitence, sont emportés au-delà des lois ordinaires de la morale, et qu'il est déraisonnable de juger leurs actions sur les règles de la vie commune : *Sanctorum dicta vel facta, maxime in ipso fervore pœnitentiæ, ad accuratam normam exigenda non sunt.* Il fit ensuite sa philosophie au collége de Sainte-Barbe, et sa théologie aux Dominicains. Ce fut à Sainte-Barbe qu'il s'associa, pour l'établissement d'un nouvel ordre de religieux, François Xavier, Pierre Le Fèvre, Jacques Laynez, Alphonse Salmeron, Nicolas Alphonse Bobadilla, Simon Rodriguez. Les premiers membres de la société se lièrent par des vœux en 1534, dans l'église de Montmartre, où l'on voyait un monument qui perpétuait la mémoire de cet événement. Ils passèrent ensuite à Rome, où Ignace présenta au pape Paul III un projet de son institut. Le fondateur en espérait de si grands avantages pour l'Eglise, qu'il ne voulut jamais entrer dans l'ordre des Théatins, quelques instances que lui fit le cardinal Cajetan. Ignace ajouta aux trois vœux de pauvreté, de chasteté et d'obéissance, un quatrième vœu d'obéissance au pontife romain, relativement à la prédication de l'Evangile dans toutes les plages de la terre. Paul III confirma son institut en 1540, sous le titre de *Compagnie* de Jésus. Ignace avait donné ce nom à sa nouvelle milice, pour marquer que son dessein était de combattre les infidèles, les hérétiques, tous les ennemis de l'Eglise catholique, sous la bannière de J.-C. Ses enfants prirent ensuite le nom de *Jésuites*, du nom de l'*Eglise de Jésus*, qu'on leur donna à Rome. Ignace, élu en 1541 général de la famille

dont il était le père, eut la satisfaction de la voir se répandre en Italie, en Espagne, en Portugal, en Allemagne, dans les Pays-Bas, dans le Japon, dans la Chine, en Amérique. François Xavier et quelques autres missionnaires formés dans sa société portèrent son nom jusqu'aux extrémités de la terre. Sa compagnie, qui n'avait pas encore pu pénétrer en France, y eut un établissement en 1550, l'année même que Jules III donna une nouvelle bulle de confirmation. Elle y essuya de grandes traverses. Le parlement de Paris, la Sorbonne, l'université, alarmés de ses priviléges et de ses constitutions, s'élevèrent contre elle. La Sorbonne donna un décret en 1554, par lequel elle la jugea plutôt née pour la *ruine* que pour l'*édification* des fidèles. La patience et les fruits étonnants que produisait partout le nouvel institut dissipèrent peu à peu ces orages. Le saint fondateur mourut le 31 juillet 1556, à 65 ans. Il était, suivant les historiens, d'une taille moyenne, plus petite que grande. Il avait la tête chauve, les yeux pleins de feu, le front large et le nez aquilin. Il était resté boiteux de la blessure qu'il avait reçue autrefois au siége de Pampelune; et quoiqu'il se fût fait recasser la jambe pour en cacher la difformité, elle demeura plus courte que l'autre. Il avait vu l'accomplissement de trois choses qu'il désirait le plus: la compagnie confirmée par les souverains pontifes, le livre des *Exercices spirituels* approuvé du saint-siége, et les *Constitutions* publiées dans tous les lieux où ses enfants travaillaient. Sa compagnie avait déjà douze provinces, qui avaient au moins cent colléges, sans les maisons professes. On comptait, vers le milieu du XVIIIe siècle, environ 20,000 jésuites, lorsqu'ils furent supprimés par le pape Clément XIV. (*Voyez* son article.) L'histoire des causes qui opérèrent cette destruction n'appartient peut-être point à ce siècle; la postérité les apercevra dans un jour plus distinct, quand le temps les aura mises à la distance qui fait leur vrai point de vue. On a vu ces religieux, accueillis dans les cours de l'Europe, jouir de la confiance des rois, se faire un grand nom par leurs études et par l'éducation qu'ils ont donnée à la jeunesse, aller réformer les sciences à la Chine, rendre pour un temps le Japon chrétien, et donner des lois admirables aux sauvages du Paraguay. « Il est glorieux pour » la société, dit Montesquieu, » d'avoir été la première qui ait » montré, dans les contrées de » l'Amérique, l'idée de la reli- » gion jointe à celle de l'huma- » nité. Un sentiment exquis » pour tout ce qu'elle appelle » *honneur*, et son zèle pour la » religion, lui ont fait entre- » prendre de grandes choses, et » elle y a réussi. Elle a tiré des » bois des peuples dispersés; » elle leur a donné une subsi- » stance assurée; elle les a vêtus: » et quand elle n'aurait fait par- » là qu'augmenter l'industrie » parmi les hommes, elle aurait » fait beaucoup. » — « Les jé- » suites, dit l'abbé Raynal, les » plus philosophes de ceux qui » ont annoncé la foi aux Barba- » res, sont toujours prêts à souf- » frir le martyre quand il le » faut. » Grotius, tout protestant qu'il était, a rendu hom-

mage à leurs talents et à leurs mœurs : *mores inculpatos, bonas artes*; au sujet desquels il disait « que la sainteté de leur vie, et » le désintéressement avec le- » quel ils donnaient une excel- » lente éducation à la jeunesse, » leur avaient concilié les res- » pects du public. » *Magna in vulgum auctoritas, propter vitæ sanctimoniam, et quia non sumpta mercede juventus litteris, sapientiæque præceptis imbuitur.* « Cet » arbre antique et majestueux, » ajoute un auteur plus récent, » frappé de la foudre, a été des- » séché jusque dans ses racines, » et ses derniers rameaux sont » épars sur la terre. La jeunesse » nombreuse qui se reposait sous » son ombre a-t-elle trouvé » ailleurs un aussi sûr abri? » Que devient-elle, que devien- » dra-t-elle dans un siècle » comme le nôtre? » On a remarqué que l'extinction de cet ordre célèbre avait précédé l'époque des révolutions religieuses et civiles qui ont fait l'étonnement de l'Europe, soit que le philosophisme ait regardé la destruction de cet obstacle comme indispensablement nécessaire à ses succès, soit que les travaux et les services de ce grand corps tombant avec lui, par une conséquence naturelle, le cours de la séduction devînt plus libre, et la défense des vrais principes plus rare et plus pénible. On peut voir les *Vies* de cet illustre fondateur par Maffei et par Bouhours, deux de ses enfants; elles sont bien écrites : la première présente toutes les grâces et la pureté du langage de l'ancienne Rome. Ignace laissa à ses disciples deux livres également célèbres : 1° les *Exercices spirituels*, au Louvre, 1644, in-fol. Ils ont été traduits en français, et dans presque toutes les langues de l'Europe. On a prétendu que cet ouvrage existait 150 ans avant lui, dans la bibliothèque du Mont-Cassin, où le saint espagnol avait eu occasion de le voir. Mais comment concilier cette assertion avec le silence absolu qu'on a gardé sur la prétendue ancienneté de cet ouvrage, dans le temps où le livre des Exercices faisait tant de bruit? L'attribution qu'on en fait à Garcias Cisneros, abbé de Montserrat, est amplement réfutée dans le Journal historique et littéraire, 1er juin 1783, p. 185; — 1er janvier 1783, pag. 11. 2° Des *Constitutions*, qui faisaient dire au cardinal de Richelieu, qu'avec des principes si sûrs, des vues si bien dirigées, on gouvernerait un empire égal au monde. Quelques écrivains ont imaginé de les attribuer à Laynez, second général des jésuites. Il y a, selon eux, trop de pénétration, de force d'esprit, de profonde politique, pour qu'elles puissent être d'Ignace, qui n'était point savant, et ne passait pas pour un brillant génie : comme si la piété éclairée par l'esprit de Dieu, et la vertu constamment pratiquée, ne donnaient point à une raison droite et saine, à l'homme solide et vrai, plus de lumière et d'énergie que toutes les spéculations humaines. Cette assertion est d'ailleurs réfutée par le fait et la préexistence reconnue de ces constitutions, puisque, dès 1540, elles avaient été solennellement approuvées, et qu'elles ont servi de règles et de lois à des milliers de religieux, jusqu'à la mort du saint fondateur. Ces constitutions parurent pour la première fois, en 5 parties, à

Rome, en 1558 et 1559, in-8°. La dernière édition est de Prague, 1757, 2 vol. petit in-fol. Il y a sur le même objet : *Regula societatis* Jésu, 1582, in-12; et le *Ratio studiorum*, 1586, in-8°, rare. Le dernier a été imprimé avec des changements, en 1591, in-8°. Le bénédictin Constantin Cajetan, le même qui avait revendiqué les *Exercices spirituels*, comme un ouvrage de Garcias Cisneros, son confrère, prétend, dans son *Vindex benedictinorum*, que saint Ignace avait pris sa règle sur celle de saint Benoît, et qu'elle avait été composée au Mont-Cassin par quatre bénédictins. Mais ce conte ridicule fait assez voir ce qu'il faut penser de l'autre. *Voy.* Laynez et Standonck.

IGNACE, etc., de Graveson. *Voyez* Graveson.

IGNACE-JOSEPH de Jesus-Maria. *Voy.* Sanson (Jacques).

† IGNAR (L'abbé Nicolas), savant antiquaire, naquit à Pietra-Bianca, près de Naples, le 21 septembre 1728, fit ses premières études auprès de son oncle, curé dans la même ville, qui le fit entrer dans le collége ou séminaire *Urbans*. Il fit ses cours avec honneur, apprit en peu de temps les sciences, la littérature ancienne et moderne, et les langues classiques. Ignar avait à peine vingt ans, qu'il fut nommé, dans le même collége, professeur de langue grecque et de poésie. Il prit les ordres à vingt-cinq ans, quelques écrits qu'il avait publiés sur les antiquités napolitaines, lui acquirent de la réputation. Charles III (depuis roi d'Espagne), ayant institué l'académie *Herculanensis*, il choisit Ignar pour un des quinze membres qui composèrent d'abord cette académie. Le professeur Marzocchi étant mort en 1763, Ignar le remplaça à l'université royale, dans la chaire d'interprétation de l'Écriture sainte. Nommé, en 1782, directeur de l'imprimerie royale, il fut deux ans après admis à la cour, comme précepteur du prince héréditaire François, actuellement régnant. Ferdinand IV lui fit donner un canonicat, en 1794, dans la cathédrale de Naples, et peu de temps après on lui offrit le siége épiscopal de Reggio, qu'il refusa, à cause, disait-il, de son peu de mérite pour occuper une place aussi distinguée. Content de son sort, il menait une vie studieuse et paisible, lorsqu'à l'âge de soixante dix ans, il perdit tout à coup la mémoire, de sorte qu'il ne se souvenait pas du titre de ses livres, ni même du nom de ses parents. Il vécut encore dix années dans cet état de première enfance, et mourut à quatre-vingts ans, en décembre 1808. Ses talents, son affabilité et sa modestie lui avaient captivé la bienveillance et l'estime des gens les plus marquants, soit nationaux, soit étrangers. L'habitude de vivre à la cour, et par fois dans le grand monde, n'avait nullement altéré ni sa piété, ni ses mœurs, qui furent toujours exemptes de reproches. On a de lui : 1° *De palæstina neapolitana commentarium*, Naples, 1770; 2° *Doctissimi Marzocchi Vita*; ib., 1778; 3° *De fratriis neapolitanis*, 1702. L'auteur démontre, dans cet ouvrage, que les anciennes associations, appelées *fratriæ*, étaient des assemblées politiques, établies parmi les Grecs, et non des confréries religieuses, comme le prétendent

Reinesie, de Vandale, Fabretti et Martorelli. 4° *Opusculi*, ibid., 1807, 1 volume contenant des dissertations, des vers latins, des inscriptions, des lettres diverses, etc.

IGOLINO DE MONTECATINI, né vers l'an 1348, professa la médecine dans l'université de Pise pendant près de 25 ans, et écrivit le premier sur les bains de Pise, vers l'an 1410. Cette ville étant passée sous la domination de Jean Galeazzo, duc de Milan, il se démit de ses emplois, et se transféra à Lucques, où il fut accueilli par Paul Guinigi, chef de cette république. De là, Igolino passa peu de temps après au service de Malatesta, seigneur de Pesaro, avec une pension de 500 florins d'or. On a de ce savant, outre un *Traité* sur les bains de la Toscane, un autre ouvrage plus étendu, sous le titre de *Balneorum Italiæ proprietatibus ac virtutibus*, qui fut remis en un latin plus pur, et adressé au duc de Ferrare Bosco d'Este. On le trouve dans la collection des auteurs *De balneis*, imprimée en 1553, à Venise, par les Giunti. D'après l'inscription sépulcrale qui était à *Santa-Maria-Novella* de Florence, il paraît qu'Igolino termina ses jours en 1425.

ILDEFONSE (Saint), disciple de saint Isidore de Séville, d'abord abbé d'Agali, ensuite archevêque de Tolède, fut l'ornement de cette Église pendant neuf ans qu'il la gouverna. Il mourut en 667, laissant plusieurs ouvrages, dont le principal est un *Traité de la Virginité perpétuelle de Marie*.

† ILDEFONSE DE SAINT-CHARLES (Le P.), clerc régulier des écoles pies, de la famille des Tarditi, naquit à Rome vers 1709, et passa dans cette ville la plus grande partie de sa vie. Il était aimé et estimé, non-seulement dans sa congrégation, mais encore dans le monde, et des personnages les plus distinguées. Il fit de très bonnes études, et enseigna dans quelques colléges de son institut. Son mérite le fit choisir pour précepteur des fils de Jacques II, roi d'Angleterre, Charles-Edouard, connu depuis la mort du roi son père sous le nom du *Prétendant*, et du duc, depuis *cardinal d'Yorck*. Le P. Tarditi occupa dans son ordre les emplois les plus honorables, même celui d'assistant général. Ses vertus lui concilièrent l'estime et la bienveillance du grand pape Benoît XIV. Sa sainteté daignait se servir de lui dans son travail personnel, et l'avait chargé de traduire de l'italien en latin les *édits*, *notifications* et *lettres pastorales*, qui devaient entrer dans l'édition complète de ses œuvres, imprimées à Rome en 1748 par les soins du P. Azevedo. Aux différentes fonctions qu'avait exercées le P. Tarditi, on doit joindre comme une preuve de plus de ses rares qualités et de la considération dont il jouissait, celles de recteur du vénérable collége *de propaganda fide*. Il s'en démit dans ses dernières années pour se retirer dans la maison du noviciat de son ordre à Saint-Laurent *in Borgo*. Il y mourut plein d'années et de mérite, le 30 novembre 1790, âgé de 81 ans. Dans le 1er vol. de l'édition des OEuvres de Lambertini (Benoît XIV), faite à Venise avec beaucoup d'augmentations, il est question de ce savant et pieux religieux, dont les éditeurs rappellent la

mémoire, et font l'éloge le plus complet.

ILIA. *Voy.* Rhea-Sylvia.

ILLHARRART de la Chambre. *Voyez* Chambre (François Illharrart de la).

ILLYRICUS (Flaccus). *Voyez* Francowits.

ILUS, roi des Troyens, fils de Tros, et frère de Ganimède et d'Assaracus, aïeul d'Anchise, reçut ordre de l'oracle de bâtir une ville au lieu où se coucherait le bœuf dont lui avait fait présent Bysis, roi de Phrygie. Cette ville fut d'abord appelée *Ilium* de son nom. Ilus continua, contre Pélops, fils de Tantale, la guerre que Tros avait déclarée à Tantale, et le chassa de ses états. Il régna 54 ans.

IMBERT (Jean), né à la Rochelle, avocat, puis lieutenant-criminel à Fontenai-le-Comte, mourut à la fin du XVIe siècle, avec la réputation d'un des plus habiles praticiens de son temps. On a de lui : 1° *Enchiridion juris scripti Galliæ*, traduit en français par Théveneau, 1559, in-4°; 2° une *Pratique du barreau*, sous le titre de *Institutiones forenses*, in-8°, 1541. Guenoys et Automne ont fait des remarques sur ces livres, qui ont été beaucoup consultés et cités autrefois.

IMBERT (Joseph-Gabriel), frère chartreux et peintre de réputation, naquit à Marseille en 1654. Il eut pour premier maître Serre, et ensuite Lebrun et van der Meulen. S'étant dégoûté du monde à l'âge de 34 ans, il entra chez les chartreux en qualité de frère lai, et fit profession dans la chartreuse de Villeneuve-lès-Avignon. On lui permit de se livrer à son goût pour l'art qu'il professait, et on lui facilita les moyens non-seulement de l'exercer, mais même de perfectionner son talent. Le frère Imbert l'employa à orner les chartreuses de tableaux. Il en décora plusieurs avec beaucoup de goût. On loue ceux qu'il fit pour les chartreuses d'Avignon et de Marseille. C'est dans cette dernière que se trouvait au maître-autel le tableau qu'on regarde comme son chef-d'œuvre ; il est d'une dimension extraordinaire, et représente le *crucifiement*. La composition en est riche et pleine de verve, le dessin d'une grande correction, le ton de couleur vrai, le jeu des ombres admirable, et la justesse de l'expression parfaite. Il avait plus de 80 ans quand il acheva son tableau des *Pélerins d'Emmaüs*, qui mit le sceau à sa réputation. On y trouve la même vigueur que dans ceux qu'il avait faits plus jeune. Il avait une connaissance profonde de son art, n'était point arrêté par les difficultés qu'il trouvait toujours le moyen de vaincre; et en étudiant et suivant les bons modèles, il ne s'y assujettissait pas tellement que ses compositions, étincelantes de beautés qui lui étaient propres, et animées du feu du génie, ne parussent originales. Cet habile religieux mourut dans la chartreuse de Villeneuve-lès-Avignon en 1740, âgé de 86 ans.

IMBERT (Barthélemi), né à Nîmes, en 1747, annonça de bonne heure de brillantes dispositions pour la poésie, et débuta par le *Jugement de Pâris*, qui fit concevoir de lui de flatteuses espérances ; mais elles n'ont pas été réalisées par les ouvrages qu'il a donnés dans la suite. Les principaux sont un recueil de *Fables* et de *Contes*,

deux *Comédies* et une *Tragédie*, *Marie de Brabant*. Le défaut de l'auteur est, s'il est permis de parler de la sorte, une redondance de facilité, dont la réflexion et l'étude l'auraient garanti, en lui apprenant à être sévère à lui-même; mais il aimait la société et les plaisirs, et ces deux écueils dangereux pour tout homme de lettres ne peuvent qu'étouffer les plus heureuses dispositions. « Serons-» nous accusés d'être trop sévères, » dit l'auteur des *Trois siècles*, si » nous remarquons que dans » certaines de ses *Fables* le naturel n'est pas toujours aussi-bien » saisi qu'il pourrait l'être; que » ce qu'on appelle les mœurs » dans les animaux n'est pas » d'accord avec les idées que » nous en avons; que la moralité » vient quelquefois trop brusquement, et n'est ni aussi juste » ni aussi saillante que le récit le » promettait; et que parmi ses » *Historiettes* il y en a plusieurs » dont la trivialité du sujet n'est » rachetée ni par la nouveauté » des tours ni par l'agrément du » style. » Une censure plus grave et plus méritée est celle qui regarde la licence qui règne tant dans ces *Contes* ou *Historiettes* que dans d'autres poésies de l'auteur. Il a rédigé, pendant quelques années, la partie littéraire du *Mercure* et celle du *Journal encyclopédique*. Sa plume s'est aussi exercée sur des matières de gouvernement et de politique. Il est mort à Paris le 25 août 1790.

† IMBERT (Guillaume), littérateur, naquit à Limoges vers 1742. Son père l'ayant contraint d'embrasser l'état monastique, il entra fort jeune dans l'ordre des bénédictins de Saint-Maur. Peu de temps après qu'il eut fait profession, il protesta contre ses vœux, en alléguant qu'ils avaient été forcés, comme s'il n'eût pu faire cette déclaration avant de les prononcer. Il s'ensuivit un procès entre ses supérieurs et lui; mais, à l'aide de quelques puissants protecteurs, il obtint d'être sécularisé. Les bénédictins ne perdirent en lui qu'un mauvais religieux, et le monde n'y gagna pas beaucoup, par le mauvais usage qu'il fit de ses talents. Imbert était d'un caractère aussi turbulent que satirique; et, pour montrer plus d'indépendance dans l'écrit qu'il se proposait de publier, il se rendit à Newied, où il entreprit son fameux journal, intitulé *Correspondance secrète, politique et littéraire*, dont il paraissait un numéro par semaine. Dans ce journal, Imbert ne respectait ni les choses, ni les personnes les plus respectables, et laissait courir sa plume au gré de sa malignité naturelle. Il commença à le produire en 1774, y travailla jusqu'en 1790, et, continué par d'autres rédacteurs, il cessa de paraître en 1793. On réunit ensuite les diverses feuilles de ce journal, qu'on publia sous le même titre, avec la date de Londres (Maëstricht), 1787-1790, 18 vol. in-12; mais ils ne vont que jusqu'à l'année 1785, quoique le journal hebdomadaire parût en même temps, et pendant huit ans encore. On trouve beaucoup d'analogie entre cet ouvrage et les *Mémoires secrets* de Bachaumont. Cependant, comme les assertions qui s'y trouvaient n'étaient souvent que des calomnies, il se vit deux fois enfermé à la Bastille; cela ne servit point à le corriger, et il y

fut condamné une troisième fois, lors de la publication de sa *Chronique scandaleuse*, ou *Mémoires pour servir à l'histoire de la génération présente*, dont il ne publia d'abord qu'un volume, et où il franchit les bornes de la malignité elle-même. Comme il ne manque jamais de gens qui aiment à rire aux dépens mêmes de l'honneur d'un tiers, sa *Correspondance scandaleuse* eut 4 éditions depuis 1784 jusqu'en 1790, 5 vol. Le style d'Imbert, dans ces deux ouvrages, n'est ni léger, ni correct, ni gracieux; et il paraissait ne s'y être proposé pour but que l'odieux plaisir de la médisance et de la calomnie. Lors de la révolution, il se retira à Limoges; en 1793, il y fut nommé officier municipal, et par ses opinions démagogiques il se rendit digne de ce choix. Si jusqu'alors il s'était montré un satirique impudent, il devint ensuite le persécuteur de ceux qui tenaient encore aux bons principes, tandis que son caractère dominant et caustique lui fit des ennemis parmi les républicains. De retour à Paris, il s'occupa encore de littérature, et y mourut, sans être regretté de personne, le 19 mai 1803. Outre les deux ouvrages précités, on a de lui : 1° *Etat présent de l'Espagne*, traduit de l'anglais, d'E. Clarke, Paris 2 vol. in-12. Ce livre fut supprimé à cause, dit-on, d'un passage où l'on paraissait critiquer le goût immodéré de Charles III pour la chasse, goût que partageait Louis XV, alors régnant. 2° *Dissertation sur l'origine de l'imprimerie*, traduite de l'anglais, du docteur Midleton, Londres et Paris, 1775, in-8°; 3° *Philosophie de la guerre*, extrait des *Mémoires* du général Lloyd, traduit par un officier français (M. Romann, marquis de Mesmond), 1790, 1 vol. in-18; 4° *Mémoire politique et militaire sur l'invasion et la défense de la Grande-Bretagne, par le général Lloyd*, 1801, brochure in-8°. Imbert travaillait à un ouvrage plus étendu sur le même sujet, lorsqu'il fut surpris par la mort. Il avait communiqué son manuscrit au gouvernement, entre les mains duquel il est resté, et il est à croire qu'il ne verra jamais le jour, l'intérêt du moment étant passé.

† IMBONATI (Dom Charles-Joseph), religieux de la congrégation de Saint-Bernard *de la Pénitence*, ordre de Cîteaux, issu d'une famille noble, originaire de Côme, connu dans son ordre sous le nom de *dom Charles-Joseph de Saint-Benoît*, naquit à Milan vers le milieu du XVIIe siècle, et se distingua dans sa congrégation par de savants travaux et une érudition profonde. Il avait fait profession à Rome dans l'abbaye de Sainte-Pudentiane. Il y eut pour maître le célèbre Jules Bartolocci, du même ordre, et apprit à fond, sous lui, les langues grecque et hébraïque. Il professa à Rome la théologie et l'hébreu. Bartolocci n'avait publié que 3 volumes de sa bibliothèque rabbinique, et il avait laissé le quatrième imparfait. Imbonati l'acheva, et le publia en 1693, six ans après la mort de son maître. (*Voyez* Bartolocci.) L'année suivante il y ajouta un cinquième volume, qu'il fit imprimer sous le titre de *Bibliotheca latino-hebraica*, 1694-1696, 2 vol. in-fol. On a de dom Imbonati d'autres ouvrages; savoir : 1° un *Traité des mesures et des monnaies des Hébreux*, 1662; 2° une *Chronologie*

sacrée, depuis la création du monde jusqu'à la naissance de Jésus-Christ, 1694, 1 vol. in-fol. Le Journal de Trévoux, 1717, lui attribue encore : *Chronicon tragicum, sive, De eventibus tragicis principum*, etc., Rome, 1696, in-4°; enfin une longue et savante *Dissertation*, où il établit contre les Juifs la venue du Messie.

IMBYSE (Jean d') est célèbre dans l'histoire de la conjuration des Flamands contre l'Espagne. C'était un homme fier, avare, ambitieux; mais comme Gand lui devait ses fortifications et plusieurs établissements, il s'était attiré l'amour et l'estime du peuple gantois. On le fit consul. Il profita de l'autorité que sa charge lui donnait, pour faire révolter les Gantois contre les catholiques en 1579. Non contents d'avoir confisqué tous les biens du clergé, ils les firent vendre à l'encan, démolirent les monastères et les églises, et abolirent entièrement l'exercice de la religion catholique. Leur but était non-seulement de se soustraire à la domination espagnole, mais même à celle des états. Ils engagèrent Bruges et Ypres dans leur parti, et y mirent des gouverneurs, aussi-bien que dans la ville de Dendermonde, d'Oudenarde, d'Alost, et dans toutes les autres petites places de Flandre. Ils rassemblèrent toutes les cloches des églises, et en y joignant du cuivre et de l'airain, fondirent un nombre de canons très considérable. Mais le prince d'Orange s'étant rendu maître de Gand, en chassa le brouillon qui l'avait fait révolter. Quelque temps après, Imbyse voulant rentrer dans le devoir et dans l'obéissance du roi d'Espagne, son souverain, les rebelles lui firent son procès, et il fut décapité en 1584.

IMHOFF (Jean-Guillaume), fameux généalogiste, d'une famille noble d'Allemagne, mort en 1728, avait fait une longue étude des intérêts des princes, des révolutions des états, et de l'histoire des grandes familles de l'Europe. On a de lui divers ouvrages : 1° *De notitia procerum Germaniæ*, Tubingen, 1732 et 1734, 2 vol.; 2° *Historia genealogica Italiæ et Hispaniæ*, Nuremberg, 1701, in-fol. — *Familiarum Italiæ*, Amsterdam, 1710, in-fol. — *Familiarum Hispaniæ*, Leipsick, 1712, in-fol. — *Galliæ*, 1687, in-fol. — *Portugalliæ*, Amsterdam, 1708, in-fol. — *Magnæ-Britanniæ cum appendice*, Nuremberg, 1690 et 1691, 2 part. in-fol.; 3° *Recherches sur les grands d'Espagne*, Amsterdam, 1707, in-8°. *Voyez* les titres de ces différents ouvrages plus détaillés dans les tomes 10 et 14 de la Méthode pour l'histoire de Lenglet.

IMOLA. *Voyez* Jean d'Imola et Tartagni.

IMPERIALI (Jean-Baptiste), né à Vicence en Italie, l'an 1568, mort en 1623, exerça la médecine dans sa patrie avec beaucoup de succès. La république de Venise, la ville de Messine et plusieurs autres s'efforcèrent de l'enlever à Vicence; mais il préféra toujours ses concitoyens aux étrangers. Ce médecin cultiva aussi la poésie; il tâchait d'imiter Catulle, et n'en approchait que de fort loin. Nous avons de lui : *Exoticarum exercitationum libri duo*, Venise, 1603, in-4°.

IMPERIALI (Jean), fils du précédent, né en 1602, est plus connu que son père dans les

facultés de médecine et dans la république des lettres. On a de lui : 1° *Musæum historicum*, in-4°, Venise, 1640. C'est un recueil d'éloges historiques. 2° *Musæum physicum, sive De humano ingenio*, imprimé avec le précédent.

IMPERIALI (Joseph-René), cardinal, né à Gênes, en 1651, mort à Rome, en 1737, à 86 ans, fut employé par les papes dans diverses affaires, et les termina toujours avec succès. Dans le conclave de 1730, il ne lui manqua qu'une voix pour être pape. Sa mémoire est précieuse aux gens de lettres, par la protection qu'il leur accorda, et par le présent qu'il fit au public, en mourant, de sa riche bibliothèque. C'est un des ornements de Rome.

INA, roi de Westsex, en Angleterre, se rendit célèbre par ses différentes expéditions contre la plupart de ses voisins, qui troublaient sa tranquillité. Il affermit celle de ses états par des lois pleines de sagesse (publiées par Spelman). En 726, après un règne glorieux de 37 ans, il alla à Rome en pélerinage, y bâtit un collége anglais, et assigna pour son entretien un sou par année, sur chaque maison de son royaume. Cette taxe, appelée *Romescot*, fut étendue depuis par Offa, roi de Mercie, sur toutes les maisons de la Mercie et de l'Estanglie; et comme l'argent qu'elle produisait se délivrait à Rome le jour même de Saint-Pierre, on nomma cette taxe le *denier Saint-Pierre*. Les papes prétendirent dans la suite que c'était un tribut que les Anglais devaient payer à saint Pierre et à ses successeurs. (*Voyez* ETHULPHE.) Il abdiqua la couronne à la sollicitation de la reine, qui embrassa avec lui la vie monastique à Rome. Henschenius a publié la *Vie d'Ina*, sous le 6 février, dans les *Acta sanctorum*.

INACHUS, 1er roi des Argiens dans le Péloponèse, vers l'an 1858 avant J.-C., fut père de Phoronée, qui lui succéda; et d'Io, qui fut aimée de Jupiter.

INCARNATION (Marie de l'). *Voyez* AURILLOT.

† INCHBALD (Élisabeth), auteur dramatique, naquit dans un village du comté de Suffolk, en 1756. La lecture des romans ayant exalté son imagination, déjà trop ardente, elle voulut courir les aventures; et, un paquet sous le bras, elle quitta la maison paternelle à l'âge de seize ans. Cette imprudente résolution avait aussi pour motif la retraite où l'avait condamnée son père, qui, en produisant dans le monde les sœurs d'Elisabeth, ne faisait pas jouir celle-ci du même agrément, à cause d'un bégaiement qu'elle tenait de la nature. Arrivé à Londres, après avoir couru plusieurs dangers, elle fit la connaissance d'un acteur du théâtre de Drury-Lane, nommé Inchbald, qui l'épousa, et lui fit suivre sa profession. Mistriss Inchbald débuta à divers théâtres de la Grande-Bretagne, et obtint du succès. Après la mort de son mari, elle quitta le théâtre, où sa conduite fut exempte de blâme, et se livra à la littérature dramatique. Sa première pièce, 1° *Je vous dirai ce que c'est*, resta long-temps sans être jouée jusqu'à ce qu'elle produisît une petite comédie, 2° *La descente du ballon*, qui eut du succès, et qui était une critique des aérostats, dont on venait de faire la découverte. (*Voy*. Gusmao et Montgolfier.) A ces pièces succédèrent d'autres moins applau-

dies, comme, 3° *L'Apparence est contre eux;* 4° *Le Vœu d'une veuve;* 5° *L'Enfant de la nature;* 6° *Minuit;* 7° *Les Choses sont ainsi;* 8° *L'homme marié;* 9° *Les Voisins, Chacun a son défaut;* 10° *Le Jour des épousailles;* 11° *Les Femmes comme elles étaient, et les Filles comme elles sont.* Mistriss Inchbald a publié aussi des romans, tels que, 1° *Simple Histoire*, 1791, 4 vol. in-12; 2° *La Nature et l'Art*, 1796, 2 vol. in-12. Ces deux romans ont été traduits en français par M. Deschamps. Il faut rendre à mistriss Inchbald la justice de dire qu'elle a respecté les mœurs dans tous ses ouvrages, et qu'ils ont pour base une morale pure. Vers la fin de sa carrière, mistriss Inchbald s'était retirée à Kensington, où elle mourut, le 1er août 1821, âgée de soixante-cinq ans. On cite de cette femme auteur plusieurs actes de bienfaisance; et, malgré sa beauté, elle a toujours mené une vie fort sage. Elle était de l'Eglise romaine; dans son testament, après avoir laissé 50 livres sterling à la Société catholique de Londres, et des secours aux indigents, elle ordonna expressément qu'on célébrât la messe pendant ses obsèques, avec les cérémonies usitées par les catholiques romains. Mistriss Inchbald avait écrit les mémoires de sa vie, mais elle ordonna avant de mourir qu'on les jetât au feu. On ignore si cette volonté a été exécutée.

INCHOFER (Melchior), jésuite, né à Ginsin, dans la basse Hongrie, en 1584, professa longtemps à Messine la philosophie, les mathématiques et la théologie. En 1630, il publia un livre in-fol. sous ce titre: *Epistolæ B. Mariæ Virginis ad Messinenses veritas vindicata.* Cet ouvrage, réimprimé à Viterbe, in-fol., 1632, et dans lequel il croyait avoir démontré que la sainte Vierge avait écrit aux citoyens de Messine, lui attira des tracasseries. Obligé d'aller à Rome pour se justifier des accusations qu'on avait intentées contre lui, il en fut quitte en réformant le titre de son livre, et en y faisant quelques changements. Il passa plusieurs années à Rome, aimé et estimé, et mourut à Milan, le 28 septembre 1648. On a de lui diverses productions; entre autres: 1° *Annalium ecclesiasticorum regni Hungariæ tomus primus*, 1644, in-fol., ouvrage plein de recherches: il n'y a que le tome 1er, réimprimé à Presbourg, 4 vol. in-8°; 2° *Historia trium magorum*, 1639, in-4°; 3° plusieurs *Ouvrages* sur *l'astronomie et la physique*, dont on voit le catalogue dans le *Memoria Hungarorum* d'Alexis Horanyi; 4° *De sacra latinitate*, 1638, in-4°; 5° on lui attribue l'ouvrage traduit en français, et imprimé à Amsterdam, en 1722, in-12, sous le titre de *Monarchie des Solipses;* mais d'autres prétendent que ce livre est de Jules-Clément Scotti, ex-jésuite. Quoi qu'il en soit, c'est un tableau de la politique de cette société, telle que l'auteur la concevait. L'abbé Bourgeois, qui était à Rome lorsque l'ouvrage parut la première fois, prétend qu'Inchofer, ayant été condamné à mort par le général et les assistants des jésuites, fut enlevé la nuit, et conduit assez loin par des chevaux tout prêts au-delà du Tibre; mais qu'ayant été ramené par ordre du pape Innocent X, on le vit le lendemain matin au collége des Allemands. On peut

consulter sur cette anecdote, que le P. Oudin a réfutée, et qui n'avait pas besoin de l'être, le tome 35 des *Mémoires* de Nicéron, depuis la page 322 jusqu'à 346... Inchofer est le seul jésuite que l'auteur du *Dictionnaire critique* en 6 volumes (l'abbé Barral), ait loué de bon cœur. Il dit, avec sa douceur ordinaire, « que le » P. Oudin se débat comme un » énergumène, pour enlever » l'ouvrage à Inchofer, et le don- » ner à Scotti, un autre de ses » confrères. » Mais qu'importe, après tout, que cet ouvrage soit de l'un ou de l'autre? est-ce bien la peine de dire des injures à un homme estimable, pour un mauvais livre? Au reste, l'original de ce livre fut imprimé à Venise en 1652, avec le nom d'*Inchofer*.

INDAGINE. *Voyez* Jean de Hagen.

INDATHYRSE. *Voyez* Idathyrse.

† INÈS DE CASTRO, nom fameux dans les chroniques portugaises et castillanes, et qui offre un exemple des excès auxquels peuvent porter les passions, lors même qu'elles ont un but légitime, mais qu'on ne sait pas retenir dans les bornes de la raison. Pierre-Fernand de Castro, d'une illustre famille espagnole, allié aux rois de Castille et de Portugal, était venu se fixer dans ce royaume. Il plaça sa fille Inès, alors très jeune, auprès de la princesse Constance, épouse de l'infant don Pèdre, fils aîné d'Alphonse IV. L'amitié la plus tendre unissait Constance et Inès, et la mort prématurée de la princesse causa une si vive douleur à l'âme d'Inès, qu'elle excita la reconnaissance de l'infant; souvent il s'entretenait avec Inès des vertus de l'épouse qu'il avait perdue. Peu à peu l'affliction de don Pèdre se calma, et fit place à un violent amour pour Inès : malheureusement elle le partagea, et devint l'objet de la jalousie des courtisans. Ceux-ci craignaient que l'élévation d'Inès ne donnât trop d'influence à ses deux frères, Alvaro et Ferdinand de Castro, que leur naissance rendait, d'ailleurs, dignes des plus illustres emplois. Ils éveillèrent donc l'attention du roi sur la passion de son fils pour une femme trop noble pour se laisser séduire, et qui pouvait aspirer à une couronne; mais l'infant avait prévenu tous les obstacles par un mariage secret avec Inès. Il en avait déjà deux fils, lorsque son père lui enjoignit de se préparer à une alliance. L'infant ayant avoué l'impossibilité où il était de lui obéir, le roi lui ordonna d'avoir recours au divorce; mais don Pèdre s'y refusa constamment. Alphonse, sans rien dire à son fils, se rendit à Coïmbre, dans la maison solitaire où demeurait Inès avec ses deux enfants. La beauté, les larmes d'Inès, la vue de ces enfants, le désarmèrent; mais, de retour dans son palais, les conseils de trois courtisans, ses favoris, effacèrent bientôt ces sentiments de pitié et d'indulgence. Ces courtisans étaient Alvarez Gonzalès, Pierre Coelho et Diego Lopez Pacheco, ennemis déclarés d'Inès. Sa mort étant décidée, ces trois conjurés se chargent du rôle infâme d'assassins, se rendent à Coïmbre au point du jour, pénètrent secrètement dans la chambre d'Inès, la poignardent, et, assurés qu'elle ne respire plus, ils se sauvent en pays étrangers, pour éviter la vengeance de don Pè-

dre. L'infant, au retour de la chasse, venait toujours visiter son épouse et embrasser ses enfants. Quelle fut sa douleur, quand il la trouva baignée dans son sang, et privée de la vie! Il apprend bientôt les noms des assassins de son épouse. Ne pouvant douter qu'ils ont agi d'après le consentement du roi son père, il se met en état de révolte, et, de concert avec les frères d'Inès, il ravage les provinces où étaient situés les fiefs des meurtriers. La guerre civile allait désoler ce beau royaume; mais les instances, les larmes de la reine, parvinrent enfin à calmer la fureur de ce fils rebelle. Peu de temps après, Alphonse IV mourut (en 1557), et don Pèdre monta sur le trône. Son premier soin fut de faire chercher les meurtriers d'Inès. Pacheco était mort en France; Pierre le Cruel livra Gonzalez et Coelho, qui furent mis à mort, après avoir enduré, en présence même de don Pèdre, les plus cruelles tortures, auquel cette atroce vengeance fit donner le surnom de *Cruel*. Les corps mutilés de Gonzalez et de Coelho furent brûlés, et leurs cendres jetées au vent. Don Pèdre, ayant assemblé les états du royaume, fit reconnaître pour ses fils légitimes, devant le nonce du pape, les enfants d'Inès, dont le corps fut exhumé et placé sur un trône. Don Pèdre fit rendre foi et hommage à ces restes inanimés. Il fit ensuite élever un monument superbe dans le monastère d'Alcobazas, pour les y placer, et un autre, destiné par lui-même, à côté d'Inès, dont les funérailles se firent avec la plus grande pompe et pendant la nuit. Depuis Lisbonne jusqu'à Alcobazas, les deux côtés de la route étaient éclairés par des cierges en cire noire. Tous les grands du royaume, précédés du roi, les prélats et les ambassadeurs, y assistèrent. Pierre Ier ne se remaria pas : il mourut, en 1367, trente-deux ans après la mort d'Inès. Leur fils aîné, Ferdinand, succéda à son père. La fin tragique d'Inès a fourni un touchant épisode à Camoëns; il a été reproduit sur la scène par Caldéron, dans sa comédie de *Reynar despues de morir* (Régner après la mort). Des auteurs dramatiques, allemands et anglais, ont traité ce même sujet; La-Motte en a fait une tragédie, et une autre a été dernièrement représentée, sous le titre de *Pierre de Portugal*, au Théâtre-Français.

INGELBERGE. *Voyez* ENGELBERGE.

INGELBURGE, ou ISAMBERGE, fille de Valdemar Ier, roi de Danemarck, épousa Philippe-Auguste, roi de France, en 1193. Ce prince conçut pour elle, dès le jour même de ses noces, une aversion invincible, et 4 mois après, sous prétexte de parenté entre Ingelburge et Isabelle, qui avait été la première épouse de Philippe, ce prince fit déclarer nul son mariage, dans une assemblée d'évêques et de seigneurs tenue à Compiègne. Un si prompt changement marquait beaucoup de légèreté dans le mari, ou de grands défauts dans l'épouse; cependant tous les historiens s'accordent à dire qu'elle était aussi vertueuse que belle. Le roi, sans s'en expliquer, relégua la reine à Etampes; et 3 ans après il se remaria avec Agnès de Méranie. Ingelburge se plaignit au pape; et, après deux

conciles, l'un tenu à Dijon, en 1199, l'autre à Soissons, en 1201, le roi, craignant l'excommunication, fut obligé de reprendre sa femme. Il lui laissa 10,000 livres par son testament. Cette princesse mourut à Corbeil, en 1236, à 60 ans, avec les sentiments de piété qui l'avaient animée pendant sa vie. Elle fut enterrée dans l'église d'un monastère qu'elle avait fondé près de cette ville, où l'on voyait cette épitaphe :

Hic jacet Isbergia, regum generosa propago,
Regia, quod Regis fuit uxor, signat imago.
Flore nitens morum, vixit patre rege Danorum
Inclyta, Francorum regis adepta torum.
Nobilis hujus erat, quod in ortis sanguine claro
Invenies raro, mens pia, casta caro.
Annus millenus aderat deciesque vicenus,
Ter duo, terque decem, cum subit illa necem.

INGENHOUSS (Jean), médecin et physicien, naquit à Breda en Hollande en 1730, où il exerça la médecine pendant 12 ans. Il passa ensuite en Angleterre, et se fit connaître par ses cures et par ses écrits. Il était venu dans ce pays afin de se perfectionner dans la méthode que Sutton avait inventée pour l'inoculation. En 1768, il alla à Vienne; sa réputation l'y ayant précédé, il eut l'honneur d'inoculer deux archiducs et une archiduchesse. L'impératrice Marie-Thérèse le gratifia du titre de baron et d'une pension de 600 florins. Ce médecin écrivait avec la même facilité en allemand, en anglais, en français et en italien. On lui doit d'utiles découvertes relatives à l'application de la chimie et de la physique à la physiologie végétale et à la médecine. Il habita long-temps en Angleterre, et mourut à Bowood-Park, près de Londres, le 8 septembre 1799, âgé de 69 ans. Il est auteur de différents ouvrages, tels que : 1° *Nova, tuta, facilisque methodus curandi calculum, scorbutum, podagram*, etc., *destruendique vermes in corpore humano nidulantes*, Leyde, 1778, in-4°; trad. en allem., Vienne, 1781, in-8°; 2° *Expériences sur les végétaux*, en anglais, 1779, in-8°; traduit en français par l'auteur, Paris, 1787, in-8°, etc.

INGENUUS (Decimus Lælius), gouverneur de la Pannonie, distingué par ses talents militaires, se fit déclarer Auguste par les troupes de la Mœsie en 260. Les peuples le reconnurent, dans l'espérance que son courage les garantirait des incursions des Sarmates. L'empereur Gallien ayant appris la révolte d'Ingenuus, marcha contre lui, et le vainquit près de Murse. Le vainqueur fit passer au fil de l'épée la plus grande partie des peuples et des soldats de la Mœsie; et il écrivit à cette occasion à un de ses officiers : « Tuez, massacrez, pourvu que » cela ne paraisse pas trop odieux; » et que ma colère vous enflamme..... » On ignore quel fut le sort d'Ingenuus : les uns disent qu'il fut tué par ses soldats après la victoire de Gallien ; d'autres assurent qu'il se donna lui-même la mort. Il n'avait porté le dangereux titre d'empereur que pendant quelques mois.

† INGOUF (François-Robert), graveur, né à Paris, en 1747, eut pour maître Jacques Philippart. Il a laissé plusieurs estampes fort estimées, telles que le *Retour du Laboureur*; *Le Braconnier rendu à la liberté*, l'une et l'autre d'après Benazech; *Les Canadiens au tombeau de leur fils*, d'après M. Barbier l'aîné ; *La Nativité*, d'après Raphaël; une autre *Nativité*, d'après Richebara ; ce sont ses meilleures productions. Ingouf a gravé, en outre, plusieurs su-

jets pour le *Voyage en Égypte*, et celui de M. Las Casas. Cet artiste est, de plus, recommandable par les soins assidus qu'il a toujours rendus à sa vieille mère; c'était pour en prolonger l'existence qu'il se livrait à un travail assidu. Il est mort à Paris le 12 juin 1812.

INGOULT (Nicolas-Louis), jésuite, né à Gisors, mort en 1753, à 64 ans, cultiva le talent de la chaire. Après avoir été applaudi dans la capitale, il prêcha le carême à la Cour, en 1735, et ne reçut pas moins d'éloges qu'à Paris. La précision, la justesse des plans, la connaissance des mœurs, caractérisaient ses sermons; mais l'on trouvait un peu d'affectation dans son style et dans ses gestes. C'est lui qui a publié le tome 8e des *Nouveaux Mémoires des missions de la compagnie de Jésus dans le Levant*, 1745, in-12. Il y a quelques-uns de ses discours dans le Journal chrétien.

INGUIMBERTI (Dominique-Joseph-Marie d'), né à Carpentras le 16 août 1683, entra dans l'ordre de Saint-Dominique, et s'y rendit habile dans les sciences ecclésiastiques. Le désir d'une plus grande perfection, joint à quelques mécontentements, l'engagea à prendre l'habit de Cîteaux, dans la maison de Buon-Solazzo, où son mérite le fit parvenir aux premières charges. Envoyé à Rome pour les affaires de son monastère, il s'acquit l'estime de Clément XII. Ce pontife le nomma archevêque de Théodosie *in partibus*, et évêque de Carpentras, le 25 mai 1733. Son discernement et ses lumières éclatèrent dans cette place, autant que sa charité. Il vécut en simple religieux; mais les richesses qu'il épargna, ne furent ni pour lui, ni pour ses parents. Il institua les pauvres ses légataires universels; il fit bâtir un vaste et magnifique hôpital; il recueillit une très riche bibliothèque, et la rendit publique. Ce généreux bienfaiteur des lettres et de l'humanité mourut à Carpentras en 1757, des suites d'une attaque d'apoplexie, dans la 75e année de son âge. Dès sa plus tendre jeunesse, on vit en lui les prémices d'une piété éminente, qui ne se démentit point. On lui reprocha quelques singularités, mais elles ne firent aucun tort à sa vertu, si elles en firent à son caractère. M. Piganiol de la Force (dans sa *Description de la France*) dit, en parlant de Carpentras, « qu'il n'a vu de remarquable » dans cette ville que l'*évêque* » et la *bibliothèque* que ce prélat » y a fondée. » Inguemberti est connu dans la république des lettres par divers ouvrages. Les principaux sont : 1° *Genuinus character reverendi admodum in Christo patris D. Armandi Joannis Buttilieri Rancœi*, in-4°, Rome, 1718; 2° une *Traduction* en italien de la Théologie religieuse, ou Traité sur les devoirs de la vie monastique, Rome, 1731, 3 vol. in fol.; 3° une autre *Traduction* dans la même langue, du Traité du P. Petit-Didier, sur l'infaillibilité du pape, Rome, 1732, in-fol.; 4° une *Edition* des Œuvres de Barthélemy des Martyrs, avec sa *Vie*, 2 vol. in-fol.; 5° la *Vie séparée*, 1727, 2 vol. in-4°. [On a publié à Carpentras, en 1812, une *Notice* sur Inguimberti, ornée de son portrait.]

INGULFE, anglais, d'abord moine de l'abbaye de Saint-Vandrille en Normandie, et ensuite abbé de Croiland en Angleterre,

mort l'an 1109, avait été secrétaire de Guillaume le Conquérant. Il a laissé une *Histoire du monastère de Croiland*, depuis 664 jusqu'en 1091. Nous l'avons dans le recueil des Historiens de cette nation, par Saville, Londres, 1596, in-fol. L'édition qu'en donna Thomas Gale, en 1684, est beaucoup plus ample et plus correcte. Ingulfe avait encore écrit un livre *de la vie et des miracles de saint Gutlac*, qui n'est point parvenu jusqu'à nous.

INNOCENTS. L'Église appelle ainsi les enfants qu'Hérode fit mourir à Bethléem et dans les environs, depuis l'âge de deux ans et au-dessous. Ce tyran espérait envelopper dans ce massacre le nouveau roi des Juifs, dont il avait appris la naissance par les mages. Le culte des SS. Innocents est très ancien dans l'Eglise, qui les a toujours regardés comme les fleurs des martyrs. L'hymne qu'elle leur a consacrée, tirée de Prudence, est pleine de grâces naïves et touchantes, et ferait honneur aux poètes les plus célèbres dans le genre naturel et tendre.

Salvete flores martyrum,
Quos vitæ ipso in limine
Chisti insecutor sustulit,
Seu turbo nascentes rosas.

Vos, prima Christi victima,
Grex immolatorum tener,
Aram sub ipsam, simplices,
Palma et coronis luditis.

Voltaire n'a pas fait difficulté d'assurer qu'aucun ancien auteur n'a parlé du massacre des Innocents : cet écrivain superficiel et téméraire n'avait qu'à ouvrir Macrobe, qui en parle de la manière la plus précise, *Saturn.* I, 2, c. 4. Cet auteur est, à la vérité, du IVe ou Ve siècle, mais il en parle d'après les païens, comme son récit le témoigne. Le silence de Flave Josèphe n'a non plus rien d'étonnant, comme Lardner et Hoffman l'ont démontré. On peut consulter aussi la Dissertation de M. Wolborth : *Cur Josephus cœdem puerorum bethlemicorum silentio prœterierit*, Gottingue, 1788. L'auteur observe : 1° qu'on ne peut exiger d'aucun écrivain, pas même d'un annaliste, qu'il rapporte sans réserve tous les faits qui sont arrivés de son temps. 2° Les auteurs contemporains ne rapportent pas toujours les mêmes faits : il y en a dans Suétone qui ne sont pas dans Tacite ; et Dion-Cassius en a qu'on ne trouve ni dans l'un ni dans l'autre ; chacun d'eux pourtant est croyable dans ce qu'il dit. 3° Le massacre des Innocents s'accorde parfaitement avec le caractère que Josèphe donne à Hérode. L'auteur rapporte à ce sujet quantité de meurtres et autres barbaries de ce roi sanguinaire. 4° Il y a de l'injustice à argumenter du silence d'un auteur sacré, surtout lorsque celui-ci a pour lui des motifs de crédibilité plus forts et plus nombreux. 5° Il est certain qu'Hérode ne pouvait souffrir ceux à qui la Providence et l'opinion publique étaient favorables : l'auteur donne des preuves convaincantes de cette assertion. 6° Il s'en faut infiniment que le massacre des Innocents ait été aussi nombreux que le prétend le chevalier Marino, dans son *Poème* célèbre sur ce sujet ; et il est impardonnable à Voltaire et Carpzou, d'avoir pris pour objet de leur critique la Légende qui porte à 15 mille le nombre des enfants massacrés, car Bethléem était une petite ville, et ses *environs* ne doivent pas être pris dans le sens

d'une fort grande étendue. Si on ajoute à tout cela que le massacre s'est opéré avec tout le secret que la chose comportait, comme tous les meurtres ordonnés par les tyrans, l'on concevra sans peine qu'un écrivain peut avoir ignoré cet événement, ou l'avoir envisagé comme un objet de peu d'importance, en comparaison des assassinats dont ce monstre s'est rendu coupable : mais quelque raisonnables que soient ces observations, on trouvera peut-être dans l'infidélité de l'historien Josèphe, et dans sa lâche politique, d'autres raisons de son silence.

INNOCENT Ier (Saint), natif d'Albane, élu pape d'un consentement unanime en 402, après Anastase Ier, condamna les novatiens et les pélagiens, éclaira le monde chrétien par ses lumières, autant qu'il l'édifia par ses vertus. Il vit Rome en proie aux Barbares, et le paganisme rouvrir ses temples. Ces malheurs hâtèrent sa mort, arrivée à Ravenne en 417. Quelques mois auparavant, il avait écrit à saint-Jérôme pour le consoler des horribles violences exercées par les pélagiens contre les personnes pieuses dont il prenait soin. Nous avons de ce saint pontife plusieurs *Lettres* dans les *Épîtres des papes* de D. Constant, in-fol. Elles sont écrites à différents évêques qui le consultaient sur la discipline ecclésiastique, et réclamaient son assistance dans les divers besoins de leurs Églises. Rien de plus remarquable que la manière dont les pères du concile de Milève lui exposent, comme au père commun des fidèles et au surveillant général, l'état déplorable des Églises d'Afrique et de Palestine, ravagées par les pélagiens. *Qui ate Dominus, gratiœ suœ prœcipuo munere, in sede apostolica collocavit, talemque nostris temporibus prœstitit, ut nobis potius ad culpam negligentiœ valeat, si apud tuam venerationem, quœ pro Ecclesia suggerenda sunt, tacuerimus, quam tu ea possis vel fastidiose vel negligenter accipere; magnis periculis infirmorum membrorum Christi pastoralem diligentiam quœsumus adhibere digneris.* Si ces recours à Innocent prouvent l'opinion que tous les évêques du monde avaient du siége de Rome, les réponses que leur faisait le pontife expriment bien l'idée qu'il en avait lui-même. *Diligenter et congrue*, dit-il aux pères de Milève, *apostolico consulitis honori, honori inquam illius, quem, prœter illa quœ sunt extrinsecus, sollicitudo manet omnium Ecclesiarum, interrogantes super anxiis rebus quœ sit sequenda sententia, antiquœ scilicet regulœ formam secuti, quam toto semper ab orbe mecum nostis esse servatam.* On sait que c'est à lui que saint Jean Chrysostôme interjeta appel de la sentence du conciliabule du Chêne; que le pontife prit sa défense; qu'il cassa l'inique sentence, et que son jugement fut respecté dans toute l'Eglise. On était cependant bien loin alors des fausses décrétales, que l'ignorance des sectaires modernes nous donne comme la source des appels à Rome. *Voy.* APIARIUS, ATHANASE, ZOSIME, GRÉGOIRE, LÉON, etc.

INNOCENT II, appelé auparavant *Grégoire*, de la maison des Papis ou Paperescis, chanoine régulier de Latran, cardinal-diacre de Saint-Ange, était

Romain. Il monta sur la chaire pontificale l'an 1130, après Honorius II. Il ne fut élu que par une partie des cardinaux; l'autre partie donna la tiare au petit-fils d'un Juif nommé *Pierre de Léon*, qui se fit appeler *Anaclet II*. Celui-ci fut reconnu par les rois d'Écosse et de Sicile, mais Innocent II le fut par le reste de l'Europe. Ce pontife, opprimé à Rome, se réfugia en France, l'asile des papes persécutés. Il y tint plusieurs conciles à Clermont, à Reims, au Puy, etc. De retour à Rome, après la mort de l'anti-pape Anaclet, et l'abdication de son successeur Victor IV, il célébra le second concile de Latran, en 1139, composé d'environ mille évêques, et y couronna empereur le roi Lothaire. Un auteur contemporain, rapportant la harangue que le pape prononça à l'ouverture de ce concile, lui fait dire entre autres choses : «Vous » savez que Rome est la capitale » du monde; que l'on reçoit les » dignités ecclésiastiques par la » permission du pontife romain, » et qu'on ne peut les posséder » légitimement sans sa permis- » sion. » Après le concile, le pape marcha contre Roger, roi de Sicile, qui venait de subjuguer la meilleure partie de la Pouille. Il fut fait prisonnier par ce prince, et ne recouvra la liberté qu'en donnant à son vainqueur l'investiture de ce royaume. Innocent II mourut en 1141. On rapporte un serment qu'il faisait prêter aux avocats, par lequel il paraît qu'il y avait alors à Rome des juges et des avocats gagés par le pape pour exercer leurs fonctions gratuitement. *Voyez* son Histoire par D. de Lannes, Paris, 1741, in-12.

INNOCENT III, appelé auparavant *Lothaire Conti*, natif d'Anagni, de la maison des comtes de Segni, était connu par son savoir, qui lui avait mérité le chapeau de cardinal. Il fut élevé sur la chaire de saint Pierre en 1198, après Célestin III. Son premier soin fut d'unir les princes chrétiens pour le recouvrement de la Terre-Sainte, et de s'opposer aux hérétiques, et surtout aux Albigeois, qui désolaient le Languedoc, sous la conduite de Raimond, comte de Toulouse. Il marqua autant de zèle pour les mœurs que pour la foi. Philippe-Auguste ayant fait divorce avec Ingelburge, il mit en interdit le royaume de France : il excommunia Jean sans Terre, qui, usurpateur du royaume d'Angleterre, et assassin de l'héritier légitime, exerçait une violente persécution contre les ecclésiastiques; et l'empereur Othon, qui avait envahi les terres de l'Église. La souveraineté temporelle des papes reçut sous lui des accroissements considérables : la Romagne, l'Ombrie, la Marche d'Ancône, Orbitello, Viterbe, reconnurent le pape pour souverain. Son autorité devint plus absolue dans Rome; le pouvoir fut diminué, le titre de consul fut aboli. Innocent donna au préfet de Rome l'investiture de sa charge, qu'il ne recevait auparavant que de l'empereur. Innocent III se signala encore par la convocation du 4e concile, qui est compté pour le 12e œcuménique. Ses décrets sont fameux chez les canonistes, et ont servi de fondement à la discipline observée depuis. Le 3e canon défend *d'établir de nouveaux ordres religieux*, « de peur que la trop grande diversité

» d'habits et de règles n'apportât » de la confusion dans l'Église.» Ce fut cependant sous le pontificat d'Innocent III, que l'Église vit naître les enfants de saint Dominique et de saint François, les Trinitaires et quelques autres. Innocent mourut en 1216, avec la réputation d'un des plus pieux et des plus grands pontifes qui aient été assis sur le siége de saint Pierre. S'il ne connut pas toujours les limites précises qui séparaient sa puissance de la puissance temporelle, c'était l'effet naturel de la jurisprudence généralement reçue de son temps. (*Voyez* Grégoire VII.) Dès sa jeunesse, il s'était fait admirer par ses talents; et aussitôt qu'il fut pape, il les employa à rétablir le bon ordre, et à faire régner la justice. Il la rendait toujours par lui-même dans des consistoires publics, dont il rétablit l'usage, et qui attirèrent à Rome bien des causes célèbres. D. Baluze a publié en 1680 les *Lettres* de ce pape, en 2 vol. in-fol. Elles sont intéressantes pour la morale et pour la discipline. On a encore de lui trois livres remplis de piété et d'onction : *De contemptu mundi, sive De miseria humanæ conditionis*, dont on a plusieurs éditions, une entre autres de Paris, 1645, in-18. Ses *OEuvres* ont été imprimées à Cologne, 1575, in-fol.; à Venise, 1578. C'est de lui qu'est la prose *Veni sancte Spiritus*, que des écrivains ont attribuée sans fondement à Robert, roi de France. Innocent III passe aussi pour être l'auteur de l'*Ave, mundi spes, Maria*, et du *Stabat Mater dolorosa*, que d'autres attribuent à Jacopone de Todi, et quelques-uns à saint Grégoire.

INNOCENT IV (Sinibalde de Fiesque), Génois, fut d'abord chancelier de l'Église romaine. Grégoire IX l'honora de la pourpre en 1227. Il fut pape en 1243, après la mort de Célestin IV. Il obtint le pontificat dans le temps des querelles de Frédéric II avec la cour de Rome. Cet empereur avait été fort uni avec Innocent, lorsqu'il n'était que cardinal; ils se brouillèrent dès qu'il fut pape, le devoir d'Innocent l'emportant sur l'amitié, et les entreprises continuelles de Frédéric contre le siége de Rome le faisant regarder comme un ennemi irréconciliable. Innocent IV, retiré en France, convoqua en 1245 le concile général de Lyon, dans lequel Frédéric fut excommunié, et (selon la jurisprudence du temps) déposé. (*Voy.* Frédéric II.) Saint Louis, à qui l'empereur se plaignit, n'approuva pas la déposition de ce prince. Il entreprit de le réconcilier avec le pape, et l'on croit que ce fut le principal sujet de la conférence qu'il eût avec lui à Cluny, à la fin de l'année; mais ce fut sans succès. Cependant Frédéric menaçait de venir à Lyon à la tête d'une puissante armée, *afin*, disait-il, *de plaider lui-même sa cause devant le pape*. Ce pontife était comme prisonnier dans cette ville. On avait déjà pris plusieurs particuliers qui avaient voulu attenter à sa vie. Son palais était pour lui une prison; il s'y faisait garder nuit et jour. La croisade que ce pontife fit prêcher contre Frédéric nuisit beaucoup à celle de la Terre-Sainte, parce que le pape accordait la même indulgence, pour y exciter davantage. Cette croisade causa de grands mouvements en Allemagne. Dans quelques villes, on se souleva ouver-

tement contre les exécuteurs des ordres du pape. Marcelin, évêque d'Arezzo, prélat guerrier, qu'Innocent avait mis à la tête d'une armée contre l'empereur, fut pris et pendu par ordre de ce prince. La mort de Frédéric, arrivée en 1250, termina ce différend. Le pape quitta Lyon l'année suivante, après y avoir demeuré 6 ans et 4 mois. De retour en Italie, il fut appelé à Naples, pour recouvrer ce royaume. Ses troupes furent battues par Mainfroi, et cette défaite hâta sa mort, arrivée en 1254, à Naples même. Ce pape était profond dans la jurisprudence; on l'appelait le *Père du droit*. Il a laissé *Apparatus super Decretales*, in-fol., souvent réimprimé. On prétend que c'est lui qui a donné le *chapeau rouge* aux cardinaux.

INNOCENT V (Pierre de Tarentaise), né dans cette ville, entra dans l'ordre de Saint-Dominique, devint archevêque de Lyon, cardinal, et enfin pape le 22 janvier 1276; il mourut au mois de juin de la même année, laissant des *Notes* sur les Épîtres de saint Paul, sous le nom de *Nicolas de Goram*, Cologne, 1478, in-fol., et des *Commentaires* sur le Livre des Sentences, imprimés à Toulouse, en 1652. Ses ennemis lui imputèrent des erreurs; mais saint Thomas d'Aquin le justifia.

INNOCENT VI (Etienne Aubert), cardinal-évêque d'Ostie, puis grand-pénitencier, naquit près de Pompadour, dans la paroisse de Bessac, au diocèse de Limoges. Il parvint à la papauté en 1352, après Clément VI. Il diminua beaucoup la dépense de la maison du pape, renvoya les bénéficiers dans leurs bénéfices, fit une *constitution* contre les commendes, protégea les gens de lettres; fonda, 4 ans après son exaltation, la chartreuse de Villeneuve, près d'Avignon, et travailla, avec ardeur à réconcilier les rois de France et d'Angleterre. Il mourut en 1362, et fut enterré dans la chartreuse, qu'il avait fondée, et qu'il avait choisie pour le lieu de sa sépulture. On a quelques *Lettres* de lui dans le *Thesaurus* de Martenne.

INNOCENT VII (Côme Meliorati), né à Sulmone dans l'Abruzze, évêque de Bologne, fut élu pape en 1404, par les cardinaux de l'obédience de Boniface, qui espéraient qu'il n'aurait rien tant à cœur que de faire cesser le schisme; mais, à leur grand regret, bien loin de travailler à une si bonne œuvre, il souffrait avec peine qu'on lui en parlât. On choisit 12 notables de Rome, à la sollicitation du roi de France, qui devaient supplier le pape de travailler à la réunion : ils s'acquittèrent avec zèle de leur commission, mais infructueusement. Louis Meliorati, neveu du pape, eut l'audace de les faire arrêter, et d'en massacrer plusieurs inhumainement. Cette barbarie causa une émeute dans Rome. Innocent se retira à Viterbe, d'où il revint ensuite, se raccommoda avec les Romains, et mourut en 1406, regardé comme un savant jurisconsulte.

INNOCENT VIII (Jean-Baptiste Cibo), noble Génois, Grec d'extraction, fut d'abord cardinal-évêque de Melfe. Il mérita et obtint la tiare en 1484, par le succès avec lequel il avait rempli plusieurs commissions importantes. Il parut fort zélé pour la réunion des princes chrétiens contre les Turcs, et se fit remet-

tre entre les mains Zizim, frère de Bajazet II, action qui valut à Pierre d'Aubusson le chapeau de cardinal. Avant que d'être dans les ordres, il avait eu deux enfants, dont il ne négligea point la fortune durant son pontificat. Il mourut en 1492, témoignant un grand mépris pour les vanités de ce monde.

INNOCENT IX (Jean-Antoine Facchinetti), né à Bologne en 1519, monta sur la chaire de saint Pierre le 29 octobre 1591, et mourut le 30 décembre suivant. Il s'était signalé au concile de Trente, et avait été fait cardinal par Grégoire XIII.

INNOCENT X (Jean-Baptiste Panphili), Romain, successeur du pape Urbain VIII, en 1644, à l'âge de 72 ans, eut de grands démêlés avec les Barberins, qu'on accusait d'avoir abusé de leur crédit sous le pontificat précédent, et se rendit célèbre par sa bulle contre les cinq propositions de Jansénius. Elle fut publiée le 31 mai 1653. Les propositions y sont qualifiées chacune en particulier. Les trois premières sont déclarées hérétiques; la quatrième fausse et hérétique; et la cinquième, sur la mort de Jésus-Christ, fausse, téméraire et scandaleuse. Innocent X mourut le 6 janvier 1655, à 81 ans. Ce pontife avait beaucoup d'élévation d'esprit, de feu et de vivacité, de sagesse et de discernement. Ferme dans les rencontres les plus épineuses, il était inébranlable dans ses résolutions; mais il ne les prenait qu'après y avoir bien pensé. Il était sobre, vivant de peu, haïssant le luxe, aussi précautionné contre les dépenses superflues que magnifique dans celles qui étaient nécessaires; ce qui lui donna moyen de laisser sept cent mille écus qui n'étaient pas soumis à la bulle de Sixte: épargne dont il y a très peu d'exemples. Il aimait tendrement ses sujets, et faisait rendre une exacte justice. Enfin on n'aurait peut-être point de défauts à lui reprocher, s'il avait été un peu plus indifférent sur les intérêts de sa famille.

INNOCENT XI (Benoît-Odescalchi), naquit à Côme, dans le Milanais, en 1611. Après avoir passé par différentes dignités, il fut élu pape en 1676. Il avait porté les armes, mais son caractère n'en fut pas moins doux, ni moins agréable. Il ne lui resta de son ancien métier qu'une certaine roideur qui ne savait pas s'accommoder au temps. Il résista à Louis XIV dans les disputes de la régale; il soutint fortement les évêques qui disputaient ce droit à ce monarque. La querelle devint si vive, qu'il refusa des bulles à tous les Français nommés aux bénéfices, après les assemblées du clergé de 1681 et 1683, de façon qu'à sa mort il y avait plus de trente Églises qui manquaient de pasteur. Il ne montra pas moins de fermeté dans la dispute sur les franchises du quartier des ambassadeurs, qui donnaient lieu à toutes sortes d'abus et d'excès; tous les princes, à l'exemple de l'empereur, en approuvèrent l'abolition: Louis XIV seul s'obstina à vouloir les maintenir aux dépens de la sécurité publique, et envoya à Rome Lavardin de Beaumanoir, qui, avec 800 hommes armés, s'y conduisit en brigand plutôt qu'en ambassadeur. Le pape, de son côté, recourut trop légèrement aux peines spirituelles, dans une affaire

purement temporelle. En 1689, Innocent s'unit avec les alliés contre Louis XIV, et hâta par là, sans le vouloir, la chute de Jacques II, que la France protégeait contre Guillaume, prince d'Orange. Cependant, sur ce point même, le maréchal de Berwick, fils naturel de Jacques, a justifié le pontife. Innocent XI, après avoir condamné les erreurs de Molinos et des *quiétistes*, et fourni à l'empereur Léopold de grands secours contre les Turcs, mourut en 1689, avec la réputation d'un homme de bien, qui a plus d'esprit que de savoir, plus d'activité que de discernement, autant d'inhabileté à placer sa confiance que de répugnance à la révoquer, avec une roideur inflexible dans le caractère, et une rigidité de vertu qui lui montre la gloire de Dieu dans l'exécution de tout ce qu'il a une fois résolu dans des intentions pures. « S'il n'est point de pape, » dit un historien, que les jansénistes aient tant exalté, c'est » qu'il est naturel de régler son » estime sur son intérêt. Il n'y » a point de mal qu'ils n'aient » dit d'Alexandre VII, irréprochable dans ses mœurs, ainsi » que des autres papes qui les » ont condamnés; et point de » louanges qu'ils n'aient prodiguées à Innocent XI, qui n'a » publié aucune bulle contre » eux. Ce n'est pas toutefois » qu'il approuvât leur doctrine: » la censure qu'il a faite de leur » nouveau Testament de Mons, » et de plusieurs autres productions de même espèce en est » une preuve qui n'en demande » point d'autre. Mais ils avaient » enfin trouvé le secret d'échapper à son zèle, en gagnant » quelques personnes qui avaient » surpris sa confiance. » Le peuple romain lui a reproché d'avoir resserré, par une trop grande économie, la circulation de l'argent, et d'avoir accumulé des trésors; mais il doit lui rendre cette justice, que ses richesses ne passèrent pas dans les mains de sa famille; qu'il pouvait le disputer à Sixte V pour la sobriété de sa table et la modicité de ses dépenses personnelles: il débarrassa la chambre d'une foule de charges onéreuses; il rétablit les affaires, et mit en bon ordre les finances de l'état, sans mettre de nouvelles impositions sur ses sujets: s'il eût eu des vues plus exactes ou plus vastes, il eût pu faire plus de bien; mais ce n'est pas une raison pour lui contester ou oublier celui qu'il a fait.

INNOCENT XII (Antoine Pignatelli), Napolitain, d'une famille distinguée, employé dans plusieurs affaires importantes, succéda en 1692 à Alexandre VIII. Ce qu'Innocent XI n'avait pu faire pour l'abolition du népotisme, Innocent XII l'exécuta en 1692. Après avoir pris toutes ses mesures, dont la plus efficace fut l'attrait de ses vertus, il fit souscrire par tout le sacré collége une bulle solennelle, qui ôtait toute distinction extraordinaire aux neveux des papes, avec obligation aux cardinaux présents et futurs de la confirmer par serment à chaque conclave, et à tout nouveau pape d'en faire de même. Fidèle à ses principes, il répandit sur les pauvres, qu'il n'appelait pas en vain ses *neveux*, tous les biens que ses prédécesseurs n'avaient que trop souvent prodigués à leurs proches. Il avait toujours joui d'une haute répu-

tation, et son pontificat ne la démentit point. Son élection fut une fête pour les Romains, et sa mort un deuil public. Son pontificat fut marqué par la condamnation du livre des *Maximes des saints*, de l'illustre Fénelon, mais surtout par la fin du différend qui subsistait entre le saint-siége et la France depuis 1682, époque des quatre articles condamnés, par Alexandre VIII. En 1693, Innocent accorda les bulles aux nouveaux évêques, qui lui avaient écrit une lettre de soumission pour lui témoigner la douleur de ce qui s'était passé; lettre qui fut regardée par quelques écrivains, comme une rétractation des quatre articles; ce que d'autres ont fortement nié, puisque ce ne fut pas tout le clergé, mais seulement les nouveaux évêques qui écrivirent au pape. Cependant, comme la lettre fut écrite ensuite d'un arrangement préalable entre Innocent et Louis XIV, et qu'elle devint publique, sans aucune réclamation de la part des autres évêques, il n'est pas étonnant qu'on l'ait regardée comme un désaveu général, d'autant plus que la conduite que les évêques de France ont depuis constamment tenue à l'égard du saint-siége, particulièrement à l'égard des décisions doctrinales, n'est pas du tout conforme aux quatre articles. (*Voyez* Soardi.) Quoi qu'il en soit, il est dit dans cette lettre : *Ad pedes S. V. provoluti, profitemur et declaramus nos vehementer quidem, et supra omne id quod dici potest, ex corde dolere de rebus gestis in comitiis prædictis, quæ S. V., et ejusdem prædecessoribus summopere displicuerunt; ac proinde quidquid in iisdem comitiis circa ecclesiasticam potestatem, pontificiam autoritatem, decretum censeri potuit, pro non decreto habemus, et habendum esse declaramus.* Innocent mourut en 1700, dans sa 86e année, comblé de bénédictions. L'état de l'Église lui doit la fondation de plusieurs hôpitaux, et l'agrandissement des ports d'Anzio et de Nettuno.

INNOCENT XIII (Michel-Ange Conti), Romain, le 8e pape de sa famille, fut élu en 1721, et mourut en 1724, sans avoir eu le temps de signaler son pontificat par des actions éclatantes. Les maladies dont il fut affligé depuis son exaltation, ne lui permirent pas de faire tout ce que son zèle lui inspirait. A son avénement au trône pontifical, il fit présent au prince Stuart, fils de Jacques III, d'une pension de 8000 écus romains. Comme on le pressait à l'heure de la mort de remplir les places vacantes dans le sacré collége, il répondit : *Je ne suis plus de ce monde*.

INO, fille de Cadmus et d'Hermione, fut la troisième femme d'Athamas. Ce prince, prenant son palais pour une forêt, Ino pour une lionne et ses enfants, Mélicerte et Léarque pour des lionceaux, écrasa ce dernier contre un mur. Ino, pour se dérober à la fureur de son mari, se précipita dans la mer avec Mélicerte, qui fut changé en dieu marin, sous le nom de Palémon. Ino devint une déesse marine connue sous le nom de Leucothoé chez les Grecs, et de Matula chez les Romains. La Grange-Chancel a puisé dans cette fable le sujet d'une tragédie.

INSTITOR (Henri), domini-

cain allemand, nommé par Innocent VIII, en 1484, inquisiteur général de Mayence, de Cologne, de Trèves, etc., composa, avec Jacques Sprenger, son confrère, le traité connu sous le titre de *Malleus maleficiorum*, Lyon, 1484; et réimprimé plusieurs fois depuis, in-8° et in-4°. On a encore de lui un traité: *De monarchia*, et un autre, *Adversus errores circa Eucharistiam*, Leipsick, 1495, in-4°. Il mourut en Italie au commencement du XVIe siècle.

INTAPHERNES, fut l'un des sept principaux seigneurs de Perse qui conspirèrent ensemble, l'an 521 avant J.-C., pour détrôner le faux Smerdis, qui avait usurpé la couronne. Ce seigneur, fâché de n'avoir pas obtenu le sceptre, s'étant soulevé, Darius le condamna à la mort avec tous ses parents, complices de sa révolte. Avant l'exécution, la femme d'Intaphernes allait tous les jours à la porte du palais de Darius, implorer sa miséricorde. Ce roi, touché de ses larmes, lui accorda la liberté de celui de ses parents qu'elle aimerait le mieux. Cette dame infortunée, ne pouvant obtenir tout ce qu'elle souhaitait, demanda la vie de son frère: Darius, étonné, voulut savoir la raison de ce choix. « Je puis trouver, lui dit-» elle, un autre mari et d'autres » enfants; mais, mon père et » ma mère étant morts, je ne » puis avoir d'autres frères. » Le roi, admirant cette réponse, pardonna à son fils aîné et à son frère, qu'il fit mettre en liberté. Intaphernes et les autres complices périrent par le dernier supplice.

INTERIAN DE AYALA (Jean), religieux de la Merci, et docteur de l'université de Salamanque, mort à Madrid en 1730, à 74 ans, est principalement connu par un *Traité* sur les erreurs où tombent la plupart des peintres, lorsqu'ils peignent des sujets pieux. Il leur donne des avis pour les éviter. Son ouvrage est intitulé: *Pictor christianus eruditus*, in-fol., Madrid, 1720. Jean Molanus a donné *Historia imaginum*, qui sert au même but. On a encore de lui des *Poésies* et d'autres *Écrits*. Sa versification est facile, naturelle, mais trop prosaïque.

INVEGES (Augustin), né à Siacca en Sicile, se fit jésuite, enseigna la philosophie, quitta ensuite la société, et mourut à Palerme en 1677, à 82 ans, après avoir publié une *Histoire de la ville de Palerme*, 1649, 1650 et 1651, 3 vol. in-fol., en italien, dont le 3e est rare; et l'*Historia paradisi terrestris*, 1651, in-4°, On a encore de cet écrivain l'Histoire de la ville de Cacabo en Sicile, aujourd'hui Cacamo, sous le titre de *La Cartagine siciliana*. etc., imprimée à Palerme en 1661, in-4°. Il dit dans cet ouvrage « que » les habitants de Cacamo et ceux » de Palerme furent ceux qui » chantèrent le premier motet » des Vêpres siciliennes, avec » l'applaudissement général de » tous les historiens. » *I Cacamosi coi Panormitani, nel Vespro siciliano, cantarono il primo mottetto, con molto applauso di tutti gli scrittori.* Voy PHILIPPE III, roi de France.

IO, ou ISIS, fille d'Inachus et d'Ismène. Jupiter la métamorphosa en vache, pour la soustraire à la vigilance de Junon; mais cette déesse la lui demanda, et la donna à garder à Argus. Mercure endormit cet Argus au son

de sa flûte, et le tua par ordre de Jupiter. Junon envoya un taon qui piquait continuellement Io, et la fit errer partout : d'où vient qu'Horace l'appelle *Io vaga*. Les Égyptiens dressèrent des autels à cette divinité vagabonde, sous le nom d'*Isis*. Jupiter lui donna l'immortalité, et lui fit épouser Osiris. On représente Isis portant sur sa tête, ou de grands feuillages bizarrement assemblés, ou une cruche, ou des tours, ou des créneaux de murailles, ou un globe, ou un croissant, ou une coiffure très basse. Assez souvent on la trouve dans les anciens monuments avec un enfant qu'elle tient sur ses genoux, ou à qui elle présente la mamelle. Dans d'autres figures, elle est toute couverte de mamelles, et on l'appelle *Isis multimammia*, et sous cette forme elle paraît être la même que Cybèle, représentant la fécondité et les richesses de la nature.

IODAMIE, prêtresse de Minerve. Etant entrée pendant la nuit dans le sanctuaire du temple, la déesse la pétrifia en lui montrant la tête de Méduse.

IOLAS, ou IOLAUS, fils d'Iphiclus et neveu d'Hercule, fut le compagnon des travaux de ce héros. On dit qu'il brûlait les têtes de l'hydre à mesure qu'Hercule les coupait. Hébé, pour récompense de ce service, le rajeunit à la prière d'Hercule, qu'elle avait épousé dans le ciel.

IOLE, fille du second lit d'Euryte, roi d'OEchalie, fut aimée d'Hercule, qui la demanda en mariage. Iole lui ayant été refusée, il l'arracha à son père, qu'il tua, et emmena avec lui sa conquête, après avoir précipité du haut d'une tour son frère Iphite. Déjanire, femme d'Hercule, fut si irritée de cette passion, qu'elle envoya à son volage époux la chemise empoisonnée de Nessus, don fatal qui fit périr le héros.

ION, fils de Xuthus et de Crèse, fille d'Erecthée, épousa Hélice, dont il eut plusieurs enfants, et régna dans l'Attique, qui fut assez long-temps appelée Ionie, de son nom. — On cite aussi un ION, poète de Chio, dont les tragédies sont perdues.

IOXUS, petit-fils de Thésée, fut le père des Ioxides en Carie, qui observaient des pratiques singulières, telles que celles de n'arracher ni de ne brûler jamais des asperges et des roseaux, auxquels ils rendaient une espèce de culte.

IPHICLUS, fils de Philacus et de Périclimène, et oncle de Jason, fut célèbre par sa grande agilité. Il fut un des Argonautes, et accompagna son neveu à la conquête de la toison d'or. — Il y eut un autre IPHICLUS, fils d'Amphitryon et frère utérin d'Hercule. Il mourut d'une blessure qu'il reçut en combattant avec Hercule contre les Eléens. Un des princes grecs qui allèrent au siége de Troie avait aussi ce nom : ce dernier fut père de Protésilas.

IPHICRATE, général des Athéniens, était fils d'un cordonnier; de simple soldat, il parvint au commandement général des armées. Il battit les Thraces, rétablit Seuthès, allié des Athéniens, et remporta des avantages sur les Spartiates, l'an 390 avant J.-C. Il se rendit principalement recommandable par son zèle pour la discipline militaire. Il changea l'armure des soldats, rendit les boucliers plus étroits et plus légers, allongea les piques et les épées, et fit faire des cuirasses de

lin, préparé de façon qu'il se durcissait, et devenait, dit-on, aussi difficile à pénétrer que le fer. La paix était pour lui l'école de la guerre; c'étaient tous les jours de nouvelles évolutions. Ses soldats tenus en haleine par de fréquents exercices, étaient toujours prêts à combattre. Ce général épousa la fille de Cotys, roi de Thrace, et mourut l'an 380 avant J.-C. [Envoyé en Perse, au secours d'Artaxerxès contre les Egyptiens, il se couvrit d'une nouvelle gloire, et il aurait pris Memphis, sans l'opposition de Pharnabaze, général persan. Dans une expédition contre Byzance et autres villes révoltées, un furieux orage l'empêcha de combattre ses ennemis. Timothée, son collègue, fut condamné, mais Iphicrate ayant amené avec lui plusieurs jeunes gens armés, il obligea ainsi ses juges à l'absoudre. Il s'excusa par un moyen peu délicat, en disant que celui » qui avait porté les armes pour » le salut de sa patrie devait les » prendre pour défendre sa vie.»]

IPHIGÉNIE, fille d'Agamemnon et de Clytemnestre, fut nommée par Calchas pour être la victime qu'il fallait sacrifier à Aulide, afin d'obtenir le vent favorable que les Grecs attendaient pour aller au siége de Troie. Agamemnon la livra au grand-prêtre; et dans le moment qu'on allait l'égorger, Diane enleva cette princesse, et fit paraître une biche en sa place. Iphigénie fut transportée dans la Tauride, où Thoas, roi de cette contrée, la fit prêtresse de Diane, à laquelle ce prince cruel faisait immoler tous les étrangers qui abordaient dans ses états. Oreste, après le meurtre de sa mère, contraint par les furies qui l'agitaient à errer de province en province, fut arrêté dans ce pays, et condamné à être sacrifié. Mais Iphigénie, sa sœur, le reconnut dans l'instant qu'elle allait l'immoler, et le délivra, aussi-bien que Pylade, qui voulait mourir pour Oreste. Ils s'enfuirent tous trois, après avoir tué Thoas, et emportèrent la statue de Diane. Quelques savants pensent que la fable de ce sacrifice est tirée de l'histoire de la fille de Jephté et du sacrifice d'Abraham [Le sacrifice d'Iphigénie est le sujet de l'une des plus belles tragédies de J. Racine, qui a changé le dénoûment; et sa rencontre dans la Tauride avec son frère Oreste, est celui de l'un des opéras de Gluck.]

IPHYTUS, fils de Praxonides, et roi d'Elide dans le Péloponèse, était contemporain du fameux législateur Lycurgue. Il rétablit les jeux olympiques 442 ans après leur institution par Hercule, vers l'an 884 avant J.-C.

IRAILH (Augustin-Simon), prieur de Saint-Vincent-lès-Moissac, né au Puy en Velay en 1719, est connu par un ouvrage qui a excité de justes murmures, intitulé *Querelles littéraires*. On y trouve l'histoire des démêlés des écrivains les plus célèbres, anciens et modernes; il est assez bien écrit, et contient un grand nombre d'anecdotes singulières, propres à le rendre amusant; mais la vérité, la justice et le bon goût y sont presque toujours sacrifiés à Voltaire, dont l'abbé Irailh a élevé un des petits neveux. Le lecteur même un peu éclairé n'y peut méconnaître, en plusieurs endroits, la touche et les idées de l'historien du siècle de Louis XIV; ce qui a fait croire à quelques personnes qu'il avait eu grande part à cet

ouvrage. Quoi qu'il en soit, le style n'en est pas toujours soutenu, tous les faits n'en sont pas exacts, ni les jugements équitables. On dirait que le but de l'auteur est de justifier Voltaire de tous les torts qu'on lui reproche à l'égard des gens de lettres, qu'il a si cruellement outragés, et de le placer au-dessus de tous les écrivains ses prédécesseurs, dans les différents genres de littérature qui ont exercé sa plume. On lui attribuait l'*Histoire de miss Honora, ou le Vice dupe de lui-même*, roman imité de l'anglais, 1766, 4 vol. in-12; mais Lefebvre de Beauvray s'en est lui-même déclaré l'auteur. Il mourut en 1794. [Il a donné aussi une *Histoire de la réunion de la Bretagne à la France, etc.* 1764, 2 vol. in-12.]

† IRELAND (Samuel), naquit, vers 1760, à Spital-Fields où il exerçait l'état de tisserand. Il avait reçu une assez bonne éducation, et aimait beaucoup la lecture, qui devint sa principale instruction. Ireland avait aussi du goût pour les estampes; il apprit à graver l'*aquarelle*, et ayant pu ramasser quelque argent, il entreprit plusieurs ouvrages. Devenu auteur, il obtint des succès qui augmentèrent beaucoup sa fortune : il mourut en 1803, et a laissé (en anglais) : 1° *Voyage pittoresque dans la Hollande, le Brabant, et une partie de la France, fait dans l'automne de* 1789 *à* 1790, 2 vol. in-8°; 2° *Vues pittoresques sur la rivière de la Tamise*, 1792, 2 v. in-8°; 3° *Eclaircissements graphiques d'Hogarth*, 1794, 1799, 2 vol. in-8°; 4° *Vues pittoresques de la Savern et l'Avon* (rivières), 1800. Tous ces ouvrages sont accompagnés de gravures très soignées à l'*aquarelle*. 5° *Histoire des cours de justice dans Londres et Westminster*, 1800, in-8°. Cet ouvrage est très curieux et fort estimé. Ireland écrivait avec pureté et non sans élégance. Ses détails sont vrais, et tous pris sur les lieux avec une extrême exactitude.

IRENE, impératrice de Constantinople, célèbre par son esprit, sa beauté et ses forfaits, naquit à Athènes de parents obscurs : sa beauté et son esprit la firent choisir par Constantin Copronyme, pour devenir l'épouse de son fils Léon IV, en 769. Après la mort de Léon, Irène gagna la faveur des grands, et se fit proclamer Auguste avec son fils Constantin V Porphyrogénète, qui était alors âgé de 9 ans et quelques mois. Elle établit sa puissance par des meurtres. Les deux frères de son mari ayant formé des conjurations pour lui ôter le gouvernement, elle les fit mourir l'un et l'autre. L'empereur Charlemagne menaçait alors l'empire d'Orient. Irène l'amusa par des promesses, et voulut ensuite s'opposer à ses progrès par les armes, mais ses troupes furent battues dans la Calabre en 788. Elle fut plus heureuse contre les Sarrasins d'Asie, sur lesquels elle remporta quelques avantages; elle soumit la Sicile et chassa les Esclavons de la Grèce. Ayant assemblé un concile à Constantinople, elle cassa la garde, parce que celle-ci, remplie d'*iconoclastes*, avait insulté les évêques. Elle transporta en 787, à Nicée, le concile, qui rétablit le culte des images. Cependant Constantin, son fils, grandissait : fâché de n'avoir que le nom d'empereur, il ôta le gouvernement à sa mère, qui le re-

prit bientôt après, et qui, pour régner plus sûrement, le fit mourir. Cette atrocité ne demeura pas impunie : Nicéphore s'étant fait déclarer empereur, relégua cette barbare dans l'île de Lesbos, où elle mourut en 803. Le caractère de cette princesse est assez facile à développer : chez elle la vertu et le vice se succédaient; mais le vice dominait et surtout l'ambition. (*V. son Histoire*, écrite par l'abbé Mignot, 1762, in-12, et l'*Histoire du Bas-Empire*, t. 14, liv. 66.) Elle a fourni le sujet de la dernière tragédie de Voltaire, pièce faible et froide, marquée par l'âge des glaces, et qui est entrée au tombeau avec lui. M. Boistel d'Welles a fait aussi une tragédie sur le même sujet.

IRÉNÉE (Saint), disciple de saint Polycarpe et de Papias, qui eux-mêmes avaient été disciples de saint Jean l'évangeliste, naquit dans la Grèce vers la fin du premier ou au commencement du second siècle, et fut envoyé dans les Gaules l'an 157. En lui commence la longue chaîne des docteurs qui ont illustré l'Église gallicane. Il fut d'abord prêtre dans l'Église de Lyon, et succéda ensuite à Photin, martyrisé sous l'empire de Marc-Aurèle l'an 177. Devenu le chef des évêques des Gaules, il en fut la lumière et le modèle. La querelle qui s'éleva entre les évêques asiatiques et le pape Victor Ier donna occasion à Irénée de faire briller ses talents et son amour pour la paix; il n'oublia rien pour la rétablir. Le sujet de la dispute roulait sur la célébration de la Pâque. Les évêques d'Asie prétendaient qu'on devait toujours la célébrer le 14e jour de la lune de mars; Victor Ier et les évêques d'Occident soutenaient au contraire qu'elle ne devait être célébrée que le dimanche suivant. Les évêques d'Asie tinrent plusieurs conciles sur ce sujet, et persistèrent à vouloir retenir leur ancien usage. Le pape condamna leur résistance; il forma même le dessein de les excommunier; mais, dans la crainte d'irriter le mal, il proposa son dessein aux évêques. Saint Irénée, au nom des évêques des Gaules, l'exhorta à user de son autorité avec modération. Les protestants, et en particulier le ministre Jurieu, disent que le pape Victor excommunia les évêques d'Asie; mais toute leur preuve consiste dans le titre du vingt-quatrième chapitre du cinquième livre de l'*Histoire ecclésiastique* d'Eusèbe, titre qui ne se trouve pas dans l'original grec, et qui, d'ailleurs, n'est nullement conforme à ce qui est contenu dans le chapitre. La ville de Lyon devint, par les soins d'Irénée, une de celles où le christianisme florissait le plus; aussi fut-elle distinguée des autres, lorsque la 5e persécution s'éleva. Un très grand nombre de chrétiens, à la tête desquels fut Irénée, souffrirent le martyre. Le saint prélat scella de son sang la foi de J.-C. l'an 202. Il nous reste de cet illustre martyr quelques ouvrages, d'un plus grand nombre qu'il avait écrits en grec, et dont nous avons une version latine qui est très estimable, quoique le style en soit embarrassé et peu poli. Il paraît qu'elle fut faite du vivant de saint Irénée. Son style, autant qu'on en peut juger, est serré, net, plein de force, mais sans élévation. Il dit lui-même qu'on ne doit point rechercher dans ses ouvrages la politesse du discours, parce que, demeurant

parmi les Celtes, il est impossible qu'il ne lui échappe plusieurs mots barbares. Son érudition était profonde; il possédait les poètes et les philosophes; et était surtout versé dans l'histoire et dans la discipline de l'Église. Il avait retenu une infinité de choses que les apôtres avaient enseignées de vive voix, et que les évangélistes ont omises. Disciple de Papias (*voyez* ce nom.), il inclinait pour l'erreur des millénaires. Il croyait qu'avant le jugement dernier, J.-C. règnerait mille ans sur la terre avec ses élus, dans la jouissance des plaisirs spirituels; mais il était bien éloigné du sentiment de Cérinthe et des autres hérétiques, qui prétendaient que ces plaisirs seraient charnels. On croit qu'il donna dans cette opinion en combattant les explications allégoriques sur lesquelles les hérétiques s'appuyaient: il tomba dans l'excès contraire, et prit trop à la lettre quelques passages de l'Ecriture qui décrivent, sous diverses figures, la gloire de l'Eglise et la félicité éternelle. Son principal ouvrage est son *Traité contre les hérétiques*, en 5 livres. C'est en même temps une histoire et une réfutation des différentes erreurs, depuis Simon le magicien jusqu'à Tatien. Il établit contre eux le grand principe qui sera à jamais la terreur de l'hérésie: « C'est que toute manière » d'expliquer l'Ecriture sainte, » qui ne s'accorde point avec la » doctrine constante de la tradi» tion, doit être rejetée. » — « Quoique l'Écriture, dit ce saint » docteur, soit la règle immua» ble de notre foi, néanmoins » elle ne renferme pas tout. » Comme elle est obscure en » plusieurs endroits, il est néces» saire de recourir à la tradition, » c'est-à-dire à la doctrine que » J.-C. et ses apôtres nous ont » transmise de vive voix, et qui » se conserve et s'enseigne dans » les Églises. » Un endroit des ouvrages de saint Irénée qui a donné beaucoup d'humeur aux protestants est celui où, après avoir cité contre les hérétiques la tradition des apôtres, conservée par leurs successeurs dans les différentes Eglises, il établit la supériorité de l'Eglise romaine sur toutes les autres. « Nous » nous bornerons, dit-il, à citer » la tradition et la foi prêchée à » tous dans l'Eglise romaine, » cette Eglise si grande, si an» cienne, si connue de tous; » que les glorieux apôtres saint » Pierre et saint Paul ont fondée » et établie; tradition qui est » venue jusqu'à nous par la suc» cession des évêques: nous con» fondons ainsi ceux qui, par » goût, par une vaine gloire, » par aveuglement ou par ma» lice, forment des assemblées » illégitimes. Car il faut qu'à » cette Église, à cause de son » éminente supériorité, se con» forme toute autre Eglise, c'est» à-dire les fidèles qui sont de » toutes parts, parce que la tra» dition des apôtres y a toujours » été observée par ceux qui y » viennent de tous côtés. » Et ailleurs il dit, « que chaque » Église particulière doit s'adres» ser à elle, comme à la fidèle » dépositaire des traditions apos» toliques, afin de confondre » tous ceux qui embrassent l'er» reur par amour-propre, par » vaine gloire, par aveuglement » ou par quelque autre motif que » ce soit. » On trouve une analyse raisonnée de ce précieux ou-

vrage dans la *Bibliothèque choisie des Pères de l'Église* grecque et latine, par M. l'abbé Guillon, que publie en ce moment M. Méquignon-Havard, libraire, rue des Saints-Pères, à Paris. L'édition la plus recherchée des ouvrages de saint Irénée est celle du P. Massuet, bénédictin de Saint-Maur, en 1710, in-fol., avec les fragments de saint Irénée, cités dans tous les auteurs anciens; de savantes dissertations, et des notes pour éclaircir les endroits difficiles. Celle que Grabe, habile protestant, publia à Oxford en 1702, ne mérite pas l'estime des savants catholiques. Il a souvent altéré le texte de son auteur; il y a joint aussi des notes qui le défigurent par leur hétérodoxie. Depuis cette édition, Pfaff, luthérien, a donné, in-8°; à La Haye, en 1715, quatre Fragments en grec et en latin, qui portent le nom de saint Irénée, d'après un manuscrit de la bibliothèque de Turin; peu d'années après, il donna une édition complète de ce père, en 2 vol. in-fol. On peut consulter sur ce père de l'Église le tom. 2 de l'Histoire des auteurs ecclésiastiques de dom Ceillier; et sa *Vie* par dom Gervaise, 2 vol. in-12.

IRÉNÉE. C'est le nom de deux saints martyrs, différents du précédent. Le premier, diacre de Toscane, confessa au prix de son sang la foi de J.-C. l'an 275, sous l'empire d'Aurélien. L'autre, évêque de Sirmich, fut une des victimes de la cruelle persécution de Dioclétien et de Maximilien : il souffrit la mort en 304.

IRETON (Henri), était gendre de Cromwel, [il l'aida puissamment dans l'exécution de toutes les menées révolutionnaires par lesquelles cet usurpateur parvint à faire condamner son roi, et s'emparer de la souveraine puissance.] Il commandait l'aile gauche de la cavalerie dans la bataille de Nazerby, donnée le 14 juin 1645. Le prince Robert, qui lui était opposé, le battit. Ireton fut blessé et fait prisonnier; mais le roi ayant perdu cette bataille, et ayant été obligé de fuir et d'abandonner ses prisonniers, Ireton recouvra la liberté. Lorsque le parlement d'Angleterre rappela Cromwel d'Irlande en 1650, celui-ci y laissa son gendre avec la qualité de son lieutenant et de lord député. Ireton prit, après le départ de Cromwel, les villes de Waterford et de Limmerich. La prise de la dernière lui coûta la vie. Il y gagna une maladie pestilentielle, dont il mourut en 1651. Son corps fut transporté en Angleterre, et inhumé dans un magnifique mausolée, à Westminster, parmi les tombeaux des rois. En 1660, les cadavres d'Olivier Cromwel, d'Ireton, de Bradshaw, etc., furent tirés de leurs tombeaux, et traînés sur une claie au gibet de Tiburne, où ils furent pendus depuis dix heures du matin jusqu'au soleil couchant, et ensuite enterrés sous le gibet. [Quelque temps après la mort de Charles Ier, il battit les Ecossais, qui avaient reconnu Charles II pour leur souverain.]

IRICI (Jean-André), *Voy.* EUSÈBE de Verceil.

IRIS, fille de Thaumas et d'Electre, et sœur des Harpies, fut messagère de Junon : cette déesse la métamorphosa en arc, et la plaça au ciel en récompense de ses services. C'est ce qu'on appelle l'*Arc-en-ciel*. Virgile la peint ainsi :

Iris croceis per cœlum roscida pennis
Mille trahens varios adverso sole colores.

IRMINE (Sainte), fille de Dagobert, a donné son nom à un célèbre monastère que son père fonda à Trèves, et dont elle fut la première abesse.

IRNERIUS, Wernerus, ou Guarnerus, célèbre jurisconsulte (Allemand, suivant les uns, et suivant les autres Milanais), après avoir étudié à Constantinople, enseigna à Raveune, ensuite à Bologne l'an 1128, et fut le premier qui exerça cette profession en Italie. Il eut beaucoup de disciples, devint le père des *glossateurs*, et fut appelé *Lucerna juris*, quoique les glossateurs aient répandu plus de ténèbres que de lumières sur le droit. On le regarde comme le restaurateur du droit romain. Il eut beaucoup de crédit en Italie, auprès de la princesse Mathilde. Il engagea l'empereur Lothaire, dont il était chancelier, à ordonner que les lois de Justinien reprissent leur ancienne autorité dans le barreau, et que le Code et le Digeste fussent lus dans les écoles. Irnerius mourut avant l'an 1150, à Bologne. Ce jurisconsulte introduisit dans les écoles de droit la cérémonie du doctorat. Cet usage passa dans le reste de l'Europe. Les écoles de théologie l'adoptèrent. On prétend que l'université de Paris s'en servit la première fois à l'égard de Pierre Lombard, qu'elle créa docteur en théologie.

IRUROSQUE (Pierre), dominicain du royaume de Navarre, docteur de Sorbonne, en 1297, s'appliqua tellement à l'étude, qu'il en perdit la vue. Son principal ouvrage est une *Harmonie évangélique*, imprimée en 1557, in-fol., sous ce titre : *Series Evangelii*.

IRUS, mendiant du pays d'Ithaque, faisait les messages des amants de Pénélope. Ayant insulté Ulysse, qui s'était présenté à la porte du palais sous la figure d'un mendiant, ce héros indigné lui porta un si grand coup de poing, qu'il lui brisa la mâchoire et les dents, dont il mourut. Son nom sert quelquefois d'antonomase pour dire un gueux, un misérable, comme dans ce vers :

Irus et est subito, qui modo Crœsus erat.

ISAAC, fils d'Abraham et de Sara, naquit l'an 1896 avant J.-C., sa mère étant âgée de 90 ans, et son père de 100. Il fut appelé Isaac parce que Sara avait ri lorsqu'un ange lui annonça qu'elle aurait un fils. Isaac était tendrement aimé de son père et de sa mère; il était fils unique, et Dieu le leur avait donné dans leur vieillesse. Le Seigneur voulut éprouver la foi d'Abraham, et lui commanda de l'immoler, l'an 1871 avant J.-C. Le saint patriarche n'hésita point à obéir; mais Dieu, touché de la foi du père et de la soumission du fils, arrêta, par un ange, la main d'Abraham : événement mémorable, qui présente une des grandes leçons que la Divinité puisse donner aux hommes, et exprime la nécessité de sacrifier à Dieu ce que nous avons de plus cher, pour être dignes de lui, et fixer sur nous le cours de ses bénédictions. Quand Isaac eut atteint l'âge de 40 ans, Abraham songea à le marier. Eliézer, son intendant, envoyé dans la Mésopotamie pour y chercher une femme de la famille de Laban, son beau-frère, amena de

ce pays Rebecca, qu'Isaac épousa l'an 1856 avant J.-C. Il en eut deux jumeaux, Esaü et Jacob. Quelques années après, il survint dans le pays une grande famine, qui obligea Isaac de se retirer à Gérare, où régnait Abimélech. Là, Dieu le bénit, et multiplia tellement ses troupeaux, que les habitants et le roi lui-même, jaloux de ses richesses, le prièrent de se retirer. Isaac se retira à Bersabée, où il fixa sa demeure. C'est là que le Seigneur lui renouvela les promesses qu'il avait faites à Abraham. Comme il se vit fort vieux, il voulut bénir son fils Esaü; mais Jacob, par les conseils de Rebecca, surprit la bénédiction d'Isaac, qui était aveugle, et qui la confirma lorsqu'il en fut instruit. Ce saint patriarche, craignant que Jacob ne s'alliât, à l'exemple de son frère, avec une Chananéenne, l'envoya en Mésopotamie, pour y prendre une femme de sa race. Il mourut peu de temps après, l'an 1716 avant J.-C., à 180 ans. *Voyez* Abraham.

ISAAC (Saint), solitaire de Constantinople au IVe siècle, avait sa cellule auprès de cette ville, qu'il édifiait par ses vertus et qu'il étonnait par ses prophéties. Il prédit à l'empereur Valens, prêt à porter les armes contre les Goths, qu'il périrait dans cette guerre. Ce prince se vengea de la prédiction, en faisant enfermer le prophète pour le faire mourir à son retour; mais il fut tué dans une bataille en 378. Isaac sortit de prison, et rentra dans sa cellule; il ne la quitta que pour se trouver au concile de Constantinople, en 381. L'empereur Théodose lui donna de grandes marques d'estime. Le saint solitaire rassembla tous ses disciples dans un monastère au bord de la mer, où il eut le bonheur et la gloire de guider leurs vertus. Il rendit son âme à Dieu sur la fin du IVe siècle.

ISAAC Comnène, empereur grec. [Issu d'une illustre famille de Rome, depuis long-temps établie en Asie; se montra rempli de bravoure et fort instruit pour son temps: il épousa une princesse de Bulgarie qui était captive. L'avarice de Michel Stratiotique et sa prédilection pour les eunuques ayant mécontenté les soldats, leurs chefs se réunirent dans l'église de Sainte-Sophie, et élurent pour empereur Catacalon, qui refusa l'empire. Ils proclamèrent alors Isaac, en 1057.] Simple particulier, il s'était signalé par plusieurs exploits guerriers: monarque, il veilla sur ses ministres, réforma une partie des finances; mais s'étant attribué les biens de l'Église, cette action irrita le clergé et le peuple contre lui: et le mécontentement fut encore plus grand lorsqu'il eut envoyé en exil le patriarche Michel Cérularius, qui, cependant, l'avait mérité à plus d'un égard. Frappé d'un éclair qui le fit tomber de cheval à la chasse, et atteint d'une maladie grave, Isaac offrit la couronne à Jean, son frère, prince doux et bienfaisant. Celui-ci l'ayant refusée, Isaac résigna l'empire, qu'il n'avait gardé que deux ans, à Constantin Ducas, qu'il croyait le plus digne de gouverner. [Renfermé dans le monastère de Studie, il y donna des preuves de la plus grande humilité, jusqu'à remplir l'office de portier. Il était si chaste, que, dans sa maladie, il préféra

souffrir une opération douloureuse, plutôt que de manquer à la continence. Il mourut deux ans après.

ISAAC l'Ange, empereur grec, fut mis à la place d'Andronic Comnène, en 1185, après avoir fait mourir cruellement son prédécesseur. Il sembla vouloir réparer les maux qu'Andronic avait causés; il rappela les exilés, les rétablit dans leurs biens. Mais il se démentit bientôt : il déshonora le trône, et tout le monde conspira contre lui.[Les Bulgares ayant secoué le joug, il souscrivit à un traité honteux qui révolta ses sujets et l'armée, à la tête de laquelle se trouvait son frère Alexis, qui se fit proclamer empereur. Isaac, à cette nouvelle, se sauva; mais on l'arrêta, et on lui creva les yeux l'an 1195. Alexis le jeune, fils d'Isaac, ayant trompé ses gardes, et s'étant échappé de prison, courut à Venise implorer le secours des chefs des *Croisés*. Ceux-ci s'emparèrent de Constantinople, et rétablirent Isaac]. Mais il ne put tenir longtemps les rênes de l'empire. Alexis Ducas le fit périr en 1204, six mois après son rétablissement. C'était un prince voluptueux, mou et indolent, pusillanime à la tête des armées, nul dans le conseil, sans foi, sans honneur et sans religion.

ISAAC Levite (Jean), savant juif, né l'an 1515, se fit chrétien et enseigna la langue hébraïque à Cologne, où il mourut en 1577. Il défendit l'intégrité du texte hébreu, et écrivit contre Guillaume Lindanus, pour prouver que les Juifs ne l'ont point altéré.

ISABEAU. *Voy.* Isabelle de Bavière.

ISABELLE, fille de Philippe le Bel, roi de France, naquit l'an 1292. Elle fut mariée, en 1308, à Édouard, prince de Galles, depuis roi d'Angleterre. C'était une femme voluptueuse, qui, après diverses aventures, fut enfermée, par ordre de son fils, Edouard III, dans le château de Rising, où elle mourut au bout de vingt-huit ans de prison. *Voy.* Édouard II et Édouard III.

ISABELLE, ou Isabeau de Bavière]) femme de Charles VI, roi de France, était fille d'Étienne, dit le Jeune, duc de Bavière, et fut mariée à Amiens le 17 juillet 1385. Les historiens français la peignent comme une marâtre, qui avait étouffé tous les sentiments qu'elle devait à ses enfants, et comme un flambeau fatal qui alluma la guerre dans le royaume. Lorsque la démence du roi, son époux, fut déclarée, elle parvint à se faire nommer régente, et s'unit étroitement avec le duc d'Orléans, qui tirait à lui toutes les finances du royaume. Elle fut accusée d'en envoyer une partie en Allemagne, et d'employer l'autre à satisfaire son luxe et ses plaisirs, tandis que le roi, les princes et les princesses, ses enfants, manquaient de tout. Après la mort du duc d'Orléans, le connétable d'Armagnac se rendit maître de l'esprit du roi, et lui inspira de la jalousie contre la reine, qui fut envoyée prisonnière à Tours. Le dauphin son fils donna les mains à cet exil. Cette princesse violente se vengea bientôt après du connétable. Ayant brisé ses fers, avec l'aide du duc de Bourgogne, dont elle avait imploré le secours, elle s'unit avec ce prince : Paris fut pris, et les Armagnacs furent, ainsi que leurs partisants, exposés aux fureurs d'une milice sanguinaire de la lie du

peuple, que la reine autorisait. Le connétable fut massacré le 12 juin 1418, et Isabelle en témoigna une joie cruelle. [Le duc de Bourgogne ayant été ensuite assassiné à Montereau, elle ne mit pas de bornes à son ressentiment contre le dauphin, qu'elle soupçonnait être l'auteur de ce crime. Par le honteux traité conclu à Troyes en 1420, et dont elle fut l'auteur, elle fit épouser sa fille Catherine à Henri V, roi d'Angleterre, et le fit reconnaître pour successeur de son époux Charles VI. Après la mort de celui-ci, en 1422, elle devint un objet d'horreur et de mépris pour tous les Français]. Elle vécut dans une espèce d'obscurité, et mourut à Paris, dans l'hôtel de Saint-Paul, en 1435, âgée de 64 ans. (*Voyez* HENRI V, roi d'Angleterre.) Isabeau fut enterrée à Saint-Denis, où elle avait un tombeau près de celui de son époux, Charles VI, et une statue de marbre. « On » prétend, dit le P. Daniel, que » dans ce monument d'honneur, » la figure de la louve qu'on a » mise à ses pieds n'y est que » comme un symbole de son mé» chant cœur, et pour faire sou» venir les siècles futurs de sa » dureté, ou plutôt de sa cruau» té et des maux qu'elle causa à » tout le royaume. »

ISABELLE DE CASTILLE, reine d'Espagne, fille de Jean II, naquit en 1450. Elle épousa, en 1469, Ferdinand V, roi d'Aragon, et hérita des états de Castille en 1474. (*Voyez* HENRI IV l'Impuissant.) On lui opposa sa nièce Jeanne, qui avait des prétentions sur ce royaume; mais le courage d'Isabelle et les armes de son mari la maintinrent sur le trône, surtout après la bataille de Toro, en 1476. Les états de Castille et d'Aragon étant unis, Ferdinand et Isabelle prirent ensemble le titre de roi d'Espagne. (*Voy.* FERDINAND V.) « Aux grâces et aux agréments » de son sexe, dit M. Désormeaux, » Isabelle joignait la grandeur » d'ame d'un héros, la politique » profonde et adroite d'un mi» nistre, les vues d'un législa» teur, les qualités brillantes » d'un conquérant, la probité » d'un bon citoyen, l'exactitude » du plus intègre magistrat. » Elle se trouvait toujours au conseil. Son époux ne régnait point à sa place; elle régnait avec son époux. Isabelle voulut toujours être nommée dans tous les actes publics. La conquête du royaume de Grenade sur les Maures, et la découverte de l'Amérique, furent dues à son courage et à ses soins. On lui a reproché d'avoir été dure, fière et jalouse de son autorité; mais ces qualités réfléchies n'étaient pas des défauts dans les circonstances et les vues de la reine, elles furent aussi utiles à sa patrie que ses vertus et ses talents. Il fallait une telle princesse pour humilier les grands sans les révolter, pour conquérir Grenade sans attirer toute l'Afrique en Espagne, pour détruire les vices et les scélérats de son royaume sans exposer la vie et la fortune des gens de bien. L'Espagne la perdit en 1504. Elle mourut d'hydropisie à l'âge de 54 ans, ne laissant qu'une fille, nommée *Jeanne*, qu'elle avait mariée avec Philippe, archiduc d'Autriche, père de Charles-Quint. Isabelle était presque toujours à cheval, et cet exercice lui fut funeste. Avant de mourir, elle fit jurer à Ferdinand, dont elle avait toujours

été extrêmement jalouse, qu'il ne passerait pas à de secondes noces. Le pape Alexandre VI confirma aux deux époux, en 1492, pour eux et pour leurs successeurs, le titre de *Rois catholiques*, qu'Innocent VIII leur avait donné. Ils méritaient ce titre par leur zèle pour la religion catholique, qui leur fit établir en Espagne, l'an 1480, l'inquisition. Ce tribunal préserva l'Espagne des nouvelles hérésies, et des guerres civiles qu'elles enfantèrent dans toute l'Europe. Il n'a jamais condamné à mort, mais prononcé seulement sur l'hérésie ou l'orthodoxie des personnes accusées. L'autorité civile a agi quelquefois en conséquence avec trop de rigueur : mais Charles III a remédié à ces excès de sévérité; et les inquisiteurs, plus sages et plus modérés qu'on ne les peint ordinairement, ont secondé ses vues. L'on doit consulter, sur ce qui regarde l'inquisition, l'*État présent de l'Espagne*, par l'abbé de Vayrac : personne n'en a parlé avec plus d'équité et de vérité. M. le comte de Maistre a aussi vengé ce tribunal de toutes les calomnies débitées contre lui, dans son ouvrage, *Lettres à un gentilhomme russe, sur l'inquisition d'Espagne*, Paris, 1822, in-8°, chez Méquignon-Havard. Nous dirons seulement que, ni en Espagne, ni en aucun pays catholique, l'inquisition contre les hérétiques quelconques, n'a jamais été comparable en rigueurs et en illégalités à celle que les Anglais et d'autres nations ont exercée contre les sectateurs de la vraie foi, de la religion de leurs pères, autorisée dans leur pays depuis un grand nombre de siècles par toutes les lois divines et humaines. *Voyez* LIMBORCH, LUCIUS III, TORQUEMADA, etc., etc. [Les Maures de Grenade ayant brûlé le camp des chrétiens, Isabelle, pour montrer qu'elle ne renoncerait pas à son entreprise, fit bâtir à la place du camp, une ville qui existe encore, et qui porte le nom de *Santa-Fé*. Ce fut avec l'argent qu'elle donna elle-même (16,000 ducats), que Colomb découvrit l'Amérique, Ferdinand V n'ayant voulu rien accorder.]

ISABELLE-CLAIRE-EUGÉNIE d'Autriche, fille de Philippe II, roi d'Espagne, et d'Élisabeth de France, épousa en 1598 Albert, fils de l'empereur Maximilien II, et vint aux Pays-Bas, dont Philippe leur avait abandonné la souveraineté, avec le consentement des États. Dans cette cession, Philippe dit que « c'est pour le bien et repos des- » dits pays, et que c'était le vrai » chemin pour parvenir à une » bonne et solide paix, et se » délivrer d'une si ennuyeuse » guerre, de laquelle ils ont été » travaillés par un si long es- » pace d'années; et considérant, » ce qu'à tous est notoire, que » le plus grand bonheur, qui est » de se trouver régi et gouverné » à la présence de son prince et » seigneur naturel, Dieu est té- » moin des peines et soins qu'a- » vons eus souvent de ne l'avoir » ainsi pu faire personnelle- » ment. » (*Voyez* ALBERT.) Après la mort de son époux, arrivée en 1621, Isabelle gouverna seule pendant 12 ans, et mourut en 1633, âgée de 67 ans. Sa douceur, sa prudence, sa justice, l'ont rendue chère au peuple, et son nom est encore en vénération dans ces provin-

ces. Sa piété était si solide et si soutenue, que son palais ressemblait plus à un monastère qu'à une cour. M. Schaw, Anglais, dans son *Essai sur les Pays-Bas autrichiens* ne cesse de parler du bonheur des Belges sous le gouvernement d'Albert et d'Isabelle; il admire surtout le courage et la fermeté, la sagesse et la modération de cette princesse; mais comme protestant, il n'a pu s'empêcher de l'accuser d'avoir été superstitieuse (c'est-à-dire, chrétienne et pieuse). Si cela était, on ne pourrait que bénir la *superstition* qui rend les peuples heureux, qui fait chérir et bénir les princes; tandis que la philosophie ne produit rien de tout cela, et, comme Schaw le remarque lui-même, ne fait qu'effrayer, ronger, détruire et bouleverser. « Albert et Isabelle, dit » cet auteur, continuèrent à » régner sur cette partie des » Pays-Bas, qui reconnaissait » leur autorité, savoir les Pays- » Bas autrichiens et français » d'aujourd'hui. Ces provinces » prospérèrent sous leur gou- » vernement, qui fut heureux. » L'archiduc possédait à un de- » gré éminent les vertus paci- » fiques qui contribuent tant au » bonheur du genre humain : » il employa avec succès le » temps du repos qui suivit » la trève avec la Hollande, à » rétablir ces provinces, qui » avaient été agitées et désolées » par une guerre de quarante » ans. Les bonnes lois des an- » ciens princes furent rétablies; » on en fit denouvelles; qui fu- » rent avantageuses au pays. » L'*Edit perpétuel*, loi fort » respectée dans les Pays-Bas » autrichiens, fut l'ouvrage de » ce règne, sous lequel la juris- » prudence fut reglée et la tran- » quillité des citoyens assurée. » La pureté des mœurs, l'ordre, » régnèrent à la cour d'Isabelle » et d'Albert, et la satisfaction » que ressentait le peuple en » voyant ses souverains dans le » pays, était augmentée par les » vertus de ces princes, et par » la douceur et l'équité de leur » administration. Les sciences » et belles-lettres fleurirent sous » ce règne. On compta alors » dans la Belgique plusieurs » hommes fameux par leur éru- » dition; et les archiducs ne né- » gligèrent rien pour l'avance- » ment et l'encouragement des » lettres et des arts. »

ISABELLE. *Voy.* Élisabeth.

ISABELLE de Hongrie. *Voy.* Gaba.

ISAIE, ou Isaias, le premier des 4 grands prophètes, était fils d'Amos, de la famille royale de David. Il prophétisa sous les rois Osias, Joatham, Achaz et Ézéchias, depuis l'an 735 jusqu'à 681 avant J.-C. Le Seigneur le choisit dès son enfance pour être la lumière d'Israël. Un séraphin prit sur l'autel un charbon ardent, et en toucha ses lèvres pour les purifier. Ezéchias étant dangereusement malade, Isaïe alla de la part de Dieu lui annoncer qu'il n'en relèverait pas. Dieu, touché par les prières et les larmes de ce prince, lui renvoya le même prophète, lui annoncer sa guérison, et pour lui en donner un gage, il fit en sa présence rétrograder de dix degrés l'ombre du soleil sur le cadran d'Achaz. Le roi Manassès, successeur d'Ezéchias, eut moins de vénération pour Isaïe. Choqué des reproches que le saint prophète lui faisait de ses impiétés,

il le fit fendre par le milieu du corps avec une scie de bois, l'an 681 avant J.-C. Il avait pour lors environ 130 ans. Isaïe parle si clairement de J.-C. et de l'Église, que, suivant l'expression de saint Jérôme, *on croit lire l'Évangile plutôt qu'une prophétie*. Les choses plus rapprochées de son temps, sur lesquelles il parle en homme inspiré, sont particulièrement trois grands événements. Le premier est le projet que Phacée, roi d'Israël, et Razin, roi de Syrie, formèrent, sous le règne d'Achaz, de détrôner la maison de David. Le 2e est la guerre que Sennachérib, roi d'Assyrie, porta dans la Judée au temps d'Ezéchias, et la défaite miraculeuse de son armée. Le 3e est la captivité de Babylone, et le retour des Juifs dans leur pays. Isaïe passe pour le plus éloquent des prophètes. Son style est grand et magnifique, ses expressions fortes et toujours assorties à la chose. « On chercherait en vain, » dit l'abbé Joubert, qui a si » bien écrit sur l'éloquence des » Livres saints, dans les auteurs, » soit sacrés, soit profanes, une » élévation de style telle que » celle qui se montre dans les » écrits d'Isaïe. Tout y est noble, » grand, aisé et coulant. Tout y » est exposé et varié suivant les » sujets. Isaïe a-t-il à toucher » l'aimable ou le tendre ? on di» rait que son pinceau ne s'est » jamais exercé que dans le gra» cieux. Traite-t-il le grand ou » le terrible ? le ciel et la terre » paraissent avec leur plus riche » parure, pour rendre hommage » à leur Créateur, et s'ébranlent, » pour ainsi dire, sous sa main, » pour servir sa colère. On croit » voir le Dieu des armées ranger » et conduire lui-même les guer» riers qu'il a formés pour ven» ger la gloire de son nom. On » croit entendre le fracas des » villes, des empires, des na» tions entières, qu'ébranle et » que foudroie son bras tout » puissant. Qu'Isaïe s'élève ou » qu'il s'abaisse, c'est toujours » avec dignité : s'il étend ses de» scriptions, ses images sont tou» jours animées du même feu ; » s'il les resserre, des traits for» tement prononcés font enten» dre tout ce qu'aurait dit un » plus long détail ; s'il console, » c'est la compassion même et la » tendresse la plus ingénieuse » qui parlent. Rien de plus pres» sant que ses raisonnements et » ses exhortations : la lumière et » la prudence dictent ses avis, » la terreur accompagne ses me» naces. » Saint Jérôme dit que ses écrits sont comme l'abrégé des saintes Écritures, et un précis des plus rares connaissances; qu'on y trouve la philosophie naturelle, la morale et la théologie. Parmi les *Commentaires* de ce prophète, on distingue, *celui* de Gaspard Sanctius et celui de D. Calmet. Ceux de Campège et de Vitringa sont recherchés parmi les protestants. On a publié en 1789, *Isaïe, traduit en français, avec des notes et des réflexions morales et dogmatiques*, Paris, 5 vol. in-12; ouvrage posthume du père Berthier, que les hommes savants et pieux ont accueilli avec un empressement bien mérité. On reproche néanmoins à l'auteur d'avoir eu trop de confiance dans quelques nouveaux hébraïsants. M. de Genoude a publié en 1818 une traduction nouvelle des prophéties d'Isaïe, qui est estimée pour son élégance et sa fidélité, et est accompagnée d'un *Discours préliminaire*

et de notes. Nous avons encore en vers français des morceaux traduits d'Isaïe. J.-Baptiste Rousseau, Le Franc de Pompignan, et tout nouvellement encore M. de la Martine, ont puisé de belles strophes dans ses prophéties.

ISAM. *Voyez* HISCHAM.

ISAMBERT (Nicolas), célèbre docteur et professeur de Sorbonne, natif d'Orléans, enseigna long-temps la théologie dans les écoles de Sorbonne, et mourut en 1642, à 77 ans. On a de lui des *Traités de théologie* et un *Commentaire* sur la Somme de saint Thomas en 6 vol. in-fol., qui prouvent autant de savoir que de zèle pour l'orthodoxie.

ISAURE (Clémence), fille aussi spirituelle qu'ingénieuse, institua, dans le XIVe siècle, les *Jeux Floraux*, à Toulouse sa patrie. On les célèbre tous les ans au mois de mai. On prononce son Éloge, et on couronne de fleurs sa statue de marbre qui est à l'hôtel-de-ville. Cette fille illustre laissa un prix pour ceux qui auraient le mieux réussi dans chaque genre de poésie : ces prix sont une *violette* d'or, une *églantine* d'argent, et un *souci* de même métal. Catel a prétendu que Clémence était un personnage imaginaire ; mais il a été réfuté par dom Vaissette. (*Voy.* l'*Histoire* du Languedoc de ce bénédictin, tome 4, page 198 ; et surtout la note 19, à la fin du même vol., p. 565. On peut aussi consulter les annales de Toulouse, par La Faille, et le Mémoire imprimé en 1776 au nom de cette société littéraire.) Dans le temps d'Isaure, la fondation d'une académie et d'un prix académique étaient une chose louable, un moyen précieux de dissiper l'ignorance et la barbarie. Dans ce siècle, ce n'est qu'une source de pédanterie de plus, un renforcement de frivolité, de vaines prétentions, et souvent d'une fatale subversion en matière de croyance, de mœurs et de science. On a vu des écrivains fort au-dessous du médiocre, être de 23 académies, et étaler cette ridicule énumération à la tête de leurs inepties. *V.* PIRON.

ISBOSETH, fils de Saül, régna pendant deux ans assez paisiblement sur les dix tribus d'Israël, lorsque David régnait à Hébron sur celle de Juda. Abner, général de son armée, auquel il était redevable de la couronne, souffrant impatiemment une juste réprimande qu'il lui fit, passa au service de David, et le fit reconnaître pour roi par les dix tribus, l'an 1048 avant J.-C. Quelque temps après, deux Benjamites assassinèrent Isboseth dans son lit, et portèrent sa tête à David. Ces misérables croyaient faire leur fortune par ce présent; mais ce généreux monarque fit tuer les deux meurtriers, et fit faire de magnifiques funérailles à Isboseth. Le règne de ce prince fut en tout de sept ans et demi.

ISDEGERDE Ier, roi de Perse, succéda à Sapor son aïeul, dont il n'imita pas les vertus. Il fut débauché, avare et cruel. Il fit la guerre aux empereurs d'Orient, qui refusaient de lui payer le tribut que ses ancêtres exigeaient d'eux. Théodose le Jeune traita de la paix avec ce prince. La religion chrétienne fit de grands progrès en Perse sous son règne; mais le zèle indiscret d'un évêque nommé Abdas excita une persécution qui commença en 414 et qui dura près de 30 années. Cet évêque avait renversé le temple consacré au Feu ; Isdegerde

lui ordonna de le rebâtir, mais il le refusa, comme il le devait. (*Voyez* Abdas.) La mort d'Isdegerde arriva vers l'an 420. Il éprouva, suivant les historiens persans, les effets de la vengeance divine. Il fut tué, disent-ils, par un coup de pied d'un beau cheval, trouvé par hazard à la porte de son palais, et qui disparut dès qu'il eut rué contre le le prince. — Il y a deux autres rois de Perse du même nom, dont le dernier fut vaincu et dépouillé de sa couronne par Omar, l'an 636.

ISÉE, orateur celèbre, né à Chalcis dans l'île d'Eubée, passa à Athènes vers l'an 344 avant J.-C., et y fut disciple de Lysias et maître de Démosthènes. Ce prince de l'éloquence grecque s'attacha à lui plutôt qu'à Isocrate, parce qu'il mettait dans ses discours plus de force et de véhémence, tandis que l'autre prodiguait les fleurs : mais d'un autre côté il se livrait à des discussions arides et ingrates, qui ont fait dire à un critique, qu'*Isée est un de ces écrivains qu'on loue volontiers pour être dispensé de le lire*. Nous avons dix *Harangues* de lui dans les anciens Orateurs grecs d'Etienne, en 1575, in-fol. *Voy.* Andocides.

ISÉE, autre orateur grec, vint à Rome à l'âge de 60 ans, vers l'an 97 de J.-C. Pline le Jeune dit dans ses *Lettres* qu'il ne se préparait jamais, et qu'il parlait toujours en homme préparé. Ses ouvrages sont perdus.

ISELIN (Jacques-Christophe), *Iselius*, né à Bâle en 1681, obtint la chaire d'histoire et d'antiquités de cette ville, ensuite celle de théologie et la place de bibliothécaire, et mourut en 1737, à 56 ans. On a de lui un grand nombre d'ouvrages, dont les principaux sont : 1° *De Gallis Rhenum transeuntibus carmen heroïcum*, 1696, in-4°; *De historicis latinis melioris ævi dissertatio*, 1696, in-4°; 3° Un grand nombre de *Dissertations* et de *Harangues* sur différents sujets; 4° plusieurs *Ouvrages de controverse*, pleins de préjugés de sa secte. De Boze a donné son Eloge, Roques sa *Vie* dans le Mercure suisse, et Moréri la liste de ses ouvrages.

ISIDORE de Charax, auteur grec du temps de Ptolémée Lagus, vers l'an 300 avant J.-C., a composé divers *Traités historiques*, et une *Description de la Parthie*, que David Haeschelius a publiée. Elle peut être utile. On la trouve aussi dans les petits Géographes d'Oxford, 1703, 4 vol. in-8°.

ISIDORE d'Alexandrie (Saint), né en Egypte vers l'an 318, passa plusieurs années dans la solitude de la Thébaïde et du désert de Nitrie. Saint Athanase l'ordonna prêtre, et le chargea de recevoir les pauvres et les étrangers. Cette fonction lui a fait donner le nom d'*Isidore l'Hospitalier*. Il joignit à une vie austère un travail continuel. Il défendit avec zèle la mémoire et les écrits de saint Athanase contre les ariens. Isidore se brouilla dans la suite avec Théophile d'Alexandrie, pour n'avoir pas voulu se prêter à ses vues contre Pierre, archiprêtre d'Alexandrie; et ce patriarche le chassa du désert de Nitrie, et de la Palestine, avec trente autres solitaires. Il se réfugia à Constantinople l'an 300, où il fut très bien reçu de saint Chrysostôme. La protection ouverte que celui-ci accorda à Isidore le justifie pleinement de

l'accusation d'origénisme. Théophile se réconcilia dans la suite avec Isidore, qui mourut en 403, à 85 ans. Pallade a commencé son Histoire lausiaque par la *Vie* de saint Isidore.

ISIDORE DE CORDOUE, évêque de cette ville sous l'empire d'Honorius et de Théodose le Jeune, composa des *Commentaires* sur les Livres des Rois. Il dédia cet ouvrage vers 412 à Paul Orose, disciple de saint Augustin. On le nomme aussi *Isidore l'Ancien*, pour le distinguer d'*Isidore le Jeune*, plus connu sous le nom d'*Isidore de Séville*.

ISIDORE DE PÉLUSE (Saint), ainsi nommé parce qu'il s'enferma dans une solitude auprès de cette ville, florissait du temps du concile général d'Ephèse, tenu en 431 ; et mourut en 440, avec une grande réputation de science et de vertu. Saint Chrysostôme avait été son maître, et il fut un de ses plus illustres disciples. Nous avons de lui cinq *Livres de Lettres* en grec, et quelques autres ouvrages, dont la meilleure édition est celle de Paris, donnée par André Schot en 1530, in-fol., en grec et en latin. Le style en est précis, élégant et assez pur. Plusieurs points de morale, de théologie et de discipline ecclésiastique y sont éclaircis, ainsi que plusieurs passages de l'Ecriture. On y trouve beaucoup de solidité et de précision. Ce saint est connu aussi sous le nom d'*Isidore de Damiette*, les auteurs confondant quelquefois cette ville avec Péluse. (*Voyez* le Dict. géogr.)

ISIDORE DE SÉVILLE (Saint), fils d'un gouverneur de Carthagène en Espagne, fut élevé par son frère Léandre, évêque de Séville. Après la mort de ce saint prélat, il fut choisi pour son successeur, en 601. Pendant près de 40 ans d'épiscopat, il fut le père des pauvres, la lumière des savants, le consolateur des malheureux et l'oracle de l'Espagne. Il mourut en saint, comme il avait vécu, l'an 636. Le concile de Tolède, tenu en 653, l'appelle le *docteur de son siècle* et le *nouvel ornement de l'Eglise*. Isidore avait présidé à un grand nombre de conciles assemblés de son temps, et en avait fait faire les réglements les plus utiles. On a de lui plusieurs ouvrages qui décèlent beaucoup de savoir, mais qui manquent quelquefois de goût ; les principaux sont : 1° XX *Livres des origines* ou *étymologies*. Saint Isidore n'avait pas mis la dernière main à cet ouvrage ; Braulion, évêque de Saragosse, le retoucha et lui donna la forme dans laquelle il est aujourd'hui. Cet ouvrage traite de presque toutes les sciences divines et humaines. 2° Des *Commentaires* sur les livres historiques de l'Ancien-Testament ; ils ne sont pas assez littéraux. Nous n'avons qu'une partie de ces commentaires. 3° Un *Traité* assez curieux *des écrivains ecclésiastiques* ; 4° un *Traité des offices ecclésiastiques*, intéressant pour les amateurs de l'antiquité et de l'ancienne discipline. Isidore y marque sept *prières du sacrifice*, qui se trouvent encore avec le même ordre dans la *Messe mozarabique*, qui est l'ancienne liturgie d'Espagne, dont ce saint est reconnu pour le principal auteur. L'édition du *Missel*, 1500, in-fol., et celle du *Bréviaire*, 1502, in-fol., imprimées par ordre du cardinal Ximenès, sont fort rares. (*Voyez* ORTIZ.) On a

fait paraître à Rome, en 1740, in-fol., un *Traité* sur cette liturgie. 5° Une *Règle*, qu'il donna au monastère d'Honori, où il recommande le travail des mains, disant « que ceux qui veulent » lire sans travailler, profitent » mal de la lecture qui leur or» donne le travail. » Ce qu'il ne faut cependant pas prendre avec trop de généralité et de rigueur, comme l'a prouvé le P. Housta, dans ses Remarques sur l'Histoire ecclésiastique de Fleury. 6° Une *Chronique depuis Adam jusqu'en* 626; 7° une *Histoire des rois Goths, des Vandales et des Suèves*, dont on n'avait qu'une partie dans les éditions de ses OEuvres. Le P. Florès l'a publiée tout entière dans sa *Epana sagrada*, tom. 6. La meilleure édition de ces différents ouvrages est celle de dom du Breuil, bénédictin, Paris, 1601, in-fol., et Cologne, 1618. 8° Une précieuse *Collection de Décrétales*, encore manuscrite, examinée et vérifiée par le savant P. Burriel. (*Voyez* ce nom.) Elle commence par ces mots : *Canones sancti et magni*, etc., et comprend les conciles grecs. Celui de Nicée est à la tête. Les canons que l'on nomme *apostoliques* ne s'y trouvent pas. Viennent ensuite les conciles d'Afrique, puis ceux de France et d'Espagne, qui terminent la première partie. La seconde contient les Décrétales des papes, et commence par deux Lettres de saint Damase à Paulin d'Antioche; celles de saint Clément, Lin, Clet, Lucius, Melchiades, etc., n'y sont pas. Après les Lettres de Damase suivent celles de Sirice (par lesquelles Denis le Petit a commencé sa collection), et celles des autres jusqu'à saint Grégoire le Grand, contemporain de saint Isidore. (*Voyez* l'article suivant.) Nous avons une *Vie* de ce saint par Lucas, évêque de Tuy en Galice.

ISIDORE Mercator, ou Peccator, est, selon toute apparence, le même que le précédent, qui, par humilité, prenait le nom de *Peccator*, dont, par erreur, les copistes auront fait *Mercator* : car jamais on n'a pu avoir aucune notion sur ce prétendu *Isidorus Peccator*. On ne sait ni sa patrie, ni sa qualité, ni sa naissance, ni sa mort, ni aucune de ses actions. On ne connaît que sa *Collection* des Décrétales; et, comme cette Collection est originairement et fondamentalement celle de saint Isidore de Séville, il n'est pas raisonnable de supposer un Isidore différent de ce saint et savant évêque. Cette Collection, telle que nous l'avons fait connaître dans l'article précédent, a été, à la vérité, successivement augmentée de plusieurs conciles et décrétales; mais elle est toujours la Collection d'Isidore de Séville, comme celle de Denis le Petit ne laisse pas, quoique beaucoup augmentée, d'être celle de Denis le Petit. « Ces additions, dit le P. Burriel, ne diminuent en rien l'au» torité et l'authenticité de cette » Collection, parce qu'elles sont » toutes authentiques, et on ne » peut pas dire pour cela que » saint Isidore n'en soit l'auteur, » puisque ces additions se fai» saient successivement à la Col» lection, formée de la même » manière qu'on ajoute aujour» d'hui au Bréviaire les saints » nouveaux. Ceci ne se faisait pas » sans l'autorité légitime, le res» pect qu'on avait alors pour ces » canons et cette Collection » étant si grand, comme tout le

» monde sait, et qu'on peut » prouver par plusieurs témoi- » gnages. C'est ainsi que saint » Julien de Tolède, ses évêques » provinciaux, et les procureurs » des autres métropolitains d'Es- » pagne, n'ont point trouvé de » marque plus sublime d'hon- » neur à faire aux actes du sixiè- » me synode général, pour les » faire publier et recevoir comme » constitution dogmatique de » toute l'Eglise, que d'ordonner » de les placer dans le *Codex ca- » nonum*, à la suite du concile de » Calcédoine, comme, en effet, » il fut ordonné dans les canons » 5, 6 et 7 du quatorzième con- » cile de Tolède. Par la même » autorité, on ajoutait les conciles » particuliers, comme on le voit » dans le Prologue du neuvième » concile de Tolède. De la même » manière que Denis le Petit est » reconnu pour auteur de la Col- » lection par lui faite, quoique » Adrien Ier l'augmentât de plu- » sieurs additions, et que la » Collection ainsi ajoutée par » Adrien est attribuée, malgré » cela, à Denis le Petit, parce » que les additions n'ont point » altéré le fond, l'ordre et la sy- » métrie de l'ouvrage dionysien; » de même, quoiqu'après la mort » de saint Isidore, on ait ajouté à » sa Collection quelques conciles » postérieurs au saint, on ne doit » pas pour cela lui ôter la gloire » d'auteur de la Collection; et on » ne doit pas non plus laisser d'ap- » peler et nommer ce code, *Col- » lection d'Isidore*, parce qu'on y » trouve des additions postérieu- » res à sa mort, quand celles-ci » n'ont point altéré la substance, » la distribution et l'arrange- » ment de son ouvrage. » Inter- polée ensuite par un inconnu; elle est encore la Collection d'I- sidore de Séville, puisque le fond, le plan et la disposition en sub- sistent, et que c'est évidemment cette Collection qui, maladroi- tement retouchée et amplifiée, a été répandue en Allemagne durant le VIIIe et IXe siècle. C'est à tort que quelques écrivains, et particulièrement le compila- teur Febronius, ont prétendu que cette collection avait pro- duit des changements dans la hiérarchie et la discipline, et agrandi l'autorité du pape. Car, 1° on s'accorde à croire que cet éditeur ou interpolateur a vécu dans le VIIIe siècle; son ouvrage ne fut connu que vers 790 (1). Il est reconnu que les papes In- nocent Ier, Grégoire le Grand, Léon le Grand, ont exercé dans toute l'Église une autorité plus vaste, plus ferme, plus éclatante que la plupart de leurs succes- seurs. Les hérétiques mêmes en conviennent. Casaubon admire en particulier l'énergie du pon- tificat de Léon. (*Exercit.* XV *ad Annal. Baron.*) Avant eux et dès les premiers siècles, le pape saint Clément, disciple de saint Pierre, adresse des lettres pleines de force aux Corinthiens (sans que leur évêque s'en formalise), pour les reprendre des dissen- sions qui les divisent. Saint Iré- née enseigne que c'est au siége de Rome qu'il faut recourir pour s'instruire de la tradition apostolique; et de toutes les parties du monde chrétien, on

(1) Riculphe, archevêque de Mayence, en fit diverses copies, qu'il répandit en Allemagne et en France. Quelques critiques font Riculphe auteur de cette collection : ce qu'il y a de certain, c'est qu'elle a d'abord paru à Mayence, comme l'a prouvé le P. Zaccaria, et non en Espagne, comme l'ont avancé des écrivains peu instruits (à moins qu'on ne l'entende du fond même de la Collection). Car puisque dans toute l'Espagne on ne trouve et qu'on n'a jamais trouvé un seul exemplaire manuscrit de la Collection interpolée, puisqu'on ne l'y connaissait pas avant l'invention de l'imprimerie, il est tout-à-fait déraisonnable d'attribuer cette altération à un écrivain espagnol.

porte à Rome les causes les plus importantes. Si les évêques proscrivent les erreurs dans les conciles, c'est toujours à Rome qu'ils demandent la confirmation de leurs décrets. Si les évêques d'Orient demandent la confirmation de leurs élections à leurs patriarches, les élections des patriarches demeurent aussi toujours soumises au siége de Rome, auquel ils envoient leurs professions de foi : et les papes refusent de les confirmer, lorsqu'ils jugent les élections irrégulières ou les professions de foi insuffisantes. Saint Athanase, Paul de Constantinople, Marcel d'Ancyre, Asclepas de Gaza, en appellent à Rome des sentences portées contre eux par des conciles; Jules I[er] casse les sentences, et restitue les évêques à leurs siéges. Innocent I[er] rétablit saint Jean Chrysostôme sur le siége de Constantinople, et annule le décret du concile du Chêne qui l'a déposé, etc., etc. Alors Isidore n'était pas encore au monde; il devait s'écouler quelques siècles avant qu'il y vînt. 2° Si on en croit le fameux abbé Schmidt, dans son Histoire des Allemands, regardée par les partisans des nouveaux systèmes comme un livre national et classique, ce n'est pas du tout pour élever le pape, mais pour soustraire les évêques à l'empire des métropolitains, qu'Isidore a compilé ou fabriqué ses *Décrétales*. « Isidore, » dit-il, osa attaquer les juges » mêmes des évêques, c'est-à- » dire les métropolitains, et tâ- » cha d'anéantir leur pouvoir, » afin que les évêques fussent li- » bres et en sûreté, et, pour » ainsi dire, inviolables. On se » trompe beaucoup, si l'on croit » que son dessein était d'élever » l'autorité du pape. Il ne les » faisait plus grands qu'afin de » rendre les métropolitains plus » petits. » Avant M. Schmidt, Charles Blasco, dans un savant Commentaire sur les canons d'Isidore, avait établi la même opinion, à cela près qu'il croyait, et avec raison, l'autorité du pape également propre à consolider celle des métropolitains, en même temps qu'elle les empêchait d'en abuser. Selon Blasco, le but du collecteur des Décrétales était d'établir un métropolitain à Mayence avec les prérogatives de patriarche; le tout par l'autorité papale, destinée par J.-C. à donner la sanction à toute autorité subalterne dans le gouvernement de l'Église; et pour rassurer les évêques contre la puissance des métropolitains, il leur montrait dans le pape un moyen sûr de la contenir. 3° Le compilateur ou interpolateur, quel qu'il soit, a-t-il vraiment poussé l'imposture et le triste talent de la falsification aussi loin qu'ils le disent? Gardons-nous bien de le croire; nous adopterions la plus étrange absurdité. Quoique plusieurs de ces lettres soient suspectes à cause de la fausseté des dates, à cause des noms des papes à qui on les attribue, ou à cause des titres d'archevêques, qui n'étaient pas encore en usage dans les temps où l'on suppose qu'elles ont été écrites, on ne peut pas conclure de là qu'elles sont indistinctement et généralement fausses quant au fond; car est-il bien surprenant qu'un compilateur peu éclairé dans la critique ait adopté des écrits infidèles pour les dates ou pour les noms des papes? Est-il surprenant qu'il ait substitué mal à propos le titre

d'archevêque à celui d'évêque, pour les siéges qui avaient le titre d'archevêché dans le temps où il écrivait? « Faut-il s'étonner, dit un critique aussi savant que raisonnable, si dans » le temps où l'imprimerie » n'existait pas, où les exemplaires manuscrits étaient rares, et plus rarement collationnés avec les originaux; où les » documents épars manquaient » d'ensemble et de suite, sans » nom d'auteur, et mêlés confusément avec les ouvrages » des autres; où les copistes s'occupaient à réunir tout ce qui » avait quelque rapport; où les » savants ajoutaient des notes et » des réflexions, qui ensuite ont » passé dans le texte, et substituaient aux anciens mots des » mots plus connus et plus assortis à l'état des choses, etc.; » faut-il s'étonner si dans un tel » temps il s'est formé des collections où nous trouvons de » grands défauts et des faussetés, sans que l'esprit d'erreur » ou l'envie de tromper y ait eu » la moindre part? » Enfin est-il croyable qu'un imposteur, ayant dessein de surprendre la bonne foi des Eglises et de leur faire adopter des lettres supposées, n'eût pas observé au moins la vraisemblance sur la discipline qui s'était observée jusqu'alors? Est-il croyable que ce rédacteur eût pu, au moyen d'une suite de Décrétales jusqu'alors ignorées, persuader à toute l'Eglise occidentale qu'elle avait suivi jusqu'à ce temps un usage contraire à celui qu'elle avait toujours pratiqué effectivement, et cela sur un fait aussi important, aussi public que celui du gouvernement général de l'Église, et dont il devait rester encore beaucoup de monuments authentiques? On peut dire que cette dernière réflexion surtout est péremptoire. Pour la combattre, il faudrait supposer qu'un aveuglement général et subit eût frappé tous les esprits; que les évêques, les princes et les peuples ont passé tout à coup à un oubli des choses passées, plus parfait que celui que produisait l'eau du Léthé. Mais outre l'extravagance d'une pareille supposition, il y a de plus ici une erreur contre la foi. Quelque illusion que puisse produire un recueil de fausses Décrétales, il est impossible, il est contre la divine parole, contre l'assistance promise du Saint-Esprit, que l'Église en fasse depuis dix siècles la base et la règle de ses opérations, des décrets de ses conciles, de l'état général de sa discipline et de sa hiérarchie. Le prétendre avec Febronius et les docteurs d'Ems, c'est livrer l'épouse de J.-C. à l'esprit de subversion et de désordre, c'est tomber dans la dangereuse et criminelle folie dont parle saint Augustin : *Si quid per totum orbem frequentat Ecclesia, quid sit faciendum disputare apertissima insania est.* — Le célèbre Morin, homme profondément instruit dans les affaires de discipline et de hiérarchie, établit la même règle d'une manière lumineuse et pathétique : *Insolentissima igitur est insania, non modo disputare contra id quod vidimus universam Ecclesiam credere, sed etiam contra id quod videmus eam facere. Fides enim Ecclesiæ non modo regula est fidei nostræ, sed etiam actiones ipsius actionum nostrarum; consuetudo ipsius consuetudinis quam observare debemus.* Præf. Com-

ment. hist. de admin. sacram. pœnit. — Enfin, quand il serait vrai que les Décrétales d'Isidore auraient apporté quelque changement dans la discipline, il en faudrait conclure précisément qu'elles ont été l'occasion (nullement le fondement, le titre et la sanction) d'une réforme avantageuse; que l'Eglise a cru s'en bien trouver, et que cette révolution dans la discipline rentre dans la considération générale des vicissitudes qu'elle a essuyées, et qui toutes tiennent à un gouvernement dont l'Esprit saint dirige les moyens et assure la conservation. C'est la conclusion du savant Thomassin, qui d'ailleurs a peut-être attribué trop d'influence aux fausses Décrétales : *In usu et exercitio variatum est, non in potestate, quæ et in conciliis provincialibus suo modo et in romanis pontificibus pro eorum summo principatu eadem semper intacta atque illibata viget : erumpit autem et exercetur non eodem semper modo;* SED PRO LOCORUM TEMPORUMQUE ET RERUM OPPORTUNITATE, PRO ECCLESIÆ SIVE UTILITATE, SIVE NECESSITATE : HÆC CERTISSIMA NORMA EST CONCILIANDÆ ANTIQUÆ ECCLESIARUM DISCIPLINÆ CUM NOVA.

ISIDORE DE SAINT-JOSEPH, selon les uns de Douai, selon d'autres de Dunkerque, embrassa l'ordre des carmes à Douai, l'an 1622. Il enseigna avec réputation la philosophie et la théologie aux Pays-Bas, et la controverse à Rome; fut fait consulteur du saint-office, procureur-général de la congrégation d'Italie de son ordre en 1650, et définiteur général en 1656. Il était versé dans les langues et dans l'histoire de son ordre. Il mourut à Rome l'an 1666. On a de lui : 1° *Vita et epistolæ spirituales Joannis a Jesu Maria carmelitæ*, Rome, 1649, in-24; 2° *Sancti Gregorii decapolitæ sermo nunc primum editus*, grec et latin, avec des notes, Rome, 1642; 3 une *Histoire des carmes de la congrégation d'Italie*, publiée en 1671, en 2 volumes in-fol., par le P. Pierre de Saint-André.

ISIDORE DE ISOLANIS, dominicain milanais, dans le XVIe siècle, s'est rendu célèbre par les opinions singulières et hardies, qu'il a répandues dans ses ouvrages; les principaux sont : 1° *De imperio militantis Ecclesiæ*, ouvrage rare et curieux; 2° *Disputationum catholicarum libri* V. Il y traite de l'enfer, du purgatoire et des indulgences. Ce livre est plus recherché que le précédent. 3° *De principis institutione*. Ces trois ouvrages furent imprimés à Milan en 1517, in-fol.

ISIS. *Voyez* Io.

† ISLA (Jean), jésuite espagnol, naquit à Ségovie le 11 avril 1714. Il fit ses études avec beaucoup de succès, et acquit des connaissances étendues dans les lettres sacrées et profanes. Après avoir occupé honorablement plusieurs chaires dans les maisons de son ordre, il se consacra à la prédication, et s'y distingua. Le P. Isla avait autant d'érudition que d'esprit et de goût, un tact fin et un caractère enjoué. Ami de la bonne plaisanterie, le premier ouvrage qu'il fit paraître, et dans lequel il se livra à la gaîté de son humeur, fut à l'occasion des fêtes par lesquelles les Navarrois venaient de célébrer l'avénement de Ferdinand VI au trône, en 1746. Il en

publia le récit sous ce titre : *El Dia grande de Navarra*, Madrid, 1746, in-8°. Cette satire est fine et délicate. Le P. Isla voyait avec douleur que la chaire sacrée avait perdu en Espagne toute sa première splendeur, et que le *gongorisme*, chassé de toutes parts, avait trouvé un asile parmi les prédicateurs et dans les couvents, où était en vogue le style précieux et enflé (*estilo culto*). Les prédicateurs s'étudiaient à faire des périodes retentissantes, semblables à des vers lyriques, et à rassembler des mots pompeux, tirés la plupart de la langue latine; ils se plaisaient en outre à détourner le sens de l'Ecriture, pour l'accommoder à leur sujet, ne dédaignant pas d'y mêler les pointes, les jeux de mots, et tout ce qu'ils connaissaient de l'ancienne mythologie. Le père Isla essaya donc de combattre cet abus scandaleux en le rendant ridicule, et il y réussit complétement dans son fameux roman intitulé : *Vida de fray Gerundio de Campazas*, Madrid, 1758, 3 vol. in-8°. Le frère Gerundio, héros du roman, est fils d'un riche laboureur de Campazas, grand ami des moines et surtout de leurs prédications. Le laboureur voulant consacrer son fils au cloître, lui fait donner une éducation conforme aux idées qu'il a reçues de ces hommes qu'il admirait. Une éducation aussi absurde et la fausse méthode d'enseignement que Gerundio adopte dans la suite, d'après les mauvais exemples et les mauvais conseils, le placent enfin au rang des prédicateurs à la mode. C'est alors que l'auteur fait sentir, de la manière la plus plaisante, et en même temps la plus instructive, tout le ridicule qu'il s'est proposé de combattre. Ce livre, amusant d'un bout à l'autre, où les caractères sont tracés de main de maître, et qui est toujours pétillant d'esprit, ne brille pas moins par l'érudition que l'auteur sait placer très à propos dans la bouche d'un des supérieurs de frère Gerundio, qui cherche en vain à le retirer du chemin où l'égare son ignorance. Dans le cours de l'ouvrage, le P. Isla n'oublie pas de lancer des traits contre la philosophie, qui commençait à être de mode en France et en Angleterre. Ce livre ne pouvait manquer de susciter au P. Isla de puissants ennemis, qui parvinrent à faire mettre cet ouvrage à l'*Index*; mais, malgré tous leurs efforts, ils ne purent le faire disparaître des bibliothèques des gens de goût. Il fut réimprimé à Madrid, en 1804. Baretti en avait déjà publié à Londres une traduction anglaise (2 vol. in-8°). On en a donné une autre en allemand, augmentée de prétendus bons mots contre les catholiques. Le P. Isla, se livrant toujours à ses travaux littéraires, publia ensuite : *Compendio de la Historia de Espana*, Madrid, 1796, 2 vol. in-8°. Un autre ouvrage qui fit beaucoup d'honneur au P. Isla, c'est son *Gil Blas de Santillana buelto a su patria* (Gil Blas rendu à sa patrie par un ami de la nation). Cet ouvrage, que l'auteur acheva en Italie, en 1781, ne parut à Madrid qu'en 1805, 5 vol. in-12. Si l'on en croit le P. Isla, *Gil Blas* aurait été réellement composé en espagnol par un anonyme, en 1635, et sous le ministère du duc d'Olivarès; l'ouvrage aurait été dénoncé au gouvernement d'alors, saisi ma-

nuscrit; mais l'auteur, ayant eu le temps d'en tirer une copie, se serait sauvé en France pour éviter les poursuites du ministre. On ajoute que le hasard ayant ensuite fait tomber cette copie entre les mains de Le Sage, il en composa son roman, qu'il rendit plus étendu que dans l'original. Cette prétention du P. Isla a été réfutée par M. François de Neufchâteau, dans une édition de Gil Blas, 1820. Cependant le manuscrit ci-dessus indiqué existe encore à la bibliothèque de l'Escurial. *Cartas familiares*, Madrid, 1790, 6 volumes in-12. C'est une correspondance de l'auteur avec sa sœur et son beau-frère, Ben. F. de Ayala. On a fait un recueil des plus intéressantes de ces lettres, qu'on a imprimées avec la traduction française à côté, sous le titre de *Correspondance espagnole*, Paris, Barrois, 1804, 1 vol. in-8°. Après la suppression des jésuites, le P. Isla passa en Italie, et se fixa à Bologne. Il y mourut des suites d'une inflammation de poitrine, le 20 décembre 1783. Son humeur enjouée ne nuisit jamais à sa piété; il mena toujours une vie exemplaire, et ses talents et sa bonté le firent également estimer.

ISLE-ADAM. *Voyez* VILLIERS-DE-L'ISLE-ADAM (Jean et Philippe)

ISMAEL, fils d'Abraham et d'Agar, naquit l'an 1910, avant J.-C. Ayant un jour maltraité son frère Isaac, Sara sollicita Abraham de le chasser avec sa mère Agar, et ses instances furent appuyées d'un ordre du Seigneur. Ces deux infortunés se retirèrent dans un désert, où Ismaël était près de mourir de soif, lorsqu'un ange du Seigneur apparut à Agar, et lui montra un puits plein d'eau, dont elle but ainsi que son fils. Ils continuèrent leur chemin, et s'arrêtèrent au désert de Pharan. Ismaël épousa une Egyptienne, dont il eut douze fils, desquels sortirent les douze tribus des Arabes, qui subsistent encore aujourd'hui. Ses descendants habitèrent le pays qui est depuis Hevilla jusqu'à Sur. Ismaël se trouva à la mort d'Abraham, et le porta avec Isaac dans la caverne du champ d'Ephron. Ismaël mourut l'an 1773 avant J.-C. Mahomet, dans son Alcoran, se fait gloire d'être sorti de la famille d'Ismaël. « Il semble, » dit un auteur moderne, que le » peuple de Dieu doit toujours » avoir les enfants d'Ismaël pour » ennemis; que cette race est des » tinée à combattre les chrétiens » comme les Juifs, et que le Sei- » gneur a résolu de s'en servir » pour châtier les uns et les au- » tres, conformément à ce pas- » sage de saint Paul : *Quomodo* » *tunc is qui secundum carnem* » *natus fuerat, persequebatur* » *eum qui secundum spiritum :* » *ita et nunc*. Galat. 4. » D'autres ont observé que les Arabes, toujours indépendants, jamais asservis, redoutables par une vie errante et militaire, dépouillant ou rançonnant tout ce qui les approche et tout ce qu'ils peuvent atteindre, plus invincibles dans leurs camps volants que les autres peuples dans leurs forteresses, semblent réaliser encore aujourd'hui le caractère et la destinée d'Ismaël et de sa postérité. *Hic erit ferus homo ; manus ejus contra omnes, et manus omnium contra eum ; et e regione universorum fratrum suorum figet tabernacula*. Gen. 16.

ISMAEL (CHAH) Ier, fut le premier sophi de Perse. Il était pe-

tit-fils d'Usum-Cassan. Il rétablit l'empire persan, en se disant descendu d'Ali, gendre du faux prophète Mahomet, et en donnant une nouvelle explication à l'Alcoran. C'est ce qui a formé deux sectes parmi les mahométans, qui se regardent mutuellement comme hérétiques. Ismaël commença son règne vers l'an 1505, et mourut en 1523, après avoir, pendant presque tout ce temps, fait la guerre aux Ottomans, tantôt vainqueur et tantôt vaincu. Pour établir plus solidement son trône, il sollicita les princes chrétiens de joindre leurs armes aux siennes contre ces mêmes peuples; mais le temps des croisades était passé. Ses successeurs prirent, à son exemple, le titre de *Sophi*, non parce qu'il signifie *sage* en grec, mais parce que ce mot, en langue persienne, veut dire *laine*. C'est de cette matière que les princes persans faisaient leur turban.

ISMAEL II, ou Chah Ismael, sophi de Perse, succéda à Thamas son père, en 1575. Son esprit cruel et remuant l'avait fait confiner dans une prison, dont on le tira pour le mettre sur le trône. Il s'y affermit par la mort de huit de ses frères, qu'il fit égorger, ainsi que tous leurs partisans; mais, après un règne de deux ans, il fut empoisonné par une de ses sœurs, parce qu'il paraissait avoir trop d'inclination pour la religion des Turcs, que les Persans regardent comme des hérétiques. Il avait plus de 50 ans. [La mort le surprit quand il allait sacrifier le jeune prince Abbas, dont le règne illustra la Perse.]

ISMÉNIAS, excellent musicien de Thèbes. On dit qu'ayant été fait prisonnier par Athéas, roi des Scythes, il joua de la flûte devant ce prince, qui, se moquant de l'admiration de ses courtisans, dit tout haut qu'*il préférait les hennissements d'un cheval aux sons de la flûte d'Isménias*. Voyez Athéas.

ISOCRATE, né à Athènes l'an 436 avant J.-C., fils d'un artiste de cette ville, qui faisait des instruments de musique, devint, dans l'école de Gorgias et de Prodicus, un des plus grands maîtres d'éloquence; mais il ne put jamais parler en public dans les grandes affaires de l'état: sa timidité et la faiblesse de sa voix l'en empêchèrent. Ne pouvant le faire lui-même, il l'apprit aux autres. Il ouvrit à Athènes une école d'éloquence, qui fut une pépinière d'orateurs, pour toutes les parties de la Grèce. Si ses leçons furent utiles aux disciples, elles ne furent pas moins lucratives pour le maître. Isocrate amassa plus d'argent qu'aucun sophiste de son siècle, quoiqu'il n'exigeât rien des citoyens d'Athènes. Le fils d'un roi lui donna 60,000 écus pour un discours, où il prouvait très bien qu'*il faut obéir au prince*. Mais bientôt après il en composa un autre, où il prouvait au *prince qu'il doit faire le bonheur des sujets*. On venait à lui de toutes parts. Également doué du talent de bien écrire et de celui de bien enseigner, il donnait à la fois le précepte et l'exemple. Il parlait très peu devant les gens frivoles et dissipés; se trouvant à la table du roi de Salamine, et les convives le pressant de fournir à la conversation, il s'en excusa en ces termes: « Ce que je sais n'est » pas ici de saison; et ce qui est » ici de saison, je ne le sais pas. » Dans ce qui nous reste de lui,

on voit un style doux, coulant, agréable, plein de grâces. Ses pensées sont nobles, mais trop délayées. Un critique judicieux l'a appelé *sophiste enchanteur, écrivain académique très fleuri, très harmonieux, mais froid, languissant, amoureux de paroles, et qui énerve ses pensées en voulant les embellir*. Il est le premier, suivant Cicéron, qui ait introduit dans la langue grecque ce nombre, cette cadence, cette harmonie qui en ont fait la première des langues. La nouvelle de la défaite des Athéniens par Philippe, à la bataille de Chéronée, le pénétra d'une douleur si vive, qu'il ne voulut pas survivre au malheur de sa patrie. Il mourut de douleur et d'inanition, l'an 338 avant J.-C., à 98 ans, ayant passé quatre jours sans manger. Nous avons de lui 31 *Harangues*, traduites du grec en latin, par Jérôme Wolfius. Toutes les *OEuvres* d'Isocrate furent imprimées par Henri Étienne, in-fol, 1593. Elles contiennent ses *Harangues* et ses *Lettres*. L'imprimeur y joignit la traduction de Wolfius, ses remarques propres, et quelques fragments de Gorgias et d'Aristide. On estime aussi l'édition des Aldes, 1513 et 1534, in-fol.; et celle de Londres, 1748, in-8°. On a donné à Cambridge, pour l'usage des classes de l'université, une excellente édition de 14 harangues choisies d'Isocrate, in-8°. Les littérateurs pourront consulter les Recherches de l'abbé Vatry sur les autres écrits qu'Isocrate avait composés. On les trouve dans le tome 13 des *Mémoires* de l'académie des belles-lettres. L'abbé Auger a donné une traduction en français des *OEuvres* d'Isocrate, Paris, 1781, 3 vol. in-8°.

† ISOLANI (Marie-Joseph), prêtre de la congrégation de l'oratoire de Saint-Philippe de Néri, issu d'une famille sénatoriale de Bologne, naquit dans cette ville, le 9 mars 1686. Il fit ses études à Rome et à Turin, sous des maîtres qui, avec le goût des lettres, lui inspirèrent celui de la piété. Il embrassa l'institut de l'Oratoire, en février 1705, et passa la plus grande partie de sa vie à rassembler des *Mémoires sur les vies des saints, des bienheureux et des plus illustres serviteurs de Dieu*, et à en former des recueils qui ont fait l'admiration des bollandistes. Ces savants les citent souvent en s'appuyant de leur autorité. Ces recueils ont aussi mérité les éloges du savant Gaëtan Volpi. On a du P. Isolani : 1° *Vita di Anna Maria Calegari Zucchini, Bolognese*, Bologne, 1743; 2° *Vita del P. Luigi Fenaroli, prete dell' Oratorio di Bologna*, Brescia, 1759; 3° soixante volumes sur des objets de dévotion et de spiritualité, restés manuscrits, et conservés dans la bibliothèque des PP. de l'Oratoire de Bologne. Le P. Isolani, après une vie exemplaire, mourut saintement le 24 novembre 1756, à Bologne. Le P. Barbieri, de la même congrégation, a publié *Memorie della vita e virtù del padre Ercole-Maria-Giuseppe Isolani*, etc., Venise, 1751. On peut consulter sur le P. Isolani et sur d'autres personnages de son illustre famille les *Notizie degli scrittori bolognesi del cavaliere Fantuzzi*, vol. in-4°, pag. 366 et suiv.

ISRAEL (Saint), fut prevôt de la collégiale de Saint-Junien en Limousin, puis grand-chan-

tre de Dorat dans la même province, où il avait embrassé l'institut des chanoines réguliers. Il mourut le 22 décembre 1014. La translation de son corps se fit en 1639. Nous avons de lui : 1° une *Histoire de Jésus-Christ*, en vers et en langue vulgaire, que l'on a faussement attribuée à un Isaac, abbé d'Esterp, dans le nouveau Glossaire de du Cange. Cet ouvrage prouve que la langue romane était en usage avant le XIIe siècle. Le P. Labbe a publié dans *Bibl. nov. mss.*, tome 2, la *Vie* du B. Israël, qui fut écrite quelques années après sa mort.

ISSACHAR, cinquième fils de Lia, et le 9e des enfants de Jacob. Ses descendants sortirent d'Égypte au nombre de 54,400 combattants. Sa tribu s'adonna à l'agriculture. Ce patriarche était né l'an 1749 avant J.-C.; on ne sait pas la date de sa mort.

ISTHUANFI (Nicolas), vice-palatin de Hongrie, né dans un château près de Cinq-Eglises, l'an 1538, et mort en 1615, a laissé l'*Histoire* de ce royaume, depuis 1490 jusqu'en 1608. Elle vit le jour à Cologne, in-fol., en 1622. Cette histoire est d'autant plus estimable, qu'Isthuanfi avait été employé par Maximilien II et Rodolphe II dans les affaires les plus importantes. Elle est très bien écrite, exacte et pleine d'intérêt, d'une latinité pure et très élégante. L'auteur était un homme de bien, aussi distingué par ses vertus que par ses connaissances. La continuation jusqu'à l'an 1718, par Jacques Ketteler, qu'on voit dans l'édition de Cologne, 1724, est fort inférieure à tous égards à l'ouvrage de l'historien hongrois.

ITHACE, évêque d'Ossobon (Ossone), en Espagne, montra beaucoup de zèle contre les *priscillianistes;* mais ayant abusé de son crédit près de l'empereur Maxime, pour les faire condamner à mort, il encourut l'indignation publique, et plusieurs évêques se séparèrent de sa communion. *Voyez* PRISCILLIEN.

ITTIGIUS (Thomas), savant professeur de théologie à Leipsick, travailla aux *journaux* de cette ville avec succès, et mourut en 1710, âgé de plus de 66 ans. Il avait du savoir et des vertus, et il eut de la réputation dans son pays. On a de lui : 1° un *Traité sur les incendies des montagnes*, Leipsick, 1671, in-8°; 2° une *Dissertation sur les hérésiarques des temps apostoliques*, 1703, in-4° : elle est très estimée; 3° une *Histoire des synodes nationaux tenus en France par les réformés*, 1705, in-4°; 4° une *Histoire ecclésiastique des deux premiers siècles de l'Église*, 1709 et 1711, 2 vol. in-4°; 5° des *OEuvres théologiques*. Tous ces ouvrages sont en latin. On les connaît peu en France. La plupart sont remplis de préjugés puisés dans la secte que l'auteur professait.

IVAN. *Voy.* IWAN.

IVELUS. *Voy.* JEWEL.

IVES (Saint), *Ivo*, né dans le territoire de Beauvais, d'une famille noble, fut disciple de Lanfranc, prieur de l'abbaye du Bec, et se distingua tellement par sa piété et par sa science, qu'il devint abbé, puis évêque de Chartres en 1092. Il s'éleva avec zèle contre le roi Philippe Ier, qui avait enlevé Bertrade de Montfort, femme de Foulques le Rechin, comte d'Anjou, après avoir quitté la sienne, Berthe de Hollande. Il gouverna son dio-

cèse avec sagesse, y fit fleurir la discipline ecclésiastique, et mourut le 21 décembre 1115, à 80 ans. L'historien de l'Église gallicane peint cet évêque sous des traits qui le vengent bien des jugements défavorables qu'en ont porté quelques écrivains. On a de lui : 1° un *Recueil de Décrets ecclesiastiques*. Les fausses Décrétales y sont mêlées avec les vraies. Il transcrit ordinairement le Recueil de Burchard de Worms, comme celui-ci avait transcrit celui de Reginon. 2° Un grand nombre d'*Epîtres*, et d'autres ouvrages fort utiles pour connaître la discipline de son temps. Toutes ses *OEuvres* ont été imprimées à Paris en 1647, in-fol., accompagnées de remarques savantes et utiles, et d'une *Vie* de ce saint, tirée de ses écrits, et de divers monuments du temps, par Jean Fronteau. Cette *Vie* est insérée dans les *Acta sanctorum*, avec des remarques du P. Henschenius. Outre le Recueil des Décrets ecclésiastiques et les Epîtres, cette collection renferme *Micrologus de ecclesiasticis officiis*, des sermons, et une courte chronique des rois de France.

IVES. *Voyez* Yves ou Yvon (Saint), et Yves de Paris.

IVETAUX (Nicolas Vauquelin, seigneur des), poète français, né à la Fresnaye, château près de Falaise, d'abord lieutenant-général de Caen, charge dans laquelle il avait succédé à son père (*voyez* Frenaye), fut nommé précepteur du duc de Vendôme, fils de Gabrielle d'Estrées, et ensuite de Louis XIII, encore dauphin. Sa vie licencieuse le fit renvoyer de la Cour avec des bénéfices, dont il se défit, sur les reproches que le cardinal Richelieu lui fit de la corruption de ses mœurs. Soulagé du poids d'un état dont il n'avait ni le goût, ni les vertus, il vécut en épicurien, et mourut, dit-on, de même; mais d'autres assurent, d'après Huet, qu'il mourut dans des sentiments de repentir. Ce fut en 1649, à l'âge de 90 ans, dans une maison de campagne, près de Germiny, château des évêques de Meaux. On a de lui : 1° *Institution d'un prince*, en vers, ouvrage écrit avec jugement et avec énergie, et plein des plus belles leçons de la morale; 2° des *Stances*, des *Sonnets* et d'autres *Poésies*, dans les *Délices de la poésie française*, 1620, in-8°, qui ne sont pas celles des gens de goût. [Quand des Ivetaux quitta la cour, il se retira dans une belle maison au faubourg Saint-Honoré. Un soir, il rencontra à la porte une jeune personne évanouie, fille d'un ménestrel de cabaret. Il la recueillit, l'épousa, et menait avec elle la vie des anciens bergers d'Arcadie; souvent habillés dans ce costume, ils demeuraient dans une cabane placée dans le vaste jardin de sa maison. Ils vécurent ainsi 36 ans, donnant le spectacle de la plus étrange bizarrerie. Ce vieux épicurien avait été l'ami de la fameuse Ninon de Lenclos.]

IWAN V, ou Jean Alexiowitz, czar de Russie, second fils de Michaëlowitz, né en 1651, fut disgracié de la nature. Il était presque privé de la vue et de la parole, et sujet à des convulsions. Il devait succéder à la couronne après la mort de son frère Fœdor Alexiowitz, arrivée en 1682; mais on résolut de l'enfermer dans un monastère, et de donner le sceptre à Pierre son frère,

né d'un second mariage, qui fut depuis Pierre le Grand. La princesse Sophie, leur sœur, espérant de régner sous le nom d'*Iwan*, excita une sédition pour lui conserver le trône. Après bien du sang répandu, on finit par proclamer souverains les deux princes Iwan et Pierre, en leur associant Sophie en qualité de co-régente. Ce gouvernement partagé ne dura que six ans. Sophie ayant, dit-on, projeté en 1689 de sacrifier le czar Pierre à la soif de régner seule, la conspiration fut découverte, et la princesse enfermée dans un couvent. Dès ce moment Pierre regna en maître. Iwan n'eut d'autre part au gouvernement que celle de voir son nom dans les actes publics. Il mena une vie privée et tranquille, et mourut en 1696. Ce prince laissa cinq filles, dont la quatrième, Anne, mariée en 1710 au duc de Courlande, monta depuis sur le trône de Russie.

IWAN VI de Brunswick-Bévern, fut déclaré czar après la mort de sa grand'tante Anne Iwanowna, le 29 octobre 1740. Il descendait de la sœur de cette princesse, fille comme elle du czar Iwan V, frère aîné de Pierre le Grand. Ernest, duc de Biren, favori d'Anne, devait avoir la régence sous la minorité de ce jeune prince, qui n'avait que trois mois. Mais quelques semaines après le duc de Biren fut destitué, et la régence fut déférée à Anne de Mecklembourg, duchesse de Brunswick-Bévern, mère du jeune empereur. Le 6 décembre 1741, Iwan fut détrôné et enfermé dans la forteresse de Schlusselbourg. La princesse Élisabeth Petrowna, fille de Pierre le Grand, qui fut déclarée impératrice, étant morte en 1762, et son neveu Pierre III ayant été déposé six mois après, la princesse Catherine d'Anhalt-Zerbst, son épouse, monta sur le trône. (*V.* Catherine II.) C'est sous le règne de cette princesse que le malheureux Iwan fut assassiné par son gardien, le 16 juillet 1764. Cette affaire délicate n'a pu être encore bien éclaircie.

IWANOWNA. *Voyez* Anne.

IXION, roi des Lapithes, refusa à Déionée les présents qu'il lui avait promis pour épouser sa fille Dia; ce qui obligea ce dernier à lui enlever ses chevaux. Ixion, dissimulant son ressentiment, attira chez lui Déionée, et la fit tomber par une trappe dans un fourneau ardent. Il eut de si grands remords de cette trahison, que Jupiter le fit mettre à sa table pour le consoler. Ses premières fautes ne le corrigèrent pas. Il osa aimer Junon, et tâcha de la corrompre; mais cette déesse en avertit son époux, qui, pour éprouver Ixion, forma une nue bien ressemblante à Junon, et la fit paraître devant Ixion, qui ne manqua pas alors de suivre les mouvements de sa passion. De là le proverbe : *C'est la nuée d'Ixion,* pour dire une illusion, une vaine jouissance. Alors Jupiter, trop convaincu de son dessein, foudroya ce téméraire, et le précipita dans les enfers, où les Euménides l'attachèrent avec des serpents à une roue qui tournait sans cesse.

J.

JAAPHAR BEN TOPHAIL, ou plutôt JOAPHAR. *Voy.* ce nom.

JABEL, fils de Lamech et d'Ada, de la famille de Caïn, fut le père des pasteurs qui habitaient la campagne sous des tentes; c'est-à-dire qu'il inventa la manière de faire paître les troupeaux, en les conduisant de contrée en contrée, sans demeure fixe, et sans autre habitation que des tentes, comme depuis ont fait les Scythes, les Nomades et les Arabes Sénites. Le nom de *Père* se prend souvent dans l'Écriture sainte pour maître, chef, instituteur.

JABELLY (Barthélemi), originaire de la Marche, avocat au parlement de Paris dans le XVIIe siècle, y suivit le barreau avec succès. On a de lui les *Coutumes de la Marche expliquées*, etc. Cet ouvrage estimé a été réimprimé à Paris en 1744, in-12.

JABIN, roi d'Asor, fit avec trois rois ses voisins, une ligue contre Josué. Ce général, comptant sur la protection du Seigneur, alla au-devant de l'armée ennemie, la tailla en pièces, fit couper les jarrets aux chevaux, et brûler les chariots de guerre. Josué alla ensuite assiéger Jabin dans sa capitale. Elle fut prise, détruite, et le roi et tout son peuple, dont les mœurs et les abominations en tout genre avaient attiré la malédiction du ciel, furent passés au fil de l'épée. Un de ses descendants, nommé JABIN comme lui, entreprit de le venger 200 ans après, l'an 1285 avant J.-C. Il s'assujettit d'abord les Israëlites; mais Dieu suscita Barac et Débora pour délivrer son peuple de la servitude. Sisara, lieutenant de Jabin, perdit la bataille et la vie. Jabin, voulant venger la mort de son général, subit le même sort. Sa ville capitale fut, pour la 2e fois, détruite et rasée entièrement.

† JABINEAU (Henri), prêtre de la doctrine chrétienne, puis avocat, naquit à Étampes. Il était professeur au collége des doctrinaires à Vitry, lorsque Poncet Desessarts obtint de l'évêque de Châlons-sur-Marne, qu'il lui conférerait les ordres sans exiger la signature du formulaire. On dit que cette complaisance fut payée 20,000 francs, que Dessessarts avait promis à cette condition pour les incendiés de la Fère Champenoise. Après la mort de M. de Choiseul, qui l'avait ordonné, Jabineau fut interdit par son successeur, et fut obligé de suspendre la carrière de la prédication, où il s'était fait une réputation. Il se rendit à Paris, y dogmatisa à sa manière, et se fit interdire de nouveau par M. de Beaumont. Ce fut alors qu'il abandonna l'Oratoire, et qu'il obtint le prieuré d'Andelot et le titre de chapelain de Saint-Benoît. Il continua malgré son interdiction de prêcher dans des réunions particulières, et de colporter de province en province ses touchantes homélies. Dégouté de ce ministère, il se fit avocat en 1762, fréquenta le barreau quoique prêtre, et donna grand nombre de consultations

sur toutes les affaites du parti. Le parlement ayant été dissous en 1771, il embrassa avec chaleur la cause des magistrats renvoyés, et son ardeur à déclamer contre le président Maupeou lui mérita la Bastille. Rendu à la liberté, il jouit du triomphe des magistrats exilés, et rentra avec eux au barreau. Ami de l'opposition par caractère, et accoutumé par la doctrine qu'il professait à fronder l'autorité, il embrassa d'abord les innovations de 1789; mais les désordres dont elles ne tardèrent pas d'être suivies le firent changer de système. Il combattit la constitution civile du clergé, et traita assez mal les évêques de ce parti, sans renoncer cependant à ses sentiments sur l'appel. Il mourut au mois de juillet 1792, ne laissant aucun ouvrage remarquable que quelques mémoires sur des questions de droit, quelques livres ascétiques peu importants, et quelques écrits contre les innovations de la constitution civile du clergé. Nous ne citerons de cet écrivain que : 1° *Épîtres et évangiles des dimanches, etc., avec de nouvelles réflexions*, 1775, in-12. 2° *Exposition des principes de la foi catholique sur l'Eglise, recueillis des instructions familières de M. Jab..*, in-8°, publié après sa mort; 3° *Lettre d'un magistrat de province à M...., au sujet des protestants*, 1787 ; 4° *Lettre à un ami de province sur la destruction des ordres religieux*, 1789; 5° *Lettre à M. Agier sur la consultation pour l'abbé Saurine;* 6° *Mémoire sur la compétence de la puissance temporelle sur l'érection et la suppression des siéges épiscopaux*, 1790; 7° *Réplique au développement de Camus sur la constitution civile du clergé*, 1790; 8° *La légitimité du serment civique, par Baillet, convaincue d'erreur*, 1791. Jabineau ne borna pas aux six derniers ouvrages cités ses travaux contre les innovations religieuses de l'assemblée constituante, il commença le 18 septembre 1791 un journal intitulé : *Nouvelles ecclésiastiques*, ou *Mémoires pour servir à l'histoire de la constitution prétendue civile du clergé.* Son intention était de l'opposer aux anciennes Nouvelles ecclésiastiques, rédigées par l'abbé de Saint-Marc (*voy.* GUÉRIN), qui soutenaient le schisme. Il attaqua vivement ses adversaires, et releva leurs inconséquences et leurs erreurs. Ces Nouvelles cessèrent de paraître un mois après sa mort, Maultrot et Blonde, ses collaborateurs, n'ayant pu les continuer. Jabineau a été bien peint quand on a dit de lui qu'il était un homme actif, remuant, brusque, dur et singulier ; et pour achever le portrait, ajoutons qu'il était tel que doivent rendre les erreurs qu'il professait, et qu'il avait ce caractère particulier de roideur qu'on a remarqué dans les partisans de Jansénius.

JABLONOWSKI (Alexandre-Joseph, prince de), palatin de Novogorod, se retira à Leipsick durant les troubles de sa patrie, et mourut dans cette ville le premier mars 1777. Il unissait de vastes connaissances à une naissance très distinguée, et s'est rendu célèbre par l'établissement et la fondation d'une société qui porte son nom à Leipsick, et qu'il a comblée de ses bienfaits. [Il écrivit la *Vie de douze grands généraux de la couronne de Pologne*, en polonais : et un traité en latin, intitulé *Vindiciæ Lechi et Czechi.* On les trouve dans les

Mémoires de l'académie de Leipsick.

JABLONSKI (Daniel-Ernest), théologien protestant, né à Dantzick en 1660, exerça le ministère dans diverses villes d'Allemagne. Il devint ensuite conseiller ecclésiastique de Berlin, et président de la société des sciences de cette ville. Il mourut en 1742, après avoir fait paraître beaucoup de zèle contre les athées et les déistes, et après avoir travaillé long-temps, et avec le succès qu'il devait prévoir, à la réunion des calvinistes et des luthériens. (*Voyez* HOME.) On a de lui des *Homélies*, des *Traités théologiques*, l'*Édition* d'une Bible, des *Réflexions* sur *l'Ecriture sainte* et des *Versions* latines d'auteurs anglais, etc.

JABLONSKI (Paul-Ernest), fils du précédent, professeur en théologie et pasteur de Francfort-sur-l'Oder, mort en 1757, à 64 ans, a éclairci divers articles de la langue et des antiquités égyptiennes. Son ouvrage le plus connu en ce genre est intitulé : *Pantheon œgyptiacum*. C'est un traité sur la religion des Égyptiens, publié en 1750, 3 vol. in-8°, à Francfort-sur-l'Oder. On a encore du même auteur : 1° *De Memnone Grœcorum*, Francfort, 1753, in-4°, avec des figures.; 2° *Institutiones historiœ ecclesiasticœ*, 2 vol. in-8°, estimé des protestants. Nous avons encore de cet auteur grand nombre d'ouvrages curieux et profonds, qui l'ont fait mettre au rang des plus savants orientalistes.

JACCETIUS, ou DIACETIUS (François Catanée), habile philosophe platonicien et orateur, né à Florence en 1466, fut disciple de Marsile Ficin. Il lui succéda dans sa chaire de philosophie, et mourut à Florence en 1522. On a de lui un *Traité du beau*, un autre de *l'amour*, des *Epîtres*, et plusieurs autres ouvrages imprimés à Bâle en 1563, in-fol. Il laissa treize fils. L'un deux publia quelques poésies, et s'avisa d'entrer dans une conspiration contre le cardinal Julien de Médicis, qui lui fit trancher la tête.

JACKSON (Thomas), théologien anglais, président du collége de Christ à Oxford, ensuite doyen de Pétersbourgh, naquit à Witton, dans la province de Durham, en 1579, et mourut en 1640. On a recueilli ses ouvrages en 1693, en 3 vol. in-fol. On y trouve une *Explication du Symbole*, estimée des anglicans.

† JACKSON (John), théologien anglais, né en 1686 à Henley, embrassa comme son père le ministère évangélique. Ami de Clarke et de Whiston, il partagea leurs erreurs sur la trinité, et les soutint avec tant d'ardeur qu'il se fit exclure de tout bénéfice, et s'attira plusieurs affaires fâcheuses. L'université de Cambridge lui refusa le titre de maître ès arts, et il ne put être admis à Bath à la communion anglicane. D'un caractère ardent et ami de la controverse, sa vie se passa dans les disputes; il la termina en 1763, laissant un grand nombre d'écrits. Nous nous contenterons de citer ceux qu'il publia en faveur des principes du christianisme contre les erreurs de Collins, de Tindal et de leurs partisans. 1° *Défense de la liberté humaine* contre Collins; 2° *Remarques* sur le Christianisme aussi ancien que le monde de Tindal; 3° *L'existence et l'unité de Dieu prouvées par sa nature et ses attributs*; 4° *Dissertation*

sur l'esprit et la matière, avec des Remarques *sur la recherche de Baxter sur la nature de l'ame*; 5° *Adresse aux déistes pour prouver la religion par les miracles et les prophéties;* enfin quelques autres écrits contre Warburton, pour établir la mission divine de Moïse, et contre Middleton, pour prouver que le pouvoir des miracles a continué dans l'Eglise après les apôtres.

JACOB, célèbre patriarche, fils d'Isaac et de Rebecca, naquit vers l'an 1836 avant J.-C. Sa mère avait plus d'inclination pour lui que pour Esaü son frère, à cause de la douceur de son caractère et de son aptitude aux affaires domestiques. Esaü lui vendit son droit d'aînesse pour un plat de lentilles, et Jacob lui enleva ensuite la bénédiction que son père voulait lui donner. (*Voyez* REBECCA.) Obligé de fuir la colère de son frère, il passa en Mésopotamie, auprès de Laban son oncle. Dans la route, s'étant arrêté en un lieu favorable pour se reposer, il vit en songe une échelle mystérieuse, dont le pied touchait à la terre et le haut au ciel. Les anges montaient, descendaient, et Dieu paraissait au haut; vision qui exprimait la communication admirable et consolante du ciel avec la terre, celle surtout que Dieu se proposait d'établir avec son peuple choisi, les tendres soins de sa providence et le ministère des anges employés au salut des hommes. Le patriarche étant arrivé chez Laban, s'engagea à servir sept années pour avoir Rachel, sa fille, en mariage. Il la lui promit, mais à sa place il lui donna Lia, l'aînée de ses filles. Pour avoir la cadette, Jacob s'obligea de servir encore sept autres années. Le seigneur consola Lia de l'indifférence que son époux avait pour elle, en la rendant féconde; elle eut d'abord quatre enfants, savoir : Ruben, Siméon, Lévi, Juda; Rachel étant jusque là stérile, et Lia ayant cessé d'avoir des enfants, elles donnèrent leurs servantes à Jacob, qui, suivant les mœurs de ce temps, les prit comme des épouses du second ordre, et eut des enfants de chacune d'elles; savoir, de Bala, servante de Rachel, deux fils, l'un appelé Dan, et l'autre Nephtali; et de Zelpha, servante de Lia, deux autres fils, Gad et Aser. Lia donna encore à Jacob deux fils, Issachar et Zabulon, et une fille nommée Dina. Jacob servait depuis près de 20 ans Laban, son beau père. Cet homme injuste, après lui avoir promis des récompenses, voulut lui enlever le bien acquis à la sueur de son front. Le saint homme fut obligé de sortir promptement de chez lui, courant risque d'éprouver toute sa colère; mais le Seigneur changea bientôt le cœur de son beau-père, et ils firent alliance ensemble. Le saint patriarche lutta ensuite contre un ange, qui changea son nom de Jacob en celui d'Israël, nom qui signifie *fort contre Dieu*, et qui est resté aux Hébreux : combat mystérieux qui figurait l'espèce de violence que feraient à la justice de Dieu souvent irrité, les intérêts du peuple d'Israël, la prière de ses chefs et de ses prêtres, et la constance avec laquelle sa providence en dirigerait la destinée, malgré les obstacles que ce peuple y mettrait lui-même. Jacob, devenu en quelque sorte victorieux, demanda pour prix la bénédiction de l'ange : *Non dimittam te donec benedixeris mihi.* Ce patriar-

che, retiré à Béthel, perdit Rachel, qui l'avait fait père de Joseph, et qui mourut en accouchant de Benjamin. Il en ressentit une douleur extrême, et cette douleur fut augmentée par la perte de Joseph (le plus chéri de ses enfants), qu'il crut mort, et que ses frères avaient vendu à des marchands madianites. Ayant appris ensuite que ce fils si pleuré était premier ministre en Egypte, il l'y vint trouver l'an 1706 avant J.-C. Il y vécut 17 ans; et sentant approcher la fin de ses jours, il fit promettre à Joseph qu'il porterait son corps dans le sépulcre de ses pères. Il adopta Manassès et Ephraïm, fils du même Joseph. Il donna aussi à ses enfants une bénédiction particulière : et perçant dans l'obscurité des siècles futurs, il prédit à ses fils ce qui devait leur arriver. Le saint vieillard mourut de la mort des justes, l'an 1689 avant J.-C., âgé de 147 ans. Joseph fit embaumer le corps de son père, et obtint du roi la permission de le porter dans la terre de Chanaan, pour l'enterrer dans le tombeau de ses pères. On aurait tort de reprocher à Jacob et aux autres patriarches l'incontinence, parce qu'ils eurent plusieurs femmes à la fois ; l'ancienne loi ne subsistait pas encore, et la sainteté de l'Evangile n'avait pas encore réduit le mariage à des règles plus sévères et plus assorties à l'état naturel et primitif des choses. M. Baer, dans une savante dissertation sur les Atlantiques, Francfort et Leipsick, 1777, a tâché de prouver que Jacob est le chef des Atlantiques, et que l'Atlantide n'est autre chose que la Judée. Quelque paradoxale que paraisse cette opinion, du premier abord, elle devient imposante par le développement que l'auteur lui donne. *Voyez* SÉSOSTRIS

JACOB, fanatique hongrois, apostat de l'ordre de Cîteaux, excita en 1212, sur une prétendue vision, une multitude d'enfants en Allemagne et en France à se croiser pour la Terre-Sainte. Il partirent tous avec l'empressement de leur âge; mais ils n'allèrent pas loin. La plupart s'égarèrent dans les forêts et dans les déserts, où ils périrent de chaud, de faim et de soif. Jacob, la trompette de cette émigration, était alors fort jeune. Devenu vieux, il ne fut pas plus sage. Saint Louis ayant été pris en 1250 par les Sarrasins, Jacob se mit de nouveau à faire le prophète. Il cria dans tous les carrefours de Paris, « que la sainte » Vierge lui avait commandé de » prêcher la croisade aux bergers » et aux paysans, et qu'elle lui » avait révélé que c'étaient eux » qui devaient délivrer le roi. » Des pâtres et des laboureurs commencèrent à le suivre en grande troupe. Il les croisa et leur donna le nom de *Pastoureaux*. A ces premiers croisés, qui s'enrôlèrent avec lui par simplicité, se joignirent des vagabonds, des voleurs, des bannis, des excommuniés, et tous ceux qu'on appelait alors *Ribauds*. La reine Blanche, chargée de la régence en l'absence de son fils, les toléra pendant quelque temps, dans l'espérance qu'ils pourraient délivrer le roi; mais lorsqu'elle apprit qu'ils prêchaient contre le pape, contre le clergé, et même contre la foi, et qu'ils commettaient des meurtres et des pillages, elle prit la résolution de les dissiper. Elle y réussit plus tôt qu'elle n'aurait osé l'espérer. Le bruit s'étant répandu que les

pastouraux venaient d'être excommumuniés, un boucher tua d'un coup de cognée Jacob, chef de cette multitude, comme il prêchait un jour avec son impudence ordinaire. A son exemple, on les poursuivit partout; il s'en dispersa un grand nombre, et les autres furent exterminés comme des bêtes féroces.

JACOB BEN-NEPHTALI, rabbin du ve siècle, inventa, dit-on, avec Ben-Aser, les points hébreux vers l'an 476. Il étaient l'un et l'autre l'ornement de l'école de Tibériade.

JACOB AL-BARDAI, ou ZANZALE, disciple de Sevère, patriarche d'Antioche, fut surnommé *Bardai*, de la ville de Bardea dans l'Arménie, dont il était natif, et fut un des principaux apôtres de l'*eutychianisme* dans la Mésopotamie et dans l'Arménie. C'est de lui, à ce qu'on prétend, que les *Eutychiens* prirent le nom de *Jacobites*, quoique quelques savants croient que ce nom leur a été donné d'un autre JACOB, également disciple de Dioscore et d'Eutychès.

JACOB BEN-HAIM, rabbin du XVIe siècle, publia la *Massore* dans toute sa pureté, à Venise, en 1525, 4 vol. in-fol. Il l'accompagna du texte de la Bible, des Paraphrases chaldaïques, et des Commentaires de quelques rabbins sur l'Écriture.

JACOB (Louis), né à Châlons-sur-Saône, en 1608, entra dans l'ordre des carmes, fut bibliothécaire du cardinal de Retz, ensuite d'Achille de Harlay, alors procureur-général, et depuis premier président, et fut honoré du titre de conseiller et aumônier du roi. Il mourut chez ce magistrat en 1670, après avoir publié plusieurs ouvrages, dans lesquels on trouve plus d'érudition que de critique. Comme il était naturellement bon et crédule, il se reposait avec trop d'assurance sur la bonne foi d'autrui. C'est ce qui lui a fait citer, comme de belles bibliothèques, des cabinets très médiocres. Ses principaux écrits sont: 1° *Bibliotheca pontificia*, Lyon, 1643, in-4°, réimprimée en 1647; compilation mal digérée et inexacte, sur les papes et les antipapes jusqu'à Urbain VIII, avec un catalogue des écrits publiés pour ou contre eux. Le P. Cosme de Villiers, dans la Bibliothèque des carmes, dit que cet ouvrage a donné de justes sujets à la critique des savants, puisqu'il est défiguré par un grand nombre de fautes, touchant les ouvrages et les auteurs dont il y est fait mention: des catholiques y sont mis au nombre des hérétiques, et des hérétiques au nombre des catholiques. Camusat et Nicéron ont relevé quelques-unes des erreurs répandues dans cet ouvrage. 2° *Traité des plus belles bibliothèques*, Paris, 1644, in-8°, aussi savant, mais aussi inexact que le recueil précédent; 3° *Bibliotheca parisiana*, in-4°, pour les années 1643, inclus 1650: ce sont des catalognes des livres imprimés à Paris; 4° *De claris scriptoribus cabillonensibus*, 1652; 5° *Gabrielis Naudæi tumulus*, Paris, 1659, in-4°. C'est un recueil des éloges que les savants ont fait de Naudé, et le catalogue de ses ouvrages. 6° *Bibliotheca gallica universalis*, pour les années 1643 à 1653. Ces catalogues sont moins inexacts que les autres ouvrages du P. Jacob. On prétend qu'ils ont donné la première idée des journaux. 7° Il a encore publié plusieurs ou-

vrages qui regardent son ordre, et on en conserve un grand nombre de manuscrits.

JACOB-JEAN, Arménien, natif de Zulpha, était, en 1641, chef des menuisiers du roi de Perse. Il est auteur de plusieurs inventions de mécanique; et dans un voyage qu'il fit en Europe, il conçut si bien tout ce qui regarde l'art de l'imprimerie, qu'il en dressa une à Ispahan, et qu'il fit lui-même les matrices des caractères dont il s'est servi. On y imprima, en arménien, les *Épîtres* de saint Paul, les *Sept Psaumes* pénitentiaux, et on avait dessein d'imprimer toute la Bible; mais on ne put trouver le moyen de bien composer l'encre. D'ailleurs, cette imprimerie ôtait le pain à beaucoup d'écrivains, qui faisaient des plaintes continuelles pour empêcher l'établissement de ce nouvel art qui détruisait leur métier. La charge de *Chef des menuisiers* ne peut être exercée que par un mahométan, et ce fut par un privilége particulier que Jacob-Jean fut maintenu dans cet office à cause de l'excellence de son génie. Le roi le sollicita souvent d'embrasser la religion de Mahomet; mais cet habile homme ne voulut jamais renoncer au christianisme, quelques promesses qu'on lui pût faire.

JACOB DE MONTFLEURY. *Voyez* MONTFLEURY.

JACOBÆUS OLIGER, né à Arhus, dans la presqu'île de Jutland, en 1650, voyagea dans une partie de l'Europe, fut nommé professeur de médecine et de philosophie à Copenhague, par le roi de Danemarck, et ensuite conseiller de justice. Il mourut en 1701, à 51 ans, regardé comme bon mari, bon maître, bon ami, mais d'une humeur mélancolique. On a de lui divers ouvrages de physique, de médecine et de poésie. Ceux du premier genre sont: 1° *Compendium institutionum medicarum*, 1684, in-4°; 2° *De ranis et lacertis dissertatio*, 1686, in-8°; 3° *Musæum regium, sive Catalogus rerum tam naturalium quam artificialium, quæ in basilica bibliothecæ Christiani Quinti Hafniæ asservantur*, Copenhague, 1696, in-fol.; livre curieux. Il avait épousé une fille du célèbre Thomas Bartholin.

JACOBATIUS (Dominique), évêque de Lucera, fut employé en diverses affaires importantes par Sixte IV et par les papes suivants. Léon X le fit cardinal en 1517. Il mourut en 1527, à 84 ans. On a de lui un *Traité des conciles*, en latin, fort cher, mais inexact, et qui n'est recherché que par les bibliomanes. C'est le dernier volume de la collection des conciles du P. Labbe. La première édition est de Rome, 1738, in-fol.; mais on n'estime que l'édition de Paris, faite pour le recueil qu'on vient de citer.

JACOBEL, hérétique du XVe siècle, natif de Mise en Bohême, curé de la paroisse de Saint-Michel à Prague, et disciple de Jean Hus, prétendait que l'usage du calice était absolument nécessaire dans la communion.

† JACOBI (Jean-George), poète allemand, né à Dusseldorf en 1740. Le célèbre professeur Klotz, qu'il avait connu à l'université de Gottingue, lui fit obtenir la chaire de philosophie et d'éloquence à l'université de Halle, où il se lia avec le poète Klein. En 1784, l'empereur Joseph II le nomma

professeur de belles-lettres à Fribourg, en Brisgau, où il mourut le 4 janvier 1814, âgé de 74 ans. Ses *OEuvres*, imprimées à Stalberstadt, 1770, 1773, 3 vol. in-8°, contiennent des *Epîtres* en vers et en prose, des *Fables*, des *Chansons*, des *Romances*, des *Opéras*, des *Comédies*, des *Dissertations*, et même des *Sermons*, confondus, pour ainsi dire, avec des *Soupirs langoureux*, et des *Déclarations amoureuses*. On a comparé ce poète, pour son style léger et petillant, à Chapelle, à Chaulieu et à Gresset. Ses *OEuvres* eurent quatre éditions, de son vivant. La dernière est de 1776, en 5 vol. Il publia ensuite : 2° son *Voyage d'hiver*, et 3° son *Voyage en été*, composé en vers et en prose, dans le genre de Sterne. *Le Voyage d'hiver* a été traduit en français par Harmandry, Hambourg, 1784; 2ᵉ édit., 1792, in-12. M. Jacobi a travaillé à la *Bibliothèque allemande des Beaux-Arts*, du docteur Klotz; au *Mercure allemand*, etc., de Wiéland.

JACOBUS (Magdalius), nommé *Jacobus Goudanus*, parce qu'il était de Goude en Hollande, se fit dominicain, s'appliqua à l'étude des langues savantes, et mourut vers 1520. Ses principaux ouvrages sont : 1° *Ærarium poeticum*, Cologne, 1506, in-4°; 2° *Correctorium Bibliæ, cum difficilium dictionum interpretatione, et compendium Bibliæ*, Cologne, 1508, in-4°; 3° *Flavii Josephi liber de imperatrice ratione, e græco latine versus*, Cologne, 1517, in-4°. La traduction du P. François Combéfis est préférée à celle-ci.

JACOPONE DE TODI, ancien poète italien, ami et contemporain du Dante, naquit à Todi dans l'Ombrie, d'une famille noble. Son vrai nom était JACOPO *de' Benedetti*. Après avoir vécu long-temps dans le monde, une circonstance singulière le porta tout à coup y renoncer. Il était marié à une femme aussi belle que vertueuse. Ami du plaisir, il obligea son épouse à assister à un bal. Au milieu de la fête, le plafond de la salle s'écroula et écrasa une partie des spectateurs. En examinant le corps de sa femme pour essayer de la rappeler à la vie, il y découvrit un cilice presque identifié avec ses chairs. Au désespoir de sa mort, il erra long-temps dans les campagnes comme un forcené. Enfin, revenu à la raison, il distribua ses biens aux pauvres, et entra dans l'ordre des frères-mineurs, où, par humilité, il voulut toujours rester frère convers. Il a composé des *Cantiques sacrés*, pleins de feu et d'onction, qui sont encore admirés aujourd'hui en Italie, malgré le mélange de son style, chargé de mots calabrois, siciliens et napolitains. On a de lui quelques autres *Poésies* du même genre en latin, et on le croit auteur de la prose *Stabat Mater*, que d'autres attribuent au pape Innocent III, et d'une prose rimée sur la vanité des choses humaines : *Cur mundus militat*, etc. Ce poète mourut fort vieux en 1306, et la réputation de sainteté qu'il s'était acquise pendant sa vie, lui mérita après sa mort le surnom de *Bienheureux*, que les Italiens lui donnent. L'édition la plus ample de ses *Cantiques spirituels* est celle de Venise, 1617, in-4°, avec des notes.

JACQUELOT, ou plutôt JA-

QUELOT (Isaac), fils d'un ministre protestant de Vassy, naquit en 1647. Il fut donné pour collègue à son père dès l'âge de 21 ans. Après la révocation de l'édit de Nantes, il passa à Heidelberg, de là à la Haye. Le roi de Prusse s'étant rendu dans cette ville, et l'ayant entendu prêcher, l'appela à Berlin pour être son ministre. Il accompagna ce titre d'une forte pension, dont Jacquelot jouit jusqu'à sa mort, arrivée en 1708, à 61 ans. On doit à ce ministre plusieurs ouvrages bien raisonnés, mais qui manquent de méthode et de précision. 1° Des *Dissertations sur l'existence de Dieu*, Amsterdam, 1697, in-4°. L'auteur démontre cette vérité par l'histoire universelle, et par la réfutation d'Epicure et de Spinosa. Il y a beaucoup de raison et de littérature dans cette production, mais peu d'ordre. 2° Trois ouvrages contre le Dictionnaire de Bayle, avec lequel il eut des démêlés fort vifs, terminés par la mort du lexicographe. Le 1er a pour titre : *Conformité de la foi avec la raison*, in-8°; le 2e, *Examen de la théologie de M. Bayle*, *in*-12; et le 3e, *Reponse aux entretiens composés par Bayle*, *in*-12; 3° des *Dissertations sur le Messie*, 1799, in-8°. On y trouve de bonnes remarques, mais les citations y sont trop confuses et trop multipliées. 4° Un *Traité de l'inspiration des livres sacrés*, 1715, in-8°, en deux parties : la première est pleine de force; 5° *Avis sur le tableau du socinianisme*. Ce tableau du socinianisme était un ouvrage de Jurieu, et celui-ci suscita une violente persécution contre son censeur. 6° Des *Sermons*, 2 vol. in-12. On y remarque, comme dans ses autres ouvrages, de l'esprit, de la pénétration, du savoir; mais son extrême vivacité l'empêchait d'y mettre toute la méthode nécessaire. 7° Des *Lettres aux évêques de France*, pour les porter à user de douceur envers les réformés, demande que la conduite des prélats semblait avoir prévenue.

† JACQUEMIN (Charles-Joseph), chef intrépide de partisans, appelé vulgairement *Lonpoigne*, naquit à Bruxelles en 1762. Après avoir fait quelques études, il se destinait à la chirurgie, mais les troubles de son pays lui firent bientôt embrasser une autre carrière. Les innovations que l'empereur Joseph II voulait introduire dans les Etats belges mirent en insurrection les habitants, qui s'armèrent contre les troupes autrichiennes. Jacquemin s'enrôla dans un corps de volontaires, et se distingua par son intelligence, par un courage à toute épreuve, et digne d'une meilleure cause. Parvenu en peu de temps au grade d'officier, il se couvrit de gloire à la bataille du 22 septembre 1790; mais l'Autriche ayant envoyé des masses énormes contre les insurgés, ceux-ci durent enfin céder au nombre. Joseph II étant mort dans cette même année, son frère et son successeur Léopold II, par un sage gouvernement, ramena le calme dans la Belgique. Jacquemin, déterminé à suivre la carrière des armes, obtint facilement d'être reçu, en 1791, dans un corps de hussards de l'archiduchesse Marie-Christine, sœur de Léopold, et gouvernante des Pays-Bas. Par la protection de cette princesse, il eut ensuite le

grade de lieutenant au régiment de Laudonvert, infanterie légère, et fut chargé de recruter ce corps. Peu de temps après, la révolution française ayant amené la guerre entre ce royaume et l'Autriche, Jacquemin eut lieu de se signaler encore en plusieurs rencontres. Il pénétra souvent en France à la tête de sa compagnie, battit des détachements ennemis, et ravagea leurs frontières. Les Français, ayant enfin conquis la Belgique, Jacquemin fut fait prisonnier, au moment qu'il venait d'escorter et de transporter à Dusseldorf la caisse militaire. Envoyé dans l'intérieur de la France, il trouva le moyen d'entamer une correspondance avec Georges Cadoudal (*voy.* ce nom), et autres chefs vendéens. Il retourna secrètement à Bruxelles, où il devint leur émissaire; il y fut découvert et arrêté; mais ses juges, ne trouvant point contre lui de preuves assez convaincantes, lui rendirent la liberté. Jacquemin, ne pouvant vivre dans l'inaction, se retira dans la forêt de Lonpoigne, dans le pays wallon, et pendant quelque temps on n'entendit plus parler de lui. C'est dans le silence qu'il formait un corps de partisans, à la tête desquels il parut tout à coup dans le canton de Genappe, et pendant plusieurs mois il causa des pertes aux Français. Il disait hautement que le prince Charles (frère de François II, actuellement régnant) lui avait confié cette mission; il s'en acquittait avec son intrépidité accoutumée. Des forces imposantes ayant été envoyées contre sa troupe, elle fut cernée, dissipée; mais on ne put s'emparer des chefs, qu'un tribunal militaire condamna à mort, par contumace, le 17 février 1796. Jacquemin demeura long-temps caché; on crut même qu'il s'était rendu dans la Vendée pour faire cause commune avec les royalistes de ce pays. Dans la Belgique, on n'était pas plus tranquille, et la conscription militaire avait occasioné un soulèvement. Jacquemin reparut alors, et se mit à la tête des mécontents. Nul doute que, dans cette occasion, il ne fût l'agent des chefs supérieurs qui voulaient faire une diversion dans l'intérieure de la Belgique, tandis que les Anglo-Russes débarquaient en Hollande. Le directoire, gouvernement qui tyrannisait alors la France, prévit le danger, et envoya une forte armée contre les insurgés, tandis qu'une autre armée allait à la rencontre des troupes débarquées. Vaincu de nouveau par le nombre, Jacquemin se retira avec le reste des siens dans la forêt de Soigne, d'où il portait la guerre et la terreur dans les communes où il y avait des Français. Pendant plusieurs mois, toutes les recherches pour se saisir de Jacquemin devinrent ou dangereuses ou inutiles, et ce fut lui qui se perdit. Il osa, en plein jour, enlever aux portes de Bruxelles trois hussards français, qu'il força de le suivre dans la forêt. Ce trait d'audace rendit plus vigilants encore ceux qui étaient intéressés à découvrir ses traces. On parvint à arrêter un de ses émissaires, qui fit connaître sa retraite. On cerna le bois de Neerryssche, et l'on surprit Jacquemin au moment qu'il distribuait de l'eau-de-vie à ses

gens. Il se battit comme un lion, tua un sergent, blessa plusieurs soldats; mais, frappé d'une balle dans la cuisse, et d'une autre balle dans la poitrine, il tomba, et mourut peu d'instants après, le 24 juillet 1799. Sa tête fut portée à Bruxelles, et placée sur un poteau devant l'hôtel-de-ville. Ceux de ses gens qui ne périrent pas dans le combat furent condamnés à mort et exécutés à Bruxelles. Il paraît certain que, jusqu'au dernier moment, Jacquemin n'agit qu'en sous-ordre d'un chef puissant: il portait sur la poitrine une croix en sautoir, qu'il assurait avoir reçue du gouvernement autrichien.

JACQUES (Saint), *le Majeur*, fils de Zébédée et de Salomé, fut appelé à l'apostolat avec son frère, Jean l'évangéliste, par J.-C., tandis qu'ils raccommodaient leurs filets à Bethsaïde, leur patrie. Ils furent témoins, avec saint Pierre, de la transfiguration du Sauveur sur le mont Thabor. Après la résurrection de J.-C., les deux frères se retirèrent en Galilée, et revinrent à Jérusalem avant la Pentecôte, où ils reçurent le Saint-Esprit avec les apôtres. On croit que saint Jacques sortit de la Judée avant les autres apôtres, pour porter l'Evangile aux Juifs dispersés et aux nations idolâtres. Les Espagnols prétendent qu'il prêcha dans leur pays. Il revint en Judée, et y signala son zèle avec tant d'ardeur, que les Juifs l'ayant dénoncé à Hérode-Agrippa, ce prince le fit mourir par le glaive, l'an 44 de J.-C. Saint Jacques fut le premier apôtre qui reçut la couronne du martyre. On voit à Jérusalem une église bâtie sous son invocation, à 300 pas de la porte de Sion. C'est une des plus belles et des plus grandes de la ville. A main gauche, en entrant dans la nef, il y a une petite chapelle qui est le lieu où l'on croit que ce saint apôtre eut la tête tranchée, parce qu'il faisait autrefois partie de la place du marché public. Cette église appartient aux Arméniens schismatiques, qui y ont un monastère bien bâti, où il y a toujours un évêque et douze ou quinze religieux, qui y font le service ordinaire. On dit que l'église et les logements ont été bâtis par les rois d'Espagne, pour y recevoir les pélerins de leur nation. Le corps de saint Jacques fut enterré à Jérusalem; mais on prétend que, peu de temps après, ses disciples le portèrent en Espagne, et le déposèrent à Iria Flavia, aujourd'hui El-Padron, sur les frontières de la Galice. On découvrit ses reliques sous le règne d'Alphonse le Chaste; on les transporta dans une ville voisine, qu'on nomma *Giacomo Postolo*, qu'on a abrégé en *Comopostolo*. Le P. Cuper a rassemblé (*Acta sanctorum*, tom. 6, Julii) un grand nombre de témoignages pour prouver la vérité de la tradition de l'Église d'Espagne. Il la fait remonter fort haut, et la confirme par le témoignage de saint Jérôme, de saint Isidore; par d'anciennes liturgies, et par les livres arabes d'Anastase, patriarche d'Antioche (1). Il est remarquable que l'histoire des apôtres en général et celle des

(1) Il n'en est pas moins vrai que l'évêque de Compostelle, qui alléguait, non pas simplement le transport du corps, mais même un voyage du saint en Espagne, ne put répondre dans le concile de Latran, tenu sous Innocent III, aux raisons de Roderic Ximenès, son métropolitain, qui nia formellement ce fait.

premiers disciples de J.-C. soit si peu connue, que (si on n'excepte ce qui en est dit dans l'Écriture sainte et dans quelques anciens pères), on n'ait sur elle aucuns détails, que par des annales obscures et des actes apocryphes. Ils se sont cependant illustrés par des exploits tout autrement admirables que ceux de César et d'Alexandre, et leur courage a produit une révolution générale, snbsistante depuis 18 siècles, et qui subsistera jusqu'à la fin du monde. On dirait que la Providence a voulu renforcer en quelque sorte la splendeur de l'Evangile en lui-même, en jetant un voile sur la vie des grands hommes qui l'ont établi dans le monde, pour ne laisser subsister que la certitude et l'authenticité des livres saints, et fixer toute l'attention des chrétiens sur le grand événement de leur rédemption et l'adorable consommateur de cet ouvrage divin. « Si nous » ignorons, dit un judicieux écri» vain, le détail des actions de » ces conquérants de J.-C., nous » n'ignorons pas leurs conquêtes, » quand nous voyons en si peu de » temps des Eglises établies par» tout. »

JACQUES (Saint), *le Mineur*, frère de saint Jude, fils de Cléophas et de Marie, sœur de la sainte Vierge, fut surnommé *le Juste*, à cause de ses vertus. Jésus-Christ ressuscité lui apparut en particulier. Quelques jours après l'Ascension, il fut choisi pour gouverner l'Eglise de Jérusalem. Il parla le premier après saint Pierre, dans le concile tenu dans cette ville l'an 40 ou 50; et s'en rapportant au sentiment du prince des apôtres, il le confirma par des raisons pleines de sagesse et de force. Saint Paul l'appelle une des colonnes de l'Eglise. Ananus II, grand sacrificateur des Juifs, le fit condamner et le livra au peuple. Eusèbe, après Hégésippe, dit que les Juifs l'ayant pressé de désavouer publiquement la doctrine de J.-C., il l'avait soutenue avec une merveilleuse constance; et que cette confession faite sur les degrés du temple, mettant en fureur les pharisiens, ses principaux ennemis, ils le précipitèrent en bas. Un foulon acheva de le tuer d'un coup de levier, l'an 62 de J.-C. Flave Josèphe dit qu'Ananus le livra au peuple pour être lapidé; mais cette circonstance se concilie aisément avec le récit de la mort tel que nous le rapportons, soit que le peuple lui ait effectivement jeté des pierres, soit que dans sa fureur il ait prévenu le supplice décerné. Le même historien juif ajoute que tous les gens de bien furent indignés de cette cruauté. Ce passage est surtout remarquable par les rapports qu'il a avec celui qui regarde J.-C., et sur lequel on a tant disputé, sans contester celui-ci, qui forme un très fort préjugé en faveur de l'authenticité de l'autre. *Cæsar de Festi morte accepto nuntio, Albinum in Judæam misit præsidem. Junior Ananus, audax et ferox ingenio, tempus opportunum se nactum ratus, mortuo Festo, Albino adhuc agente in itinere, concilium judicum advocat, statutumque coram eo fratrem Jesu-Christi, Jacobum nomine, et una quosdam alios, reos impietatis peractos, lapidandos tradidit; quod factum omnibus in ea civitate bonis et legum studiosis vehementer displicuit.* (Josèph., l. 20 Ant., c. 8.) Il nous reste de ce saint apô-

tre une *Epître*, qui est la première entre les canoniques. Elle est adressée aux tribus d'Israël dispersées, c'est-à-dire aux fidèles d'entre les Juifs qui étaient répandus en diverses provinces. Il combat principalement l'abus que plusieurs personnes faisaient du principe de saint Paul, qui dit que « c'est la foi, et non les » œuvres de la loi, qui nous rend » justes devant Dieu. » Saint Jacques y établit fortement la nécessité des bonnes œuvres. On lui attribue encore une *Liturgie*, dont parle saint Procle, patriarche de Constantinople, ainsi que le concile *in Trullo*. Mais il n'est pas vraisemblable qu'elle soit de lui, quoiqu'elle soit d'une très haute antiquité. Elle fut traduite en latin par Léon Tuschus, qui y joignit celles de saint Basile et de saint Jean-Chrysostôme. Claude de Sainctes y ajouta des dissertations et des notes savantes. Ce recueil, rare et curieux, fut imprimé à Anvers en 1560. in-8°. On trouve aussi la *Liturgie* de saint Jacques dans les apocryphes de Fabricius. — Quelques auteurs attribuent l'Épître canonique à saint Jacques le Majeur; mais ce sentiment est peu fondé et peu suivi. — Cajetan, Grotius, Hammond et les bollandistes, en distinguant Jacques, fils d'Alphée (Matth. x, 3. Luc. vi, 15), d'avec Jacques, fils de Cléophas, reconnaissent trois saints Jacques, dont le 3e est ce dernier, frère (c'est-à-dire cousin) du Sauveur, évêque de Jérusalem, qui, selon eux, n'a pas été du nombre des douze apôtres, quoique saint Paul lui donne ce nom dans l'Épître aux Galates (chap. 1er, 19), parce qu'il en avait le zèle, qu'il en remplissait les fonctions, et jouissait de la plus grande considération dans l'Église. Ce qui forme un grand préjugé pour l'opinion commune, c'est que dans le canon de la messe, pièce de l'antiquité la plus respectable, on ne fait mention que de deux Jacques, et que certainement le troisième, quand même il n'aurait point été des douze apôtres, y eût été placé avant saint Lin, saint Clément, etc. On ne trouve aussi nulle part la fête d'un saint Jacques autre que les deux apôtres.

JACQUES (Saint), évêque de Nisibe, sa patrie, et docteur de l'Église syrienne, se fit un nom immortel par la charité héroïque et le zèle qu'il fit éclater, lorsque les Perses assiégèrent cette ville en 338 et 350. Ce saint prélat mourut peu de temps après. Il avait assisté au concile de Nicée. Il reste de lui XVIII *Discours*, où plusieurs points de morale, de théologie et de discipline ecclésiastique sont éclaircis; Rome 1759, in-fol., en arménien et en latin, par Nicolas Antonelli, chanoine de l'église de Latran, avec des notes et une dissertation *De ascetis*, longue et savante. Saint Athanase les appelle des monuments de la simplicité et de la candeur d'une âme apostolique. Saint Jacques avait confessé la foi durant la persécution de Maximin II. C'est un illustre témoin de la tradition du IVe siècle. Joseph Assemani a donné, dans sa Bibliothèque orientale, quelques Lettres du même saint.

JACQUES (Saint), ermite de Sancerre, ainsi appelé par les étrangers, quoique sa solitude fût à *Saxiacum*, fort éloignée de Sancerre, était grec de naissance. Après divers voyages, il vint en France l'an 859, et mourut dans la solitude de *Saxiacum*, vers 865.

JACQUES, premier patriarche des Arméniens, s'est fait un nom principalement par une *Version* en arménien de la Bible. Il n'en est cependant pas l'auteur; car elle est plus ancienne : mais on lui en doit la publication; il envoya pour cet effet l'évêque Oscan en Europe. Elle fut imprimée en Hollande, in-4°, l'an 1666.

JACQUES DE LA CRIMÉE, savant arménien, élève de George Ezengantzy, naquit vers 1410, et professa la théologie, l'astronomie, la physique, l'histoire sacrée et profane. Il laissa plusieurs ouvrages, tels que : 1° *Traité anatomique du corps humain*; 2° *Histoire généalogique*; 3° *Commentaires sur les calendriers*. La bibliothèque royale possède un manuscrit de ce dernier ouvrage, qui se trouve au n° 113 des manuscrits arméniens.

JACQUES Ier, roi d'Aragon, surnommé *le Guerrier*, monta sur le trône en 1213, après la mort de son père, Pierre le Catholique. Plusieurs grands seigneurs avaient profité da sa minorité pour se soustraire à l'autorité royale; il les défit. Il conquit ensuite les royaumes de Majorque et de Minorque, de Valence, et plusieurs autres terres sur les Maures, qui les avaient usurpées. Peu de règnes ont été aussi glorieux et aussi agités que le sien. Il voulut se faire couronner au concile de Lyon par Grégoire X; mais ce pape ayant exigé qu'il rendît hommage au saint-siége de la couronne d'Aragon, comme avaient fait plusieurs de ses prédécesseurs, il renonça à l'honneur du couronnement, pour conserver l'indépendance de sa couronne; cependant il traita cette affaire si délicatement que le pape n'en fut point offensé. Il mourut à Valence en 1276, après 63 ans de règne. Avant d'expirer, il céda la couronne à son successeur, et se revêtit de l'habit de l'ordre de Cîteaux, faisant vœu de mourir dans le cloître, si sa santé se rétablissait. Son excessive faiblesse pour le sexe lui causa de violents chagrins, de la honte et des remords.

JACQUES II, roi d'Aragon, fils de Pierre III, et petit-fils du précédent, succéda à son frère Alphonse III en 1291. Il avait des prétentions sur la Sicile par sa mère Constance, et il disputa ce royaume à Charles II, duc d'Anjou. En 1284, il défit ce prince devant Naples, et cette victoire encouragea les Siciliens, qui lui facilitèrent la conquête de leur île, après l'horrible massacre des *Vêpres Siciliennes*. Roger Loria, amiral de Jacques, gagna en 1287 une bataille décisive, sur la flotte napolitaine, dévouée à Charles. Jacques II fut moins heureux dans une guerre qu'il entreprit contre les Maures et contre les Navarrois. A une assemblée des états du royaume, il fit ordonner que l'Aragon, Valence et la Catalogne seraient irrévocablement unis à la couronne. Il mourut à Barcelone en 1327, après 36 ans de règne. Ce prince vivra dans la mémoire des hommes, par son courage, sa grandeur d'âme, son équité et sa modération. Dans une succession qui lui était échue, et qu'on lui contestait, au lieu d'employer l'autorité, il eut recours, comme un simple citoyen, au grand justicier du royaume.

JACQUES Ier, roi d'Ecosse, fut envoyé en France par son père, qui voulait le soustraire aux embûches de son oncle, le duc d'Albany. Il fut pris en route par les

Anglais, qui le retinrent prisonnier pendant dix-huit ans. A la réception de cette nouvelle, Robert III mourut de chagrin, et le duc d'Albany se déclara régent; il travaillait sourdement à monter sur le trône, lorsque le retour de l'héritier légitime déjoua tous ses projets. Celui-ci, par plusieurs lois et plusieurs mesures sages, sut gagner la confiance publique; il en profita pour affermir son autorité; il fit punir quelques-uns de ceux qui avaient gouverné le royaume durant sa prison; mais, ayant donné lieu à la noblesse de craindre une diminution de ses prérogatives, il fut assassiné en 1437, dans un couvent où il s'était retiré, sur les avis qu'il avait reçus d'une conspiration contre ses jours. On assure que ce prince se déguisait quelquefois en marchand pour apprendre par lui-même comment gouvernaient ses officiers.

JACQUES II, roi d'Ecosse, succéda à Jacques Ier, son père, à l'âge de 7 ans. Il donna du secours au roi de France Charles VII contre les Anglais, punit rigoureusement les seigneurs qui s'étaient révoltés contre lui, et fut tué au siége de Roxburg d'un éclat de canon, en 1460, à 29 ans, et le 22e de son règne. Marie de Gueldre, femme courageuse, épouse de ce roi, continua le siége, et fit emporter la place. Jacques était un prince actif et courageux, ennemi implacable des Anglais, contre lesquels il ne cessa de faire des tentatives. [Jacques II souilla son règne par une action atroce, et qui montre quelle était la barbarie des mœurs de ce temps-là. Ainsi que son père, il voulut abaisser la noblesse, qui avait pour chef le comte de Douglas. Le chancelier Critchon fit assassiner celui-ci; et de son côté, Jacques fit venir le jeune Douglas, qui se présenta sous la foi d'un sauf-conduit. Le roi lui ordonna de quitter la ligue, et, sur le refus de Douglas, il lui enfonça son poignard dans le cœur.]

JACQUES III, roi d'Ecosse, monta sur le trône après Jacques II, son père. Séduit par quelques astrologues, il fit arrêter ses deux frères Jean et Alexandre. Le premier fut massacré, et le second, s'étant enfui, arma contre lui, le prit prisonnier, et le délivra ensuite. Mais ses cruautés ayant irrité ses sujets, ils se révoltèrent contre lui. Il fut tué dans une bataille qu'ils lui livrèrent en 1488, à 35 ans.

JACQUES IV, roi d'Ecosse, prince pieux et amateur de la justice, succéda à Jacques III, son père, à l'âge de 16 ans, défit les grands du royaume qui s'étaient révoltés contre lui, prit le parti de Louis XII, roi de France, contre les Anglais, et fut tué à la bataille de Floddenfield en 1513. On dit que sa dévotion l'avait porté à s'entourer d'une chaîne, à laquelle il ajoutait une boucle toutes les années. C'est un des plus grands rois qu'ait eus l'Ecosse.

JACQUES V, roi d'Ecosse, n'avait qu'un an et demi lorsque Jacques IV, son père, mourut. Sa mère, Marguerite d'Angleterre, eut part au gouvernement pendant sa minorité; ce qui causa des troubles qui ne furent appaisés que quand le roi voulut gouverner par lui-même, à l'âge de 17 ans. Jacques V ayant amené 16,000 hommes au secours de François Ier, contre Charles-Quint, François lui fit épouser

par reconnaissance Madeleine, sa fille aînée, en 1535. Cette princesse étant morte deux ans après, Jacques V épousa en secondes noces Marie de Lorraine, fille de Claude, duc de Guise, et veuve de Louis d'Orléans, duc de Longueville. Il mourut le 13 décembre 1542, du chagrin qu'il éprouva en apprenant que son armée avait mis bas les armes devant les Anglais. Il laissa pour héritière Marie Stuart, dont la reine était accouchée seulement huit jours auparavant. Ce prince, ami de la justice, de la paix et de la religion, défendit les autels contre les réformateurs qui voulaient les renverser. [Il était très instruit, et cultivait même la poésie; on trouve de ses œuvres dans un recueil écossais intitulé *Ever-green*]

JACQUES VI, roi d'Ecosse, depuis, Jacques Ier, lorsqu'il fut devenu roi d'Angleterre et d'Irlande, était fils de Henri Darnley Stuart et de Marie Stuart. Cette reine était enceinte de cinq mois, lorsque son conseiller Rizzio fut poignardé à ses yeux. La vue des épées nues et sanglantes fit sur elle une impression qui passa jusqu'au fruit qu'elle portait. Jacques Ier, qui naquit quatre mois après cette funeste aventure, en 1566, trembla toute sa vie à la vue d'une épée nue, quelque effort que fit son esprit pour surmonter cette disposition de ses organes (preuve de fait, entre mille autres, contre les physiciens qui nient l'influence de l'imagination des mères sur les enfants qu'elles portent). [Le comte de Murray (Voy. ce nom) étant parvenu, par ses intrigues, à faire renfermer et déposer la reine, fit proclamer roi le jeune prince, alors âgé de treize mois, et se fit donner la régence. La reine s'étant sauvée en Angleterre (*Voyez* Marie Stuart.), y fut retenue prisonnière par la jalouse Elisabeth, et le comte de Murray ayant été assassiné en 1570, la régence fut confiée successivement aux comtes Lennox et Marr, et à lord Morton. Les calomnies débitées contre la reine, par l'artificieux Murray, avaient indisposé contre elle les deux comtes, et Morton était partisan et complice de Murray; c'est ce qui explique la longue captivité de cette reine infortunée, et disculpe Jacques du reproche d'indifférence à cet égard; car, lorsqu'il fut affranchi de la tutelle des ennemis de sa mère, il chercha à fléchir Elisabeth, mais, ni ses prières, ni les représentations de son ambassadeur, ni même ses menaces, ne produisirent aucun effet. Le caractère faible et changeant de Jacques, et sa situation difficile après une minorité orageuse, peuvent aussi l'excuser de n'avoir pas employé des moyens plus vigoureux; et, après l'assassinat juridique de Marie, la politique l'engagea à ne pas se brouiller avec Elisabeth, dont il était l'héritier présomptif.] Aussi cette princesse le nomma son successeur, et, après sa mort, en 1603, il régna sur l'Ecosse, l'Angleterre et l'Irlande. Ce prince, fils d'une mère si catholique, signala son avénement à la couronne par un édit qui ordonnait à tous les prêtres catholiques, sous peine de mort, de sortir d'Angleterre. Ceux qui les recélaient étaient également mis à mort, comme criminels de lèse-majesté. On n'entendait parler que d'exécutions, et le sang des seigneurs catholiques coulait

tous les jours sur les échafauds, dans presque toutes les villes des trois royaumes. Quelques furieux résolurent, en 1605, de finir ce carnage, en exterminant d'un seul coup le roi, la famille royale et tous les pairs du royaume. Ils mirent trente-six tonneaux de poudre sous la chambre où le roi devait haranguer le parlement. Tout était prêt; on n'attendait que le jour de l'assemblée pour exécuter ce forfait. Une lettre anonyme, qu'un des conjurés écrivit à un de ses amis pour le détourner de se rendre à l'assemblée, fit soupçonner la conspiration. On visita tous les souterrains, et l'on trouva, à l'entrée de la cave qui était au-dessous de la chambre, un artificier habile qui, peu d'heures après, devait faire jouer la mine et anéantir le parlement. La crainte arracha tout le secret de la conspiration à ces malheureux. Quelques-uns des conjurés furent tués en se défendant; plusieurs sortirent du royaume; huit furent pris et exécutés. (*Voyez* les articles de Garnet et d'Oldecorn.) « Quelques écri» vains, dit Ladvocat, *Diction» naire historique*, ont accusé les » jésuites d'avoir eu part à cette » conjuration; mais M. Antoine » Le Fèvre de la Boderie, dans ce » temps-là ambassadeur de Fran» ce en Angleterre, et depuis, » beau-père de M. Arnauld d'An» dilly, les justifie pleinement » de cette accusation dans ses » *Négociations* (imprimées en » 1749). » Plusieurs auteurs ont écrit que cette conspiration avait été imaginée par le ministre Cécil, et qu'il en fit lui-même proposer artificieusement le plan par des personnes de confiance, à des catholiques, qu'il savait être au désespoir des cruautés qu'on exerçait contre eux. M. Higgons, dans son *Coup d'œil sur l'Histoire d'Angleterre* (édition de La Haye, 1727, p. 252), en parle dans ces termes: « Quel» ques-uns assurent que ce com» plot fut formé à coups de mar» teau dans les forges de Cécil, » qui l'avait d'abord préparé » pour le règne d'Elisabeth; mais » qui, prévenu par la mort de » cette princesse, résolut de le » mettre en œuvre sous le règne » de Jacques Ier, dans le dessein » de soulever à un tel point la » nation contre les catholiques, » qu'elle les chassât tous, et qu'il » pût ensuite s'emparer de leurs » biens; que, pour y réussir, il » se servit de ses émissaires se» crets, qui engagèrent quelques » têtes chaudes à entreprendre » vivement cette affaire, sans » qu'ils sussent que le plan du » complot venait de lui en droi» ture. Mais je veux bien que » cela ne soit pas certain: tou» jours est-il indubitable que la » cour de Londres fut informée » de cette trahison par la voie de » France et d'Italie, long-temps » avant la prétendue découverte, » et que Cécil, qui savait toute » l'affaire, fut celui qui fabriqua » cette lettre à mylord Montaigle, » pour faire paraître quelque » chose de merveilleux dans cette » découverte, et donner lieu au » roi d'admirer ses talents. » M. Challoner, évêque de Dibra, vicaire apostolique à Londres, dans des *Mémoires* imprimés à Londres en 1741, et l'auteur de la *Grammaire politique*, parlent de la même manière de cette conjuration. La terreur que Jacques répandit parmi les catholiques ne le fit pas respecter des presbytériens ni des anglicans, moins encore des nations étrangères.

Son règne fut méprisé au dehors et au dedans. Etant à la tête du parti protestant en Europe, il ne le soutint pas contre les catholiques, dans la grande crise de la guerre de Bohême. Jacques abandonna son gendre l'électeur palatin, négociant quand il fallait combattre, trompé à la fois par la cour de Vienne et par celle de Madrid, envoyant toujours de célèbres ambassades, et n'ayant jamais d'alliés. Son peu de crédit chez les nations étrangères contribua beaucoup à le priver de celui qu'il devait avoir chez lui. Son autorité en Angleterre éprouva un grand déchet, par le creuset où il la mit lui-même, en voulant lui donner trop de poids et trop d'éclat. Il ne cessait de dire à son parlement, « que Dieu » l'avait fait maître absolu; que » tous leurs priviléges n'étaient » que des concessions de la bonté » des rois. » Par là il excitait les parlements à examiner les bornes de l'autorité royale, et l'étendue des droits de la nation. Ce fut dans celui de 1621 que se formèrent les deux partis si connus, l'un, sous le nom de *Torys* pour le roi, l'autre, sous le nom de *Wighs*, pour le peuple. L'éloquence pédantesque du roi ne servit qu'à lui attirer des critiques sévères. On ne rendit pas à son érudition toute la justice qu'il croyait mériter. Henri IV ne l'appelait jamais que *Maître Jacques*, et ses sujets ne lui donnaient pas des titres plus flatteurs. Ce qui aliéna surtout le cœur de ses sujets, ce fut son abandonnement à ses favoris. Un Ecossais nommé *Carr* le gouverna absolument, et depuis il quitta ce favori pour George de Villiers, connu sous le nom de *duc de Buckingham*, comme une femme abandonne un amant pour un autre. Il mourut en 1625, à 59 ans, après 22 ans de règne, avec la réputation d'un prince plus indolent que pacifique, d'un roi pédant et d'un politique mal habile. Méritant à juste titre cette épigramme sanglante : *Rex fuit Elisabeth, nunc est regina Jacobus,* on aurait dit qu'il n'était que passager du vaisseau dont il était ou devait être le pilote. « Jacques Ier, dit un historien, » prince à petites idées, et qui » croyait s'agrandir en sortant » de sa sphère, rendit une or- » donnance pour autoriser les » danses et les jeux, qui ser- » vaient de délassement au peu- » ple les jours de fêtes. Il fut » rigoureusement enjoint aux » évêques et aux magistrats de » tenir la main à l'exécution, » comme à une chose de pre- » mière importance. Aussi le » roi alléguait-il deux raisons » de premier ordre, savoir, la » crainte de rendre les protes- » tants stupides, et l'espérance » d'attirer à eux les papistes. » Vues merveilleuses pour les » progrès du pur Evangile! Quoi » de plus beau que d'y attirer » les hommes en les faisant » danser (1) sous l'abri des lois » et sous l'attache de la religion! » On reconnaît dans cette conduite de Jacques celle de tous les oppresseurs de la religion, de la liberté et des lois; celle des tyrans de Rome et de la Grèce: les fêtes et les jeux étaient toujours appelés au secours de la violence, pour distraire et étourdir la multitude, pour l'aveu-

(1) Par un rapprochement singulier, beaucoup d'intrus, dans les années 1791 et 1792, ne s'informaient, avant d'aller prendre possession, que de deux choses: s'il y avait beaucoup de fondations, sans doute pour les élaguer, et si dans leur nouveau presbytère on trouvait une salle assez grande pour y faire danser leurs paroissiens après vêpres.

gler sur les maux publics. Jacques est le premier qui ait pris le titre de roi de la Grande-Bretagne. On ne peut lire sans indignation la patience avec laquelle il souffrit l'insolence de Buchanan, qui osa lui dédier un livre où cet auteur soumet les rois au jugement de leurs sujets, et à des peines dont la plus sévère n'est pas la déposition. Ce que cet historien mercenaire écrit faussement touchant Marie Stuart devait trouver dans le cœur d'un fils un peu plus de vivacité contre le calomniateur d'une mère. On a de lui : 1° quelques *ouvrages* de controverse, intitulés bizarrement et écrits de même : *Le triple coin pour le triple nœud : Tortura torti* : celui-ci est contre Bellarmin, qui, dans un de ses ouvrages, avait pris le titre de *Matthœus tortus;* 2° *La vraie Loi des monarchies libres;* 3° des *Discours au parlement.* Ses ouvrages prouvent que son génie était un peu au-dessus du médiocre : sans être un auteur méprisable, ce n'était point un homme sublime. Il commenta aussi l'*Apocalypse*, et voulut prouver que le *pape est l'antechrist.* Ses ennuyeuses productions furent recueillies à Londres en 1619, in-fol.

JACQUES II, roi d'Angleterre, d'Écosse et d'Irlande, né à Londres en 1633, de l'infortuné Charles Ier et de Henriette de France, fut proclamé duc d'Yorck dès le moment de sa naissance ; mais les cérémonies de la proclamation furent différées jusqu'en 1643. Les horreurs des guerres civiles l'obligèrent de se sauver en 1648, déguisé en fille. Il passa en Hollande, de là en France, où il se signala sous le vicomte de Turenne ; et ensuite en Flandre, où sa valeur n'éclata pas moins sous don Juan d'Autriche et sous le prince de Condé. Charles II, son frère aîné, ayant été rétabli sur le trône de ses pères, Jacques le suivit en Angleterre, et fut fait grand amiral du royaume. Il remporta, en 1665, une victoire signalée, après un combat très opiniâtre, sur Opdam, amiral de Hollande, qui périt dans cette journée avec quinze ou seize vaisseaux. Généralissime des deux armées navales de France et d'Angleterre en 1672, il fut vaincu par l'amiral Ruyter; mais il montra beaucoup de courage dans sa défaite. Jacques II, digne du trône par son courage et ses vertus, y monta après la mort de son frère en 1685. Attaché à la religion catholique depuis sa jeunesse, il résolut de la rétablir et de réparer toutes les injustices que les sectaires lui avaient fait essuyer. Il révoqua le serment du *Test*, par lequel on abjurait la présence réelle de J.-C. dans l'Eucharistie. Cette loi inique, impie et absurde, qui excluait des charges et du parlement tous ceux qui refusaient de s'y soumettre, avait été portée contre les catholiques sous le règne de Charles II. Jacques accorda ensuite la liberté de conscience à tous ses sujets, afin que les catholiques pussent en jouir sans jalousie. Le jésuite Peters, son confesseur, fut accusé de n'avoir pas assez modéré le zèle du monarque, et de l'avoir poussé dans le précipice : plusieurs écrivains l'ont justifié de ce reproche ; et la chose n'était certainement pas difficile. Jacques a-t-il fait couler des ruisseaux

de sang pour soutenir la vraie religion, comme Elisabeth, Jacques Ier et Henri VIII en firent couler pour établir le protestantisme?. Il se borna à demander pour ceux de sa communion cette tolérance tant prêchée par nos philosophes, mais qu'ils transforment en *fanatisme*, en *superstition*, dès qu'on la réclame pour le vrai culte. (*Voyez* FERDINAND III, roi de Castille, PHILIPPE II.) Les hérétiques, déjà alarmés, achevèrent de s'aigrir par le spectacle d'un nonce qui fit son entrée publique à Londres. Guillaume de Nassau, prince d'Orange, stathouder de Hollande, et gendre de Jacques II, appelé par les mécontents pour régner à sa place, vint détrôner son beau-père en 1688. Dans ces circonstances, Jacques garda la modération la plus grande. Après avoir renouvelé aux mécontents la promesse d'assembler un parlement libre, il leur dit : « Si » on a quelque chose de plus à » demander, je suis prêt à l'ac- » corder. Et si après cela quel- » qu'un de vous n'est pas satis- » fait, il n'a qu'à se déclarer. » Je veux bien accorder des pas- » se-ports à ceux qui voudront » aller trouver le prince d'Oran- » ge, afin de leur épargner la » honte d'une trahison. » C'est Rapin-Thoyras lui-même qui rapporte ce discours, qui ne produisit aucun effet sur un peuple égaré. Le monarque détrôné alla chercher un asile en France, après s'être vu chassé de sa maison, arrêté prisonnier à Rochester, insulté par la populace, et après avoir reçu les ordres du prince d'Orange dans son propre palais. Louis XIV lui donna en 1689 une flotte et une armée pour aller conquérir son royaume. Il passa en Irlande, où, par les soins de mylord Tyrconell, on reconnaissait encore son autorité; mais ayant été battu à la bataille de la Boyne en 1690, sa défaite assura la couronne à l'usurpateur. Jacques II, désespérant de recouvrer son royaume, passa le reste de ses jours à Saint-Germain, se consolant de ses revers par les principes de la religion et de la bonne philosophie. Il y vécut des bienfaits de Louis XIV, et d'une pension de 70 mille francs que lui faisait sa fille Marie, reine d'Angleterre, après lui avoir enlevé sa couronne. Il mourut le 16 septembre 1701, à 68 ans, détrompé de toutes les grandeurs humaines. Il dit à son fils, quelques heures avant de mourir : « Si jamais vous remontez » sur le trône de vos ancêtres, » pardonnez à tous mes enne- » mis ; aimez votre peuple, con- » servez la religion catholique, » et préférez toujours l'espérance » d'un bonheur éternel à un » royaume périssable. » Il fit ensuite approcher les seigneurs protestants et ses domestiques de la même religion, qui se trouvèrent dans sa chambre. « Il les exhorta, dit l'auteur de » sa *Vie*, chacun en particulier, » à embrasser la religion catho- » lique, les assurant que s'ils » suivaient l'avis qu'il leur don- » nait, ils ressentiraient la même » consolation que lui dans l'état » où ils le voyaient. Surtout il » leur fit remarquer que le té- » moignage qu'il rendait en ce » moment à l'Église était le té- » moignage d'un mourant. » Jacques II avait peu de génie pour les affaires, mais beaucoup de bonne volonté et de

zèle pour le bien. On disait de lui, en le comparant à son frère : « Charles pourrait tout voir s'il » le voulait, et Jacques voudrait » tout voir s'il le pouvait. » Son attachement à la France contribua beaucoup à sa chute, parce qu'il souleva contre lui l'Espagne, l'Empire, la Hollande, et les Anglais mêmes, que l'humeur trop guerrière et les succès de Louis XIV irritaient ou inquiétaient. Cependant, « Jamais, dit » le maréchal de Berwich (fils » naturel de Jacques), l'inten» tion du pape Innocent XI, de » l'empereur et du roi d'Espa» gne, ne fut de détrôner le roi » d'Angleterre; et pour preuve, » don Pedro Ronquillo, ambas» sadeur d'Espagne à Londres, » dans une audience particu» lière qu'il demanda exprès, » fit entrevoir clairement au roi » que l'orage le menaçait; mais » en même temps il l'assura, au » nom de la maison d'Autriche, » que s'il voulait entrer dans la » ligue, il n'y aurait rien à crain» dre, et que tout l'effort se » tournerait contre la France. » Sa vie privée fut un spectacle des principales vertus de l'homme et du chrétien. Dépourvu d'argent, se contentant d'une nourriture frugale, fort ingénu, franc, droit et sincère, il eut des amis d'autant plus vrais, qu'ils étaient sans espérance et sans prétention. On a publié sa *Vie*, Bruxelles, 1740, in-12, sagement écrite. On trouve a la fin quelques-unes de ses *pensées*, dont celle-ci, qui est en forme de prière, nous a paru la plus remarquable : « Je vous rends, » ô mon Dieu ! de très humbles » actions de grâces, de m'avoir » ôté mes trois royaumes. Vous » m'avez réveillé par là de la » léthargie du péché. Si vous ne » m'aviez retiré de ce malheu» reux état, j'étais perdu pour » jamais. Je vous remercie en» core, mon Dieu, de ce qu'il » vous a plu me bannir dans un » pays étranger, où j'ai appris » les devoirs du christianisme, » et où je me suis efforcé de les » remplir. » Ce monarque laissa un fils, Jacques III, mort à Rome le 2 janvier 1766 : prince cher à la religion et à l'humanité, par ses vertus et sa piété éclairée. Le prince Charles-Édouard, mort à Rome en 1788 (*voyez* Édouard Charles), et Henri-Benoît, cardinal d'Yorck, décédé depuis quelques années seulement, sont les derniers rejetons de cette famille illustre et infortunée; victime, comme tant d'autres, des nouvelles sectes que l'imprudence des souverains laisse germer dans l'état, et qui préparent à leurs successeurs, les catastrophes les plus funestes.

JACQUES de Voragine, ou Jacques de Varaze, né dans l'état de Gênes, vit le jour vers l'an 1230. Il se fit dominicain, fut provincial et définiteur de son ordre, et ensuite archevêque de Gênes, en 1292. Il édifia cette Eglise par ses vertus, et tâcha de l'instruire par ses ouvrages. Le plus connu est intitulé: *Légende dorée*. Ce prélat, plus pieux qu'éclairé, mourut en 1298. La première édition en latin de sa *Légende* est de Cologne 1470; la traduction italienne de Venise est de 1476; la première édition de la traduction française, par Jean Batallier, est de Lyon, 1476. Ces trois éditions sont in-fol., et fort rares. Les protestants ont fait de cette légende une espèce de triomphe contre

les catholiques, en décriant cet ouvrage, comme si ceux-ci étaient intéressés à le défendre. Ce n'est pas aux protestants qu'on en doit la première critique : Claude d'Espences, docteur de Paris; Melchior Canus, Jean-Louis Vivès, l'appelèrent une *Légende de fer*, etc., dès le XVIe siècle. Elle a été désapprouvée par le P. Bérenger de Landore, général des dominicains, mort en 1330, qui chargea le P. Bernard Guidonis d'en publier une autre, fondée sur de meilleurs actes. Il y a cependant quelques savants qui ne la trouvent pas aussi méprisable que les protestants nous la représentent. (*Voyez* Bollandus, *Prologus ad Acta sanctorum*, p. 19, § 4; et le P. Touron, Histoire de son ordre, p. 594 et 603. *Voyez* sainte CATHERINE, saint ROCH.) On a encore de cet écrivain une *Chronique de Gênes*, publiée dans le tom. 26 du recueil des Écrivains d'Italie, par Muratori; et un grand nombre de *Sermons*, 1589, 1602, 2 vol. in-8°.

JACQUES DE VITRI, naquit dans un petit bourg de ce nom, près de Paris. Il fut curé d'Argenteuil. Frappé de la réputation de piété que s'était acquise Marie d'Oignies (*voyez* ce nom), il se retira aux Pays-Bas, dans le monastère de ce nom, et s'y fit chanoine régulier. Il suivit ensuite les croisés dans la Terre-Sainte, fut fait évêque d'Acre, *autrement* Ptolémaïde, puis patriarche de Jérusalem, obtint le chapeau de cardinal et l'évêché de Frascati. Employé en diverses légations, il y montra beaucoup de talent et de zèle. Il mourut à Rome en 1244, et ordonna que son corps serait transporté à Oignies, sur la Sambre, monastère, où, comme il est dit plus haut, il avait embrassé la vie religieuse. On a de lui : 1° trois livres de l'*Histoire orientale et occidentale*, en latin. Les 2 premiers parurent à Douai avec la vie de l'auteur, 1597, et le 3e dans le traité *De cruce* du P. Gretzer. Jacques Bongars a inséré le premier et le troisième dans les *Gesta Dei per Francos*, Hanau, 1611. Dom Martenne a fait imprimer un troisième livre de l'*Histoire orientale*, dans le 3e vol. des Anecdotes, différent de celui publié par Gretzer, et y a joint quatre *Lettres* du même prélat, qui n'avaient pas vu le jour; 2° *Vie de la pieuse Marie d'Oignies*, insérée dans la *Vie des saints* de Surius, et dans les *Acta sanctorum*. On conserve le manuscrit dans le monastère d'Oignies; 3° des *Sermons sur les Évangiles et les Épîtres*, Anvers, 1575.

JACQUES DE TERAMO. *Voyez* PALLADINO.

JACQUES VALENCE. *V.* PARÈS.

JACQUES DE CLUSA OU CLUSE. *Voyez* CLUSE.

JACQUES (Frère). *Voy.* BAULOT (Jacques).

† JACQUES (Mathieu-Joseph), doyen de la faculté de théologie à Lyon, naquit à Arc, près de Salins, en Franche-comté, le 27 octobre 1736. Après avoir reçu les ordres, il exerça les fonctions de vicaire pendant quatre ans, et il obtint ensuite la chaire de philosophie au collége de Lons-le-Saulnier. De cette chaire il passa à celle de mathématiques au collége de Besançon, qu'on avait mise au concours. Il publia peu de temps après l'*Exposé* d'une découverte sur les propriétés des *curvilignes* : d'Alembert l'ayant lu, s'écria..... « Je ne croyais pas qu'on trouvât

» en province un mathématicien » de cette force. » En 1773, il fut reçu membre titulaire de l'académie de Besançon, où il lut successivement, 1° un *Précis de la vie des mathématiciens de la Franche-Comté;* 2° un *Discours sur l'utilité des mathématiques;* 3° un *Projet de cartes géographiques et chronologiques, pour faciliter l'étude de l'histoire.* Il eut le même succès en 1775, lors du concours pour la chaire de théologie, dans l'université de la même ville, restée vacante par la mort du savant abbé Bullet. Il eut, entre autres, pour concurrent, l'abbé Moyse, depuis évêque constitutionnel. Ses travaux furent interrompus par la révolution, époque à laquelle (en 1791) il quitta la France. L'abbé Jacques demeura tour-à-tour en Suisse et en Allemagne, et vécut à Constance, en donnant des leçons de français; ce qui l'avait obligé d'apprendre la langue allemande : il avait alors plus de soixante ans. Enfin, il entra comme précepteur chez un Parisien, où il mena une vie plus tranquille. Il fit ensuite des éducations particulières à Fribourg, à Munich, et revint en France, en 1801, après le concordat. En 1810, il fut nommé doyen de la faculté de théologie à Lyon, et devint aveugle trois ans avant sa mort. Cela ne l'empêcha pas de continuer ses leçons, de sorte qu'il aurait compté soixante-deux ans d'enseignement public, sans l'interruption causée par les troubles révolutionnaires. L'abbé Jacques avait été lié avec Bullet, Bergier, Nonnote et autres hommes recommandables, et se fit remarquer autant par ses talents que par sa piété. Il était très versé dans les sciences sacrées et profanes, et connaissait plusieurs langues vivantes. Il est mort à Lyon, le 15 février 1821, âgé de quatre-vingt-cinq ans. Outre les écrits déjà indiqués et plusieurs grammaires latine, française, allemande et italienne, qu'il publia pendant son émigration, on a de lui : 1° *Théologie dogmatique*, 5 vol. in-12; 2° un *Traité de l'Ecriture sainte*, 2 vol in-12; 3° *Principes de logique et de métaphysique;* 4° une traduction des *Narrationes excerptæ*, de Dumonchel; 5° *Preuves convaincantes du christianisme*, première édition (en Suisse), 1793. A la fin de l'ouvrage, on trouve une *Réfutation* de l'Église constitutionnelle; troisième édition, Dôle, 1812, in-12. En parlant de cet excellent ouvrage, *l'Ami de la Religion et du Roi* dit (t. 27, pege 344)... « L'auteur s'y est » proposé d'offrir au commun » des fidèles un préservatif contre les progrès de l'incrédulité; » et, pour atteindre son but, il » a choisi la forme de dialogue, » et s'est borné à quelques principes dont chacun peut saisir » l'enchaînement. Il établit d'abord brièvement l'existence de » Dieu et la loi naturelle, puis » il démontre la divinité de la » loi de Moïse, d'où il passe à » celle de la religion chrétienne. » Pour celle-ci, il se réduit à » quelques preuves plus sensibles, telles que les miracles, » les prophéties, la sainteté de » Jésus-Christ, l'excellence de » la doctrine, l'établissement » du christianisme, le nombre » des martyrs. Après avoir parcouru ces six arguments, Jacques examine plusieurs des objections des incrédules, et

» fait sentir surtout combien la » conduite et les écrits des mo- » dernes conjurés contre la re- » ligion font peu d'honneur à » leur modération et à leur » équité... L'auteur combat aussi » l'indifférence où s'endorment » tant de gens, sur des objets » qui les touchent de si près. » L'*Ami de la Religion* termine par ces mots : « L'ouvrage nous a » paru simple, clair et précis, » et nous croyons qu'il peut être » utile. » L'abbé Jacques avait entrepris un autre ouvrage en faveur de la religion, et qui lui avait coûté beaucoup de recherches : plusieurs évêques l'encouragèrent à le publier; mais ce travail ne se trouvant pas en harmonie avec le concordat de 1801, il crut devoir le supprimer. On cite encore de cet auteur : 6° *Démonstration simple et directe des propriétés des parallèles rencontrées par une sécante*, Paris, 1804, in-12; 5° *Les Traits les plus intéressants de l'histoire ancienne et de l'histoire romaine*, tirés des meilleurs auteurs ; Paris, 1810, 2 vol. in-12.

JACQUET (Jacques), religieux carme, florissait au commencement du XVIIe siècle. Il était savant théologien et habile controversiste. Il s'est fait connaître par divers écrits de controverse : un des principaux a pour titre, *Dialogue entre un catholique et un protestant*, 1604. Il fut dans le temps bien accueilli du public. Le P. Jacquet mourut en 1728.

JACQUET (Pierre), avocat au parlement de Paris, mort à Grenoble sa patrie, au mois d'avril 1766, se fit ordonner prêtre à l'âge de plus de 60 ans. Il donna des preuves de son savoir dans différents ouvrages, dont quelques-uns n'eurent qu'un succès médiocre. Nous avons de lui : 1° un *Commentaire sur la Coutume de Touraine*, 1761, 2 vol. in-4°, auquel il substitua le titre de *Commentaire sur toutes les coutumes*, 1764, 2 vol. in-4°; 2° *Traité des Fiefs*, 1762, in-12 ; 3° *Traité des justices de seigneur et des droits en dépendants*, 1764, 4°. *La Clef du paradis, ou Prières chrétiennes*, 1765, in-12 et in-18.

† JACQUET (Louis), né à Lyon le 6 mars 1732, entra chez les jésuites, et y prit le goût de la bonne littérature. Pourvu, quand il en fut sorti, d'une prébende de chevalier de l'Eglise de Saint-Jean de Lyon, il devint membre de l'académie de cette ville, où même, sans doute après que le chapitre de Lyon, comme tous les autres établissements ecclésiastiques, eut été supprimé, on dit qu'il exerça la profession d'avocat. On lui doit : 1° un *Parallèle des tragiques grecs et français*, 1760, in-12, ouvrage ingénieux; 2° deux *Discours*, l'un sur cette question : *La candeur et la franchise ne sont-elles pas communément plus utiles dans le maniement des affaires, que la ruse et la dissimulation ?* l'autre sur celle-ci : *Le désir de perpétuer son nom et ses actions dans la mémoire des hommes est-il conforme à la nature et à la raison ?* Ces deux questions avaient été proposées par l'académie de Besançon, et les deux discours de l'abbé Jacquet furent couronnés. 3° *Coup d'œil sur les quatre concours*, brochure relative au prix proposé par l'abbé Raynal sur la découverte de l'Amérique. Cet écrit de Jacquet passe pour un modèle de *rapport littéraire*. Il travaillait à un ouvrage *sur l'origine du langage des arts et de la société*, et était sorti de Lyon

pendant l'investissement de cette ville en 1793, pour n'être pas témoin des horreurs qui en suivirent la prise. Il s'était retiré à la campagne; il y mourut la même année. Il était, dit-on, grand admirateur de J.-J. Rousseau, avec lequel il avait dans ses habitudes et ses idées quelque ressemblance. Il eut le temps de voir les suites funestes de ces théories prétendues *sociales*, et qui ne tendent à rien moins qu'à bouleverser les sociétés.

† JACQUET DE MALZET (L'abbé Louis-Sébastien), naquit à Nancy en 1715. Il passa jeune en Autriche, et se fixa à Vienne, où il fut nommé professeur de géographie et d'histoire naturelle à l'académie militaire de cette ville; il y mourut le 17 août 1800. On a de lui: 1° *Eléments de l'histoire profane tant ancienne que moderne*, 1755, in-8°; 2° *Eléments géographiques, ou Description abrégée de la surface du globe terrestre*, Vienne, 1755, in-8°; 3° *Le Militaire citoyen, ou emploi des hommes*, 1759, in-8°; 4° *Eléments de l'histoire ancienne*, ibid., 1763, in-8°; 5° *Sur l'électricité*, ibid., 1775, in-8°; 6° *Lettre d'un abbé de Vienne à un de ses amis à Presbourg, sur l'électrophore perpétuel*, ibid., 1776, in-8°, etc.

†JACQUIER (Le père François), savant mathématicien, né à Vitri-le-Français en 1711, entra dans l'ordre des minimes, où il se rendit recommandable par ses connaissances et ses vertus. Appelé au couvent français de son ordre à Rome, il s'y lia de la plus étroite amitié avec le P. Thomas Leseur. La conformité des goûts leur rendit bientôt tout commun. Plaisirs, travaux, gloire, ils partagèrent tout, et trouvèrent leur bonheur dans cet abandon mutuel de ce que l'homme a de plus cher. Ils composèrent chacun en particulier un commentaire sur Newton; ils en comparèrent ensuite les parties, pour ne publier que ce qui aurait leur suffrage commun, et donnèrent par là un livre qui joignait à la profondeur l'ordre et la clarté. Le P. Jacquier jouit de la confiance et de l'estime des papes sous lesquels il vécut. Le cardinal Albéroni l'honora de son amitié; Benoît XIV lui donna une chaire au collége romain; Clément XIII lui soumit l'examen de divers projets sur les canaux de la Romagne; et Pie V ne lui témoigna pas moins de confiance. Ce savant termina sa carrière en 1788. Il était associé aux académies des sciences de Paris, de Berlin, et des principales sociétés littéraires d'Italie. La réputation de son savoir l'avait fait choisir par le chapitre général des minimes pour écrire l'histoire de cet ordre. Le comte Avanzo a publié son éloge. On a du père Jacquier, 1° un grand nombre de *Dissertations* sur l'architecture, la musique, les cloches, les aérostats, etc.; 2° *Institutiones philosophicæ ad studia theologica potissimum accommodatæ*, 6 v. in-12, ouvrage souvent réimprimé; 3° *Eléments du calcul intégral*, 2 vol. in-4°; ouvrage estimé et très complet sur cette matière; 4° *Isaaci Newtonis philosophiæ naturalis principia mathematica, commentariis illustrata, communi studio PP. Th. Leseur et Fr. Jacquier*, 4 part., 3 tom. in-4°.

JADDUS, ou Jaddoa, souverain pontife des Juifs, dont le pontificat est célèbre par un événement singulier, rapporté par

l'historien Josèphe, mais dont on ne trouve aucune trace dans la Bible. Alexandre le Grand, irrité contre les Juifs, qui n'avaient pas voulu fournir des vivres à son armée pendant le siége de Tyr, vint à Jérusalem dans le dessein de se venger de leur refus. Jaddus eut recours à Dieu, qui lui ordonna d'aller au-devant d'Alexandre, revêtu de ses habits pontificaux, lui promettant d'adoucir le cœur du roi. En effet, Jaddus étant sorti à la tête de ses prêtres et de son peuple, Alexandre se jeta aux pieds du grand-prêtre, et adora le nom de Dieu écrit sur la lame d'or qu'il portait au front. Parménion lui demanda la raison d'une telle conduite. Ce prince lui avoua que, lorsqu'il était encore en Macédoine, plein du projet de la guerre contre les Perses, ce même homme devant lequel il s'était prosterné, et qui était revêtu des mêmes habits, lui avait apparu en songe, et l'avait exhorté à passer l'Hellespont, l'assurant que son Dieu lui ferait vaincre les Perses. Ensuite ce conquérant étant entré dans la ville, Jaddus lui montra les prophéties de Daniel, qui prédisaient la destruction de l'empire des Perses par un roi de Grèce. Alexandre partit de Jérusalem, après y avoir sacrifié, et avoir comblé les Juifs de ses bienfaits. On place le pontificat de Jaddus dans les années 1397 à 1350 avant J.-C.

JÆGER (Jean-Wolfgang), théologien luthérien, né à Stuttgard en 1647, d'un conseiller du duc de Wurtemberg, eut la charge de son père, et passa par divers emplois jusqu'en 1702, qu'il fut nommé professeur en théologie, chancelier de l'université, et prevôt de l'église de Tubingen. Ce savant mourut en 1720, après avoir donné plusieurs ouvrages au public. Les plus connus sont : une 1° *Histoire ecclésiastique, comparée avec l'histoire profane*, Hambourg, 1709, 2 vol in-fol.; 2° un *Système* et un *Abrégé de théologie ;* 3° plusieurs *Traités de théologie mystique*, où il attaque Poiret, Fénelon, etc., 2 vol. in-8° ; 4° des *Observations* sur Puffendorf, et sur le traité du Droit de la guerre et de la paix de Grotius; 5° un *Traité des lois*, in-8°; 6° *Examen de la vie et de la doctrine de Spinosa;* 7° une *Théologie morale*. Tous ces ouvrages sont en latin.

JAFRE EL SCADECK était le 6e des Imans, ou descendants d'Ali, à qui les Persans prétendent que le califat appartenait légitimement. Ce fut lui qui ordonna que le chrétien, le juif, ou l'idolâtre qui se ferait mahométan, jouirait, comme héritier universel, de tout le bien de sa famille, à l'exclusion de ses frères et de ses sœurs, et même qu'il lui serait permis de faire telle part qu'il lui plairait à son père et à sa mère encore vivants. Cette loi, qui subsiste encore aujourd'hui, est un monument de l'intolérance la plus barbare, et en même temps le moyen le plus odieux de faire des prosélytes. Quelle religion que celle qui attache sa propagation à de telles atrocités!

JAGELLON, roi de Pologne. *Voyez* LADISLAS V.

JAHEL, héroïne juive, épouse d'Haber le Cinéen. Sisara, général de l'armée des Chananéens, ayant été défait par Barac, se cacha chez cette femme, qui le tua en lui enfonçant un clou dans tête, l'an 1285 avant J.-C.,

action qu'on ne saurait justifier, si l'on ne savait à quel point les abominations et les cruautés des Chananéens avaient allumé la colère du ciel, et quelle fut la proscription sévère prononcée contre eux par Dieu même; proscription dont les Israélites furent les exécuteurs. (*Voyez* Josué, David, Agag, etc.) Il paraît du reste qu'en recevant Sisara chez elle, Jahel n'avait pas envie de le tuer, et que la pensée ne lui en vint que lorsqu'elle le vit endormi, espérant finir une guerre cruelle et délivrer les Israélites d'un ennemi implacable.

† JAHN, ou Iahn (Jean), savant hébraïsant et orientaliste allemand, chanoine de l'église métropolitaine de Saint-Étienne de Vienne, en Autriche, occupa successivement dans l'université de cette ville les chaires de professeur d'archéologie biblique, de théologie dogmatique et de langues orientales. Il fut contraint, en 1806, de quitter sa place à cause de la hardiesse de ses opinions, et ne s'occupa plus que de la composition d'ouvrages de philologie jusqu'à sa mort arrivée en 1807. Jahn est sans contredit un des auteurs modernes les plus versés dans l'étude des livres saints, et ses travaux sur la Bible seraient précieux s'ils n'étaient souvent infectés d'idées singulières et de systèmes hardis. Adonné à la lecture de nouveaux commentateurs protestants, qui ont porté leur témérité jusqu'à nier la divine inspiration des livres saints, et qui ont voulu trouver dans le texte sacré des *mythes* ou des fables ridicules, Jahn ne se tint pas en garde contre la nouveauté de leurs dangereux systèmes, et enseigna des opinions qu'aucun catholique avant lui n'avait osé professer. Ainsi on l'a vu soutenir « que le *Pentateuque* n'est qu'une compilation d'anciens monuments; ce qui lui ôterait toute inspiration divine : que la tentation d'Eve eut lieu pendant son sommeil, et que toute cette histoire n'est qu'un songe qu'Ève à son réveil raconte à son mari; ce qui est visiblement opposé aux paroles de l'Écriture sainte, qui rapporte la chose comme s'étant passée réellement : que ces paroles, *quœcumque ligaveritis... quœcumque solveritis.....* ne doivent pas s'entendre du pouvoir de lier et de délier, mais bien d'interpréter la loi; qu'en traitant de l'herméneutique de la Bible, on ne doit pas tenir compte de l'autorité de l'Eglise catholique, etc.» Ses principaux ouvrages sur l'Ecriture sainte, sont, 1° *Introduction à l'étude des livres de l'ancien Testament*, en allemand; le même, abrégé et mis en latin par l'auteur; 2° *Archéologie biblique*, en allemand; abrégé en latin et refondu presque en entier en 1814; 4° une *édition* de la Bible en langue hébraïque; 5° *Enchiridion hermeneuticœ generalis tabularum veteris et novi fœderis*; 6° *Appendix ad hermeneuticam sacram*, etc. Outre ces ouvrages, il a laissé des grammaires hébraïque, arabe et chaldaïque, etc., etc.

JAI. *Voyez* Jay.

JAILLE. *Voyez* Cousturnau.

JAILLOT (Alexis-Hubert), géographe ordinaire du roi de France, s'adonna d'abord à la sculpture; mais, ayant épousé la fille d'un enlumineur de cartes, il prit du goût pour la géographie. Les Sansons lui cédèrent

la plus grande partie de leurs dessins, qu'il fit graver avec autant de netteté que d'exactitude. Il ne cessa d'augmenter son recueil jusqu'à sa mort, arrivée en 1712. Les *Cartes* qui concernent la France entrent dans un grand détail, et sont la plupart exactes. Celle de la Lorraine est la meilleure qui ait été faite jusqu'ici de ce pays. Ses descendants ont marché sur ses traces. — Jean-Baptiste Renou de Chauvigné, de Paris, épousa une des petites-filles de Jaillot, et prit ce nom; il devint géographe ordinaire du roi de France, et mourut le 5 avril 1780, après avoir publié: *Recherches critiques, historiques et topographiques sur la ville de Paris, avec le plan de chaque quartier*, 1772, 5 vol. in-8°, avec des plans: ouvrage savant, plein de recherches, et par là peu agréable à des esprits superficiels.

JAIR, juge des Hébreux l'an 1209 avant J.-C. Sous lui ce peuple fut réduit en servitude par les Philistins et les Ammonites, en punition de son idolâtrie. Jaïr jugea les Juifs pendant 22 années, en comprenant celles de leur esclavage, qui dura 18 ans.

JAKAYA III, fils de Méhémet III et de Laparé. Cette dernière, qui était née en Grèce de parents chrétiens, avait reçu au baptême le nom d'Hélène, et était douée d'une rare beauté: ayant été faite esclave, et conduite au sérail de Méhémet, ce sultan en devint amoureux, et l'obligea à changer de religion. Jakaya fut le fruit de cette union, et naquit en 1584. Laparé n'avait pas oublié sa première croyance; elle la fit embrasser à son fils, et sut lui inspirer en même temps le mépris des grandeurs. Ils parvinrent à s'échapper tous les deux. Jakaya se rendit à Vienne, auprès de l'empereur Léopold Ier, qui le reçut d'une manière digne de son rang, et lui assigna une riche pension. De là il alla à Florence, d'où il passa à Naples, recevant partout un accueil honorable. Enfin il vint en France, et se retira à la Chartreuse de Dijon, où il mourut vers l'an 1644. Sa mère s'était retirée à Salonique, où elle rentra dans le sein de l'Eglise, et se fit remarquer parmi les chrétiens par ses vertus et sa piété.

JAMBLIQUE, nom de deux philosophes platoniciens. Le premier, disciple d'Anatolius et de Porphyre, était de Chalcide; le deuxième d'Apamée en Syrie. Julien l'Apostat écrivit à celui-ci plusieurs lettres. Ce prince était admirateur de l'un et de l'autre; mais il poussa cette admiration trop loin, car il égale le premier à Platon, le philosophe le plus éloquent de l'antiquité. Il est assez étrange que ceux qui ont travaillé sur Jamblique, confondent ensemble les deux philosophes de ce nom. Quoiqu'ils aient vécu à peu près dans le même pays, et qu'ils aient eu tous deux un Sopatre pour disciple ou pour ami, il était néanmoins aisé de les distinguer par le temps: l'un était mort sous Constantin, et l'autre sous Valens. Nous avons une *Histoire de la vie et de la secte de Pythagore*, portant pour nom d'auteur celui de *Jamblique*, Amsterdam, 1707, in-4°; mais on ne sait lequel des deux en est l'auteur. On est dans le même embarras par rapport à l'écrit contre la *Lettre de Por-*

phyre sur les mystères des Egyptiens, Oxford, 1678, in-fol. Il avait déjà été publié avec d'autres *Traités philosophiques*, Venise, 1497, in-fol. Cet ouvrage est un traité de théologie, dans lequel le platonisme est ajusté sur le christianisme, la philosophie ayant cherché dans tous les temps à se parer des lumières de la religion. G.-E. Hebeinstreit a publié en 1764 une dissertation contre cet ouvrage, elle a pour titre : *De Jamblici... doctrina, christianæ religioni, quam imitari studet, noxia*. Les *Remarques sur l'arithmétique* et le *Traité du Destin* de Nicomaque, publiés en latin à Arnheim, 1668, in-8°, passent pour être du Chalcidien. —Il y a un autre Jamblique, romancier, né aussi en Syrie, et qui vivait sous Marc-Aurèle vers la fin du IIe siècle. Il a laissé un livre intitulé *Babyloniques* ou *Amours de Rhodanès et de Sinonis* : c'est le plus ancien roman grec qui soit parvenu jusqu'à nous.

JAMBRI, dont la famille faisait sa demeure à Medaba, assassina Jean, frère de Judas Machabée et de Jonathas. Mais Jonathas en tira vengeance sur ses enfants, dans le temps qu'ils menaient en grande pompe la fille d'un des plus qualifiés des Arabes, qui devait épouser l'un d'eux. Il se cacha avec plusieurs soldats, et extermina cette race d'assassins.

JAMES (Thomas), *Jamesius*, docteur d'Oxford et premier bibliothécaire de la bibliothèque *Bodléienne*, né à Newport en 1571, mort en 1629, avec une grande réputation de savoir, était un homme atrabilaire et mélancolique. Il est principalement connu par le *Catalogue des manuscrits de la bibliothèque d'Oxford*, et par un *Traité de l'office de juge chez les Hébreux et chez les autres peuples*, in-4°. Il a écrit aussi contre l'Église romaine et contre les jésuites. Il a voulu prouver dans un écrit particulier, 1626, in-4°, qu'il y avait beaucoup de falsification dans le texte des saints pères ; mais ces preuves ont fait peu d'impression sur les gens sensés. C'est dans les mêmes vues qu'il composa en 1600, in-4°, le *Bellum papale*, mais avec aussi peu de succès. Cette espèce de satire qui fut imprimée à Londres, fut faite pour relever les différences qu'il y a entre l'édition de la *Vulgate* donnée par Sixte V, et celle donnée par Clément VIII. (*Voyez* BIANCHINI Joseph, BUKENTOP, AMAMA, CASTRO Léon de.) Il s'était mis en tête que les catholiques avaient corrompu l'Ecriture, les Conciles et les Pères pour les ajuster à leurs sentiments ; il écrivit presque toute sa vie pour montrer ces prétendues corruptions, voulut même engager le parlement d'Angleterre à le seconder dans son entreprise, et ne fit que prouver au public son étrange prévention sur cet objet, et en même temps la conformité de la croyance catholique avec tous les livres et monuments de l'antiquité sacrée : car cette conformité devait lui paraître bien évidente, et bien incontestable, pour l'engager dans l'absurde système de la supposition d'une falsification générale de ces mêmes livres. On croit que James est auteur d'une autre critique intitulée : *Fiscus papalis, seu Catalogus indulgentiarum et reliquiarum urbis Romæ*, Londres, 1617, in-4° ; plusieurs l'attribuent à Guillaume de Cambridge.

JAMES (Robert), médecin anglais, né à Kinverston en 1703, s'est fait autant connaître par sa poudre fébrifuge que par ses ouvrages, dont le principal est un *Dictionnaire de médecine*, 1743, 3 vol. in-fol., traduit en français et imprimé à Paris en 6 vol. in-fol. Il mourut le 23 mars 1776.

JAMET (Pierre-Charles) naquit dans le diocèse de Séez en 1701. Il a laissé plusieurs ouvrages, dont les plus remarquables sont, 1° *Essais métaphysiques*, 1732, in-12; 2° *Dissertation sur la création*, 1735; 3° *Lettres sur le goût et la doctrine de Bayle*, 1740, in-8°; 4° *Lettre à Lancelot sur l'infini*, 1740, in-8°; 5° *Danche-Menkan, philosophe mogol*, 1740, in-12; 6° *Lettres sur les caractères distinctifs de la métaphysique et de la logique*, 1754, in-12; 7° *Lettres sur des mémoires manuscrits relatifs au commerce des Indes*, 1753, in-fol. Jamet a fourni des *Remarques* et des *Notes* au Dictionnaire de Trévoux, à celui de droit, à l'édition de Rabelais (1732, 6 vol. in-8°), à celle de Montaigne, (1725, 3 vol. in-4°). Il est mort vers 1772. Il était lié avec les philosophes du jour, et souvent, dans ses écrits, il emprunte leurs manières et leurs pensées.

JAMIN (Nicolas), bénédictin de la congrégation de Saint-Maur, né à Dinan en Bretagne en 1730, passa une partie de sa vie à Paris, fut fait prieur de Saint-Germain-des-Prés, et mourut le 9 février 1782. Ceux qui sont attachés à la religion lui savent gré de ses productions, qui sont: 1° *Pensées théologiques, relatives aux erreurs du temps*, 1768, in-12. Le choix des matières, la précision et l'exactitude avec laquelle elles sont traitées, rendent cet ouvrage intéressant. L'auteur y ayant établi des maximes qui confondaient la *petite Église*, les partisans de cette secte eurent le crédit de faire supprimer l'ouvrage par arrêt du conseil en 1769. 2° *Le fruit de mes lectures*: c'est un recueil de beaux passages de différents auteurs; 3° *Traité de la lecture chrétienne*, etc. 4° *Placide à Scholastique, sur la manière de se conduire dans le monde*, 1775, in-12; 5° *Traité de la lecture chrétienne*, 1774, in-12; 6° *Placide à Maclovie*, ou *Traité des scrupules*. Voyez le *Journal hist. et littér.*, 15 juillet 1774, p. 70.

JAMYN (Amadis), poète français, contemporain et ami de Ronsard, né dans le XVIe siècle à Chaource en Champagne, mort vers l'an 1585, fut secrétaire et lecteur ordinaire du roi Charles IX. On trouve dans les ouvrages de ce poète de la facilité et du naturel. On le préfère même à Ronsard, quoique celui-ci ait une réputation bien plus étendue. Ses *Œuvres poétiques*, imprimées en 1577 et 1584, 2 vol. in-12, consistent en pièces morales. On a encore de lui une *Traduction* des 13 derniers livres de l'*Iliade* d'Homère; celle des 11 premiers est de Hugues de Salel, 1580, in-8°. Jamin avait beaucoup voyagé dans sa jeunesse, et avait parcouru la Grèce, les îles de l'Archipel, l'Asie mineure, etc.

JANCIRE. *Voyez* IDATHYRSE.

JANET (François CLOUET, dit), peintre français, florissait sous les règnes de François II, Charles IX et Henri III. Son talent était la miniature. Il excellait aussi à peindre le portrait. Ronsard en a fait l'éloge dans ses poésies.

JANIÇON (François-Michel), né à Paris en 1674, d'un avocat au conseil, passa en Hollande, s'y maria, et travailla longtemps aux gazettes d'Amsterdam, de Rotterdam et d'Utrecht. Mais son imprimerie ayant été supprimée à cause d'un écrit imprimé chez lui, il se retira à La Haye, où il eut le titre d'agent du landgrave de Hesse. Il y mourut en 1730, à 56 ans, d'une attaque d'apoplexie. On a de lui, outre un tas de gazettes : 1° la *Bibliothèque des dames*, traduite de l'anglais, de Richard Steele, un des auteurs du *Spectateur*, en 2 vol. in-12, 1717 et 1719; la *Traduction* d'une mauvaise satire contre les moines et les prêtres, publiée sous le titre burlesque de *Passe-Partout de l'Eglise romaine*, Londres, 1724, 4 vol. in-12. L'ouvrage original est écrit en anglais par Ant. Gavin, prêtre espagnol, qui s'était fait ministre anglican. 5° *Etat présent de la république des Provinces-Unies et des Pays-Bas qui en dépendent*, etc., 1729 et 1730, 2 vol. in-12; ouvrage qui n'est pas exempt de défauts.

JANSENIUS (Corneille, qu'il ne faut pas confondre avec le suivant), né à Hulst en Flandre, l'an 1510, mourut évêque de Gand en 1576, à 66 ans. Il eut cet évêché en 1568, à son retour du concile de Trente, où il avait fait éclater son savoir et sa modestie. Il avait été auparavant curé de Saint-Martin de Courtray, et ensuite professeur de théologie à Louvain, et doyen de Saint-Jacques de la même ville. Nous avons de lui : une excellente *Concorde des évangélistes*, in-fol.; 2° *Commentaire* sur les Psaumes, les Proverbes, le livre de la Sagesse, l'Ecclésiastique, et sur les Evangiles. Tous ces ouvrages sont écrits en latin avec beaucoup de solidité et d'érudition, et sont généralement très estimés. Le nom des deux *Jansénius* était *Jansen*, dont ils firent *Jansenius* en le latinisant, suivant la coutume de leur siècle.

JANSÉNIUS (Corneille), évêque d'Ypres, né en 1585, dans le village d'Accoy, près de Léerdam en Hollande, de parents catholiques, se rendit à Paris en 1604, après avoir étudié à Utrecht et à Louvain. L'abbé de Saint Cyran le plaça chez un conseiller pour être précepteur de ses enfants. La même façon de penser sur certaines matières théologiques unit étroitement ces deux hommes. Saint-Cyran appela Jansénius quelque temps après à Baïonne, où ils étudièrent ensemble pendant plusieurs années, cherchant dans saint Augustin ce qui n'y était point, mais croyant ou voulant l'y trouver. (*Voyez* VERGER DE HAURANE.) Le jeune théologien, revenu à Louvain en 1617, prit le bonnet de docteur en 1619, obtint la direction du collège de Sainte-Pulchérie, et enfin une chaire d'Ecriture sainte en 1630. C'est dans ce temps qu'il se signala contre Gisbert Voet (*Voyez* ce nom.) L'université de Louvain le députa deux fois auprès du roi d'Espagne pour faire révoquer la permission accordée aux jésuites de professer les humanités et la philosophie dans cette ville, et il obtint cette révocation. Pour mériter les grâces de son souverain, il publia un livre contre la France, intitulé : *Mars Gallicus*, 1633, in-12;

traduit en français par Ch. Hersant, 1638, in-8°. Cet ouvrage, écrit avec chaleur, fut composé à l'occasion de l'alliance que les Français avaient faite avec les puissances protestantes. L'auteur y fait un portrait peu avantageux de la France, de ses alliances, de ses traités, et des motifs de ses guerres. Peu après la publication de ce livre, il fut nommé à l'évêché d'Ypres par Philippe IV; il fut sacré en 1636, et il gouverna cette Eglise jusqu'en 1638, qu'il mourut frappé de la peste. Ce prélat laissa des *Commentaires* sur les Evangiles, in-4°; sur le Pentateuque, in-4°; sur les Proverbes, l'Ecclésiaste, Louvain, 1644, in-fol., pleins d'éruditions, et écrits avec netteté; 2° Lettres à l'abbé de Saint-Cyran, trouvées parmi les papiers de cet abbé, et publiées sous ce titre : *Naissance du jansénisme découverte, ou Lettres de Jansénius à l'abbé de Saint-Cyran, depuis l'an* 1617 *jusqu'en* 1635, Louvain, 1654, in-8°; 3° l'ouvrage si célèbre et trop célèbre, qui porte pour titre : *Cornelii Jansenii, episcopi, Augustinus, in quo hæreses Pelagii contra naturæ humanæ sanitatem, ægritudinem, medicinam, recensentur*, Louvain, 1640, et Rouen, 1652, in-fol. Cette dernière édition est augmentée d'un *Ecrit* où Jansénius fait le parallèle des sentiments et des maximes de quelques théologiens jésuites, et des principes des semi-pélagiens de Marseille, sans assez distinguer ce qu'il y a dans les écrits de ces Marseillais, d'opposé à la saine doctrine d'avec ce qui peut se concilier avec elle. Il doit y avoir à la fin le traité *De statu parvulorum sine baptismo decedentium*. L'auteur dit avoir travaillé vingt ans à ce livre, et avoir lu, pour le composer, dix fois tout saint Augustin, et trente fois ses traités contre les pélagiens. Mais bien des écrivains prétendent que cet étalage de travail et de lecture n'est qu'une petite industrie pour détourner l'attention des plagiats faits à Calvin. « Car c'est dans » cet hérésiarque, disent-ils, que » Jansénius a pris ses opinions : » mais comme d'un côté, il ne » voulait pas avouer une telle » source, et que de l'autre Cal- » vin prétendait avoir pris tou- » tes les idées sur la grâce dans » saint Augustin, Jansénius a » cru qu'il était tout simple de » faire à ce saint docteur hon- » neur de son système. Il est » certain que la fameuse distinc- » tion de l'*adjutorium quo* et » de l'*adjutorium sine quo non*, » répétée soixante-dix fois par » Jansénius, et dont il fait la » base de ses preuves, se trou- » ve tout du long et avec la » même emphase dans Calvin, » ainsi qu'une multitude de cho- » ses que Jansénius nous donne » comme originales et découver- » tes par lui dans saint Augustin. Ce prélat, soit qu'il espérât qu'un examen solennel donnerait une nouvelle considération à son livre, soit que, par sa soumission au saint-siége, il voulût réparer ce que la conscience lui reprochait à cet égard, écrivit peu de jours avant sa mort au pape Urbain VIII, qu'il soumettait sincèrement à sa décision et à son autorité l'*Augustinus*, qu'il venait d'achever, et que si le saint-père jugeait qu'il fallût y faire quelques changements, il y acquiesçait avec une parfaite obéissance. Cette *Lettre* fut sup-

primée par ses exécuteurs testamentaires, Calenus et Fromond. (*Voyez* ces noms.) Selon toutes les apparences, on n'en aurait jamais eu aucune connaissance, si, après la réduction d'Ypres, elle n'était tombée entre les mains du grand Condé, qui la rendit publique. Jansénius, quelques heures avant de mourir, et dans son dernier testament, soumit encore et sa personne et son livre au jugement et aux décisions de l'Église romaine. Voici les propres termes qu'il dicta une demi-heure avant d'expirer : *Sentio aliquid difficulter mutari posse; si tamen romana sedes aliquid mutari velit. sum obediens filius, et illius Ecclesiæ in qua semper vixi, usque ad hunc lectum mortis obediens sum. Ita postrema mea voluntas est. Actum sexta maii* 1638. On voit clairement par ces paroles que Jansénius ne contestait pas, comme ses disciples, l'infaillibilité dans les faits dogmatiques, ni même l'infaillibilité du souverain pontife. Ainsi, cet évêque devint chef de parti sans l'avoir voulu, au moins dans ses derniers moments. Si ses liaisons avec Saint-Cyran et quelques autres anecdotes ont fait croire le contraire, ses dernières paroles doivent être regardées comme une rétractation de ce qui avait précédé, et ses disciples prouvent bien par leur conduite qu'ils ne sont pas en tout de de l'avis de leur maître. Tout son système se réduit, suivant un auteur, à ce point capital : « Que depuis la chute d'Adam, » le plaisir est l'unique ressort » qui remue le cœur de l'homme; que ce plaisir est inévitable quand il vient, et invincible quand il est venu. Si ce » plaisir est céleste, il porte à la » vertu; s'il est terrestre, il détermine au vice; et la volonté » se trouve nécessairement entraînée par celui des deux qui » est actuellement le plus fort. » Ces deux délectations, dit l'auteur, sont comme les deux bassins d'une balance : l'un ne » peut monter sans que l'autre » ne descende. Ainsi, l'homme » fait invinciblement, quoique » volontairement, le bien ou le » mal, selon qu'il est dominé » par la grâce ou la cupidité. De » là il s'ensuit *qu'il y a certains* » *commandements impossibles,* » *nons-seulement aux infidèles,* » *aux aveugles, aux endurcis,* » *mais aux fidèles et aux justes,* » *malgré leur volonté et leurs efforts, selon les forces qu'ils ont,* » *et que la grâce, qui peut rendre* » *ces commandements possibles,* » *leur manque.* » Cette analyse n'a pas paru exacte à quelques partisans de Jansénius. L'abbé Racine en a donné une autre dans son *Histoire ecclésiastique;* mais les hommes les plus fameux de ce parti ont reconnu que la doctrine de ces deux délectations était évidemment celle de l'évêque d'Ypres. M. Arnauld n'avait aucun doute là-dessus, quoique par une résistance qui peut étonner dans un disciple, il rejetât cette base de la nouvelle doctrine. Après avoir disserté sur cette matière d'après les principes de saint Augustin, tels qu'il les concevait, « on ne » voit point dans tout cela, » ajoute-t-il, de *qualitas fluens,* » ni d'*actus indeliberatus*, dans » lequel M. d'Ypres a fait consister sa délectation victorieuse. En quoi certainement il » s'est trompé : mais il est de la » prudence de ne le point mettre

» en jeu, et de ne se point faire » un mérite de ce qu'on l'abandonne en cela. C'est ce que j'ai » empêché fort à propos que ne » fît M. du Til (Hennebel). » Lett. de M. Arnauld, tom. 7, p. 146. Un auteur moderne a cru que le système de Jansénius n'était qu'un plagiat fait au prédestinatianisme des Turcs. « Il » serait possible de prouver, dit » l'auteur des *Vœux d'un solitaire* (M. Bernardin de Saint-» pierre), que la plupart des opi» nions qui en différents temps » ont bouleversé l'Europe, sont » venues des pays lointains. » Le jansénisme, par exemple, » paraît nous avoir été apporté » de l'Orient par les croisades » avec la peste et la lèpre : du » moins on trouve les maximes » du jansénisme dans des théo» logiens mahométans cités par » Chardin. La peste et la lè» pre ne subsistent plus chez » nous; mais le jansénisme dure » encore, et fait même, dit-on, » des progrès en Espagne. » Dès que le livre de Jansénius parut, la guerre fut allumée dans l'université de Louvain. L'on vit paraître de petites brochures et de gros livres pour et contre. Urbain VIII crut mettre la paix en défendant, l'an 1642 l'ouvrage, comme renouvelant les propositions condamnés par ses prédécesseurs (*voyez* BAÏUS); mais la guerre terminée ou du moins assoupie en Flandre, passa en France, et y fut beaucoup plus vive. La Sorbonne censura cinq propositions extraites de l'*Augustinus*. Innocent X les condamna peu après en 1653. Les jansénistes crurent éluder la bulle en distinguant entre le sens hérétique et le sens orthodoxe. Ils prétendirent que ces cinq propositions n'étaient point dans l'ouvrage de l'évêque flamand, ou que si elles y étaient, on leur donnait un mauvais sens. Le pape Alexandre VII foudroya ces distinctions par une bulle du 16 octobre 1656. Il y déclare que *les cinq propositions sont tirées du livre de Jansénius, et qu'elles ont été condamnées dans le sens de cet auteur*. Ce pape agissait de concert avec le plus grand nombre des évêques de France. Les jansénistes, accablés du poids de l'autorité par l'adhésion du corps épiscopal, dirent que ces bulles ne renfermaient qu'un simple réglement de discipline, qui n'exigeait qu'un silence respectueux (qu'ils n'ont cependant point gardé) : ils eurent recours à la distinction du *droit* et du *fait*; mais cette distinction fut formellement proscrite par la bulle de Clément XI, *Vineam Domini Sabaoth*, donnée en 1705; bulle qui a reçu l'autorité d'un jugement infaillible par l'adhésion de l'Eglise universelle, et particulièrement de l'Eglise gallicane. Les évêques de cette Eglise, non contents d'un formulaire qu'ils avaient déjà fait, en dressèrent un second. En voici les termes : *Je condamne, de cœur et de bouche, la doctrine des cinq propositions contenues dans le livre de Cornélius Jansénius; laquelle doctrine n'est point de saint Augustin, que Jansénius a mal expliqué*. Cette formule fit une foule de rebelles, et encore plus d'hypocrites, ou plutôt elle servit à faire connaître les uns et les autres. On en exigea la signature de tous ceux qui prétendaient aux ordres et aux bénéfices. (*Voyez*, pour la partie historique du jansénisme, l'*Histoire des cinq propositions*

par Dumas, ouvrage où l'exactitude des faits se trouve réunie à un ton de sagesse et de modération assez rare dans ces disputes.) Mais ces sages précautions ne purent ni ramener les obstinés, ni corriger l'indocilité de ces nouveaux sectaires; fruit amer d'un fanatisme dont il est d'autant plus difficile de deviner la vraie cause, que, dans la doctrine de Jansénius, rien ne paraît propre à faire des prosélytes. Un historien philosophe, très opposé aux jésuites, et qu'on ne peut soupçonner de partialité ni de prévention, après avoir exposé les attraits que pouvait avoir pour les peuples la doctrine de divers hérésiarques, ajoute: « Rien de tout cela ne se trouve » dans les opinions qui partagent aujourd'hui la France; il » ne s'agit que de vérités abstraites, de subtilités qui passent de » bien loin la portée du vulgaire, » et que la plupart de ceux mêmes qui en disputent n'entendent pas. Loin d'adoucir le » joug, on l'aggrave; on fait du » tribunal de la pénitence un » tribunal de terreur et de vengeance; on paraît ne reconnaître pour vraies pénitences que » ces pénitences fabuleuses, du » moins outrées et excessives » (*c'est un philosophe qui parle*), » dont on a fait la peinture dans » la *Vie des pères du désert;* on » ne parle que de rigueur, que » d'austérités, que de renoncement, au même temps qu'on » prouve que toutes ces bonnes » œuvres sont des dons de Dieu » aussi gratuits, aussi indépendants des dispositions de l'homme que la pluie l'est par rapport à la terre; on ne parle » que de charité, que d'amour » de Dieu, au même temps » qu'on le représente comme un » maître dur et impérieux, qui » veut moissonner où il n'a pas » semé, qui punit parce qu'on » n'a pas reçu ce qu'il n'a pas » jugé à propos de donner, ce » qu'il a refusé, ce qu'il a même » ôté; et on veut persuader que » le plus grand effort et la perfection de l'amour est d'aimer » celui sur l'amour duquel on » ne peut compter; on veut que » l'homme se reproche avec amertume de cœur de n'être pas vertueux, lors même qu'on s'efforce de lui prouver que la » vertu n'est pas plus en son » pouvoir que la beauté et la laideur de son visage, que la grandeur ou la petitesse de sa taille; » en un mot, on veut qu'il se » croie coupable, parce que Dieu » ne l'a pas tiré de la masse de » perdition où on prétend que » tout le genre humain a été enveloppé par la faute de celui » dont il tire son origine..... Il » est visible que ces opinions » n'ont rien par elles-mêmes qui » flatte et qui attire: pourquoi » donc les suit-on? pourquoi » tant d'oppositions contre l'autorité qui les condamne et les » proscrit? pourquoi cette prédilection pour ceux qui s'y attachent?.... Est-il possible que » des corps éclairés n'aient pas » fait les réflexions que je viens » de proposer? qu'ils se soient » laissé séduire comme des femmes? qu'ils aient véritablement adopté ces sentiments? » Quel est donc leur dessein? Je » crois l'entrevoir; mais je me » donnerai bien de garde de » m'expliquer à cet égard, c'est » aux puissances qui y sont particulièrement intéressées à le » prévoir et à l'empêcher si elles » peuvent. » *Vie du duc d'Or-*

léans, par M. L. M. D. M., tom. 2, pag. 231. « C'est, dit le dauphin, duc de Bourgogne, dans » un Mémoire écrit de sa main, et » publié par ordre de Louis XIV, » c'est une cabale très unie et » des plus dangereuses qu'il y ait » jamais eu. » *Vie du dauphin*, tom. 2, p. 228. Le célèbre Talon, cet avocat-général, qu'on peut considérer comme le philosophe du barreau, dans un discours adressé aux chambres assemblées le 23 janvier 1687, disait que le jansénisme était « une » faction dangereuse, qui n'avait » rien oublié pendant trente » ans pour diminuer l'autorité » de toutes les puissances ecclé- » siastiques et séculières qui ne » lui etaient pas favorables. » Nous finirons cet article par la réflexion d'un auteur moderne (l'abbé Bérault-Bercastel, *Hist. de l'Eglise*, tom. 20), aussi judicieusement présentée que pleine de vérité. « Le jour marqué pour » la pleine effusion des miséri- » cordes du Seigneur sur son » Église n'était pas arrivé. La » foi du vrai fidèle devait même » être mise à des épreuves toutes » nouvelles. Le huguenotisme » n'était pas abattu, que de sa » souche si malheureusement fé- » conde, il sortit un rejeton nou- » veau; faible et rampant d'a- » bord dans la poussière des éco- » les et des cloîtres, évitant le » grand jour, et rougissant lui- » même de son origine. Mais en » vain s'efforça-t-il d'étendre les » ombres du mystère jusque sur » son nom : au premier trait de » son tableau, il n'est personne » qui ne le reconnaisse; rejeton » du calvinisme, calvinisme mi- » tigé, ou plutôt mutilé, ou sim- » plement dégagé de l'impiété » sacramentaire : du reste, il est » à peine un point de doctrine » en quoi son patriarche diffère » de celui des calvinistes, si ce » n'est que l'oracle de Genève » ôte au concile même l'autorité » que la nouvelle branche de la » réforme refuse aux pasteurs » qui le composent. Chacun » peut nommer à présent la secte » qui, se donnant pour un fan- » tôme, prend son nom pour » une injure. » *Voyez* ALEXANDRE VII, CLÉMENT XI, FILLEAU, MONTGERON, PARIS, MARANDÉ, RICHER, Edmond VERGER DE HAURANNE.

JANSON ou JANSONIUS (Jacques), né à Amsterdam en 1547, docteur de Louvain, professeur en théologie et doyen de l'église collégiale de Saint-Pierre, mourut le 20 juillet 1625. On a de lui : 1° des *Commentaires* sur les Psaumes, in-4°; sur le Cantique des Cantiques, in-8°; sur Job, in-fol.; sur l'Evangile de saint Jean, in-8; et sur le canon de la messe; 2° *Institutio catholici Ecclesiasticæ;* 3° *Enarratio passionis;* 4° quelques *Oraisons funèbres*. On y chercherait en vain la vraie éloquence. Les commentaires sur l'Écriture et ce qu'il a donné sur la liturgie, prouvent qu'il était bien loin d'avoir les connaissances nécessaires pour réussir dans ces genres de travail. Plusieurs écrivains, entre autres M. Danès, disent qu'il avait épousé le sentiment de Baïus. Si Janson suivit quelque temps ce système, il le combattit ensuite par diverses thèses qu'il a soutenues publiquement.

JANSON *Voyez* BLÆUWT et FORBIN.

JANSSENS (Herman), récollet, né à Anvers en 1685, passa par toutes les charges de son ordre, et mourut pieusement à An-

vers le 5 avril 1762. On lui doit : 1° *Prodromus sacer*, Anvers, 1731, in 4°. Il y donne des règles pour traduire l'Ecriture sainte, et montre les défauts des traductions flamandes. 2° *Explanatio rubricarum missalis romani*, etc., Anvers, 1757, 2 vol. in-8°. Cet ouvrage est plus estimé que le précédent.

JANSSON. *Voyez* ALMELOVEEN.

JANUA ou JANUENSIS (Jean de), ainsi nommé de Gênes, sa patrie. *Voyez* BALBI.

JANUS, roi d'Italie, commença d'y régner avant qu'Enée vînt s'y établir. Il était fils d'Apollon et de Créuse, fille d'Erecthée, roi des Athéniens. Xiphus, mari de Créuse, l'adopta sans le connaître. Janus vint avec une puissante flotte aborder en Italie, en poliça les peuples, leur apprit la religion, et bâtit sur une montagne une ville qu'il appela de son nom *Janicule*. Dans le temps qu'il signalait son règne parmi des peuples barbares, Saturne, chassé de l'Arcadie par Jupiter, aborda dans ses états, et y fut reçu en ami. Janus, après sa mort, fut adoré comme une divinité, et c'est la première de celles que ces peuples invoquaient. Romulus lui fit bâtir dans Rome un temple, dont les portes étaient ouvertes en temps de guerre, et fermées en temps de paix : de là ces beaux vers de Virgile, où le monstre de la guerre enchaîné est si bien dépeint :

...... Diræ ferro et compagibus arctis
Claudentur Jani portæ : Furor impiobus intus
Sæva sedens super arma, et centum vinctus ahenis
Post tergum nodis, fremet horridus ore cruento.

Son temple avait douze portes, qui désignaient les douze mois de l'année. Des médailles qui sont à la bibliothèque du roi de France, le représentent avec quatre visages, qui marquent les quatre saisons. On le peignait communément avec deux visages, tenant un bâton de la main droite, et une clef de la gauche.

JANUS PANNONIUS. *Voyez* PANNONIUS.

JANVIER (Saint), évêque de Bénévent, était, selon la plus commune opinion, de Naples. Il souffrit le martyre, et eut la tête tranchée vers l'an 305, à un mille de Pouzzoles, durant la persécution de Dioclétien. La translation de ses reliques se fit à Naples vers l'an 400 ; elles furent transférées ensuite à Bénévent vers l'an 825, enfin déposées dans la cathédrale de Naples le 13 janvier 1497. Il y a une chapelle dite le *Trésor*, dans laquelle on garde le chef de ce saint, avec son sang renfermé dans deux fioles de verre fort anciennes. Le sang est congelé et de couleur noirâtre. Lorsqu'on approche les fioles près de la tête, le sang se liquéfie, et cette liquéfaction est suivie d'une ébullition. Quand on a retiré le sang, et qu'il n'est plus en présence du chef, il redevient solide. On fait cette cérémonie avec beaucoup de pompe le jour de la fête de saint Janvier, le 19 septembre, et le premier dimanche de mai, jour où l'on célèbre la translation de ce saint de Pouzzoles à Naples. Le pape Paul II parle de la liquéfaction et de l'ébullition du sang de saint Janvier. Ange Caton, qui florissait en 1474, et d'autres auteurs de ce siècle, en font mention. Les protestants n'ont jamais nié ce phénomène; plusieurs voyageurs de leur communion l'attestent comme témoins oculaires ; leurs efforts pour l'expliquer naturellement ont été jusqu'ici parfaitement vains; comme on le prouve dans

une Dissertation insérée dans le Journal historique et littéraire du 15 novembre 1779. *Voyez* aussi le journal du 15 juillet 1788, page 421. — 15 mai, 1789, pag. 97. On peut consulter encore Baronius, *Annal. ad an.* 305, et *Annot. ad Martyr. Rom. ad* 19 *sept.*; Pic de la Mirandole, lib. *De fide*; Benoît XIV, *De canonis*, lib. 4; Melchior Canus, *Defens. miracul. adv. Danhawerum*; et les *Acta Sanctorum*, tom. 1 martii.

JANVIER (Ambroise), bénédictin, né à Sainte-Suzanne dans le Maine, en 1614, se rendit habile dans la langue hébraïque. Après avoir professé pendant plusieurs années dans son ordre avec réputation, il mourut à Paris, dans l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés, le 22 avril 1682, à 68 ans. On a de lui : 1° une *Édition* des œuvres de Pierre de Celles. La préface de cette édition est du P. Mabillon. 2° Une *Traduction latine* du Commentaire hébreu de David Kimchi sur les Psaumes, 1669, in-4°.

JAPHET, fils aîné de Noé, né l'an 2448 du monde, eut sept fils, Gomer, Magog, Madaï, Javan, Tubal, Mosoch et Tiras, dont la postérité peupla, suivant quelques savants, une partie de l'Asie et toute l'Europe. C'est de ce fils de Noé que les poètes ont fait leur Japet, fils du Ciel et de la Terre, et roi des Thessaliens, qui, de la nymphe Asie eut Hesper, Atlas, Epiméthée et Prométhée. C'est du moins le sentiment de plusieurs mythologistes, qui n'a rien d'étonnant pour ceux qui savent que l'Ecriture sainte et les traditions primitives sont les sources où les païens ont continuellement puisé. *Voyez* OPHIOLÉE.

JARCHAS, le plus savant des philosophes indiens appelés *Brachmanes*, et grand astronome, selon saint Jérôme, fut trouvé enseignant dans une chaire d'or, par Apollonius de Tyane, lorsque celui-ci alla aux Indes.

JARCHI (Salomon), célèbre rabbin, connu aussi sous les noms de *Raschi*, de *Jarki*, d'*Isaaki*, vit le jour à Troyes en Champagne, l'an 1104. Il voyagea en Europe, en Asie, en Afrique, et devint très habile dans la médecine et dans l'astronomie, dans la *Mischne* et dans la *Gemare*. Il mourut à Troyes en 1180, à 75. On a de lui des *Commentaires* sur la Bible, sur la Mischne, sur la Gemare, sur le Pirke-Avoth, qui se trouvent dans la Bible hébraïque d'Amsterdam, 1660, en 4 vol. in-12. Sa nation les reçut avec applaudissement, et les estime encore beaucoup; mais l'on sent assez que cette estime prouve très peu de chose. *Voyez* JUDA-KAKKADOSCH.

JARD (François), prêtre doctrinaire, né à Bolène, près d'Avignon, en 1675, mort en 1768, a donné avec le père Débonnaire : *La Religion chrétienne méditée dans le véritable esprit de ses maximes*, 6 vol. in-12, qui a eu du succès. Ses *Sermons*, publiés en 1768, 5 vol. in-12, ont moins réussi, parce que le style en est froid, et que le fond n'a rien de neuf. C'était un appelant des plus vifs et des plus entêtés.

JARDIN (Carle du). *Voyez* DUJARDIN et HORTA.

JARDINS (Marie-Catherine des) naquit à Alençon vers l'an 1640. Après avoir été trois fois mariée, elle vécut en femme galante jusqu'à sa mort, arrivée en 1683. Ses *OEuvres* en vers et en

prose ont été recueillies en 12 vol. in-12. On y trouve plusieurs romans : les *Désordres de l'amour*, le *Portrait des faiblesses humaines*, *Cléonice*, *Barmente*, les *Galanteries grenadines*, les *Amours des grands hommes*, *Lysandre*, les *Mémoires du sérail*, les *Nouvelles africaines*; les *Exilés de la cour d'Auguste*, les *Annales galantes* : bagatelles écrites avec vivacité, mais la plupart d'une manière trop libre et parfaitement romanesque. Ses ouvrages poétiques sont encore inférieurs à sa prose. Sa versification est faible et languissante. Elle est appelée quelquefois *madame de Villedieu*, du nom de son premier mari.

JARED, fils de Malaléel, et père d'Hénoch, qu'il engendra dans sa 162e année. Il mourut âgé de 962 ans, 2582 ans avant J.-C.

JARNAC (Guy Chabot de) est célèbre par l'avantage qu'il remporta en 1547 dans un duel, sur La Châteigneraye, et qui a donné lieu à ce proverbe : *C'est un coup de Jarnac*, pour signifier un coup imprévu et que l'on ne songeait pas à parer. On trouve le cartel de ces deux combattants dans les *Essais sur Paris*, tom. 1. Le détail du combat est rapporté à l'article CHATEIGNERAYE (La). (*Voyez* ce nom.) Mais un trait honorable à Jarnac, qui n'y est pas, c'est que le roi Henri II, vaincu par la modestie de ce seigneur, lui dit en l'embrassant : *Vous avez combattu en César, et parlé en Aristote.*

JAROPOL, duc de Kiovie, ville de l'Ukraine, descendait de Jaroslas Ier, grand-duc de Russie. Boleslas III, roi de Pologne, craignant une invasion de la part des Russes, suivit le conseil d'un sénateur et fit enlever Jaropol dans une partie de chasse. Racheté par ses sujets moyennant une grosse rançon, celui-ci entraîna tous les seigneurs de Russie à conspirer contre Boleslas, vers l'an 1126. Sous prétexte d'amitié, ils envoyèrent une ambassade à ce roi, et l'attirèrent dans un pays où il se trouva tout à coup investi de ses ennemis. Le palatin de Cracovie, qui commandait la plus grande partie de la cavalerie de Pologne, s'étant retiré au premier bruit de cette surprise, le roi Boleslas, non moins indigné de cette lâcheté que de la perfidie de ces traîtres, lui envoya une *peau* de lièvre, une *quenouille* avec du lin, et une *corde*. C'était pour lui faire connaître par ces symboles, qu'il s'était rendu semblable à un lièvre par sa fuite; qu'il devait plutôt manier les armes des femmes que celles des hommes ; et qu'enfin, pour récompense de sa lâcheté, il méritait le dernier supplice, que la corde lui signifiait. Ce palatin, au désespoir de ces reproches, se pendit dans une église aux cordes des cloches : et depuis ce temps-là, le châtelain de Cracovie a toujours précédé le palatin, soit pour la dignité, soit pour l'autorité.

JARRIGE (Pierre), jésuite de Tulles en Limousin, assez bon prédicateur pour son temps, quitta son ordre en 1647, et se sauva en Hollande. Les états-généraux lui firent une pension. Cet apostat publia peu de temps après un livre exécrable, intitulé *Les Jésuites sur l'échafaud, pour plusieurs crimes capitaux*, in-12. C'est un des plus sanglants libelles que la vengeance ait infantés. Le P. Ponthelier, con-

frère de ce misérable, était alors à La Haye auprès d'un ambassadeur. Il se conduisit avec tant d'adresse et de prudence, qu'il engagea Jarrige à rentrer dans le sein de l'Eglise catholique. Retiré chez les jésuites d'Anvers en 1650, il composa une ample rétractation de tout ce qu'il avait avancé dans son ouvrage. Il le traita d'*avorton, que sa mauvaise conscience avait conçu, que la mélancolie avait formé, et que la vengeance avait produit.* Cette rétractation fut imprimée à Anvers, en 1650, in-12; on y fit deux réponses pleines d'aigreur et de mauvaises raisons. Jarrige, de retour en France, eut le choix de rentrer dans la compagnie, ou de vivre en prêtre séculier. Il choisit ce dernier parti, et se retira à Tulles, où il resta jusqu'à sa mort, arrivée en 1670.

JARRY (Laurent Juilliard du), né vers 1658 à Jarry, village près de Saintes, s'adonna de bonne heure à la chaire et à la poésie. Il prêcha avec applaudissement à Paris et en province; et, quoique poète médiocre, il travailla assez bien dans ce genre pour mériter deux couronnes de l'académie française, en 1679 et en 1714. L'auteur de la *Henriade*, alors fort jeune, composa cette dernière année pour le prix, et fut vaincu par l'abbé du Jarry. Le poème couronné, assez médiocre du côté de la poésie, était encore défiguré par une méprise assez singulière en matière de physique, et même de simple géographie. Un de ses vers commençait par *Pôles glacés, brûlants*, etc. Le vainqueur et même les juges furent très plaisantés dans le temps, surtout par le vaincu, qui n'a jamais pardonné à ceux qui lui ont été préférés, ou à ceux qui se sont décidés pour cette préférence. L'abbé du Jarry avait encore remporté le prix de l'académie en 1683, ou du moins il le partagea avec La Monnaye. Les deux pièces ayant eu un égal nombre de suffrages, l'académie fit frapper deux médailles, chacune valant la moitié du prix, et elles furent données aux deux auteurs. On a de du Jarry, 1° des *Sermons*, des *Panégyriques*, et des *Oraisons funèbres*, en 4 vol. in-12, qui, sans être du premier mérite, ont des beautés, entre autres, l'*Oraison funèbre de Fléchier;* 2° un *Recueil de divers ouvrages de piété*, Paris, 1688, in-12; 3° des *Poésies chrétiennes, héroïques et morales*, Paris, 1715, in-12: la versification en est faible; 4° *Le Ministère évangélique, ou Réflexions sur l'éloquence de la chaire*, in-12, Paris, 1726, pleines de bonnes observations. Il mourut en 1730, dans son prieuré de N.-D. du Jarry, au diocèse de Saintes.

JARS (Gabriel), né à Lyon en 1732, d'un père intéressé dans les mines du Lyonnais, montra beaucoup de goût pour la métallurgie. M. Truidaine, qui en fut informé, le fit entrer dans les ponts et chaussées. Il y prit les connaissances propres à l'emploi auquel on le destinait: c'était de perfectionner l'exploitation des mines de France, par l'inspection de celles de l'étranger, et les différentes manières de les exploiter. En 1757 il visita les mines d'Allemagne avec M. Duhamel, et en 1760 celles du Nord. Il fut reçu de l'académie des sciences en 1768, et mourut en 1769. Son frère a publié ses observations sous le ti-

tre de *Voyages métallurgiques*, Lyon, 1774, in-4°, ouvrage estimé.

JASON, fils d'Éson et d'Alcimède. Eson en mourant, le laissa sous la tutelle de Pélias son frère, qui le donna à élever au centaure Chiron. Jason étant devenu grand, gagna tellement l'affection des peuples, que Pélias chercha tous les moyens de le perdre, pour s'assurer du trône. Il persuada à Jason qu'il fallait entreprendre la conquête de la toison d'or, espérant qu'il n'en reviendrait pas. Le bruit de cette expédition s'étant répandu partout, les princes grecs voulurent y avoir part. Ils partirent sous ses drapeaux pour la Colchide, où cette toison était pendue à un arbre, et défendue par un dragon monstreux. On les appela *Argaunautes*, du nom de leur vaisseau, nommé *Argo*. Aussitôt que Jason fut arrivé en Colchide, il s'attacha à Médée, magicienne, qui lui donna une herbe pour endormir le dragon. Il tua ce monstre, emporta la toison, et revint la présenter à son oncle Pélias. Il avait enlevé, avec sa conquête, Médée, à laquelle il la devait; mais son amour et son apparente reconnaissance ne survécurent guère au succès qui en était l'objet. S'étant retiré chez Créon, roi de Corinthe, il abandonna sa bienfaitrice pour épouser la fille de ce roi. (*Voy*. Créuse.) Médée, irritée conseilla aux filles de Pélias de tuer leur père, et de le faire bouillir dans une cuve d'airain, leur faisant espérer qu'elles le rajeuniraient et ensuite massacra elle-même les enfants qu'elle avait eus de Jason, et les lui servit par morceaux dans un festin. Ayant de plus empoisonné toute la famille royale de Créon, excepté Jason, qu'elle laissait vivre pour lui susciter continuellement de nouvelles traverses, elle se sauva dans les airs sur un char traîné par des dragons aîlés. Cependant Jason s'empara de Colchos, où il régna tranquillement le reste de ses jours. Comme toute cette prétendue histoire est de 69 ans antérieure au siége de Troie (dont la réalité est encore un problème), on comprend combien peu elle mérite l'attention des lecteurs solides. Plusieurs mythologistes ont cru y voir des faits et des personnages déguisés, et en ont donné diverses explications, mais en général peu satisfaisantes.

JASON le Cyrénéen, écrivit l'*Histoire des Machabées*, en 5 livres. *Voyez* le liv. II des Machabées, 2, 24.

JASON, frère d'Onias, grand-prêtre des Juifs, acheta d'Antiochus Epiphanes la grande sacrificature, et en dépouilla son frère l'an 175 avant J.-C. Dès qu'il en fut revêtu, il tâcha d'abolir le culte du Seigneur dans Jérusalem; mais à peine eut-il exercé 2 ans le souverain pontificat, que Ménélaüs, de la tribu de Benjamin, le supplanta à son tour, en gagnant Antiochus par une plus grande somme. Jason, forcé de céder, se retira chez les Ammonites. Il s'y tint caché, jusqu'à ce que le bruit de la mort d'Epiphanes s'étant répandu, il sortit de sa retraite, entra à main armée dans Jérusalem, d'où il chassa Ménélaüs, et exerça toutes sortes d'hostilités contre les citoyens. Le bruit de la prétendue mort du roi s'étant dissipé, il fut contraint de sortir de

la ville, et erra quelque temps chez les Arabes, d'où il passa en Egypte. Ne s'y croyant point en sûreté, il se retira à Lacédémone, comme dans une ville alliée; mais il y mourut misérablement, et dans un tel abandon, que personne ne voulut prendre soin de sa sépulture.

JASON de Thessalonique, logea chez lui l'apôtre saint Paul. Les Juifs de la ville soulevèrent le peuple, et vinrent fondre sur la maison de Jason, dans le dessein d'enlever Paul et Silas. Ne les ayant pas trouvés, ils saisirent Jason, et le menèrent aux magistrats, qui le renvoyèrent après en avoir reçu des assurances satisfaisantes. Il paraît, par l'épître aux Romains, que Jason était parent de saint Paul. Les Grecs le font évêque de Tharse en Cilicie, et honorent sa mémoire le 28 avril.

JATRE (Matthieu), religieux du XIIIe siècle, dont on a deux ouvrages considérables en vers grecs, d'une mesure qui est plus propre pour la poésie que pour la musique. L'un roule sur les *offices de l'Église de Constantinople*, et l'autre sur *les officiers du palais* de la même ville. Le P. Goar les fit imprimer en 1648, in-fol., en grec et en latin, avec des notes.

† JAUBERT (L'abbé Pierre), curé de Sestas, naquit à Bordeaux vers 1715. Il cultiva les lettres tout en remplissant les devoirs de son état. Il a laissé : 1° une *Traduction* des Œuvres d'Ausonne, 1769, 4 vol. in-12, avec le texte. 2° *Dictionnaire raisonné des arts et métiers*, contenant leur description et la police des manufactures de France et des pays étrangers, Paris, 1773, 5 vol. in-8°. A proprement parler, l'abbé Jaubert a augmenté de 3 volumes cet ouvrage déjà connu, et il y a joint l'histoire de chaque art, et celles qui manquaient à la première édition. Une grande partie des articles y sont traités avec assez d'étendue et beaucoup d'intelligence; quelques autres semblent faits avec trop de rapidité. 3° *Causes de la dépopulation, et moyens d'y remédier*, Londres et Paris, 1767, in-12; 4° *Eloge de la roture*, Paris, 1766, in-12. Les talents, la douceur du caractère, la sage conduite de l'abbé Jaubert, lui méritèrent l'estime de ses amis, qui déplorèrent sa mort, arrivée en 1780 à Paris, où il s'était retiré pour se livrer entièrement à la culture des lettres.

JAUCOURT (Le chevalier Louis de), né à Paris en 1704, étudia la médecine sous Boërhaave, et prit à Leyde le degré de docteur, quoique résolu, dit-il, de ne tirer de cette démarche d'autre avantage que celui de pouvoir secourir de pauvres malheureux. Le stathouder voulut le fixer à La Haye, en qualité de gentilhomme et de médecin de sa cour; mais les promesses de cour ne pouvaient guère toucher un homme « sans » besoins, sans désirs, sans am» bition, sans intrigue, et qui » s'était bien promis d'assurer » son repos par l'obscurité de sa » vie studieuse. » C'est ainsi que Jaucourt se peint lui-même : sa vie a montré que le portrait est assez ressemblant. Ses études ne se bornèrent pas à la médecine; les antiquités, les mœurs des peuples, la morale, la littérature, furent aussi les objets de son application. On a de lui : 1° *Recherches sur l'origine des*

fontaines, en latin, in-4°; 2° *Dissertation anatomique sur l'allantoïde humaine*, en latin, in-4° et in-8°; 3° *Traduction* en latin de l'Organe de l'ouïe, par du Verney, in-4°; 4° *Vie de Leibnitz*, à la tête des Essais de Théodicée. Il travailla à la publication du *Musæum sebæanum*, avec l'auteur de cet ouvrage (*voyez* SEBA ALBERT), et fut associé aux auteurs de la *Bibliothèque raisonnée*, depuis le commencement de ce journal jusqu'en 1740; mais ce qui lui a acquis le plus de célébrité, c'est le service qu'il a rendu aux entrepreneurs de l'*Encyclopédie*. Il a fourni lui seul les deux tiers de cette immense compilation: ses articles sont caractérisés par la netteté, la méthode, le style facile et agréable. Son zèle pour ce prétendu dépôt des connaissances humaines ne l'a point entraîné dans le langage amphigourique et souvent antichrétien de la plupart des encyclopédistes; on dit qu'il eut à se plaindre de leur ingratitude: quoi qu'il en soit, le chevalier de Jaucourt eût ajouté à sa gloire s'il s'était rendu plus sévère dans le choix des matériaux, et s'il avait indiqué les sources où il les puisait; ou plutôt il aurait gagné dans l'estime des gens de bien s'il avait isolé ses connaissances, et s'il ne s'était pas associé à des hommes qui, au dire du chef même de cette entreprise, peuvent être traités de *chiffonniers, amassant péle-méle les choses bonnes et mauvaises, excellentes et détestables*. Il avait composé un *Lexicon medicum universale;* mais ce manuscrit, prêt à être imprimé en 6 vol. in-fol., à Amsterdam, périt avec le vaisseau qui le portait en Hollande. Il mourut à Compiègne en 1779. [Parmi les nombreux articles qu'il donna à l'*Encyclopédie*, le meilleur est l'article *Paris*, où il prouve par une allusion bien soutenue, que le caractère des habitants de cette ville est semblable à celui des Athéniens.]

† JAUFFRET (Gaspard-Jean-André-Joseph), évêque de Metz, naquit à la Roque-Brussane, en Provence, le 13 décembre 1759. Après avoir terminé ses études à l'université d'Aix, il embrassa l'état ecclésiastique, fut nommé chanoine de la collégiale d'Aulps, et vint ensuite à Paris, dans le dessein de s'adonner à la prédication. Il débuta avec succès, sous les auspices de M. l'abbé de Boulogne, son compatriote et son ami; et s'était déjà acquis de la célébrité lorsque la révolution vint entraver son zèle et ses travaux. S'étant fortement prononcé contre la constitution civile du clergé, l'abbé Jauffret fut obligé, pour se soustraire à la persécution, de se réfugier d'abord à Orléans, puis en Provence, où il séjourna pendant plusieurs années. Après le 9 thermidor, il reprit les fonctions de son ministère, publia, sous le gouvernement du directoire, un grand nombre d'écrits propres à ranimer la foi des fidèles, et fut pendant quelque temps un des rédacteurs des *Annales religieuses*, qui, à cette époque, étaient le journal des prêtres non assermentés. Nommé, après le concordat, grand-vicaire de M. de Lorry, évêque de La Rochelle, il passa ensuite, en cette qualité, sous le cardinal Fesch, à l'archevêché de Lyon, où son zèle pour la ro-

ligion se manifesta avec une nouvelle ardeur. Il fonda, ou fit revivre plusieurs établissements utiles, tels que des séminaires, des écoles chrétiennes et des congrégations, sans que ces soins l'empêchassent de continuer à publier divers écrits sur les matières religieuses. Appelé ensuite à Paris par le cardinal Fesch, pour remplir les fonctions de vicaire-général de la grande-aumônerie, l'abbé Jauffret y favorisa comme à Lyon plusieurs établissements religieux. Il devint un des chapelains du château des Tuileries, et venait d'échanger ce titre contre celui d'aumônier, lorsqu'en 1806 il fut nommé évêque de Metz. Parvenu à l'épiscopat, il redoubla de zèle et d'activité pour la formation des séminaires et de tous les établissements qui pouvaient être utiles au bien de la religion. Il reçut d'abord dans son propre palais tous les jeunes étudiants qui se destinaient à l'état ecclésiastique, obtint ensuite du gouvernement tous les bâtiments nécessaires, et au bout d'un an on comptait déjà près de sept cents séminaristes placés dans son diocèse. Outre les soins qu'il donnait aux nombreuses institutions qui se formaient dans son diocèse, il n'en était pas moins occupé des autres parties de l'administration spirituelle; il parcourait les paroisses, instruisait son troupeau par des discours aussi sages qu'éloquents, et ne négligeait aucun moyen de lui faire respecter et chérir les devoirs de la religion. Le titre d'aumônier qu'il avait à la cour l'obligeait quelquefois de quitter son diocèse pour venir à Paris. En 1810, il fut désigné pour faire partie du cortége envoyé au-devant de l'archiduchesse Marie-Louise, et fut en quelques circonstances le confesseur de cette princesse. Nommé archevêque d'Aix, le 5 janvier 1811, M. Jauffret se rendit en cette ville; mais, n'ayant pu obtenir de bulles pour ce siége, il l'abandonna en 1814, pour reprendre celui dont il avait jusque là conservé le titre. Ce prélat mourut à Paris, le 12 mai 1823, à l'âge de soixante-trois ans. Son corps à été transféré à Metz et inhumé dans la cathédrale de cette ville. Parmi les ouvrages qu'il a publiés, les principaux sont: 1° *De la Religion; à l'assemblée nationale, Discours philosophiques et politiques*, 1790, in-8°; 2° *Du culte public*, ou *de la nécessité du culte public en général, et de l'excellence du culte catholique en particulier*, 1795, 2 vol. in-8°; 3ᵉ édition, 1815. Cet ouvrage parut d'abord par extraits, dans les *Annales religieuses*; 3° *Les Consolations*, ou *Recueil choisi de tout ce que la la raison et religion peuvent offrir de consolations aux malheureux*, 1796, 15 vol. in-18. On a extrait de cet ouvrage *Les Consolations des divines Ecritures*, 3 vol. in-18, et *du Suicide*, 2 vol. in-18; 4° *L'adorateur en esprit et en vérité*, ou *Les Exercices de la vie chrétienne, réglés selon l'esprit de Jésus-Christ et de son Église*, 1800, 3 vol. in-18; 5° *Des services que les femmes peuvent rendre à la religion, ouvrage suivi de la vie des dames françaises les plus illustres en ce genre, dans le* XVIIᵉ *siècle*, 1800, in-12; 6° *Examen particulier de divers sujets, à l'usage des sœurs qui se consacrent à l'éducation gratuite, ou aux fonctions de servantes des pauvres*, in-12; 7°, *Méditations*

sur les souffrances de la croix de Notre-Seigneur J.-C., suivies d'une Instruction sur les indulgences, 1800, in-18; 8° *Mémoires pour servir à l'histoire de la religion et de la philosophie, à la fin du* XVIII[e] *siècle*, Paris, 1803, 2 vol. in-8° (anonyme); 9° *Entretiens sur le sacrement de confirmation*, 1809, in-°8; *Le Paradis de l'âme*, traduit du latin d'Horstius, 2 vol. in-12. Il existe aussi de ce prélat un grand ouvrage sur la religion, tiré à un très petit nombre d'exemplaires non publiés.

JAUFFROI (Etienne), prêtre de la doctrine chrétienne, né à Ollioules, diocèse de Toulon, mort le 30 mai 1760, était plein de vertus et de lumières. On a de lui : 1° des *Statuts synodaux publiés dans le Synode général tenu à Mende en* 1738, 1739, in-8°; 2° *Conférences de Mende*, 1761, in-12.

JAULT (Augustin-François), né à Orgelet en Franche-Comté, se fit recevoir docteur en médecine, et fut professeur en langue syriaque au collége royal à Paris. Il a traduit : 1° les *Opérations de chirurgie* de Scharp, 1742, in-12; 2° *Recherche critique sur la chirurgie* du même, 1751, in-12; 3° *Histoire des Sarrasins* d'Ockley, 1748, 2 vol. in-12; 4° le *Traité des maladies vénériennes* d'Astruc, 1740, 4 vol. in-12; 5° le *Triaté des maladies venteuses* de Combalusier, 1754, 2 vol. in-12; 6° le *Traité de l'asthme* de Floyer, 1761, in-12; 7°; il a travaillé à la nouvelle édition du *Dictionnaire étymologique* de Ménage. Ce savant avait des connaissances très variées, et ses traductions sont en général exactes. Il mourut en 1757, à 50 ans.

JAUSSIN (Louis-Amand), apothicaire à la suite de l'armée de Corse, se fit connaître du public par des *Mémoires historiques* sur les principaux événements arrivés dans cette île, en 2 vol. in-12, 1759. Quoique cet ouvrage ne soit qu'une compilation mal digérée, il y a des recherches et des choses curieuses. L'histoire des révolutions de Corse, par l'abbé Germanès, Paris, 1776, 3 vol. in-12, a fait tomber ces *Mémoires* dans l'oubli. Nous avons encore de Jaussin un *Traité sur la perte de Cléopâtre*, in-8°, et un *Mémoire sur le scorbut*, in-12. Il mourut à Paris en 1767.

JAVAN, 4[e] fils de Japhet, fut père des Ioniens, ou des Grecs qui habitaient l'Asie mineure. Il eut pour fils Elisa, Tharsis, Cethim et Dodanim ou Rhodanim, qui peuplèrent l'Elide, la Cilicie, la Macédoine et le pays de Dodone ou de Rhodes.

JAVELLO (Chrysostôme), savant dominicain italien, enseigna la philosophie et la théologie à Bologne avec beaucoup de succès, et mourut vers 1540. On a de lui, 1° une *Philosophie;* 2° une *Politique;* 3° une *Economie chrétienne;* 4° des *Notes sur Pomponace;* 5° d'autres ouvrages imprimés en 3 vol. in-fol., Lyon, 1567, et in-8°, 1574. Toutes ces productions sont médiocrement bonnes.

† JAVOGUES (Charles), né à Bellegarde en 1759, était huissier, lorsqu'au commencement de nos troubles il se jeta avec fureur dans la révolution. Il fut nommé député à la convention peu de temps avant la mort de Louis XVI; il y vota sa mort dans les 24 heures. Il appuyait et proposait les mesures les plus violentes, encourageait les dé-

magogues les plus exaltés, prêchait le meurtre et le pillage, et disait hautement « que c'était » vertu dans une république de » dénoncer son propre frère. » Il fut envoyé avec Collot à l'armée qui assiégeait Lyon ; et, en sa qualité de commissaire, il eut part, avec son digne collègue, aux démolitions, aux meurtres qui signalèrent leur entrée dans cette malheureuse ville. Il y rétablit aussitôt le club des jacobins. Sa cruauté obtint une odieuse célébrité, et la terreur le précéda lorsqu'il parcourut les départements de l'Ain et de la Loire à la tête d'une armée révolutionnaire. A Fleurus, il établit un tribunal composé d'hommes crapuleux et sanguinaires, propre à seconder ses affreux desseins. « Mon ami, dit-il à un » de ces misérables, il faut que » les sans-culottes profitent du » moment pour faire leurs affai» res; ainsi, fais guillotiner tous » les riches, et tu le devien» dras. » Il leur donnait un terrible exemple de l'exécution de cette maxime, en devenant le fléau, l'exterminateur des villes. Il jetait l'épouvante et le deuil dans toutes les familles, et répondait aux mères, aux épouses, aux filles des détenus qui venaient solliciter leur délivrance : » Ils sortiront quand ils auront » payé. » Elles cherchaient à satisfaire son avidité par les sacrifices les plus pénibles, recevaient la promesse que le prisonnier auquel chacune d'elles s'intéressait serait acquitté le lendemain, et le lendemain il l'envoyait à l'échafaud, en s'appropriant le reste de ses dépouilles. Voyant un jour qu'une de ces femmes, qu'il avait si cruellement trompées, était tombée évanouie, il s'écria en riant : « Ces b..... là » font les bégueules; je vais faire » amener une guillotine, cela » les fera revenir. » Il se signala à Bourg par les mêmes excès, s'abandonna, comme il fit partout, à la débauche la plus brutale, tandis qu'il dépouillait les églises et les familles des victimes qu'il faisait immoler. On assure qu'à Saint-Etienne il viola la fille d'un officier municipal qu'il fit périr le jour même. Cette action, lâchement atroce, donna lieu à une insurrection contre lui, mais il parvint à s'échapper. Dans les orgies qu'il établit à Mâcon, il s'enivrait en buvant dans les vases sacrés qu'il venait de dérober. Une conduite aussi barbare sembla (et cela doit paraître extraordinaire) révolter Couthon lui-même, et en février 1794, il accusa Javogues d'exercer sa mission avec la cruauté d'un Néron. De retour à Paris, Javogues rendit compte de sa conduite : personne ne murmura, et il se justifia aisément vis-à-vis de son accusateur. Il paya cette réconciliation, et ils finirent par s'embrasser au sein de la convention...., et la convention les applaudit. Attaché aux principes et au parti de Robespierre, Javogues figura dans les journées des 1er, 3 et 4 prairial (20, 22 et 23 mai). Malgré la mauvaise réussite de cette insurrection nouvelle, dirigée par les jacobins contre la convention, et malgré le renversement de la *montagne*, Javogues poursuivit toujours son système de terreur, et assurait..... « que la république ne » s'affermirait que sur les ca» davres des royalistes et des » modérés. » Accusé le 1er juin comme complice dans cette insurrection, et amnistié dans la

suite, il fut de nouveau un des auteurs de l'insurrection du camp de Grenelle (9 septembre). On le condamna à être fusillé le 9 octobre 1796, et on déroba ainsi au bourreau la tête d'un des brigands les plus infâmes. Javogues n'avait aucune espèce d'instruction; son ton, son langage, ses manières, ses habitudes mêmes, le rendaient propre à figurer dans la lie de la plus vile populace.

JAY (Claude Le), *Janus*, né à Annecy en Savoie, un des premiers compagnons de saint Ignace, se joignit à ce saint fondateur en 1535, étant déjà prêtre et théologien. En 1540, il fut envoyé en Allemagne avec Nicolas Bobadilla, pour y travailler au maintien de la foi catholique, attaquée par les nouvelles sectes. Bobadilla ayant été obligé de quitter ce pays, pour avoir attaqué avec trop de zèle l'*Interim* de Charles-Quint, Le Jay resta seul chargé de cette mission immense. Il s'en acquitta avec un succès éclatant à Worms, Ratisbonne, Ingolstadt, Ausgbourg, mais surtout en Autriche, et mourut à Vienne en 1552. Le roi Ferdinand lui avait vainement offert l'évêché de Trieste.

JAY (Guy-Michel Le), savant avocat au parlement de Paris, était très versé dans les langues anciennes et étrangères. C'est lui qui fit imprimer une *Polyglotte* à ses dépens. Cet ouvrage, en lui acquérant de la gloire, ruina sa fortune; il eût pu la conserver et l'augmenter considérablement, s'il avait voulu laisser paraître sa Bible sous le nom du cardinal de Richelieu, jaloux de la réputation que le cardinal de Ximenès s'était faite par un ouvrage de ce genre. A un défaut de complaisance, Le Jay ajouta une imprudence; il mit sa Polyglotte à un trop haut prix, et refusa d'en laisser 600 exemplaires aux Anglais, qui n'en voulaient donner que la moitié de la somme qu'il exigeait. Ceux-ci chargèrent Walton de l'édition d'une Polyglotte beaucoup plus commode, et firent tomber celle de Le Jay. (*Voyez* la *Bibliotheca sacra* du P. Le Long, tom. 1, pag. 34.) Le Jay, devenu vieux et pauvre, embrassa l'état ecclésiastique, fut doyen de Vezelai, obtint un brevet de conseiller-d'état, et mourut en 1675. (Il ne faut pas le confondre avec Nicolas Le Jay, baron de Tilly, garde-des-sceaux, et premier président au parlement de Paris, mort en 1640, après avoir rendu des services signalés à Henri IV et à Louis XIII.) La *Polyglotte* de Guy-Michel Le Jay est en 10 vol., très grand in-fol. C'est un chef-d'œuvre de typographie; mais elle est incommode par la grandeur excessive du format et le poids des volumes. Elle a, de plus que la Polyglotte de Ximenès, le syriaque et l'arabe. Elle parut depuis 1628 jusqu'en 1645.

JAY (Gabriel-François Le), jésuite, né à Paris en 1662, régenta la réthorique au collége de Louis le Grand pendant plus de trente ans, et s'acquit l'estime de ses élèves par sa science, sa piété et son caractère doux et honnête. Il était collègue du P. Jouvenci, et mourut à Paris l'an 1734. On a de lui: 1° une *Traduction* en français des Antiquités romaines de Denys d'Halycarnasse, et *Bibliotheca rhetorum*, Paris, 1725, 2 vol. in-4°. C'est une collection des œuvres classiques de ce savant littérateur, qui contient bien des choses peu analogues

au titre; elle renferme : 1° *Rhetorica*, divisée en 5 livres : c'est peut-être l'ouvrage le plus méthodique et le plus clair que nous ayons sur cette science; 2° *Orationes sacræ*, pleines d'éloquence et d'une latinité pure, mais moins riches en choses et en idées qu'en paroles; 3° *Orationes panegyricæ* : ce sont des harangues, dont la plupart sont à la louange de la nation française; 4° des *Plaidoyers*, les uns en latin, les autres en français; 5° *Epistolæ*; 6° *Fabulæ*; 7° *Poetica*; 8° *Tragediæ*, dont quelques-unes sont traduites par l'auteur même en vers français; 9° des *Comédies* en latin. On a fait un grand nombre d'éditions de la *Rhétorique*, qui est devenue un livre classique dans bien des colléges. [Voltaire eut pour précepteur d'éloquence le P. Le Jay; mais il préférait le P. Porée, qui ne lui parlait que de littérature. Le jeune élève, qui n'aimait pas la piété du P. Le Jay, lui fit un jour une réponse impie. Son maître, justement irrité, le secouant rudement, lui cria à plusieurs reprises : *Malheureux, tu seras un jour le porte-étendard du deisme en France.*]

JEAN, surnommé *Gaddis*, fils de Mathathias, et frère des Machabées, fut tué en trahison par les enfants de Jambri, comme il conduisait le bagage des Machabées ses frères, chez les Nabathéens leurs alliés.

JEAN-BAPTISTE, précurseur de Jésus-Christ, fils de Zacharie et d'Elisabeth, naquit l'an du monde 4004, environ six mois avant la naissance du Sauveur. Un ange l'annonça à Zacharie son père, qui, n'ajoutant pas assez de foi à ses paroles, parce qu'Elisabeth, sa femme, était avancée en âge et stérile, perdit dès le moment l'usage de la voix. Cependant Elisabeth devint enceinte. Lorsque la sainte Vierge alla la visiter, Jean-Baptiste tressaillit dans les entrailles de sa mère. Devenu grand, il se retira dans le désert, et y vécut d'une manière très austère. Son habillement était fait de poil de chameau, et sa nourriture n'était composée que de miel sauvage et d'une espèce de sauterelles, qui, dans ces provinces, fournissent un aliment aux pauvres. L'an 29 de Jésus-Christ, il commença à prêcher la pénitence le long du Jourdain, et baptisa tous ceux qui vinrent à lui. La sainteté de sa vie fit croire aux Juifs qu'il était le Messie; mais il leur dit « qu'il était la voix de celui » qui crie dans le désert. » Jésus-Christ étant allé se faire baptiser, il le montra à tout le monde, en disant « que c'était » l'agneau de Dieu, la victime » par excellence. » Son zèle fut la cause de sa mort. Ayant repris avec force Hérode-Antipas, qui avait épousé Hérodias, femme de son frère, ce prince le fit mettre en prison au château de Macheronte. Quelque temps après, il eut la faiblesse de le sacrifier à la fureur de cette femme, qui sut profiter d'une promesse indiscrète qu'Antipas avait faite à Salomé, fille d'Hérodiade. Saint Jérôme dit qu'Hérodias lui perça la langue avec une aiguille de tête, pour se venger après sa mort de la liberté de ses paroles. Les disciples de Jean, ayant appris sa décollation, vinrent enlever son corps. L'Evangile ne marque pas où ils l'enterrèrent; mais du temps de Julien l'Apostat, on montrait son tombeau à Samarie. L'historien juif Flave-

Josèphe a rendu témoignage à la sainteté de Jean-Baptiste, et attribue à sa mort la défaite de l'armée d'Hérode; témoignage que tous les critiques reconnaissent, si on excepte le seul Blondel, qui paraît en douter sans aucune raison (1). La fête de saint Jean est de la plus haute antiquité dans l'Église. Il a été un temps que l'on célébrait trois messes ce jour-là comme à la fête de Noël. Comme saint Jean-Baptiste vécut dans la retraite et dans la mortification, saint Jérôme et saint Augustin l'appellent *Monachorum princeps*, et cette dénomination, qui est juste, suffit pour rendre respectable un genre de vie qui, par son but et ses œuvres, fixe la haîne des siècles irréligieux et corrompus. Plusieurs églises se disputent l'avantage de garder le chef du saint précurseur. On peut consulter sur ce sujet le *Traité historique* du chef de saint Jean-Baptiste, par Ducange, ou bien *Antiquitates christianæ de cultu sancti Joannis-Baptistæ,* par le P. Paciandi.

JEAN L'ÉVANGÉLISTE (Saint), né à Bethsaïde en Galilée, était fils de Zébédéé et de Salomé, et frère cadet de saint Jacques le Majeur. Leur emploi était de gagner leur vie à la pêche. Jean n'avait que 25 à 26 ans lorsqu'il fut appelé à l'apostolat par le Sauveur, qui eut toujours pour lui une tendresse particulière; il se désigne lui-même ordinairement sous le nom du *Disciple* que Jésus aimait. Il était vierge, et c'est pour cette raison, dit saint Jérôme, qu'il fut le bien-aimé du Sauveur; qu'à la cène il reposa sur son sein, et que Jésus-Christ sur la croix le traita comme un autre lui-même. Le Sauveur lui donna des marques singulières de son amour, en le rendant témoin de la plupart de ses miracles, et surtout de sa gloire au moment de la transfiguration. Ce disciple fut le seul qui l'accompagna jusqu'à la croix, où Jésus-Christ lui laissa en mourant le soin de la sainte Vierge. Après la résurrection du Sauveur, Jean le reconnut le premier, et fut un de ceux qui mangèrent avec lui. Il assista au concile de Jérusalem, où il parut comme une des colonnes de l'Eglise, selon le témoignage de saint Paul. Ce saint apôtre alla prêcher l'Évangile dans l'Asie, pénétra jusque chez les Parthes, auxquels il écrivit sa première *Épître*, qui portait autrefois ce titre. Il fit sa résidence ordinaire à Éphèse, fonda et gouverna plusieurs Églises. Dans la persécution de Domitien, vers l'an 95, il fut mené à Rome, et plongé dans de l'huile bouillante, sans en recevoir aucune incommodité. Il en sortit plus vigoureux, et fut relégué dans la petite île de Pathmos, où il écrivit son *Apocalypse :* livre mystérieux, et qui, sous diverses figures, annonce

(1) *Apud Judæos fuit opinio, justa ultione Numinis deletum Herodis exercitum, propter Joannem, qui Baptista cognominatus est. Hunc enim tetrarcha necavit virum optimum, Judæos excitantem ad virtutum studia, et imprimis pietatis ac justitiæ, simulque ad baptismi lavacrum..... Cumque magni concursus ad eum fierent, plebe talis doctrinæ avida, Herodes veritus ne tanta hominis auctoritas defectionem aliquam pareret, quod viderentur nihil non facturi ex ejus consilio, judicavit satius esse, priusquam novi aliquid exoriretur, illum tollere, quam rebus turbatis seram pœnitentiam agere. Itaque vinctum missum in Machæruntem..... illic occidi imperat. Quod factum secuta est Judæorum existimatio ab irato Deo perditum esse Herodis exercitum* (Joseph. lib 18, Ant. c. 7.) Une observation qui prouve évidemment qu'aucun chrétien n'a inséré ce passage, c'est que Josèphe donne une raison toute différente de l'assassinat de saint Jean, que celle qu'on lit dans l'Évangile, et qu'un chrétien n'eût ni ignorée ni dissimulée. Le grand crédit que Jean avait sur le peuple, et le danger de l'entraîner dans quelque émeute, est sans doute le prétexte dont Hérodias se servit pour le perdre, n'ayant garde de dire le véritable motif; mais l'Évangile n'en parle pas. Ce n'est donc pas là que le passage de Josèphe a été pris.

la destinée de l'Église chrétienne (*voy.* Alcaçar); l'obscurité qui enveloppe plusieurs de ses passages n'empêche pas qu'on n'y découvre la lumière et l'onction de l'esprit de Dieu. « Ceux » qui ont le goût de la piété, » dit Bossuet, trouvent un at- » trait particulier dans cette ad- » mirable révélation de saint » Jean. Malgré les profondeurs » de ce divin livre, on ressent » en le lisant une impression si » douce, et tout ensemble si » magnifique de l'esprit de Dieu; » il y paraît des idées si hautes » du mystère de Jésus-Christ, » une si vive reconnaissance du » peuple qu'il a racheté par son » sang, de si nobles images de » ses victoires et de son règne, » avec des chants si merveilleux » pour en célébrer les grandeurs, » qu'il y a de quoi ravir le ciel et la » terre. Toutes les beautés de l'É- » criture sont ramassées dans ce » livre; tout ce qu'il y a de plus » touchant, de plus vif, de plus » majestueux dans la loi et dans » les prophètes, y reçoit un » nouvel éclat, etc. » Les sectaires de tous les siècles ont fait sur ce livre divin des commentaires fanatiques, parmi lesquels on distingue ceux de Jurieu, de Newton, et *Les sept Ages de l'Eglise*, attribué à un moine convulsionnaire, Paris, 1783, 2 vol. in-12. Nerva, successeur de Domitien, ayant rappelé tous les exilés, saint Jean revint à Éphèse. Ce fut dans cette ville qu'il composa son *Evangile*, à la sollicitation des évêques d'Asie, pour réfuter les erreurs de Cérinthe et d'Ebion, qui soutenaient que Jésus-Christ n'était qu'un homme. Nous avons encore de lui trois *Épîtres*, qui sont au nombre des livres canoniques: la première, citée autrefois sous le nom des Parthes; la deuxième, adressée à Électe, et la troisième à Caïus. Ce saint apôtre vécut jusqu'à une extrême vieillesse, et, ne pouvant plus faire de longs discours, il ne disait aux fidèles que ces paroles: *Mes petits enfants, aimez-vous les uns les autres.* Ses disciples, ennuyés d'entendre toujours la même chose, lui en parlèrent, et il leur répondit: *C'est le précepte du Seigneur, et si on le garde, il suffit pour être sauvé.* Enfin il mourut à Éphèse d'une mort paisible, sous le règne de Trajan, la 100ᵉ année de Jésus-Christ, âgé d'environ 94 ans. On le surnomme *le Théologien*, à cause de la sublimité de ses connaissances et de ses révélations, et surtout du commencement de son Évangile; car les autres évangélistes ont rapporté les actions de la vie mortelle de J.-C.; mais saint Jean s'élève comme un aigle au-dessus des nues, et va découvrir, jusque dans le sein du Père, le Verbe de Dieu égal au Père.

Jean, surnommé *Marc*, disciple des apôtres (qu'il ne faut pas confondre avec saint Marc l'Évangéliste), était fils d'une femme nommée Marie, qui avait une maison dans Jérusalem, où les fidèles et les apôtres s'assemblaient ordinairement. Jean Marc s'attacha à saint Paul et à saint Barnabé, et il les accompagna dans le cours de leurs prédications, jusqu'à ce qu'ils furent arrivés à Perges en Pamphylie, où il les quitta pour retourner à Jérusalem. Quelques années après, Paul et Barnabé se disposant à retourner en Asie, Barnabé voulut prendre avec lui Jean-Marc, qui était son parent:

mais Paul s'y opposant, ces deux apôtres se séparèrent, et Marc suivit Barnabé dans l'île de Chypre. On ignore ce que fit Jean Marc depuis ce voyage, jusqu'au temps qu'il se trouva à Rome, en l'an 63, et qu'il rendit de grands services à saint Paul dans sa prison. On ne connaît ni le genre, ni l'année de la mort de ce disciple; mais il y a assez d'apparence qu'il mourut à Ephèse, où son tombeau fut depuis fort célèbre.

JEAN (Saint), martyr de Nicomédie au commencement de la persécution de Dioclétien. On croit que c'est lui qui arracha l'édit des empereurs contre les chrétiens, et fut rôti sur un gril le 24 février 303. Eusèbe et Lactance ne nomment pas le chrétien qui fit cette action, ils disent seulement qu'il était d'une qualité distinguée ; Usuard et Adon l'appellent *Jean*, et en font mention au 7 septembre, de même que le Martyrologe romain. Eusèbe, dans son Histoire, l. 8, chap. 5, et Nicéphore, liv. 7, chap. 5, parlent de la constance de sa foi, et des tourments cruels qu'on lui fit souffrir. Quelques agiographes le nomment *George*, et croient que c'est le saint qu'on honore sous ce nom. (*Voy.* GEORGE.) L'action de ce saint martyr, considérée en elle-même, a été censurée par quelques moralistes, qui ne l'ont excusée que par la charité et le zèle pour la foi, qui l'ont provoquée ; mais si on la compare à celle de Mathathias, on trouvera qu'elle n'a pas besoin d'excuse, qu'elle est exactement dans le même genre, et qu'elle lui cède même en vigueur et en éclat. Il y a bien cette différence, que Mathathias agissait au nom et par le vœu d'une nation en corps, ayant ses droits et ses lois, que les chrétiens de l'empire romain étaient comme des particuliers soumis aux lois générales ; mais sous Dioclétien, les chrétiens étaient tellement répandus et multipliés, que leur religion pouvait déjà être considérée comme nationale.

JEAN-CALYBITE (Saint), naquit d'une illustre famille de Constantinople. Son père se nommait Eutrope et sa mère Théodore. Ils l'élevèrent de bonne heure à l'étude des sciences. Saint Jean-Calybite quitta secrètement, à l'âge de 12 ans, la maison de son père, et alla se faire religieux dans un monastère des Acemètes. Six ans après, le désir de revoir ses parents le fit retourner à Constantinople. Comme il y revenait, ayant rencontré un pauvre fort mal vêtu, il lui donna ses habits, et se revêtit des haillons dont ce pauvre était couvert. En cet état, il alla se coucher devant la maison de son père, et obtint des domestiques la permission de se faire une cabane sous la porte de la maison pour s'y retirer. Il y vécut ainsi, sans être reconnu de personne, exposé au mépris et au rebut de tout le monde. Cependant le père, touché de la patience avec laquelle ce malheureux supportait sa pauvreté, lui envoyait tous les jours les choses nécessaires à la vie. Enfin saint Jean-Calybite étant sur le point de mourir, se découvrit à son père et à sa mère, en leur disant : *Je suis ce fils que vous avez si long-temps cherché.* Il leur témoigna en même temps sa reconnaissance, et rendit l'esprit un instant après, vers l'an

450. Il fut surnommé *Calybite*, formé d'un mot grec qui signifie *chaumière, petite loge*. L'analogie des circonstances de la vie de ce saint et de celle de saint Alexis les a fait confondre, jusque là que des auteurs ont dit que ce n'était qu'un même saint connu sous différents noms; cependant les bollandistes ont tâché de prouver que c'étaient deux saints différents, *Acta sanctorum*, tom. 4, julii, et *Comm. ad januar. græcum metricum*, tom. 6, et *Biblioth. orient.*, tom. 1.

JEAN-CHRYSOSTOME (Saint), né à Antioche en 344, d'une des premières familles de la ville, y ajouta un nouveau lustre par ses vertus et son éloquence, qui le fit surnommer *Chrysostôme*, c'est-à-dire *bouche d'or*. Après avoir fait ses études avec succès, il voulut suivre le barreau; mais la grâce ayant parlé à son cœur, il quitta toutes les espérances que le monde lui donnait, pour s'enfoncer dans un désert. Il choisit pour le lieu de sa retraite les montagnes voisines d'Antioche. Se trouvant encore trop près du monde, il s'enferma dans une grotte, où il passa deux ans dans les travaux de l'étude et les exercices de la pénitence. Ses maladies l'ayant obligé de revenir à Antioche, Melèce l'ordonna diacre, et Flavien son successeur l'éleva au sacerdoce en 383. Ce fut alors qu'il fut chargé du soin de prêcher la parole de Dieu : fonction qu'il remplit avec d'autant plus de fruit, qu'à une éloquence touchante et persuasive, il joignait des mœurs célestes. Ce fut lui qui composa le discours que Flavien adressa à l'empereur Théodose le Grand, pour obtenir le pardon des habitants d'Antioche. Ses vertus le firent placer sur le siége de Constantinople après la mort de Nectaire, en 398. Son premier soin fut de réformer le clergé. Il déracina l'abus qui s'était introduit parmi les ecclésiastiques de vivre avec des vierges qu'ils traitaient de sœurs adoptives, ou sœurs agapètes, c'est-à-dire charitables. Ce bon pasteur donna l'exemple en tout à son troupeau. Il chassa les loups de la bergerie; il se réduisit à une vie pauvre; il fonda plusieurs hôpitaux; il envoya des prêtres chez les Scythes, pour travailler à leur conversion. La véhémence avec laquelle il parlait contre l'orgueil, le luxe et la violence des grands; son zèle pour la réformation du clergé et pour la conversion des hérétiques, lui attirèrent une foule d'ennemis : Eutrope, favori de l'empereur Arcadius; le tyran Gaïnas, à qui il refusa une église pour les ariens; les sectateurs d'Arius, qu'il fit bannir de Constantinople. Ces hommes pervers se réunirent tous contre le saint archevêque, qui eut encore un autre adversaire dans la personne de Théophile, patriarche d'Alexandrie, prélat estimable à bien des égards, mais qu'un zèle outré contre les origénistes animait contre Chrysostôme, s'imaginant qu'il les favorisait. Théophile avait chassé du désert de Nitrie quatre abbés, et saint Isidore d'Alexandrie pour cause d'origénisme; saint Jean les avait admis à la communion, après avoir examiné leur apologie, et exigé d'eux la condamnation expresse des erreurs qu'on leur imputait. Théophile en fut vivement piqué. L'occasion de se

venger se présenta bientôt. Chrysostôme crut que son ministère l'obligeait de s'élever contre les injustices de l'impératrice Eudoxie et de son parti : il en parla indirectement dans un *Sermon* sur le luxe des femmes. Ses ennemis ne manquèrent pas d'envenimer ses paroles auprès de l'impératrice, qui dès lors conçut une haine mortelle contre le saint prélat. Il suffit d'être haï des princes pour l'être bientôt des courtisans. Quelques-uns de ceux-ci inventèrent des crimes, présentèrent des mémoires : Eudoxie les appuya; elle fit tenir le fameux conciliabule du Chêne en 403. L'archevêque y fut condamné par Théophile d'Alexandrie, qui s'était rendu à Constantinople avec un grand nombre d'évêques d'Egypte, qui lui étaient entièrement dévoués. L'empereur lui donna ordre de sortir de Constantinople; l'archevêque déclara qu'il n'abandonnerait point l'Eglise confiée à ses soins par la Providence, à moins qu'on ne l'y forçât. On eut effectivement recours aux voies de fait; et comme le peuple était toujours attaché à son pasteur, on envoya le samedi-saint une troupe de soldats pour le chasser de l'Eglise; ils s'y portèrent à de si grands excès, que les lieux saints en furent ensanglantés. Le saint prélat, après sa condamnation, écrivit au pape Innocent Ier, pour le prier de déclarer nulles toutes les procédures faites contre lui, puisqu'on y avait violé toutes les règles de la justice. Théophile, de son côté, envoya au pape les actes du conciliabule du Chêne. A la seule inspection de ces actes, Innocent découvrit qu'ils étaient l'ouvrage de la cabale, et manda à Théophile de venir à un concile, où l'on jugerait l'affaire conformément aux canons de Nicée; mais l'empereur et Eudoxie trouvèrent le moyen d'en éluder la tenue. Le saint archevêque était encore à Constantinople. Il fut chassé de son siége, et l'empereur lui envoya l'ordre de partir pour le lieu de son exil; mais il ne dura pas longtemps. La nuit qui suivit son départ, il arriva un tremblement de terre si violent, que le palais en fut ébranlé. Eudoxie, effrayée, pria l'empereur de rappeler l'archevêque. Jean Chrysostôme revint donc dans son église. Il y fut reçu aux acclamations de tout le peuple, et reprit les fonctions de son ministère, malgré la sentence du conciliabule. A peine avait-il été huit mois en repos depuis son retour, qu'on dressa à Constantinople une statue en l'honneur de l'impératrice. Elle fut élevée dans la place, entre le palais où se tenait le sénat et l'église de Sainte-Sophie. A la dédicace de cette statue, le préfet de la ville, manichéen et demi-païen, excita le peuple à des réjouissances extraordinaires, mêlées de superstition. Il y eut des danses, des farceurs qui s'attiraient de grands applaudissements, et des cris, dont le service divin était troublé. Le pontife ne put souffrir ces désordres, il en parla avec sa liberté ordinaire, et blâma, non-seulement ceux qui les faisaient, mais ceux qui les commandaient. Eudoxie, offensée, résolut d'assembler un nouveau concile contre lui; plusieurs évêques, gagnés par les libéralités de la cour, furent ses accusateurs. Arcadius, connaissant la sainteté du prélat, dit à l'un

d'eux, que cette affaire lui donnait de grandes inquiétudes. L'évêque, dévoué à Eudoxie lui répondit : *Seigneur, nous prenons sur notre tête la déposition de Jean.* Le saint fut condamné, chassé de l'église le lundi 10 juin 404, et envoyé en Bithynie. Son exil fut suivi d'une horrible persécution contre tous ceux qui défendaient son innocence. On imagina différents prétextes pour verser le sang, comme on avait fait sous les empereurs païens. Saint Jean Chrysostôme souffrit beaucoup dans son exil; toute sa consolation fut dans les lettres que lui écrivait le pape Innocent Ier, et les plus grands évêques d'Occident, qui prenaient part à son infortune. L'empereur Honorius écrivit inutilement en sa faveur à son frère Arcadius. Enfin, après une longue détention à Cucuse, lieu désert et dénué de toutes les choses nécessaires à la vie, on le transféra à Arabysse en Arménie. Comme on le menait à Pythionte sur le Pont-Euxin, il fut si maltraité des soldats qui le conduisaient, qu'il mourut en chemin, à Comane, le 14 septembre 407, âgé d'environ 63 ans, après neuf ans et demi d'épiscopat et plus de trois années d'exil. Saint Jean Chrysostôme a été une des plus grandes lumières de l'Orient. Ses principaux ouvrages sont : 1° un *Traité du sacerdoce*, qu'il composa dans sa solitude. L'excellence du sacerdoce chrétien, la sublimité de ses fonctions, la sainteté requise en ceux qui les exercent, la dignité de l'épiscopat, la grandeur et la multiplicité des devoirs qu'il impose, le zèle, la prudence, la capacité, enfin toutes les qualités qu'il exige de ceux qui y sont élevés, tels sont les objets qui occupent saint Chrysostôme dans cet ouvrage, qui est d'autant meilleur, que l'auteur donna, durant tout le cours de sa vie, la leçon et l'exemple. 2° Un *Traité de la Providence*, où il montre que Dieu gouverne tout par sa prodence; que les afflictions entrent dans l'économie de sa miséricorde, à l'égard des élus, et que les plus rudes épreuves sont des moyens de salut, pourvu que l'on en fasse un bon usage. 3° Un *Traité de la divinité de Jésus-Christ.* Il la prouve par les merveilles que sa grâce opère. 4° des *Homélies sur l'Ecriture sainte.* Saint Jean Chrysostôme l'avait étudiée depuis son enfance jusqu'aux derniers jours de son épiscopat. Un grand nombre d'autres *Homélies* sur différents sujets. On peut regarder cet illustre père comme le Cicéron de l'Eglise grecque. Son éloquence ressemble beaucoup à celle de ce prince des orateurs latins. C'est la même facilité, la même clarté, la même abondance, la même richesse d'expressions, la même hardiesse dans les figures, la même force dans les raisonnements, la même élévation dans les pensées. Tout porte l'empreinte, chez l'un et chez l'autre, de ce génie heureux né pour convaincre l'esprit et toucher le cœur. Quelque grand que soit saint Augustin, on n'a pas assez loué saint Chrysostôme en le comparant à lui, du moins pour l'éloquence de la chaire. Celle du père latin est défigurée quelquefois par les pointes et les jeux de mots, les antithèses, qui faisaient le goût dominant de son pays et de son siècle. Celle du père grec aurait pu être entendue à Athènes et à Rome,

dans les plus beaux jours de ces deux républiques. « Il n'y eut » peut-être jamais, dit un cri- » tique, d'orateur plus accompli » que saint Chrysostôme. Quelle » clarté! rien chez lui n'embar- » rasse le lecteur : on le com- » prend sans peine et sans étude. » Qu'on cesse de nous vanter » l'harmonie des périodes d'Iso- » crate. Elle n'est, cette harmo- » nie, qu'un assemblage puéril » de mots artistement compas- » sés, lorsqu'on la compare à la » douceur incomparable qui ré- » sulte, dans saint Chrysostôme, » d'une expression aussi heu- » reuse qu'aisée et naturelle. » Qui connut jamais comme lui » cette délicatesse et cet atticis- » me qui caractérisent plus ou » moins les célèbres écrivains de » la Grèce? Quelle beauté et » quelle élégance dans les tours! » Quelle fécondité dans le choix » des mots, qui coulent comme » d'une source intarissable! Est- » il obligé de traiter plusieurs » fois le même sujet? jamais il » ne se copie, il est toujours ori- » ginal. La vivacité de son ima- » gination lui fournit une mul- » titude d'images et de fleurs » dont il embellit chaque pé- » riode. Rien de tiré dans ses » métaphores et ses comparai- » sons; elles sortent du fond » même du sujet, et ne servent » qu'à donner plus de force au » discours, et à l'imprimer plus » avant dans l'esprit. Habile dans » la connaissance des ressorts qui » font mouvoir les passions, il » les excite à son gré, et selon la » nature de la matière qu'il trai- » te. Son style, toujours appro- » prié au sujet, est, quand il le » faut, simple, fleuri, sublime, » tempéré. Ses discours ne sont » pas également châtiés. Mais » ceci venait bien moins du dé- » faut de préparation, que des » langueurs de la maladie, de » l'embarras des affaires, et de » ces inégalités qu'éprouvent » quelquefois les plus beaux gé- » nies. Aux talents qui font le » grand orateur, il joignait la » profondeur du plus habile dia- » lecticien. De là cette supério- » rité avec laquelle il résout les » difficultés les plus captieuses, » et pousse l'erreur jusque dans » ses derniers retranchements; » supériorité qui éclate surtout » dans les ouvrages polémiques » que ce père composa contre » les Juifs, les anoméens et quel- » ques autres hérétiques. On » ne peut pas plus lui comparer » les plus célèbres philosophes » de l'antiquité. Il l'emporte au- » tant sur eux, que la mo- » rale évangélique l'emporte sur » celle qui part de l'esprit hu- » main. » De toutes les éditions des ouvrages de saint Jean-Chrysostôme, les plus exactes et les plus complètes sont celles de Henri Savil, en 1613, 8 tom. in-fol., tout grec; celle de Commelin et de Fronton du Duc, en grec et en latin, 10 vol in-fol., et celle de dom Montfaucon, 1718 à 1734, en 13 vol. in-fol., en grec et en latin. Cette dernière édition est enrichie de la *Vie* du saint docteur, de préfaces intéressantes, de notes, de variantes; quelques critiques ont trouvé cependant qu'elle n'était pas assez exacte, ni dans un ordre commode pour les lecteurs. Dom Montfaucon a adopté la traduction latine du père Fronton du Duc, et n'a traduit que les ouvrages qui ne l'avaient point été par ce jésuite. On désirerait que ce qui est de lui fût d'un style plus élégant, et approchât da-

vantage de la beauté originale. Plusieurs des ouvrages du célèbre évêque de Constantinople, ont été traduits en français. Nicolas Fontaine a traduit ses *Homélies* sur la Genese, 2 vol. in-8°; sur saint Matthieu, 3 vol. in-4°, ou in-8°; celle sur saint Paul, 7 vol. in-8°. Il fut obligé de se rétracter, parce qu'il avait fait parler le saint docteur en historien. Le père de Bonrecueil a traduit ses *Lettres*, 2 vol. in-8°. Maucroix a traduit ses *Homélies au peuple d'Antioche*, in-8°. Bellegarde a traduit ses *Sermons* choisis, 2 vol. in-8°; ceux sur les Actes des apôtres, 1 vol., et ses *Opuscules*, 1 vol. in-8°: en tout 19 vol. in-8°. Nous avons deux *Vies* de ce saint: la première par Hermant, écrite d'un style un peu enflé, mais d'ailleurs très estimable; la seconde par Tillemont, écrite plus simplement et avec une exactitude que rien n'égale. Celle-ci se trouve dans le tome II de ses *Mémoires*. [L'abbé Auger a donné une *traduction* estimée des Homélies, Discours et Lettres choisies de saint Jean Chrysostôme, en 4 vol. in-8°, et tout récemment M. l'abbé Guillon, professeur d'éloquence sacrée, vient de faire paraître une nouvelle et excellente traduction des différents ouvrages de cet illustre père; elle fait partie de sa *Bibliothèque choisie des Pères de l'Église grecque et latine*, qui se publie en ce moment chez M. Méquignon-Havard, 26 vol. in-8°, et comprend 10 vol. de l'ouvrage; le savant traducteur l'a fait précéder d'une *Vie* et d'un *Jugement* des écrits de ce grand évêque, aussi célèbre par son éloquence que par sa sainteté.]

JEAN LE NAIN (Saint), abbé et solitaire, ainsi nommé à cause de la petitesse de sa taille, se consacra dans la solitude de Sceté au travail, au jeûne, à la prière et aux exercices de piété. Un frère lui demandant à quoi servaient les veilles et les jeûnes: « Elles servent, répondit-il, à » abattre et humilier l'ame; afin » que Dieu, la voyant abattue et » humiliée, en ait compassion et » la secoure. » Saint Jean le Nain avait aussi coutume de dire que « la sûreté du moine est de gar- » der sa cellule, de veiller sur » soi, et d'avoir toujours Dieu » présent à l'esprit, » Il mourut vers le commencement du ve siècle.

JEAN LE SILENCIEUX (Saint), ainsi nommé à cause de son amour pour la retraite et pour le silence, naquit à Nicopolis, ville d'Arménie, en 454, d'une famille illustre. Quand il fut maître de son bien, il bâtit un monastère, où il se retira avec dix autres personnes. L'archevêque de Sébaste l'ordonna ensuite évêque de Coloni. Cette dignité n'apporta aucun changement à sa façon de vivre. Il continua toujours de pratiquer la vie monastique. Neuf ans après, il quitta secrètement son évêché, et se retira dans le monastère de Saint-Sabas, dont il devint économe. Il mourut vers 558, âgé de 104 ans.

JEAN CLIMAQUE (Saint), surnommé aussi *le Scolastique* et *le Sinaïte*, naquit dans la Palestine vers 523. A l'âge de seize ans, il se retira dans la solitude, et, malgré sa résistance, il fut élu abbé du mont Sinaï vers l'an 580. Dans cette place, il fit paraître tant de piété et de sagesse, qu'il fut aimé et admiré de tous les religieux: mais il retourna dans sa

cellule l'an 584, quelque instance qu'on fît pour le retenir. Il mourut l'an 605, âgé de 80 ans. Nous avons de lui un livre intitulé : *Climax*, ou *Echelle des vertus*, titre qui lui fit donner le nom de *Climaque*. Il le composa pour la perfection des solitaires, et il peut servir à celle des gens du monde. Cet ouvrage, plein d'excellents principes de piété, renferme quelques histoires édifiantes qui donnent de la force à ses principes. L'échelle est composée de 30 degrés, dont chacun comprend une vertu. Ambroise le Camaldule, l'abbé Jacques de Billi et le père Rader l'ont traduit de grec en latin. Nous en avons une version en français, avec la *Vie* du saint, par Arnaud d'Andilli, 1 vol. in-12. La meilleure édition de l'original est celle de Paris en 1633, in-fol., avec la traduction latine de Rader.

JEAN (Saint), dit *l'Aumônier* à cause de ses charités extraordinaires, était de l'île de Chypre, dont son père avait été gouverneur. Il fut élevé l'an 610 sur le siége patriarchal d'Alexandrie, après Théodore. Sa tendresse compatissante pour les misérables éclata surtout dans la famine qui désola son peuple en 615, et dans la mortalité qui la suivit. L'invasion des Perses en Egypte le fit résoudre à quitter sa ville épiscopale pour se retirer en Chypre. Il mourut à Limisso, que l'on appelait alors Amathonte, lieu de sa naissance, l'an 616, à 57 ans. Son testament fut aussi édifiant que court; le voici : « Je vous rends grâces, » mon Dieu, de ce que vous » avez exaucé ma prière, et qu'il » ne me reste qu'un tiers de sou, » quoiqu'à mon ordination j'aie » trouvé dans la maison épisco- » copale d'Alexandrie environ » 4000 livres d'or, outre les som- » mes innombrables que j'ai re- » çues des amis de J.-C. C'est » pourquoi j'ordonne que ce peu » qui reste soit donné à vos ser- » viteurs. » Ce testament nous fait voir quelles étaient les richesses de l'Église d'Alexandrie, et rend plus vraisemblable ce qu'on dit des aumônes immenses du patriarches Jean. L'ordre dit de *Saint-Jean de Jérusalem* tire son nom de ce saint.

JEAN DAMASCÈNE (Saint), ou *de Damas*, savant prêtre, fut instruit dans les sciences par un religieux italien, nommé *Côme*, qui avait été fait prisonnier par les Sarrasins. Le calife le prit pour son premier ministre : mais il quitta cet emploi, et se retira au monastère de Saint-Sabas, près de Jérusalem, y pratiqua toutes sortes de vertus, y mourut vers l'an 760, et selon quelques-uns l'an 780, à 84 ans. Nous avons de lui : 1° *Quatre Livres de la foi orthodoxe*, dans lesquels il a renfermé toute la théologie, d'une manière scolastique et méthodique; ce qui lui a donné chez les Grecs le même rang que Pierre Lombard et saint Thomas parmi nous. On y voit qu'il croyait que le Saint-Esprit procédait du Père seulement, et non du Fils; article sur lequel l'Église n'avait pas encore définitivement prononcé. 2° Plusieurs *Traités théologiques*; 3° des *Hymnes*; 4° une *Dialectique* et une *Physique*; 5° *Dispute entre un chrétien et un sarrasin*. On lui attribue, mais sans fondement, *Liber Barlaam et Josaphat, Indiæ regis*, sans date ni lieu d'impression, mais imprimé vers 1470, in-fol., rare; il y en

a plusieurs traductions françaises, anciennes et peu recherchées. Sa critique n'était pas assez forte ni assez éclairée pour l'empêcher d'adopter quelquefois de pieuses fables, telles que la délivrance de Trajan par les prières du pape saint Grégoire le Grand, et que Jean de Jérusalem, qui vécut dans le xe siècle, ôta prudemment des ouvrages de Jean Damascène. Quelques critiques protestants disent que ce père n'a pas fait scrupule d'employer le mensonge pour défendre la vérité. C'est une calomnie. On ne doit point taxer de mensonge un écrivain qui est quelquefois mal servi par sa mémoire, ou qui cite de bonne foi des faits apocryphes, mais communément reçus comme vrais ; il peut pécher par défaut d'exactitu de sans manquer pour cela de sincérité. On comprend que c'est la défense des saintes images qui attira à saint Damascène ces politesses de la part des protestants : cependant les plus distingués parmi eux ont rendu justice à l'érudition, à la science de la théologie, à la netteté et à la précision qui se font remarquer dans les ouvrages de ce père. Le reproche de pélagianisme que lui fait Basnage ne montre que la mauvaise humeur ou le peu de réflexion de ce caustique censeur. La meilleure édition de ses ouvrages est celle du père Le Quien, 1712, in-fol., 2 vol., grec et latin. Cette édition a reparu à Vérone en 1748 avec des améliorations.

JEAN, surnommé *Malala*, était d'Antioche. Il écrivit, au commencement du xe siècle, une *Chronique* depuis le commencement du monde jusqu'au temps de Justinien. Elle a été imprimée à Oxford, en latin et en grec, l'an 1691, in-8o, avec des notes par Edmond Chilmead.

JEAN (Saint), archidiacre de Capoue, né d'une famille noble de cette ville, se distingua par sa piété et ses mœurs exemplaires. Les moines du Mont-Cassin, réfugiés à Teano, parce que leur monastère avait été brûlé par les Sarrasins, élurent Jean pour leur abbé. Il prit l'habit monastique, car c'était l'usage que quand on prenait un séculier pour abbé, il commençait par se faire moine, et fut béni par le pape Jean X. Il attira ses moines de Teano dans la ville de Capoue, où il leur bâtit un vaste monastère, acheva aussi de rebâtir celui du Mont-Cassin, et y mourut l'an 934. On a de lui une *Chronique* des dévastations et des malheurs qu'a soufferts le Mont-Cassin, et des prodiges qui y ont été opérés. On le croit aussi auteur d'une *Chronique* des derniers comtes de Capoue, publiée par Camille Pérégrin, dans son Histoire des princes de la Lombardie.

JEAN de *Bergame* (Saint), fut placé sur le siége épiscopal de cette ville vers l'an 656, pour sa science et sa vertu consommées, et l'occupa très fructueusement l'espace de 27 ans. Les ariens déchiraient alors l'Église : il s'éleva avec force contre eux, et en toucha un grand nombre qui, de persécuteurs, devinrent partisans de la vérité. Mais il fut la victime de son zèle : les chefs des ariens, furieux et jaloux de voir diminuer leur nombre, firent assassiner ce saint homme en 683.

JEAN CAPISTRAN. *Voy.* CAPISTRAN (saint Jean de).

JEAN DE MATERA (Saint), né

à Matera dans la Pouille, vers 1050, de parents illustres, s'illustra lui-même par ses prédications et par ses miracles. Il institua sur le mont Gargan, vers 1118, un ordre particulier, qui ne subsiste plus, et qu'on a appelé l'*ordre de Pulsano*. Il mourut le 20 juin 1139, à 89 ans, et fut canonisé par la voix du peuple.

JEAN DE MATHA (Saint), né en 1160, à Faucon, bourg de la vallée de Barcelonnette, en Provence, reçut le bonnet de docteur à Paris, où il avait étudié avec succès. Sa piété l'unit avec le saint ermite Félix de Valois : ils fondèrent de concert l'*ordre de la Sainte-Trinité* pour la rédemption des captifs. Innocent III l'approuva, et leur donna solennellement, en 1199, un habit blanc, sur lequel était attaché une croix rouge. Saint Jean de Matha fit ensuite un voyage en Barbarie, d'où il ramena cent vingt captifs. Il mourut peu de temps après à Rome, en 1213. Le pape Innocent III, en lui donnant l'habit de son ordre, avait confirmé sa règle. Elle porte, entre autres choses, que les frères réserveront la 3e partie de leurs biens, pour la rédemption des captifs. L'ordre des trinitaires fit en peu de temps de grands progrès en France, en Lombardie, en Espagne, et même au-delà de la mer. Le moine Albéric, qui écrivait 40 ans après, dit qu'ils avaient déjà jusqu'à 600 maisons, entre lesquelles était celle de Saint-Mathurin, nommée auparavant l'*Aumônerie de Saint-Benoît*, qui leur fut donnée par le chapitre de l'Église de Paris. C'est de cette maison que leur est venu, en France, le nom de *Mathurins*. *Voy*. les Annales de cet ordre, publiées à Rome en 1683, in-fol.

JEAN DE MEDA (Saint), né à Meda, auprès de Côme, en Italie, devint supérieur de l'ordre des *Humiliés*, qui n'était alors composé que de laïques, et y introduisit des ecclésiastiques et des prêtres. Il mourut saintement en 1159. L'ordre des *Humiliés* ne subsiste plus.

JEAN COLOMBIN (Saint), noble siennois, instituteur de la congrégation des *Jésuates*. Ce nom leur fut donné, parce qu'ils avaient toujours à la bouche le nom de *Jésus*. Cet ordre, approuvé par Urbain V, en 1367, fut supprimé par Clément IX, en 1668. Le saint instituteur mourut en 1367. Son ordre s'appelait aussi les *Jésuates de saint Jérôme*, parce qu'il avait recommandé à ses disciples une dévotion particulière à ce saint. La *Vie* de ce saint a été écrite par le pieux Morrigia, général des Jésuates, mort l'an 1604.

JEAN DE DIEU (Saint), naquit en 1495 à Montemajor-el-Novo, petite ville de Portugal, d'une famille si pauvre, qu'il fut obligé de servir de domestique, pour pourvoir à sa subsistance. Un sermon du bienheureux Jean D'AVILA (*voyez* ce nom) le toucha tellement, qu'il résolut de consacrer le reste de sa vie au service de Dieu et des malades. Le zèle du saint homme suppléa à tout, et vainquit tous les obstacles qu'on lui opposa. Il acheta une maison ' Grenade, et du sein de la pauvreté, on vit sortir cette magnifique maison d'hospitalité, qui subsiste encore aujourd'hui, et qui a servi de modèle à toutes les autres. C'est là que Jean jeta les

premiers fondements de son institut, approuvé par le pape Pie V en 1572, et répandu depuis dans toute l'Europe. Le saint homme mourut en 1550, à 55 ans. Il n'avait point laissé d'autre règle à ses disciples que son exemple : ce fut Pie V qui leur donna celle de Saint-Augustin. Ce pontife y ajouta quelques autres règlements, pour donner de la stabilité à cette congrégation, appelée l'*ordre de la Charité* : congrégation qui secourt l'humanité, et déploie plus de bienfaisance réelle dans une seule ville, que la secte des philosophes dans le monde entier, quoique ceux-ci aient toujours ce mot à la bouche. « Cet ordre, dit un auteur judicieux, » semble avoir été institué » exprès à la naissance du protestantisme, pour démontrer » contre les réformateurs l'utilité et la nécessité des vœux » monastiques. Des hommes à » gages rendraient-ils des services aussi purs que les *Frères* » *de la Charité?* Et sans le vœu » par lequel ils s'y engagent, » auraient-ils le courage d'y employer toute leur vie ? La prétendue réforme, avec ses belles » idées de perfection, a-t-elle » trouvé un moyen de suppléer » aux bonnes œuvres pratiquées » par les religieux hospitaliers? »

JEAN D'YEPEZ, plus connu sous le nom de JEAN DE LA CROIX (Saint), né à Otiveros, bourg de la Vieille-Castille, prit l'habit de carme au couvent de Medina-del-Campo, et lia une étroite amitié avec sainte Thérèse. Il vint avec elle à Valladolid, où il quitta l'habit qu'il portait pour prendre celui de carme déchaussé. Après avoir travaillé à la réforme de plusieurs couvents, il fut envoyé à Avila, pour être confesseur des carmelites, et pour les porter à se réformer. Les religieux de cet ordre le firent enlever et mener à Tolède, où ils le renfermèrent dans un cachot. Il y demeura 9 mois, et en fut enfin tiré par le crédit de sainte Thérèse : mais les supérieurs de la réforme, qui voulaient qu'on abandonnât la conduite des carmelites, lui suscitèrent de nouvelles affaires. Il mourut dans le couvent d'Ubeda, le 14 décembre 1591, âgé de 49 ans. Il a laissé des livres de spiritualité en espagnol, et traduits en italien et en latin, intitulés : *La Montée du Mont-Carmel, La Nuit obscure de l'ame, La Flamme vive de l'amour, Le Cantique du divin amour*. Ces ouvrages sont écrits d'un style obscur, et, pour ainsi dire, mystérieux. On y trouve les principes d'une mysticité incompréhensible à beaucoup de personnes. « L'auteur, dit un » judicieux théologien, explique les opérations du Saint- » Esprit dans les impressions » surnaturelles, et tous les degrés de l'union divine dans la » prière. On ne peut décrire les » communications secrètes d'une » ame dans cet état, et il n'y a » que ceux qui les ont éprouvées qui soient capables de » s'en former une idée. C'est » pour ces personnes que le » saint a écrit les ouvrages dont » nous parlons. Ils leur seront » sans doute utiles; mais ils » pourraient devenir nuisibles » à ceux qui ne sont point dans » le même cas, et qui sont facilement les dupes de leur imagination : ils le deviendraient » surtout aux enthousiastes qui » abusent de ce qu'ils n'enten-

» dent point, pour étayer leurs » illusions. » Le père Berthier, dans ses *Réflexions spirituelles* a consacré onze Lettres à l'explication des œuvres de saint Jean de la Croix ; il prétend y trouver trois choses : « 1° une logique des plus précises; 2° un esprit eclairé des lumières divines; 3° un don d'instruction » qui ne se dément nulle part.» Nous venons de voir que tout le monde n'en porte pas un jugement si favorable. Tout ce que l'on peut dire, c'est que la science des voies intérieures est la plus difficile, la plus profonde de toutes, et la plus admirable, comme dit le prophète; qu'il est difficile de la réduire en règle; et quand on y parviendrait, ôterait-on à Dieu la puissance des exceptions? *Mirabilis facta est scientia tua ex me, confortata est, et non potero ad eam.* (*Voy.* Armelle, Catherine de Sienne, Fénelon, Guyon, Rusbrock, Taulère, etc.) Le père Maillard, jésuite, a traduit en français les Œuvres de saint Jean de la Croix, Paris, 1694, après y avoir fait divers retranchements. Le père Honoré de Sainte-Marie et le père Dosithée de Saint-Alexis, religieux du même ordre, ont donné la *Vie* de ce saint. Celle du père Dosithée a été imprimée à Paris en 1727, en 2 vol. in-4°. Collet a écrit aussi la *Vie* de ce saint, Paris, 1769, in-12.

JEAN de Chelm, ainsi appelé parce qu'il était évêque de Chelm en Pologne. Il remplissait, dit-on, ce siége au commencement du xve siècle. L'austérité de sa vie s'était répandue sur son caractère, et la sévérité de son zèle approchait beaucoup de l'amertume. C'est pour cette raison qu'on lui attribue un traité singulier et peu commun, imprimé en 1524 à Landshut en Bavière, in-fol., sous ce titre : *Onus Ecclesiæ, seu Excerpta varia ex diversis auctoribus, potissimumque Scriptura, de afflictione, statu perverso, et necessitate reformationis Ecclesiæ.* C'est une déclamation contre les abus qui s'étaient glissés dans l'Eglise, et une espèce de satire contre les mœurs des ecclésiastiques; elle est recherchée par les curieux. Ce livre ayant paru, en 1531, à Cologne, in-fol., et en 1620, in-4°, sous un titre un peu différent quoique essentiellement le même, quelques bibliographes en ont fait deux ouvrages distingués, dont ils ont attribué un à Jean de Chiemsée en Bavière. L'édition de 1524 étant de Landshut, il est assez vraisemblable que c'est ce dernier *Jean* qui en est l'auteur. On peut même soupçonner que Jean de Chelm n'est qu'un personnage imaginé, d'après le nom de Jean de Chiemsée, mal lu et mal interprété. Quoi qu'il en soit, ce livre, qui a paru aussi sous le titre abrégé *De corrupto statu Ecclesiæ*, est peu de chose : beaucoup de zèle et d'érudition, mais peu de goût et de discernement. Il se serait peut-être perdu sans les protestants, qui ont cru acquérir un trésor dans cette satire contre le clergé : comme si les fautes des ministres du Seigneur pouvaient autoriser les hérésies et les schismes. Quelques bibliographes l'attribuent à Jacques de Cluse, d'autres à Nicolas Clemangis. (*Voyez* ces noms.)

JEAN Ier (Saint), Toscan, monta sur la chaire de saint Pierre après Hormisdas, en 523. L'em-

pereur Justin ayant publié un édit qui ordonnait aux ariens de remettre aux évêques catholiques les églises qu'ils leur avaient enlevées, Théodoric, premier roi des Goths d'Italie (*voyez* ce nom), et protecteur de l'arianisme, s'en vengea sur les orthodoxes. Il fit enfermer Jean dans une dure prison à Ravenne, où il mourut en 526, regardé comme un martyr. Les deux *Lettres* qui portent le nom de ce saint pape sont visiblement supposées. On trouve sa *Vie* dans les bollandistes, mai, tom. 6.

JEAN II, surnommé *Mercure*, Romain, fut pape après Boniface II, en janvier 533. Il approuva cette fameuse proposition, qui avait fait tant de bruit sous Hormisdas : *Unus de Trinitate passus est*, ajoutant *in carne*, afin que cette proposition ne révoltât point les personnes peu instruites; elle avait souffert de grandes difficultés, et avait été quelque temps supprimée, à cause de l'abus que les eutychiens en faisaient : le pape Hormisdas se refusa constamment aux prières des moines scythes, qui en demandaient l'approbation, mais les nestoriens se prévalant de cette suppression, et les moines acemètes la combattant avec une ardeur qui les rendait suspects de cette dernière hérésie, Jean crut devoir approuver une proposition qui présentait réellement un sens orthodoxe. Il mourut en mai 535. *Voy.* Saint ALEXANDRE, fondateur des acemètes.

JEAN III, surnommé *Catelin*, né à Rome, pape après Pélage I[er], le 18 juillet 560, montra beaucoup de zèle pour la décoration des églises, et mourut le 13 juillet 573.

JEAN IV, de Salone en Dalmatie, tint un concile à Rome, où il condamna l'*Ecthèse* d'Héraclius, qui ne tarda pas de se rétracter. (*Voyez* son article.) Jean fut élu pape en décembre 640, et mourut en octobre 642.

JEAN V, Syrien, digne d'occuper le saint-siége par son zèle, sa douceur et sa prudence, y monta en juillet 685, et mourut en août 686.

JEAN VI, Grec de nation, monta sur la chaire pontificale après Sergius, le 28 octobre 701, et mourut le 9 janvier 705.

JEAN VII, Grec, pape après le précédent en 705, et mort en 707, ternit son pontificat par sa complaisance pour l'empereur Justinien. Ce prince avait à cœur de faire confirmer, par le pape, les canons du concile *in Trullo*, ou Quini-Sexte, qui s'était assemblé par son ordre. Sergius, un des prédécesseurs de Jean, n'avait jamais voulu y souscrire, quelque instance que lui en eût faite l'empereur. En effet, le pape n'avait eu aucune part à sa convocation, et il n'y avait assisté ni en personne, ni par ses légats. Sous le pape Jean il renouvela ses instances, et envoya les actes de ce concile à Rome, avec une lettre adressée au pape. Dans cette lettre, il le conjurait d'assembler un concile, de confirmer ce qu'il approuverait dans ces actes, et de rejeter le reste. Mais le pape Jean VII, dit l'abbé Fleury après Anastase, *craignant de déplaire à l'empereur, lui renvoya ces volumes sans y avoir rien corrigé*. Ce qu'il fit de mieux fut le rétablissement de saint Wilfride, archevêque d'Yorck, dans son siége.

JEAN VIII, Romain, pape

après Adrien II en 872, couronna empereur Charles le Chauve en 875. Il vint en France en 878. Il se rendit à Troyes, où il tint un concile, et où il reconnut solennellement Louis le Bègue, non comme empereur, mais comme roi. La nouvelle qu'il eut des ravages que les Sarrasins faisaient en Italie l'obligea de repasser les Alpes; il fut même contraint de leur payer un tribut annuel de 25,000 marcs d'argent. Dans le même temps, il se laissa fléchir par les prières de Basile, empereur d'Orient, et tromper par les artifices de Photius. Persuadé par une lettre de cet intrus, de la prétendue violence qu'il disait lui avoir été faite pour rentrer dans le siége de Constantinople, et par des lettres supposées sous le nom de plusieurs évêques, où le pape était prié de l'accueillir, il reçut le fourbe à sa communion, et consentit qu'il occupât le siége qui depuis tant d'années faisait l'objet de son ambition. Cette complaisance surprit tous les orthodoxes, et a fait dire au cardinal Baronius que c'est ce qui a sans doute donné occasion au vulgaire de s'imaginer que Jean VIII était femme, et que c'est là le fondement de la fable de la papesse Jeanne. (*Voyez* Benoît III.) Photius, par une longue trame d'impostures et de fourberies, vint à bout de faire tenir un concile nombreux à Constantinople en 879, dont il régla toutes les opérations selon ses vues. Il y présenta les lettres du pape, qui, quelque favorables qu'elles lui fussent, ne l'étaient pas encore assez à ses yeux; les lettres qu'il présenta étaient altérées et bien différentes des originaux; les Grecs en conviennent eux-mêmes. (*Voyez* Beveridge, *Pandectœ, can. apost. et conc.*) Le pape ayant ensuite envoyé Marin en qualité de légat à Constantinople, pour s'informer exactement de tout ce qui s'était passé au concile de Photius, apprit le mystère d'iniquité : il déclara nul ce synode, où ses légats, intimidés ou corrompus par Photius, avaient, par une insigne perfidie, directement agi contre les ordres qu'ils avaient reçus dans leurs instructions, et excommunia en même temps le faussaire Photius. Jean VIII mourut peu de temps après en 882, après avoir gouverné l'Eglise pendant dix ans. Nous avons de lui 320 *Lettres*, par lesquelles on voit qu'il prodiguait tellement les excommunations, qu'elles passaient en formules. Il dérogea à l'ancienne discipline, en commuant les pénitences en pèlerinages.

JEAN IX, natif de Tivoli, diacre et moine de l'ordre de Saint-Benoît, successeur du pape Théodore II, au mois de juillet 898, mourut en novembre 900. Il eut pour compétiteur le prêtre Sergius, qui fut obligé de s'enfuir. Seul maître du souverain pontificat, il gouverna l'Eglise avec sagesse, tint plusieurs conciles, parmi lesquels on remarque celui de Rome, où la mémoire du pape Formose fut rétablie.

JEAN X, évêque de Bologne, puis archevêque de Ravenne sa patrie, succéda à Landon. Il monta sur le trône pontifical en 914, par le crédit de Théodora la Jeune, femme puissante, et sa maîtresse. Ce pontife était plus propre à manier les armes que la crosse. Il défit les Sarrasins qui

désolaient depuis quelque temps l'Italie. Il fut chassé de son siége par Gui, duc de Toscane, à la persuasion de Marosie, femme de ce duc, et sœur de Théodora. Cette femme le haïssait, parce qu'il avait été l'amant de sa sœur. Gui fut soutenu par les Romains, qui étaient indisposés contre le pape, parce qu'il laissait gouverner sous son nom Pierre son frère, qui s'était rendu odieux aux principaux de cette ville. Ils couvraient leur haine d'un prétexte spécieux, disant qu'il était inhabile à posséder ce siége par la même raison que le pape Formose, puisqu'il avait quitté le siége de Ravenne pour monter sur celui de Rome, et que les translations étaient défendues. Quoique la mémoire de ce pontife ne soit pas en grande vénération, on a tout lieu de croire qu'il a expié ses fautes par la pénitence. Il témoigna en plusieurs occasions le vif repentir qu'il en avait, et exhorta des personnes charitables à joindre leurs prières aux siennes, pour fléchir la colère de Dieu. On l'enferma dans un cachot, où, selon Luitprand, on l'étouffa, en 928, en lui pressant un oreiller sur la bouche.

JEAN XI, fils naturel, non du pape Sergius III, comme Luitprand l'avance sur des bruits populaires, mais, selon l'opinion la plus vraisemblable, d'Albéric, duc de Spolette, et de Marosie (la même qui fit périr Jean X), fut fait pape à 25 ans, par le crédit de sa mère, en 931. Marosie, monstre de lubricité et d'ambition, ayant épousé Hugues, roi d'Italie, après la mort de Gui, duc de Toscane, son 2e mari, Albéric, son fils, qu'elle avait eu d'un premier mari, la fit enfermer, avec le pape Jean XI, son frère utérin, dans le château Saint-Ange. Jean XI mourut dans cette prison, en 936, victime de l'ambition de sa mère et de la cruauté de son frère.

JEAN XII, Romain, qui se nommait OCTAVIEN, était fils d'Albéric, patrice de Rome, et succéda à la dignité et à l'autorité de son père, quoique clerc. Il se fit élire pape en 956, et prit le nom de Jean XII. C'est le premier pape qui ait changé de nom à son avénement au pontificat; il n'avait que 18 ans lorsqu'il fut élu. Bérenger s'étant alors fait couronner roi, tyrannisait l'Italie. Jean XII implora le secours d'Othon Ier, qui passa les monts et vengea le pontife. Jean couronna l'empereur, et lui jura sur le corps de saint Pierre une fidélité inviolable; mais cette fidélité ne fut pas de longue durée. Il s'unit avec le fils de Bérenger contre son bienfaiteur. Othon revint à Rome, fit assembler un concile en 963. L'indigne pontife fut accusé de plusieurs crimes, entre autres, « d'avoir » paru l'épée au côté, la cuirasse » sur le dos et le casque en tête; » d'avoir bu à la santé du Diable; » d'avoir donné à ses maîtresses » le gouvernement de plusieurs » villes, les croix et les calices » de l'église de Saint-Pierre. » On le déposa et on mit à sa place Léon VIII. (*Voyez* ce nom.) Le pape déposé rentra pourtant dans Rome après le départ de l'empereur. Il se vengea, en faisant mutiler les deux principaux moteurs de sa déposition, en leur faisant couper la langue, le nez et les doigts. Il assembla ensuite un concile, pour casser les actes de celui qu'on avait convoqué contre lui. Ses infortunes ne

l'avaient pas corrigé; il fut assassiné peu de temps après, en 964, par un mari qu'il avait outragé, ou, suivant d'autres (Art de vérifier les dates), il fut emporté après une courte maladie. Luitprand attribue sa mort à une autre cause. Il raconte que « les démons le frappèrent si rudement un soir qu'il était couché avec une femme, qu'il en mourut huit jours après. » Récit qui peut avoir du rapport avec les deux autres versions. Le grand nombre de vertueux et saints pontifes qui ont occupé le siége de Rome doit faire oublier le petit nombre de ceux dont les mœurs ont contrasté avec leur état. Jésus-Christ nous avertit expressément que les chefs de la religion ne sont pas impeccables, et que leurs fautes ne prouvent rien contre le culte dont ils sont les ministres, ni contre la doctrine dont ils sont les dépositaires : *Super cathedram Moysis sederunt scribœ et pharisœi: omnia ergo quœcumque dixerint vobis, servate et facite; secundum opera vero illorum nolite facere*. Matth. 23. — *Voyez la fin de l'article* ALEXANDRE VI.

JEAN XIII, Romain, fut élu pape en 965 par l'autorité de l'empereur, contre le gré des Romains. Pierre, préfet de Rome, le fit chasser en 966. Othon fit pendre 12 des principaux auteurs de la sédition, et livra Pierre au pape, qui le fit fouetter et promener par la ville assis à rebours sur un âne, et l'envoya en exil. On raconte que pendant qu'Othon était à Rome, le Démon s'empara d'un des seigneurs de sa suite. On eut recours à la chaîne de saint Pierre, qu'on lui mit autour du cou, et il fut guéri. Thierri, évêque de Metz, témoin du miracle, se saisit aussitôt de la chaîne, protestant qu'il se ferait plutôt couper la main que de lâcher sa prise. Le pape le satisfit en lui en donnant un chaînon. Jean mourut en 972.

JEAN XIV, évêque de Pavie et chancelier de l'empereur Othon II, obtint la papauté après Benoît VII, en octobre 984. Il quitta le nom de Pierre qu'il avait auparavant, par respect pour le prince des apôtres, dont aucun des successeurs n'a porté le nom. Après trois mois de pontificat il fut mis en prison au château Saint-Ange, par l'antipape Boniface VII (*Voy.* ce nom), et y mourut de misère ou de poison le 20 août 995.

JEAN XV (1), Romain, fils de Robert, fut élu pape après Jean XIV, l'an 985; mais soit qu'il soit mort avant son ordination, ou pour d'autres raisons, on ne le compte parmi les papes que pour faire nombre. Il était savant, et avait composé divers ouvrages.

JEAN XVI, Romain, fut mis sur le saint-siége après la mort de l'antipape Boniface VII, et celle de Jean XV, en 985. Il canonisa saint Uldaric, évêque d'Augsbourg, le 3 février 993, et c'est le premier exemple de canonisation solennelle. Jean XVI eut beaucoup à souffrir du patrice Crescentius, qui s'était emparé de l'autorité dans Rome. Il n'oublia rien pour maintenir ou rétablir la paix entre les princes chrétiens, et mourut d'une fièvre violente l'an 996. — Il faut le distinguer de l'antipape JEAN XVI, surnommé auparavant *Philagathe*, auquel les gens de l'em-

(1) Le nom de Jean XV est rarement donné par les auteurs au pape dont nous parlons; mais presque toujours au suivant. Nous faisons cette remarque pour ne pas embarrasser les lecteurs de l'histoire ecclésiastique

pereur Othon III coupèrent les mains et les oreilles, et arrachèrent la langue, en 998. *Voyez* OTHON III et GRÉGOIRE V.

JEAN XVII, nommé auparavant *Sécron*, Romain, d'une famille illustre, fut élu pape après la mort de Silvestre II, le 13 juin 1003, et mourut le 7 décembre de la même année.

JEAN XVIII, nommé auparavant *Fasan*, Romain, successeur de Jean XVII, le 26 décembre 1003. Sur la fin de sa vie, il abdiqua la papauté pour se retirer à l'abbaye de Saint-Paul de Rome, où il embrassa la vie monastique. Il mourut le 18 juillet 1009.

JEAN XIX, fils de Grégoire, comte de Tusculum, et frère du pape Benoît VII, lui succéda en juin 1024. Il couronna l'empereur Conrad II en 1027. Deux rois, Rodolphe de Bourgogne et Canut d'Angleterre, assistèrent à cette cérémonie. Il mourut en mai 1033. Sous son pontificat, les Grecs corrompirent la plupart des prélats de la cour romaine, dans le dessein d'obtenir le titre d'*œcuménique* pour le patriarche de Constantinople.

JEAN XXI, auparavant *Pierre Julien*, Portugais, fils d'un médecin, médecin lui-même, devint évêque de *Tusculum* ou Frascati, cardinal, et enfin pape en 1276. On devrait le nommer Jean XX, puisque le dernier pape du même nom était Jean XIX, mais comme quelques-uns ont compté pour pape Jean, fils de Robert, et qu'ils ont aussi inséré l'antipape Philagathe, on a nommé celui-ci Jean XXI. Il envoya des légats à Michel Paléologue, pour l'exhorter à observer ce qui avait été résolu au concile de Lyon, tenu sous Grégoire X, et révoqua la constitution de ce pape, touchant l'élection du souverain pontife. (*Voyez* GRÉGOIRE.) Ce pape disait à ses amis, qu'il *se promettait une longue vie;* mais il fut écrasé, environ huit mois après son élection, par la chute d'un bâtiment qu'il faisait construire à Viterbe. Il expira le 16 mai 1277. On a de lui des ouvrages de philosophie, de médecine et de théologie.

JEAN XXII naquit à Cahors, d'une bonne famille, et non d'un cordonnier, comme l'assurent presque tous les historiens. Son nom était *Jacques d'Euse*. Il avait beaucoup d'esprit, et il le perfectionna par l'étude. Charles II, roi de Naples, instruit de son mérite, le donna pour précepteur à son fils. De dignité en dignité, il parvint à la pourpre, et enfin à la papauté. Il fut élu à Lyon en 1316. Les cardinaux ne pouvant s'accorder après la mort de Clément V, résolurent, dit-on, de s'en rapporter à lui pour le choix du nouveau pontife. Il se nomma lui-même, en disant: *Ego sum papa*. Mais cette anecdote de Villani est détruite par la lettre circulaire du nouveau pontife, où il parle de l'unanimité des cardinaux et de ses craintes en s'imposant un si pesant fardeau. Jean XXII érigea diverses abbayes en évêchés, et fit des métropoles de plusieurs villes épiscopales. Toulouse devint un archevêché; on lui donna pour suffragants Montauban, Lavaur, Mirepoix, Saint-Papoul, Rieux, Lombez et Pamiers. Les évêchés de Saint-Flour, de Vabres, de Castres, de Tulle, de Condom, de Sarlat, de Luçon, de Maillezais (aujourd'hui transféré à la Rochelle), furent érigés.

Le pontificat de Jean XXII fut troublé par plusieurs querelles. On détaillera la première dans l'article de l'empereur Louis de Bavière. La seconde éclata vers l'an 1322. Un Bérenger enseigna, d'après je ne sais quel Béguard, mis à l'inquisition de Toulouse, que *J.-C. ni les apôtres n'avaient rien possédé, ni en commun, ni en particulier*. C'était, selon lui, un article de foi. Les franciscains demandèrent à cette occasion, *s'ils pouvaient dire que leur potage leur appartînt, lorsqu'ils le mangeaient?* Les uns soutenaient l'affirmative, les autres la négative. L'affaire fut portée au pape, qui voulut bien perdre son temps à l'examiner. Les cordeliers, assemblés alors à Pérouse pour leur chapitre général, au lieu d'attendre la décision du pontife, se déclarèrent pour la non-propriété, et la firent enseigner par leurs docteurs. (*Voyez* OCCAM.) Une autre querelle occupait depuis quelque temps les principaux membres de l'ordre. Leur habit devait-il être blanc, gris, noir, court ou long, de drap ou de serge? Le capuchon devait-il être pointu ou rond, large ou étroit? Ces questions, qui dérivaient de l'attachement de l'ordre à son fondateur, et du désir de se conformer à son costume, devinrent ridicules par l'importance qu'on y attachait, par la véhémence, et, pour mieux dire, la fureur avec laquelle les opinions s'entre-choquaient. Elles produisirent autant de chapitres, de congrégations, de bulles, de manifestes, de livres, de satires, que s'il eût été question du bouleversement de l'Europe, ou de la destruction du christianisme. Elles furent décidées, après de longs débats, par les grands hommes de l'ordre au chapitre de Pérouse. Jean XXII, offensé de ce que les frères mineurs avaient prévenu son jugement, condamna leurs décisions par ses extravagantes, *Cùm inter*, etc. Les cordeliers, irrités de leur côté, embrassèrent le parti de l'empereur, brouillé alors avec le pape. Ils traitèrent celui-ci d'hérétique, et ne cessèrent de déclamer contre lui. Quelques-uns de ces fanatiques périrent sur le bûcher. Jean XXII résolut même d'abolir l'ordre entier, et il l'aurait fait, s'il avait pu se dissimuler les services que l'Eglise en avait reçus, et continuait d'en recevoir, malgré les écrits de quelques-uns de ses membres. La troisième dispute qui agita son pontificat fut celle de la *Vision béatifique*; ce fut le jour de la Toussaint de l'année 1331, qu'il développa, dans un sermon, ses sentiments sur cette matière. « La récompense des » saints, dit-il, avant la venue » de J.-C., était le sein d'Abra- » ham; après son avénement, sa » passion et son ascension, leur » récompense, jusqu'au jour » du jugement, est d'être sous » l'autel de Dieu, c'est-à-dire » sous la protection et la conso- » lation de l'humanité de J.-C.; » mais après le jugement, ils se- » ront sur l'autel, c'est-à-dire » sur l'humanité de J.-C. » Le pape répéta cette même doctrine dans deux autres sermons qui firent beaucoup de bruit; quoique dans le fond il ne voulût parler que d'une augmentation de gloire après la résurrection. Il assembla un consistoire, dans lequel il déclara qu'il n'avait jamais prétendu rien définir dans cette question, et que ce qu'il en avait dit, il ne l'avait dit que

comme orateur, et s'expliqua de plus très nettement en faveur de la vraie doctrine. Il mourut à Avignon en 1334. Ce pontife avait l'esprit pénétrant, et capable des plus grandes affaires. On loue sa sobriété et son amour pour l'étude; mais il ternit ces qualités par son emportement, et surtout par son avarice, si on en croit Villani; mais il est bon de se souvenir que Villani était une créature de Louis de Bavière, qu'il lui avait dévoué sa plume, et qu'en général il n'est pas exempt de prévention et de haine. On a de Jean XXII plusieurs ouvrages, surtout sur la médecine, science dans laquelle il excellait : 1° *Thesaurus pauperum :* c'est un traité de remèdes, imprimé à Lyon en 1525; 2° un *Traité des maladies des yeux*; 3° un autre *sur la formation du fœtus ;* 4° un autre *de la goutte ;* 5° des *Conseils pour conserver la santé*; 6° on lui attribue l'*Art transmutatoire des métaux*, qui se trouve dans un recueil imprimé à Paris en 1557, in-12; mais il y a grande apparence que ce livre n'est pas de ce pape. On a encore de lui un grand nombre de *Lettres* et de *Bulles* mieux écrites que la plupart des ouvrages de son temps. Celles qui sont d'un style incorrect et barbare paraissent supposées. On lui attribue la fameuse bulle *Sabbathine*, contenant des indulgences accordées aux carmes et à leurs alliés; mais c'est une pièce supposée, comme l'ont prouvé différents critiques. *Multœ tribuuntur romanis pontificibus constitutiones,* est-il dit dans une thèse, composée en 1677 par M. Chamillard, syndic de Sorbonne, *quœ ab iis non emanarunt. Bulla quoque quœ vulgo dicitur* Sabbathina *supposititius videtur Joanis XXII partus ;* assertions que le P. Papebroch a prouvées par toutes les lumières d'une critique savante et impartiale. On peut consulter aussi le P. Noël Alexandre, qui a traité amplement le même sujet dans son *Hist. eccl.*, sect. XIII, dissert. XI, art. 2.

JEAN XXIII (Balthasar Cossa), Napolitain, étudia en droit à Bologne, fut camérier de Boniface IX, qui le créa cardinal, et l'envoya en qualité de légat à Bologne, et fut élu pape après la mort d'Alexandre V, durant le grand schisme. Il promit de renoncer au pontificat, si Grégoire XII, et Pierre de Lune, qui se faisait appeler Benoît XIII, se désistaient de leurs prétentions. Il ratifia cette promesse le 2 mars 1415, dans une session du concile de Constance. L'empereur l'avait engagé à cette démarche : il s'en repentit bientôt. Il n'était venu à Constance qu'à regret; et en regardant cette ville avant d'y arriver, il avait dit à ses compagnons de voyage : « Je vois bien » que c'est ici la fosse où l'on attrape les renards. » Ayant résolu de prendre la fuite, il fut secondé par Frédéric, duc d'Autriche, qui donna un tournoi pour favoriser le dessein du pontife. Jean XXIII s'échappa dans la foule, déguisé en palefrenier. Il fut saisi à Fribourg, et transféré dans un château voisin. Le concile commença à instruire son procès. On l'accusa de crimes si odieux, qu'il n'y a guère d'apparence qu'il les eût tous commis; mais la paix de l'Église exigeait qu'il fût déposé; il le fut le 29 mai 1415, et la sentence fut suivie de la prison à Heidelberg, où il fut retenu pendant plus de 3

ans. Martin V sollicita, à la prière des Florentins, son élargissement auprès du comte palatin, dans les états duquel il était détenu prisonnier. Ayant été relâché, il se rendit à Florence, et se jeta aux pieds de Martin V, et le reconnut pour le vrai souverain pontife; ce spectacle tira les larmes des yeux des cardinaux qui lui étaient même les plus opposés. Le pape l'accueillit avec beaucoup de bonté, le fit doyen du sacré collége, et lui donna une place distinguée dans les assemblées publiques. Cossa ne jouit pas longtemps de ces honneurs. Il mourut six mois après, en novembre 1419. Quelque reproches qu'on ait faits à ce pontife, on ne peut lui refuser beaucoup de courage dans l'adversité. Loin de se prévaloir du grand nombre d'amis qui s'offraient à faire un parti pour lui dans les derniers jours de sa vie, il sacrifia sa fortune au repos de l'Église, et mourut en philosophe chrétien. Il fit dans la prison où il avait été enfermé, des vers qui prouvent qu'il avait de l'esprit et du goût pour les lettres; nous en citerons quelques-uns.

Qui modo summus eram, gaudens et nomine præsul,
  Tristis et abjectus nunc mea fata gemo.
Excelsus solio nuper versabar in alto,
  Cunctaque gens pedibus oscula prona dabat.
Nunc ego pœnarum fundo devolvor in imo;
  Vultum deformem quemque videre piget.
Omnibus in terris aurum mihi sponte ferebant;
  Sed nec gaza juvat, nec quis amicus adest.
Sic varians fortuna vices, adversa secundis
  Subdit, et ambiguo nomine ludit atrox.

Quelques auteurs, en remarquant que ce pape avait été déposé, quoique reconnu pour vrai pape, en ont tiré des conséquences qui, dans d'autres circonstances, ne pourraient être que des erreurs. Quoique la plupart des prélats déposants reconnussent Jean XXIII pour le vrai pape, ils n'ignoraient pas que sa légitimité était douteuse dans une grande partie du monde chrétien : ils savaient d'ailleurs que ce qui était sage et légal dans un cas extrême où il s'agit du salut public de l'Église ou de l'état, ne peut nullement se généraliser, et que dans la rigueur même de la subordination civile et militaire, il y a des cas qui repoussent la loi établie. *V.* Gassion.

JEAN d'Antioche, patriarche de cette ville en 429, tint un conciliabule en 431, dans lequel il déposa saint Cyrille d'Alexandrie et Memnon d'Ephèse. Dieu lui ouvrit les yeux dans la suite. Il se réconcilia avec saint Cyrille, anathématisa l'hérésiarque Nestorius, et mourut en 442.

JEAN LE JEUNEUR, ainsi nommé à cause de ses grandes austérités, patriarche de Constantinople en 582, prit la qualité d'*évêque œcuménique* ou universel, contre laquelle les papes Pélage et Grégoire le Grand s'élevèrent avec force. (*V.* Phocas.) Ce patriarche mourut en 595, regardé comme un homme vertueux, mais aigre, hautain et opiniâtre. Il était d'une charité apostolique, et donnait tout aux pauvres. Après sa mort, on ne lui trouva qu'une robe usée et un méchant lit de bois. L'empereur Maurice le prit, et ce prince couchait dessus, lorsqu'il voulait faire pénitence. On trouve le *Pénitenciel* de Jean le Jeûneur à la fin du traité *De pœnitentia* du P. Morin.

JEAN de Bayeux, évêque d'Avranches, puis archevêque de Rouen, laissa un livre des *Offices ecclésiastiques*, publié en 1679, par Le Brun des Marets, in-8°, avec des notes et des pièces curieuses. Ce prélat se démit de son archevêché, et mourut en

1079, dans une maison de campagne, où une attaque violente de paralysie l'avait obligé de se retirer.

JEAN DE SALISBURY ou SARISBERY. *Voyez* ce dernier nom.

JEAN, premier secrétaire de l'empereur Honorius, s'empara de l'empire après sa mort, arrivée en 423. Secondé par Castin, général de la milice, il devint maître de l'Italie, des Gaules et de l'Espagne. Théodose le Jeune, à qui cette riche succession appartenait, la céda à son cousin Valentinien III, qu'il envoya en Italie, avec Placidie, mère de ce jeune prince, à la tête d'une armée nombreuse. Mais Jean ayant eu le temps de former un corps de troupes, se défendit vigoureusement, et fit même prisonnier Ardebure, le plus illustre des généraux romains. Il traita ce général avec bonté, et lui laissa une liberté dont celui-ci profita pour détacher de son parti ses principaux officiers. Ardebure chargea ensuite secrètement Aspar, son fils, de venir assiéger Ravenne, où Jean était enfermé. Le siége fut formé, et Ardebure livra Ravenne et se saisit de l'usurpateur. Placidie lui fit couper la main qui avait porté le sceptre; et après l'avoir fait promener sur un âne, couvert de haillons et suivi de farceurs qui l'insultaient, il fut conduit sur la place du Cirque, où on lui trancha la tête, à la vue d'une immense populace. Cette scène se passa vers le milieu de juillet 425. Jean avait environ 45 ans.

JEAN, fils de Mesua, médecin arabe sur la fin du VIIIe siècle, laissa des *ouvrages* imprimés en latin à Venise, 1602, in-fol. — Il est différent de JEAN, fils de Sérapion, autre médecin arabe, qui vivait vers 1070. Ses *OEuvres* ont paru à Venise, in-fol., 1497, et réimprimées en 1550.

† JEAN, ou PRÊTRE JEAN, naquit vers 1140. C'était un prêtre nestorien, dont le véritable nom était *Ungcam*, et qui habitait l'Egypte, à ce qu'on croit. Instruit, éloquent, adroit, brave, et ambitieux surtout, il se forma un parti si considérable, qu'il s'empara d'une grande étendue de pays et s'en fit reconnaître souverain vers l'an 1174. Des historiens véridiques placent la capitale de Prêtre-Jean dans l'Abyssinie: c'est l'avis des écrivains portugais, d'après les navigateurs de leur nation qui avaient fréquenté ces contrées. Il fit part de son élévation à l'empereur de Constantinople, Emmanuel, et à Frédéric Ier, roi des Romains, par des lettres où il n'oublia pas de vanter sa puissance et ses exploits. Il favorisa les nestoriens ses confrères, et rendit sa cour l'une des plus brillantes du monde connu. Il mourut en 1178, et eut pour successeur son frère David, qui porta aussi le nom de Prêtre-Jean; mais son règne ne fut pas d'une bien longue durée. Le fameux Gengis-Kan conquit ses états, et le priva de la vie en 1202.

† JEAN, surnommé *Pediasimos* et *Galeros*. Il naquit vers 1330, et dut la première de ces dénominations à son égalité d'ame, et la seconde à la sérénité de son esprit. Il fut diacre et gardien des archives de la première Justiniane et de la Bulgaire. Il a prodigieusement écrit, et possédait des connaissances très étendues. On conserve de cet auteur, à la bibliothèque royale de Paris, un manuscrit en vers ïambes sur *la bonne et*

la méchante femme, que Luc Halstenius transcrivit et publia avec d'autres anciens ouvrages à Rome, 1658, in-12, réimprimés par Thomas Gaze dans ses *Opuscula mythologica* (1re édition), et insérés par Fabricius dans le 13e vol. de la Bibliothèque grecque : M. Fortia en a fait une traduction en vers français. Les écrits sur *la duplication du cube*, et sur le 1er livre des *Analytiques d'Aristote*, se trouvent aussi à la Bibliothèque royale de Paris. Celle de Vienne possède d'autres ouvrages de Pédiasimos, tels que ses *Scholies sur Hésiode*, sur le *Syrinx de Térinte ;* sa *Géométrie*, son *Allégorie anagogique* sur les quatre premiers vers du 4e livre de l'Iliade ; son *Abrégé* d'un ouvrage du mathématicien Héron, ses *Mémoires de physique*, *de morale et de théologie*, etc., etc. Plusieurs autres écrits de ce laborieux savant sont répandus en différentes bibliothèques de l'Europe. Il mourut à Constantinople vers 1400.

JEAN Ier, surnommé *Zimiscès*, d'une famille illustre, était officier des légions d'Orient. Il poignarda l'empereur de Constantinople, Nicéphore Phocas, en 969, et occupa le trône après lui. Quoiqu'il y fût monté par un crime, il gouverna non en usurpateur, mais en roi. Il remporta des victoires signalées sur les Russes, les Bulgares et les Sarrasins. Il avait pris plusieurs places sur ceux-ci, et se préparait à se rendre maître de Damas, lorsqu'il fut prévenu par la mort. En passant par la Cilicie, il fut frappé d'étonnement à la vue de quantité de maisons magnifiques, et ayant appris qu'elles appartenaient à l'eunuque Basile, son grand-chambellan, il poussa un profond soupir, et dit : « Il est bien triste que les » travaux des Grecs ne servent » qu'à enrichir un eunuque ! » Basile, craignant que l'empereur n'en vînt des plaintes aux effets, et ne lui fît rendre compte de sa conduite, engagea un échanson, à force de promesses, à mettre du poison dans le breuvage de l'empereur. Ce crime fut exécuté, et Zimiscès mourut le 10 janvier 976. Il fut enterré dans l'église du Sauveur, qu'il avait fait bâtir. C'est lui qui fit graver le premier sur la monnaie l'image de J.-C., avec cette inscription : JÉSUS-CHRIST, *Roi des rois*.

JEAN II (COMNÈNE), empereur de Constantinople, surnommé *Calo-Jean*, c'est-à-dire *Beau*, non à cause de la beauté de sa figure, mais à cause de la beauté de son ame, monta sur le trône après Alexis Comnène, son père, l'an 1118. Sa mère, l'impératrice Irène, avait voulu faire proclamer sa fille Anne ; mais Jean s'étant introduit dans la chambre de son père, qui était sur le point d'expirer, lui prit l'anneau impérial et se fit proclamer empereur. Quelque temps après, il échappa au poison que devait lui faire donner sa sœur Anne, lui pardonna ainsi qu'à ses complices et lui rendit ses trésors, qui étaient confisqués. Il combattit les Mahométans, les Serviens et plusieurs autres barbares, sur lesquels il remporta de grands avantages. Il voulut reprendre Antioche sur les Français, mais il ne put y réussir. Ayant échoué devant cette ville, il vécut à Constantinople en bon prince, répandant des bienfaits sur le

peuple, pardonnant à ses sujets rebelles, même à ceux qui avaient attenté à sa vie, bannissant le luxe de sa cour, et se montrant en tout le modèle des rois et des hommes. Il mourut en 1143, d'une blessure qu'il s'était faite à la chasse par une flèche empoisonnée. Un médecin lui ayant fait espérer, dit-on, de conserver sa vie, s'il voulait se résoudre à se laisser couper la main: « Non, non, » dit-il, je n'en ai pas trop de » deux pour manier les rênes de » mon vaste empire. » Nicétas a écrit la *Vie* de ce prince.

JEAN III (Ducas), empereur à Nicée, en 1222, tandis que les Latins occupaient le trône impérial de Constantinople. Il avait épousé Hélène, fille unique de Théodore Lascaris, qui l'avait désigné pour son successeur. Il régna en grand prince. Les Latins ne purent rien contre lui, et il fit tout contre eux. Il recula les bornes de son empire par ses victoires, rendit son peuple heureux, et vécut toujours avec frugalité. Ce prince sage disait, « que les dépenses » d'un monarque étaient le sang » de ses sujets, que son bien » était le leur, et qu'il devait » l'employer pour eux. « Il écrivit à Grégoire IX pour la réunion des Grecs et des Latins : provoqua les conférences de Nicée et le concile de Nymphée; mais tout cela n'aboutit qu'à faire connaître de plus en plus l'obstination et la mauvaise foi des Grecs. Il fut pleuré à sa mort, arrivée en 1255, à 62 ans.

JEAN IV (Lascaris), fils de Théodore le Jeune, lui succéda dans le mois d'août 1259, à l'âge de 6 ans : mais le despote Michel Paléologue arracha le sceptre impérial à cet enfant empereur, et lui fit crever les yeux le jour de Noël de la même année.

JEAN V (Cantacuzène), était ministre et favori d'Andronic Paléologue le Jeune. Ce prince lui ayant recommandé en mourant Jean et Emmanuel, ses deux fils, Cantacuzène fut nommé régent, et Jean, l'aîné des deux jeunes princes, fut déclaré empereur. Si on croit ce qu'il rapporte dans son *Histoire*, il y fut forcé par les grands et par l'armée. Cantacuzène gouverna avec fidélité et avec sagesse pendant plusieurs années; mais, ses ennemis l'ayant accusé auprès de la reine-mère, celle-ci le déclara ennemi de l'état. Alors Cantacuzène usurpa l'empire pour échapper à la mort. Il entra à Constantinople les armes à la main, força le jeune Jean Paléologue à épouser sa fille, et à partager le souverain pouvoir avec lui. Cet arrangement rétablit la paix pour quelque temps. La jalousie ayant fait reprendre les armes au gendre contre son beau-père, celui-ci fut d'abord victorieux; mais Jean s'étant emparé par surprise d'un poste important près de Constantinople, entra le lendemain dans la ville, à la faveur d'un mouvement populaire; les deux empereurs se réconcilièrent de nouveau, et peu de temps après, Cantacuzène abdiqua volontairement, et fut s'enfermer dans un monastère du mont Athos, en 1355. Il y vécut en philosophe chrétien; ce qui prouve assez bien qu'effectivement il ne s'était pas porté de lui-même à usurper l'empire. Ses sujets le regrettèrent; il avait été plutôt leur père que leur maître. Il fut grand

prince, bon politique, excellent général. Il joignit à ces qualités beaucoup d'esprit. Il fit cependant une faute en donnant une de ses filles à Orcan, sultan des Turcs : ce fut un prétexte pour ce prince, non-seulement de se saisir de tout ce que les Grecs possédaient encore en Asie, mais même de prendre plusieurs places en Europe. On a de Cantacuzène une *Histoire de l'empire d'Orient*, depuis 1340 jusqu'en 1354. Elle est écrite avec beaucoup d'élégance, mais peut-être avec trop peu de vérité, du moins dans les événements qui le regardent. Il y rappelle à tout propos ses services. Il fait parade d'éloquence dans de longs discours qu'il s'attribue, ou qu'il met dans la bouche des autres. Un écrivain moderne l'a accusé « de n'avoir été qu'un » comédien en matière de reli» gion; » mais son ouvrage dépose partout contre cette accusation. Son Histoire a été imprimée à Paris, en 1643, in-fol, grec et latin, avec des *Scolies* de Jacques Pontanus et Gretser, et traduite quelque temps après par le président Cousin. On a encore de lui quatre *Apologies* contre Mahomet, et trois *Discours*, Bâle, 1543, in-fol, grec et latin; et d'autres ouvrages. [Jean Cantacuzène mourut vers l'an 1380.]

JEAN VI (Paléologue), succéda à son père Andronic le Jeune, en 1341, dans l'empire de Constantinople. Il n'eut d'abord que le titre d'empereur, par l'usurpation de Jean Cantacuzène (*voyez* l'article précédent); mais ensuite il occupa seul le trône. Son règne fut très malheureux. Son fils Andronic se révolta contre lui. Son indolence et son peu de vigueur furent cause que les Génois se rendirent maîtres de l'île de Lesbos, et Amurat Ier de la ville d'Andrinople. Il mourut en 1391, objet du mépris de ses sujets et de ses ennemis.

JEAN VII (Paléologue), empereur de Constantinople, monta sur le trône en 1425, après la mort de son père Emmanuel, et ne fut pas plus heureux que lui. Les Turcs augmentèrent leurs anciennes conquêtes par de nouvelles victoires. Ils prirent Thessalonique, l'an 1431, et Jean craignit avec raison que son empire ne fût bientôt leur proie. Il ne pouvait espérer du secours que des Latins; c'est ce qui lui fit souhaiter l'union de l'Église grecque avec la latine. Le pape Eugène IV le sut, et lui envoya des légats pour le maintenir dans ce dessein, et lui faire savoir qu'il avait indiqué un concile à Ferrare. Jean y vint lui-même l'an 1438, suivi de plusieurs prélats et princes grecs, et y fut reçu avec une magnificence extraordinaire. Le concile ayant été transféré à Florence, à cause de la peste, l'union des Grecs et des Latins y fut conclue l'an 1439 d'une manière solennelle et bien glorieuse pour l'Église romaine. L'empereur retourna ensuite en Orient, et mourut en 1448, après un règne de 29 ans. Les chagrins que lui causèrent les agitations de son empire, hâtèrent sa mort. Le zèle qu'il avait fait paraître pour l'extinction du schisme et la réunion des Églises, ne produisit rien de durable; « soit, » dit un auteur, que ce zèle ne » fût pas sincère et qu'il fût » dicté seulement par des inté» rêts politiques, soit que le fa-

» natisme des schismatiques, et » le trop grand crédit de Marc » d'Éphèse ne lui permissent pas » d'affermir ce salutaire ouvrage » par l'autorité impériale. » *Voy.* EUGÈNE IV.

JEAN II, dit *le Bon*, fils de Philippe de Valois, roi de France, en 1350, commença son règne par faire couper la tête, sans aucune forme de justice, au comte d'Eu, connétable. « Cette violence, au commencement d'un » règne, dit le président Hénault, » aliéna tous les esprits, et fut » cause en partie des malheurs » du roi. » Charles d'Espagne de la Cerda, qui avait la charge du comte d'Eu, fut assassiné peu de temps après par le roi de Navarre, Charles le Mauvais. Ce prince était irrité de ce que le roi avait donné à la Cerda le comté d'Angoulême, qu'il demandait pour la dot de sa femme, fille du roi Jean. Ce dernier monarque s'en vengea en faisant trancher la tête à quatre seigneurs, amis du Navarrois. Des exécutions aussi barbares ne pouvaient produire que des complots; et ces complots mirent le royaume sur le bord du précipice. Charles, dauphin de France, ayant invité le roi de Navarre de venir à Rouen à sa réception de duc de Normandie, le fit arrêter en 1356. Cette détention réunit contre la France les armes de Philippe, frère du roi de Navarre, et celles d'Édouard III, roi d'Angleterre. Édouard, prince de Galles, fils du monarque anglais, connu sous le nom de *Prince Noir*, s'avança avec une petite armée jusqu'à Poitiers, après avoir ravagé l'Auvergne, le Limousin, et une partie du Poitou. Le roi Jean accourt à la tête d'un corps nombreux, l'atteint à Maupertuis, à deux lieues de Poitiers, dans des vignes d'où il ne pouvait se sauver, et lui livre bataille, le 19 septembre 1356, malgré les offres que faisait Edouard de rendre tout et de mettre bas les armes pour sept ans. Cette journée, connue sous le nom de *Bataille de Poitiers*, fut fatale au roi Jean. « Exem» ple bien mémorable, dit un au» teur, de l'incertitude du succès » dans la guerre, et terrible le» çon pour ceux qui, croyant » tenir la victoire dans leurs » mains, oublient dans leur or» gueil le Dieu des armées, qui » seul peut la fixer. Il fut entièrement défait avec une armée de plus de quarante mille hommes, quoique les Anglais n'en eussent que douze mille. Les principaux chevaliers de France périrent; le reste prit la fuite. Le roi, blessé au visage, fut fait prisonnier, avec Philippe, un de ses fils. Le Prince Noir mena ses deux prisonniers à Bordeaux et à Londres, où il les traita avec autant de politesse que de respect. La prison du roi fut dans Paris le signal de la guerre civile. Le dauphin, déclaré régent du royaume, le vit presque entièrement révolté contre lui. Il fut obligé de rappeler le même roi de Navarre qu'il avait fait emprisonner. Le Navarrois n'arrive à Paris que pour attiser le feu de la discorde. Marcel, prévôt des marchands, à la tête d'une faction de paysans, appelée *la Jacquerie*, fait massacrer Robert de Clermont, maréchal de Normandie, et Jean de Conflans, maréchal de Champagne, en présence et dans la chambre même du dauphin. Les factieux s'attroupent de tous côtés; et dans cette

confusion, ils se jettent sur tous les gentilshommes qu'ils rencontrent. Ils portent leur fureur brutale jusqu'à faire rôtir un seigneur dans son château, et à contraindre sa fille et sa femme de manger la chair de leur époux et de leur père. Marcel, dans la crainte d'être puni de tous ses crimes par le régent, qui avait investi Paris, allait y mettre le comble en livrant la ville aux Anglais, lorsqu'il fut assommé d'un coup de hache par un bourgeois de Paris nommé Jean Maillard, en 1358. Dans ces convulsions de l'état, Charles de Navarre aspirait à la couronne. Le dauphin et lui se firent une guerre sanglante, qui ne finit que par une paix simulée. Enfin le roi Jean sortit de sa prison de Londres. La paix fut conclue à Brétigny en 1360. Edouard exigea pour la rançon de son prisonnier environ trois millions d'écus d'or, le Poitou, la Saintonge, l'Agénois, le Périgord, le Limousin, le Quercy, l'Angoumois et le Rouergue. La France s'épuisa. Le roi Jean compta 600 mille écus d'or pour le premier paiement; mais n'ayant pas de quoi payer le reste de sa rançon, il retourna se mettre en otage à Londres, et y mourut en 1364, à 56 ans. Dans ce temps de barbarie, la foi des traités était tout autrement respectée qu'elle ne l'a été depuis. « Jean » était certainement un preux » chevalier, dit Sainte-Foix, mais » d'ailleurs un prince sans génie, » sans conduite, sans discerne- » ment, n'ayant que des idées » fausses ou chimériques; d'une » facilité étonnante avec un en- » nemi qui le flattait, et d'un en- » têtement le plus orgueilleux » avec des ministres affectionnés » qui osaient lui donner des con- » seils; impatient, fantasque, » et ne parlant que trop souvent » avec humeur au soldat. » Ses principales qualités furent la bravoure, la générosité et la franchise. Il disait que « si la foi et » et la vérité étaient bannies du » reste du monde, elles devraient » se trouver dans la bouche des » rois. » Il institua en 1351, ou, selon d'autres, il rétablit l'ordre de l'*Etoile*, qui fut, dit-on, instituée par le roi Robert.

JEAN-SANS-TERRE, ainsi nommé parce que son père ne lui avait point donné d'apanage, roi d'Angleterre, quatrième fils du roi Henri II, fut usurpateur de la couronne en 1199, sur Artus de Bretagne, son neveu, à qui elle appartenait. Ce prince ayant voulu le chasser du trône, dont il s'était emparé, fut pris dans Mirebeau en 1202. Le vainqueur fit enfermer le vaincu dans la tour de Rouen, et le poignarda, dit on, de sa main. Les états de Bretagne demandèrent justice à Philippe-Auguste de ce meurtre, commis dans ses terres. L'accusé, ajourné à la cour de Paris, ayant refusé de comparaître, fut condamné comme rebelle et par contumace, et toutes ses terres situées en France furent confisquées au profit du roi. Philippe se mit bientôt en devoir de profiter du crime du roi son vassal. Jean, endormi dans les plaisirs et dans la mollesse, se laissa prendre la Normandie, la Guienne, le Poitou, et se retira en Angleterre, où il était haï et méprisé. Son indolence fut si grande, que, sur le rapport qu'on lui fit des progrès du roi de France: « Laissez-le » faire, dit-il, j'en reprendrai » plus en un jour, qu'il n'en

» prendra en une campagne. » Abandonné de tout le monde, il crut regagner le cœur de ses sujets, en signant deux actes, le fondement de la liberté, et la source des guerres civiles de l'Angleterre. Le premier fut nommé la *Grande Charte*, le second la *Charte des Forêts*. Pour comble de malheurs, les mauvais traitements qu'il fit éprouver aux ecclésiastiques le brouillèrent en 1212 avec Innocent III. Ce pontife mit l'Angleterre en interdit, et défendit à tous les sujets de Jean de lui obéir. Il ne sortit de l'abîme où les foudres du Vatican l'avaient jeté qu'en soumettant sa personne et sa couronne au saint-siége. Après que Jean eut été battu en plusieurs rencontres, et que le roi Philippe-Auguste eut gagné sur lui la bataille de Bouvines en 1214, les Anglais appelèrent Louis, fils du même Philippe, et le couronnèrent à Londres le 20 mai 1216. Jean en conçut un si grand désespoir, que, s'il en faut croire Matthieu Paris, il fut prêt à suivre Miramolin, roi des Sarrazins, et à se faire mahométan, s'il le délivrait de ses misères. Il crut rétablir ses affaires en pillant les églises, et il venait de dépouiller celles des provinces de Suffolk et de Norfolk; mais les soldats employés à cette expédition périrent presque tous, avec cet immense butin, dans les sables de Wellestram. Le roi avait pris les devants; mais si, plus heureux que Pharaon, il échappa au naufrage, du moins n'y survécut-il guère, puisque cinq jours après il mourut, privé de toute consolation, l'an 1216, les uns disent de poison, les autres pour avoir trop mangé de pêches. A l'instant ses domestiques le dépouillèrent de tout ce qui l'environnait, et ne lui laissèrent pas même de quoi couvrir son cadavre. Ce prince, que ses inquiétudes, ses crimes et ses malheurs ont rendu célèbre, manquait également des vertus qui honorent le diadème et les conditions privées, et il réunissait les vices de tous les états.

JEAN III, roi de Suède, fils du fameux Gustave Wasa, succéda l'an 1568 à Eric XIV, son frère aîné, que ses cruautés avaient fait chasser du trône. Les premiers soins qui l'occupèrent furent le rétablissement de la tranquillité publique dans son état, et un traité de paix avec le Danemark. A la sollicitation de sa femme Catherine, fille de Sigismond, roi de Pologne, il travailla aussi à rétablir dans la Suède la religion catholique, que son père en avait bannie; les conseils des grands du royaume, un caractère faible et indécis, et la mort de la reine, le rengagèrent dans le luthéranisme qu'il avait abjuré; et cet exmple du souverain acheva d'affermir ses sujets dans la nouvelle religion qui, à la faveur de l'ignorance et du dérèglement des mœurs, avait déjà jeté de profondes racines. Jean III mourut l'an 1592, après un règne de 25 ans. *V.* GARDIE (Pontus).

JEAN II, fils de Henri III, fut proclamé roi de Castille en 1406, à l'âge de deux ans. Dès qu'il fut en état de porter les armes, il se vit obligé de les prendre contre les rois de Navare et d'Arragon. Il mit ces princes dans la nécessité de lui demander la paix, qu'il leur accorda; mais il n'en jouit pas long-temps, car il fut obligé de tourner ses armes contre les Maures de Grenade. Le roi de ces infidèles, qui lui devait son

rétablissement, l'attaqua bientôt par une ingratitude criante. Jean l'en fit repentir; il lui tua 12,000 hommes en 1431, et ravagea les environs de Grenade. On dit qu'il aurait emporté cette ville, si Alvarès de Luna, son favori et connétable de Castille, corrompu par l'argent des Maures, n'eût détourné ce coup. Ce favori, qui excita pendant plusieurs années des troubles dans la Castille, eut depuis la tête tranchée. Le roi Jean mourut en 1454, à 50 ans. On dit que, sur la fin de ses jours, *il regrettait amèrement d'être roi*, et *qu'il aurait voulu être le fils du dernier des hommes.* Il avait bien raison; car le trône l'avait amolli, et il s'était laissé dominer par des favoris avides et sanguinaires.

JEAN II, roi de Navarre, succéda l'an 1458 à son frère Alphonse sur le trône d'Aragon. Il soutint long-temps la guerre contre Henri IV, roi de Castille. Ce prince mourut à Barcelonne en 1479, dans sa 82e année. Il avait conservé, dans un âge si avancé, une partie de la vigueur, et même des vices de la jeunesse; car on rapporte qu'il avait encore une maîtresse. Habile guerrier, politique éclairé, il n'eut, avec ces qualités, que de faibles succès. Il était trop inquiet, trop vif, trop précipité dans ses démarches ambitieuses, pour donner à ses projets le temps de mûrir. Quoique ce prince fût porté à la galanterie, et même à la débauche, il était mari crédule et jaloux. Il réunissait sur sa tête les couronnes d'Aragon, de Navarre et de Sicile. Par son testament, il laissa l'Aragon et la Sicile à son fils Ferdinand et à ses descendants, soit mâles, soit filles, même du côté des femmes, en cas que ce prince mourût sans postérité. A l'égard de la couronne de Navarre, elle était dévolue, par les anciennes conventions, à sa fille dona Léonore, comtesse de Foix, qui n'en jouit pas long-temps. Elle mourut à Tudèle le 10 février 1479, après avoir fait un testament par lequel elle institua pour son héritier François Phœbus, son petit-fils, âgé de 11 ans, et mit le royaume de Navarre sous la protection de la France.

JEAN, roi de Bohême, dit l'*Aveugle*, fils de l'empereur Henri VII, de la maison de Luxembourg, fut élu à l'âge de 14 ans, en 1309, au préjudice de Henri, duc de Carinthie, que ses tyrannies rendirent insupportable aux Bohémiens. Il épousa Elisabeth, fille du roi Venceslas II, et fut couronné avec elle à Prague. Il soumit la Silésie, et donna de grandes marques de son courage dans la Lombardie en 1330, 1331 et 1332. Il avait été appelé auparavant en Pologne par le grand-maître des porte-croix de Prusse; et après avoir défait les Lithuaniens païens, il prit le titre de roi de Pologne. Jean perdit un œil à cette expédition, et dans la suite il vint *incognito* à Montpellier, pour demander des remèdes aux docteurs de cette célèbre université, où un médecin juif lui fit perdre l'autre. Cette perte ne l'empêcha pas d'aller à la guerre. On rapporte que Casimir, roi de Pologne, l'envoya défier de s'enfermer tous deux dans une chambre, et de décider leurs querelles le poignard à la main. Le roi Jean lui fit réponse « qu'il devait auparavant se faire crever les yeux; » afin qu'ils pussent combattre à » armes égales. » Jean mena du

secours en France au roi Philippe de Valois, et se trouva à la bataille de Créci, que les Français perdirent le 29 août 1346. Tout aveugle qu'il était, il combattit fort vaillamment, après avoir fait attacher son cheval par la bride à celui de deux de ses plus braves chevaliers; et il s'avança si fort dans la mêlée, qu'il y fut tué. Son corps fut transporté en la ville de Luxembourg, où on lui érigea un beau mausolée dans l'abbaye de Munster. Les flammes qui détruisirent ce monument durant ces derniers siècles, épargnèrent son corps, qu'on voit encore aujourd'hui dans la chapelle de l'abbé.

JEAN Ier, roi de Portugal, surnommé le *Père de la patrie*, était fils naturel de Pierre, dit le *Sévère*. Il fut élevé sur le trône l'an 1383, au préjudice de Béatrix, fille unique de Ferdinand Ier, son frère. Jean Ier, roi de Castille, qui avait épousé cette princesse, lui disputa la couronne; mais il fut obligé d'y renoncer après la perte de la bataille d'Aljubarota. Tranquille de ce côté là, le roi de Portugal tourna ses armes contre les Maures d'Afrique, leur prit Ceuta et d'autres places. Cette conquête donna aux Portugais le goût de la navigation; et ce fut sous le règne de Jean Ier et par les encouragements de son fils, le prince Henri, qu'ils découvrirent les îles de Madère, des Canaries, du Cap-Vert, les Açores, les côtes de la Guinée, où ils firent les premiers établissements. Ce prince mourut en 1433, à l'âge de 76 ans. [Voulant éviter les troubles que les grands ne cessaient de susciter dans l'état, il les força à lui vendre les domaines qu'ils tenaient de la couronne, et les affaiblit ainsi, en leur ôtant leurs vassaux.]

JEAN II, roi de Portugal, dit *le Grand* et *le Parfait*, né le 3 mai 1455, succéda à son père, Alphonse V, en 1481. Quelques seigneurs causèrent beaucoup de troubles au commencement de son règne; mais il dissipa leurs desseins, et fit mourir les chefs, entre autres Ferdinand, duc de Bragance, auquel il fit couper la tête. Il se trouva à la prise d'Arzile et de Tanger en 1471, et se signala à la bataille de Toro contre les Castillans en 1476. Ses actions éclatantes lui acquirent le nom de *Grand*, et l'exactitude qu'il eut à faire observer la justice lui fit donner celui de *Parfait*. Il dit un jour à un juge avide et indolent : « Je sais que » vous tenez vos mains ouvertes » et vos portes fermées : prenez » garde à vous !.... » Jean II eut le malheur de perdre son fils unique, qu'il aimait tendrement. « Ce qui me console, disait-il, » c'est qu'il n'était pas propre à » régner; et que Dieu, en me » l'ôtant, a montré qu'il veut se» courir mon peuple. » Parlant ainsi, dit un historien portugais, parce que son fils aimait beaucoup les femmes, et que cette passion, plus que toutes les autres, est incompatible avec une administration ferme et sage. Ce monarque favorisa de tout son pouvoir les colonies de Portugal en Afrique et dans les Indes. Les Portugais découvrirent sous son règne les vastes pays de Benin et de Congo. Ayant eu l'imprévoyance de refuser les offres de Colomb, il arma une flotte pour faire des conquêtes dans l'Amérique; mais l'Espagne s'y étant opposée, le pape Alexandre VI inter-

vint comme médiateur, et assigna un hémisphère à chacune de ces puissances. Jean II mourut au milieu de ces discussions, en 1495, à 41 ans. C'est en parlant de lui, qu'un Anglais disait à Henri VII : « Ce que j'ai vu de plus rare en » Portugal, c'est un prince qui » commande à tous, et à qui per- » sonne ne commande. »

JEAN III, roi de Portugal, successeur d'Emmanuel son père, héritier de ses vertus, de son bonheur, et de son zèle pour la foi, commença à régner en 1521. Ses vaisseaux découvrirent le Japon en 1542; il envoya saint François-Xavier dans les Indes, et mourut d'apoplexie en 1557, à 55 ans. Il rendit son nom respectable par son amour pour la paix et par la protection qu'il accorda aux sciences et aux savants, mais surtout à la religion, dont il eut les progrès extrêmement à cœur : une multitude de nations infidèles lui doivent les lumières du christianisme, qui les ont tirées de l'ignorance et de la barbarie. Les deux Indes sont remplies de monuments de sa piété et de ses soins pour l'instruction des peuples. Jamais prince n'a mieux connu la vraie règle des impôts. Quand ses ministres lui proposaient d'en établir quelqu'un, il disait : « Examinons d'abord s'il est néces- » saire ». Quand ce point était éclairci : « Voyons à présent, » ajoutait-il, quelles sont les dé- » penses superflues. » Il sut connaître les hommes et les employer. Econome pour lui-même, il était très généreux pour le bien public. Le Portugal lui doit un grand nombre d'établissements utiles. Il mit la dernière main à la forteresse nommée la *Tour de Belem*, bâtie par son père, édifice admirable, construit au milieu du Tage, qui sert en quelque sorte de citadelle à Lisbonne, et assure la navigation du fleuve, en même temps qu'il en maintient les règles, et fait respecter les lois du commerce. Il acheva aussi le magnifique palais et monastère de Belem, où il est enterré avec Catherine, sœur de Charles-Quint, son épouse. On lit sur son tombeau :

Pace domi, belloque foris, moderamine miro,
Auxit Joannes tertius imperium,
Divina excoluit, regno importavit Athenas,
Hic tandem situs est rex patriæque parens.

[Ce fut Jean III qui établit l'inquisition dans tous ses états; en 1526, il colonisa le Brésil, malgré tous les efforts des Français, qui voulaient en faire la conquête. Sous ce règne eut lieu le terrible débordement du Tage, qui inonda la moitié du Portugal.]

JEAN IV, dit *le Fortuné*, fils de Théodore de Portugal, duc de Bragance, naquit en 1604. Les Espagnols s'étaient rendus maîtres du Portugal après la mort du roi don Sébastien et du cardinal Henri, en 1580, et l'avaient gardé sous les règnes de Philippe II, Philippe III et Philippe IV. Il se forma sous ce dernier roi une conspiration contre l'Espagne. Les Portugais, lassés d'une domination étrangère, donnèrent la couronne à Jean de Bragance. Il fut proclamé roi en 1640, sans le moindre tumulte; un fils ne succède pas plus paisiblement à son père. Un Castillan, témoin du triomphe de Bragance et des transports des Lisbonnais, ne put s'empêcher de s'écrier en soupirant : « Est-il possible qu'un si beau » royaume ne coûte qu'un feu » de joie à l'ennemi de mon maî-

» tre? » Cet ennemi ne s'était prêté qu'en tremblant à la conjuration; il avait eu besoin que son épouse, Louise de Guzman, dame espagnole de la maison de Médina Sidonia, lui inspirât toute sa fermeté et sa grandeur d'ame, pour l'élever au-dessus de lui-même. Philippe IV tâcha en vain de reconquérir un royaume que l'imprévoyance de son ministre le duc d'Olivarès lui avait fait perdre. Le nouveau roi mourut à Lisbonne en 1656, d'une rétention d'urine. La France ne contribua pas peu à le maintenir sur le trône.

JEAN V, successeur de Pierre II, né en 1689, fut proclamé roi de Portugal en 1705. Il prit le parti des alliés dans la guerre de la succession d'Espagne, et combattit pour l'archiduc Charles d'Autriche avec divers succès. Depuis la paix d'Utrecht, en 1713, il ne s'occupa plus que des moyens de faire fleurir le commerce et les lettres dans son royaume. Son gouvernement sage et prudent, et ses vertus généreuses et patriotiques, firent le bonheur de ses sujets. Ils le perdirent en 1750. Joseph de Bragance, son fils, monta sur le trône après lui.

† JEAN VI (Mariano-Joseph-Louis), roi de Portugal, des Algarves et empereur du Brésil, naquit à Lisbonne le 13 mai 1767, de don Pierre, roi de Portugal (mort en 1786), et de Marie-Françoise-Élisabeth, princesse de Bragance. En 1790, il se maria avec Charlotte-Joachime, fille de Charles IV, roi d'Espagne. Depuis quelque temps, la reine sa mère souffrait d'une aliénation mentale, qui avait résisté à tous les remèdes des plus habiles médecins portugais et anglais. Il devint alors nécessaire que le prince Jean se déclarât régent du royaume, le 10 mars 1792. A cette époque, la révolution française avait fait de terribles progrès, et jusqu'alors le Portugal n'avait point pris une part bien active à la coalition des puissances contre la France. Cependant lors de la guerre de l'Espagne avec cette république, en 1793, ce prince accorda à son beau-père 8000 hommes; mais il paraît que des ordres secrets avaient été donnés à leur chef, de n'agir qu'avec beaucoup de prudence. Aussi, en 1794, il ne voulut pas consentir que ces troupes pénétrassent sur le territoire français. Cette conduite équivoque avait causé à l'Espagne et à la France un mécontentement qui commença à se manifester au traité de 1797. Trois années après, la France obtint, non sans peine, que l'Espagne déclarât la guerre au Portugal. Cette dernière puissance ne put conclure la paix qu'en cédant à l'Espagne Olivenza et une partie de l'Alentejo, et à la France une partie de la Guiane portugaise, sans compter les riches présents en argent et en pierreries précieuses, faits au prince de la Paix et à Lucien Buonaparte, alors ambassadeur à Madrid, et instigateur de cette guerre injuste. Le traité d'Amiens donna quelques mois de repos au Portugal; bientôt après le prince régent négocia avec Napoléon, déclaré empereur, une neutralité achetée par de grands sacrifices. Le Portugal, ancien allié de l'Angleterre, et à la merci du cabinet de Saint-James, ne pouvait seconder les vues de Napoléon contre ce constant ennemi de sa puissance. Les Anglais avaient armé leurs flottes parties du cap de Bonne-Espé-

rance pour aller conquérir Buénos-Ayres et Monte-Video, appartenant alors aux Espagnols. Il paraît certain que le prince régent leur accorda des secours pour cette expédition ; cette nouvelle irrita fortement Buonaparte, qui aurait fait marcher ses troupes sur Lisbonne, s'il n'en eût été empêché par l'attaque de la Prusse, dont le sort fut décidé à la bataille d'Iéna. Aussitôt après le traité de Tilsitt, qui en fut la suite, Napoléon adressa au prince régent une *Note* diplomatique par laquelle il le sommait, 1° de fermer dans un délai de trois semaines ses ports à l'Angleterre; 2° de faire, dans le même délai, arrêter tous les Anglais domiciliés en Portugal, et 3° de confisquer toutes les propriétés anglaises. Dans une circonstance aussi difficile, le prince régent crut conjurer l'orage en n'acceptant que la première de ces propositions; mais cette démarche déplut également à la France et à l'Angleterre. Ce fut en vain qu'il chercha à temporiser, et il se trouva alors placé entre deux formidables ennemis. Au moment qu'une armée Franco-Espagnole s'avançait vers Lisbonne, la flotte anglaise bloquait cette ville ; mais il est à croire que cette dernière agissait plutôt contre les Français qui envahissaient le Portugal que contre le régent. Ce prince, se rappelant peut-être le conseil que le ministre Pombal avait donné à un de ses ancêtres ; prit une résolution courageuse, et, après avoir installé une junte suprême, il quitta ses états d'Europe pour se retirer au Brésil. Un décret du 26 novembre 1807 instruisit les portugais de cette détermination. Le vicomte de Strasfort, ambassadeur d'Angleterre, et le contre-amiral Sidney-Smith, favorisèrent les préparatifs du départ. Il parut alors une déclaration dans le *Moniteur*, annonçant « que la Maison de » Bragance avait cessé de ré» gner. » Par bonheur les préparatifs furent fait très à la hâte, car l'escadre qui portait le régent, sa famille et sa suite, avait à peine doublé la barre, que l'avant-garde française arrivait à Santarem, bourg à deux lieues de Lisbonne. La flotte qui escortait les augustes fugitifs était composée de 8 vaisseaux de haut-bord, 4 frégates, 3 bricks et 1 schooner. Elle avait mis à la voile dans la matinée du 29 novembre 1807. Après une traversée assez heureuse, elle arriva à Rio-Janeiro en mars 1808, et le 1er mai de cette même année, le régent déclara, par un *Manifeste*, nuls et non avenus tous les traités conclus avec l'empereur Napoléon : il s'y reconnut l'ami et l'allié de l'Angleterre, protesta qu'il ne poserait les armes que de concert avec cette puissance, et ne consentirait, sous quelque condition que ce fût, à la cession du Portugal. A cette même époque, Napoléon, après avoir envahi l'Espagne, et chassé le souverain légitime, avait placé sur ce trône son frère Joseph, tandis que son beau-frère Murat avait succédé à ce dernier au royaume de Naples. La princesse Charlotte, épouse du régent de Portugal, et leur fils l'infant don Pèdre (aujourd'hui empereur du Brésil), présentèrent au prince Jean un *Mémoire* pour réclamer sa protection en faveur de leurs droits à la couronne d'Espagne. Le régent y répondit

en déclarant qu'il coopèrerait par tous les moyens possibles au maintien de ces droits. Il donna ensuite tous ses soins aux diverses branches d'administrations jusqu'alors assez négligées dans le Brésil, tandis que ses sujets portugais, en imitant les Espagnols, défendaient avec courage leur indépendance. Disciplinés par des officiers anglais, ils occupèrent les rives du Tage et du Duéro. L'amour de l'indépendance les rendant invincibles, ils obligèrent les Français, sous les ordres du duc d'Abrantès (Junot), à évacuer le Portugal. Une nouvelle invasion eut lieu : le fameux Masséna la commandait; mais tout le pays par où son armée devait passer fut dévasté par les Portugais. Le duc de Wellington, après avoir choisi les plus fortes positions, avait, selon sa tactique ordinaire, mis ses troupes sous la défense de doubles rangs d'une artillerie formidable. Tous les efforts de la valeur ne pouvant rien contre les murailles d'airain du général anglais, les Français furent encore contraints d'évacuer le Portugal. La reine étant morte au Brésil le 20 mars 1816, son fils, le prince régent, prit le titre de roi sous le nom de Jean VI. Uniquement occupé, pour lors, de ses sujets brésiliens, il encouragea l'industrie et le commerce; et afin d'attirer dans ses états des ouvriers et des artistes d'Europe, il leur accorda des primes et des priviléges. Il adoucit l'esclavage des Nègres, et se montra en toute occasion le père de ses peuples. Pendant ce temps, la chute de Napoléon en 1815 avait rendu à la France la dynastie des Bourbons. Les divers trônes dont le premier avait disposé étaient retournés à leurs possesseurs légitimes, et Ferdinand VII occupait de nouveau celui de l'Espagne. Dans la même année, ce monarque épousa une fille de Jean VI; et une sœur de cette même princesse fut unie à l'infant don Charles, frère de Ferdinand. Malgré cette nouvelle alliance, les colonies espagnoles s'étant insurgées, Jean VI, pour garantir ses propres états, fit occuper par ses troupes, au mois de janvier 1817, Monte-Video et plusieurs possessions espagnoles sur la rive septentrionale de la Plata. Ferdinand se plaignit hautement de cette agression, et réclama la médiation des quatre principales puissances d'Europe, qui la lui accordèrent par une *Note* signée de leurs ministres, datée de Paris 26 mars 1817. La possession de Monte-Video ne délivra cependant pas le Brésil de la contagion des colonies espagnoles. Un certain Martinez, à la tête de quelques milliers de mécontents, se révolta à Fernambuco, et en d'autres villes voisines. Une action assez vive dispersa les conjurés : le comte d'Arcos s'empara de Fernambuco; et la sédition fut étouffée dans son berceau. Un autre complot, ayant pour objet de soustraire le Portugal à la domination de l'Angleterre, et de le rendre indépendant de celle de Rio-Janeiro, eut lieu dans la ville de Lisbonne; mais les autorités ayant été averties à temps, les projets des conjurés furent déjoués, et un grand nombre d'entre eux sévèrement punis. En 1817, le roi Jean VI conclut le mariage de son fils aîné, l'infant don Pedro, avec l'archiduchesse Léopoldine, fille de

François II; et au mois d'août, la princesse s'embarqua à Livourne, pour se rendre dans la capitale du Brésil, où elle est morte en 1827. Depuis 1815, les Anglais avaient sollicité auprès de Jean VI, pour qu'il revînt dans ses états d'Europe; mais ce monarque croyant sa présence nécessaire au Brésil, s'y était toujours refusé. Cependant les Portugais ne cachaient pas leur mécontement, et de l'absence de leur souverain, et de voir l'administration de leur pays entre les mains d'un étranger, lord Beresford, et de ses compatriotes. La révolution espagnole vint encore exalter les esprits. La régence de Portugal fit tous ses efforts pour reculer une égale révolution en Portugal, tandis que lord Beresford partit pour le Brésil, afin d'obtenir de l'argent et de nouvelles instructions. Jean VI fit aussitôt partir un bâtiment avec du numéraire pour payer la solde arriérée des troupes, et avec des depêches pour la régence; mais ses ordres arrivèrent trop tard. Les chefs des conjurés s'étant assemblés à Porto, le 24 août 1822, chez le colonel Bernardo Correa-de-Castro, d'une des plus illustres familles du royaume, décidèrent de porter le dernier coup. Ils firent battre la générale, haranguèrent les soldats, qui répondirent par des cris de *vive le roi! vive l'armée! vivent les cortès et la constitution!* On prêta le serment au nouvel ordre de choses; et le jour suivant, au point du jour, une salve d'artillerie du château sur le Duéro annonça au peuple la révolution. Les troupes en grande tenue se rangèrent devant l'hôtel-de-ville, où toutes les autorités et les chefs ecclésiastiques, civils et militaires vinrent prêter serment à la constitution. On nomma aussitôt une *Junte suprême* composée de 16 membres, dont fut élu président don Antonio de Silveyra-Pinto-da-Fonseca, et qui publia un manifeste fait pour exciter les passions et l'orgueil national. Les officiers anglais, que lord Beresford avait introduits dans l'armée portugaise, ne prirent aucune part aux événements: on les conserva dans leurs grades, mais dans la suite ils donnèrent leur démission. Plusieurs garnisons des places voisines adhérèrent à la constitution, et tous ces corps, formant une armée de 22,000 hommes, s'avançaient sur Lisbonne, en même temps que la *junte royale* de cette ville cherchait (dans son propre intérêt) à arrêter le torrent, par une proclamation où elle annonçait l'arrivée d'un vaisseau de Rio-Janeiro, apportant des ordres pour des améliorations dans toutes les branches de l'administration. Ce fut aussi inutilement qu'elle envoya le comte d'Amarante et le général Victoria contre les constitutionnels: la plupart de leurs troupes les abandonnèrent et se réunirent aux constitutionnels. Dans cet état de choses la régence avait convoqué, pour le 13 novembre les *cortès* selon les formes anciennes. Elle suspendit les officiers anglais, et décréta qu'on supplierait le roi de revenir en Portugal. La révolution s'opérait aussi dans la capitale: un régiment (le 16e) s'insurgea; les autres suivirent son exemple, et le peuple se joignit à eux. Une nouvelle junte, à l'instar de celle de Porto, et présidée par un prélat, M. Frey-

re, fut établie, et entra bientôt en rivalité avec la première. Des gens assez sages aplanirent les difficultés; et l'une et l'autre junte consentirent à se réunir sous la présidence de M. Freyre. Celle de Porto entra dans Lisbonne le 1er octobre. Neuf jours après, arriva de Rio-Janeiro, lord Beresford, auquel on ne permit pas de débarquer, malgré qu'il eût exhibé les nouveaux pouvoirs que le roi lui avait conférés; pouvoirs qui, avec le titre de marquis de Campo-Major, lui donnait une autorité sans bornes. Après avoir fait de nouvelles instances, et la junte persistant dans ses refus, le lord Beresford retourna en Angleterre sur un paquebot. La junte, en adoptant la *Constitution* espagnole, y fit quelques légères modifications. Le nombre des députés fut porté à cent; il devait y avoir un député pour chaque 30,000 habitants; et l'on déférait la présidence des colléges électoraux à la pluralité des voix. On assigna, en outre, à chaque député, 30 francs par jour, tout le temps qu'il resterait en fonction. Enfin, les cortès extraordinaires se réunirent à Lisbonne (le 24 janvier 1821), sous la présidence de l'archevêque de Bahia. Les possessions portugaises d'outre mer n'étaient pas plus tranquilles. A Madère, à Paras, à Bahia, à Rio-Janeiro, des insurrections éclatèrent presqu'en même temps. Le 26 février au matin, la garnison de la capitale, conduite par des officiers subalternes, encombre la place du Grand-Théâtre, et y braque des canons. Le prince royal, l'infant don Pedro, y arrive aussitôt; il est reçu par les cris de *vive le roi! vive la Constitution!* Le roi se tenait alors à sa maison de plaisance, où le prince se rendit à plusieurs reprises pour lui annoncer les vœux du peuple, et apporter à celui-ci les réponses du monarque. Don Pedro reparait enfin, et du balcon du théâtre, il lit au peuple et aux troupes assemblées un décret par lequel le roi Jean VI acceptait la *Constitution* de Portugal. Le prince royal en prête le serment au nom de son auguste père, et le peuple, courant à la maison de plaisance du roi, le ramène en triomphe avec sa famille dans la capitale. Par une conséquence toute naturelle, le ministère fut changé. Après que Jean VI eut confirmé le serment prononcé par son fils, il décréta la nomination de neuf députés brésiliens pour les *cortès* de Lisbonne, et peu de jours après, il annonça sa résolution de retourner en Portugal, où sa présence était essentiellement nécessaire. Cette résolution étonna et mécontenta les moins prudents. Les électeurs, réunis à la Bourse, envoyèrent une députation au roi, dont le but était de lui demander un gouvernement provisoire, dont le prince héréditaire, sous le titre de régent, n'aurait été que le premier ministre. Le prince rejeta cette offre humiliante, et les électeurs persistant dans leur demande, tout en montrant un aspect hostile, on leur intima de se dissoudre. N'ayant pas obéi, le duc d'Arcos, de son propre mouvement, et sans ordre, fit faire à un bataillon de chasseurs, contre la porte d'entrée de la Bourse une décharge, qui tua et blessa plusieurs personnes; d'autres ne se sauvèrent qu'en sautant des fenêtres: c'était à 3 heures du matin et le lendemain

du jour de Pâques. Ce fâcheux accident plongea, pendant plusieurs jours, la ville dans la consternation. Enfin le 26 avril 1821, le roi s'embarqua pour retourner à Lisbonne, dans le vaisseau de ligne le *don Juan VI*. Il était accompagné de sa famille, de ses ministres, d'une suite de 6000 personnes, et escorté par de nombreux bâtiments. Pendant ce temps, son fils don Pedro, régent du Brésil, ne put reconquérir sa première popularité qu'en faisant de nouvelles concessions au peuple. Le roi Jean VI arriva à Lisbonne le 3 juillet à onze heures du matin. Des salves d'artillerie annoncèrent son retour; mais, avant qu'il eût débarqué, les *cortès* se déclarent en permanence, décrètent que seraient considérés comme perturbateurs tous ceux qui profèreraient d'autres cris que ceux de *vive la religion, les cortès, la constitution, le roi constitutionnel et sa famille*. Ils décrétèrent en outre que jusqu'à l'établissement de la constitution, et sans le consentement des *cortès*, le roi ne pourrait donner d'emploi à aucun étranger, destituer ni changer les commandants militaires de Lisbonne et de Porto, etc.: c'était imposer des lois à leur souverain au moment même qu'il venait plein du désir de faire le bonheur de ses peuples. Le roi et les infants don Miguel et don Sébastien débarquèrent le 4 juillet, et se rendirent aussitôt à la cathédrale (où l'on chanta le *Te Deum*), et de là dans la salle des *cortès*. Jean VI et ses deux fils prêtèrent serment sur les évangiles de prendre pour règle de son gouvernement les bases de la constitution décrétée le 9 mars. Lorsqu'elle fut terminée, le roi, accompagné de sa famille et de tous les dignitaires du royaume, se rendit le 1er octobre 1822 à la salle des séances, et prêta le serment définitif à cette même constitution. Nous passerons sous silence les discours et du roi et du président des *cortès*; mais on pouvait remarquer dans l'un la bonne foi d'un excellent prince, et dans l'autre la fierté mal dissimulée d'un triomphe sur les plus belles prérogatives royales. Cependant, quelques mois après la proclamation du gouvernement représentatif en Portugal, dont on fit part à toutes les puissances, on s'aperçut qu'une partie de la nation n'y avait adhéré que par contrainte : car des complots se formèrent en secret pour ébranler ce nouvel édifice. On nomma la reine et l'infant don Miguel, comme étant à la tête des anticonstitutionnels. Ce prince se montrant un jour sur la grande place de Lisbonne, attira à lui plusieurs régiments qui proclamèrent la dissolution des cortès. Il paraît aussi certain qu'on voulait s'emparer de la personne du roi, au moment même que plusieurs proclamations annonçaient que Jean VI, trompé par des factieux, n'agissait pas de sa propre et libre volonté. Les nouveaux révoltés s'introduisirent dans la demeure royale, et le monarque se transporta aussitôt sur un vaisseau anglais. Pendant ce temps, les troupes rétablirent l'ordre dans la ville, tandis que tous les ministres des cours étrangères allèrent se ranger autour du roi. L'infant don Miguel fut amené devant son auguste père, qui le reçut les larmes aux yeux, et lui accorda le pardon qu'il réclamait à ses genoux. Le roi décida que son épouse s'éloi-

gnerait de la cour, et que l'infant voyagerait pendant quelque temps : il vint à Paris, se rendit ensuite à Vienne, où il a demeuré plusieurs mois. Nous n'essaierons pas de rappeler les combats partiels que se livrèrent les troupes constitutionnelles et les royalistes dans les diverses parties du royaume. Les cortès furent dissoutes : on parla d'une nouvelle constitution à l'instar de celle qui régissait les anciennes *cortès* du Portugal ; mais ce projet ne se réalisa point, et un mécontentement général aigrissait tous les esprits, tandis que Jean VI était sincèrement chéri de tous ses sujets. Sur ces entrefaites, le prince régent du Brésil (don Pedro) avait convoqué ses *cortès*, qu'il licencia ensuite, pour les réunir de nouveau ; et tout en protestant, par une *proclamation* énergique, contre les *cortès* de Lisbonne, il déclarait le Brésil indépendant, prenait le titre d'empereur, et se disposait à rédiger une nouvelle constitution pour cette vaste contrée. Après plusieurs dépêches entre les cours de Rio-Janeiro et de Lisbonne, il fut décidé que don Pedro gouvernerait à lui seul le Brésil (détaché désormais de la mère-patrie); qu'il conserverait le titre d'empereur, et que le roi de Portugal Jean VI, porterait aussi pendant sa vie le même titre d'empereur du Brésil. Rien n'annonçait en Portugal qu'on visât à y rétablir les cortès nouvelles, ni à convoquer les anciennes, quoiqu'on parlât toujours de ce dernier projet. Sur ces entrefaites, le roi, quoique d'un tempérament assez robuste, cédant aux chagrins qui minaient sa santé depuis son départ pour l'Amérique, fut atteint d'une maladie grave, à laquelle il succomba le 10 mars 1826, à l'age de 59 ans. Prince religieux, juste, ayant toujours conservé des mœurs pures, bon époux, bon père, s'il montra quelque faiblesse dans son gouvernement, il faut l'attribuer à son amour pour ses peuples, qui lui faisait adopter la route où il croyait trouver leur bonheur. Son fils don Pedro, empereur du Bresil, lui a succédé dans le royaume de Portugal, auquel il a donné une nouvelle *constitution*. Il a décrété l'union de sa jeune fille dona Maria avec son frère l'infant don Miguel, et lorsque cette princesse aura atteint sa majorité, elle règnera conjointement avec don Miguel, son époux et son oncle, sur le Portugal. Ce mariage a été célébré par procuration à Vienne, au mois d'avril 1827, en présence de François II et de la famille impériale.

JEAN V et VI, czars de Russie. *Voyez* IWAN.

JEAN SANS PEUR, fils de Philippe le Hardi, duc de Bourgogne, naquit à Dijon en 1371. N'étant encore que comte de Nevers, il signala sa valeur à la bataille de Nicopolis en 1396, contre Bajazet, qui fut vainqueur dans cette journée. Le comte de Nevers fut fait prisonnier avec plus de 600 gentilshommes, que le héros mahométan fit tous massacrer en sa présence, à l'exception de vingt-cinq, pour lesquels il exigea 200,000 ducats de rançon. Le comte de Nevers, ayant succédé en 1404 aux états de son père, vint à la cour de France, et y eut de grands démêlés avec le duc d'Orléans, frère du roi Char-

les VI, qu'il fit assassiner entre les 7 et 8 heures du soir, le 23 novembre 1407. Le lendemain, il assista à ses funérailles, le plaignit et le pleura; mais voyant qu'on allait faire des perquisitions exactes, il s'enfuit en Flandre. Revenu ensuite avec mille hommes, il osa faire trophée de son crime, qu'un docteur de l'université de Paris entreprit de justifier. (*Voyez* PETIT Jean.) Cela n'empêcha pas que le duc de Bourgogne n'eût à soutenir pendant sept ans une guerre civile contre les frères et les amis du duc assassiné. Sa faction s'appelait des *Bourguignons*, et celle d'Orléans était nommée des *Armagnacs*, du nom du comte d'Armagnac, beau-père du duc d'Orléans. Celle des deux qui dominait faisait tour-à tour conduire au gibet, assassiner, brûler ceux de la faction contraire. Jean sans Peur, ayant surpris Paris en 1418, y fit un massacre horrible des Armagnacs, et s'empara de toute l'autorité. L'année d'après, il se réconcilia avec le dauphin, depuis Charles VII, après s'être uni contre lui avec le roi d'Angleterre et le roi Charles VI son père. Cette réconciliation eut des suites funestes. Le dauphin, gouverné par Tannegui du Chastel, ménagea une entrevue avec le duc de Bourgogne sur le pont de Montereau-faut-Yonne. Chacun d'eux s'y rendit avec dix chevaliers. Jean sans Peur y fut assassiné par Tannegui, aux yeux du dauphin, le 10 septembre 1419. Ainsi le meurtre du duc d'Orléans fut vengé par un autre meurtre encore plus odieux, parce qu'il fut plus médité, et plus solennellement opposé à toutes les règles de la bonne foi et de l'honneur. (*Voyez* ISABEAU de Bavière et Charles VI.)

JEAN DE FRANCE, duc de Berri, comte de Poitou, né l'an 1343, était fils du roi Jean et de Bonne de Luxembourg, sa première femme; il se signala à la bataille de Poitiers, à celle de Rosebecq, et en divers autres combats. Il eut part pendant quelque temps à l'administration des affaires, et essuya des revers qu'il soutint avec fermeté. Il se déclara l'an 1410 pour la maison d'Orléans contre celle de Bourgogne. Il mourut à Paris l'an 1416, et fut enterré dans la sainte chapelle de Bourges, qu'il avait fait bâtir.

JEAN V, duc de Bretagne, surnommé *le Vaillant* et *le Conquérant*, resta paisible possesseur du duché de Bretagne après la bataille d'Aurai en 1364. Charles V entreprit de le dépouiller; mais sa noblesse le défendit. Charles VI se réconcilia avec lui, et voulut ensuite lui faire la guerre, pour avoir donné retraite à Craon, assassin du connétable de Clisson; mais ce monarque tomba en démence en marchant vers la Bretagne. Jean V mourut à Nantes en 1399. Ce prince était extrême en tout, aimant jusqu'à la folie, haïssant jusqu'à la fureur, et ne revenant jamais de ses préventions. C'est lui qui institua l'ordre militaire de l'*Hermine*. Ce qu'il y avait de particulier dans cet ordre, c'est que les dames pouvaient en être.

JEAN VI, duc de Bretagne, pair de France, dit *le Bon* et *le Sage*, succéda à Jean son père, à l'âge de dix ans. Il se fit tellement aimer de ses sujets, que le comte de Penthièvre l'ayant fait

prisonnier, toute la noblesse de Bretagne prit les armes et lui fit rendre la liberté. Il servit bien Charles VII, roi de France, contre les Anglais, et mourut en 1443, avec la réputation d'un prince bien fait, magnifique dans ses habits, dans ses meubles et dans sa dépense; honnête, juste et charitable; mais trop facile et trop bon. Il avait épousé Jeanne, fille de Charles VI, roi de France.

JEAN V, le dernier des comtes d'Armagnac qui ait joui des droits *régaliens*. Ayant épousé sa propre sœur, il fut chassé de ses états par Charles VII, à la sollicitation du pape, indigné de cet inceste. Il se réfugia en Espagne avec sa sœur, dont on ne parla plus. Louis XI, qui prenait à tâche de défaire tout ce que son père avait fait, rétablit le comte d'Armagnac dans ses états; mais celui-ci étant entré dans la ligue du *Bien public*, le roi, sous divers prétextes, confisqua ses domaines, et envoya contre lui un corps de troupes, qui l'assiégea dans Lectoure. Pendant un pourparler, la place fut prise d'assaut, et le comte tué dans son palais en 1473. Charles Ier, son fils, qu'il avait eu de la sœur du comte de Foix, fut amené prisonnier à Paris en 1483. Il fut rétabli dans ses droits, mais seulement pour l'utile, et fut privé de la souveraineté. Charles termina ses jours en 1497 sans enfants légitimes. Il institua son héritier le duc d'Alençon, qui mourut sans postérité en 1525, et dont les possessions furent réunies à la couronne. L'Armagnac passa cependant à Henri d'Albret, roi de Navarre, qui avait épousé la duchesse d'Alençon. Ce roi Henri était grand-père de Henri IV, roi de France, qui réunit l'Armagnac à la couronne.

JEAN, comte de la Marche. *V.* JEANNE II, reine de Naples.

JEAN D'ORLÉANS, comte de DUNOIS et de Longueville, fils naturel de Louis d'Orléans assassiné par le duc de Bourgogne, naquit en 1405, et commença sa carrière par la défaite de Warwick et de Suffolk, qu'il poursuivit jusqu'à Paris. Orléans ayant été assiégé par les Anglais, il défendit courageusement cette ville, et donna le temps à Jeanne d'Arc de lui amener du secours. La levée du siége fut suivie d'un grand nombre de succès. Le comte de Dunois eut presque tout l'honneur d'avoir chassé les ennemis de la Normandie et de la Guienne. Il leur donna le coup mortel à Castillon en 1451, après avoir pris sur eux Blaye, Fronsac, Bordeaux, Baïonne. Charles VII dut son trône à son épée. Ce monarque ne fut pas ingrat à l'égard de Dunois. Il lui donna le titre de *Restaurateur de la patrie*, lui fit présent du comté de Longueville, et l'honora de la charge de grand-chambellan de France. Louis XI ne l'estima pas moins. Le comte de Dunois entra, sous le règne de ce prince, dans la ligue du *Bien public*, et en fut l'âme par sa conduite et son expérience. Il mourut en 1468.

JEAN D'AUTRICHE. *V.* JUAN.

JEAN PHILOPONOS, dit *le Grammairien*, d'Alexandrie, et l'un des plus fameux philosophes du VIIe siècle, avait obtenu par son crédit auprès d'Amrou, général du calife Omar Ier, que la fameuse bibliothèque d'Alexandrie serait sauvée du pillage; mais Omar ayant ordonné qu'on la brûlât, Jean eut le déplaisir

de voir porter et distribuer tous les livres aux bains de cette grande ville, où ils servirent pendant six mois à entretenir le feu. C'était un des principaux trithéistes, et même le chef de cette secte, puisque, pour obliger les partisans de cette hérésie qui voulaient rentrer dans le sein de l'Église, à déclarer clairement leur croyance, on les obligeait de dire anathème à *Philoponos*. Le trithéisme consistait à reconnaître trois natures en Dieu. Ces inconsidérés raisonneurs voulant s'éloigner de Sabellius, qui ne reconnaissait qu'une personne en Dieu, donnèrent dans l'erreur opposée. Pierre Faydit et Antoine Oehmbs ont renouvelé dans ces derniers temps l'hérésie des trithéistes. Ce dernier publia à ce sujet un traité *de Deo uno et trino*, Mayence, 1789, condamné et savamment réfuté par un jugement de l'université de Cologne, 1790, in-8°. (*Voy*. FAYDIT.) On a de Philoponos un ouvrage sur la *Création du monde*, Vienne, 1630, in-4°; et plusieurs *Traités* sur Aristote, en grec et en latin, Vienne, 1536, 15 tom. in-fol.

JEAN DE PARME, frère mineur, docteur-régent dans l'école de Paris, puis général de son ordre, en 1247, fut envoyé en qualité de légat, en 1249, auprès de l'empereur Jean Vatace, qui désirait la réunion des Grecs avec les Latins. L'*Evangile éternel*, ouvrage qui contient quelques erreurs de l'abbé Joachim, touchant l'unité de l'essence divine et d'autres objets, lui ayant été attribué, il fut déposé dans le chapitre général de son ordre l'an 1256, et l'ouvrage condamné par l'université de Paris, et par Alexandre IV.

JEAN SCOT. *Voy*. DUNS SCOT, et SCOTT.

JEAN D'ANANIE, ou D'ANAGNI, archidiacre et professeur en droit-canon à Bologne, dont on a des *Commentaires* sur les Décrétales, in-fol., et un vol. de *Consultations*, aussi in-fol., mourut avec de grands sentiments de piété en 1455.

JEAN DE BRUGES, peintre. *V*. BRUGES.

JEAN D'IMOLA, disciple de Balde l'ancien, enseigna le droit avec beaucoup de réputation, et mourut en 1436. On a de lui des *Commentaires* sur les Décrétales et sur les Clémentines, in-fol., et d'autres ouvrages estimés autrefois.

JEAN DE MONTRÉAL ou *Regiomontanus*. *Voy*. MULLER (Jean).

JEAN CORVIN. *V*. HUNIADE.

JEAN DE HAGEN, *de Indagine*, savant chartreux, mourut en 1475, en odeur de sainteté. Il avait pris l'habit à Erfort, à 25 ans, et il en passa environ 35 dans son ordre. Ses ouvrages roulent sur des sujets de piété. Ils sont en grand nombre et manuscrits.

JEAN DE RAGUSE, natif de la ville de ce nom, dominicain, devint docteur de Sorbonne, président du concile de Bâle, et fut chargé d'aller plusieurs fois à Constantinople pour la réunion des Grecs avec les Latins. Il fut ensuite évêque d'Argos dans la Morée, et mourut vers 1450. On a de lui : 1° un *Discours* prononcé au concile de Bâle, dans l'Histoire de ce concile; 2° les *Actes de sa légation à Constantinople*, dans les actes du concile de Bâle; 3° une *Relation* de son voyage d'Orient, dans *Léon Allatius*.

JEAN DE CASTEL-BOLOGNÈSE, ainsi nommé du lieu de sa nais-

sance, et qui s'appelait Bernardi, célèbre graveur, travailla pour le pape Clément VII, et pour l'empereur Charles-Quint. Il grava sur de petites pierres l'*Enlèvement des Sabines*, des *Bacchanales*, des *Combats sur mer*, et d'autres grands sujets.

JEAN MILANAIS composa, suivant la plus commune opinion, au nom des médecins du collége de Salerne, un livre de médecine en vers latins. Il contenait 1239 vers, dont il ne reste que 372. Ce livre, connu sous le nom d'*Ecole de Salerne*, et dans lequel on trouve quelques observations fausses, parmi un plus grand nombre de vraies, a été publié plusieurs fois. Les médecins ont fait différentes remarques sur cet ouvrage. Les meilleures sont celles de René Moreau, Paris, 1625, in-8°. On l'a traduit en français, en prose et en vers. Jean de Milan florissait dans le XIe siècle.

JEAN DE PARIS, fameux dominicain, docteur et professeur en théologie à Paris, et célèbre prédicateur, prit la défense du roi Philippe le Bel, contre le pape Boniface VIII, dans son traité *De regia potestate et papali*..... Ayant avancé en chaire quelques propositions qui ne parurent pas exactes, sur le dogme de la présence réelle du corps de Jésus-Christ dans l'Eucharistie, il fut déféré à Guillaume, évêque de Paris. Ce prélat lui défendit de prêcher et d'enseigner. Il en appela au pape, et alla à Rome pour s'y défendre, mais il mourut peu de temps après, en 1304. On a de lui : 1° *Determinatio de modo existendi corporis Christi in sacramento altaris*, Londres, 1686 in-8°; 2° *Correctorium doctrinæ sancti Thomæ*. Le jugement n'y égale pas toujours la science.

JEAN-LE-TEUTONIQUE, dominicain, natif de Wildeshusen dans la Westphalie, mort en 1252, fut pénitencier de Rome, puis évêque de Bosnie, et 4e général de l'ordre de saint Dominique. On lui atribue une *Somme des prédicateurs*, et une *Somme des confesseurs*, imprimées, la première à Reutlengen, 1487, in-fol., et la deuxième à Lyon, 1515, aussi in-fol.; mais le P. Echard soutient que ces deux ouvrages sont de JEAN de Fribourg, aussi appelé *le Teutonique*, autre dominicain, mort en 1313. L'un et l'autre eurent un nom dans leur siècle.

JEAN-ANDRÉ, *V*. ANDRÉ.

JEAN, moine de l'abbaye de Hautes-Selves, est auteur d'un très ancien roman, intitulé : *Historia calumniæ novercalis quæ* SEPTEM SAPIENTUM *dicitur*, Anvers, 1490, in-4°; le même, traduit en français, Genève, 1492, in-fol.; l'un et l'autre rares et peu assortis à la profession de l'auteur. Boccace en a imité plusieurs contes, et le roman d'Erastus en a été tiré. Le président Fauchet croit que le poète Hébers l'a mis en vers français vers 1220. Il se trouve aussi dans la bibliothèque du roi de France et dans celle d'Anet. On attribue au même moine *L'Abusé en cour*, en vers et en prose, Vienne, 1484, in-fol., rare; mais d'autres l'attribuent, avec plus de vraisemblance, à René, roi de Sicile.

JEAN DE LA CONCEPTION (Le père), réformateur des trinitaires-déchaussés d'Espagne, naquit à Almodovar, dans le diocèse de Tolède, en 1561, et mourut en odeur de sainteté, à

Cordoue, en 1613, après avoir formé dix-huit couvents de sa réforme, et les avoir édifiés par ses vertus.

JEAN d'Udine, ville capitale du Frioul, naquit en 1494. Son goût pour la peinture se perfectionna sous le Giorgion à Venise, et à Rome sous Raphaël. Il excellait à peindre les animaux, les fruits, les fleurs et les ornements ; c'est aussi le genre dans lequel Raphaël l'employait. Il a très bien réussi dans les ouvrages de stuc : c'est à lui qu'on attribue la découverte de la véritable matière dont les anciens se servaient pour ce travail. Jean d'Udine fut beaucoup occupé à Rome, où il mourut l'an 1564, en finissant de peindre une loge pour le pape Pie IV. Ses desseins sont très recherchés par ceux qui aiment les ornements d'un grand goût.

JEAN de Jésus-Marie, carme-déchaussé, né à Calaruega, au diocèse d'Osma, en Espagne, l'an 1564. Il passa par toutes les charges de son ordre, et mourut le 28 mai 1615, avec la réputation d'un religieux plein de mérite et de vertus. Saint François de Sales, Bellarmin, Bossuet, en ont parlé avec éloge. On a de lui : *Disciplina claustralis*, Cologne, 1650, 4 vol. in-fol. Ils renferment des commentaires sur l'Écriture sainte, et un grand nombre d'ouvrages ascétiques.

JEAN de Saint-Jean. *Voyez* Manozzi.

JEAN de Giscala. *Voyez* Giscala.

JEAN Sobieski. *Voyez* Sobieski.

JEAN. *Voyez* Maître-Jean.

JEAN Gerbrand de Leyden. *Voyez* Leyden.

JEAN Népomucène. *Voyez* Saint-Népomucène.

JEANNE d'Aragon. *Voyez* Aragon.

JEANNE, épouse de Chusa, intendant d'Hérode-Antipas, tétrarque de Galilée, était une des femmes qui suivaient J.-C. dans ses voyages, et qui l'aidaient de leurs biens. C'était un usage parmi les Juifs, que les femmes fournissaient la table et les vêtements à ceux qu'ils regardaient comme leurs maîtres dans la religion et la piété. Jeanne suivit J.-C. au Calvaire, et fut témoin de ce qui s'y passa. Elle assista aussi à sa sépulture, et fut une de celles qui allèrent au tombeau porter des aromates, et à qui Notre-Seigneur apparut comme elles en revenaient.

JEANNE, reine de France et de Navarre, femme de Philippe le Bel, fille unique et héritière de Henri Ier, roi de Navarre, comte de Champagne, fonda à Paris, en 1303, le collége de Navarre, et mourut l'année d'après à Vincennes, à 33 ans, avec la réputation d'une femme aussi vertueuse que spirituelle. Plusieurs auteurs l'ont accusée d'infidélité à l'égard de son mari, et d'avoir séduit des écoliers de Paris pour satisfaire sa passion ; mais Gaguin et Jean de Launoy traitent cela de pure calomnie : et les regrets que Philippe le Bel donna à sa mort suffisent pour le démentir. Le comte de Bar étant venu fondre en Champagne, l'an 1297, elle y courut à la tête d'une petite armée, et épouvanta tellement le comte, qu'il se rendit sans coup férir. Il ne sortit de prison qu'à des conditions très dures ; entre autres, de rendre à la reine, comme comtesse de Champagne,

hommage pour le comté de Bar, qu'il croyait indépendant. [Jeanne, du consentement de son époux, conserva l'administration particulière de ses états, et chassa de la Navarre les Castillans et les Aragonais.]

JEANNE DE BOURGOGNE, reine de France, fille d'Othon IV, comte palatin de Bourgogne, et femme de Philippe le Long, mourut à Roye en Picardie l'an 1325, après avoir fondé à Paris le collége de Bourgogne. Elle avait été accusée d'adultère en 1313, et condamnée, peu de temps après, à finir ses jours en prison, dans le château de Dourdan; mais son époux, persuadé de son innocence, ou feignant de l'être, l'avait reprise au bout d'un an.

JEANNE DE FRANCE (*La Bienheureuse*), institutrice de l'ordre de l'Annonciade, fille du roi Louis XI, naquit en 1464. Quoique cette princesse fût petite et contrefaite, le roi força Louis, duc d'Orléans, son cousin, de l'épouser en 1476. Le jeune prince (qui fut depuis Louis XII) n'osa pas d'abord manifester son mécontentement et son opposition à ce lien; mais dès qu'il fut sur le trône, il fit dissoudre son mariage en 1498 par le pape Alexandre VI, alléguant qu'il avait été contracté sans liberté. Jeanne souffrit cet opprobre avec résignation. Elle se retira à Bourges, où elle fonda l'ordre de l'*Annonciation* ou de l'*Annonciade*. La règle a été formée sur les dix vertus de la sainte Vierge: chasteté, prudence, humilité, vérité, dévotion, obéissance, pauvreté, patience, charité et compassion. L'habit en est singulier. Le voile est noir, le manteau blanc, le scapulaire rouge, la robe grise et la ceinture de corde. Il y en a plusieurs monastères en France et dans les Pays-Bas. Le pape Alexandre VI en 1501, et Léon X en 1517, confirmèrent cet institut par leurs brefs. Jeanne de France fonda aussi un collége en l'université de Bourges, et mourut saintement l'an 1504. Le pape Benoît l'a béatifiée en 1743. Le P. d'Attichi a publié sa *Vie* en 1625, in-12. Elle est fort mal écrite; on en a plusieurs autres en Français; la dernière est celle du père de Mareuil, Paris, 1741.

JEANNE Ire., reine de Naples, de Sicile et de Jérusalem, fille de Charles de Sicile, naquit vers 1326, et n'avait que 19 ans lorsqu'elle prit les rênes du gouvernement. Elle était mariée alors à son cousin André, fils de Charles Robert, roi de Hongrie. La haine réciproque que se portaient ces deux époux, et qu'entretenaient les conseils de leurs favoris particuliers, pour conserver plus longtemps l'empire qu'ils avaient obtenu sur eux, était si connue, que André ayant été cruellement assassiné, la reine fut violemment soupçonnée d'être complice d'un meurtre si horrible. Elle épousa Louis de Tarente, qui en était l'auteur en partie. Cependant Louis de Hongrie, frère d'André, s'avançait pour venger la mort de son frère sur Jeanne, qui avait été jugée innocente dans un consistoire tenu à Avignon, auquel elle avait assisté. Le roi de Hongrie appela de ce jugement; le procès fut revu, et, comme il fallait sauver une reine chargée de soupçons, et ménager un roi fortement prévenu, on suggéra à cette princesse de s'excuser sur l'effet d'un maléfice auquel elle n'avait pu résister. Elle fut une seconde fois décla

rée innocente, parce que tout s'était passé malgré elle et contre sa volonté. Jeanne écrivit au roi de Hongrie pour se justifier; il lui répondit : « Jeanne, votre » vie déréglée, l'autorité dans le » royaume retenue, la vengeance » négligée, un mariage précipité, et vos excuses, prouvent » que vous êtes coupable; » et comme il continua à faire avancer son armée, Jeanne fut obligée de fuir avec son nouvel époux en Provence, dont elle était comtesse. Ce fut alors qu'elle vendit au pape Clément VI Avignon et son territoire, pour 30,000 florins d'or. De retour à Naples, elle perdit son second mari, et donna bientôt la main à un troisième, Jacques d'Aragon, prétendant au trône de Majorque, et qui mourut peu de temps après. C'est de ce mariage que les rois d'Aragon prétendirent tirer leurs droits au royaume de Naples. Enfin, à l'âge de 46 ans, elle se remaria pour la quatrième fois à un cadet de la maison de Brunswick. C'était choisir plutôt un mari qui pût lui plaire qu'un prince qui pût la défendre. Comme elle elle n'avait point d'enfants, elle adopta son parent, Charles de Duras. Elle l'avait fait élever avec beaucoup de soin, lui avait fait épouser sa nièce, et le regardait comme son fils. Cependant ce prince ingrat, gagné par le roi de Hongrie, se révolta contre Jeanne. La reine de Naples, à la sollicitation de Clément VII, qui tenait le pontificat à Avignon, dans le temps qu'Urbain VII le tenait à Rome, transféra son adoption à Louis de France, duc d'Anjou, fils du roi Jean. Ce changement alluma la guerre. Charles de Duras, furieux, se rendit maître de Naples et de Jeanne, après avoir remporté une victoire signalée en 1381. Ce monstre fit étouffer sa bienfaitrice entre deux matelas. L'abbé Mignot a publié son *Histoire*, 1764, in-12; elle est bien écrite, mais peu exacte; Jeanne y est représentée sous des couleurs trop favorables. Jeanne de Naples a fourni à La Harpe le sujet d'une de ses tragédies qui ont eu du succès.

JEANNE II, reine de Naples, fille de Charles III de Duras, succéda à son frère Ladislas en 1414. Veuve de Guillaume d'Autriche, elle épousa Jacques de Bourbon, comte de la Marche. Ses sujets l'avaient engagée à se remarier, pour mettre fin à la vie scandaleuse qu'elle menait avec Pandolphe, son favori. Son nouvel époux fit mourir Pandolphe et enfermer la reine. Les Napolitains l'ayant délivrée, son mari s'enfuit à Tarente, et transféré à Naples, il fut enfermé à son tour dans le château de l'Œuf. Martin V raccommoda les deux époux. Jacques sortit de sa prison, mais n'ayant pas d'autorité, et ne pouvant souffrir la vie scandaleuse de son épouse, il se retira en France, où il se fit cordelier, et mourut saintement en 1436. [Le connétable de Naples, Jacques Sforce, excita Louis III d'Anjou à s'emparer du royaume. Ce prince y fut aussi invité par le pape Martin V. Jeanne, pour résister à Louis, adopta Alphonse V, roi d'Aragon, qui eut d'abord quelques succès, et força Louis à se retirer à Avers. Mais ce prince, aidé des troupes que le pape lui envoya, rétablit pour quelque temps ses affaires. Battu de nouveau par Alphonse, il n'en fut pas moins adopté, sa place par Jeanne, qui, après

sa mort, nomma pour son héritier René d'Anjou. Cette reine mourut en 1435. On a remarqué qu'elle réprima l'usure excessive des Juifs, et les avait contraints à porter un T sur leurs vêtements, pour les distinguer de ses autres sujets. Après de longues guerres avec la maison d'Anjou, Alphonse se mit en possession de la succession de Jeanne.]

JEANNE D'ALBRET, reine de Navarre, naquit en 1531. Fille de Henri II d'Albret, elle fut mariée en 1548 à Antoine de Bourbon, duc de Vendôme, prince indolent, inquiet, toujours flottant entre les différents partis qui agitaient alors la France. Jeanne d'Albret profita du caractère de son mari pour abjurer la religion de ses pères et s'attacher à la secte de Calvin. Elle bannit entièrement la religion catholique du Béarn; et tandis que les huguenots ne prétendaient en France qu'à la tolérance, ils affichaient dans le Béarn l'intolérance la plus cruelle. Il se fit à Orthez et à Pau un horrible massacre des catholiques. « Il serait à souhaiter, dit » un auteur, que l'histoire n'eût » conservé le nom de cette prin» cesse que comme mère de Henri » IV. » Elle mourut en 1572.

JEANNE D'ARC, ou DU LYS, appelée ordinairement la *Pucelle d'Orléans*, naquit l'an 1410 à Domremy, près de Vaucouleurs, en Lorraine, d'un paysan appelé Jacques d'Arc. A 17 ans, elle crut voir saint Michel, l'ange tutélaire de la France, qui lui ordonnait d'aller faire lever le siége d'Orléans, et de faire sacrer ensuite à Reims le roi Charles VII. Ses visions engagèrent ses parents à la présenter à Baudricourt, gouverneur de Vaucouleurs. Ce gentilhomme se moqua d'abord de la Pucelle, et l'envoya ensuite au roi, après avoir cru reconnaître en elle quelque chose d'extraordinaire. Elle dit à ce prince ce qu'elle avait dit à Baudricourt, sur les apparitions de l'archange saint Michel, et sur sa mission contre les Anglais. On crut que, pour s'assurer de la vérité, il fallait d'abord savoir si elle était *pucelle*. La belle-mère du roi la fit examiner, en sa présence, par des sages-femmes, qui la trouvèrent vierge. Il fut même décidé qu'elle n'était pas encore sujette aux incommodités ordinaires de son sexe, quoiqu'elle eût alors 17 ans. Rapin-Thoiras, et Voltaire, qui l'a copié, donnent à Jeanne 27 ans lorsqu'elle parut devant le roi, mais les actes authentiques prouvent que c'est une erreur. Après l'examen des sages-femmes, elle subit celui des docteurs. Tous conclurent que Dieu pouvait bien confier à une fille des desseins qui, dans l'ordre ordinaire des choses, semblent demander la valeur d'un homme. Le parlement, à qui le roi la renvoya, fut un peu plus difficile : il la traita de folle, et osa lui demander un miracle. Jeanne lui répondit qu'à Orléans elle ne manquerait pas d'en faire. Les Anglais assiégeaient alors cette ville et étaient sur le point de la prendre. Charles, qui en la perdant eût perdu sa dernière ressource, crut devoir profiter du courage d'une fille qui paraissait avoir l'enthousiasme d'une inspirée et la valeur d'un héros. Jeanne d'Arc, vêtue en homme, armée en guerrier, entreprit de secourir la place, parla à l'armée au nom de Dieu, et lui communiqua la confiance dont elle était remplie. Elle marcha

ensuite du côté d'Orléans, y fit entrer des vivres, et y entra elle-même en triomphe. Un coup de flèche qui lui perça l'épaule dans l'attaque d'un des forts ne l'empêcha pas d'avancer. « Il m'en » coûtera, dit-elle, un peu de » sang, mais ces malheureux » n'échapperont pas à la main » de Dieu; » et tout de suite elle monta sur le retranchement des ennemis, et planta elle-même son étendard. Le siége d'Orléans fut bientôt levé; les Anglais furent battus dans la Beauce: la Pucelle se montra partout une héroïne. Le premier article de sa mission rempli, elle voulut accomplir le second. Elle marcha vers Reims, y fit sacrer le roi en 1426, et assista à la cérémonie, son étendard à la main. Charles, sensible comme il devait l'être aux services de cette fille guerrière, anoblit sa famille, lui donna le nom *du Lys*, et y ajouta des terres pour pouvoir soutenir ce nom. Des historiens un peu légers ont écrit que cette fille extraordinaire eût dû s'arrêter là, et que l'objet de sa mission, tel qu'elle l'avait annoncé elle-même, étant rempli, elle devait se retirer de la cour et de l'armée; mais que la vanité ou la répugnance de se dépouiller d'une autorité et d'une importance qui ne pouvaient manquer de la flatter beaucoup l'empêchèrent de prendre ce parti. Avant de porter un pareil jugement, ils auraient dû s'assurer du fait, et ils auraient su que la vertueuse bergère, loin de vouloir conserver cette autorité dont ils la supposent si jalouse, dit à l'archevêque de Reims et au comte de Dunois, après le sacre du roi : « J'ai accompli ce » que Dieu m'a commandé, qui » était de faire lever le siége » d'Orléans et faire sacrer le gen- » til roi. *Je voudrais bien qu'il* » *me fît ramener auprès de mes* » *père et mère, et garder leurs* » *brebis et bétail, et faire ce que* » *je voulais faire.* » Mais on s'opposa à sa retraite; elle fut obligée de retourner à l'armée. Elle fut blessée à l'attaque de Paris, et prise au siége de Compiègne, dans une sortie. Ce revers fit disparaître l'étonnement et la vénération dont elle avait pénétré tout le monde, jusqu'à ses ennemis. On s'avisa de l'accuser, suivant l'esprit du siècle, d'être sorcière. Les prédicateurs prêchèrent partout cette ridicule assertion; l'université de Paris la confirma. Cauchon, évêque de Beauvais, cinq autres prélats français, un évêque anglais, un frère prêcheur et cinquante docteurs, la jugèrent à Rouen. Mais il est à propos de faire observer qu'étant tous alors sous la domination anglaise, ils se crurent obligés de suivre les ordres qu'on leur donna. Dès qu'on eut fini les interrogatoires, on mena la Pucelle au cimetière de Saint-Ouen de Rouen, à la vue du peuple, et on la condamna l'an 1431 comme *sorcière, devineresse, sacrilége, idolâtre, blasphémant le nom de Dieu et des saints, désirant l'effusion du sang humain, ayant du tout dépouillé la pudeur de son sexe, séduisant les princes et les peuples*, etc. Jeanne montra sur le bûcher la même fermeté que sur les murs d'Orléans. On l'entendit seulement invoquer Jésus. Les Anglais eux-mêmes pleurèrent sa mort. Charles VII ne fit rien pour la venger; il fit seulement intervenir ses parents, dix ans après, pour demander au saint-siége la révi-

sion du procès. Calixte III réhabilita sa mémoire, et la déclara *Martyre de sa religion, de sa patrie et de son roi*. Ses juges déshonorèrent leur raison et leur équité par son supplice. Ils violèrent le droit des gens, en la condamnant, tandis qu'elle était prisonnière de guerre. Il n'y a point d'histoire où l'on ait fait entrer plus de merveilleux que dans celle de Jeanne d'Arc. C'est une pauvre bergère que le Ciel tire de l'obscurité pour soutenir le trône des rois de France contre les usurpations des Anglais. Un ange descend pour lui annoncer sa mission. Elle la prouve aux incrédules, en reconnaissant le roi confondu dans la foule des courtisans, et en devinant ses plus secrètes pensées. Cette fille de 17 ans fait des prodiges de valeur dans l'âge où les hommes n'ont pas acquis toute leur force. Elle succombe ensuite, et subit le plus cruel supplice; mais sa mort est aussi merveilleuse que sa vie. Tous ses juges meurent d'une mort *vilaine*, comme dit Mézerai; et sur son bûcher elle prédit aux Anglais les malheurs qui les accablèrent ensuite. Son cœur se trouve tout entier dans les cendres, et on voit s'envoler du milieu des flammes une colombe blanche, symbole de son innocence et de sa pureté. Ce n'est pas tout : on la fait revivre après sa mort, et on lui fait épouser un seigneur lorrain. On ne marche qu'à tâtons dans presque toutes les histoires, mais surtout dans celle-ci, parce que les historiens n'ont rien oublié pour y répandre les ténèbres. Que n'a-t-on pas dit pour prouver que Jeanne avait échappé au supplice du feu? Que ne dit-on pas encore? Cette partie de l'histoire de Jeanne d'Arc est surtout singulière. On la condamne à être brûlée vive, pour satisfaire à l'animosité des Anglais; mais comme elle n'était pas assez coupable pour mériter ce supplice, on lui substitue une malheureuse qui avait mérité une mort aussi infâme. Voilà un récit bien arrangé; mais peut-il prévaloir contre les *Actes* du procès, rapportés par du Haillan et par d'autres historiens; contre le *Jugement* des commissaires délégués par le pape pour la justification de cette illustre héroïne; contre l'*Apologie* que le chancelier de l'université fit de sa mémoire en 1456? Tous ces gens-là auraient-ils ignoré cette aventure surprenante? et, s'ils l'avaient sue, à quoi bon tant de soins pour la laver de l'infamie du supplice?.... Mais il y a quelques familles, dira-t-on, qui prétendent venir de la Pucelle d'Orléans. Mais n'y en a-t-il pas, dans toute l'Europe, qui ont le sot orgueil de se faire descendre des héros de la Fable? Les croit-on sur leur parole? Qu'il y ait des familles qui appartiennent à la Pucelle, cela peut être en ligne collatérale; mais cela paraît évidemment faux en ligne directe. Il est vrai que quelques années après son supplice, il parut en Lorraine une aventurière qui se disait la *Pucelle d'Orléans*, et qui, à la faveur de ce beau nom, épousa un seigneur des Armoises. Mais n'a-t-on pas vu de faux Démétrius en Russie? Le seigneur des Armoises aura épousé aussi la fausse Jeanne, qu'il prenait pour la véritable. Il aura sans doute découvert le mensonge dans la suite; mais son amour-propre

lui aura dit de garder le secret pour lui, et il aura toujours donné à sa femme aventurière le nom respectable de la vengeresse du nom français. Voilà l'origine de tous les actes qu'on nous produit sous le nom des *Armoises* et de *Jeanne du Lys*. C'est là vanité qui les a écrits, et une vaine curiosité qui les déterre. On a remarqué, que Jeanne d'Arc était destinée à donner lieu à toutes les singularités. Ce n'est pas une chose à oublier que le sort des deux poètes qui l'ont chantée parmi nous. L'un (Chapelain) s'occupe pendant trente années à la célébrer, et lorsqu'après un si long travail il fait paraître son poème, il passe pour le dernier des versificateurs, après avoir été le chef du Parnasse français. L'autre (Voltaire) ne perd pas, à la vérité, sa réputation de poète, mais il acquiert celle d'écrivain déhonté par des tableaux dont l'Arétin aurait rougi...... *Voyez* l'Histoire de Jeanne d'Arc, vierge héroïne et martyr d'état, en deux petits volume in-12, publiée par l'abbé Lenglet du Fresnoy, en 1753, et réimprimée en 1775, en trois parties sous ce titre : *Histoire de Jeanne* d'Arc, *dite la Pucelle d'Orléans*. Il a encore paru deux ouvrages consacrés à l'héroïne d'Orléans, l'un par M. Berriat de Saint Prix, 1 vol. in-8°; l'autre, plus complet et plus étendue, par M. Le Brun des Charmettes, 4 vol., même format. En 1818, M. P. Dumesnil a fait imprimer à Paris, sous le titre de *Jeanne d'Arc*, ou *La France sauvée*, un poème en douze chants, dont Louis XVIII daigna accepter la dédicace. [On a donné plusieurs tragédies sur *Jeanne d'Arc*. Dernièrement, il en a paru une de M. Soumet, imitée de Schiller, poète allemand.]

JEANNE (La papesse). *Voyez* Benoît III.

JEANNIN (Pierre), avocat au parlement de Dijon, né à Autun en 1540, parvint par ses talents et sa probité aux premières charges de la robe. Quand on reçut à Dijon les ordres du massacre de la Saint-Barthélemy, en magistrat plein d'honneur et de vertu, il s'opposa de toutes ses forces à leur exécution, et quelques jours après un courrier vint apporter la défense de commettre des meurtres. Il entra dans la ligue catholique, pour abattre la ligue protestante conjurée contre la religion et l'état, et fut l'envoyé de cette confédération auprès de Philippe II. Mais Henri IV sut se l'attacher et l'admit dans son conseil. Il lui donna en même temps la charge de premier président au parlement de Bourgogne, à condition qu'il en traiterait avec un autre. Dès ce moment Jeannin fut le conseil, et, si on ose le dire, l'ami de Henri IV, qui trouvait en lui autant de franchise que de prudence. Il fut chargé de la négociation entre les Hollandais et le roi d'Espagne, une des plus difficiles qu'il y eut jamais. Il en vint à bout en 1609, et fut également estimé des deux parties. Scaliger, témoin de sa prudence, et Barneveldt, l'un des meilleurs esprits de ce temps-là, protestaient qu'ils sortaient toujours d'auprès de lui meilleurs et plus instruits. Le cardinal Bentivoglio dit qu'il l'entendit parler un jour dans le conseil avec tant de vigueur et d'autorité, « qu'il lui » sembla que toute la majesté du » roi respirait dans son visage. » La reine-mère, après la mort de

Henri IV, se reposa sur Jeannin des plus grandes affaires du royaume, et lui confia l'administration des finances. Il les mania avec une fidélité dont le peu de bien qu'il laissa à sa famille fut une bonne preuve. On dit qu'un prince, cherchant à l'embarrasser en lui rappelant sa naissance, lui demanda *de qui il était fils;* il répondit : *De mes vertus.* Réponse pleine d'égoïsme, qui, si elle est vraie, n'honore pas sa modestie, et qui achève de prouver que les grands hommes ont toujours quelque faible. Il mourut en 1622, à 82 ans. Nous avons de lui des *Mémoires* et des *Négociations*, publiés à Paris, in-fol., en 1659; chez les Elzevirs, même année, 2 vol. in-12, et en 1695, 4 vol. in-12. Ils sont estimés, et nécessaires à ceux qui veulent apprendre à traiter les affaires épineuses. Le cardinal de Richelieu en faisait sa lecture ordinaire dans sa retraite d'Avignon. Guyton de Morveau a donné son *Eloge* en 1766. On en connaît un plus ancien par Saumaise.

JEAURAT (Edme-Sébastien), astronome et fondateur de l'observatoire de l'École militaire de Paris. Il naquit dans cette ville le 14 septembre 1724, fut membre de l'académie des sciences et de l'Institut, et mourut au mois de mars 1803. On a de lui : 1° *Traité de perspective*, Paris, 1760, in-4°, qui fut adopté dans les écoles d'artillerie et de génie; 2° *Nouvelles tables de Jupiter*, 1776, in-4°; 3° *Observations sur la comète de* 1759, qu'on inséra dans le Recueil des savants étrangers. Jeaurat suit dans cet ouvrage les calculs déjà faits sur cette même comète en 1531, 1607 et 1682. 4° *Observations de l'éclipse de soleil* du 5 septembre 1793; 5° *Mémoires sur les lunettes diplantidiennes*, an 5 (1797). Il a donné plusieurs volumes sur la *Connaissance des temps*, et des *Mémoires* insérés dans le recueil de l'académie des sciences. Ce savant astronome eut toujours une conduite régulière, fut ami de l'ordre, et sut rendre ses talents utiles à son pays.

JEBB (Samuel), docteur en médecine, né à Nottingham, exerça sa profession avec succès, et trouva encore le loisir de se livrer à plus d'un genre d'étude. Il mourut dans le comté de Derby en 1772. Il a publié, 1° une *Bibliothèque littéraire ;* 2° une *Vie de Marie, reine d'Écosse*, 1725; in-8°; 3° une *Édition* d'Aristide, grecque et latine, avec des notes savantes, et la *Vie d'Aristide*, Oxford, 1722, 1730, 2 vol in-4° (*Voyez* ARISTIDE); 4° une *Edition De Græcis illustribus* de H. Hody, avec la *Vie* de l'auteur et des *Dissertations*, Londres, 1742, in-8°; 5° *Joannis Caii de canibus britannicis*, 1729, in-8°; 6° une bonne *Edition* de l'*Opus majus* de Roger Bacon, Londres, 1733, in-fol.

JEBUS, fils de Chanaan, père des Jébuséens, qui donnèrent leur nom à la ville de Jérusalem, d'où ils furent chassés par David.

JÉCHONIAS, fils de Joachim, roi de Juda, fut placé sur le trône à dix-huit ans, vers l'an 599 avant Jésus-Christ. Il ne jouit du trône que peu de temps. Nabuchodonosor ayant pris Jérusalem, il le mena en captivité à Babylone. Il demeura dans les fers jusqu'au règne d'Evilmérodac, qui, l'an 562 avant J.-C., le tira de prison pour le mettre au rang des princes de sa cour.

On ne sait ce qu'il devint depuis. Il est appelé *Stérile* par le prophète Jerémie, parce qu'en punition de ses crimes et de son idolâtrie, aucun de ses enfants ne régna à Jérusalem. Sédécias, son oncle, fut mis sur le trône après lui.

JEFFERY de Montmouth (Arthur), vivait dans le XIIe siècle, du temps de Henri Ier, roi d'Angleterre; il fut fait évêque de Saint-Asaph, dans le pays de Galles, en 1152. Il a écrit en latin l'*Histoire* de son temps; elle se trouve dans *Rerum britannicarum scriptores* de Commelin, Heidelberg, 1587. On l'a traduite en anglais, Londres, 1718, in-8°.

JEFFREYS (George), littérarateur anglais, mort en 1755, à 77 ans, s'est fait connaître dans son pays par des *Mélanges* en prose et en vers, 1754, 2 vol. in-4°.

JÉHU, fils d'Hanani, fut envoyé vers Baasa, roi d'Israël, pour l'avertir de tous les maux qui arriveraient à sa maison. Ce prince, irrité de cette prédiction, le fit mourir l'an 930 avant J.-C.

JÉHU, fils de Josaphat et 10e roi d'Israël, commença à régner environ l'an 885 avant J.-C. Il tua Joram, roi d'Israël, d'un coup de flèche, et fit mourir Ochosias, roi de Juda. Jézabel, femme d'Achab, ayant insulté Jéhu lorsqu'il entra dans la ville de Jezrahel, ce prince la fit jeter par la fenêtre. Il donna ordre ensuite qu'on fît mourir tous les fils et les parents d'Achab, et tous ceux qui avaient eu quelque liaison avec ce prince. Ayant trouvé sur le chemin de Samarie 42 frères d'Ochosias, il les fit massacrer. Il rassembla ensuite tous les prêtres de Baal dans le temple de cette fausse divinité, sous prétexte de célébrer en son honneur une solennité extraordinaire, les y fit tous égorger, brisa la statue, et détruisit le temple. Saint Augustin observe que cette action de zèle et d'équité ne justifie pas le mensonge qui l'accompagna; et qu'aux actions les plus saintes, et même inspirées de Dieu, rapportées dans les saintes Écritures, l'humanité, toujours faible et sujette à l'erreur, a souvent associé des circonstances et des moyens qui ne doivent point partager les éloges dus à l'action en elle-même: observation importante, et qu'il ne faut pas perdre de vue dans la lecture de l'Écriture et de l'histoire des saints... Le Seigneur, satisfait du zèle de Jéhu contre l'idolâtrie, et de l'exactitude avec laquelle il avait exécuté l'arrêt de la justice divine contre la maison d'Achab, lui promit que ses enfants seraient assis sur le trône d'Israël jusqu'à la quatrième génération. Cette prédiction fut accomplie dans les personnes de Joachas, Joas, Jéroboam et Zacharie. Jéhu, qui avait paru si zélé à exécuter les ordres de Dieu, se laissa aveugler par l'orgueil, et tomba lui-même dans l'idolâtrie. Dieu l'en punit en le livrant à Hazaël, roi de Syrie, qui désola son royaume, tailla en pièces tout ce qu'il trouva sur les frontières, et ruina tout le pays de Galaad, que possédaient les enfants de Ruben, de Gad et de Manassès. Il mourut l'an 856 avant J.-C., après 28 ans de règne. *Voyez* Rebecca.

JENINGEN (Philippe), né à Aichstat, en Franconie, en 1642, entra chez les jésuites en 1663, et se livra avec zèle aux travaux

évangéliques. Marchant sur les pas du saint apôtre des Indes, il demanda à passer chez les Barbares pour leur enseigner la foi chrétienne; mais n'ayant pu en obtenir la permission de ses supérieurs, il se consacra à des missions constantes et pénibles, dans une grande partie de l'Allemagne et de la Suisse : il mourut à Elwangen, en 1704, laissant sa mémoire en grande vénération dans toutes les provinces où il avait exercé les travaux du saint ministère. Sa *Vie*, écrite en allemand et en latin, a été imprimée à Ingolstadt, à Munich et à Augsbourg, 1673, in-4°.

JENINS. *Voyez* JENYNS.

JENISCHIUS (Paul), d'Anvers, est connu par son livre intitulé : *Thesaurus animarum*, qui le fit bannir de son pays. Jenischius mourut à Stuttgardt, en 1647, à 89 ans, avec la réputation d'un homme versé dans les langues et dans les sciences.

JENKINS (Léoline), jurisconsulte anglais, né en 1623, professa le droit avec distinction, fut employé en diverses négociations, entre autres à Cologne en 1673, à Nimègue en 1678; il résida ensuite en qualité de ministre plénipotentiaire à La Haye, et parvint enfin dans sa patrie à la charge de secrétaire d'état, en 1680. Il mourut le premier septembre 1685. On a publié ses *Négociations*, 1724, 2 vol in-fol.

JENSON (Nicolas), célèbre imprimeur et graveur de caractères à Venise dans le XVe siècle, était originairement graveur de la monnaie de Paris. Dans les premières années du règne de Louis XI, le bruit de la découverte de l'imprimerie, inventée à Mayence, commençant à se répandre; il fut envoyé dans cette ville, par ordre du roi, pour s'instruire secrètement dans cet art. C'est ce qu'on lit dans un ancien manuscrit sur les monnaies de France, qui paraît avoir été composé et écrit dans ce temps même, et dont voici le passage original. « Ayant su qu'il y avait à Mayence gens adroits à la taille des » poinçons et caractères, au » moyen desquels se pouvaient » multiplier, par impression, les » plus rares manuscrits, le roi, » curieux de toutes telles choses » et autres, manda aux généraux » de ses monnaies y dépêcher » personnes entendues à ladite » taille, pour s'informer secrè» tement de l'art, et en enlever » subtilement l'invention; et y » fut envoyé Nicolas Jenson, gar» çon sage, et l'un des bons gra» veurs de la monnaie de Paris. » Dans un autre manuscrit à peu près semblable, que possédait feu M. Mariette, il est dit en marge, dans une note qui se rapporte à l'année 1458 : « que Charles VII, » informé de ce qui se faisait à » Mayence, demanda aux géné» raux de ses monnaies une per» sonne entendue pour aller s'en » informer, et que ceux-ci lui » indiquèrent Nicolas Jenson, » maître de la monnaie de Tours, » qui fut aussitôt dépêché à » Mayence; mais qu'à son retour » en France, ayant trouvé Char» les VII mort, il était allé s'éta» blir ailleurs. » Voilà deux leçons différentes, dont la dernière semble mériter la préférence, en ce qu'elle explique au moins comment Jenson, après avoir été envoyé à Mayence aux frais du roi, s'en alla porter à Venise les fruits de son industrie, au lieu d'en enrichir son pays. Quoi qu'il en soit, Jenson se fit une grande réputation dans

les trois branches de la typographie, c'est-à-dire dans la taille des poinçons, dans la fonte des caractères et dans l'impression : talents que peu d'artistes ont réunis. C'est lui qui, le premier, imagina et détermina la forme et les proportions du caractère romain, tel qu'il existe aujourd'hui dans les imprimeries. Malgré les progrès de l'art, on admire encore à présent l'élégance et la propreté de ses caractères, et ses éditions sont recherchées avec empressement de tous les amateurs d'éditions anciennes. La première sortie des presses de Jenson est celle du rare ouvrage intitulé *Decor puellarum*, in-4°, datée de 1461, mais par erreur, et qui est véritablement de 1471, parce qu'il y est question d'un autre livre italien, imprimé in-4° par le même, en 1471, avec ce titre : *Luctus christianorum ex passione Christi.* Jenson imprima, la même année, un autre petit livre in-4°, en italien, également intitulé: *Gloria mulierum*, qui paraît une suite naturelle du *Decor puellarum*. Plusieurs éditions d'auteurs latins et autres suivirent celles-ci jusqu'en 1481, que l'on peut conjecturer être l'année de sa mort, puisqu'il paraît avoir cessé d'imprimer vers ce temps-là. Cet article suffit pour réfuter tout ce qu'on a dit pour placer l'invention de l'imprimerie à Strasbourg (*voyez* GUTTEMBERG); car si Strasbourg avait eu des imprimeurs avant Mayence, Charles VII et Louis XI y eussent envoyé des observateurs aussi-bien et plutôt que dans une ville plus éloignée, qui n'aurait eu alors que la gloire de l'imitation.

JENSON. *Voyez* JANSON.

JENYNS (Soame), né à Londres le 1er janvier 1704, d'une ancienne famille de la province de Sommerset, fut élevé avec soin sous les yeux de sa mère, femme vertueuse, fille du chevalier Pierre Soame de Hayden en Essex (dont il joignit le nom au sien, selon un usage assez commun en Angleterre). Après avoir fait de bonnes études au collége de Cambridge, et s'être fait connaître par quelques ouvrages, il fut nommé en 1742 un des représentants au parlement pour la province de Cambridge, et continua pendant trente-huit ans à représenter, soit la province, soit la ville capitale. En 1755, le roi le choisit pour être un des seigneurs commissaires préposés au commerce et aux plantations. Il remplit cette place jusqu'à la dissolution de ce bureau, décrétée par acte du parlement. Il mourut le 18 décembre 1787, ayant été marié, sans laisser de postérité, emportant les regrets de tous les bons citoyens, et surtout des pauvres, qu'il soulageait avec une bonté exemplaire. M. Code, écuyer, a donné en 1790 une *édition* complète de ses ouvrages, en 4 vol. grand in-8°. Celui qui a fait le plus de bruit, est son *Examen de l'évidence intrinsèque du christianisme*, ouvrage profondément pensé, où l'on trouve des vues aussi saillantes que solides sur la vérité de l'Evangile, et sur le véritable esprit du christianisme. M. Le Tourneur en a donné une traduction imparfaite, où l'original a été substantiellement mutilé, et ajusté aux idées quelquefois faibles ou fausses du traducteur. Une édition plus fidèle est celle de Liége, 1779, in-12 (donnée par l'abbé de Feller), avec des *notes*, où plusieurs ré-

flexions de l'auteur sont développées et confirmées, et d'autres présentées sous le vrai point de vue qui doit les mettre à l'abri de la critique. Sainte-Croix en a donné une édition en 1803, où se trouve, en forme d'introduction, un discours de Blair sur les avantages que procure la religion aux hommes. Les auteurs de l'*Année littéraire*, et le ministre protestant Maclaine, en ayant mal saisi et censuré mal à propos quelques assertions incontestablement vraies, ont été réfutés dans le *Journal hist. et littér.*, 15 septembre 1779, pag. 94; 1er mai 1780, pag. 8.

† JEPHSON (Richard), militaire et poète anglais, naquit en Irlande vers 1750, et acquit de la réputation dans les lettres et dans les armes. Il était lieutenant général de la cavalerie, et membre de la chambre des communes en Irlande. Il a laissé plusieurs tragédies qui eurent du succès, comme *Bragança*, *Les Lois de Lombardie*, *La Cour de Narbonne*, *L'Amour italien*, *La Conspiration*, etc.; un poème fort bien écrit, intitulé *Les Portraits romains*, Londres, 1795. Jephson partageait avec Burke l'horreur que la révolution française devait inspirer aux gens de bien. Il publia à ce sujet *Les Confessions de Jean-Baptiste Conteau, citoyen français*, Londres, 1795, 2 vol in-12. C'est une satire aussi juste que sévère des mœurs dépravées qui existaient alors en France. Jephson avait beaucoub d'instruction, de grâce et de facilité dans son style. Ses tragédies sont assez régulières, et ne manquent pas d'intérêt. Il mourut dans une campagne, près Dublin, en 1803.

JEPHTÉ, successeur de Jaïr dans la judicature des Hébreux, tourna ses armes contre les Ammonites vers l'an 1187 avant J.-C. Pour obtenir la victoire, il fit vœu de sacrifier la première tête qui se présenterait à lui après le combat. Ce fut sa fille unique, que Philon nomme *Seïla*. Il accomplit sa promesse deux mois après. Les saints pères sont partagés sur le droit et sur le fait de ce vœu si extraordinaire de Jephté. Plusieurs l'ont condamné comme téméraire, et son exécution comme impie et cruelle. Ils prétendent qu'il est contre la loi naturelle et contre la loi divine, d'immoler un homme comme une victime : de là ce jugement laconique et sévère d'un saint père : *Imprudens vovit, crudelis implevit*. Quelques-uns disent, pour justifier ce vœu, que le maître de la vie et de la mort l'avait inspiré à Jephté pour éprouver sa fidélité, et en avait exigé l'accomplissement, pour donner aux peuples une grande idée des engagements contractés avec Dieu, sans qu'on puisse lui demander raison de cet ordre isolé et extraordinaire, ni en tirer aucune conséquence. D'autres enfin, et c'est l'opinion la plus vraisemblable, supposent que l'immolation de la fille de Jephté ne fut que spirituelle; que Jephté consacra la virginité de sa fille au Seigneur, et qu'il l'obligea de passer le reste de ses jours dans la continence. Cette explication est favorisée par le texte sacré: *Cumque abiisset cum sociis ac sodalibus suis, flebat virginitátem suam in montibus* (Judic. 11), et confirmée par ce passage du 2e liv. des Machabées, chap. 3, pag. 19 : *Sed et virgines quæ conclusæ erant, procurrebant ad Oniam*. Jephté mourut l'an 1181 avant J.-C.

JÉRÉMIE, prophète, fils du prêtre Helcias, natif d'Anathot, près de Jérusalem, commença à prophétiser sous le règne de Josias, l'an 629 avant J.-C. Les malheurs qu'il prédisait aux Juifs, et la sainte liberté avec laquelle il reprenait leurs désordres, les mirent si fort en colère contre le prophète, qu'ils le jetèrent dans une fosse pleine de boue, d'où un ministre du roi Sédécias le fit retirer. On eut bientôt l'occasion d'admirer l'esprit de Dieu qui l'animait. Il avait prédit la prise de Jérusalem. Cette ville se rendit effectivement aux Babyloniens l'an 606 avant J.-C. Nabuzardan, général de l'armée de Nabuchodonosor, donna au prophète la liberté, ou d'aller à Babylone pour y vivre en paix, ou de rester en Judée. Le prophète préféra le séjour de la dernière pour conserver le peu de Juifs qui y étaient demeurés. Il donna de bons avis à Godolias, gouverneur de Judée; mais cet homme imprudent les ayant négligés, fut tué avec ceux de sa suite. Les Juifs, craignant la fureur du roi de Babylone, voulurent chercher leur sûreté en Egypte. Jérémie fit tout ce qu'il put pour s'opposer à ce dessein, et fut enfin contraint de les suivre avec son disciple Baruch. Là, il ne cessa de leur reprocher leurs crimes avec son zèle ordinaire; il prophétisa contre eux et contre les Egyptiens. L'Ecriture ne nous parle point de sa mort; mais on croit que les Juifs, irrités de ses menaces continuelles, le lapidèrent à Taphné, l'an 590 avant J.-C. Les *Prophéties* de Jérémie contiennent 51 chapitres. Ce prophète, dit saint Jérôme, est simple dans ses expressions, sublime dans ses pensées; mais cette simplicité offre souvent des termes forts et énergiques. Il y a quelques visions symboliques faciles à expliquer. C'est une espèce de langage typique, alors en usage en Asie, et qui, par sa nature, était plus propre à faire impression sur les peuples que des vérités dépourvues d'images sensibles et frappantes. (*Voy.* ÉZÉCHIEL.) Ses *Threni*, ou Lamentations, sont un chef-d'œuvre de complainte sur la destruction de Jérusalem, dont les traits sont d'une application heureuse et frappante dans toutes les catastrophes des empires et des peuples frappés de la main de Dieu, surtout de ceux qui, professant sa loi et son culte, ont fini par l'abandonner, et à être abandonnés eux-mêmes aux instruments de la divine vengeance. (*Voy.* le *Journal hist. et littér.*, 1er mars 1790, pag. 390; 1er avril 1791, pag. 530.) Jérémie est honoré par les Grecs et par les Latins: il n'y a point d'endroit dans l'Occident où sa fête soit célébrée avec plus de pompe qu'à Venise. D'Arnaud a traduit en vers français les Lamentations de Jérémie. Saint Jérôme, dom Calmet, Maldonat, etc., ont commenté ses Prophéties.

JÉRÉMIE, métropolitain de Larisse, fut élevé, l'an 1572, sur la chaire patriarchale de Constantinople, à l'âge de 36 ans. Les luthériens lui présentèrent deux fois la *Confession* d'Augsbourg, dans l'espérance de la lui faire approuver; mais il la combattit de vive voix et par écrit. Il ne paraissait pas même éloigné de réunir l'Eglise grecque à la romaine, et avait adopté la réformation du calendrier de Grégoire XIII. Ses envieux en prirent occasion de l'accuser d'en-

tretenir relation avec le pape, et le firent chasser de son siége en 1582. Il fut relégué dans l'île de Rhodes. On a imprimé sa *Correspondance* avec les luthériens, en grec et en latin, à Wittemberg, 1584, in-fol. Un catholique l'avait déjà publiée en latin, en 1581. Ce prélat mourut après 1585. *Voyez* SOCOLOVE.

JÉROBOAM Ier, fils de Nabath, de la tribu d'Éphraïm, plut tellement à Salomon, que ce prince lui donna l'intendance des tribus d'Éphraïm et de Manassès. Le prophète Ahias lui prédit qu'il règnerait sur dix tribus. Salomon, pour empêcher l'effet de cette prédiction, donna ordre de l'arrêter; mais il s'enfuit en Egypte, où Sésach lui donna un asile; et il y demeura jusqu'à la mort du roi jaloux de sa grandeur future. Roboam, successeur de Salomon, fut le tyran de son peuple; dix tribus se séparèrent de la maison de David, et firent un royaume à part, à la tête duquel elles mirent Jéroboam, vers l'an 972 avant J.-C. Ce nouveau roi, craignant que si le peuple continuait d'aller à Jérusalem pour y sacrifier, il ne rentrât peu à peu dans l'obéissance de Roboam, son prince légitime, fit faire deux *veaux d'or*. Il plaça l'un à Béthel, l'autre à Dan, ordonna à ses sujets de les adorer, et leur fit défense d'aller désormais à Jérusalem. Ce prince sacrilége éleva au sacerdoce les derniers du peuple, qui n'étaient pas de la tribu de Lévi; établit des fêtes solennelles à Béthel comme à Jérusalem, et réunit dans sa personne la dignité du sacerdoce à la majesté royale. Un jour qu'il faisait brûler de l'encens sur l'autel de Béthel, un prophète vint lui annoncer que cet autel serait détruit; qu'il naîtrait un fils de la race de David, nommé *Josias*, lequel égorgerait sur cet autel tous les prêtres qui y offriraient de l'encens. Il ajouta que, pour preuve qu'il disait la vérité, l'autel allait se fendre en deux à l'heure même. Jéroboam ayant étendu la main pour faire arrêter le prophète, sa main se sécha, et l'autel se fendit aussitôt. Alors le roi pria l'homme de Dieu d'obtenir sa guérison, et sa main revint à son premier état. Ce prodige ne changea pas le cœur de Jéroboam; ce qui paraîtrait incroyable, si, par des exemples aussi terribles que multipliés, on ne connaissait jusqu'où va l'aveuglement et l'endurcissement des impies. Il mourut dans ses crimes, après 22 ans de règne, l'an 954 avant J.-C. Sa maison fut détruite et exterminée par Baasa, selon la prédiction d'Ahias de Silo.

JÉROBOAM II, fils de Joas et roi d'Israël comme lui, rétablit le royaume d'Israël dans son ancienne splendeur. Il monta sur le trône l'an 826 avant J.-C., reconquit les pays que les rois de Syrie avaient usurpés et démembrés de ses états, et réduisit dans son obéissance toutes les terres de delà le Jourdain jusqu'à la Mer-Morte. La mollesse, la somptuosité régnaient dans Israël avec l'idolâtrie. On adora non-seulement les *veaux d'or* à Béthel, mais on fréquenta tous les *hauts lieux* du royaume, où l'on commit toutes sortes d'abominations. Dieu fit prédire l'extinction de la famille de Jéroboam II, par les prophètes Osée et Amos; ses succès militaires se terminèrent à la bataille de Jezrahel; les As-

syriens défirent son armée; une partie de son peuple fut conduite en captivité. Jéroboam mourut l'an 784 avant J.-C., après 41 ans de règne. Sa mort fut suivie d'une anarchie de 12 ans.

JÉROME (Saint), *Hieronymus*, naquit à Stridon sur les confins de la Dalmatie et de la Pannonie, vers l'an 331. Eusèbe, son père, y tenait un rang distingué. Après avoir fait donner à son fils une excellente éducation, il l'envoya à Rome, où il fit des progrès rapides dans les belles-lettres et dans l'éloquence. Au retour d'un voyage dans les Gaules, il se fit baptiser à Rome (Martianay et Fontanini disent qu'il avait reçu le baptême à Rome avant de voyager dans les Gaules). Entièrement consacré à la prière et à l'étude de l'Écriture, il vécut en cénobite au milieu du tumulte de cette ville immense, et en saint au milieu de la corruption et de la débauche. De Rome il passa à Aquilée, et d'Aquilée dans la Thrace, dans le Pont, la Bithynie, la Galatie et la Cappadoce. Après avoir parcouru et édifié ces différentes provinces, il s'enfonça dans les déserts brûlants de la Chalcide en Syrie. Les austérités qu'il y pratiqua paraîtraient incroyables, s'il ne les rapportait lui-même. Il avait résolu de consumer ses jours dans cette affreuse solitude; mais les moines qui habitaient le même désert venant sans cesse le tourmenter pour lui demander compte de sa foi, et le traitant de sabellien, parce qu'il se servait du mot d'*hypostase* pour exprimer la nature divine, il passa à Jérusalem, et de là à Antioche. Paulin, évêque de cette ville, l'éleva au sacerdoce; mais Jérôme ne consentit à son ordination qu'à condition qu'il ne serait attaché à aucune Église. Plusieurs légendaires ont dit qu'il n'offrit jamais le sacrifice de l'autel par humilité: mais pourquoi se serait-il donc fait ordonner? Aussi M. Ladvocat, après de bons critiques, rejette ce fait comme dénué de vraisemblance. Le désir d'entendre l'illustre saint Grégoire de Nazianze le conduisit à Constantinople en 381. Il se rendit l'année suivante à Rome, où le pape Damase le chargea de répondre en son nom aux consultations des évêques sur l'Écriture et sur la morale. Un grand nombre de dames romaines, illustres par leur vertu, Marcelle, Albine, Læta, Aselle, Paule, Blésille, Eustochie, recevaient journellement de lui des leçons sur les saintes lettres. Ces liaisons éveillèrent l'envie, et l'envie excita bientôt l'imposture. On imputa au saint solitaire un crime contre la pureté. Les accusateurs, étant mis à la question, avouèrent leur calomnie, et rendirent hommage à son innocence. Mais saint Jérôme, résolu de se dérober à l'envie et au mensonge, quitta Rome, et se retira à Bethléem. Il s'y appliqua à conduire les monastères que sainte Paule y avait fait bâtir, à traduire l'Ecriture, et à réfuter les hérétiques. Il écrivit le premier contre Pélage et foudroya Vigilance et Jovinien. Pélage s'en vengea en excitant une persécution contre son vainqueur. Cet hérésiarque était soutenu par Jean de Jérusalem, ennemi de saint Jérôme, avec lequel il s'était brouillé au sujet des origénistes. Ce saint avait rompu pour la même dispute avec Rufin, autrefois son ami

intime : Théophile d'Alexandrie les raccommoda; mais ce ne fut pas pour long-temps. Saint Jérôme, malgré ses grandes vertus, avait les défauts de l'humanité. Il mit dans ses disputes, et surtout dans celle-ci, beaucoup d'aigreur; il traita Rufin avec hauteur, pour ne pas dire avec emportement. Quand on lit les injures dont il l'accabla, on est surpris que des invectives si fortes soient sorties d'une bouche si pure; mais elle tenaient à la véhémence de son style bien plus qu'à la disposition de son cœur. La rigidité de son caractère, augmentée encore par une vie dure et sévère, donnait quelquefois à son zèle une espèce d'âpreté qui influait sur son éloquence. Accoutumé d'ailleurs à confondre les hérétiques avec une ardeur digne de sa foi, il n'en distinguait pas toujours assez ses adversaires. Ce saint n'en est pas moins illustre pour avoir eu la faiblesse de l'homme. Il couvrit ses défauts par l'éminence de ses vertus; et à sa mort, arrivée en 420, dans la 89e année de son âge, l'Église eut à pleurer un de ses plus beaux ornements, et un de ses plus zélés défenseurs. Aucun écrivain ecclésiastique de son siècle ne le surpassa dans la connaissance de l'hébreu, et dans la variété de l'érudition. Son style pur, vif, élevé, serait admirable, s'il était moins inégal et moins bigarré. De toutes les éditions qu'on a faites des *Ouvrages* de ce père, la meilleure est celle de dom Martianay, bénédictin de la congrégation de Saint-Maur, en 5 vol. in-fol., publiée depuis 1693 jusqu'en 1706. Cette édition n'a pas été éclipsée par celle de Vallarsi, Vérone, 1734, 11 vol. in-fol. Les principales productions renfermées dans cet excellent recueil sont : 1° une *Version latine de l'Écriture*, sur l'hébreu, que l'Église a depuis déclarée authentique sous le nom de *Vulgate*. Les plus habiles des protestants, qui certainement ne sont pas suspects dans la matière présente, donnent les plus grands éloges à cette version et à son auteur. Théodore de Bèze, dans sa préface du nouveau Testament, qui a paru en 1559, la préfère hardiment à toutes les autres versions latines, et il blâme Érasme de l'avoir rejetée parce qu'elle diffère quelquefois des manuscrits grecs de notre temps. Il lui montre qu'elle est faite dans ces endroits sur de meilleurs manuscrits. Jean Boys, chanoine d'Ely en Angleterre, prend également la défense de la *Vulgate* contre plusieurs censures injustes qui sont échappées à Erasme et à Bèze lui-même. Boys a composé cet ouvrage par ordre de son évêque, le savant Lancelot Andrews. Paul Fagius, dans le chapitre IV de sa Traduction de la Paraphrase chaldaïque, s'élève avec force contre ceux qui critiquent la Vulgate, sous prétexte qu'elle ne répond pas toujours littéralement au texte hébreu imprimé. « Les » censeurs n'observent pas, dit- » il, que lorsque l'auteur de la » Vulgate s'éloigne de notre hé- » breu, c'est qu'il a suivi ou les » Septante, ou le paraphraste » chaldéen, ou quelque savant » rabbin (qui avaient à leur dis- » position de meilleurs manus- » crits). La dissonance de la Vul- » gate d'avec l'hébreu d'aujour- » d'hui est donc fondée en rai- » son. Elle n'est pas l'effet du ha-

» sard, et elle n'annonce pas un » traducteur téméraire et mal- » habile. » Louis de Dieu compare, dans son *Commentaire sur les Evangiles*, les versions syriaque, arabe, et les autres versions orientales, avec notre Vulgate, et les traductions latines d'Érasme et de Bèze. « Je ne » croirai pas, dit-il dans sa Pré- » face, m'être trompé, si j'a- » vance que l'auteur de la Vul- » gate, quel qu'il soit, est savant » et même très savant. Je con- » viens qu'il a ses solécismes et » ses barbarismes; mais je ne » puis m'empêcher d'admirer sa » fidélité et son jugement, même » dans les endroits où il paraît » barbare. » Enfin, « il n'y a » pas de version, au jugement » de Grotius, qui soit plus éloi- » gnée de toute sortes de préjugés » que la Vulgate, parce qu'elle » est très ancienne et antérieure » à tous les schismes d'Occident. » (*Voyez* AMAMA, BUKENTOP, BIANCHINI, HOUBIGANT.) Un des fruits les plus précieux de cette version est d'être une excellente réfutation, de droit et de fait, des extravagances et de la témérité des *hermeneutes* modernes, et de déposer, ainsi que la version des Septante, contre toutes les innovations imaginées par des hébraïsants ignares ou corrompus. (*Voy.* ELÉAZAR, MASCLEF, PTOLÉMÉE.) Nous avons six livres de la Vulgate qui ne sont pas de la traduction de saint Jérôme : les *Psaumes*, *Baruch*, *La Sagesse*, *L'Ecclésiastique*, le 1er et le 2e livre des *Machabées*. Ils sont tirés de l'ancienne Vulgate, laquelle a été faite sur le grec, qu'on appelle *des Septante*. Tout le reste de notre version latine est de la main du saint docteur. Il faut cependant en excepter quelques passages, et même des versets entiers, qui s'y sont glissés de l'ancienne Vulgate, surtout pour les livres des Rois et les Proverbes de Salomon. On y remarque aussi quelquefois plusieurs versions d'un même texte. 2° Des *Commentaires* sur plusieurs livres de l'ancien et du nouveau Testament; 3° des *Traités polémiques* contre Montan, Helvidius, Jovinien, Vigilance, Pélage, Rufin et les partisans d'Origène; 4° un *Traité de la vie et des écrits des auteurs ecclésiastiques*, qui a été d'un grand secours aux bibliographes modernes. Il y comprend même les apôtres et les évangélistes, et parle de leurs ouvrages. 5° Une *Suite* de la *Chronique d'Eusèbe;* 6° des *Lettres*. Elles contiennent les Vies de quelques saints solitaires, des éloges, des instructions morales, des réflexions ou des discussions critiques sur la Bible. Elles avaient été publiées par Pierre Canisius, et on en a fait un grand nombre d'éditions. Il règne dans la plupart une chaleur et une élévation de style étonnante, qui les fait lire avec autant de plaisir pour la manière que pour les choses. *Histoire des pères du désert*, Anvers, 1628, in-fol.; 8° un *Martyrologe* qui lui est attribué, Lucques, 1668, in-fol. On a traduit ses *Lettres*, 3 vol. in-8°, 1713. On représente quelquefois saint Jérôme en habit de cardinal, parce qu'il semblait à quelques égards en remplir les fonctions près du pape Damase, qui l'estimait, et employait utilement ses services. Le P. Dolci a écrit la *Vie* de ce saint docteur, extraite en entier de ses écrits, Ancône, 1750. [G. Fournier publia, en 1817, l'*Éloge* de saint Jérôme. Cet écrit a

fait vivement regretter le jeune écrivain qui annonçait une érudition aussi précoce que solide. On peut se faire une juste idée de la force et de l'onction des écrits de saint Jérôme en lisant les extraits qu'en a donnés M. l'abbé Guillon, dans sa *Bibliothèque choisie des Pères de l'Eglise grecque et latine*, qui se publie en ce moment, chez M. Méquignon-Havard, libraire, rue des Saint-Pères, à Paris.]

JÉROME DE PRAGUE, ainsi nommé du lieu de sa naissance, fut le plus fameux disciple de Jean Hus. Il avait étudié à Paris, à Cologne, à Heidelberg, et avait été reçu maître ès-arts dans ces trois universités. La subtilité de son esprit, jointe à la corruption de son cœur, lui fit embrasser les erreurs de Jean Hus. Cet hérétique ayant été arrêté au concile de Constance, Jérôme vint pour l'y défendre, et fut emprisonné comme lui. On détermina Jérôme à se rétracter; mais, ayant appris avec quelle obstination son maître était mort, il eut honte de sa docilité. Dans une deuxième audience que le concile lui accorda, il désavoua sa rétractation, et déclara qu'il était résolu d'adhérer, jusqu'à son dernier soupir, à la doctrine de Wiclef et de Jean Hus, exceptant pourtant les opinions de l'hérésiarque anglais sur l'eucharistie. Le concile ayant tenté vainement de le ramener à la vérité, condamna cet enthousiaste, et le livra au bras séculier. Le magistrat civil le fit brûler le 1er de juin 1416. Le Pogge, Florentin, témoin de ce supplice, en a écrit l'*histoire* dans une *lettre* à Léonard Aréti, où il paraît presque aussi enthousiaste que Jean Hus et Jérôme. Il y compare le fanatique Hus au philosophe Socrate. Qui aurait cru que la philosophie et le fanatisme eussent des rapports si marqués? Les écrits de Jérôme ont été recueillis avec ceux de son maître. (*Voyez* l'article de Hus Jean.) — Il y a eu un autre JÉRÔME de Prague, pieux solitaire, qu'il ne faut pas confondre avec le disciple de Jean Hus, contre lequel il s'éleva, et dont il détestait les erreurs.

JÉROME DE SAINTE-FOI, Juif espagnol, nommé auparavant *Josué Lurchi*, reconnut, par la lecture des livres hébreux, que JÉSUS-CHRIST est le vrai Messie prédit par les prophètes. Il embrassa le christianisme, et reçut à son baptême le nom de *Jérôme de Sainte-Foi*. Il devint ensuite médecin de Pierre de Lune, qui prenait le nom de Benoît XIII. Cet antipape étant dans le royaume d'Aragon en 1412, alors le seul lieu de son obédience, Jérôme lui inspira le dessein de signaler son zèle en attaquant les Juifs par une conférence publique, indiquée à Tortose, en Catalogne. Elle commença le 7 février 1413, en présence du pape, de plusieurs cardinaux, d'un grand nombre d'évêques, et de savants théologiens. Le Nasi, ou chef des synagogues d'Aragon, y était présent, avec les plus savants rabbins de ce royaume. Jérôme de Sainte-Foi leur prouva que le Messie était venu, et que Jésus-Christ en avait rempli parfaitement les caractères. La conférence ne finit que le 10 mai 1413. Jérôme de Sainte-Foi présenta le 10 novembre de la même année à l'antipape son *Traité sur les erreurs dangereuses qui sont dans le Talmud contre la loi de Moïse, contre le Messie et*

contre les chrétiens. Ce livre fit tant d'impression sur les Juifs, qu'il s'en convertit au christianisme environ cinq mille. (*Voy.* Joseph Albo.) Le *Traité* de Jérôme de Sainte-Foi a été imprimé à Francfort en 1602, et inséré dans la Bibliothèque des pères.

JÉROME (Saint). *V.* Émilien.

JÉROME (Dom). *V.* Geoffrin.

JÉSABEL, JÉSID. *Voyez* Jézabel, Jézid.

JESSENIUS de Jessen (Jean), noble hongrois, né à Nagi-Jessen, village dans le comté de Turocz en Hongrie, l'an 1566, s'appliqua à la médecine, et enseigna cette science à Wittemberg et à Prague avec succès. Les empereurs Rodolphe II et Matthias l'honorèrent du titre de leur premier médecin. Il ternit la gloire que sa science lui avait acquise par la plus noire trahison. Il se rangea du parti des rebelles pour déposer Ferdinand II, et alla en Hongrie animer ses compatriotes à la révolte. Arrêté une première fois, et emprisonné, il fut délivré par la protection de ses amis; de nouvelles accusations le firent arrêter de nouveau, et cette fois il paya de sa tête son crime de félonie l'an 1621. On a de lui un grand nombre d'ouvrages sur la médecine; les principaux sont: 1° *De plantis*; 2° *De cute et cutaneis affectibus*; 3° *Anatomiæ abs se solemniter celebratæ historia*. Cette histoire anatomique est estimée, quoiqu'il n'ait presque fait qu'abréger Vésal. 4° *Institutiones chirurgicæ*, aujourd'hui d'aucun usage. On a encore de lui *Vita et mors Tychonis-Brahei*, Hambourg, 1601, in-4°. Son premier ouvrage était intitulé: *Zoroaster, seu philosophia de universo*.

JÉSUA Lévite, rabbin espagnol, auteur d'un livre utile pour l'intelligence du Talmud, intitulé *Les Voies de l'éternité*, dont Bashuisen a donné une bonne édition à Hanovre en 1714, in-4°, en hébreu et en latin. Il florissait au XVe siècle.

JÉSUS-CHRIST, le Sauveur du monde, fils de Dieu, et Dieu lui-même. Conçu par l'opération du Saint-Esprit dans le sein de la Vierge Marie, il naquit dans une étable à Bethléem. La Vierge et Joseph son époux s'étaient rendus dans cette ville pour se faire inscrire lors du dénombrement ordonné par Auguste, l'an du monde 4004. Aussitôt après sa naissance, des anges l'annoncèrent aux bergers, par les premières paroles de ce beau cantique, dont depuis tant de siècles retentissent les temples chrétiens: *Gloria in excelsis Deo et in terra pax hominibus bonæ voluntatis*. Une étoile apparut en Orient, et amena des mages qui vinrent adorer ce Dieu enfant. (*Voyez* Mages.) Il fut circoncis le huitième jour, et le quarantième, sa mère le porta au temple. Hérode, soupçonneux et cruel, auquel les mages n'avaient pas caché la cause de leur venue, et qui craignait que ce nouveau *roi des Juifs* ne voulût le détrôner, fit mourir tous les enfants de deux ans et au-dessous. (*Voy.* Innocents.) Il comptait y envelopper celui dont les mages lui avaient annoncé la naissance; mais Joseph, averti par un ange, s'était retiré avec la mère et l'enfant en Egypte, d'où ils ne revinrent qu'après la mort du tyran. Les parents de Jésus demeuraient à Nazareth, et ils allaient tous les ans de cette ville à Jérusalem pour célébrer la Pâque. Ils y menèrent Jésus à l'âge de

douze ans : il y resta à leur insu ; et s'en étant aperçus dans le chemin, ils retournèrent à Jérusalem, où ils le trouvèrent dans le temple au milieu des docteurs, qu'il étonnait par ses questions autant que par ses réponses. C'est tout ce que l'Évangile nous apprend de J.-C. jusqu'au moment de sa manifestation. Il croissait en sagesse, en âge et en grâce, étant soumis à sa mère et à celui qu'on croyait être son père. Comme ils étaient obligés, par leur pauvreté, de travailler en gagnant leur vie, on ne peut douter que J.-C. ne leur ait témoigné son obéissance en travaillant avec eux. C'était sans doute le métier de charpentier qu'il exerçait, puisque les Juifs lui en donnent le nom. L'an 15 de Tibère, Jean-Baptiste, qui devait lui préparer les voies, commença à prêcher la pénitence. Il baptisait, et J.-C. vint à lui pour être baptisé. Au sortir de l'eau, le Saint-Esprit descendit sur lui en forme de colombe, et on entendit une voix qui dit : *Voici mon Fils bien-aimé, en qui j'ai mis toutes mes complaisances*. Il fut conduit par le Saint-Esprit dans le désert, y passa quarante jours sans manger, et voulut bien y essuyer les attaques de l'esprit de ténèbres. Il commença ensuite à prêcher l'Évangile. Accompagné des douze apôtres qu'il avait choisis, il parcourt toute la Judée, et la remplit de ses bienfaits, confirmant les vérités qu'il enseignait par des miracles. Les démons et les maladies lui obéissent, les aveugles voient, les paralytiques marchent, les morts ressuscitent. Mais *il fallait que le Christ souffrît*, satisfît par ses souffrances à la justice de Dieu, réparât la nature humaine, et méritât aux hommes les grâces qui les rendissent purs et saints ; grâces qui, en vue de ce sacrifice futur, avaient été accordées aussi aux justes de l'ancienne loi. La jalousie des pharisiens et des docteurs de la loi le fit condamner à un supplice infâme ; et ainsi qu'il l'avait prédit lui-même, un de ses disciples le trahit, un autre le renia, tous l'abandonnèrent. Le pontife et le conseil condamnèrent J.-C., parce qu'il s'était dit le *Fils de Dieu*. Il fut livré à Ponce-Pilate, président romain, et condamné à mourir attaché à la croix ; il offrit le sacrifice qui devait être l'expiation des crimes du genre humain. A sa mort, le ciel se couvrit de ténèbres (*voy.* PHLEGON), la terre trembla, le voile du temple se déchira, les tombeaux s'ouvrirent, les morts ressuscitèrent ; l'Homme-Dieu, mis en croix, expira le soir du vendredi 3 avril, le 14 de Nisan, l'an 29 ou 30 ou 31 de l'ère vulgaire, l'an 33 de sa vie (et, selon quelques chronologistes, l'an 33 de l'ère et 36 de sa vie (1). Son corps fut mis dans le tombeau, où l'on posa des gardes. Le troisième jour, qui était le dimanche, J.-C. sortit vivant du sépulcre. Il apparut d'abord à plusieurs saintes femmes, ensuite à ses disciples et à ses apôtres. Il resta avec eux pendant 40 jours, leur apparaissant souvent, leur faisant voir, par beaucoup de preu-

(1) Voy. l'*Art de vérifier les dates*, ou le *Journal histor. et littér.*, 15 mai 1584, p. 107. Ceux qui veulent connaître les raisons de l'ancienne et commune opinion qui fixe la mort de J.-C. à l'année 33 de son âge, peuvent consulter le cardinal Noris, le P. Pagi, les *Acta sanctorum*, tome. 5, *junii*, pag. 404, et la Dissertation qui se trouve à la fin du *Commentarius hist. crit. in Lucam et Joannem*, etc., défendu par manière de thèse à Louvain, et imprimé chez Jacob, 1764 ; Danès, *Notio temporum* ; Petau, *De doctrina temporum*, etc. : mais quelque système de chronologie que l'on adopte, il y aura toujours entre l'ère vulgaire et la naissance de J.-C., trois, quatre ou cinq ans de différence, pour des raisons qu'il n'est pas de la nature de cet ouvrage de rechercher.

ves, qu'il était vivant, et leur parlant du royaume de Dieu. Il n'y a pas dans tous les faits historiques qui composent les annales des hommes un événement mieux prouvé que la résurrection de J.-C. Quarante jours après sa résurrection, il monta au ciel en présence de ses disciples, leur ordonnant de prêcher l'Évangile à toutes les nations, et leur promettant d'être avec eux jusqu'à la fin du monde. Les bornes de cet ouvrage ne nous permettent pas d'exposer les preuves sur lesquelles la religion chrétienne est fondée : Bossuet, Huet, Abbadie, Bergier, Le Franc de Pompignan, l'académicien Beauzée, et plusieurs autres grands écrivains, ont épuisé cette matière. Il nous suffira de dire que, dans ce siècle où l'impiété triomphe, il s'est trouvé des philosophes qui n'ont pu s'empêcher de reconnaître la sublimité de la morale de l'Évangile. Voici ce que dit l'un d'entre eux (J.-J. Rousseau). Le passage est long, mais il est d'une beauté et d'une vérité frappante. « La sainteté de l'Évangile parle » à mon cœur. Voyez les livres » des philosophes avec toute leur » pompe : qu'ils sont petits au- » près de celui-là ! Se peut-il » qu'un livre, à la fois si subli- » me et si simple, soit l'ouvrage » des hommes ? Se peut-il que » celui dont il fait l'histoire ne » soit qu'un homme lui-même ? » Est-ce là le ton d'un enthou- » siaste ou d'un ambitieux sec- » taire ? Quelle douceur, quelle » pureté dans ses mœurs ! Quelle » grâce touchante dans ses in- » structions ! Quelle élévation » dans ses maximes ! Quelle pro- » fonde sagesse dans ses discours ! » Quelle présence d'esprit, quel- » le finesse et quelle justesse dans » ses réponses ! Quel empire sur » ses passions ! Où est l'homme, » où est le sage qui peut agir, » souffrir et mourir sans faiblesse » et sans ostentation ? Quand » Platon peint son juste imagi- » naire, couvert de tout l'oppro- » bre du crime, et digne de tous » les prix de la vertu, il peint » trait pour trait, J.-C.; la res- » semblance est si frappante, que » tous les pères l'ont sentie, et » qu'il n'est pas possible de s'y » tromper.... Socrate mourant » sans douleur, sans ignominie, » soutint aisément jusqu'au bout » son personnage ; et si cette fa- » cile mort n'eût honoré sa vie, on » douterait si Socrate, avec tout » son esprit, fût autre chose » qu'un sophiste. Il inventa, dit- » on, la morale. D'autres avant » lui l'avaient mise en pratique ; » il ne fit que dire ce qu'ils » avaient fait ; il ne fit que mettre » en leçons leurs exemples. Aris- » tide avait été juste avant que » Socrate eût dit ce que c'était » que justice ; Léonidas était » mort pour son pays avant que » Socrate eût fait un devoir d'ai- » mer la patrie ; Sparte était sobre » avant que Socrate eût loué la » sobriété ; avant qu'il eût défini » la vertu, la Grèce abondait en » hommes vertueux. Mais où » Jésus avait-il pris chez les siens » cette morale élevée et pure, » dont lui seul a donné les leçons » et l'exemple ? La mort de So- » crate, philosophant tranquille- » ment avec ses amis, est la plus » douce qu'on puisse désirer ; » celle de Jésus expirant dans les » tourments, injurié, raillé, » maudit de tout un peuple, est » la plus horrible qu'on puisse » craindre. Socrate, prenant la » coupe empoisonnée, bénit ce- » lui qui la lui présente et qui » pleure ; Jésus, au milieu d'un

» supplice affreux, prie pour ses » bourreaux. Oui, si la vie et la » mort de Socrate sont d'un » sage, la vie et la mort de Jésus » sont d'un Dieu. Dirons-nous » que l'histoire de l'Évangile est » inventée à plaisir? Non, ce n'est » pas ainsi qu'on invente, et les » faits de Socrate, dont personne » ne doute, sont moins attestés » que ceux de Jésus-Christ. Au » fond, c'est éluder la difficulté » sans la détruire. Il serait plus » inconcevable que plusieurs » hommes d'accord eussent fa- » briqué ce livre, qu'il ne l'est » qu'un seul en ait fourni le su- » jet. Jamais des auteurs juifs » n'eussent trouvé ni ce ton ni » cette morale, et l'Évangile a des » caractères de vérité si grands, » si frappants, si parfaitement » inimitables, que l'inventeur en » serait plus étonnant que le » héros. » Un philosophe anglais a démontré la divinité de Jésus-Christ, et la vérité de la religion par la seule excellence de sa doctrine, et le simple récit de ses actions, tel qu'on le voit dans l'Evangile. (*Voyez* Jenyns.) Ceux qui ont voulu comparer sa morale, ou, pour mieux dire, l'enseignement complet et fini de ses dogmes et de ses lois, à quelques froides maximes éparses et arbitraires des philosophes, manquent bien certainement de jugement ou de bonne foi. (*Voyez* Confucius, Épictète, Mourgues.) L'ensemble de sa doctrine, la liaison intime et la dépendance mutuelle de toutes ses parties, la totalité d'un enseignement qui embrasse tout ce qui tient au ciel et à la terre, qui prend l'homme dans toutes les circonstances, et toujours par son cœur et sa conscience, repoussent tout parallèle avec les apophtegmes insignifiants des prétendus législateurs moraux, sans sanction et sans titre. Puisque, sans parler des miracles et des preuves de fait que J.-C. donnait de sa mission, toutes ses leçons étaient fondées sur l'éternelle et incontestable vérité de l'immortalité de l'ame et de la vie future, énoncée de la manière la plus touchante et la plus sensée, garantie par la divine parole, reçue et professée avec cette ineffable persuasion dont le nom même n'était pas connu. La foi est une chose tellement sublime et divine, que les philosophes de l'antiquité, dans leurs longues spéculations sur la morale, sur les facultés et les dispositions de l'esprit humain, n'ont rien découvert qui lui ressemble; ils n'avaient aucun mot pour en exprimer l'idée; car le mot grec ou latin que nous rendons par celui de *foi*, ne fut jamais employé par aucun auteur païen dans un sens qui eût du rapport à celui qu'il a dans l'Évangile, où il explique une humble, docile et franche disposition d'esprit à croire en Dieu, une ferme confiance en lui, en ses révélations et en ses promesses. La foi est la base, et, pour employer l'expression de saint Paul, la *substance* de notre espérance, et la lumière qui nous découvre les choses invisibles. *Est autem fides sperandarum substantia rerum, argument m non apparentium.* On ne peut lire ce que cet apôtre dit de la foi, dans le chapitre XI de son Epître aux Hébreux, sans chérir ce don divin, au-dessus de toutes les possessions; sans en être pénétré, et sans préférer ses mystérieuses obscurités à toutes les connaissances humaines. Sans elle les vérités, même les plus graves, n'ont aucune consistan-

ce; c'est la foi qui les tire de la faible et mobile lumière de la raison, pour leur donner la sanction et la stabilité. (*Voyez* MONTAIGNE, ROUSSEAU, SHAFTESBURY.) Enfin, la doctrine de J.-C a eu pour objet des choses dont les sages profanes n'avaient aucune idée, et dont ils ne pouvaient avoir l'idée, sans devenir muets et sans perdre tous les motifs de leur enseignement. Telle est l'idée du *monde* que J.-C. nous a donnée d'une manière si claire et si profonde. « C'est, dit un philosophe chré» tien, une chose très remar» quable que le mot et l'idée de » *mundus* dans le sens de l'Évan» gile. Cet être si réel et si con» naissable n'est devenu pour » ainsi dire manifeste et sen» sible que depuis J.-C. Les an» ciens moralistes n'en ont pas » parlé, parce qu'ils étaient eux» mêmes du monde; parce que » leur vaine et fastueuse morale, » leurs vertus de commande et » de parade, n'avaient rien que » de conforme et de parfaitement » assorti à l'esprit du monde : » ils ne pouvaient donc en faire » un être moral, différent de » celui qu'ils prétendaient éta» blir; mais J.-C. nous a décou» vert l'espace immense que le » monde, dans sa plus haute sa» gesse, laissait entre ses leçons » et celles de l'Évangile. Aussi » le chrétien le moins instruit » connaît-il le monde; il sait « très bien dire : *Voilà ce que » c'est que le monde; voilà comme » nous trompe le monde; tels sont » les mensonges et les illusions du » monde; les fausses vertus et » l'hypocrisie du monde*. Langage » inconnu à tous les sages de » l'antiquité, et même à tous les » sages modernes qui ont abjuré » leur foi. C'est dans ce sens qu'il » est dit : *Princeps hujus mundi » jam judicatus est*, Joan. XIV, 11; » et plus clairement encore: *Nunc » judicium est mundi*, Joan XII, » 31. » Un autre caractère de la doctrine de J.-C. est la haine que ce même monde lui porte, tandis que toutes les erreurs sont bien accueillies, ou envisagées avec indifférence. Cette distinction ne peut que servir à caractériser la vérité, à la distinguer, à la rendre connaissable pour quiconque la cherche sincèrement, à prouver son efficace, son action puissante sur l'esprit et le cœur, cette empreinte de la lumière divine, si odieuse à la scélératesse et à l'impiété. « Que de » réflexions, dit un sage obser» vateur, cette haine fait naître » dans l'esprit du chrétien, in» struit de ce que l'Évangile » nous apprend de la haine ré» servée à son auteur, à sa doc» trine et à ses ministres. Haine » du monde contre J.-C. et son » ouvrage, si long-temps, si for» tement annoncée et si terrible» ment réalisée! Nos philosophes » se sont-ils jamais avisés de con» cevoir quelque haine contre » Mahomet, Confucius, Zoroas» tre, etc.? Ces noms-là, au » contraire, ne sont-ils pas l'ob» jet de leurs hommages? Je » sens que je ne puis bien expri» mer le résultat de cette réfle» xion. C'est peut-être le motif » de crédibilité le plus persuasif » et le plus touchant. » Les nations infidèles, les païens, les mahométans, ont reconnu les miracles et la sagesse divine de J.-C. Un poète musulman a parlé de sa morale dans ces termes :

Le cœur de l'homme affligé tire toute sa consolation de vos paroles.
L'ame reprend sa vie et sa vigueur en entendant seulement prononcer votre nom.

Si jamais le cœur de l'homme peut s'élever à la contemplation des mystères de la Divinité, c'est de vous qu'il tire ses lumières pour les connaître, et c'est vous qui lui donnez l'attrait dont il est pénétré. *Bibl. orient.*, *art. Issa ebn. miriam.* (Voyez la *Vie de Jésus-Christ*, par le père de Ligny, 3 volumes in-8°.

JÉSUS, fils de Sirach, né à Jérusalem, auteur du livre de l'*Ecclésiastique*, qu'il composa vers l'an 234 avant J.-C. — Un autre Jésus, son petit-fils, le traduisit en grec; et cette version nous a fait perdre le texte hébreu. Le livre du fils de Sirach est plein de grandes vérités, et d'une excellente morale, exprimées avec une onction et une vivacité de sentiment que la froide philosophie n'a jamais su imiter. *Voyez* Salomon.

JÉSUS, fils de Joïada. *Voyez* Jonathas.

JÉSUS est le nom d'un homme qui, avant la prise de Jérusalem par Tite, et même avant le commencement de la guerre, annonça le malheur des Juifs avec une persévérance et une force incroyables. « Quatre ans avant la » guerre déclarée, dit Josèphe, » il se mit à crier : *Une voix est* » *sortie du côté de l'orient*, *une* » *voix est sortie du côté de l'oc-* » *cident*, *une voix est sortie du* » *côté des quatre vents ; voix* » *contre Jérusalem et contre le* » *Temple*, *voix contre les nou-* » *veaux mariés et les nouvelles* » *mariées*, *voix contre tout le* » *peuple.* » Depuis ce temps, ni jour ni nuit il ne cessa de crier : *Malheur*, *malheur à Jérusalem!* Il redoublait ses cris les jours de fête. Aucune autre parole ne sortit jamais de sa bouche : ceux qui le plaignaient, ceux qui le maudissaient, ceux qui pourvoyaient à ses nécessités, n'entendirent jamais de lui que cette terrible parole : *Malheur à Jérusalem!* Il fut pris, interrogé et condamné au fouet par les magistrats : à chaque demande et à chaque coup, il répondait, sans jamais se plaindre : *Malheur à Jérusalem!* Renvoyé comme un insensé, il courait tout le pays, en répétant sans cesse sa triste prédiction. Il continua durant sept ans à crier de cette sorte, sans se relâcher et sans que sa voix s'affaiblît. Au temps du dernier siége de Jérusalem, il se renferma dans la ville, tournant infatigablement autour des murailles, et criant de toute sa force : *Malheur au Temple*, *malheur à la ville*, *malheur à tout le peuple!* A la fin il ajouta : *Malheur à moi-même!* et en même temps il fut emporté d'un coup de pierre lancé par une machine. « Il sem- » blait que la vengeance divine, » dit Bossuet, s'était comme » rendue visible en cet homme » qui ne subsistait que pour pro- » noncer ses arrêts; qu'elle l'a- » vait rempli de sa force, afin » qu'il pût égaler les malheurs » du peuple par ses cris; et » qu'enfin il devait périr par un » effet de cette vengeance qu'il » avait si long-temps annoncée, » afin de la rendre plus sensible » et plus présente, quand il en » serait non-seulement le pro- » phète et le témoin, mais en- » core la victime. Ce prophète » des malheurs de Jérusalem s'ap- » pelait *Jésus*. Il semblait que ce » nom de salut et de paix de- » vait tourner aux Juifs, qui le » méprisaient en la personne » de notre Sauveur, à un fu- » neste présage; et que ces in- » grats ayant rejeté un Jésus qui » leur annonçait la grâce, la mi- » séricorde et la vie, Dieu leur » envoyait un autre Jésus qui » n'avait à leur annoncer que » des maux irremédiables, et

» l'inévitable décret de leur ruine prochaine. »

JÉTHRO, surnommé *Raguel*, sacrificateur des Madianites, reçut Moïse dans sa maison, où il le garda tout le temps qu'il fut obligé de se cacher, de crainte que Pharaon ne le fît mourir, et il lui donna pour épouse sa fille Séphora. Lorsque Moïse eut délivré les Israélites, Jethro alla au-devant de son gendre, vers l'an 1490 avant J.-C., et lui amena sa femme et ses enfants. Il lui conseilla de choisir des personnes prudentes, capables de former un conseil sur lequel il pourrait se décharger d'une partie des affaires dont il était accablé. Il lui enseigna ensuite l'art de discipliner ceux qui étaient destinés à porter les armes. Atrapan, dans *Eusèbe*, le nomme roi d'Arabie, sans doute parce que dans ce pays la royauté était jointe au sacerdoce.

JEUNE (Jean Le), naquit à Poligni en Franche-Comté, l'an 1592, d'un père conseiller au parlement de Dôle. Il renonça à un canonicat d'Arbois, pour entrer dans la congrégation naissante de l'Oratoire. Le cardinal de Bérulle eut pour lui les bontés qu'a un père pour un enfant de grande espérance. Le père Le Jeune se consacra aux missions, pendant soixante ans que durèrent ses travaux apostoliques. Il perdit la vue en prêchant le carême à Rouen, à l'âge de trente-trois ans. Cette infirmité ne le contrista point, quoiqu'il fût naturellement vif et impétueux. Le père Le Jeune eut d'autres infortunes. Il fut deux fois taillé de la pierre, et on ne l'entendit jamais laisser échapper aucune parole d'impatience. Les plus grands prélats avaient tant d'estime pour sa vertu, que le cardinal Bichi le servit à table durant tout le cours d'une mission. La Fayette, évêque de Limoges, l'engagea en 1651 à demeurer dans son diocèse. Le père Le Jeune y passa toute sa vie, et y établit des dames de la Charité dans toutes les villes. Dans sa dernière maladie, qui fut longue, il reçut souvent la visite des évêques de Limoges et de Lombez. On lui avait permis de dire la messe, quoiqu'il fût aveugle; mais il ne voulut jamais user de cette permission, dans la crainte de commettre quelques irrévérence en célébrant les saints mystères. Il mourut à Limoges le 19 août 1672, à 80 ans, en odeur de sainteté. Son humilité était admirable. Plusieurs seigneurs de la cour, étant arrivés à Rouen, où il prêchait le carême, le prièrent de leur prêcher son plus beau sermon, mais il se contenta de leur faire une instruction familière, touchant les devoirs des grands, et touchant l'obligation de veiller sur leurs familles et leurs domestiques. Les conversions que ce directeur, sagement sévère, opérait, étaient solides et persévérantes. Sa réputation était si grande, qu'on venait de fort loin pour se mettre sous sa conduite. On a de lui des *Sermons*, en dix gros volumes in-8°, Toulouse, 1688, ou Paris, 1671, édition plus correcte et plus estimée. Ils furent traduits en latin, et imprimés à Mayence, sous ce titre: *Johannis Junii deliciæ pastorum, sive Conciones*, in-4°. Le célèbre Massillon puisa dans l'étude de ce prédicateur, non cette facilité et cette chaleur qui le caractérisent (ce sont des talents qu'on ne doit qu'à la nature), mais des

matériaux pour plusieurs de ses discours. *Ce sermonaire*, disait-il, *est un excellent répertoire pour un prédicateur, et j'en ai profité.* Le père Le Jeune est simple, touchant, insinuant; on voit qu'il était né avec un génie heureux et une ame sensible. Le recueil de ses *Sermons*, qu'on appelle quelquefois *Sermons du Père aveugle*, est devenu peu commun. C'est par cette lecture que Benoît-Joseph Labre, mort en odeur de sainteté à Rome, en 1783, s'était senti particulièrement animé à l'exercice des vertus chrétiennes. On a encore de lui une traduction du *Traité de la vérité de la religion*, 1 vol. in-12, imprimé en Hollande. M. Ruben a publié un *Discours sur la vie* du père Le Jeune, et le père Lamy le fait bien connaître dans son septième *Entretien* sur les sciences, p. 224.

JEUNE (Martin Le) célèbre imprimeur de Paris, dans le XVIe siècle, succéda à Robert Etienne, et publia avec soin divers ouvrages en langues orientales. On estime surtout son ancien testament en hébreu.

† JEUNE (Claude-Mansuet), chanoine régulier de la réforme de Prémontré, né à Tignacourt, au duché de Bar, près de l'abbaye de Flabemont, entra au noviciat à l'abbaye de Sainte-Marie de Pont-à-Mousson, le 8 août 1732, et y prononça ses vœux en 1734. Après avoir fait ses cours de philosophie et de théologie, il fut envoyé pour professer ces sciences à l'abbaye d'Estival. Il prit le bonnet de docteur dans l'université de Pont-à-Mousson, et fut prieur de Sainte-Marie. Il retourna ensuite à Estival, où il vécut dans la retraite, occupé de la composition de quelques ouvrages. On a de lui : 1° *Histoire critique et apologétique de l'ordre des chevaliers du Temple de Jérusalem, dits Templiers*, Paris, an 13 (1805), 2 vol. in-4°. Il y fait voir les commencements et les progrès de cet ordre; il y trace l'histoire de sa suppression, faite, à ce qu'il croit, sans raisons solides et motifs suffisants : il appuie son sentiment d'autorités et de preuves auxquelles il prétend qu'on ne peut se refuser. 2° *Dissertation pour prouver que l'amour qui est requis dans le sacrement de pénitence n'est pas seulement un amour d'espérance, mais un véritable et sincère amour de charité.* Le P. Jeune était bon théologien et excellent religieux.

JEWEL (Jean), *Ivelus*, écrivain anglais, naquit à Berry-Narber, au Devonshire; il se fit protestant sur la fin du règne de Henri VIII, et fut exclus du collége d'Oxford sous la reine Marie. Après la mort de cette princesse, il quitta l'Italie, où il s'était enfui, et retourna en Angleterre. Il fut un des théologiens protestants choisis pour disputer sur leur religion, devant la reine Elisabeth, contre les ecclésiastiques catholiques. En 1559, il fut nommé à l'évêché de Salisbury, et mourut en 1571. On assure qu'il avait beaucoup de mémoire; mais ses variations ne prouvent pas qu'il eût autant de jugement. Il laissa quelques écrits, entre autres l'*Histoire de la réformation*, et *celle* des règnes de Charles II et de Jacques II.

JÉZABEL, fille d'Ithobal, roi de Sidon, et femme d'Achab, roi d'Israël. Ce fut elle qui porta le roi, son époux, à abolir entièrement dans ses états le culte du vrai Dieu, pour y substituer ce-

lui de Baal. Elie, le seul qui eût osé résister à cette reine impie, fut contraint de prendre la fuite, et de se retirer sur la montagne d'Horeb. Achab ayant eu envie de posséder la vigne d'un nommé Naboth, qui la lui refusa, Jézabel suscita de faux témoins contre ce dernier, et le fit condamner à être lapidé. Achab demeura en possession de la vigne; mais Dieu, pour punir Jézabel, éleva Jéhu sur le trône de Samarie. Ce prince, après avoir fait tuer Joram, fils de Jézabel et d'Achab, et successeur de ce dernier, fit jeter Jézabel du haut d'une fenêtre; les chiens dévorèrent tellement son corps, qu'ils ne laissèrent que le crâne, les pieds et l'extrémité des mains, l'an 884 avant J.-C. — Il est parlé dans le 2e chapitre de l'Apocalypse, d'une JÉZABEL, qui faisait la prophétesse, et sous ce faux titre prêchait des erreurs. Elle y est menacée d'une maladie mortelle, si elle ne fait pénitence de ses péchés, comme tous ceux qui participeront à ses erreurs. Il est assez difficile de dire qui était cette Jézabel : c'était apparemment quelque femme puissante qui protégeait les *nicolaïtes*, et qui est ainsi nommée, sans doute à cause du rapport qui existait entre elle et Jézabel, femme d'Achab.

JÉZID Ier, 5e calife, ou successeur de Mahomet, et le second de la race des Ommiades, régna après la mort de son père Moavia, l'an 680; mais il n'en imita pas le courage et les grands desseins. Son unique plaisir était de composer des vers d'amour. La seconde année de son règne, les Arabes de Cufa élurent pour calife Hussein, second fils d'Ali. Jézid leva une puissante armée, et fit tuer Hussein en trahison, comme ils étaient près de se donner bataille dans la plaine de Cazaballa, aux environs de Cufa. Jézid persécuta ensuite toute la race d'Ali, et fit mourir une partie de la noblesse d'Arabie. Ces exécutions cruelles le rendirent odieux à tous les peuples. Après la mort de Hussein, Abdallah, fils de Zobaïr, qui était de la famille d'Ali, souleva toute la Perse contre Jézid, qu'il peignit comme un homme plus capable d'être poète que d'être roi. Le règne de ce lâche prince ne dura que 3 ans et 9 mois : il mourut l'an de J.-C. 683.

JOAB, fils de Sarvia sœur de David, et frère d'Abisaï et d'Azaël, fut attaché au service de David, et commanda ses armées avec succès. La première occasion où il se signala fut le combat de Gabaon, où il vainquit Abner, chef du parti d'Isboseth. Il monta le premier sur les murs de Jérusalem, et mérita par sa valeur d'être conservé dans l'emploi de général, qu'il possédait déjà. Il marcha contre les Syriens qui s'étaient révoltés contre David, les mit en fuite, et s'étant rendu maître d'un quartier de la ville de Rabbath sur les Ammonites, il fit venir David, pour qu'il eût la gloire de cette conquête. Joab se signala dans toutes les guerres que ce monarque eut à soutenir; mais il se déshonora en assassinant Abner et Amasa, parce qu'il était jaloux de la confiance que David leur accordait. Il réconcilia Absalon avec David, et ne laissa pas de tuer ce prince rebelle dans une bataille, vers l'an 1023 avant J.-C. David, en considération de ses services, et par la crainte de sa puissance, ne sévit pas contre lui; mais en mourant il commanda à son fils Salomon de le punir. Ce jeune prin-

ce fut ministre de la vengeance de son père. Joab ayant pris parti pour Adonias contre le nouveau roi, Salomon fit tuer le général rebelle aux pieds de l'autel où il s'était réfugié, croyant y trouver un asile, l'an 1014 avant J.-C.

JOACHAZ, roi d'Israël, succéda à son père Jéhu, l'an 856 avant J.-C., et régna 17 ans. Le Seigneur, irrité de ce qu'il avait adoré les dieux étrangers, le livra à la fureur d'Azaël et de Bénadad, rois de Syrie, qui ravagèrent cruellement ses états. Ce prince, dans cette extrémité, eut recours à Dieu, qui l'écouta favorablement. Joas, son fils et son successeur, rétablit les affaires d'Israël, et remporta durant son règne plusieurs victoires sur les Syriens.

JOACHAZ, fils de Josias, roi de Juda, fut élu roi après la mort de son père, l'an 610 avant J.-C. Il avait 23 ans quand il monta sur le trône. Il ne régna qu'environ 3 mois à Jérusalem, et se signala par ses impiétés. Néchao, roi d'Egypte, au retour de son expédition contre les Babyloniens, rendit la Judée tributaire; et pour faire un acte de souveraineté, sous prétexte que Joachaz avait osé se faire déclarer roi sans sa permission, au préjudice de son frère aîné, il donna le sceptre à celui-ci. Le roi détrôné mourut de chagrin en Egypte, où il avait été emmené.

JOACHIM, ou Joakim, fils de Josias et frère aîné du précédent, fut mis sur le trône de Juda par Néchao, roi d'Égypte, l'an 610 avant J.-C. Il déchira et brûla les livres de Jérémie, et traita avec cruauté le prophète Urie. Il fut détrôné par Nabuchodonosor, et mis à mort par les Chaldéens, qui jetèrent son corps hors de Jérusalem, et le laissèrent sans sépulture, vers l'an 600 avant J.-C.

JOACHIM, fils du précédent. *Voy.* Jéchonias; c'est le même.

JOACHIM (Saint), fut, selon une pieuse tradition, époux de sainte Anne, et père de la sainte Vierge. On ne sait rien de sa vie, et l'Écriture sainte ne fait aucune mention formelle de saint Joachim. Mais il est très probable qu'Héli, dont il est parlé dans le chap. 3 de saint Luc, comme père de saint Joseph, est ce même Joachim, père de Marie, et beau-père de Joseph; car Joachim, Héli, Eliacim, etc., sont les mêmes noms dans l'Écriture. (*Voyez* Africain Jules.) Le seul livre ancien qui parle expressément de saint Joachim est traité d'apocryphe par saint Augustin. L'Église grecque célèbre la fête de saint Joachim dès le VIIe siècle, mais elle n'a été introduite que fort tard dans l'Eglise latine. On prétend que ce fut le pape Jules II qui l'institua.

JOACHIM (L'abbé), surnommé *le Prophète*, natif du bourg de Celico, près de Cosenza, voyagea dans la Terre-Sainte. De retour en Calabre, il prit l'habit de Cîteaux dans le monastère de Corazzo, dont il fut prieur et abbé. Joachim quitta son abbaye avec la permission du pape Luce III, vers 1185, et se retira dans la solitude de Casemar, où il resta deux ans, occupé à commenter les saintes Ecritures. Il revint à Corazzo en 1187. Le pape lui ayant alors ordonné de continuer son commentaire, lui permit de se démettre de son abbaye, où jusqu'alors il n'avait été que remplacé, comme absent, par un de ses religieux. En conséquence de cette permission, Joachim alla se fixer à Flora, où il fonda un monastère,

dont la règle était calquée sur celle de Cîteaux. Il mourut en 1202 à 72 ans, laissant un grand nombre d'*ouvrages* imprimés à Venise, 1516, in-fol. Ils contiennent quelques propositions touchant la nature divine, la Trinité et la durée de l'Evangile de J.-C.; ils furent condamnées dans la suite au concile général de Latran en 1215, et au concile d'Arles en 1260. Les plus connus sont les *Commentaires* sur Isaïe, sur Jérémie et sur l'Apocalypse. On a encore de lui des *Prophéties*, qui ont fait autrefois beaucoup de bruit, et que dom Gervaise, dans l'*Histoire* de l'abbé Joachim, 1745, 2 vol. in-12, prétend avoir été accomplies.

JOACHIM II, électeur de Brandebourg, fils de Joachim Ier, naquit en 1505, et succéda à son père en 1532. Il embrassa la doctrine de Luther en 1539. Ses courtisans et l'évêque de Brandebourg suivirent son exemple. L'électeur Joachim acquit par ce changement les évêchés de Brandebourg, de Havelberg et de Lebus, qu'il incorpora à la Marche. Il n'entra point dans l'union que les protestants firent à Smalcalde, se montra assez indifférent aux progrès de cette secte, et se tint en repos, tandis que les guerres de religion désolaient la Saxe et les pays voisins. L'empereur Ferdinand II lui vendit le duché de Crossen dans la Silésie; et son beau-frère Sigismond-Auguste, roi de Pologne, lui accorda en 1569 le droit de succéder à Albert-Frédéric de Brandebourg, duc de Prusse, au cas qu'il mourût sans héritiers. Le règne de Joachim II fut doux et paisible. On l'accusa d'être libéral jusqu'à la prodigalité, et d'avoir le faible de l'astrologie. Il mourut en 1571, du poison qu'un médecin lui donna.

JOACHIM (George), astronome, surnommé *Rheticus* parce qu'il était de la Valteline, qui faisait partie de l'ancienne *Rhetia*, enseigna les mathématiques et l'astronomie à Wittemberg. Dès qu'il fut instruit de l'hypothèse de Copernic, il l'alla voir, et embrassa son opinion. Ce fut lui qui, après la mort de cet astronome, publia ses ouvrages. Il a soin d'avertir que malgré la vraisemblance de la nouvelle hypothèse, il faut bien se garder de la regarder comme une chose démontrée; il croit que ceux qui pensent autrement n'ont pas étudié la chose à fond: *Quibus aliud videtur, rem penitus non attigerunt.* Il mourut en 1576, à 62 ans. On a de lui des *Éphémérides*, selon les principes de Copernic; et plusieurs autres *ouvrages* sur la physique, la géométrie et l'astronomie: ils ont eu du cours autrefois.

† JOANNET (Claude), né à Dole le 11 juillet 1716, se fit d'abord jésuite. Mais sa mauvaise santé l'ayant forcé d'abandonner la société, il vint à Paris, où il commença un journal religieux, sous le titre de *Lettres sur les ouvrages de piété, ou Journal chrétien.* Ce journal parut pendant dix ans; il était dédié à la reine, et n'était destiné qu'à faire connaître les livres religieux, et à combattre l'incrédulité moderne. L'abbé Joannet, fatigué du peu de succès de ses travaux et des nombreuses attaques dont il fut assailli, abandonna la rédaction de son journal, et passa le reste de sa vie dans la retraite. Il était membre des académies de Nancy et de Besançon. On a de lui, outre son journal, composé de 40 vol. in-

12, depuis 1754 jusqu'en 1764, *Eléments de la poésie française*, 3 vol. in-12. L'abbé Sabatier, qui a consacré un article à l'abbé Joannet dans ses Siècles littéraires, tom. 2, pag. 453, trouve dans cet ouvrage des réflexions judicieuses, une critique fine, des règles sûres, et le caractère d'un bon poète tracé avec discernement et avec goût. Il reproche aux encyclopédistes d'avoir extrait beaucoup d'articles de cet ouvrage sans nommer l'auteur. *Les bêtes mieux connues*, 2 vol. in-12. L'auteur est du sentiment de Descartes qu'il soutient par des raisons solides. *De la connaissance de l'homme dans son être et dans ses rapports*, 2 vol. in-8° : ouvrage d'une métaphysique embarrassée, obscure, et mal écrit. L'abbé Joannet mourut à Paris en 1789.

JOANNITZ. *Voy.* CALO-JEAN.

JOAPHAR, ou ABOUGIAFAR, philosophe arabe, contemporain d'Averroës, est le même, selon quelques-uns, qu'Avicennes. Il composa dans le XIIe siècle le *roman* philosophique de *Haï, fils de Jockdhan*, dans lequel il règne une fiction ingénieuse. L'auteur y montre, en la personne de son héros, par quels degrés on peut s'élever de la connaissance des choses naturelles à celle des surnaturelles. Edouard Pococke, le fils, a donné une bonne version latine de cet ouvrage, sous le titre de *Philosophus autodidactus*, ou *Le philosophe instruit par lui-même*. Cet auteur est appelé par quelques-uns *Jaaphar ben Tophail*.

JOAS, fils d'Ochosias, roi de Juda, échappa, par les soins de Josabeth, sa tante, à la fureur d'Athalie, sa grand'mère, qui avait fait égorger tous les princes de la maison royale. Il fut élevé dans le temple sous les yeux du grand prêtre Joïada, mari de Josabeth. Quand le jeune prince eut atteint sa septième année, Joïada le fit reconnaître secrètement pour roi par les principaux officiers de la garde du temple. Athalie, qui avait usurpé la couronne, fut mise à mort l'an 883 avant Jésus-Christ. Tant que Joas fut conduit par le pontife Joïada, il gouverna avec sagesse; mais lorsque ce saint homme fut mort, le jeune roi, séduit par les flatteurs, adora les idoles. Zacharie, fils de Joïada, et qui avait succédé à son père dans la grande prêtrise, reprit le roi de ses impiétés; mais Joas, oubliant ce qu'il devait à son bienfaiteur, fit lapider son fils dans le parvis du temple. Dieu, pour punir ce crime, rendit la suite de la vie de ce prince aussi triste que le commencement avait été heureux. Les Syriens, avec une petite poignée de gens, défirent son armée, et le traitèrent lui-même avec la dernière ignominie. Après être sorti de leurs mains, accablé de cruelles maladies, il n'eut pas même la consolation de mourir paisiblement; trois de ses serviteurs l'assassinèrent dans son lit : ainsi fut vengé le sang du fils de Joïada, qu'il avait répandu. Ce prince régna 40 ans, et mourut l'an 843 avant Jésus-Christ. Le rétablissement de Joas sur le trône de Judas, a fourni le sujet de la tragédie d'*Athalie*, chef-d'œuvre de Racine. Le Poëte Hardy et Métastase avaient aussi composé, l'un une tragédie l'autre un *oratorio* sous le titre de *Joas*.

JOAS, fils de Joachas, roi d'Israël, succéda à son père dans le royaume qu'il avait déjà gouverné deux ans avec lui. Il imita l'impiété de Jéroboham, et ce-

pendant conserva beaucoup de vénération pour le saint prophète Elisée. Ce dernier étant tombé malade de la maladie dont il mourut, Joas vint le voir, et parut affligé de le perdre. L'homme de Dieu, pour le récompenser de ce bon office, lui dit de prendre des flèches et d'en frapper la terre. Comme il ne frappa que trois fois, le prophète lui dit que s'il avait été jusqu'à la septième, il aurait entièrement ruiné la Syrie. Joas gagna contre Bénadad les trois batailles qu'Élisée avait prédites, et réunit au royaume d'Israël les villes que les rois d'Assyrie en avaient démembrées. Amasias, roi de Juda, ayant déclaré la guerre à celui-ci, Joas le battit, prit Jérusalem, et fit le roi lui-même prisonnier. Il le laissa libre, à condition qu'il lui paierait un tribut, et il revint triomphant à Samarie, chargé d'un butin considérable. Il y mourut en paix, peu de temps après cette victoire, et après un règne de 16 ans, l'an 826 avant Jésus-Christ.

JOATHAM, le plus jeune des fils de Gédéon, échappa au carnage qu'Abimélech, fils naturel de Gédéon, fit de ses autres frères. Du haut d'une montagne, il prédit aux Sichimites les maux qui les attendaient, pour avoir élu Abimélech, l'an 1233 avant J.-C. Pour leur rendre leur ingratitude plus sensible, il se servit de l'ingénieux *Apologue* du figuier, de la vigne, de l'olivier et du buisson.

JOATHAM, fils et successeur d'Ozias, autrement Azarias, 759 ans avant Jésus-Christ, prit le maniement des affaires, à cause de la lèpre qui séparait son père de la compagnie des autres hommes. Il ne voulut pas prendre le nom de roi tant que son père vécut. Il fut fort aimé de ses sujets, pieux, magnifique et bon guerrier. Il remporta plusieurs victoires, remit Jérusalem dans son premier éclat, imposa un tribut aux Ammonites, et mourut l'an 742 avant J.-C., après un règne de 16 ans, en comptant les dix pendant lesquels il fut associé à son père.

JOB, célèbre patriarche, naquit dans le pays de Hus, entre l'Idumée et l'Arabie, vers l'an 1700 avant J.-C. C'était un homme juste, qui élevait ses enfants dans la vertu, et offrait des sacrifices à l'Être suprême. Pour éprouver ce saint homme, Dieu permit que tous ces biens lui fussent enlevés, et que ses enfants fussent écrasés sous les ruines d'une maison, tandis qu'ils étaient à table. Tous ces fléaux arrivèrent dans le même moment, et Job en reçut les nouvelles avec une patience admirable. « Dieu me l'a donné, Dieu » me l'a ôté, dit-il; il n'est arrivé » que ce qui lui a plu : que son » saint nom soit béni ! » Le Démon, à qui Dieu avait permis de tenter son serviteur, fut au désespoir de la constance que Job opposait à sa malice. Il crut la vaincre en l'affligeant d'une lèpre épouvantable qui lui couvrait tout le corps. Le saint homme se vit réduit à s'asseoir sur un fumier, et à racler avec des morceaux de pots cassés le pus qui sortait de ses plaies. Le Démon ne lui laissa que sa femme, pour augmenter sa douleur et tendre un piége à sa vertu. Elle vint insulter à sa piété, et traiter sa patience d'imbécillité; mais son époux se contenta de lui répondre : « Vous avez parlé com- » me une femme insensée : puis-

» que nous avons reçu les biens » de la main de Dieu, pourquoi » n'en recevrions-nous pas aussi » les maux? » Trois de ses amis, Eliphaz, Baldad et Sophar, vinrent aussi le visiter, et furent pour Job des consolateurs importuns. Ne distinguant pas les maux que Dieu envoie à ses amis pour les éprouver, de ceux dont il punit les méchants, ils le soupçonnèrent de l'avoir mérité. Job, convaincu de son innocence, leur prouva que Dieu affligeait quelquefois les justes pour les éprouver, les humilier, les perfectionner, ou pour quelque autre raison inconnue aux hommes. Le Seigneur prit enfin la défense de son fidèle serviteur, et rendit à Job d'autres enfants, une parfaite santé, et plus de biens et de richesses qu'il ne lui en avait ôté. Il mourut vers l'an 1500 avant J.-C., à 211 ans. Quelques auteurs ont douté de l'existence de Job, et ont prétendu que le livre qui porte son nom est moins une histoire véritable qu'une parabole. Mais ce sentiment est contraire, 1° à Ezéchiel et à Tobie, qui parlent de ce saint homme comme d'un homme véritable; 2° à saint Jacques, qui le propose aux chrétiens comme un modèle de la patience avec laquelle ils doivent souffrir les maux; 3° à l'autorité de la tradition des Juifs et de celle des chrétiens. Quelques-uns attribuent le livre de Job à Moïse, d'autres à lui-même, d'autres à Isaïe, et il est difficile de décider cette question. Il est écrit en langue hébraïque, mêlée de plusieurs expressions arabes, ce qui le rend quelquefois obscur. Il est en vers, et l'antiquité ne nous offre point de poésie plus riche, plus relevée, plus touchante que celle-ci. Les vers ne sont pas assujettis à une cadence réglée, mais ils sont animés par le feu du génie, par les expressions nobles et hardies, qui font l'âme de la poésie d'Homère et de Virgile. Bacon admirait les profondes connaissances en philosophie et en physique renfermées dans ce livre. *Si quis eximium illum Jobi librum diligenter evolverit, plenum illum et tanquam gravidum naturalis philosophiæ mysteriis deprehendet: exempli gratiâ, circa cosmographiam, et rotunditatem terræ, circa astronomiam et asterismos, circa generationem, rem metallicam*, etc., *De augm. cient.*, pag. 25. On y trouve de plus des maximes d'une sagesse profonde et sublime, de grandes et magnifiques idées de la Divinité, qu'on chercherait en vain chez les anciens poètes abandonnés à leur imagination et aux rêves d'une ridicule mythologie. Toutes les expressions de Job dans la peinture qu'il fait de ses malheurs ne doivent pas être prises dans le sens rigoureux de la lettre. Il paraît que le saint homme a donné quelquefois à sa douleur un essor trop vif, et qu'il se reproche cette faute au chap. 39 et 42. Nous avons de savants *Commentaires* sur le livre de Job, mais il y en a peu qui se fassent lire avec plus de plaisir et d'édification que celui de l'abbé Duguet, quoique l'auteur ne s'attache pas toujours assez au sens littéral; défaut qu'il répare par une érudition bien amenée, un style plein d'onction, des applications et des allusions aussi heureuses que remplies de piété. [M. de Genoude a donné une traduction fidèle et élégante du livre de Job,

et M. de la Martine en a tiré le sujet de plusieurs belles strophes; nous en citerons deux pour faire connaître le talent de l'auteur :

Ah! périsse à jamais le jour qui m'a vu naître!
. . . .
. . . .
Que du nombre des jours Dieu pour jamais l'efface,
Que toujours obscurci des ombres du trépas,
Ce jour parmi les jours ne trouve plus sa place,
Qu'il soit comme s'il n'était pas!

Maintenant dans l'oubli, je dormirais encore,
Et j'achèverais mon sommeil
Dans cette longue nuit qui n'aura point d'aurore,
Avec ces conquérants que la terre dévore,
Avec le fruit conçu qui meurt avant d'éclore,
Et qui n'a pas vu le soleil.

JOBERT (Louis), jésuite parisien, littérateur et prédicateur, né en 1637, mort dans sa patrie en 1719, à 72 ans, est célébre par sa *Science des médailles*, réimprimée en 1739, en 2 vol. in-12, par les soins de de la Bastie, mort en 1742, qui l'a enrichie d'un grand nombre d'observations. Le P. Jobert a fait aussi quelques livres de piété.

JOCASTE *V.* Œdipe.

JOCONDE, ou Juconde. *Voy.* Giocondo.

JODELLE (Etienne), sieur de Limodin, né à Paris en 1532, fut l'un des poètes de la *Pléiade*, imaginée par Ronsard. Sa *Cléopâtre* est la première de toutes les tragédies françaises. Point d'action, point de jeu, grands et mauvais discours partout. *Didon* suivit *Cléopâtre*, et fut aussi applaudie, quoiqu'elle ne valût pas mieux. Il donna encore des Comédies, un peu moins mauvaises que ses Tragédies. Henri II l'honora de ses bienfaits; mais ce poète, qui faisait consister la philosophie à vivre dans les plaisirs et à dédaigner les grandeurs, négligea de faire sa cour, et mourut dans la misère en 1573, à 41 ans. Le *Recueil* de ses poésies fut imprimé à Paris, en 1574, in-4°; et à Lyon en 1597, in-12. On y trouve : 1° ses deux tragédies, *Cléopâtre* et *Didon;* 2° *Eugène*, comédie; 3° des *Sonnets*, des *Chansons*, des *Odes*, des *Élégies*, etc. Quoique ses poésies françaises aient été estimées de son temps, il faut avoir aujourd'hui beaucoup de patience pour les lire. Nicolas Bourbon, qui eut cette patience, d'après la réputation de Jodelle, mit ces mots à la tête : *Minuit præsentia famam.* Il n'en est pas de même de ses poésies latines. Le style en est pur, plus coulant et de meilleur goût. Jodelle s'était rendu habile dans les langues grecque et latine; il avait du goût pour les arts, et l'on assure qu'il entendait bien l'architecture, la peinture et la sculpture. [Sa *Cléopâtre* fut jouée en 1552, à Reims, puis au collége de Boncour, en présence de Henri II, qui fit présent à Jodelle de 500 écus. L'auteur y jouait le rôle de Cléopâtre, et les autres rôles étaient remplis par ses amis.]

JOEL, fils de Phatuel, et le second des douze petits prophètes, prophétisa vers l'an 789 avant Jésus-Christ. Sa *Prophétie*, écrite d'un style véhément, expressif et figuré, regarde particulièrement la dévastation de la Judée par les Chaldéens, et sous ce type, la destruction de Jérusalem par les Romains, la fin du monde, le jugement universel, les peines de l'enfer pour les réprouvés, et la gloire éternelle pour les justes. Saint Pierre, dans les Actes des Apôtres, en applique un passage considérable à la révolution qui établit le christianisme sur la terre. Sa *Prophétie* est en hébreu, et est divisée en trois chapitres. On trouve dans les commentateurs

des petits prophètes d'excellentes dissertations sur la prophétie de Joel. On distingue surtout celles de saint Jérôme, de dom Calmet, de Joubert, etc.

JOHNSON (Benjamin), plus connu sous le nom de BEN-JONSON, célèbre poète anglais, fils d'un ecclésiastique de Westminster, naquit en 1574, et cultiva les muses dès son enfance. Il fut d'abord soldat, puis comédien, et enfin auteur. Shakespeare, ayant eu occasion de le connaitre, lui donna son amitié et le protégea. Johnson fut le premier poète comique de sa nation qui mit un peu de régularité et de bienséance sur le théâtre. Il réussit principalement dans la comédie. Il était forcé dans la tragédie, et celles qui nous restent de lui sont assez peu de chose. Elles manquent souvent de goût, d'élégance, et surtout de correction. Copiste des anciens, il traduisit en vers anglais les plus beaux morceaux des auteurs grecs et romains. Ce poète mourut dans la pauvreté en 1737, à 63 ans. Ayant fait demander quelques secours à Charles Ier, ce prince lui envoya une gratification modique. « Je » suis logé à l'étroit, dit-il à ce» lui qui lui remit la somme; » mais je vois, par l'étendue de » cette faveur, que l'ame de sa » majesté n'est pas logée plus au » large. » On ne mit que ces mots sur son tombeau : *O rare Ben Johnson!* Le recueil de ses ouvrage parut à Londres, 1716, en 6 vol. in-8°, et 1756, 7 vol. in-8°. [Il écrivit plus de 50 pièces, parmi lesquelles on cite encore *Catilina*, *Le Renard* ou *Volpone*, *Chaque homme dans son caractère*, *Chaque femme hors de son caractère*. On admirait son talent, et on haïssait son caractère vain et satyrique, accompagné de mœurs désordonnées.] — Il faut le distinguer de Thomas JOHNSON, auteur de quelques ouvrages de littérature, entre autres de *Notes* assez estimées sur quelques tragédies ds Sophocle, et qui mourut vers l'an 1730.

JOHNSON (Samuel), né dans le comté de Warwick en 1649, d'abord curé de Corringham, quitta sa cure pour se mêler de politique; il fut condamné à une amende de 500 marcs et à la prison jusqu'au paiement de cette somme, pour avoir composé contre le duc d'Yorck, depuis Jacques II, un libelle furieux, sous le titre de *Julien l'Apostat*; mais le roi Guillaume cassa cette sentence, le fit élargir, et lui accorda de fortes pensions. Ses ouvrages ont été recueillis en 2 vol. in-fol., à Londres. Ils roulent sur la politique et la jurisprudence anglaise. Son *Traité sur la grande Charte*, qu'on trouve dans ce recueil, est curieux.

JOHNSON (Samuel), né à Litchfield, dans le comté de Stafford, en 1709 se fit connaître par plusieurs ouvrages, et principalement par le *Gentleman' magazine*, journal estimé de ses compatriotes, qui contribua beaucoup à fixer alors une langue qui jusque là n'avait pas paru avoir de règles sûres et uniformes. Un ouvrage tout différent, intitulé *The Rambler*, ou *Le Rôdeur*, dans le goût du Spectateur d'Adisson, a eu aussi beaucoup de succès, ainsi que le *The Idler*, ou *L'Oisif*. On a encore de lui : 1° un *Voyage en Ecosse et aux îles Hébrides*, ouvrage curieux et plein d'humeur contre les Ecos-

sais; 2° des *Vies des principaux poètes anglais*, remplies de détails intéressants, et d'une excellente littérature; 3° d'autres ouvrages en prose moins importants, et plusieurs pièces de poésie, où il y a de l'esprit et du talent poétique. Cependant quelques allégories, insérées dans le *Rambler*, prouvent que l'auteur avait une imagination riante et quelquefois poétique. M. Boulard a publié une traduction française de morceaux choisis du *Rambler*, 1785, in-12. Johnson mourut à Londres en 1784. Milord Chesterfield en a fait le portrait suivant : « Il y a un homme dont » je reconnais, j'estime et j'admire le caractère moral, les » profondes connaissances et le » talent supérieur; mais il m'est » si impossible de l'aimer, que » j'ai presque la fièvre quand je » le rencontre dans une société. » Sa figure, sans être repoussante, » semble faite pour jeter de la » disgrâce et du ridicule sur la » forme humaine. Sans égard à » aucune des bienséances de la » vie sociale, il prend tout, il » fait tout à contre-temps. Il » dispute avec chaleur, sans aucune considération pour le » rang, l'état et le caractère de » ceux avec qui il dispute. Ignorant absolument toutes les » nuances du respect et de la familiarité, il a le même ton et » les mêmes manières avec ses » supérieurs, ses égaux et ses » inférieurs; et il est par conséquent absurde avec au moins » deux de ces trois classes d'hommes. Serait-il possible d'aimer » un tel homme? Non; tout ce que » je puis faire est de le regarder » comme un respectable hottentot. » [Johnson néanmoins était chrétien fervent, et très attaché à la maison des Stuarts; et tous les écrits philosophiques de l'époque où il vivait ne portèrent aucune atteinte à sa croyance. Son roman de *Rasselas*, traduit dans presque toutes les langues, eut un succès prodigieux, à la même époque que parut *Candide*, roman de Voltaire (avec qui Johnson avait eu quelques démêlés). Le fond de ces deux romans est le même; mais Voltaire semble se faire une arme contre la Providence des maux qui affligent l'humanité, tandis que l'auteur anglais dirige les pensées du lecteur vers un meilleur avenir. A sa mort, les personnes les plus distinguées de la cour et de la ville accompagnèrent son cercueil. Il fut enterré à Westminster, auprès de Garrick.]

JOHNSON. *Voyez* Behn.

JOHNSTON (Arthur), né à Casbieken, près Aberdeen, en Ecosse, passa une partie de sa vie à voyager, il fut reçu docteur en médecine à Padoue, revint dans sa patrie en 1632, et mourut à Oxford en 1641. Sa *Paraphrase des Psaumes* en vers latins, souvent réimprimée, lui a acquis une espèce de célébrité, mais qui n'approche pas de celle que Buchanan a si bien méritée dans le même genre.

JOHNSTON (Jean), naturaliste, né à Sambter, dans la grande Pologne, en 1603, parcourut tous les pays de l'Europe, et mourut dans sa terre de Ziebendorf, dans le duché de Lignitz en Silésie, l'an 1675. On a de lui plusieurs ouvrages, parmi lesquels on distingue ses *Histoires des poissons*, *des oiseaux*, *des quadrupèdes*, *des arbres*, etc., en 5 vol. in-fol., 1550, 1553 et 1662. Cette édition, qui est la

première, est aussi rare que recherchée. Ce livre est en latin. On a encore de lui un traité *De arboribus et fructibus*, Francfort-sur-le-Mein, 1662, in-fol. C'est de toutes les productions de cet infatigable naturaliste, la meilleure et la moins conmmune. Tous ses ouvrages ont été réimprimés en 10 tom. in-fol., 1755 à 1768. — Il ne faut pas le confondre avec Guillaume Johnston, Ecossais, mort en 1609, dont on a un *Abrégé* de l'Histoire de Sleidan.

JOIADA, grand-prêtre des Juifs, éleva avec soin Joas, fils du roi Ochosias, dans le temple, le plaça sur le trône de ses pères, fit mettre à mort la reine Athalie, qui avait usurpé le sceptre de David, renouvela l'alliance de Juda avec le Seigneur, l'an 883, mourut peu après, et fut inhumé par ordre de Joas, en considération de ses services, dans le sépulcre des rois de Jérusalem. *Voyez* Joas, roi de Juda, et Josabeth.

JOINVILLE (Jean, sire de), sénéchal de Champagne, d'une des plus anciennes maisons de cette province, était fils de Simon, sire de Joinville et de Vaucouleurs, et de Béatrix de Bourgogne, fille d'Etienne III, comte de Bourgogne. Il fut un des principaux seigneurs de la cour de saint-Louis, qu'il suivit dans toutes ses expéditions militaires. Comme il ne savait pas moins se servir de la plume que de l'épée, il écrivit la *Vie* de ce monarque. Nous avons un grand nombre d'éditions de cet ouvrage, entre autres, une excellente par les soins de Charles du Cange, qui la publia avec de savantes observations en 1668. Il faut consulter à ce sujet la *Dissertation* du baron de Bimard de la Bastie, sur la *Vie* de saint Louis, écrite par Joinville, dans le tome 15 des Mémoires de l'académie des inscriptions, p. 692; et l'addition du même à cette Dissertation, dans les mêmes *Mémoires*, p. 736 et suiv. On a recouvré depuis quelques années un manuscrit de la *Vie* de saint Louis, par le sire de Joinville, plus authentique et plus exact que ceux qu'on a connus jusqu'ici. Ce manuscrit est à la bibliothèque du roi. M. L'abbé Sallier l'a fait connaître dans une curieuse *Dissertation* qu'il lut à ce sujet à l'académie des belles-lettres, le 12 novembre 1748; et on l'a suivi dans l'édition de 1761. Le roi saint Louis se servait du sire de Joinville pour rendre la justice à sa porte. Joinville en parle lui-même dans la *Vie* de ce monarque. « Il avait » coutume, dit-il, de nous envoyer, les sieurs de Nesle, de » Soissons et moi, ouïr les plaids » de la porte, et puis il nous envoyait quérir, et demandait » comme tout se portait, et s'il » y avait aucune affaire qu'on » pût dépêcher sans lui; et, plusieurs fois, selon notre rapport, » il envoyait quérir les plaidoyants, et les contenait, les » mettant en raison et en droiture. » On voit, par ce passage tiré de l'ancienne édition, que le français de l'Histoire de Joinville n'est pas le même que celui que parlait ce seigneur; il se trouve sans altération dans la nouvelle édition de 1771, in-fol., de l'imprimerie royale, donnée par Melot, garde de la bibliothèque du roi. Joinville mourut vers 1318, âgé de près de 90 ans, avec la réputation d'un courtisan aimable, d'un mili-

taire courageux, d'un seigneur vertueux. Il avait l'esprit vif, l'humeur gaie, l'âme noble, les sentiments élevés. On trouve, au tome 7, page 513 de la *Vie des saints* par Godescard, une intéressante notice sur Joinville et ses Mémoires. [Pendant sa longue carrière, Joinville avait vu régner six rois de France.]

JOLY (Claude), né à Paris en 1607, chanoine de la cathédrale en 1631, fit deux voyages, l'un à Munster et l'autre à Rome. De retour à Paris, il fut fait official et grand-chantre. Il parvint jusqu'à l'âge de 93 ans, sans avoir éprouvé les infirmités de la vieillesse, lorsqu'il tomba dans un trou fait dans l'église de Notre-Dame pour la construction du grand autel. Il mourut de cette chute en 1700, après avoir légué sa nombreuse bibliothèque à son chapitre. Les agréments de son caractère, la candeur de ses mœurs, son exacte probité, et ses autres vertus, le firent long-temps regretter. Il dut sa longue vieillesse à un régime exact, à son enjouement tempéré par la prudence. Ses principaux ouvrages sont : 1° *Traité des restitutions des grands*, 1680, in-12; 2° *Traité historique des écoles épiscopales*, 1678, in-12; 3° *Voyage de Munster en Westphalie*, 1672, in-12; 4° *Recueil des Maximes véritables et importantes pour l'institution du roi, contre la fausse et pernicieuse politique du cardinal Mazarin*, 1655, in-12. Cet ouvrage, écrit avec vivacité et hardiesse, réimprimé en 1663, avec deux *Lettres* apologétiques de l'ouvrage même, fut brûlé par la main du bourreau en 1665. L'auteur fit imprimer un autre livre relatif à celui-ci; il est intitulé : *Codicille d'or*. C'est un recueil de maximes pour l'éducation d'un prince chrétien, tirées d'Erasme et d'autres auteurs. 5° *De l'état de mariage;* 6° *Traditio antiqua Ecclesiarum Franciæ circa assumptionem* B. MARIÆ, Sens, 1672, in-12; 7° *De reformandis horis canonicis*, 1644 et 1675, in-12; 8° *De verbis Usuardi circa assumptionem B. M. Virginis*, Sens, 1669, in-12, avec une *Lettre* apologétique en latin, pour la défense de cet ouvrage, Rouen, 1670, in-12. Presque tous les ouvrages de ce pieux chanoine sont curieux et peu connus.

JOLY (Claude), né à Buri dans le diocèse de Verdun, d'abord curé de Saint-Nicolas-des-Champs à Paris, ensuite évêque de Saint-Pol-de-Léon, et enfin d'Agen, mourut en 1678, à 68 ans, après avoir occupé avec distinction les principales chaires des provinces et de la capitale. Les huit vol. in-8° de *Prônes* et de *Sermons* qui nous restent de lui furent rédigés après sa mort par Richard, avocat. Ils sont écrits avec plus de solidité que d'imagination. Le pieux évêque ne jetait sur le papier que son exorde, son dessein et ses preuves, et s'abandonnait pour tout le reste aux mouvements de son cœur. On a encore de lui les *Devoirs du chrétien*, in-12, 1719. Ce fut lui qui obtint l'arrêt célèbre du 4 mars 1669, qui règle la discipline du royaume sur l'approbation des réguliers, pour l'administration du sacrement de pénitence.

JOLY (Gui), conseiller du roi au Châtelet, fut nommé en 1652 syndic des rentiers de l'hôtel de ville de Paris. Il suivit long-temps le cardinal de Retz, et lui fut attaché dans sa faveur

et dans ses disgrâces; mais ayant refusé de le suivre à Rome, il fut obligé de le quitter. Joly a laissé des *Mémoires depuis* 1648 *jusqu'en* 1665. Si l'on en excepte la fin, ils ne sont proprement qu'un abrégé de ceux de son maître, qu'il peint avec assez de vérité. Joly y paraît plus sage dans ses discours, plus prudent dans sa conduite, plus fixe dans ses principes, plus constant dans ses résolutions. Ses *Memoires*, qui forment 2 vol. in-12, ont été réunis avec ceux du cardinal de Retz. On a encore de lui : 1° quelques *Traités* composés par ordre de la cour, *pour la défense des droits de la reine*, contre Pierre Stockmans, célèbre jurisconsulte (*voyez* ce nom); 2° *Les Intrigues de la paix*, et les *Négociations* faites à la cour par les amis de M. le Prince, depuis sa retraite en Guyenne, in-fol., 1652; 3° une *Suite* de ces mêmes intrigues, 1652, in-4°, etc.

JOLY (Guillaume), lieutenant général de la connétablie et maréchaussée de France, mort en 1613, est auteur : 1° d'un *Traité de la justice militaire de France*, in-8°; 2° de la *Vie de Guy Coquille*, célèbre jurisconsulte.

JOLY (Antoine), censeur-royal, né à Paris en 1672, débuta par quelques pièces de théâtre, et se fit connaître ensuite plus avantageusement par des *Éditions* de Molière, in-4°; de Corneille, in-12; de Racine, in-12; et de Montfleury, in-12. Il a laissé un ouvrage considérable, intitulé *Le nouveau et grand Cérémonial de France*, gros in-fol., déposé à la bibliothèque du roi.

JOLY (Jean-Pierre de), avocat au parlement de Paris, et doyen du conseil de M. le duc d'Orléans, naquit à Milhau en Rouergue l'an 1694, et mourut subitement à Paris en 1774. Nous avons de lui une *Traduction française*, in-8°, des Pensées de l'empereur Marc-Antonin, et une *Édition* très exacte du texte grec de ces Pensées.

† JOLY (N.), sculpteur, élève du célèbre Girardon, naquit à Troyes en Champagne vers 1690. Il a exécuté plusieurs ouvrages estimés, entre autres la statue équestre de Louis XIV, qu'on admirait à Montpellier, et qui décorait la place du Peirou de cette ville. Les états du Languedoc lui avaient fait en récompense une pension de 3,000 livres. Il est mort vers l'an 1760.

† JOLY (N.), doyen de l'église de Langres, né à Dijon, était président de la chambre des comptes de Bourgogne. On a de lui : 1° *La Religion chrétienne éclairée*; 2° *Traité du mal*; 3° *Traité des anges*; 4° *Bayle réfuté*.

† JOLY (Philippe-Louis), savant philologue et chanoine de la Chapelle-aux-Riches de Dijon, naquit dans cette ville vers 1680, et publia : 1° *Eloge historique de l'abbé Papillon*, 1738, in-8°; 2° *Remarques critiques sur le Dictionnaire de Bayle*, Paris, 1752, 2 vol. in-fol. Cet ouvrage, sagement écrit et très-estimé, est un des contre-poisons les plus efficaces de la dangereuse doctrine de ce philosophe; 3° *Traité de la versification*, qui se trouve dans la nouvelle édition du *Dictionnaire des Rimes*; 4° *Eloges de quelques auteurs français*, Dijon, 1742, in-8°. De ces éloges il faut en ex-

cepter trois qui ne sont pas de l'abbé Joly ; savoir, ceux de Daléchamps et de M. de Méré, par Michaud, et de Montaigne, par le président Bouhier. 5° Plusieurs articles intéressants dans le Journal des savants et dans les nouveaux Mémoires de l'abbé d'Artigny. Il a en outre publié la *Bibliothèque des auteurs de Bourgogne*, de l'abbé Papillon, 2 vol. in-fol.; une *Edition* des Nouvelles poésies de La Monnaie, 1745; et une autre des Mémoires historiques, critiques et littéraires de David-Augustin Bruéys, 1751. L'abbé Joly occupe une place distinguée parmi nos bons écrivains. Il mourut dans sa patrie vers 1755.

† JOLY (Le P. Joseph-Romain), capucin, né à Saint-Claude en Franche-Comté, le 15 mars 1715, fit ses humanités dans sa ville natale au collége qu'y avait fondé, plus de deux cents ans auparavant, un ecclésiastique de sa famille, l'une des plus anciennes de Saint-Claude. Il alla faire sa philosophie chez les carmes réformés; s'étant décidé pour l'état monastique, il alla prendre l'habit de saint François dans le couvent des capucins de Pontarlier. La nature l'avait doué d'heureuses dispositions, et surtout d'une extrême facilité d'esprit qui lui permettait d'embrasser tous les genres de science et de littérature. Il cultivait à la fois l'éloquence, la poésie, l'histoire, la critique, la métaphysique, la théologie, les sciences naturelles, les arts, et produisait avec une incroyable fécondité des ouvrages sur toutes les branches des connaissances humaines. Ce n'était pas à beaucoup près des chefs-d'œuvre; mais tels que sont ces ouvrages, ils supposent néanmoins du talent, de l'érudition et du travail. On a du père Joseph-Romain des *Compositions historiques*, des *Satires*, des *Contes*, un *Poème épique*, des *Epigrammes*, des *Lettres*, des *Cantiques*, des *Tragédies*. De cette liste nombreuse nous nous contenterons de citer les ouvrages suivants, dont quelques-uns sont restés inédits : 1° *Dissertations où l'on examine celle qui a remporté le prix de l'académie de Besançon en* 1754; 2° *Histoire de l'image miraculeuse de Notre-Dame d'Onnoz, près d'Orgelet en Franche-Comté*, 1757, in-12; 3° *Le Diable cosmopolite*, poème, 1760, in-8°; 4° *Lettre sur les spectacles, à mademoiselle Clairon*, 1762, in-8°; 5° *Histoire de la prédication*, 1767, in-12; 6° *Conférence pour servir à l'instruction du peuple*, 1768, 6 vol; 7° *Conférences sur les mystères*, 1771, 3 vol. in-12; 8° *Dictionnaire de morale philosophique*, 2 vol. in-8°, 1771; 9° *La Géographie sacrée, ou les Monuments de l'histoire sainte*; 10° *Notice touchant l'ordre de Saint-François, à l'occasion de l'élection de Clément XIV*, dans le Mercure; 11° *L'ancienne Géographie universelle comparée à la moderne*, avec les cartes; 12° *La Franche-Comté ancienne et moderne*, avec une carte des provinces helvétique et séquanoise; 13° *L'Egyptiade, ou le Voyage de saint François d'Assise à la cour du roi d'Egypte*, poème épique en 12 chants, nouvelle édition, 1785, in-12; 14° *Placide*, tragédie en vers et en cinq actes; 15° *Le Phaëton*, en vers; 16° *Lettre sur la manière de prendre la reine des abeilles*, dans le

Mercure d'août 1770; 17° *Lettre sur le sabbat des sorciers*, dans l'Année littéraire en 1765; 18° *Lettre à un docteur en médecine sur sa relation des convulsionnaires;* 19° *Lettre* à l'occasion du Bélisaire de Marmontel, *touchant les fausses citations;* 20° *Lettre sur la primatie de Lyon;* 21° *Dissertation où l'on répond à la question suivante*, proposée par l'académie de Berne: *Quel est le peuple le plus heureux?* L'auteur se décide en faveur des Hottentots. Que l'on ajoute à cela des *Opuscules touchant les lampes à réverbère*, 38 *Satires*, 160 tant *Contes* qu'*Epigrammes* et *Poésies*, et l'on se formera une idée des travaux du père Joseph-Romain. Ceux qui voudront les connaître plus en détail peuvent consulter la France littéraire, à son article, tom. 3 et 4. Ce religieux survécut à son institut, et mourut à Paris en 1805, âgé de 90 ans. Il était de l'académie des Arcades de Rome.

† JOLY DE BÉVY (Louis-Philibert), naquit, le 23 mai 1736, à Dijon, où il devint président à mortier au parlement. Lors de la révolution, il eut à souffrir les persécutions auxquelles furent exposés presque tous ses confrères; Joly se déclara néanmoins en faveur des prêtres qui refusèrent de prêter le serment appelé *civique*. Il soutint quelques années après des opinions contraires à l'esprit du concordat de 1801, sur lequel, en 1815, on a reconstitué l'Église de France. Joly de Bévy était aussi savant dans la jurisprudence que dans les canons; il est mort dans sa patrie, le 21 février 1822. Il a laissé: 1° *De la nouvelle Église de France*, Paris, Michaud, 1816, in-8°; 2° *Nouvelle Traduction des livres de l'Imitation de J.-C.*, Dijon, Fantin, 1816, in-12, deuxième édition; avec les textes de l'Écriture sainte, ibid., 1821, in-8°; troisième édition, ibid, 1822, in-8°; 3° *Prières à l'usage des fidèles, dans les temps d'affliction et de calamités, tirées des Psaumes de David et des Cantiques, etc., traduction de J.-F. La Harpe*, avec des extraits du *Commentaire des Psaumes du P. Berthier*, ibid., 1817, in-12 de cent quatre-vingt-sept pages (l'édition, par ordre de l'auteur, est restée tout entière chez l'imprimeur); 4° *De l'Ordre de la noblesse et de son antiquité chez les Francs*, ibid., 1817, in-8°; 5° *Extrait du livre de M. Burke sur la révolution française*, ibid., 1819, in-8°; 6° *Sur Louis XIV*, ibid., 1820, in-8°; 7° *Instructions pour un pécheur qui, touché de Dieu, veut se convertir, tirées du Commentaire des Psaumes de David, par le P. Bouhier, suivies d'un récit motivé de la conversion d'un incrédule* (La Harpe) *qui fut longtemps un des plus renommés dans la secte philosophique, et auteur de ce récit*, ibid., 1820, in-8°. Joly de Bévy a été, en outre, éditeur, 1° du *Traité de la Péremption d'instance, par M. Melenet*, nouvelle édition, augmentée d'un traité de M. le président Bouhier, sur la même matière, 1787, in-8°; 2° *OEuvres de jurisprudence, de M. Bouhier, président à mortier au parlement de Dijon, de l'académie française; recueillies et mises en ordre, avec des notes et additions*, 1787-88, 2 vol. in-folio.

JOLY DE FLEURY (Guillaume-François), né à Paris en 1675, d'une ancienne famille de robe, originaire de Bourgogne, fut re-

çu avocat au parlement en 1695, devint avocat-général de la cour des aides en 1700, et avocat-général au parlement de Paris en 1705. D'Aguesseau ayant été fait chancelier de France en 1717, Joly de Fleury le remplaça dans sa charge de procureur-général, et mourut en 1756, dans sa 81e année, laissant plusieurs manuscrits : 1° des *Mémoires*, qui sont tous autant de traités sur les matières qu'ils embrassent; 2° des *Observations*, des *Remarques* et des *Notes* sur différentes parties du droit public français ; 3° les tomes 6 et 7 du Journal des audiences offrent quelques extraits de ses *Plaidoyers*.

† JOLY DE FLEURY (Omer), fils de Guillaume, naquit à Paris le 26 octobre 1715. Joly de Fleury remplit successivement les places de procureur-général et d'avocat-général au grand conseil et au parlement de Paris. Dans un temps où, par des productions impies, on sapait les fondements de la religion, il s'en montra le zélé défenseur, et la défendit avec autant de force que d'éloquence. L'abbé Chauvelin ayant dénoncé au parlement quelques ouvrages philosophiques, Joly de Fleury prononça, le 9 avril, son réquisitoire contre l'*Analyse de Bayle*, de l'abbé de Marsy ; l'*Histoire du peuple de Dieu*, du père Berruyer ; et contre *La Christiade*, espèce de roman sacré, de l'abbé de la Beaume. Joly de Fleury s'attacha moins à attaquer l'auteur de l'*Analyse* que le philosophe lui-même. « Bayle, dit-il, » trop connu par sa liberté de » penser, se déclara dans le der- » nier siècle l'apologiste du pyr- » rhonisme et de l'irréligion. » Ami de toutes les sectes, dont » il fait également l'éloge, il ap- » prend à suspendre sur tout son » jugement, parce qu'il n'admet » aucune certitude. Toujours en » garde contre les ennemis im- » placables de ses impiétés, il » répand comme furtivement ses » erreurs dans les articles des » *manichéens*, des *pauliciens*, » des *marcionites*, des *pyrrho-* » *niens*, etc. Les demi-savants, » croyant y trouver des preuves » invincibles contre la religion, » méprisent ces hommes dociles » et prudents qui font un usage » légitime de leur raison, et qui » pensent avec justice qu'une » raison droite conduit à la foi, » et qu'une foi pure perfectionne » la raison, etc... Voilà l'ébau- » che du Dictionnaire de Bayle. » Il méritait sans doute de ren- » trer dans les ténèbres d'où il » avait fait sortir tant d'autres » écrivains. Bayle avait renfermé » tant d'erreurs dans des volu- » mes immenses; il les avait ré- » pandues de tous côtés dans les » différents articles qui les com- » posent. L'acquisition de ses » œuvres était difficile, la lectu- » re trop longue, l'usage peu » commun. Les textes dont il » abuse pour autoriser l'incré- » dulité étaient placés comme au » hasard et sans ordre. La diffi- » culté de les suivre, de les lire » ensemble pouvait être un ob- » stacle aux progrès trop rapides » de l'impiété. Un rédacteur per- » vers, ennemi sans doute de » tout bien, prête honteusement » sa plume à l'impiété. Il pré- » sente aujourd'hui tout ce ve- » nin, comme dans une coupe; » il rapproche les textes sous des » titres analogues; il rassemble » toutes les obscénités, les his- » toires scandaleuses, les invec- » tives, et les blasphèmes de

» l'auteur : ce qui n'était pres-
» que accessible à personne de-
» vient à la portée de tout le
» monde. Quel scandale une sem-
» blable analyse n'offre-t-elle pas
» aux mœurs et à la religion ? »
Il jugea ensuite et avec une juste sévérité l'*Histoire du peuple de Dieu*. Le père Berthier, en parlant de ce livre et de son auteur, s'était déjà exprimé en ces termes : « Il ne se souvint pas
» (le P. Berruyer) qu'il travail-
» lait sur le livre le plus simple,
» le plus noble, le plus divin,
» le plus sanctifiant. Il en al-
» téra la simplicité par l'extrême
» abondance de son style, la no-
» blesse par une foule d'images
» et d'expressions peu convena-
» bles, la divinité par l'alliage
» de ses propres conceptions,
» l'édification par la méthode
» très condamnable de réduire
» quantité de leçons évangéli-
» ques aux seuls Juifs et aux
» événements qui les concer-
» nent. » L'avocat-général ne fut pas moins sévère pour la *Christiade*, où « l'auteur, dit-il, en
» se livrant à toute la fougue de
» son imagination, travestit l'E-
» vangile, prête à la Divinité le
» langage que les poètes mettent
» dans la bouche de leurs dieux,
» insère dans le récit des actions
» de Jésus-Christ des épisodes
» indécents, et copiés d'après
» ceux des héros de Virgile, etc. »
Sur le réquisitoire de l'avocat-général, intervint l'arrêt qui condamnait à être lacérés et brûlés par la main du bourreau les trois livres ci-dessus mentionnés. Le 23 janvier 1759, Joly de Fleury déféra et prononça un autre *réquisitoire* sur huit livres impies, au nombre desquels était la *Religinon naturelle*, *ou la loi naturelle* (ce livre parut sous ces deux titres). Voltaire, son auteur, en fut très indigné, et chercha, par des satires mordantes et des plaisanteries grosières, à jeter, quoique en vain, du ridicule sur l'avocat-général qui l'avait attaqué vigoureusement. Joly de Fleury remplit avec honneur les devoirs de sa charge. Il fut toujours l'irréconciliable ennemi des opinions philosophiques, dont il a pu voir les tristes résultats, car, après avoir traversé nos orages révolutionnaires, il est mort le 29 janvier 1810. Son fils a été le dernier procureur-général du parlement.

† JOMBERT (Charles-Antoine), libraire, et imprimeur à Paris, y était né en 1712, et mourut à Saint-Germain-en-Laye, en 1784. Il a laissé un *Catalogue des œuvres de Charles-Nicolas Cochin*, et un *Catalogue raisonné des OEuvres de Sébastien Leclerc*.

JON (Du). *Voyez* JUNIUS.

JONADAB, fils de Réchab, de la famille de Jéthro, beau-père de Moïse, aida Jéhu à exterminer le culte de Baal, et se rendit recommandable par la sainteté et l'austérité de sa vie. Il prescrivit à ses descendants un genre de vie très dur, et des privations pénibles, auxquelles la loi n'obligeait personne, mais qui tendaient d'elles-mêmes à une plus exacte et plus parfaite observation de la loi. Il leur défendit l'usage du vin, des maisons, de l'agriculture et la propriété d'aucun fonds, et il leur ordonna d'habiter sous des tentes. Les disciples de Jonadab s'appelèrent *Réchabites*, du nom de son père. Ils pratiquèrent la règle qu'il leur avait donnée, durant plus de 300 ans. La dernière année du règne de Joachim, roi de Juda,

Nabuchodonosor étant venu assiéger Jérusalem, les Réchabites furent obligés de quitter la campagne et de se retirer dans la ville, sans toutefois abandonner leur coutume de loger sous des tentes. Pendant le siége, Jérémie reçut l'ordre d'aller chercher les disciples de Réchab, de les faire entrer dans le temple, et de leur présenter du vin à boire. L'homme de Dieu exécuta cet ordre. Lorsqu'il leur eut offert à boire, ils répondirent qu'ils ne buvaient point de vin, parce que leur père Jonadab le leur avait défendu. Le prophète prit de là occasion de faire aux Juifs de vifs reproches sur leur endurcissement. Il opposa leur facilité à violer la loi de Dieu à l'exactitude rigoureuse avec laquelle les Réchabites observaient les ordonnances des hommes. Les Réchabites furent emmenés captifs après la prise de Jérusalem par les Chaldéens, et on croit qu'après le retour de la captivité, ils furent employés au service du temple; qu'ils y exercèrent les fonctions de portiers, et même de chantres, sous les lévites. L'expérience a fait voir encore plus clairement depuis, que les hommes assujettis à des règles et à des observances particulières, formés à l'amour et à la pratique de la religion, par des leçons et des exercices assortis à une plus grande perfection, sont en général les plus propres aux fonctions du saint ministère. *Voyez* saint Norbert et Eusèbe de Verceil.

JONAS, fils d'Amathi, cinquième des petits prophètes, natif de Géthepher, dans la tribu de Zabulon, vivait sous Joas, Jéroboam II, rois d'Israël, et du temps d'Ozias, roi de Juda. Dieu ordonna à ce prophète d'aller à Ninive, capitale de l'empire des Assyriens, pour prédire à cette grande ville que Dieu l'allait détruire. Jonas, craignant d'exécuter une mission qui lui semblait dangereuse, s'enfuit, et s'embarqua à Joppé, pour aller à Tharse, en Cilicie. Une grande tempête s'étant élevée tout à coup, les mariniers tirèrent au sort pour savoir celui qui était cause de ce malheur, et le sort tomba sur Jonas. On le jeta dans la mer, afin que sa mort procurât le salut aux autres; et aussitôt l'orage s'appaisa. Dieu envoya un grand poisson pour recevoir Jonas, qui demeura trois jours et trois nuits dans le ventre de l'animal. Le poisson le jeta alors sur le bord de la mer, et le prophète ayant reçu un nouvel ordre d'aller à Ninive, obéit. Les habitants, effrayés de ses menaces, firent pénitence, ordonnèrent un jeûne public, et le Seigneur leur pardonna. Jonas voyant que Dieu avait révoqué sa sentence touchant la destruction de Ninive, appréhenda de passer pour un faux prophète, et se plaignit au Seigneur qui lui fit bientôt comprendre l'injustice de sa plainte, par une de ces leçons typiques, si propres à instruire et à convaincre. Pour le défendre contre l'ardeur du soleil, il fit croître dans l'espace d'une seule nuit un végétal que l'Écriture nomme un lierre, et qui est probablement le *Palma Christi*, lequel lui donna beaucoup d'ombre. Mais, dès le lendemain, un ver piqua la racine de cette plante, la fit sécher, et laissa Jonas exposé, comme auparavant, à la violence du soleil. Cet événement augmenta l'affliction du prophète, qui, dans l'excès de sa douleur, souhaita de

mourir. Alors Dieu, pour l'instruire, lui dit que, « puisqu'il » était fâché de la perte d'un » lierre, qui ne lui avait rien » coûté, il ne devait pas être surpris de voir fléchir sa colère envers une grande ville, dans laquelle il y avait plus de 120,000 » personnes qui ne savaient pas » distinguer entre le bien et le » mal. » Jonas revint de Ninive dans la Judée, et saint Épiphane raconte qu'il se retira avec sa mère près de la ville de Sur, où il demeura jusqu'à sa mort, arrivée vers l'an 761 avant J.-C. Les *Prophéties* de Jonas sont en hébreu, et contiennent quatre chapitres. Il y a des mythologistes qui prétendent que la fable d'Andromède a été inventée sur l'histoire de Jonas : sans rien décider sur cette conjecture, en particulier, l'on peut dire que presque toute la mythologie, et même la partie fabuleuse de l'histoire ancienne, est prise de l'Ecriture sainte. (*Voyez* OPHIONÉE.) Jonas jeté dans la mer pour sauver ses semblables, englouti par la baleine, et rendu le troisième jour, est, suivant l'Evangile même, la figure de J.-C. Il l'est encore en ce que c'est le seul prophète que Dieu ait envoyé aux gentils. Les savants ont beaucoup disputé sur le poisson qui engloutit Jonas. On a dit que ce n'était point une baleine proprement dite, puisqu'on n'en voit point dans la mer Méditerranée, où ce prophète fut jeté; que d'ailleurs le gosier des baleines était trop étroit pour qu'un homme y pût passer. Quelques-uns croient que le poisson dont il s'agit était une espèce de requin ou de lamie; mais il y a plus d'apparence que c'était une *orca*, qui ne sort pas du genre des cétacées. Enfin, on a dit que le mot *venter*, qui, en général, signifie *cavité*, surtout dans le langage de l'Écriture, pouvait marquer la bouche de la baleine, où il y a de très grands creux. Et quant à la mer Méditerranée, si elle n'a pas aujourd'hui des baleines, elle peut en avoir eu autrefois : la Manche n'en a pas davantage, et cependant, en 1617, on en a pris une à Scheveling ue. Quelques interprètes ont cru que ce poisson pouvait avoir été formé exprès par celui qui les a faits tous, et se sont appuyés du mot *præparavit*, qui se trouve dans le texte sacré. Quoi qu'il en soit de cette opinion, elle est certainement plus raisonnable que les inepties qu'un moine nommé *Thaddée*, professeur à Bonn, et d'autres ignorants se parant du nom d'*Hermeneutes*, ont débitées sur cette matière.

JONAS, évêque d'Orléans, mort en 842, a laissé deux ouvrages estimés. Le premier, intitulé *Institution des laïcs*, fut traduit en français par D. Mege, 1662, in-12. Le second a pour titre : *Instruction d'un roi chrétien*, traduit en français par Desmarêts, 1661, in-8°; l'un et l'autre se trouvent en latin dans le Spicilége de d'Acheri. Il y a encore de Jonas un *Traité des miracles* dans la Bibliothèque des pères, et imprimé séparément, 1645, in-16; et un *Traité* contre Claude, évêque de Turin, et les iconoclastes, dédié à Charles-le-Chauve. Quoique Jonas combatte le sentiment de ceux qui condamnent l'usage des images, il n'en approuve pas le culte. C'est pourquoi Bellarmin avertit qu'il faut lire son ouvrage avec précaution. « On n'y trouve de » justesse ni dans les raisonne» ments ni dans les réflexions,

» a dit un critique, mais à la » place de cela, de froides plaisanteries et des puérilités, » comme lorsqu'il raille son adversaire sur l'équivoque de son » nom, en lui disant qu'on ne » doit pas s'étonner de ce qu'il » ne marche pas droit dans les » sentiers de la vérité, puisqu'il » se nomme *Claude*, c'est-à-dire *boiteux*, selon l'étymologie latine : mais c'était le » goût du temps. » Ce prélat fut le modèle des évêques et l'ornement du 6e concile de Paris et de celui de Thionville.

JONAS (Juste), théologien luthérien, né dans la Thuringe en 1493, mort en 1555, a laissé quelques ouvrages remplis des erreurs de Luther, dont il était un des plus ardents disciples.

JONAS ou JONAE (*Arnagrimus*), astronome islandais, disciple de Tycho-Brahé, et coadjuteur de Gondebrand de Thorlac, évêque de Hole en Islande, refusa cet évêché après la mort de Gondebrand, se contentant d'être ministre de l'Église de Melstadt, et mourut en 1649, à 95 ans, après avoir publié un grand nombre d'ouvrages. Les principaux sont : 1° l'*Histoire et la description d'Islande*, Amsterdam, 1643, in-4°, avec la *Défense* de cet ouvrage, estimable pour l'érudition et les recherches. Cette histoire est en latin. 2° *Idea veri magistratus*, Copenhague, 1589, in-8°; 3° la *Vie de Gondebrand de Thorlac*, en latin, in-4°, etc. Il prétend que l'Islande n'a été habitée que vers l'an 874 de J.-C., et que par conséquent elle n'est point l'ancienne *Thulé*; mais on peut l'avoir connue comme tant d'autres plages avant qu'il n'y eût des habitans. Il se remaria à l'âge de 90 ans à une jeune fille. [Il donna une suite à la *Crymogra*, ou *Histoire d'Islande*, dont le titre est *Brevis Commentarius de Islandiâ*.]

JONATHAS, fils de Saül, est célèbre par sa valeur et par l'amitié constante qu'il eut pour David contre les interêts de sa maison. Il défit deux fois les Philistins, et eût été mis à mort par Saül, pour avoir mangé contre sa défense un rayon de miel, si toute l'armée ne s'y fût opposée. La guerre s'étant de nouveau allumée quelque temps après entre les Hébreux et les Philistins, Saül et Jonathas se campèrent sur le mont Gelboé, avec l'armée d'Israël. Ils y furent forcés, leurs troupes taillées en pièces, et Jonathas fut tué en 1055 avant J.-C. La nouvelle en ayant été apportée à David, il composa un *Cantique* funèbre, où il fait éclater toute sa tendresse pour son ami. Jonathas est un modèle admirable de la générosité et de l'amitié chrétienne. La gloire de David efface la sienne, et il n'en est point jaloux. Quoique héritier présomptif de la couronne, il prend, aux dépens de ses propres intérêts, ceux de l'innocent persécuté. M. l'abbé Bruté a donné un poème en prose en quatre chants, intitulé l'*Héroïsme de l'amitié, ou David et Jonathas*, Paris, 1776, in-12, plein de sentiment, et écrit dans les bons principes.

JONATHAS, fils de Samma, neveu de David, eut la gloire de tuer un géant de 9 pieds de haut, qui avait six doigts à chaque main et à chaque pied.

JONATHAS, qu'on nomme aussi JONATHAN ou JOHANNAN, fils de Joïada (autre que celui qui rétablit Joas sur le trône),

et petit-fils d'Eliasib, succéda à son père dans la charge de grand sacrificateur des Juifs, qu'il occupa pendant environ 40 ans. Ce pontife déshonora sa dignité par une action barbare et sacrilège. Il avait un frère nommé *Jésus*, qui prétendait parvenir à la souveraine sacrificature par la protection de Bagose, général d'Artaxercès. Jonathas en conçut de la jalousie; un jour que les deux frères se rencontrèrent dans le temple, la dispute s'échauffa si fort, que Jonathas tua Jésus dans le lieu saint.

JONATHAS, surnommé *Apphus*, l'un des plus grands généraux qu'aient eus les Juifs, était fils de Matathias et frère de Judas Machabée; il fut chargé du gouvernement après la mort de Judas, vengea sur les fils de Jambri la mort de Jean son frère, passa ensuite le Jourdain à la nage avec son armée, et força Bacchide, général des Syriens, qui faisait la guerre aux Juifs, d'accepter la paix l'an 161 avant J.-C. Après les victoires qu'il venait de remporter, et la paix conclue, son principal soin fut, ainsi que l'avaient fait son frère et son père, de bannir les Juifs apostats, et de rendre à la religion son ancienne splendeur. La réputation de Jonathas fit rechercher son alliance par Alexandre Bala et Démétrius Soter, qui se disputaient le royaume de Syrie. Il embrassa les intérêts du premier, et prit possession de la souveraine sacrificature, en conséquence de la lettre de ce prince qui lui donnait cette dignité. Deux ans après, Alexandre Bala ayant célébré à Ptolémaïde son mariage avec la fille du roi d'Egypte, Jonathas y fut invité, et y parut avec une magnificence royale. Démétrius, qui succéda à Bala, le confirma dans la grande sacrificature; mais sa bonne volonté ne dura pas long-temps. Jonathas l'ayant aidé à soumettre ceux d'Antioche soulevés contre lui, Démétrius n'eut pas la reconnaissance qu'il devait pour un si grand service; il le prit en aversion, et lui fit tout le mal pu'il put. Diodore Thryphon, ayant résolu d'enlever la couronne au jeune Antiochus, fils de Bala, songea d'abord à se défaire de Jonathas. Il l'attira à Ptolémaïde, le prit par trahison, et le fit charger de chaînes; ensuite, après avoir tiré de Simon une somme considérable pour la rançon de son frère, ce perfide fit mourir Jonathas avec ses deux enfants, l'an 144 avant J.-C.

JONATHAS, tisserand du bourg de Cyrène. Après la ruïne de Jérusalem par Titus, fils de l'empereur Vespasien, il gagna un grand nombre de Juifs et les mena sur une montagne, leur promettant des miracles s'ils le choisissaient pour chef; mais il fut arrêté par Catulle, gouverneur de Lydie. Ce séducteur dit qu'on l'avait engagé à cette révolte, et nomma Flave Josèphe l'historien entre ses complices. Mais comme celui-ci était innocent, on ne s'arrêta point aux accusations du calomniateur, qui fut condamné à être brûlé vif. La multitude d'imposteurs qui parut vers le temps de la destruction de Jérusalem est un accomplissement bien frappant de la prédiction de J.-C. : *Tunc multi pseudo-prophetæ surgent et seducent multos*. Matth. 24.

JONCOUX (Françoise-Marguerite de), naquit en 1668 d'un gentilhomme auvergnat, et mou-

rut en 1715, après s'être distinguée par son attachement aux religieuses de Port-Royal, et avoir donné une *Traduction* des Notes de Nicole (caché sous le nom de *Wendrock*) sur les Provinciales. Cette version a été imprimée en 4 vol. in-12.

JONES (Inigo), né à Londres en 1572, mort en 1652, excella dans l'architecture, et fut surnommé le *Vitruve* de l'Angleterre, où le vrai goût et les règles de l'art étaient presque inconnus avant lui. Il fut successivement architecte des rois Jacques Ier, Charles Ier et Charles II. C'est sur ses desseins qu'ont été construits la plupart des beaux édifices qu'on voit en Angleterre. On a de lui des *Notes* curieuses sur l'architecture de Palladio, insérées dans une traduction anglaise qui en a été publiée en 1742.

† JONES (Jean), nommé aussi *Léandre de Saint-Martin*, bénédictin anglais, né à Londres en 1575, fit ses études au collége de Saint-Jean, à l'université d'Oxford. Il quitta, jeune encore, sa patrie pour aller embrasser en Espagne la religion catholique. Il prit l'habit de Saint-Benoît, et s'engagea dans la congrégation des bénédictins anglais. Ce fut alors qu'il changea son nom en celui de Léandre de Saint-Martin. Il alla achever ses études au collége des Anglais, à Douai, et s'y appliqua aux langues orientales. Après avoir achevé ses cours, il prit le bonnet de docteur, et fut presque aussitôt chargé par ses supérieurs d'enseigner l'hébreu et la théologie: il s'acquitta de cette double fonction d'une manière honorable, et sut mériter par les rares qualités de son esprit et de son cœur la confiance de sa congrégation. Il fut successivement prieur du monastère de Saint-Waast, et président ou supérieur général de la congrégation anglaise de son ordre. Il mourut à Londres en 1636. Il a publié différents ouvrages qui lui ont fait la réputation d'un savant distingué; en voici les titres: 1° *Rosetum exercitiorum spiritualium*, Douai, 1623; 2° *Sacra ars memoriæ ad scripturas divinas in promptu habendas, memoriterque addiscendas, accommodata*, 1623, in-8°; 3° *Conciliatio locorum specie tenus pugnantium totius scripturæ sacræ*, 1623, in-8°; 4° une *Edition* du Miroir historial du dominicain Vincent de Beauvais, sous ce titre: *Bibliotheca mundi, seu Speculum Vincentii bellovacensis*, 1624, 4 vol. in-fol. (*V.* Vincent de Beauvais.); 5° une *Édition* du livre d'Arnobe contre les païens, 1632, in-8°; 6° une *Edition* de la Vulgate avec la glose des postilles, des observations, etc., et ses propres remarques et explications. Elle est intitulée: *Biblia cum glossa ordinaria a Strabone fuldensi collecta, novis patrum græcorum et latinorum explicationibus locupletata et postilla Nicolai de Lira, cum additionibus Pauli burgensis ac Matthiæ Thoringi replicis, theologorum duacensium studio emendatis, tomis sex comprehensa. Omnia denuo recensuit Leander de Sancto-Martino, adjecitque plures et antiquos tractatus, analyses, paralella, tabulas chronologicas et prosagraphicas, cum indicibus copiosissimis, ut merito hæc editio dici possit theologorum et concionatorum thesaurus*, 6 vol. in-fol., Douai, 1617, et Anvers, 1634; 7° un

Traité de la perfection de la grâce, resté manuscrit.

† JONES (Le chevalier William), un des plus laborieux écrivains et des plus savants orientalistes de ces derniers temps, naquit à Londres le 28 septembre 1746. Ayant eu le malheur de perdre son père dans un âge encore tendre, il dut une éducation soignée à la sollicitude d'une mère éclairée, qui mit tout en usage pour former l'esprit aussi bien que le cœur de son fils. Après des études aussi brillantes que solides, Jones fut reçu agrégé à l'université d'Oxford. Mais il fut bientôt arraché de cette savante école pour diriger l'éducation du jeune lord Althorpe, depuis comte de Spencer. Après quelques années données à cette occupation, il se fit recevoir avocat, et suivit le barreau avec autant d'éclat que de succès. Jones avait fait plusieurs voyages en France, il avait même accompagné son illustre élève en Allemagne et en Italie, et s'était rendu familier avec les langues modernes, qu'il parlait et qu'il écrivait avec autant de facilité que sa langue naturelle; mais l'étude de ces différents idiomes n'avait presque rien coûté à son application, fixée tout entière sur les langues orientales. Il en possédait presque tous les dialectes, et leur conservait, en les traduisant, leur charme et leur pureté. Appelé en 1783 à remplir la place de juge à la cour suprême du fort William à Calcutta, Jones se rendit avec joie dans des contrées dont les idiomes et les auteurs avaient tant d'attrait pour lui. Les loisirs que lui laissaient ses fonctions étaient consacrées à des recherches scientifiques; et ce fut dans ces études qu'il conçut le projet d'établir à Calcutta une société savante à l'instar des académies de l'Europe. Le projet fut exécuté en 1784, et William Jones fut le premier président de la savante société de Calcutta; de cette illustre compagnie dont les travaux ont été si utiles aux lettres, à l'histoire et même à la religion, qui a trouvé de puissants auxiliaires dans les membres de cette société contre les objections modernes. Les *Mémoires de la société du Bengale*, très rares en France, forment 12 vol. in-4° ou in-8°. Le premier parut en 1788, et le dernier en 1816. Les deux premiers volumes ont été traduits en français, en 1805, par A. Labaume, et publiés avec des Notes fort étendues de MM. Delambre, Cuvier, Lamarck et Langlès. Adrien du Quesnoy, qui faisait les fonds de l'entreprise, étant mort, elle fut abandonnée: c'est une perte pour les sciences et pour les arts. William Jones, qui, dans un âge encore peu avancé, pouvait se promettre une longue suite de glorieuses années, ne jouit pas long-temps de ses succès et de ses travaux. Atteint d'une inflammation au foie, il succomba, après quelques jours de maladie, le 27 avril 1794, à l'âge de 47 ans. L'Angleterre perdit en lui un des savants les plus universels dont elle puisse s'honorer. Rien n'a semblé étranger à ce vaste génie; tour-à-tour poète, jurisconsulte, historien, il a encore écrit sur l'Ecriture sainte, l'astronomie, la chronologie, l'histoire naturelle et les antiquités. Il possédait plus de vingt langues et en écrivait huit avec une rare élégance. Ses *OEuvres*, recueillies après sa mort, forment

6 vol. in-4°, ou 13 vol. in-8° ; le 13e contient sa *Vie* par lord Teignmouth, gouverneur général du Bengale. Les ouvrages les plus remarquables de Jones, sont : 1° *Poeseos asiaticæ Commentariorum libri sex*, Londres, 1774, in-8°. Enchori, qui en a donné une édition avec des notes, en fait le plus grand éloge. 2° *Grammaire persane*, in-4° ; on la trouve en français ; 3° *Histoire de Nadir-Schah, connu sous le nom de Thamas Kouli-Kan*, publiée en français, in-4°, 1770 ; 4° la *Traduction* du Code de Menou. Ce livre offre le système complet des devoirs civils et religieux des Indous, et est bien propre à nous faire bénir la Providence, qui, par les divines lumières de la révélation, nous a arrachés aux monstrueuses erreurs du paganisme. Un grand nombre de *Traductions* de morceaux persans, et une multitude de *Dissertations*, publiées dans le Recueil de ses OEuvres, ou dans les Mémoires de la société de Calcutta.

JONGH (Du). *Voy.* JUNIUS.

JONIN (Gilbert), jésuite, né en 1596, mort en 1638, se distingua par son talent pour la poésie grecque et latine, et excella surtout dans le lyrique. On remarque dans ses poésies de la vivacité, de l'élégance, de la facilité, et quelquefois de la négligence. On a de lui : 1° des *Odes* et des *Epodes*, Lyon, 1630, in-16 ; 2° des *Élégies*, Lyon, 1634, in-12 ; 3° d'autres *Poésies*, en grec et en latin, 6 vol. in-8° et in-16, 1634 à 1637.

JONSIUS (Jean), natif de Holstein, mort à la fleur de son âge, en 1659, est auteur : 1° d'un *Traité* estimé *des écrivains de l'histoire de la philosophie*, en latin. Dornius, qui en donna une bonne édition, en 1716, in-4°, à Iéna, a continué cet ouvrage jusqu'à son temps. 2° *Tractatus de Spartis, aliisque nonnullis, et de ordine librorum Aristotelis*, publié par Grævius, dans *Syntagma dissertationum*.

JORAM, roi d'Israël, après son frère Ochosias, l'an 896 avant J.-C., était fils d'Achab. Il vainquit les Moabites, selon la prédiction du prophète Elisée, et fut dans la suite assiégé dans Samarie par Benadad, roi de Syrie. Ce siége réduisit cette ville à une si grande famine, que la tête d'un âne s'y vendait 80 sicles. C'est alors qu'arriva une histoire tragique dont il y a peu d'exemples. Une femme, étant convenue avec une autre de manger leurs enfants, et ayant d'abord fourni le sien, vint demander justice à Joram contre l'autre mère qui refusait de donner son enfant. Ce prince, désespéré d'un accident si barbare, tourna sa fureur contre Elisée, et envoya des gens pour lui couper la tête. Mais se repentant bientôt d'un ordre aussi injuste, il courut lui-même pour en empêcher l'exécution ; et le prophète l'assura que le lendemain, à la même heure, la farine et l'orge se donneraient presque pour rien. Cette prédiction s'accomplit en effet. Les Syriens ayant été frappés d'une frayeur subite, prirent la fuite en tumulte, et laissèrent un très riche butin dans le camp. Tant de merveilles ne convertirent point Joram ; il continua d'adorer les dieux étrangers. Enfin, ayant été blessé dans une bataille contre Azaël, successeur de Benadad, il se fit conduire à Jezrahel. Il y fut percé de flèches dans le champ de Naboth, par Jéhu, général de son

armée, qui fit jeter son corps aux chiens dans ce même champ, l'an 884 avant J.-C., selon la prédiction du prophète Élie.

JORAM, roi de Juda, succéda à son père Josaphat, l'an 889 avant J.-C. Loin d'imiter sa piété, il ne se signala que par des actions d'idolâtrie et de fureur. Il épousa Athalie, fille d'Achab, qui causa tous les malheurs dont son règne fut affligé. A peine fut-il sur le trône, qu'il se souilla par le meurtre de ses propres frères, et des principaux de son royaume que Josaphat avait le plus aimés. Il imita toutes les abominations des rois d'Israel; il éleva des autels aux idoles dans toutes les villes de Judée, et excita ses sujets à leur sacrifier. Dieu, irrité de ses impiétés, permit la révolte des Iduméens, qui, depuis les victoires de Juda, avaient toujours été assujettis à sa domination. La ville de Lobna se retira de son obéissance, et ne voulut plus le reconnaître pour souverain. Les Philistins et les Arabes firent une irruption dans la Judée, où ils mirent tout à feu et à sang. Joram fut lui-même attaqué d'une horrible maladie, qui lui causa pendant deux ans des tourments incroyables, et qui le fit mourir l'an 885 avant J.-C., comme le prophète Elie l'avait prédit. On le priva de la sépulture des rois.

JORDAN, général des dominicains, né à Borrentrick dans le diocèse de Paderborn, gouverna son ordre avec sagesse, et y fit fleurir la science et la piété. Il périt dans la mer, auprès de Satalie, en revenant de la Terre-Sainte, l'an 1237. C'est lui qui introduisit l'usage de chanter le *Salve Regina* après Complies, que les dominicains chantent toute l'année, tandis que, dans l'usage ordinaire, on chante successivement *Alma Redemptoris Mater; Ave Regina cœlorum; Regina Cæli;* et *Salve Regina*. On a de lui une *Histoire de l'origine de son ordre*, que le père Echard a insérée dans son Histoire des écrivains dominicains.

JORDAN (Raymond). *Voyez* IDIOT.

JORDAN (Charles-Etienne), né à Berlin en 1700, d'une famille originaire du Dauphiné, remplit les fonctions de ministre de la prétendue réforme, il fut conseiller privé du grand directoire français, curateur des universités, et vice-président de l'académie des sciences de Berlin, où il mourut en 74. Ses ouvrages ne donnent pas une grande idée de son esprit. Les principaux sont : 1° l'*Histoire d'un voyage littéraire en France, en Angleterre, en Hollande*, semée d'anectotes satiriques, in-12; 2° un *Recueil de littérature, de philosophie et d'histoire*, in-12, où l'on trouve quelques bonnes remarques et plusieurs minutieuses. Il était lié avec les philosophes les plus hardis de son temps, et était un des littérateurs favoris de Frédéric II; il publia sa *Correspondance* avec ce roi philosophe.

JORDAN ou GIORDANI (Luc), peintre, surnommé *Fa-Presto*, à cause de la célérité avec laquelle il travaillait, naquit à Naples en 1632. Paul Véronèse fut le modèle auquel il s'attacha le plus. Le roi d'Espagne, Charles II, l'appela auprès de lui pour embellir l'Escurial. Le roi et la reine prenaient plaisir à le voir peindre, et le firent toujours

couvrir en leur présence. Jordan avait une humeur gaie et des saillies qui amusaient la cour. L'aisance et la grâce avec laquelle il maniait le pinceau se faisaient remarquer de tout le monde. [La reine lui ayant parlé de sa femme, témoigna avoir envie de la connaître. Le peintre aussitôt la représenta dans le tableau qui était devant lui, et fit voir son portrait à sa majesté, qui fut d'autant plus étonnée, qu'elle ne se doutait point de son intention. Cette princesse détacha dans l'instant son collier de perles, et le donna à Jordan pour son épouse. Le roi lui montra un jour un tableau du Bassan, dont il était fâché de n'avoir pas le pendant; Jordan, peu de jours après, en fit présent d'un au roi, qu'on crut être de la main du Bassan, et l'on ne fut désabusé que quand il fit voir que le tableau était de lui-même.] Tel était le talent de Jordan; il imitait à son gré tous les peintres célèbres. Le roi, s'attachant de plus en plus à ce savant artiste, le nomma chevalier. Après la mort de Charles II, il revint dans sa patrie, où il mourut en 1705. Ses principaux ouvrages sont à l'Escurial, à Madrid, à Florence et à Rome. Ses tableaux sont en trop grand nombre pour que la plupart ne soient pas incorrects; mais il en a laissé quelques-uns de très finis et de très grâcieux.

† JORDAN (Camille), né à Lyon, le 11 janvier 1771, était fils d'un négociant très estimé. Il fit ses études d'abord chez les oratoriens, puis dans le séminaire de Saint-Irénée, dépendant de celui de Saint-Sulpice. Cette seconde éducation aurait fait croire que Jordan se destinait à l'état ecclésiastique, d'autant plus qu'il avait suivi des cours de théologie. C'est à cette époque qu'il se lia d'une amitié qui dura toute sa vie avec MM. de Gerando, Auguste Périer, etc. Se trouvant à Grenoble en 1788, il y fut témoin du premier éveil de la révolution, par l'assemblée des états de Dauphiné, tenus à Vizille, dans le château de Claude Périer, son oncle maternel. Deux ans après, il revint à Paris avec sa mère, au moment que la révolution prenait un aspect formidable. Il assista avec assiduité aux séances de l'assemblée constituante, et put ainsi réfléchir sur les divers points qu'on y discutait. Jordan avait été élevé, dans la maison paternelle et dans les deux colléges où il avait étudié, en des sentiments religieux: aussi il se montra un des plus chauds adversaires de la constitution civile du clergé. Il publia à cette occasion plusieurs écrits, que nous citerons plus bas, qui supposent dans l'auteur beaucoup de connaissances dans les sciences sacrées. La commune de Paris ne tarda pas à envahir tous les pouvoirs, tandis que les démagogues de la *Montagne*, par leurs cris et leurs menaces, dominaient la convention et dictaient des arrêts sanguinaires. Leurs proconsuls pillaient et portaient la mort dans les provinces, et la journée du 31 mai s'approchait. La ville de Lyon voulut secouer ce joug horrible et se révolta. Jordan s'y trouvait, et ce fut alors qu'il déploya cette mâle éloquence, cette énergie de caractère dont on ne croyait pas susceptible un jeune homme de vingt-deux ans. Dans les assemblées sectionnaires, il excitait ses concitoyens à rom-

pre les fers que l'anarchie voulait leur imposer, et ranimait leur courage contre les nombreux ennemis qui venaient les combattre. Il fit suppléer au manque d'argent des caisses publiques par une souscription volontaire, dont le profit servit à armer les habitants et à mettre Lyon en état de défense. Dans la sanglante journée du 29 mai, 1793, il combattit avec ses concitoyens, et partit bientôt après chargé d'une mission pour le département du Jura. Après un long bombardement, Lyon succomba; et Jordan, pour éviter la hache des farouches Couthon et Collot-d'Herbois, se retira en Suisse, d'où il passa avec sa mère à Londres. Dans cette ville, il fit la connoissance de MM. Malhouet, Lally-Tolendal, Cazalès et autres illustres réfugiés, ainsi que celle des célèbres orateurs anglais, Erskine, Fox et Holland. La mort de Robespierre et de ses complices, exécutés le 9 thermidor (28 juillet 1794), amena peu à peu des temps moins orageux, et Jordan rentra en France en 1796. L'année suivante, n'ayant encore que vingt-six ans, il fut élu au conseil des cinq-cents, où il brilla par ses talents oratoires, et y acquit de nouveaux amis dans les personnes de MM. Royer-Collard, Barbé-Marbois, Boissy-d'Anglas, etc. Le 4 juin, il prononça un discours improvisé pour défendre Lyon, qu'on accusait d'être *un foyer de contre-révolution, un réceptacle d'assassins et de bandits*. Le 17, il présenta son fameux rapport sur la police des cultes, et demanda pour eux tous une entière liberté, la révocation des lois antérieures, sans exiger des prêtres ni serment, ni déclaration, ni promesse, et il insista en outre sur le rétablissement des cloches dans les églises, dans les villes ainsi que dans les campagnes. Ces propositions furent appuyées par MM. Pastoret, Royer-Collard, Boissy-d'Anglas, et autres membres; mais elles ne furent adoptées que partiellement, et donnèrent lieu à de mauvaises plaisanteries et à de plates caricatures. Camille Jordan fut de la commission qui proposa, par l'organe de M. Dubruel, la révocation de la déportation et des autres lois pénales, dirigées contre les prêtres. Le 18 juin, il parla avec son énergie accoutumée contre le directoire, qui faisait marcher des troupes vers la capitale. Il se prononça en même temps contre la faction orléaniste, qu'il accusa d'être le ressort caché qui faisait mouvoir celles des jacobins et des anarchistes. Cependant le conseil des cinq-cents entravait souvent les décisions arbitraires du directoire, qui méditait un coup, et avait fait venir, pour cet objet, des troupes dans Paris. Le 18 fructidor (5 septembre 1797), à quatre heures du matin, on tira le canon d'alarme; tous les postes militaires furent occupés par les troupes nouvellement arrivées sous les ordres d'Augereau; la garde du corps législatif se rangea du côté de celle du directoire; Augereau arracha les épaulettes à Ramel, commandant des grenadiers de la garde du corps législatif, et soupçonné d'être du complot de Brottier et Lavilleheurnois. Les salles des deux conseils sont investies, l'entrée en est interdite. On convoque les députés à l'École de santé, et ceux qui sont

reconnus pour être opposés aux vues du directoire sont arrêtés. Les administrateurs du département et les douze municipalités sont suspendus. Carnot s'échappe du Luxembourg, tandis que Jordan, qui avait annoncé, le 18 juillet, les sinistres intentions du directoire, est poursuivi de toutes parts. Les soins réunis de MM. de Gerando, Tabarié, de mesdames Vanurz et Grimaldi, parvinrent à le soustraire aux recherches de la police. Il trouva un asile dans la maison de madame Grimaldi; et, en cas d'une visite domiciliaire, une ouverture pratiquée dans un plafond pouvait le cacher aux regards des satellites du directoire. Le lendemain du 18 fructidor, il adressa un *Avis à ses commettants* sur les événements de cette journée. Au bout de vingt jours, M. de Gerando trouva, non sans danger, le moyen de le faire sortir de sa retraite et de le mener à Bâle; de là ils passèrent à Neuchâtel; et près de cette ville, il fut sur le point d'être arrêté, mais il fut encore sauvé par son constant ami M. de Gerando. Il écrivit alors sa *Protestation* contre le 18 fructidor. Il passa ensuite et successivement en Souabe, à Tubingue et à Weimar, où il rencontra M. Monnier, ancien député aux états-généraux. Quelques temps après la chute du directoire et de l'érection du consulat, Jordan revint en France, demeura plusieurs mois à Grenoble, et rejoignit à Paris son ancien ami M. de Gerando. Il allait souvent visiter M. Neker dans sa maison de campagne de Saint-Ouen, et dont madame Staël lui ouvrit l'entrée. C'est dans cette maison qu'il gagna l'amitié du duc feu Matthieu de Montmorency, et qu'il se rangea du parti anti-consulaire. Buonaparte, amené par la curiosité, avait fait une visite à M. Neker. Il parait qu'il n'admirait pas ses talents, si long-temps prônés par sa fille; et l'ancien ministre, ainsi que madame de Staël, en furent vivement piqués. Quand on commença à parler de donner le consulat à vie à Buonaparte, M. Neker publia une brochure contre ce projet, et M. Camille Jordan seconda habilement son nouvel ami, en faisant paraître, dans la même année 1802, un écrit intitulé *Vrai sens du vote national sur le conlat à vie*. On saisit cette brochure, et M. Duchesne, qu'on croyait en être l'auteur, fut arrêté; c'est alors que Jordan se nomma, et il ne fut point inquiété. Un homme qui s'était prononcé ouvertement contre l'idole du jour ne pouvait attendre aucune chance heureuse. D'ailleurs, modeste et ferme dans ses principes, Jordan n'était pas fait pour le rôle d'intrigant, ni de flatteur. Il se retira à Lyon, se maria en 1805, et il fut ensuite reçu à l'académie de cette ville. Il était membre du conseil municipal, en 1814, lors de l'entrée des alliés à Lyon, et le 30 mars on le choisit pour l'un des trois députés à envoyer à l'empereur d'Autriche, résidant à Lyon, pour solliciter quelques adoucissements aux réquisitions qui pesaient sur la ville de Lyon. On croit néanmoins que le véritable but de cette mission était de pénétrer les dispositions de l'empereur à l'égard des Bourbons, qui déjà s'étaient approchés de la France. Les députés reçurent un fort bon accueil,

mais on répondit avec une grande réserve à leurs questions politiques. De retour à Lyon, il assista, le 8 avril, à la séance du conseil municipal, qui proclama Louis XVIII, et il fut de la députation chargée de venir prêter serment aux pieds de ce monarque. Par ordonnance du 18 août de la même année 1814, Jordan obtint des lettres de noblesse, et monseigneur le comte d'Artois (aujourd'hui Charles X), à son passage à Lyon, le nomma chevalier de la Légion-d'honneur. Buonaparte ayant débarqué à Cannes (en 1815), et se portant sur Paris, Jordan fut le dernier qui, à l'approche de Napoléon, quitta le prince, alors forcé de s'exiler du domaine de ses ancêtres où il devait régner un jour. Nommé, en août 1815, président du collége électoral de Lyon, Jordan ne put y siéger pour cause de santé et d'affaires domestiques. L'année suivante, le conseil municipal de Lyon le députa à Londres, pour réclamer, auprès du gouvernement anglais, le paiement d'un legs d'une grande valeur, fait à ladite ville par le général Martin, Lyonnais, et décédé aux Indes-Orientales, où il avait amassé de grands biens. Dans la même année, il fut élu, par le département de l'Ain, membre de la chambre des députés, et vota constamment avec la majorité de l'année précédente. Il défendit avec vigueur la loi des élections de 1817, appuya ensuite l'article du budjet portant que les biens de l'État, y compris ceux du clergé et des corporations religieuses, seraient affectés à la caisse d'amortissement. Il se prononça dans la même session pour la suspension d'une année encore des libertés individuelles et de la presse. Le 4 décembre 1816, il fut nommé conseiller d'état en remplacement de M Benoist, et l'année suivante il entra dans les conseils des ministres, où il prit part aux discussions sur le concordat. Dans la session de 1817, il demanda pour la seconde fois qu'on prolongeât d'une année la suspension de la liberté de la presse; mais de ce moment ses opinions subirent quelques changements. Des factieux avaient troublé la paix publique à Lyon et dans le département, ce qui avait exigé des mesures sévères de la part de l'autorité: M. Jordan s'éleva contre ces mesures, qu'il attribuait plutôt à des vengeances particulières en faveur desquelles on avait trompé le gouvernement. Peu avant cette époque, il avait parlé contre le défaut de publicité des emprunts du ministre des finances; il s'éleva contre le même défaut à l'égard du ministre de la police. Sans s'en apercevoir peut-être, et tout en croyant défendre la charte, Camille Jordan s'était de beaucoup rapproché du parti de l'opposition, qui n'épargna aucune avance pour l'attirer dans ses rangs. Nous aimons cependant à croire que Jordan, en adoptant de nouvelles opinions, se trompait de bonne foi. En 1818, il fut réélu par le collége de l'Ain, qu'il avait présidé. Il avait contribué à former un ministère d'après les désirs de la minorité; aussi il ne vota dans cette session qu'en faveur des ministres. Ce ne fut pas de même dans la session de 1819; il y parla contre le système de ces mêmes ministres, sur les élections; mais ceux-ci eurent la

majorité, qui les seconda. Pendant cette session orageuse, une foule immense assiégeait le palais des députés; des rixes violentes s'ensuivirent entre les divers partisans, et l'on fut encore contraint d'adopter des mesures répressives. Les troubles se manifestèrent avec plus d'évidence dans le mois de juin. On remarquait des rassemblements tumultueux, surtout à la porte Saint-Denis, au faubourg Saint Antoine, la force armée put seule les dissiper. Ces troubles donnèrent lieu à plusieurs accusations partielles portées devant la cour d'assisses de Paris. Camille Jordan y comparut comme témoin, et parut désapprouver les mesures répressives, attribuant ces mêmes troubles, ainsi qu'il l'avait déjà fait à la tribune, à des agents du parti ministériel, et à ceux de la police. Jourdan, comme il devait s'y attendre, fut, après la session de 1819, rayé du tableau du conseil d'état, mais il conserva le titre de conseiller honoraire. Quoique déjà malade, il assista aux séances de 1820, et, dans les discussions qu'occasionna le projet d'une adresse au roi, il monta péniblement et pour la dernière fois à la tribune, où il parla dans le sens de l'opposition, mais avec un esprit très modéré. Le 14 mai, sa maladie s'aggrava, et lui permit cependant de recevoir, comme de coutume, des députés, ses amis. Sentant sa fin approcher, il s'y prépara en chrétien, et quelles que eussent été ses dernières opinions politiques, il se montra toujours attaché à la religion. On le voyait souvent dans nos églises, même aux jours non commandés par le précepte. Le 19 mai, il avait dicté quatre pages d'un discours sur la loi relative aux établissements ecclésiastiques; il ne put le terminer; un prêtre de sa paroisse vint le visiter, et lui administra l'extrême-onction. Il mourut ce même jour, 19 mai 1821, à l'âge de cinquante-deux ans. Non-seulement les membres de l'opposition, mais MM. de Bonald, Matthieu de Montmorency, de Lally-Tolendal, assistèrent à ses funérailles. Il a laissé des enfants et quatre frères, parmi lesquels M. Augustin-Jordan, directeur de la division des affaires ecclésiastiques au ministère de l'intérieur, et M. le curé de Notre-Dame de Roanne. On a de lui les ouvrages suivants : 1° *Lettre à M. Lamourette, se disant évêque de Rhône-et-Loire et métropolitain du sud-est*, Lyon, 1792, in-8° (avec M. de Gerando). Cette épître sur l'instruction pastorale de M. Lamourette est du 16 juillet, et M. Jordan combat cet évêque constitutionnel par des raisons et des autorités concluantes. A la suite de la lettre, on trouve deux *Post-scriptum*, l'un sur l'élection de Lamourette, l'autre sur son mandement du 16 septembre. 2° *Histoire de la conversion d'une dame parisienne*, Paris, 1792, in-8°. Cette fiction, écrite avec un talent remarquable, représente une femme d'abord éprise de la révolution, et qui en est bientôt désabusée. Cet écrit est également dirigé contre l'Eglise constitutionnelle. 3° *La Loi et la Religion vengées sur les troubles arrivés dans l'Église de France*, Paris, 1792, in-8°. C'est une réclamation énergique contre les persécutions des révolutionnaires envers les catholiques attachés à leurs pasteurs légitimes.

Cet écrit est signé, *le citoyen Simon*. 4° *Discours prononcé sur la liberté, la police et l'exercice des cultes, prononcé dans le conseil des cinq-cents, an V* (1797); 5° *Vrai sens du vote national sur le consulat à vie*, 1802, in-8°, etc. Jordan a fait insérer dans le Journal intitulé l'*Abeille* (1820 à 1821) *quelques fragments de Klopstock et de Schiller*, traduits en prose; on trouve des *Discours* de Jordan dans une collection qui a pour titre : *Choix des rapports, opinions et discours prononcés à la tribune nationale de Paris*, Eymery, 1819, 1822, 2 vol. in-8°. Rien ne fit mieux connaître les opinions de M. Jordan sur la révolution, qu'une brochure imprimée à Londres, vers 1798, ayant pour titre : *Robespierre aux frères et amis, et Camille-Jordan aux fils légitimes de la monarchie et de l'Eglise*. C'est un pamphlet non-seulement contre Robespierre, mais aussi contre Jordan, qu'on s'y plaît à faire parler d'une manière ridicule.

JORDANS ou Jordaens (Jacques), né à Anvers en 1594, disciple de Rubens, causa de la jalousie à son maître par sa manière forte, vraie et suave. On dit que Rubens, craignant qu'il ne le surpassât, l'occupa longtemps à faire en détrempe des cartons de tapisserie, et qu'il affaiblit ainsi son pinceau fier et vigoureux. Jordans excella dans les grands sujets et dans les sujets plaisants. Il embrassait tous les genres de peinture, et réussissait presque dans tous. On remarque dans ses ouvrages une parfaite intelligence du clair-obscur, beaucoup d'expression et de vérité; ils manquent quelquefois d'élévation et de noblesse. Ses principaux tableaux sont à Anvers et dans quelques autres villes du Brabant et de la Flandre. Il mourut en 1678, à 84 ans. Il était gendre du célèbre Van-Oort.

JORDANUS BRUNUS. *Voyez* Brunus.

JORNANDES, évêque de Ravenne, Goth d'origine, fut notaire du roi des Alains, en Italie, sous l'empire de Justinien; ainsi il vivait en 552. Il embrassa le christianisme, et obtint le siége épiscopal. Voilà tout ce qu'on sait de sa vie. On a de lui deux ouvrages, dont l'un porte pour titre : *De rebus gothicis*, dans la *Bibliothèque des pères*. Il a été traduit par l'abbé de Maupertuis. Il est si conforme à l'*Histoire des Goths* par Cassiodore, qu'on croit que ce n'en est qu'un abrégé. L'autre est intitulé : *De origine mundi, de rerum et temporum successione*, 1617, in-8°, et dans la *Bibliothèque des pères*. On trouve que, dans cet ouvrage, Jornandès a beaucoup pris de Florus sans le citer. Cet auteur est d'ailleurs trop partial, surtout dans les endroits où il parle des Goths. [L'ouvrage de Jornandès, intitulé : *De origine mundi*, a été aussi imprimé à Bâle en 1531, et se trouve dans plusieurs recueils historiques et dans l'*Histoire auguste* de Gruter, Henaut, 1611, etc.]

JORTIN (Jean), théologien anglican, né à Londres en 1698, mourut en 1670. Il passa toute sa vie à écrire et à publier des ouvrages. Les principaux sont : 1° *Vie d'Erasme*, Londres, 1758, in-4°; 2° *Observations sur les auteurs anciens et modernes*, 1731, 2 vol. in-8°; 3° *Dissertations sur différents sujets*, 1755, in-8°; 4° *Remarques sur l'Histoire ec-*

clésiastique, 1751, in-8°; ouvrage entrepris pour y étaler les préjugés de sa secte; 5° *Sermons sur la vérité de la religion chrétienne*, 1730. Ils sont tous écrits en anglais.

JOSABETH, femme du grand-prêtre Joïada, sauva Joas du massacre que faisait Athalie des princes du sang de David. *Voyez* Joas.

JOSAPHAT, fils et successeur d'Asa, roi de Juda, l'an 914 avant J.-C., fut un des plus pieux souverains de ce royaume. Il détruisit le culte des idoles, et envoya des lévites et des docteurs dans toutes les provinces de son obéissance, pour instruire le peuple de ce qui concernait la religion. Il réforma aussi les abus qui s'étaient glissés dans la police et dans la milice. L'Ecriture reproche cependant à ce prince d'avoir fait épouser à son fils Joram Athalie, fille d'Achab, qui fut la ruine de sa maison, et d'avoir entrepris la guerre contre les Syriens avec ce même Achab. Cette guerre fut malheureuse; le roi d'Israël y fut tué. Josaphat, reconnaissant la faute qu'il avait faite en secourant cet impie, la répara par de nouvelles actions de piété. Mais il fit une nouvelle alliance avec Ochosias, roi d'Israël, et Dieu l'avertit par Elisée qu'il l'en punirait, et que leur entreprise contre les Iduméens échouerait; ce qui arriva en effet. Les Ammonites, les Moabites et les Arabes l'étant venus attaquer, il s'adressa au Seigneur, qui lui accorda la victoire sur ces peuples d'une manière miraculeuse. Les chantres du temple se mirent à la tête de ses troupes, et commencèrent à chanter les louanges du Seigneur. Leurs voix ayant répandu la terreur parmi les infidèles, ils s'entre-tuèrent, et ne laissèrent à Josaphat que la peine de recueillir leurs dépouilles. Ce prince continua le reste de sa vie à marcher dans les voies du Seigneur, sans s'en détourner, et il mourut l'an 899 avant J.-C., après 25 ans de règne.

JOSAPHAT (Le Bienheureux), célèbre archevêque de Polocz, né en 1588 à Wlodimir en Volhinie, de parents nobles, se distingua par sa piété et son zèle pour l'union de l'Eglise russo-grecque avec la latine, à laquelle la plupart des Russes, sujets de la Pologne, venaient d'adhérer. Il entra dans l'ordre de Saint-Basile, et se consacra entièrement à l'instruction des schismatiques. Elevé sur le siége de Polocz, il combattit l'erreur avec tant d'activité et d'ardeur, que plus d'une fois il fut sur le point d'être assassiné ou précipité dans les flots. C'est dans ces occasions qu'il signalait sa charité, en embrassant ses ennemis, en les instruisant et les gagnant à J.-C. Après des travaux et des dangers sans nombre, il fut attaqué par les schismatiques à Vitepsk, et mis à mort de la manière la plus cruelle, le 12 novembre 1632, à l'âge de 44 ans. Son corps, jeté dans la rivière, fut retrouvé par les soins de la noblesse polonaise, et rapporté à Polocz. En 1638, le saint-siége députa des commissaires pour en faire la visite; ils le trouvèrent sans corruption, et la plaie de la tête encore saignante. Urbain VIII le béatifia le 14 mars 1641.

JOSAPHAT. *Voyez* Barlaam.

JOSEPH, fils de Jacob et de Rachel, frère utérin de Benjamin. Ses autres frères, envieux de la prédilection que son père

avait pour lui, et de la supériorité que lui promettaient quelques songes, méditèrent sa perte. Un jour qu'il était allé de la part de son père visiter ses frères, occupés au loin dans la campagne à faire paître leurs troupeaux, ils résolurent de le tuer. Mais, sur les remontrances de Ruben, ils le jetèrent dans une vieille citerne sans eau, à dessein de l'y laisser mourir de faim. A peine fut-il dans la citerne, que Judas, voyant passer des marchands madianites et ismaélites, persuada à ses frères de le vendre à ces étrangers. Ils le leur livrèrent pour vingt pièces d'argent; et ayant trempé ses habits dans le sang d'un chevreau, ils les envoyèrent tout déchirés et tout ensanglantés à leur père, en lui faisant dire qu'une bête féroce l'avait dévoré. Les marchands qui avaient acheté Joseph, le menèrent en Egypte, et le vendirent au général des armées de Pharaon, nommé Putiphar. Bientôt il gagna la confiance de son maître, qui le fit intendant de ses autres domestiques. La femme de Putiphar conçut pour lui une passion violente. L'ayant un jour voulu retenir auprès d'elle dans son appartement, le jeune Israélite prit le parti de se sauver en lui abandonnant son manteau, par lequel elle l'arrêtait; action que les saints pères regardent comme le fondement de son élévation et des bénédictions de tous les genres que le Seigneur répandit sur lui. Outrée du refus de Joseph, cette femme voluptueuse rapporta à son mari que l'Hébreu avait voulu lui faire violence, et que, dans la résistance qu'elle avait faite, son manteau lui était resté entre les mains. Putiphar indigné fit mettre Joseph en prison: « Mais la sagesse, dit » l'Ecriture, y descendit avec » lui, et ne l'abandonna pas dans » ses fers: » *Descenditque cum eo in foveam, et in vinculis non dereliquit illum.* Le jeune Israélite y expliqua les songes de deux prisonniers distingués qui étaient avec lui. Pharaon, instruit de ce fait, dans un temps qu'il avait eu un songe effrayant, que les devins et les sages d'Egypte ne pouvaient expliquer, fit sortir Joseph de prison. Cet illustre opprimé, alors âgé de trente ans, lui prédit une famine de sept ans, précédée d'une abondance de sept autres années. Le roi, plein d'admiration pour Joseph, lui donna l'administration de son royaume, et le fit traverser la ville sur un chariot, précédé d'un héraut, criant *que tout le monde eût à fléchir le genou devant ce ministre*. Joseph fit remplir de blé des magasins immenses pour nourrir durant la famine, non-seulement les Egyptiens, mais encore les autres nations. Ses frères étant venus en Egypte pour demander du blé, Joseph les reconnut et feignit de les prendre pour des espions. Il les renvoya ensuite avec ordre de lui amener Benjamin, et retint Siméon pour otage. Jacob refusa d'abord de laisser aller Benjamin, le plus jeune de ses enfants; mais la famine croissant, il fut contraint d'y consentir. Joseph ayant aperçu son jeune frère, fils de Rachel comme lui, ne put retenir ses larmes. Il fit préparer un grand festin pour tous ses frères, les plaça selon leur âge, et eut des attentions particulières pour Benjamin. Il se fit enfin connaître à ses frères, leur pardonna et les

renvoya, avec ordre d'amener promptement leur père en Egypte. Jacob eut la consolation de finir ses jours auprès de son fils, dans la terre de Gessen, que le roi lui donna. Joseph, après avoir vécu 110 ans, et avoir vu ses petits-fils jusqu'à la 3e génération, tomba malade. Il appela ses frères, leur prédit que Dieu les ferait entrer dans la terre promise, et leur fit jurer qu'ils y transporteraient ses os. C'est ce qu'exécuta Moïse, lorsqu'il tira les Israélites de l'Egypte ; et ce corps fut donné en garde à la tribu d'Ephraïm, qui l'enterra près de Sichem, dans le champ que Jacob avait donné en propre à Joseph peu avant sa mort. Ce patriarche mourut l'an 1635 avant J.-C., après avoir gouverné l'Egypte pendant 80 ans. Il laissa deux fils, Manassès et Ephraïm, de sa femme Aseneth, fille de Putiphar, grand-prêtre d'Héliopolis. Tout le monde connaît son *Histoire*, en prose poétique, par M. Bitaubé. Le P. Gab.-Jos. le Jay a tiré de l'Histoire de Joseph le sujet de trois tragédies touchantes, et particulièrement intéressantes pour les jeunes élèves, par lesquels et pour lesquels elles étaient représentées. L'abbé Genest en a donné une autre sur le même sujet, et M. Baour-Lormian a reproduit l'Histoire de Joseph dans son Omasis. Les saints pères ont eu soin de faire remarquer les caractères qui font de Joseph la figure et une image, quoique imparfaite, de J.-C., vendu et trahi par les siens, sauveur de son peuple et de tous les peuples de la terre. C'est effectivement une des plus belles figures de l'Ancien Testament, qui, de l'aveu même des Juifs, nommément de Philon et de Josèphe, était tout figuratif, comme saint Paul le montre amplement dans son Epître aux Hébreux. « Par ces figures, dit un » théologien exact et profond, » Dieu avait dessein de rendre » sensibles les mystères futurs » de son Fils, pour ceux à qui il » en donnait dès lors l'intelligence par une lumière intérieure, et d'affermir un jour » dans la foi de ces mêmes mystères ceux qui, après l'accomplissement, verraient le rapport frappant qui se trouve entre les figures et ces mystères : » car quoique ce rapport ait été » obscur et comme voilé avant » l'événement, il est certain » qu'aujourd'hui l'on ne peut » comparer les faits de l'Evanhile avec ceux de l'Ancien Testament sans être vivement » frappé de la parfaite conformité que l'on y remarque aisément, et sans être intimement » persuadé que la sagesse divine » a eu intention de représenter » les uns par les autres. » C'est ce qui a fait dire à Tertullien : *Ut verbis ita et rebus prophetarum ;* et à saint Augustin : *Illorum non tantum lingua, sed et vita prophetica fuit*. (*Voyez* Jonas, Moïse, etc.) Indépendamment de cette allégorie, l'histoire de Joseph fait naître les réflexions les plus religieuses comme les les plus sensées. « Que » les voies de Dieu sont admi» rables » (s'écrie un auteur qui a développé admirablement tous les traits de cette histoire touchante) ! « Quelle force dans les » ressorts cachés de sa provi» dence ! Il change la faiblesse » en puissance, et exécute ses » desseins par les obstacles mê» mes qu'on lui oppose. »

JOSEPH, fils de Jacob, petit

fils de Mathan, époux de la sainte Vierge, et père putatif de Jésus-Christ, était de la tribu de Juda et de la famille de David. On ne sait point quel fut le lieu de sa naissance, mais on ne peut douter qu'il ne fût établi à Nazareth, petite ville de Galilée, dans la tribu de Zabulon. Il est constant par l'Evangile même qu'il était artisan, puisque les Juifs, parlant de Jésus-Christ, disent qu'il était *fabri filius*. Il était fiancé à la vierge Marie. Le mystère de l'incarnation du fils de Dieu ne fut pas d'abord révélé à Joseph. Ce saint homme, ayant remarqué la grossesse de son épouse, voulut la renvoyer secrètement, mais l'ange du seigneur lui apparut, et lui révéla le mystère. Joseph n'eut jamais de commerce conjugal avec la sainte Vierge. Il l'accompagna à Bethléem, lorsqu'elle mit au monde le fils de Dieu. Il s'enfuit ensuite en Egypte avec Jésus et Marie, et ne retourna à Nazareth qu'après la mort d'Hérode. L'Écriture dit que Joseph allait tous les ans à Jérusalem avec la sainte Vierge pour y célébrer la fête de Pâques, et qu'il y mena J.-C. à l'âge de douze ans. Elle ne rapporte rien de plus de sa vie ni de sa mort. On croit néanmoins qu'il mourut avant Jésus-Christ; car s'il eût été vivant du temps de la passion, on pense que le fils de Dieu, expirant sur la croix, lui eût recommandé la sainte Vierge sa mère, et non point à saint Jean. On a été long-temps dans l'Église sans rendre un culte religieux à saint Joseph; vraisemblablement pour ôter aux infidèles l'idée qu'il était le père de Jésus-Christ, ou pour les empêcher d'attribuer ce blasphême aux chrétiens. Sa fête était établie en Orient long-temps avant que de l'être en Occident. On dit que les carmes sont les premiers qui l'ont célébrée en Europe. Sixte IV l'institua pour Rome, et plusieurs Églises ont suivi depuis cet exemple.

JOSEPH BARSABAS, surnommé *le Juste*. Voyez Barsabas.

JOSEPH, ou Josué, fils de Marie, sœur de la sainte Vierge, et de Cléophas, frère de saint Joseph, était frère de saint Jacques-le-Mineur, et proche parent de J.-C., selon la chair. L'Ecriture ne nous apprend rien de plus à son sujet.

JOSEPH d'Arimathie, prit ce nom d'une petite ville de Judée, située sur le mont Ephraïm, dans laquelle il naquit. Il vint demeurer à Jérusalem, où il acheta des maisons. Saint Matthieu l'appelle *riche*, et saint Marc un noble *décurion*, c'est-à-dire, conseiller ou sénateur. Cet office lui donnait entrée dans les plus célèbres assemblées de la ville : c'est en cette qualité qu'il se trouva chez le grand-prêtre Caïphe, lorsque Jésus-Christ y fut mené; mais il ne voulut point consentir à sa condamnation. L'Evangile nous apprend que c'était un homme juste et vertueux, du nombre de ceux qui attendaient le royaume de Dieu. Il était même disciple de J.-C.; mais il n'osait se déclarer ouvertement, par la crainte des Juifs. Après la mort du Sauveur, il alla hardiment trouver Pilate, et lui demanda le corps de Jésus-Christ pour l'ensevelir; il l'obtint, et le mit dans un sépulcre neuf qu'il avait fait creuser dans le roc d'une grotte de son jardin. L'Ecriture ne dit plus rien de Joseph d'Arimathie; mais on croit qu'il se joignit aux disciples, et qu'après

avoir passé le reste de sa vie dans la ferveur des premiers chrétiens, il mourut à Jérusalem.

JOSEPH, beau-frère d'Hérode-le-Grand, par Salomé, sa sœur, qu'il avait épousée. Ce roi, en partant pour aller se justifier auprès d'Antoine, sur la mort d'Aristobule, grand sacrificateur, le chargea du gouvernement de ses états pendant son absence. Il lui ordonna en même temps, sous le sceau du secret, de faire mourir Mariamne sa femme, s'il ne pouvait se disculper. L'imprudent Joseph découvrit son secret à Mariamne. Celle-ci le reprocha à Hérode, qui de dépit fit mourir Joseph, sans écouter ses justifications.

JOSEPH, surnommé *l'Hymnographe*, originaire de Sicile, embrassa l'état monastique, et fut ordonné prêtre à Thessalonique. Il souffrit beaucoup pour le culte des images durant la persécution de l'empereur Théophile, et fut relégué dans l'île de Crète, où il resta jusqu'à l'an 842. Il alla ensuite à Constantinople, où saint Ignace lui confia la garde du trésor de l'église. Il composa des *Hymnes* pleines d'onction en l'honneur de la sainte Vierge et de plusieurs saints, et mourut vers l'an 883. Sa *Vie* a été écrite par Théophane, son disciple. Le diacre Jean en a donné une plus étendue, insérée dans les *Acta sanctorum*, avril, tome 1er. Les Grecs célèbrent sa fête le 3 avril.

JOSEPH Ben Gorion, ou Gorionides, c'est-à-dire fils de Gorion, fameux historien juif, que les rabbins confondent mal à propos avec le célèbre historien Josèphe, vivait vers la fin du IXe siècle, ou au commencement du xe. Il nous reste de lui une *Histoire des Juifs*, que Gagnier a traduite en latin, Oxford, 1706, in-4°. Il y en a une édition hébraïque et latine, de Gotha, 1707, in-4°. On voit, par ce livre même, que l'auteur était, selon toutes les apparences, un Juif du Languedoc. Le premier écrivain qui a cité cet ouvrage est Saadias Gaon, rabbin célèbre, qui vivait au milieu du xe siècle.

JOSEPH Ier, quinzième empereur de la maison d'Autriche, troisième fils de l'empereur Léopold Ier, et de sa troisième femme, Eléonore-Madeleine, de la maison palatine de Neubourg, naquit à Vienne en 1676, fut couronné roi héréditaire de Hongrie en 1687, élu roi des Romains en 1690, et monta sur le trône impérial après la mort de son père en 1705. L'esprit du fils était vif et plus actif, plus propre à brusquer les événements qu'à les attendre, consultant ses ministres et agissant par lui-même. Ce prince soutint avec autant de courage que de succès les droits de sa maison. Il engagea le duc de Savoie, les Anglais et les Hollandais dans ses intérêts contre la France, et fit reconnaître l'archiduc Charles, son frère, roi d'Espagne. Il obligea Clément XI, qui paraissait trop attaché à la France, à lui donner ce titre, en déclarant dépendant de l'Empire beaucoup de fiefs qui avaient relevé jusqu'alors des papes. Les électeurs de Bavière et de Cologne continuant la guerre contre l'empereur et le corps de l'Empire, Joseph les fit mettre, en 1706, au ban de l'Empire. Dès la victoire de Hochstedt, la Bavière était devenue une province autrichienne; mais une conspiration

mal conduite aggrava le sort de l'électrice et de ses enfants, à qui on ôta jusqu'à leur nom. Le duc de la Mirandole, vassal de l'Empire, lui ayant donné de grands mécontentements, il le dépouilla de son fief. Par des victoires multipliées, il devint maître paisible en Italie. La conquête du royaume de Naples et de Sicile lui fut assurée. Tout ce qu'on avait regardé en Italie comme feudataire fut traité comme sujet. Il taxa la Toscane à 150,000 pistoles; Mantoue, à 40,000. Parme, Modène, Lucques, Gênes, qui s'étaient liguées ou secrètement ou solennellement avec ses ennemis, furent comprises dans ces impositions. La France avait suscité contre lui Ragotzki, prince de Transylvanie, armé pour ses prétentions et pour celles de son pays. Il fut battu, ses villes prises, son parti ruiné, et lui obligé de se retirer en Turquie. Au milieu de ses succès, Joseph fut attaqué de la petite-vérole, et en mourut le 17 avril 1711, à 35 ans. Il n'y a eu guère d'empereurs plus heureux; son règne n'a presque été qu'un enchaînement de victoires : il parvint à appaiser presqu'entièrement les troubles de la Hongrie. L'Empire lui fut constamment dévoué; les plus grands princes recherchèrent son amitié; toute l'Europe considéra sa puissance sans envie; ses généraux étaient les héros de ce temps: au milieu d'une guerre très compliquée, il sut améliorer ses finances, et ne surchargea jamais ses peuples. Il fut cependant moins aimé que ses prédécesseurs et que le frère qui lui succéda (*voy.* CHARLES VI), sa conduite personnelle étant parfois légère, et peu assortie aux principes qui semblaient avoir fixé la vertu dans sa famille. Ishackwitz a écrit, en allemand, une *Vie* de cet empereur.

JOSEPH II, fils de l'empereur François Ier de Lorraine et de Marie-Thérèse d'Autriche, fille de Charles VI, naquit à Vienne le 13 mars 1741, et fut porté la même année par sa mère à la diète de Presbourg, où la vue du jeune prince ne contribua pas peu à animer les Hongrois contre la multitude d'ennemis qui assaillaient son héritage. Elu roi des Romains en 1764, il succéda l'année suivante à son père comme empereur d'Allemagne. Soit par le motif de s'instruire, soit par principe de santé et le besoin impérieux d'une activité extraordinaire, il parcourut une grande partie de l'Europe, et apprit une multitude de choses, qu'il résolut de mettre à exécution après la mort de sa mère. [Cette princesse possédant en propre, comme dernier rejeton de la maison d'Autriche, cette province ainsi que les royaumes de Hongrie et de Bohême, ce qui formait ce qu'on appelait les états héréditaires, ne voulait laisser à son fils aucune part au gouvernement de ces mêmes états. Ce dernier alla à Rome, accompagné de trois seigneurs de sa cour, et pendant qu'il en visitait les monuments, chacun de ses compagnons de voyage avait son département, et chaque soir ils lui remettaient leurs observations. Cependant, à ces occupations utiles en succédèrent d'autres bien minutieuses : à Milan, par exemple, il visita les couvents de filles, et ne trouvant pas qu'elles fussent assez occupées, il leur envoya l'ordre de faire des chemises pour ses soldats, et à cet

effet il leur fit remettre de la toile. [Le 3 septembre 1771, il eut, à Neustadt en Moravie, une entrevue avec le roi de Prusse, laquelle fit beaucoup de sensation dans le temps, tant parce que l'Europe s'étonnait de voir se rapprocher deux princes qu'on croyait être divisés par des inimitiés interminables, que parce qu'on répandit le bruit que, dans cette occasion, il avait adopté plusieurs idées de Frédéric, et formé le dessein de les réaliser dans ses états. Mais cette opinion a été trouvée fausse par le fait; car le roi de Prusse n'a presque donné l'exemple de rien de ce que l'empereur a cru devoir faire chez lui. En particulier, pour ce qui regarde les possessions ecclésiastiques et les maisons religieuses, Frédéric a constamment manifesté des principes différents. « L'empereur, dit-il dans une » lettre à d'Alembert, continue » ses sécularisations sans inter- » ruption; chez nous, chacun » reste comme il est, et je res- » pecte le droit de possession, » sur lequel la société est fon- » dée. » (*Voyez* la 226e lettre de cette correspondance.) Une anecdote a rendu cette entrevue remarquable. Un corps nombreux de troupes autrichiennes campait à Neustadt en Moravie; l'empereur voulut le faire parader et manœuvrer en présence de Frédéric. La journée était belle et le ciel serein; mais un grand orage survint si rapidement, qu'on ne put se retirer sans être bien mouillé, et l'exercice n'eut pas lieu: *Il faut avouer*, dit Frédéric à l'empereur, *qu'il y a un plus grand maître que nous*. Marie-Thérèse étant morte le 29 novembre 1780, son fils prit le gouvernement des provinces héréditaires, mais ne voulut pas se faire couronner roi de Hongrie et de Bohême; il fit même enlever, au grand regret des Hongrois, et transporter à Vienne la couronne de saint Etienne, gardée dans le château de Presbourg. Ses vues sur les affaires ecclésiastiques, sur l'autorité épiscopale, les matières matrimoniales, les maisons religieuses, dont plus de 300 furent supprimées, engagèrent le pape Pie VI, après d'inutiles remontrances, à se rendre en personne à Vienne en 1782. Joseph le reçut avec beaucoup d'égards et de respect, l'écouta et ratifia les conclusions que le pape avec les évêques de Hongrie avaient arrêtées sur les points les plus inquiétants (on peut voir ces conclusions dans le 6e volume des *Réclamations belgiques*, p. 252). Pie VI partit content; mais, soit que le monarque eût changé de sentiment, soit que les ministres, chargés de l'exécution, fussent d'une opinion différente, cette espèce d'accord resta sans effet. Ce fut même peu après le départ du souverain pontife que l'empereur fit lui seul une nouvelle circonscription des évêchés de ses états, abolit les séminaires diocésains, dont il ne laissa subsister que 5 ou 6, ordonna d'ôter les images des églises, permit le divorce, et se porta à d'autres innovations non moins dangereuses. Ce fut au sujet de ces innovations que le roi de Prusse, le grand Frédéric, l'appelait *notre frère le sacristain*. Toutefois, le voyage du pape ne fut cependant pas inutile. « Il est incon- » testable, dit un écrivain pro- » testant, que par sa présence, » par les cérémonies touchantes » de la religion, en un mot, par

» tout ce qui peut toucher le » cœur et émouvoir l'âme, il » parvint à raffermir la foi chancelante, à lever les doutes naissants, et donner au moins pour » quelque temps une nouvelle » vigueur et un nouvel aliment » à la foi catholique dans les pays » autrichiens. » L'année 1784 fut mémorable par la révolte des Valaques contre leurs seigneurs. Ils dévastèrent la Transylvanie et le bannat de Témeswar d'une manière horrible. Les nobles et les ecclésiastiques furent massacrés, leurs possessions ravagées, un grand nombre de châteaux et de villages incendiés. Horiah et Gloska (*voyez* ces noms), qui étaient à la tête des rebelles, furent pris enfin par les hussards siculiens, et finirent par le dernier supplice en 1785. La manière dont on a parlé de la cause et du but de cette rébellion est si peu uniforme, et présente d'ailleurs des considérations si délicates, qu'il est plus prudent de laisser la chose sous le voile du mystère, que d'essayer de l'en tirer. Les Hollandais, qui, sur une simple sommation, avaient abandonné en 1782 les barrières qui leur étaient assurées par la paix d'Utrecht, ne furent pas si dociles en 1784 pour la liberté de l'Escaut, que demandait l'empereur. Ils refusèrent de déroger en ce point à la paix de Munster, et tirèrent sur le vaisseau impérial, qui avait entrepris de dépasser les batteries élevées sur les bords du fleuve. Cet événement amena une guerre qui ne produisit aucun événement remarquable, et qui fut terminée par la paix de Fontainebleau, le 8 novembre 1785. L'empereur obtint le fort de Lillo; on fit quelques échanges, et une nouvelle démarcation dans certains endroits des frontières; mais l'Escaut resta fermé. L'impératrice de Russie ayant entrepris en 1787 le voyage de Kherson, pour visiter ses nouveaux établissements et ses conquêtes, engagea l'empereur à s'y rendre. Mais à peine y fut-il arrivé, qu'il apprit que l'exécution des nouveaux systèmes en matière civile et religieuse avait produit aux Pays-Bas des mouvements violents, que la sagesse des États avait empêchés d'éclater en révolte ouverte. Pour ne rien donner au préjugé, nous transcrirons ce que dit à ce sujet l'auteur de la *Vie* de Joseph II (Caraccioli), qui, dans le fait, n'est qu'un panégyrique. « Toujours ardent à réaliser tout ce » qui lui semblait être le mieux, » l'empereur ne sentait pas le » danger d'une innovation, et » il s'efforçait d'aller au-delà du » bien, même à travers les diffi» cultés. Les Brabançons récla» mèrent avec force en faveur » de leurs droits, ne voulant ni » être imposés, ni différemment » traités que par le passé. Ils al» léguèrent l'exemple de l'impé» ratrice-reine de Hongrie, Ma» rie-Thérèse, d'heureuse mé» moire, qui avait toujours res» pecté leurs priviléges, et ils » rappelaient le serment qu'a» vait fait l'empereur lui-même » de ne leur donner aucune at» teinte. Rien ne moleste autant » les nations que le changement » de leurs lois et de leurs usages, » comme rien ne fatigue autant » les souverains que la différen» ce des priviléges et des coutu» mes parmi les sujets d'un mê» me empire. Il n'y a pas un seul » monarque qui ne voulût les » restreindre à la même règle, et » les assujettir aux mêmes lois.

« Ce fut la principale faute de » Joseph, celle qui le fit passer » pour tyrannique aux yeux du » public; et il faut convenir que » c'est violer en quelque sorte le » droit des gens, que de vouloir » changer les coutumes consa- » crées par la prescription et par » l'usage, à moins qu'on ne le fas- » se d'accord avec la nation. » Le 20 septembre, il y eut à Bruxelles un choc entre les troupes de l'empereur et les volontaires brabançons; et le lendemain, le comte de Murray, déclaré gouverneur général *ad interim*, après le départ de l'archiduchesse Christine pour Vienne, publia la restitution de tous les droits et priviléges; mais le monarque ne put se résoudre à la ratifier, et l'on s'attendait à des opérations sévères, quand il se vit entraîner dans la guerre contre les Turcs. Ceux-ci l'avaient déjà déclarée aux Russes. L'empereur, quoique allié de ces derniers, restait encore neutre, lorsqu'il résolut d'enlever Belgrade par un coup de main. Cette tentative, manquée le 3 décembre 1787, décida la guerre. Elle se fit d'abord sans aucun succès marqué de part ni d'autre. L'armée autrichienne, retranchée près de Semlin entre le Danube et la Save, perdit un temps précieux, et resta dans l'inaction jusqu'à la prise de Sabacs, le 24 avril 1788. Dubitza arrêta les assiégeants pendant six mois; ils y furent défaits le 25 avril; mais la place se rendit le 26 août au général Laudon, qui était venu prendre le commandement de l'armée de Croatie. Ce général s'empara ensuite des autres petites places, tandis que le prince de Saxe-Cobourg prenait Choczim. Mais le grand-visir ayant fait une invasion dans le bannat, s'empara de l'Antre de Veterani et de plusieurs postes importants. On craignait qu'après plusieurs combats, où il eut l'avantage, il n'allât faire le siége de Témeswar, lorsqu'il prit le parti de la retraite. L'année suivante fut remarquable par la prise de Belgrade, qui se rendit à Laudon le 7 octobre 1789; mais la santé de l'empereur, qui depuis trois ans donnait des présages sinistres, devenait tous les jours plus chancelante. La commotion que les nouveaux systèmes avaient produite en Hongrie, en Autriche, en Tyrol, dans le Milanais, mais surtout dans les Pays-Bas, l'affligeait sensiblement. Dans cette dernière contrée, les choses en étaient enfin venues à une insurrection ouverte; et après l'expulsion des troupes autrichiennes, les états des différentes provinces, excepté le Luxembourg, dont la capitale resta en son pouvoir, le déclarèrent déchu de la souveraineté. Dans cette extrémité, il s'adressa au pape, et réclama son autorité comme celle du père commun des peuples et des rois, pour faire rentrer ses sujets dans le devoir, promettant de réparer tous les torts qui leur avaient été faits. Le pontife écrivit en effet un bref très touchant aux évêques des Pays-Bas; mais la révolution y était tellement consommée, que la voix des pasteurs d'Israël devint inutile (1). Le monarque en

(1) L'auteur de cette note a été témoin, comme bien d'autres, de la haine que les changements philosophiques de Joseph II avaient imprimée dans le cœur des Brabançons; eux qui ne parlaient qu'avec enthousiasme de Marie-Thérèse et de leur grand gouverneur l'archiduc Charles, en étaient même au point de détester jusqu'aux soldats autrichiens, qu'ils appelaient *les casquettes*. Par esprit de religion, ils accueillirent les ecclésiastiques français déportés; et par esprit de vengeance, ils les virent partir avec une sorte de joie, parce que les Français républicains s'approchaient pour les délivrer d'un joug qu'ils ont plus d'une fois regretté.

fut consterné. Son âme, déjà affaiblie par sa situation personnelle, ne put résister à tant de disgrâces. Il mourut le 20 février 1790, deux jours après la princesse Élisabeth de Wurtemberg, épouse de l'archiduc François, aujourd'hui empereur, qu'il chérissait tendrement, et dont la mort hâta la sienne. Prince plein de courage, d'activité, d'amour pour le travail, voulant le bien, sans toujours en distinguer les moyens; cherchant les lumières, mais s'adressant parfois à ceux qui ne pouvaient les donner; zélé contre les abus, mais enveloppant dans cette dénomination des choses qui ne l'étaient pas; avide de gloire, mais ne discernant pas dans tous les cas sa véritable splendeur; instruit de sa puissance, mais la portant hors de ses bornes; il eût eu un règne heureux, et probablement plus long, si ses instituteurs, qui n'ont pas été choisis avec assez de soin, avaient mieux dirigé les heureuses qualités de son cœur et de son esprit; si, au lieu de l'inquiéter par les creuses spéculations de la philosophie, ils l'avaient bien pénétré de cette maxime d'un de ses plus illustres aïeux (Charles-Quint), que « les gouvernements établis marchent d'eux-mêmes, et que » ceux qui proposent des nouveautés sont les perturbateurs » du repos public. » Ou bien de cette utile et raisonnable leçon que Burke donna à son successeur : « Un prince sage, tel que » l'empereur, doit étudier le génie de son peuple. Ce prince » ne le contrariera pas dans ses » mœurs, il ne lui enlevera pas » ses privilèges, mais il agira « d'après les circonstances où il » trouvera le gouvernement; et » tant qu'il se conduira d'après » ces principes habituels de l'expérience pratique, il sera l'heureux prince d'un peuple heureux. Il ne doit pas estimer un » denier ce que les Condorcet, » les Raynal, ces oiseaux blancs » et noirs de la moderne littérature, ces pies philosophiques, » pourront babiller ou gazouiller sur sa conduite ou son caractère. » Il avait épousé en 1760 Elisabeth de Parme, dont il eut une fille, qui mourut en bas âge. Après le décès d'Elisabeth arrivé en 1763, il épousa en 1765 Marie-Antoinette de Bavière, sœur de l'électeur, qu'il perdit en 1767. Son frère Léopold, grand-duc de Toscane, lui succéda, mais ne lui survécut que deux ans. [Le roi de Prusse décrit dans ses *Mémoires* le véritable caractère de Joseph II. « Ce jeune prince, dit-il, affectait une franchise qui lui semblait naturelle; son caractère marquait de la gaîté jointe à beaucoup de vivacité, mais, avec le desir d'apprendre il n'avait pas la patience de s'instruire... » Dans une autre occasion, il s'exprime en ces termes: «Le jeune empereur, dévoré d'ambition, avide de gloire, n'attendait qu'une occasion pour troubler le repos de l'Europe. » Lors de la révolution française, et peu avant d'expirer, l'empereur Joseph dit: « Je n'ignore pas que » les ennemis de ma sœur Antoinette ont osé l'accuser de » m'avoir fait passer des sommes » considérables; près de paraître » devant Dieu, je déclare que » cette inculpation est une horrible calomnie. » Il dicta lui-même son épitaphe, qui consistait en ce peu de mots: *Ci gît Joseph II qui fut malheureux dans toutes ses entreprises.*]

JOSEPH Ier, roi de Portugal, de la famille de Bragance, né en 1714, monta sur le trône en 1750, et mourut en 1777, à 62 ans et 8 mois. Le tremblement de terre de 1755, qui engloutit une partie de Lisbonne; une prétendue conspiration en 1758, qui fit beaucoup de bruit, et couler bien du sang (*voyez* AVEIRO); l'expulsion des jésuites et la confiscation de leurs biens, les disputes avec la cour de Rome, qui suivirent cet événement; enfin la guerre avec l'Espagne en 1763, sont les événements les plus remarquables de ce règne, dont les Portugais se souviendront long-temps. Marie-Françoise, fille de Joseph Ier, et qui lui succéda, ramena le calme par l'exil du marquis de Pombal (*Voyez* ce nom.)

JOSEPH ALBO, savant juif espagnol du XVe siècle, natif de Soria, se trouva en 1412 à la fameuse conférence qui se tint entre Jérôme de Sainte-Foi et les Juifs. Il mourut en 1430. On a de lui un livre célèbre intitulé en hébreu: *Sepher Ikkarim;* c'est-à-dire le *Livre des fondements de la foi*, Venise, 1618, in-fol. Plusieurs savants ont entrepris de le traduire en latin, mais il n'en a encore paru aucune traduction. Il y prétend que *la croyance de la venue du Messie n'est point nécessaire au salut, ni un dogme essentiel.* Il avança, dit-on, cette proposition pour raffermir la croyance des Juifs, que Jérôme de Sainte-Foi avait ébranlée, en prouvant que le Messie était venu.

JOSEPH MEIR, savant rabbin, naquit l'an 1496 à Avignon, d'un de ces Juifs chassés d'Espagne quatre ans auparavant par le roi Ferdinand *le Juste*. Il fut emmené depuis par son père en Italie, et mourut près de Gênes en 1554. On a de lui un ouvrage très rare en hébreu : *Annales des rois de France et de la maison ottomane*, Venise, 1554, in-8°. Il est divisé en deux parties : dans la première, il rapporte les guerres que les Français ont soutenues, pour la conquête de la Terre-Sainte, contre les Ottomans. Il prend de là occasion de faire l'histoire de ces deux peuples. Il commence celle des Français par Marcomir, Sunnon et Génébalde. Avant de parler des Ottomans, il donne une idée de Mahomet, d'Abubeker et d'Omar. Cette première partie finit à l'an 1520. Dans la deuxième, l'histoire des Ottomans est précédée de celle de Saladin, de Tamerlan, d'Ismaël Sophi, et de plusieurs autres Orientaux. Il parle en passant des princes de l'Europe, et termine cette partie à l'an 1555. Son style est simple et convenable à l'histoire.

JOSEPH DE PARIS (François Le Clerc du Tremblai), célèbre capucin, plus connu sous le nom de *Père Joseph*, naquit à Paris en 1577, de Jean Le Clerc, seigneur du Tremblai, président aux requêtes du palais. Le jeune du Tremblai voyagea en Allemagne et en Italie; ayant embrassé d'abord le parti des armes, il fit une campagne sous le nom de *baron de Maflée*, et se distingua au siége d'Amiens. Au milieu des espérances que ses talents donnaient à sa famille, il quitta le monde pour se faire capucin en 1599. Après son cours de théologie, il fit des missions, entra en lice avec les hérétiques, en convertit quelques-uns, et obtint les premiers emplois de son ordre. Le cardinal de Richelieu,

instruit de son génie, lui donna toute sa confiance, et le chargea des affaires les plus épineuses. Ce fut surtout lorsque le cardinal fit arrêter la reine Marie de Médécis, que le capucin fut utile au ministre. Admis dans un conseil secret, il ne craignit point de remontrer au roi qu'il pouvait et qu'il devait, sans scrupule, mettre sa mère hors d'état de s'opposer à son ministre, chargé du gouvernement et des intérêts du royaume. L'auteur de sa *Vie* lui reproche d'avoir extorqué une rétractation du docteur Richer; mais les circonstances qu'il rapporte de cette rétractation sont invinciblement réfutées dans le *Journal de Trevoux*, janvier 1703. Ce zélé capucin envoya des missionnaires en Angleterre, au Canada et en Turquie. N'ayant pu réussir à faire adopter dans l'ordre de Fontevraut la réforme qu'il voulait y introduire, il fonda en 1614 celui des religieuses bénédictines du Calvaire, auxquelles il donna des constitutions très sages, qui ont toujours été observées depuis. Louis XIII, voulant le récompenser de ses services, demanda pour lui le chapeau de cardinal; mais il ne put l'obtenir, et le P. Joseph mourut à Ruel en 1638, à 61 ans, avant que de l'avoir reçu. Le parlement en corps assista à ses obsèques, et un évêque prononça son oraison funèbre. L'abbé Richard a publié deux *Vies* de cet homme singulier; l'une sous le titre de *Vie du père Joseph*, 2 vol. in-12; et l'autre, qui n'est qu'une satire, intitulée *Le véritable père Joseph*, 1704, in-12. Dans la première, il le peint comme un saint, et dans la seconde, comme un politique artificieux. « Cet » homme, dit un historien, » travailla toute sa vie pour l'E- » glise, et assez long-temps pour » l'état: fervent religieux tandis » qu'il resta dans le cloître, ha- » bile politique lorsque le car- » dinal de Richelieu l'eut en » quelque sorte associé au mi- » nistère, en se déchargeant sur » lui d'une partie des soins qui » en sont inséparables, il donna » dans tous les temps des preu- » ves d'une capacité consommée. » Je sais que la satire ne l'a pas » épargné. Ami et confident du » cardinal de Richelieu, pou- » vait-il manquer de critiques? » Sa ferveur et la confiance du » premier ministre, voilà, ce me » semble, ce qui fait tout son » crime. »

JOSEPH DE CALASANCE (Saint), fondateur des écoles pies, naquit à Pétralta, dans le royaume d'Aragon, en 1556, d'une famille noble. Il fit vœu de chasteté dans sa jeunesse, et la passa dans les exercices de piété. Devenu fils unique par la mort de son frère aîné, il eut quelques contradictions à essuyer de la part de son père, qui voulut lui procurer un brillant établissement dans le monde. Etant tombé malade et réduit à l'extrémité, il déclara à son père le vœu qu'il avait fait, et le pria de le laisser suivre sa vocation. Engagé dans les ordres sacrés, Joseph fut le modèle du clergé, et plusieurs évêques l'ayant employé dans leurs diocèses, il y fit des fruits merveilleux. Se croyant appelé à un état plus parfait, il passa à Rome, où la vue d'une troupe d'enfants livrés aux vices qu'amène le défaut d'éducation lui fit prendre la résolution de se donner tout entier à leur instruction. Il s'associa quelques ecclé-

siastiques, entre lesquels était le célèbre Dragonetti, âgé de 95 ans, mais fort et vigoureux, qui remplit les exercices de la nouvelle congrégation jusqu'à l'âge de 120 ans, qu'il mourut en odeur de sainteté. Elle fut érigée en ordre religieux en 1621 par Grégoire XV. Un mauvais sujet y ayant été reçu, porta le désordre de l'orgueil et de la division dans le nouvel établissement, se servit de son crédit pour susciter au saint fondateur des persécutions de toute espèce. Innocent X supprima l'ordre. Le saint fondateur continua toujours ses œuvres de charité à l'égard des pauvres enfants. Il survécut deux ans à ce désastre, et mourut âgé de 92 ans, après avoir prédit le rétablissement de son ordre; ce qui arriva 21 ans après. Clément IX le remit sur le même pied qu'il avait été approuvé par Grégoire XV. Les fonctions des religieux de cet institut ne furent d'abord que d'enseigner à lire, à écrire, le catéchisme, l'arithmétique et les éléments de la grammaire; mais, en vertu des concessions que leur ont faites plusieurs papes, ils ont dans leurs colléges des cours d'études réglés, et enseignent aussi les hautes sciences. Joseph de Calasance fut béatifié par Benoît XIV et canonisé par Clément XIII. Sa *Vie* a été composée en italien par le père Tosetti, et traduite en allemand par le père Koch; ellle est très bien écrite dans les deux langues. L'auteur est un biographe judicieux, qui parle des vertus chrétiennes et de la gloire des saints avec autant de discernement que d'édification.

JOSEPH (Pierre de Saint-), feuillant, né en 1594 dans le diocèse d'Auch, d'une famille appelée *Comagère*, mort en 1662, publia plusieurs ouvrages de théologie, contre les partisans de Jansénius.

JOSEPH DE CUPERTIN (Saint), ainsi nommé du lieu de sa naissance, petite ville du diocèse de Nardo, dans le royaume de Naples, né en 1603 de parents pauvres, entra dans l'ordre des franciscains conventuels, fut élevé aux ordres sacrés, et se sanctifia par la pratique de toutes les vertus propres à son état. Le procès de sa canonisation fait mention d'un grand nombre de faveurs extraordinaires qu'il reçut de Dieu. Il mourut en 1663 à Osimo, et fut canonisé en 1767. Pastrovicchi, religieux du même ordre, a écrit sa *Vie* en 1753 : il y a peu de goût et de critique.

JOSEPH (Ange de SAINT-), carme-déchaussé. *Voy.* ANGE.

JOSEPH. *Voy.* ABOU-JOSEPH.

JOSÈPHE (*Flavius*, et non pas *Flavianus*, comme le supposent ceux qui l'appellent *Flavien* et *Flavian*), né à Jérusalem, l'an 37 de Jésus-Christ, de parents de la race sacerdotale, montra de bonne heure beaucoup d'esprit et de pénétration. Dès l'âge de 14 ans, les pontifes le consultaient. Il fut l'ornement de la secte des pharisiens, dans laquelle il entra. Un voyage qu'il fit à Rome perfectionna ses talents et augmenta son crédit. Un comédien juif, que Néron aimait, le servit beaucoup à la cour de ce prince. Cet acteur lui fit connaître l'impératrice Poppée, dont la protection lui fut très utile. De retour dans la Judée, il eut le commandement des troupes, et se signala au siége de Jotapat, qu'il soutint

pendant sept semaines contre Vespasien et Titus. C'est là qu'il fut réduit à se cacher dans une caverne profonde, avec quarante des plus braves de sa nation. Vespasien en étant averti, lui fit proposer de se rendre; mais Josèphe en fut empêché par ses compagnons qui menacèrent de le tuer s'il y consentait. Ces furieux, pour ne pas tomber entre les mains de leurs ennemis, proposèrent de se donner la mort; et Josèphe ne réussit qu'avec peine à leur persuader de ne pas tremper leurs mains dans leur propre sang, mais de recevoir la mort par la main d'un autre. Ils tirèrent donc au sort, pour savoir qui serait tué le premier par celui qui le suivait. Projet qui n'était guère plus raisonnable qu'un suicide proprement dit. Josèphe eut le bonheur de rester avec un autre, à qui il persuada de se rendre aux Romains. Vespasien lui accorda la vie, à la prière de Titus, qui avait conçu beaucoup d'estime et d'affection pour lui. Ce prince l'emmena au siége de Jérusalem. Josèphe y exhorta vainement ses compatriotes à se soumettre aux Romains. Après la prise de cette ville, il suivit Titus à Rome, où Vespasien lui donna le titre de bourgeoisie romaine et le gratifia d'une pension. Titus et Domitien la lui continuèrent, et ajoutèrent aux bienfaits les caresses les plus flatteuses. C'est à Rome que Josèphe continua la plupart des ouvrages qui nous restent de lui : 1° l'*Histoire de la guerre des Juifs*, en 7 livres. L'auteur l'écrivit d'abord en syriaque et la traduisit en grec. Cette Histoire plut tant à Titus, qu'il la signa de sa main, et la fit déposer dans une bibliothèque publique. On ne peut nier que Josèphe n'ait l'imagination brillante, le style animé, l'expression noble; il sait peindre à l'esprit et remuer le cœur. C'est celui de tous les historiens grecs qui approche le plus de Tite-Live; aussi saint Jérôme l'appelait-il le *Tite-Live de la Grèce;* mais s'il a les beautés de l'historien latin, il a aussi bien des défauts. Il est long dans ses harangues, et exagérateur dans ses récits. 2° Les *Antiquités judaïques*, en xx liv.; ouvrage écrit avec autant de noblesse que le précédent, mais dans lequel l'auteur a déguisé, affaibli ou anéanti les miracles attestés par l'Écriture. Il corrompt partout ce qui pouvait blesser les gentils. Il paraît que Josèphe était plus lâche politique que bon Israélite. L'intérêt le dirigea dans ses écrits comme dans sa conduite. Il eut la bassesse sacrilége d'appliquer les prophéties sur le Messie à l'empereur Vespasien, tout païen qu'il était. 3° *Deux Livres contre Apion*, grammairien alexandrin, un des plus grands adversaires des Juifs. Cet ouvrage est précieux par divers fragments d'anciens historiens que l'auteur nous a conservés. 4° Un *Discours sur le martyre des Machabées*, qui est un chef-d'œuvre d'éloquence; et un *Traité de sa Vie*. La meilleure édition de ses ouvrages est celle d'Amsterdam, 1726, 2 vol. in-fol., en grec et en latin, par Havercamp. Il y en a une autre par Hudson, Oxford, 1720, 2 vol. in-fol., qui n'est pas moins estimée. Nous en avons deux *traductions* en français, la première par Arnauld d'Andilly, la deuxième par le père Gillet : celle-ci est faite avec plus d'exac-

titude, l'autre est écrite avec plus de force (*voyez* leurs articles). On a beaucoup disputé sur le fameux passage de Josèphe touchant Jésus-Christ, où cet historien juif reconnaît le législateur des chrétiens pour le Messie et l'envoyé de Dieu. Quelques-uns l'ont suspecté, « parce » que, disent-ils, pour être con- » séquent, Josèphe eût dû em- » brasser le christianisme : » comme si un homme qui avait eu la lâcheté et l'aveuglement de reconnaître pour Messie l'idolâtre Vespasien, n'avait pu, sans se faire chrétien, reconnaître cette qualité dans Jésus-Christ. Saint Jérôme, Eusèbe, Isidore de Péluse, Sozomène, Suidas, Grotius, Huet, Casaubon, Isaac et Gérard Vossius, Usserius, etc., n'ont pas douté que ce passage ne fût de Josèphe. On peut voir là-dessus Huet, *Dém. evang.*, prop. 3, n° 11. Mais s'il n'est pas de lui, il en résulte un argument dont nos incrédules ne s'accommoderont guère. Ou Josèphe a parlé de Jésus-Christ ou il n'en a pas parlé : s'il en a parlé, qu'on nous montre un passage différent de celui que nous y voyons : s'il n'en a pas parlé, un silence si affecté sur des événements qui avaient fait tant de bruit dans le monde, annonce plus que tout ce qu'il eût pu en dire. Il parle de saint Jean-Baptiste et de saint Jacques (*voyez* Saint Jacques le mineur) (1), et il aurait oublié leur chef, dont les disciples étaient déjà répandus partout et connus de tout l'univers!

(1) L'authenticité de ce dernier passage n'est contestée par personne; Blondel suspecte celui qui regarde saint Jean-Baptiste, mais sans aucun motif raisonnable. (*Voyez* JEAN-BAPTISTE) Origène les reconnait tous les deux, dans un temps fort antérieur à la prétendue falsification du texte de Josèphe.

JOSEPIN. *Voy.* ARPINO

JOSIAS, roi de Juda, succéda à son père Amon, l'an 641 avant Jésus-Christ, à l'âge de 8 ans. Il renversa les autels consacrés aux idoles, établit de vertueux magistrats pour rendre la justice, et fit réparer le temple. Ce fut alors que l'original du *Livre de la Loi*, écrit de la main de Moïse, fut trouvé par le grand-prêtre Helcias. Sur la fin de son règne, Néchao, roi d'Egypte, allant faire la guerre aux Mèdes et aux Babyloniens, s'avança jusqu'auprès de la ville de Magedo, qui était du royaume de Juda. Josias s'opposa à son passage, et lui livra bataille au pied du Mont-Carmel : il y fut blessé dangereusement, et mourut de ses blessures l'an 610 avant Jésus-Christ. Le peuple donna à sa mort les marques de la plus vive douleur. Jérémie composa un *Cantique* lugubre à sa louange.

JOSLAIN DE VIERZY, évêque de Soissons, mort en 1152, était un des principaux ministres de Louis VII, et un modèle de vertu. Il laissa une *Exposition du Symbole et de l'Oraison dominicale*, qu'on trouve dans la *Collectio maxima* de dom Martenne. Il fonda des abbayes, entre autres Long-Pont, assista au concile de Troyes, en 1127, et y mérita l'estime du pape Eugène III et de toute la France.

JOSSE (Saint), *Judocus* ou *Jodocus*, illustre solitaire, était fils de Juthael, qui reprit le titre de roi de Bretagne. Son frère Judicael, résolu de quitter le trône pour se donner à Dieu, pria Josse de se charger du gouvernement de ses états et de l'éducation de ses enfants; mais celui-ci, également détaché des grandeurs mondaines, sortit de

a Bretagne déguisé en pélerin, et alla se cacher à Runiac, dans le Ponthieu, où il bâtit une chapelle. Cet ermitage fut changé ensuite en un monastère célèbre, qui est à une lieue de la mer, près de Montreuil, diocèse d'Amiens, et se nomme *Saint-Josse-sur-Mer*. Il y mourut saintement en 668. Il y avait à Paris une paroisse qui portait son nom, en mémoire du séjour que ce saint y avait fait.

JOSSELIN, médecin anglais dans le XVIIe siècle, sous le règne de Charles II, laissa une *Histoire naturelle des possessions anglaises* en Amérique. Il y rapporte ce qu'il y a de plus rare, avec les remèdes dont se servent les habitants du pays pour guérir les maladies, les plaies et les ulcères.

JOSUÉ, était fils de Nun, de la tribu d'Ephraïm. Dieu le choisit, du vivant même de Moïse, pour gouverner les Israélites. Josué succéda à ce divin législateur, l'an 1451 avant Jésus-Christ. Moïse avait conduit le peuple de Dieu jusqu'au bord du Jourdain. C'était là, selon l'oracle divin, qu'il devait terminer son ministère et sa vie. La gloire de conduire les Israélites dans la terre promise était réservée à Josué. Il avait fallu jusque là à ce peuple un législateur. Il leur fallait alors un général et un guerrier; mais un général qui eût pour ses soldats toute la tendresse d'un père, et un guerrier qui ne manquât ni des attentions ni de la vigilance du législateur. Tel était Josué. Il envoya d'abord des gens pour examiner la ville de Jéricho. Dès qu'ils lui eurent fait leur rapport, il passa le Jourdain avec toute son armée. Dieu suspendit le cours des eaux, et le fleuve demeura à sec dans une étendue de 2 lieues. Peu de jours après ce miracle, Josué fit circoncire tous les enfants mâles qui étaient nés pendant les marches du désert. Il fit ensuite célébrer la Pâque, et vint assiéger Jéricho. Suivant l'ordre de Dieu, il fit faire six fois le tour de la ville par l'armée, en six jours différents, les prêtres portant l'arche et sonnant de la trompette. Les murailles tombèrent d'elles-mêmes au septième jour. La ville d'Haï fut ensuite prise et saccagée, et les Gabaonites, craignant le même sort pour leur ville, se servirent d'un stratagème pour faire alliance avec Josué. Adonisedec, roi de Jérusalem, irrité de cette alliance, s'étant ligué avec quatre autres rois, alla attaquer Gabaon. Josué fondit sur les cinq rois, qu'il mit en déroute. Pour achever sa victoire, il commanda au soleil de s'arrêter, et la nature, soumise à sa voix, prolongea le jour de 12 heures entières; soit que le soleil suspendît réellement son cours, soit que la terre (dans le système de sa rotation) demeurât immobile, soit que par une merveille plus simple, la lumière jetée par le soleil s'arrêtât sur l'horizon. « C'était, dit un pieux et » solide écrivain, pour manifes- » ter sa puissance aux yeux des » nations idolâtres, et pour leur » montrer l'absurdité de leur » culte, que Dieu fit alors ce » grand miracle. Rien n'est dif- » ficile au Tout-Puissant. Il a éta- » bli l'ordre constant de l'uni- » vers, pour élever l'esprit de » l'homme à la connaissance de » ses perfections invisibles, par » les merveilles visibles qu'il ex- » pose à ses sens. Il suspendit cet

» ordre en cette occasion, pour » montrer que les plus grands » prodiges ne lui coûtent rien; » qu'il est l'arbitre souverain de » toutes les créatures, et qu'il » est absolument indépendant » des lois de la nature; parce » que lui seul est l'autenr de ces » lois, que la nature elle-même » n'est autre chose que sa volonté » toute puissante. » L'Ecclésiastique avait long-temps auparavant exprimé la même observation avec autant d'énergie que de laconisme : *Invocavit altissimum potentem in oppugnando inimicos undique, et audivit illum magnus et sanctus Deus, ut agnoscant gentes potentiam ejus, quia contra Deum pugnare non est facile* (Eccl. 46). Josué, poursuivant ses victoires, prit presque toutes les villes des Chananéens en six ans. Il distribua les terres aux vainqueurs, conformément à l'ordre de Dieu, et, après avoir placé l'arche d'alliance dans la ville de Silo, il mourut à 110 ans, l'an 1724 avant Jésus-Christ. Il gouverna le peuple d'Israël pendant 27 ans. Nous avons sous son nom un *Livre canonique* écrit en hébreu. Plusieurs savants le lui attribuent, mais sans en avoir aucune preuve démonstrative. Le *Commentaire* de dom Calmet et de Masius, sur ce livre, sont les plus estimés. C'est par ignorance ou mauvaise foi que des écrivains de ce siècle ont osé reprocher à Josué et aux autres chefs des Hébreux la rigueur dont ils ont usé envers les habitants de la Palestine, et envers quelques autres peuples; rigueur due aux crimes énormes dont ils étaient coupables, et si habituels chez eux qu'ils faisaient comme partie de leurs lois. Dieu lui-même avait ordonné cette rigueur : le Deutéronome et le livre de la Sagesse nous en instruisent (1). Pourquoi les Juifs n'auraient-ils pu être les exécuteurs des arrêts que sa justice avait prononcés contre des nations abominables ?.... Le danger que les Juifs, mêlés avec les idolâtres, ne quittassent bientôt le culte du vrai Dieu, était évident; et le culte du vrai Dieu était-il un objet assez peu important pour lui préférer la conservation d'un peuple infâme, dont la malice était incorrigible?.. Les Juifs punissaient la cruauté de ces barbares par la peine du talion. *Je n'ai rien souffert que je n'aie fait souffrir aux autres*, disait Adonibesech; *Dieu me rend le mal que j'ai fait*. Voy. BEELPHEGOR, DAVID, AGAG, ADONIBESECH, etc.

JOTAPIEN, tyran, qui s'étant soulevé dans la Syrie, sur la fin du règne de l'empereur Philippe, fut défait sous celui de Dèce, vers l'an 249. Sa tête fut portée à Rome.

JOUBERT (Laurent), savant médecin, professeur royal et chancelier de l'université de Montpellier, naquit à Valence en Dauphiné, l'an 1529, et mourut à Lombez en 1583, médecin ordinaire du roi de France et du roi de Navarre. Il laissa un *Traité contre les erreurs populaires*, 1578, in-8°. Il y a des choses curieuses, dont plusieurs sont bien constatées, et d'autres qui ne méritent pas de croyance. 2° Un

(1) Le livre de la *Sagesse* leur reproche les sacrifices humains, l'infanticide, l'anthropophagie et toutes les atrocités qui rendent l'existence d'un peuple odieuse à Dieu et aux hommes : *Illos antiquos habitatores terræ sanctæ tuæ, quos exhorruisti, quoniam odibilia opera faciebant tibi per medicamina et sacrificia injusta; et filiorum suorum necatores sine misericordia, et comestores viscerum hominum, et devoratores sanguinis a medio sacramento tuo, et auctores parentes animarum inauxiliatarum, perdere voluisti per manus parentum nostrorum*. Sap. 12. On peut voir encore *Deut.* 8, *Levit.* 18, etc.

Traité du ris, 1579, in-8°, 3 parties, avec la cause morale du *ris* de Démocrite, expliqué par Hippocrate : rare; 3° un *Dialogue sur la cacographie française*, à la suite du précédent; 4° *De balneis antiquorum ;* 5° *De gymnasiis et generibus exercitationum apud antiquos celebrium*, etc. La plupart de ses écrits latins ont été recueillis en 2 vol. in-fol., Lyon, 1582. Ils roulent presque tous sur la médecine; on en trouve la liste dans les *Notes* de Teissier sur les *Eloges* de de Thou. Ils sont remplis d'érudition ; on peut même dire qu'il y en a trop, et qu'elle déroge quelquefois au jugement de l'auteur. — Laurent Joubert laissa un fils, nommé Isaac JOUBERT, qui a fait une *Apologie de l'orthographe française*, et qui a traduit quelques ouvrages de son père.

JOUBERT (Joseph), jésuite de Lyon, connu par un *Dictionnaire français et latin*, in-4°, très estimé, surtout pour le latin, qui est pur, et dont les exemples sont tirés des meilleurs auteurs ; il ne vaut pourtant pas celui du P. Le Brun, qui, en profitant du travail de son confrère, l'a perfectionné. L'auteur mourut vers 1724.

JOUBERT (François), prêtre de Montpellier, né en 1689, mort le 23 décembre 1763, était fils du syndic des états de Languedoc, et avait lui-même exercé cette charge avant que d'être élevé au sacerdoce. Son attachement aux disciples de Jansénius le fit renfermer à la Bastille. Il est auteur d'un *Commentaire* sur l'Apocalypse, imprimé en 1762, en 2 vol in-12, sous le titre d'Avignon. On a encore de lui divers autres ouvrages, dont les principaux sont : 1° *De la connaissance des temps par rapport à la religion*, in-12 ; 2° trois *Lettres sur l'interprétation des Ecritures*, in-12; 3° *Explication de l'histoire de Joseph*, in-12, 4° *Eclaircissement sur le discours de Job*, in-12; 5° *Traité du caractère essentiel à tous les prophètes*, in-12; 6° *Explication des prophéties de Jérémie, Ezéchiel, Daniel*, 5 vol. in-12; 7° *Commentaires sur les* XII *petits prophètes*, 6 vol. in-12 ; et d'autres ouvrages qui, comme les précédents, sont en faveur du parti où ils s'était laissé engager. [Tous les écrits de l'abbé Joubert sur l'Ecriture sainte sont en faveur du *millénarisme*, et rempli d'allusions malignes et de rêveries ; il n'y est question que d'obscurcissement, de vérités proscrites, d'erreurs qui infectent le sanctuaire, de pasteurs infidèles, du retour des Juifs, qui précèdera de beaucoup la fin du monde.]

JOUFFROI, JOFFREDI, ou GEOFFROI (Jean), né à Luxeuil, dans la Franche-Comté, prit l'habit de religieux dans l'abbaye de Saint-Pierre de Luxeuil, et en devint abbé. Philippe-le-Bon, duc de Bourgogne, lui procura l'évêché d'Arras, et sollicita pour lui un chapeau de cardinal. Pie II le promit, à condition que le prélat engagerait le roi Louis XI à supprimer la pragmatique-sanction. Jouffroi obtint de ce monarque une déclaration telle que le pape la souhaitait. Mais Louis XI se repentant de sa facilité, disgracia l'évêque d'Arras. Pour remédier aux maux que sa déclaration pouvait occasioner en France, il fit de nouvelles ordonnances touchant les réserves et les expectatives, qui étaient presque le seul avantage que l'abolition de la pragmatique-sanc-

tion avait procuré au souverain pontife; et jusqu'au temps du concordat, la cour de Rome ne put avoir la satisfaction qu'elle désirait. Cependant Jouffroi recueillit le fruit de sa négociation. Le pape ajouta au chapeau de cardinal l'évêché d'Alby; mais il n'en jouit pas long-temps, étant mort au prieuré de Rulli, diocèse de Bourges, en 1473.

JOUIN (Nicolas), né à Chartres, fut banquier à Paris, et y mourut le 22 février 1757, à 73 ans. On a de lui : 1° *Procès contre les jésuites* (celui d'Ambroise Guys), etc. 1750, in-12; 2° les *Sarcelades*, satire en vers, en faveur des disciples de Jansénius; 3° le *Portefeuille du Diable*, et d'autres fruits de la calomnie et de la luxure, bien propres à faire connaître la secte hypocrite dont il s'était fait le champion.

JOURDAN (Raimond), vicomte de Saint-Antoine dans le Quercy, parut à la cour de Raimond Bérenger, comte de Provence, et s'y signala par ses talents. Il fit plusieurs pièces de vers pour Mabille de Riez, dont il était devenu amoureux. Cette illustre et vertueuse dame paraissant insensible à ses feux, il prit le parti de s'éloigner, et se croisa contre Raimond, comte de Toulouse. Le bruit ayant couru qu'il avait été tué dans cette expédition, Mabille en fut si touchée, qu'elle en mourut de douleur. Le vicomte, de retour, lui fit dresser une statue colossale de marbre dans l'abbaye de Mont-Majour à Arles. Il prit ensuite l'habit religieux, renonça à la poésie, et mourut vers 1206. Avant sa retraite, il avait fait un traité de *Lou Fontamary de las donnas*. Son entrée dans le cloître parut d'autant plus méritoire, qu'il avait dans le monde la réputation d'un homme qui savait unir les lauriers de Mars et ceux d'Apollon.

JOURDAN (Jean-Baptiste), né à Marseille vers 1740, est auteur d'une comédie intitulée *L'École des prudes* (1753), et des ouvrages suivants : 1° *Le Guerrier philosophe*, La Haye (Paris), 1744, in-12; 2° *Histoire d'Aristomène, général des Messéniens*, avec quelques réflexions sur la tragédie de ce nom, Paris, 1749, in-12; 3° *Histoire de Pyrrhus, roi d'Epire*, Amsterdam, 1749, 2 vol. in-12; 4° *Abrocome et Anthia*, roman traduit du grec, etc. Il est mort vers 1793.

†JOURDAN (Matthieu), surnommé *Coupe-tête*, un des plus lâches scélérats qu'ait enfantés la révolution, naquit à Saint-Just, près Le Puy, en 1749. Après avoir été boucher pendant quelques années, contraint de fuir les poursuites de la justice, il se fit contrebandier sur les frontières de la Savoie. Quelques disputes qu'il eut avec ses camarades de métier le déterminèrent à s'enrôler dans le régiment d'Auvergne. Il déserta, et se plaça sur un vaisseau marchand qui fut pris par les corsaires de Tunis. Emmené esclave à Maroc, ce fut là, comme il le disait lui-même, qu'il apprit le métier de bourreau; et comme ce métier était assez conforme à ses inclinations sanguinaires, il y devint bientôt habile. Son esclavage fut assez long; et, de retour en France, à l'aide de quelques sommes que ses escroqueries ou ses vols lui avaient procurées, il se fixa à Paris, où, sous le nom de *Petit*, il ouvrit une

boutique de marchand de vin. Dès le commencement de la révolution, Jourdan fut un de ceux qui, parmi les plus vils démagogues, crièrent le plus fort contre le roi, la reine, les nobles, les prêtres et les propriétaires; c'est-à-dire contre le bon ordre et la religion. C'était un des hommes qu'il fallait aux monstres de la révolution; aussi on l'employa tant qu'on put dans toutes les émeutes et dans tous les massacres. Il signala d'abord sa cruauté en arrachant le cœur au malheureux Foulon et à son gendre l'intendant Berthier, victimes d'une populace effrénée qui applaudissait à ces affreux spectacles. (*Voy.* ces noms.) Le 6 octobre 1789, il se trouvait parmi les factieux, et coupa la tête aux deux gardes du corps Deshutte et Varicourt, que plusieurs forcenés lui livrèrent, et dont le seul crime était d'avoir rempli leur devoir. Les révolutionnaires ayant résolu de s'emparer du comtat d'Avignon, y organisèrent, pour exciter une révolte, une association de brigands qu'ils décoraient du titre d'armée de Vaucluse; le farouche Jourdan en faisait partie. Cette horde sanguinaire avait déjà pris Senas, Monteux, etc., et de sa propre autorité elle fit fusiller son général Patrix, qui, peut-être moins scélérat que les autres, avait sauvé la vie à quelques prisonniers. Jourdan le remplaça avec le titre de *généralissime*; il ordonna sur-le-champ le siége de Carpentras, tandis qu'il laissait à Avignon un de ses lieutenants, digne de le remplacer, appelé Lescuyer. Le peuple, toujours attaché à son souverain légitime, voulant s'opposer aux mesures arbitraires de Lescuyer, se souleva, et celui-ci périt dans l'émeute. Pendant ce temps, Jourdan avait inutilement attaqué Carpentras, d'où il s'était retiré avec une perte considérable. Furieux de cet échec, il retourna à Avignon, et vengea la mort de Lescuyer de la manière la plus féroce. Il fit d'abord rassembler dans le palais appelé la Glacière plus de soixante personnes, au nombre desquelles se trouvaient treize femmes; il se rendit sur les lieux, et les fit assommer à coups de barre de fer. Il tourna ensuite toute sa fureur contre les principaux habitants, qu'il immolait en s'enrichissant de leurs dépouilles. Les prêtres étaient surtout l'objet de sa haine et de ses persécutions. Nous ne citerons pas tous ses crimes; la plume se refuse à les rappeler. Il suffira de dire que le pillage, le meurtre, l'incendie, suivaient toujours ses pas, et que les horreurs qu'il commit dans le comtat furent telles, qu'elles éveillèrent l'attention de l'assemblée nationale. Plusieurs membres, et notamment ceux du parti des *girondins*, s'étaient élevés contre les cruautés de Jourdan; mais leurs voix avaient été étouffées par les démagogues de la *montagne* et les salariés des tribunes. L'assemblée écouta enfin les justes plaintes qui s'élevaient contre Jourdan. Décrété d'accusation, il trouva le moyen de se sauver; mais il était trop utile au parti des *jacobins* pour qu'ils ne fissent pas leurs efforts pour obtenir sa grâce. Compris, en 1792, dans l'amnistie générale qu'on accorda à tous les assassins de la France, il reparut encore à Avignon, où on l'envoya pour

morigéner les habitants : c'était le mot dérisoire du temps, et qui signifiait en substance *piller*, *détruire* et *massacrer*. Jourdan, investi de pouvoirs illimités, s'abandonna à tous les excès dont il était capable. Avignon fut inondé de sang. Il n'oublia pas de comprendre dans les persécutions qu'il exerçait ceux qu'il soupçonnait n'avoir pas applaudi quelques mois auparavant à sa barbarie. De retour à Paris, il rendit compte de sa mission : la *montagne* et les tribunes applaudirent, et on décréta que ce monstre, la honte de la société, avait *bien mérité de la patrie*. Depuis ce moment, il fut encore employé à tous les massacres qui eurent lieu dans les églises et les prisons de la capitale. Il était le plus infatigable des bourreaux; ce qui lui fit donner l'affreux surnom dont il se glorifiait. Les bras nus, et couvert de sang et de sueur, il se présentait ensuite à la barre de la convention pour rendre compte de ses exploits, et pour recueillir de nouveaux applaudissements. Il se tenait parfois à la porte du comité dit de salut public, pour conduire aux différentes prisons les victimes qui périssaient ensuite dans les massacres, ou que l'on envoyait à l'échafaud. En les remettant au concierge, il lui disait tout bas: « Je t'amène du gibier à raccourcir. » Il avait chaudement servi Robespierre dans les terribles luttes d'où celui-ci sortit vainqueur des girondins, d'Hébert, de Danton et de tous ses adversaires, et il devait en recueillir la juste récompense. De nombreuses accusations vinrent de nouveau peser sur sa tête. Dénoncé comme fédéraliste, comme ayant usurpé, à prix de sang, des biens nationaux, et méconnu les autorités publiques, il fut condamné à mort par ce même comité de salut public dont il avait si bien exécuté les ordres. Ce n'était pas la première fois que le comité vouait à la mort ses complices et ses bourreaux. Il fut exécuté le 27 mai 1794 : trente-deux jours après, Robespierre lui-même le suivit à l'échafaud. La figure, l'air et la mise de Jourdan annonçaient l'atrocité de son ame. Ce tigre affectait d'avoir toujours ses habits, ses mains et sa longue et épaisse barbe tachés de sang. Il avait un soin particulier de celle-ci, et quand il pleuvait, il la couvrait avec son manteau, de peur que l'eau n'effaçât ces taches dégoûtantes. Ses manières, son langage, ses vices, étaient en tout conformes à la bassesse de sa condition, et à cette cruauté, jamais démentie, qui était le caractère distinctif de ce scélérat.

JOUSSE (Daniel), conseiller honoraire au châtelet d'Orléans, né le 10 février 1704, mort le 26 août 1781, s'est fait une réputation distinguée par ses travaux et ses lumières en matière de jurisprudence. Peu d'auteurs ont été plus cités de leur vivant, surtout dans les matières criminelles. On a de lui : *Traité de juridiction des présidiaux*, *tant en matière civile que criminelle*, *avec un recueil de réglement*, Paris, 1764, in-12; 2° *Nouveau Commentaire sur l'ordonnance du mois d'avril*, 1667, Paris, 1767, 2 vol. in-12; et d'autres ouvrages estimés, mais qui se ressentent néanmoins de la précipitation et de l'esprit compilateur de ce siècle.

JOUVE (Joseph), jésuite, né à Embrun en 1701, mort le 2 avril 1758, est auteur d'une *Histoire de la conquête de la Chine par les Tartares Mantchoux*, Lyon, 1754, 2 vol. in-12. Il s'est déguisé sous le nom de *Vojeu de Brumen;* il a joint un accord chronologique des annales de la monarchie chinoise avec les époques de l'ancienne histoire, depuis le déluge jusqu'à J.-C. On prétend que le P. Jouve a tiré cette histoire de l'établissement de la dynastie régnante, des *Annales de la Chine* du père de Mailla, qui n'avaient pas encore été imprimées; sources peu propres à donner de la confiance. On a encore du même: *Histoire de Zénobie, impératrice, reine de Palmyre*, Paris, 1758, in-12, sous le nom de *Envoi de Hauteville,* écrite d'une manière intéressante, et qui a eu beaucoup de succès.

JOUVENCY ou JOUVANCY, (Joseph), jésuite parisien, naquit en 1643, professa les humanités à Caen, à la Flèche et à Paris, avec un succès peu commun, et mourut en 1719 à Rome, où ses supérieurs l'avaient appelé pour y continuer l'Histoire de la société. Il eut des désagréments, parce qu'il pensait à peu près comme le chancelier de Chiverny sur le compte de son confrère Guignard (*voyez* ce nom, quoiqu'il détestât la doctrine du tyrannicide, comme il s'exprime lui-même dans cette Histoire: *Hanc doctrinam* (*tyrannicidii detestamur, ut humanis divinisque legibus vetitam.* « Quand on songe, dit un auteur » moderne, que la plus témé» raire des assertions anti-roya» listes imputées aux jésuites » n'est pas comparable pour la » hardiesse aux maximes de la » philosophie, honorées aujour» d'hui comme des vérités, et » mises en pratique par l'assem» blée nationale, on est bien » tenté de gémir sur le sort de » l'espèce humaine...... Mânes » de Gretzer, de Keller, de Bu» sembaum, de Jouvency, dont » la justice séculière a flétri les » opinions, paraissez au milieu » de nous, pour reprocher à un » siècle sans principes, son in» conséquence et son injustice. » Votre crime est d'avoir auto» risé des droits vrais ou préten» dus contre les tyrans; le su» prême mérite de la philoso» phie est de tourner ses sophis» mes contre des souverains jus» tes et sages.... Imprudents! en » même temps que vous accré» ditiez peut-être une erreur, » vous respectiez l'ensemble des » vérités antiques de la foi. Vous » étiez chrétiens. Oh! voilà ce » que l'on ne pardonne pas! A » la doctrine du tyrannicide, » que n'ajoutiez-vous celle de » l'athéisme, et vous deveniez » oracles de la politique. » (*Voy.* SANTAREL.) L'ouvrage du père Jouvency forme la cinquième partie de l'*Histoire des jésuites*, depuis 1591 jusqu'en 1616, in-fol., imprimé à Rome en 1710. L'historien y traite de la puissance du pape sur le temporel des rois, suivant les principes ultramontains; cela seul suffisait pour faire condamner cette Histoire en France: aussi fut-elle supprimée par deux arrêts du parlement, le premier du 22 février 1713; le second du 24 mars de la même année; peut-être même le parlement ne se fût-il pas contenté d'une simple suppression, si le roi n'eût déclaré qu'il ne voulait pas qu'on

poussât plus loin cette affaire, content de la déclaration faite et adressée à ce sujet par les jésuites, *après laquelle le roi*, dit l'avocat-général (M. Joly de Fleury) dans son plaidoyer, *les a jugés plus dignes que jamais de la protection dont il les honore*. L'ouvrage du père Jouvency est écrit avec autant de pureté que d'élégance; il a été continué avec succès par le P. Jules-César Cordara, Rome, 1750, 1 vol. in-fol. En 1713, on imprima à Liége un *Recueil* in-12, *touchant cette histoire*. Ce recueil n'est pas commun. On a encore du père Jouvency : 1° des *Harangues latines*, prononcées en diverses occasions, en 2 vol. in-12; 2° un traité *De arte docendi*, ouvrage excellent, et dont Rollin parle dans des termes très avantageux. Il a été réimprimé à Paris, in-12, 1778, chez MM. Barbou. On trouve dans la partie qui regarde l'enseignement des réflexions sages, des règles du goût le plus sûr, formé sur les excellents modèles de l'antiquité; des préceptes tracés par la raison et par l'expérience, une méthode claire et mise à la portée de tous les esprits, l'amour de la vertu, le zèle pour le progrès des sciences et des bonnes mœurs. Ce qui paraît surtout précieux dans l'ensemble des différents avis que le père Jouvency donne aux maîtres, c'est la noblesse et la force des motifs qui doivent diriger et soutenir les pénibles travaux de l'instruction; motifs qui ne prennent leur essor et leur activité que dans l'esprit de la religion chrétienne, et qui par là même sont devenus bien rares, et qu'on ne trouve plus que dans un petit nombre d'individus que le philosophisme n'a pas subjugués. On ne peut rien ajouter à cette grande leçon, pleine de sentiment, de tendresse, d'une sage et bienfaisante philosophie, et qui seule suffit pour faire un excellent instituteur : *Certat tanquam sub persona latentem, in exiguis corpusculis, divinæ speciem originis, lineamenta cœlestis cognationis, sanguinem Christi; in eisdem pretium crucis, jus regni hæreditatem æternitatis, contempletur : tum vero, quam non modo libenter, sed etiam ambitiose docendi munus exercebit!* Dans les avis relatifs à la manière d'apprendre, l'auteur est moins heureux; il paraît qu'il ne connaissait pas assez la nature de l'esprit humain, les différentes formes et propriétés sous lesquelles il se développe, pour le diriger sûrement dans ses travaux. En suivant ses leçons à la lettre, les génies vifs, rapides et profonds essuieraient tous les inconvénients d'une servitude incompatible avec leurs facultés intellectuelles. Le père Jouvency accumule tellement et fait succéder si rapidement les lectures les plus disparates, qu'il est impossible qu'il n'en naisse de la confusion et du désordre, et que l'esprit, privé de sa liberté et du loisir de la réflexion, n'éprouve le malheur de la stérilité au milieu de l'abondance, le dégoût et la satiété dans le sein de la variété et de la plus riche opulence. (*Voy.* SACCHINI.) 3° *Appendix de diis et heroibus poeticis*. C'est un excellent abrégé de mythologie. 4° Des *Notes* pleines de clarté et de précision sur Térence, Horace, les Métamorphoses d'Ovide, Perse, Juvénal, Martial, et sur quelques ouvrages de Cicéron,

On reconnait dans tous ces écrits un homme qui s'est nourri des bonnes productions des anciens. La pureté, l'élégance, la facilité de son style, la richesse de ses expressions, l'égalent presque aux meilleurs écrivains de l'antiquité. Tous ceux qui s'interressent aux belles-lettres et aux bonnes mœurs lui auront une éternelle obligation d'avoir mis les auteurs latins en état d'être lus par la jeunesse, sans aucun danger de se corrompre le cœur en se formant l'esprit.

JOUVENET (Jean), peintre, né à Rouen en 1647, mort à Paris en 1717, reçut le pinceau de la main de ses pères. Le tableau connu sous le nom du *Mai*, qu'il fit à l'âge de 19 ans, et dont le sujet est la *guérison du paralitique*, annonça l'excellence de ses talents. Le Brun présenta ce maître à l'académie, où il fut reçu en 1675. On le nomma depuis directeur et recteur perpétuel. On connaît les quatre morceaux qu'il composa pour l'église de Saint-Martin-des-Champs. Le roi voulut les voir, et en fut si satisfait, qu'il ordonna à Jouvenet de les recommencer, pour être exécutés en tapisserie. Jouvenet peignit donc les mêmes sujets, mais en homme de génie, sans s'attacher servilement à ses premières idées. Il se surpassa lui-même dans ces derniers tableaux, qui sont aux Gobelins. Le czar Pierre Ier ayant vu les tapisseries qui étaient exécutées d'après lui, en fut frappé, et les choisit pour la tenture que le roi lui avait offerte. Louis XIV connaissait le rare mérite de Jouvenet; il le chargea de peindre à fresque *les douze apôtres*, au-dessous de la coupole de l'église des Invalides; et l'illustre artiste l'exécuta de la plus grande manière. Son pinceau fut aussi employé dans la *chapelle de Versailles*. Un travail excessif altéra sa santé; il eut une attaque d'apoplexie, et demeura paralytique du côté droit. Cependant il dessinait encore de la main droite, mais avec beaucoup de difficulté. Enfin il s'habitua à se servir de la main gauche. On voit plusieurs magnifiques ouvrages qu'il a exécutés de cette main, entre autres le tableau appelé le *Magnificat*, dans le chœur de Notre-Dame de Paris (1). Ce peintre avait une imagination vive, beaucoup d'enjouement dans l'esprit, de franchise et de droiture dans le caractère. Son pinceau ferme et vigoureux, la richesse de sa composition, sa grande manière, charment et étonnent le spectateur, sans le séduire par le coloris, qu'il a peut-être trop négligé. [Les autres ouvrages les plus estimés de ce peintre sont : *La Madeleine chez le Pharisien*, *Jésus-Christ chassant les vendeurs du temple*, *La Pêche miraculeuse*, *La Résurrection de Lazare*, un grand nombre de *Fresques*, etc.]

JOUY (Louis-François de), avocat au parlement et du clergé de France, né à Paris le 2 mai 1714, mort dans la même ville le 7 février 1771, se livra particulièrement aux matières ecclésiastiques. Il fut chargé des affaires du clergé, et s'en acquitta avec honneur. On a de lui : 1° *Principes sur les droits et obligations des gradués*, in-12; 2° *Supplément aux lois civiles* dans leur ordre naturel, in-fol.; 3° *Arrêts et réglements recueillis et mis en*

(1) Il ne faut pas oublier sa *Descente de croix*, qui était autrefois dans une des salles de l'académie de peinture de Paris.

ordre, 1752, in-4°; 4° *Conférences des ordonnances ecclésiastiques*, 1753, in-4°. Après sa mort, on trouva chez lui manuscrits : *Principes et usages concernant les dîmes*, 1776, in-12; et la *Coutume de Meaux*, ouvrage qu'il avait déjà mis au jour, et dont il avait préparé une nouvelle édition.

JOVE ou Giovio (Paul), historien célèbre, né à Côme en Lombardie le 13 avril 1483, vécut sous quatre pontifes, savoir : Léon X, Adrien VI, Clément VII de Médicis, son constant protecteur, et Paul III. D'abord médecin, il fut ensuite élevé sur le siége épiscopal de Nocera. Il désira en vain d'être transféré à Côme; Paul III lui refusa constamment cet évêché. François Ier le traita avec plus de distinction. Il lui écrivit des lettres flatteuses, et lui accorda une pension considérable. Cette pension fut retranchée par le connétable de Montmorenci, sous le règne de Henri II. Paul Jove s'en vengea en maltraitant le connétable dans le 31e livre de son histoire. Il ne faisait pas difficulté d'avouer « qu'il avait deux plumes, l'une » d'or et l'autre de fer, pour traiter » les princes suivant les faveurs » ou les disgrâces qu'il en rece» vait. » Il paraît, par ses lettres, qu'il avait l'âme extrêmement intéressée. On n'a jamais quêté avec autant d'assurance : il demande à l'un des chevaux, à l'autre des confitures. [Charles-Quint, les ducs de Milan, d'Urbin, de Mantoue, de Ferrare, de Florence, le marquis de Pescaire, et autres princes, le comblèrent de présents. Il amassa de grandes richesses, dont il employa une partie à bâtir, au bord du lac de Côme et sur les ruines de la superbe *Villa* de Pline le *Jeune*, un palais magnifique, orné de jardins somptueux. Les chefs-d'œuvre des arts qu'il y réunit firent donner à ce palais le surnom de Musée. Il y avait, entre autres, une suberbe collection de portraits des personnages les plus célèbres. Au sac de Rome, par le connétable de Bourbon, il perdit tout, jusqu'à un coffre de fer où étaient enfermés son argenterie et ses écrits. Ce coffre tomba au pouvoir de deux Espagnols : l'un d'eux garda l'agenterie, et l'autre céda les écrits pour un canonicat que lui accorda Clément VII.] Cet historien mourut à Florence en 1552, à 70 ans, conseiller de Côme de Médicis. On a de lui : 1° une *Histoire* en 45 livres, qui commence à l'an 1494, et qui finit en 1544; Florence, 1550 et 1552, 2 vol. in-fol. Il y en a une vieille traduction française, Lyon, 1255, in-fol. La variété et l'abondance des matières la font lire avec plaisir. La scène est tour-à-tour en Europe, en Asie, en Afrique. Les principaux événements de cinquante années, décrits avec beaucoup d'ordre et de clarté, forment un corps d'histoire qui pourrait être très utile si la fidélité de l'historien égalait la beauté de la matière. Pensionnaire de Charles-Quint, et protégé par les Médicis, il parle de ces princes avec des éloges quelquefois outrés. Il consacra 37 ans à la composition de son Histoire, qu'il commença étant encore fort jeune. Léon X en ayant lu quelques passages devant les cardinaux, le compara à Tite-Live. 2° Les *Vies des hommes illustres*; 3° Les *Eloges des grands hommes*. On reproche à ces deux ouvrages, ainsi qu'à sa grande *His-*

toire, un style trop oratoire, un ton trop enflé; mais ils sont utiles pour la connaissance des faits et dits des hommes célèbres. 4° *Vies des douze Visconti, souverains de Milan.* 5° Plusieurs autres *Ouvrages*, dans lesquels on remarque de l'esprit, mais peu de goût et peu de justesse. On a recueilli toutes ses *OEuvres* à Bâle, en 6 vol. in-fol., reliés ordinairement en trois. C'est l'édition la plus complète; elle est de 1758. — Son frère, Benoît Jove, composa plusieurs ouvrages, entre autres une *Histoire des Suisses;* et son petit-neveu, Paul Jove, qui fut aussi évêque de Nocera, et mourut en 1582, cultiva avec succès la poésie italienne.

† JOVELLANOS (Don Gaspard-Melchior de), savant espagol, naquit à Gijon dans la Castille, en 1749. Il étudia dans l'université d'Alcala-de-Hénarès, et puis à Salamanque. Il était profondément instruit dans les lois, dans les langues savantes, l'histoire, l'antiquité, la littérature ancien et moderne; il possédait l'anglais, le français et l'italien; et ses poésies le mirent au rang des premiers poètes espagnols de son temps. Quelques compositions lyriques qu'il publia lui méritèrent d'être reçu, en 1770, à l'académie espagnole; il avait alors 21 ans. Le ministre Floridablanca ayant su apprécier les talents de Jovellanos, le présenta à Charles III, qui le nomma son conseiller d'état, et lui confia les affaires les plus délicates. A la mort de ce monarque, le ministre ayant été renvoyé, Jovellanos partagea sa disgrâce, et ses ennemis n'attendaient que le moment pour le perdre tout-à fait. Il est vrai qu'il leur en fournit lui-même l'occasion, en proposant, pour subvenir aux besoins de l'Espagne, que l'alliance de sa voisine ruinait, d'imposer une forte taxe au haut clergé. On exila Jovellanos; cependant sa proposition fut mise à exécution peu de temps après. Il fut rappelé en 1799, et remplaça Llaguno dans le ministère *de grâce et de justice* (de l'intérieur). Jovellanos voulait être chef indépendant du département qui lui avait été confié; et cela ne s'arrangeait guère avec le despotisme que le prince de la Paix exerçait sur les autres ministres. Ce favori fit de nouveau exiler Jovellanos, après huit mois seulement de ministère. On l'accusa d'avoir fait parvenir à Charles IV un *mémoire* où il dévoilait la conduite assez équivoque de son favori. Quoi qu'il en soit de ce mémoire, ainsi que de bien d'autres, qui ne produisirent aucun effet sur l'esprit du roi, Jovellanos fut relégué à Palme dans l'île de Majorque, et soigneusement gardé dans le couvent des chartreux de cette ville. A l'invasion des Français en Espagne (1808), on lui rendit la liberté, et il fut élu un des membres de la *junte suprême.* Deux ans après, il refusa le ministère de l'intérieur que Joseph Napoléon lui avait fait offrir. Cependant ses liaisons avec le comte de Cabarrus, et la prédilection qu'il avait toujours montrée pour la France, où il avait fait plusieurs voyages, le rendirent suspect aux yeux d'une nation indignement trahie par ce gouvernement même pour qui elle avait fait les plus grands sacrifices. On le désigna comme traître, en l'accusant de conserver des

intelligences avec l'ennemi, et il périt en 1812 dans une émeute populaire, avant même qu'on pût vérifier ces accusations. Jovellanos avait un caractère affable; il était lié avec les savants et les hommes de lettres les plus distingués de la nation, tels que Campomanès, Cabanillas, Yriarte, Moratin, Melendez, etc., et fut en correspondance avec plusieurs académies de l'Europe. Dans le cours de sa vie, on peut seulement l'accuser d'avoir été l'auteur d'une mesure peu convenable à un homme qui semblait attaché à la religion et à ses ministres. Il a laissé : 1° *Recueil de Poésies*, Madrid, 1780, in-8°, où l'on trouve sa comédie *El Delinquente honrado* (L'honnête criminel), qui eut un succès mérité, et fut traduite en français par l'abbé Meylar, vicaire général de Marseille. 2° *Discours prononcé dans l'académie des beaux-arts de Marseille en* 1781. Ce discours, écrit en français, fut couronné par cette même académie. On y remarque un parallèle assez piquant entre Gongora et Giordano; le premier, corrupteur du bon goût dans la poésie, et le second dans la peinture. L'Anglais Cumberland publia, d'après cet écrit, ses *Réflexions* sur les articles espagnols (Londres, 1784). 3° *Mémoires sur l'établissement des monts-de-piété*, Madrid, 1784, in-4°; 4° *Réflexions sur la législation d'Espagne*, ibid., 1784; morceau excellent qui prouve le talent de l'auteur comme jurisconsulte; 5° *Lettres adressée à Campomanès, sur le projet d'un trésor public*, ibid., 1786; 6° *Informe sobre la ley agraria*, ou *Rapport sur l'économie rurale*, ibid., 1795. C'est l'ouvrage qui a fait le plus d'honneur à Jovellanos. On lui doit aussi une tragédie, *Le Pélage*, jouée à Madrid en 1790, et qu'on cite comme une des meilleures que possède l'Espagne; plusieurs savants *Mélanges* sur différents sujets politiques, économiques, administratifs, etc.; des *Traductions* des classiques français, italiens et anglais, notamment une version en vers espagnol du *Paradis perdu* de Milton. Il avait légué de son vivant aux élèves de l'académie de marine dans les Asturies, sa riche bibliothèque, composée de plus de quatre mille volumes.

JOVIEN (Flavius Claudius Jovianus), fils du comte Varronien, naquit l'an 331 à Singidon, aujourd'hui Segedin (quoique d'autres prétendent que Singidon est Belgrade ou Semendria), ville de la Mysie. Elu empereur par les soldats de l'armée romaine, après la mort de Julien l'Apostat, en 363. Il refusa d'abord la couronne impériale, témoignant qu'il ne voulait point commander à des soldats idolâtres; mais tous lui ayant protesté qu'ils étaient chrétiens, il reçut la pourpre. Les affaires étaient en très mauvais état; il tâcha d'y mettre ordre, et commença par faire la paix avec les Perses. Quelques auteurs ont blâmé très mal à propos cette démarche, puique sans cela il ne pouvait retirer ses troupes du pays où Julien les avait engagées : et si cette paix fut peu honorable, ce fut la faute de son imprudent et fougueux prédécesseur, et uon pas la sienne. L'armée romaine, en effet, était dans un état tellement fâcheux, que l'auteur Ammien, qui faisait partie de

l'expédition, dit, en parlant de cette paix, qu'elle « fut une faveur de Dieu, que les Romains n'eussent osé espérer. » Il commanda de fermer les temples des idoles, et défendit leurs sacrifices. Il eut surtout un soin extrême de rappeler saint Athanase et les autres prélats exilés, et de témoigner aux hérétiques qu'il ne voulait point souffrir de discorde. Cependant il ne jouit pas long-temps de l'autorité dont il se servait si dignement. Il mourut à l'âge de 33 ans, dans un lieu appelé Dadastane, entre la Galatie et la Bithynie, en 364, n'ayant tenu l'empire que sept mois et vingt jours. On le trouva étouffé dans son lit par la vapeur du charbon qu'on avait allumé dans sa chambre pour la sécher. Jovien avait été capitaine de la garde prétorienne du temps de Julien; et ce fut dans ce temps que ce prince, que l'ignorance ou la mauvaise foi nous représente aujourd'hui comme un philosophe tolérant, voulut le faire renoncer à sa religion; ce qu'il refusa généreusement. Son règne fut trop court pour qu'on puisse connaître s'il aurait été glorieux; mais l'on ne peut douter que Jovien, étant bon chrétien, n'eût été bon prince. L'abbé de la Bletterie a écrit son *Histoire* en 1 vol. in-12. [Il fut appelé *Jovianus* en l'honneur du corps des Joviens, formé par Dioclétien, surnommé *Jovius*, qui en donna le commandement à Varronien. Il avait d'abord exercé auprès de Julien la charge honorable de *premier domestique*, mot équivalent à celui de *Varlet*, dans l'ancienne chevalerie; et qu'occupaient les jeunes gentilshommes qui apprenaient le métier des armes.]

JOVIN, noble gaulois, et capitaine plein de bravoure, fut déclaré empereur à Mayence l'an 411, dans le temps qu'on assiégeait le tyran Constantin à Arles. Il dut ce dangereux honneur à la brigue de Goar, Alain, et de Gundicaire, chef des Bourguignons. Il associa à cette dignité son frère Sébastien; mais ils ne jouirent pas long-temps de la pourpre. L'an 413, Ataulphe, roi des Visigoths, qui suivait le parti de Jovin, l'ayant abandonné, cet usurpateur fut tué dans le temps qu'on le conduisait à l'empereur Honorius, qui était alors à Ravenne, et auquel on porta aussi la tête de Sébastien.

JOVINIEN, moine de Milan, infecta plusieurs monastères de ses erreurs, après être sorti du sien, où il avait vécu très austèrement, ne mangeant qu'un peu de pain, buvant de l'eau marchant nu-pieds, et travaillant de ses mains. Il passa de Milan à Rome, et engagea plusieurs vierges à se marier, voilant son libertinage, et celui de ses disciples, de la fausse maxime que l'état de mariage est aussi parfait que celui de la virginité; doctrine contraire à celle de J.-C., et réfutée par l'apôtre saint Paul. Les erreurs qu'il soutint encore furent, que la mère de J.-C. n'était pas demeurée vierge après l'enfantement; que la chair du Sauveur n'était pas véritable, mais fantastique; que les jeûnes et les autres œuvres de pénitence n'étaient d'aucun mérite. Ce moine se conduisait suivant ces principes. Saint Augustin et saint Jérôme, qui combattirent ses impiétés et ses relâchements, lui reprochent son luxe, sa mollesse et son goût pour le faste et les

plaisirs. Jovinien fut condamné à Rome par le pape Sirice, et à Milan par saint Ambroise, dans un concile tenu en 390. Les empereurs Théodose et Honorius l'exilèrent, le premier dans un désert, et l'autre dans une île, où il mourut comme il avait vécu, vers l'an 412. Saint Jérôme exprime son genre de mort d'une manière si énergique, qu'il serait bien difficile de la rendre en français : *Inter phasides aves et carnes suillas non tam emisit spiritum quam eructavit.* Voyez VIGILANCE.

JOVITA RAPICIUS, né dans le Bressan, est auteur d'un ouvrage divisé en cinq livres sur *le nombre oratoire* : il parut à Venise l'an 1554, dédié au cardinal Polus, de l'imprimerie de Paul Manuce, fils d'Alde. Quelques gens d'esprit et de lettres regardaient le nombre oratoire comme une chimère, dont l'objet n'a rien de fixe, et varie au gré de nos caprices. Rapicius montre qu'il y a un rythme, une cadence propropre de la prose comme du vers; il donne d'excellentes leçons sur la manière de le répandre dans le discours, et fait sentir, en finissant, les méprises où sont tombés *Philippe Mélanchthon* et *Gérard Bulcodian*, en décidant qu'il était impossible ou inutile de donner sur cette matière des instructions qu'on pût ramener à la pratique.

JOYEUSE (Guillaume, vicomte de), était fils puîné de Jean de Joyeuse, gouverneur de Narbonne, d'une famille illustre. On le destina à l'Église, et il eut même l'évêché d'Aleth, du vivant de Jean-Paul, son frère aîné; mais comme il n'était pas lié par les ordres sacrés, il embrassa depuis la profession des armes. Il servit utilement le roi Charles IX dans le Languedoc, durant les guerres civiles de la religion, fut fait maréchal de France en 1582, par le roi Henri III, et mourut fort âgé en 1592. Il avait épousé en 1560 Marie de Dutaruny, qui lui donna sept fils.

JOYEUSE (Anne de), fils du précédent, duc et pair, et amiral de France, premier gentilhomme de la chambre, et gouverneur de Normandie, naquit vers 1561. Il fut un des principaux favoris du roi Henri III, qui lui fit épouser Marguerite de Lorraine, sœur puînée de la reine Louise son épouse. Joyeuse commanda, l'an 1586, une armée dans la Guyenne contre les huguenots. Il y remporta quelques avantages, et ne voulut faire aucun quartier à un détachement qu'il surprit au Mont-Saint-Eloi. Cette sévérité fut punie bientôt après par une véritable barbarie; car ayant été vaincu à Coutras le 20 octobre 1587, les huguenots le tuèrent de sang-froid, en criant *le Mont-Saint-Eloi!* quoiqu'il offrit 100,000 écus pour racheter sa vie. L'amiral de Joyeuse, inexorable les armes à la main, était doux et généreux dans la société. Un jour ayant fait attendre trop long-temps les deux secrétaires d'état dans l'antichambre du roi, il leur en fit ses excuses, en leur abandonnant un don de 100,000 écus que le roi venait de lui faire. [Anne de Joyeuse s'était distingué au siége de la Fère, où il eut la machoire brisée d'un coup d'arquebuse. Le roi le récompensa magnifiquement, et, malgré l'épuisement dans lequel était le royaume par suite des guerres civiles, il donna des fêtes si somptueuses lors des noces de son favori,

qu'elles coûtèrent plus de 1,200,000 écus.]

JOYEUSE (François de), cardinal, frère du précédent, né en 1562, fut successivement archevêque de Narbonne, de Toulouse et de Rouen. Il fut chargé des affaires les plus épineuses et les plus importantes par les rois Henri III, Henri IV et Louis XIII. Il s'acquit tous les suffrages par sa prudence, par sa sagesse et par sa capacité dans les affaires. Il mourut à Avignon, doyen des cardinaux, en 1615, à 53 ans, après s'être illustré par plusieurs fondations : 1° d'un *séminaire* à Rouen; 2° d'une *maison* pour les jésuites à Pontoise; 3° d'une autre à Dieppe pour les pères de l'Oratoire. [Aubry a publié l'*Histoire du cardinal de Joyeuse*, etc., Paris, 1654, in-fol.]

JOYEUSE (Henri de), frère des précédents, né en 1567, porta d'abord les armes avec distinction jusqu'en 1587. La perte de sa femme et une vision qu'il crut avoir eue le déterminèrent à faire profession chez les capucins, sous le nom de *frère Ange*. L'année d'après, les Parisiens ayant résolu de députer à Henri III, pour le prier de revenir habiter la capitale, frère Ange se chargea de la commission, mais ce fut sans succès. Il resta dans son ordre jusqu'en 1592. Le grand-prieur de Toulouse, son frère, s'étant noyé dans le Tarn vers ce temps-là, les ligueurs du Languedoc l'obligèrent de sortir de son cloître pour se mettre à leur tête. Le guerrier capucin combattit vaillamment pour le parti de la ligue, jusqu'en 1596, qu'il fit son accomodement avec le roi Henri IV. Ce prince l'honora du bâton de maréchal de France; mais, quelque temps après, il reprit son ancien habit. Le cloître ne fut plus pour lui qu'un tombeau. Livré aux jeûnes, aux veilles, et à la plus rigoureuse pénitence, il ne pensa plus au rôle qu'il avait joué sur le théâtre brillant et fragile du monde, que pour répandre des larmes amères. Il mourut à Rivoli, près de Turin, en 1608, à 41 ans. Il avait épousé la sœur du duc d'Epernon, qui ne lui donna qu'une fille, Henriette-Catherine, laquelle épousa en 1599 le duc de Montpensier, et en 1611 le duc de Guise. Elle mourut en 1656, à 71 ans. M. de Callières a écrit la *Vie* de frère Ange de Joyeuse, Paris, 1521, in-8°. Elle est édifiante, et bien propre à le justifier contre ceux qui, sans raison, ont voulu suspecter la sincérité de sa piété.

JUAN D'AUTRICHE (Don), fils naturel de l'empereur Charles-Quint, qui déclara ce secret en mourant à Philippe II son fils, naquit à Ratisbonne en 1546. C'est très calomnieusement, comme le fait observer le président Hénault, qu'un forcené a avancé que Charles l'avait eu de sa propre sœur Marie d'Autriche, gouvernante des Pays-Bas; il l'a eu d'une Allemande, fille de condition, nommée Barbe Blomberg ; et selon quelques-uns, d'une princesse mais qui n'était pas de sa famille, et cela dans le temps qu'il était veuf, car si ce grand et religieux prince ne fut pas toujours à l'abri des faiblesses humaines, il ne viola jamais la foi conjugale. Le jeune prince fut élevé secrètement à la campagne par la femme de Louis Quijada, grand maître de la maison de l'empereur. Après la mort de Charles-Quint, Philippe II l'appela à la cour d'Espagne, où il se distin-

gua de bonne heure par sa politesse et sa grandeur d'âme. Philippe II l'envoya en 1570 contre les Maures de Grenade, qu'il réduisit. La haute réputation qu'il acquit dans cette guerre le fit choisir pour généralissime d'une flotte de près de 300 voiles, que l'Espagne et l'Italie avaient préparée contre les Turcs. Les chrétiens et les musulmans en vinrent aux mains le 7 octobre 1571, avec un acharnement sans exemple, vers le golfe de Lépante, proche de ces mêmes lieux où Antoine et Auguste combattirent autrefois pour l'empire du monde. Don Juan partagea ses vaisseaux en trois divisions : la droite était commandée par le célèbre André Doria, la gauche par Barbarigo, amiral vénitien; le prince commandait le centre. Par sa valeur, il força la victoire à se déclarer pour lui, s'empara de la capitane ennemie, et obligea les Turcs à prendre la fuite. Les vainqueurs prirent 130 galères, en brûlèrent ou coulèrent à fond 55, tuèrent 25,000 Turcs, parmi lesquels était Ali-Bacha, leur général, firent 10,000 prisonniers, et délivrèrent 15,000 esclaves chrétiens. Don Juan donna le combat malgré don Louis de Requesens, qu'on avait chargé de modérer l'ardeur de ce prince intrépide. Il voulait aller droit à Constantinople; c'était le seul parti qu'il avait à prendre; son conseil s'y opposa. Dans la consternation où étaient les musulmans, on pouvait non-seulement se rendre maître de la capitale de leur empire, mais encore chasser de la Thrace et de la Grèce ces fiers ennemis des chrétiens. Don Juan d'Autriche se fit par ses exploits la plus grande réputation dont peu de capitaines ont joui. « Chaque nation, dit un historien, ne » compte que ses héros, et néglige ceux des autres peuples. » Don Juan, comme vengeur de » la chrétienté, était le héros de » toutes les nations. » On le comparait à l'empereur Charles-Quint, son père, dont il avait la figure, la valeur, l'activité, le génie, et surtout l'humanité, la générosité, le zèle de la religion, qui achèvent et assurent les conquêtes. Il mérita surtout l'amour et l'admiration des peuples, lorsque deux ans après il prit Tunis, comme Charles-Quint, et en emmena le roi prisonnier. Don Juan se couvrit d'une nouvelle gloire en 1576, lorsqu'il eut été nommé gouverneur des Pays-Bas. Il employa d'abord les voies de la douceur; mais ne pouvant vaincre l'obstination des habitants, il fut obligé de recourir à la force. Il se rendit maître de Namur, de diverses places, et défit entièrement les rebelles dans les plaines de Gemblours en 1578. Les ennemis perdirent 6,000 hommes dans cette journée, qui, au rapport de Ferreras, ne coûta la vie qu'à 200, et suivant Strada à 100 Espagnols. Le général Goignies fut pris avec l'artillerie, les bagages et les drapeaux. Le vainqueur profita de la victoire, en soumettant rapidement Louvain, Diest, Nivelle, Philippeville, Limbourg. Une mort prématurée enleva ce héros au milieu de ses conquêtes. Il mourut le 7 octobre de la même année, à 33 ans, sous les murs de Namur, d'une maladie si aiguë et si extraordinaire, que l'on crut que sa mort n'était point naturelle; et Strada rapporte que deux Anglais accusés et convaincus d'avoir conspiré contre

sa vie, furent mis à mort par ordre d'Alexandre de Parme. Cependant, selon M. de Thou, il avait contracté sa maladie au siége de Philippeville, où il s'était prodigieusement fatigué, en partageant avec le soldat les travaux du siége. Selon d'autres, il mourut de la peste.

JUAN d'Autriche (Don), fils naturel de Philippe IV, et de Marie Calderona, comédienne, né en 1629, fut grand-prieur de Castille, et commanda en 1647 les armées du roi d'Espagne en Italie, où il réduisit la ville de Naples. Don Juan commanda ensuite en Flandre, puis devint généralissime des armées de terre et de mer contre les Portugais. Il eut quelques succès, et défit en 1661 les Portugais à Badajoz; mais le résultat de l'expédition ne fut pas heureux. Don Juan se flattait qu'il n'aurait qu'à se présenter, et que le Portugal se soumettrait. Il se croyait si assuré de le subjuguer, qu'il fit afficher dans Madrid l'état des troupes, de l'artillerie, des munitions de toute espèce qu'il avait préparées pour cette conquête. Il trouva la punition de sa vanité à Extremos, où il fut entièrement défait par le comte de Schomberg en 1663. « C'est une remarque constamment vérifiée, » dit un historien, que les généraux présomptueux ont toujours eu contre eux le Dieu des armées, qui seul dispose de la victoire. » Don Juan eut la principale administration des affaires à la cour du roi Charles II, et mourut à Madrid en 1679, à 50 ans. [Avant l'expédition contre le Portugal, Don Juan avait soumis la Catalogne, qui, en 1652, s'était mise sous la protection de la France; le prince alla ensuite en Flandre, où il fut rejoint par le grand Condé, et où il perdit la bataille des Dunes (1658) contre Turenne, qui l'obligea d'évacuer les Pays-Bas.]

JUAN (D. George), Espagnol, chevalier de Malte, commandeur d'Aliaga, naquit à Orihuela, près de Valence, en 1712, et mourut à Madrid en 1773. Il se distingua par ses connaissances dans les mathématiques. Choisi avec D. Antonio de Ulloa, capitaine de frégate, pour accompagner MM. Bouguer, Condamine et autres académiciens français, envoyés l'an 1735 au Pérou pour déterminer la figure de la terre, il publia en espagnol, à son retour, ses *Observations astronomiques* sur l'objet de ce voyage, dans un grand ouvrage, dont la partie historique, rédigée par D. Antonio de Ulloa (*voyez* ce nom et Condamine), a paru traduite en français, Amsterdam, 1752, 2 vol. in-4°. Il fut agrégé à l'académie des sciences de Paris, où il vint en 1745, et à celle de Berlin en 1750. On a de lui, en langue espagnole, plusieurs ouvrages très instructifs sur la marine. [Ce fut par les soins de Don George Juan qu'on réussit, au Pérou, à mesurer la hauteur des montagnes au moyen du baromètre. A son retour en Espagne, il fut nommé chef d'escadre et commandant des gardes marines. Il consacra alors tous ses soins à faire prospérer les chantiers de construction, qui jusqu'en 1808 furent des plus beaux de l'Europe.]

JUBA Ier, roi de Mauritanie et de Numidie, succéda à son père Hiempsal, et suivit le parti de Pompée contre Jules-César, par qui il fur défait. Après la mort de

Pompée, Juba, si fier avant la bataille, étant vaincu se vit réduit à demander la vie à ses sujets. Il les pria de le sauver; mais aucune ville ne voulant le recevoir, il se fit donner la mort à la fin du repas, par Petreïus, compagnon de son malheur, l'an 42 avant J.-C. Il avait gouverné ses peuples en tyran, et ne méritait pas un meilleur sort. « On voit (dit M. Turpin de » Crissé dans ses *Notes* sur César) son désordre et son mal» heur avec plaisir, et l'on croit » revivre quand il est près de » mourir. On se met sans peine » à la place des habitants de » Zama, qui croyaient tou» jours voir le bûcher où il » voulait livrer aux flammes » ses sujets, ses femmes, ses » enfants, ses trésors et lui» même. »

JUBA II, fils du précédent, fut mené à Rome, et servit à orner le triomphe de César. Il fut élevé à la cour d'Auguste, qui lui fit épouser Cléopâtre la jeune, fille d'Antoine et de la fameuse Cléopâtre, et lui donna le royaume des deux Mauritanies et une partie de la Gétulie. Il se distingua par les agréments de son caractère et les connaissances de son esprit. Cet avantage le rendit plus illustre que la couronne qu'il portait. L'abbé Sevin a inséré dans le tome 4e des *Mémoires* de l'académie des inscriptions une savante Dissertation sur la *Vie* et les Écrits de Juba.

JUBAL, fils de Lamech et d'Ada, et frère de Jabel, inventa les instruments de musique (*Genèse*, IV, 21.)

† JUBÉ (Jacques), curé d'Asnières, naquit à Vanvres le 27 mai 1674. Quoique ses parents fussent pauvres, il put néanmoins entreprendre ses études, et fit des progrès remarquables dans les belles-lettres et les langues classiques. Jubé eut pour maître de philosophie Dagoumer, qui, admirant ses talents précoces et n'ignorant pas le mauvais état de sa fortune, paya pour lui les frais d'une thèse publique, que Jubé soutint avec honneur; Dagoumer fit encore les frais nécessaires pour le faire recevoir maître ès-arts. Jubé avait embrassé la carrière ecclésiastique, et eut pour maître en théologie le célèbre Baillet. Aussitôt qu'il eut pris les ordres, on lui donna la cure de Vaugrigneuse, d'où le cardinal de Noailles le fit passer, en 1701, à celle d'Asnières. Pieux, excessivement sobre, et ayant les mœurs les plus austères, l'abbé Jubé ne tarda cependant pas à se faire remarquer par la singularité de son caractère et de ses opinions sur la rubrique. Il avait un esprit vif, entreprenant, inébranlable dans ses principes, et propre à former un chef de parti. Pendant quelque temps il fut regardé, par les anti-constitutionnaires, comme une des plus solides colonnes de leur parti; mais l'abbé Jubé ne suivoit que son propre sentiment, et ne reconnut toute sa vie d'autre parti que celui de l'indépendance. Aussi, lui seul et de son seul aveu, il voulut être le réformateur du culte et de la discipline de l'Eglise. Digne d'avoir jadis figuré dans la secte des Iconoclastes, s'il ne brisait pas les images des saints, il les avait prises en aversion, les considérant comme objets d'un culte superstitieux. L'église de sa paroisse était précisément remplie de figures et d'images de vierges

et de saints, pour lesquelles le peuple avait une grande vénération. Afin de mieux réussir dans son projet de réforme, il commença par dire que son église était trop petite et peu décente; puis, excitant la piété de ses paroissiens, dont il avait captivé le respect et l'affection, il recueillit des fonds suffisants pour une nouvelle église. Il fallait, en outre, préparer ces mêmes paroissiens aux innovations qu'il se proposait d'introduire, et c'est ce qu'il fit pendant qu'on bâtissait l'église. Il leur donna tous les livres de l'*Ecriture-Sainte* en français, et leur en recommanda la lecture. Ses sermons, ses abondantes aumônes, ses bonnes mœurs, firent le reste; et, lorsqu'il crut que les esprits étaient bien disposés, il leur fit aisément adopter sa doctrine. En attendant, la nouvelle église avait été terminée; elle était jolie; mais sans figures, ni images, de sorte qu'elle ressembloit à un temple de protestants. L'autel, sans crucifix, sans chandeliers ni ornements d'aucune sorte, n'était composé que d'une simple table de marbre blanc. Au moment des offices, on le couvrait d'une nappe, et l'on allumait deux cierges attachés contre la muraille. Pendant tout l'*introït* de la messe, le curé était assis auprès de l'autel, tandis que son diacre chantait l'épître et l'évangile en latin; et, se tournant ensuite vers les auditeurs, il les lisait et les expliquait en français. Ce n'est qu'à l'offertoire que le curé montait à l'autel, récitait à haute voix les *secrètes* et le *canon*, et à la fin de toutes les prières, les auditeurs répondaient *amen*. Une colombe en vermeil, suspendue sur l'autel, contenait le saint sacrement, qui n'était jamais exposé avec pompe. Le jour du jeudi saint, après avoir lavé, dans l'église, les pieds à douze pauvres, le curé les faisait asseoir avec lui à une table qui figurait la *Cène*. Il bénissait le pain, en présentait un morceau à tous, en disant: *Voici, mes frères, comme le Sauveur institua l'Eucharistie*. Il faisait la même cérémonie et disait les mêmes mots avec le vin qu'il mettait dans un calice, et dont goûtait chacun des douze convives. On trouvera bien extraordinaire que l'abbé Jubé ne fût point inquiété à cause de ces singularités: aucun évêque, ni le régent (Philippe d'Orléans) ne sévirent contre lui. Mais on sait quel était alors le relâchement de notre cour, où se trouvait pour ministre un Dubois. La discipline que l'abbé Jubé établit parmi ses paroissiens était excessivement sévère; et si, par exemple, une fille se laissait séduire, elle devait rester trois mois sous le porche de l'église, sans qu'il lui fût permis d'entrer. L'abbé Jubé était également rigide envers les grands comme envers le peuple. La marquise de Parabeyre avait une maison à Asnières: cette dame était aimée du régent, qui lui faisait quelques visites. Ce commerce galant ne fut pas ignoré du curé, qui fit dire poliment à la marquise qu'elle ne vînt plus aux offices divins, car il ne pouvait pas les célébrer, en vertu des canons, devant les pécheurs publics. La dame méprisa cet avis, et se présenta un jour à l'église. A peine le curé l'eut-il aperçue, qu'il lui envoya dire à l'oreille de se retirer à l'instant. Elle prit cela encore

pour une plaisanterie; mais, voyant que le curé ne sortait point, elle envoya un laquais pour savoir quand la messe commencerait. « Dès qu'elle sera par-» tie, répondit l'inflexible curé, » et assurez votre maîtresse que » je retournerai plutôt chez moi » que de monter à l'autel en sa pré-» sence. » La marquise monte dans sa voiture, et va toute furieuse se plaindre au régent de l'affront qu'elle vient d'essuyer... « Vous » ne deviez pas vous y exposer, » madame, lui répondit le prin-» ce; vous deviez connaître » l'homme; et, s'il m'eût fait à » moi-même une pareille me-» nace, je ne m'y serais pas fié. » Après la mort du régent, le nouveau ministère de Louis XV examina de plus près la conduite du curé d'Asnières. Et, en 1724, il manda chez lui l'abbé Jubé, mais il s'évada, et se tint caché pendant quelque temps. L'année suivante, on allait tenir à Rome un concile, et l'évêque de Montpellier envoya l'abbé Jubé à la première de ces villes, aider de ses lumières les théologiens qui devaient assister à cette assemblée. Mais la cour de Rome était instruite des singularités de Jubé, qui, dans la crainte d'être puni, se retira à Naples; il ne s'y crut pas plus en sûreté, et préféra de revenir en France, où il ne resta pas long-temps. S'étant rendu en Hollande, il y prit le nom de *Lacour*, voyagea ensuite en Angleterre, en Allemagne, en Pologne, et partit pour la Russie en qualité de précepteur des enfants de la princesse Dolgorouky. En 1717, la faculté de Sorbonne avait fait présenter au czar Pierre Ier un *Mémoire* tendant à opérer l'union des églises latine et russe. Ce *Mémoire* n'ayant eu aucun résultat, elle en rédigea un autre, et les docteurs l'adressèrent à l'abbé Jubé, qui devait traiter de cette union avec les prélats de Russie. Le fameux évêque de Nowogorod fit avorter ce plan par l'influence qu'il exerçait sur le czar. Par suite de ces négociations, il parut un ouvrage ayant pour titre: *Ecclesia romana cum ruthenicâ irreconciliabilis*, etc., que plusieurs bibliographes croient avoir été publié par l'évêque de Nowogorod, et d'autres par Budens, professeur de théologie à Iéna. Quelque temps après, les Dolgorouky tombèrent en disgrâce, et l'abbé Jubé se réfugia en France, passa ensuite en Hollande, et revint à Paris sous le faux nom de Lacour. Il y tomba dangereusement malade, et, se trouvant dans un état voisin de la misère, il se fit transporter à l'Hôtel-Dieu, où il mourut, après avoir reçu tous les secours de la religion, le 20 décembre 1744, à l'âge de soixante-dix ans. Jubé eut part au livre intitulé *Vies des saints*, de Baillet. On le croit aussi éditeur de quelques ouvrages. Dans une brochure publiée en 1724, qui a pour titre: *Nouvelle liturgie d'Asnières*, et qu'on attribue à M. Blin, chanoine de Rouen, on trouve des détails curieux sur les singularités de Jubé.

JUDA, 4e fils de Jacob et de Lia, naquit vers 1755 avant J.-C. Lorsque les fils de Jacob voulurent mettre à mort Joseph leur frère, il leur conseilla plutôt de s'en défaire en le vendant, et cet avis sauva la vie à ce dernier. Juda épousa la fille d'un Chananéen nommé *Sué*, et il en eut trois fils, Her, Onan et Séla. Il

eut aussi de Thamar, femme de l'aîné de ses fils, dont il jouit sans la connaître, Pharès et Zara. Lorsque Jacob bénit ses enfants, il dit à Juda : « Le sceptre ne sortira point de Juda, » ni le législateur de sa postérité, » jusqu'à la venue de CELUI qui » doit être envoyé, et à qui les » peuples obéiront. » Cette prédiction s'accomplit évidemment en la personne de JÉSUS-CHRIST; car, de quelque manière qu'on l'explique, il reste vrai que la Judée ne cessa d'être un royaume, et le peuple juif une nation rassemblée en corps, ayant ses chefs, ses lois, jusqu'à l'arrivée de J.-C. (1). Juda mourut l'an 1636 avant l'ère vulgaire, âgé de 119 ans. Sa tribu tenait le premier rang parmi les autres; elle a été la plus puissante et la plus nombreuse. Au sortir de l'Égypte, elle était composée de 74,600 hommes capables de porter les armes. Cette tribu occupait toute la partie méridionale de la Palestine. Le royaume passa de la tribu de Benjamin, d'où étaient Saül et Isboseth, dans la tribu de Juda qui était celle de David, et des rois ses successeurs. Les dix tribus s'étant séparées, celle de Juda et celle de Benjamin demeurèrent attachées à la maison de David, et formèrent un royaume qui se soutint avec éclat contre la puissance des rois d'Israël. Après la dispersion et la destruction de ce dernier royaume, celui de Juda subsista, et se maintint même dans la captivité de Babylone. Au retour, cette tribu vécut selon ses lois, ayant ses chefs; les restes des autres tribus se rangèrent sous ses étendards, et ne firent plus qu'un peuple que l'on nomma *Juif*. Les temps où devait s'accomplir la promesse du Messie étant arrivés, la puissance romaine, à qui rien ne résistait, assujettit ce peuple, lui ôta le droit de se choisir un chef, et lui donna pour roi Hérode, étranger et Iduméen. Ainsi cette tribu, après avoir conservé le dépôt de la vraie religion, et l'exercice public du sacerdoce et des cérémonies de la loi dans le temple de Jérusalem, et avoir donné naissance au Messie, fut réduite au même état que les autres tribus, dispersée et démembrée comme elles.

(1) Par la simple transposition d'une virgule, le texte présente une explication plus facile et plus personnellement applicable au Messie. *Non auferetur sceptrum de Juda et dux, de fœmore ejus donec veniat qui mittendus est.* Le sceptre et le chef ne sortiront point de Juda, jusqu'à ce que CELUI qui doit être envoyé naisse de sa postérité.

JUDA (Léon), fils de Jean Juda, prêtre de Germoren, en Alsace, et d'une concubine, entra dans l'ordre ecclésiastique, et embrassa depuis les erreurs de Zuingle. Érasme lui ayant reproché sa lâche apostasie, s'attira une réponse très aigre de la part de cet apostat. Juda s'acquit une grande réputation dans son parti, et mourut à Zurich, en 1542, à 60 ans. Sa *Version* latine de la Bible est celle qui est jointe aux Notes de Vatable. On a de lui d'autres ouvrages qui prouvent son érudition.

JUDA. *Voyez* LÉON.

JUDA-CHIUG, célèbre rabbin, natif de Fez, et surnommé le *Prince des grammairiens juifs*, vivait au XIe siècle. On a de lui divers ouvrages manuscrits en arabe, qui sont très estimés; entre autres, un *Dictionnaire*, qui, s'il était imprimé, pourrait être fort utile pour l'intelligence de l'Écriture sainte.

JUDA-HAKKADOSCH, c'est-à-

dire le *Saint*, rabbin célèbre par sa science, par ses richesses et par ses talents, fut, selon les Juifs, ami et précepteur de l'empereur Antonin. Il recueillit, vers le milieu du IIe siècle, les constitutions et les traditions des magistrats et des docteurs juifs, particulièrement de Hillel, qui l'avaient précédé, et en composa, avec quelques autres docteurs, un livre qu'il nomma *Mischne*, et il le divisa en 6 parties. La 1ere traite de l'agriculture et des semences; la 2e des jours de fêtes; la 3e des mariages, et de ce qui concerne les femmes; la 4e des dommages, intérêts, et de toutes sortes d'affaires civiles; la 5e des sacrifices, et la 6e des puretés et impuretés légales. Surrhenusius a donné une bonne édition de ce livre en hébreu et en latin avec des notes, 1698, 3 vol. in-fol. Le *Talmud* ou la *Gemare* est un commentaire de la *Mischne*.

JUDACILIUS se distingua durant le siége que Pompée avait mis devant Ascoli, sa patrie. Il était à la tête d'une troupe de rebelles; il résolut de s'en servir pour donner du secours à cette ville assiégée. Dans ce dessein, il avertit ses compatriotes, que dès qu'ils le verraient aux prises avec les Romains, ils fissent une sortie pour le soutenir. Quelques bourgeois d'Ascoli détournèrent les autres de seconder Judacilius, et lorsqu'il se présenta devant la ville, aucun des assiégés ne remua. Il ne laissa pas, l'épée à la main, de se faire jour, et d'arriver à la porte de la ville, qui lui fut ouverte. Dès qu'il fut entré dans Ascoli, il fit égorger ceux qui avaient empêché qu'on ne se joignît à lui. Puis ayant invité ses amis à un grand repas, quand la bonne chère et le vin l'eurent un peu échauffé, il se fit apporter une coupe pleine de poison, et l'avala, pour n'être pas témoin de la profanation des temples de sa patrie, et de la captivité de ses compatriotes. Il se fit porter ensuite dans un temple, où il avait fait préparer son bûcher funèbre. Il y mourut au milieu de ses amis, et son corps y fut réduit en cendres. Bientôt après Ascoli se rendit à Pompée.

JUDAS, dit MACHABÉE, 3e fils de Mathathias, de la famille des Asmonéens, succéda à son père dans la dignité de général des Juifs, l'an 167 avant J.-C. Il descendait par Joiarib de la famille d'Eléazar, grand sacrificateur, fils aîné d'Aaron. Mathathias le préféra à ses autres enfants, et le chargea de combattre pour la défense d'Israël. Judas ne trompa point ses espérances : secondé de ses frères, il marcha contre Apollonius, général des troupes du roi de Syrie, le défit et le tua. Il tourna ses armes contre Séron, autre capitaine, qui avait une nombreuse armée, qu'il battit également, quoique avec des troupes fort inférieures en nombre. Antiochus, ayant appris ces deux victoires, envoya contre Judas trois généraux de réputation, Ptolémée, Nicanor et Gorgias. L'armée considérable qu'ils firent marcher en Judée épouvanta d'abord ceux qui accompagnaient Judas; mais son courage ayant ranimé celui de ses gens, il tomba sur cette multitude, et la dissipa. Lysias, régent du royaume pendant l'absence d'Antiochus, désespéré de ce que les ordres de son prince avaient été si mal exécutés, crut qu'il ferait mieux par lui-même.

Il vint donc en Judée avec une armée nombreuse; mais il ne fit qu'augmenter le triomphe de Judas, qui l'obligea de retourner en Syrie. Le vainqueur profita de cet intervalle pour rétablir Jérusalem; il donna ses premiers soins à la réparation du temple, détruisit l'autel que les idolâtres avaient profané, en bâtit un autre, fit faire de nouveaux vases, et l'an 165 avant J.-C., 3 ans après que ce temple eut été profané par Antiochus, il en fit célébrer la dédicace. La paix ne fut pas de longue durée. Judas fut obligé de reprendre les armes, et eut partout l'avantage : il défit Timothée et Bacchides, deux capitaines syriens, battit les Iduméens, les Ammonites, défit les nations qui assiégeaient ceux de Galaad, et revint chargé de riches dépouilles. Il n'y eut qu'une seule occasion où la victoire fut disputée, et où plusieurs Juifs périrent dans le combat. Comme on trouva qu'ils avaient péché en emportant des choses consacrées aux idoles, ce que la loi défendait, « le pieux général en» voya, dit l'auteur du second » livre des Machabées, 2,000 » drachmes d'argent à Jérusa» lem, afin qu'on offrît des sa» crifices pour les péchés de ceux » qui étaient morts; car il était » persuadé qu'une grande misé» ricorde est réservée à ceux qui » meurent dans la piété : ainsi » c'est une sainte et salutaire pen» sée de prier pour les morts, » afin qu'ils soient délivrés de » leurs péchés. » Passage qui prouve la croyance et l'usage des anciens Juifs sur la prière pour les morts, et sur l'existence du purgatoire. Antiochus Eupator, qui avait succédé à Antiochus Épiphanes, irrité des mauvais succès de ses généraux, vint lui-même en Judée, et assiégea Bethsure. Judas marcha au secours de ses frères. Du premier choc, il tua 600 hommes des ennemis; et ce fut alors que son frère Éléazar fut accablé sous le poids d'un éléphant qu'il tua, croyant faire périr le roi. La petite armée de Judas ne pouvant tenir tête aux troupes innombrables du roi, ce général se retira à Jérusalem. Eupator l'y vint assiéger; mais, averti de quelques mouvements qui se tramaient dans ses états, il fit la paix avec le général hébreu, qu'il déclara chef et prince du pays. Il retourna ensuite en Syrie, où il fut tué par Démétrius, qui régna en sa place. Le nouveau roi envoya Bacchides et Alcime, avec la meilleure partie des troupes. Les deux généraux marchèrent contre Judas, qui était à Béthel avec 3,000 hommes. Cette petite armée fut saisie de frayeur à la vue des troupes ennemies; elle se débanda, et il ne resta que 800 hommes au camp. Judas, sans perdre courage, les exhorta à mourir courageusement, fondit sur l'aile droite et fut tué dans la mêlée, l'an 161 avant J.-C. Simon et Jonathas, ses frères, enlevèrent son corps, et le firent porter à Modin, où il fut enterré avec magnificence dans le sépulcre de son père. Les Juifs pleurèrent sa perte plus long-temps qu'ils n'avaient coutume de le faire pour les rois mêmes. Les froids moralistes qui ont prétendu que la guerre faite à Antiochus était contraire à la soumission due aux rois, méritaient bien d'être eux-mêmes les victimes de sa tyrannie. S'il n'est pas permis aux particuliers de se soulever contre une autorité

quelconque, une nation entière devra-t-elle se laisser massacrer, voir anéantir ses lois et son culte, parce que le caprice du tyran l'ordonnera ainsi? On cite l'exemple des chrétiens qui se laissaient égorger; mais ces chrétiens étaient des particuliers soumis à l'autorité établie, et dont la religion contrariait celle de l'empire. « Vous ne pouvez, dit » à ce sujet un jurisconsulte » éclairé, vous prévaloir de la » conduite des premiers chré» tiens, sous le règne du paga» nisme : ils devaient s'exclure » absolument de la société pu» blique, toute vouée aux hor» reurs de l'idolâtrie, à une im» piété plus détestable encore, » et à toute espèce d'abomina» tions. Contraint en quelque » sorte de vivre inconnus, ils » n'avaient point une existence » civile dans l'empire romain, » étant considérés comme des » coupables, à cause de la nou» velle religion qu'ils profes» saient et cherchaient à répan» dre; ils étaient, sous Néron et » d'autres monstres couronnés, » dans le cas des particuliers, » que nous convenons ne pou» voir pas résister au prince. La » Sagesse éternelle a fait servir » cette situation des chrétiens à » sa gloire : elle a fait éclater en » eux l'esprit de paix, d'humi» lité, d'une charité sans bornes, » d'un détachement héroïque, » d'une douceur et d'une patien» ce admirables, au milieu d'un » monde corrompu, qui avait » besoin de ces leçons et de ces » exemples; les chefs-d'œuvre de » cet enchaînement de miracles » qui devaient terrasser l'incré» dulité, adoucir et subjuguer la » férocité, faire taire les passions » et convertir l'univers. Mais in» férer de là qu'une nation en» tière, ses chefs et ses représen» tants, doivent livrer leurs pos» sessions, leur vie, leurs lois » et leur culte aux caprices et » aux violences d'un tyran, c'est » ce qui certainement n'est ni » dans les règles de la bonne lo» gique, ni dans celles de la bon» ne justice. » (*Voyez* Burlamaqui.) Bossuet, qu'on ne soupçonnera pas d'affaiblir l'autorité des rois, justifie hautement les Machabées, parce qu'Antiochus voulait détruire leur religion et la nation même, en la corrompant par les rites idolâtres, pour la mêler et confondre avec les nations infidèles. « Antiochus, » dit-il, ne se proposait rien » moins que de détruire la na» tion et le culte qu'elle profes» sait, et en éteindre la mémoire, » profaner le temple, y effa» cer le nom de Dieu, et y éta» blir l'idole de Jupiter Olym» pien. Voilà ce qu'on avait en» trepris, et ce qu'on exécutait » contre les Juifs avec une vio» lence qui n'avait point de bor» nes.... Lorsque Dieu ne leur » donnait aucun ordre d'aban» donner la terre promise, où il » avait établi le siége de la reli» gion et de l'alliance, ni ne leur » montrait aucun moyen de con» server la race d'Abraham, que » celui d'une résistance ouverte, » comme il leur arriva manifes» tement dans cette cruelle per» sécution des rois de Syrie, c'é» tait une nécessité absolue et » une suite indispensable de leur » religion, de se défendre. » 5e *Avertiss. aux protest.*, n. 24 (1).

JUDAS, fils de Sarriphée, s'étant joint à Mathias, fils de Margalotte, docteur de la loi, per-

(1) On peut ajouter que l'autorité des rois de Syrie sur la Judée ne provenait que du droit du plus fort.

suada à ses disciples et à quelques autres Juifs, d'abattre l'aigle d'or qu'Hérode le Grand avait fait poser sur le plus haut du temple, en l'honneur d'Auguste. Ce prince cruel le condamna à être brûlé vif. Après la mort d'Hérode, le peuple, qui aimait Judas, demanda à son successeur Archelaüs la punition des auteurs d'un supplice si inhumain; et, sur le refus qui en fut fait, il s'éleva une sédition qu'on ne put éteindre que par le sang de 3,000 hommes. (Josèphe, *Histoire des Juifs*, livre 17, chap. 8).

JUDAS, chef de voleurs, après la mort d'Hérode le Grand, assembla une troupe de déterminés, avec lesquels il pilla les trésors du roi, et se rendit assez redoutable pour pouvoir aspirer à la couronne. (Josèphe, *Antiq. Jud.*, liv. 17, chap. 12.)

JUDAS, ou JUDE, surnommé Barsabas. *Voyez* ce nom.

JUDAS ESSÉEN, se rendit célèbre par quelques prophéties. Il prédit qu'Antigone, premier prince des Asmonéens, périrait dans la tour de Straton. Cependant le jour même qu'il avait assuré que le roi mourrait, il parut douter du succès de sa prédiction, parce qu'il savait que ce prince était à Jérusalem, éloigné de la tour de Straton d'environ 25 lieues. Il fut surpris, peu de temps après, d'apprendre que le roi venait d'être tué dans une chambre du palais, qu'on appelait la *Tour de Straton*, endroit qu'il avait nommé sans le connaître, trompé par la ressemblance des noms. C'était un saint homme. Quelques savants pensent que ce Judas est le même que l'auteur du 2e livre des Machabées.

JUDAS DE GAULAN, chef d'une secte avec Sadoc parmi les Juifs, s'opposa au dénombrement que fit Cyrinus dans la Judée, et excita une révolte. Il prétendait que les Juifs étant libres, ils ne devaient reconnaître aucune autre domination que celle de Dieu. Ses sectateurs aimaient mieux souffrir toutes sortes de supplices que de donner le nom de *Maître* ou de *Seigneur* à quelque homme que ce fût. (Josèphe, *Histoire des Juifs*, liv. 18, ch. 1.) Le même Judas est nommé le Galiléen dans les Actes des apôtres, parce qu'il était de la ville de Gamala dans la Gaulanite, petit pays de Galilée.

JUDAS ISCARIOTE, ainsi appelé parce qu'il était d'une ville de ce nom dans la tribu d'Ephraïm, fut choisi par J.-C. pour être l'un des douze apôtres; mais il répondit mal au choix et aux bontés de l'Homme-Dieu. Son avarice lui fit censurer l'action de la Madeleine, qui répandait des aromates précieux sur les pieds du Sauveur, et lui fit livrer aux Juifs le Fils de Dieu pour 30 deniers. Il reconnut ensuite l'atrocité de sa trahison, jeta dans le temple l'argent qu'il avait reçu d'eux, se pendit de désepoir, et son corps devint, comme dit saint Pierre dans les *Actes des apôtres*, un objet d'horreur, en s'ouvrant et présentant le plus affreux spectacle. Casaubon, Jacques Gronovius, Daniel Heinsius, ont assez inutilement disserté sur ce phénomène, qui, disent-ils, ne résulte pas de la strangulation. On peut voir dans la *Physica sacra* de Scheuchzer une explication naturelle, rendue sensible par une estampe pittoresque. Mais il y a plus de vérité peut-être dans ce passage d'un théologien moderne : *Post*

buccellam, ut ait Scriptura, introivit in eum Satanas, quem minime mirum est devotum ac devolutum sibi cadaver decerpsisse. Les savants ne sont pas d'accord entre eux sur la valeur des 30 deniers que reçut Judas. Les hérétiques cérinthiens honoraient cet apôtre infidèle d'une manière particulière, et se servaient d'un Evangile qui portait son nom.

JUDDE (N.), jésuite, né à Rouen en 1661, est connu par divers ouvrages moraux et ascétiques, qui décèlent un homme consommé dans les voies de la perfection chrétienne. Après avoir prêché quelque temps avec succès, il fut chargé à Rouen de la direction du second noviciat, où les jeunes jésuites prêtres, après avoir enseigné les humanités et étudié pendant quatre ans en théologie, étaient formés au ministère apostolique, avant de faire leurs vœux solennels; il fut ensuite jusqu'en 1721, supérieur du premier noviciat à Paris, d'où il passa à la retraite de ce même noviciat, et de là à la maison professe, où il mourut en 1735. Le P. Chéron, théatin, a publié en 1780 ses *Exhortations sur les principaux devoirs de l'état religieux*, Paris, 1780, 2 vol. in-12. En 1781 et 1782, l'abbé Duparc a donné une *Collection complète des Œuvres spirituelles du père Judde*, Paris, 7 vol. in-12, réimprimée en 1815. M. Barbier cite encore : *Réflexions chrétiennes sur les grandes vérités de la foi*, Paris, 1756, in-12; ouvrage anonyme, tiré des *Mémoires* du P. Judde, par l'abbé Le Mascrier. Ce qui prévient beaucoup en faveur du P. Judde, c'est le cas tout particulier que le P. Bourdaloue faisait de ses lumières; il souhaita en mourant qu'on lui confiât ses papiers, sans doute pour qu'il les mît en ordre. Mais ce grand prédicateur avait mis, sans le prévoir, un obstacle à l'exécution de cette demande, ayant indiqué le P. Judde pour un emploi qui, le tirant de la prédication, fixa son attention sur des objets différents.

JUDE (Saint), apôtre, nommé aussi *Lebbée*, *Thadée* ou *le Zélé*, frère de saint Jacques le Mineur et parent de J.-C. selon la chair, fut appelé à l'apostolat par le Sauveur du monde. Dans la dernière cène, il lui dit : « Seigneur, pourquoi vous manifesterez-vous à nous, et non » pas au monde? » Jésus lui répondit : « Si quelqu'un m'aime, » il gardera ma parole, et mon » Père l'aimera; et nous viendrons à lui, et nous ferons en » lui notre demeure. » Après avoir été visité par le Saint-Esprit avec les autres apôtres, Jude alla prêcher l'Evangile dans la Mésopotamie, l'Arabie, la Syrie, l'Idumée et la Libye. On dit qu'il reçut la couronne du martyre dans la ville de Béryte, vers l'an 80 de J.-C. Nous avons de lui une *Epître*, qui est la dernière des sept Epîtres catholiques. Il l'écrivit après la prise de Jérusalem, principalement pour les Juifs convertis au christianisme. Il y attaqua les nicolaïtes, les simoniens, les gnostiques et les autres hérétiques, qui combattaient la nécessité des bonnes œuvres. On avait d'abord fait quelque difficulté de mettre cette Epître dans le canon des Ecritures, à cause de la citation du livre apocryphe d'Enoch; mais elle y est placée communément dès avant la fin du IVe siècle. Le passage rapporté par cet apôtre peut être réellement d'Enoch,

quoique le livre qui le renferme soit apocryphe, c'est-à-dire d'une autorité incertaine; la tradition, quelque ancien écrit, ou une inspiration particulière, peuvent avoir appris à saint Judde que ces paroles sont véritablement d'Enoch. Il a pu d'ailleurs citer un livre célèbre et estimé de son temps, pour faire impression sur les esprits et donner plus d'horreur des hérétiques contre lesquels il écrivait. Le saint apôtre dépeint ces imposteurs avec des couleurs fort vives. On y reconnaît trait pour trait les philosophes dogmatisants de notre siècle. C'est avec raison qu'Origène dit de cette lettre, « qu'elle ne contient que » très peu de paroles, mais » qu'elles sont pleines de la » force et de la grâce du ciel.

JUDEX (Matthieu), né à Tippolswalde en Misnie l'an 1528, est un des principaux écrivains des *Centuries* de Magdebourg, publiées à Bâle, 1552 à 1574, 8 vol. in-fol.; ouvrage destiné à bouleverser toutes les notions de l'histoire ecclésiastique, réfuté par Baronius, Bellarmin, etc. Il enseigna la théologie avec réputation dans son parti, et ne laissa pas d'essuyer beaucoup de chagrins dans son ministère. Il mourut à Rostock le 15 mai 1564. On a de lui plusieurs *Ouvrages*, plus ou moins entachés des préventions et erreurs de sa secte.

JUDITH. *Voyez* HOLOFERNE. Nous nous contenterons de dire que l'action de cette sainte et courageuse veuve ne doit pas être, au moins avec toutes ses circonstances, jugée sur les règles ordinaires de la morale, auxquelles le souverain législateur peut déroger dans des cas que sa sagesse et sa justice peuvent seules déterminer. Il faut observer encore qu'il s'agissait d'un ennemi particulièrement odieux par une férocité et une brutalité sans exemple, ravageant et détruisant tout, blasphémant le nom du Dieu vivant, et se proposant de placer dans son temple les idoles des nations. (*Voyez* JÉHU.) Il est difficile de fixer le temps auquel cette histoire est arrivée, et il est presque impossible, quelque parti qu'on prenne, de satisfaire pleinement à toutes les objections; mais cette difficulté ne doit pas faire recourir à la supposition gratuite de Scaliger et de Grotius, qui prétendent que le livre de Judith n'est qu'une parabole, composée pour consoler les Juifs dans le temps qu'Antiochus-Epiphane vint en Judée. L'authenticité du livre de Judith a été contestée; mais tous les doutes doivent être fixés par l'autorité du concile de Trente, qui l'a confirmé dans la possession où il était de passer pour inspiré. Saint Jérôme nous assure qu'il a été aussi reconnu comme tel par le concile de Nicée. L'auteur, qui est tout-à-fait inconnu, écrivit son ouvrage en langue chaldaïque, et il fut traduit en latin par saint Jérôme; on en a une version en hébreu, en grec et en syriaque. Quelques-uns veulent que ce soit Judith elle-même; d'autres, le grand-prêtre Eliacim, dont il est parlé dans ce livre; mais tout cela est sans aucune preuve. Montfaucon a donné une savante dissertation sous le titre de *Vérité de l'histoire de Judith*.

† JUDITH DE BAVIÈRE, seconde femme de Louis *le Débonnaire*, empereur et fils de Charlemagne, naquit vers 806. Louis étant devenu veuf et voulant se

remarier, les plus nobles et les plus belles filles de l'Empire accoururent pour se disputer la main d'un si grand monarque. La beauté, les grâces et l'esprit de Judith lui firent obtenir la préférence; mais elle lui coûta bien cher dans la suite. Louis avait eu de sa première femme trois fils : Lothaire, Pépin et Louis, entre lesquels il avait partagé plusieurs de ses nombreux états. Cependant Judith jouit de quelque bonheur jusqu'au moment où elle accoucha d'un fils, connu depuis sous le nom de Charles *le Chauve*. L'empereur, afin de laisser aussi un royaume à son quatrième enfant, voulut faire un nouveau partage, et ce projet mit tout l'empire en combustion. Les trois princes aînés, jusqu'alors peu d'accord, se réunirent pour prendre les armes contre l'auteur de leurs jours. Mais pour mieux réussir à déshériter leur frère Charles, encore enfant, ils calomnièrent la vertu de sa mère. Déjà la préférence dont l'avait honorée l'empereur lui avait donné pour ennemies toutes les familles de ses rivales. Louis, d'un caractère faible, quoique peut-être convaincu de l'innocence de sa femme, ne lui pouvait servir d'aucun appui. Dans ces circonstances critiques, Judith eut recours à un puissant et vaillant guerrier Bernard, comte de Barcelone et duc de Septimanie (1). Il vint à la cour de Louis, s'attira la bienveillance de cet empereur, qui le nomma successivement premier ministre, grand-chambellan et gouverneur du jeune Charles. Ces faveurs et la fermeté de Bernard à soutenir les droits de son royal élève irritèrent encore davantage les trois princes révoltés. Ils accusèrent l'impératrice d'entretenir des liaisons criminelles avec le comte. Celui-ci, pour défendre l'honneur outragé de l'impératrice appela à un combat singulier, quiconque voudrait se porter pour son accusateur. Aucun n'osa se présenter; mais succombant enfin aux efforts cachés de ses ennemis, il fut contraint, par ordre de l'empereur, de se retirer à Barcelone. Judith, exposée alors à toute la rage de ses calomniateurs, se vit bientôt arrachée d'auprès de son époux, et renfermée dans un cloître, où l'on voulait l'obliger de prendre le voile. Cependant la division s'étant mise entre les princes révoltés, les mécontents, qui avaient été séduits par leurs promesses, et qui ne voyaient pas celles-ci se réaliser, se revoltèrent à leur tour contre eux, et rendirent à l'empereur son fils et son épouse. L'impératrice, soit par ambition, soit plutôt par un sentiment maternel, réclama de l'empereur l'exécution du dernier projet de partage. Nouvelle révolte de la part des princes : l'empereur, abandonné des siens, vient se livrer entre les mains de ses enfants rebelles avec sa femme et son fils. On fait alors revivre l'ancienne calomnie contre l'honneur de l'impératrice : elle est contrainte de se justifier par l'*épreuve du feu*. Malgré son innocence reconnue par cette même épreuve, on la livre à son plus mortel ennemi, son beau-fils Louis, roi de Bavière, qui lui fait raser les cheveux et la relègue dans une forteresse de la Lombardie. Elle y mourut quel-

(1) La *Septimanie* comprenait une grande partie du Languedoc, du Roussillon, de la Catalogne, dont Barcelone était la capitale. On l'appelait Septimanie à cause de sept grandes villes ou cités qui s'y trouvaient.

ques temps après, sans avoir eu le bonheur ni de voir son époux remonter sur le trône, ni son fils, tant persécuté, ceindre la couronne de France. (*V.* Louis *le Débonnaire*, et Charles *le Chauve*.)

JUDITH, fille de Charles *le Chauve*, avait été d'abord mariée à Ethulphe, et ensuite à Ethelrède, rois anglais. Celui-ci, las de la tyrannie qu'elle voulait exercer sur lui, la chassa de son lit et de son trône. Revenue en France, elle se fit enlever par Baudouin Forestier de Flandre, qu'elle épousa. Charles *le Chauve* fit son gendre comte de Flandre vers l'an 870, et ce fut la souche de tous les autres princes de ce nom. Judith était galante et impérieuse; ses époux n'étaient que ses premiers esclaves.

JUELLUS. *Voyez* JEWEL.

JUENIN (Gaspard), prêtre de l'Oratoire, né à Varembon en Bresse, en 1640, mort à Paris en 1713, professa long-temps la théologie dans plusieurs maisons de sa congrégation, et surtout au séminaire de Saint-Magloire. Sa piété et son érudition le firent estimer. On a de lui: 1° *Institutiones theologicæ ad usum seminariorum*, en 7 vol in-12. On n'avait pas encore vu de meilleure théologie scolastique; mais l'auteur y ayant glissé avec beaucoup d'art quelques erreurs nouvellement condamnées, son ouvrage fut proscrit à Rome le 25 septembre 1708, par plusieurs évêques de France, notamment par les évêques de Chartres, de Laon, d'Amiens, de Soissons, et par le cardinal de Noailles. Le cardinal de Bissy opposa une critique très solide à cette théologie. 2° *Commentarius historicus et* [illegible]*maticus de sacramentis*, Lyon, [illegible], en 2 vol. in-fol., dont l'auteur tira 3 vol in-12, sous le titre de *Théorie pratique des sacremens*; 3° un *Abrégé* de ses *Institutions*, à l'usage de ceux qui se préparent aux examens qui précèdent les ordinations, 1 vol. in-12, en latin. 4° *Théologie morale*, 6 vol. in-12; 5° *Résolution des cas de conscience sur la vertu de justice et d'équité*, 4 vol. in-12. Ces deux derniers ouvrages sont pleins de décisions appuyées sur l'Ecriture et sur les pères, et écrits avec clarté et avec méthode.

JUGURTHA, roi de Numidie, fils de Mastanabal et d'une concubine, né avec les grâces de l'esprit et de la figure, fut élevé à la cour de Micipsa, son oncle. Celui-ci ayant démêlé dans son neveu beaucoup d'ambition, lui donna le commandement d'un détachement qu'il envoyait à Scipion, qui faisait alors le siége de Numance. Micipsa espérait qu'il ne reviendrait pas de cette expédition; mais il fut trompé. Jugurtha, courageux sans être téméraire, fit éclater sa valeur et échappa à la mort. Son oncle l'adopta dans son testament, et le nomma héritier avec ses deux fils, Adherbal et Hiempsal, espérant que les bienfaits du père l'attacheraient aux enfants; il se trompa encore. Qu'était-ce que le tiers d'un royaume pour un ambitieux tel que son neveu? L'ingrat, le perfide Jugurtha fit mourir Hiempsal, fit la guerre à Adherbal, l'obligea à s'enfermer dans Cirthe, sa capitale, l'y réduisit par la famine à se rendre à composition, et le fit périr dans les plus cruels tourments, contre la foi du traité. Adherbal avait eu recours aux Romains; il était venu lui-même se plaindre au sénat: mais l'or de Jugurtha lui

en avait fermé toutes les avenues. Cependant Rome ne resta pas indifférente à la perfidie de Jugurtha ; elle lui déclara la guerre, mais celui-ci, ayant corrompu les sénateurs et les généraux qu'on envoya contre lui, obtint une paix avantageuse. Enhardi par ce succès, il vint lui-même plaider sa cause à Rome ; ses largesses lui procurèrent de puissants protecteurs, et il aurait encore réussi dans ses projets, s'il n'eût, pendant son séjour dans cette ville, poussé l'audace du crime jusqu'à faire assassiner un prince numide, nommé Massiva, dont les droits au trône l'inquiétaient. Ayant reçu l'ordre de quitter l'Italie, ce fut alors que, sortant de Rome, il dit « que cette ville n'attendait pour » se vendre qu'un acheteur, et » qu'elle périrait bientôt s'il s'en » trouvait un. » Cécilius Métellus, qui fut envoyé contre lui, ne se laissa gagner ni par les promesses ni par les présents. Il vainquit Jugurtha, et le réduisit à quitter ses états pour aller mendier du secours chez les Gétules et les Maures. Marius et Sylla, qui continuèrent la guerre après Métellus, la firent avec le même succès. Bocchus, roi de Mauritanie, beau-père de Jugurtha, le livra à Sylla, l'an 109 avant Jésus-Christ. Le monarque captif, après avoir été donné en spectacle au peuple romain, depuis la porte triomphale jusqu'au Capitole, attaché au char de triomphe de Marius, fut jeté dans un cachot (1), où il mourut au bout de six jours. Fin très peu assortie à ce que l'on voudrait nous faire accroire de la clémence et de l'humanité de ces vainqueurs du monde.

(1) Il paraît constant que ce fût dans un cul de basse fosse, où il ne pouvait respirer qu'un air infect et extrêmement humide. L'amour de la vie et la force de sa constitution prolongèrent son existence jusqu'au sixième jour, dans l'horrible supplice qu'il y endura étant condamné à y mourir de faim.

† JUIGNÉ (Antoine-Éléonore-Léon Leclerc de), archevêque de Paris, naquit en cette ville, en 1728, du marquis de Juigné, d'une famille illustre du Maine, et qui fut tué à la bataille de Guastalla (en 1734), où il était colonel du régiment d'Orléans. M. de Juigné fit ses premières études au collége de Navarre, ensuite au séminaire de Saint-Nicolas du Chardonnet ; il revint faire son cours de licence et prendre les ordres au même collége de Navarre. Son parent, M. de Bezons, évêque de Carcassonne, l'appela auprès de lui, et le nomma son grand-vicaire. En 1760, il fut choisi pour être agent du clergé, et gérer par conséquent toutes les affaires et les intérets ecclésiastiques. Ces fonctions duraient cinq ans, à moins que l'agent ne fût nommé à un siége épiscopal. M. de Juigné avait à peine commencé son agence qu'on lui offrit l'évêché de Comminges. Il préféra continuer ses travaux ; mais, en 1764, on lui proposa l'évêché comté-pairie de Châlons, et il ne trouva plus d'excuse pour ne pas l'accepter. Sous son prédécesseur dans ce diocèse, le jansénisme avait fait des progrès rapides, et à son arrivée il trouva plusieurs obstacles à surmonter. Il se vit même obligé, non-seulement d'interdire, mais d'expulser plusieurs prêtres des plus obstinés. Ayant ainsi rétabli la paix dans le diocèse, il ne songea plus qu'à y faire du bien ; et c'est à sa sollicitude toute paternelle que l'on dut la reconstruction du grand séminaire, la fondation d'un autre plus petit,

et consacré à instruire gratuitement les enfants de la campagne, que l'on croyait propres à l'état ecclésiastique. Humain, doux, charitable, il était généralement aimé dans son diocèse, où le pauvre trouvait en lui un constant bienfaiteur. Une occasion se présenta où il donna une preuve du rare courage qu'inspire cette religion dont le premier précepte est d'aimer et de secourir son prochain. Au milieu d'une nuit obscure, le ciel en feu annonce un incendie dans le voisinage de Châlons. Le pieux évêque en est averti, et ne balance pas à courir lui-même au secours des incendiés. Dirigé par les flammes et à la tête de ceux qui l'accompagnaient, il arrive à Saint-Dizier, qu'il trouva réduit en cendres. L'espoir de sauver quelque victime lui fait mépriser tous les périls; il se fraie un chemin au travers des décombres, entouré de flammes et de fumée. On crut, pendant quelques instants qu'il avait péri, lorsqu'on parvint à le retirer de ce lieu où l'on ne trouvait plus que des ruines et des cadavres défigurés. Le retour de M. de Juigné à Châlons ramena la tranquillité parmi les habitants, qui avaient tremblé pour les jours de leur vertueux évêque. Comme ces événements malheureux sont très fréquents en Champagne, où la plupart des maisons sont construites en bois, M. de Juigné s'empressa d'établir un bureau de secours pour les incendiés. A peu près à cette époque, on lui offrit l'archevêché d'Auch, un des plus riches du royaume; M. de Juigné le refusa, fondé sur le texte des canons, qui enseignent *qu'une augmentation de revenus ne doit pas être un motif pour changer de siège*. Cependant, après la mort de M. de Beaumont, archevêque de Paris, arrivée en 1781, le roi, de son propre mouvement, appela à ce siége M. de Juigné. Sa modestie et ses scrupules durent alors céder aux ordres réitérés du monarque. Le vertueux prélat vint à Paris animé des mêmes sentiments qui avaient jusqu'alors dirigé sa conduite dans ses fonctions pastorales. Les revenus de son vaste patrimoine et de son archevêché étaient, en grande partie, employés en aumônes et en établissements pieux; et son cœur eut à gémir lorsque, dans le rigoureux hiver ds 1788 à 1789, il trouva ses moyens presque épuisés. Il vendit alors sa vaisselle d'argent, engagea son patrimoine; et, leur produit ne suffisant pas pour subvenir aux besoins des nombreuses familles qui périssaient dans la misère, il emprunta des sommes considérables jusqu'à la valeur de cent mille écus, dont son frère aîné, le marquis de Juigné, garantit le paiement. Peu de temps après eurent lieu les états-généraux, auxquels l'archevêque de Paris fut élu député ainsi que ses deux frères. Fidèle à ses serments, et comme français et comme ecclésiastique, M. de Juigné siégea parmi la minorité, et il s'attira de la sorte la haine des factieux, qui excitaient les passions du peuple. Il ne tarda pas à éprouver l'ingratitude de ce même peuple qu'il venait d'arracher aux tourments de la faim. Le pieux archevêque sortait, le 24 juin 1789, de l'assemblée de Versailles, lorsque sa voiture fut attaquée et poursuivie longtemps à coups de pierres, ac-

compagnés d'horribles exclamations; et il eut bien de la peine à échapper à ses barbares persécuteurs. Il assista à la fameuse séance du 4 août, où tous les membres de l'assemblée parurent se confondre dans un même sentiment de bien public, et où le clergé et la noblesse rivalisèrent avec le tiers-état de dévouement dans leurs généreux sacrifices. Séduit par ces apparences trompeuses de la part de ceux qui voulaient tout envahir, le bon archevêque proposa de chanter un *Te Deum*, pour solenniser cette mémorable journée. Les affreux désordres qui s'ensuivirent éclairèrent bientôt M. de Juigné sur ce que l'on devait attendre de ces commencements. Ayant obtenu du roi la permission de quitter la France, il se retira à Chambéri, où il reçut l'accueil le plus affectueux du marquis de Clermont-Saint-Jean, qui était son allié. Il se rendit ensuite à Constance, où le joignirent d'autres évêques et plusieurs prêtres émigrés. M. de Juigné vint à leur aide, et de sa bourse, et de ce que produisait la vente de quelques effets précieux qui lui restaient encore. Les obstacles ne faisant qu'enflammer davantage sa charité toute chrétienne, il sollicita, en faveur de ses compagnons d'infortune, l'impératrice de Russie Catherine II, différents prélats et princes de l'Allemagne, et en obtint de généreux secours. Infatigable dans son zèle, il parvint à établir à Constance un séminaire pour l'instruction des jeunes clercs destinés à remplacer les prêtres qui périssaient journellement en France sous la hache révolutionnaire. Au milieu de ses pieux travaux, et en 1799, les Français s'emparèrent de Constance; ce qui obligea M. de Juigné et tous les émigrés de quitter cette ville. Il se rendit à Augsbourg, et reçut de l'électeur de Trèves un accueil aussi honorable qu'amical. Une paix éphémère, conclue par le consul Buonaparte avec l'Europe, rendit quelque tranquillité à la France, et après le concordat de 1802, M. de Juigné ne revint dans sa patrie que pour donner la démission de son archevêché entre les mains du pontife Pie VII. Il se retira dans le sein de sa famille, où il vivait dans la retraite; et son humilité était si grande, qu'il allait souvent visiter son successeur, dans ce palais même où il avait jadis occupé la première place. Le nouvel archevêque le recevait avec ces égards et ces attentions délicates qui honoraient l'un et l'autre, et qui établirent entre eux une véritable amitié. M. de Juigné mourut à Paris, le 19 mars 1811, âgé de quatre-vingt-trois ans. Ses restes furent déposés dans le cimetière commun; le chapitre métropolitain fit le service, et M. Jallabert, vicaire-général, prononça l'oraison funèbre. A la restauration (en 1814), le corps de M. de Juigné fut transporté dans le caveau de l'église de Notre-Dame. Ce prélat était ami de la bonne littérature, et possédait si bien la Bible que lorsqu'on en citait un passage, il pouvait en indiquer tout de suite, non-seulement le livre, mais le chapitre et le verset. On a de lui, 1° *des Mandements;* 2° un *Rituel*, Châlons, 1776, 2 vol. in-4°. On reproduisit cet ouvrage, avec plusieurs changements, sous le titre de

Pastoral de Paris, Paris, 1786, 3 vol. in-4°. On croit que les éditeurs de cette édition et des changements qu'on y remarque, furent les abbés Revers, chanoine de Saint-Honoré; Plunkett, professeur au collége de Navarre, et Charlier, secrétaire et bibliothécaire de M l'archevêque de Paris. Quoi qu'il en soit, les jansénistes combattirent ce livre par divers écrits, tels que, *Observations sur le Pastoral; Réflexions sur le Rituel; Examen des principes du Pastoral, sur l'ordre, la pénitence, les censures, le mariage*, écrits qu'on attribua à Maultrot et à de Larrière. Les jansénistes ne se bornèrent pas là; leurs clameurs furent telles que le Pastoral fut dénoncé au parlement, le 19 décembre 1786, par le conseiller Robert de Saint-Vincent. Malgré ses instances pour qu'on en fit arrêter la distribution, séance tenante, le parlement décida qu'on le remît aux gens du roi, qui ne donnèrent pas de suite à la dénonciation, au grand déplaisir des jansénistes. Il y a une *Vie de M. de Juigné, archevêque de Paris*, par M. l'abbé Lambert, Paris, 1821, 1 vol. in-8°; *Idem*, 1823, in 8°. Cette seconde édition, accompagnée d'une gravure lithographiée de M. de Juigné, a été vendue au profit des petits séminaires de Paris et de Châlons, pour honorer la mémoire du vénérable prélat qui en a occupé les siéges.

JULES-CÉSAR. *Voy.* César.

JULES CONSTANCE, père de l'empereur Julien, et fils de l'empereur Constance-Chlore, et de Théodora sa seconde femme, était un prince doux et modéré, qui vit sans jalousie le diadème sur la tête de son frère Constantin. Il fut le particulier de son siècle le plus illustre par sa naissance, par ses richesses, par son crédit, et peut-être le premier sénateur de Rome qui ait fait profession publique du christianisme. Il avait été engagé dans le parti du tyran Maxence; mais Constantin victorieux respecta dans ce grand homme les talents supérieurs, et une vertu encore supérieure aux talents. Il le fit consul, préfet, etc. Jules Constance périt l'an 337, dans le massacre que les fils de Constantin firent de leur famille après la mort de leur père.

JULES (Saint), soldat romain, servit long-temps avec valeur dans les armées des empereurs, et eut la tête tranchée vers l'an 302, par ordre de Maxime, gouverneur de la basse Mœsie.

JULES Ier (Saint), Romain, successeur du pape saint Marc le 6 février 337, envoya ses légats au concile de Sardique en 347, et soutint avec force la cause de saint Athanase, qui en avait appelé à lui comme au chef de l'Eglise et aux juges des évêques. (*Voy.* Apiarius, Athanase, Innocent Ier.) Il mourut après avoir illustré son siége par la science et les vertus des saints, le 12 avril 352. On a de lui deux *Lettres* dans les Œuvres de saint Athanase, et dans les Epîtres des papes de D. Coustant, qui sont, au jugement de Tillemont, deux des plus beaux monuments de l'antiquité ecclésiastique. Les autres ouvrages que l'on attribue à saint Jules sont supposés.

JULES II (Julien de la Rovère), né au bourg d'Albizale, près de Savone, l'an 1453, fut élevé successivement sur les siéges de Carpentras, d'Albano, d'Ostie, de Bologne, d'Avignon. Le pape

Sixte IV, son oncle, l'honora de la pourpre en 1471, et lui confia la conduite des troupes de l'état contre les peuples révoltés en Ombrie. Le cardinal de la Rovère, né avec un génie guerrier, dompta les rebelles. Ses exploits et ses entreprises lui acquirent beaucoup de pouvoir dans Rome. Cependant, à son avénement au pontificat, le pape Alexandre VI, son ennemi déclaré, l'exila. Le cardinal de la Rovère remua alors toute l'Italie. La conquête de Naples par Charles VIII, le soulèvement des Génois, l'expulsion de Ludovic Sforce, furent en grande partie son ouvrage. A la mort d'Alexandre VI, il fit élire le cardinal Piccolomini (Pie III), vieillard infirme qui ne régna que 26 jours. Il fit alors entrer dans ses intérêts César Borgia, et l'emportant sur le cardinal d'Amboise, son compétiteur, il fut élu pape au premier scrutin, en 1503. Son premier soin fut de faire construire l'église de Saint-Pierre; il en posa la première pierre en 1506. Cet édifice, le plus beau que les hommes aient élevé à la Divinité, fut bâti sur le Vatican, à la place de l'église construite par Constantin : « Monument célèbre » dans toutes les langues, dit » un voyageur, et toujours supérieur à l'idée qu'on s'en » fait, pourvu que le bon sens » règle l'imagination ; temple » auguste, qui n'eut jamais d'égal en grandeur, en majesté, » en richesse; où la religion a » rassemblé tout ce qui peut » servir à animer et à nourrir » la piété; où la curiosité la » plus avide et la plus intelligente trouve de quoi se satisfaire, revient sans cesse aux » mêmes objets, et ne les quitte » que déterminée à revenir encore; où les artistes en tout » genre les plus critiques et les » plus habiles viennent admirer et s'instruire. » (*Voy.* Fontana Charles.) Des idées différentes occupèrent bientôt le pontife. Jules II, qui, comme ses prédécesseurs, aurait voulu chasser les étrangers de l'Italie, cherchait à renvoyer les Français au-delà des Alpes; mais il exigeait auparavant que les Vénitiens lui remissent les villes dont ils s'étaient saisis après la mort d'Alexandre VI. Ces républicains voulurent garder leurs conquêtes; Jules II s'en vengea en liguant toute l'Europe contre Venise. Cette ligue, connue sous le nom de *Ligue de Cambrai*, fut signée en 1508, entre le pape, l'empereur Maximilien, le roi de France Louis XII, et le roi d'Aragon Ferdinand le Catholique. Les Vénitiens, réduits à l'extrémité, demandèrent grâce et l'obtinrent à des conditions assez dures. Ils cédèrent à Jules une partie de la Romagne, et alors le pontife n'eût plus besoin des Français. Il ne les aimait pas d'ailleurs, parce qu'ils avaient traversé son élection au pontificat, et qu'ils perpétuaient les guerres d'Italie par des prétentions et des vues de conquêtes toujours renaissantes. Il se ligua contre eux la même année, avec les Suisses, avec le roi d'Aragon, et avec Henri VIII, roi d'Angleterre. Il fit demander à Louis XII quelques villes qu'il occupait en Italie, et sur lesquelles le saint-siége prétendait avoir des droits : Louis les refusa, et fut excommunié. La guerre commença vers Bologne et vers le Ferrarois. Le pape assiégea la

Mirandole en personne, pour donner de l'émulation à ses troupes. On vit ce pontife septuagénaire, le casque en tête et la cuirasse sur le corps, visiter les ouvrages, presser les travaux et entrer en vainqueur par la brèche le 20 janvier 1511. Mais Trivulce, général des troupes françaises, s'empara de Bologne, et l'armée papale unie à celle des Vénitiens fut mise en déroute. Jules II, obligé de se retirer à Rome eut le chagrin de voir en passant à Rimini les placards affichés pour intimer l'indiction d'un concile à Pise. Louis XII excommunié en avait appelé à cette assemblée, qui inquiéta beaucoup le pape. Après diverses citations, il fut déclaré suspens par contumace dans la 8e session tenue le 21 avril 1512. Ce fut alors que Jules ne gardant plus aucune mesure, mit le royaume de France en interdit. Louis XII fit excommunier à son tour Jules II, et fit battre des pièces de monnaie qui portaient au revers : PERDAM BABYLONIS NOMEN : *Je détruirai jusqu'au nom de Babylone* : démarche qu'on ne saurait excuser, qui marque la passion et l'aveuglement de la colère. Louis pouvait se défendre et même se venger, sans outrager l'Eglise et le saint-siége. Jules opposa au conciliabule de Pise (qu'il ne faut pas confondre avec le célèbre concile de ce nom en 1409) le concile général de Latran, dont l'ouverture se fit le 3 mai 1512; mais il n'en vit pas la fin. Une fièvre lente, causée, dit-on, par le chagrin de n'avoir pu porter les Vénitiens à s'accommoder avec l'empereur, l'emporta le 21 février 1513. Il pardonna aux cardinaux de l'assemblée de Pise, avec cette restriction, qu'ils ne pourraient assister à l'élection de son successeur. « Comme Julien de la Rovère, dit-il, je » pardonne aux cardinaux schis» matiques ; mais comme pape, » je juge qu'il faut que la justice » se fasse.... » Jules II avait dans le caractère un fonds d'inquiétude qui ne lui permettait pas d'être sans projets, et une certaine audace qui lui faisait préférer les plus hardis. S'il eut l'enthousiasme propre à communiquer ses passions à d'autres puissances, il manqua de la probité qui rend les alliances sincères, et de l'esprit de conciliation qui les rend durables. Jean Stella, auteur contemporain, dans ses *Vies* des papes, peint au contraire ce pontife avec les plus belles couleurs; on ne peut rien ajouter à l'éloge qu'il en fait : d'autres historiens en font un portrait affreux. On ne peut guère se fier à ce que les auteurs disent des grands hommes qui ont vécu dans des temps de trouble : chacun en parle selon le parti qu'il a épousé. Au reste, ce que l'on peut assurer, c'est que le sublime de sa place lui échappa; il ne vit pas ce que voient si bien aujourd'hui ses sages successeurs : que le pontife romain est le père commun, et qu'il doit être l'arbitre de la paix, et non le flambeau de la guerre. Tout entier aux armes et à la politique, il ne paraissait chercher, dans la puissance spirituelle, que le moyen d'accroître la temporelle. Il n'est pas vrai cependant qu'*il jeta un jour dans le Tibre les clefs de saint Pierre, pour ne se servir que de l'épée de saint Paul,* comme tant d'historiens protestants et catholiques l'ont dit, d'après le témoignage d'un

mauvais poète satirique. Les papes n'ont pas conservé tout ce que Jules II leur avait donné. Parme et Plaisance, détachées du Milanais, furent jointes par ce pape au domaine de Rome, du consentement de l'empereur, et en ont été séparées depuis. Il fut favorable aux savants, et avait même une trop bonne opinion de l'influence des lettres, si un propos qu'on lui prête est véritable. Il encouragea la peinture, la sculpture, l'architecture; et de son temps, les beaux-arts commencèrent à sortir des décombres de la barbarie gothique. Le pape Jules II fut le premier qui laissa croître sa barbe, regardant l'usage contraire comme l'effet de la frivolité et de la mollesse. François Ier, Charles-Quint et tous les autres rois suivirent cet exemple, adopté à l'instant par les courtisans et ensuite par le peuple.

JULES III (Jean-Marie du Mont), né, selon quelques-uns, dans le diocèse d'Arezzo, et selon le continuateur de Fleury, à Rome, dans le quartier del Parione, d'une famille originaire de Monte-San-Savino, dans le diocèse d'Arezzo, d'où il avait le nom *del Monte*, se fit estimer de bonne heure par ses connaissances en littérature et en jurisprudence. Il eut successivement l'administration de plusieurs évêchés, l'archevêché de Siponte, et enfin le chapeau de cardinal en 1636. Il succéda au pape Paul III en 1550, et prit le nom de Jules III. Né avec de la fermeté dans le caractère, il avait paru, avant son pontificat, selon Panvini, d'une grande sévérité; mais lorsqu'il eut été placé sur le trône de saint Pierre en 1550, ses mœurs parurent s'altérer, et son amour pour la justice diminua. D'autres auteurs ont porté de ce pape un jugement tout opposé, et ont dit que Jules III, depuis son élévation, n'eut d'autres plaisirs que ceux qu'il trouvait dans les affaires et dans le maintien de l'ordre public. Il avait présidé au concile de Trente sous Paul III; il le fit rétablir et continuer dès qu'il fut souverain pontife. Il prit les armes ensuite avec l'empereur, contre Octave Farnèse, duc de Parme, et mourut en 1555. Ce pontife avait établi, en 1553, une nombreuse congrégation de cardinaux et de prélats, pour travailler à la réforme de l'Église; mais cette congrégation n'eut aucun succès. Jules III eut Marcel II pour successeur.

JULES AFRICAIN. *Voy.* AFRICAIN.

JULES ROMAIN. *Voyez* ROMAIN.

JULIA DOMNA, fille d'un prêtre du Soleil, née dans la ville d'Émèse en Phénicie, épousa l'empereur Septime-Sévère. Sûre du cœur de son époux, qu'elle avait enchanté par son esprit et par sa beauté, elle se livra à toutes ses passions. Ses débauches allèrent jusqu'aux derniers excès. Plautien, favori de Septime-Sévère, crut la perdre auprès de l'empereur, en dévoilant ses infamies; mais il périt lui-même. Julia reprit son crédit, et recommença ses prostitutions. Après la mort de Sévère, les plaisirs fuirent d'auprès d'elle. Ses deux fils, altérés du sang l'un de l'autre, étaient à tout moment sur le point de se poignarder. Caracalla massacra Géta, son frère, entre les bras de leur mère commune. Les malheurs de Julia ne la corrigèrent pas. Si l'on en

croit Spartien, elle se prostitua à Caracalla, son fils. Telles étaient les mœurs de ces temps, qu'on ose rappeler à des chrétiens comme des siècles de vertus. Après la mort de cet empereur, déterminée à ne pas lui survivre, elle avança le terme de ses jours, en irritant un cancer qu'elle avait au sein. Elle mourut en 218, à l'âge de 47 ans. Elle avait protégé les lettres, et ce fut à sa sollicitation que Philostrate composa le roman intitulé *La Vie d'Apolonius de Thyane*. Diogène Laërce lui dédia ses ouvrages *sur la Vie et les opinions des philosophes grecs*.

JULIARD (Guillaume), prevôt de la cathédrale de Toulouse, neveu de la fameuse madame de Mondonville, institutrice des *Filles de l'enfance*, défendit la mémoire de sa tante contre Reboulet, auteur d'une Histoire de cette congrégation. Il publia deux brochures à ce sujet : 1° *L'Innocence justifiée ;* 2° *Le Mensonge confondu*. L'abbé Juliard mourut en 1737, à 70 ans, après avoir réussi à faire condamner au feu, par le parlement de Toulouse, l'ouvrage de son adversaire. « Juliard était connu, dit Ladvocat, par son appel de la bulle *Unigenitus* au futur concile. *Voyez* MONDONVILLE (Jeanne de).

JULIE (Sainte), vierge et martyre de Carthage. Cette ville ayant été prise et saccagée en 439 par Genseric, roi des Vandales, Julie fut vendue à un marchand païen, et menée en Syrie. Quelques années après, ce marchand s'étant embarqué avec elle pour transporter des marchandises en Provence, le vaisseau s'arrêta au Cap-Corse pour y célébrer une fête en l'honneur des fausses divinités. Julie, qui n'y prenait aucune part, fut citée devant le gouverneur Félix comme chrétienne, et elle reçut la couronne du martyre.

JULIE, fille de César et de Cornélie, passait pour la plus belle et la plus vertueuse femme de Rome. Son père la maria d'abord avec Cornélius Cépion, mais il l'engagea ensuite à faire divorce, pour lui faire épouser Pompée, que César voulait s'attacher par ce lien. Julie fut effectivement le nœud d'amitié de ces deux grands hommes; mais étant morte en couches l'an 53 avant J.-C., on vit bientôt naître ces querelles funestes qui finirent par la ruine de la république. Pompée avait aimé tendrement Julie, et tant qu'elle vécut, il parut oublier les armes et les affaires pour complaire à son épouse, et ne pas troubler la douceur de cette union.

JULIE, fille unique d'Auguste, et de Scribonie sa troisième femme, épousa Marcellus. Son rang lui fit des courtisans, et sa figure des amants. Loin de les dédaigner, elle s'abandonna avec eux aux plaisirs de la débauche la plus effrénée. Devenue veuve, elle épousa Agrippa, et ne fut pas plus sage. Son mari était vieux; elle s'en consola, en se livrant à tous les jeunes gens de Rome. (*Voy.* OVIDE.) Après la mort d'Agrippa, Auguste la fit épouser à Tibère, qui, ne voulant être ni témoin ni dénonciateur des débauches de sa femme, quitta la cour. Sa lubricité augmentait tous les jours; elle poussa l'impudence jusqu'à faire mettre sur la statue de Mars autant de couronnes qu'elle s'était prostituée de fois en une nuit. « Quand les cours et les trônes, » dit un auteur, sont souillés

» par de telles infamies, que la » luxure y est en honneur, ou » suivie seulement de tardives » et timides punitions, on peut » assurer que la chute de l'em- » pire n'est pas loin. » Auguste, honteux enfin de ses excès, l'exila dans l'île Pandataire, sur la côte de Campanie, après avoir fait défense à tout homme libre ou esclave d'aller la voir sans une permission expresse. Cédant cependant aux sollicitations politiques de Tibère, il changea le lieu de son exil, et la fit transférer à Rhége, dans la Calabre; mais il fit prononcer, en même temps, son divorce avec Tibère. Auguste ne rappela pas Julie par son testament; et ce fut sous ce prétexte que Tibère, devenu empereur, lui ôta sa pension, et la laissa mourir de faim dans son exil, l'an 14 de J.-C. — Julie sa fille, femme de Lépidus, fut aussi exilée pour ses débauches.

JULIE, fille de l'empereur Titus, fut mariée à Sabinus, son cousin germain. Domitien, son frère, en devint amoureux, et elle n'eut point horreur de répondre a sa passion infâme. Ce prince étant parvenu à l'empire, fit assassiner Sabinus, et répudia en même temps sa femme Domitia. Julie s'étant retirée dans le palais impérial, devint publiquement la concubine de son frère. Mais ayant voulu se faire avorter, le breuvage que Domitien lui fit donner à cet effet agit d'une manière si violente, qu'elle en mourut l'an 80 de J.-C., quoiqu'elle fût, dit-on, accoutumée à ce crime. Domitien la plaça au rang des divinitée : il en fallait de telles à ce monstre. *Voyez* Sabine.

JULIE, surnommée *Liville* (Julia junior), troisième fille de Germanicus et d'Agrippine, née dans l'île de Lesbos, l'an 17 de J.-C., fut mariée à l'âge de 16 ans, au sénateur Marcus-Vinucius. Elle jouit d'abord d'une grande faveur sous l'empereur Caligula son frère, qui ayant été, dit-on, son premier corrupteur, l'avait livrée ensuite aux compagnons de ses débauches. Mais ce prince, s'étant imaginé qu'elle était entrée dans une conspiration contre lui, l'exila dans l'île de Ponte. Rappelée à Rome, par Claude son oncle, l'an 41, elle ne resta pas long-temps dans cette capitale. Messaline, jalouse de son credit, la fit exiler de nouveau, sous prétexte d'adultère, et massacrer peu de temps après par un de ses satellites. Elle n'avait pas encore 24 ans. Ses mœurs étaient très corrompues. On prétend que le philosophe Sénèque fut un de ses nombreux amants, et qu'il fut relégué dans l'île de Corse pour l'avoir séduite; tant il est vrai, que dans tous les temps, la philosophie abandonnée a elle-même a fait plus de froids et hypocrites moralistes que de sages dignes de ce nom.

JULIE DOMNE. *Voyez* Julia.

JULIE. *Voyez* Drusille, Gonzague et Soemias.

JULIEN (Saint), premier évêque du Mans et l'apôtre du Maine, sur la fin du IIIe siècle, doit être distingué de saint Julien, martyrisé, dit-on, à Brioude, en Auvergne, sous Dioclétien. Quoiqu'on ne puisse contester à saint Julien la gloire d'avoir prêché l'Évangile dans le Maine, on n'a aucun monument, ni du temps auquel il a vécu, ni des actions qui signalèrent son épiscopat.

JULIEN (Saint), illustre ar-

chevêque de Tolède, en 680, présida au 12e concile de Tolède et aux trois suivants. Il mourut en 690, et laissa : 1o un *Traité contre les Juifs*, dans le livre intitulé : *Testamentum* XII *Prophetarum*, Haguenau, 1532, in-8o; 2o *Pronostica futuri seculi*, dans la Bibliothèque des pères; 3o *De expeditione Wambæ Regis in Paulum ducem narbonensem*, dans les Historiens de France de Duchesne; 4o d'autres *Ecrits* savants et solides. Il avait l'esprit aisé, fécond, agréable, et les mœurs douces et pures.

JULIEN (Didius Severus Julianus). *Voyez* Didier-Julien.

JULIEN, dit *l'Apostat*, fameux empereur romain, fils de Jules Constance (frère du grand Constantin) et de Basiline sa 2e femme, naquit à Constantinople, en 331. Il pensa périr avec son frère Gallus dans l'horrible massacre que les fils de Constantin firent de sa famille, massacre dans lequel son père et ses plus proches parents furent enveloppés; [il ne fut sauvé que par les soins de Marc, évêque d'Aristhe, qui le cacha dans le sanctuaire de son église, circonstance qui ajouta dans la suite à l'horreur de son apostasie, et de la persécution qu'il souffrit que l'on exerçât contre les chrétiens, lorsqu'il fut sur le trône.] Eusèbe de Nicomédie, chargé de l'éducation de Julien et de Gallus, leur donna un gouverneur nommé Mardonius, qui tâcha de leur inspirer de la gravité, de la modestie et du mépris pour les plaisirs des sens. Ces deux jeunes princes entrèrent dans le clergé, et firent l'office de lecteurs, mais avec des sentiments bien différents sur la religion. Gallus avait beaucoup de piété; et Julien avait en secret du penchant pour le culte des faux dieux. Ses dispositions éclatèrent lorsqu'il fut envoyé à Athènes, à l'âge de 24 ans. Il s'y appliqua à l'astrologie, à la magie, et à toutes les vaines illusions du paganisme. Il s'attacha surtout au philosophe Maxime, qui flattait son ambition, en lui promettant l'empire. C'est principalement à cette curiosité sacrilége de connaître l'avenir, et au désir de dominer, que l'on doit attribuer l'apostasie de ce prince, qui ne la fit connaître qu'après la mort de Constance. Celui-ci le fit César l'an 355. Julien eut, en cette qualité, le commandement général des troupes dans les Gaules, et se signala dans cet emploi par sa prudence et son courage. Il remporta une victoire sur sept rois allemands auprès de Strasbourg, vainquit plusieurs fois les barbares, et les chassa des Gaules en très peu de temps. Constance, auquel il était devenu suspect par tant de succès, lui envoya demander, pour l'affaiblir, une partie considérable de ses troupes, sous prétexte de la guerre contre les Perses. Mais les soldats de Julien se mutinèrent et le déclarèrent empereur malgré sa résistance. Il était alors à Paris, où il avait fait bâtir un palais, dont on voit encore les restes. L'empereur Constance, indigné contre lui, songeait aux moyens de le soumettre, lorsqu'il mourut le 3 novembre 361. Julien alla aussitôt en Orient, où il fut reconnu empereur, comme il l'avait été en Occident. Le luxe, la mollesse, une foule de maux désolaient l'empire; Julien y remédia avec zèle, et fit naître les plus fortes espérances d'un règne heureux; mais les

philosophes, dont il était environné, les firent évanouir. Ils lui persuadèrent d'anéantir le christianisme, et de faire revivre l'idolâtrie. Julien ordonna par un édit général d'ouvrir les temples du paganisme. Il fit lui-même les fonctions de souverain pontife, avec toutes les cérémonies païennes, s'efforçant d'effacer le caractère de son baptême avec le sang des sacrifices. Il assigna des revenus aux prêtres, des idoles dépouilla les églises de tous leurs biens, pour en faire des largesses aux soldats, ou les réunir à son domaine; révoqua tous les priviléges que les empereurs chrétiens avaient accordés à l'Église, et ôta les pensions que Constantin avait données pour nourrir les clercs, les veuves et les vierges. Plus adroit que ses prédécesseurs, il ne crut pas d'abord devoir employer la violence pour abolir le christianisme : il savait qu'elle avait donné à l'Église une plus grande fécondité. Il affecta même la douceur envers les chrétiens, et rappela tous ceux qui avaient été exilés sous Constance, à cause de la religion. Son but était de les pervertir par les caresses, les avantages temporels, et les vexations colorées de quelque prétexte étranger. S'il enlevait les richesses des églises, c'était, disait-il, pour faire pratiquer aux chrétiens la pauvreté évangélique : il leur défendit de plaider, de se défendre en justice, et d'exercer les charges publiques. Il fit plus; il ne voulut pas qu'ils enseignassent les belles-lettres, sachant les grands avantages qu'ils tiraient des livres profanes pour combattre le paganisme et l'irréligion. Quoiqu'il témoignât en toute occasion un mépris souverain pour les chrétiens, qu'il appelait toujours *Galiléens*, cependant il sentait l'avantage que leur donnait la pureté de leurs mœurs et l'éclat de leurs vertus; il ne cessait de proposer leurs exemples aux prêtres des païens. Tel fut le caractère de la persécution de Julien : la douceur apparente, et la dérision de l'Evangile. Il en vint néanmoins ouvertement à des moyens violents quand il vit que les autres étaient inutiles. Il donna les charges publiques aux plus cruels ennemis des chrétiens, et les villes furent remplies de troubles et de séditions. Il y eut un grand nombre de martyrs dans la plupart des provinces, et même à sa cour, où, par des ordres secrets on se défaisait des plus illustres partisans du christianisme. Il fit mourir à Chalcédoine les deux ambassadeurs de Perse, Manuel et Ismaël, parce qu'ils étaient chrétiens. Maris, évêque de cette ville, qui était aveugle, lui ayant reproché publiquement ses impiétés, Julien lui répondit en souriant, « que son » Galiléen ne le guérirait pas de » la perte de sa vue. » — « *Je* » *loue le Seigneur*, répondit Ma» ris, d'être aveugle, pour n'a» voir pas les yeux souillés par » le vue d'un apostat tel que » toi... » Julien voulut convaincre de faux la prédiction de Notre-Seigneur sur le temple de Jérusalem, et entreprit de le faire rebâtir par les Juifs, environ 300 ans après sa démolition par Titus; mais tous leurs efforts ne servirent qu'à vérifier la parole de J.-C. Les Juifs, qui s'étaient rassemblés de tous côtés à

Jérusalem, en ayant creusé les fondements, il en sortit des tourbillons de flammes qui consumèrent les ouvriers et l'ouvrage commencé. Les maçons s'opiniâtrèrent, à diverses reprises, à construire les fondements du temple; mais tous ceux qui osèrent y travailler périrent par les flammes. Ce fait est constaté par Ammien Marcellin, auteur païen très estimé, et par un grand nombre de témoins authentiques. L'empereur Julien, résolu d'éteindre le christianisme, voulait auparavant terminer la guerre contre les Perses. Il fit des préparatifs et des sacrifices sans nombre, et jura, en partant, de ruiner l'Église à son retour : mais Dieu la garantit de ses menaces insensées. Ce prince s'étant engagé sans cuirasse dans le premier combat, il fut blessé dangereusement. Comme il levait le bras pour animer ses troupes, en criant *Tout à nous!* il fut frappé d'un dard qui le blessa à mort. Théodoret et saint Grégoire de Nazianze rapportent qu'il prit alors dans sa main du sang de sa blessure, et qu'il s'écria en le jetant vers le ciel : *Tu as vaincu, Galiléen!* Trait que quelques critiques ont révoqué en doute, mais que sa haine contre J.-C. et ses vains efforts pour détruire le christianisme rendent très croyable, et que M. Le Beau, dans son *Histoire du Bas-Empire*, a suspecté sans raison sur le simple silence d'Ammien Marcellin. « Lorsque, dit un » critique, à l'autorité de Théo- » doret, si voisin de ce temps- » là, on ajoute celle de saint » Grégoire de Nazianze, auteur » contemporain, écrivain solide » et judicieux, et qui connaissait » si bien Julien (1); lorsque l'on » considère que le silence d'Am- » mien Marcellin ne prouve rien, » puisqu'il n'est pas naturel » qu'un auteur païen rapporte » l'aveu de la victoire de J.-C., » échappé à son héros mourant; » lorsqu'on se rappelle que Ju- » lien avait résolu d'extirper le » christianisme à son retour; » que l'édit de persécution était » déjà envoyé en Afrique, et que » les païens étaient si persuadés » de sa prochaine destruction, » que Libanius osa demander à » un grammairien chrétien : *Que* » *fait maintenant le fils du char-* » *pentier* (2)? lorsqu'on songe » que les païens mêmes ont re- » gardé la mort de Julien comme » une *vengeance du Christ* (3); » lorsqu'on réfléchit à l'exclama- » tion tout-à-fait froide et insi- » gnifiante (*Soleil, tu as perdu* » *Julien*), que M. Le Beau sub- » stitue à l'énergique *Vicisti* » *Galilæe!* si bien assorti au » caractère de haine que Julien » portait à J.-C., si naturelle- » ment lié aux circonstances, si » digne du vainqueur et du vain- » cu; lorsqu'on se souvient de » la mort d'autres ennemis du » christianisme, surtout de » ceux qui ont eu contre son » divin fondateur une haine » personnelle, et qu'on a vu renou-

(1) Ce saint avait été condisciple de Julien, lorsque ce dernier étudiait à Athènes.

(2) *Il fait un cercueil*, répondit le grammairien.

(3) Saint Jérôme, qui était âgé de 22 ans quand Julien mourut, raconte qu'au milieu des gémissements que sa mort arrachait à l'idolâtrie, il entendit ces paroles de la bouche d'un païen : « Comment les » chrétiens peuvent-ils vanter la patience de leur » Dieu? Rien n'est si prompt que sa colère. Il n'a pu » suspendre pour un peu de temps son indignation. » Octave de Milet, Théodoret, Sozomène, etc., rapportent des propos semblables. Or, qui ne voit que ce langage des païens, qui ne croyaient point en la puissance de J.-C., ne pouvait être fondé que sur les dernières paroles de Julien?

» veler ce *Vicisti* d'une manière » terrible, etc.; lorsque, dis-je, on » rassemble toutes ces considé» rations, on n'hésite point à » soupçonner de légèreté l'his» torien, d'ailleurs très estima» ble, qui a paru révoquer en » doute une ancienne et géné» rale tradition. » Julien employa ses derniers moments à s'entretenir avec le philosophe et le magicien Maxime, et expira la nuit suivante, le 26 juin 363, à 32 ans. Il avait épousé Hélène, sœur de Constance, laquelle mourut à la fleur de son âge. Il n'y a guère de prince dont les auteurs aient parlé plus diversement, parce qu'ils l'ont regardé sous différents points de vue, et qu'il était lui-même un amas de contradictions. Il fit paraître des vertus tant qu'il fut en tutelle, et réduit à trembler continuellement pour ses jours; lorsqu'il fut le maître, il donna l'essor à son caractère. Une dissimulation profonde, une hypocrisie rafinée, dont il avait contracté l'habitude, fut le voile dont il sut couvrir de trèsgrands vices.... Son courage est incontestable; mais il fut bouillant, téméraire, avide de gloire à un excès puéril. Maître de conclure avec les Perses une paix avantageuse, il eut la folie de vouloir imiter Alexandre; il se laissa tromper par un espion, malgré les remontrances de ses généraux; il exposa son armée à une perte certaine, en faisant brûler sa flotte. Il mit l'Assyrie à feu et à sang; la manière dont il traita les villes de Diacires, Ozogardane et Maogamalgue, fait horreur. Il fut d'une tempérance exemplaire, mais il poussait la malpropreté et l'extérieur cynique à une indécence qui avilissait l'empereur et le philosophe. Dans les fêtes de Vénus, il ne rougissait point de se mêler à la troupe des prostituées et des efféminés qui célébraient la déesse; il fit pour les sacrifices des profusions insensées. Ammien Marcellin dit que s'il était revenu vainqueur des Perses, l'empire n'aurait pas pu fournir assez de bœufs pour servir de victimes. Il faisait lui-même les fonctions les plus viles de sacrificateur, et paraissait continuellement dans l'équipage d'un boucher.... Dans plusieurs occasions, il donna des exemples de clémence, dans d'autres il montra de la cruauté. Il laissa tourmenter impunément Marc Aréthus, qui lui avait sauvé la vie pendant son enfance; il paya de la même ingratitude le trésorier Ursulus, qui avait tenu son parti dans les Gaules: la mort de cet homme irréprochable fit murmurer tout l'empire. Il fit mourir deux officiers, parce qu'ils étaient demeurés fidèles à Constance leur maître. Il ne vengea aucune des cruautés que les païens exercèrent contre les chrétiens sous son règne; il punit au contraire les gouverneurs de province qui voulurent les réprimer. Par une libéralité fort mal entendue, il causa une famine à Antioche. Il était d'une application infatigable au travail, fit plusieurs ordonnances très sages, et retrancha beaucoup d'abus; mais il en fit naître de nouveaux, et commit plusieurs injustices. (*V.* Ammien Marcellin, liv. 24.) A la place des tyrans subalternes qu'il déposséda, il mit en faveur des sophistes dont l'orgueil, l'insolence et les vexations indignaient tout le monde. L'apostasie, sous son règne, tint lieu

de mérite; on vit un certain Ecebelus, qui avait été un de ces maîtres, changer trois fois de religion sous trois règnes. Enfin parmi les philosophes mêmes de cesiècle, qui ont tenté de faire de Julien un héros et un sage, il s'en est trouvé de sincères qui en ont parlé avec vérité. Celui qui a traité *de la félicité publique* a porté de ce prince un jugement plus équitable que ses confrères. Il convient que la manière dont on en a parlé est moins humiliante pour le faux zèle que pour la philosophie; que c'était un crime de la part de Julien d'opprimer le christianisme; qu'au lieu de montrer sur le trône un philosophe impartial, il ne fit voir en lui qu'un païen dévot et fanatique. « Je ne « sais, dit-il, quel caractère de » comédien domine dans l'es» prit de Julien; tantôt c'est » Marc-Aurèle, tantôt Trajan, » tantôt Alexandre qu'il s'em» presse de copier. Ses ouvrages » sont ceux d'un sophiste et » d'un rhéteur. Dans ses mœurs, » c'est un stoïcien; au temple, » c'est un idolâtre; et dans son » cabinet, un mauvais platoni» cien, qui cherche à corrompre » la doctrine de cette secte par » l'indigne alliage de la magie. » Saint Grégoire de Nazianze fait le portrait suivant de sa figure, de ses attitudes et de ses manières: « Il y a beaucoup de gens, » dit-il, qui n'ont connu Julien » que lorsqu'il s'est fait connaî» tre par ses actions, et par l'a» bus de la puissance absolue; » mais, pour moi, je connus ce » qu'il était dès que je le vis et » que je le pratiquai à Athènes, » et je ne lui trouvai aucune » marque de rien de bon. Il por» tait la tête au vent, remuait » sans cesse les épaules, tour» nait les yeux de côté et d'au» tre à tout moment, avait le re» gard farouche; il ne pouvait te» nir ses pieds en place, enflait ou » retirait ses narines continuel» lement, en signe de colère ou » de mépris; s'exerçait à dire des » bons mots et des bouffonneries » froides, riait à gorge déployée; » acordait et refusait légèrement » une même chose d'un moment » à l'autre, parlait sans ordre et » sans fondement, faisait des in» terrogations importunes et des » réponses hors de propos. Mais » pourquoi est-ce que je m'ar» rête à faire un si long détail » de son extérieur? Pour conclu» sion, je le connus dès lors par » là, avant que de le connaître » dans ses actions, et, depuis, » elles n'ont fait que me confir» mer dans mon premier juge» ment: car ceux qui étaient » alors avec moi pourraient ren» dre témoignage, s'ils étaient » présents, que dès que j'eus ob» servé toutes ses manières, je » dis aussitôt que la république » romaine nourrissait un serpent » bien dangereux. Je le dis, et » je souhaitais en même temps » d'être menteur; et sans doute » il eut beaucoup mieux valu » que je l'eusse été et que l'on » n'eût point vu tant de maux » qui ont désolé toute la terre. » A ces divers portraits de Julien, nous joindrons celui qu'en fait M. Le Beau dans son *Histoire du Bas-Empire*: le dernier trait surtout est caractéristique. « On » aperçoit, dit-il, dans cette » ame tout le jeu de la vanité. » Avide de gloire comme les ava» res le sont des richesses, il la » chercha jusque dans les moin» dres objets. Sa tempérance,

» poussée à l'excès, devint une » vertu de théâtre; une grande » partie de ses sujets ne trouva » jamais en lui de justice : s'il » eût été vraiment le père de ses » peuples, il eût cessé de haïr » les chrétiens, et ne leur eût » pas fait la guerre du moment » qu'il devint leur empereur. » Il n'épargna leur vie que dans » ses paroles et dans ses édits. » Julien est le modèle des princes » persécuteurs, qui veulent sau- » ver ce reproche par une appa- » rence de douceur et d'équité. » On peut consulter son *Histoire*, très bien écrite, par M. l'abbé de la Bletterie, réimprimée à Paris en 1 vol. in-12; ou bien encore celle qu'a publiée M. Jondot, 1817, 2 vol. in-8°. Ce prince a été encore bien jugé par un auteur déjà cité, dont les principes anti-chrétiens ne sont pas équivoques (Chastellux, *De la félicité publique*); et mieux encore par le cardinal Gerdil, *Considérations sur Julien*. Il nous reste de lui plusieurs *Discours* ou *Harangues*, des *Lettres*, une *Satire des Césars*; un traité intitulé *Misopogon*, qui est une satire des habitants d'Antioche, pleine de sarcasmes et de vanité; et quelques autres pièces qui ont été publiées en grec et en latin par le père Petau en 1630, in-4°. Ezéchiel Spanheim en donna en 1696 une belle édition in-fol. M. l'abbé de la Bletterie en a traduit une partie avec autant de fidélité que d'élégance, dans sa *Vie de Jovien*, en 1 vol. in-12. L'abbé Baudouin, dans une savante explication de l'*Apocalypse*, publiée en 1784, Paris, 2 vol. in-12, prétend que Julien est le persécuteur dont le nom est exprimé d'une manière énigmatique au chap. 13, et que le mot αποστάτης, devenu son surnom et sa qualité distinctive, donne exactement le nombre 666, suivant la valeur numérique qui se trouve dans tous les dictionnaires grecs.

JULIEN, oncle maternel de l'empereur Julien, comte d'Orient, haïssait les chrétiens autant que son neveu; mais il cachait beaucoup moins sa haine. Altéré de leur sang, il saisissait toutes les occasions de leur faire subir le dernier supplice. Il fit fermer toutes les églises d'Antioche. N'ayant jamais pu obliger le prêtre Théodoret, économe d'une église catholique, à renier J.-C., il le condamna à perdre la tête, après lui avoir fait souffrir des tourments inouïs. Le même jour, il se rendit à l'église principale, profana les vases sacrés d'une manière détestable, qu'il n'est pas permis de raconter, et donna un soufflet à un évêque qui voulait l'en empêcher. « Qu'on croie maintenant, dit » ce sacrilége, que Dieu se mêle » des affaires des chrétiens! » L'empereur Julien ayant appris la mort du prêtre Théodoret, au lieu d'arrêter la cruauté de son oncle en le punissant, comme il le devait, se contenta de lui en faire quelques froids reproches. « Est-ce ainsi, lui dit-il, que » vous entrez dans mes vues? » Tandis que je travaille à rame- » ner les Galiléens par la raison, » vous faites des martyrs sous » mon règne et sous mes yeux. » Ils vont me flétrir, comme ils » ont flétri leurs plus odieux per- » sécuteurs. » Ce qu'il y a ici de plus étonnant, c'est que ce même Julien qui fait ces reproches à son oncle savait faire des martyrs aussi bien que lui, et les annales de l'Église en comptent un grand nombre sous son règne.

(*Voy.* l'article précédent.) Cet homme sanguinaire et impie, mourut au commencement de l'an 363, peu de temps après le martyre de saint Théodoret et la profanation dont nous avons parlé. Sa maladie et sa mort furent tout-à-fait semblables à celles d'Antiochus.

JULIEN, gouverneur de la province de Vénétie en Italie, prit le titre d'empereur après la mort de Numérien en 284. Comme il avait de la bravoure, il se maintint pendant quelque temps en Italie contre les troupes de l'empereur Carin. Mais les deux concurrents à l'empire s'étant rencontrés dans les plaines de Vérone, Julien fut vaincu. Les uns disent qu'il périt dans la bataille; d'autres, qu'il se tua lui-même après. Il n'avait porté la pourpre impériale qu'environ 5 à 6 mois.

JULIEN D'ECLANE était fils de Mémorius, évêque de Capoue. Il fut d'abord marié, mais ayant perdu sa femme, il entra dans les ordres, et obtint l'évêché d'Eclane, petite ville située entre la Lampanie et la Pouille. Il se distingua par son éloquence et par les grâces de son esprit et de son style. Ses talents lui gagnèrent le cœur de saint Augustin, qui avait été l'ami intime de son père; mais ils se brouillèrent, lorsque Julien refusa de souscrire aux anathèmes lancés en 118 contre les Pélagiens, dans le concile de Carthage. Julien se joignit à 17 autres évêques de sa secte pour faire une confession de foi, dans laquelle ils prétendaient se justifier. Le pape, sans y avoir égard, le condamna avec ses complices. Ces fanatiques en appelèrent à un concile général; mais saint Augustin, un des plus ardents adversaires du pélagianisme, démontra que cet appel était illusoire; démonstration que ceux qui se prétendent aujourd'hui les disciples de ce saint docteur devraient sérieusement méditer. Julien mourut en 450, après avoir été chassé de son Eglise, anathématisé par les papes et particulièrement par saint Léon, et proscrit par les empereurs. On a de lui quelques ouvrages, 1668, in-8°.

JULIENNE, prieure du monastère du Mont-Cornillon, près de Liége, naquit en 1193 au village de Rétine, dans la banlieue de cette ville, et mourut à Fosse en 1258 en odeur de sainteté. Une vision qu'elle eut donna lieu à l'institution de la fête du *Saint-Sacrement*, qui, célébrée d'abord dans quelques églises particulières, le fut ensuite dans l'église universelle (*voyez* URBAIN IV); espèce de triomphe que la Providence préparait d'avance, et qui devait subsister toujours dans l'Église de Dieu, en réparation des outrages que ce mystère auguste essuierait de la part des sectaires des derniers siècles. Julienne n'a point été canonisée dans les formes; mais on la trouve qualifiée de *sainte* dans quelques martyrologes, et de *bienheureuse* dans d'autres. L'abbaye de Saint-Sauveur d'Anvers, ordre de Cîteaux, conserve ses reliques.

JULIUS CANUS a rendu son nom célèbre sous l'empereur Caligula. Ce tyran, irrité sans sujet contre lui, l'avertit de se préparer à la mort : *Je vous suis bien obligé, César*, répondit Julius sans paraître ému. On le conduisit en prison, et lorsqu'on vint le prendre pour le mener au supplice, on le trouva jouant aux échecs. Son jeu était plus beau que celui

de son compagnon, et afin que celui-ci ne se glorifiât pas après sa mort de l'avoir gagné, il pria le centurion d'être témoin de l'avantage qu'il avait sur lui. Il se leva ensuite, et suivit l'exécuteur avec une fermeté qui étonna les spectateurs. C'est au moins ce que nous raconte Sénèque; mais le fait, supposé exactement vrai, prouve bien plus d'ostentation et de vanité puérile que de véritable courage.

JULIUS-CAPITOLINUS. *Voy.* CAPITOLIN.

JULIUS-FIRMICUS. *Voyez* FIRMICUS.

JULIUS-PAULUS. *V.* PAUL.

JULIUS-POLLUX. *Voy.* POLLUX.

† JUMILHAC (Antoine-Pierre-Joseph, marquis de), naquit dans le midi de la France, le 31 août 1764. Ne voulant pas adopter les maximes révolutionnaires, et croyant ne pouvoir pas défendre son roi en restant en France, il imita l'exemple de plusieurs milliers de gentilshommes, et émigra en 1792. S'étant enrôlé dans les armées des princes, il en fit les campagnes. Lors de la dissolution de leur armées, il se rendit à Londres, d'où il partit comme officier dans l'expédition de Quiberon. Après la reprise du fort Penthièvre, par les républicains, et la bataille sanglante qui en fut la suite, abandonné sur le sol français avec les autres fidèles royalistes, il fut, avec eux, amené prisonnier à Vannes. Les émigrés, par l'héroïque action du comte de Sombreuil (*Voyez Mémoires sur l'expédition de Quiberon*, Paris, Lenormant, 1822, 2 vol. in-8°), qui se voua à la mort pour sauver ses camarades, comptaient sur la capitulation conclue entre ce chef et le général Hoche; mais Tallien sut la rendre nulle, et tous les émigrés furent successivement fusillés, à l'exception de six ou sept officiers seulement, qui parvinrent à s'échapper. Le marquis de Jumilhac fut de ce nombre. De retour à Londres, il publia une *Relation* sur ce malheureux événement. Après le 18 brumaire, il rentra en France, prit du service dans les armées de Napoléon, et se maria à une sœur du duc de Richelieu. A la restauration, Louis XVIII le nomma, le 30 août 1814, lieutenant général de cavalerie, commandant de la 16e division militaire, à Lille, le 21 octobre 1815, et commandeur du Saint-Louis, le 3 mai 1816. Élu président du collége électoral du Nord, il en fit l'ouverture le 8 octobre par un discours où l'on remarqua le passage suivant... « Le » roi n'attend de nous ni félici» tations ni adresses; les seules » preuves qu'il exige de notre » amour sont de n'accorder nos » suffrages qu'à des hommes » recommandables par leurs » principes en faveur de la légi» timité, par leur modération, » par leur amour pour lui et » pour la France, dont il veut » assurer le repos... » Le 20 août 1817, il fut de nouveau nommé président de ce même collége électoral. Le marquis de Jumilhac, d'ailleurs bon royaliste et homme estimable, n'offre point dans sa carrière militaire beaucoup de faits remarquables. Il est mort le 19 février 1826, âgé de 62 ans.

JUNCKER (Christian), philologue allemand, né à Dresde en 1668. Il fut successivement recteur à Schleusingen, à Eyse-

nach et à Altenbourg, où il mourut en 1714, avec le titre d'historiographe de la maison de Saxe-Ernest, et de membre de la société royale de Berlin. La mort subite de sa femme accéléra la sienne. Il a fait un grand nombre de *traductions* allemandes d'auteurs anciens, et donné plusieurs éditions d'auteurs classiques, avec des notes, dans le goût des éditions de Minellius. On a encore de lui : 1° *Schediasma de Diariis eruditorum*; 2° *Centuria fœminarum eruditione et scriptis illustrium*; 3° *Theatrum latinitatis universœ regherojunckerianum*; 4° *Lineœ eruditionis universœ et historiœ philosophicœ*. 5° *Vita Martini Lutheri et successuum evangelicorum*. Ouvrage qui, lu par un esprit attentif et impartial, fournit les plus profondes réflexions en faveur de l'Église catholique. 6° *Vita Ludolphi*, etc. Sa pauvreté l'obligeait de travailler un peu à la hâte, et ses ouvrages se ressentent de cette précipation. [On lui doit aussi une traduction latine de la *science des médailles* par le P. Jobert.]

JUNCTE (Les). *Voy.* JUNTE.

JUNCTIN, qu'on appelait *Giuntino* en italien, mathématicien, né à Florence en 1523, avait été d'abord carme; il apostasia ensuite. Après avoir mené une vie errante, licencieuse et inquiète, il fut écrasé, dit-on, sous les ruines de sa bibliothèque, quoiqu'il crût avoir lu dans les astres qu'il mourrait d'un autre genre de mort. On a de lui : 1° des *Commentaires* latins sur la Sphère de Sacrobosco, 1577 et 1578, 2 vol. in-8°; 2° *Speculum astrologiœ*, Lyon, 1581, 2 vol. in-fol.; 3° un *Traité* en français *sur la comète qu. parut en* 1577, in-8°; 4° un autre *sur la réformation du calendrier* par Grégoire XIII, en latin, in-8°. Il mourut en 1590, à Lyon. Il était rentré dans l'Eglise catholique, sans être plus réglé.

JUNGERMAN (Godefroi), fils d'un professeur en droit de Leipsick, est connu par une *Edition* recherchée d'une ancienne version grecque des sept livres de la guerre des Gaules de Jules César, Francfort, 1606, 2 vol. in-4°; et par une *Traduction latine* des Pastorales de Longus, avec des notes, Hanau, 1605, in-8°. On a aussi de lui des *Lettres* imprimées. Il mourut à Hanau le 16 août 1610.

JUNGERMAN (Louis), frère du précédent, né en 1572, cultiva avec succès l'histoire naturelle, et s'appliqua particulièrement à la botanique. Il mourut à Altorf en 1653, professeur d'anatomie et de botanique, et directeur du jardin. C'est à lui qu'on attribue *Hortus Eystettensis* (*voyez* BESLER); *Catalogus plantarum quœ circa Altorfium nascuntur*, Altorf, 1646, in-8°; *Cornucopia Florœ giessensis*, Giessen, 1623, in-4°.

JUNIE (Junia Calvina), différente de Junia Silana, autre dame romaine fameuse par ses galanteries, descendait de l'empereur Auguste en droite ligne. Elle joignait à l'éclat de sa naissance une rare beauté, mais qui n'était pas relevée par la sagesse. Son intimité avec Silanus son frère la fit accuser d'inceste, et exiler par l'empereur Claude. Elle fut rappelée par Néron, et vécut jusqu'au règne de Vespasien. Racine, dans sa tragédie de *Britannicus*, la peint bien autrement que les écrivains anciens. Comme Britan-

nicus était un prince vertueux, le poète a supposé que son amante avait les mêmes qualités, et a fait de Junie une vestale digne du cœur de son héros. Une telle licence ne devrait pas être permise, même aux poètes; outre qu'elle tend à la subversion totale des notions historiques, elle est proscrite par la grande règle d'Horace :

Aut famam sequere, aut sibi convenientia finge.

JUNIEN (Saint), célèbre solitaire, natif de Briou en Poitou, fonda un monastère à Mairé, dont il fut le premier abbé. Il mourut le 13 août 587, le même jour que sainte Radegonde, avec laquelle il avait été en commerce de lettres et de spiritualité.

JUNILIUS, évêque d'Afrique, au VIe siècle. On a de lui deux livres *De la loi divine, ou Apparat pour l'étude de l'Ecriture sainte*, en forme de dialogues, dans la Bibliothèque des pères.

JUNIUS, OU DE JONGHE (Adrien), né à Horn en Hollande l'an 1512, mort à Armuyden en 1575, laissa : 1° des *Commentaires* peu connus sur divers auteurs latins; 2° un poème en vers prosaïques, intitulé *la Philippide*, Londres, 1554, in-4°, sur le mariage de Philippe II, roi d'Espagne, avec Marie, reine d'Angleterre; 3° quelques *Traductions* d'ouvrages grecs; mais elles sont peu fidèles, et dans la seule version d'Eunapius, il a fait plus de 600 fautes; 4° six livres d'*Animadversorum*, que Gruter a insérés dans son *Trésor critique*; 5° *Phalli ex fungorum genere descriptio*, Leyde, 1601, in-4°; Dordrecht, 1652, in-8°. On trouve dans cette édition des lettres de Junius, mais il n'y a pas de figures. 6° *Nomenclator omnium rerum*, 1567, in-8°. Cet ouvrage est curieux et recherché. [Il est auteur d'autres ouvrages scientifiques, au nombre de douze, parmi lesquels un de poésie intitulé : *Poemata pia et moralia*, Leyde, 1598, in-8°. Junius mourut de chagrin : s'étant rendu auprès du prince d'Orange, en qualité de médecin, dans son absence, sa bibliothèque et ses manuscrits furent pillés. Le séjour d'Harlem lui devint odieux, et il se retira à Middelbourg, où il termina sa carrière au bout de quelques jours.]

JUNIUS, OU DU JON (François), né à Bourges en 1545, se rendit habile dans le droit, dans les langues et dans la théologie, et devint ministre de l'Église prétendue reformée dans les Pays-Bas. Il fut choisi en 1597 pour enseigner la théologie à Leyde, où il mourut en 1602, à 57 ans. On a de lui : 1° une *Version latine* du texte hébreu de la Bible, qu'il fit avec Emmanuel Tremelius. Elle a souvent été imprimée en différentes formes : celle qui a plus de notes est d'Herborn, 1643, 4 vol. in-fol. 2° Des *Commentaires* sur une grande partie de l'Ecriture sainte, etc., publiés à Genève, 1607, en 2 vol. in-fol.

JUNIUS (François), fils du précédent, né à Heidelberg en 1589, prit d'abord le parti des armes; mais après la trêve conclue en 1609, il se livra tout entier à l'étude. Il passa en Angleterre en 1620, et demeura pendant 30 ans chez le comte d'Arundel. Il mourut à Windsor, chez Isaac Vossius, son neveu, en 1678, à 89 ans, laissant ses manuscrits à l'université d'Ox-

ford. On a de lui : 1° un traité *De pictura veterum.* Il y a peu de choses dans les auteurs grecs et latins sur la peinture et sur les peintres, qui aient échappé aux recherches laborieuses de l'auteur. La meilleure édition est celle de Rotterdam en 1694, in-fol. 2° L'*Explication de l'ancienne Paraphrase gothique des quatre Evangiles*, corrigée sur de bons manuscrits, et éclaircie par les notes de Thomas Maréchal, 1665, in-4°; 3° un *Commentaire sur la concorde des quatre Evangiles*, par Tatien, manuscrit; 4° un *Glossaire* en cinq langues, dans lequel il explique l'origine des langues septentrionales. Ce dernier ouvrage a été donné au public à Oxford, en 1745, in-fol., par M. Édouard Lye, savant anglais. Junius était aussi très versé dans les langues orientales.

JUNON, sœur et femme de Jupiter, était fille de Saturne et de Rhée. Elle échappa à la cruauté de Saturne, qui voulait dévorer tous ses enfants. Elle épousa ensuite Jupiter, et en eut Ilithye, Mena et Hébé. Junon devint si jalouse, qu'elle l'épiait continuellement, ne cessant de persécuter ses concubines, et même les enfants qu'il en avait eus. Après la défaite des dieux, auxquels elle s'était jointe dans leur révolte contre Jupiter, ce dieu la suspendit en l'air; et par le moyen d'une paire de meules d'aimant, que Vulcain inventa pour se venger de ce qu'elle l'avait mis au monde tout contrefait, il lui attacha sous les pieds deux enclumes, après lui avoir lié les mains derrière le dos avec une chaîne d'or. Les dieux ne purent jamais la délier, et sollicitèrent Vulcain de le faire, avec promesse de lui donner Vénus en mariage. Junon joignait à sa jalousie un orgueil insupportable. Elle ne put jamais pardonner à Pâris de ne lui avoir pas adjugé la pomme d'or sur le mont Ida, lorsqu'il fut nommé juge de la beauté, entre elle Vénus et Pallas. Elle se déclara, dès ce moment l'ennemie irréconciliable du nom troyen. Toujours attentive aux démarches de Jupiter, ayant appris que sans elle il avait mis au monde Pallas, et l'avait fait sortir de son cerveau, elle donna toute seule aussi la naissance à Mars. Junon présidait aux mariages et aux accouchements. Elle avait divers noms, selon les raisons pour lesquelles on lui faisait des sacrifices, et était honorée d'un culte particulier à Argos, à Carthage, etc. Les poètes la représentent sur un char traîné par des paons, avec un de ces oiseaux auprès d'elle. Tel est le personnage absurde, chimérique et ridicule, que l'aveugle gentilité a adoré pendant des siècles comme l'épouse du premier des dieux.

JUNTE, ou plutôt GIUNTI, est le nom de plusieurs célèbres imprimeurs d'Italie dans les XVe et XVIe siècles, ont été long-temps crus originaires de Lyon; ils tenaient le second rang dans l'Italie, après les Manuces. Philippe, l'un d'eux, commença à imprimer à Gênes en 1497, et mourut vers 1519. Il eut pour frère, ou cousin, Bernard, qui exerça la même profession avec autant de célébrité. Les éditions grecques de Philippe Junte sont infiniment estimées. Les *OEuvres d'Homère*, 1519, in-8°, sont le dernier livre qu'il imprima. Le *Florilegium diversorum epigramma-*

tum, in-8°, fut imprimé par ses héritiers.

JUPITER, la première des divinités du paganisme, était fils de Saturne et de Rhée. Sans entrer dans les détails de tout ce que la mythologie en raconte, nous dirons seulement qu'il était regardé comme le dieu suprême et le maître de tous. On lui éleva des temples superbes par tout l'univers, et on lui donna des surnoms, suivant les lieux où il avait des autels. Les Egyptiens le nommaient *Jupiter Ammon*, et l'adoraient sous la figure d'un bélier; mais son principal surnom était *Olympien*, parce qu'il demeurait, dit-on, avec toute sa cour sur le sommet du mont Olympe. On prétend que Varron a compté jusqu'à 300 Jupiter, dont les auteurs de l'antiquité, et surtout les poètes, ont réuni tous les traits pour n'en faire qu'un seul. Une infinité de passages des anciens prouvent que les païens, sous le nom méprisable et dégoûtant de *Jupiter*, ont adoré le vrai Dieu. En pesant les attributs dont le paganisme décorait cette idole, on ne peut guère s'empêcher d'adopter ce sentiment. Il paraît même certain que *Jovis*, génitif de *Jupiter*, est une corruption du nom du Dieu d'Israël, qui signifie l'être existant par lui-même. Mais c'est cette dégénération même de la grande et sublime idée d'un Dieu créateur, qui démontre la nécessité de la révélation et le bonheur de la foi : elle seule conserve les salutaires et importantes vérités que la raison aperçoit, sans pouvoir les maintenir et les défendre de la corruption.

JUPPIN (Jean-Baptiste), natif de Namur, perfectionna ses talents pour la peinture sous d'habiles maîtres en Italie. Il se fixa ensuite à Liége, où il se fit connaître par des *Paysages* d'une grande beauté. On regrette ceux qui avaient été faits pour l'hôtel des Etats, et qui furent consumés par un incendie; les étrangers en ressentent encore plus la perte, en admirant ceux qui ornent le chœur des Chartreux. Ses sites sont très heureusement choisis; ses points de vue à travers les forêts sont admirables; ses coups de lumière, d'un grand effet; son feuiller, délicat; ses eaux, presque inimitables. Il mourut à Namur l'an 1729.

JURE (Jean-Baptiste de Saint-), né en 1588, entra chez les jésuites en 1604, à l'âge de 16 ans, et se distingua par ses travaux continuels pour le salut des ames. Les ouvrages ascétiques qu'il publia décèlent un homme consommé dans les voies de Dieu et la science des saints. On estime surtout *le Livre des Élus*, ou *Jésus crucifié* (qu'il ne faut pas confondre avec *Jésus-Christ crucifié*, de M. Duguet), Paris, 1771, in-12; *La Connaissance et l'amour de Jésus-Christ*, in-4°, abrégé et réimprimé à Paris, en 1791, in-12; et dont il a été fait depuis plusieurs éditions en divers formats. Le P. de Saint-Jure a laissé en outre la *Vie de M. de Renty*, *L'Homme religieux*, etc. Il mourut à Paris en 1657.

JURET (François), natif de Dijon, chanoine de Langres, mort en 1626, à 73 ans, cultiva l'étude et les belles-lettres avec beaucoup d'assiduité. On a de lui : 1° quelques *Pièces de poésie* qu'on trouve dans *Deliciæ poetarum gallorum*; 2° des *Notes* sur Symmaque, Paris, 1604, in-4°; sur Yves de Chartres,

1610, in-8°; sur Cassiodore. Elles sont remplis d'érudition.

JURIEU (Pierre), fils d'un ministre protestant de Mer, dans le diocèse de Blois, et néveu des fameux Rivel et du Moulin, naquit en 1637, et succéda à son père dans son ministère. Sa réputation le fit choisir pour professeur de théologie et d'hébreu à Sédan. L'académie de cette ville ayant été ôtée aux calvinistes en 1681, il fut destiné aux fonctions de ministre à Rouen; mais averti que la cour voulait le faire arrêter, comme auteur d'un libelle intitulé, *La politique du clergé de France*, il passa à Rotterdam, où il obtint une chaire de théologie. Jurieu, homme d'un zèle ardent et emporté, s'y signala par ses extravagances et par ses querelles avec les philosophes de son parti, Bayle, Basnage de Beauval et Saurin. Il se mêla de présages, de miracles, de prophéties. Il osa prédire (dans son *Accomplissement des prophéties*, 1686, 2 vol. in-12) qu'en 1689 le calvinisme serait rétabli en France. Il se déchaîna contre toutes les puissances de l'Europe opposées au protestantisme, et fit frapper des médailles qui éternisent sa démence et sa haine contre Rome et sa patrie. C'est ce fougueux insensé que Bayle eut à combattre. Cette guerre eut diverses causes; et la véritable est, sans doute, la jalousie qu'inspira à Jurieu le succès de la critique de l'*Histoire du calvinisme de Mainbourg*, qu'il avait censurée en même temps que Bayle. L'abbé d'Olivet a prétendu trouver le principe de la haine de Jurieu dans les liaisons de Bayle avec madame Jurieu. Cette femme de beaucoup d'esprit connut, dit-il, Bayle à Sédan, et l'aima. Son amant voulait se fixer en France; mais lorsque Jurieu passa en Hollande, l'amour l'emporta sur la patrie, et Bayle alla joindre sa maîtresse. Ils y continuèrent leurs liaisons, sans même en faire trop de mystère. Tout Rotterdam s'en entretenait; Jurieu seul n'en savait rien. On était étonné qu'un homme qui voyait tant de choses dans l'Apocalypse ne vît pas ce qui se passait chez lui. Il ouvrit enfin les yeux. Un cavalier en pareil cas (dit le même académicien) tire l'épée, un homme de robe intente un procès, un poète fait une satire : Jurieu fit des livres. Ce procès occupa long-temps la Hollande. Quoi qu'il en soit de ces anecdotes, la contention et la chaleur avec laquelle Jurieu écrivit jusqu'à la fin de ses jours épuisèrent son esprit. Il s'imaginait que les coliques dont il était tourmenté venaient des combats que se livraient des cavaliers qu'il croyait avoir dans le ventre. Il tomba dans l'enfance, et il est fort douteux si ce qu'il faisait dans cet état de langueur ne valait pas autant que ce qu'il avait fait dans la force de l'âge. Il mourut à Rotterdam en 1713, à 76 ans. Les catholiques et les protestants, du moins ceux qui sont capables d'équité, se réunissent aujourd'hui dans le jugement qu'on doit porter de ses écrits et de sa personne. Ils conviennent qu'il avait beaucoup de feu et de véhémence, qu'il était capable d'en imposer aux faibles par son imagination; mais ils avouent en même temps que son zèle allait jusqu'à la fureur et au délire; et qu'il était plus digne de prêcher à des frénétiques qu'à des hom-

mes raisonnables. Ses principaux ouvrages sont : 1° un *Traité de la dévotion*; 2° un écrit sur *la nécessité du baptême*; 3° une *Apologie de la morale des prétendus réformés*, contre le livre du docteur Arnauld, intitulé *Le Renversement de la morale par les calvinistes*, La Haye, 1685, 2 vol. in-8°; 4° *Préservatif contre le changement de la religion*, in-12; opposé au livre de l'*Exposition de la foi catholique* de Bossuet; 5° des *Lettres* contre l'Histoire du calvinisme, de Maimbourg, 4 vol. in-12, et 2 vol. in-4°; 6° d'autres *Lettres* de controverse, contre l'*Histoire des variations* de Bossuet : ce prélat les a anéanties par ses *Avertissements aux protestants*; 7° *Traité de la puissance de l'Église*, Quedilli, 1677, in-12; *Le vrai Système de l'Église*, 1686, in-8°; *Unité de l'Église*, 1688, in-8°. Il y prétend qu'elle est composée de toutes les sociétés chrétiennes qui ont retenu ce qu'il lui plaît d'appeler *les fondements de la foi*: comme si tous les hérétiques n'accommodaient pas à leurs idées la nature et le nombre de ces *fondements*, comme les autres articles de la croyance chrétienne, et qu'on pût adhérer sincèrement, et conséquemment, à quelques points de la religion, en rejetant les autres également consacrés par l'autorité qui donne la sanction à tous. Les fanatiques de tous les siècles qui ont été proscrits par l'Église catholique entrent de cette façon dans les diptyques de Jurieu. Bayle lui-même fut scandalisé de l'indifférence ou de l'impiété du ministre protestant, et le mena assez mal dans son traité : *Janua cœlorum reserata cunctis religionibus a celebri admodum viro domino Petro Jurieu*. Avec l'épigraphe :

Porta patens esto, nulli claudatur honesto.

Mais Jurieu avait pour cela ses raisons. Il était au pied du mur par le terrible argument des catholiques, touchant la perpétuité de l'Eglise, la succession non interrompue des pasteurs, la continuité et la persévérance de la doctrine : il fallait bien compulser les annales du délire et de la scélératesse, pour donner à son parti un air d'antiquité et de succession. 8° Une *Histoire des dogmes et des cultes de la religion des Juifs*, Amsterdam, 1704, in-12 : livre médiocre; 9° *L'Esprit de M. Arnauld*, 1684, 2 vol. in-12 : satire caustique et furieuse contre cet écrivain, qui avait porté de violents coups au parti de Calvin; 10° *Traité historique d'un protestant sur la théologie mystique*, à l'occasion des démêlés de Fénelon avec Bossuet, etc., 1699, in-8°, peu commun; 11° *La Religion du Latitudinaire*, Rotterdam, 1686, in-8°; 12° *La Politique du clergé de France*, 1681, 2 vol. in-12; 13° *Préjugés légitimes contre le papisme*, 1685, in-4°; 14° des *Lettres pastorales*, 3 vol. in-12, où il soufflait le feu de la discorde entre les nouveaux catholiques et les protestants, etc., etc. *Voyez* JACQUELOT.

JURIN (Jacques), secrétaire de la société royale de Londres, et président des médecins de cette ville, mort en 1750, cultiva avec un succès égal la médecine et les mathématiques. Il contribua à rendre les observations météorologiques plus communes, et à répandre l'inoculation, par les écrits qu'il publia sur cette matière. (*Voyez* CONDAMINE.) Il eut de violentes dis-

putes avec Michellotti, sur le mouvement des eaux courantes; avec Robins, sur la vision distincte; avec Keill et Senac, sur le mouvement du cœur; et avec les partisans de Leibnitz, sur les forces vives.

JUSSIEU (Antoine de), secrétaire du roi de France, docteur des facultés de Paris et de Montpellier, professeur de botanique au Jardin Royal, naquit à Lyon, en 1686. La passion d'herboriser, fut très vive en lui dès sa jeunesse, et lui mérita une place à l'académie des sciences en 1712. Il parcourut une partie des provinces de France, les îles d'Hières, la vallée de Nice, les montagues d'Espagne, et il rapporta de ses savantes courses une nombreuse collection de plantes. Devenu sédentaire à Paris, il enrichit les volumes de l'académie d'un grand nombre de *Mémoires* sur le *café;* sur le *kali* d'Alicante; sur le *cachou;* sur le *macer* des anciens, ou *simarouba* des modernes; sur l'*altération de l'eau de la Seine*, arrivée en 1731; sur les *mines de mercure d'Almaden;* sur le magnifique *recueil de plantes et d'animaux*, peints sur vélin, qu'on conserve à la bibliothèque du roi; sur une *fille* qui n'avait point de langue et qui parlait cependant distinctement; sur les *cornes d'Ammon;* sur les *pétrifications animales;* sur les *pierres* appelées *pierres de tonnerre*. C'est lui qui a fait l'*Appendix* de Tournefort, et qui a rédigé l'ouvrage du père Barrelier, *sur les plantes qui croissent en France, en Espagne et en Italie*, 1714, in-4°. On a imprimé son *Discours sur les progrès de la botanique*, 1718, in-4°. A ses occupations littéraires, il joignait la pratique de la médecine, et il voyait les pauvres de préférence. Il y en avait tous les jours chez lui un nombre considérable; il les aidait non-seulement de ses soins, mais de son argent. Il mourut d'une espèce d'apoplexie, le 22 avril 1758, âgé de 72 ans. — Son frère, Bernard de Jussieu, né à Lyon, en 1699, se distingua comme lui dans la pratique de la médecine, et par ses connaissances dans la botanique. Ses talents lui procurèrent la chaire de démonstrateur des plantes au Jardin du Roi, et une place à l'académie des sciences de Paris. On lui doit l'édition de l'*Histoire des plantes* qui naissent aux environs de Paris, par Tournefort, 1725, 2 vol. in-12, qu'il enrichit de notes, et dans laquelle il fit connaître plusieurs plantes qu'il avait découvertes dans des herborisations. Il est mort en 1777, dans sa 79e année. [Il avait été choisi par Louis XV pour former le jardin des plantes de Trianon; toutes ces plantes étaient indigènes, et servaient d'école botanique nationale. Le cèdre du Liban manquait au Jardin du Roi. Jussieu eut le plaisir de voir deux pieds de cet arbre, qu'il avait apportés d'Angleterre dans son chapeau, croître sous ses yeux, et leurs cimes élevées au-dessus des plus grands arbres. Son travail favori fut toujours l'étude des plantes, et surtout leur distribution en familles, fondée sur la ressemblance générale de leurs parties, en ce que l'on appelle *méthode naturelle*. Le neveu de Bernard devenu si célèbre, par un ouvrage classique sur cette matière, a reconnu qu'il devait à son oncle sa première instruction et l'ébauche de son tableau.

JUSTE ou Just (Saint), né de parents nobles du Vivarais, pieux et savant évêque de Lyon, quitta ce siége à l'occasion d'un frénétique qui fut mis en pièces par le peuple. Ce malheur lui fut si sensible, qu'il se retira dans les déserts de l'Egypte, où il vécut en saint jusqu'à sa mort, arrivée vers la fin du IVe siècle. Il avait assisté, étant évêque, à deux conciles, l'un tenu à Valence en 374, et l'autre à Aquilée en 381. — Il y a eu d'autres saints de ce nom et des personnages illustres : un évêque d'Urgel, mort en 540, auteur d'un petit *Commentaire* sur le Cantique des Cantiques, inséré dans la Bibliothèque des pères; et un archevêque de Tolède dans le VIIe siècle, célèbre par son savoir et sa piété.

JUSTE-LYPSE. *Voyez* Lypse.

JUSTEL (Christophe), Parisien, conseiller et secrétaire du roi de France, né en 1580, mort dans sa patrie en 1649, était l'homme de son temps le plus versé dans l'histoire du moyen âge. Il possédait parfaitement celle de l'Eglise et des conciles. C'est sur les recueils de ce savant homme, que Henri Justel, son fils, non moins savant, mort à Londres en 1693, et Guillaume Voël, publièrent la *Bibliotheca juris canonici veteris*, en 2 vol. in-fol., Paris, 1661. C'est une collection, très bien faites, de pièces fort rares sur le droit canon ancien. On y trouve plusieurs canons grecs et latins, tirés de manuscrits inconnus jusqu'à lui. On a de Christophe Justel : 1° le *Code des canons de l'Eglise universelle*, ouvrage justement estimé; 2° l'*Histoire généalogique de la maison d'Auvergne*, in-fol., pleine de recherches.

JUSTIN (Saint), philosophe platonicien, naquit vers l'an 103, à Naplouse (autrefois Sichem en Palestine.) Il fut converti à la religion de Jésus-Christ l'an 133, par le spectacle touchant de la patience, de la douceur, de la charité, du courage et de toutes les vertus que les chrétiens faisaient éclater dans les cruelles persécutions qui éprouvaient leur foi. Quoiqu'il eût embrassé le christianisme, il garda l'habit de philosophe, nommé en latin *pallium*. C'était une espèce de manteau. Tertullien remarque que non-seulement les philosophes, mais tous les gens de lettres portaient cet habit. Plusieurs chrétiens le prirent, non comme philosophes, mais comme faisant profession d'une vie plus austère. La persécution s'étant allumée sous Antonin, succèsseur d'Adrien, Justin composa une *Apologie pour les chrétiens*. L'empereur en fut si satisfait, qu'il donna un édit en faveur des chrétiens. Justin en présenta une autre dans la suite à Marc-Aurèle, dans laquelle il prouve la religion chrétienne par les mœurs admirables de ceux qui la professaient, par l'accomplissement tout récent des prophéties, et par l'exposition simple et naïve de ce qui se passait dans les assemblées des premiers chrétiens. Il dit que « le christianisme a existé même avant » J.-C., parce que Jésus-Christ » est le Verbe de Dieu, et la raison souveraine dont tout le » genre humain participe; et » que ceux qui ont vécu suivant » la raison sont chrétiens. » Effectivement, on ne peut vivre selon la raison sans se soumettre aux lois de Dieu, sans adhérer à une révélation dont il

est l'auteur, et dont il ne refuse pas la lumière à ceux qui la cherchent de bonne foi. Les saints de l'ancien Testament croyaient au Messie qui devait venir, et nous croyons au Messie qui est venu. Cette seconde apologie n'eut pas, à beaucoup près, le succès de la première. Marc-Aurèle avait un faible étonnant pour les philosophes de sa religion, hypocrites habiles qui abusaient de sa confiance pour assouvir leurs passions particulières. Crescent le *Cynique* était le plus irrité contre Justin. Ils avaient eu ensemble une conférence, où l'orgueil du cynique n'eut pas lieu d'être satisfait. Le saint docteur en sentit d'abord les conséquences, puisqu'il annonça que Crescent lui procurerait la mort. Il fut martyrisé à Rome l'an 163, selon le père Labbe; l'an 167 ou 168, selon Tillemont, peu de temps après saint Polycarpe. On peut regarder saint Justin comme le premier ou le plus ancien des pères de l'Église, après les diciples du Sauveur et des apôtres. Eusèbe dit qu'entre les grands hommes qui éclairaient le second siècle de l'Eglise, le nom de Justin les surpassait tous par son éclat. Quoiqu'il eût donné beaucoup de temps à la philosophie profane, il parle de nos mystères avec une exactitude remarquable entre les auteurs de cette première antiquité, et il entend bien les Ecritures. « Ce pieux et » solide écrivain, dit un criti» que moderne, néglige assez ha» bituellement les ornements et » l'élégance de la diction; mais il » ravit ses lecteurs par l'éclat de » la lumière, avec lequel il leur » présente la vérité. Ainsi, quoi» que extrêmement persuasifs, » pleins de force et d'instruc» tion, ses discours sont bien » plus marqués au coin du phi» losophe qu'à celui de l'orateur. » Il paraît avoir eu peur de cor» rompre la beauté simple et na» turelle de la philosophie par » des couleurs empruntées de la » rhétorique. Son caractère pro» pre est une science profonde » des matières philosophiques, » avec une vaste érudition et » une ample connaissance de tou» tes sortes d'histoires. Comme, » depuis son baptême surtout, » il avait beaucoup plus étudié » les maximes des prophètes, » suivant l'expression de saint » Basile, que les préceptes d'Iso» crate ou de Démosthène, il se » rencontre souvent dans son » style un certain genre de di» gressions, et des endroits rom» pus, qui demandent une grande » application pour être bien sai» sis. » Il rendit compte de son changement de religion par un petit discours qui commence ainsi « Ne croyez pas, Romains, » que ce soit sans raison et sans » examen que j'ai renoncé à vos » rits et à votre culte. Je ne l'ai » fait que parce que je n'y ai rien » trouvé ni de saint, ni qui fût di» gne des regards de la Divinité; » et tout de suite il fait voir, avec une rapidité et une précision admirables, que les dieux qu'ils adoraient s'étaient livrés aux plus infâmes passions; que dans leurs fêtes, leurs assemblées, leurs festins, on s'abandonnait à des excès qui déshonoraient la raison et outrageaient la nature. A tout cela il oppose la sainteté et la pureté des rits et des mœurs des chrétiens. « Notre maître, dit» il, ne daigne pas regarder la » beauté du corps ni les riches» ses de la parure; il ne fait at-

» tention qu'à la beauté, c'est-» à-dire à la sainteté de l'âme. » Venez vous instruire, ô Ro-» mains; j'ai été autrefois comme » vous, soyez aujourd'hui com-» me moi. C'est la force et l'é-» nergie de la religion chrétienne » qui m'a éclairé, qui a délivré » mon ame de la servitude des » sens et des passions, qui y a » fait régner la tranquillité et la » sérénité. L'ame ainsi délivrée » est sûre d'aller se réunir à celui » qui l'a créée, parce qu'il est » juste qu'elle retourne à celui » des mains duquel elle est sor-» tie. » Outre ces deux *Apologies*, il nous reste de lui : 1° un *Dialogue avec le Juif Thryphon*; 2° deux *Traités* adressés aux gentils; 3° un *Traité de la monarchie, ou de l'unité de Dieu*; 4° son *Traité* à Diognète sur les raisons qu'ont eues les chrétiens, et d'abandonner le culte des dieux, et de ne point s'attacher à la religion des Juifs. On lui attribue encore d'autres ouvrages. Les meilleures éditions de saint Justin sont celles de Robert Etienne, en 1551 et 1571, en grec; celle de Commelin, 1593, en grec et en latin; celle de Morel, en 1656; et enfin celle de dom Marand, en 1742, in-fol. L'authenticité des autres ouvrages qui portent le nom de saint Justin est justement suspecte, même celle de la *Lettre à Diognète* (qu'on trouve parmi ses *OEuvres*), qui n'en est ni moins belle, ni moins utile à la religion, et qui paraît encore antérieure aux écrits de ce saint docteur. M. l'abbé Guillon a donné, dans sa *Bibliothèque choisie des Pères de l'église grecque et latine*, une analyse des principaux ouvrages de ce saint docteur.

JUSTIN Ier, dit l'*ancien*, empereur d'Orient, naquit en 450 à Bédériane, dans les campagnes de la Thrace. Son père était un pauvre laboureur. Le fils, manquant de pain, s'enrôla dans la milice; et quoiqu'il ne sût ni lire ni écrire, il parvint de grade en grade, par sa valeur et par sa prudence, jusqu'au trône impérial. Le premier soin du nouvel empereur fut d'examiner les lois. Il confirma celles qui lui parurent justes, annula les autres, accorda au peuple plusieurs immunités, retrancha beaucoup d'impôts, fit des heureux, et sut l'être. Cependant on reproche à sa mémoire d'avoir fait assassiner Vitellien, prince goth qui s'était acquis l'amour du peuple romain. L'invasion des Perses dans l'Ibérie et la Lazique, et les factions dites des *verts* et des *bleus* troublèrent son règne. Il se déclara pour le concile de Chalcédoine, rappela tous ceux qui avaient été exilés pour la foi, demanda un *Formulaire* au pape Hormisdas, et le fit signer dans un concile tenu à Constantinople; mais le zèle de cet empereur devint funeste à l'Eglise, dans le temps même qu'il voulait la faire triompher : car, en poursuivant les *ariens* avec trop de chaleur pour réprimer leur audace, il aigrit Théodoric, roi des Ostrogoths, contre les catholiques d'Occident, qui essuyèrent une persécution cruelle. Il mourut en 527, à 77 ans, après avoir nommé Justinien, fils de sa sœur, pour lui succéder. L'année précédente, sa vieillesse avait été affligée par un horrible tremblement de terre, qui engloutit presque toute la ville d'Antioche. Cette calamité fut si sensible à l'empereur, qu'il se revêtit d'un sac par esprit de pénitence,

et s'enferma dans son palais, pour ne s'occuper qu'à gémir, et à fléchir celui qui élève et fait crouler les villes et les empires. [L'empereur Anastase, prédécesseur de Justin, et haï pour ses vices, avait trois neveux qui ne pouvaient prétendre au trône. En même temps, l'eunuque Amantus, grand-chambellan, voulant y placer une de ses créatures, se confia à Justin et lui donna, pour faire réussir son projet, une grosse somme dont celui-ci se servit pour se faire des partisans, qui le portèrent au trône l'an 518. Il avait alors soixante-huit ans. Peu de temps après, Amantus fut décapité.]

JUSTIN II, *le Jeune*, neveu et successeur de Justinien en 565, était fils de Vigilantia, sœur de cet empereur. La 2e année de son règne fut marquée par un forfait. Il fit étrangler Justin, son parent, petit-neveu du dernier empereur, et qui pouvait avoir quelque droit à l'empire. Il eut la basse cruauté de se faire apporter sa tête et de la fouler aux pieds. Incapable de porter le sceptre, esprit faible, caractère voluptueux, lâche et cruel, prince sans politique et sans valeur, il se laissa gouverner par Sophie son épouse. Cette princesse ayant raillé sans ménagement l'eunuque Narsès, gouverneur en Italie, celui-ci appela les Lombards (peuple de la Germanie), qui dès lors commencèrent à y régner. Les Perses, d'un autre côté, ravagèrent l'Asie, et Justin n'opposa à leurs conquêtes que de vaines bravades. Il mourut en 578, après avoir régné près de 13 ans. Il était sujet depuis 4 ans à des accès de frénésie qui ne lui laissaient que peu d'intervalles de raison. [Il choisit pour son successeur Tibère Constantin, son gendre, qu'il adopta. En le revêtant des marques de sa dignité, il lui donna les meilleurs conseils, et il termina son discours par ces paroles : « L'éclat du diadème m'a » ébloui....Puisse le Dieu du ciel » et de la terre inspirer à votre » cœur tout ce que j'ai négligé » ou oublié! » Il passa les quatre dernières années de sa vie dans une obscurité paisible.]

JUSTIN, historien latin du IIe siècle, selon l'opinion la plus probable, abrégea la grande *Histoire* de Trogue-Pompée, et par cet abrégé fit perdre, dit-on, l'original. Son ouvrage, instructif et curieux, est écrit avec agrément, et même avec pureté, à quelques mots près, qui se ressentent de la décadence de la langue latine. On lui reproche un peu de monotonie, et d'avoir négligé d'extraire de Trogue les détails érudits que celui-ci avait publiés sur les origines et les antiquités des peuples. Sa narration, d'ailleurs, est nette, ses réflexions sages, quoique communes, ses peintures quelquefois très vives. On trouve chez lui plusieurs morceaux de la plus grande beauté, des harangues éloquentes, mais trop de goût pour l'antithèse. On le blâme aussi de rapporter quelques traits minutieux, et quelques faits absurdes; mais c'est le défaut d'un grand nombre d'historiens de l'antiquité. Certains maîtres hésitent de le mettre entre les mains des enfants, tout estimable qu'il est, parce que ses expressions ne sont pas toujours modestes. Les meilleures éditions de Justin sont celles de Paris en 1677, in-4°, par le père Cantel, jésuite; d'Oxford, 1705,

in-8°, par Thomas Hearne; de Leyde, in-8°; et de Paris, chez MM. Barbou, 1770, in-12, sur plusieurs manuscrits de la Bibliothèque du roi de France. Il y en a une d'Elzevir, 1640, in-12. La première est de 1470, in-fol. M. l'abbé Paul, qui s'est exercé avec succès sur *Paterculus*, a publié, en 1774, une bonne Traduction de Justin en 2 vol. in-12, qui n'a pas fait oublier celle de M. de la Martinière, donnée avec des remarques, Paris, 1694, 2 vol. in-12.

JUSTINE (Flavia Justina), née dans la Sicile, de Juste, gouverneur de la Marche d'Ancône, fut mariée au tyran Magnence, mort en 355. Sa beauté et son esprit charmèrent Valentinien Ier, qui l'épousa en 368. Elle fut mère de quatre enfants, Valentinien II, Justa, Galla et Grata. Son fils fut élevé à l'empire en 375, quoiqu'il n'eût que 5 ans. L'empereur Gratien confirma cette élection, et après la mort de ce prince, elle eut en 383 la régence des états de son fils, c'est-à-dire d'une partie de l'empire d'Occident. Son penchant pour l'*arianisme* la rendit l'ennemie des évêques orthodoxes. Elle se préparait à chasser saint Ambroise de Milan, lorsque le tyran Maxime la chassa elle-même de cette ville en 387. Obligée d'abandonner l'Italie, elle se retira à Thessalonique, où elle mourut l'année suivante, dans le temps que Théodose son gendre, vainqueur de Maxime, allait rétablir Valentinien dans l'empire d'Occident.

JUSTINIANI (Saint Laurent), né à Venise en 1381, premier général des chanoines de Saint-George *in Alga* en 1424, donna à cette congrégation d'excellents réglements. Le pape Eugène IV le nomma évêque et premier patriarche de Venise en 1451. Saint Laurent Justiniani mourut en 1455, à 74 ans, après avoir gouverné son diocèse avec sagesse. On a de lui plusieurs *Ouvrages de piété*, recueillis à Brescia, 1506, 2 vol. in-fol., et à Venise, 1755, in-fol. La famille des Justiniani en Italie, qu'on écrit aussi, et même plus exactement, *Giustiniani*, a produit un grand nombre de personnes illustres.

JUSTINIANI (Bernard), neveu du précédent, mort en 1489, à 81 ans, fut élevé aux charges les plus importantes de Venise. Il cultiva les lettres avec succès, et laissa divers écrits. Le plus considérable est une *Histoire de Venise*, depuis son origine jusqu'en 809, in-fol., Venise, 1472 et 1504; elle est en italien. Il écrivit dans la même langue en 1475, in-4°, la *Vie* de son oncle saint Laurent: c'est un panégyrique.

JUSTINIANI (Augustin), évêque de Nebbio en Corse, naquit à Gênes, en 1470, d'une maison illustre, se fit dominicain à Paris, en 1488, et s'y acquit un nom par son habileté dans les langues orientales. Il fut nommé, en 1514, évêque de Nebbio, par le pape Léon X. Il assista au 5e concile de Latran, fit fleurir la science et la piété dans son diocèse, et périt dans la mer en passant de Gênes à Nebbio, l'an 1536, avec le vaisseau qui le portait. Son principal ouvrage est un *Psautier* en hébreu, en grec, en arabe et en chaldéen, avec des versions latines et de courtes notes, Gênes, 1516, in-fol. C'est le premier *Psautier* qui ait paru en diverses langues. L'auteur le fit imprimer à ses dé-

pens. On en tira 2000 exemplaires sur du papier, et 50 sur du parchemin ou sur du vélin, pour les princes. Il espérait en retirer une somme considérable pour le soulagement des pauvres; mais peu de personnes achetèrent ce livre, quoique tous les savants en parlassent avec éloge. Le titre de cet ouvrage estimable est : *Psalterium hebræum, arabicum et chaldæum, cum tribus latinis interpretationibus et glossis*. On a encore de lui des *Annales de Gênes*, en italien; ouvrage posthume, publié in-fol., en 1537. Il revit le traité de Porchetti, intitulé : *Victoria adversus impios Judæos*, qui fut imprimé à Paris, in-fol., en 1520, sur papier et sur vélin. Cette dernière édition est recherchée des curieux et peu commune.

JUSTINIANI (Benoît), né à Gênes, l'an 1550, se fit jésuite, et enseigna la théologie à Toulouse, à Messine et à Rome. Clément VIII l'envoya en Pologne avec le cardinal Cajetan, l'an 1596, en qualité de théologien du cardinal. Il mourut l'an 1622, à Rome, dans le collége de la Pénitencerie, qu'il avait gouverné pendant plus de 20 ans. On a de lui des *Commentaires* sur l'Écriture sainte, 3 vol. in-fol.

JUSTINIANI (Fabio), né à Gênes, en 1568, de Léonard Taranchetti, qui fut adopté dans la famille de Justiniani, pour n'avoir pas voulu tremper dans la conjuration de Fiesque, mourut en 1627. Il entra dans la congrégation de l'oratoire de Rome, en fut, en 1616, nommé évêque d'Ajaccio, où il est enterré dans son église cathédrale. On a de lui : 1° *Index universalis alphabeticus, materias in omni facultate pertractans, casumque scriptores et locos designans*, Rome, 1612, in-fol.; 2° *Tobias explanatus*, 1620, in-fol.

JUSTINIANI (Le marquis Vincent), de la famille illustre de Bernard Justiniani, fit graver par Blommaërt, Mellan et autres, sa *Galerie*, Rome, 1642, 2 vol. in-fol. Il en a été tiré, depuis 1750, des épreuves qui sont bien inférieures aux anciennes.

JUSTINIANI (L'abbé Bernard), de la famille du précédent, donna, en italien, l'*Origine des ordres militaires*, Venise, 1692, 2 vol. in-fol. On en a extrait l'Histoire des ordres militaires, Amsterdam, 1721, 4 vol. in-8°, à laquelle se joint l'Histoire des ordres religieux, Amsterdam, 1716, 4 vol. in-8°.

JUSTINIEN Ier, neveu de Justin l'Ancien, naquit à Tauresium, petit village de la Dardanie, en 483, d'une famille obscure. L'élévation de son oncle produisit la sienne. Il lui succéda en 527. L'empire grec, faible reste de la puissance romaine, ne faisait que languir. Justinien le soutint, en étendit les bornes, et lui rendit quelque chose de son ancien éclat. Il mit à la tête de ses troupes le vaillant Bélisaire (*voyez* son article), qui releva le courage des légions, et fit rendre aux Barbares ce qu'ils avaient enlevé aux Romains. Les Perses furent vaincus en 528, 542 en 543, les Vandales exterminés, leur roi Gilimer fait prisonnier, l'Afrique reconquise, les Goths subjugués, les Maures réduits et les dissensions intestines étouffées. [Les *Bleus* et les *Verts*, deux factions qui avaient pris naissance dans les jeux du cirque, entre les conducteurs des chars, et qui déchiraient l'empire depuis plusieurs années, furent ré-

primés. [Après avoir rétabli la tranquillité au dedans et au dehors, il mit de l'ordre dans les lois, qui étaient depuis longtemps dans une confusion extrême. Il chargea dix jurisconsultes, choisis parmi les plus habiles de l'empire, de faire un nouveau *Code* tiré de ses constitutions et de celles de ses prédécesseurs. Ce code fut divisé en douze livres, et les matières séparées les unes des autres, sous les titres qui leur étoient propres. Il fut suivi : 1° du *Digeste ou les Pandectes ;* recueil d'anciennes décisions répandues dans plus de 2,000 livres. Il fut imprimé à Florence, en 1553, in-fol., qui se partage en 2 ou 3 vol. Il faut qu'il y ait à la fin 8 feuillets non chiffrés, cotés *e e.e e.* On a encore l'édition que M. Pothier en a donnée à Paris, 1748, 3 vol. in-fol., qui est estimée. 2° Des *Institutes*, qui comprennent en 4 livres, d'une manière claire et précise, le germe de toutes les lois, et les éléments de la jurisprudence; 3° du *Code des Novelles*, dans lequel on recueillit les lois faites depuis la publication de ces différentes collections. Les meilleures éditions de ces ouvrages, réunis sous le titre de *Corpus juris civilis*, sont: 1° celle d'Elzevir, 1664, 2 vol. in-8°, plus belle que la réimpression de 1681; 2° celle avec les grandes gloses et l'*Index* de Daoyz, Lyon, 1627, 6 vol. in-fol.; 3° celle avec les notes de Godefroy, Paris, Vitré, 1628, 2 vol. in-fol.; 4° Amsterdam, chez Elzevir, 1663, 2 vol. in-fol. Justinien, attentif à tout, fortifia les places, embellit les villes, en bâtit de nouvelles, rétablit la paix dans l'Eglise. Il bâtit un grand nombre de basiliques, et surtout celle de Sainte-Sophie, ou *de la Sagesse divine*, à Constantinople, qui passe pour un chef-d'œuvre d'architecture. Son malheur fut de vieillir sur le trône. Sur la fin de ses jours, ce ne fut plus le même homme. Il devint avare, méfiant, cruel; il accabla le peuple d'impôts, employa les voies les plus iniques pour amasser des trésors destinés à satisfaire ses fantaisies et ses passions, ainsi que celles de l'impératrice Théodora et d'Antonine, femme de Bélisaire; il ajouta foi à toutes les accusations, voulut connaître l'affaire des *Trois Chapitres*, persécuta les papes Agapet, Silvère et Vigile. Il se précipita, si on en croit Evagre, dans l'erreur des *Aphtartes* ou incorruptibles, branche de l'*eutychianisme ;* persécuta le saint patriarche Eutychius, qui tâchait de le désabuser de cette erreur, et mourut en 565, à 84 ans, haï, et peu regretté même de ses courtisans. Sa femme Théodora, qu'il avait prise sur le théâtre, où elle s'était longtemps prostituée, et qui conserva sous la pourpre tous les vices d'une courtisane, le gouverna jusqu'à sa mort. Cellarius porte un jugement plus favorable de Justinien, au moins quant à sa religion; il nie qu'il ait donné dans l'erreur des incorruptibles; et Danès, dans sa *Notio temporum*, paraît adopter le sentiment de Cellarius. Il a paru à ce sujet un ouvrage plein de recherches, intitulé : *Justinianus imperator catholicus*, par André Corvin, Vienne, 1767. Il semble que dans ces sortes de contestations, il faut toujours, quand on le peut, prendre le parti le plus favorable aux hommes célèbres, le plus propre à affaiblir le triomphe de l'erreur,

en diminuant le nombre des errants. Voyez *Historia universa romani imperii*, Wurtzbourg, 1754, tome 2, par le P. Daude, jésuite.

JUSTINIEN II, *le Jeune*, surnommé *Rhinotmète*, ou le *Nez-Coupé*, était fils aîné de Constantin Pogonat. Il monta sur le trône après son père, en 686, à 16 ans. Il reprit quelques provinces sur les Sarrasins, et conclut avec eux une paix assez avantageuse. Ses exactions, ses cruautés et ses débauches ternirent la gloire de ses armes. Il ordonna à l'eunuque Etienne, qu'il avait fait gouverneur de Constantinople, de faire massacrer dans une seule nuit tout le peuple de la ville, à commencer par le patriarche. Cet ordre barbare ayant transpiré, le patrice Léonce souleva le peuple et fit détrôner ce nouveau Néron. On lui coupa le nez, et on l'envoya en exil dans la Chersonèse, en 695. Léonce fut aussitôt déclaré empereur; mais Tibère-Absimare le chassa en 698. Celui-ci régna environ sept ans, au bout desquels Trébellius, roi des Bulgares, arma une flotte, en 705, pour le reconduire à Constantinople. Une tempête s'étant élevée pendant son trajet, un de ses officiers lui dit: « Faites vœu que si vous échappez au péril, et si vous remontez sur le trône impérial, vous pardonnerez à tous vos ennemis. » « Je veux, lui répondit Justinien, que Dieu me fasse périr, si je pardonne à un seul. » Il tint parole. Léonce et Tibère-Absimare furent punis de mort. Justinien II continua d'exercer ses cruautés, et régna encore six ans depuis son rétablissement. Philippe Bardane, proclamé empereur par les Chazares, se rendit maître de Constantinople, et envoya le général Elie pour le combattre. Elie le joignit dans les plaines de Damatris, et, après avoir déterminé ses soldats à l'abandonner, il lui fit couper la tête, qu'il envoya à Constantinople, pour y être exposée, l'an 711. En lui fut éteinte la famille d'Héraclius. Justinien fut le fléau de ses sujets et l'horreur du genre humain. Le peuple, sous son règne, fut accablé d'impôts, et livré à des ministres avares et lâches, qui ne songeaient qu'à inventer des calomnies contre les particuliers, pour les faire périr et envahir leur patrimoine.

JUVÉNAL (Decius Junius), poète latin, d'Aquin en Italie, passa à Rome, où il commença par faire des déclamations, et finit par composer des satires. Il s'éleva contre la passion de Néron pour les spectacles, et surtout contre un acteur nommé *Pâris*, bouffon et favori de cet empereur. Le déclamateur satirique resta impuni sous le règne de Néron, mais sous celui de Domitien, Pâris eut le crédit de le faire exiler. Il fut envoyé, à l'âge de 80 ans, dans la Pentapole, sur les frontières d'Egypte et de Libye. On prétexta qu'on y avait besoin de lui pour commander la cavalerie. Le poète guerrier eut beaucoup à souffrir de l'emploi dont on l'avait revêtu par dérision; mais, quoique octogénaire, il survécut à son persécuteur. Il revint à Rome après sa mort, et il y vivait encore sous Nerva et sous Trajan. Il mourut, à ce qu'on croit, l'an 128 de J.-C. Nous avons de lui seize *Satires*. Son style est fort, âpre, véhément; mais il manque souvent d'élégance, de pureté, et surtout de décence. Il y a cepen-

dant d'excellentes maximes morales, des réflexions justes et piquantes. Quelques savants l'ont mis à côté d'Horace; mais c'est sans doute le mettre trop haut. On estime la traduction de ce poète par le père Tarteron, et celle qu'en a publiée M. Dusaulx, Paris, 1816, in-8°.

JUVENCUS (Caïus Veccius Aquilinus), l'un des premiers poètes chrétiens, naquit en Espagne, d'une famille illustre. Il mit en vers latins la *Vie de* Jésus-Christ, en 4 livres, vers 329. Ce poème est estimable, moins par la beauté des vers et la pureté du latin, que par l'exactitude scrupuleuse avec laquelle l'auteur a suivi le texte des évangélistes. On le trouve dans la Bibliothèque des pères, et dans le *Corpus poetarum* de Maittaire. Saint Jérôme en cite avec éloge ce vers sur l'adoration des mages:

Thus, aurum, myrrham, Regique, Hominique Deoque,
Dona ferunt.

JUVENEL des Ursins. *Voyez* Ursins.

JUVENEL de Carlencas (Félix de), naquit à Pézenas, au mois de septembre, en 1679. Après avoir fait ses études chez les pères de l'Oratoire de sa ville, il fit un voyage à Paris, où il demeura une année; il revint chez lui, et s'y maria. Il écrivit, pour l'instruction de son fils, les *Principes de l'histoire*. C'est un vol. in-12, publié à Paris, en 1733. Carlencas fit ensuite ses *Essais sur l'histoire des sciences, des belles-lettres et des arts*; il y en a eu quatre éditions à Lyon, dont la dernière en 1757, 4 vol. in-8°. Cet ouvrage, catalogue assez imparfait des richesses littéraires des différents siècles, a eu beaucoup de succès. Il a été traduit en allemand et en anglais. L'auteur mourut à Pézenas, le 12 avril 1760, âgé de 80 ans.

K.

KAFOUR-EL-AKHCHYDY, noir et eunuque, parvint de l'esclavage à la royauté. Ce ne fut ni par la force des armes ni comme usurpateur qu'il devint roi d'Egypte et de Syrie, ce ne fut que par son seul mérite. Il avait été acheté 18 dinars par Akhchyd, souverain de ce royaume. Il fit des progrès si rapides dans les bonnes grâces de son maître, que ce dernier, à sa mort, arrivée en 945, lui laissa la tutelle de ses deux fils et la régence du royaume. Kafour remplit ce double emploi avec sagesse, et sa conduite prouva tant de grandeur d'ame, que ses pupilles étant morts, il fut choisi d'un commun accord pour leur succéder. Son règne fut sage et paisible. On met sa mort en l'année 968.

KAHLER (Wigand ou Jean), théologien luthérien, né à Wolmar, dans le landgraviat de Hesse-Cassel, en 1649, fut professeur en poésie, en mathématiques et en théologie à Rinteln, et membre de la société de Gottingen. Il mourut en 1729. On a de lui un grand nombre de *Dissertations* sur des matières de théologie et de philosophie, réunies

en 2 vol. in-12, Rinteln, 1710 et 1711.

KAIN. *Voyez* LEKAIN.

KALDI (George), né à Tyrnau en Hongrie, l'an 1570, d'une ancienne famille, refusa la prévôté de Strigonie pour se faire jésuite, prêcha avec succès à Vienne, enseigna la théologie à Olmutz, et fit bâtir le collége de Presbourg, où il mourut le 20 octobre 1634, universellement regretté pour ses belles qualités et ses vertus. Pierre Pazmann, cardinal et archevêque de Strigonie, fit son *Eloge funèbre*. On a de lui : 1° la *Bible*, traduite en hongrois, Vienne, 1622, in-fol.; 2° des *Sermons* en hongrois, Presbourg, 1631, in-fol., et plusieurs ouvrages qui sont restés manuscrits.

KALIL. *Voyez* PATRONA.

† KALKAR (Henri de), chartreux célèbre, originaire de Calcar, dans le duché de Clèves; il était surnommé Æger, et naquit l'an 1328. Étant venu en France, il étudia à Paris, où il reçut le bonnet de docteur. Dans ces siècles d'ignorance, on le regardait comme un prodige de savoir. Cette réputation lui obtint un canonicat dans l'église de Saint-Georges de Cologne. Il avait déjà trente-sept ans, quand il entra dans l'ordre des chartreux; il y remplit les principaux emplois, et fut prieur à Arnheim, recteur à Ruremonde, prieur à Cologne et à Strasbourg. Afin d'établir une sage réforme dans les couvents de son ordre, il parcourut, en qualité de visiteur, la France, l'Angleterre, et mourut en odeur de sainteté, l'an 1428, âgé de 80 ans. Il laissa plusieurs ouvrages manuscrits, dont les plus connus sont les suivants : 1° une chronique, *de ortu ac progressu ordinis cartusiensis*. On lit, à la fin de l'ouvrage, ces mots : *scriptum anno Domini* 1398, *circa festum B. Joh. Bapt.* L'auteur suit dans ce livre la tradition de la conversion miraculeuse de saint Bruno, et telle qu'on la trouve (dit-il lui-même) dans le *Speculum historiale* du frère Vincent de Beauvais. Cette chronique, écrite dans la chartreuse de Cologne, y était conservée, et on la conserve dans la bibliothèque de Strasbourg, dans la *Collection* des lettres de Kalkar. 2° *Chronica priorum Cartusiæ majoris*, ayant la souscription : *Compilata hæc sunt ab Henrico de Kalkar, sub anno* 1398, *circa festum B. Johannis Baptistæ*; 3° *Epistolæ raræ ad diversos*. Ces lettres roulent la plupart sur des sujets ascétiques et comprennent les années depuis 1370 jusqu'à 1407. Pierre Canisius fait mention de Kalkar dans son *Martyrologe allemand*, à la rubrique du 20 décembre. On en parle aussi dans les *Mélanges* de Bonaventure d'Argonne.

† KALKBRENNER (Christian), célèbre compositeur allemand, naquit à Munden, dans la Hesse, en 1755, passa à Berlin en 1778, et fut successivement maître de la chapelle de la reine et du prince Henri, frère de Frédéric II, qui le nomma directeur du théâtre italien de cette ville. Il composa plusieurs opéras et voyagea ensuite en Allemagne, en Italie, en France, se fixa à Paris, et fut reçu à l'académie de musique en 1796. Il donna à ce théâtre *Olympie*, *Saül*, *Don Juan*, etc. Il préparait la mise en scène de son dernier opéra en deux actes, lorsqu'il mourut, le 10 août 1806. Il a

laissé d'autres ouvrages, tels qu'un *Traité d'accompagnement*, un autre *Traité de la fugue et du contrepoint*, et une *Histoire de la musique*, Paris, 1802, qui est estimée des connaisseurs; mais il n'a pu lui donner toute l'extension dont il le jugeait susceptible.

KALTEYSEN (Henri), dominicain, né dans un château près de Coblentz, de parents nobles, fut maître du sacré palais, et inquisiteur général en Allemagne. Il parut avec éclat au concile de Bâle, où il réfuta avec force les hérétiques de Bohême, en 1433. Il devint ensuite archevêque de Drontheim en Norwège et de Césarée. Ce prélat se retira sur la fin de ses jours dans le couvent des frères-prêcheurs à Coblentz, où il mourut le 2 octobre 1465. Il nous reste de lui un *Discours* qu'il prononça au concile de Bâle, *sur la manière de prêcher la parole de Dieu*. C'était un des hommes les plus laborieux de son ordre.

KAMKI. *Voyez* KANG-HI.

KANDLER (Jean-Joachim), commissaire de la cour électorale de Saxe, né en 1706 à Sélingstadt, en Saxe, mort en 1776, fut le maître des modèles de la fabrique de porcelaine de Meissein. Il excella dans ce genre. On a de lui un grand nombre d'ouvrages, exécutés par lui ou sur ses dessins, et on ne peut rien trouver de plus élégant et de plus moelleux. Tels sont l'*Apôtre saint Paul*, de grandeur naturelle; *Saint Xavier mourant*, la *Flagellation du Sauveur*, les 12 *Apôtres*, un *Carillon* tout de porcelaine, divers *crucifix*, etc.

KANG-HI I, empereur de la Chine, petit-fils du prince tartare qui la conquit en 1644, monta sur le trône en 1661, et mourut en 1722, à 71 ans. Ce prince outra l'orgueil et le faste des Asiatiques. Sa curiosité n'avait point de bornes, et voulait savoir jusqu'aux choses qu'il lui convenait d'ignorer. Un jour il voulut s'enivrer, pour connaître par lui-même l'effet du vin. Il aimait les missionnaires, et rendait justice à la religion chrétienne, en faveur de laquelle il donna un édit célèbre, qui contient les plus grands éloges de cette religion divine, la lumière et la consolation des mortels. Kang-Hi renchérit sur ceux qu'on lit dans l'édit donné par un de ses prédécesseurs en 636, plus de mille ans auparavant. C'est lui qui fit mettre sur l'église chrétienne à Pékin, cette inscription, écrite de sa propre main, qui prouve combien l'idée de Dieu est exactement la même chez toutes les nations, dès le moment que la superstition et les passions ne l'altèrent pas: « AU VRAI PRINCIPE » DE TOUTES CHOSES. Il est infiniment bon et infiniment juste; » il éclaire et soutient; il règle » tout avec une suprême autorité et avec une souveraine » justice. Il n'a point eu de » commencement, et il n'aura » point de fin; il a produit toutes choses dès le commencement; c'est lui qui les gouverne, et qui en est le véritable » seigneur. » (*Voyez* SAADI.) C'est à tort qu'on l'a accusé d'avoir exigé, par une suite de la vanité chinoise, que, dans les cartes géographiques, la Chine fût placée au milieu du monde: cette ridicule prétention est bien plus ancienne. Le P. Matthieu Ricci avait déjà dû s'y conformer dans la carte qu'il présenta à l'empereur Vanli, dans le siè-

cle précédent. [Kang-Hi eut à soutenir plusieurs guerres dont il sortit triomphant. Il vainquit le fameux Ou-San-Konei, kan tartare, qui pouvait disposer d'une armée de 80 mille hommes, et fit périr son fils, qui avait tenté de soulever les esclaves de l'empire. Il défit Galdan, prince mongol, qui avait conquit plusieurs provinces sur les Musulmans. Ce fut sous son règne que la cour de Russie envoya un ambassadeur à Pékin; et que les procédés astronomiques des Européens furent déclarés préférables à ceux des Chinois: le P. Verbiest, jésuite, fut nommé président du bureau des astronomes de l'empire. Kang-Hi avait un esprit vaste et pénétrant, qui embrassait toutes nos sciences; il fut en quelque sorte le disciple des jésuites, qu'il protégeait spécialement et qui ont fait les plus grands éloges de ce monarque, dont le *Portrait historique* a été publié par le P. Bouvet, en 1697.]

KANOLD (Jean), médecin de Breslau, mort en 1729, à 49 ans, laissa des *Mémoires* en allemand, *sur la nature et sur les arts*, très curieux.

† KANT (Emmanuel), fondateur d'un nouveau système philosophique, naquit à Kœnigsberg en Prusse, le 22 avril 1724. Il descendait d'une famille écossaise, et son père, jadis caporal au service du roi de Suède, exerçait l'état de sellier: Kant reçut la première instruction dans une école de charité, et termina ses études avec succès dans l'université de Kœnigsberg. D'abord instituteur dans quelques maisons particulières, ensuite répétiteur dans les écoles de l'université, puis sous-bibliothécaire, il parvint enfin à la chaire de philosophie, d'où il répandit une doctrine aussi extraordinaire que peu facile à saisir. Il commenca à parler de son système dans l'ouvrage intitulé: *Unique base possible à une démonstration de l'existence de Dieu*. Cette base unique n'est, en substance, qu'un tissu de paradoxes, qu'il combattit dans la suite pour en présenter encore de nouveaux également inintelligibles. Cet ouvrage parut en 1764; c'est depuis cette époque, jusqu'en 1781, qu'il s'appliqua à construire le système qu'il développa dans la *Critique de la raison pure*; ouvrage qui reparut quelques années après, sous le titre de *Prolégomènes, ou Traité préparatoire pour chaque métaphysique, qui désormais pourra prétendre au titre de science*. A ce premier ouvrage succédèrent la *Critique de la raison pratique*, les *Bases d'une métaphysique des mœurs*, les *Principes métaphysiques de la doctrine, ou Théorie de la vertu; la Religion d'accord avec la raison*, etc., etc. « Dans ces écrits, dit un » écrivain impartial, Kant se » perd dans des abstractions et » dans une idéologie vague et » obscure. Les uns l'admirent; » les autres se plaignent qu'il » ait détruit la religion en vou- » lant l'expliquer; que sa *rai-* » *son pure* et sa *raison critique* » ne soient autre chose que le » déisme pur; que l'auteur, en » ne voulant considérer le chris- » tianisme que comme une re- » ligion purement *éthique* ou » morale, annonce assez qu'il » n'en reconnaît pas les mystè- » res; qu'il fasse de Jésus-Christ » un *idéal;* qu'il ne faille dans » ce système ni prières, ni sa-

» crifices, ni cérémonies, etc. » Au surplus, toute cette théo- » rie est si embarrassée, que ses » disciples se sont disputés pour » savoir quelle était la doctrine » du maître. Schelling et Fitche » prétendent l'avoir perfection- » née; Kant n'avait fait que les » mettre sur la voie; ils se flat- » tent de s'être élevés plus haut. » Ils ont chacun leur école; et » on dispute aussi pour savoir » ce qu'ils ont pensé, tant ils » ont mis de prix à être enten- » dus. Cependant cette doctrine » hiéroglyphique a été adoptée » dans plusieurs universités de » l'Allemagne, et on a beaucoup » écrit pour et contre. Il ne sem- » ble pas que ces progrès du kan- » tisme aient contribué à forti- » fier la religion en Allemagne; la » vogue de la *raison pure* parmi » ces professeurs et leurs élèves » a secondé, au contraire, la pro- » pagation de l'esprit d'incrédu- » lité. » A ce jugement aussi modéré, nous ajouterons sur le philosophe de Kœnigsberg et sa doctrine quelques observations peu suspectes. Elle nous sont fournies par un auteur qui se déclare assez hautement le partisan du *criticisme* : après avoir exalté les découvertes idéologiques de Kant, et avoir fait tous ses efforts pour établir qu'elles sont *éminemment favorables à l'idée de Dieu, comme dirigeant et secondant l'éducation morale de l'espèce humaine*, et que Kant n'a jamais nié ni l'impossibilité ni l'invraisemblance d'une révélation. « Cependant, » ajoute-t-il, on est aussi étonné » qu'affligé de trouver dans ces » livres la preuve de sa répu- » gnance à admettre l'origine » surnaturelle du christianis- » me..... Dans sa critique de la » raison pure, il refuse à l'argu- » ment physico-théologique, » pour l'existence de Dieu, toute » force probante..... Interrogé » peu de temps avant sa mort sur » ce qu'il se promettait de la vie » à venir : *Rien de déterminé*, » répondit-il après avoir réflé- » chi. *Je n'ai aucune notion* » *de l'état futur*, avait-il dit au- » paravant à une pareille ques- » tion qu'on lui avait adressée. » Une autre fois, il se déclara » pour une espèce de métempsy- » cose. » Le même auteur ne dissimule pas qu'un nombreux parti accuse Kant « d'avoir créé » une *terminologie* barbare; » innové sans nécessité, en s'en- » veloppant à dessein d'une ob- » scurité presque impénétrable; » enfanté des systèmes absurdes » ou funestes; augmenté l'incer- » titude sur les intérêts les plus » graves de l'humanité; d'avoir, » par le prestige du talent, dé- » tourné la jeunesse d'études po- » sitives; d'avoir, par son idéa- » lisme transcendental, conduit » ses disciples rigoureurement » conséquents, les uns à l'idéa- » lisme absolue, les autres au » scepticisme, d'autres encore à » un nouveau genre de spinosis- » me, tous à des systèmes aussi » absurdes que funestes. » Malheureusement ces accusations graves ne se trouvent que trop bien fondées, et le kantisme, en se propageant en France, achève de nous confirmer dans les plus justes préventions qu'il nous inspirait. Charles Villers fut le premier qui y introduisit et en développa l'obscur système. Après lui sont venus : M. de Gerando, dans l'*Histoire comparée des systèmes de philosophie relativement aux principes des connaissances humaines*, qui le

fait bien connaître et ne s'en montre pas enthousiaste, et L. Jourdan, dans la traduction de *l'Histoire de la philosophie moderne*, depuis la renaissance des lettres jusqu'à Kant. Le *kantisme*, encore peu répandu en France, n'a pas d'antagoniste qui en ait développé tous les dangers et toutes les faussetés. Un auteur connu, l'abbé Barruel, avait annoncé une *Réfutation* de ce système: il n'a pu la publier.

KANTEMIR. *Voy.* CANTEMIR.

KAPNION, *Voy.* REUCHLIN.

KAPOSI (Samuel), né en Hongrie d'un ministre, parcourut, pour étendre ses connaissances, l'Allemagne, la Hollande et l'Angleterre. Doué d'une mémoire extraordinaire, il apprit le grec et l'hébreu en très peu de temps. De retour dans sa patrie, il fut fait professeur de l'Ecriture sainte à Alba Julia, aujourd'hui Carlsbourg, et mourut l'an 1713, dans un âge peu avancé. On a de lui: 1° *Memoriale hebraicum*, Coloswar, 1698, in-8°, et Utrecht, 1738. Ce sont des vers techniques qui renferment les règles de la langue hébraïque; 2° *Breviarium biblicum*, Coloswar, 1699, et plusieurs ouvrages manuscrits.

KAPRINAI (Etienne), né à Neuheusel, dans le comté de Neitra, en 1714, entra chez les jésuites en 1729, enseigna l'histoire et l'éloquence sacrée dans l'université de Cassovie, et se fit connaître par plusieurs ouvrages, où l'érudition marche à côté de l'amour le plus ardent pour la patrie; car c'est particulièrement à tirer de l'oubli des écrits et les monuments qui ont illustré la Hongrie, qu'il consacrait ses recherches et ses veilles. Il avait rassemblé avec des peines incroyables une collection très précieuse de livres, de manuscrits, de chartres, de médailles, de monnaies propres à répandre la lumière dans les annales de cette brave et généreuse nation. Il s'en servit pour donner un grand nombre d'écrits relatifs à cet objet, parmi lesquels on distingue: *Hungaria diplomatica temporis Mathiæ de Hunyad, regis Hungariæ*, Vienne, 1767-1772, 2 vol. in-4°. On a encore de lui: 1° *De eloquentia sacra generatim*, Cassovie, 1 v. in-8°; 2° *De eloquentia sacra speciatim, ex veterum ac recentiorum præceptionibus adornata*, Cassovie, 1 vol. in-8°; 3° un excellent *Discours sur la presence réelle de Jésus-Christ dans l'Eucharistie*, où il presse les calvinistes par ce dilemme: *Vel Christus est in Eucharistia, vel non est Deus*. Effectivement, les preuves de ces deux vérités sont les mêmes, et ceux qui rejettent la première ne peuvent tenir sans inconséquence à la seconde: raison pour laquelle le calvinisme dégénère partout dans le socinianisme. (*Voy.* LENTULUS, MÉLANCHTON, SERVET, VORSTIUS.) Il est mort au commencement de 1786. Le zèle pour la pureté de la foi, pour l'instruction du peuple chrétien, la franchise et les qualités sociales de cet homme estimable, égalaient son application et son savoir.

KARA-MEHEMET, bacha turc, signala son courage aux siége de Candie, de Kaminieck et de Vienne, et se distingua au combat donné à Choczim. Après avoir été pourvu du gouvernement de Bude en 1684, il fit une merveilleuse résistance contre les Impériaux, mais il mourut

pendant le siége, d'un éclat de canon qu'il reçut en donnant des ordres sur les remparts. Il avait, peu de temps auparavant, fait tuer quarante esclaves chrétiens, en présence d'un officier, qui l'était aller sommer de se rendre de la part du prince Charles de Lorraine : action horrible, qui ternit toute sa gloire.

KARA-MUSTAPHA. *Voyez* CARA-MUSTAPHA.

† KARASMIN (N.), savant historien russe, né en 1774, se fit connaître par quelques poésies qui eurent beaucoup de succès. Il voyagea ensuite en plusieurs parties de l'Europe, et de retour à Pétesbourg, il entreprit d'écrire l'*Histoire de Russie*. Les neuf premiers volumes parurent en 1816; ils vont jusqu'à l'année 1560. La sensation que produisit cet ouvrage, qu'on dit être aussi exact que bien écrit, attira l'attention de l'empereur Alexandre Ier, qui fit présent à l'auteur de 60,000 roubles, et lui donna un logement dans une maison de plaisance qui avait appartenu à Catherine II. Non content de ces bienfaits, ce généreux souverain le nomma conseiller d'état et le décora de l'ordre de Sainte-Anne. Karasmin continua son *Histoire*, dont il publia quelques autres volumes; mais au milieu de ses travaux, il fut surpris par la mort, qui l'enleva aux lettres et à ses amis le 2 mai 1826, à l'âge de 52 ans. On a encore de lui des *Lettres d'un Russe en voyage*, 4 vol. in-8°, traduites en allemand; et une Nouvelle intitulée *Julie*, que M. Boreilley a traduite en fançais; des *Poésies*, parmi lesquelles on distingue celles intitulées *Aglaia*; et une Traduction en langue russe des *Contes moraux* de Marmontel.

KAKG (Jean-Frédéric), ministre de Maximilien-Emmanuel, électeur de Bavière, et ensuite chancelier de son frère Joseph-Clément, électeur de Cologne, mort en 1719, est connu par plusieurs ouvrages sur la politique et sur le droit canon. Celui qui lui a donné le plus de célébrité est *Pax religiosa*, Wurtzbourg, 1680. L'auteur envisage les religieux comme des corps auxiliaires, envoyés aux ministres de l'Eglise, et dont les services et le zèle ne peuvent qu'être d'une utilité très marquée, pourvu qu'ils se déploient selon les règles et les constitutions de la hiérarchie ecclésiastique. Cette idée est heureusement exprimée dans une estampe qui est à la tête de l'ouvrage, où l'on voit dans un navire les apôtres occupés à tirer un filet si bien rempli, qu'ils sont obligés d'appeler à leur secours des pêcheurs qui étaient dans une barque voisine : *Et annuerunt iis qui erant in alia navi, ut venirent et adjuvarent.* Soit que, malgré sa circonspection, l'auteur eût montré quelque partialité contre les religieux, soit que les inquisiteurs de Rome aient jugé l'ouvrage avec un peu de sévérité, ils ont mis à l'*Index* la *Pax religiosa*, *donec corrigatur*. Le docile auteur a corrigé en effet son ouvrage, et en le corrigeant, il l'a augmenté et enrichi de plusieurs traits d'érudition. Mais les imprimeurs de Venise, ignorant ces changements, ont réimprimé, en 1778, le livre tel qu'il avait paru en 1680. Le manuscrit destiné à la nouvelle édition, est dans la bibliothèque de feu M. le baron de Cler, à Liége. Le fameux Sébastien Leclerc a gravé la planche

du frontispice ; le sujet est le même que celui qu'on voit dans l'ancienne édition, mais il est mieux dessiné et exécuté d'une manière digne de cet artiste célèbre. On a encore de Karg, *Vues pacifiques sur la réunion des religions qui divisent l'Allemagne*, Wurtzbourg, 1 vol. in-16. Une *Vie de saint Jean Népomucène*, Bonn, 1702, in-12., etc.

KARIB-SCHAH, descendait des anciens rois des Kileks, peuple de la province de Kilan, dans le royaume de Perse. Né avec de l'ambition et du courage, il voulut ôter la possession de cette province à Schah-Sophi, roi de Perse, successeur de Schah-Abbas, qui l'avait conquise en 1600. Il leva une armée de 14,000 hommes, et prit d'abord la ville de Rescht. Il occupa ensuite toutes les avenues de Kilan ; mais le roi de Perse envoya contre lui une armée de 40,000 hommes, qui défit entièrement la sienne, et se saisit de sa personne : il fut mené à Casbin, où était le Sophi, lequel ordonna qu'on lui fît une entrée magnifique par dérision, et qu'il fût accompagné de 500 courtisanes, qui lui firent essuyer mille indignités dans cette ridicule cérémonie. Lorsqu'il eut été condamné à mort, on commença son exécution par un supplice assez extraordinaire. Il fut ferré aux pieds et aux mains comme un cheval ; et, après qu'on l'eut laissé languir ainsi pendant trois jours, il fut attaché au bout d'une perche, et tué à coups de flèches. Le roi tira le premier coup : action bien propre à faire oublier les torts de l'usurpateur !

† KASSOU, l'un des plus pieux prélats du v[e] siècle, professa d'abord le métier des armes pendant plusieurs années. Après la mort de son épouse, il embrassa l'état ecclésiastique ; ses vertus et ses talents l'élevèrent à l'évêché de Daron, grande province de l'Arménie majeure. Il mourut vers l'an 478, en odeur de sainteté. On connaît de lui deux ouvrages manuscrits, qui sont fort estimés : 1° *l'Histoire de l'établissement du christianisme en Arménie ; 2° Réponse aux manichéens, et à ceux qui admettaient les deux principes.*

† KATEB (Ibn), célèbre écrivain arabe, naquit à Grenade en 713 de l'égire (1313 de J.-C.). Il fut attaché à la cour d'Alamar, souverain de ce royaume, et remplit avec distinction les postes les plus éminents de l'état. Malgré son crédit et le haut rang qu'il occupait, ayant été accusé auprès d'Alamar d'un crime qu'il n'avait pas commis, il fut décapité le même jour que l'accusation eut lieu, sans avoir pu faire connaître son innocence. Il a laissé les ouvrages suivants : 1° *Histoire des rois de Grenade ;* 2° *Histoire de Grenade ;* 3° *Histoire des califes d'Espagne ;* 4° *Chronologie des califes d'Espagne et des rois d'Afrique*, en vers, avec un commentaire de l'auteur. Cet ouvrage a été traduit en latin. 5° *Table chronologique des aglabites et des fathimites qui ont régné en Afrique et sur la Sicile.* On la trouve avec une version latine dans l'*Histoire* des Arabes en Sicile, par don Grégoire, 1 vol. in-fol. 6° *De l'utilité de l'histoire ;* 7° *De la monarchie ;* ouvrage singulier, en 30 sections ; 8° *Bibliothèque arabico-espagnole.* Ce livre a été composé l'an 1361 de J.-C. Le savant Kasiri en fait un grand éloge ; il en a inséré des extraits dans le

2e volume de sa *Bibliothèque.* Cinq des onze parties qu'il contient sont conservées dans la bibliothèque de l'Escurial. Ibn Kateh a écrit aussi plusieurs ouvrages de médecine. 9° Un *Traité sur les devoirs d'un visir;* 10° un *Poème sur le régime politique ;* 11° un *Recueil de poésie*, etc., etc.

† KAUFFMANN (Angelica), célèbre dame peintre, naquit à Coire, dans le pays des Grisons en 1741. Elle prit les premières leçons de son père, et se perfectionna à Rome, d'où elle passa à Londres, et eut l'honneur de faire le portrait de George III et de toute la famille royale. C'est dans cette ville que son amour-propre fut sensiblement blessé. Ayant refusé de s'unir à un peintre anglais qui avait recherché sa main, celui-ci en tira une indigne vengeance ; il fit habiller somptueusement un jeune homme d'une figure agréable, mais pris dans la dernière classe du peuple. Après lui avoir appris à jouer le rôle de baronnet, il le fit introduire chez Angelica, qui, dupe de ses protestations, tomba dans le piége, lui donna son cœur et l'épousa. Le peintre rebuté se hâta bientôt de dévoiler sa fourberie ; la jeune artiste en tomba malade de chagrin, mais, ayant fait ensuite ses réclamations, le peintre fut puni, et elle obtint un acte de séparation, moyennant une pension qu'elle fit à son mari, dont les vices accélérèrent bientôt la mort. Devenue veuve, elle se maria à un artiste vénitien, nommé Zucchi, se rendit avec lui à Rome, où elle fixa sa demeure. Sa maison était fréquentée par ce qu'il y avait de plus distingué dans la ville; aucun étranger de marque n'y serait passé sans assister aux sociétés du cardinal de Bernis et à celles d'Angelica Kauffmann (on l'appela toujours de son nom de fille.) Les ouvrages que cette dame peintre a laissés sont innombrables et répandus dans toute l'Europe ; elle peignait également l'histoire et le portrait, mais elle excellait dans ce dernier genre. La grâce, la chaleur et un coloris parfait, sont les qualités principales qui distinguent ses ouvrages. Elle mourut à Rome le 3 novembre 1807. Angelica mena toujours une vie régulière, et on l'estima autant pour ses talents que pour ses mœurs et la douceur de son caractère.

† KAUNITZ-RIETBERG (Vinceslas, prince de), ministre d'état, naquit en Autriche en 1710, et jouit pendant sa vie d'une réputation à laquelle ses talents diplomatiques ne répondaient pas entièrement. Dès son enfance, il avait été destiné à l'état ecclésiastique; mais la mort de son frère aîné changea ces dispositions. Sa naissance lui ouvrit l'entrée à la cour de l'empereur Charles VI, qui le nomma son chambellan, et l'employa ensuite à quelques missions peu difficiles, mais dont il s'acquitta avec succès. Envoyé ensuite par l'empereur au congrès d'Aix-la-Chapelle, il signa le fameux traité de 1748, qui rétablissait la paix en Europe. Bientôt après, il fut chargé d'une négociation bien plus importante ; il ne s'agissait pas moins que de détacher le cabinet de Versailles des intérêts de la Prusse, et de rendre alliée de l'Autriche la France, qui avait fait la guerre la plus cruelle à Marie-Thérèse, lors de la succession au trône impérial de l'Allemagne. Kaunitz, plus

adroit courtisan qu'habile diplomate, connut aussitôt, dès son arrivée à Versailles, les ressorts qu'il fallait mettre en mouvement pour réussir dans son projet. La marquise de Pompadour s'attirait alors tous les hommages de la cour de Louis XV, dominait l'esprit de ce monarque, et dirigait par conséquent les opérations des ministres. C'est à cette favorite que Kaunitz s'adressa principalement. Une mise recherchée, quelques agréments d'esprit, des flatteries bien ménagées, lui attirèrent la bienveillance de la marquise, qui ne tarda pas à adopter les vues du diplomate autrichien. En même temps, Marie-Thérèse, fille de Charles VI, ne dédaigna pas d'écrire à la favorite des lettres très aimables, que la Pompadour montrait et citait avec orgueil. Cette manœuvre réussit complétement; et, après plus de deux siècles (depuis Charles-Quint et François Ier) d'une constante inimitié entre la France et l'Autriche, la paix fut conclue entre ces deux maisons. Louis XV, allié de Frédéric, roi de Prusse, devint son ennemi, et d'ancien ennemi de Marie-Thérèse il devint son allié. Ce traité, au grand étonnement de toute l'Europe, fut conclu à Versailles dans le mois de mai 1756. La destruction du grand édifice politique élevé par le cardinal de Richelieu, fut tout à l'avantage de l'Autriche, et la nouvelle alliance mérita justement le nom d'*union monstrueuse*. On en fit honneur à l'abbé de Bernis (depuis cardinal), alors ministre d'état, mais il ne dissimula pas que ce traité deviendrait peut-être funeste à la France. Il voulut se faire écouter, et la favorite lui fit ôter le porte-feuille. Kaunitz se vit élevé à la dignité de ministre, et exerça ces fonctions sous Marie-Thérèse et sous Joseph II. Il accompagna ce prince, lors de son entrevue à Neustadt en 1770, avec le roi de Prusse. Le ministre avait reçu de l'impératrice des instructions secrètes, qu'il ne devait pas même communiquer à l'empereur son fils. En parlant de cette entrevue, Frédéric II dit dans ses *Mémoires*: « M. de Kaunitz eut » avec moi de longues confé» rence, dans lesquelles, éta» lant avec emphase le système » de sa cour, il le présenta com» me un chef-d'œuvre de politi» que dont il était l'auteur. » Mais Kaunitz avait affaire à un prince aussi habile dans son cabinet qu'à la tête de ses armées, et bien souvent sa politique dut fléchir devant celle du roi de Prusse. Dans la première de ces conférences, Frédéric écouta avec sang-froid le ministre d'Autriche, et rendit aussitôt compte à Joseph II de son entretien avec Kaunitz. Celui-ci, dans les entrevues suivantes, fit usage de toute son adresse pour faire adopter ses projets; mais Frédéric fut inébranlable, et la négociation échoua. Il n'eut pas plus de succès dans celles qui eurent lieu, en 1778, sur la succession de Bavière. Frédéric se refusa à toutes les propositions de Kaunitz, et pénétra sa duplicité. Ce prince le dit lui-même dans ses *Mémoires de la guerre de* 1778, et il ajoute encore: « L'impéra» trice Marie-Thérèse était mal » secondée par son ministre, le » prince de Kaunitz, qui, par » des vues assez communes aux » courtisans, s'attachait plutôt » à l'empereur, dont la jeunesse

» ouvrait une perspective plus » brillante à la famille de ce » ministre, que l'âge avancé de » l'impératrice..... La déclara- » tion inattendue de la Russie » en faveur de la Prusse fut un » coup de foudre pour la cour » de Vienne. Le prince de Kau- » nitz fut embarrassé, n'ayant » rien prévu. » Cependant l'échec qu'éprouva ce ministre dans ses négociations à l'égard de la Bavière, que l'Autriche aurait voulu réunir à ses vastes états, ne diminua en rien son crédit auprès de ses souverains, qui se virent contraints de signer la paix de Teschen, en 1778. Cette dernière défaite éclaira néanmoins les cabinets de l'Europe sur les talents tant vantés de Kaunitz. Il avait cependant des qualités estimables et, dans l'exercice de ses fonctions, il n'écoutait ni la jalousie, ni la vengeance; on cite de lui, sous ce rapport, un trait qui lui fait honneur. Un jour il proposa à l'impératrice un feld-maréchal pour être président du conseil aulique de guerre... « Mais cet » homme, dit Marie-Thérèse, » est votre ennemi. — Madame, » reprit Kaunitz, il est l'ami de » l'État, et c'est la seule chose » qu'il faut prendre en considé- » ration. » Il ne mérite pas les mêmes éloges dans sa conduite postérieure. Après la mort de Marie-Thérèse, en 1780, il gouverna presqu'en maître. Joseph II avait pour lui une déférence qui ressemblait au respect filial; aussi il donnait parfois le nom de père à son vieux ministre, qu'il visitait souvent, afin de ne pas le déranger, tandis qu'il s'occupait des affaires. Dans les fréquents voyages que ce prince entreprit dans toute l'Europe, Kaunitz restait comme l'arbitre de l'état, et il fut généralement accusé d'avoir été le principal auteur des innovations que Joseph II voulut introduire dans les Églises de son empire, et notamment dans les Pays-Bas. C'est donc à lui qu'il faut reprocher les troubles qui eurent lieu dans cette belle province, et qui eurent pour chefs Van-Espen et Vander-Noot, défenseurs des droits de leur religion et de leur pays. Ce furent aussi ces dangereuses innovations qui amenèrent le pontife Pie VI à Vienne, où il ne fut pas reçu ainsi qu'il devait l'être, comme chef de l'Église, ni même comme prince temporel. Les diverses conférences que le pape eut avec Joseph II ne produisant aucun résultat favorable, et Pie VI n'ayant pour but que le bien de l'Église, S. S. oublia pour un moment sa dignité, et alla en personne faire une visite à Kaunitz, qui n'avait pas cru devoir le prévenir. Quand le pape entra dans le cabinet de ce ministre, celui-ci daigna à peine se lever de son siége; et, lorsque le pontife se retira, il n'eut pas même l'attention de l'accompagner. Pie VI eut encore à souffrir d'autres mortifications de la part de ce favori orgueilleux; il quitta donc Vienne, navré de douleur et sans avoir rien pu obtenir dans ses réclamations, objet d'un si long voyage. On peut lire, sous ce rapport, l'*Histoire civile, politique et religieuse de Pie VI*. Kaunitz fut du petit nombre des ministres qui, pendant une longue carrière politique, ne subirent jamais de disgrâce. L'affection que lui portèrent les divers souverains qu'il servit semblait être comme

héréditaire, et passa successivement de Charles VI à Marie-Thérèse, de François Ier à Joseph II, à son frère, Léopold II, et enfin au fils et successeur de cet empereur, François II, actuellement régnant. Chacun de ces princes le combla d'honneurs et de richesses. Kaunitz parvint à l'âge de quatre-vingt-quatre ans, sans avoir éprouvé de maladie sérieuse. A cette époque, il voulut se guérir d'un rhume très léger en apparence, mais qui devint bientôt une infirmité grave, et le conduisit au tombeau, le 24 juin 1794.

KAUT, fameux hérétique anabaptiste, qui s'éleva à Worms l'an 1530, et qui pensa plonger le Palatinat dans de nouvelles guerres civiles. Il prêcha avec le même esprit que Muncer. Il annonça même qu'il fallait exterminer les princes, et qu'il avait reçu pour cela l'inspiration infaillible du Très-Haut. Tel était le fruit du fanatisme, qui fit éclore dans ce siècle une multitude de sectes conjurées contre l'Eglise catholique, et qui, en même temps qu'il attaquait l'ancienne croyance, ébranlait les fondements de l'ordre civil. On tâcha vainement de gagner ce fanatique par la douceur, et on ménagea vainement ses turbulents disciples. La prison seule et les supplices délivrèrent le Palatinat d'une peste qui commençait à l'infecter : tant il est vrai que la rigueur bien dirigée ne sert pas à propager les sectes (comme de faux politiques l'ont avancé), mais qu'elle les étouffe dans leur berceau.

KAYE. *Voyez* CAÏUS.

KAYOUMARATS, premier roi de Perse. Il établit cet empire vers l'an 890 avant J.-C., malgré la résistance que lui opposèrent les Arabes et les Tartares, peuples sauvages voisins, et les habitants de ces contrées Il choisit l'Alzerbaijan pour sa résidence, et on lui attribue la fondation d'Isthakhar ou Persépolis. On dit que Kayoumarats, chef d'un peuple qu'il avait civilisé, était ce roi d'Élam dont parle l'Ecriture sainte. Il fonda la dynastie de Pychdàdyens. Cependant M. Langlès et autres savants croient que celle des Abadyens, qui régnait sur la Perse et sur l'Inde, est la première, et que les Pychdàdyens ne s'établirent que par le résultat d'une scission de pouvoir avec celle-ci.

†KEATE (Georges), littérateur anglais, issu d'une bonne famille, naquit en 1730. Il fit ses études au collége de Kingthon, et voyagea ensuite en Europe. Se trouvant à Genève, il connut Voltaire, auquel il communiqua quelques-uns de ses écrits. De retour en Angleterre, il suivit les cours de jurisprudence à Cambridge, et se livra quelque temps au barreau; mais, n'y obtenant pas de grands succès, il le quitta pour s'adonner à l'étude des antiquités et à la littérature. Keate, jouissant d'une honnête fortune, put, sans se mettre aux gages des libraires, travailler avec tranquillité, et donner ainsi à ses ouvrages cette élégance et ce *fini* qui en forment un des principaux ornements. Il en avait déjà écrit tandis qu'il voyageait, et ce fut à Rome qu'il composa sa *Rome ancienne et moderne*, qui commença à établir sa réputation. Ses talents le firent recevoir membre de la société royale de Londres et de celle des antiquaires; il occupait la place d'assesseur au collége

de droit et du Temple, à Londres, où il mourut en 1797, âgé de soixante-sept ans. On a de lui : 1 *Rome ancienne et moderne*, poème, Londres, 1760 ; 2. *Tableau abrégé de l'histoire ancienne du gouvernement actuel et des lois de la république de Genève*, 1761, in-8° L'auteur dédia cet ouvrage à Voltaire : ce philosophe se proposait de le traduire en français, mais il abandonna ce projet, piqué sans doute de ce que Keate, dans l'ouvrage suivant, en parlant de Voltaire lui-même, fait un pompeux éloge d'un autre auteur. 3° *Épître à M. de Voltaire*, 1769. Keate, dans cette épître, n'épargne pas les louanges au philosophe de Ferney ; mais, pour mieux lui plaire, il devait s'en tenir là, et ne point faire le panégyrique de Shakespeare. L'amour-propre, d'ailleurs très susceptible, de l'auteur de *Mahomet*, en fut vivement blessé. Le maire et les représentants de Stralford sur l'Avon, pour se montrer reconnaissants de l'éloge que Keate avait fait de leur illustre compatriote, lui donnèrent une écritoire montée en argent, et faite du bois du fameux mûrier planté par Shakespeare. 4° *Les Alpes*, poème, 1763. C'est le meilleur ouvrage de l'auteur. 5° *L'abbaye de Nelley*, 1764 ; deuxième édition, augmentée et corrigée, 1769 ; 5° *Les Tombeaux dans l'Arcadie*, poème dramatique, 1773 ; 6° *Esquisses d'après nature, dessinées et coloriées dans un voyage à Margate*, 1779, 2 vol. in-12. C'est une heureuse imitation du *Voyage sentimental* de Sterne, et qui eut un grand succès : il a été traduit en français, 2 vol. in-8° ; 7° l'*Helvétiade*, 1780. Ce n'est que le fragment d'un poème en dix chants sur la révolution suisse, et que, d'après l'avis de Voltaire, auquel il avait communiqué son manuscrit, il ne publia pas en entier 8° *Relation des îles Pelew, composée sur les journaux et les communications du capitaine Henry Wilson, et de plusieurs de ses officiers, qui, en août 1785, y firent naufrage*, 1788, in-4°. Keate entreprit cet ouvrage, afin d'en distribuer le produit de la vente entre les malheureux naufragés. Sa relation est fort bien écrite et pleine d'intérêt. Perceval Hockin, ayant obtenu de nouveaux renseignements du capitaine Wilson, donna un *Supplément* à la relation indiquée, Londres, 1804, in-4°, fig. Keate a traduit en anglais la *Sémiramis* de Voltaire. Il publia un *Recueil* de ses œuvres poétiques, Londres, 1781, 2 vol. in-8°. Il passe pour être un des meilleurs poètes et écrivains anglais du XIXe siècle.

KEATING (Geoffroy), docteur et prêtre irlandais, natif de Tipperary, mort vers 1650, est auteur d'une *Histoire des poètes* de sa nation, traduite de l'irlandais en anglais, et imprimée magnifiquement à Londres, en 1738, in-fol., avec les généalogies des principales familles d'Irlande.

KECKERMANN (Barthélemi), professeur d'hébreu à Heidelberg, et de philosophie à Dantzick, sa patrie, mourut dans cette ville en 1609, à 36 ans. On a de lui plusieurs ouvrages, recueillis à Genève, 1614, 2 vol. in-fol., qui ne sont que des compilations. Les plus connus sont deux *Traités* sur la rhétorique ; le premier publié d'abord en 1600, sous le titre de *Rhetoricæ ecclesiasticæ libri duo*, et le deuxième en 1606,

sous le titre de *Systema rhetoricæ*. Ces deux productions sont assez méthodiques.

KEIL (Jean), professeur d'astronomie à Oxford, membre de la société royale de Londres, naquit en Écosse, et mourut en 1721, à 50 ans. C'était un philosophe modéré, ami de la retraite et de la paix. Cet habile homme laissa plusieurs ouvrages d'astronomie, de physique et de médecine, tous également estimés des connaisseurs. Le plus connu est son *Introduction à la physique et à l'astronomie*, en latin, Leyde, 1739, in-4°. M. le Monnier le fils, célèbre astronome, a traduit en français la partie astronomique de cet ouvrage estimable, Paris, 1746, in 4°. Keil est un des premiers qui aient réfuté les visions de Hartsoeker et d'autres astronomes, touchant les villes, les forêts et les mers de la lune; il assura que toutes ces imaginations s'évanouissent au moyen d'un bon télescope, et que les taches de la lune sont l'effet des inégalités et des cavernosités de cette planète. Cet auteur était aussi religieux que savant; on lit dans la préface de l'ouvrage que nous avons cité le passage suivant: «De » toutes les sciences que nous » acquérons par les lumières de » la nature, il n'y en a aucune » qui nous conduise plus sûre- » ment à la connaissance d'un » être souverain et tout parfait.» Il eut de longues discussions avec Leibnitz sur l'auteur de la *Méthode différentielle*. — Jacques Keil, son frère, excellent médecin, mort à Northampton en 1719, à 46 ans, est auteur de plusieurs écrits sur son art, qui ont été recherchés. *V*. Jurin.

KEITH (George), fameux quaker, ou *trembleur*, né en Écosse d'une famille obscure, niait l'éternité des peines de l'enfer, enseignait la métempsycose, et plusieurs autres opinions extravagantes. Celle des *deux Christs* (l'un terrestre et corporel, fils de Marie, né dans le temps; l'autre spirituel, céleste et éternel, résidant dans tous les hommes, depuis la constitution du monde) lui causa de longues et fâcheuses affaires. Il parcourut l'Allemagne, la Hollande, l'Amérique, semant partout ses rêveries, qu'il mêlait avec les vérités les plus augustes. Cet insensé fut plusieurs fois condamné sans vouloir se soumettre. De retour en Europe, en 1694, il parut au synode général de la secte des trembleurs, tenu à Londres la même année, et y fut condamné malgré son enthousiasme et son babil. [Quelque temps après, il rentra dans l'Église anglicane, et publia un livre pour prouver son orthodoxie. Il mourut dans l'obscurité.]

KEITH (Jacques), feld-maréchal des armées du roi de Prusse, était fils cadet de George Keith, comte maréchal d'Écosse, et de Marie Drummond, fille du lord Perth, grand-chancelier d'Ecosse sous le règne de Jacques II. Il naquit en 1696, à Fréterressa, dans le shérifsdon de Kincardine. Ayant pris parti avec son frère aîné, pour le prétendant et les entreprises de ce prince n'ayant pas été heureuses en 1715, il passa avec ce frère en Espagne. Il y fut officier dans les brigades irlandaises, pendant dix ans. Il alla ensuite en Moscovie, où la czarine le fit brigadier général, et peu de temps après lieutenant général. Il signala son courage dans toutes les batailles

qui se donnèrent entre les Turcs et les Russes sous le règne de cette princesse, et à la prise d'Oczackow, il fut le premier à la brèche, et fut blessé au talon. Dans la guerre entre les Russes et les Suédois, il servit en Finlande en qualité de lieutenant général. Ce fut lui qui décida le gain de la bataille de Wilmanstrand, et qui chassa les Suédois des îles d'Aland, dans la mer Baltique. A la paix conclue à Abo en 1743, il fut envoyé par l'impératrice ambassadeur à la cour de Stockholm, où il se distingua par sa magnificence. De retour à Pétersbourg, l'impératrice l'honora du bâton de maréchal; mais ses appointements étant trop modiques, il se rendit auprès du roi de Prusse qui lui assura une forte pension, et le mit dans sa confiance la plus intime. Il parcourut avec lui la plus grande partie de l'Allemagne, de la Pologne et de la Hongrie. La guerre s'étant déclarée en 1756, Keith entra en Saxe en qualité de feld-maréchal de l'armée prussienne. Ce fut lui qui assura la belle retraite de cette armée, après la levée du siége d'Olmutz, en 1758. Il fut tué cette même année, lorsque le comte de Daun surprit le camp des Prussiens à Hockirchen. Le général Keith était homme de tête et homme de main; il avait médité beaucoup sur l'art militaire. — Son frère George Keith, comte-maréchal d'Ecosse, nommé communément *Milord Maréchal,* suivit le parti du prétendant, qu'il quitta ensuite. Après avoir séjourné quelque temps en Espagne, à Avignon, à Venise, en Suisse, il mourut en Prusse en 1778. Il ne serait guère connu, sans un *Eloge* que d'Alembert s'avisa d'en faire, on ne sait pourquoi, en 1779; pièce remplie d'anachronismes, d'assertions fausses, de propos injurieux à de grands princes, et de toutes les petites jolivetés philosophiques. *Voy.* l'Année littéraire, 1779, n° 12 et 17.

KELLER (Jacques), *Cellarius,* jésuite allemand, né à Seckingen, dans le diocèse de Constance, en 1568, mort à Munich, en 1631, professa avec distinction les belles-lettres, la philosophie, la théologie, devint recteur du collége de Ratisbonne, puis de celui de Munich, et fut longtemps confesseur du prince frère de l'électeur et de la princesse de Bavière; il se signala dans les conférences de controverse, et disputa publiquement avec Jacques Hailbruner, le plus célèbre ministre du duc de Neubourg. On a de lui divers ouvrages contre les luthériens et contre les puissances qui faisaient, en leur faveur, la guerre aux princes catholiques d'Allemagne. Il s'y déguise souvent sous les noms de *Fabius Hercynianus,* d'*Aurimontius*, de *Didacus Tamias*, etc. Son ouvrage contre la France, intitulé *Mysteria politica*, 1625, in-4°, fut brûlé par sentence du Châtelet, censuré en Sorbonne, et condamné par le clergé de France. Keller n'avait pu comprendre, sans recourir aux *mystères de la politique*, pourquoi la France prenait parti pour les hérétiques en Allemagne, tandis qu'elle les brûlait chez elle; cela était effectivement peu facile à comprendre en bonne logique; et, ce que ni le Châtelet, ni la Sorbonne, ni le clergé n'ont expliqué, le cardinal de Richelieu eût pu le faire, mais il ne l'eût

fait, comme Keller, que par les *mystères de la politique*. On a reproché à ce dernier quelques maximes contraires à l'indépendance desrois; et c'est ce qui a fait condamner ses ouvrages au feu par le parlement de Paris. *Voy.* JOUVENCY, SANTAREL.

KELLER (Jean-Balthasar), né à Zurich en 1638, excellent ouvrier dans l'art de fondre en bronze, jeta en fonte la *statue équestre de Louis XIV*, que l'on voyait à Paris sur la place de Louis-le-Grand. Cette statue, haute de 20 pieds, et d'un seul jet, fut terminée le 1er décembre 1692. Il fut fait inspecteur de la fonderie de l'arsenal, et mourut en 1702. — Jean-Jacques KELLER, son frère, était aussi très habile dans le même art, et mourut commissaire d'artillerie du roi à Colmar en 1700, âgé de 65 ans.

KEMNITIUS. *Voy.* KHEMNITZ.

KEMPFER. *Voy.* KOEMPFER.

† KEMPHER (Gérard), poète hollandais, naquit vers 1680, et fut pro-recteur de l'école latine d'Alckmaër, dans le Nord-Hollande. On ignore l'époque de sa mort; il a laissé: 1° une *Traduction d'Anacréon* en vers, 1726; 2° un *Recueil d'Idylles*; 3° *Hélène en Égypte*, tragédie imitée d'*Euripide*, 1737. On lui doit des *Observations* très savantes sur les trois premières *églogues* de Calpurnius; ces observations sont insérées dans la belle édition des *Poetæ latini reivenaticæ, scriptores et bucolici antiqui*, Leyde et La Haye, 1828, in-4°. Kempher publia, en outre, la *Chronique d'Egmond*, ou *Annales des princes-abbés d'Egmond*, que Jean de Leyde écrivit en latin. Corneille Van Herk la traduisit en hollandais, et Gérard Kempher l'a revue et continuée, Alkmaër, 1732, in-4°.

KEMPIS (Thomas A) né de parents pauvres, au village de ce nom, diocèse de Cologne, en 1380, entra, en 1399, dans le monastère des chanoines réguliers du Mont-Saint-Agnès, près de Swol, où son frère étoit prieur. Ses actions et ses paroles portaient à la vertu. Doux avec ses confrères, humble et soumis avec ses supérieurs, charitable et compatissant envers tous, il fut le modèle de cette piété aimable qui change en paradis l'enfer de ce monde. Son occupation principale était de copier des ouvrages de piété et d'en composer. Ceux que nous avons de lui respirent une onction, une simplicité, qu'il est plus facile de sentir que de peindre. Les meilleures éditions que nous en ayons sont celles de Sommalius, jésuite, à Anvers, 1600 et 1615, 3 vol. in-8°. La plus grande partie de ces excellentes productions a été traduite en français par l'abbé de Bellegarde, sous le titre de *Suite de l'Imitation de J.-C.*, in-24; et par le P. Valette, doctrinaire, sous celui d'*Élévation à J.-C. sur sa vie et ses mystères*, in-12. Les titres des originaux sont: 1° *Soliloquium animæ*; 2° *Vallis liliorum*; 3° *De tribus tabernaculis*; 4° *Gemitus et suspiria animæ pœnitentis*; 5° *Cohortatio ad spitualem profectum*. Thomas A Kempis mourut saintement en 1471, à 91 ans. Son principal ouvrage est le livre de l'*Imitation de J.-C.*, qui ne prêche que la douceur et la concorde, et qui a été un sujet de querelle entre les bénédictins de Saint-Maur et les chanoines réguliers de Sainte-Geneviève. *Voy.* NAUDÉ Gabriel-

Gersen, Amort, Quatremaire, Rosweide.) Cet ouvrage admirable, malgré la négligence du style, touche beaucoup plus que les réflexions pétillantes de Sénèque, les arides moralités d'Épictète et de Marc-Aurèle. Il charme à la fois le chrétien et le philosophe. Il a été traduit dans toutes les langues; et partout il a été infiniment goûté. On rapporte qu'un roi de Maroc l'avait dans sa bibliothèque, et qu'il le lisait avec complaisance. (*Voyez* Scupoli.) La première édition latine est de 1492, in-12, gothique. Il en existait alors une vieille traduction française, sous le titre de l'*Internelle consolation*, dont le français a paru à quelques critiques aussi ancien que Thomas A Kempis; mais il paraît qu'il est d'une date postérieure. L'abbé Lenglet a tiré de cette ancienne traduction un chapitre qui n'était pas dans les versions latines. Ce livre de l'*Internelle consolation* a été imprimé plusieurs fois dans le xvie siècle, in-8°. M. l'abbé Valart publia une jolie édition de l'*Imitation*, chez Barbou, en 1758, in-12; mais en voulant mettre en bon latin les expressions négligées et un peu barbares, ou qui lui paraissaient telles, en réformant ou supprimant celles qui démontrent que l'auteur était Allemand, non-seulement il défigura l'original, mais il en affaiblit l'onction et dérogea à sa précieuse simplicité. (*Voy* Valart.) Beauzée opposa à cette édition une autre, conforme au texte primitif, et très bien imprimée chez Barbou, 1787. Avant l'abbé Valart, le protestant Castalion avait dénaturé cet ouvrage précieux d'une manière bien plus condamnable, en retranchant ou réformant tout ce qui était contraire aux erreurs de sa secte. On comprend ce que le quatrième livre, qui traite de l'Eucharistie, est devenu dans cette opération. L'élégance grammaticale qu'il a substituée à la simplicité de l'original, a fait de tout l'ouvrage un didactisme aride, sans onction et sans suc. *Veræ pietatis gustum non habuit*, dit le P. Sommalius, *persuadendi efficaciam ademit, nervos virtutis incidit, denique ipsam quasi animam authoris elisit*. Nouvelle preuve que l'hérésie ne doit ni traiter de pareilles matières, ni toucher à de pareils ouvrages. (*Voyez* Barral, Labadie, Pascal.) Bassompierre a donné, à Liége, une bonne édition de ce livre, en 1783. Celle d'Elzevir, in-12, à Leyde, sans date, avec deux figures au frontispice, est recherchée. Il y en a eu aussi une édition au Louvre, 1640, in-fol., en gros caractère, dont l'impression est très belle; mais elle n'est pas d'un usage commode, et ne peut servir que dans les grandes bibliothèques. Une des plus belles éditions, parmi les différentes versions françaises qu'on en a faites, est celle de la traduction de Beuil (Saci), 1663, in-8°, avec figures. Ceux qui désireront connaître les efforts que les bénédictins ont fait pour enlever cet ouvrage à son véritable auteur, peuvent consulter la dissertation d'Eusèbe Amort, de l'abbé Ghesquière, et du P. Desbillons, sur cette matière. La dernière, la plus complète de toutes, a paru en 1780; elle est à la tête d'une édition très exacte du texte original, mais qu'on aurait dû diviser par versets comme les autres; car cette division tient

évidemmment au style du livre, à la nature et au ton des sentences, et à l'intention de l'auteur, comme on l'a montré dans le *Journal historique et littéraire*, 15 mai 1788, p. 108. Le livre de l'*Imitation* a, depuis sa publication, attiré l'attention des savants, qui ont cherché à en connaître l'auteur. Le premier qui l'attribua à Thomas Kempis fut le savant Jodours Budius Uscensius, imprimeur à Paris, mais Flamand de nation. Son sentiment fut suivi par François de Tol, chanoine régulier. D'un autre côté, le P. Possevin, jésuite, est le premier qui ait attribué cet ouvrage à J. Gerson, dans son *Apparat sacré*. Il fut imité par le P. Cajetan, religieux du Mont-Cassin, et par les bénédictins de Saint-Maur. On peut voir la relation curieuse de ce point de critique, donnée par don Vincent Thuillier, bénédictin, à la tête du premier tome des *OEuvres* posthumes des Pères Mabillon et Ruinart. [Les critiques modernes ne se sont pas moins exercés sur cet ouvrage. M. Barbier a publié une Dissertation sur les traductions françaises qui en ont été faites, et M. Gence a fait paraître des considérations sur l'auteur de ce précieux livre. Les recherches de M. Barbier sont intéressantes et curieuses; et les raisons de M. Gence, en faveur de Gerson, qu'il regarde comme l'auteur de l'Imitation, sont solides, quoique peut-être pas toujours concluantes. Elles ne nous ont pas paru démonstratives, quoiqu'elles aient fait naître bien des doutes dans notre esprit; et nous avons conclu de la lecture de sa dissertation, que l'auteur de l'*Imitation* a su s'envelopper de tant de ténèbres, qu'on ne pourra jamais le connaître avec certitude. Nous avons aussi une bonne traduction française de l'*Imitation* du même auteur, et il a promis au public une édition latine revue sur d'anciens manuscrits. Plus récemment encore, M. Genoude en a publié une nouvelle traduction qui a eu du succès.]

KEN (Thomas), évêque de Bath, en Angleterre, instruisit son clergé, fonda des écoles, secourut les pauvres, et a laissé plusieurs ouvrages de piété, estimés par les anglicans. Il était né à Barktamsteadt, dans la province de Hertfort, en 1647, et il mourut à Longe-Leate, en 1711, à 64 ans. Quelqu'un l'ayant accusé, auprès du roi, sur certaines propositions d'un sermon qu'il avait prêché à Wittehal, ce prince l'envoya chercher pour qu'il se lavât de ce reproche : l'évêque de Bath lui dit, sans s'ébranler : « Si votre majesté » n'avait pas négligé son devoir, » et qu'elle eût assisté au ser- » mon, mes ennemis n'auroient » pas eu occasion de m'accu- » ser. » Il justifia ensuite ce qu'il avait dit dans son sermon, et le roi ne s'offensa point de sa liberté.

KENNEDY (Jacques), illustre Écossais, archevêque de Saint-André, issu de race royale par sa mère Marguerite, fille de Robert III, roi d'Ecosse, était né en 1404. Son père était sir William Kennedy, qui avait épousé cette princesse. Jacques Kennedy renonça à tous les avantages de sa naissance pour embrasser l'état ecclésiastique : il fut d'abord abbé d'Aberbroth-Wic. Appelé à la régence pendant la minorité de Jacques II,

et à la place de chancelier d'Écosse, il montra dans ces postes éminents autant de vertu que de capacité; il aimait les sciences et protégeait les savants. Ayant été nommé archevêque de Saint-André, il édifia son diocèse par sa piété, et l'enrichit d'établissements utiles à la religion et aux lettres. Il fonda à Saint-André même le collége de Sainte-Marie, et le dota libéralement. Cet illustre prélat mourut en 1472.

KENNEDY (Jean), théologien de l'Eglise anglicane, fut recteur de Bradley au comté de Derby, dans le siècle dernier. On a de lui, 1° une *Chronologie de l'Ecriture sainte*, 1751, in-8°. On l'accuse de n'être point toujours exact. 2° Un *Examen des antiquités du R. M. Jackson*, 1753; 3° *Doctrine de la commensurabilité des mouvements diurne et annuel.*

KENNETT (White), évêque de Péterborough, fonda une bibliothèque d'antiquités et d'histoire dans sa ville épiscopale, se fit un nom par ses sermons et ses écrits. Les ouvrages qui restent de lui, presque tous en anglais, décèlent un homme savant et un bon littérateur. Il mourut en 1728.

KENNETT (Basile), né en 1674 à Postling, dans le comté de Kent, frère du précédent, autant distingué par sa science que par la pureté de ses mœurs, mort à Oxford en 1714, où il venait d'être élu président du collége du Christ, laissa plusieurs ouvrages en anglais, parmi lesquels on distingue les *Vies des poètes grecs*, 1697, in-8°; les *Antiquités romaines*, 1696, 2 vol. in-12; des *Sermons*, en 5 vol. in-8°; *Paraphrase en vers des Psaumes*, 1706, in-8°; et une *Version* du Traité des lois de Puffendorf.

KENNICOTT (Benjamin), anglais savant dans les langues, et habile critique, naquit en 1718 à Tornes, au comté de Davon, devint chanoine de l'église du Christ à Oxford, ministre à Culham. Il s'était d'abord fait connaître par des *Dissertations sur l'arbre de vie, et sur le sacrifice de Caïn et d'Abel*, 1747. Mais ce qui lui a fait une réputation parmi les savants, c'est la *Bible hébraïque*, qu'il a publiée, en 2 vol. in-fol., à Oxford. Il a suivi l'édition de Van der Hoogt, qui passe pour la plus correcte, et a rassemblé au bas des pages toutes les *Variantes*, recueillies d'après les meilleurs manuscrits qui se trouvent dans toute l'Europe. Rien ne nous manque donc plus pour avoir le texte hébreu dans toute la correction dont il est susceptible aujourd'hui; mais qui, après tout ce qu'il a essuyé, ne peut en aucun sens avoir l'autorité des Septante ni de la Vulgate. (*Voyez* CAPPEL, ELÉAZAR, GOROPIUS, MASCLEF, MORIN, PTOLÉMÉE.) Kennicott mourut à Oxford, à 65 ans, le 18 septembre 1783.

† KENT (Edouard-Auguste duc de), quatrième fils de Georges III, roi d'Angleterre, né à Londres, le 2 novembre 1767. Après ses premières études, il fut envoyé en Allemagne pour y entreprendre son éducation militaire. Il avait alors dix-sept ans, et commença son service à Luxembourg, dans l'électorat de son père, en qualité de simple cadet; de là il passa à Hanovre, où il termina son éducation. Pendant deux années, il n'eut

que mille livres sterling de revenu, dont son gouverneur disposait, deux guinées par semaines exceptées, qu'on voulait bien lui donner pour ses petites dépenses particulières. A l'âge de vingt ans, il fut élevé au grade de capitaine aux gardes, sans que pour cela ses revenus fussent augmentés; et, dans un voyage qu'il fit à Genève, il eut la mortification de voir d'autres jeunes Anglais étaler une magnificence que ses moyens ne lui permettaient pas d'égaler. En 1790, rappelé en Angleterre, fut créé colonel du 70[e] de ligne; au bout de dix jours, il reçut l'ordre de son père de se rendre à Gibraltar pour rejoindre son régiment. Peu de temps après, dans l'hiver de 1791, et lors de la guerre contre la France, il s'embarqua pour le Canada; on lui donna l'ordre en route d'aller se réunir à l'armée que commandait sir Charles Gray, dans les Indes Occidentales. Le duc de Kent fit ses premières armes dans cette expédition, se signala par sa bravoure à l'attaque du Fort-Royal de la Martinique, et à celles de Saint-Lucie et de la Guadeloupe. Il se rendit, en 1796, dans l'Amérique du nord, où il fut élevé au grade de lieutenant général, et nommé gouverneur de la Nouvelle-Écosse. Trois ans après, ayant fait à Halifax une chute de cheval, il revint en Angleterre, fut admis à la chambre des lords, et reçut les titres de duc de Kent et Stratherne, et de comte de Dublin. Dans la même année, à l'âge de trente-deux ans, il eut le commandement en chef des armées anglaises en Amérique. Il s'y rendit encore, mais une maladie bilieuse l'obligea, en 1800, de revenir en Angleterre, où il fut nommé colonel de Royal-Écossais, et gouverneur de Gibraltar. Arrivé dans cette forteresse, il y établit aussitôt, parmi la garnison, la plus sévère discipline, dont lui-même donnait l'exemple. Il passait pour très sobre et ne se livrait à aucun excès; il se couchait de bonne heure, et se levait avant le soleil. Il fit fermer la plupart des cabarets: chaque jour les soldats étaient soumis à des parades ou à des revues; et presque tout le reste du temps ils étaient consignés dans leurs casernes. Des murmures commencèrent à se faire entendre, et éclatèrent à l'occasion de ce qui suit. Les soldats avaient envoyé une députation au duc de Kent, pour le prier de leur permettre de passer en fête la nuit de Noël. Le duc refusa non-seulement son consentement, mais fit mettre la députation aux arrêts; à cette nouvelle, une partie de la garnison se souleva, voulut faire embarquer le duc de Kent, et mettre à sa place le général Barnet. Le 54[e] régiment fit feu sur les insurgés, ce qui rendit l'insurrection plus terrible; et, malgré les efforts du général Barnet, dans la nuit du 26 décembre, toute la garnison était soulevée. Le duc de Kent se mit alors à la tête de son régiment, avec lequel, et deux pièces de campagne, il attaqua les insurgés. Le feu dura depuis deux heures et demie jusqu'à minuit, et il y eut, de part et d'autre, des blessés et des morts. Les mutins furent enfin dispersés, et un grand nombre condamnés par une cour martiale. Le prince fut rappelé à Londres, où, pour le dédommager de la perte de son gouvernement, le roi son père

le nomma feld-maréchal ; mais il ne lui donna plus aucun commandement. Pendant son séjour à Londres, quelques différends eurent lieu entre le duc de Kent et le prince de Galles, son frère, alors régent, et son autre frère le duc d'Yorck. On accusait le premier d'avoir fomenté l'enquête du parlement, en 1809, sur la conduite du duc d'Yorck ; mais il se justifia pleinement de cette accusation. Pendant ce temps, le duc de Kent avait contracté plusieurs dettes, à cause de la modicité de son revenu, qui, depuis 1790 jusqu'en 1799, ne fut que de 5,000 livres sterling, dont il réservait le cinquième pour ses créanciers. A cette époque, et lorsqu'il eut atteint sa trente-deuxième année, le parlement augmenta ce revenu de 7,000 livres sterling : cette augmentation ne suffisant pas pour acquitter ses dettes ; le duc de Kent en sollicita le paiement à la chambre des communes, par un mémoire qu'il rédigea d'accord avec ses cinq frères. Sa démarche n'ayant pas obtenu de succès, il se retira, en 1816, à Bruxelles, où il vivait comme un simple particulier. En 1818, il se maria avec la plus jeune fille du duc de Saxe-Cobourg, veuve du prince de Linanges, et sœur du prince Léopold, époux de la princesse Charlotte d'Angleterre (*voyez* ce nom). De retour à Londres, il devint le protecteur de plusieurs sociétés consacrées au soulagement des pauvres, et à l'amélioration de l'éducation publique. On lui doit l'établissement utile des écoles régimentaires, introduites dans les armées anglaises. Un jour, revenant de la chasse, n'ayant pas voulu ôter ses bottes, qui étaient remplies d'eau, cette négligence lui occasiona un rhume, qui devint une maladie grave, dont il mourut le 23 janvier 1820, âgé de 53 ans. Il a laissé de son mariage deux filles, dont l'aînée est maintenant l'héritière présomptive du trône de la Grande-Bretagne.

KEPPLER (Jean), célèbre astronome, né à Weille en 1571, d'une famille illustre, mais tombée dans la pauvreté, professa la philosophie dès l'âge de 20 ans, et s'étant attaché ensuite à la théologie, il fit au peuple quelques discours qui annonçaient moins de talent pour l'éloquence que pour d'autres études. Il en fut lui-même persuadé, et se livra exclusivement à l'astronomie. En 1594, il remplaça Stadt dans la chaire des mathématiques à Gratz. Un calendrier qu'il fit pour les grands de Stirie, auxquels il devait sa chaire, lui fit un nom distingué. Tycho-Brahé l'appela auprès de lui en Bohême l'an 1600, et, pour qu'il se rendît plus vite à son invitation, il le fit nommer mathématicien de l'empereur. Depuis, ces deux hommes ne se quittèrent plus. Si Tycho-Brahé fut d'un grand secours par ses lumières à Keppler, celui-ci ne lui fut pas moins utile par les siennes. La mort lui ayant enlevé cet illustre ami, ce généreux bienfaiteur, en 1601, Keppler manifesta ses regrets dans une *élégie* touchante. Le disciple survécut 30 ans à son maître, et mourut à Ratisbonne en 1630, à 59 ans. Ce mathématicien fut le premier maître de Descartes en optique, et le précurseur de Newton en physique. On le regarde comme un législateur en astronomie.

C'est à lui qu'on doit la règle connue sous le nom de *Règle de Keppler*, selon laquelle on suppose que les planètes se meuvent; mais, faute de savoir, avec certitude et par des calculs uniformes, leur distance précise, on n'a pas encore pu vérifier rigoureusement cette règle. (*Voy.* les *Observat. phil.*, Ent. 1, 2 et 3.) Moins philosophe qu'astronome, Keppler croyait que les astres étaient animés; que les comètes naissaient dans l'éther comme les baleines dans l'Océan; que le soleil attirait à soi les planètes en tournant sur lui-même, mais quelles ne tombaient pas dans le soleil, parce qu'elles font aussi une révolution sur leur axe. « En faisant » cette révolution, dit-il, elles » présentent au soleil tantôt un » côté ami, tantôt un côté enne- » mi : le côté ami est attiré, et le » côté ennemi est repoussé, ce » qui produit le cours annuel des » planètes dans l'écliptiqne. » Il faut avouer, pour l'humiliation de la philosophie, que c'est par de tels raisonnements que les hommes les plus célèbres ont tâché d'expliquer la nature. Keppler devina la rotation du soleil sur lui-même, plus de quinze ans avant que Galilée l'annonçât à l'aide des télescopes. On lui attribue aussi la découverte de la vraie cause de la pesanteur des corps; mais cette cause est encore inconnue, comme elle l'était du temps de Keppler, et il est d'ailleurs certain que l'expérience sur laquelle il fondait cette découverte est tout-à-fait illusoire et étrangère à son objet. (*Voyez* Leucippe.) Il devança Descartes et Newton dans l'idée d'attribuer le flux et le reflux à l'action de la lune : explication dont Galilée se moqua, attribuant tout bonnement ce phénomène au mouvement de la terre. (*Voyez* Euler.) Keppler disait qu'il *préférait la gloire de ses inventions à l'électorat de Saxe :* vanité pardonnable dans un auteur et surtout dans un astronome, appréciant ses connaissances sur l'élévation de leur objet. Ses principaux ouvrages sont : 1° *Prodromus dissertationum cosmographicarum*, Tubingen, 1596, in-4°. Il donna aussi à ce livre le titre de *Mysterium cosmographicum*. 2° *Paralipomena quibus astronomiæ pars optica traditur*, 1604, in-4°; 3° *De stella nova in pede serpentarii*, Prague, 1606, in-4°; 4° *De cometis libri tres*, Ausgbourg, 1611, in-4°; 5° *Eclogæ chronicæ*, Francfort, 1615; 6° *Ephemerides novæ*, Lintz, 1616, in-4°; 7° *Tabulæ rodolphinæ*, Ulm, 1627, in-fol. : ouvrage qui lui coûta vingt ans de travail; 8° *Epitome astronomiæ copernicanæ*, 1635, 2 vol. in-8°; 9° *Astronomia nova*, 1609, in-fol.; 10° *Chilias logarithmorum*, etc., in-4°; 11° *Nova stereometria doliorum vinariorum*, etc., 1615, in-fol.; 12° une *Dioptrique*, in-4°; 13° *De vero natali anno* Christi, in-4°. Keppler ordonna qu'on mît sur son tombeau cette épitaphe, qui ne donne pas une grande idée de sa poésie :

Mensus eram cœlos, nunc terræ metior umbras;
Mens celestis erat, corporis umbra jacet.

Voyez sa *Vie* à la tête de ses Lettres, imprimées en latin à Leipsick, en 1718, in-fol. Et *Narratio de Joh. Kepplero, theologia et religione*, par C. Fred. Standlin, Gottingue, 1794, in-4°, réimprimée avec des augmentations dans les Mélanges

du même auteur, 1797, tom. 1, n° 7.

KEPPLER (Louis), fils du précédent, médecin à Kœnigsberg en Prusse, publia l'ouvrage de son père, intitulé : *Somnium, seu De astronomia lunari*, Francfort, 1634, in-4°. C'est dans cette production qu'il débite les rêveries dont nous avons parlé plus haut. Louis naquit à Prague en 1607, et mourut à Kœnigsberg en 1663. On a de lui quelques écrits.

KEPPEL. *Voy.* ALBERMALE.

† KERALIO (Louis-Félix-Guinement de), chevalier de Saint-Louis, major d'infanterie, ancien professeur à l'école militaire, membre de l'académie des belles-lettres, de celle des sciences de Stockholm, etc., naquit à Rennes le 17 septembre 1731. Il avait été vers 1758, et avec Condillac, un des instituteurs de l'infant de Parme, don Ferdinand. Il est auteur des ouvrages suivants : 1° *Traduction de différents morceaux sur l'histoire naturelle et civile des pays du Nord*, Paris, 1753, 2 vol. in-12; 2° *Voyage en Sibérie*, traduit de l'allemand par Gmelin, ibid., 1767, 2 vol. in-12; 3° *Recherches sur les principes généraux de la tactique*, ibid., 1769, in-12; 4° *Histoire naturelle des glaciers de Suisse*, traduit de l'allemand de Gruner, 1770, in-4°; 5° *Mémoires de l'académie royale de Stockholm, concernant l'histoire naturelle, l'anatomie, la chimie, l'économie, les arts*; traduction, tome 1er, in-4°; 6° *Essais sur les moyens de rendre les facultés de l'homme plus utiles à son bonheur*, traduit de l'anglais de J. Gregory, 1776, in-12; 7° *Histoire de la guerre entre la Russie et la Turquie, et particulièrement de la campagne de* 1759, avec des notes, etc., du prince de Gallitzin, Pétersbourg (Amsterdam), 1777-1779-1780, avec des cartes et des plans, etc. Cet ouvrage est loué par Pélisson et déprécié par La Harpe. Le chevalier Kéralio avait épousé mademoiselle Marie-Françoise Abeille, qui a traduit de l'anglais les *Fables de Gay*, suivies du poème de l'*Eventail*, Paris, 1753, in-12; et le *Succès d'un fat*, roman, ibid., 1762. — Mademoiselle de Kéralio, sa fille, est auteur d'une *Histoire d'Elisabeth*, 5 vol. in-8°, et d'autres ouvrages, etc.

KERCADO. *Voy.* MOLAC.

KERCKRING (Théodore), célèbre médecin d'Amsterdam, membre de la société royale de Londres, se fit beaucoup d'honneur dans la pratique de la médecine, qu'il exerça long-temps à Amsterdam. Il embrassa la religion catholique, et quitta la Hollande pour passer en France, d'où il se rendit à Hambourg; il y mourut en 1693. Il se fit un nom par ses découvertes et par ses ouvrages. C'est lui qui trouva le secret d'amollir l'ambre jaune sans lui ôter sa transparence. Ses principales productions roulent sur l'anatomie : 1° *Spicilegium anatomicum*, Amsterdam, 1670 et 1673, in-4°; 2° *Anthropogeniæ ichonographia*, Amsterdam, 1670, in-4°; où il soutient que l'on trouve dans les corps de toutes les femmes des œufs, dont, selon lui, les hommes sont engendrés. (*Voyez* GRAAF Reinier.) On lui attribue encore une *Anatomie*, imprimée en 1671, in-fol.

† KERGUELEN-TREMAREC

(Yves-Joseph de), brave marin français, naquit à Quimper en Bretagne vers 1745. Il se distingua dans la guerre de 1778 contre les Anglais, fit deux voyages dans les mers des terres australes et des Indes, dont le résultat fut la découverte d'une île de deux cents lieues, à laquelle le capitaine Cook donna le nom de *Kerguelen*. Kerguelen entra au service de la république française; mais il fut compris dans les réformes de 1796. Il réclama, et on le nomma adjoint au ministère de la marine, et puis commandant d'une division de l'armée navale de l'Océan. Un gouvernement anarchique est toujours soupçonneux, et souvent envers ceux-là mêmes qui lui sont le plus dévoués. On arrêta Kerguelen à Brest, au moment où il allait s'embarquer, et on l'amena à Paris. Il mourut en 1797, peu de mois après avoir obtenu sa liberté. On a de lui : 1° *Relation d'un voyage dans la mer du Nord, aux côtes d'Islande, du Groenland, de Ferro, de Schettland, des Orcades et de Norwége, fait en* 1767 *et* 1768, Paris, 1771 ; 2° *Relation de deux voyages dans les mers australes et des Indes, faits en* 1771 *et* 1774, *pour la vérification d'une nouvelle route à la Chine*, Paris, 1782, in-8° ; 3° *Histoire des événements des guerres maritimes, des causes de la destruction de la marine française, et des moyens d'y remédier;* précédée de la *Relation des combats et des événements de la guerre maritime de* 1778, *entre la France et l'Angleterre,* Paris, 1796, in-8°.

KERI (Jean), Hongrois, embrassa l'ordre de Saint-Paul, premier ermite (ordre fondé en 1215 par Eusèbe, évêque de Strigonie), et qui n'existe qu'à Bude en Hongrie, s'y distingua par sa piété et par son zèle apostolique. Il fut ensuite fait successivement évêque de Sirmich et de Watzen, et mourut à Tyrnau l'an 1685, après avoir publié : 1° *Ferocia Martis Turcici.* C'est une histoire de la guerre des Turcs en Hongrie de son temps; 2° un *Cours de philosophie*, en 3 vol.

KERI (François-Borgia), né dans le comté de Zemplin en Hongrie, se fit jésuite, et se distingua dans cette société par la variété de ses connaissances dans la philosophie et les mathématiques, qu'il professa, et par sa piété. Il mourut à Bude l'an 1769. On a de lui : 1° une *Histoire des empereurs d'Orient, depuis Constantin le Grand jusqu'à la prise de Constantinople*, Tyrnau, 1744, in-fol., en latin, ornée de figures et de médailles; 2° *Histoire des empereurs ottomans, depuis la prise de Constantinople*, Tyrnau, 1749, 9 petits volumes. Le père Nicolas Schmith, jésuite, a continué cette Histoire, et en a publié 2 vol. in-fol. en 1790 et 1791 ; 3° *Dissertations sur le vide, sur le mouvement des corps et sur les causes du mouvement*, Tyrnau, in-8°. Il contribua beaucoup à perfectionner le télescope, et se fit un nom célèbre par ses observations astronomiques. M. Cassini de Thury l'ayant vu à Tyrnau, admira ses talents et le zèle qui l'animait pour faire briller dans sa patrie le flambeau des sciences. « Vous possé» dez chez vous, lui dit-il dans » une lettre du 15 juillet 1761, » des trésors immenses en litté» ture; vous êtes le Mécène des

» sciences. Vous avez posé des » monuments éternels ; et je dé» sirerais que vous le fussiez » aussi, pour le bonheur de la » société, pour le bien de la re» ligion, et pour les progrès » des sciences. »

KERKHERDERE (Jean-Gérard), né vers 1678, à Fauquemont, petite ville du pays d'Outre-Meuse hollandais, à deux lieues de Maëstricht, fit de bonnes études dans cette dernière ville, étudia la philosophie et la théologie à Louvain, se consacra à l'étude des langues savantes, de la critique sacrée et de l'antiquité; enseigna les belles-lettres pendant plusieurs années, donna des leçons d'histoire au collége des Trois-Langues, fut fait historiographe de l'empereur Joseph Ier, en 1708, et mourut le 16 mars 1738. On a de lui : 1° *Systema apocalypticum*, Louvain, 1708, in-12 : c'était comme un essai d'un ouvrage plus considérable, qu'il intitula : *De monarchia Romæ paganæ secundum concordiam inter sanctos prophetas Danielem et Joannem : consequens historia a monarchiæ conditoribus, usque ad urbis et imperii ruinam. Accessit series historiæ apocalypticæ*, Louvain, 1727, in-12 (*voyez* GUYAUX); 2° *Prodromus danielicus, sive novi conatus historici, critici, in celeberrimas difficultates historiæ veteris-Testamenti, monarchiarum Asiæ, etc., ac præcipue in Danielem prophetam*, Louvain, 1711, in-12. L'érudition est répandue à pleines mains dans ces deux ouvrages; les hypothèses qu'on y propose ont de grandes vraisemblances, et jettent beaucoup de jour sur les difficultés historiques, chronologiques et géographiques de l'Ecriture sainte. 3° *De situ paradisi terrestris*, Louvain, 1731, in-12. Il place le paradis terrestre un peu au-dessus de la Babylonie, prend pour le Phison le bras occidental de l'Euphrate, jusqu'à son embouchure; et pour le Gehon, le bras oriental du même fleuve, depuis la ville de Cippara, où il se mêle à un bras du Tigre, jusqu'à l'embouchure du même Tigre, près de la ville et l'île de Charax : ce système différent de celui de Huet est peut-être aussi probable. (*Voyez* EUPHRATE, TIGRE, OXUS, PARADIS TERRESTRE, dans le Dictionnaire géographique.) Kerkherdère a fait précéder ce traité du *Conatus novus de Cepha reprehenso*, où il soutient que ce Céphas est différent de saint Pierre. (*Voyez* CÉPHAS.) On trouve encore dans ce volume une *Dissertation* sur le nombre des années pendant lesquelles le Sauveur a instruit le peuple, et une autre intitulée : *De Cepha ter correpto*. 4° *Grammatica latina*, Louvain, 1706, in-12 de 117 pages, où il y a plus d'érudition que dans la plupart des grammaires, même volumineuses; 5° un grand nombre de *Poésies latines*, qui lui assurent une place distinguée sur le Parnasse; 6° plusieurs ouvrages manuscrits, entre autres : *Quatuor œtates*, qui, s'il avait été imprimé, aurait pu éclaircir plusieurs endroits de la Genèse; *Opus quatuor monarchiarum*, auquel le *Monarchia Romæ paganæ* devait servir de 4e partie; un *Traite des* LXX *semaines* de Daniel, qui était entre les mains du censeur lorsque l'auteur mourut.

KERLEREC (Louis Billouart de), brigadier des armées navales de France, gouverneur de la Louisiane, né à Quimper, en

1704, s'est acquis une considération distinguée par la probité et la vigueur de son administration dans un pays lointain, où l'esprit des lois et les intérêts de l'état ne peuvent se soutenir que par la fermeté et la vertu. De retour en France, en 1764, après que la province dont il était gouverneur eut été aliénée par le traité de 1763, il acquit l'estime de ce qu'il y avait de plus respectable à Versailles et à Paris. Le dauphin, fils de Louis XV, et la reine, lui témoignèrent la plus grande confiance. Mais la franchise avec laquelle il s'exprima sur des matières d'état, et surtout sur la destruction des jésuites, lui fit un ennemi puissant dans la personne du ministre Choiseuil, qui, après avoir suscité contre lui divers accusateurs, lui défendit de leur répondre, sous prétexte que sa cause était trop évidente. En août 1769, le conseil des dépêches exila l'ancien gouverneur, avec l'honorable témoignage par lequel on reconnaissait en lui des services militaires distingués et dignes d'éloges, de grands talents pour l'administration, une probité intacte et sans reproche. En 1779, il était parvenu à confondre ses adversaires, et à se voir triompher avec éclat, lorsqu'il mourut à Paris, au mois de septembre de la même année.

† KERSAINT (Armand-Gui-Simon), d'une famille noble de Bretagne, naquit à Paris vers 1741. Après avoir servi dans la marine avec honneur, et obtenu le grade de capitaine de vaisseau, il embrassa la cause de la révolution, et se montra un des plus ardents propagateurs des nouveaux principes. Nommé à la première législature de 1789, il partagea les opinions des républicains les plus déterminés, et se rangea du parti des *girondins*. S'il ne proposa pas des mesures violentes, il n'osa pas les combattre, ou il les appuya. Témoin des affreuses journées des 5 et 6 octobre 1789, de celle du 18 août 1791, etc., et de la plus funeste de toutes, celle du 10 août 1792, tant de terribles événements lui dessillèrent enfin les yeux, et il vit dans la révolution un tissu de tous les crimes. L'emprisonnement du roi acheva de l'éclairer sur l'affreuse carrière qu'il avait jusqu'alors suivie. Il frémit des dangers qui menaçaient Louis XVI au commencement de 1793. Il présagea l'horrible vote qu'on allait exiger de lui dans cette mémorable circonstance, où des hommes pervers ayant signalé pour leur victime le meilleur des rois, exigeaient cet odieux sacrifice pour mettre le comble à tous leurs forfaits. Kersaint écrivit au président de la convention la lettre suivante, où, en blâmant sa conduite passée, il disait entre autres choses : « Si un enchaînement » d'erreurs m'a réduit à être le » collègue des panégyristes et » des promoteurs des massacres » de septembre, et de tous les » excès qu'on a commis dans le » cours de la révolution, je veux » au moins tâcher de défendre » ma mémoire du reproche d'a- » voir été leur complice ; et il ne » me reste plus qu'un moment : » *demain* il ne serait plus temps ; » ainsi, monsieur, acceptez ma » démission ; je ne fais plus par- » tie du corps que vous prési- » dez. » Cette lettre répandit le tumulte parmi tous les membres de l'assemblée. On dénonça Kersaint comme traître et ennemi de la république. Mandé à la barre,

il se défendit avec fermeté. Soit que son discours fît quelque impression, soit que les factieux portassent alors leur attention sur une affaire plus grave, la mort de Louis XVI, Kersaint eut le temps de quitter Paris, et de se cacher dans une obscure retraite; mais il y fut découvert, arrêté et conduit à Paris. Le tribunal révolutionnaire le fit traîner à l'échafaud, le 4 décembre 1793. Victime d'une cause qu'il avait défendue avec tant d'ardeur, Kersaint eut le bonheur de réparer, par un noble dévouement, ses erreurs passées. Plus heureux encore, s'il put abjurer les doctrines philosophiques qu'il avait eu le malheur d'embrasser. Il avait publié, avant la révolution, un opuscule intitulé *Le bon sens*, 1788, in-8°, dans lequel il attaquait les priviléges, et même l'existence des deux premiers ordres de l'État. On a encore de lui quelques autres brochures de circonstance, peu importantes.

† KERVELEGAN (Auguste-Bernard-François Le Goarre de), naquit à Quimper le 29 septembre 1745. Avant la révolution, il était sénéchal du présidial de cette ville, où il fut élu député aux états-généraux, en 1789; et à peu près à cette époque, il publia un écrit intitulé *Réflexions d'un philosophe breton sur les affaires présentes*. Il parla peu dans l'assemblée constituante, mais il fut membre de la fameuse réunion révolutionnaire connue sous le nom de *comité breton*, que formèrent à Versailles les députés du tiers-état de sa province, et auxquels se joignirent tous les démagogues du jour. Kervelegan fit ensuite partie du comité chargé de l'aliénation des domaines nationaux, dans lesquels n'étaient alors compris que les biens ecclésiastiques. Il eut à soutenir plusieurs débats avec différents membres qui n'étaient pas de son avis, et apportaient une sage modération dans cette mesure arbitraire. Un des derniers fut Mirabeau, contre lequel Kervelegan se battit au pistolet, et qu'il blessa. Jusqu'alors il n'avait professé que des opinions exaltées; mais après le voyage de Varennes, ses yeux se desillèrent un peu; il changea de système, et se montra purement constitutionnel. Le département du Finistère l'ayant nommé à la convention, il vota, lors du procès de Louis XVI, pour la *détention* et le *bannissement* à la paix. Il était attaché au parti de la Gironde, avec lequel il vota constamment. Ce fut Kervelegan qui, le premier, dénonça, en décembre 1792, le journal incendiaire de Marat. La nouvelle commune de Paris s'était violemment installée, le 10 août 1792, dans l'hôtel-de-ville, après en avoir chassé les membres de l'ancienne commune, moins révolutionnaires ou plus *modérés*. C'est dans cette même journée que Louis XVI fut attaqué dans son propre palais des Tuileries; d'où il passa à la tour du Temple, et de là sur l'échafaud. La commune empiétant de jour en jour sur tous les pouvoirs, la convention forma, le 18 mai 1793, une commission de douze membres, parmi lesquels fut nommé Kervelegan, et qui devait faire la recherche des complots tramés par Robespierre et ses complices. Mais le parti des montagnards, satellites de la commune, l'emportèrent sur les autres membres de l'assemblée,

et le 31 du même mois, on décréta de proscription les girondins. Kervelegan avait prévu ce coup d'avance, et dès le 28, conjointement avec plusieurs membres de la Gironde, il avait demandé sa démission; mais cette précaution n'empêcha pas qu'on ne le mît *hors de la loi* avec ses autres collègues. Il put néanmoins se soustraire aux poursuites, et se cacher dans son département, où il facilita même un asile à quelques autres proscrits. Ceux-ci, obligés enfin de quitter la Bretagne, furent arrêtés près de Bordeaux, et tombèrent, la plupart, sous la hache de Robespierre, qui périt à son tour sur l'échafaud, le 9 thermidor (28 juillet 1794). Sa chute ayant entraîné celle des montagnards, Kervelegan rentra dans la convention, et devint membre du *comité de sûreté générale*. Les jacobins, qui étaient encore en grand nombre, ne se tinrent pas pour battus, et ourdirent la révolution du 1er prairial (12 mai 1796). Ils attaquèrent la convention; mais ils furent vaincus à leur tour et ensuite désarmés. Kervelegan se battit, et fut blessé dans cette journée, où le député Ferraud fut assassiné et sa tête placée sur le bureau du président Boissi-d'Anglas. Nommé en septembre 1795, au conseil des anciens, Kervelegan passa, au mois de mars 1799, à celui des cinq-cents, adhéra à l'établissement du consulat, et sous l'empire il fut élu au corps législatif. Il y était encore en 1815, lorsque cette assemblée fut dissoute au retour des Bourbons. Depuis cette époque, il ne se mêla plus d'affaires publiques, et vécut retiré dans ses propriétés, où il est mort, le 24 février 1825, âgé de quatre-vingts ans.

KERVILLARS (Jean-Marin de), jésuite né à Vannes en 1668, mort en 1745 à Paris, où il professait la philosophie, avait du goût et de la littérature. Nous avons de lui une assez bonne *Traduction* des Fastes et Élégies d'Ovide, 3 vol. in-12, 1724, 1726 et 1742. Il avait travaillé quelque temps aux *Mémoires de Trévoux*.

KESLER (André), théologien luthérien, pensionné par Jean-Casimir, duc de Saxe, naquit à Cobourg en 1595, et mourut en 1643, avec la réputation d'un bon prédicateur et d'un assez bon controversiste. Il laissa une *Philosophie*, en 3 vol. in-8°, dont on ne parle plus; et des *Commentaires* sur la Bible, in-4°.

KETT (Guillaume), chef d'une rébellion sous Édouard VI, roi d'Angleterre, était fils d'un tanneur et tanneur lui-même. Son esprit était au-dessus de sa naissance: il était délié, souple, rusé, plein de hardiesse et de courage. S'étant mis à la tête du peuple de Norfolck, il s'empara de la ville de Norwich; mais le duc de Warwick, ayant eu ordre de marcher contre lui, le prit et le fit pendre à un chêne, avec dix des principaux complices de cette révolte.

KETTLEWELL (Jean), théologien anglican, né dans la province d'Yorck, mort de consomption en 1695, est connu dans son pays par plusieurs ouvrages, dont le plus célèbre est intitulé: *Les mesures de l'obéissance chrétienne*. Les Anglais républicains ne trouvent pas ces mesures tout-à-fait exactes. L'auteur était zélé royaliste. Il avait dédié son livre à Compton, évêque de Londres,

partisan de l'autorité royale comme lui; mais ce prélat ayant changé de sentiment, et s'étant mis à la tête d'un régiment de gentils hommes contre leur prince, Kettlewell fit ôter la dédicace.

KEULEN. *Voy*. VAN KEULEN.

KEYSLER (Jean-George), né à Thornau en 1689, voyagea en France, en Angleterre, en Suisse, en Italie, en Hollande, en Allemagne, en Hongrie, et se fit estimer par son érudition. Il fut trouvé mort dans son lit en 1743, dans une terre appartenante à M. de Bornstorff, premier ministre du roi d'Angleterre, dans l'électorat d'Hanovre. Il avait accompagné les petits-fils de ce seigneur dans leurs voyages. La société de Londres se l'était associé en 1718. Son principal ouvrage fut publié en 1720 à Hanovre, sous le titre d'*Antiquitates selectœ septentrionales et celticœ*, in-8°. On y voit une grande connaissance des antiquités.

† KHADYDJAH, première femme du faux prophète Mahomet. Elle était fille de Khowaïled, homme très considéré dans la tribut des Coraïchites, et était une des riches marchandes du pays. Khadydjah devenue veuve de deux maris, avait déjà atteint sa quarantième année. Elle avait pour facteur Mahomet, âgé de vingt-cinq ans, et qui passait pour avoir de l'intelligence; mais, dépourvu de fortune, il attendait tout de son oncle, Abou-Thâleb. Envoyé en Syrie par sa maîtresse, qui lui avait donné pour compagnon un esclave affidé, il vendit très avantageusement ses marchandises à Damas, et en rapporta d'autres qu'il débita avec un égal succès à la Mecque. Khadydjah, très contente de son facteur, qu'elle aimait dejà, lui donna le triple de la somme qui lui revenait pour sa spéculation commerciale. Ce voyage eut, pour Mahomet, un plus important résultat. Ambitieux, entreprenant et adroit, il avait déjà formé un plan pour s'élever au-dessus du commun des hommes, et il y réussit en les trompant. Soit que pendant le voyage il eût ébloui, par des récits merveilleux, l'ignorance de l'esclave qui l'accompagnait; soit qu'il l'eût séduit en lui promettant une récompense, celui-ci ne cessait de raconter les prodiges que Dieu avait opérés, pendant la route, en faveur de Mahomet. L'imposteur se fit voir, en revenant chez Khadydjah, au milieu de deux anges qui le couvraient de leurs ailes, pour le garantir de la chaleur du jour. Khadydjah fit, de sa terrasse, remarquer ce miracle à deux femmes qui se trouvaient avec elle, et depuis ce temps elle témoigna à Mahomet un respect digne de celui qu'elle appelait l'*Envoyé de Dieu*. Malgré ce respect, au bout de deux mois, elle se servit du même esclave pour annoncer à Mahomet son désir d'être sa femme. La réponse du facteur ne pouvait que lui être favorable; cependant elle lui envoya un second message, avec un écrit contenant ces mots: *Épousez-moi*. Le jour des noces fut fixé: Abou-Thâleb vint chez Khadydjah, suivi des chefs de la tribu des Choraïchites; il unit son neveu avec Khadydjah, qui eut pour douaire vingt jeunes chameaux femelles. Elle fut la première femme de Mahomet; tant qu'elle vécut, il n'en épousa pas d'au-

tres. Il eut de ce mariage huit garçons, qui moururent en bas âge, et quatre filles, dont l'aînée, favorite de Mahomet, est encore en vénération parmi les Musulmans. Ce fut Khadydjah qui mit en vogue la prétendue mission divine de Mahomet : elle racontait à ses amis, à ses parents et à toute la tribu, les conversations qu'elle disait avoir entendues entre l'ange Gabriel et Mahomet, et notamment celle où l'ange gardien lui avait dit : *Tu es le prophète de cette nation.* Un matin, au sortir de la couche nuptiale, Mahomet conduisit Khadydjah auprès d'une fontaine, *qu'il avait fait jaillir* en frappant la terre de son pied, et, après s'y être *purifiée*, elle fit sa prière debout, se prosterna deux fois, à l'exemple de Mahomet, qui institua ainsi les ablutions pratiquées ensuite par les Musulmans, avec les mêmes cérémonies. Ils regardent Khadydjah comme leur mère, la citent comme le modèle des épouses, et l'invoquent dans leurs pressants besoins. Elle mourut, l'an 628 de notre ère, âgée de soixante-cinq ans, après une union de vingt-quatre ans et demi. Mahomet avait alors cinquante ans, et avait su répandre dans presque tout l'Orient sa fausse doctrine, établie moins par ses faux miracles que par le fer et le feu. Il montra toujours une grande tendresse pour sa femme, et en parlait souvent après sa mort ; ce qui excitait la jalousie de ses autres épouses, et surtout d'Aïchah, qui lui dit un jour : « Celle que vous vantez et » que vous regrettez était veuve » et vieille, et Dieu l'a rem- » placée par une épouse jeune » et vierge, qui doit vous plaire » davantage. — Non, répondit » brusquement Mahomet ; Kha- » dydjah a cru en moi *quand* » *tous les hommes m'accusaient* » *de mensonge et d'impostures ;* » elle fut généreuse envers moi » lorsque tout le monde me per- » sécutait. » Mahomet, pour témoigner sa reconnaissance envers Khadydjah, la plaça au nombre des quatre femmes qu'il appelait *prédestinées*, savoir : *Acyt*, épouse de Pharaon ; *Mariâm*, fille d'Omran et sœur de Moïse ; *Khadydjah*, fille de Khowaïled, et *Fatimeh*, fille de Mahomet. Pour augmenter encore d'avantage la vénération de ses sectaires envers sa femme, il leur fit accroire que, peu avant la mort de celle-ci, l'ange Gabriel était venu lui dire : « Puisque Khadydjah t'a enri- » chi de tous ses biens quand » tu étais dans l'indigence, sa- » lue-la de la part de Dieu et de » la mienne, et annonce-lui » qu'on lui prépare un palais » bâti dans le ciel, et où elle n'é- » prouvera ni douleurs ni sou- » cis. » D'après ce que nous venons de dire, on peut aisément conclure que la secte absurde que suivent tant de millions d'hommes, doit son commencement aux rêveries et aux faux rapports d'un esclave, et à l'hypocrisie ou à la crédulité d'une femme éprise de celui qu'elle proclamait comme un envoyé du Ciel, à un peuple superstitieux et stupide.

† KHIAN-LOUNG, empereur de la Chine, naquit en 1711, et monta sur le trône en 1735, après la mort de son père, Young-Tching, et fut le troisième empereur de la dynastie des Mandchoux, actuellement régnante. Il se montra d'abord ami de la

justice, rendit la liberté à plusieurs princes de sa famille, qui avaient été mis en prison au commencement du règne de son prédécesseur. Mais il obscurcit cette belle action par les persécutions cruelles qu'eurent à subir les chrétiens. Pour terminer les querelles qui existaient entre deux princes tartares, Dawadji et Amoursanan, il entra, en 1756, dans leur pays avec une puissante armée, et fit couronner Amoursanan; mais ce prince, ne régnant que comme tributaire de la Chine, se révolta, et fut vainqueur par la défection des Tartares qui servaient dans l'armée des Chinois. Ceux-ci furent plus heureux dans leur seconde expédition, et Amoursanan, battu par le général Tchaoheï, fut obligé de fuir en Sibérie, où il mourut peu de temps après de la petite vérole. Khian-Loung, n'ayant pu le saisir vivant, voulait au moins avoir son cadavre. La cour de Russie se borna à le faire montrer aux délégués de l'empereur. Par la chute et la mort d'Amoursanan, Khian-Loung agrandit son empire des vastes pays appartenant aux Tartares, de ceux habités par les Musulmans, et devint ainsi maître d'une immense portion de l'intérieur de l'Asie. Fier de ce triomphe, Khian-Loung remit en usage les anciennes cérémonies, qu'on pratiquait quand les armes chinoises avaient triomphé des ennemis. On éleva à dix lieues de Pékin, et sur la route par où devait passer le général vainqueur, un autel à la victoire, à côté duquel se trouvait une tente magnifique. L'empereur, suivi de toute la cour et de ses principaux officiers, mit pied à terre devant l'autel, et alla à la rencontre de Tchaoheï; il lui fit un gracieux compliment, rendit avec lui grâces à l'*Esprit de la victoire*, et conduisit ensuite le général dans sa tente, où de ses propres mains il lui présenta une tasse de thé. Le général voulut, d'après l'étiquette, recevoir à genoux la tasse; mais, d'après l'étiquette aussi, l'empereur s'y opposa. Après cette cérémonie, le cortége reprit sa marche : le général, couvert de son casque et de sa cuirasse, marchait à cheval, un pas en avant de l'empereur, qui, assis sous un superbe dais, était porté par six mandarins. Le jour où l'empereur atteignit sa cinquantième année (en 1761), il y eut à Pékin de grandes fêtes; elles furent plus magnifiques encore six ans après, lors de la fameuse cérémonie du labourage, où l'empereur, comme on sait, pour encourager l'agriculture, conduit une charrue, et fait un sillon. En 1767, les Turgots, tribu mongole, établie sur les bords du Wolga, et au nombre de 300 mille ames, ne voulant plus rester sous la domination russe, vinrent demander de rentrer sous celle de l'empereur de la Chine. Cet événement fut regardé par les Chinois comme le plus heureux; à la rentrée de ses anciens sujets et parce que les Turgots arrivèrent le jour même où l'on célébrait la quatre-vingtième anniversaire de l'impératrice-mère, l'empereur célébra ce double événement par un discours qu'il composa en mandchou, et que l'on traduisit en chinois, en mongol et en tibétain. Cette pièce d'éloquence fut (1) gravée sur une pierre que

(1) Elle a été traduite par le P. Amiot, et on la trouve au t. 1.er de ses *Mém. sur les Chinois*.

l'on plaça dans un temple dédié à Fo ou Foé, et sur une colonne élevée sur les rives de l'Ili, fleuve qui donne le nom au pays des Turgots. Le reste de cette nation, formant 200 mille ames, arriva en Chine l'année suivante. Son chef fut appelé à la cour par Khian-Loung, qui le combla d'honneurs. Un autre événement, regardé aussi comme très glorieux par les Chinois, fut la réduction, en 1777, des Miao-Tseu, nation de race tibétaine, et qui demeurait sur des montagnes escarpées. Les Miao-Tseu avaient de fréquentes rixes avec les officiers chinois en garnison dans leurs frontières; ce qui leur faisait donner le nom de brigands. Khian-Loung voulut à tout prix les soumettre, et envoya contre eux le général Akhoui, qui, en un an et demi, ne put avancer que de douze lieues dans ces montagnes sauvages, où il était contraint de livrer à chaque instant un combat. Étant parvenu à faire monter l'artillerie sur les rochers des Miao-Tseu, il prit le Ruisseau-d'Or, nom de leur ville capitale; s'empara ensuite de Karaï, forteresse élevée sur des rocs, et jusqu'alors jugée inexpugnable. Repoussés jusqu'à leurs derniers retranchements, les Miao-Tseu, hommes, femmes, enfants, tous armés, livrèrent leur dernier combat, furent vaincus et presque tous exterminés. Les princes, les chefs, ce qui restait des guerriers de ce malheureux peuple, fut conduit dans les fers, à Pékin, et mis à mort par ordre de l'empereur. Non content de cet acte barbare et d'un triomphe aussi sanglant, il le célébra par un chant en vers mandchous composés par lui-même. Il paraît que le Ciel voulut punir Khian-Loung de son atrocité; car il perdit en peu de temps sa mère, son premier ministre, homme d'un grand mérite, et son fils aîné, le prince héréditaire, qu'il aimait tendrement. Malgré son grand âge, il se livrait à toutes les plus minutieuses cérémonies des Chinois, et il en exigeait la pratique de tous ses sujets. Lors que ses infirmités le retenaient chez lui, et qu'il ne pouvait remplir ces cérémonies, il s'en justifiait par des manifestes publics. Il apportait la même assiduité aux affaires de l'état; et, quoiqu'il eût quatre-vingts ans, il se levait avant le soleil ou même avant la nuit, pour donner audience ou pour tenir conseil avec ses ministres. Une vie aussi laborieuse dans un souverain et un vieillard si avancé en âge étonnait les ambassadeurs étrangers et les missionnaires qui l'approchaient : car ces pères étaient rentrés en grâce auprès de l'empereur, qui toléra de nouveau les chrétiens. Dans le cours de son règne, il visita six fois les vastes provinces du midi; et, à l'occasion de son anniversaire ou de celui de sa mère, il accorda cinq fois la remise générale de tous les impôts, qu'on acquitte en or ou en argent; et trois fois celle des droits qu'on paie en nature; sans compter les remises faites à différentes provinces, ni les secours distribués aux pauvres consistant en plusieurs milliers d'onces d'or et d'argent. Il fit construire des digues pour contenir la mer, fit régler le cours des grands fleuves, l'Hoan-go et le Kiang, et sut maintenir une longue paix dans ses états, qu'il agrandit par de rapides conquêtes. Il ré-

prima l'orgueil des grands, et son règne fut encore illustré par les ambassades que lui envoyèrent la Grande-Bretagne et la Hollande. Son caractère était ferme, son esprit pénétrant; il se plaisait à rendre justice au plus humble de ses sujets. Cependant ces qualités furent ternies par ses mesures violentes contre les chrétiens (mesures qu'il parut cependant désavouer dans la suite), et par le sang des infortunés Miao-Tseu qu'il fit répandre. Il avait désiré jouir d'un règne aussi long que celui de son aïeul Khan-hi, et avait fait serment d'abdiquer quand il serait parvenu à ce terme : il tint parole, et, le 8 février 1796, il remit la couronne à son fils, et se retira des affaires. Khian-Loung vécut encore trois ans, et mourut, le 7 février 1799, âgé de 87 ans après un règne de 64 ans. Il était savant, littérateur et poète et a laissé plusieurs ouvrages très estimés parmi les Chinois, tels que l'*Histoire de la conquête du royaume d'Olet* : (1755) *La Transmigration des Turgots*, *La Réduction des Miao-Tseü*, pièce en vers, et un autre *Pièce* en vers sur le thé. Ces trois morceaux, traduits par le P. Amyot (les deux premiers dans ses *Mémoires sur les Chinois*, tom. 1er, et le 3e séparément), furent gravés sur des pierres par l'ordre de l'empereur, et placés sur des monumens qu'il faisait élever pour éterniser les événements glorieux de son règne. Il composa en outre un *Eloge de la ville de Moukden*, en vers, que Voltaire célébra dans une *Épître* dédiée à Khiang-Loung. Un *Abrégé de l'histoire des Ming*, une *Collection* en cent volumes de monuments chinois, anciens et modernes, avec des *Explications* rédigées par l'empereur et autres savants et artistes chinois; un *Choix* de ce qu'il y a de mieux dans la littérature chinoise, qui était très avancé en 1787, et qui devait contenir en tout 180,000 volumes; une *Edition* magnifique du *Thoung-Kian-Kang-Mou* en chinois; une *Rédaction* soignée du *Miroir*, c'est-à-dire, d'un dictionnaire universel des mots mantchous et chinois, accompagné d'un *Index* et des suppléments qui contiennent les mots nouveaux inventés par l'empereur lui-même, pour exprimer les idées nouvelles que les Tartares ont acquises dans les livres et le commerce des Chinois : ces mots sont en mantchou avec la traduction en chinois. Non-seulement les nationaux, mais les étrangers eux-mêmes, admiraient les grands talents de Khian-Loung : ceux qui l'ont connu en font le plus grand éloge, et l'on trouve, en tête des *Mémoires sur les Chinois*, et au bas du portrait de l'empereur, ces vers composés par les missionnaires :

Occupé sans relâche à tous les soins divers,
D'un gouvernement qu'on admire,
Le plus grand potentat, qui soit dans l'univers,
Est le meilleur lettré qui soit dans son empire.

Le P. Amyot a aussi rendu en français l'*éloge de Moukden*, et cette traduction a été publiée en 1770, avec des *Notes*, renfermant, entre autres choses, trente-deux sortes de caractères chinois, ce qui prouve d'ailleurs la richesse unique de cette langue, dont la connaissance la moins imparfaite exige toute la vie d'un homme, et les études et l'application assidue d'un savant.

KHILKOF, prince russe, ambassadeur en Suède, y fut retenu prisonnier, lorsqu'en 1700 Pierre Ier commença la guerre contre Charles XII. Il tâcha de se désennuyer en composant pendant sa détention un *Abrégé de l'histoire russe*, qui se termine à la bataille de Pultawa. Ce petit ouvrage est estimé chez les Russes, et a été imprimé en 1770 à Moscou, in-8°. Il mourut lorsqu'il était sur le point de recouvrer sa liberté.

KHUNRAT. *Voy*. Kunrath.

KIDDER (Richard), né à Suffolk, d'abord ministre à Londres, doyen de Péterborough, ensuite évêque de Bath et de Wels, fut écrasé dans son lit avec sa femme par la chute d'une cheminée, qu'une grande tempête renversa le 26 novembre 1703. Ce prélat était profondément versé dans la littérature hébraïque et rabbinique. On lui doit : 1° un savant *Commentaire* sur le Pentateuque, avec quelques *Lettres* contre Jean LeClerc, 1694, en 2 vol. in-8° ; 2° une *Démonstration de la venue du Messie*, en 3 vol. in-8°, 1684-1700 ; 3° des *Ouvrages de controverse ;* 4° des *Livres de morale* ; 5° des *Sermons.*

KILIAN, ou Van Kiel (Corneille), né à Duffle, près de Malines, avant le milieu du XVIe siècle, mort dans un âge avancé en 1607, fut pendant cinquante ans correcteur de l'imprimerie de Plantin, qui dut une partie de sa gloire à son attention scrupuleuse. Nous avons de lui : 1° *Etymologicon linguæ teutonicæ*, Anvers, 1599, in-8°. C'est un dictionnaire flamand-latin, le premier qui ait été fait avec soin; Juste-Lipse en a parlé avec éloge. L'auteur y compare les mots teutoniques avec ceux des langues italienne, française, espagnole, anglaise, grecque et latine, qui ont quelque ressemblance, pour en découvrir les étymologies ; 2° *Solitudo, sive Vitæ fœminarum anachoretarum, carmine elegiaco explanatæ*, in-fol. C'est un recueil d'estampes avec un quatrin au bas de chacune. Il a fait un grand nombre d'épigrammes latines ; une des plus heureuses est une Apologie des correcteurs d'imprimerie contre les auteurs ; on la trouve dans le *Theatrum vitæ humanæ* de Beyerlinck, tome 7.

KILIAN (Jacques), né à Prague le 14 février 1714, entra chez les jésuites à Cracovie en 1731, et fit de grands progrès dans la physique et la géométrie. Les ouvrages qu'il a laissés supposent les talents des Kircher, des Schott, des Bonanni et des Boscowich ; les principaux sont : 1° *Causa efficiens motus astrorum ex principiis pyrotechnicæ naturalis*, avec fig., Dantzick, 1769, 1 vol. in-12 ; 2° *Prodromus physico-astronomicus pyrotechnici systematis vorticum*, Dantzick, 1770, in-8°. On ne peut disconvenir qu'il n'y ait dans ces ouvrages des idées systématiques, et si l'on veut paradoxales, mais aussi il y a bien de l'étude et du génie. La nouvelle hypothèse sur la cause du mouvement des astres suffit au moins pour affaiblir la confiance qu'on a pu donner aux autres. Il a écrit encore : *Ars demittendi se ab alto ; Navis horologa solaris ; Statua Memnonis, sibilo solem salutans ;* mais ces ouvrages restés en manuscrit sont perdus. Après la destruction de la société, il se retira chez un gentilhomme près de Konitz, et mourut en 1774.

KIMCHI (David), rabin espa-

gnol, mort vers 1240, fut nommé en 1232, arbitre de la querelle survenue entre les synagogues d'Espagne et de France, au sujet des livres de Maimonides. C'est de tous les grammairiens juifs celui qui, avec Judas Chiug, a été le plus suivi, même parmi les chrétiens, lesquels n'ont presque composé leurs dictionnaires et leurs versions de la Bible que sur les livres de ce savant rabbin. On estime particulièrement sa méthode, la netteté et l'énergie de son style : les Juifs modernes aussi le préfèrent à tous les grammairiens. Il s'est illustré par divers ouvrages : 1° une grammaire hébraïque, intitulée *Michlol*, c'est-à-dire *Perfection*, Venise, 1545, in-8°; Leyde, 1631, in-12. C'est cette grammaire qui a servi de modèle à toutes les grammaires hébraïques; 2° un livre des *Racines hébraïques*, 1555, in-8°, ou in-fol., sans date; 3° *Dictionarium talmudicum*, Venise, 1506, in-fol; 4° des *Commentaires* sur les Psaumes, sur les Prophètes, et sur la plupart des autres livres de l'ancien Testament imprimés, au moins la plus considérable partie, dans les grandes Bibles de Venise et de Bâle. L'on n'y a pourtant point mis ses commentaires sur les Psaumes, qui se trouvent imprimés séparément en Allemagne. Dom Janvier, bénédictin de Saint-Maur, en a donné une version latine en 1669, in-4°. Ces commentaires, ainsi que tous les autres de cet illustre rabbin, sont ce que les Juifs ont produit de meilleur et de plus raisonnable sur l'Écriture. [David Kimchi était fils de Joseph, et frère de Moïse, tous les deux savants docteurs juifs. On cite, entre autres ouvrages, du premier, un *Commentaire sur Jéremie*, et du second, *Deliciœ animœ*. On croit que le père et les deux fils moururent à Narbonne, où ils s'étaient établis.]

KING (Jean), né à Warnhall en Angleterre, devint chapelain de la reine Élisabeth, prédicateur du roi Jacques, doyen de l'église du Christ à Oxford, enfin évêque de Londres. Il mourut en 1621, après avoir donné plusieurs ouvrages, parmi lesquels on distingue ses *Commentaires* sur Jonas, et des *Sermons*.

KING (Henri), fils du précédent, né à Warnhall en 1591, mort en 1669, évêque de Chichester, laissa différents ouvrages en anglais et en latin, en prose et en vers; les meilleurs sont des *Sermons*, une *Explication de l'Oraison dominicale*, et une *Traduction des Psaumes*.

KING (Guillaume), né à Antrim en Irlande, en 1650, d'une ancienne famille d'Écosse, prit des leçons de philosophie et d'histoire sous le fameux Dodwel. Parker, archevêque de Toam (siége qui a été transféré à Gallowai), lui procura divers emplois, et enfin le doyenné de Dublin en 1688. King, peu fidèle au roi Jacques II, son souverain, manifesta ouvertement son attachement au prince d'Orange. Il fut mis en prison, mais quand le gendre eut détrôné le beau-père, il eut pour prix de sa félonie l'évêché de Derby, et ensuite l'archevêché de Dublin. Il mourut en 1729, à 79 ans, sans avoir jamais voulu se marier. Ses ouvrages sont : 1° l'*Etat des protestants d'Irlande sous le règne du roi Jacques*; ouvrage vanté par le fameux G.

Burnet, mais dont M. Leslie, évêque de Ross, a fait une bonne réfutation; 2° *Discours sur les inventions des hommes dans le culte de Dieu*, souvent réimprimé; 3° un *Traité de l'origine du mal*, en latin, traduit en anglais par Edmond Law, 1731, in-4°, et 1732, 2 vol. in 8°. Le traducteur a chargé sa version de longues *Notes*, dans lesquelles il prétend réfuter les objections que Bayle et Leibnitz avaient faites contre ce traité. 4° Des *Écrits polémiques*; 5° des *Sermons*, etc.

KING. *Voy.* Ching.

KING (Guillaume), jurisconsulte anglais, était d'une illustre famille. La reine Anne le fit son secrétaire, et il accompagna le comte de Pembroke en Irlande. Il aurait pu s'enrichir par les emplois importants qu'il exerça dans ce pays; mais il aima mieux retourner en Angleterre pour cultiver les sciences et la littérature. L'étude n'affaiblit point sa gaieté naturelle. Il aimait à dire et à entendre de bons mots, et passait pour en être un excellent juge. Il mourut en 1712, et fut enterré à l'abbaye de Westminster. On a de lui un grand nombre d'écrits en anglais, remplis de saillies. Ses *Réflexions* sur le livre de M. Molesworth, touchant le Danemarck, furent fort goûtées: elles ont été traduites en français.

KING (Pierre), grand chancelier d'Angleterre, né à Excester dans le Devonshire, l'an 1669, était fils d'un épicier, et exerça quelque temps la profession de son père; mais Locke, son parent, du côté maternel, ayant reconnu ses bonnes dispositions pour l'étude, l'encouragea à s'y consacrer entièrement, et lui laissa la moitié de sa bibliothèque; ce fut aux conseils de Lock que King dut son illustration et sa fortune. Ses progrès dans l'étude des lois et son mérite l'élevèrent à plusieurs dignités, et enfin à celle de grand-chancelier. Il mourut paralytique en 1734, à Ockam, après avoir publié en anglais deux ouvrages, où les critiques orthodoxes trouvent bien des inexactitudes: 1° *Recherche sur la constitution, la discipline et l'unité du culte dans la primitive Eglise, pendant les trois premiers siècles*, in-8°; 2° *Histoire du Symbole des apôtres, avec des réflexions critiques sur ses différents articles.*

KING (Jean-Glen), théologien anglican, né au comté de Norfolk, en 1731, fit ses études au collége de Caïus dans l'université de Cambridge, et y prit le degré de docteur. Il était habile numismate et savant dans les antiquités. L'impératrice de Russie lui confia la garde de son cabinet de médailles. Il a laissé plusieurs ouvrages importants, parmi lesquels on distingue: 1° les *Rites et cérémonies de l'Église grecque, contenant une exposition de sa doctrine, son culte et sa discipline*; 2° des *Observations sur le climat de la Russie et des autres contrées du Nord, avec une vue des montagnes voisines de Pétersbourg*; 3° *Observations sur le vase Barberini.* Il mourut en 1787.

KINSCHOT (Henri), jurisconsulte, né en 1541, d'une bonne famille de Turnhout, près d'Anvers, mort à Bruxelles en 1608, a donné *Concilia juris*, Louvain, 1633, in-fol., qui ont été augmentés par son fils Fran-

çois de Kinschot, chancelier de Brabant, mort le 3 mai 1654; Bruxelles, 1653.

KINSCHOT (Gaspard), né à La Haye en 1622, s'appliqua avec succès aux belles-lettres et à la jurisprudence. Il fut un des députés des États-Généraux pour la paix de Westphalie. Il mourut à La Haye en 1649, âgé seulement de 27 ans. On a de lui des *Poésies latines, distribuées en 4 livres*, La Haye, en 1685, in-12. Il y a beaucoup d'imagination, de la netteté et de l'élégance.

KIPPING (Henri), *Kippingius*, philosophe allemand, né vers 1623, à Rostock, fut pris par des enrôleurs, qui l'obligèrent de porter les armes. Dans cette nouvelle profession, il ne laissa pas de s'adonner aux études. Un jour qu'il était en faction à Stade, dans le duché de Brême, M. Erskeim, conseiller du roi de Suède, l'aperçut tenant d'une main un livre, c'était *Statius*, et de l'autre ses armes; il l'interrogea, s'aperçut facilement que c'était un homme de lettres, et le fit son bibliothécaire. Kipping mourut en 1678, sous-recteur du collége de Brême. Il est connu par plusieurs ouvrages. Les principaux sont : 1° un *Supplément à l'Histoire ecclésiastique*, par Jean Pappus; 2° un *Traité des antiquités romaines*, Leyde, 1713, in-8°, en latin; 3° une autre *sur les ouvrages de la création*, Francfort, 1676, in-4°; 4° plusieurs *Dissertations* ou *Exercitations sur l'ancien et le nouveau Testament*, etc.; 5° des *Dissertations philosophiques sur le droit public*.

† KIPPIS (André), théologien anglais, naquit en 1725 à Nottingam. Il fit ses études à Northampton, sous le docteur Doddridge, célèbre théologien dissident. Il devint en 1746 ministre de Boston, au comté de Lincoln, et passa à Dorking au comté de Sussex, en 1750. Il était en 1753 pasteur d'une congrégation à Westminster. Il s'occupait en même temps d'objets de littérature, et travaillait au *Monthly magazine*. Il entreprit en 1761 un ouvrage périodique, intitulé : *Bibliothèque* (*Library*). Cette spéculation ne lui ayant point réussi, il prit une place de professeur dans une académie destinée à l'éducation de jeunes ecclésiastiques dissidents. On a de lui : 1° *Défense des ministres protestants dissidents, relativement à leur dernière adresse au parlement*, 1763; ouvrage qui donna occasion à une discussion amiable entre Kippis et le docteur Tucker; 2° une nouvelle *Édition* de la Bibliothèque britannique, 1777, dans laquelle il fit preuve de son érudition. Cinq volumes de cet ouvrage furent publiés pendant sa vie, et il avait, avant de mourir, préparé la plus grande partie du sixième. 3° *Vie du capitaine Cook*, 1788, 1 vol. in-4°, et 2 vol. in-8°; 4° *Vie du docteur Lardner*, laquelle se trouve à la tête de ses œuvres, dont Kippis donna l'édition en 11 vol. in-8°, 1788; 5° *Histoire des connaissances et des progrès des sciences et du goût dans la Grande-Bretagne*, pour le *New annual register*; 6° *Editions nouvelles* des six Discours de John Pringle, avec la *Vie* de l'auteur, 1782, in-8°; 7° *Leçons et explications du nouveau Testament*, par le docteur Doddridge, avec la *Vie* de l'au-

teur, 1792. On a en outre de lui divers autres ouvrages, et des *Sermons*. L'université d'Édimbourg lui fit offrir le grade de docteur, comme un hommage rendu à son rare savoir. Il était de la société royale de Londres, et de celle des antiquaires. C'était un écrivain recommandable par la pureté et la correction du style, et non moins laborieux qu'intelligent; mais du côté des principes religieux, il était unitaire déclaré, et latitudinaire au dernier point. Auteur ou éditeur de divers ouvrages très répandus, il y semait ses sentiments. On dit qu'il croyait à la révélation; il serait difficile de dire en quoi : il n'admettait ni la Trinité, ni l'éternité des peines, ni plusieurs autres dogmes essentiels du christianisme. Il n'a pas médiocrement contribué à la liberté d'opinions qui a prévalu dans l'Eglise anglicane, et qui plus que jamais fait d'affreux ravages dans les Eglises protestantes. Kippis mourut à Westminster en 1795.

KIRCH (Christ-Fried), astronome de la société royale des sciences de Berlin, correspondant de l'académie de Paris, acquit de la réputation aux observatoires de Dantzick et de Berlin, et mourut dans cette dernière ville en 1740, à 46 ans. Kirch, ainsi que Wolff, attribuait aux étoiles fixes un mouvement propre, et c'est peut-être à ce mouvement qu'il faut rapporter quelques apparences que d'autres astronomes ont tâché d'accorder avec d'autres causes. [Kirch était directeur de l'*Observatoire de Berlin*, et a laissé : 1° un écrit *Sur le passage de Mercure autour du soleil*, pour le 6 mai 1720; 2° des *Observations astronomiques*; 3° des *Mémoires*, etc. — Godefroi Kirch, son père, et Marie-Marguerite Winckelmann, sa mère, s'étaient fait un nom par leurs observations astronomiques. Cette famille entretenait pour cet effet une correspondance dans toutes les parties de l'Europe. Les ouvrages qui nous restent d'elle en ce genre sont très estimés.

KIRCHER (Athanase), célèbre jésuite allemand, naquit à Fulde en 1602, et entra chez les pères de la compagnie à Mayence en 1618. Il professait la philosophie et les mathématiques à Würtzbourg, dans la Franconie, lorsque les Suédois troublèrent par leurs armes le repos dont il jouissait. Il se retira en France, passa à Avignon et de là à Rome, où il mourut en 1680, à 79 ans. Il ne cessa d'écrire qu'en cessant de vivre. Les principaux fruits de sa plume laborieuse et féconde sont : 1° *Prælusiones magneticæ*, 1754, in-fol.; 2° *Ars magna lucis et umbræ*, in-fol., Rome, 1646, 2 vol.: traité d'optique, profond et lumineux pour son temps, ainsi que le suivant; 3° *Primitiæ gnomoniciæ catoptricæ*, in-4°; 4° *Musurgia universalis*, 1650, in-fol., 2 vol.; 5° *Obeliscus Pamphilius*, 1650, in-fol.; 6° *Obeliscus ægyptiacus*, in-fol.; 7° *OEdipus ægyptiacus*, Rome, 1652 et 1653, 4 vol. in-fol. C'est une explication d'un grand nombre d'hiéroglyphes; explication telle qu'on peut l'attendre d'un savant qui avait quelquefois une façon de voir toute particulière, mais toujours fondée en érudition et en raison. Ce livre est rare. 8° *Iter extaticum*, in-4°. C'est un voyage

idéal dans les planètes et les régions supérieures du ciel. On conçoit que le voyageur n'a pu rien nous dire de bien positif, mais il en parle d'une manière pleine d'intérêt et de sentiment; son style est élégant, pur, riche, et semble s'élever avec les objets dont l'auteur s'occupe. Il n'y a que le génie desséché par les calculs et les aridités géométriques, qui puisse avoir dicté à Maclaurin la censure dédaigneuse qu'il a faite de cet ouvrage. 9° *Mundus subterraneus*, Amsterdam, 1665, in-fol., 2 vol., et en un, 1678; plein de recherches, écrit avec élégance et intérêt; on y voit quelques préjugés en matière de physique, mais c'étaient ceux de son siècle. Entre une infinité d'observations, on y trouve une théorie vaste et hardie de la génération des êtres, dont quelques vues sont reconnues pour fausses, d'autres sans être peut-être plus vraies, ont été adoptées par des hommes célèbres : le système des molécules, si éloquemment exposé par M. de Buffon, y est pris entièrement quant au fond, et souvent même quant aux expressions, comme on l'a démontré dans l'*Examen impartial des époques de la nature*. (*Voyez* GRAAF Reinier, LEUWENAOECK, MUYS.) 10° *China illustrata*, Amsterdam, 1667, in-fol. Struvius en porte ce jugement : *Kircheri China est vera auctoris phantasia : sic autem judicatur, eo quod patres jesuitæ nuper reduces, facta pleraque in illo libro improbent*. Ce livre a été traduit en français par d'Alquié, 1670, in-fol. 11° *Arca Noe*, in-fol.; 12° *Turris Babel*, in-fol., Amsterdam, 1679. Cette production, peu commune et vraiment singulière, traite de la construction de la tour de Babel et de la dispersion des peuples. 13° *Phonurgia nova*, 1673, in-fol.; 14° *Ars magna sciendi*, 1669, in-fol. : ouvrage plus subtil qu'utile, plein de combinaisons pénibles et de spéculations techniques, moins propres à faire des savants qu'à dégoûter des sciences; 15° *Poligraphia*, 1663, in-fol.; 16° *Latium*, 1671, in-fol. : ouvrage savant, et qui a coûté beaucoup de recherches; 17° *Scrutinium physico-medicum contagiosæ luis*, Leipsick, 1671, avec une préface de Langius. C'est un traité sur la peste, fort utile et bien écrit. 18° *Mundus magnes*, in-4°, où l'on voit l'idée de l'attraction universelle; 19° *Magia catoptrica*, où l'on trouve les miroirs d'Archimède et de M. de Buffon. (*Voyez* ARCHIMÈDE.) Les connaissances extrêmement variées de ce jésuite, la manière grande, neuve et approfondie dont il a traité plusieurs sciences difficiles et peu cultivées jusqu'alors, l'eussent fait regarder comme un savant universel, s'il pouvait y en avoir, et si l'esprit de l'homme pouvait embrasser un espace dont l'imagination même ne saisit pas le terme. Son style est coulant, pur, abondant, vigoureux, animé par des citations en vers et en prose, ingénieusement appliquées à la matière qu'il traite. Lors même qu'il s'égare, soit par quelque erreur qui lui est propre, soit par celles qui étaient universellement adoptées de son temps, on reconnaît le savant et l'homme de génie. Des écrivains modernes ont uni leurs efforts pour obscurcir la gloire de ce jésuite célèbre, qui a fourni bien des

matériaux à leurs systèmes et à leurs spéculations. Au lieu de reconnaître leur bienfaiteur, ils ont cru qu'en le décriant, on ne soupçonnerait point qu'ils lui devoient quelque chose. Pline croyait au contraire « qu'il était » de la probité et de l'honneur » de rendre une sorte d'hom- » mage à ceux dont on avait tiré » quelque secours et quelque » lumière ; et que c'était une » extrême petitesse d'esprit d'ai- » mer mieux être surpris hon- » teusement dans le vol, que » d'avouer ingénument sa dette.» *Præf. hist. nat.* Cet homme rare et peut-être unique par la multitude et la variété de ses connaissances avait manqué d'être renvoyé du noviciat, le recteur le jugeant inepte aux sciences. On voit encore à Mayence la chapelle où le novice désolé se retirait pour demander au Ciel les lumières nécessaires à l'état qu'il voulait embrasser. On peut dire qu'il a été exaucé au-delà de ses vœux. [Le P. Kircher a occupé à Rome la chaire des mathématiques, au collége romain. Son amour pour la science lui faisait braver les plus grands dangers. Dans un voyage à Naples, voulant connaître l'intérieur du Vésuve, il se fit descendre, par la première ouverture, par un homme vigoureux qui l'y tint suspendu à l'aide d'une corde, jusqu'à ce qu'il eût satisfait sa curiosité. Plusieurs souverains, et, entre autres, le duc de Brunsvick, lui fournissaient les sommes nécessaires pour les expériences, et lui envoyaient des raretés dont il composa un des plus beaux cabinets de l'Europe, décrit par Ph. Bonanni, Rome, 1709, in-fol.] M. Battara a donné, en 1774, une nouvelle description des pièces relatives à l'histoire naturelle. Depuis la mort de ce savant, de nouvelles observations ont rendu l'usage des conducteurs faciles et sans dangers. Ce laborieux jésuite a donné trente-deux ouvrages qui roulent sur presque toutes les sciences.

KIRCHER (Conrad), théologien luthérien d'Augsbourg, s'est rendu célèbre par sa *Concordance grecque* de l'ancien Testament, qu'il fit imprimer à Francfort, en 1607, en 2 vol. in-4°. Cet ouvrage peut servir de dictionnaire hébreu. L'auteur met d'abord les noms hébreux, et ensuite l'interprétation que les Septante leur ont donnée, et cite les endroits de l'Écriture où ils se trouvent différemment interprétés. Le principal défaut est, sans contredit, d'y avoir suivi l'édition des Septante de Francfort, 1597, au lieu de suivre celle du Vatican, que tous les savants préfèrent. La Concordance de Trommius n'a pas fait tomber celle de Kircher, comme l'a démontré Jean Gagnier d'Oxford. *Voyez* TROMMIUS.

KIRCHER (Jean), théologien, publia en 1646, en latin, *Motifs de sa conversion du luthéranisme à la religion catholique*. Les luthériens ont vainement essayé de réfuter cet ouvrage.

KIRCHMANN (Jean), recteur de l'université de Lubeck sa patrie, exerça cet emploi avec beaucoup de distinction jusqu'à sa mort, arrivée en 1643, à 68 ans. Ses principaux écrits sont : 1° *De funeribus Romanorum*, Leyde, 1672, in-12 : traité savant, qui lui acquit une grande réputation, et lui procura un riche mariage ; 2° *De annulis liber singularis*, Lubeck, 1623, in-8°, et

Leyde, 1672, in-12 : ouvrage plus curieux qu'utile.

KIRCHMAN (N.), professeur de physique à Pétersbourg, est devenu célèbre par ses expériences sur la matière électrique, et par le genre de mort qui termina ses jours, le 6 août 1753. Il avait dressé un conducteur pour soutirer la foudre ; un globe de feu en sortit au moment qu'il en approcha, et lui brûla la tête. Depuis cette époque, le système des conducteurs a éprouvé diverses destinées : tandis que les uns les regardent comme un préservatif contre le feu du ciel, d'autres, fondés sur des exemples multipliés, les envisagent comme une invention empirique et dangereuse. Les précautions infinies qu'il faut observer pour en prévenir les mauvais effets (et sur lesquelles ont n'est rien moins que d'accord, les uns voulant une chose, les autres une autre), en rendent l'exécution presque impossible. *Voyez* le Journ. hist. et litt. 15 juillet 1782, page 412 ; — premier mars 1783, page 337, et l'article PRINGLE.) Un poète latin a fait à Kirchman cette épitaphe imitée de Virgile, au 6e livre de l'Énéide :

Vidi et credules dantem Salmonea pœnas,
Dum flammas Jovis et sonitus non curat Olympi
Demens, qui nimbos ac irritabile fulmen
Igniferis filis ferroque lacessit acuto.
At Pater omnipotens densa inter nubila telum
Contorsit (non ille leves de culmine tecti
Scintillas) raptumque immani turbine volvit.

KIRCHMAYER (George-Gaspard), professeur à Wittemberg, et membre des sociétés royales de Londres et de Vienne, naquit à Uffenhein en Franconie, l'an 1635, et mourut en 1700, après avoir publié plusieurs ouvrages d'érudition et de physique. Les principaux sont : 1° des *Commentaires* sur Cornélius Népos, Tacite, et d'autres livres classiques ; 2° des *Oraisons* et des *Pièces de poésie ;* 3° *De corallo, balsamo et saccharo*, 1661, in-4° ; 4° *De tribulis*, 1692, in-4° ; 5° six *Dissertations*, sous le titre de *Hexas disputationum zoologicarum*. Elles roulent sur le basilic, la licorne, le phénix, le béemoth et l'araignée. 6° *Pathologia vetus et nova ;* 7° *Philosophia metallica* ; 8° *Institutiones metallicæ*, etc.

KIRSCHMAYER. *Voyez* NOA-GEORGE.

KIRSCHMEYER (Jean-Sigismond), né à Allendorf en Hesse, l'an 1674, professeur de philosophie et de théologie à Marpourg, mourut en 1749. On a de lui : 1° plusieurs *Dissertations académiques ;* 2° un *Traité* en latin *contre les enthousiastes*, pour prouver que l'unique principe de la foi est la parole de Dieu. Les protestants en font cas ; mais les catholiques ont démontré que les principes de l'auteur justifient les sociniens et tous les hérétiques, puisqu'ils se fondent tous sur la parole de Dieu.

KIRSTENIUS, ou KIRSTERN (Pierre), médecin et orientaliste, né à Breslau en 1577, eut la direction des collèges de cette ville, après avoir acquis de vastes connaissances par des voyages dans toutes les parties de l'Europe et par l'étude des langues savantes, notamment de l'Arabe, qu'il avait apprise pour entendre parfaitement Avicenne, et dans laquelle il se rendit fort habile. Son emploi lui dérobant trop de temps, il se dévoua entièrement à la médecine, et se retira en Prusse avec sa famille. Le chancelier Oxenstiern l'y ayant connu, l'emmena en Suède, et lui procura la chaire de

professeur en médecine dans l'université d'Upsal. Il y mourut en 1640, à 63 ans. Son application avait accéléré sa vieillesse, et il était déjà fort affaibli quand il se rendit en Suède. Son épitaphe porte qu'*il savait vintg-six langues ;* cela peut être, mais il ne les connaissait pas certainement comme sa langue maternelle. On a de lui un grand nombre d'ouvrages : 1° *Traité de l'usage et de l'abus de la médecine*, Francfort, 1610, in-8° ; 2° *Les quatre évangélistes, tirés d'un ancien manuscrit arabe*, Francfort, 1609, in-fol. ; 3° *Notes* sur l'Evangile de saint Matthieu, confronté sur les textes arabes, syriaque, égyptien, grec et latin, Breslau, 1612, in-fol. [On lui doit aussi une *Grammaire arabe*, très estimée.]

KIRSTENIUS (George), habile médecin et savant naturaliste, né à Stettin en 1613, fit long-temps et avec applaudissement des exercices publics sur la physique, la médecine, la botanique, l'anatomie, etc. On fait cas de ces *Exercitationes phytologicæ*, Stettin, 1651, in-4°. Il mourut en 1660, à 47 ans.

KLAUSWITZ (Benoît - Gotlieb), né à Leipsick en 1692, professeur de théologie à Hall, mourut en 1749. Il a donné : 1° plusieurs *Dissertations académiques ;* 2° des *Explications* de divers passages de la Bible ; 3° un *Traité* en allemand sur la raison et l'Ecriture sainte, et sur l'usage que nous devons faire de ces deux grandes lumières.

† KLÉBER (Jean-Baptiste), général français, naquit à Strasbourg en 1794. Il était fils d'un terrassier attaché à la maison du cardinal de Rohan. Son père le destina à l'état d'architecte. Il vint jeune à Paris, étudia sous d'habiles maîtres, et faisait des progrès rapides, lorsqu'un accident imprévu vint interrompre sa carrière. Il se trouvait un jour dans un café où quelques étourdis insultaient des étrangers, dont Kléber prit la défense. Ces étrangers étaient deux gentilshommes bavarois, qui, reconnaissants du service qu'il leur avait rendu, l'invitèrent à les suivre à Munich. Ils lui ouvrirent dans cette ville l'entrée de l'école militaire, où Kléber se distingua par son assiduité au travail. Le général Kaunitz, fils du premier ministre, le prit en amitié, et, frappé de sa belle taille et de son esprit, l'emmena avec lui à Vienne, où il lui donna une lieutenance dans son régiment. L'Autriche était alors en guerre avec la Porte ; Kléber fit sa première campagne en 1776, et mérita les éloges de ses chefs, mais voyant, après 7 ans de service, qu'il ne pouvait obtenir aucun avancement, il donna sa démission, revint en Alsace, et obtint par la protection de l'intendant Galaisière la place d'inspecteur des bâtiments publics à Béfort. Il reprit alors l'étude de l'architecture. Après six ans d'une vie paisible, la révolution ayant éclaté, il en embrassa les principes, et commença par se faire remarquer dans une émeute. Le régiment Royal-Louis, qui restait fidèle à la cour, s'étant opposé à certaines mesures ordonnées par les officiers municipaux, Kléber prit le parti des municipaux, repoussa les soldats, et présenta même un défi au colonel. En 1792, il entra comme simple grenadier dans un régiment de volontaires du Haut-Rhin. Il s'y fit bientôt re-

marquer, et le général Wimpfen, qui commandait à Brissac, lui accorda le grade d'adjudant-major dans un bataillon qui allait se réunir à l'armée de Custine à Mayence. Nommé adjudant général, il commanda et exécuta les sorties de Biberach et de Marienborn. Après la prise de Mayence, il vint à Paris : appelé devant le tribunal révolutionnaire comme témoin dans l'accusation intentée contre Custine, il eut le courage de déposer en sa faveur. Kléber, nommé général de brigade, fut envoyé dans la Vendée et rencontra à Torfou, l'armée royaliste forte de vingt mille hommes : il n'en avait que quatre mille et 6 pièces de canon. Après une vigoureuse résistance, il fit une habile retraite, et comprit qu'on ne pouvait vaincre les Vendéens qu'en imitant leur tactique. Il éprouva cependant un nouvel échec au-delà de la Loire ; on l'attribua aux généraux en sous ordre. Il s'ensuivit une altercation entre Kléber et le jeune Marceau, son rival de gloire ; le premier fut destitué, et le second le remplaça au commandement en chef. Marceau, quoique blessé par la brusque franchise de Kléber, aussitôt qu'il le vit disgracié, lui remit toute l'autorité, servit sous lui, et ne garda que le vain titre de général. Kléber fut victorieux au Mans, poussa de marche en marche les débris des Vendéens entre la Loire et la Vilaine, et dit alors : « C'est ici où je les voulais. » Les commissaires de la convention, qui suivaient toujours les armées, lui ordonnent de commencer l'attaque pendant la nuit : « Non, » dit Kléber, il est bon de voir » clair dans une affaire sérieu» se, et celle-ci doit se décider » au grand jour. » Il défit complétement les Vendéens près de Savenay. Il répondit alors sur sa tête de la tranquillité des provinces insurgées ; mais le comité de salut public ne voulut rien accorder, ni écouter aucun sentiment de clémence. Kléber fit son entrée à Nantes ; on lui donna une fête, et au moment où une couronne de laurier descendait sur son front, un des trois commissaires conventionnels s'écria « que ces lau» riers n'étaient pas dus aux gé» néraux, mais aux soldats ; » — « Nous avons tous vaincu, répon» dit Kléber avec fierté ; je prends » cette couronne pour la suspen» dre aux drapeaux de l'armée. » Les exécutions horribles qui avaient lieu après les batailles contre les prisonniers excitèrent son indignation, et il ne la dissimula pas. La convention l'exila, et on commença à le regarder comme *suspect* et ennemi de la liberté. Son caractère franc, et même brusque, lui faisait en outre des ennemis, et retardait son avancement ; mais on avait besoin d'un grand général, et Kléber en avait toutes les qualités : on le rappela donc, et il fut successivement employé à l'armée du Nord, et puis à celle de Sambre-et-Meuse, comme général de division. Il passa la Sambre en présence des armées alliées, et à la bataille de Fleurus, il commandait l'aile gauche opposée au prince d'Orange (qu'il arrêta au pont de Marchiennes), et contribua puissamment au succès de cette journée. S'étant ensuite porté sur Mons, avec trois divisions, il força le camp retranché du mont Panisel et le passage de la Roër, repoussa l'ennemi jusqu'à la rive droite du

Rhin, et après vingt-huit jours de tranchée ouverte et quarante-huit heures de bombardement, il entra victorieux dans Maëstricht. Dans le mois d'octobre 1795, il commanda l'aile gauche de l'armée de Jourdan, et dirigea le passage du Rhin devant Dusseldorf. Quand cette armée, s'avançant sur le Mein, fut tournée par le général Clairfait, Kléber dirigea sa retraite avec autant de sang-froid que d'habileté. Il seconda, en 1796, toutes les opérations de Jourdan, et contribua à ses succès. A la tête de l'aile gauche, il força le passage de la Sieg, et mit en déroute l'armée du prince de Wurtemberg, sur les hauteurs d'Altenkirchen. Atteint par l'armée de l'archiduc Charles, forte de 60 mille hommes, et n'en ayant que 20 mille, il prit une position avantageuse sur les hauteurs d'Ukrad, d'où l'ennemi ne put pas le déloger. Il battit ensuite le général Kray à Kaldieck, et le prince de Wartensleben à Friedberg. Il commanda l'armée par *interim* pendant quelques jours, et allait opérer sa communication avec l'armée de Rhin-et-Moselle, par Heilbronn, et s'emparer de Francfort, lorsqu'une intrigue l'éloigna de l'armée dont il méritait si bien le commandement en chef. Quoique les journaux eussent annoncé, en 1797, qu'il obtiendrait ce grade à l'armée de Sambre-et-Meuse, ce fut à Hoche qu'on le déféra. Kléber, mécontent du directoire, se retira à une maison de campagne qu'il avait achetée aux environs de Paris, où il s'occupait à rédiger des *mémoires* sur ses campagnes, lorsque Buonaparte l'engagea en 1798 à le suivre en Egypte. A peine arrivé, il se dirigea sur Alexandrie; à l'escalade des remparts, il reçut une blessure grave, et Buonaparte, qui se portait sur le Caire, lui laissa le commandement d'Alexandrie. Kléber l'accompagna l'hiver suivant en Syrie, à la tête de l'avant-garde, prit le fort d'El-Arisch, suivit sa route dans le désert, s'empara de Gaza, de la ville et des forts de Jaffa. Pendant le siége de Saint-Jean d'Acre, il fut détaché du camp, battit les Turcs dans la plaine, et les força à se retirer vers le Jourdain. Après la levée du siége, il commanda l'arrière-garde, et protégea la retraite de l'armée. Il se signala de nouveau en Egypte, au combat d'Aboukir, où les Turcs furent entièrement défaits. A son départ pour l'Europe, Buonaparte lui remit le commandement; Kléber se trouvait dans la position la plus difficile. Les fréquents combats, les marches forcées dans le désert, avaient affaibli notablement l'armée, qui se trouvait en outre dépourvue de munitions et d'argent, tandis que le grand visir s'avançait par la route de Damas avec 80 mille hommes et 60 pièces de canon, et que le fort d'El-Arisch était déjà tombé en son pouvoir. Ne pouvant ni obtenir de secours, ni conserver l'Egypte, Kléber continua avec les Ottomans les négociations entamées par Buonaparte; mais n'espérant d'elles aucun résultat sans l'entremise des Anglais, il choisit pour médiateur le commodore Smith. Le traité d'El-Arisch fut conclu : il portait que l'armée française serait embarquée et transportée en France avec les armes et bagages; l'Egypte devait être entièrement évacuée, et tous les Français prisonniers mis en liberté; mais à peine Kléber, fi-

dèle au traité, eut-il remis aux Turcs tous les forts de la haute Egypte, la ville de Damiette, comme il se disposait à évacuer le Caire, l'amiral Keith lui écrivit que son gouvernement lui défendait de permettre l'exécution d'aucun traité, à moins que l'armée française ne mît bas les armes, et ne se rendît prisonnière de guerre. Kléber indigné fit imprimer cette lettre pour lui servir de manifeste, et y ajouta ces mots : « Soldats, aux » armes ! vous répondrez à une » telle insulte par des victoires.» Depuis ce moment, Kléber vola de succès en succès. Ayant rapidement concentré son armée, il la développa dans les plaines de Coubé, rencontra l'avant-garde turque, retranchée devant le village de Matarié; il l'enleva. Il aperçut l'armée du grand visir en bataille, au moment qu'il s'approchoit de l'obélisque d'Héliopolis; elle était dix fois supérieure à la sienne; Kléber l'attaqua immédiatement, la repoussa, s'empara du camp d'El-Hauca, du fort de Belbeis, dispersa les Turcs dans le désert, se rendit maître, à Salahieh, de tous les bagages de l'ennemi et d'un butin considérable. Il reprit de vive force le Caire, où l'insurrection avait éclaté, ainsi qu'à Boulak. La révolution du 18 brumaire lui faisait espérer de prompts secours de la part du premier consul. En attendant, la victoire d'Héliopolis lui offrait la possession paisible de l'Egypte, au moins pour une année; l'armée elle-même montrait le désir de conserver cette conquête; tandis que les Egyptiens, étonnés de voir l'armée nombreuse du grand visir battue par une poignée de Français, crurent désormais que ces derniers resteraient leurs maîtres. Les contributions extraordinaires imposées à la ville du Caire, en punition de la révolte, mirent Kléber à portée de payer 11 millions d'arriéré, y compris la solde. Il forma une légion grecque, et un corps de Cophtes, qu'il fit instruire et habiller à la française. Il établit aussi un parc de 500 chameaux, et des ponts volants sur le Nil, pour faciliter le passage du fleuve aux troupes qui auraient à marcher de la côte aux frontières de la Syrie. Kléber s'occupa ensuite de la sûreté et de la prospérité de l'Egypte; il mit un terme aux dilapidations, établit un comité administratif. Respecté par les peuples conquis, aimé de ses subalternes, chéri de tous ses soldats, il exerçait un pouvoir souverain et nullement disputé. Il quitta le Caire le 3 juin 1800, pour faire une tournée en Égypte; le 14, il passa la revue de la légion grecque, dans l'île de Rhouda, et revint au Caire voir les embellissements qu'on faisait à son hôtel. Il se promenait sur la terrasse de son jardin, lorsqu'un jeune Turc, nommé Soleyman, fanatisé par un ennemi caché, lui porta quatre coups de poignard, dont il expira quelques moments après. On arrêta aisément l'assassin, qui n'opposa pas la moindre résistance, et qui semblait regarder ce meurtre atroce comme une action inspirée et applaudie par le Ciel. Il fut condamné par une commission militaire à périr au milieu des tourments. Quand la triste nouvelle de la mort tragique de Kléber parvint en France, des bruits circulèrent que Buonaparte n'y était pas étranger, et on désigna le général Menou comme l'instrument dont il s'é-

tait servi pour remplir ce projet odieux; mais depuis vingt-deux ans on n'a rien écrit qui soit contraire aux relations officielles sur la mort de Kléber, et après la chute de Napoléon on n'aurait pas manqué de les démentir, quand ce n'eût été que pour rendre hommage à la vérité et à la justice. Kléber était sans contredit un des plus grands hommes de guerre qu'ait produits la révolution. Une activité infatigable, un rare sang-froid, beaucoup d'enthousiasme pour la gloire de son pays, un coup d'œil juste, une connaissance profonde de la tactique de son art, voilà les qualités qui distinguaient Kléber comme général. Désintéressé, humain et très respecté, d'un seul regard il arrêtait les séditions, le brigandage et l'effusion du sang. Peu de chefs d'armée ont établi une discipline aussi exacte parmi les soldats; et peu d'hommes, pouvant disposer des richesses conquises, ont su mieux les mépriser. Sa franchise, une certaine fierté, et un caractère facile à s'emporter, rendaient souvent son abord pénible à ceux qui l'approchaient; mais ses actions et son équité lui gagnaient bientôt leur estime. Ses restes, rapportés à Marseille, furent déposés au château d'If. Louis XVIII ordonna, en 1818, qu'ils fussent recueillis et placés dans un monument qui lui fut élevé à Strasbourg. Un autre monument, qui ne fut pas terminé, lui avait été décerné sur la place des Victoires; c'est là que Garat prononça son éloge funèbre, qui fut imprimé avec celui du général Desaix, par le même auteur, à Paris, 1800, in-8°.

KLEIST (Edwald-Chrétien de), militaire et poète allemand, ami du célèbre Gessner, marcha sur les mêmes traces. Il a donné aux acteurs de ses *Idylles* les mêmes sentiments de vertu et de bienfaisance qui distinguent les bergers de Gessner, mais il ne s'est pas borné à des bergers : il a introduit dans l'églogue des jardiniers et des pêcheurs, à l'exemple de Sannazar, de Grotius et de Théocrite lui-même. Kleist mourut, en 1759, des blessures qu'il avait reçues à la bataille de Kunersdorf, où il commandait le régiment de Haussen, au service du roi de Prusse. [Ce soldat poète était d'une intrépidité rare. Au moment qu'il tomba criblé de blessures, il s'écria aux soldats? « Mes enfants, n'abandonnez pas votre roi ». Son principal ouvrage est le poëme du *Printemps* : il a donné d'autres *Poèmes*, des *Odes*, des *Fables*, etc.]

KLESCH (Christophe), fameux prédicant luthérien, né à Iglan, dans le comté de Scepus en Hongrie, et mort à Berlin en 1697, s'est fait connaître par un grand nombre d'ouvrages, dont les derniers sont remplis de visions et d'un fanatisme qui marque assez le dérangement de sa tête. En assurant que le pape est la bête à sept têtes de l'Apocalypse, il montre aussi que Louis XIV est la bête à deux cornes, comme roi de France et de Navarre. Il trouve dans le nom *Ludovicus* le nombre 676, dont il est parlé au verset 18 du chap, 13. Ce nombre y est effectivement selon la valeur des lettres romaines, et c'est tout ce qu'il y a de vrai dans le *Commentaire* de Klesch.

KLING. *Voyez* CLING.

KLINGSTET, peintre, natif de Riga en Livonie, mort à Paris en 1734, âgé de 77 ans. Il s'était des-

tiné à la profession des armes, sans négliger les talents qu'il avait pour la peinture, et qu'il eût bien fait d'exercer sur des sujets moins libres et moins offensants pour les mœurs. On ne peut point dire qu'il ait eu, dans un haut degré, la correction du dessin et le génie de l'invention; cependant on voit plusieurs morceaux de sa composition assez bien traités. Ses ouvrages sont, pour l'ordinaire, à l'encre de la Chine. Il a excellé dans la miniature: il donnait beaucoup de relief et de caractère à ses figures.

KLOPPENBURG (Jean). *V.* CLOPPENBURG.

† KLOPSTOCK (Frédéric-Gottlieb), célèbre poète allemand, naquit à Quedlinbourg, le 2 juillet 1724. Il traita avec un égal succès le poème épique, le genre lyrique et la tragédie. Après avoir fait d'excellentes études dans différentes universités d'Allemagne, il les termina à Leyde, où il fit ses cours de théologie. Ayant imaginé à cette époque de composer un poème épique, et de le versifier dans un mètre nouveau, il produisit les premiers chants de sa *Messiade*, qui furent insérés, en 1748, dans un journal de Zurich. Le succès qu'eut ce premier essai fut extraordinaire, et il le méritait à bien des égards. Ce poème parut en entier deux ans après, et ne fit qu'affermir la réputation de son auteur. Le choix du sujet, la beauté des images, un style toujours sublime et soutenu, des pensées neuves et profondes, le ton noble, majestueux, et une certaine onction qui règnent dans tout l'ouvrage, placèrent Klopstock au premier rang des poètes épiques de sa nation. Bodmer, Breitinger, Gessner, et autres hommes célèbres, avaient formé à Zurich une société littéraire qui attirait les regards de l'Europe savante. Ils s'empressèrent d'appeler parmi eux le jeune poète, qui sut profiter de leurs conseils et de leurs lumières. Il acquit en même temps un puissant protecteur dans le comte de Bernstorf, qui l'invita à se rendre auprès de lui à Copenhague. L'auteur de la *Messiade* y arriva en 1751, et fut parfaitement accueilli. Dans cette même année, en passant par Hambourg, il avait connu une femme spirituelle, qui, éprise d'avance du talent de Klopstock, lui offrit elle-même sa main, et l'épousa. Elle s'appelait Meta Muller. Il l'emmena avec lui dans la capitale du Danemarck, où Frédéric V, par les bons offices du comte de Bernstorf, lui accorda une riche pension. Quelque temps après, il en obtint une autre du margrave de Bade. Mais la satisfaction que lui causaient ces bienfaits, et l'estime dont il se rendait de jour en jour plus digne, fut troublée par deux pertes bien sensibles pour Klopstock, celle de sa femme (1758), et celle de son protecteur, qui mourut en 1771. Il passa alors à Hambourg, où il fixa sa demeure, et s'occupa entièrement de la composition de ses différents ouvrages. Ses poésies lyriques l'avaient déjà fait surnommer le *Pindare* de l'Allemagne. Il voulut essayer le genre tragique, et il n'y obtint pas moins de succès. Après une longue carrière, Klopstock mourut le 13 mars 1803. Séduit par les principes que les républicains français répandaient dans toute l'Europe, et par lesquels ils promettaient la régénération des peuples, Klopstock chanta dans

ses *Odes* cette *liberté* et cette *égalité* funestes dont il ne prévoyait pas les résultats. Cela lui mérita le titre de citoyen de la république française; mais, après la mort du meilleur des monarques, ses yeux s'ouvrirent, et dans ses nouvelles poésies, il se déchaîna contre la révolution, voua Marat à l'exécration des hommes. Il consacra une de ses plus belles Odes, *les deux Tombeaux*, aux mânes du duc de la Rochefoucauld et de Charlotte Corday. Les premiers personnages de Hambourg assistèrent à ses funérailles. Voici la liste de ses principales productions : 1° la *Messiade*, poème en 20 chants, Halle, 1769, 4 vol. in-8°; Altona, 1780; traduite en français, Aix-la-Chapelle, 1801, 3 vol. in-8°; 2° plusieurs *Poèmes* et *poésies lyriques*, Hambourg, 1798; 3° des *Tragédies*, parmi lesquelles on remarque la *Mort d'Adam*, traduite dans presque toutes les langues de l'Europe, et dont il existe deux traductions en français, celle de l'abbé Roman, avec un discours préliminaire, Paris, 1762, in-12; et celle de l'abbé de Saint-Etner, ibid., 1770, in-8°; les *Bardits*, c'est le titre de trois pièces, dont le héros est le célèbre *Arminius* ou *Hermann*, et qui sont d'un genre tout-à-fait nouveau; *Salomon*, *David*, etc. Les tragédies de Klopstock sont les plus régulières du théâtre allemand, et se distinguent par le style, par le plan, par des sentiments énergiques, et une extrême sensibilité. 4° *La république des lettres allemandes*, 1774; 5° *Traité sur l'orthographe allemande*, 1778; 6° *Fragments sur la langue et la poésie*, 1779; 7° des *Dialogues grammaticaux*, 1794. On peut considérer Klopstock comme le créateur de la langue poétique de son pays; et si Gessner, Kleist et autres écrivains célèbres avaient commencé à remplir cette entreprise difficile, c'est Klopstock qui l'a glorieusement achevée, et il a porté cette langue au point de perfection dont elle était susceptible. Il n'était cependant pas exempt de défauts. On en trouve surtout dans la *Messiade*, mais ils sont presque effacés par un grand nombre de beautés du premier ordre. La brillante réputation de ce poème ne s'est pas toujours soutenue; mais ses *poèmes lyriques* et quelques-unes de ses tragédies suffiraient pour éterniser en Allemagne le nom de leur illustre auteur.

† KLOTZ (Chrétien-Adolphe), littérateur allemand, né à Bischoff-Werda le 13 novembre 1738, d'un ministre protestant, auteur de trois *Dissertations* latines très estimées, sur Tyron, affranchi de Cicéron. Dans sa première enfance, Chrétien-Adolphe ne parut avoir qu'une intelligence fort bornée, ou plutôt on aurait dit qu'il n'en avait pas du tout; mais à l'âge de sept ans ses facultés se développèrent tout-à-coup, et il montra pour l'étude de grandes dispositions, que son père s'empressa de cultiver. Il apprit les premiers éléments des lettres à Meislen et à Gorlitz, et se rendit ensuite à Leipsick, où il ne suivit pas tous les cours publics, aimant mieux s'instruire lui-même dans les meilleurs livres. Son père, qui vivait dans l'aisance, lui fournissait le moyen de se livrer tranquillement à l'étude : il y fit de rapides progrès. Klotz quitta Leipsick et se rendit à Iéna, où il était avantageuse-

ment connu par de nombreux écrits qu'il avait publiés depuis l'âge de dix-neuf ans. Cédant aux instances de plusieurs littérateurs, il ouvrit une école, où il commença par expliquer Horace avec beaucoup de succès. Klotz était un excellent littérateur; il possédait plusieurs sciences et les langues savantes. Le roi d'Angleterre le nomma professeur de philosophie à l'université de Gottingue. Bientôt après le prince de Darmstadt et le général Quintus Icilius, au nom du roi de Prusse, lui offrirent en même temps, le premier, la chaire des langues orientales à l'université de Giessen; et le second, celle d'éloquence à l'université de Halle. Klotz préféra pour lors de rester à Gottingue, d'autant plus qu'on lui conféra le titre de professeur honoraire, et qu'on augmenta ses appointements. Mais, invité de nouveau par Frédéric II, il se rendit à l'université de Halle, pour y professer l'éloquence, et y reçut le titre de conseiller aulique. Il semblait que tous les souverains avaient pris à tâche de se disputer Klotz; le roi de Pologne, Stanislas-Auguste II, devant établir une académie pour la jeune noblesse, l'appela à Varsovie, en lui offrant une pension de douze cents thalers et le titre de conseiller. Frédéric, voulant conserver dans ses états un homme d'un tel mérite, augmenta les appointements de Klotz et le nomma son conseiller intime. Le roi de Pologne renchérit alors sur les honneurs et sur les appointements pour avoir Klotz; mais la reconnaissance retint ce savant à Halle, où il travaillait, en outre, à plusieurs ouvrages importants. Quoique un peu irascible et piquant dans ses écrits, Klotz était d'un caractère jovial et généreux. Tout-à-coup, et lorsqu'il eut atteint sa quarantième année, il devint triste et avare, sans qu'on pût en deviner d'abord la cause; mais on ne tarda guère à reconnaître, dans ce changement, les symptômes d'une maladie sérieuse qui menaçait ses jours. Klotz, dans son lit de douleur, sentant sa fin approcher, pria son ami Mangelsdorf de lui lire l'ouvrage de Mendelsshon sur l'immortalité de l'ame. Klotz interrompit la lecture, et commença à discuter avec son ami sur différents passages du livre de Mendelsshon, puis s'écria: « Ces discussions ne prouvent » rien; la religion nous donnera » de plus forts arguments. » Il fit appeler un ministre, dans les bras duquel il mourut, le 31 décembre 1771, à l'âge de quarante-trois ans. L'assiduité de Klotz au travail était extraordinaire, ainsi qu'on le voit par les nombreux ouvrages qu'il a publiés dans une aussi courte carrière, et dans l'espace de douze ans. Nous nous bornerons à indiquer les suivants. 1° *La Ruine de Zittau*, en vers latins, 1758; 2° une *Dissertation* pour la défense du caractère de Cicéron, contre Dion, Cassius et Plutarque; 3° une *Lettre* sur Homère, dans laquelle il suppose que nous n'avons du poète grec qu'une édition corrigée et mutilée par Cynethus de Chio. Cependant les preuves dont l'auteur appuie ses conjectures ne paraissent pas très convaincantes. 4° *Les Mœurs des érudits*; 5° *Le Génie du siècle*; 6° *les Ridicules littéraires*. Ces trois ouvrages satiriques, publiés de

1761 à 1762, suscitèrent à Klotz un grand nombre d'ennemis. 7° un *Discours* prononcé dans la société latine de Iéna, et où il défend la latinité de Juste-Lipse, 1761; 8° *Remarques sur les Caractères de Théophraste*, 1761. Cet ouvrage, critiqué par Fischer, excita entre ces deux auteurs des discussions d'autant plus vives, que Klotz, naturellement caustique, avait blessé l'amour-propre de Fischer par des articles satiriques insérés dans des journaux auxquels il travaillait. Il indisposa également contre lui et par le même motif le savant Burmann, non moins irascible que Klotz, et une discussion polémique s'établit entre eux, pendant laquelle Klotz publia son : 9° *Antiburmanus*, Iéna et Utrecht, 1761, et auquel Burmann riposta par son *Antiklotsius*; 10° *Dissertation* sur l'heureuse hardiesse d'Horace, 1762, réimprimée dans le *Classical Journal*, t. 13, Londres, 1817; 11° *Vindiciæ horatianæ*, contre le P. Hardouin, 1762; nouvelle édition, corrigée, augmentée, et sous le titre de *Lectiones venusinæ*, 1770; 12°, *Fragments de Tyrtée*, 1764, accompagnés d'un commentaire justement critiqué comme prolixe. Cet ouvrage a été réimprimé en 1767. 13°, *Opuscula varia argumenti*, contenant divers morceaux académiques, et entre autres des *Programmes* sur les défauts de Sénèque le tragique, sur le style d'Isocrate, sur le clinquant du Tasse, contre Boileau; sur l'interprétation des poètes anciens, sur le vrai caractère de l'histoire littéraire, sur le génie de Callimaque, etc.; 14°, un *Traité sur la Numismatique*, 3 petits volumes. Le premier est un supplément à la *Jurisprudentia numismatica* de Hommel. Le deuxième contient l'histoire des médailles obsidionales; le troisième, celle des médailles satiriques. 15°, *Miscellanea critica*, etc. Il fut, en outre, un des rédacteurs du journal périodique intitulé *Acta litteraria*, et des journaux de Iéna et de Léipsick. Klotz écrivait avec beaucoup de facilité; son style était correct et élégant; mais il se livrait un peu trop souvent à ce genre satirique qui dégrade parfois le plus beau talent, et lui fait des ennemis irréconciliables.

KLOTZIUS (Etienne), théologien luthérien, né à Lipstadt en 1606, gouverna, en qualité de surintendant-général, les Églises des duchés de Sleswick et de Holstein, et eut beaucoup de crédit auprès de Frédéric III, roi de Danemarck. Il mourut à Flensbourg en 1668. On a de lui plusieurs ouvrages de théologie et de métaphysique, peu connus, entre autres *Pneumatica, seu Theologia naturalis de Deo*, 1640, in-8°; *De doloribus animæ Christi in horto et in cruce*; *De sudore Christi*, 1730, in-4°.

† KLUIT (Adrien), historien et publiciste hollandais, naquit le 9 février 1735, à Dorchrect, y fit ses premières études, et passa ensuite à Utrecht, pour y étudier la médecine. Bientôt son goût pour l'histoire et la littérature donna à ses études une autre direction. En peu d'années, il devint profondément instruit dans la philologie hollandaise, dans l'histoire, la critique sacrée, la diplomatie, dans la langue grecque, même dans la poésie; et, dans sa première jeunesse, il publia des ouvrages en vers hollandais, qui eurent

beaucoup de vogue. Il avait eu pour maîtres deux des plus savants hommes de l'Europe, Weseling, et Saxius. A peine eut-il terminé ses études, qu'il fut nommé précepteur et recteur, d'abord à Rotterdam, et puis à La Haye, à Alckmaër, à Middelbourg, dans les écoles dites *Latines*. A Middelbourg, il obtint, outre les titres déjà cités, celui de lecteur d'éloquence et de langue grecques. Enfin, en 1776, il fut décoré d'un titre, objet de l'ambition de tous les savants hollandais, celui de professeur, considéré bien au-dessus de tous les autres titres littéraires. Il rangea dans un ordre exact les archives de Middelbourg, et y puisa de précieux documents pour ses ouvrages historiques. En 1779, il fut nommé professeur d'archéologie hollandaise et d'histoire diplomatique, à l'université de Leyde, où il se fixa définitivement. Il ouvrit ses leçons par un *Discours sur le droit qu'avaient eu les Hollandais d'abjurer la domination de Philippe II, leur légitime souverain et maître*. Dans ce discours, l'auteur aurait dû retrancher du moins le mot *légitime*, puisqu'il prenait la défense de la rébellion. Nous n'examinerons pas, de notre côté, *les droits* que pouvait avoir un souverain pour punir des sujets rebelles; mais, quoi qu'il en soit, le but de Philippe n'était que de combattre les fausses doctrines propagées dans la Hollande, et de maintenir les habitants dans la religion de leurs pères. Kluit publia, à des époques différentes, 1785, 1793 et 1794, trois écrits diamétralement opposés aux opinions qui régnaient alors sur *la liberté et l'indépendance* des peuples, et ces écrits lui firent perdre sa chaire en 1795. Le courageux écrivain souffrit patiemment sa disgrâce, et se borna à donner des leçons particulières jusqu'en 1802, qu'on lui rendit son titre de professeur. Quatre ans après, on créa pour lui une chaire de statistique du royaume de Hollande, soumis alors à Louis Buonaparte, frère de Napoléon. Kluit, généralement estimé, jouissait d'une vie douce et tranquille, lorsqu'un funeste accident vint terminer ses jours, et répandre le deuil sur toute la ville de Leyde. Un bateau chargé de poudre fut amarré au quai près de la maison de Kluit. Vers le soir du 12 janvier 1807, ce bateau fit une explosion terrible, renversa de fond en comble la maison de Kluit, sous les ruines de laquelle celui-ci fut enseveli avec sa femme. Les cadavres mutilés des deux époux ne purent être retirés que cinq jours après, et furent mis dans la même tombe. Kluit avait alors soixante-onze ans. Il laissa un fils unique, directeur de la poste aux lettres, à Leyde, et qui n'a pu retrouver que des fragments presque inutiles de la bibliothèque, des recueils et des manuscrits de son malheureux père, dont nous allons citer les principaux ouvrages : 1° *Vindicies articuli, ò γ, τὸ; in novo Testamento*, cinq parties; Utrecht, 1768, 1771; 2° *Traité sur les 77 semaines de Daniel*, avec le titre de *Vaticinium de Messia duce primarium*, Middelbourg, 1771, in-8°; *Historia critica comitatus Hollandiæ et Zelandiæ*, 1777, 1782, 2 vol. in-4°; 4° *Réfutation* de l'ouvrage de Bent, *sur les antiquités hollandaises*; 5° *Économie politique de la Hollande*, y

compris ses colonies ; 6° *Histoire de l'administration politique de la Hollande jusqu'en* 1795, Amsterdam, 1802, 1805, 5 vol. in-8°. Cet ouvrage est considéré comme le chef-d'œuvre de Kluit; 7° plusieurs *Discours* académiques, tels que : *pro imperatore Juliano apostata ; Pro Mythica ; De superstitiosissimo atque perniciosissimo in templis et urbibus sepeliendi ritu ; De eo quod nimium est in studio juris publici universalis, sive de damnis ex abusu juris publici universalis in omnem societatem redundantibus*, etc. ; 8° des *Opuscules*, des *Traités élémentaires*, des *Mémoires insérés dans les OEuvres de la société de philologie hollandaise, et dans d'autres recueils*, soit pour ses cours, soit relativement à l'histoire, la statistique de la Hollande, etc ; des *Thèses* et des *Dissertations* au nombre de seize, écrites en hollandais ; 9° *La souveraineté des États de Hollande, maintenue contre la moderne doctrine de la souveraineté du peuple*, 1785 ; 10° *Les droits de l'homme consacrés par la constitution hollandaise*, 1793; 11° *Coup d'œil sur la guerre avec l'Angleterre et sur les intérêts du peuple hollandais*, 1794. Ce furent ces trois écrits qui firent perdre à l'auteur la chaire dans laquelle il fut ensuite réintégré.

KNAET (Jean). *Voyez* SERVILIUS.

KNELLER (Godefroy), excellent peintre dans le portrait, naquit à Lubeck en 1648. Après s'être appliqué quelque temps aux tableaux d'histoire, il se livra tout entier au portrait, et passa en Angleterre, où il fut comblé de biens et d'honneur. Il y devint premier peintre de Charles II, fut créé chevalier par le roi Guillaume III, et enfin nommé baronnet. Il mourut à Londres vers 1717. Sa touche est ferme sans être dure. On a gravé d'après ce maître. [Kneller fit les portraits de presque tous les souverains de l'Europe, et vint à Paris pour faire celui de Louis XIV. — Son frère Zaccharie se distingua dans la peinture à *fresque* et par son talent à représenter les *monuments anciens*.]

KNORRIUS A RUSENROLH (Christian), savant allemand du XVIIe siècle, connu principalement par un ouvrage qu'on lui attribue, et qui a pour titre : *Kabbala denudata*. L'auteur a approfondi, et l'on peut dire épuisé la matière qu'il traite. Parmi les rêveries, les folies et les chimères qu'il discute, on trouve d'excellentes recherches sur la philosophie des Hébreux, et surtout des rabbins. Cet ouvrage est en 3 vol. in-4°. Les 2 premiers furent imprimés à Sultzbach en 1677, le 3e à Francfort en 1684 : ce dernier vol. est peu commun. Knorrius mourut en 1689, à 53 ans.

KNOT (Édouard), jésuite anglais, natif du Northumberland, auteur d'un livre *sur la hiérarchie*, censuré par le clergé de France et par la Sorbonne. Ce livre, intitulé : *Modestes et courtes discussions de quelques propositions du docteur Kellisson, par Nicolas Smith*, in-12, Anvers, 1631, est aujourd'hui parfaitement ignoré, ainsi que ses livres de controverse. Knot mourut en 1656.

KNOX (Jean), fameux ministre écossais, un des principaux boute-feux du calvinisme et du presbytérianisme en Écosse. Il naquit à Gissord, en 1505, et fut d'abord chapelain d'É-

douard VI. A la mort de ce prince, il fut chassé par les catholiques, et se retira à Genève, où il aida puissamment Calvin. De retour dans son pays, il seconda le comte de Murrai (*voy.* ce nom) dans ses attentats, ou plutôt l'y prépara. Le clergé catholique d'Écosse le cita deux fois devant son tribunal à Édimbourg. Ayant refusé d'y comparaître, il fut brûlé en effigie. C'était un moine apostat, accusé par plusieurs historiens d'un commerce infâme avec sa belle-mère, avec une multitude de dévotes abusées, et accusé même des plus abominables pratiques de la magie. Poussé par la fureur qu'inspire une concience bourrelée par les crimes et les remords, il communiqua sa frénésie aux peuples et aux nobles, qu'il entraînait à sa suite par ses prêches forcenés et ses calomnieux blasphèmes. Il renversa les églises et les monastères, chassa les prêtres et les évêques, pilla les biens consacrés à Dieu, et commit contre les catholiques et les choses les plus saintes les profanations et les cruautés les plus inouïes. Passant du mépris de la religion à celui du diadème, il fit abroger l'autorité de la reine régente et la transféra aux chefs du parti, qu'on décora du titre de conseillers, et principalement au barbare comte de Murrai, qui n'aspirait qu'à ravir le trône à la jeune Marie, sa sœur. Il mourut en 1572, à 57 ans. On a de lui des *Ouvrages de controverse* marqués au coin du plus atroce fanatisme, ainsi qu'une *Histoire de la réformation de l'Église d'Écosse*, Londres, 1644, in-fol. Ce monstre va jusqu'à appeler *joyeuse narration* la relation qu'il donne de l'assassinat du cardinal Béton (que les Écossais nomment Beatoun), archevêque de Saint-André, qui fut lâchement massacré par les satellites de la réforme. Un des pamphlets qu'il lança contre Marie, reine d'Angleterre, avait pour titre : *Le premier son de la trompette contre le monstrueux gouvernement des femmes.* Il ne se montra pas moins acharné contre la reine d'Écosse, et il contribua à sa mort. Tel est l'homme dont Bèze parle comme d'un apôtre. — Il ne faut pas le confondre avec *Vicesimus* Knox, auteur moderne, membre de l'université d'Oxford, dont on a *Essays moral and litterary*, où il y a des choses aussi impartiales que raisonnables sur le clergé catholique et l'influence de la religion sur la félicité publique.

KNUTZEN (Matthias), né à Oldensworth, dans le duché de Sleswick, s'avisa, après avoir fait ses études à Kœnigsberg en Prusse, de courir le monde, et de s'ériger en nouvel apôtre de l'athéisme. En 1674, il répandit dans divers endroits de l'Allemagne, et surtout à Iéna en Saxe et à Altdorf, une *Lettre* latine, et deux *Dialogues* allemands, qui contenaient les principes d'une nouvelle secte, qu'il voulait établir sous le nom de secte des *consciencieux* ; c'est-à-dire des gens qui ne feraient profession de suivre en toutes choses que les lois de la conscience et de la raison. Ce chef des *consciencieux* niait l'existence de Dieu, l'immortalité de l'ame, et par conséquent l'autorité de l'Ecriture sainte ; comme si ces vérités étant ôtées, il pouvait rester dans l'homme quelque conscience et quelque principe de vertu. Les histo-

riens ne nous apprennent pas quelle fut la fin de ce fanatique.

KNUTZEN (Martin), né à Kœnigsberg en 1713, y fut professeur en philosophie et bibliothécaire. Il mourut en 1751. On a de lui un grand nombre d'ouvrages. Les uns sont en allemand, et les autres en latin. Les principaux de ceux-ci sont : 1° *Systema causarum efficientium*; 2° *Elementa philosophiæ rationalis, methodo mathematica demonstrata* ; 3° *Theoremata de parabolis infinitis*, etc. Celui de ses livres allemands qui lui fait le plus d'honneur est une *Défense de la religion chrétienne*, in-4°.

KOBAD. *Voy.* KABADE.

† KOCH (Christophe-Guillaume de), publiciste et historien, naquit le 9 mai 1737, à Bouxwiller, en Alsace, et chef-lieu de Lichtenberg, seigneurie alors sous la domination du prince d'Hesse-Darmstadt. Le père de Christophe était employé dans la chambre des finances. Le jeune Koch fit ses premières études à l'école établie dans cette petite ville; école qui fut supprimée à la révolution française. A l'âge de treize ans, il se rendit à Strasbourg, et suivit les cours de droit dans l'université protestante de cette ville. Il se livra en même temps à l'étude de l'histoire et de la diplomatie, ou l'art de déchiffrer et de juger les chartes et les généalogies. Le célèbre Schepflin, son maître, associa Koch à ses travaux. Il paraîtra un peu extraordinaire que né protestant, il s'occupât de droit canonique; cependant il y fit tant de progrès, que deux ouvrages, qu'il publia sur cette matière, établirent sa réputation de profond canoniste. En 1762, il vint à Paris, et s'acquit l'amitié des hommes les plus marquants par leur savoir. Schepflin mourut en 1771, et légua à la ville de Strasbourg sa magnifique bibliothèque et son cabinet d'antiquités, mais à condition que Koch en serait le conservateur, ce qui lui fut accordé sans obstacle, ainsi que le titre de professeur. D'après les réglements de l'université, la chaire de Schepflin fut donnée au professeur le plus ancien ; mais tous les élèves du premier suivaient les leçons de Koch, qui devint ainsi chef de cette école diplomatique que Schepflin avait fondée, et qui forma tant d'illustres élèves et d'hommes d'état. Il refusa, en 1779, la chaire de droit public germanique à Gottingue, que le gouverneur hanovrien lui avait offerte avec de forte émoluments. Peu de mois après, l'empereur Joseph II le nomma chevalier de l'Empire ; à ce titre, il réunit bientôt celui de professeur de droit public à l'université de Strasbourg. L'estime dont il jouissait, et ses grands talents, le firent choisir, en 1789, par les professeurs d'Alsace, pour aller solliciter, auprès de Louis XVI et de l'assemblée constituante, le maintien de leurs droits civils et religieux, fondés sur des traités. Il en obtint le décret du 17 août 1790, ratifié et étendu le 1er décembre de la même année, portant en outre que les biens ecclésiastiques des protestants ne seraient pas compris dans ceux qu'avait mis à la disposition de la nation le décret du 1er novembre 1789. De retour à Strasbourg, il en vit partir, par un effet de la révolution, cette jeunesse studieuse qu'y avait attirée sa réputation. Lui-

même fut obligé d'interrompre sa carrière et de se livrer aux affaires publiques. Son département le nomma député à l'assemblée nationale, où il montra les plus sages principes, et combattit sans relâche les ennemis du trône et de l'autel. Cette même assemblée, ayant formé dans son sein un comité diplomatique, Koch en fut élu président, et, dans un rapport qu'il présenta en mars 1792, il s'opposa à la guerre contre l'Autriche; mais ses efforts furent vains. La guerre fut déclarée le 20 avril. Koch voulut parler encore contre cette mesure, mais sa voix fut couverte par les cris et les menaces des factieux. Ce fut avec un sentiment mêlé de pitié et d'horreur qu'il vit arriver la funeste journée du 10 août de la même année, dans laquelle Louis XVI, attaqué et captif dans son palais, croyant trouver un refuge dans l'assemblée, alla se livrer à ses persécuteurs. Koch exprima son indignation dans une lettre qu'il adressa à ses commettants, qu'il engageait à se déclarer contre les factieux, et à donner ainsi l'exemple aux autres provinces. Sa lettre fut connue : on l'arrêta, et il demeura onze mois en prison. La mort de Robespierre, qui périt sur l'échafaud le 24 juillet 1794, prévint la sienne et lui rendit la liberté. Devenu membre du directoire de son département, il y défendit les droits de ses concitoyens, et empêcha la vente des fabriques et des hospices. Revenu en 1795 à ses anciennes occupations, il professa de nouveau le droit public; mais au mois de mai 1802, il fut nommé au tribunat, et se vit forcé de quitter ses études favorites. Il contribua à l'organisation du culte protestant et de l'académie de ses coréligionnaires à Strasbourg. Le tribunat ayant été supprimé par Buonaparte, Koch ne voulut accepter aucune place, et se rendit, en 1808, dans cette ville, avec une pension de 3000 fr. que le gouvernement d'alors lui alloua sans qu'il l'eût sollicitée. En 1810, M. de Fontanes, grand-maître de l'université de France, le nomma recteur honoraire de l'université de Strasbourg. Il ne jouit que trois ans de ce titre, et mourut, le 25 octobre 1813, âgé de soixante-seize ans. Les professeurs de Strasbourg lui ont fait ériger un tombeau en marbre blanc, exécuté par M. Ohnmacht, dans l'église de Saint-Thomas, à côté de celui de Schepflin et d'Oberlin. Tout en rendant justice aux talents et aux estimables qualités de M. Koch, il nous paraît cependant aussi peu convenable de placer les restes d'un protestant dans un temple catholique, qu'il le serait de placer ceux d'un catholique dans un temple protestant; mais ce sont de ces abus si communs dans un siècle philosophique, où la *tolérance*, n'est à bien dire, qu'une indifférence pour toutes les religions. La *Vie* de Koch a été écrite par M. Schweighaeuser fils, professeur à Strasbourg; et une autre est à la tête de la nouvelle édition des *Traités de paix*, etc. Koch a laissé : 1° *Commentatio de collatione dignitatum et beneficiorum ecclesiasticorum in imperio romano germanico*, Strasbourg, 1761. C'est comme une introduction à la *pragmatique sanction*, que nous citerons après. 2° *Tables généalogiques des maisons souveraines de l'Europe*; Strasbourg,

1782, 1 vol. in-4°. 3° *Sanctio pragmatica Germanorum illustrata*, ibid. 1789. Cet ouvrage fut très bien accueilli par les catholiques allemands, et les prélats même en firent de grands éloges. 4° *Abrégé de l'histoire des traités de paix entre les puissances de l'Europe*, Bâle, 1796, 4 vol. in-8°. Il commence depuis la paix de Westphalie; M. Schœl l'a continué *jusqu'au traité de Paris en* 1815, 15 vol. in-8°. 5° *Table des traités entre la France et les puissances étrangères, depuis la paix de Westphalie jusqu'à nos jours, suivie d'un Recueil de traités et actes diplomatiques qui n'ont pas encore vu le jour*, Bâle, 1802, 2 vol. in-8°. 6° *Tableau des révolutions de l'Europe, depuis le bouleversement de l'empire romain, en Occident, jusqu'à nos jours*, 1807, 3 vol. in-8°; nouvelle édit., Paris, 1813-1814, 4 vol. in-8°, accompagnés de sept *cartes* géographiques, de *tables* généalogiques et chronologiques. Le quatrième volume n'est qu'un supplément aux trois volumes de la première édition. 7° *Tables généalogiques des maisons souveraines de l'est et du nord de l'Europe*, ouvrage posthume, publié par les soins de M. Schœll. Les livraisons qui ont paru contiennent la généalogie des rois de la Scandinavie, des souverains de la Russie, de la Pologne, de la Silésie, etc. 8° *Historia Zæringo-Badendis.* Quoique cet ouvrage porte le nom de Schepflin, ce professeur n'en écrivit que le premier volume, et tous les autres sont de Koch. 9° Plusieurs *Mémoires* sur des sociétés savantes, tels que la *Notice sur un Code de réglements ecclésiastiques.* Ce Code avait été écrit, en 787, par ordre de Rachion, évêque de Strasbourg, et il est relatif à l'*Histoire des fausses décrétales.* On trouve cette Notice dans les *Notices et extraits des manuscrits de la bibliothèque du roi.* 10° *Mémoire sur la société littéraire que Jacques Weinpheling avait fondée à Strasbourg vers la fin du* XVe *siècle.* Il est inséré dans les *Mémoires des sciences historiques et politiques de l'institut de France.* On a trouvé, parmi les manuscrits de Koch, des *Mémoires* sur sa vie, en allemand; et d'autres sur l'état et le régime des protestants, etc.

KODDE (Jean), Adrien et Giber van der.) *Voy.* CODDE.

KOEBERGER (Wenceslas), premier peintre et architecte des archiducs Albert et Isabelle, à Bruxelles, né à Anvers en 1560, étudia l'architecture et la peinture sous Martin de Vos, et alla perfectionner son goût en Italie, où il séjourna quelque temps. De retour dans sa patrie, Koeberger construisit plusieurs églises à Bruxelles, à Louvain, à Anvers et ailleurs; il dessécha les marais des environs de Dunkerque et de Bergues-Saint-Vinox, fit écouler dans la mer plusieurs eaux dormantes qui infectaient l'air du canton, bâtit des fontaines, et eut beaucoup de part à l'établissement et à la construction des monts-de-piété, dont il obtint la surintendance générale. Cet artiste, mort en 1630, à Bruxelles, était encore versé dans la connaissance des médailles. Il avait composé un ouvrage considérable sur la peinture, l'architecture, la sculpture, les images des dieux et les médailles impériales, dont on ignore le sort.

En 1621, il publia en flamand à Malines, une *Apologie des monts-de-piété*, in-4°. [On lui doit les tableaux suivants : *Le Martyre de saint Sébastien. Le Christ détaché de la croix. Le Christ présenté au peuple. Le Christ au tombeau*, etc.]

KOEGLER (Ignace), né à Landsberg en Bavière, en 1680, entra chez les jésuites en 1696, et se distingua particulièrement dans l'étude des mathématiques, qu'il enseigna avec beaucoup de réputation dans l'université d'Ingolstadt. Ayant désiré de se dévouer aux travaux des missions étrangères, il fut envoyé à la Chine en 1715, où il devint président du tribunal des mathématiques, et mandarin dans le tribunal des rites. Il jouit de la confiance et de la considération de l'empereur Yung-Ching, au point que, durant la grande persécution que ce prince exerça contre les chrétiens, le P. Koegler fut presque le seul qui pût calmer ses fureurs. Ses forces commençant à s'épuiser, il obtint pour associé dans ses fonctions de président de mathématiques, le P. Augustin Hallerstein, qui le remplaça après sa mort. Il mourut à Pékin en 1746, à l'âge de 66 ans. L'empereur lui fit faire des obsèques magnifiques. Ses *Observations astronomiques*, recueillies par le P. Hallerstein, et envoyées à Vienne, ont été imprimées dans cette ville avec celles du P. Hallerstein, par les soins du P. Hell, 1768, 2 vol. in-4°. [On cite du même auteur un ouvrage *Sur les Eclipses*, et un autre intitulé : *Noticiæ circa SS. Biblia Judeorum in Coïfung' in imperio sinensi* On le trouve dans les *Notitiæ publiorum*, etc., de Murr, Halle, 1805.]

KOEMPFER, ou COEMPFER (Engelbert), médecin et voyageur célèbre, né en 1651 à Lemgow, en Westphalie, d'un ministre, passa en Suède, après s'être adonné pendant quelques années à l'étude de la médecine, de la physique et de l'histoire naturelle. On le sollicita vivement de s'arrêter dans ce royaume; mais sa passion extrême pour les voyages lui fit préférer à tous les emplois qu'on lui offrit la place de secrétaire d'ambassade, à la suite de Fabrice, que la cour de Suède envoyait au roi de Perse. Il partit de Stockholm en 1683, s'arrêta 2 mois à Moscou, et passa 2 ans à Ispahan, capitale de la Perse. Fabrice voulut l'engager à revenir avec lui en Europe; mais son goût pour les voyages augmentant les connaissances qu'il acquérait, il se mit sur la flotte de la compagnie hollandaise des Indes orientales, en qualité de chirurgien en chef. Koempfer fut à portée de satisfaire sa curiosité ; il poussa ses courses jusqu'au royaume de Siam et au Japon. De retour en Europe en 1693, il se fit recevoir docteur de la faculté de Leyde, et revint dans sa patrie. La composition de divers ouvrages, la pratique de la médecine, et l'emploi particulier de médecin du comte de la Lippe, son souverain, l'occupèrent jusqu'à sa mort, arrivée en 1716. Parmi les ouvrages de cet observateur, on distingue : 1° *Amœnitates exoticæ*, 1712, in-4°, avec un grand nombre de figures. Cet ouvrage entre dans un détail curieux et satisfaisant sur l'histoire civile et naturelle de la Perse et des autres pays orientaux. 2° *Herbarium ultra-Gangeticum;*

3° *Histoire naturelle, ecclésiastique et civile de l'empire du Japon*, en allemand; traduite en anglais par Scheuchzer; et en français sur cette version, en 1729, en 2 vol. in-fol., avec quantité de figures, et en 3 vol. in-12, avec les cartes seulement. Cette histoire n'est qu'un amas de matériaux informes, sans suite et souvent sans ordre; l'auteur était bien éloigné de donner à ses Journaux et à ses Mémoires le titre imposant sous lequel on les a imprimés après sa mort; il les a remplis des préjugés de sa secte, et l'histoire sous sa plume prend souvent la forme d'une satire contre les catholiques. Il ne rougit pas de calomnier d'une manière atroce l'Eglise naissante du Japon, qui a reproduit avec le courage des martyrs toutes les vertus des premiers chrétiens. Le P. Charlevoix a mis au jour une infinité de ses erreurs, contradictions et assertions, qui ne peuvent être sans mauvaise foi : il prouve son ignorance dans l'histoire, comme la petitesse de ses vues en politique; 4° *Le Recueil* de tous ses autres *Voyages*, Londres, 1736, en 2 vol. in-fol., avec figures. On y trouve des descriptions plus exactes que toutes celles qui avaient paru avant lui de la cour et de l'empire de Perse, et de quelques autres contrées orientales.

KOENIG (George-Matthias), né à Altdorf en 1616, mort dans cette ville en 1699, fut professeur en poésie et en langues latine et grecque, et bibliothécaire de l'université de sa patrie. La plupart des savants ne le connaissent guère que par sa *Bibliotheca vetus et nova*, gros in-fol. publié en 1678. Cet ouvrage méritait d'être plus soigné. Ce qu'il y dit des auteurs est ou superficiel ou inexact, et a été relevé en grande partie par Jean Mollerus. Il publia en outre de nouvelles éditions du *Lexicon trilihgue* de Garth. Des notes sur l'*Historia Evangelica* de Juvenous, etc. On trouve la *Vie* et la liste des ouvrages de cet auteur dans *Apini vitœ professorum philosophia, academia altdorfina*. — Son père, George Koenig, natif d'Ambert, mort en 1654, à 64 ans, fut professeur de théologie à Altdorf, et a laissé un *Traité des cas de conscience*, in-4°, 1675, et d'autres livres théologiques. [Tels que des *Commentaires* sur diverses parties de l'Ecriture sainte; beaucoup de *Thèses* et de *Sermons*.]

KOENIG (Daniel), Suisse de nation, mort à Rotterdam en 1727, à 22 ans, des coups qu'il reçut à Franeker. La populace l'entendant parler français, le prit pour un espion de la France, et l'eût mis en pièces, si le sénat académique ne l'avait arraché à cette troupe mutinée; les blessures qu'il reçut le mirent au tombeau quelques mois après. On lui doit la *Traduction* latine des Tables que le docteur Artbuthnot mit au jour sur les monnaies des anciens, 1727, in-4°. Cet ouvrage ne fut publié qu'en 1756, in-4°, par Reitz, professeur à Utrecht, qui l'orna d'une préface curieuse et utile.

KOENIG (Samuel), fils du précédent, né en 1712, se fit connaître de bonne heure par ses talents pour les mathématiques. Il alla demeurer quelque temps au château de Cirey, avec la marquise du Châtelet, et lui

donna des leçons. Il obtint ensuite une chaire de philosophie et de droit naturel à Franeker, 1744. En 1747, on joignit à cette place celle de professeur de mathématiques. Il passa ensuite à La Haye pour être bibliothécaire du prince stathouder, et de la princesse d'Orange. L'académie de Berlin se l'associa, et le rejeta ensuite de son sein. On sait à quelle occasion Koënig disputa à Maupertuis sa découverte du *principe universel de la moindre action*. Il écrivit contre lui, et cita, en la réfutant, un fragment d'une lettre de Leibnitz, dans laquelle ce philosophe disait avoir remarqué que, dans les modifications du mouvement, l'action devient ordinairement un *maximum*, ou un *minimum*. Maupertuis fit sommer son adversaire par l'académie de Berlin, de produire l'original de cette lettre; l'original ne se trouvant plus, le philosophe suisse fut condamné par l'académie. Toute l'Europe a été instruite des suites de cette querelle. Koënig en appela au public, et son *Appel*, écrit avec cette chaleur de style que donne le ressentiment, mit plusieurs personnes de son côté : le récit qu'on lit de cette affaire dans la première *Vie* de Frédéric II lui est favorable. En général, quand un différend se décide par autorité, quand le manége des cours ou des académies intervient dans le jugement, les préjugés sont en faveur du condamné. « Rien, dit un auteur » moderne, ne nuit plus à une » cause quelconque dans l'o» pinion publique, que l'inter» vention de l'autorité et de la » force. Si de deux hommes qui » ont un différend, l'un est ap» puyé de la cour, et ne rougit » point d'employer les moyens » de violence, qui dans ces » foyers d'iniquité sont toujours » prêts, on peut être foncière» ment convaincu que son ad» versaire a pour lui la justice » et la raison. » On a de Koënig d'autres ouvrages. Il mourut en 1757, regardé comme un des plus grands mathématiciens de ce siècle.

KOENIG (Emmanuel), célèbre médecin, professeur de physique et de médecine à Bâle sa patrie, mourut en 1731, à 73 ans, après avoir publié plusieurs ouvrages sur son art, qui décèlent une vaste lecture. Le plus connu est son *Regnum minerale, generale et speciale*, Bâle, 1703, in-4°, qui fut suivi du *Regnum vegetabile*, Bâle, 1708, in-4°; et du *Regnum animale*, 1703, in-4°.

KOERTHEN (Jeanne), femme de Henri Bloïck, née à Amsterdam en 1650, morte en 1715, réussissait à jeter en cire des statues et des fruits, à graver sur le verre, à peindre en détrempe; mais elle excellait principalement dans la découpure. Tout ce que le graveur exprime avec le burin, elle le rendait avec ses ciseaux. Elle exécutait des paysages, des marines, des animaux, des fleurs et des portraits d'une ressemblance parfaite. Ses ouvrages sont d'un goût de dessin très correct; on ne peut mieux les comparer qu'à la manière de graver de Mellan. En les collant sur du papier noir, le vide de la coupe représentait les traits comme du burin ou de la plume. C'est peut-être là l'origine de ces portraits grossièrement découpés, dont la folie a succédé parmi nous à celle des Pantins.

† KOFFLER (Jean), missionnaire en Cochinchine, où il demeura 14 ans, parvint à être médecin du roi; emploi qu'il exerça pendant sept ans. Ayant quitté ce pays en 1755 pour revenir en Europe, il fut arrêté en Portugal. Il profita du loisir de sa détention pour rédiger des mémoires sur son voyage. Il résulta de son travail une *Description* succinte de la Cochinchine. Le père Eckart la divisa en chapitres et la publia avec des notes. M. de Murr la fit réimprimer en 1805 sous ce titre : *Joannis Koffler historica Cochinchinæ descriptio, in epitome redacta ab Ans. Eckart, edente Chr. de Murr*, 126 pages in-8°. Koffler ayant recouvré sa liberté, fut envoyé en mission en Transylvanie, et y passa le reste de ses jours. Il mourut en 1780. On trouve dans l'introduction de son ouvrage quelques particularités qui lui sont personnelles. Il y donne aussi des détails sur le collége Clémentin à Prague, tenu alors par les jésuites.

KOLBE, célèbre voyageur, a publié une très bonne *Description du Cap de Bonne-Espérance*, Amsterdam, 1741, 3 vol. in-8°, très préférable à celle de M. Le Vaillant, et même à celle de Sparman. (*Voy.* le Journal hist. et litt., 1790, pag. 452.) L'ouvrage de Kolbe fut d'abord publié à Nuremberg en 1719. Il y trace l'histoire de la découverte du pays, et de l'établissement des Hollandais; il y donne une description des mœurs, usages, origine, langage et caractère des Hottentots. Il ne faut pas le confondre avec le père KOLBE, jésuite, dont on a une bonne histoire abrégée des papes, intitulée : *Series romanorum pontificum*.

† KOMARZEUWSKY (Jean-Baptiste), écrivain et général polonais, naquit à Warsovie en 1748, et reçut sa première éducation chez les jésuites. Il suivit la carrière des armes et obtint la bienveillance du roi Stanislas Poniatowski, qui le nomma général en 1780. Il accompagna ce monarque à Kancef lors du voyage de Catherine II dans la Tauride, en 1787. Sincèrement attaché à son souverain, il partagea tous ses malheurs, et il se prononça ouvertement contre la Russie, lors du premier démembrement de la Pologne en 1772; il professa les mêmes principes lorsqu'on opéra un second partage de ce royaume entre les trois monarques de Russie, d'Autriche et de Prusse. Dès l'année précédente, les troupes russes avaient envahi les états de Stanislas. Après l'abdication forcée de ce monarque, Komarzeuwski se livra à la culture des sciences et des lettres. Il était très versé dans la géométrie et la géographie, avait été membre de la société littéraire de Warsovie, et de l'académie royale de Londres. En 1806, il vint à Paris, se lia avec les principaux savants, et se fit aimer par ses talents et par l'égalité de son caractère. Il mourut dans cette ville en 1809. On a de lui une des meilleures *cartes géographiques de la Pologne*. Elle a été publiée en 1796. Le *Graphomètre souterrain*, qu'il donna vers la même époque, accompagné de cartes et de gravures, est très utile pour tous ceux qui veulent faire exploiter des mines. *Coup d'œil sur la révolution de la Pologne*, Paris, 1806, in-8°; ouvrage assez bien écrit, mais qui n'est qu'un pa-

négyrique du roi Poniatowski. Il eut un succès assez éphémère, auquel eurent part plusieurs raisons politiques. Presque en même temps parut l'ouvrage posthume de Rulhière sur le même sujet, et on oublia aussitôt celui du comte Komarzeuwsky.

KORNMANN (Henri), jurisconsulte allemand, publia divers livres au commencement du XVII siècle. 1° *Templum naturæ, seu de miraculis quatuor elementorum*, Darmstadt, 1611, in-8°; 2° *De miraculis virorum*, Kircheim, 1614, in-8°; 3° *De miraculis mortuorum*, 1610, in-8°. Ces trois ouvrages, surtout les 2 derniers, sont curieux et difficiles à trouver. 4° *De virginitatis jure*, 1617, in-8°; 5° *Linea amoris*, 1710, in-8°. Quoique ce livre et le précédent soient superficiels, il y a des choses qui supposent des recherches.

KORTHOLT (Christian), fameux théologien protestant, né en 1633 à Burg, dans l'île de Femeren, professeur de grec à Rostock en 1662, devint vice-chancelier perpétuel et professeur de théologie dans l'université nouvellement fondée à Kiel. Il mourut en 1694, à 61 ans, avec la réputation d'un homme érudit. On a de lui, 1° *Tractatus de calumniis paganorum in veteres christianos*, Kiel, 1698, in-4° : ouvrage curieux et intéressant pour ceux qui aiment la religion; 2° *Tractatus de origine et natura christianismi ex mente gentilium*, Kiel: 1672, in-4°, livre non moins curieux que le précédent; 3° *Tractatus de persecutionibus Ecclesiæ primitivæ, veterumque martyrum cruciatibus*, Kiel, 1689, in-4°; 4° *Tractatus de religione ethnica, mahummedana et judaica*, in-4°, Kiel, 1665; 5° *De Christo crucifixo, Judæis scandalo, gentilibus stultitia*, Kiel, 1678, in 4°; 6° *De tribus impostoribus magnis liber, Edoardo Herbert, Thomæ Hobbes et Benedicto Spinosæ oppositus*, dont la meilleure édition est de 1701, in-4°, par les soins de Sébastien, Kortholt, son fils. L'auteur de ces savants ouvrages se déshonora par des *Traités* de controverse, dont les titres annoncent le fanatisme et la fureur. *Le papisme plus noir que le charbon ; Le Béelzébut romain ; Le pape schismatique*, etc. [On trouve la *Vie* de ce théologien, écrite par Joachim Lindemann, son gendre, dans le livre de Pippiny, intitulé : *Sacer decadum septenarius*, Leipsick, 1705, in-8°.] — Christian KORTHOLT, son petit-fils, travailla au *Journal de Leipsick* jusqu'en 1736, et mourut à la fleur de son âge en 1751, professeur de théologie à Gottingen. On lui doit, 1° une *Edition* des Lettres latines de Leibnitz, en 4 vol., des *Lettres française* du même, en un seul vol., et un *Recueil* de diverses pièces philosophiques, mathématiques et historiques de ce philosophe; 2° *De Ecclesiis suburbicariis;* 3° *De entusiasmo Muhammedis;* 4° de savantes *Dissertations;* 5° des *Sermons*, etc.

KOSROU et KOUROM. *Voyez* GEHAN-GUIR.

KOTTER (Christophe), corroyeur de Sprotau en Silésie, devint fameux dans le parti protestant par les visions qu'il disait avoir. Comenius ayant fait connaissance avec lui, se rendit promulgateur de ses prophéties. Comme elles annonçaient de grands malheurs à la maison d'Autriche, et de grands avantages à ses ennemis, on le mit au pilori à Breslau, en 1627, et

on le bannit ensuite des états de l'empereur. Cette légère punition ne le corrigea pas. Il passa dans la Lusace, et y prophétisa jusqu'à sa mort, arrivée en 1647, à 62 ans. Comenius publia les délires de ce visionnaire, et ceux de Drabitius et de Christine Poniatovia, sous le titre de *Lux in tenebris*, Amsterdam, 1665. L'édition de 1657 est beaucoup moins ample.

†KOTZEBUE (Auguste-Frédéric-Ferdinand), auteur dramatique allemand, naquit à Weimar, le 3 mai 1761. Son père était conseiller de légation dans cette ville, et lui fit donner une éducation soignée. Il étudia d'abord au gymnase de Weimar, puis aux écoles de Duisbourg et à l'université d'Iéna. Kotzebue avait terminé avec succès son cours de droit, et paraissait vouloir se livrer entièrement au barreau; mais il était né poète, et à l'âge de six ans, il avait fait des vers qui, s'ils n'étaient pas excellents, montraient en lui une vocation toute poétique. A dix-sept ans, il débuta par une petite pièce pour un théâtre de société : elle fut très applaudie. Mais Kotzebue n'ayant pas de fortune, avait besoin d'un protecteur. Il le trouva dans la personne du comte de Goertz, ami de son père, et ministre de Prusse à Saint-Pétersbourg. Le comte l'appela dans cette ville, où il lui avait obtenu la place de secrétaire de M. Bauer, général du génie. Kotzebue servit avec zèle et affection le comte qui, en mourant, recommanda son secrétaire à l'impératrice. Kotzebue avait déjà écrit pour le théâtre de cette princesse plusieurs pièces qui eurent un succès prodigieux, telles que *Misanthropie et Repentir*, *Les Deux Frères*, *etc*. Ces succès lui avaient préparé un bon accueil à la cour; Catherine II l'éleva au poste de conseiller titulaire, et lui donna ensuite un emploi administratif à Revel. En 1783, il fut nommé assesseur au premier tribunal, et deux ans après il devint président du gouvernement, avec le grade de lieutenant-colonel. C'est alors qu'il mit devant son nom la particule *Von*, signe de noblesse en Allemagne, mais il n'était pas noble d'extraction. Il occupa la place de président pendant dix ans, jusqu'à l'époque de sa démission. Pendant ce temps, s'étant marié, il se retira avec sa femme dans une petite propriété qu'il possédait à quarante-huit werstes de Narva, et que son épouse lui avait apportée en dot. On attribua sa disgrâce à quelques pamphlets trop analogues aux maximes qui régnaient en France, déchirée depuis cinq ans par les troubles révolutionnaires. Cependant ce même Kotzebue avait publié, en 1792, un livre en faveur de la noblesse; mais ce ne fut pas la première fois qu'il changea d'opinion d'après ses intérêts ou ses caprices. Il se livrait, dans sa retraite, à ses compositions dramatiques, lorsqu'il fut nommé, dans la même année 1795, directeur du théâtre de Vienne. Il partit pour cette capitale, mais quelques discussions s'étant élevées entre lui et d'autres auteurs, que les comédiens protégeaient, il se démit de cette place, et se rendit à Weimar, sa patrie. Il y demeurait depuis près de trois ans, lorsque, cédant aux instances réitérées de sa femme, il retourna en 1800 à Pétersbourg, où il avait laissé ses deux fils dans le corps

des cadets russes; mais, arrivé aux frontières de l'empire, il fut arrêté par ordre de Paul Ier, qu'il n'avait pas, dit-on, ménagé dans ses pamphlets politiques. D'après ce qu'il raconte dans sa relation, qui a pour titre, *L'Année la plus remarquable de ma vie*, et qui a toute l'apparence d'un roman, il eut à essuyer mille mauvais traitements de la part de ses gardes, qui d'abord le conduisirent à Mittaw, puis en Sibérie, d'où il s'évada. Après avoir long-temps erré en Livonie, il retomba au pouvoir de ses persécuteurs, fut amené à Tobolsk, et enfin à Kurgau, lieu qui devait lui servir d'exil; tout cela est assaisonné d'un grand nombre d'aventures pathétiques. Un de ceux qui dévoilèrent ce qu'il y avait de faux dans ce récit, ce fut M. Masson, que Kotzebue avait brusquement traité dans son *Année remarquable*, à l'occasion d'un ouvrage dudit M. Masson, intitulé *Mémoires secrets de la Russie*. Il avait, à son tour, attaqué son adversaire d'une manière victorieuse, auquel celui-ci répliqua ensuite (en 1802), par sa brochure intitulée *Réponse courte et modérée, etc.* Kotzebue, en continuant sa relation, ajoute que, lorsque le temps de son exil fut terminé, il se présenta devant l'empereur Paul Ier, qui lui fit le plus honorable accueil, et.... le croira-t-on? lui fit des excuses de ses *mauvais procédés* envers lui. Mais ce qu'il y a de plus certain, c'est que l'empereur, connaissant les talents de Kotzebue pour les pamphlets, le chargea d'en faire dans un esprit tout-à-fait opposé à celui qui lui avait attiré son exil en Sibérie. C'était à peu près comme une amende *honorable*, ou une *palinodie* qui ne nuisait point aux intérêts de l'auteur. Paul Ier le récompensa, en lui donnant la direction du théâtre de la cour; mais au bout de quelques mois, Kotzebue demanda sa démission. L'empereur ne la lui accorda pas; il avait encore besoin de sa plume caustique. Enfin Paul Ier mourut en 1801, et Kotzebue obtint, dans le mois d'avril, la permission de revoir sa ville natale. Il paraît que depuis cette époque il travailla successivement à plusieurs journaux, tels que l'*Abeille* et la *Feuille populaire*, etc., dans lesquelles il excitait son pays à secouer le joug de Buonaparte. Ce but était sans doute honorable; mais il ne parlait pas dans ces journaux avec équité des littérateurs les plus distingués de l'Allemagne, dont le mérite excitait sa jalousie. Ses critiques virulentes donnèrent lieu à quelques différents entre Goethe, les frères Schlegel et Kotzebue et dans lesquels celui-ci n'eut pas pour lui l'approbation du public. Dégoûté de sa patrie et de ses compatriotes, il vint à Paris, où le succès qu'avaient obtenu deux de ses comédies (*Misanthropie*, et *Les deux Frères*) lui avait préparé la réception la plus bienveillante. Chaque littérateur surtout s'empressait de fêter le dramatiste allemand, dont la conversation était d'ailleurs très spirituelle. Il se montra néanmoins peu reconnaissant des politesses sans nombre qu'il reçut des Français; et dans son ouvrage intitulé *Mes Souvenirs de Paris*, il ne se borne pas à rapporter des jugements faux, des anectotes controuvées, mais il insulte, il calomnie ceux-là mêmes qui l'avaient reçu dans leurs maisons avec générosité et con-

fiance. Dans ses *Souvenirs de Rome et de Naples*, il ne ménage pas plus les Italiens; et plusieurs de ses compatriotes allemands ne furent pas mieux traités par sa verve satirique. Les deux ouvrages indiqués ci-dessus ont été traduits en français, et on y remarque des principes du républicanisme le plus exalté : sa versatilité ordinaire, ou son propre bien-être, lui fit, peu de temps après, changer encore de langage. Par un effet de cette même versatilité, il changeait de lieu le plus souvent qu'il lui était possible. Se trouvant à Berlin, il rédigea, de concert avec M. Merkel, un journal dont le titre était le *Sincère*. Il y combattait, avec force et beaucoup d'esprit, la politique de Buonaparte. Ce journal commença à paraître en septembre 1803 : et voici cependant comment il s'exprimait, en 1804, dans son livre qui a pour titre *Voyage de Paris à Berlin*.... : « Le système de po» litique, dit l'auteur, qui rend » un peuple heureux et glorieux, » est toujours *juste et légitime*... » La postérité ne jugera que par » les résultats l'*homme héroïque* » qui, comme Jupiter, fait trem» bler la terre en fronçant le sour» cil. Peu importe qu'il ne se fasse » pas de scrupule de sacrifier les » hommes, qu'il ne les regarde » que comme des instruments » qui lui servent à arriver au » but qu'il se propose, s'il rend » heureux tous ceux qu'il ne » sacrifie pas!.... » On sait que Napoléon, en 1804, s'était fait déclarer empereur. Du reste, la politique dont Kotzebue se plaît à faire l'éloge serait moins celle d'un *homme héroïque* que celle d'un brigand ou d'un démon. Peu avant cette époque, Kotzebue reçut un affront public, auquel il parut très sensible. S'étant brouillé avec son corédacteur Merkel, celui-ci se déchaîna contre lui dans son journal, et dévoila des faits que Kotzebue aurait voulu tenir cachés à tout le monde. Kotzebue, mécontent à la fois de la France, de l'Italie et de l'Allemagne, partit de nouveau pour la Russie, où il partagea son temps entre ses travaux littéraires et ses occupations politiques. On le crut auteur de plusieurs proclamations et autres pièces qui émanèrent alors du cabinet de Saint-Pétersbourg, et dans lesquelles on remarqua un contraste frappant dans le même écrivain, c'est-à-dire entre ses opinions de 1804, et celles qu'il professait en 1812. Kotzebue s'était concilié la bienveillance d'Alexandre, et suivit cet empereur dans la guerre de 1813, en qualité d'historiographe de l'armée. Après cette campagne, le czar le nomma consul général de Russie à Kœnisberg. Appelé, en 1816, à Saint-Pétersbourg, il obtint une place importante au département des affaires étrangères. Le même ennui le suivant partout, au bout d'un an il sollicita de l'empereur la permission de retourner en Allemagne. Sa demande lui fut accordée, et le czar le nomma son correspondant littéraire, avec un traitement de 15,000 roubles. Il le chargea en même temps de lui rendre compte de l'esprit public de ce pays. Deux prédécesseurs immédiats d'Alexandre avaient eu de semblables correspondants. Grimm le fut de Catherine II, et La Harpe de Paul Ier. Moins heureux que ses devanciers, Kotzebue dut à cette correspondance

sa mort tragique. On sait combien est répandue dans l'Allemagne la secte des *Carbonari*, ou des *Illuminés*. Kotzebue, dans ses lettres à l'empereur Alexandre, la peignait avec les couleurs les plus vives, montrait comme éminemment dangereux les principes qu'elle professait, et ne cachait pas qu'elle visait sourdement à la destruction des trônes, au bouleversement de l'Europe, et même du monde entier. Comme les étudiants de l'université de l'Allemagne sont les plus attachés à la secte des Illuminés, c'étaient eux principalement que Kotzebue combattait. Ceux de leurs partisans qui se disent le mieux instruits prétendirent qu'il y avait de l'exagération dans ces attaques. Quoi qu'il en soit, le résultat n'en fut pas moins terrible pour leur antagoniste. On ignore par quel hasard plusieurs lettres de la correspondance de Kotzebue furent rendues publiques : elles tombèrent entre les mains des étudiants. Un de ceux-ci, nommé Sand, quitte son université, se rend à Manheim, puis à la maison de Kotzebue, et demande à lui parler; il est introduit dans son cabinet, et, sans prononcer un seul mot, le frappe de trois coups de poignard, et Kotzebue expire au moment même. C'était le 23 mars 1819; il était âgé de cinquante-huit ans. On ne saurait exactement définir le caractère de Kotzebue; mais il est certain que dans plusieurs occasions on lui reprocha justement d'être envieux, versatile et avide. Lors de la révolution française, et jusqu'en 1795, il se montra *libéral*, et même républicain décidé. Il prit même à tâche de décréditer les Français, et surtout les émigrés de cette nation. Il le fit notamment paraître dans deux comédies que nous citerons ci-après. En 1798, lors de son passage par Hambourg et Bremen, elles lui valurent une sévère correction de la part des émigrés. Au retour de son exil de Sibérie, il crut devoir changer d'avis. Cependant, au moment que ses pièces théâtrales respiraient l'indépendance et le philosophisme, il manifestait une opinion toute contraire dans ses écrits politiques. Aux gages des princes, et nouvel Arétin (à l'impiété près), il écrivait sous leur dictée tout le contraire de ce qu'il avait écrit et pensé autrefois. On doit néanmoins lui savoir bon gré de la guerre qu'il déclara à Buonaparte: dès qu'il le vit devenir premier consul, il fut un des premiers qui devina ses projets ambitieux. Toute fois il eut grand tort de faire l'éloge de sa politique, dans le passage déjà cité de son *Voyage de Berlin à Paris;* mais alors il n'écrivait pas encore pour le cabinet de Saint-Pétersbourg. Il a eu tort aussi d'avoir mis dans ses écrits ce fiel satirique qui lui suscita beaucoup d'ennemis, et qui le fit passer pour libelliste. Il serait cependant injuste de refuser à Kotzebue du talent, un style vif, animé et plein de coloris. Ses connaissances étaient très variées, et il s'exerça presque dans tous les genres, excepté l'épique. Nous ne pouvons pas faire le même éloge de son jugement ni de son bon goût, qu'on pouvait appeler *anti-classique*. Il disait lui-même qu'il n'avait jamais pu voir dans la *Vénus de Médicis* « qu'une jolie servante surprise en grand déshabillé, par le jeune maître de la maison, dont elle ne se presse

» pas trop de fuir les regards...» C'est à peu près le jugement qu'aurait porté sur cette statue un brasseur de Weimar. Le groupe de *Laocoon* ne lui représentait que les convulsions repoussantes d'un scélérat que le bourreau fait expirer sur la roue.... » Quelqu'un lui ayant demandé ce qu'il avait trouvé de bon à Paris, il répondit par une basse platitude que nous dédaignons de rapporter. Malheureusement ce faux jugement et ce mauvais goût règnent dans toutes ses pièces de théâtre, quoiqu'il faille convenir qu'on y trouve beaucoup d'imagination, une parfaite connaissance du théâtre, des scènes comiques et intéressantes, un dialogue facile, plein de verve et de saillies piquantes; mais Kotzebue connaissait mieux les dehors de l'homme que son cœur et ses passions. On cite sous le nom de Kotzebue près de trois cents tragédies, comédies, drames, opéras, farces, tant en vers qu'en prose. Mais on sait qu'il en a acheté la plus grande partie, à bas prix, de plusieurs étudiants, et qu'après les avoir retouchées, il les a vendues à un prix très-haut aux différents théâtres de l'Allemagne. Il en a imité quelques-unes d'auteurs espagnols, italiens et français. *L'homme de quarante ans* est une imitation de la *Pupille* de *Fagan*. La *Petite Ville d'Allemagne* est tirée de la *Petite Ville* de Picard. D'autres pièces telles que la *Fausse Honte, la Veuve et le Cheval*, sont de véritables satires, qui lui attirèrent à Hambourg et Bremen les désagréments dont nous avons parlé. Ses tragédies les plus accréditées sont : *Gustave-Vasa; Les Hussites; Octavie; La Prêtresse du soleil* (imitée d'un opera italien, la *Vergine del sole*); *Les Espagnols au Pérou; Hugo-Grotius*, etc. On distingue parmi ses drames, *Les deux Frères;* et *Misanthropie et Repentir*, etc. Après avoir inondé de ses productions dramatiques tous les théâtres d'Allemagne, il écrivit des romans, dont le plus prôné a pour titre *Les malheurs de la famille d'Orthemberg*. Il ne lui manquait que d'être historien, et il publia l'*Histoire de l'ancienne Prusse*, pour la rédaction de laquelle il consulta les archives de l'ordre teutonique. Elle arrive jusqu'en 1466, à la paix de Thorn. Son *Histoire de l'empire d'Allemagne* est inférieure à la première; mais ni l'une ni l'autre n'ont eu beaucoup de succès. Kotzebue a eu quatorze enfants. — L'un d'eux était, du vivant de son père, lieutenant de vaisseau au service de la Russie. Il eut, en 1814, le commandement du brick *Le Rurick;* et, dans le mois d'août, il partit du port de Copenhague pour aller faire un voyage autour du monde. Il devait doubler le cap Horn, et se frayer un passage au pôle arctique, par le Kamtschatka. MM. Vormfield, danois, et Clémisseau, français, l'accompagnèrent en qualité de savants. Ces navigateurs découvrirent un grand nombre d'îles, la plupart inhabitées, qu'ils nommèrent *Ramauzon, Spiridon, Kutuson*, etc. Après seize mois, ils reparurent sur les côtes de Kamtschatka, le 19 janvier 1816, et publièrent une *Relation* de leur voyage, qui fut lue avec beaucoup d'intérêt. Le jeune Kotzebue obtint ensuite de l'empereur Alexandre un congé pour aller voir le toit paternel; mais

à peine était-il entré en Allemagne qu'il apprit la mort tragique de son père.

KOUC (Pierre). *Voyez* Coech.

KOULI-KAN (Thamas), roi de Perse, appelé aussi *Nadir-Schah*, naquit en 1688 à Calot, dans la province du Khorasan, une des plus orientales de la Perse, et sujette aux incursions des Tartares Usbecs contre lesquels il eut à combattre dès l'âge de 15 ans pour défendre ses propriétés. Le père de Nadir était gouverneur de la forteresse de Calot : cette dignité depuis longtemps était héréditaire dans sa famille, et devait par conséquent revenir à son fils, qu'il laissa mineur à sa mort; mais l'oncle de celui-ci s'empara du gouvernement, sous prétexte d'en prendre soin jusqu'à la majorité de son neveu. Nadir, indigné d'une telle conduite, s'expatria. Après divers exploits, plus dignes d'un brigand que d'un capitaine, il se distingua honorablement en repoussant les Tartares Usbecs qui ravageaient le Khorasan; mais il irrita en même temps, par son orgueil, le gouverneur de cette province, au point que celui-ci lui fit donner la bastonnade sous la plante des pieds, jusqu'à ce que les ongles des orteils lui fussent tombés. Cet affront obligea Nadir à prendre la fuite; il se joignit à deux voleurs de grand chemin, enrôla des bandits, et se vit dans peu à la tête de 500 hommes bien montés. Avec ce corps, il ravagea tout le pays, et brûla les maisons de tous ceux qui refusaient de contribuer. Les Aghwans s'étaient rendus maîtres d'Ispahan sous la conduite de Maghmud, qui venait d'envahir la Perse. Les Turcs et les Moscovites s'étaient, d'un autre côté, jetés sur divers états de la Perse; de sorte que Schah-Thamas, légitime successeur de Hossein, n'avait plus que deux ou trois provinces. Un des généraux de son armée, dont il était mécontent, se retira secrètement auprès de Nadir avec 1500 hommes. L'oncle de Nadir, appréhendant alors qu'il ne vînt le dépouiller du gouvernement à main armée, lui écrivit qu'il obtiendrait, s'il voulait, le pardon de tout ce qu'il avait fait, et qu'il pourrait entrer au service du roi. Il accepta cette offre, et partit sans différer pour Calot, avec le général fugitif et cent hommes d'élite. Il fut bien reçu, mais la nuit suivante il fit investir la place par 500 hommes, et étant monté dans la chambre de son oncle, il le tua en 1727. Schah-Thamas ayant besoin de monde, fit dire à Nadir qu'il lui pardonnerait encore ce crime, s'il venait le joindre, et qu'il le ferait Min-Baschi, ou commandant de mille chevaux. Nadir, ravi de cette proposition, se rendit auprès du monarque, s'excusa, et promit beaucoup de fidélité. Après s'être signalé en diverses rencontres contre les Turcs, il fut fait lieutenant-général. Il sut même si bien s'insinuer dans l'esprit du roi, et rendre suspect le général de ses troupes, que ce dernier ayant eu la tête tranchée, Nadir se vit général au commencement de l'an 1729. C'est alors qu'il déploya toute l'étendue de ses talents, et le roi se reposa sur lui de toutes les affaires militaires. Dans le mois d'août de cette année, Thamas apprit qu'Aschruff, successeur de Magmud, s'avançait avec trente mille hommes

vers le Khorasan : Nadir marcha contre lui ; la bataille se donna, et Achruff y ayant perdu 12,000 hommes, se retira à Ispahan avec environ le tiers de son armée. Thamas, pour récompenser de tels exploits, fit à son général le plus grand honneur qu'un roi de Perse puisse faire. Il lui ordonna de porter son nom; de sorte qu'il fut nommé THAMAS-KULI ou KOULI, *l'esclave de Thamas*, en y ajoutant le mot KAN, qui signifie *seigneur*. L'esclave voulut être bientôt le maître. Kouli-Kan excita une révolte contre Thamas, le fit enfermer dans une prison obscure, et se plaça sur le trône d'où il l'avait fait descendre. Il fut couronné en 1736, à Kasbin. Le Grand-Seigneur et le Mogol le reconnurent pour roi de Perse. Il partit au mois de décembre, avec une armée de plus de 80,000 hommes, ayant laissé son fils Beza-Kuli-Mirla, pour commander dans Ispahan pendant son absence. Il prit Kandahar après un siège de dix-huit mois. Quelques ministres de Mahommed-Schah, empereur du Mogol ou de l'Indostan, écrivirent à Kouli-Kan pour l'inviter à s'emparer d'un empire dont le monarque indolent et voluptueux n'était pas digne. Dès que le roi de Perse eut pris ses sûretés, il ne se refusa pas à cette conquête, si conforme à son inclination. Après s'être emparé des villes de Gorbundet et de Ghoznaw, il marcha droit à Cabul, capitale de la province du même nom, et frontière de l'Indostan, et s'en rendit maître : il y trouva d'immenses richesses. Il écrivit au Grand-Mogol, que « tout ce qu'il venait de faire » était pour le soutien de la reli- » gion de l'empereur. » Mahommed ne répondit à cette lettre qu'en levant des troupes. Kouli-Kan envoya un second ambassadeur pour demander environ 100 millions de notre monnaie et 4 provinces. L'empereur, fort nonchalant, et trahi par ses ministres, ne fit aucune diligence. Pendant ces tergiversations, le Persan se rendait devant Peishor, dont il s'empara, après avoir défait un corps de 7,000 hommes, campé devant cette place, au mois de novembre 1738. Le 19 janvier suivant, il se vit maître de Lahor. Enfin, l'armée du Grand-Mogol s'ébranla, et le monarque partit de Delhi le 18 janvier. Kouli-Kan alla au-devant de lui. Son armée était d'environ 16,000 hommes de cavalerie. Il alla camper à une petite distance de celle de l'ennemi. Le combat se donna, et le Persan remporta une victoire complète, quoiqu'il n'eût fait agir qu'une partie de ses troupes. La consternation et la terreur se répandirent dans le camp de l'empereur. On tint un conseil, et on fit faire des propositions d'accommodement à Kouli-Kan, qui exigea qu'avant toutes choses le Grand-Mogol vînt s'entretenir avec lui dans son camp. L'empereur fit ce qu'on demandait de lui ; et après que le roi de Perse l'eut fait asseoir à côté de lui dans le même siège, il lui parla en maître et le traita en sujet. Il ordonna ensuite à un détachement de cavalerie de s'emparer de toute l'artillerie du Grand-Mogol, et d'enlever tous les trésors, tous les joyaux, toutes les armes et les munitions de l'empereur et des émirs. Les deux monarques se rendirent ensuite à Delhi, capitale de l'empire, et ils arrivèrent avec leurs

troupes le 7 mars 1739. Le vainqueur enferma le vaincu dans une prison honorable, et se fit proclamer empereur des Indes. Tout se passa d'abord avec beaucoup de tranquillité; mais une taxe que l'on mit sur le blé causa un grand tumulte, et quelques-uns des gens du roi de Perse furent tués. Le lendemain 11, le tumulte fut plus grand encore. Kouli-Kan monta à cheval et envoya un gros détachement de ses troupes pour appaiser le tumulte, avec permission de faire main basse sur les séditieux, après avoir employé la douceur et les menaces. S'étant rendu dans une mosquée, il y fut attaqué à coups de pierres; on tira même sur lui. Ce prince, se livrant alors à toute sa fureur, ordonna un massacre général; il le fit cesser enfin; mais ayant duré depuis 8 heures du matin, jusqu'à trois heures après-midi, il y eut un si grand carnage, que l'on compte qu'il y périt plus de 40,000 habitants. Pour se délivrer d'un hôte si formidable, il s'agissait de lui payer les sommes qui lui avaient été promises. Kouli-Kan eut pour sa part des richesses immenses en bijoux, en diamants. Il emporta beaucoup plus de trésors de Delhi que les Espagnols n'en prirent à la conquête du Mexique. Ces trésors, amassés par un brigandage de plusieurs siècles, furent enlevés par un autre brigandage. On fait monter le dommage que causa cette irruption des Persans, à 125 millions de livres sterling. Un dervis, touché des malheurs de sa patrie, osa présenter à Kouli-Kan la requête suivante: « Si tu es Dieu, agis en Dieu; si » tu es prophète, conduis-nous » dans la voie du salut; si tu es » roi rends les peuples heureux, » et ne les détruis pas. » Kouli-Kan répondit dans le style d'Attila: « Je ne suis pas Dieu, pour » agir en Dieu; ni prophète, pour » montrer le chemin du salut; » ni roi, pour rendre les peu» ples heureux. Je suis celui que » Dieu envoie contre les nations » sur lesquelles il veut faire tom» ber sa vengeance » Le monarque persan, qui était en droit de tout exiger de Mahommed, finit par lui demander en mariage une princesse de son sang pour son fils, avec la cession de toutes les provinces situées au-delà de la rivière d'Atek, et de celle de l'Indus, du côté de la Perse. Mahommed consentit à ce démembrement par un acte signé de sa main. Kouli-Kan se contenta de la cession de ces belles provinces, qui étaient contiguës à son royaume de Perse, et les préféra à des conquêtes plus vastes, qu'il eût conservées difficilement. Il laissa le nom d'empereur à Mahommed, mais il donna le gouvernement à un vice-roi. Comblé de richesses, il ne songea plus qu'à retourner en Perse. Il y arriva après une marche pénible, qui fut traversée par plusieurs obstacles, que sa valeur et sa fortune surmontèrent. Ses autres exploits sont peu connus. [Son neveu Ali ayant levé l'étendard de la rébellion, Kouli-Kan marcha contre lui; il était campé à Feth-Abud, lorsque l'intendant de sa maison et plusieurs généraux l'attaquèrent de nuit dans sa tente; il se défendit vaillamment; mais, ayant fait une chute, il fut percé par leurs coups, et on lui trancha la tête le 20 juin 1747.] « Les assassins, dit un his» torien persan, firent une balle

« de paulme de cette tête que » l'univers, peu de temps auparavant, n'était pas capable de contenir. » Son neveu Ali Kouli-Kan se fit proclamer roi de Perse (1). Ses conquêtes ne furent marquées que par des ravages. Il ne fut qu'un illustre scélérat. Il aimait excessivement les femmes, et semblait nourrir son humeur sanguinaire par la jouissance des plaisirs sensuels. Sa taille était de six pieds, sa constitution fort robuste, et sa voix extrêmement forte. L'histoire de ses exploits est une vérification bien sensible de la réflexion de Montesquieu : « Que l'on se mette devant les » yeux, d'un côté les massa- » cres continuels des rois et » des chefs grecs et romains, et » de l'autre la destruction des » peuples et des villes par ces » mêmes chefs, Timur et Gengis- » Kan, qui ont dévasté l'Asie, et » nous verrons que nous devons » au christianisme, dans le gou- » vernement, un certain droit » politique, et dans la guerre, » un certain droit des gens, que » la nature humaine ne saurait » assez reconnaître. » [Tout en aspirant à la monarchie universelle, Kouli-Kan eut le dessein de réunir par une même croyance les chrétiens, les juifs et les mahométans. Il est certain qu'il fit traduire en persan le *Pentateuque* et l'*Evangile*. Il voulut aussi introduire des innovations dans la religion musulmane, ce qui mécontenta beaucoup ses sujets. Menacé d'hydropisie, un médecin musulman le soigna avec succès. Après le départ de celui-ci, il se confia aux soins du frère Basin, jésuite, qui ne le quitta plus, et qui a donné une *Relation* exacte de ses dernières années.]

(1) On doit ajouter qu'il se moquait de toutes les religions, même de la sienne. Un des chefs de cette dernière lui ayant remontré que tout grand prince, tout invincible qu'il était, il n'avait pas le droit d'innover en religion, Kouli-Kan, pour toute réponse, le fit étrangler.

† KOURAKIN (Le prince Alexandre de), naquit, en 1752, d'une des familles les plus illustres de la Russie, et qui jouissait de beaucoup de considération à la cour de Catherine II. Le jeune Kourakin fut élevé avec le grand-duc Paul, depuis empereur, qui eut toujours pour lui une bienveillance particulière. Il l'accompagna dans ses voyages en Allemagne, en France et en Italie. En 1796, il fut nommé ministre et vice-chancelier de Russie. Après la mort violente de Paul Ier (en 1801), il se démit de ses emplois, et s'absenta quelque temps de la cour. Cependant, cédant aux ordres de l'empereur Alexandre, fils et successeur de Paul, il accepta en 1802 l'ambassade de Vienne. Ce fut le prince de Kourakin qui entama les négociations avec la France, et signa le traité de paix de Tilsitt en 1807. Alexandre le créa alors conseiller privé de première classe, feld-maréchal; et l'année suivante, il le nomma son ambassadeur à Paris, où il demeura quatre années. Le prince de Kourakin manqua de périr à l'occasion de la fête que le prince de Schwartzemberg, ambassadeur de François II, donnait à Napoléon pour célébrer son mariage avec une archiduchesse d'Autriche, fille de cet empereur. Le feu prit à la salle de bal, et dans la confusion générale, il tomba dans l'escalier, fut foulé aux pieds, et perdit connaissance. Quand on l'emporta, il était couvert de blessures qui le firent long-temps souffrir, et plusieurs brûlures qu'il avait à la main ne purent

être cicatrisées entièrement. La Russie ne voulant plus adhérer au système continental, établi par Buonaparte contre le commerce anglais, la bonne harmonie fut altérée entre les deux empereurs. Le prince de Kourakin montra dans les négociations qui eurent lieu les talents d'un habile diplomate, et une fermeté qui fait honneur à son caractère. Napoléon lui ayant dit : « J'ai » 500,000 hommes pour mes amis » ou contre mes ennemis : — » Non, sire, vous n'en avez que » 250,000, » lui répondit Kourakin. Il avait obtenu ces renseignements exacts de deux commis au ministère de la guerre, qui furent condamnés, par une commission militaire, à être fusillés. La guerre contre la Russie ayant été déclarée en mai 1812, le prince de Kourakin se retira dans une maison de campagne qu'il avait à Sèvres, où il attendit long-temps ses passeports. Avant la rupture définitive de la paix, il s'établit, entre les agents français, le comte de Romanzow et le prince de Kourakin, une correspondance officielle qui offre beaucoup d'intérêt. Quand il lui fut permis de quitter la France, le prince de Kourakin se rendit à Memel, où on lui refusa de nouveau des passeports. Sa position devint alors très critique : la communication entre Memel et Wilna, où se trouvait l'empereur Alexandre, était interrompue, et le prince de Kourakin ne pouvait pas même faire parvenir ses lettres à son souverain. Cependant les Français s'avancèrent vers Moscou, et le prince de Kourakin apprit à Memel l'incendie de cette ville, qui lui causa des pertes considérables. La retraite désastreuse des Français lui permit de rejoindre l'empereur Alexandre, dont il reçut un honorable accueil. Le sénat russe, qui, après le succès des alliés en Allemagne, avait décerné le titre de *Béni* à l'empereur, choisit le prince de Kourakin pour aller complimenter ce prince. A Berlin, il fut attaqué d'une longue maladie, qui l'empêcha de prendre part aux affaires. Alexandre le nomma ensuite son conseiller d'état; et, en 1817, il obtint la permission de voyager en pays étrangers. L'empereur lui continua pendant tout ce temps ses appointements, pensions, et *argent de table*, et ajouta dans sa dépêche : « Quand il aura » obtenu du soulagement dans » son état actuel, le prince de » Kourakin ne se refusera pas, » sans doute, à être de nouveau » utile à son pays.... » Il se trouvait à Paris au mois de septembre 1822; l'année suivante, il partit pour Saint-Pétersbourg, et mourut dans cette ville, vers la fin de 1824, âgé de soixante-treize ans. Le prince de Kourakin était bailli de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem, des ordres de Prusse, de l'Aigle-Noir et de l'Aigle-Rouge, de ceux de Danemark, de l'Éléphant, du Danebourg et de l'Union-Parfaite, de celui de Bavière de Saint-Hubert, Grand-Croix de la Légion-d'Honneur, etc. Sa mort parut être très sensible à l'empereur Alexandre, qui avait en lui un sujet aussi distingué par ses talents que par sa loyauté et son zèle.

KRACHENINNIKOW, né en 1713, fut du nombre des jeunes élèves attachés aux professeurs de l'académie de Saint-Pétersbourg. Cette compagnie ayant envoyé quelques-uns de ses membres au Kamtschatka, par

ordre de l'impératrice, en 1733, pour donner une relation de ce pays, le jeune Kracheninnikow suivit le professeur d'histoire naturelle. Il en revint en 1743, avec un certain nombre d'observations, dont quelques-unes peuvent paraître intéressantes. L'académie le nomma adjoint en 1745, et professeur de botanique et d'histoire naturelle en 1753. Il mourut en 1755; il avait été chargé par sa compagnie de dresser une *Relation* des découvertes des académiciens, et de la combiner avec celle de M. Stellert, qui étoit mort en 1745. C'est cet ouvrage dont la traduction forme le second volume du *Voyage de Sibérie*, de l'abbé Chappe d'Auteroche, Paris, 1768, 2 tom. en 3 vol. in-4°, avec fig., magnifiquement exécuté. [Il avait été publié séparément en 1767, 2 vol. in-12. La meilleure traduction est celle de Saint-Pré, Amsterdam, 1771, 2 vol. in-8°.]

KRANS. *Voyez* Crusius.

KRANTS, ou Crantz (Albert), professeur de philosophie et de théologie à Rostock, puis doyen de l'église de Hambourg, et syndic de cette ville, qui était sa patrie, fut employé dans diverses négociations, et s'en acquitta avec autant d'intelligence que de zèle. Il était l'arbitre des différends, la ressource des pauvres et l'exemple de son chapitre. Cet homme estimable mourut en 1517, laissant plusieurs ouvrages. Les plus connus sont: 1° *Chronica regnorum Aquiloniorum Daniæ, Sueciæ, Norwegiæ*, Strasbourg, 1546, in-fol., réimprimée à Francfort dans le même format, par les soins de Jean Wolf; 2° *Saxonia, sive De Saxonicæ gentis vetusta origine*, Francfort, 1575, 1580 et 1581, in-fol.; 3° *Wandalia, sive Historia Wandalorum*, Cologne, 1600, in-fol., réimprimée avec plus de soin en 1619, à Francfort, in-fol., par Wechel; 4° *Metropolis, sive Historia ecclesiastica Saxoniæ*, Francfort, 1575, 1590 et 1627, in-fol. Elle ne regarde que l'histoire de Westphalie et de Jutland. 5° *Ordo missæ, secundum ritum Ecclesiæ hamburgensis*, Rostock, 1505, in-fol., etc. Tous les ouvrages de cet auteur offrent beaucoup de recherches; mais il se perd quelquefois dans les origines des peuples, quoiqu'il soit le premier qui ait travaillé à purger l'histoire septentrionale des fables dont elle était farcie. Si ses *Histoires* ont été mises à l'*Index*, avec la clause *Donec expurgentur*, c'est que les sectaires les ont défigurées : car Krants était très bon catholique, et mourut avant que Luther eût produit le triste schisme qui a désolé l'Eglise d'Allemagne.

KRANTZ. *Voyez* Fischet.

KRATZ (George), né à Schongau en Bavière, en 1714, jésuite en 1730, enseigna les mathématiques dans l'université d'Ingolstat, avec une réputation extraordinaire, et mourut à Munich en 1766. On a de lui un grand nombre d'ouvrages, entre autres : 1° *De viribus corporum, De genuino principio æquilibrii corporum solidorum*, Ingolstadt, 1759; 2° *Observatio transitus Veneris per discum solarem*, 6 *junii* 1761; 3° *Methodus cujuscumque non perfecte quadrati radicem veræ quam proximam brevi labore determinandi*, 1762; 4° *De ratione motus mediæ lunæ a terra ad vires quibus in lunam premitur*, 1762. On a publié après sa mort, *Nova virium theoria de pressione fluidorum*, Ingolstadt, 1765; et

Principia hydraulicæ, Ingolstadt, 1770.

KRAUSEN (Ulric), habile graveur allemand, dont nous avons l'ancien et le nouveau Testament, très élégamment exécutés en taille-douce. La délicatesse des figures fait rechercher le recueil qu'on en fit à Augsbourg en 1705, 2 vol. in-fol., qui doivent contenir 135 planches. Les Épîtres et Évangiles sont gravés séparément en 1706, 1 vol. in-fol. L'explication étant en allemand, cet ouvrage ne peut être recherché de ceux qui ne savent pas cette langue, qu'à cause de la beauté des gravures. *Voyez* WEIGEL.

† KRESA (Jacques), jésuite allemand, né en Moravie en 1648, avait fait ses premières études à Brinn. On ignore l'époque précise de son entrée dans la société; mais peu de ceux qu'elle admit dans son sein contribuèrent davantage à son illustration. Le père Kresa avait, pour ainsi dire, tout étudié et presque tout appris. Ceux qui ont fait mention de lui parlent de la vaste étendue de ses connaissances, il écrivait et parlait avec une singulière facilité le latin, le grec, l'hébreu, l'italien, le français, l'espagnol et le portugais. Il possédait à fond la philosophie et la théologie; et était un des plus habiles mathématiciens de son siècle; il fut professeur d'hébreu à Prague et à Olmutz. Sur sa réputation, on l'appela à Madrid pour professer les mathématiques, et il passa quinze ans dans cet emploi; cela ne l'empêchait ni de prêcher ni de diriger les consciences. Il fut en Espagne confesseur du roi et de la reine; il l'avait été précédemment du roi et de la reine de Bohême. Il était allé en Bohême après la mort de Charles II, mais on le fit revenir sous son successeur. Cependant il retourna à Brinn, et y mourut en 1715, à l'âge de 67 ans. On a de lui : 1° une *Traduction* d'Euclide en espagnol; 2° *Analysis speciosa trigonometriæ sphæricæ, primo mobili, triangulis rectilineis, progressioni arithmeticæ et geometricæ, aliisque problematibus, a R. P. Jacobo Kresa*, Prague, 1 vol. in-4°, 1721; œuvre posthume.

KRETZCHMER (Pierre), né dans le Brandebourg vers 1700, conseiller des domaines du roi de Prusse, mort en 1764, se distingua par sa patience en fait d'expériences économiques, d'agriculture, et par des observations plus curieuses qu'utiles et praticables. La plus fameuse est celle qu'il annonça dans un excellent *Mémoire* sur la multiplication d'un grain d'orge. Les tiges d'une touffe d'herbe, produite par ce grain semé au printemps, ayant été transplantées ailleurs, produisirent d'autres touffes; et ainsi de suite par le même procédé, *ce grain produisit jusqu'à* 15,000 *épis*. On sent que cette découverte, si c'en est une (car on peut donner la même fécondité à toutes les plantes qui se propagent par marcottes), demande trop de bras pour être de quelque utilité. Ce même auteur s'était proposé d'introduire en Prusse le labourage à deux charrues : il le proposa dans un autre *Mémoire*. L'idée n'était pas neuve, Olivier de Serres en parle dans son *Théâtre d'agriculture*; et il faut bien qu'on ne l'ait pas trouvée avantageuse, puisqu'on ne s'est point avisé de la réaliser.

† KREUTZ, ou CREUTZ, ou

Kreuz (Frédéric-Charles-Casimir, baron de), poète allemand, l'*Young* de son pays, naquit en 1724, et mourut à l'âge de 45 ans. Le meilleur de ses ouvrages, tous fort lugubres, est le poème intitulé *Les Tombeaux*, Francfort-sur-le-Mein, 1769. Nulle méthode, de l'obscurité, des vers parfois prosaïques et durs, de grandes beautés, des images sublimes, un sentiment profond du sujet, voilà les défauts et les qualités de cet ouvrage. Il serait à souhaiter qu'il fût traduit en français.

† KRIEG (Jean-Frédéric), naquit à Lahr, dans la Souabe, en 1730. Entré dans les armées françaises, à l'âge de 16 ans, il fit toutes les campagnes de la guerre d'Hanovre, sous le maréchal de Saxe. Il reçut sept blessures à la bataille de Rosbach, et y fut fait capitaine de cavalerie par le maréchal de Broglie, qui le nomma major de la même arme, à la bataille de Minden. A celle de Clostercamp, en protégeant la retraite de l'armée française, il reçut seize blessures qui le mirent hors d'état de reparaître à l'armée pendant trois ans. Une batterie flottante qu'il commandait au siége de Gibraltar, en 1782, ayant été détruite, il fut obligé de se sauver à la nage. Commandant en second à Thionville, lorsque cette place fut assiégée, il parut à la tête de toutes les sorties. Les nombreux services que Krieg avait rendus à sa patrie, n'empêchèrent point qu'il ne fut arrêté en 1793. On le transféra à Paris, où il languit dans les prisons pendant 15 mois. Nommé ensuite chef d'une armée de la Vendée, après y avoir donné de nouvelles preuves de ses talents et de sa valeur, il ne la quitta que pour venir occuper la place de commandant en chef de Paris, laquelle il remplit pendant 18 mois. Au bout de ce temps, il demanda et obtint sa retraite. Alors il se fixa à Bar-sur-Ornain; où il se montra le soutien des pauvres, après s'être montré le père des soldats. Il mourut dans cette ville, ayant 54 ans de service effectif, dans lequel il avait reçu 33 blessures.

KROMAYER (Jean), né en 1576, à Dobelen, en Misnie, fut ministre à Eisleben, prédicateur de la duchesse douairière de Saxe, et enfin surintendant à Weimar, où il mourut en 1643. On a de lui : 1° *Harmonia Evangelistarum*; 2° *Historiæ ecclesiasticæ compendium*; 3° une *Paraphrase* estimée, sur Jérémie et sur les Lamentations : elle se trouve dans la Bible de Weimar.

KROMAYER (Jérôme), neveu du précédent, né à Zeitz en 1610, mort en 1670, à Leipsick, où il était professeur d'histoire, d'éloquence et de théologie, a donné plusieurs ouvrages infectés des erreurs de Luther, entre autres : 1° *Theologia positivo-polemica*; 2° *Historia ecclesiastica*; 3° *Polymathia theolog.*, etc.

KROUST (Jean-Marie), entra chez les jésuites, fut professeur de théologie plusieurs années à Strasbourg, puis confesseur de Mesdames de France, et travailla quelque temps au Journal de Trévoux. Il mourut à Brumpt en Alsace, en 1770. On a de lui un ouvrage en latin, en 4 vol. in-8°, intitulé : *Institutio clericorum*, Augsbourg, 1767. Ce sont des méditations pour tous les jours de l'année, très propres à former les prêtres à la sainteté de leur état, et au ministère de la chaire. Il a encore donné un vol. in-8°, contenant une *Retraite* de huit jours,

à l'usage des ecclésiastiques; réimprimée à Fribourg, en Brisgau, 1765, à Augsbourg, en 1792. On trouve dans ces livres le langage onctueux de l'Écriture et des pères.

† KRUDNER (Valérie, baronne de), *illuminée* ou enthousiaste du XIXe siècle, naquit à Wittencoff, en Livonie, en 1765. Elle était fille du comte de Wittencoff, gouverneur de Riga, et arrière-petite-fille du célèbre maréchal Munich. A l'âge de quinze ans, elle était citée comme un modèle de beauté et d'esprit; mais, dès sa première jeunesse, elle avait fait paraître un caractère exalté et une imagination ardente. S'étant mariée avec le baron de Krudner, elle le suivit dans toutes ses missions diplomatiques, à Copenhague, à Venise, à Berlin; madame de Krudner aimait alors le monde et les plaisirs; au milieu d'un cercle d'adorateurs, fêtée partout, jouissant de tout ce que peut offrir le luxe le plus raffiné, elle ne songeait pas alors à devenir *mystique*: quoique ses mœurs, dans le fond, fussent exemptes de blâme, elle s'énorgueillissait de ses conquêtes, et se plaisait à en faire l'énumération. Une fois sa beauté fut la cause d'un événement bien funeste : elle se trouvait à Venise, où son mari était ministre de Russie; le secrétaire de la légation devint si épris de madame de Krudner, que, n'osant lui avouer sa passion, ou n'espérant pas de retour, il se donna la mort à la fleur de son âge. Cet excès de désespoir fait honneur sans doute à la vertu de madame de Krudner, mais elle n'en devait pas tirer vanité, en publiant cette triste aventure. Son époux étant mort à Berlin, en 1802, elle se trouvait riche et indépendante. Madame de Krudner voyagea en Allemagne, en Suisse, en Italie, en France. Elle était à Paris en 1806, et c'est dans cette ville qu'elle publia, sous son propre nom de *Valérie*, un roman qui est l'histoire de sa vie, elle se met en scène elle-même, et raconte la mort tragique de son amant de Venise. Le style brûlant et l'enthousiasme avec lequel est écrit cet ouvrage décèlent l'imagination ardente, et les vives passions de madame de Krudner, que la moindre impression enflammait. Toute l'attention de l'Europe parut s'attacher sur l'héroïne du roman; rien ne pouvait mieux flatter l'amour-propre de madame de Krudner, qui a toujours visé à la célébrité. Elle parlait avec une visible complaisance des victimes que sa vertu avait immolées; et en rappelant ses nombreux adorateurs, elle dit un jour : « Il y en a encore un à » Lausanne qui n'est pas mort, » mais il ne peut aller loin. » De retour en Russie, elle se prépara à jouir d'une célébrité plus grande encore; en se livrant à des pratiques minutieuses, elle se crut *inspirée*, et commença à s'annoncer comme telle. Il paraît que, dès cette époque, madame de Krudner eut plusieurs entretiens avec l'empereur Alexandre, qu'elle appelait l'*oint du Seigneur*. Elle commença ses excursions mystiques dans le royaume de Wurtemberg, d'où elle fut renvoyée; passa ensuite dans le duché de Bade et y eut le même sort. Partout elle était accompagnée d'une foule de malheureux. Lors de la guerre européenne qui entraîna la chute de Napoléon, madame de Krudner accompagna l'empereur Alexandre à Pa-

ris. En 1815, on dit qu'elle eut, avant d'entreprendre ses prédications, des conférences avec ce souverain : madame de Krudner avait alors cinquante ans. A cette époque, on lui attribua un ouvrage intitulé : *La description du Camp des Vertus*, Paris, 1815, où elle se répand en éloges, justes sans doute, sur le puissant monarque que nous venons de nommer. On assure que cette dame avait fait naître l'idée de la *Sainte-Alliance*, et que ses prédications avaient un but politique et dépendant des projets d'un grand souverain. Ce qu'il y a de certain, c'est que les sommes immenses que madame de Krudner distribuait, pendant ses missions, surpassaient de beaucoup sa fortune, et qu'on n'a jamais su d'où elles provenaient. Quoi qu'il en soit, la nouvelle prophétesse reprit ses prédications après avoir quitté Paris. Elle s'était associé un ministre de Genève nommé M. Empeytaz. On ne saurait déterminer quelle espèce de secte ou de doctrine pouvait résulter des principes d'une dame née dans l'Eglise grecque schismatique, et de ceux d'un ministre de Calvin. Les uns crurent que la secte qu'ils voulaient établir était celle dite des *piétistes;* d'autres l'assimilèrent à celle des *méthodistes*, des *puritains*, etc., etc.; mais il est prouvé qu'elle ne ressemblait à aucune; que tantôt l'*Inspirée* parlait de Dieu sans se souvenir de Jésus-Christ, et tantôt menaçait des châtiments du *Ciel* sans faire ni mention du Père ni du Fils. Comme elle avait laissé dans le pays de Bade de nombreux prosélytes, elle demanda la permission d'y faire encore une mission : ne pouvant l'obtenir, elle écrivit au ministre du grand-duc une lettre qu'elle fit imprimer, datée du 17 février 1817, et où l'on remarquait, entre autres, le passage suivant : « Je n'aurai pas » à me défendre là ou je n'aurai » pas à traverser le désert de la » civilisation, et à lutter contre » des lois réprouvées par le seul » code que je reconnaisse, celui » du Dieu vivant. » Dans une autre lettre au même ministre elle s'exprime de la sorte : « C'est » au Seigneur à ordonner, et à » la créature à servir; c'est lui » qui expliquera pourquoi la voix » d'une faible femme a retenti » devant les peuples, a fait » ployer le genou au nom de Jé» sus-Christ, arrêté les bras du » scélérat, fait pleurer l'aride » désespoir, demandé et obtenu » de quoi nourrir des *milliers et* » *milliers d'affamés*.... Il fallait » une mère pour avoir soin des » orphelins, et pour pleurer avec » les mères.... une femme, éle» vée dans les demeures du luxe, » pour dire aux pauvres qu'elle » était plus heureuse sur un banc » de pierre, en les servant... une » femme simple et non aveuglée » par le faux savoir et qui pût » confondre les sages..... une » femme courageuse qui, ayant » tout possédé sur la terre, pût » dire même aux rois que tout » n'est rien, qui détronât les pré» jugés et les idoles des salons, » en rougissant d'avoir voulu » briller par quelques miséra» bles talents.... » On conviendra aisément que malgré ce mélange d'humilité et de vanité, un pareil langage pouvait séduire des gens de bonne foi et surtout des paysans, dont madame de Krudner s'attirait d'ailleurs la vénération par d'abondantes aumônes. En entrant en Suisse,

elle s'arrêta à Bâle, et logea à l'auberge du *Sauvage*, où elle forma des exercices spirituels. Ces exercices, commencés d'abord dans la chambre de madame de Krudner, furent transportés dans la grand'salle de l'auberge, qui pouvait à peine contenir les auditeurs, dont le nombre augmentait de jour en jour. Après une longue oraison mentale, M. Empeytaz récitait une prière, suivie d'un discours que terminait une autre prière que les assistants faisaient à genoux. Quand on avait fini cet acte préliminaire de piété, quelques-uns obtenaient une audience particulière de madame de Krudner, que l'on apercevait souvent au fond de plusieurs chambres sombres, à genoux, en habit de prêtresse. Son œil pénétrant observait ceux dont le recueillement et la crédulité donneraient plus de pouvoir à son influence; elle en fit l'épreuve avec succès sur plusieurs jeunes gens, notamment sur de jeunes demoiselles, appartenant aux familles les plus distinguées. Elles auraient tout sacrifié pour madame de Krudner; mais les pères et mères ne partageaient pas cet enthousiasme. Les exercices publics, et surtout les conférences particulières, parurent suspects aux autorités, qui en défendirent la continuation. La prophétesse et son associé, n'ayant pu établir leurs missions aux environs de Bâle, se rendirent dans le canton d'Arau, où ils formèrent un grand nombre de prosélytes. Les paysans désertaient leurs campagnes et venaient écouter les prédications; à ceux-ci se réunissaient une foule de mendiants et de vagabonds; on remarquait aussi des curieux ou des spéculateurs politiques, qui venaient examiner quel parti ils pourraient tirer de l'enthousiasme qu'excitait la sibylle russe. Mais tous ces rassemblements inquiétèrent à la fin les gouvernements suisses, et la prophétesse reçut l'ordre de quitter le pays. M. Empeytaz, qui commençait à craindre pour sa sûreté personnelle, se sépara de madame de Krudner; elle n'en continua pas moins ses voyages mystiques. Quand elle était expulsée d'un canton, elle passait dans un autre, entraînant à sa suite plus de trois cents personnes, la plupart couvertes de haillons. Elle faisait souvent des haltes, au milieu des bois, sur le haut des montagnes, où, debout sur une pierre, elle catéchisait ses dévots et distribuait des secours aux plus pauvres, sans que le froid le plus rigoureux, la neige, la pluie, lui fissent interrompre ses prédications. De toutes parts on accourait pour l'entendre, et les mendiants demandaient en route, où était *la bonne dame qui donnait de l'argent et apprenait à prier Dieu*. Elle occupa quelque temps une maison près de Lucerne, et l'on remarqua qu'elle y recevait beaucoup de lettres qui n'arrivaient pas par la poste, mais par des messagers qui venaient souvent de pays très éloignés. En peu de temps, elle dépensa en Suisse plus de dix mille florins, et, avant de quitter ce pays, elle reçut des lettres-de-change pour toucher de grosses sommes, qui devaient sans doute avoir la même destination. Forcée à Schaffouse de sortir de la ville, elle se rendit à pied à Randegg, demanda l'hospitalité pour elle, tandis que sa suite alla loger à l'auberge; mais, au milieu de la nuit, le

bailli de Rodolphell lui envoya l'ordre de partir le lendemain avec tout son cortége. La nouvelle de l'arrivée de madame de Krudner s'était répandue en peu de temps dans tout le pays, et avant le jour, plusieurs personnes étaient arrivées à Randegg, en voiture, à cheval, ou à pied, et toutes demandèrent à voir et à entendre la *prophétesse*. Madame de Krudner, à peine sortie de son lit, prit son costume de prêtresse, enveloppa une baguette d'une manière mystérieuse; et, après avoir fait mettre à genoux tous les siens et les nombreux étrangers, se promena au milieu d'eux en agitant la baguette, et menaça trois fois, du courroux du ciel, le bailli et un monde corrompu et impénitent. Parmi ses auditeurs se trouvaient quelques Juifs, attirés par la curiosité; elle les reconnut, leur reprocha leur opiniâtreté et leur endurcissement. Après cet anathème et cette remontrance, la procession se mit lentement en marche vers Rodolphell, où elle arriva à dix heures. Le bailli, étonné de cette audace, et voyant tout ce monde qui était venu à la suite de madame de Krudner, se transporta chez elle, et lui demanda où elle voulait aller avec ce cortége. Une conversation très vive s'établit entre eux; le bailli la termina en lui signifiant l'ordre de partir. Madame de Krudner n'en fit aucun cas, et, le lendemain, toutes les auberges étant encombrées des nouveaux voyageurs qui étaient venus entendre la sibylle; elle commença son sermon à l'aube du jour, se plaignit en même temps des persécutions qu'elle essuyait, *de la dureté des cœurs, des suggestions de Satan, dont ses persécuteurs étaient l'organe;* elle n'oublia pas de placer le bailli parmi ces derniers. Forcée enfin de partir, elle fit donner deux écus neufs à l'administrateur de la paroisse (sa bourse était épuisée dans ce moment); mais les pauvres, qui connaissaient par expérience la générosité de la *bonne Dame*, crurent qu'elle avait donné cent louis, et furent sur le point de saccager la maison de l'administrateur. Elle erra encore dans divers cantons, d'où elle fut également expulsée. Contrainte de quitter Zurich, elle se retourna vers la ville, et, étendant les bras... « Je te maudis, dit-elle; malheur à toi, ville profane, où les enfants eux-mêmes ont déjà des mines d'Holopherne!... » C'était son usage de maudire les lieux qu'elle était forcée de quitter: elle secouait ensuite la poussière de ses pieds, reprochait aux magistrats qui l'expulsaient leur dureté envers l'*envoyée du Seigneur;* leur annonçait les derniers malheurs, les menaçait du feu du ciel, et de toutes les vengeances d'un Dieu irrité. Ne pouvant plus trouver en Suisse un seul pays qui voulût lui donner asile, elle pénétra en France, et se présenta à Colmar; mais les autorités lui en défendirent l'entrée. Madame de Krudner parcourut encore quelques pays, et on la repoussa de toutes parts. Elle était devenue un ennemi redoutable pour tous les gouvernements, et il est curieux de voir tous les souverains se réunir contre une faible femme, dont ils croyaient avoir à craindre l'ascendant. En effet, dans les proclamations imprimées qu'elle publiait dans les divers pays où elle devait

faire ses prédications, tout en parlant d'amour divin et de charité, elle paraissait exciter les peuples à la révolte. Quelques-uns ont cru que madame de Krudner était l'agent du parti philosophique, dont le but était de détruire, par les prédications de la fausse prophétesse, la religion catholique, et même la protestante, et d'y substituer un culte éphémère, qui bientôt aurait conduit au déisme. Quant à nous, nous n'embrasserons ni cette opinion, ni celle qui avait d'abord donné à ces prédications un but tout politique; et nous nous bornerons à ne voir dans madame de Krudner qu'une imagination exaltée, une enthousiaste qui travaillait pour son propre compte, c'est-à-dire pour attirer sur elle l'attention de l'Europe, et pour jouir de la gloire de devenir un jour chef d'un grand nombre de prosélytes. Quoi qu'il en soit restée seule, abandonnée par ces mêmes prosélytes, elle trouva une retraite à Sackingen, dans le grand-duché de Bade, où elle était étroitement surveillée. Forcée pour la troisième fois de sortir de ce pays, madame de Krudner retourna en Russie; on la relégua dans la Crimée, où elle est morte, le 25 décembre 1824, âgée de 59 ans.

KRUGER (Jean-Chrétien), né à Berlin, de parents pauvres, mort à Hambourg, en 1750, âgé de 28 ans, a donné une *Traduction allemande* du Théâtre de Marivaux, et un recueil de *Poésies*, imprimé à Leipsick : les ouvrages qu'il contient sont ses *Poésies diverses*, ses *Prologues* et surtout ses *Comédies*, qui sont très peu de chose.

KUHLMAN (Quirinus), étoit né à Breslau, en Silésie, avec un esprit sage et pénétrant; une maladie dérangea ses organes à 18 ans; il se crut inspiré de Dieu, et s'imagina être dans un globe de lumière qui ne le quittait jamais; il ne voulut recevoir aucune leçon, parce que, disait-il, *le Saint-Esprit était son maître.* Cet écervelé, qu'il aurait fallu enfermer, fut brûlé l'an 1689, en Moscovie, pour quelques prédications séditieuses. Il avait parcouru auparavant l'Angleterre, la France, l'Allemagne, l'Orient, et n'avait pas fait beaucoup de prosélytes. On a de ce visionnaire quelques écrits pleins de rêveries les plus absurdes. Il en préparait un qu'il devait intituler : *La clé de l'éternité et du temps;* c'était la suite d'un ouvrage qu'il avait publié en 1674, à Leyde, sous le titre de *Prodromus quinquennii mirabilis.*

KUHNIUS (Joachim), professeur de grec et d'hébreu dans l'université de Strasbourg, né à Grispswald, mort en 1693, à 50 ans, laissa des *Notes sur Pollux, Pausanias, Elien, Diogène-Laërce*, et d'autres écrits dans lesquels on remarque un grand fonds d'érudition. Le plus connu est intitulé : *Quæstiones philosophicæ ex sacris veteris et novi Test. aliisque scriptoribus*, Strasbourg, 1698, 3 tom. in-4°.

KULCZINSKI (Ignace), abbé de Grodno, né à Wlodimir, en Pologne, l'an 1707, entra de bonne heure dans l'ordre de Saint-Basile, et fut envoyé à Rome en qualité de procureur-général de cet ordre. Il mourut dans son abbaye de Grodno, en 1747, après s'être acquis une grande réputation par son *Specimen Ecclesiæ ruthenicæ.* On a encore de lui, en manuscrit,

Opus de vitis sanctorum ordinis divi Basilii magni, 2 vol. in-fol.

KULPISIUS (Jean-George), professeur en droit à Gieslein, puis à Strasbourg, assista au congrès de Ryswick en qualité d'envoyé du duc de Wirtemberg, et mourut en 1698. Le plus estimé de ses ouvrages est un *Commentaire*, in-4°, sur Grotius, sous le titre de *Collegium grotianum*, qui est très estimé.

KUNADUS (André), théologien luthérien, né à Dobelen en Misnie, l'an 1602, fut professeur de théologie à Wittemberg, et ministre général à Grimma. Il mourut en 1662. On a de lui : 1° une *Explication de l'Epître aux Galates;* 2° un *Abrégé des lieux communs* de théologie; 3° des *Dissertations sur la tentation au désert*, sur *la confession de saint Pierre*,..... sur *ceux qui ressuscitèrent au temps de la passion*, in-4°, etc.

KUNCKEL de Loewenstern (Jean), né à Usum, dans le duché de Sleswick, en 1630, fut chimiste de l'électeur de Saxe, de celui de Brandebourg, et de Charles XI, roi de Suède. Ce monarque récompensa son mérite par des lettres de noblesse, et par le titre de conseiller métallique. Si l'on en croit Boërhaave, il aurait peut-être surpassé Boyle, s'il eût été moins prévenu en faveur de l'alchimie. Kunckel mourut le 20 mars, en 1702, après avoir fait plusieurs découvertes, entre autres celle du *phosphore d'urine*. Parmi le grand nombre d'ouvrages qu'il a publiés en allemand, et dont quelques-uns ont été traduits en latin, on distingue ses *Observationes chimicæ*, Londres, 1678, in-12; et son *Art de la verrerie*, traduit en français par le baron d'Holbach, et imprimé à Paris, en 1752, in-4°. Ils sont écrits d'un style fort bas et avec peu d'ordre. Les chimistes qui l'avaient précédé avaient cultivé la chimie pour augmenter les lumières de la médecine; Kunckel en fit usage pour perfectionner les arts. C'était un artiste qui avait peu de théorie, mais qui portait dans la pratique une sagacité et une intelligence qui lui tenait lieu de savoir. Il s'attacha surtout à suivre le travail de Neri, sur la vitrification; et ses découvertes donnèrent beaucoup d'étendue à cette partie importante de la chimie. Une de ses expériences paraît démontrer, contre M. de Buffon, que l'or n'est pas vitrifiable; Kunckel en a tenu dans un feu de verrerie pendant plus d'un mois, sans qu'il ait diminué d'un grain, ni reçu la moindre altération.

KUNRAHT (Henri), chimiste de la secte de Paracelse, et aussi visionnaire que son maître, fit beaucoup parler de lui au commencement du XVIIe siècle, et fut professeur en médecine à Leipsick sa patrie. Mollerus prétend que Kunraht était un adepte qui possédait la *pierre philosophale*. Il nous apprend lui-même « qu'il » avait obtenu de Dieu le don de » discerner le bien et le mal dans » la chimie. » Il mourut à Dresde, en 1605. On a de lui plusieurs ouvrages d'une obscurité impénétrable, qui ne servent qu'à montrer le fanatisme ou la charlatanerie de leur auteur. Les curieux recherchent son *Amphitheatrum sapientiæ æternæ, christiano-cabalisticum, divino-magicum*, Hanau, 1619, in-fol. On y mit un nouveau titre en 1653. Ce livre fut censuré par la faculté de théologie de Paris.

KUNZ de Kauffungen, gentilhomme saxon au XV[e] siècle, après avoir fidèlement servi l'électeur de Saxe, Frédéric le Doux, reçut quelque mécontentement de ce prince, et, pour s'en venger, lui enleva ses deux fils Ernest et Albert. Ce dernier s'étant fait connaître à un charbonnier, dans une vaste forêt, celui-ci, aidé de ses compagnons, s'empara de Kunz, qui fut décapité. La postérité du charbonnier reçoit encore aujourd'hui deux muids de seigle par an, à titre de récompense.

KUSTER (Ludolphe), né à Blomberg, dans le comté de Lippe, en 1670, du premier magistrat de cette ville, se distingua de bonne heure par l'étendue de sa mémoire. [Il fut d'abord précepteur des enfants du comte de Severin, premier ministre du roi de Prusse; il voyagea ensuite pendant dix années : de retour à Berlin, un passe-droit qui lui fut fait l'engagea à se rendre à Paris, où l'abbé Bignon, son ami, l'invitait à venir.] Les réflexions qu'il avait faites sur la nécessité de reconnaître une Eglise dont l'autorité infaillible mît fin aux controverses, l'engagèrent à se faire catholique. La cérémonie de son abjuration se fit le 25 juillet 1713. L'abbé Bignon le présenta à Louis XIV, qui le gratifia d'une pension de 2,000 liv. L'académie des belles-lettres lui ouvrit ses portes, en qualité d'associé surnuméraire : distinction qu'elle n'avait faite à personne avant lui. Ce savant mourut peu de temps après, en 1716, à 47 ans. Ses ouvrages les plus estimés sont : 1° une *Edition* de Suidas, en grec et en latin, Cambridge, 1705, formant 3 vol. in-fol. Cet ouvrage demandait une prodigieuse lecture : l'auteur n'épargna rien pour le rendre parfait en son genre. C'est aussi la meilleure édition que nous ayons du lexicographe grec. L'université de Cambridge récompensa l'éditeur, en le mettant au nombre de ses docteurs. 2° *Bibliotheca novorum librorum*, 5 vol. in-8°. Il commença en avril 1697, et finit avac l'année 1699. L'auteur s'était associé, pour ce travail, Henri Sike. 3° *Historia critica Homeri*, 1696, in-8°, curieuse; 4° *Jamblicus de vita Pythagoræ*, Amsterdam, en 1707, in-4°; 5° *Novum Testamentum*, en grec, 1710, Amsterdam, in-fol., avec les variantes de Mill, augmentées et rangées dans un ordre méthodique ; 6° une belle *Edition* d'Aristophane, en grec et en latin, 1710, in-fol. *Voyez* ARISTOPHANE.

L.

LAARR. *Voyez* LAER.

LABADIE (Jean), fanatique du XVII[e] siècle, fils d'un soldat de la citadelle de Bourg, en Guienne, naquit en 1610. Les jésuites de Bordeaux, trompés par sa piété apparente, et charmés de son esprit, le reçurent dans la société, et il y resta quinze ans. Quoique dès lors son esprit donnât dans les rêveries de la plus folle mysticité, il sut si bien se déguiser que, lorsqu'il voulut quitter la société, les su-

périeurs et les inférieurs mirent tout en usage pour le retenir. Rendu au siècle, en 1639, il parcourut, en prêchant, plusieurs villes de la Guienne, prêcha aussi à Paris, et fut employé dans le diocèse d'Amiens, où M. de Caumartin, alors évêque de cette ville, lui donna une prébende dans l'église collégiale de Saint-Nicolas. [Les succès qu'il obtint dans la chaire enflèrent son orgueil, et il se persuada qu'il était un nouveau Jean-Baptiste, envoyé au monde pour annoncer un second Messie. On le croyait un saint; mais un commerce criminel avec une dévote, et d'autres liaisons plus que suspectes, découvrirent en lui un scélérat hypocrite.] L'évêque d'Amiens, Caumartin, allait le faire arrêter, lorsqu'il prit la fuite. Il se sauva à Paris, et se cacha quelque temps chez MM. de Port-Royal. Il demeura ensuite à Bazas : [il passa de là à Toulouse, dont il trompa l'archevêque, qui lui confia la direction d'un couvent de religieuses]; mais bientôt celui-ci, informé de ses désordres, dispersa les religieuses, poursuivit le corrupteur, qui alla se cacher dans un ermitage de carmes, près de Bazas, s'y fit appeler *Jean de J.-C.*, parla en prophète, et y sema son enthousiasme et ses détestables pratiques. Contraint de s'enfuir, il se fit calviniste, en 1650, et exerça le ministère pendant 8 ans. « Après avoir été fort » estimé (dit M. Collet, *Vie de* » *saint Vincent de Paule*, t. 1[er], » pag. 536), de l'abbé de Saint- » Cyran, et fort zélé pour les sen- » timents de Port-Royal, il se fit » huguenot à Montauban, et » pour justifier son apostasie, il » publia un écrit, où il prouva » que du jansénisme, dont il » avait fait profession, au cal- » vinisme qu'il venait d'embras- » ser, il n'y avait qu'un pas à » faire.» Labadie passa à Genève, d'où il fut encore expulsé, et de là à Middelbourg, où il épousa, dit-on, la célèbre Schurman, si habile dans les langues savantes, et qui attira à la secte des labadistes la princesse palatine Élisabeth. Après diverses courses et aventures en Allemagne et en Hollande, il mourut d'une colique violente à Altona, dans le Holstein, en 1674, âgé de 64 ans. Il avait été déposé, peu de temps auparavant, dans le synode de Dordrecht. Les ouvrages de ce fanatique sont en grand nombre; il les intitulait singulièrement : *Le Hérault du grand roi* JÉSUS, Amsterdam, 1667, in-12; *Le véritable Exorcisme, ou l'unique moyen de chasser le Diable du monde chrétien*, Amsterdam, 1667, in-12; *Le Chant-Royal du roi Jésus-Christ*, Amsterdam, 1670, in-12; *Les saintes Décades*, Amsterdam, 1671, in-8°; *L'Empire du Saint-Esprit*, Amsterdam, 1671, in-12; *Traité du* SOI, *ou le renoncement à* SOI-MÊME, etc., etc. Les disciples de ce dévot libertin s'appelèrent *labadistes;* on assure qu'il y en avait encore il y a peu de temps dans le pays de Clèves; mais il est incertain s'il s'en trouve encore aujourd'hui. « Cette secte, dit un au- » teur moderne, n'avait fait que » joindre quelques principes des » anabaptistes à ceux des calvi- » nistes, et la prétendue spiri- » tualité dont elle faisait profes- » sion était la même que celle » des piétistes et des hernhutes. » Le langage de la piété, si éner- » gique et si touchant dans les » principes de l'Eglise catholi-

» que, n'a plus de sens, et paraît absurde, lorsqu'il est transplanté chez les sectes hérétiques; il ressemble aux arbustes qui ne peuvent prospérer dans une terre étrangère.» (*V.* BARRAL, KEMPIS, PASCAL.)

LABAN, fils de Bathuel et petit-fils de Nachor, fut père de Lia et de Rachel, qu'il donna l'une et l'autre en mariage à Jacob, pour le récompenser de quatorze ans de services qu'il lui avait rendus. Comme Laban vit que ses biens fructifiaient sous les mains de Jacob, il voulut le garder encore plus long-temps par avarice; mais Jacob quitta son beau-père sans lui rien dire. Celui-ci courut après lui durant sept jours, dans le dessein de le maltraiter, et de ramener ensuite ses biens, ses fils et ses filles. Mais Dieu lui apparut en songe, et lui défendit de faire aucun mal à Jacob. L'ayant atteint sur la montagne de Galaad, ils offrirent ensemble des sacrifices, et se réconcilièrent. Laban redemanda seulement à son gendre les idoles qu'il l'accusa de lui avoir dérobées. Jacob, qui n'avait aucune connaissance de ce vol, lui permit de fouiller tout son bagage. Rachel assise dessus s'excusa de se lever, feignant d'être incommodée, pour ne pas restituer à son père un objet de superstition et de faux culte. Ils se séparèrent contents les uns des autres l'an 1739 avant J.-C. On croit que Laban s'attacha dans la suite exclusivement à l'adoration du vrai Dieu, à l'exemple et par les exhortations de son gendre et de ses filles.

LABARRE. *Voy.* BARRE (La).

LABAT (Jean-Baptiste), dominicain parisien, d'abord professeur de philosophie à Nanci, fut envoyé en Amérique l'an 1693. Il y gouverna sagement la cure de Macouba, revint en Europe en 1705, et parcourut le Portugal et l'Espagne. Après avoir demeuré plusieurs années en Italie, il mourut à Paris en 1738, à 75 ans, dans le couvent de son ordre, de la rue Saint-Honoré. On a de lui : 1° *Nouveau Voyage aux îles de l'Amérique, contenant l'Histoire naturelle de ce pays, l'origine, les mœurs, la religion et le gouvernement des habitants anciens et modernes; les guerres et les événements singuliers qui y sont arrivés pendant le long séjour que l'auteur y a fait; le commerce, les manufactures qui y sont établies, et le moyen de les augmenter; avec une description exacte et curieuse de toutes ces îles, ornée de figures*, Paris, 1741, 8 vol. in-12. « Ce livre agréable et instructif est écrit (dit l'abbé Fontaines) avec une liberté qui réjouit le lecteur. On y trouve des choses utiles, semées de traits historiques assez plaisants. Ce n'est peut-être pas un bon livre de voyage, mais c'est un bon livre de colonies. Tout ce qui concerne les nôtres y est traité avec étendue. On y souhaiterait seulement un peu plus d'exactitude dans certains endroits.» 2° *Voyages en Espagne et en Italie*, 8 vol. in-12, écrits avec autant de gaiété que le précédent. Ses plaisanteries cependant ne sont pas toujours de bon aloi; il prend quelquefois un ton satirique qui déroge à sa sagesse et à sa circonspection ordinaire. 3° *Nouvelle relation de l'Afrique occidentale*, 5 vol.

in-12, composée sur les Mémoires qu'on lui avait fournis, et par conséquent moins certaine que la Relation de son voyage en Amérique; 4° *Voyage du chevalier des Marchais en Guinée, îles voisines, et à Cayenne, avec des cartes et des figures*, 4 vol. in-12. On y donne une idée très étendue du commerce de ce pays. 5° *Relation historique de l'Ethiopie occidentale*, 5 vol. in-12. Cette Relation, traduite de l'italien du capucin Cavazzi, est augmentée de plusieurs relations portugaises des meilleurs auteurs, et enrichie de notes, de cartes géographiques et de figures. 6° *Mémoires du chevalier d'Arvieux, envoyé du roi de France à la Porte*, 6 vol. in-12. Le père Labat a recueilli et mis en ordre les *Mémoires* de ce voyageur sur l'Asie, la Palestine, l'Egypte, la Barbarie. A peine ces Mémoires avaient-ils vu le jour, qu'il en parut une critique, par M. Pétis de la Croix, sous le nom d'un secrétaire de l'ambassadeur Méhémet-Effendi : cette critique est estimée. Le style de tous les ouvrages du père Labat est en général assez coulant, mais un peu diffus. On peut le considérer comme un des voyageurs les plus vrais, et les plus dignes de la confiance du lecteur.

† LABAT (Pierre-Daniel), religieux bénédictin de la congrégation de Saint-Maur, né en 1725 à Saint-Sever, cap de Gascogne, fit profession dans l'ordre de Saint-Benoît, au monastère de la Daurade à Toulouse, en 1742. Prieur de la Daurade en 1768, il se distingua par beaucoup de talent dans les conférences ecclésiastiques données dans ce diocèse par M. de Brienne, alors archevêque; mais un écrit sur la *Grâce*, de 24 pages in-4°, où l'on reconnut quelques erreurs déjà combattues, et réfutées depuis près d'un siècle, fit interrompre ses conférences. En 1770, D. de Coniac ayant proposé à Labat de venir se joindre à lui au monastère des Blancs-Manteaux de Paris pour y travailler à la collection des conciles de France, celui-ci l'accepta, vint se fixer dans la capitale, et se vit bientôt chargé seul de conduire l'ouvrage des conciles. Les temps étaient peu favorables : mais au moyen de quelques secours du gouvernement, et de quelques souscriptions, le premier volume parut en 1789. La moitié du second était déjà imprimée quand la révolution dépouilla le clergé de ses biens, et força Labat à abandonner son entreprise. Peu d'exemplaires du premier volume ont été mis en circulation, et le travail du savant religieux a été presque perdu. Pendant la révolution, toujours fidèle à ses devoirs, D. Labat vécut tranquille et ignoré à Saint-Denis, jusqu'à ce que les temps étant devenus plus calmes, il se livra, quoique fort âgé, à l'exercice du ministère. Il mourut le 10 avril 1803, regardé comme un savant pieux et estimable, mais qui n'avait pas toujours été exempt d'un certain esprit de parti. D. Labat fut aussi d'un grand secours à D. Clémencet pour l'édition des œuvres de saint Grégoire de Nazianze, dont il n'a paru qu'un volume. Il publia en 1785 l'*Histoire de l'abbaye de Saint-Polycarpe*, in-12, et aida l'abbé de Rastignac dans

ses ouvrages contre la constitution civile du clergé.

LABAUME. *Voy.* BAUME (La).

LABBE (Philippe), jésuite, né à Bourges en 1607, professa les humanités, la philosophie et la théologie avec beaucoup de réputation. Il mourut à Paris en 1666, à 60 ans, avec la réputation d'un savant profond et d'un homme doux et poli. Le père Commire lui fit cette épitaphe :

Labbeus hic situs est : vitam, moresque requiris?
Vita libros illi scribere, morsque fuit.
O nimium felix! qui patrum antiqua retractans
Concilia, accessit conciliis Superûm.

Il avait une mémoire prodigieuse, une érudition fort variée, et une ardeur infatigable pour le travail. Toutes les années de sa vie furent marquées par des ouvrages, ou plutôt par des recueils de ce qu'il avait ramassé dans les livres des autres, ou de ce qu'il avait déterré dans les bibliothèques. La liste qu'on en a publiée contient 64 articles. Ses principales compilations sont : 1° *De Byzantinæ historiæ scriptoribus*, 1648, in-fol. C'est une notice et un catalogue des écrivains de l'histoire byzantine par ordre chronologique. 2° *Nova bibliotheca manuscriptorum*, 1657, 2 vol. in-fol. : compilation de plusieurs morceaux qui n'avaient pas encore été imprimés; 3° *Bibliotheca bibliothecarum*, 1664, 1672 et 1686, in-fol., et Genève, 1686, in-4°, avec la *Biblioth. nummaria*, et un *Auctuarium*, imprimé en 1705; 4° *Concordia chronologica*, 1670, 5 vol. in-fol. Les 4 premiers volumes de cet ouvrage, fort embrouillé, peu utile, mais bien imprimé, sont du père Labbe, et le 5e est du père Briet. Cependant il y a des choses qu'on chercherait inutilement ailleurs : telle est l'*Ariadne chronologica*, qui est au premier volume. Cet ouvrage ne s'étant pas vendu d'abord, Cramoisi, séduit par l'esprit d'intérêt, en envoya inconsidérément une partie à la beurrière : c'est ce qui le rend rare aujourd'hui. 5° *Le Chronologue français*, 6 vol. in-12, 1666, assez exact, mais écrit avec peu d'agrément; 6° *Abrégé royal de l'alliance chronologique de l'histoire sacrée et profane, avec le lignage d'Outremer*, 2 vol. in-4, 1651. Cet *Abrégé royal* est fort confus; mais on y trouve des extraits et des pièces qu'on ne pourrait découvrir ailleurs. 7° *Concordia sacra et profana chronologiæ, ab orbe condito ad annum Christi* 1638, in-12; 8° *Méthode aisée pour apprendre la chronique sacrée et profane*, in-12, en vers artificiels si mal construits, que cette *méthode aisée* deviendrait fort difficile pour un homme qui aurait du goût. En général, les vers techniques sont un mauvais moyen d'apprendre; on doit les employer tout au plus dans l'enseignement des langues : le mot, le genre, le régime, etc., faisant tout l'objet de la leçon, elle peut être tout entière renfermée dans un vers, mais il n'en est pas ainsi des traits historiques. Qui ne sait que les noms et les dates ne sait rien; et ces dates s'apprennent mieux dans la suite et l'ensemble de l'histoire, que dans ces espèces de grimoires rimés. 9° Plusieurs *Ecrits sur l'histoire de France*, la plupart ensevelis dans la poussière : *La Clef d'or de l'histoire de France.... Les Mélanges curieux.... Les Eloges historiques*, etc.; 10° *Pharus Galliæ antiquæ*, 1668, in-12. L'auteur y relève quel-

ques erreurs de Sanson; mais celui-ci répliqua vivement et attaqua le père Labbe à son tour. 11° plusieurs autres ouvrages sur la *Géographie*; 12° beaucoup d'écrits sur la grammaire et la poésie grecque, entre autres un excellent *Recueil de racines grecques;* et l'*Etymologie de plusieurs mots français,* 1661, in-12, contre le *Jardin des racines grecques de messieurs de Port-Royal.* Lancelot, dans une deuxième édition, défendit vigoureusement l'ouvrage attaqué. 13° *Bibliotheca antijanseniana*, in-4° : c'est un catalogue des écrits composés contre Jansénius et ses défenseurs; 14° *Notitia dignitatum omnium imperii romani*, 1651, in 12, ouvrage utile; 15° *De scriptoribus ecclesiasticis dissertationes*, en 2 vol. in-8°. C'est une petite bibliothèque des écrivains ecclésiastiques, utile, mais trop abrégée; on y trouve une bonne dissertation contre la papesse Jeanne. (*Voy.* BENOÎT III.) 16° *Conciliorum collectio maxima*, 17 vol. in-fol., 1672, avec des notes. Les huit premiers volumes de cette collection sont du père Labbe, les autres sont du père Cossart son confrère, plus judicieux et meilleur critique que lui. On y a joint un 18e volume. C'est le plus rare. Il est sous le titre de *Apparatus alter*, parce que le 17e tome est aussi un apparat : cependant ce 18e volume n'est autre chose que le *Traité des conciles* de Jacobatius. Elle est recherchée, quoiqu'elle renferme un assez grand nombre de fautes. Le jésuite Hardouin s'était chargé d'en donner une nouvelle; mais on peut voir dans son article comment il l'exécuta. Nicolas Coleti a donné une *Collection des conciles* plus ample, Venise, 1728 et 1732, 25 vol. in-fol.; et Jean-Dominique Mansi a donné des *Suppléments* très estimés à cette édition, Lucques, 1748; 17° une édition des *Annales* de Michel Glicas, en grec et en latin, in-fol., et une de l'*Institution d'un roi chrétien*, par Jonas, évêque d'Orléans; 18° enfin ce savant et infatigable compilateur publia, en 1659, un *Tableau des jésuites illustres dans la république des lettres*, suivant l'ordre chronologique de leur mort : ouvrage sec, et qui ne peut avoir d'utilité que par rapport aux dates. En 1662, il mit encore au jour une *Bibliographie* des ouvrages que les savants de la société avaient publiés en France, dans le courant de 1661, et au commencement de 1662.

LABBÉ (Marin), né au village de Luc, près Caen, fut destiné, en 1678, à la mission de la Cochinchine. Rappelé en 1697, il fut nommé évêque de Tilopolis par le pape Innocent XII. Il remplit pendant 15 ans les devoirs de vicaire apostolique dans la Cochinchine, où il était retourné, et mourut en 1723. On a de lui une *Lettre* au pape Clément XI, sur le culte des Chinois; et un *Mémoire* qui, ainsi que la *Lettre*, semble annoncer certaines préventions, et un zèle un peu amer.

LABE (Sébastien), né à Rokyczan en Bohême, le 26 février 1635, entra chez les jésuites en 1653, où il enseigna avec distinction les belles-lettres. Il fut pendant 15 ans prédicateur à Prague et ensuite 20 ans missionnaire. Il mourut à Klattau en 1710, après avoir publié : *Sales epigrammatici*, dont on a fait

plusieurs éditions; la dernière est de Prague, 1701, in-8°. On a encore de lui des *Cantiques spirituels* en langue bohémienne, très répandus parmi le peuple, et qui ont produit de grands fruits.

LABÉ (Louise CHARLY, dite), surnommée *la belle Cordière*, parce quelle avait épousé un riche négociant en câbles et en cordes, est née à Lyon en 1526. [Son père Charly, dit Labé, lui donna une éducation très soignée, lui fit apprendre la musique et plusieurs langues. Elle reçut des leçons d'équitation, et de tous les exercices militaires. A 16 ans, en 1542, elle figura parmi les guerriers français, au siége de Perpignan. Son nom de guerre était le *capitaine Loys.* Sa première campagne ne fut pas heureuse; les Français ayant été obligés de lever le siége de Perpignan, elle renonça au métier de la guerre, pour se livrer à l'étude. Ce fut alors qu'elle se maria.] Son époux Ennemond Perrin, mort en 1565, sans enfants, l'avoit faite son héritière universelle; ce testament semble contredire l'idée que des biographes ont voulu nous donner de ses mœurs. Son cabinet était rempli de livres italiens, français et espagnols. Elle faisait des vers dans ces trois langues. Les beaux-esprits de son siècle l'ont célébrée. Ses *OEuvres* furent imprimées à Lyon, en 1555, et réimprimées dans la même ville en 1762, in-12, avec la *Vie* de cette muse. La meilleure pièce de ce recueil est intitulée : *Débats de Folie et d'Amour*, dialogue en prose. Ces deux divinités, qui devraient être fort unies, se disputent le pas à la porte du palais de Jupiter, qui avait invité tous les dieux à un festin. [« Cet ouvrage, dit l'auteur des Trois Siècles, est plein » d'images, de naturel, de finesse; le sujet est aussi ingénieux que la morale en est » utile... »] Louise Charly mourut en 1566.

LABELLE (Pierre-François), prêtre de la congrégation de l'Oratoire, mort le 14 janvier 1760, âgé de 64 ans, est auteur du *Nécrologe des appelants et opposants à la bulle* UNIGENITUS, en 2 vol. in-12. Le titre de cet ouvrage suffit pour faire connaître ses sentiments, le caractère et l'objet de son zèle.

LABEO (Q. Fabius Labeus), consul romain, l'an 183 avant J.-C., fut homme de guerre et homme de lettres. Il remporta une victoire navale sur les Candiots, et aida, dit-on, Térence dans ses comédies. Il fut plus illustre pour son courage que pour sa bonne foi.

LABEO (Caïus Antistius Labeus), tribun du peuple, l'an 148 avant J.-C., voulut se venger du censeur Métellus, qui l'avait rayé de la liste des sénateurs. Il le condamna, sans forme de procès, à être précipité du roc Tarpéien; et il aurait fait exécuter son arrêt sur le-champ sans un autre tribun qui survint et forma opposition, à la prière des parents de Métellus; car rien n'est plus terrible qu'un démocrate assuré du mobile et méprisable suffrage de la multitude. Non-seulement Labeo demeura impuni, mais il reprit sa place au sénat en vertu d'une nouvelle loi, par laquelle il fit statuer « que les » tribuns auraient voix délibérative dans cette compagnie; » et pour qu'il n'eût rien à désirer dans son triomphe, il pro-

nonça la confiscation des biens de Métellus, et les fit vendre sur la place à son de trompe. Tant il est vrai que dans les républiques, au moins dans celles où des ambitieux peuvent dominer le peuple, la violence et le despotisme sont souvent plus redoutables que dans une monarchie, et qu'en général la liberté n'est qu'un vain nom.

LABEO (Antistius Labeus), savant jurisconsulte, refusa le consulat qu'Auguste lui offrit. Il passait six mois de l'année à converser avec les savants, et les autres six mois à composer. Il laissa plusieurs ouvrages qui sont perdus. Son père avait été un des complices de l'assassinat de Jules César, et s'était fait donner la mort après la perte de la bataille de Philippes, 31 ans avant J.-C.

LABERIUS (Decimus), chevalier romain, composait avec succès de petites comédies satiriques, pour lesquelles son humeur caustique lui donnait beaucoup de talent. A Rome, un homme de naissance qui composait des poésies pour le théâtre ne se dégradait point, mais il ne pouvait les représenter lui-même sans se déshonorer. Jules César pressa vivement Laberius de monter sur le théâtre pour y jouer une de ses pièces. Le poète s'en défendit en vain : il fallut céder. Dans le prologue de cette pièce, Laberius exhala sa douleur d'une manière fort respectueuse pour César, et en même temps fort touchante; c'est un des plus beaux morceaux de l'antiquité, suivant Rollin : « Comment, dit-il, aurais-je pu refuser quelque chose à celui auquel les dieux mêmes n'ont rien refusé? »

Etenim ipsi dii negare cui nihil potuerunt,
Hominem me denegare, quis posset pati ?

Il déplora ensuite son sort en ces termes :

Ergo bis tricenis actis sine nota,
Eques romanus lare egressus meo
Domum revertar mimus !

Mais dans le cours de sa pièce, il lança contre César divers traits satiriques. Ce dictateur l'en punit, en donnant la préférence à Publius-Syrus, rival de Laberius. Cependant, lorsque la pièce fut finie, il lui donna un anneau, comme pour le rétablir dans la noblesse qu'il avait perdue. « Quel expédient, dit un auteur moderne, employèrent Néron et les autres fléaux de Rome pour affermir leur empire odieux? Ces monstres, pour abâtardir le peuple et le rendre insensible à ses maux, l'enivraient par la continuité et l'appareil des spectacles; et l'aspect d'un mime en faveur faisait oublier des monceaux de victimes que la cruauté immolait tous les jours aux yeux du public. Et sans parler des tyrans et des fléaux de l'espèce humaine, tous les ennemis de la liberté et du droit public ont saisi ce moyen comme le plus efficace pour consolider leur usurpation. Jules César regardait comme un chef-d'œuvre de politique, l'invention de faire jouer sur le théâtre les chevaliers romains. Dans les beaux temps de la république, on n'avait point d'idée d'histrions : de quoi eussent servi les gesticulations et les *mignardises* de ces gens-là, aux Camille et au Cincinnatus? » Laberius, descendu du théâtre, alla chercher une place au quartier des chevaliers; mais chacun jugeant qu'il s'était rendu indi-

gne de ce rang, ils firent en sorte qu'il n'y en trouvât plus aucune. Cicéron le voyant dans l'embarras, le railla en disant et en faisant allusion au grand nombre de sénateurs que César avait faits : *Recepissem te, nisi anguste sederem.* Laberius lui répondit : *Mirum si anguste sedes, qui soles duabus sellis sedere.* Il lui reprochait ainsi de n'avoir été ami ni de César ni de Pompée, quoiqu'il affectât de le paraître des deux. Laberius mourut à Pouzzole, 10 mois après Jules César, 44 ans avant Jésus-Christ. Il avait coutume de dire : *Beneficium dando accepit, qui digno dedit.* On trouve quelques fragments de lui dans le *Corpus poetarum* de Maittaire.

LABERTHONIE (Pierre-Thomas), dominicain, naquit à Toulon le 7 février 1708. Il prêcha avec succès à Paris, particulièrement contre les incrédules, et montra beaucoup de zèle pour le maintien de la régularité dans son ordre : ce zèle se manifeste dans l'ouvrage qu'il publia sous ce titre : *Exposé de l'état et obligation des frères prêcheurs*, 1767, n-4° et in-12. Les preuves de la religion qu'il avait exposées en chaire avec autant de lumière que de solidité, sont consignées dans la *Défense de la religion chrétienne contre les incrédules, les Juifs*, etc., 1779, 3 vol. in-12. On a encore de lui la *Relation de la conversion et de la mort de M. Bouguer*, 1784. Les difficultés et les doutes de l'incrédule sont très bien aplanis dans cet ouvrage. (*Voy.* BOUGUER.) Le père Laberthonie mourut en 1774.

LABIENUS (Titus), historien et orateur du temps d'Auguste. Suétone parle de lui dans la *Vie de Caligula*. Sénèque en fait mention dans la préface du 5e livre des *Controverses*. On ne croit pas qu'il soit le même que LABIENUS, lieutenant de César dans les Gaules, qui suivit depuis le parti de Pompée, et qui fut tué en Espagne, comme on le voit dans les Commentaires de César, et dans la continuation de Hirtius. Il s'était distingué sous César par un grand nombre d'exploits hardis et heureux, mais il n'eut pas les mêmes succès sous Pompée. Le comte de Turpin-Crissé, dans ses *Notes* sur les Commentaires de César, parle ainsi de cette révolution dans les travaux militaires de Labienus. « Pourquoi, » dit-il, Labienus se montra-t-il » dans la guerre civile si différent » de ce qu'il avait paru dans les » Gaules ? C'est le sort de ceux » qui passent d'un parti à un au» tre. L'histoire ancienne et moderne en fournit mille exemples. » La désertion, non-seulement » est une tache à la gloire, mais » presque toujours elle rend en» core inutiles les plus heureuses » qualités et les plus beaux ta» lents. » Il faut convenir cependant que la cause de Pompée étant celle de la république et de la patrie, la désertion de Labienus ne manque pas de raisons justifiantes.

LABOUREUR (Jean Le), né à Montmorency, près de Paris, en 1623, fit gémir la presse dès l'âge de 19 ans. Il était à la cour en 1644, en qualité de gentilhomme servant, lorsqu'il fut choisi pour accompagner le maréchal de Guébriant dans son ambassade en Pologne, où il allait pour accompagner Marie de Gonzague, fiancée à Wladislas VII. De retour en France, il embrassa l'état ecclésiastique, obtint

le prieuré de Juvigné, la place d'aumônier du roi, et fut fait commandeur de l'ordre de Saint-Michel. Ce savant, mort en 1675, à 53 ans, est connu par plusieurs ouvrages : 1° *Recueil des tombeaux des personnes illustres, dont les sépultures sont dans l'église des Célestins de Paris*, 1642, in-fol.; 2° *Histoire du maréchal de Guébriant*, in-fol., plus exacte qu'élégante; 3° *Histoire et relation d'un voyage en Pologne*, 1648, in-4°, curieuse, quoique diffuse; 4° une bonne *Édition des Mémoires* de Michel de Castelnau, en 2 vol. in-fol., avec des commentaires historiques, très utiles pour l'intelligence de plusieurs points de l'histoire de France; 5° *Histoire du roi Charles VI*, traduit du latin en français, en 2 vol. in-fol., 1663; elle est estimée des savants; 6° *Traité de l'origine des armoiries*, 1684, in-4°. On y trouve des choses curieuses et recherchées. 7° *Histoire de la pairie*, 8 manuscrits dans la Bibliothèque du roi. Le plat *Poème de Charlemagne*, in-8°, 1664, n'est point de lui, mais de son frère Louis, mort en 1679, qui inonda le Parnasse, dans le dernier siècle, de ses productions.

LABOUREUR (D. Claude Le), né vers 1601, était prévôt de l'abbaye de l'île Barbe. Il fut obligé de résigner ce bénéfice, pour se soustraire au ressentiment du chapitre de Lyon, dont il avait parlé d'une manière peu mesurée, en présentant à l'archevêque ses *Notes* et ses *Corrections* sur le Bréviaire de ce diocèse, 1643, in-8°. Il mourut à Paris dans un âge très avancé, vers 1683. On a de lui les *Masures de l'île Barbe*, 2 vol. in-4°, 1681; ouvrage plein d'érudition; c'est une histoire de l'abbaye dont il avait été le prévôt. [On ignore l'époque précise de sa mort; il paraît qu'il vivait encore en 1682.]

LABOURLOTE (Claude), l'un des plus braves capitaines de son siècle, passa par tous les degrés de la milice, jusqu'à celui de commandant des troupes wallones, au service du roi d'Espagne. Ayant appris, dans sa jeunesse, l'état de chirurgien, il entra, en cette qualité, au service du comte de Mansfield, par la protection duquel il parvint à s'avancer dans la carrière des armes. Il se distingua à Noyon, Ardes et Nieuport, et fut anobli par Philippe II, roi d'Espagne. Jamais il ne s'engageait plus volontiers à une entreprise que lorsqu'elle était fort périlleuse. Il fut blessé en diverses occasions, et enfin tué d'un coup de mousquet, le 24 juillet 1600, pendant qu'il faisait travailler à un retranchement entre Bruges et le fort Isabelle.

LABRE (Benoît-Joseph), né à Amettes, dans le diocèse de Boulogne-sur-Mer, en 1740, se distingua, dès son enfance, par sa piété et l'innocence de ses mœurs. Sa santé l'ayant obligé de quitter les Chartreux, et ensuite l'abbaye de Sept-Fonts, où il avait résolu de se consacrer au Seigneur, il alla à Rome, y vécut dans la pauvreté et dans l'exercice des vertus chrétiennes, et y mourut en odeur de sainteté, le 17 avril 1783. Un décret de la congrégation des rites a autorisé à lui donner le titre de vénérable. Sa *Vie*, écrite en italien par M. Alégiani, a été traduite en français, et augmentée d'un avertissement plein d'éloquence et de raison, Liége, 1784, petit in-12. On a imprimé quelque temps

après un *Recueil des miracles opérés à son tombeau*, Paris et Liége, 1784, et une autre *Vie* par M. Marconi, son confesseur. Dans un mandement de l'évêque de Boulogne, donné le 3 juillet 1783, on trouve un très bel éloge de Benoît-Joseph Labre, né dans ce diocèse. « Quoique son extérieur fort abject, dit ce prélat, » parût, aux yeux de la chair, » n'avoir rien que de rebutant et » d'affreux, cependant son insi- » gne piété, son humilité pro- » fonde, son amour aussi grand » pour la pauvreté que généreux » pour les pauvres, avec qui il » partageait les aumônes qu'il » avait reçues sans les avoir de- » mandées, lui avaient attiré l'es- » time, la bienveillance et la vé- » nération de tous les vrais ap- » préciateurs de ses excellentes » vertus, surtout de sa conti- » nuelle application à la prière, » dont l'assiduité, que vous, ô » faux sages de notre siècle ! cher- » chez tant à décrier, à déprimer, » à détruire, comme n'étant que » le vil partage des personnes » inutiles à la société, ne peut » toutefois être trop louée, trop » exaltée, trop protégée, puis- » que, selon un oracle divin » (*Multum valet deprecatio justi* » *assidua*, Jac. v. 16), auquel » les discours artificieux de la » sagesse humaine n'opposent » que des raffinements vains et » illusoires, elle a beaucoup de » pouvoir auprès du souverain » maître des temps, des cœurs et » des événements. » A la suite de ce mandement, on lit la traduction en français de l'inscription latine, mise avec l'approbation du saint-siége, dans le cercueil de Benoît-Joseph Labre, et deux lettres adressées à M. l'évêque de Boulogne, par M. Fontaine, chargé à Rome des affaires de la congrégation de la mission, dont il est membre. Ces lettres contiennent des détails aussi édifiants que curieux. Les miracles opérés à son tombeau furent l'occasion de la conversion de M. Thayer, ministre protestant à Boston. *Voyez* la *Relation* du néophyte lui-même, Liége, 1788, in-12, *Journ. hist. et littér.*, 1er février 1789, pag. 161. [Le vénérable Labre ne vivait que d'aumônes. Étant tombé malade, un pauvre boucher de Rome le reçut chez lui ; il voulait lui donner un lit, mais Joseph le refusa, et préféra coucher sur la paille au-dessous d'un escalier. C'est là qu'il mourut, et d'où le cardinal vicaire, Colonne, vint le retirer, accompagné du clergé.]

LABROSSE. *Voyez* ANGE de Saint-Joseph.

† LABROUSSE (Clotilde-Suzanne-Courcelles de), qu'on pourrait appeler *la Krudner* française (*voy.* ce nom), naquit à Vauxin, dans le Périgord, le 8 mai 1741, d'une honnête famille ; et dès son plus jeune âge elle se livra à des exercices mystiques, où elle apporta toute l'exaltation d'une imagination des plus ardentes. De crainte de céder aux tentations de la faiblesse humaine, elle assujettit son corps aux plus rudes tortures. Comme elle avait un teint très animé, la jeune Labrousse appliquait la nuit, sur son visage, de la chaux vive, se flattant ainsi d'y faire paraître des rides et des cicatrices ; mais le remède (à ce que dit l'auteur de sa *Vie*) n'opéra point, et ne fit pas même disparaître son beau coloris. Elle inventa alors un autre genre de tourment, et remplit non-seule-

ment son lit, mais ses souliers de petits cailloux, de sorte qu'elle ne pouvait faire un pas sans ressentir des douleurs tres aiguës. Elle aimait naturellement la bonne chère; pour réprimer sa sensualité, elle avait toujours dans sa poche un cornet rempli de cendres mêlées avec du fiel et de la suie, et quand elle était à table, elle en jetait sur les mets qui lui paraissaient les plus délicats. Outre cela, Clotilde portait toujours dans un flacon de l'eau mêlée avec du fiel de bœuf : elle le flairait souvent, buvait même de cette eau, qui lui écorchait le gosier, et lui occasionait une extinction de voix. *Du reste,* ajoute le même auteur, *sa santé allait toujours son train.* Ayant pris l'habit des *tiercerettes*, ou religieuses du tiers-ordre de Saint-François, la méditation, le jeûne et la solitude exaltèrent encore davantage son imagination : elle se crut définitivement inspirée, et destinée à parcourir le monde pour convertir les hérétiques et les pécheurs. Elle en fit part à ses supérieures, les assurant qu'elle en avait reçu la mission de Dieu lui-même, dans des révélations et des communications extatiques. Cependant ses supérieures furent assez prudentes pour s'opposer à ce projet. Ne sachant que faire de mieux, elle écrivit sa *Vie*, et soumit cet ouvrage à M. de Flamareux, évêque de Périgueux, qui ne parut pas y faire grande attention. Il n'en fut pas ainsi du prieur de la chartreuse de Vauclair, appelé dom Hède : ayant lu cet écrit, que le hasard fit tomber, en 1759, entre ses mains, il devint enthousiaste de mademoiselle Labrousse, et s'empressa d'entamer une correspondance épistolaire avec elle. C'est à ce religieux qu'elle dut sa première réputation d'*inspirée* et de *prophétesse*. Il assura quelque temps après, qu'elle lui avait prédit qu'il serait membre d'une assemblée nationale, et qu'elle avait également prédit la révolution française. Quand celle-ci éclata, mademoiselle Labrousse trouva un autre admirateur dans M. Poutard, évêque constitutionnel de la Dordogne. Il appela mademoiselle Labrousse à Paris, où son titre de prophétesse et ses prédications pouvaient être utiles pour affermir les maximes du jour. Les couvents ayant été supprimés, à la grande satisfaction de mademoiselle Labrousse, qui désirait jouer un grand rôle dans le monde, elle se rendit à l'invitation de M. Poutard, vint à Paris, et alla loger chez une dame de haut rang, la duchesse de B... Mademoiselle Labrousse commença à remplir sa mission en prêchant et prophétisant en faveur de la constitution du clergé, contre la cour de Rome, et ne manqua pas de se faire un parti parmi des gens crédules et des *spéculateurs* : l'évêque Fauchet fut de ces derniers; mais il revint bientôt de son erreur. Il parut à cette époque un *Recueil des prophéties de mademoiselle Labrousse*, imprimé aux frais de la même dame la duchesse de B..., par Didot, 2 vol. in-8°. En même temps, l'évêque Poutard disait dans ses écrits... : « C'est dans les cahiers » de mademoiselle Labrousse » qu'il faut apprendre à connaî- » tre la religion; non point cette » religion que les vices de l'an- » cien clergé ont rendu si diffé- » rente de son origine, mais cette » émanation pure des lumières » célestes. » M. Hède, devenu

membre de l'assemblée constituante, comme l'avait prédit mademoiselle Labrousse, parla dans cette assemblée en faveur de la prophétesse; mais, malgré tous ses éloges, on ne voulut point l'écouter. De retour dans son pays, mademoiselle Labrousse médita un grand projet : c'était de se rendre à Rome, pour prêcher aux cardinaux, et au pape lui-même, les principes de *fraternité*, *liberté*, *égalité*. Outre cela elle devait engager le saint-père à faire l'abdication de sa puissance temporelle. Mademoiselle Labrousse entreprit donc ce voyage, pendant lequel elle prêchait sur les routes publiques, dans les villes, les villages, les clubs, les églises; faisant usage, au commencement de tous ses discours, de la formule jacobinique : *Frères et amis*... etc. Elle arriva à Bologne en août 1792, et ne pouvait choisir une ville dont le peuple fût moins crédule et plus porté à la plaisanterie. Mademoiselle Labrousse y essaya ses prédications; on y répondit par des sarcasmes. Le cardinal-légat mit un terme à cette comédie, en chassant l'*inspirée*, qui passa à Viterbe, où des ordres avaient déjà été donnés pour l'arrêter et la conduire à Rome. Soit qu'on eût négligé ces ordres, ou qu'elle sût les éluder, mademoiselle Labrousse arriva sans obstacle dans la capitale du monde chrétien, où les nouvelles maximes avaient déjà pénétré, et donné naissance à quelques clubs secrets. La prophétesse y prononça des discours et contre le pape, et contre tout le clergé *non assermenté*. Elle avait voulu planter sa chaire dans un des plus vastes emplacements de Rome, la place *Navone*, où abonde le menu peuple, mais elle fut arrêtée et enfermée au château Saint-Ange. Un autre visionnaire (ou prétendu tel) d'une espèce différente, s'y trouvait aussi prisonnier depuis 1789; c'était le fameux Balsamo, surnommé *Cagliostro*. Mademoiselle Labrousse prétendait avoir des visions divines, et Cagliostro avait voulu faire accroire qu'il était en communication directe avec le démon; si la première trouva des personnes crédules, le second eut aussi de nombreux partisans parmi les nations les plus éclairées... Quel exemple pour abaisser l'orgueil de l'esprit humain!... Cependant mademoiselle Labrousse était mieux traitée dans sa prison que le charlatan sicilien. Celui-ci languissait dans un cachot, où il mourut en 1795, et la prophétesse française occupait une chambre commode, où on lui avait permis de garder une suivante. Son emprisonnement causa un vif regret à M. Poutard, devenu de plus en plus *théosophe*. Nul doute qu'il fit toutes les démarches possibles pour délivrer l'objet de sa profonde vénération. Enfin, en 1796, le directoire demanda à la cour de Rome l'élargissement de mademoiselle Labrousse, ce qui fut accordé sur-le-champ; mais elle ne voulut pas quitter sa prison, alléguant qu'en y restant, elle obéissait à une *inspiration* céleste. Elle changea néanmoins d'avis deux ans après, lorsque les troupes françaises s'emparèrent de Rome. Mademoiselle Labrousse revint à Paris; et, se rappelant les suites fâcheuses de ses prédications, et moins courageuse que ne le fut madame de Krudner, elle se condamna à la retraite; cependant elle se croyait

toujours inspirée, et disait que les anges lui avaient préparé un trône dans le ciel. Elle eut dans sa retraite la satisfaction de se voir entourée d'un petit nombre d'amis fidèles, à la tête desquels était M. Poutard, qui, pendant la captivité de la prophétesse, avait publié un *Recueil des ouvrages de la célèbre mademoiselle Labrousse* (Bordeaux, Brossier, 1777, 1 vol. in-8° de 296 pages). De son vivant, il parut aussi un autre ouvrage en italien, intitulé : *Discorsi*, ou *Discours de la citoyenne Courcelles-Labrousse*, avec le texte français, Rome, 1798, in-8°. Dans sa retraite, elle composa des ouvrages mystiques, commenta la *Bible* et l'*Apocalypse*. Mademoiselle Labrousse conserva ses liaisons avec M. Poutard jusqu'à sa mort, arrivée en 1821, à l'âge de 74 ans. Elle avait nommé son ancien ami pour son exécuteur testamentaire, et lui laissait 3,000 fr. qui lui ont été contestés par la famille de la défunte; ce qui a donné lieu à un procès devant les tribunaux, et à un *Mémoire* de M. Poutard, où il se plaint de l'*ingratitude* de la famille Labrousse. Quant aux écrits de cette visionnaire, nous devons nous borner à dire qu'ils ne sont que des rêves d'une imagination exaltée, qu'ils contiennent de violentes déclamations contre la cour de Rome, des *prophéties*, des *extases*, des *missions célestes*, auxquelles on ne peut croire sans avoir le cerveau aussi malade que celui de l'auteur.

LACARRY (Gilles), Jésuite, né au diocèse de Castres en 1605, professa avec succès les humanités, la philosophie, la théologie morale, l'Ecriture sainte, fit des missions, obtint les emplois de sa société, et mourut à Clermont en Auvergne, l'an 1684. Malgré la multitude et la variété de ses occupations, il trouva le temps de composer un grand nombre d'ouvrages très utiles, surtout pour ceux qui s'appliquent à l'histoire de France. Les principaux sont : 1° *Historia Galliarum sub præfectis prætorii Galliarum*, 1672, in-4° : morceau bien fait et plein d'érudition. Elle commence à Constantin, et finit à Justinien; 2° *Historia coloniarum tum a Gallis in exteras nationes missarum, tum ab exteris nationibus in Gallias deductarum*, 1677, in-4° : ouvrage estimé, écrit avec autant de savoir que de discernement; 3° *Epitome historiæ regum Franciæ*, 1672, in-4° : petit abrégé tiré du *Doctrina temporum* de Petau; 4° *De regibus Franciæ et lege Salica*, in-4°; 5° *Cornelii Taciti liber de Germania*, in-4°, 1649, avec de savantes notes, que Dithmar a suivies dans l'édition qu'il a donnée du même ouvrage en 1726, in-8°, à Francfort-sur-l'Oder; 6° *Historia romana*, depuis César jusqu'à Constantin, appuyée sur les médailles et les autres monuments de l'antiquité. Cet ouvrage, publié en 1671, in-4°, contient des instructions utiles en faveur des personnes peu versées dans la connaissance des médailles, et offre de savantes discussions sur plusieurs faits. Il renferme aussi *Series et numismata regum Syriæ, Ægypti, Siciliæ et Mesopotamiæ*; 7° une bonne *Edition* de Velleïus Paterculus, avec des notes; 8° *Historia christiana imperatorum, consulum et præfectorum*; *Notitia magistratuum et provinciarum imperii utriusque, cum notis*, 1665, in-4°. On voit dans tous ces ou-

vrages un homme profondément versé dans les matières les plus épineuses et les plus recherchées de l'histoire, et un savant en qui l'érudition n'a pas éteint le goût.

† LACÉPÈDE (Bernard-Germain-Etienne Laville, comte de), naquit à Agen le 16 décembre 1756, d'une famille noble de cette ville. Il entra dans la carrière des armes, mais il la quitta pour se livrer à l'étude de l'histoire naturelle; il eut pour maîtres les célèbres Buffon et Daubenton, qui lui firent obtenir la place de garde des cabinets au jardin du Roi. Son *Histoire naturelle des quadrupèdes ovipares* l'avait déjà fait connaître avantageusement lorsque la révolution éclata. Elle ne l'empêcha pas de continuer ses travaux, et il publia son excellent ouvrage intitulé *Histoire naturelle des poissons*, en 5 volumes in-4°. Entraîné cependant comme bien d'autres par le torrent révolutionnaire, il accepta la place d'administrateur de Paris, et il fut ensuite appelé à l'assemblée législative, qui l'élut son président le 28 novembre 1791. On vantait beaucoup la modération des principes de Lacépède; ce fut néanmoins sous sa présidence que cette assemblée fit une adresse au roi contre les émigrés réunis sur les bords du Rhin, et qu'elle décréta la formation de la haute cour d'Orléans, d'odieuse mémoire. La session étant finie, de Lacépède reprit ses occupations littéraires. En 1796, il fut nommé membre de l'institut de France, et trois ans après, celui de Bologne l'admit aussi au nombre de ses associés. Chargé d'organiser l'expédition du capitaine Baudin, il désigna pour en faire partie deux jeunes savants, MM. Bory de Saint-Vincent et Péron. Lors de l'établissement du consulat, Buonaparte appela le comte de Lacépède au sénat conservateur, dont il devint président en 1801; deux ans après, il fut nommé grand-chancelier de la Légion-d'Honneur, et en 1805, grand-aigle de cette même Légion : l'année d'auparavant, il avait été créé titulaire de la sénatorerie de Paris. Sans vouloir porter atteinte aux qualités du comte de Lacépède, nous ne pouvons nous empêcher de remarquer que, chargé très souvent de porter la parole à Napoléon, il fut un de ses plus chauds panégyristes, et qu'il dut en grande partie les honneurs dont il fut investi à son éloquent enthousiasme pour celui qui les dispensait. Une seule fois cependant il osa, à la tête du sénat, parler de paix à Buonaparte : ce fut le 12 janvier 1814. Il s'exprima en ces termes : « Nous combattrons entre les tombeaux de nos pères » et les berceaux de nos enfants. » Obtenez *la paix*, sire, et que » votre main tant de fois victorieuse laisse échapper les armes, après avoir signé la paix » du monde. » Ce conseil venait trop tard : les alliés foulaient déjà le sol de la France, et, après avoir tout refusé au congrès de Châtillon, Buonaparte ne pouvait plus parler de paix : il touchait à sa chute. Le gouvernement *provisoire* priva Lacépède de sa charge de grand-chancelier de la Légion-d'Honneur, qui fut provisoirement donnée à M. de Pradt. Le roi Louis XVIII l'en dédommagea en le nommant pair le 4 juin 1814. Au retour de Napoléon de l'île d'Elbe, de

Lacépède refusa la place de grand-maître de l'université, mais il siégea dans la nouvelle chambre des pairs, dont il fut exclu par l'ordonnance royale du 24 juillet 1815. Le roi Louis XVIII, toujours indulgent et ami de la science, l'y rappela quelque temps après. Depuis ce moment, il ne joua pas un grand rôle dans les affaires politiques, et se livra exclusivement à ses études favorites. Outre les ouvrages déjà indiqués et une *Histoire naturelle des cétacés*, publiée en 1804, et qui, avec les deux autres, est comme une continuation des Œuvres de Buffon, on a de lui : 1° *La Poétique de la musique*, 1781, 2 vol. in-8° ; 2° *Physique générale et particulière*, 1782 et 1784, 2 vol. in-8° ; 3° *Essai sur l'électricité naturelle et artificielle*, 2 vol. in-8° ; 4° *Eloge de M. J.-L., duc de Brunswick*, 1786, in-8° ; 5° *Eloge historique de Daubenton*. 6° *Vues sur l'enseignement public*, 1790, in-8° ; 7° *Notice sur Dolomieu*. Le comte de Lacépède a travaillé aussi aux *Annales du Muséum d'histoire naturelle*, à la *Ménagerie du Muséum*, au *Magasin encyclopédique*. Il s'occupait aussi de littérature légère, de musique, et il a publié deux *Romans*, et composé des *Sonates*. M. de Lacépède est mort à sa terre d'Épinay, le 6 février 1825, âgé de 69 ans.

LACERDA. *Voyez* CERDA.

† LACHABEAUSSIÈRE (Ange-Étienne-Xavier Poisson de), littérateur, né à Paris en 1752, d'un instituteur qui avait fait l'éducation du célèbre Mirabeau. Dégoûté de la carrière des armes, qu'il avait d'abord embrassée, il se livra entièrement à la littérature, et eut quelques différends avec Mirabeau relativement à une *traduction* de Tibulle, publiée sous le nom de celui-ci (Tours, 1796, 3 vol. in-8°), et dont Lachabeaussière réclama la propriété. Il ne paraît pas qu'il prît une part bien active à la révolution, et il n'y figura momentanément que par son *Catéchisme républicain*. Sous le régime de la *terreur*, et sur la dénonciation de son propre gendre, qui l'accusait d'avoir donné asile à Julien de Toulouse (exclu de la convention et proscrit), Lachabeaussière fut enfermé aux Madelonnettes, et cette persécution s'étendit sur toute sa famille. Sa femme fut confinée dans les prisons de *la Bourbe*, et deux de ses filles enfermées à *Sainte-Pélagie*. Lachabeaussière, croyant sa mort inévitable, écrivit, peu de jours avant celui où l'on devait prononcer son arrêt, un *Adieu* en vers, qu'il confia à un des prisonniers, afin qu'après ses derniers moments il le fît parvenir à son épouse et à ses filles. Le 10 thermidor (28 juillet), il devait être conduit au supplice, mais la veille, Robespierre périt lui-même sur l'échafaud. De nombreuses victimes dévouées à la mort par le tyran de la France sortent de leurs cachots ; Lachabeaussière et sa famille sont de ce nombre, et quelques mois après, le 4 septembre 1795, il est compris dans la liste des hommes de lettres auxquels on accordait une pension. L'année suivante, le conseil des cinq-cents le nomma membre du comité d'instruction publique, et, en 1798, administrateur de l'Opéra. Accusé de dilapidation, en 1799, il se justifia devant le conseil des cinq-cents, qui déclara son innocen-

ce, mais qui ne put empêcher un de ses membres, M. Pons de Verdun, d'improviser contre l'acquitté une épigramme virulente, qu'il fit circuler dans le même conseil. Lachabeaussière a travaillé à plusieurs écrits périodiques, tels que la *Décade*, les *Soirées littéraires*, l'*Almanach des Muses*, dont Vigée était l'éditeur. A la mort de celui-ci, il devait lui succéder dans cette place. Mais il succomba bientôt après à une longue maladie, le 10 septembre 1820, à l'âge de soixante-huit ans. Il a laissé : 1° *Catéchisme français, ou principes de morale républicaine* (en vers), Paris, 1795; 3e édit., 1800, in-8°; trad. en hollandais, Amsterdam, 1796, in-16; en allemand, avec le texte français, Berlin, 1798, in-8°. L'époque et le titre de cet ouvrage, destiné aux écoles primaires, font aisément connaître l'esprit dans lequel il a été rédigé. 2° *OEuvres diverses*, Paris, 1801, in-8°. Elles contiennent des poésies, des traductions, en vers, d'Homère, de Virgile, d'Horace, et autres poètes classiques; des apologues nouveaux, des contes, etc., etc., 3° *Poésies gracieuses d'Anacréon, Bion, Moschus, Catulle et Horace, imitées en vers français*, etc., *ibid.*, 1803, 1 vol. in-8°; 4° *Apologues moraux imités pour la plupart de Saadi le Persan, ibid*, 1814, in-8° de 3 feuilles. Ses comédies ont pour titre : 1° *L'Intrigante*, en 5 actes et en vers, 1776 (M. Etienne a donné, en 1813, une comédie sous le même titre : elle a eu trois représentations); 2° *Les Maris corrigés*, en 3 actes et en vers, 1781; 3° *Le Sourd*, en 1 acte et en prose, 1783; 4° *Les deux Fourbes*, en 1 acte et en prose; 5° *La Confiance dangereuse*, en 2 actes et en vers; 6° *Les Charlatans*, en 5 actes et en vers; 7° *L'heureuse erreur*, 1795; 8° *Lamentine*, tragédie burlesque. Ses opéras-comiques sont intitulés : 1° *L'Eclipse totale*, 1782; 2° *Le Corsaire*, en 3 actes; 3° *Azémia ou les Sauvages*, en 3 actes; 4° *Gulistan ou le Hulla de Samarcande*, 5° *Tilava*, etc.; et plusieurs *Vaudevilles* qui, de même que ses autres ouvrages dramatiques, eurent du succès.

LACHANIUS, seigneur gaulois, père de Rutilius Numatianus, s'acquit beaucoup de gloire dans les charges de questeur, de préfet du prétoire et de gouverneur de Toscane. Il était né à Toulouse, ou, selon D. Rivet, à Poitiers. Les peuples charmés de sa bonté, de son équité, et surtout de son attention à les soulager, lui firent ériger plusieurs statues en différents endroits de l'empire. Il mourut vers la fin du IVe siècle.

LACHÉSIS, l'une des trois Parques, qui tenaient le fuseau de la vie humaine. *Voyez* PARQUES.

† LACLOS (Pierre-Ambroise-François-Chauderlos de), naquit à Amiens en 1741. A l'âge de 18 ans, il entra dans le corps royal du génie en qualité d'aspirant, et fut nommé sous-lieutenant un an après. Capitaine en 1778, il fut envoyé à l'île d'Aix pour y construire un fort. Né avec des talents, de l'esprit et de l'amabilité, Laclos cultiva la littérature au milieu des occupations de l'état militaire. Il eût été peut-être plus heureux pour sa mémoire qu'il se fût borné aux connaissances qu'exigeaient ses fonctions; il n'aurait pas laissé

dans les lettres une réputation d'écrivain licencieux, et dans l'histoire de notre révolution un nom souillé de plus d'un crime. Un roman, en 2 vol. in-8°, intitulé les *Liaisons dangereuses*, lui donna tout à coup une place parmi les écrivains déhontés, qui ne craignent pas d'offenser la moralité publique en dévoilant les turpitudes les plus honteuses. La jeunesse, déjà imbue des doctrines philosophiques, le lut et le loua avec enthousiasme. A peine convenait-on du défaut de naturel et de l'infidélité des tableaux et des caractères. En 1789, Laclos devint secrétaire surnuméraire du duc d'Orléans, et fut bientôt un des confidents intimes de ce prince. De confident, il devint conseiller; et l'on se souvient qu'en 1789 il faisait partie d'un club qui se tenait au village de Mont-Rouge, près Paris, où des personnages puissants délibéraient sur le sort du royaume. Il suivit le duc d'Orléans en Angleterre, lorsqu'une mission supposée exigea ce voyage, et rédigea, dit-on, les lettres du duc d'Orléans au roi, publiées pendant la révolution. De retour à Paris en juillet 1791, il fut un des principaux rédacteurs du *Journal des amis de la constitution*, écrivit avec Brissot la fameuse pétition qui provoqua le rassemblement du Champs-de-Mars, où l'on demandait que le roi fût mis en jugement, et la colporta dans les rues de Paris à la tête des séditieux. Nommé en 1792 maréchal-de-camp et gouverneur de tous les établissements français dans l'Inde, il ne partit point pour sa destination, prit part dans le quartier du Palais-Royal aux délibérations populaires, et finit par être enfermé par suite des mesures prises contre le duc d'Orleans. Livré à ses pensées au fond de sa prison, il envoyait aux comités des plans de réforme, et imagina une nouvelle espèce de projectiles dont il proposa de faire l'expérience. Il fut relâché, fit ses essais à Meudon, et le succès les justifia. Arrêté encore une fois, il resta en prison jusqu'au 9 thermidor; il fut alors nommé secrétaire général de l'administration des hypothèques, emploi dont il s'acquitta avec une sagacité qui étonna tout le monde. Après la réforme de cette administration, il reprit la carrière militaire, servit en qualité de général de brigade d'artillerie dans les armées du Rhin et d'Italie, et succomba à Tarente, le 5 octobre 1803, après bien des fatigues et bien des traverses. Outre le roman dont nous avons parlé, on a encore de lui des *Poésies fugitives*, et une *Lettre à l'académie française*, à l'occasion du prix proposé pour l'*Éloge* de Vauban, où il exagère au-delà de toute mesure les dépenses que cet illustre maréchal a occasionées à la France pour ses fortifications. Il les porte à 1440 millions.

LACOMBE. *Voyez* GUYON.

† LACOMBE (Jacques), littérateur distingué, né à Paris en 1724. Après avoir fait ses cours de droit, il se consacra au barreau; mais s'en étant dégoûté, il obtint la patente de libraire. Devenu ensuite auteur, il publia un grand nombre d'ouvrages qui eurent beaucoup de succès. Lacombe, dont la vie n'offre rien de bien remarquable, mourut à Paris en 1801. Il était beau-père du célèbre Grétry. Voici la liste de ses principaux

ouvrages : 1° *Progrès des sciences et des beaux-arts sous le règne de Louis XV*, *Ode*, 1750. Elle est insérée daus le *Recueil* de l'académie d'Angers, et avait obtenu le prix que cette même académie avait proposé en 1749. 2° *Dictionnaire portatif des beaux-arts*, Paris, 1752, in-8°; 3e édit., 1759. Ce dictionnaire a eu plusieurs autres éditions, et a été *traduit* en italien, Venise, 1758, in-8°. 3° *Le Salon* (en vers et en prose), ou *Jugement des ouvrages exposés au Louvre*, en 1753, in-12; 4° *Abrégé chronologique de l'histoire ancienne*, 1757, in-8°; 5° *Le Spectacle des beaux-arts*, 1758-1762, in-8°; 6° *Abrégé chronologique de l'histoire d'Espagne et de Portugal,* commencé par le président Hénault (avec Macquer), 1759, 2 vol. in-8°; 2e édit., 1765; 7° *Histoire des révolutions de l'empire de Russie*, 1760, in-8°, traduit en allemand, 1761; 8°, *Histoire de Christine, reine de Suède*, 1762, in-8°; traduit en anglais, 1766; 9° *Abrégé chronologique de l'histoire du Nord*, 1762, 2 vol. in-8°; 10° *Mémoires secrets de la duchesse de Portsmouth, avec des notes historiques*, 1805, 2 vol. in-8° (avec Champfort); 11° *Précis de l'art dramatique des anciens et des modernes*, 1808, 2 vol. in-8°; 12° *Scipion à Carthage*, opéra en 3 actes, in-12. Lacombe a travaillé au journal intitulé, l'*Avant-coureur*, ou *Le Mercure de France*, et a donné à l'Encyclopédie méthodique : 12° *Le Dictionnaire des arts et métiers mécaniques*, 8 vol, à celui *Des chasses et des pêches*, 1 vol.; à celui *De l'art aratoire et du jardinage*, 1 vol.; à celui *Des amusements des sciences*, 1 vol.; à l'*Encyclopédiana*, 1 vol.; au *Dictionnaire des jeux mathématiques et des jeux familiers*, 1 vol. Lacombe avait beaucoup d'instruction, un talent varié, et un style clair, élégant et assez corect.

† LACOSTE (Elie), né vers 1740, à Montignac, où il était médecin, fut député à la convention nationale à l'époque de la révolution. Devenu en 1790 administrateur de la Dordogne, il fut élu député de ce département à l'assemblée législative, puis à la convention, où il vota la mort de Louis XVI, sans appel et sans sursis. Il siégea constamment à la Montagne, fut nommé président de l'assemblée le 1er messidor an 2 (19 juin 1794), et fit toujours partie du fameux comité de sûreté générale, qui fut, pendant quatorze mois, le complice de tous les crimes du comité de salut public. Envoyé en mission dans le nord, il s'y conduisit avec assez de modération, se prononça fortement contre Robespierre au 9 thermidor, et fit décréter, dès le même jour, la suppression du tribunal révolutionnaire, dont l'action n'était plus redoutable que pour la faction qui venait d'être renversée. Lorsque Lecointre de Versailles dénonça les membres de l'ancien gouvernement, Lacoste le combattit vivement, et demanda son arrestation. Dénoncé par Gouly, le 28 mai 1795, comme un des auteurs de l'insurrection des premiers jours de prairial, il fut, à son tour, décrété d'arrestation. Rendu à la liberté par l'amnistie de brumaire an 4, il retourna dans sa ville natale, y reprit ses fonctions de médécin, et y mourut en 1803.

† LACOSTE (Pierre-François),

naturaliste, naquit à Plaisance, près de Toulouse, embrassa l'état ecclésiastique, et fut pendant plusieurs années professeur à Clermont-Ferrand en Auvergne. C'est dans ce département qu'il se livra à l'étude de la géologie, de la minéralogie, et de l'histoire naturelle en général. Lors de la révolution française, il adhéra à la constitution civile du clergé, ainsi que le témoignent ses premiers ouvrages, dont voici la liste : 1° *Lettre* de M. l'abbé Lacoste, de Plaisance, vicaire de la Dalbade, à un curé non conformiste, 1791, in-8; 2° *Réponse à la lettre d'un curé non conformiste*, 1791, in-8; 3° *Discours sur les devoirs des citoyens envers la patrie*, Toulouse, 1792, in-8°; 4° *Discours pour une fête civique*, 1793, in-8°; 5° *Discours sur les obligations que les Français se sont imposées en acceptant la constitution*, Toulouse, 1795, in-8°; 6° *Discours sur les vertus républicaines*, Toulouse, 1795, in-8°. Le renversement du directoire et le nouvel ordre de choses qu'amena le consulat de Buonaparte parurent faire une diversion aux idées républicaines de Lacoste, qui ne s'occupa plus que de sujets scientifiques, et publia : 7° *Observations concernant l'agriculture dans les montagnes des départements de l'Auvergne*, in-8°; 8° *Quelques observations concernant l'agriculture dans les montagnes du département du Puy-de-Dôme*, 1801, in-8°; 9° *Discours sur les dispositions des habitants du département du Puy-de-Dôme pour les sciences*, 1801, in-8°; 10° *Discours sur les avantages qui résultent de l'étude de l'histoire naturelle, avec des notes*, 1801, in-8°; 11° *Observations sur les volcans d'Auvergne, suivies de notes sur divers objets recueillis dans une course minéralogique*, 1802, in-8°; 2e édition, 1803; 12° *Lettre minéralogique, et géologique sur les volcans de l'Auvergne, écrite dans un voyage fait en* 1804, 1805, in-8°; 13° *Histoire naturelle de l'Auvergne, et des départements environnants* (il en a lui-même rassemblé les matériaux), 3 vol, in-8°. Lacoste est mort en décembre 1826.

LACROIX. *Voyez* CROIX-DU-MAINE, NICOLLE et PETITS.

LACROIX (Claude), né à Saint-André, village entre Hervé et Dalem, dans la province de Limbourg, l'an 1652, se fit jésuite l'an 1673, enseigna la théologie morale à Cologne et à Munster, et mourut à Cologne le 1er juin 1714. On a de lui un *Commentaire* sur la Théologie morale de Busembaum, Cologne, 1719, 2 vol. in-fol. Lacroix donne en entier dans son Commentaire le texte de Busembaum, pour l'expliquer et fixer le vrai sens des décisions : s'il a eu tort, les censeurs caustiques qui l'ont accablé d'injures et d'accusations odieuses ne sont pas non plus à l'abri des reproches. (*Voy.* BUSEMBAUM, ESCOBAR, PASCAL.) Le père François-Antoine Zaccaria a justifié plusieurs opinions des deux jésuites que Concina et Patuzzi avaient censurées avec aigreur : il est certain que, en bornant au cas précis, supposé par les auteurs, la plupart des décisions qui paraissent relâchées, on verra presque toujours disparaître ce qu'elles semblent présenter de révoltant. Il est également vrai encore que toutes ces opinions avaient été enseignées avant les jésuites, qui n'ont fait que les adopter et les répéter.

(*Voy.* Moya.) L'édition, qu'on dit avoir été faite à Cologne en 1757, est supposée. Ce n'est qu'un nouveau titre et une nouvelle table ajoutés à l'ancienne édition.

† LACROIX de Constant (Charles de), né à Givry en Champagne le 14 avril 1754, fut avant la révolution chef de bureau au contrôle général des finances, sous Turgot, auprès duquel il resta quatre années. Nommé, en 1792, par le département de la Marne, député à la convention, il y vota la mort de Louis XVI, sans appel et sans sursis. Avant et après le 9 thermidor, il fut chargé de diverses missions dans les départements. Envoyé en 1794 dans les départements des Ardennes et de la Meurthe, il obligea, par un arrêté, tous les prêtres à se rendre au chef-lieu de leur district, sous la surveillance la plus scrupuleuse des comités révolutionnaires. Rentré dans la convention, il s'opposa à ce que les biens des condamnés pendant la terreur fussent rendus à leurs parents. Il fut envoyé dans le département de l'Oise en 1795, se livra à des orgies scandaleuses, notamment à Lucienne, dans la maison qui avait appartenu à la comtesse du Barri; entre autres plaisirs, il s'y donna celui de déchiqueter à coups de sabre tous les portraits des rois de France. Le 27 octobre 1795, il fut appelé au ministère des relations extérieures, et, en cette qualité, il eut l'impudence d'inviter deux ambassadeurs étrangers à la cérémonie de l'anniversaire du martyre de l'infortuné Louis XVI. Les ambassadeurs indignés ne firent point de réponse. Le 16 juillet 1797, il fut remplacé dans ses fonctions ministérielles par M. de Talleyrand, et envoyé comme ambassadeur en Hollande, où il seconda la révolution démocratique qui s'opéra dans ce pays en 1798. Appelé par les consuls, après le 18 brumaire, à la préfecture des Bouches-du-Rhône, il donna de l'éclat à son administration par les beaux monuments qu'il fit construire à Marseille, et passa de là à la préfecture de la Gironde. Il mourut à Bordeaux, dans les premiers jours de novembre de l'année 1808.

† LACROIX (J.-P. de), né en 1754 à Pont-Audemer, d'une famille bourgeoise, entra très jeune dans l'ancienne gendarmerie de France. Après la dissolution de ce corps, il se fit avocat, et en exerça la profession à Anet. Lorsque la révolution arriva, il en embrassa les principes avec enthousiasme. Elu, en 1791, procureur-général-syndic du département de l'Eure, il fut l'année suivante député par ce département à l'assemblée législative. Un bel organe, une figure agréable, une taille noble, élevée, quelque esprit, une imagination ardente et d'assez bonnes manières, le firent rechercher par les ennemis de la monarchie. Dès lors on ne le vit que rarement garder quelques mesures, et les ministres, les généraux, les émigrés, la garde du roi, le comité dit *autrichien*, devinrent tour-à-tour l'objet de ses dénonciations et de ses invectives. Les prêtres furent surtout l'objet des poursuites de Lacroix, qui, étendant sa haine jusqu'au monarque lui-même, accusa Louis XVI d'être la cause des troubles qui agitaient la France, par son refus de sanctionner les décrets relatifs au clergé. A cette occasion, il fit

mander, séance tenante, le ministre de l'intérieur à la barre pour y rendre compte de sa conduite; par la suite de ses motions révolutionnaires, les ministres de la guerre et des affaires étrangères furent aussi obligés de comparaître, et de se disculper des accusations qu'il avait portées contre eux. Le 20 juin 1792, on le vit encore exiger que le maire et la municipalité fussent appelés à l'assemblée pour y rendre compte de ce qui se passait dans Paris; mais, peu de jours après, il provoqua lui-même la levée de la suspension de Pétion, prononcée par le département par suite de cette même affaire. Quoiqu'il eût fait voir aussi beaucoup de haine pour M. La Fayette, qu'il trouvait encore trop modéré, il vota néanmoins, dans la séance du 8 août 1792, contre sa mise en accusation. Le 10 août, il se fit remarquer par de nouvelles violences, et fit décréter la création d'une cour martiale, pour juger, sans désemparer, les Suisses faits prisonniers à l'attaque du château des Tuileries. Le 19 août, il fut nommé président de l'assemblée législative. Réélu, en septembre de la même année, à la convention nationale, il y vota la mort de l'infortuné Louis XVI, sans *appel* et sans *sursis*, fut chargé trois fois, avec Danton, de missions pour la Belgique, et rentra dans la convention, après avoir considérablement accru son patrimoine, qui était fort médiocre avant son entrée dans la carrière politique. Méprisé des députés de la Gironde et du côté droit, Lacroix fut vivement inculpé par eux sur sa conduite dans la Belgique et ses liaisons avec Dumouriez; mais la *Montagne* le soutint alors fortement. Le 27 mai 1793, il prit vivement la défense de Robespierre, de Danton et de Marat, accusés par le côté droit d'être les instigateurs de la conspiration du 10 mars, et des troubles qui, en ce moment même, agitaient Paris. Six jours après, il fit créer une armée révolutionnaire de six mille hommes. Mais la faction de Robespierre voulant à son tour écraser celle des cordeliers, à laquelle Lacroix appartenait, renouvela contre celui-ci les imputations alléguées par les girondins. Lacroix triompha une seconde fois, le 28 janvier 1794; et croyant désormais n'avoir plus rien à redouter, il se livra à une sécurité qui n'était rien moins que bien fondée. Lié de la plus grande intimité avec Danton son collègue, ils ne s'occupaient plus ensemble que de jeu et de plaisirs, tandis que la haine et l'ambition de Robespierre veillaient toujours pour écraser ses ennemis. Ils furent arrêtés ensemble, conduits à la prison du Luxembourg, et condamnés à mort, avec Desmoulins, Hérault de Sechelles, etc. Lacroix fut exécuté le 8 avril 1794. On rapporte que, pendant son incarcération, il conversait assez gaiement avec son ami sur le sort qui les attendait, et qu'ils se demandaient quelle grimace ils feraient lorsque le rasoir national leur couperait la parole. Ce sang-froid les suivit jusqu'aux pieds du tribunal, où ils s'amusaient à jeter de petites boulettes de pain à la figure des juges et des jurés : calme affreux! que l'excès seul de leur perversité peut faire concevoir.

LACTANCE. (Lucius Cœlius Firmanius), orateur et défen-

seur de l'Église, étudia sous Arnobe, à Sica en Afrique. On ne connaît ni son pays, ni sa famille; presque tous les historiens le font Africain; mais le père Franceschini, carme, prétend qu'il était de Fermo, et ses raisons sont très plausibles. Son éloquence lui acquit une si grande réputation, que Dioclétien le fit venir, vers l'an 290, à Nicomédie, où il tenait son siége, et l'engagea à y enseigner la rhétorique latine; mais il y eut peu de disciples, parce qu'on y parlait plus grec que latin. Là il vit commencer, l'an 303 de J.-C., cette terrible persécution contre les chrétiens; et s'il n'était pas lui-même chrétien alors (ce qu'on ne peut décider, parce qu'on a rien de certain sur l'époque de sa conversion), son humanité du moins le rendit sensible aux maux qu'il voyait souffrir aux chrétiens. Sa vertu et son mérite le rendirent si célèbre, que Constantin lui confia l'éducation de son fils Crispe, l'an 317. Lactance n'en fut que plus modeste : il vécut dans la pauvreté et dans la solitude, au milieu de l'abondance et du tumulte de la cour. Il ne reçut les présents de l'empereur que pour les distribuer aux pauvres. Ce grand homme mourut vers l'an 328. Le style de Cicéron avait été le modèle du sien; même pureté, même clarté, même noblesse, même élégance. C'est ce qui le fit appeler le *Cicéron chrétien*. Parmi les ouvrages dont il a enrichi la postérité, les plus célèbres sont : 1° les *Institutions divines*, en sept livres. L'auteur y élève le christianisme sur les ruines de l'idolâtrie; mais il réfute beaucoup plus heureusement les chimères du paganisme, qu'il n'établit les vérités de la religion chrétienne. Il traite la théologie d'une manière trop philosophique; il parle des mystères avec peu d'exactitude. Il paraît néanmoins que le père Pétau et d'autres ont jugé trop sévèrement quelques-unes de ses expressions, sans considérer que dans ce temps le langage théologique n'était pas encore fixé, quoique la foi fût sûre et constante. Un critique plus modéré en a parlé de la manière suivante : « Plusieurs censeurs trop » rigides y ont noté un assez » grand nombre d'erreurs théo» logiques; mais la plupart sont » seulement des façons de parler » peu exactes, et qui sont sus» ceptibles d'un sens orthodoxe, » lorsqu'on ne les prend pas à la » rigueur. Il faut se souvenir » que cet auteur n'était pas théo» logien, mais orateur; qu'il » n'avait pas fait une longue » étude de la doctrine chré» tienne, mais qu'il possédait » très bien l'ancienne philoso» phie. Quoiqu'il ne fût pas » assez instruit pour expliquer » avec précision tous les dogmes » du christianisme, il a cepen» dant rendu à la religion un » service essentiel, en mettant » au grand jour les erreurs, les » absurdités et les contradictions » des philosophes. » 2° Un *Traité de la mort des persécuteurs*, publié pour la première fois par Baluze, d'après un manuscrit trouvé à l'abbaye de Moissac, en Quercy, et réimprimé à Utrecht, in-8°, en 1693. (*Voyez* BAULDRI et FOUCAULT Nicolas.) On y a ajouté une dissertation de Dodwel, *De ripa striga*, qui est d'une sécheresse extrême; mais on y voit avec plaisir la préface du père Ruinard, *Ad Acta martyrum*,

qui réfute supérieurement une autre dissertation de cet Anglais: *De paucitate martyrum*. Dom Le Nourry, trompé sans doute par les prénoms *Lucius Cœlius*, a prétendu que cet ouvrage était d'un Lucius Cœcilius, qui vivait, selon lui, au commencement du IVe siècle; mais il a été réfuté par d'habiles critiques. Ce livre est cité par saint Jérôme, dans le catalogue des ouvrages de Lactance. Le but de Lactance est de prouver que les empereurs qui ont persécuté les chrétiens ont tous péri misérablement. Cet ouvrage, propre à faire des impressions profondes et consolantes pour les fidèles, pourrait aisément être augmenté par des additions que fournit l'histoire de tous les siècles. Il a des rapports marqués avec le traité de Henri Spelman : *De la fatalité des sacrilèges*. L'abbé de Maucroix l'a traduit en français, Paris, 1684, in-12; il l'a été plus récemment encore par l'abbé Godescard. On trouve cette traduction dans l'édition de la *Vie des saints* de cet auteur, Versailles, 1820. 3° Un livre de l'*Ouvrage de Dieu*, où il prouve la Providence par l'excellence de son principal ouvrage, par l'harmonie qui est dans toutes les parties du corps de l'homme, et par les sublimes qualités de son ame; 4° un livre *De la colère de Dieu*. L'édition la plus correcte de toutes ces différentes productions est celle du père François-Xavier Franceschini, carme, Rome, 1754-1760, 10 vol. in-8°, avec des dissertations pleines de critique et de jugement. La plus répandue en France est celle de Le Brun des Marettes, publiée en 2 vol. in-4°, 1748. La première s'est faite au monastère de Sublac, en 1465, in-fol. [On attribue à Lactance un poème intitulé *Symposium*, que Heumann a fait imprimer à Hanovre, 1722, in-8°. On le croit aussi l'auteur d'un autre poème, *Phenix*. On le trouve dans la *Collection* des poètes latins du second ordre, par Wundorff, tom. 3, 1782.]

LACYDES, philosophe grec, natif de Cyrène, disciple d'Arcésilaüs, et son successeur dans l'académie vivait dans le IIIe siècle avant Jésus-Christ, et fut aimé et estimé d'Attalus, roi de Pergame, qui lui donna un jardin où il philosophait. Ce prince aurait voulu le posséder à sa cour; mais le philosophe lui répondit toujours, *que le portrait des rois ne devait être regardé que de loin*. Les principes de Lacydes étaient : « Qu'il fallait toujours » suspendre son jugement, et ne » hasarder jamais aucune déci» sion. » Lorsque ses domestiques l'avaient volé et qu'il s'en plaignait, ils ne manquaient pas de lui dire : *Ne décidez rien, suspendez votre jugement*. Fatigué de se voir battre sans cesse avec ses propres armes, il leur répliqua : « Mes enfants, nous par» lons d'une façon dans l'école, » et nous vivons d'une autre ma» nière dans la maison..... » Lacydes suivait ce principe à la lettre. Tout philosophe qu'il était, il fit de magnifiques funérailles à une oie qu'il avait beaucoup chérie; enfin il mourut d'un excès de vin l'an 212 avant Jésus-Christ. Tels étaient les sages que l'antiquité profane regardait comme ses héros et ses maîtres. *Voyez* COLLIUS.

† LADERCHI (Jacques), oratorien de la congrégation de Saint-Philippe de Néry, né à

Faenza dans la Romagne, et savant distingué, florissait au commencement du XVIIIe siècle, et n'était pas moins recommandable par sa piété que par son savoir. Il tourna toute son application vers l'érudition ecclésiastique, et fit de la fondation des églises et des actes des martyrs, l'objet de ses principales recherches. Il mourut le 25 avril 1738. Il est auteur de nombreux ouvrages, dont voici les principaux : 1° *Acta sanctorum Christi martyrum vindicata*, Rome 1723, 2 vol. in-4°; 2° *Annales ecclesiastici ab anno* 1566, *ubi Oldericus Raynaldus desinit, seu tomi* 22, 23, 24, *Annalium baronianorum*, Rome, 1727-1728, 3 vol. in-fol.; 3° *Vita sancti Petri Damiani S. R. E. cardinalis*, etc., *in sex libros distributa*, Rome, 1702. Cet ouvrage donna lieu à une critique amère et indécente, intitulée : *Nudæ laderchianæ, et dialogus Sejani et Rufini*, Paris, 1705; 4° *De sacris basilicis sanctorum martyrum Petri et Marcellini, dissertatio historica*, Rome, 1705. Ces deux martyrs, saint Marcellin, prêtre, et saint Pierre, exorciste, avaient été martyrisés l'an 302, et décapités à dix mille de Rome, dans un endroit appelé alors *Syyva nigra*, et qui, depuis, fut nommé *Sylva candida*. Peu après le martyre de ces saints, leurs corps furent transportés à trois mille de Rome, dans l'endroit où saint Tiburce avait été martyrisé, sur le chemin nommé *Via lavicana*, et Constantin y avait fait bâtir une église en leur honneur. Une troisième qui leur était aussi dédiée, avait été bâtie dans Rome même, et l'opinion du père Laderchi était que cette dernière avait été érigée en titre du temps de saint Grégoire le Grand. Il en prend occasion de traiter des titres, *cardinalistes*, qu'il croit n'avoir été dans le commencement que des maisons de chrétiens distingués et riches, où les fidèles étaient reçus pour la célébration des saints mystères, et recevaient des aumônes ou trouvaient un asile dans la persécution Selon Laderchi, les évêques de Rome préposèrent un prêtre à chacune de ces maisons devenues des églises. Ces prêtres furent nommés *cardinaux*, du mot *incardinare* (attacher à une église). On attribue au pape Évariste la division de Rome en 25 titres; on sait qu'originairement la dénomination de *cardinal* était commune à tout ecclésiastique titulaire d'un bénéfice à charge d'ames, et que ce n'est que par la suite des temps, qu'elle fut réservée exclusivement aux membres du sacré collége. 5° *Acta passionis sanctorum martyrum Crescii et sociorum, ex manuscriptis codicibus biblioth. mediceo-laurentianæ*, Florence, 1707; 6° *Apolopia pro actis eorum sanctorum*, Florence, 1708; 7° *Acta sanctæ Ceciliæ et Transtiberina basilica illustrata*, Rome, 1723, 2 vol. in-4°; 8° *La Critica d'oggidi, ossia l'abuso bella critica odierna*, Rome, 1716, in-4°. Outre ces ouvrages, Laderchi a laissé une ample collection de mémoires manuscrits.

LADISLAS Ier, roi de Hongrie, après Geisa en 1079, était né l'an 1041, en Pologne, où son père Béla Ier s'était retiré pour éviter les violences du roi Pierre. Après diverses révolutions, il monta sur le trône, et y fit éclater le courage dont il avait donné de bonne heure des preuves. Il soumit les Bohémiens,

battit les Huns, les chassa de la Hongrie, vainquit les Russes, les Bulgares, les Tartares, agrandit son royaume des conquêtes faites sur eux, et y ajouta la Dalmatie et la Croatie, où il avait été appelé pour délivrer sa sœur des mauvais traitements de Zuonimir, son cruel époux. Ce héros avait toutes les vertus d'un saint. Il fut l'ami des pauvres et de la justice, dota plusieurs églises, et fonda un grand nombre de monastères. Il mourut l'an 1095. Célestin III le canonisa l'an 1198. Sa *Vie* a été écrite en latin, et insérée dans les *Bollandistes*.

LADISLAS IV, grand-duc de Lithuanie, fut appelé au trône de Hongrie, en 1440, après la mort d'Albert d'Autriche. Il possédait déjà celui de Pologne depuis l'espace de six ans, sous le nom de Wladislas VI, comme successeur de son père, le fameux Jagellon. La veuve d'Albert d'Autriche, dernier roi de Hongrie, appuyée par l'empereur Frédéric, avait fait sacrer son fils, âgé de quatre mois; et, à l'approche de Ladislas, s'était enfuie, en emportant la couronne qui avait servi au sacre. Mais les Hongrois, qui avaient besoin d'un prince capable de s'opposer aux Turcs, n'en proclamèrent pas moins Ladislas; et à défaut de diadème royal, on lui plaça sur la tête une couronne qui décorait la statue d'Étienne Ier. Amurat II porta ses armes en Hongrie; mais ayant été battu par Huniade, général de Ladislas, et se voyant pressé de retourner en Asie, il conclut la paix la plus solennelle que les chrétiens et les Musulmans eussent jamais contractée. Le prince turc et le roi Ladislas la jurèrent tous deux, l'un sur l'Alcoran, et l'autre sur l'Évangile. A peine était-elle signée que Ladislas en eut des remords, parce que par là il avait violé la parole donnée à l'empereur Paléologue et aux Vénitiens, d'agir de concert avec eux contre l'ennemi commun. Le cardinal Julien Césarini, légat en Allemagne, arrivant dans ces circonstances, jugea qu'effectivement Ladislas n'avait pu faire la paix sans ses alliés (et non pas, comme l'a écrit faussement un ministre calviniste, qu'il ne fallait pas garder la parole donnée aux infidèles, calomnie victorieusement réfutée par le cardinal Pazman). Ayant donc repris les armes, le roi livra bataille à Amurat, près de Varnes, en 1444; il fut battu et percé de coups. (*Voyez* AMURAT II.) Sa tête, coupée par un janissaire, fut portée en triomphe de rang en rang dans l'armée turque, ce qui réfute suffisamment ce que quelques auteurs rapportent des honneurs qu'Amurat fit rendre au corps de ce roi ennemi. Cet échec causa en partie la ruine de la Hongrie et celle de l'empire grec, en ouvrant une nouvelle porte aux conquérants ottomans. Si on en peut juger par l'événement, la Providence a puni une perfidie qui faisait *blasphémer son nom parmi les gentils* : mais le secret des conseils de Dieu doit nous empêcher d'assigner trop affirmativement la cause des malheurs dont il frappe les peuples et les rois. *Voy.* CÉSARINI.

LADISLAS, ou LANCELOT, roi de Naples, surnommé *le Victorieux et le Libéral*, fut l'un et l'autre; mais ces qualités furent ternies par une ambition sans bornes et par une cruauté inouïe. Il était fils de Charles III, de Duras, qui conquit le royaume

de Naples sur Jeanne Ire. Charles fut assassiné en Hongrie en février 1386, laissant à Naples sa femme Marguerite, avec deux enfants, Jeanne, qui régna depuis, et qui avait alors seize ans; et Ladislas, qui en avait dix. Le parti d'Anjou contraignit Marguerite à s'enfermer dans Gaëte, où se passa la jeunesse de Ladislas. Il se disait comte de Provence et roi de Hongrie. Il se fit donner cette dernière couronne à Javarin, en 1403, durant la prison du roi Sigismond, qui bientôt après le contraignit de retourner à Naples. Il avait succédé à son père Charles de Duras, dans le royaume de Naples, en 1386; mais les Napolitains ayant appelé Louis II, duc d'Anjou, ces diverses prétentions causèrent des guerres sanglantes. Le pape Jean XXIII était pour le prince d'Anjou, à qui il avait donné l'investiture de Naples. Lancelot fut battu à Roquesèche, sur les bords du Gariglian en 1411. Après cette défaite, dont le vainqueur ne sut pas profiter, Jean XXIII reconnut Lancelot, son ennemi, pour roi (au préjudice de Louis d'Anjou, son vengeur), à condition qu'on lui livrerait le Vénitien Corario, son concurrent au saint-siége. Lancelot, après avoir tout promis, laissa échapper Corario, s'empara de Rome et combattit contre le pape son bienfaiteur, et contre les Florentins, qu'il força d'acheter la paix en 1413. Ses armes victorieuses lui promettaient de plus grands succès, lorsqu'il mourut à Naples en 1414, à 38 ans, dans les douleurs les plus aiguës. La fille d'un médecin, dont il était passionnément amoureux, l'empoisonna avec une composition que son père lui avait préparée, soit pour plaire aux Florentins, soit pour se venger de ce qu'il avait séduit sa fille.

LADISLAS, roi de Pologne. *Voyez* Wladislas.

LADISLAS, fils aîné d'Étienne Dragutin, épousa, un peu avant la mort de son père, la fille de Ladislas, vaivode de Transylvanie; et à cause de cette alliance, faite avec une princesse schismatique, fut excommunié par le cardinal de Montefiore, légat du saint-siége. Ladislas était l'héritier présomptif de la couronne de Servie : son père, en y renonçant, avait réservé le droit des enfants. Milutin, son oncle, voulant posséder ce trône, fit enfermer Ladislas après la mort de son père, et le tint en prison jusqu'à sa propre mort, arrivée en 1421. Ladislas, devenu alors roi de Servie, refusa l'apanage à Constantin son frère, qui n'ayant pu l'obtenir de gré, le lui demanda à la tête d'une armée. Il fut vaincu et fait prisonnier : Ladislas poussa la cruauté jusqu'à le faire pendre, et ensuite écarteler. Cette barbarie atroce lui attira la haine des peuples, qui offrirent la couronne à Étienne, fils naturel de Milutin, banni alors à Constantinople. Ladislas, abandonné de tout le monde, fut pris à Sirmick, et jeté dans une prison, d'où il ne sortit plus.

LADVOCAT (Louis-François), né à Paris en 1644, mort dans la même ville, doyen de la chambre des comptes, le 8 février 1735, à 91 ans. Son principal ouvrage est intitulé : *Entretiens sur un nouveau système de morale et de physique, ou la*

Recherche de la vie heureuse selon les lumières naturelles, in-12. La seule idée de présenter dans le XVIIIe siècle un *nouveau système de morale*, montre assez que l'auteur n'était pas destiné à trouver la *vie heureuse*. [Le principe sur lequel l'auteur se fonde dans son livre est que, *De l'obéissance aux lois dérive le plaisir, et de leur transgression, provient la douleur*. Il y ajouta de nouveaux développements dans son *Nouveau système*, etc.]

LADVOCAT (Jean-Baptiste), né en 1709, du subdélégué de Vaucouleurs, dans le diocèse de Toul, fut docteur, bibliothécaire, et professeur de la chaire d'hébreu en Sorbonne. Après avoir fait ses études de philosophie chez les jésuites de Pont-à-Mousson, qui voulurent en vain l'attacher à leur société, il alla étudier en Sorbonne. Il fut admis en 1734 à l'hospitalité, et à la société en 1736, étant déjà en *licence*. Rappelé dans son diocèse, il occupa la cure de Domremy, lieu célèbre par la naissance de la Pucelle d'Orléans. Mais la Sorbonne l'enviant à la province, le nomma en 1740 à une de ses chaires royales, et lui donna le titre de bibliothécaire en 1742. M. le duc d'Orléans, prince aussi religieux que savant, ayant, dans l'année 1751, fondé une chaire en Sorbonne, pour l'explication de l'Écriture sainte selon le texte hébreu, y nomma l'abbé Ladvocat, qui remplit cet emploi avec succès jusqu'à sa mort, arrivée le 29 décembre 1765. Ce savant avait un cœur digne de son esprit; une noble franchise animait tous ses sentiments. Il n'ornait ni ce qu'il écrivait ni ce qu'il disait; mais on sentait dans toutes ses actions cette humanité et cette douceur qui est la vraie source de la politesse. Nous avons de lui : 1° *Dictionnaire géographique portatif*, in-8°, plusieurs fois réimprimé. Cet ouvrage, publié sous le nom de Vosgien, et donné comme une traduction de l'anglais, est un assez bon *Abrégé* du Dictionnaire géographique de La Martinière. Le livre français est beaucoup plus exact que l'anglais, avec lequel il n'a presque aucun rapport; mais Ladvocat voulut accréditer son ouvrage, en le présentant au public comme une production de l'Angleterre. On a fait usage de ce *Dictionnaire* dans la rédaction d'un autre plus ample et plus correct, imprimé pour la seconde fois à Liége, chez Bassompierre, 1791 à 1794, 2 vol. in-8°. 2° *Dictionnaire historique portatif*, en 2 vol. in-8°, dont il y a eu plusieurs éditions et contrefaçons. Quelques unes ont été défigurées et altérées de toutes les manières; les jansénistes et les protestants y ont glissé leurs préventions et leurs erreurs. Il en a paru une en 4 vol., à Paris, 1777, avec des augmentations les unes bonnes, les autres mauvaises. Les bornes dans lesquelles l'auteur avait circonscrit son ouvrage ne lui ont pas permis de donner à un grand nombre d'articles un développement convenable; mais son impartialité, son attachement aux droits de la religion et de la vertu, rendent son Dictionnaire, tout imparfait qu'il est, très préférable à la plupart de ceux par lesquels on a voulu le remplacer. 3° *Grammaire hébraïque*, 1755, in-8°. L'auteur l'avait composée pour ses élèves; elle réunit la clarté et la mé-

thode nécessaires. 4° *Dissertations latines* sur le Pentateuque, sur Job et sur les Psaumes, et une *Dissertation* en français sur le lieu du naufrage de saint Paul; 5° *Tractatus de conciliis in genere*, Caen, 1769, in-12; 6° *Dissertation* sur le psaume 67, *Exurgat Deus...*; 7° *Lettre sur l'autorité des textes originaux de l'Ecriture sainte*, Caen, 1766, in-8°; 8° *Jugements sur quelques nouvelles traductions de l'Ecriture sainte, d'après le texte hébreu*. Ces quatre derniers ouvrages sont posthumes, et ont été imprimés à La Haye en 1767. C'est une bonne réfutation du système de l'abbé Villefroy et des capucins élèves de cet abbé. [L'éloge historique de Ladvocat se trouve dans l'*Année littéraire*, 1766, tom. 2, et dans le *Nécrologe* de 1767.]

LÆLIEN (Ulpius Cornelius Lælianus), est un de ces généraux qui prirent le titre d'empereur dans les Gaules, sur la fin du règne de Gallien. Il fut proclamé Auguste par ses soldats à Mayence, l'an 266. Il était d'un âge avancé, mais il avait de la valeur et de la politique. Lælien ne régna que pendant quelques mois. Les soldats, qui l'avaient proclamé, et qu'il occupait à rétablir les villes Gauloises qu'avaient détruites les Germains, et à construire de nouvelles forteresses pour contenir les Barbares, ne voyant pas de terme à leurs travaux, se révoltèrent et lui ôtèrent la vie au commencement de l'an 267, au moment où Posthume, qui aspirait aussi au trône des Césars, marchait contre lui. On l'a confondu mal à propos avec le tyran Lollien, qui prit la pourpre après lui; et avec Pomponius Ælianus, qui se révolta sous Dioclétien.

LÆLIUS (Caïus), consul romain l'an 140 avant J.-C., était l'intime ami de Scipion l'Africain *le Jeune*. Il signala sa valeur en Espagne, dans la guerre contre Viriatus, général des Lusitains ou Portugais. Il ne se distingua pas moins par son goût pour l'éloquence et pour la poésie, et par la protection qu'il accorda à ceux qui les cultivaient. On croit qu'il eut part aux *Comédies* de Térence. Son éloquence éclata plusieurs fois dans le sénat pour la veuve et pour l'orphelin. Ce grand homme était modeste. N'ayant pas pu venir à bout de gagner une cause, il conseilla à ses parties d'avoir recours à Galba, son émule; et il fut le premier à le féliciter lorsqu'il sut qu'il l'avait gagnée.—Il y a eu un autre Lælius, consul romain, 190 ans avant J.-C. Il accompagna le premier Scipion l'Africain en Espagne et en Afrique, et eut part aux victoires remportées sur Asdrubal et sur Siphax.

LAER, ou Laar (Pierre de), surnommé *Bamboche*, peintre, né en 1613, à Laar, village proche de Naarden, en Hollande, mourut à Harlem, l'an 1673. Le surnom de Bamboche lui fut donné à cause de la singulière conformation de sa figure. Il était d'une grande gaieté, rempli de saillies, et tirait parti de sa difformité pour réjouir ses amis, le Poussin, Claude le Lorrain, Sandrart, etc. Mais cette gaieté n'était que dans ses organes; et dès qu'il cessait de faire le plaisant, il était en proie à la mélancolie la plus noire, qui augmenta encore avec l'âge. Son cœur n'était pas fait pour goûter la joie.

Comme il ne tenait aucun compte des pratiques de religion, il fut surpris avec quatre autres, mangeant de la viande en carême, par un ecclésiastique qui les réprimanda avec un zèle qui les irrita (1); Bamboche, aidé des autres qui étaient avec lui, noya le prêtre. Les remords que ce crime lui causa, joints à quelques disgrâces qu'il eut à essuyer, hâtèrent sa mort; quelques-uns disent qu'il se précipita dans un puits. Ce peintre ne s'est exercé que sur de petits sujets. Ce sont des *foires*, des *jeux d'enfants*, des *chasses*, des *paysages*. [Le Musée de Paris possède deux tableaux de cet artiste : le *Départ de l'hôtellerie*, et une femme qui trait *une chèvre* à côté d'un pâtre jouant *du chalumeau*.]

LAERCE. *Voyez* DIOGÈNE LAERCE.

LAET (Jean de), géographe allemand, et directeur de la compagnie des Indes, savant dans l'histoire et la géographie, naquit à Anvers, et y mourut en 1649. On a de lui : 1° *Novus orbis*, Leyde, 1633, in-fol., avec un grand nombre de cartes et de figures qui représentent les animaux, les plantes et les fruits de l'Amérique. Cette description du nouveau monde, en 18 livres, quoique quelquefois inexacte, a beaucoup servi aux géographes. Laët traduisit lui-même son ouvrage en français. Cette version fidèle, mais plate, parut à Leyde en 1640, in-fol., sous le titre d'*Histoire du Nouveau-Monde*; 2° *De gemmis et lapidibus libri duo*, Leyde, 1647, in-8°; 3° *Respublica Belgarum*, in-24, assez exacte; 4° *Gallia*, in-24, moins estimée que la précédente; 5° *De regis Hispaniæ regnis et opibus*, in-24; 6° *Historia naturalis Brasiliœ G. Pisonis, et Georgii Margravii*, Leyde, 1648, in-fol., avec fig.; 7° *Turcici imperii status*, in-24; 8° *Persia, seu regni persici status*, in-24; 9° *De imperio magni Mogolis*, 1631; 10° *Portugallia*, 1642; 11° *Respublica Poloniœ, Lithuaniœ, Prussiœ et Livoniœ*, 1642. Tous ces petits ouvrages, imprimés chez Elzevir, contiennent une description succincte des différents pays dont le royaume, que le géographe parcourt, est composé. On y parle des qualités du climat, des productions du terroir; du génie, de la religion, des mœurs des peuples; du gouvernement civil et politique; de la puissance et des richesses de l'état. Les géographes qui sont venus après Laët ont beaucoup profité de ces ouvrages. On estime beaucoup son édition de *Vitruve*, avec les notes de Philandre, de Barbaro, de Saumaise, accompagnée de plusieurs *Traités* de divers auteurs sur la même matière, chez Elzevir, en 1649, in-fol.

LAETA, dame romaine, fille d'Albin, grand-pontife, épousa, sur la fin du IVe siècle, Toraxe, fils de sainte Paule. Albin fut si touché de la vertu de son gendre et de la sagesse de sa fille, qu'il renonça au paganisme et embrassa la religion chrétienne. Læta fut mère d'une fille nommée Paule, comme son aïeule : c'est à cette occasion que saint Jérôme lui adressa une épître d'une éloquence vive et pleine de choses, qui commence ainsi : *Apostolus Paulus scribens ad Corinthios*, etc., dans laquelle il lui

(1) Le prêtre était revenu plusieurs fois à la charge, et avait fini par leur faire peur de l'inquisition ; ils le noyèrent, croyant noyer son accusation avec lui. Ce crime était d'autant plus grand, qu'il était gratuit, puisque l'inquisition n'a jamais regardé comme matière à accusation la violation simple de l'abstinence.

donne des instructions pour perfectionner l'éducation de cet enfant chéri.

LAETUS, capitaine de la garde prétorienne de l'empereur Commode, dans le IIe siècle, empêcha que ce prince barbare ne fît brûler la ville de Rome, comme il l'avait résolu. Commode ayant voulu le faire mourir avec quelques autres, celui-ci le prévint, et, de concert avec eux et avec Marcia, concubine de ce monstre, lui fit donner du poison, l'an 193. [Le poison n'agissant pas avec assez de promptitude, il le fit étrangler par un athlète, avec lequel Commode s'exerçait souvent à la lutte.] Lætus éleva à l'empire Pertinax; et trois mois après il le fit massacrer, parce qu'il rétablissait trop sévèrement la discipline militaire, et que, par l'innocence et la droiture de ses mœurs, il lui reprochait tacitement sa dissolution. Didier-Julien le punit de mort peu de temps après.

LAETUS POMPONIUS. *Voyez* POMPONIUS.

LAEVINUS TORRENTIUS. *Voyez* TORRENTIUS.

LAEVIUS, ancien poète latin, dont il ne nous reste que *deux vers* seulement dans *Aulu-Gelle*, et *six* dans *Apulée*. On croit qu'il vivait avant Cicéron.

† LAFAGE (Jean-Pierre de), prédicateur du roi, né vers 1733, à Mausy, près de Rieux en Languedoc, vint à Paris à l'âge de 11 ans, et y reçut la tonsure des mains de M. le cardinal de la Roche-Aymon, alors archevêque de Toulouse. Il n'avait que 14 ans lorsqu'il fut pourvu d'un canonicat de l'église de Rieux. Il fit ses cours de philosophie et de théologie en Sorbonne, et, après avoir été ordonné prêtre, il entra à la communauté de Saint-André-des-Arcs, sous la direction de M. Léger, curé de cette paroisse; école alors célèbre et d'où sortirent des prélats et des sujets très distingués. (*Voyez* LÉGER.) Il paraissait naturel que l'abbé de Lafage retournât à Rieux, où l'appelait son canonicat, où il avait toute sa famille, et dont l'évêque l'avait déjà nommé son grand-vicaire; mais M. Léger, qui avait aperçu dans le jeune ecclésiastique un germe de talent qui pouvait se développer avec avantage dans la capitale, engagea M. de Beaumont, archevêque de Paris, à le retenir dans son diocèse. L'abbé de Lafage fut nommé promoteur de l'officialité, et eut un canonicat de la métropole. C'est alors qu'il se livra entièrement à la prédication, où il obtint des succès mérités. Son éloquence était grave et simple. Dans son discours, il ne courait pas après les vains ornements; mais son raisonnement était solide et instructif, et on sortait de ses sermons persuadé et touché. La révolution l'arrêta au milieu de sa carrière utile; elle le dépouilla de tout, comme tous ceux qui appartenaient à l'Eglise. Après le concordat de 1801, il fut nommé à l'évêché de Montpellier; mais il s'excusa et se fixa à Versailles, où il accepta un canonicat. Il reprit alors le ministère de la chaire, prêcha à Versailles, à Paris, dans plusieurs villes de province, et son âge avancé ne l'empêcha pas de se charger de grandes stations. Ce n'était pas seulement le même zèle, c'était la même vigueur, le même feu que lorsqu'il était plus jeune. Il avait été nommé pour prêcher devant le roi le carême

de 1815. Une indisposition empêcha S. M. de l'entendre les premières semaines, et on connaît les événements sinistres qui la forcèrent bientôt après à sortir de France. L'abbé de Lafage ayant été appelé, en 1818, à prêcher de nouveau à la Cour, le roi le suivit pendant toute la station. Cet orateur avait alors 85 ans. Peu de temps après, il perdit l'usage de ses jambes, et de graves symptômes annoncèrent sa fin prochaine. Il s'empressa de recevoir les secours spirituels, et mourut le 23 décembre 1818, honoré des regrets de tous ceux qui l'avaient connu, et laissant un grand vide dans le petit nombre de prédicateurs qui ont survécu à nos troubles, ou qui se sont formés depuis.

LAFARE (Charles-Auguste, marquis de), né au château de Valgorge, dans le Vivarais, en 1644, fut capitaine des gardes de Monsieur, et de son fils, depuis régent du royaume. Il plut à ce prince par l'enjouement de son imagination et la délicatesse de son esprit. Ses poésies respirent cette liberté, cet air riant et facile que l'art tenterait en vain d'imiter; mais elles ont aussi les défauts de la nature livrée à elle-même : le style en est incorrect et sans précision, sans parler d'un autre défaut beaucoup plus grave. C'est l'Amour, c'est Bacchus, plutôt qu'Apollon, qui inspiraient le marquis de Lafare. Les fruits de sa muse se trouvent à la suite des anciennes éditions des *OEuvres* de l'abbé de Chaulieu, son ami. Le marquis de Lafare mourut en 1712, à 68 ans. Outre ses *Poésies*, réimprimées à part en 1781, 1 vol. petit in-12, on a de lui des *Memoires* et des *Réflexions* sur les principaux événements du règne de Louis XIV, in-12. Ils sont écrits avec une liberté qui est souvent poussée trop loin. On a encore de lui les paroles d'un opéra intitulé *Panthée*, dont le duc d'Orléans fit en partie la musique.

† LAFÉRANDIÈRE (Marie-Amable-Pétitau, épouse de Louis Antoine Rousseau, marquis de), née à Tours en 1736, se fit remarquer par des pièces en vers pleines de grâce, de facilité et d'élégance, que les journaux s'empressaient de recueillir. Elles ont été réunies sous ce titre: *OEuvres de madame de Lafér...*, Paris, 1806, 2 vol. in-12. Il en parut la même année une seconde édition augmentée.

LAFAYETTE. *Voy.* FAYETTE.

LAFITAU (François), missionnaire et historien, né à Bordeaux, entra de bonne heure dans la compagnie de Jésus, où son goût pour les belles-lettres et pour l'histoire le tira de la foule. Il se fit connaître dans la république des lettres par quelques ouvrages. 1° *Les mœurs des sauvages américains, comparées aux mœurs des premiers temps*, imprimées à Paris en 1723, en 2 vol. in-4°, et 4 vol. in-12; c'est un livre très estimable, attaqué fort mal à propos par Robertson dans son Histoire de l'Amérique, ouvrage superficiel, plein d'observations fausses et de principes pernicieux. (*Voyez* le Journ. hist. et litt., 15 mars 1778.) Le père Lafitau avait été missionnaire parmi les sauvages; aussi n'avons-nous rien d'aussi exact sur ce sujet. Son parallèle des anciens peuples avec les Américains est fort ingénieux, et sup-

pose une grande connaissance de l'antiquité, quoique tout n'y soit pas également plausible, et qu'il y ait plusieurs rapprochements forcés; 2° *Remarques sur le Gin-Seing*, Paris, 1728, in-12; 3° *Histoire des découvertes des Portugais dans le Nouveau-Monde*, 1733, 2 vol. in-4°, et 1734, 4 vol. in-12, exacte et bien écrite. L'auteur mourut vers 1740.

LAFITAU (Pierre-François), évêque de Sisteron, naquit à Bordeaux en 1685, d'un courtier de vin, et dut sa fortune à son esprit. Il entra fort jeune chez les jésuites, et s'y distingua par son talent pour la chaire. Ayant été envoyé à Rome au sujet des disputes élevées par les jansénistes contre la bulle *Unigenitus*, il plut à Clément XI. Sa conversation vive et aisée, son esprit fécond en saillies, donnèrent au pontife une idée favorable de son caractère et de ses talents. Il sortit de son ordre et fut nommé à l'évêché de Sisteron; il y fut l'exemple de son clergé. Après avoir passé sa vie dans l'exercice des vertus épiscopales, il mourut au château de Lurs en 1764, à 79 ans. L'évêque de Sisteron s'était toujours montré ennemi ardent du jansénisme. On a de lui plusieurs ouvrages: 1° *Histoire de la constitution* UNIGENITUS, en 2 vol. in-4°, et en 3 vol. in-12. « On y » trouve, dit l'auteur des *Trois* » *siècles*, le vrai, qui doit être » la base de tout ouvrage histo- » rique, et avec le vrai, de l'or- » dre, de la clarté, du dévelop- » pement, un style noble, con- » venable à l'histoire, et une » modération dont on ne doit » jamais s'écarter. » Il en a paru une nouvelle édition à Maestricht, 1789, 2 vol. in-12. 2° *Réfutation des anecdotes, ou Mémoires secrets sur l'acceptation de la constitution* UNIGENITUS, *par Villefore*, 1734, 3 vol. in-8°; ouvrage qui prouve, ainsi que le précédent, qu'il connaissait à fond la secte dont il dévoilait les intrigues. Cette connaissance allait jusqu'à voir bien avant et d'une manière bien précise dans l'avenir, comme il paraît par le passage suivant, si littéralement vérifié lors de la révolution de 1789: « Qu'on re- » vienne présentement sur tout » ce qu'on a lu dans cette his- » toire, et on trouvera que le » *Quesnellisme* n'est au fond » que le calvinisme même, qui, » n'osant se montrer en France » à découvert, s'est caché sous » les erreurs du temps. C'est ce » qu'on a vu dans ces fameux » projets où les quesnellistes » voulaient réunir l'Eglise de » France à l'Eglise anglicane » (*voyez* DU PIN), et dans tous » ces fameux libelles où ils ont » érigé un tribunal à l'esprit » particulier. Mais *c'est ce qui* » *paraîtrait encore mieux dans* » *une de ces occasions critiques,* » *que Dieu veuille détourner*, » où *il s'agirait de troubler tout* » *pour établir une entière liberté* » *de conscience; pour lors il est* » *indubitable qu'on verrait les* » *quesnellistes s'associer ouver-* » *tement aux protestants*, pour » ne plus faire qu'un même » corps, comme ils ne font déjà » qu'une même ame avec eux. » [L'auteur avait signalé dans un mandement, les *Anecdotes* qu'il accompagna de la *Réfutation*; l'un et l'autre furent supprimés par un arrêt du conseil. Il avait desapprouvé la consultation des avocats de Paris en faveur de

l'évêque de Senez, qui fut condamné au concile d'Embrun, où Lafitau assista.] 3° *Histoire de Clément XI*, en 2 vol. in-12; 4° des *Sermons*, en 4 vol. in-12, qui ne répondirent point à l'attente du public. Ce prélat avait plus de geste et de représentations que d'éloquence. Il cite rarement l'Ecriture et les Pères; les preuves manquent de choix, et les meilleures restent souvent de côté : ils sont cependant bien supérieurs aux discours légers de la plupart de nos orateurs modernes. Il traitait la morale avec plus de succès que les mystères. 5° *Retraite de quelques jours*, in-12; 6° *Avis de direction*, in-12; 7° *Conférences pour les missions*, in-12; 8° *Lettres spirituelles*, in-12. Tous ces ouvrages, remplis de bonnes moralités, sont quelquefois faiblement pensés; ils sont cependant très utiles pour la direction des consciences. 9° *La Vie et les mystères de la sainte Vierge*, 2 vol. in-12. L'auteur y montre plus de piété que de critique, et associe à des choses incontestables des traditions incertaines ou fausses.

LAFONT, LAFOSSE. *Voyez* lettre F.

LAGALLA (Jules César), naquit en 1571, d'un père jurisconsulte à Padulla, petite ville de la Basilicate, au royaume de Naples. Après avoir fait ses premières études dans sa patrie, il fut envoyé à Naples, à l'âge de 11 ans, pour y étudier la philosophie. Son cours étant achevé, il s'appliqua à la médecine, et fit tant de progrès dans cette science, qu'après avoir été reçu docteur gratuitement, par une distinction que le collége des médecins de Naples voulut lui accorder, il fut nommé à l'âge de 18 ans médecin des galères du pape. A 19 ans, il se fit recevoir docteur en philosophie et en médecine dans l'université de Rome; et à 21 ans, il fut jugé digne, par Clément VIII, de la chaire de logique du collége romain, qu'il occupa avec une grande réputation jusqu'à sa mort, arrivée en 1624. Les travaux de cette place lui laissaient peu de temps pour pratiquer la médecine; aussi est-il plus connu comme philosophe que comme médecin. On avait cependant une telle opinion de ses talents dans l'art de guérir, que Sigismond III, roi de Pologne et de Suède, voulut l'avoir auprès de lui en qualité de médecin; ce que sa mauvaise santé ne lui permit pas d'accepter. Ce savant était doué d'une mémoire admirable, et ce don de la nature lui fut plus utile qu'à tout autre, car son écriture étant indéchiffrable, il n'écrivait qu'avec la plus grande répugnance. Aussi est-il resté peu d'ouvrages de lui. Leo-Allatius, qui a donné sa *Vie*, y cite un Traité intitulé *Disputatio de cœlo*, *Animato*, Heidelberg, 1622; et un autre sur l'*immortalité de l'ame*, Rome, 1621, in-4°.

LAGARDIE. *Voyez* Gardie.

LAGERLOOF, ou Lagerloef, *Laurifolius* (Pierre), savant Suédois, né dans la province de Wermeland, le 4 novembre 1648, devint professeur d'éloquence à Upsal, et fut choisi par le roi de Suède pour écrire l'histoire ancienne et moderne des royaumes du nord. Il mourut le 7 janvier 1699. On a de lui, entre autres : 1° *Historia linguæ græcæ*, Upsal, 1685, in-8°; 2° *De antiquitate et situ gentis suionicæ*, ibid,

1689; 3° *Historia repertæ navigationis in album mare*, ibid, 1691; 4°. *De gentis gothicæ sedibus*, ibid., 1691; 5° *Observationes in linguam suecanam*, ib. 1694; 6° *De magno sinarum imperio*, ibid., 1697; 7° *De veris et antiquis gothicæ gentis sedibus asserendis*, ibid., 1709, in-8°.

LAGNEAU (David), connu seulement par sa folie pour la pierre philosophale, qui lui fit perdre le jugement et sa fortune, et qui l'engagea à traduire et à augmenter le livre insensé de Basile Valentin, intitulé *Les douze clefs de philosophie*. La traduction de Lagneau fut imprimée à Paris en 1660, in-8°. Les fous comme lui la recherchent. Cet auteur mourut sur la fin du XVIIe siècle.

LAGNY (Thomas FANTET, sieur de), célèbre mathématicien, né à Lyon en 1660, fut destiné par ses parents au barreau; mais la physique et la géométrie l'emportèrent sur la jurisprudence. Connu de bonne heure à Paris, il fut chargé de l'éducation du duc de Noailles. L'académie des sciences lui ouvrit ses portes en 1695, et quelque temps après Louis XIV lui donna la chaire d'hydrographie à Rochefort. Son mérite le fit rappeler à Paris 16 ans après, et lui obtint une place de pensionnaire de l'académie, celle de sous-bibliothécaire du roi pour les livres de philosophie et de mathématiques, et une pension de 2,000 livres, dont le duc d'Orléans le gratifia. Cet homme illustre mourut en 1734, regretté des gens de lettres, dont il était l'appui et l'ami, et des pauvres, dont il était le père. Les ouvrages les plus connus de ce célèbre mathématicien sont: 1° *Méthodes nouvelles et abrégées pour l'extraction et l'approximation des racines*, Paris, 1692 et 1697, in-4°; 2° *Eléments d'arithmétique et d'algèbre*, Paris, 1697, in-12; 3° *La courbature de la sphère*, 1702, La Rochelle, in-12; 4° *Analyse générale, ou Méthode pour résoudre les problèmes*, publiée à Paris, par Richer, en 1733, in-4°; 5° plusieurs *Ecrits* importants dans les Mémoires de l'académie des sciences. Ils décèlent tous un grand géomètre.

† LAGOMARSINI (Jérôme), célèbre jésuite italien, issu d'une famille noble, naquit à Gênes le 30 septembre 1698, et fit ses premières études de la manière la plus distinguée, au collége de Prato, en Toscane, dirigé par les jésuites, chez lesquels il entra le 13 novembre 1713. Après avoir fini son noviciat, il fut mis sous la discipline d'excellents maîtres. Ses progrès répondirent à l'espoir qu'il avait fait concevoir: il devint l'un des hommes les plus versés dans la langue latine; il possédait aussi parfaitement la langue grecque, et n'avait négligé aucune des branches de la littérature. Il fut envoyé en 1721 à Arezzo pour y enseigner les belles-lettres. Quelques écrits qu'il publia divulguèrent son talent et sa profonde connaissance du latin. De là date son intimité avec le célèbre Facciolati, qui s'occupait alors de l'amélioration du *Vocabulaire de Calepin*. Ce savant entrevit combien le père Lagomarsini pouvait l'aider dans cette pénible tâche, et il eut souvent recours à ses lumières. C'est sur ces entrefaites que les supérieurs de Lagomarsini le rappelèrent à Rome pour y faire sa théologie.

Lorsqu'il l'eut achevée, il fut envoyé à Florence professeur de rhétorique. Après avoir passé vingt ans dans cette occupation, et avoir vu sortir d'excellents sujets de son école, il fut rappelé à Rome, pour y enseigner la langue grecque au collége romain. Il était lié avec le P. de Azevedo, jésuite espagnol, qui avait la confiance de Benoît XIV. Il introduisit Lagomarsini près de ce pape célèbre, qui ne tarda pas à reconnaître son mérite, et lui donna les marques les plus flatteuses de son estime. Le père Lagomarsini continua d'enseigner la langue grecque à Rome jusqu'à sa mort, arrivée le 18 mai 1773, dans sa 76e année. Sa fin fut aussi pieuse que sa vie avait été exemplaire et occupée. Cet illustre jésuite a laissé un grand nombre d'ouvrages, dont les principaux sont, 1° *Antonii Mariæ Gratiani de scriptis, invita Minerva, ad Aloysium fratrem libri* XX, *cum notis Hyeronimi Lagomarsini*, Florence, 1746, 2 vol. in-4°. Les notes, écrites dans la latinité la plus pure, en sont savantes et en grand nombre. Le 1er volume est dédié à Muratori, en reconnaissance de son *Christianesimo felice nel Paraguai*, si honorable à la société des jésuites. L'autre volume est dédié au marquis Maffei. 2° *Julii Poggiani sunensis epistolæ et orationes, olim collectæ ab Antonio-Maria Gratiano, nunc ab Hyeronimo Lagomarsino, e societate Jesu, illustratæ ac primum editæ*, Rome, 1762, 4 vol. in-4°. Cet ouvrage, auquel l'auteur employa plusieurs années, donne des lumières qu'on ne trouverait point ailleurs, non-seulement sur l'histoire du concile de Trente, mais encore sur la littérature du XVIIe siècle. On trouve à la fin du second volume une pièce éloquente intitulée : *In Jacobum-Augustum Thuanum, posteritatis nomine, ad quam ille quodam suo carmine provocavit, actio*, qui, dit-on, par la latinité pure, mérite d'être comparée aux fameuses *Verrines* de l'orateur romain. 3° *Hyeronimi Lagomarsini, soc. Jesu, orationes septem, editio sexta, retractatior et auctior; accedit jam epistola edita, qua quid in Marci Tullii Ciceronis, contra L. Pisonem, oratione interciderit demonstratur*, Rome, 1753. Lagomarsini avait prononcé ces harangues à Florence, et les avait dédiées au savant cardinal Clément Argenvilliers. Elles furent fort applaudies et bien reçues du public. 4° *R. P. Hyeronimi Lagomarsini, soc. Jesu, epistolæ ad amicum exemplum in quâ judicium fertur de aliquot locis operis inscripti, Noctium sarmaticarum vigiliæ; editio post polonicam et germanicam tertia*, Bologne, 1743. Le père Lagomarsini avait été consulté par un habitant de Varsovie, au sujet de l'ouvrage intitulé, *Noctium sarmaticarum vigiliæ*, du père Ubaldo Mignoni, imprimées dans cette ville, en 1751. Il émit son opinion dans les lettres dont on vient de donner le titre. Elles sont insérées dans le *Recueil* de Calogera, tom. 10, pag. 435, et adressées au célèbre Facciolati. 5° *R. P. Lagomarsini, soc. Jesu, litterarum ad Joannem-Vincentium lucensem exemplum, quibus judicium fertur de aliquot locis libelli, Romæ, mense septembri, anno* 1753, *vulgati, hoc titulo : F. Vincentii-Mariæ Dinelli, cathedratici, casanatensis ordinis prædicatorum, ad Caro-*

lum Nocetium, soc. Jesu theologum, epistolæ, Trente, 1754. Ce dominicain avait attaqué le père Noceti, avec les armes de la plaisanterie, au sujet du *probabilisme*. Lagomarsini, dans ces lettres, prend la défense de son confrère, et répond au professeur dominicain sur le même ton. 6° *Giudicio degli autori della storia d'Italia, intorno l'ultimo libro de' teatri del padre Concina*, Venise, 1756; 7° *Angelo Mariæ, cardinali Querinio, de Dione Cassio epistola*. Il y est question des corrections faites à Dion Cassius par Reimaro. Cette pièce se trouve dans le 14ᵉ volume *della Storia letteraria d'Italia*, pag. 167; 8° *Lettera del Padre Lagomarsini al signore marchese Maffei, intorno alla sua Merope*. Cette lettre est insérée au même volume, page 284, avec la réponse du marquis. 9° *De origine fontium, carmen*. Ce poème, composé en 1726, avantageusement connu à Rome, fut traduit en vers libres, par le P. Jean-Pierre Bergantini, théatin, qui le publia avec la traduction *delle Cose botaniche di Savastano*, Venise, 1749, et y joignit une épître dédicatoire en vers, où il fait l'éloge de Lagomarsini et de ses ouvrages. 10° *De aleæ januensis, seu De aleæ romanæ, Romam traductæ, ratione, elegiacon, auctore Golmario Marsiliano*, pièce d'une facilité et d'une élégance dignes d'Ovide, publiée dans le 12ᵉ volume du *Recueil* de Calogera, et dans l'ouvrage de Azevedo, intitulé : *Venetæ urbis descriptio*, Venise, 1780. On est loin d'avoir cité tous les ouvrages de Lagomarsini; il était infatigable, et on a peine à concevoir comment un seul homme a pu autant écrire. Son seul travail pour une édition de Cicéron est immense; il avait collationné et comparé plus de trois cents manuscrits de ce classique, tirés de la bibliothèque Laurentiane. Il contribua en outre à plusieurs grands ouvrages de littérature, fut, comme on l'a déja dit, d'un grand secours à Facciolati pour son Vocabulaire, prit part aux fameuses lettres d'*Atromo Trascomaco*, contre le livre de l'abbé Lami, *De eruditione apostolorum*, etc., 1741, et aux *notes sur le poème de Joseph Marianus Parthenius, touchant l'électricité*. On sait enfin qu'il fut d'une grande utilité au père Bandiera, d'abord jésuite, et ensuite servite, pour ses *traductions des oraisons et des épîtres de Cicéron*, ainsi que pour les *notes* qui y sont jointes. On le consultait de toute part, et il trouvait du temps pour satisfaire à tout. Il était extrêmement attaché à son ordre; il en prévoyait la suppression, qui en effet eut lieu peu de temps après sa mort; et, comme il était déjà malade, il se félicitait d'un état qui lui faisait espérer de n'en pas être le témoin. L'honneur de la société lui tenait fort à cœur : il avait rassemblé en sa faveur un grand nombre de *mémoires* et d'autorités, qui la justifiaient pleinement des odieuses imputations de ses ennemis. Il en avait composé un recueil, auquel il avait donné le titre de *Testimonia virorum illustrium de societate Jesu, inde usque ab initio ejusdem repetita, ordine chronologico, ad nostram ætatem perpetua, nec unquam interrupta, annorum serie digesta*. Ce recueil était composé de 30 volumes : sa seule correspondance en formait 20. Lagomarsini laissa aussi de nombreux manuscrits. Le fruit

de tant de veilles, ainsi qu'une précieuse bibliothèque, qu'il avait formée, se dispersa lorsque la société fut supprimée. Une petite partie de son immense travail sur Cicéron passa entre les mains de Jean-Baptiste Lavagna, jésuite génois, son parent, qui la transmit au savant Bandini, chanoine de Florence. D'autres manuscrits enrichirent la bibliothèque du collége romain, et celle du cardinal Zelada, amateur distingué, qui souvent avait contribué de ses propres fonds aux entreprises littéraires de Lagomarsini, et qui fut l'un des cinq cardinaux chargés de surveiller les dépouilles des différents colléges des jésuites. On ne peut refuser à Lagomarsini l'honneur d'avoir été l'un des hommes les plus éclairés et les plus érudits du XVIIIe siècle. A sa mort, tous les savants de l'Europe s'empressèrent de rendre hommage à sa mémoire, et de lui payer le tribut d'éloges qui lui était dû. Il devait en paraître un dans les *Novelle letterarie di Firenze*, qui n'a pas vu le jour. On fit graver son portrait à Florence, avec ce distique :

Est Lagomarsinus vultu; sed pingere vocem
Si liceat, quivis dixerit : est Cicero.

LA GRANGE (Joseph-Louis, comte de), célèbre géomètre, naquit à Turin le 25 janvier 1736. Il était d'origine française comme l'indique son nom. Son bisaïeul avait servi Louis XIV, en qualité de capitaine de cavalerie, et était parent d'une dame d'atours de la reine, mère de ce prince. Cet officier était passé dans les armées de Charles-Emmanuel II, duc de Savoie, qui l'avait marié à une demoiselle Conti, issue d'une famille illustre de Rome. Le père de Joseph La Grange occupait à Turin la place de trésorier au ministère de la guerre, mais des malheurs imprévus vinrent lui ravir une grande partie de sa fortune. Son jeune fils étudiait alors dans l'université de sa ville natale, et les revers de sa famille augmentèrent son ardeur pour les sciences, qui pouvaient seules lui donner un rang distingué dans la société. Il avait tout au plus 17 ans qu'il passait déjà pour un des meilleurs géomètres de l'époque moderne. A cet âge où l'on peut à peine classer ses idées sur les études qu'on a parcourues, il devint professeur de mathématiques à l'école d'artillerie de Turin; il était en correspondance avec plusieurs savants de l'Europe, et plus particulièrement encore avec le célèbre Euler. Son premier essai, qui fit sa réputation, fut le fameux problème *maximis et minimis* des formules intégrales indéfinies. Euler, qui avait depuis dix ans invité les savants de l'Europe à résoudre ce problème, quand il vit la solution savante du jeune La Grange, fut frappé d'étonnement. Admirateur, à son tour, de ce grand géomètre, La Grange en étudiait les ouvrages, les commentait, y faisait des notes, et s'identifiait, pour ainsi dire, avec l'auteur. Un simple aperçu lui ouvrait le chemin à des connaissances nouvelles, et la solution d'un problème lui offrait le développement d'une théorie. Son travail sur le *maximis et minimis* lui découvrit une nouvelle branche de mathématiques, *le calcul des variations*, et lorsqu'il le trouva, il n'avait pas encore atteint sa vingt-deuxième année. Quelque temps après, aidé par

le chevalier Saluces (depuis marquis de ce nom) et par le docteur Cigna, il fonda l'académie des sciences de Turin sous la protection immédiate du roi Victor-Amédée III. Ce fut aussi sous les auspices de ce monarque, protecteur des sciences, que la nouvelle académie publia bientôt les résultats de ses travaux, parmi lesquels se distinguaient toujours ceux de l'infatigable La Grange. Dans l'espace de trois années, il parut deux volumes des *mémoires* de ladite académie, le premier en 1759 et le second en 1760. Au premier volume, et dans les précieuses découvertes de La Grange, on remarque principalement sa *Dissertation* savante *sur la propagation du son*, qui lui fournit les moyens de perfectionner et d'étendre le calcul que d'Alembert avait imaginé pour résoudre les problèmes de physique; calcul qui produit un résultat aussi invariable que certain. Le savant astronome Montucla a donné un analyse de cette opération dans le *Journal étranger*, mai 1790. On y remarque le passage suivant... « M. La Grange » s'attache d'abord à montrer » l'insuffisance de la théorie de » Newton, et à l'aide de la » théorie des variations, il ré» sout la question par les prin» cipes directs et lumineux de la » dynamique; toutes les proprié» tés de la transmission sont » renfermées dans les formules » générales de M. La Grange. » Voici les conséquences princi» pales qu'il en tire. 1° Que la » vitesse du son ne dépend au» cunement de la vitesse ou de » la force de l'ébranlement im» primé à l'air; 2° que le son » se propage également de » tous les côtés du corps qui le » produit; 3° que la vitesse est » la même, dans toute l'étendue » de la fibre élastique; 4° » que cette vitesse ne dépend » pas de la longueur de cette » fibre, c'est-à-dire que le son se » transmet avec la même vitesse » dans un air libre que dans ce» lui qui est renfermé. La plu» part de ces conséquences » étaient, il est vrai, déjà con» nues par l'observation, mais » nous pensons qu'il n'y a au» cun physicien qui ne recon» naisse le mérite d'avoir déduit » ces faits d'une solide théorie. » A l'appui du passage précédent nous citerons celui d'un habile théoricien en musique, M. Cheron. « Passant ensuite, dit-il, » à l'examen de la réflexion du » son, ou formation des échos, » La Grange n'a besoin pour cela » que de développer quelque » cas de la formule; elle lui mon» tre que si la fibre aérienne » est terminée de l'un et de l'au» tre côté par un obstacle quel» conque, la vibration des par» ticules de l'air doit retourner » en arrière avec la même vi» tesse. L'oreille pourra donc » entendre une seconde fois, » par réflexion, le son qu'elle » aura déjà entendu directement. » Si la fibre aérienne n'est ter» minée que d'un côté, l'écho » sera évidemment simple; mais » si cette fibre est terminée par » les deux bouts, elle sera mul» tipliée, car le son réfléchi par » l'une des extrémités le sera » de nouveau par l'autre, et cela » aurait lieu à l'infini, si ce » mouvement ne s'affaiblissait » et ne s'anéantissait à la fin. » Cette explication des échos est » sans doute la véritable, et il » ne resterait rien à désirer dans

» la théorie de ce phénomène, » si l'on connaissait les circonstances nécessaires pour procurer cette espèce de réflexion, » ou pour la rendre perceptible.» Euler, loin de ressentir une basse jalousie des progrès de son émule, conçut pour lui une affection toute paternelle; il l'encourageait dans ses travaux, et le fit nommer membre de l'Académie de Berlin, dans la classe des mathématiques, dont il était le directeur. En 1764, La Grange remporta le prix proposé par l'académie de Paris, *sur la théorie de la libration de la lune*. Il résolut ce problème par le principe des *vitesses virtuelles*, combiné avec celui de d'Alembert; il y détermina l'inclinaison de l'équateur lunaire sur l'écliptique, et parvint ainsi à démontrer la raison de *la coïncidence des nœuds de l'équateur et de l'orbite lunaire*. Ces savantes recherches lui inspirèrent la conception de la *Mécanique analytique*, ouvrage célèbre, qui enseigne et qui prouve que toute la perfection de la mécanique dépend de la perfection du calcul intégral, calcul dont Newton et Leibnitz se disputent l'invention, et que La Grange débarrassa de toutes ses entraves. Il remporta en 1766 le prix proposé par l'académie des Sciences de Paris, *sur les mouvements des satellites* de Jupiter, et qui avait pour but de déterminer les mouvements exacts d'une planète, soit Jupiter ou Saturne, qui, par les attractions qu'exécutent sur elle les satellites, est continuellement dérangée dans sa marche. La solution de ce problème offrait un grand avantage pour la navigation: elle perfectionnait les tables de Jupiter et de Saturne, et facilitait par conséquent la détermination des longitudes en pleine mer. Nous ne suivrons pas le savant géomètre dans toutes ses importantes découvertes; il nous suffira de dire qu'il a perfectionné toutes les branches appartenant aux sciences mathématiques, l'algèbre inclusivement. Désirant connaître à Paris les savants avec lesquels il était en correspondance, il vint dans cette capitale et y accompagna son ami, le marquis de Caracciolo, qui y venait en qualité d'ambassadeur. Une maladie assez sérieuse força La Grange de retourner à Turin. D'Alembert ayant refusé l'offre de Frédéric II, qui l'avait nommé directeur de l'académie de Berlin, proposa à ce monarque La Grange, qui fut accepté, et en donna avis à celui-ci par une lettre. La Grange en fit part à Victor-Amédée, qui ne parut pas content, et voulut voir la lettre de d'Alembert. Ayant lu cette phrase: « Il faut que le » plus grand géomètre de l'Europe se trouve auprès du plus » grand de ses rois. — Allez, » monsieur, dit-il à La Grange, » allez joindre le plus grand roi » de l'Europe... » Arrivé à Berlin, La Grange reçut de Frédéric l'accueil le plus distingué. Il fit venir de Turin une de ses parentes avec laquelle il se maria, et qu'il perdit quelques années après. Il se concilia l'estime et l'amitié du roi de Prusse, qui le nommait *le philosophe sans crier*. La Grange fut pendant vingt ans directeur de l'académie de Berlin, sans faire regretter l'absence d'Euler, qu'il y avait remplacé. Il fournit à ce corps savant plus de soixante *Mémoires* ou *Dissertations*, et ne négligea

point pour cela l'académie de Turin. Mirabeau, se trouvant à Berlin, avait engagé M. de Breteuil, ambassadeur de France, à écrire au ministre de Vergennes d'attirer La Grange à Paris. Louis XVI, à qui on en parla, témoigna le désir de l'avoir, et, après la mort de Frédéric II, obtint de son successeur Guillaume-Frédéric qu'il cédât le savant géomètre. La Grange refusa les propositions que lui firent les ambassadeurs de Sardaigne, de Naples et de Toscane, et vint à Paris en 1787. Il y reçut une pension de 6,000 francs, qui était égale à celle qu'il avait à Berlin, et il eut un logement au Louvre, avec le titre de *pensionnaire-vétéran*, qui le mettait à même de jouir du droit de suffrage dans les délibérations de l'académie, dont il était, depuis 1772, associé étranger. En 1788, par les soins de M. l'abbé Maire et de M. Legendre, parut sa *mécanique analytique*. Considéré du roi, protégé par la reine, estimé de tous les savants, il se dégoûta tout-à-coup de cette même science qui lui avait procuré tant de gloire, d'honneurs, et une heureuse aisance. On avait remarqué le même changement chez d'Alembert; mais ce qui paraissait dégoût n'était, pour ainsi dire, qu'une *lassitude cérébrale*, causée par une application assidue sur des calculs longs, difficiles, et qui demandaient quelque temps de repos. La Grange tourna ses idées vers l'histoire *des Religions*, sur les théories de la *musique ancienne*, *des langues*, de la *medecine*, etc. Il s'occupa également de chimie, et disait « qu'elle » était devenue aussi aisée à ap- » prendre que l'algèbre. » Il fit partie de la commission chargée d'établir un *système métrique*. En 1791, il devint membre du bureau chargé des récompenses pour les découvertes utiles; et au mois de mars 1792, il fut nommé un des trois administrateurs de la monnaie. Deux mois après, il épousa Mlle Lemonnier, dont le grand-père, le père et l'oncle, avaient siégé à l'académie. Jusqu'alors, la révolution n'avait porté atteinte ni à sa fortune ni à sa personne; mais il manqua d'être frappé par le décret du 16 octobre 1793, qui excluait tous les étrangers du territoire français. Guiton-Morveau le sauva en le faisant mettre en réquisition pour continuer les calculs sur la théorie des projectiles. Il fut vivement affecté de la mort tragique de Bailly et du savant Lavoisier, et dit, en parlant de ce dernier: « Il ne » leur a fallu qu'un moment pour » faire tomber cette tête, et » cent années peut-être ne suffi- » ront pas pour en reproduire » une semblable. » Il courut quelques dangers à cette époque, mais le régime de la *terreur* cessa enfin par le supplice de Robespierre. Lors de la formation de l'école normale, il y fut nommé professeur de mathématiques, et occupa la même chaire à l'école polytechnique, où, conjointement avec Laplace et Monge, il opéra une révolution complète dans l'enseignement des sciences exactes. Ces trois savants avaient l'un pour l'autre une véritable estime, et une sincère amitié. La Grange était un juste appréciateur du sublime talent de Newton et admirait surtout son *système du monde*. Il fut des premiers admis à l'Institut, lors de la création de ce corps.

Sous le gouvernement de Buonaparte, il se vit comblé d'honneurs, et fut nommé membre du sénat, grand-officier de la Légion-d'Honneur, comte de l'empire, grand-croix de l'ordre de la Réunion, etc. etc. La Grange succomba à une courte maladie, le 10 avril 1813, à l'âge de 75 ans, et fut enterré au Panthéon. MM. Lacépède et de Laplace prononcèrent chacun un discours funèbre. Plusieurs écrits ont été publiés sur ce géomètre célèbre, savoir : l'*Éloge* de feu Delambre, une *Notice* dans le *Journal de l'Empire*, 28 avril 1813; une *lettre* dans le *Moniteur*, 26 février 1814; *Précis historique sur la vie et la mort de La Grange*, par MM. Virey et Potel, Paris, 1813, in-4°; et enfin, une éloge de La Grange par Cossali (en italien), Padoue 1813. La Grange a laissé, 1° *Additions à l'algèbre d'Euler* (dans l'édition de cet ouvrage, Lyon, 1774, 2e édit. 1799, 2 vol. in-4°). Ces additions se trouvent au 2e volume, et contiennent 300 pages. 2° *Mécanique analytique*, Paris 1787, in-4o.; 2e édit., 1er vol., en 1811; 2e vol. en 1815; 3° *Théorie des fonctions analytiques*, Paris, 1797-1803, in-4°; 4° *Résolutions des équations numériques*, ib., 1798-1808, in-4°; 5° *Leçons sur les calculs des fonctions*. Elles ont eu plusieurs éditions, dont la plus estimée est celle de 1808, in-8°. 6° *Leçons d'arithmétique et d'algèbre, données à l'école normale*, publiées dans les cahiers 7 et 8 du *Journal de l'École polytechnique*, et en d'autres collections; 7° *Essais d'arithmétique politique* (dans la *collection* de M. Roederer), 1786, in-4°; 8° plus de cent *Mémoires*, insérés dans les recueils des académies de Turin, de Berlin, de Paris, dont il était membre, ainsi que d'autres sociétés, excepté celles de l'Angleterre. Carnot, alors ministre de l'intérieur, fit acheter (en 1815) par le gouvernement, les manuscrits de La Grange, qui n'ont pas encore été imprimés. Ce savant, naturellement bon et affable, et, dit-on, *assez religieux*, avait un caractère un peu original. Il se plaisait beaucoup dans la société des jeunes gens et des femmes, dont il aimait la conversation, de quelque âge qu'elles fussent : aussi disait-il qu'il n'avait jamais trouvé de femme à 60 ans; c'est-à-dire qu'il ne cherchait dans le beau sexe que cette amabilité, cette sensibilité et cette douceur que lui a données la nature, et que développe une sage éducation.

† LAGRENÉE l'aîné (Jean-Louis), peintre, naquit à Paris, en 1724. On le croit élève de Charles Vanloo : il suivit au moins la manière de ce bon maître. Son premier ouvrage, représentant *Joseph expliquant les songes*, obtint le grand prix : il alla ensuite se perfectionner à Rome. De retour à Paris, il fut reçu à l'académie d'après son tableau de *Déjanire enlevée par le Centaure*. Il se rendit en Russie, à l'invitation de l'impératrice Elizabeth, qui le nomma son premier peintre; mais il revint bientôt en France, et fut professeur de l'académie de Paris. Le roi le choisit, quelque temps après, pour directeur de son académie à Rome, où il demeura plusieurs années. Rappelé à Paris, il obtint la place de recteur de l'académie, on lui donna, aux galeries du Louvre, un de ces logements dont Henri IV récom-

pensait les artistes. Ce grand roi disait : « Je tiens à l'honneur » d'avoir auprès de ma personne » ceux que j'estime, et qui con- » tribuent le plus à la gloire du » gouvernement. » On a encore de Lagrenée un tableau qui représente *les Grâces lutinées par les Amours*. Il est mort le 19 juin 1805, âgé de 81 ans.

LAGUILLE (Louis), jésuite, né à Autun, en 1658, mort à Pont-à-Mousson, en 1742, se fit estimer par ses vertus et ses talents. Il s'était trouvé au congrès de Bade, en 1714 ; et le zèle pour la paix, qu'il avait fait paraître dans cette assemblée, lui valut une pension. On a de lui plusieurs ouvrages. Le principal est une *Histoire d'Alsace, ancienne et moderne, depuis César jusqu'en* 1725, Strasbourg, en 2 vol. in-8°, 1727. Cette histoire commence par une *Notice* utile de l'ancienne Alsace, et finit par plusieurs titres qui lui servent de preuves, et desquels on peut tirer de grandes lumières. L'*Alsatia illustrata* de M. Schœpflin n'a point fait oublier cet ouvrage du père Laguille. Il a aussi publié quelques livres de piété, entre autres : *Préservatifs pour un jeune homme de qualité, contre l'irréligion et le libertinage*, 1739, in-12. [Le P. Laguille fut trois fois élu provincial de son ordre, après avoir été recteur de plusieurs de ses colléges.]

LAGUNA (André) médecin, né à Ségovie, en 1499, passa une grande partie de sa vie à la cour de l'empereur Charles-Quint, qui avait une grande confiance en lui. Il se rendit à Metz, l'an 1540, prodigua tous ses soins à ses habitants, durant une épidémie pestilentielle, et s'acquit par là leur estime et leur reconnaissance, dont il profita adroitement pour resserrer les nœuds qui les attachaient à l'Église romaine et à leur souverain. Il se rendit de là à Rome, où Léon X lui donna des marques d'une grande estime; il parcourut ensuite l'Allemagne, les Pays-Bas, et alla enfin finir ses jours dans sa patrie, en 1560. Ce médecin était aussi un bon critique. On a de lui : 1° *Anatomica methodus*, Paris, 1635, in-8°; 2° *Epitome Galeni operum, adjectis vita Galeni et libello de ponderibus et mensuris*, Lyon, 1643, in-fol.; 3° *Annotationes in Dioscoridem*, Lyon, 1554, in-12; 4° une *Version espagnole* des ouvrages de Dioscoride, Valence, 1636, in fol., etc. Laguna a beaucoup d'autres écrits remarquables, plusieurs fois réimprimés. [Le pape Jules III, pour récompenser son mérite, le nomma archidiacre et le créa comte palatin et chevalier de Saint-Pierre.]

LAGUS (Daniel), luthérien, professeur de théologie à Gripswald, mourut en 1678. On a de lui : 1° *Theoria meteorologica* ; 2° *Astrosophia mathematico-physica* ; 3° *Steichologia.... Psychologia... Archeologia* : ce sont trois traités différents ; 4° *Examen trium confessionum reformatorum, machiacæ, lipsiensis et thorunensis* ; 5° des *Commentaires* sur les Epîtres aux Galates, aux Ephésiens et aux Philippiens.

† LAHARPE (Jean-François de), célèbre littérateur et critique français, naquit à Paris, le 20 novembre 1739; son père, originaire du pays de Vaud, en Suisse, servait en France en qualité de capitaine d'artillerie. Orphelin avant l'âge de 9 ans, Laharpe fut, de son propre aveu,

nourri six mois par les sœurs de charité de la paroisse de Saint-André-des-Arcs. M. Asselin, principal du collége d'Harcourt, à qui il avait été recommandé, l'y fit admettre comme boursier. Laharpe fit les plus brillantes études, et remporta constamment les premiers prix de l'université. Mais la douceur de ses triomphes fût empoisonnée par l'humiliation la plus amère : on l'accusa d'avoir composé une satire contre le vieillard qui avait pris soin de son adolescence. Son ingratitude parut si odieuse, que l'on eut recours à M. de Sartine, lieutenant-général de police, qui le fit conduire à Bicêtre, puis transférer, par grâce, au fort l'Évêque, où sa détention dura plusieurs mois. « Cependant, dit » Laharpe lui-même dans un » *avertissement* mis à la fin de sa » tragédie de *Timoléon*, il est » bien vrai qu'à l'âge de 19 ans, » je fis très imprudemment quel- » ques couplets contre des parti- » culiers du collége d'Harcourt ; » quelques-uns de mes camara- » des les recueillirent, et y en » ajoutèrent d'autres; mais, dans » ces couplets, il n'est nullement » question de personnes envers » qui j'eusse le moindre devoir » à remplir; » et il invoque à cet égard le témoignage de M. Asselin lui-même. Rendu à la liberté, il se consacra tout entier à la littérature. Au moment où Laharpe commença sa carrière dans les belles-lettres, la philosophie moderne avait envahi le sceptre de la littérature et des sciences; tous les talents naissants étaient obligés de lui offrir leur hommage, sous peine d'être bafoués et d'être l'objet des sarcasmes mordants de Voltaire et de la haine de ses adeptes. Laharpe, sans bien et sans ressources, n'eut point assez de courage pour renoncer aux espérances que ce parti lui présentait, et se lia de bonne heure avec tous ceux qui en étaient les coryphées. Après avoir débuté, en 1759, par deux héroïdes qui eurent un grand succès, il se plaça, quatre ans après, dans les premiers rangs des écrivains, par sa tragédie de *Warwick*, qui fut jouée à la cour, et lui valut l'honneur d'être présenté à Louis XV. La noblesse du style, la vigueur du rôle principal, la simplicité de l'action, et surtout la vérité du dialogue, ont fait rester cette pièce au théâtre, quoique l'histoire n'y soit pas respectée, et que le dénouement en soit un peu romanesque. Cependant les jouissances d'amour-propre que fit éprouver à Laharpe le succès de son premier ouvrage dramatique furent un peu tempérées par les nombreuses critiques qui en parurent, et auxquelles il répondit avec ce ton de supériorité dédaigneuse qui, par la suite, lui attira tant d'ennemis. Résolu d'imposer silence à ses détracteurs, et entre autres à Piron, qui avait dit de lui avec sa causticité ordinaire : « Ce jeune homme n'a » que cette pièce dans le ven- » tre, » il continua de marcher dans la carrière où il venait de se distinguer; mais il ne soutint pas cet éclatant début. *Timoléon*, joué en 1764, fut froidement accueilli; et *Pharamond*, qu'il donna l'année suivante, ne réussit pas aux premières représentations. De malins censeurs s'empressèrent de profiter de ce double échec. J'ai vu, écrivait alors Dorat :

J'ai vu, malgré la canicule,
Mourir de froid Timoléon ;

J'ai vu le public, sans scrupule,
Bâiller au nom de Pharamond.

Les épigrammes plus piquantes que justes, et le défaut de succès qui y avait donné lieu, ne découragèrent cependant pas Laharpe, qui donna successivement au théâtre, quoiqu'à de grands intervalles, *Gustave Wasa* (1766), *Menzikoff* (1776), *Les Barmécides* (1778), *Jeanne de Naples*, *Les Brames* (1783), et *Coriolan* (1784). Le sort de ces différents ouvrages ne fut pas le même à beaucoup près : *Menzikoff*, *Jeanne de Naples* et *Coriolan* furent les seuls qui eurent quelques succès. Les nombreux ennemis de l'auteur triomphaient déjà de tant de chutes; mais Laharpe se vengea pleinement par *Philoctète*, qui est, avec *Warwick*, son plus beau titre à la gloire dramatique. Soit que, soutenu par Sophocle, qu'il a plutôt traduit qu'imité, et se trouvant affranchi du soin d'inventer un plan et de créer des caractères, Laharpe pût s'attacher exclusivement à embellir et à épurer son style, avantage inappréciable pour un auteur chez qui l'imagination n'était pas la faculté la plus puissante; soit que son amour passionné pour les chefs-d'œuvre de la Grèce et de Rome lui fournît d'heureuses inspirations, il est certain que, dans cet ouvrage, il se plaça, du moins sous le rapport de la diction, à peu de distance des maîtres de l'art. *Jeanne de Naples* mérita le succès qu'elle obtint; *Les Brames* ne parurent que pour justifier une plaisanterie du marquis de Bièvre, qui disait malicieusement : « Si *les Brames* prennent, *les* » *Brames* (bras me) tombent. » Un ouvrage distingué par son exécution, quoique appartenant à un genre moins recommandable, vint accroître encore la réputation de Laharpe. Ce fut *Mélanie*, drame en trois actes, qu'il composa en 1770. On prétend qu'il en puisa le fond dans une aventure affreuse et récente, et qu'il se plut à y retracer les vertus de son bienfaiteur, M. Léger, curé de Saint-André-des-Arcs. Cette pièce, écrite avec une élégance et une pureté peu communes, eut un succès bien au-delà de son mérite, et reçut plusieurs fois les applaudissements d'une assemblée qui écoutait avec enthousiasme les sentences philosophiques dont elle est remplie, et venait pleurer sur la triste aventure d'une jeune insensée, qui se donne la mort plutôt que d'entrer dans un couvent où ses parents veulent l'envoyer. Ce sujet, si en rapport avec la haine qu'inspiraient déjà les institutions religieuses à ceux qui les détruisirent depuis avec tant d'inhumanité, fut la cause principale de son succès. L'on ne voulut point voir combien il était inconvenant de mettre sur la scène l'intérieur d'un couvent, et des personnages tels qu'un pasteur vénérable et une jeune novice. Laharpe lui-même l'a si bien senti depuis, qu'un an avant sa mort il a retiré du théâtre cet ouvrage, qu'il regretta sincèrement d'avoir fait représenter. Les succès dramatiques ne furent point les seuls que Laharpe sut obtenir. Il était entré dans la carrière des concours académiques, où la nature de son talent semblait l'appeler particulièrement : Les *Eloges de Henri IV*, *de Racine* et *de Fénelon* accrurent de beaucoup sa réputation, et contribuèrent éminemment à lui faire ouvrir les portes de l'acadé-

mie, où il fut reçu en 1776. Peu de temps après, il publia une traduction de la *Lusiade*, quoique, à ce que l'on croit, il ne sût point le portugais. Mais si sa version ne reproduit pas souvent la verve et l'éclat de l'original, elle est au moins recommandable par la correction et la clarté, qualités caractéristiques du style de Laharpe. Cette traduction, accompagnée de notes et de la vie *du Camoëns*, a paru en 1776, Paris, 2 vol. En 1779, il fit représenter au Théâtre-Français *Les Muses rivales*, hommage qu'il rendait à la mémoire de Voltaire, dont il avait été l'enfant de prédilection. Cet ouvrage l'exposa aux plaisanteries de Chénier. Ce fut vers cette même époque qu'il se chargea d'abréger l'*Histoire des voyages* de l'abbé Prévost; volumineux recueil, où des observations précieuses et des faits du plus grand intérêt se trouvent le plus souvent confondus parmi des détails minutieux. Quoique ce travail, fort étranger par sa nature aux occupations habituelles de Laharpe, ne pût guère être, de sa part, qu'une spéculation de librairie, l'on ne peut nier que cet abrégé ne soit fait avec goût, et ne se fasse lire avec beaucoup d'intérêt. La tournure de son esprit le portant à disserter, un attrait de prédilection le ramenait sans cesse vers l'épineuse profession de journaliste. Pendant quarante ans, il enrichit divers journaux d'articles où règnent les principes conservateurs du bon goût, lorsqu'aucun motif de partialité ne l'égare. Ses remarques sont quelquefois minutieuses, mais en général sa discussion annonce le véritable esprit d'analyse. Dans les morceaux qu'il soigne, sa dialectique est sûre et pressante; à la clarté, à la précision, à la correction de son style, on reconnaît le disciple zélé de nos classiques. Il venait à peine d'ouvrir son cours de littérature, lorsque la révolution française éclata. Il en embrassa les principes avec un enthousiasme qu'expliquait assez l'esprit philosophique dont il était animé; il applaudit, dans ses écrits périodiques, aux nouvelles réformes et à la ruine des anciennes institutions; lors même que la révolution eut pris ce caractère effrayant qu'elle déploya dans la suite, on le vit encenser l'idole de la liberté, et, le bonnet rouge sur la tête, entonner des hymnes à la patrie déshonorée. Une telle conduite, qui, dans laquelle la crainte avait quelque part, ne put le sauver de la persécution, à une époque où il était à peu près indispensable d'être proscripteur pour n'être point proscrit. En 1794, il fut détenu quatre ou cinq mois dans les prisons du Luxembourg. Il s'y livra tout entier à la religion, qui est toujours l'asile le plus sûr pour l'infortune. Il nous apprend que sa conversion fut entièrement opérée lorsqu'ouvrant au hasard l'*Imitation de J.-C.*, il tomba sur ces paroles: « Me voici, mon fils, je viens » à vous parce que vous m'avez » invoqué. » Pendant sa détention, il traduisit le *Psautier*, à la tête duquel il a mis un excellent *Discours* sur l'esprit des livres saints et le style des prophètes. Depuis ce temps, Laharpe fut un homme et surtout un écrivain tout nouveau. Il ne craignit pas de donner à sa conversion la publicité qu'exigeait le scandale qu'il avait pu causer; et bravant

à la fois les sarcasmes des révolutionnaires et des philosophes, on le vit, dans ses leçons publiques, chanter une honorable palinodie. C'est alors qu'il fit paraître son *Cours de littérature ancienne et moderne*, qu'il avait entrepris en 1786, à l'occasion de l'établissement connu sous le nom de *Lycée*, auquel il était attaché en qualité de professeur. Cet ouvrage, qui n'est autre chose que le résultat de ses leçons et le fruit des études de sa vie entière, lui acquit le titre glorieux de *Quintilien français*, et jamais titre ne fut mieux mérité. L'étude approfondie des règles propres à chaque genre de composition, un goût sûr, toutes les fois qu'il n'est pas égaré par la passion; un talent de discussion remarquable, une extrême finesse de critique dans les détails, un style plein de pureté, de clarté et d'élégance, ont fait jusqu'ici de cet ouvrage le meilleur guide que l'on puisse prendre pour l'étude de la littérature française. Si on lui a reproché de n'avoir point traité avec assez de détails les auteurs anciens, et de n'avoir point gardé les proportions que le talent des écrivains lui prescrivait, c'est que l'on n'a point assez songé que ces défauts tenaient à la manière dont l'ouvrage a été composé; que Laharpe n'avait point eu d'abord l'intention de faire un livre, et que la longueur de ses articles tient beaucoup aux circonstances particulières qui l'ont forcé de s'étendre plus ou moins sur les différents systèmes qu'il traitait. Dans ce même temps, Laharpe se réunit avec MM. de Fontanes et de Vauxcelles, pour rédiger un journal (*Le Mémorial*) où il attaqua sans relâche la domination du directoire, et où il cherchait à ramener aux bonnes mœurs et aux saines doctrines un peuple déjà lassé de révolutions, et qui commençait à être honteux de ses excès. Sa franchise, et surtout un écrit qu'il fit paraître dans le même temps, intitulé *Du Fanatisme dans la langue révolutionnaire*, plein d'une énergie qu'on ne lui connaissait point encore, le fit comprendre parmi les proscrits du 18 fructidor. Il fut obligé de se cacher aux environs de Paris, d'où il fit paraître la *Correspondance littéraire*, que, depuis 1774 jusqu'en 1791, il avait entretenue avec le grand-duc de Russie. La sévérité avec laquelle la plupart des écrivains du temps s'y trouvent jugés lui attira des désagréments qu'il aurait pu s'éviter. Ses écrits et ses discours contre le parti philosophique, que semblait favoriser Buonaparte, lui attirèrent un ordre qui l'exilait à vint-cinq lieues de Paris; il obtint ensuite de regagner à Corbeil la retraite dans laquelle il avait échappé aux marais infects de Sinamary : mais le dépérissement de sa santé lui fit bientôt accorder la permission de revenir à Paris. Dès ce moment, on reconnut en lui les effets de la résignation chrétienne : presque uniquement occupé des exercices de piété, il se prépara à paraître devant Dieu ; et, malgré les secours de l'art, il expira le 11 février 1803, dans sa 64ᵉ année. M. de Fontanes, au nom de l'Institut, répandit sur sa tombe les fleurs de l'amitié, et en 1805, à l'ouverture de l'Athénée, M. Chazet prononça son éloge. On trouve sa *Vie* et l'Histoire touchante de sa conversion dans l'édition du *Cours*

de littérature de Coste, 16 vol. in-12, 1813. C'est M. Mely-Janin qui en est l'auteur. Outre les ouvrages de La Harpe dont nous avons parlé, on lui doit encore : 1° *Mélanges littéraires, ou Epîtres et Pièces philosophiques*, 1763, *in*-12; 2° *Traduction de la vie des douze Césars* de Suétone, avec des Notes et des Réflexions, 1770, 2 vol. in-8°. Cette traduction, généralement élégante, n'est pas toujours fidèle. 3° *Discours de réception à l'académie française*, 1776, in-4°; 4° *Eloge de Voltaire*, 1780, in-8°; 5° *Eloge de Catinat*, couronné en 1775, par l'académie française; 6° *De la guerre déclarée par nos derniers tyrans à la raison, à la morale, aux lettres et aux arts*, 1796, in-8°; 7° quelques pièces de vers, dont plusieurs ont été couronnées, telles que *La Délivrance de Salerne*, *Le Portrait du sage*, *Les Avantages de la paix*, *Conseils à un jeune poète*, *Brutus au Tasse*, *Tangu et Féline*, etc.; 8° *Commentaire des tragédies de Racine*, ouvrage posthume, Paris, 1807, 7 vol. in-8°; 9° *Commentaires sur le théâtre de Voltaire*, 1814, 1 v. in-8°; 10° *Le Triomphe de la religion, ou le Roi martyr*, épopée en six chants, 1814. Cet ouvrage est au-dessous de la réputation de son auteur. La Harpe a donné lui-même un Choix de ses œuvres, Paris, 1778, 6 vol. in-8°. Ses *OEuvres choisies et posthumes*, Paris, chez Migneret, 1806, ont été publiées par M. Petitot, qui paraît s'être conformé aux intentions de l'auteur dans les retranchements qu'il a faits. Il y a inséré plusieurs productions inédites, au nombre desquelles sont les *Fragments de l'apologie de la religion*; ouvrage que La-Harpe avait entrepris, mais qu'il n'a pu terminer. Ces *Fragments* remplissent presque entièrement le dernier volume. On y remarque, outre la pureté et l'élégance ordinaires à l'auteur, une onction et une élévation qu'il avait puisées dans ses sentiments religieux et dans l'Ecriture sainte, qui a fait l'objet principal de ses lectures et de ses méditations sur la fin de sa vie.

LAHIRE. *Voyez* VIGNOLES.

LAIMAN, ou LAYMAN (Paul), jésuite, né à Inspruck en 1576, enseigna la philosophie, le droit canon et la théologie à Ingolstadt, à Munich et à Dillingen, et mourut à Constance en 1635, à 60 ans. On a de lui une *Théologie morale*, in-fol., en 5 parties, à Munich, 1625; elle est d'un grand usage, non-seulement pour les théologiens, mais aussi pour les canonistes. On en a fait plusieurs éditions; celle de Paris, 1622, est estimée.

LAINÉ. *Voyez* LAISNÉ.

LAINEZ, ou plutôt LAYNEZ (Jacques), deuxième général des jésuites, né en 1512, à Almacario, bourg du diocèse de Siguenza, et l'un des premiers compagnons de saint Ignace, contribua beaucoup à l'établissement de sa société, et succéda à Ignace dans le généralat, en 1558, deux ans après sa mort. Il assista au concile de Trente comme théologien de Paul III, de Jules III et de Pie IV. Il s'y signala par son savoir, par son esprit, et surtout par son zèle contre les sectes de Luther et de Calvin, et s'y fit tellement estimer, qu'ayant la fièvre quarte, les congrégations des théologiens et des cardinaux ne se tenaient point les jours de sa fièvre. Il

parla fortement contre l'usage du calice, demandé pour les Allemands par le roi Ferdinand et le duc de Bavière, malgré les grandes obligations que la société naissante avait à ces princes, persuadé que ces sortes de condescendances, au lieu de contenter les novateurs, ne font que les enhardir. Ce fut devant ce concile qu'il prononça la harangue célèbre dans laquelle il chercha à établir la prééminence du pape sur les autres évêques, ses délégués. Lainez vint en France à la suite du cardinal de Ferrare, légat de Pie IV, et y parut au colloque de Poissi, pour s'opposer aux prétentions des calvinistes. Ses premiers traits s'adressèrent à la reine Catherine de Médicis. Il eut le courage de lui montrer l'inutilité et le danger de ces sortes de disputes, qui semblent rendre la vérité problématique. Il disputa pourtant contre Bèze dans cette assemblée, et parla avec force contre les erreurs modernes. De retour à Rome, il refusa la pourpre, et mourut en 1565, à 53 ans. Sa *Vie*, écrite en espagnol, a été traduite en français par Michel d'Eine, seigneur de Bettancourt, Douai, 1595, in-8°. On a de lui quelques ouvrages de théologie et de morale. Théophile Raynaud le fait auteur des *Déclarations sur les constitutions des jésuites;* et quelques écrivains lui attribuent les Constitutions mêmes; mais c'est une erreur réfutée par les dates et les faits les plus incontestables). *Voy.* IGNACE). Ce que quelques auteurs ont écrit touchant les changements apportés par Lainez dans l'institut des jésuites est également fabuleux (1). Personne ne saisit mieux que lui l'esprit du fondateur, et ne s'appliqua avec plus d'ardeur à le conserver parmi ses enfants.

LAINEZ ou LAYNEZ (Alexandre), de la même famille que le précédent, né à Chimai, dans le Hainaut, vers 1650, se distingua de bonne heure par ses talents pour la poésie et par son goût pour les plaisirs. Après avoir parcouru la Grèce, l'Asie-Mineure, l'Egypte, la Sicile, l'Italie, la Suisse, il revint dans sa patrie dépourvu de tout; mais ce poète trouva de l'accueil par ses saillies et ses vers, qu'il faisait souvent sur-le-champ Content d'être applaudi à table le verre à la main, ce poète épicurien ne voulut jamais confier à personne, les fruits de sa muse. La plupart des petites pièces qui nous restent de lui, recueillies en 1754, in-8°, ne sont presque que des impromptu. Lainez mourut à Paris, en 1710, à 60 ans. Il avait imaginé follement de se faire mener dans la plaine de Montmartre, et d'y mourir, pour voir encore une fois lever le soleil (trait imité par J.-J. Rousseau, qui fit ouvrir sa fenêtre pour voir encore une fois la belle nature). Il avait mené une vie voluptueuse qui avait influé sur ses sentiments. Tous ses écrits n'en sont qu'un trop fidèle tableau. Le choix qu'il avait fait de Pétrone pour le traduire en prose et en vers, marque aussi son penchant. Cette traduction n'a point été imprimée.

† LAIRE (François-Xavier), de l'académie des Arcadiens de Rome, de la société Colombaire

(1) Les biographes qui lui ont imputé de s'être fait donner les pouvoirs les plus étendus pour lui et ses successeurs, tels que le généralat à perpétuité, le droit de passer toutes sortes de contrats sans délibération commune, celui d'interpréter de même, et de modifier les constitutions de l'ordre, ont été induits en erreur. Tout était arrangé avant Lainez, qui pouvait bien y avoir contribué, mais comme adjoint, et non comme général de la société.

de Florence, et de l'académie de Besançon, naquit le 10 novembre 1738 à Vadans, village près de Gray en Franche-Comté. Il embrassa la vie religieuse dans l'ordre des minimes, professa la philosophie au collége d'Arbois, et obtint de ses supérieurs, en 1774, la permission d'aller en Italie. Arrivé à Rome, il visita avec une attention particulière les manuscrits des bibliothèques de cette grande ville, et obtint, par ses connaissances en bibliographie, le titre de bibliothécaire du prince de Salm-Salm, qui lui accorda la plus grande bienveillance. En 1786, le cardinal de Brienne lui fit proposer la place de son bibliothécaire, qu'il accepta avec joie, dans l'espérance de pouvoir se livrer à son goût pour la bibliographie. Il obtint de ce cardinal la facilité de visiter les bibliothèques les plus considérables de l'Italie, et retourna dans ce pays pour y poursuivre ses recherches. Pendant son séjour à Rome, le pape Pie VI lui accorda des marques d'une estime particulière, et essaya, mais en vain, de le retenir par une place de conservateur à la bibliothèque du Vatican. En 1791, il adressa au gouvernement un *Mémoire* sur les mesures à prendre pour prévenir la dégradation des monuments des arts, s'opposa avec une fermeté qui n'était pas alors sans danger aux fureurs des Vandales modernes, et parvint à sauver une foule de monuments historiques très précieux. Lors de l'organisation des écoles centrales, il fut nommé bibliothécaire du département de l'Yonne, et ouvrit à Auxerre, lieu de sa résidence, un cours de bibliographie très intéressant. Il conserva cette place jusqu'à sa mort, arrivée le 27 mars 1801. On trouve une Notice sur le Père Laire dans le Magasin encyclopédique, année 1801. On a de lui : 1° *Mémoires pour servir à l'histoire littéraire de quelques grands hommes du* XVe *siècle, avec un supplément aux annales typographiques de Maittaire*, en latin, Naples, 1776, in-4°; 2° *Specimen historicum typographiæ romanæ* XV *seculi, cum indice librorum*, Rome, 1778; 3° *Epistola ad abbatem Ugolini*, etc., imprimée à Pavie, avec la fausse indication de Strasbourg, in-8°; 4° *De l'origine et des progrès de l'imprimerie en Franche-Comté, avec un catalogue des livres qui y furent imprimés*, Dôle, 1784, in-12; 5° *Serie dell' edizioni aldine*, Pise, 1790, in-12; 2° une édition augmentée, Padoue, 1790, in-12; une 3e édition, Venise, 1792, même format; 6° *Index librorum ab inventa typographia ad annum* 1500, Sens, 1792, 2 vol. in-8°. C'est un catalogue historique et raisonné de tous les livres imprimés dans le XVe siècle, qui faisaient partie de la magnifique bibliothèque du cardinal. 7° *Recherches et observations historiques sur un monument des arts qui existait dans l'église de Sens;* elles sont insérées dans le Magasin encyclopédique, année 3e, pag. 542. Ce monument est un superbe mausolée élevé à la mémoire du chancelier Duprat, mort en 1535, cardinal et archevêque de Sens. 8° *Lettres sur différents monuments antiques trouvés à Auxerre*, insérés dans le même journal.

LAIRESSE (Gérard), peintre et graveur, né à Liége en 1640, mourut à Amsterdam en 1711. Il avait l'esprit cultivé; la poésie et la musique firent tour-à-tour

son amusement, et la peinture son occupation. Son père, peintre de l'évêque de Liége, fut son maître dans le dessin : Lairesse réussissait, dès l'âge de 15 ans, à peindre le portrait. Il gagnait de l'argent avec beaucoup de facilité, et le dépensait de même. L'amour fit les plaisirs et les tourments de sa jeunesse; il pensa être tué par une de ses maîtresses, qu'il avait abandonnée. Pour ne plus être le jouet de l'inconstance ; il se maria. Ce peintre entendait parfaitement la poétique de la peinture; ses idées sont belles et élevées; il inventait facilement, et excellait dans les grandes compositions, ses tableaux sont distingués par un riche fond d'architecture. On admirait une *Assomption* à la cathédrale de Liége, un *Orphée et Euridice*, chez le chanoine Diffui, la *Conversion* et le *Baptême* de saint Augustin aux Ursulines. On lui reproche d'avoir fait des figures trop courtes et peu gracieuses. Etant devenu aveugle à 50 ans, il se consola de ce malheur en présidant à des conférences sur la peinture, et en dictant en hollandais toute sa théorie. Ces leçons, recueillies avec soin par ses auditeurs et ses disciples, forment un traité complet de peinture, dont M. Jeansen a donné une traduction française, sous le titre de *Grand livre des peintres*, Paris, 1787, 2 vol. in-4°. On y trouve aussi les *Principes du dessin*, qui avaient été imprimés long-temps avant. Lairesse a laissé beaucoup d'estampes à l'eau-forte. On a gravé d'après ce maître. Lairesse fut père de trois fils, dont deux furent ses élèves dans son art. [Sa facilité était si prodigieuse, qu'il fit la gageure de peindre en un seul jour *Apollon et les Muses*; il y réussit, et y ajouta, en outre, la tête très ressemblante d'un curieux que cette singularité avait attiré chez lui. Le Musée de Paris conserve de Lairesse les tableaux suivants : *L'Institution de l'Eucharistie ; Hercule jeune entre le Vice et la Vertu; Le Débarquement de Cléopâtre au port de Tarse.*]—Lairesse avait trois frères qui étaient aussi peintres, Ernest et Jean, qui s'attachèrent à peindre des animaux, et Jacques, qui représentait fort bien les fleurs. Ce dernier a composé en flamand un ouvrage sur la *Peinture pratique*.

LAIRSVELS (Servais), né à Soignies en Hainault, l'an 1560, abbé de Sainte-Marie-aux-Bois, et réformateur de l'ordre de Prémontré, fit approuver sa réforme par Louis XIII, qui lui permit de l'introduire dans les monastères de son royaume, et par les papes Paul V et Grégoire XV. L'abbé Lairsvels eut la consolation de voir revivre en France, comme en Lorraine, l'esprit de pauvreté, de charité, d'humilité et de mortification, qui anima les premiers disciples de saint Norbert. Il mourut à l'abbaye de Sainte-Marie-aux-Bois en 1631, après avoir publié quelques ouvrages de piété, écrits d'une manière diffuse : 1° *Statut de la réforme de l'ordre de Prémontré ;* 2° *Catéchisme des novices ;* 3° l'*Optique des réguliers de l'ordre des Augustins*, etc.

LAIS, fameuse courtisane, née à Hyccara, ville de Sicile, fut transportée dans la Grèce, lorsque Nicias, général des Athéniens, ravagea sa patrie. Corinthe fut le premier théâtre de sa lubricité. Princes, grands, orateurs, philosophes, tout courut à elle. Laïs avait un goût décidé pour

les philosophes. Le dégoûtant cynique Diogène lui plut. Aristipe, autre philosophe, dépensa avec elle une partie de son patrimoine. Cette femme badinait quelquefois sur la faiblesse de ces gens qui prenaient le nom de sages : « Je ne sais ce qu'on en» tend, dit-elle, par l'austérité » des philosophes, mais avec ce » beau nom, ils ne sont pas » moins souvent à ma porte que » les autres Athéniens. » Après avoir corrompu une partie de la jeunesse de Corinthe, Laïs passa en Thessalie, pour y voir un jeune homme dont elle était amoureuse. On prétend que quelques femmes, jalouses de sa beauté, l'assassinèrent dans un temple de Vénus, vers l'an 340 avant J.C. La Grèce lui éleva des monuments, à la honte de la décence et des mœurs, que l'aveugle gentilité ne connaissait pas, et dont la divinité, comme dit saint Paul, était la partie la plus honteuse de l'être corporel : *Quorum deus venter est, et gloria in confusione eorum*. Phil. 3, [Il ne faut pas confondre cette Laïs avec une autre qui vivait environ 50 ans plus tard.]

LAISNÉ, ou LAINAS (Vincent), père de l'Oratoire de France, né à Lucques en 1633, professa avec distinction, et fit des *Conférences* sur l'Écriture sainte à Avignon, à Paris et à Aix. Elles furent si applaudies, que dans cette dernière ville on fut obligé de dresser des échafauds dans l'église. Sa santé avait été toujours fort délicate; on l'avait envoyé à Aix pour la rétablir : il y mourut en 1677, à 45 ans. On a de lui, 1° les *Oraisons funèbres du chancelier Seguier et du maréchal de Choiseuil*. Les louanges y sont mesurées, et les endroits délicats maniés avec adresse. Son éloquence est à la fois fleurie et chrétienne. 2° Des *Conférences* sur le concile de Trente, imprimées à Lyon ; 3° des *Conférences* manuscrites, en 4 vol. in-fol. sur l'Ecriture sainte. Un magistrat d'Aix les conservait dans sa bibliothèque.

LAITH, ou LEITH, était un chaudronnier qui éleva trois enfants, nommés *Jacob*, *Amrou* et *Ali*. Le père et les enfants s'ennuyant de leur métier, voulurent porter les armes. Laith se mit donc en campagne avec ses trois enfants, et ayant ramassé quelques gens de fortune, dont il se fit le chef, il devint capitaine de voleurs. Il volait pourtant en *galant homme;* car il ne dépouillait jamais entièrement ceux qui tombaient entre ses mains, se contentant de partager avec eux ce qu'ils avaient. Il fut connu et estimé pour sa bravoure et pour celle de ses enfants, par Darhan, qui régnait alors dans le Ségestan. Ce prince l'attira à sa cour, et l'avança jusqu'aux premières charges de l'état : de sorte que Laith, en mourant, laissa à son fils Jacob l'espérance et les moyens de parvenir à quelque chose de plus grand. En effet, ce fut ce même Jacob qui fonda la dynastie des *Soffarides*.

LAIUS, fils de Labdacus, roi de Thèbes, et époux de Jocaste. *Voyez* OEdipe.

† LAKE (Gérard), lord, vicomte, général anglais, né en 1744, d'une famille très ancienne, se distingua pendant la guerre de sept ans, et en Amérique, sous le général Cornwallis. Lorsque l'Angleterre eut déclaré la guerre à la France, en 1795, il fut envoyé en Hollande à la tête de la première brigade des gardes; il re-

vint avec l'armée anglaise, que les Français forcèrent en 1794 d'abandonner le continent; en 1797, il reçut ordre de se rendre en Irlande, pour appaiser la révolte qui y avait éclaté. Le 21 juin de cette même année, il défit les insurgés à Vinegarhill; peu après, les Français ayant débarqué sous les ordres du général Humbert, Lake fut battu à Castlebar, où il laissa six pièces de canon. Il reprit sa revanche le 8 septembre 1798, près de Ballynamuck; étant très supérieur en nombre, après un combat opiniâtre, il força les Français et les Irlandais qui n'étaient point restés sur le champ de bataille à mettre bas les armes. L'Irlande se soumit; Lake, qui y était en horreur, avait contribué, par ses mesures d'une sévérité excessive, à y exaspérer les esprits. En 1800, il fut nommé commandant en chef, de l'armée anglaise dans les Indes. Au mois de novembre 1801, il décida le nabab Vézier, à céder à l'Angleterre une portion de territoire, en remplacement du subside auquel il était soumis. En 1802, il défit les zémindars de Sasni et de Cotchoura et s'empara de toutes leurs places. Le 29 août 1803, il entra sur le territoire des Mahrates, et après avoir repoussé le général français Perron, il s'empara de la forteresse Aly-Ghor. Le 11 septembre 1803, il attaqua le général français dans la plaine de Dehly, et força, après un combat sanglant, deux de ses brigades à se rendre prisonnières. Ayant chassé les troupes mahrates et françaises de la ville d'Agra, il se trouva maître des possessions de Scindia, à l'est de la rivière Tomboul. Vers la fin de l'année, il conclut un traité avec la rajah de Djeipoure; le 17 novembre 1804, il surprit dans son camp Holcar, chef des Mahrates, et le défit complétement. Au mois de janvier 1805, il investit Bertpore, la seule place qui restât à Holcar; il demanda la paix. Les hostilités recommencèrent. Holcar ayant tout perdu, conclut, au mois de février 1806, un second traité, après la conclusion duquel Lake revint en Angleterre (1807), nommé pair du royaume, avec le titre de lord Lake, baron de Dehly et de Laswarri, vicomte gouverneur de Plimouth. Il mourut le 21 février 1808, n'ayant joui que quelques mois de sa haute élévation. — Georges-Auguste-Frédéric, son second fils, qui avait fait sous lui la campagne des Indes, fut tué le 17 août 1808, à la bataille de Roleia en Portugal. Wellington en faisait le plus grand cas.

LALANDE (Jacques de), conseiller et professeur en droit à Orléans, sa patrie, naquit en 1612, et mourut en 1703. Il fut aussi regretté pour son savoir que pour son zèle et son inclination bienfaisante, qui lui méritèrent le titre de *Père du peuple*. On a de lui: 1° un excellent *Commentaire* sur la Coutume d'Orléans, in-fol., 1677, et réimprimé en 1704, en 2 vol.; la première édition est la meilleure; 2° *Traité du ban et de l'arrière-ban*, in-4°, 1674; 3° plusieurs *Ouvrages de droit* en latin.

LALANDE (Michel-Richard de), musicien français, né à Paris en 1657, mourut à Versailles en 1726. Il s'attacha à l'orgue et au clavecin, et se fit bientôt désirer dans plusieurs paroisses. Louis XIV le choisit pour montrer à jouer du clavecin aux deux jeunes princesses ses filles,

Mesdemoiselles de Blois et de Nantes. Il obtint successivement les deux charges de maître de musique de la chambre, les deux de compositeur, celle de surintendant de la musique, et les quatre charges de maître de la chapelle. Les *Motets* qu'il a fait exécuter devant Louis XIV et Louis XV, toujours avec beaucoup de succès et d'applaudissements, ont été recueillis en 2 vol. in-fol. On admire surtout le *Cantate*, le *Dixit*, le *Miserere*.

† LALANDE (Joseph-Jérôme Le François), astronome célèbre, naquit à Bourg en Bresse le 11 juillet 1732. Il appartenait à une famille honnête, qui l'éleva dans des sentiments de piété; et, jusqu'à un certain âge, il fut très attaché aux pratiques de la religion, mais plus tard il parut les oublier, et fut même accusé d'athéisme. Son principal dieu était la célébrité, à laquelle il visa toute sa vie. Quand il étudiait les humanités, il se passionna pour l'éloquence et voulut se consacrer au bareau; plus tard, la comète qui parut en 1774, remarquable par la longueur de sa queue, lui donna du goût pour l'astronomie; il étudiait alors au collège des jésuites à Lyon, et avait pour maître de mathématiques le père Beraud, dont il suivit les observations sur la grande éclipse du 25 juillet 1748. Peu de temps après, il désira être jésuite : mais, sur les instances de son père, il vint à Paris, fit ses cours de jurisprudence, et fut reçu avocat. Cependant son goût pour l'astronomie s'était réveillé, il prit quelques leçons de Delisle, qui avait établi chez lui un observatoire, et suivit en même temps les cours de Meillier et de Lemonier, qui professaient au collége de France. Il profita habilement des leçons de ces deux maîtres, et il eut l'adresse de gagner leur amitié. A cette époque, il s'agissait de déterminer le parallèle de la lune, savoir, la distance de la terre. L'observatoire le plus près pour faire cette expérience était celui de Berlin, comme se trouvant sous le méridien du Cap. Ces sortes d'observations exigent le quart de cercle le plus parfait; Lemonier le possédait; et, après avoir obtenu la permission de se rendre à Berlin, il envoya Lalande à sa place. Frédéric II parut étonné de voir un si jeune astronome; Lalande avait alors dix-neuf ans; mais le prince, se ravisant tout-à-coup, « Puisque l'académie » vous a nommé, dit-il, vous » justifierez son choix. » La Caille, autre célèbre astronome, se trouvait alors au Cap de Bonne-Espérance pour y faire la même observation. Lalande ayant fait la sienne, en publia une notice avec ce titre : *D. Delalande, astronomius regius, de observationibus suis berolinensibus, ad parallaxim luna definiendam*, (art. erud. aug., 1752). Il avait été nommé de l'académie de Berlin, où il avait connu Maupertuis, Lamettrie, d'Argens, et autres savants français, dont le roi *philosophe* aimait à s'entourer. Il est assez vraisemblable que, dans cette société anti-chrétienne, Lalande commença à oublier les principes religieux dont il avait été nourri dès son enfance. Cependant, au milieu de ce cercle de *libres penseurs*, il parut tenir encore à sa croyance, et, de retour dans son pays natal, il accompagnait sa mère dans ses

exercices pieux : mais dans une ame aussi jeune, l'incrédulité avait poussé de profondes racines; c'était un fruit qui prospérait alors à la cour de Berlin. Pour complaire à son père, il plaida plusieurs causes et montra du talent. Ayant quitté définitivement le barreau, il revint à Paris, où il avait été nommé, à vingt-un ans, à une place vacante d'astronome. Peu de temps après son arrivée, une dispute s'éleva entre La Caille et Lemonier, sur le degré d'Amiens. Lalande se prononça contre son maître; le ressentiment de celui-ci dura dix-huit ans, et, comme le disait Lalande, *une révolution entière des nœuds de la lune.* Les observations du Cap et de Berlin n'avaient pas produit le résultat qu'on s'en était promis, parce qu'on ne connaissait pas exactement le diamètre de la lune. Lalande, à l'aide d'un héliomètre de dix-huit pieds, parvint à déterminer ce diamètre, et son rapport invariable avec la parallaxe horizontale. Deux passages de *Vénus* par le soleil devaient avoir lieu : Lalande représenta sur une carte géographique, afin de pouvoir choisir sur un globe les sitations les plus favorables, l'heure de l'entrée et de la sortie de *Vénus*, pour les différents pays de la terre. Il se servit (tout en la développant) de la méthode de Delisle, qui devint ainsi la sienne, d'autant plus sûre que Lagrange, voulant, quelques années après, la vérifier, ne parvint qu'aux mêmes résultats. Lalande s'occupa aussi de gnomonique; il expliqua plusieurs cadrans d'une espèce particulière, tels que ceux de Bourg en Bresse, de Besançon, celui de Pingré, destiné pour la colonne de la Halle au blé, bâtie sur l'emplacement de l'hôtel de Soissons. Il fit une *Dissertation* savante sur la comète de 1765, dont Halley avait prédit le retour, et donna dans la suite de nouveaux détails sur la dernière apparition de cette comète. Moraldi ayant abandonné la direction de la *connaissance des temps*, Lalande lui succéda, et eut la préférence sur Pingré, quoique cet astronome fût avantageusement connu par un *Etat du ciel*, rédigé spécialement pour la marine. Lalande perfectionna l'ouvrage dont il était devenu rédacteur; et, depuis 1760 jusqu'en 1775 inclusivement, il en composa seize volumes. Les améliorations faites à cet ouvrage exigeant de plus amples explications, il les réunit dans un volume qu'il publia séparément, avec le titre d'*Exposition du calcul astronomique*, Paris, 1752. Dans cette même année, Delisle, son premier maître à Paris, accablé par l'âge, lui céda la chaire d'astronomie qu'il occupait au Collége de France. Lalande la remplit avec honneur, et il sortit de son école d'excellents élèves, tels que Henry, Bavry, Piazzi, son neveu Le François Lalande, Méchin et autres, qui devinrent très utiles à la marine, en introduisant l'usage des méthodes astronomiques. Ces services lui méritèrent d'être admis membre de l'académie de Brest, et une pension de 1000 livres, que lui accorda le gouvernement. Il rendit encore un service important à la science qu'il professait, en réparant dans son *Traité d'astronomie* les omissions qu'on reprochait à plusieurs ouvrages, tels que les *Eléments* de Cassini,

les *Institutions astronomiques* de Lemonier, et les *Leçons élémentaires* de La Caille. On était dans l'année 1769, où l'on attendait le passage de *Vénus* sur le soleil : Lalande s'empressa d'inviter tous les astronomes de l'Europe à faire leurs observations. Ces savants lui en adressèrent les résultats, excepté le père Hell, astronome distingué, et connu par ses *Ephémérides de Vienne*, ville où il résidait. Cela donna lieu à quelques différends entre les deux astronomes; mais enfin Lalande fut contraint d'avouer que l'observation du père Hell sur le passage de *Vénus* avait été la plus complète. Du reste, s'il ne l'avait pas adressée à Lalande, c'était par ordre de son gouvernement. Cependant Lalande publia en 1772 son *Observation* sur ce même passage, qui servit à déterminer, le plus exactement possible, la distance du soleil à la terre. Ayant lu, en 1773, dans les *Eléments de la philosophie de Newton*, par Voltaire, « que la » rencontre d'une comète qui » viendrait choquer la terre au» rait pu l'embraser, mais que la » Providence avait tout disposé » de manière à rendre cette ren» contre impossible »; et Clairaut, de son côté, à l'occasion de la comète de 1759, ayant démontré « que les attractions plané» taires pouvaient altérer sensi» blement une orbite », Lalande se déclara contre la première assertion, et, adoptant en quelque sorte la seconde, il conclut que la chose *n'était pas absolument impossible*, mais extrêmement invraisemblable, et composa sur ce sujet le *Mémoire* intitulé : *Réflexions sur les comètes qui peuvent approcher de la terre.* On eut connaissance de cet écrit; et la possibilité que ce titre indiquait qu'une comète pût s'approcher du globe terrestre, et *par conséquent l'embraser*, mit l'alarme dans le public. On croyait voir arriver la fin du monde dans l'instant où on l'attendait le moins. Cette crainte redoubla, quand on apprit que ce Mémoire n'avait pas été lu à la séance pour laquelle on l'avait destiné; car on pensa que ce n'était que pour cacher le malheur qu'on y annonçait. Lalande, qui aimait tant la célébrité, l'obtint dans cette occasion, aux dépens de la frayeur générale; elle fut telle, que le lieutenant de police se fit remettre le Mémoire, et, convaincu qu'il ne contenait rien d'alarmant, il en ordonna la publication. Cette démarche prudente ne calma pas les esprits, et l'on se persuada que l'auteur avait retranché l'annonce terrible que l'on redoutait. La tranquillité ne se rétablit qu'insensiblement, jusqu'à ce qu'on eut oublié et le Mémoire et les comètes. Peu de temps après, Lalande se transporta à Béziers, où l'on jouit du ciel le plus pur, pour observer la disparition qu'on avait annoncée de l'anneau de Saturne; mais la faiblesse de sa vue rendit son observation moins exacte que celles qu'on avait faites à Paris et à Londres. Il eut à ce sujet plusieurs discussions avec Cassini de Thury; mais des amis communs mirent d'accord les deux astronomes. Le premier fit paraître, en 1776, un globe céleste d'un pied de diamètre; il s'occupa ensuite de terminer un ouvrage sur *les diamètres des satellites de Jupiter*, que Bailly avait laissé incomplet, et sur lequel celui-ci lui laissa liberté entière. Dans l'année 1789, tous les

astronomes se mirent en mouvement : il s'agissait d'un passage de *Mercure*, qui devait avoir lieu le 3 mai. Lalande, qui courait toujours après la renommée, le fit annoncer, comme c'était sa coutume, dans le *Journal de Paris*, et avait déterminé la minute et la seconde à laquelle *Mercure* devait quitter le disque du soleil. Lalande se trompa, et fut forcé d'en convenir; mais il faut dire aussi que ce jour là le ciel était couvert de nuages. Il avait pour compagnon de ses travaux son neveu, qui était son élève, dont il parle avec avantage dans la préface de son *Histoire céleste française*, etc. « Ce » recueil, dit-il, pourra renfer» mer de nombreuses observa» tions de Cassini, de Lemo» nier, de Delisle, de Messier, » etc.; mais j'ai cru devoir com» mencer par les plus récentes, » et surtout par les observations » des étoiles, qui sont le premier » fondement de l'astronomie. » J'avais délégué à Lepaute-Da» gelet la description du ciel » étoilé : il commença en 1782, » et l'on trouve dans ce volume » une partie de ses observations. » Le voyage de La Peyrouse nous » l'enleva le 13 juin 1785. Mi» chel Le François Lalande, mon » neveu, me seconda au-delà de » mes espérances, et il est arrivé » à cinquante mille étoiles. » Cet éloge de son neveu a été confirmé par le célèbre docteur Olbers, qui ne balance pas à dire que l'ouvrage susdit est *excellent*, et il ajoute : « Je suis très persuadé que la postérité confirmera ce jugement, et que les astronomes sentiront un jour tout le prix d'une description si fidèle et si complète du ciel. » A la fin du XVIIIe siècle, Lalande fit, par son crédit, bâtir l'observatoire de l'École militaire, et acheter par le gouvernement le *quart de cercle*, qui fut confié à Dagenet, et ensuite à Michel Lalande son neveu; enfin, il fonda une médaille que l'Institut décerne tous les ans à l'auteur de *l'observation la plus intéressante ou du Mémoire le plus utile aux progrès de l'astronomie*. Il rédigea les *Éphémérides* jusqu'en 1775, qu'il fut chargé de la *Connaissance des temps*. Ayant quitté ce journal, il le reprit en 1794, et le continua encore jusqu'à sa mort. Dans sa vieillesse, Lalande tomba dans des singularités assez communes à ceux qui s'appliquent aux sciences de calcul : une de ses singularités était de manger des araignées : cela fit encore parler de lui, et c'était ce qu'il voulait. Dans ce même but, il se tenait le soir sur le Pont-Neuf, et faisait voir aux curieux, qui l'entouraient en grand nombre, les variations de l'éclat de l'étoile *Arpol*, leur parlait d'astronomie; et à ceux qu'il croyait qu'ils ne le savaient pas, il se faisait connaître pour Lalande. Enthousiaste de Montgolfier (*voy.* ce nom, et GUSMAO), et pour devenir de plus en plus populaire, il voulut aller à Gotha dans un ballon aérostatique. Il annonça publiquement cette détermination, monta sur le ballon, qui s'éleva dans les airs; mais son conducteur, prévenu à temps, le descendit au bois de Boulogne, et protesta que le vent était contraire au voyage de Gotha. Forcé de l'interrompre, Lalande se consola en pensant que le public aurait su apprécier son courage, et qu'il serait l'objet de toutes les conver-

sitions. Cette soif ardente de renommée et d'immortaliser son nom aurait dû l'avertir qu'il y avait en lui un esprit au-dessus de la matière. On cite néanmoins de Lalande plusieurs actes de bienfaisance, dans lesquels peut-être il n'avait pour but que *la célébrité*. L'astronome Burckhart (*voy.* ce nom) n'eut qu'à se louer des procédés hospitaliers de Lalande, qui l'associa à ses travaux. On prétend même « que tous les ans, dans » la semaine sainte, il se faisait » lire la *Passion de Jésus-Christ.* » On nous permettra d'être un peu sceptiques sur ce point, et la fin de Lalande ne justifie que trop nos doutes. Pendant longtemps, il s'était soumis à un régime qui consistait à faire diète, à boire beaucoup d'eau, et entreprendre de longues courses. Ce régime, qu'il suivait dans les saisons les plus rigoureuses, finit par altérer sa santé, qui n'était pas d'ailleurs très robuste. Il prévit que son dernier moment allait arriver, et on ne l'entendit ni demander ni se procurer lui-même les secours de la religion. Le 4 août 1807, au soir, il dit à ceux qui l'entouraient : *Je n'ai plus besoin de vous, allez vous reposer.* On revint quelques moments après; il avait expiré, âgé de soixante-quinze ans. Il a laissé : 1° *Exposition du calcul astronomique*, Paris, 1762, 1 vol.; 2° *Traité d'astronomie*, 1764, 2 vol. in-4°; il en donna deux autres éditions : celle de 1790 contient ses *nouvelles tables des planètes*; un quatrième volume, publié en 1780, renferme un grand nombre d'observations sur les marées. On y trouve aussi un *Mémoire* de Dupuis *sur l'origine astronomique* de toutes les fables, et qui enfanta ensuite l'ouvrage peu orthodoxe de *l'Origine de tous les cultes.* 3° *Mémoire sur le passage de Vénus, observé le 3 juin 1769, pour servir de suite à l'explication de la carte publiée en* 1764, Paris, 1772, in-4°; 4° *Réflexions sur les comètes qui peuvent approcher de la terre*, ibid., 1774; 5° *Lettre sur l'anneau de Saturne, écrite par M. Lalande à M. Cassini, au sujet de son avis imprimé dans le* Journal politique *d'août* 1773, Toulouse, in-8°; 6° *Abrégé de navidation historique, théorique et pratique, par M. Lalande, avec des tables horaires, calculées par madame Lalande, sa nièce*, Paris, 1773, 1 vol. in-4°. L'auteur y a inséré le catalogue de tous les bons livres de navigation qui ne sont pas indiqués dans la Bibliographie astronomique. 7° *Astronomie des Dames*, 1793, 1 vol. in-18; 8° *Catalogue de mille étoiles circompolaires*, 1795; 9° *Mémoire sur la hauteur de Paris au-dessus du niveau de la mer*, 1795; 10° *Histoire céleste française, contenant les observations de plusieurs astronomes français*, 1801, imprimé par ordre du gouvernement; 11° *Voyage au Mont-Blanc*, fait en août 1796, in-8° de vingt pages; 12° *Voyage en Italie*, Paris, 1786, 3 vol. in-12; excellent ouvrage, avec un atlas, contenant le plan topographique des principales villes. Il a été éditeur des *Leçons élémentaires d'astronomie de La Caille*, 4e édition, 1780; *du Traité de la Sphère et du Calendrier*, par Rivard, 1798, nouvelle édition; de l'*Histoire des mathématiques* de Montucla, 1800, etc. Il a en outre travaillé à la *Bibliographie astronomique*, à presque tous les *Journaux* ou *Recueils* savants de

l'Europe ; il a écrit plusieurs *mémoires* séparés, des *discours*, des *réflexions*, etc., etc., etc., et dont la nomenclature serait trop longue. On cite, entre autres, un *Discours sur la douceur*, fort bien écrit, mais qui étonna tout le monde, comme étant sorti de la plume d'un homme qui se mettait souvent en contradiction avec le titre de cet ouvrage. En effet, Lalande était aussi susceptible dans la science astronomique que l'etait Voltaire pour sa prose et pour ses vers. Il était membre du Bureau des longitudes et des principales académies de l'Europe : Buonaparte lui donna la croix de la légion-d'honneur. Quant à ses opinions politiques, il faut lui rendre justice : il n'aimait pas la révolution française; ses sarcasmes contre ceux qui y jouaient les grands rôles l'exposèrent souvent à la vengeance des *Brutus* et des *Léonidas* intrus, qui se sentaient blessés par ses traits piquants, mais justes.

LALANE (Pierre), Parisien, fils d'un garde rôles du conseil privé, n'est connu que par quelques *Stances* et une espèce d'*Eglogue* insérée dans le tome 4 du Recueil des plus belles pièces des poètes français, par mademoiselle d'Aunoi, et quelques autres pièces recueillies en 1759, in-12, avec celles de Montplaisir. Il mourut vers 1761.

LALANE (Noël de), fameux docteur de Sorbonne, né à Paris, fut le chef des députés à Rome, pour l'affaire de Jansénius, à la défense duquel il travailla toute sa vie. On lui attribue plus de 40 ouvrages différents sur ces matières, sur lesquelles l'autorité de l'Église eût dû lui donner des sentiments différents. Les principaux sont: 1o *De initio piæ voluntatis*, 1650, in-12 ; 2° *La Grâce victorieuse*, in-4°, sous le nom de Beaulieu : la plus ample édition est de 1666 ; 3° *Conformité de Jansénius avec les thomistes sur le sujet des cinq Propositions* ; 4° *Vindiciæ sancti Thomæ circa gratiam sufficientem*, contre le père Nicolaï, dominicain, avec Arnauld et Nicole. Lalane mourut en 1673, à 55 ans.

† LALLEMAND (N.), littérateur français, né en 1773, n'est guère connu que par les ouvrages suivants : 1° *Dictionnaire géographique*, 2 vol. in-8°. Ce dictionnaire, à quelques légères erreurs près, est le plus exact, relativement à la population des divers pays de l'Europe. 2° *Histoire de Colombie*, 1 vol. in-8°, assez bien écrite, elle serait intéressante, s'il n'y perçait parfois un *libéralisme* un peu trop exalté. 3° *Choix des rapports et discours des assemblées nationales*, recueil dont on se serait bien passé, puisqu'il ne sert, la plupart du temps, qu'à rappeler la démagogie des apôtres de la révolution d'affreuse mémoire; 4° *Table analytique de l'Histoire de France par l'abbé de Montgaillard*. Cette table est très bien faite; c'est dommage qu'elle soit consacrée à une production dont l'impartialité et la bonne foi ne forment pas le principal mérite. Lallemand est mort à Paris en février 1828.

LALLEMANT (Louis), jésuite, né à Châlons-sur-Marne en 1578, mort recteur à Bourges en 1635, est auteur d'un *Recueil de maximes*, qu'on trouve à la fin de sa *Vie*, publiée en 1694, in-12, par le père Champion, et qui a paru depuis sous le titre de

Doctrine spirituelle; la dernière édition est d'Avignon, 1781. Il y a d'excellentes choses, fruits d'une grande expérience dans les choses de Dieu; mais aussi quelques minuties, des mysticités un peu exotiques, et des assertions au moins incertaines.

LALLEMANT (Pierre), chanoine régulier de Sainte-Geneviève, natif de Reims, n'embrassa cet état qu'à l'âge de 33 ans. La chaire, la direction et les œuvres de piété remplirent le cours de sa vie. Il la termina par une mort sainte en 1673, à 51 ans, après avoir été chancelier de l'université. Nous avons de lui, 1° *Le Testament spirituel*, in-12; 2° *Les saints désirs de la mort*, in-12; 3° *La mort des justes*, in-12. Ces trois ouvrages sont entre les mains de toutes les personnes pieuses. 4° *Abrégé de la vie de sainte Geneviève*, in-8°: elle manque de critique; 5° *Eloge funèbre de Pompone de Bellièvre*, in-4°.

LALLEMANT (Jacques-Philippe), jésuite, né à Saint-Valery-sur-Somme, mourut à Paris en 1748. Il était un des plus zélés défenseurs de la constitution *Unigenitus*, et de l'autorité de l'Eglise. On a de lui : 1° *Le Véritable Esprit des nouveaux disciples de saint Augustin*, 1705 et 1707, 4 vol. in-12 : tableau vrai à certains égards, mais quelquefois outré; 2° *Le sens propre et littéral des Psaumes*, en prose, in 12, et qui met dans un beau jour les sublimes cantiques du prophète roi. On en a fait une multitude d'éditions; et ce livre ne saurait être trop familier aux chrétiens; c'est le meilleur livre de prières qu'on puisse leur suggérer. Le père Goldhagen a donné une paraphrase allemande sur ce modèle, Mayence, 1780, in-8°. (*Voy.* DAVID.) 3° *Réflexions sur le nouveau Testament*, 12 vol. in-12, qu'il opposa à celui de Quesnel. Si, comme l'ont prétendu les gens de parti, il lui est inférieur pour les grâces du style, ce désavantage est bien réparé par une exacte orthodoxie. Il y a à la fin de chaque chapitre de très bonnes notes pour l'intelligence du sens littéral, par le père Languedoc. 4° Une *Traduction* de l'Imitation de Jésus-Christ, 1 vol. in-12. Plusieurs *Ouvrages* contre les réfractaires aux décisions de l'Eglise.

† LALLEMANT (Richard-Conteray), imprimeur célèbre par ses belles éditions, né à Rouen, en 1726, y mourut le 3 avril 1807, après y avoir rempli différentes fonctions municipales. Louis XV lui avait expédié des lettres de noblesse. Parmi les ouvrages classiques sortis de ses presses, on distingue l'*Apparat royal*, ou *Nouveau Dictionnaire français-latin*, Rouen, 1760, in-8°; 13e édition, corrigée et augmentée de 1500 articles, Paris, 1818, in-8°. — Nicolas, et Richard-Xavier-Félix, frères du précédent, l'aidèrent dans ses travaux typographiques. Le dernier, né le 8 mars 1729, ayant embrassé l'état ecclésiastique, fut vicaire-général du diocèse d'Avranches. Outre le *Dictionnaire français-latin*, dont nous venons de parler, on doit aux trois frères : 1° le *Rudiment latin, avec la méthode*, in-12; 2° le *Dictionnaire français-latin*, *par le P. Lebrun*, augmenté, in-4°; 3° *Ovide*, latin-français, par Fontanelle, augmenté, 2 vol in-12; 4° *Virgile*, en latin, avec les no-

tes du P. Jouvency, augmenté, in-12; 5° *Fables de Phèdre*, en latin-français, avec des notes; 6° *Sallustii, et Cornelii Nepotis Opera*, avec des notes. Ces ouvrages classiques ont été si souvent réimprimés, qu'il serait inutile d'en indiquer les éditions.

LALLI (Jean-Baptiste), *Lallius*, fut employé par le duc de Parme et par le pape au gouvernement de plusieurs villes, et mourut à Norsia dans l'Ombrie, sa patrie, en 1637, à 64 ans. On a de lui plusieurs poèmes italiens: 1° *Il Domiziano Moschicida*, in-12; 2° *Il mal francese*, in-12; 3° *La Gerusalemme desolata*, in-12; 4° *L'Eneide travestita*, in-12; 5° un vol. de *Poésies diverses*, 1638, in-12.

LALLOUETTE (Ambroise), chanoine de Sainte-Opportune à Paris, sa patrie, mort en 1724, à 71 ans, s'appliqua avec succès à la direction et aux missions pour la réunion des protestants à l'Eglise romaine. On lui doit: 1° des *Traités sur la présence reelle, sur la communion sous une espèce*, réunis en 1 vol. in-12; 2° l'*Histoire des traductions françaises de l'Ecriture sainte*, 1692, in-12. L'auteur parle des changements que les protestants y ont faits en différents temps, et entre dans des détails curieux, mais quelquefois inexacts. 3° La *Vie d'Antoinette de Gondi, supérieure du Calvaire*, in-12; 4° La *Vie du cardinal Le Camus, évéque de Grenoble*, in-12. On lui attribue communément l'*Histoire et l'Abrégé des ouvrages latins, italiens et français pour et contre la comédie et l'opéra*, in-12.

LALLOUETTE (Jean-François), musicien français, disciple de Lulli, mort à Paris en 1728, à 75 ans, obtint successivement la place de maître de musique de l'église de Saint-Germain l'Auxerrois, et de celle de Notre-Dame. Il a composé plusieurs *Motets* à grand chœur, qui ont été fort applaudis; mais on n'a gravé de ses ouvrages que quelques motets pour les principales fêtes de l'année, à une, deux et trois voix, avec la basse continue. Son *Miserere* surtout est très estimé.

† LALLY (Thomas-Arthur, comte de), gentilhomme irlandais, dont les ancêtres suivirent la fortune de Jacques II, roi d'Angleterre, lorsqu'il chercha un asile en France, embrassa de bonne heure le parti des armes; il n'avait pas plus de 8 ans, en 1709, lorsqu'il obtint une commission de capitaine dans le régiment irlandais de Dillon, dont son pére était colonel commandant, et son oncle, colonel propriétaire. Dès cette même année, son père le fit venir auprès de lui, à Gironne, et en 1714, il lui fit monter la première tranchée à Barcelone. Après s'être distingué par un grand nombre d'actions de valeur, il devint lieutenant général, et en 1756, gouverneur des possessions françaises dans l'Inde. Il arriva à Pondichéry le 28 avril 1758. La guerre était déclarée entre la France et l'Angleterre. Il s'empara d'abord de Gondelour et de Saint-David; mais il échoua devant Madras; et après la perte d'une bataille, il fut obligé de se retirer sous Pondichéry, que les Anglais bloquèrent et prirent le 16 janvier 1761. Sa garnison fut faite prisonnier de guerre, et la place rasée. Il avait cependant indisposé tous les

esprits par son humeur violente et hautaine, et par les propos les plus outrageants. Les Anglais le firent conduire à Madras le 18 janvier, pour le soustraire à la colère des officiers français. Arrivé en Angleterre le 23 septembre suivant, il obtint la permission de retourner en France. Le consul de Pondichéry et le cri général l'accusaient de concussion et d'avoir abusé du pouvoir que le roi lui avait confié. Il fut renfermé à la Bastille. Le parlement eut ordre de lui faire son procès, et il fut condamné, le 6 mai 1766, à être décapité, comme *dûment atteint d'avoir trahi les intérêts du roi, de l'état et de la compagnie des Indes, d'abus d'autorité, vexations et exactions*. L'arrêt fut exécuté, et ce lieutenant-général finit sa vie sur un échafaud. En 1778, un fils du comte de Lally (aujourd'hui pair de France), dont la légitimité était contestée par une nièce (madame la comtesse de la Heuse), se pourvut en cassation de l'arrêt prononcé contre son père. Il réussit à le faire casser en effet, et à faire renvoyer ce procès au parlement de Dijon. Ce tribunal confirma la sentence du parlement de Paris, par un arrêt du 23 août 1783; mais, en vertu d'un arrêt du conseil, l'arrêt du parlement fut cassé. Le *Factum* que Voltaire a publié en faveur de cet infortuné général est rempli d'assertions fausses et calomnieuses: il est toujours beau de prendre le parti des malheureux, mais il ne faut pas sacrifier à leur dépens l'innocence et l'honneur d'autrui.

† LA LUZERNE (César-Guillaume de), évêque de Langres, cardinal, pair de France, etc., naquit à Paris le 7 juillet 1738. Sa famille était une des plus illustres de la Normandie. César-Antoine, père du cardinal, était maréchal-de-camp, et avait épousé en secondes noces Marie-Elisabeth de Lamoignon, fille du chancelier, et sœur de Malesherbes, président et ensuite ministre. De trois enfants qui sortirent de ce mariage, savoir, César-Henri, César-Guillaume et Anne-César, l'aîné et le troisième furent, l'un, ministre de la marine sous Louis XVI, l'autre, ambassadeur à la cour de Londres. César-Guillaume, d'abord chevalier de Malte, se destina peu de temps après à l'Eglise, et entra dans le séminaire Saint-Magloire. Jeune encore, par le crédit de son grand-père, le chancelier Lamoigon, il obtint plusieurs bénéfices, et fut nommé, en 1754, chanoine *in minoribus* de la cathédrale de Paris. Par la même protection, il devint, deux ans après, abbé de Mortemer. Il fit sa théologie au collége de Navarre, et se distingua tellement, qu'il fut proclamé, en 1762, le premier de ce cours. M. Dillon, qui venait d'être nommé archevêque de Narbonne, le choisit pour son grand-vicaire. L'abbé de La Luzerne possédait, dans le diocèse de Grenoble, la chapelle de Notre-Dame-de-Pitié, et la province de Vienne le nomma, en 1765, agent du clergé, place très difficile à cette époque, par les contestations survenues entre le clergé et les parlements. Il eut pour collègue l'abbé de Cicé, depuis évêque de Rhodez, ensuite archevêque de Bordeaux, puis d'Aix, et s'acquitta avec honneur de ses fonctions. Les deux agents eurent part aux actes de l'assemblée de 1765, et présentè

rent *requête*, en mars 1766, contre le réquisitoire de M. Castillon, avocat-général au parlement de Provence, sur les actes du clergé. (Voy. les *Actes de la dernière assemblée du clergé sur la religion vengée par le clergé et par le roi, des attaques de M. de Castillon*, 1767, in-12.) Le conseil ordonna la suppression du réquisitoire. En 1770, l'abbé de La Luzerne succéda à M. de Montmorin, mort cette même année dans l'évêché de Langres, qui avait le titre de duché-pairie. Il resta néanmoins chanoine honoraire de la métropole de Paris, assista à l'assemblée du clergé de cette année, et à celle de 1775. Il remit, en 1782, son abbaye de Mortemer, et fut nommé à celle de Bourgueil, au diocèse d'Angers. Il publia diverses *Ordonnances* et *Lettres pastorales* dignes de son talent et de ses vertus évangéliques. M. de La Luzerne fut appelé à l'assemblée des notables en 1787; il siégea l'année suivante dans la dernière assemblée du clergé; et en 1789, il fut nommé aux états-généraux. S'étant aperçu des suites qu'auraient les premières opérations du tiers-état, il proposa que le clergé et la noblesse se réunissent dans une chambre; mais ce projet fut rejeté des trois ordres, et notamment par le fameux Mirabeau. Cependant M. de La Luzerne fut le second des évêques qui présida l'assemblée; l'esprit qui y dominait ne pouvait plaire à un si sage prélat; aussi, après les 5 et 6 octobre, il se retira dans son diocèse; mais les novateurs ne l'y laissèrent pas en repos. Il adhéra à l'*exposition des principes des trente évêques*, refusa le 1er décembre 1790, de coopérer à la suppression de son chapitre, et, le 20, il adressa aux administrateurs de la Haute-Marne une *lettre* énergique qui réclamait contre leurs arrêtés, et rendait compte de ses principes. Il adressa encore d'autres *lettres* non moins courageuses, et qui combattaient les principes du jour, savoir, aux officiers municipaux de Langres, *sur son refus du serment civique*; à M. Becquey, procureur-général et syndic du département, qui répliqua, et auquel le prélat fit une *réponse* victorieuse. Il publia aussi un *Examen de l'instruction de l'Assemblée nationale sur l'organisation prétendue civile du clergé*; une *Instruction aux curés et aux autres prêtres de son diocèse qui n'avaient pas prêté le serment* (15 mars 1791), et qui fut adoptée par trente-trois évêques; et une *Instruction pastorale sur le schisme de France* (réimprimée à Langres en 1805), où il parle à fond sur les principales matières contestées. Cette courageuse résistance ne pouvait que redoubler les persécutions. On le priva de son évêché; bientôt il fut obligé de quitter la France. Il se retira en Suisse, et de là à Constance, où il prêcha, le jour de Pâques 1795, un sermon sur les causes de l'*incrédulité* (1818). Il séjourna plusieurs années dans cette ville, et y accueillit les prêtres de son diocèse émigrés comme lui. Il en avait toujours douze à sa table, et vendit, pour remplir cette œuvre de charité, jusqu'à ses boucles d'or et sa croix épiscopale. S'étant rendu en Autriche, auprès de son frère, César-Henri, qui demeurait à Berneau, près Wels, il y resta jusqu'à la mort de cet ancien ministre, arrivée en 1799. Il passa en Italie, fixa

son séjour à Venise, où il s'occupa de la rédaction de ses nombreux ouvrages. En 1801, et à la demande du pape Pie VII, il donna sa démission de son siége de Langres, et ne vint en France qu'en 1814, après la chute de Napoléon. Son passage par Langres fut un triomphe. Lorsqu'il fut arrivé à Paris, le roi Louis XVIII le nomma pair de France, et, sur la fin de la même année, il fut un des neuf évêques réunis en commission pour délibérer sur les affaires de l'Eglise. Lors du retour de Buonaparte en France, il ne quitta point Paris, et ne fut pas inquiété. Après la seconde restauration, ayant été présenté par le roi, il fut élevé au cardinalat et reçut la *barrette* le 24 août 1817. Quoique M. de La Luzerne eût pu, comme d'autres anciens évêques, obtenir un archevêché, il préféra son siége de Langres; mais de nouvelles négociations entamées avec la cour de Rome l'empêchèrent de se rendre à son diocèse. A cette époque, il fut le seul prélat admis dans le conseil des ministres, tenu pour discuter le concordat; peu de temps après, le roi le nomma ministre d'état. Il fit aussi partie de l'assemblée des évêques concernant le même concordat, et signa les *lettres* qu'on adressa au pape et au roi. On le croit auteur de celle écrite à Louis XVIII, en juin 1818, signée par plus de trente évêques, qui y réclamaient l'exécution dudit concordat. Il s'éleva, dans la chambre des pairs, ainsi que trois autres évêques, membres de la même chambre, par une *déclaration* publique, le 10 mai 1819, contre le refus de mentionner dans un projet de loi la répression des outrages faits à la religion. Au mois d'octobre 1819, il reçut le cordon bleu. Malgré son âge avancé et ses infirmités, M. de La Luzerne, partageait son temps entre l'étude et les exercices de piété. Il se levait à quatre heures du matin, et observait un régime austère. Depuis long-temps, sa santé dépérissait. Attaqué d'une maladie qui a duré cinquante-cinq jours, sentant approcher sa dernière heure, il réclama aussitôt les secours de la religion, et les reçut en présence de sa famille, à laquelle il adressa une pieuse exhortation. M. de La Luzerne conserva toute sa présence d'esprit, jusqu'au moment de sa mort, arrivée le 21 juin 1821, à l'âge de 83 ans. Son corps a été scellé dans un cercueil de plomb et déposé à côté de celui de l'abbé Legris-Duval, dans un caveau de l'église des Carmes de la rue Vaugirard. M. Courtois de Pressigny, archevêque de Besançon, a prononcé à la Chambre des pairs l'*Éloge* de M. le cardinal de La Luzerne. Cet éloge a été inséré dans le moniteur du 26 juillet 1821....... « A l'expérience des » vieillards, dit *l'Ami de la re-* » *ligion et du roi*, tom. 28, » p. 232, il joignait la vivacité » de la jeunesse et la piété la » plus vraie; il pratiquait la vertu » simplement; après avoir étonné » par ses connaissances et sa mé- » moire les gens les plus instruits, » il étonnait encore plus dans » l'intimité par sa gaieté franche. » Il aimait les enfants et en était » aimé. Excellent ami, patriarche » de sa famille, il fut constam- » ment sujet fidèle, prélat atta- » ché à ses devoirs, écrivain la- » borieux, et défenseur zélé des » principes de la religion et des » droits de l'Église. Il a rempli

» avec honneur une longue car-» rière, et laisse au-dedans et » au dehors de son diocèse le » souvenir de ses qualités et de » ses services. » On a de lui, outre les écrits déjà indiqués : 1° *Oraison funèbre de Charles-Emmanuel III, roi de Sardaigne*, 1773, in-4° et in-12 : il la prononça à Notre-Dame, devant monseigneur le comte d'Artois, à présent Charles X; 2° *Oraison funèbre de Louis XV, roi de France*, 1774, in-4° et in-12, prononcé devant Monsieur, depuis Louis XVIII; 3° *Instruction pastorale sur l'excellence de la religion*, Langres, 15 avril 1786, in-12; *ibid.*, 1809; Paris, société typographique, 1810; Blaise et Potel, 1818, Lyon, Rusand, 1810 — 1815; traduit en italien par Gio. Prodoscimo Zabeo, Venise, 1799, in-8°; *ibid.*, Carti, 1810; 4° *Institutions sur le rituel de Langres*, Besançon, Couché (sans date); 1786, in-4°; Paris, Méquignon fils aîné, 1817, in-4°; 5° *Examen de l'instruction de l'Assemblée nationale, sur l'organisation prétendue civile du clergé*, 1791, 70 pages; 6° *Considérations sur divers points de la morale chrétienne*, Venise, Carti, 1799, 5 vol. in-12; Lyon, 1816, 4 vol. in-12; 7° *Dissertation sur la loi naturelle*, in-12; 8° *Dissertation sur la spiritualité de l'ame, et sur la liberté de l'homme*; 9° *Considérations sur l'état ecclésiastique*, Paris, société typographique, 1810, in-12; 10° *Dissertation sur l'instruction publique*, Paris, 1816, in-8°; 11° *Sur la responsabilité des ministres*, 1816, in-8°; 12° *Projet de loi sur les élections*, *ibid.*, Égron, 1820, 2 feuilles. M. de La Luzerne est auteur de beaucoup d'autres ouvrages, parmi lesquels les *Dissertations* imprimées à Langres, de 1802 à 1808, chez Burnot, forment 11 tomes en 6 vol in-12. Ce prélat a fourni en outre plusieurs articles aux journaux intitulés : *Le Conservateur* et *La Quotidienne*, dont le premier a cessé de paraître en 1823.

LAMARCHE (Jean-François), jésuite, né en Bretagne en 1700, s'est distingué par des ouvrages dont la justesse et la solidité font le principal mérite; tels sont : *La Foi justifiée de tous reproches de contradiction*, 1762, in-12; *Instructions dogmatiques sur les indulgences*, 1751, in-12. On a encore de lui un *Discours sur la géométrie*. Il mourut en 1763.

LAMARE. *Voy.* MARE.

† LAMBALLE (Marie-Thérèse-Louise de Savoie-Carignan, princesse de), naquit à Turin le 8 septembre 1749. Mariée à l'âge de 16 ans à Louis-Alexandre-Joseph-Stanislas de Bourbon-Penthièvre, elle parut à la cour de France avec tout l'éclat des grâces et de la beauté. Nommée surintendante de la maison de la reine Marie-Antoinette, elle s'unit bientôt à cette princesse de l'amitié la plus tendre. C'est dans le cœur de son amie qu'elle versait les chagrins que lui causèrent d'abord les désordres, et ensuite la mort de son mari, qui la laissa à la fleur de l'âge veuve et sans enfants. Antoinette, de son côté, agitée de soucis bien plus grands encore, venait chercher auprès de madame de Lamballe des consolations et des espérances. Aux premiers troubles de la révolution, la reine, craignant pour la sûreté de son amie, voulut la faire passer en Angleterre. Mme de Lamballe hésita long-temps, et ne se détermina

qu'après que Marie-Antoinette lui eut confié sa fuite prochaine à Varennes. Elle partit le 21 juin, à deux heures du matin, pour Dieppe, d'où elle s'embarqua pour l'Angleterre. Chérie de tous ceux qui la connaissaient, elle y eût vécu tranquille, si le désir de revoir la reine, à qui elle avait consacré sa vie, n'eût été plus puissant sur son cœur que la conservation de ses propres jours, qu'elle savait bien exposer à des dangers certains en rentrant en France. Du moment qu'elle eut appris que l'infortuné Louis XVI avait accepté la constitution, et qu'ainsi tout espoir de se réunir à la reine en pays étranger était perdu pour elle, la princesse n'hésita pas à venir partager le sort de son amie, et la suivit au Temple le 13 août 1792 : elle n'y passa que quelques jours. Arrachée de la tour le 19 août, et conduite à la prison de la Force à l'instant où l'on préparait les massacres, dans lesquels la commune de Paris avait résolu de la comprendre, on lui annonça, le 3 septembre au matin, lorsque déjà le sang ruisselait à grands flots aux portes de la prison, qu'elle allait être transférée à l'Abbaye. Elle répondit qu'elle aimait autant demeurer dans cette prison que d'aller dans une autre; mais un garde national, s'approchant de son lit, lui dit avec dureté que sa vie dépendait de son obéissance. Un grand mouvement se manifestait alors dans la prison ; mais les cris des mourants ne pouvaient alors pénétrer jusqu'à la chambre de madame de Lamballe. Ce mouvement, et surtout la terreur empreinte sur les visages, lui inspirèrent un tel effroi, qu'elle demanda quelques instants pour reprendre ses esprits et s'habiller. Appelant ensuite le garde nationale pour lui donner le bras, elle fut conduite au tribunal de sang, où siégeaient Hébert, Lhuillier et Cheppy, revêtus de leur écharpe municipale; assistés des bourreaux qui, les mains, le visage et les habits teints de sang, attendaient impatiemment les victimes. A la vue de cette horrible assemblée, et aux cris des malheureux qu'on égorgeait tout près de là, la princesse s'évanouit; dès qu'elle eut repris connaissance on lui demanda son nom et ses qualités, et si elle avait eu connaissance des complots de la cour avant le 10 août. On lui adressa plusieurs questions sur la reine. « Hélas! s'écria-t-elle, je » n'ai rien à répondre. Mourir » un peu plus tôt, un plus tard, » m'est indifférent. Je suis toute » préparée. » — « Oh! dit le pré- » sident, elle refuse de répon- » dre; *à l'Abbaye!* » — Ce mot était l'arrêt de mort des prisonniers de la Force, comme le mot *à la Force* était l'arrêt de mort des prisonniers de l'Abbaye. On entraîna aussitôt l'infortunée hors des guichets, et à peine eut-elle passé le seuil de la porte qu'elle reçut un coup de sabre sur le derrière de la tête. Plusieurs voix s'élèvent dans la foule, qui demandent *grâce! grâce!* mais un infâme soldat la terrassa d'un coup de massue. Son corps devint ensuite l'objet des outrages les plus sanglants : on en sépara la tête; on lui ouvrit le sein ; son cœur fut arraché, et mis au bout d'un croc de fer. Aussitôt se forme un horrible cortége. Cette tête, à qui la mort n'avait point encore enlevé toute son expression, est placée sur une pique, et

ouvre la marche; le cœur sanglant est traîné dans les ruisseaux; un fifre et un tambour précèdent les assassins, qui, après avoir parcouru divers quartiers de Paris, passe devant l'hôtel de Toulouse (aujourd'hui la Banque de France), lieu de la résidence de madame de Lamballe, fait le tour du jardin du Palais-Royal, et portent l'épouvantable trophée au Temple, sous les yeux de la reine, que les monstres appellent à grands cris pour la rendre témoin de cette scène d'horreur. Belle, douce, obligeante, d'une vertu sans tache, sans intrigue, et modérée au sein de la faveur, madame de Lambale ne demanda jamais rien pour elle-même. Une fureur aveugle versa son sang, car elle n'avait point d'ennemis, aucune vengeance personnelle ne s'attachait à elle : on l'égorgea sans la haïr. C'était le cœur de Marie-Antoinette qu'on voulait atteindre, en perçant celui de son amie la plus chère. Ce qui prouve à quel point madame de Lamballe était respectée, c'est que ceux-là mêmes qui la firent assassiner n'osèrent jamais dans leurs libelles calomnier sa mémoire.

LAMBECIUS (Pierre), né à Hambourg en 1628, fit des progrès si rapides dans la littérature, qu'à l'âge de 19 ans, il publia ses savantes *Remarques* sur Aulu-Gelle. Des voyages dans les différentes contrées de l'Europe répandirent son nom et augmentèrent ses connaissances. De retour à Hambourg, il fut nommé, en 1652, professeur d'histoire, et en 1664, recteur du collége. Deux ans après, il épousa une femme riche, mais vieille, avare et acariâtre. Ne pouvant plus vivre avec cette furie, il passa à Rome, où il embrassa publiquement la religion catholique. Là, le pape Alexandre VII et la reine Christine lui firent un sort heureux. Il oublia aisément sa patrie, où l'envie, après avoir critiqué ses études et ses ouvrages, l'avait accusé d'être hérétique et même athée. Il devint ensuite bibliothécaire, conseiller et historiographe de l'empereur, et mourut dans ce poste à Vienne, en 1680, à 52 ans Les ouvrages qui honorent sa mémoire sont : 1° *Origines hamburgenses ab anno* 808 *ad annum* 1292, 2 vol. in-4°, 1652 et 1661; et 2 vol. in-fol., 1706 et 1710, ouvrage chargé d'érudition; 2° *Animadversiones ad Codini Origines Constantinopolitanas*, très savantes, Paris, 1655, in-fol; *Commentariorum de bibliotheca cœsarea vindobonensi libri* VIII, 1665, 8 vol. in-12. C'est un catalogue savant des manuscrits de la bibliothèque de l'empereur. Il faut joindre à cet ouvrage le *Supplément* de Daniel de Nessel, 1690, 2 vol. in-fol. 4° *Prodromus historiœ litterariœ, et Iter gellense*, ouvrage posthume, publié en 1710, in-fol.; par Jean-Albert Fabricius.

LAMBERT (Saint), évêque de Maëstricht, sa patrie, vers 670, fut chassé de son siége après la mort de Childéric, l'an 674, par le barbare Ebroïn, qui mourut 7 ans après. Lambert, rétabli sur le trône épiscopal par Pépin d'Héristal l'an 681, convertit un grand nombre d'infidèles, adoucit leur férocité, et fut tué en 709 par Dodon (suivant les bollandistes, et en 696 ou 697 selon d'autres), à cause de la liberté avec laquelle il reprit Pépin, qui menait une vie scandaleuse avec Alpaïs. Dodon était parent de cette concubine. D'autres attri-

buent sa mort à une cause différente; ils prétendent que deux neveux de l'évêque ayant assassiné deux frères de Dodon, celui-ci se vengea par ce meurtre d'un crime auquel cependant Lambert était étranger. Son martyre arriva à Liége, qui n'était qu'un petit village, et qui devint par cet événement une ville considérable, la dévotion des fidèles y ayant attiré beaucoup de peuples. Saint Hubert fut son successeur. — Il y a eu deux autres saints du nom de Lambert, l'un, archevêque de Lyon, mort en 668; l'autre, évêque de Vence, mort en 1114. *Voyez* la *Vie* des saints.

LAMBERT, empereur ou roi d'Italie, était fils de Gui, duc de Spolette, auquel il succéda en 894. Il eut pour compétiteurs Bérenger et Arnolphe; mais il recouvra sur eux Milan et une partie de la Lombardie; il finit par s'entendre avec Bérenger, et mourut d'une chute de cheval, qu'il fit à la chasse en 898. Ce prince donnait les plus belles espérances, qu'il aurait sans doute réalisées, s'il eût régné plus long-temps.

LAMBERT D'ASCHAFFEMBOURG, célèbre bénédictin de l'abbaye d'Hirchefelden, en 1058, entreprit le voyage de Jérusalem. De retour en Europe, il composa une *Chronique* depuis Adam jusqu'en 1077. Cette chronique n'est qu'un mauvais abrégé jusqu'à l'an 1050; mais depuis 1050 jusqu'en 1077, c'est une histoire d'Allemagne d'une juste étendue. Ce monument fut imprimé à Bâle en 1669, in-fol., avec celui de Conrad de Liechtenau, et dans le premier volume des Ecrivains d'Allemagne de Pistorius. Un moine d'Erfurt en a donné une continuation jusqu'à l'an 1472; mais elle est peu estimée. Cette continuation se trouve aussi dans le recueil de Pistorius.

LAMBERT, évêque d'Arras, né à Guines, se distingua tellement par la prédication pendant qu'il était chanoine de Lille, que les Artésiens, désirant séparer leur Église de celle de Cambrai, à laquelle elle était unie depuis 500 ans, l'élurent pour leur évêque en 1112. Urbain II confirma cette élection, et sacra le nouvel évêque à Rome, malgré les oppositions des Cambraisiens. Lambert assista à quelques conciles, et mourut en 1115. Il fut enterré dans sa cathédrale, où on lui mit une épitaphe qui annonce, « que la sainte Vierge était apparue à Lambert, et lui avait donné un cierge qui avait la vertu de guérir du mal des ardents, alors si commun en France. » On a, dans le *Miscellanea* de Baluze, un *Recueil de chartes et de lettres* concernant l'évêché d'Arras, et qui est attribué à Lambert.

LAMBERT, surnommé le *Bègue*, à cause de la difficulté de sa prononciation, mourut l'an 1177, à son retour de Rome, où Raoul, évêque de Liége, l'avait envoyé. Ce fut lui qui institua les *béguines* des Pays-Bas; établissement fort répandu dans ces provinces, et qui est de la plus grande utilité à la religion et à la société, en assurant des moyens de vertu et de subsistance à une multitude de filles, sans leur ôter la liberté de rentrer dans le siècle. Plusieurs auteurs attribuent l'institution des *béguines* à sainte Beggue; on peut voir les raisons de cette attribution dans la *Diplomat. belgica* de Foppens, tom. 2, pag. 948.

LAMBERT (François), cordelier d'Avignon, où il naquit en 1487, quitta son couvent pour prêcher le luthéranisme, et surtout pour avoir une femme. Luther en fit son apôtre dans la Suisse et en Allemagne, et lui procura la place de premier professeur de théologie à Marpurg. Il y mourut de la peste en 1530, après avoir publié : 1° deux *Ecrits*, l'un pour justifier son apostasie, et l'autre pour décrier son ordre, 1523, in-8°. Le premier a été réimprimé avec plusieurs de ses *Lettres* et de ses *Questions théologiques*, dans les *Amœnitates litterariæ* de Selhorn; 2° des *Commentaires* sur saint Luc, sur le mariage, sur le Cantique des Cantiques, sur les petits Prophètes et sur l'Apocalypse, in-8°; 4° un *Traité* renfermant plusieurs discussions théologiques, sous le titre assez juste de *Farrago*, in-8°. Ce moine apostat se déguisa long-temps sous le nom de *Johannes Serranus*, Jean de Serres. Ses écrits sont aussi bouffis d'emportement que vides de raison. [Il était contemporain du trop fameux Zwingle, avec lequel il eut plusieurs conférences sur divers points de doctrine.]

LAMBERT (Michel), musicien français, né en 1610, à Vivonne, petite ville du Poitou, mort à Paris en 1690, excellait à jouer du luth, et mariait, avec beaucoup d'art et de goût, les accents de sa voix au son de l'instrument. Il fut pourvu d'une charge de maître de musique de la chambre du roi. Il a fait quelques petits *Motets*, et a mis en musique des *Leçons de ténèbres*. On a encore de lui un *Recueil* contenant plusieurs airs à une, deux, trois et quatre parties, avec la basse continue. [Ce musicien était si estimé, que Boileau l'a cité avec éloge dans ses Satires. La Fontaine en parle dans ses Fables, et Titon du Tillet lui a consacré une *Notice* dans son *Parnasse français*.]

LAMBERT (Jean), général des troupes d'Angleterre sous la tyrannie de Cromwel, signala sa valeur dans différentes occasions, et eut les qualités d'un chef de parti. Il accompagna Cromwel en Ecosse, où il décida de la victoire de Fise, et eut une grande part à celle de Worcester, qui détruisit les espérances du prince Charles, depuis Charles II. Cromwel ayant cassé le parlement l'an 1633, établit un conseil dont il nomma chef Lambert, lorsque lui-même fut déclaré protecteur de la république. Lambert, qui avait contribué à lui faire obtenir cette dignité, dans laquelle il espérait lui succéder, empêcha qu'il ne fût déclaré roi. Cromwel le regarda dès lors comme son rival, et lui ôta le généralat. Après la mort du protecteur, arrivée en 1658, Lambert se ligua avec le chevalier Vane contre le parlement et contre le nouveau protecteur, Richard Cromwel, fils d'Olivier. Il s'opposa ensuite de toute sa force au rétablissement de la monarchie; ses intrigues furent inutiles. Son armée ayant été défaite, il fut pris par le général Monck, qui le fit mettre dans la tour de Londres avec Vane, son complice. Il fut condamné à mort l'an 1662; mais le roi modéra cette sentence, et se contenta de reléguer Lambert dans l'île de Guernesey, où il mourut trente ans après, totalement oublié, et ayant embrassé la religion catholique.

LAMBERT (Joseph), fils d'un maître des comptes, naquit à Paris en 1654, prit le bonnet de docteur de Sorbonne, et obtint le prieuré de Palaiseau près Paris. L'église de Saint-André-des-Arcs, sa paroisse, retentit longtemps de sa voix douce et éloquente. Il eut le bonheur de convertir plusieurs calvinistes et plusieurs pécheurs endurcis. Sa charité pour les pauvres allait jusqu'à l'héroïsme. Ils perdirent le plus tendre des pères, le plus sage consolateur et le plus généreux protecteur, lorsque la mort le leur enleva en 1722, à 68 ans. Ce fut à la réquisition de ce saint homme que la Sorbonne fit une déclaration qui rend nulles les thèses de ceux qui s'y seraient nommés titulaires de plusieurs bénéfices. On a de lui : 1° l'*Année évangélique ou Homélies*, 7 vol. in-12. Son éloquence est véritablement chrétienne, simple, douce et touchante. Tous ses ouvrages sont marqués au même coin, et l'on ne peut trop les recommander à ceux qui sont obligés par état à instruire le peuple. Si le style en est négligé, on doit faire attention qu'il écrivait pour l'instruction des gens de la campagne, et non pour l'instruction des courtisans. 2° Des *Conférences*, en 2 vol. in-12, sous le titre de *Discours sur la vie ecclésiastique;* 3° *Epîtres et Evangiles de l'année*, avec des réflexions, en 1 vol. in-12; 4° *Les Ordinations des saints*, in-12; 5° *La Manière de bien instruire les pauvres*, in-12; 6° *Histoires choisies de l'ancien et du nouveau Testament*, 1 vol. in-12; recueil utile aux catéchistes; 7° *Le Chrétien instruit des mystères de la religion et des vérités de la morale;* 8° *Instructions courtes et familières* pour tous les dimanches et principales fêtes de l'année, en faveur des pauvres, et particulièrement des gens de la campagne, in-12; 9° deux *Lettres sur la pluralité des bénéfices*, contre l'abbé Boileau; 10° *Instructions sur les commandements de Dieu, en faveur des pauvres et des gens de la campagne*, en 2 vol. in-12; 11° *Instructions sur le Symbole*, 2 vol. in-12.

FIN DU TOME NEUVIÈME.


HDI
HW 23A3 I





